This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1157

Per. 23723 e.11
35.56

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

Directeur : **Arthur de la Borderie**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud**

TREIZIÈME ANNÉE

TROISIÈME SÉRIE. — TOME V
(TOME XXV DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1869. — PREMIER SEMESTRE

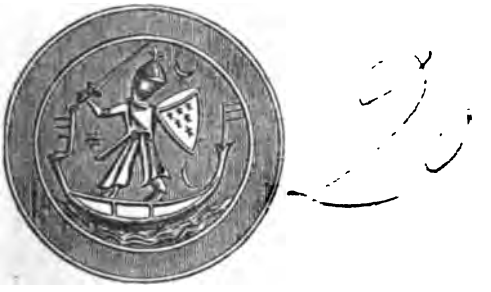

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4

1869

NANTES, IMP. VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 4

LE JOURNAL D'UN NANTAIS A LONDRES

PENDANT LA TERREUR

La Correspondance française ou Tableau de l'Europe. — Journal publié à Londres, du 2 novembre 1793 au 2 août 1794, par Jean-Gabriel Peltier.

I. — Pendant le règne de la Terreur, la presse était libre, de par la loi; mais elle avait pour censeur la guillotine qui, plus chatouilleuse que les *communiqués* d'aujourd'hui, ne permettait aucun écart aux dissidents du régime en exercice. Par compensation, la guillotine passait toute licence à ses adeptes ; il était permis d'être cynique, mais non de parler raison ni humanité. Le *Moniteur* était l'organe de la vérité officielle. Pareil à ce satellite qui, pendant la nuit, réfléchit sur notre globe la lumière du soleil, il exécute, à chaque changement de gouvernement, son évolution de manière à ne montrer jamais qu'une seule de ses faces, celle qu'éclaire l'astre du jour; l'autre reste voilée et plongée dans les ténèbres. Il est blanc, rouge ou noir avec le gouvernement auquel il sert de réflecteur, et il n'a aucune conscience de la couleur adverse. Sous la Terreur donc, il était tout à la Terreur, et il n'y avait rien à attendre de lui, en dehors du cercle fatal qui lui était tracé. Il fallait sortir de France pour lire une page de journal écrite à l'encontre du mouvement révolutionnaire.

Cette réaction se trouva à Londres, sous la plume d'un Nantais.

Jean-Gabriel Peltier, compromis au 10 août, s'était réfugié en Angleterre. Il concourut, d'abord, à la rédaction des *Actes des Apôtres*, journal satirique, fondé par Rivarol pour jeter le ridicule sur les hommes et les faits de la Révolution. Peltier voulut créer un organe plus sérieux, pour cette tribu nombreuse de Français qui, sortis volontairement, puis bannis de leur pays et proscrits, avaient à gémir sur leurs propres maux, et sur ceux qu'ils voyaient de loin accabler leur malheureuse patrie. *La Correspondance française, ou Tableau de l'Europe,* fut la contre-partie du *Moniteur,* contre-partie fort passive assurément, et ne reproduisant que des rayons affaiblis, si on les compare à ceux que le *Moniteur* tirait directement de son redoutable Sinaï. Les nouvelles de France arrivaient difficilement, moins à cause de la guerre que pour le danger extrême qu'il y avait à écrire une lettre et à la faire parvenir à l'étranger. Les lettres de France sont donc rares et tronquées ; les ouï-dire ont passé par plusieurs bouches ; on les emprunte quelquefois aux journaux d'autres pays. Mais le côté intéressant de ce journal, c'est le mouvement contre-révolutionnaire, vu en dehors de nos frontières ; c'est la coalition, c'est l'armée de Condé, c'est l'intérieur de Toulon pendant le siége, et le triste sort de nos colonies. Ici, on a tout cela de première main.

Le volume que nous avons sous les yeux est infiniment rare : c'est peut-être le seul exemplaire qui existe. Il porte, sur le premier feuillet, le nom de M. Charles de Coislin, à la mort duquel il fut vendu. Il appartient aujourd'hui à M. Dugast-Matifeux, dont la précieuse collection est toujours généreusement ouverte, et qui a bien voulu nous le confier, avec l'autorisation d'en rendre compte dans la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

Nous trouvons, dans la profession de foi qui ouvre ce recueil, les lignes suivantes, bien faites pour recommander les sentiments de l'auteur : « On a dit qu'il était bien difficile d'écrire l'histoire des princes, de leur vivant : je ne sais s'il ne l'est pas encore davantage d'écrire celle d'un peuple en révolution, et si la distance des temps ne devient pas alors aussi nécessaire pour bien juger des événements que la distance des lieux l'est ordinairement pour bien voir

les objets dont la stature excède les proportions communes. Au milieu des partis qui se heurtent, des intérêts qui se croisent, des passions qui se choquent, il faudrait avoir, comme l'aimant, une propriété sympathique qui ne cherchât, qui n'attirât que la vérité et qui ne s'attachât qu'à elle. Or, cette propriété est bien étrangère à notre nature, et il ne faut pas croire que l'esprit le plus exercé, l'intention la plus droite, suffisent pour se soustraire à l'influence habituelle et presque insensible de tous les accessoires d'une convulsion politique. » — Puis, appréciant l'émigration au point de vue d'alors, il dit : « Un nombre prodigieux d'individus, soit prévoyant l'état actuel des choses, soit voulant conserver des droits dont ils avaient joui sans discussion depuis leur naissance, émigrèrent et se rassemblèrent. On leur a attribué les fureurs du peuple. Que l'on pense ce que l'on voudra sur l'émigration, toujours est-il certain que l'expérience a prouvé que les émigrés s'étaient dérobés à une mort inutile : d'ailleurs, ils partaient pour combattre, et cela seul leur donne des droits à l'estime. » Le temps a pu apporter quelques modifications à ce jugement, mais alors il était légitime.

II. — La Bretagne a-t-elle conservé quelque souvenir de ce chevalier Anne-Alexandre Blondel de Nouainville, officier au régiment de Rohan-Soubise, qui, le 10 mai 1788, sauva la vie au comte de Thiars, lieutenant général du gouvernement de Bretagne ? Le comte de Thiars, par ordre du roi, avait forcé les portes du Parlement de Bretagne, et, par lettres de cachet, remises à chaque conseiller sur son siége, avait enjoint à la cour d'entériner, séance tenante, un édit du roi contenant des dispositions libérales, mais que le Parlement avait précédemment rejetées comme portant atteinte aux priviléges de la Bretagne. Le lieutenant général, en quittant le palais, trouva son chemin barré par une foule compacte et menaçante, lui adressant des reproches, des injures, et lançant quelques pierres. Nouainville, sous-lieutenant, qui, près de là, commandait un poste de vingt hommes, est averti du danger qui menace son général : il accourt avec ses hommes, l'entoure et le conduit à son hôtel, au milieu des imprécations. Il revient ensuite à ses soldats,

que la foule assaillait et qui se défendaient la baïonnette en avant. Il relève les baïonnettes et adresse à la foule quelques paroles généreuses qui suffirent pour métamorphoser le tumulte en une ovation pour lui, ovation révolutionnaire, la première de toutes, qui lui valut une multitude de lettres et de pièces de vers envoyées de tous les points de la France, par des citoyens enthousiastes, par des hommes graves, par des ecclésiastiques, par des femmes au style charmant, par le duc de Beuvron, qui le demandait pour aide de camp; enfin, qui fut couronnée par la croix de Saint-Louis, « la plus glorieusement gagnée, » écrivit, dans une lettre chaleureuse, Dumouriez, alors commandant de Cherbourg. La renommée du *héros du 10 mai* passa la mer, et un avocat de Saint-Domingue, nommé Carles, natif de Montpellier, fit faire, par un peintre, nommé Beaucourt, né à Rennes, un tableau représentant l'action sur la place du palais, et vint l'apporter lui-même à Nouainville, a lrs en garnison à Nantes. Ce tableau, avec une correspondance remarquable par la distinction de ceux qui y prirent part, fut déposé dans ma famille, au moment où Nouainville émigra, en mars 1793. Le tableau fut livré, en l'absence de mes parents, à des patriotes de Rennes, qui vinrent le réclamer pendant la Révolution. Il devrait figurer au musée de cette ville ; mais j'ai fait de vaines recherches pour savoir ce qu'il est devenu. Quant à la correspondance, je l'ai publiée comme un spécimen remarquable de la délicatesse des sentiments au XVIIIe siècle. Bernardin de Saint-Pierre, le marquis de Senonnes, et nombre de femmes à l'esprit délicat, joyeux et confiant, jettent à l'envi leurs fleurs au modeste lieutenant d'infanterie. On trouve rarement le XVIIIe siècle en tenue si décente et si touchante [1]. — Mais cette correspondance ne disait pas sa fin, qui resta longtemps un mystère pour les amis qu'il avait laissés. Cette triste fin est mentionnée dans le numéro du 14 novembre. Il servait dans la compagnie de Francval, au régiment de Loyal-Émigrant, avec le grade de lieutenant, lorsqu'au siége de Furnes, il fut blessé d'un coup de feu dont les suites furent mortelles.

[1] Voir la *Revue des Provinces de l'Ouest*, t. III. Nantes, Guérand.

III. — Pendant toute l'année 1793, on ne connut à Londres que des bruits vagues sur la Vendée. On était réduit aux conjectures, tirées des récits du *Moniteur* parlant de victoires incessantes..., après lesquelles la guerre continuait toujours. On se fit une idée exagérée de la campagne d'outre-Loire. Lord Moira, fort dévoué aux émigrés, avait obtenu le commandement d'une escadre, avec laquelle il espérait porter un secours efficace aux armées royalistes sur la côte de Normandie, et particulièrement à Granville, sur laquelle il connaissait le plan d'attaque des Vendéens ; mais il louvoya vainement en vue des côtes : il ne put apercevoir aucun signal ; puis la tempête étant survenue et ayant endommagé plusieurs de ses vaisseaux, il fut obligé de les ramener à Guernesey d'abord, à Portsmouth ensuite. Or, quelle était la cause du zèle de lord Moira en faveur des émigrés ? Elle n'est écrite nulle part, pas même dans la *Correspondance française ;* mais je l'ai entendu raconter à mon père et à plusieurs émigrés de ses amis, qui avaient été, comme lui, embarqués sur la flotte du noble lord.

Pendant la guerre d'Amérique, une frégate française, commandée par le comte de Vaugiraud, stationnait près de la côte. De la frégate, on vit arriver au rivage un groupe de cavaliers, en toute hâte, et faisant des signes de détresse. M. de Vaugiraud envoya ses embarcations, et les cavaliers, abandonnant leurs chevaux, s'y précipitèrent. C'était lord Moira qui, après avoir subi un échec, était poursuivi par un parti américain, et aimait mieux être prisonnier des Français que des révoltés. Arrivé à bord, il fut reçu par M. de Vaugiraud, avec une parfaite courtoisie. Une amitié se forma entre eux pendant le reste de la campagne, et, parvenu en France, M. de Vaugiraud demanda l'autorisation de garder chez lui son prisonnier jusqu'à la paix ; ce qui lui fut accordé. Lorsque, dix ans plus tard, le sort de l'émigration eut amené M. de Vaugiraud en Angleterre, lord Moira l'y rechercha, l'établit chez lui, et, pendant qu'il faisait préparer l'armement de son escadre, il institua une table de cent couverts en faveur des émigrés, auxquels M. de Vaugiraud distribuait les invitations. La plupart de ces émigrés eurent ensuite des emplois sur sa flotte, et, plus tard, ils furent incorporés dans le

régiment du Dresnay, qui se forma à Jersey. D'autres passèrent à la forêt du Pertre, en Normandie, dans l'armée que commandait le comte de Puysaie ; d'autres enfin furent compris dans la malheureuse expédition de Quiberon.

L'arrivée de Pierre de la Roberie, aide de camp de Charette, fit une vive sensation à Londres. Voici en quels termes en parle la *Correspondance* du 14 janvier : « Nous avons vu, nous avons serré la main d'un de ces jeunes héros, à qui le Ciel a inspiré assez de courage et de constance pour relever ses autels, et rétablir le trône de saint Louis. Le premier ambassadeur du roi de France, Louis XVII, représenté par ses fidèles serviteurs, maîtres d'un territoire français, ce premier envoyé direct vient d'arriver en Angleterre. M. de....., gentilhomme nantais, aide de camp du brave général royaliste Charette, depuis le 10 mars, parti de Noirmoutier, le 23 décembre, est arrivé, le 22 de ce mois, dans un bateau de cette île, à Fishguard, petit port du pays de Galles. Il a transmis de là ses dépêches originales au gouvernement, qui a envoyé un messager de S. M. le chercher et l'amener à Londres, où il est descendu samedi. C'est de sa bouche que nous tenons les détails abrégés que nous allons faire connaître sur cette armée étonnante. Il y fut présent dès le commencement : il partagea l'ardeur, les fatigues et la gloire de ses compagnons d'armes dans presque toutes leurs affaires. Le vrai courage n'exagère point ; la franchise en rehausse l'éclat : un jeune royaliste rougirait de tromper. La Vendée n'a point encore ses bureaux ; elle n'a que ses champs de bataille.

» Ce fut le 10 mars 1793 que commencèrent à se former les premiers rassemblements des intrépides habitants des campagnes, dans la partie du comté nantais qui avoisine la province du Poitou. Ces gens simples et droits, indignés des vexations qu'ils éprouvaient depuis si longtemps, des atteintes portées à leur religion, de la déportation de leurs prêtres, de l'ordre qui les obligeait de marcher aux frontières, furent saisis d'horreur à la nouvelle de l'assassinat de leur bon roi et ne pensèrent, ne parlèrent que de le venger. Un jeune gentilhomme nantais, officier de marine, le chevalier Charette, à peine âgé de vingt-cinq ans, profite de cet

esprit public, l'encourage, l'anime, est nommé chef des rassemblements, à Machecoul, le 10 mars, se réunit aux trois frères, MM. de la R. (Roberie), jeunes gentilshommes voisins, et la première armée de Louis XVII se lève à Machecoul. »

De ces deux assertions, la première est confirmée par tous les témoignages publiés, auxquels je pourrais ajouter ceux qui résultent des papiers de Blondel de Nouainville, dont j'ai parlé ci-dessus, et qui fut cantonné avec la compagnie de Rohan-Soubise, pendant l'année 1792 et le commencement de 93, à Bourgneuf-en-Retz, où le principal soin de l'occupation militaire était de protéger les prêtres assermentés et les embarquements de blé.

Mais la seconde laisse à désirer quelques rectifications. Charette, en se mariant à Nantes, à la paroisse Saint-Denys, le 25 mai 1790, avec Angélique Josnet de la Doussetière, veuve de Louis-Joseph Charette de Boisfoucaud, du Moulin-Henriette, se déclara âgé de vingt-sept ans, ce qui lui en donnait trente en 93, et trente-trois en 96, lors de sa mort. Loin de prendre aucune initiative dans les premiers soulèvements, il ne s'y rendit qu'à son corps défendant. Les historiens sont d'accord sur ce point, et voici, à ce sujet, ce que m'a permis d'écrire sous sa dictée, quelque temps avant sa mort[1], la respectable comtesse de l'Espinay, qui, par alliance, toucha de si près à la veuve de Charette : — « Charette restait tranquille à Fonte-Clause, pendant que l'insurrection vendéenne se préparait; il n'y prenait aucune part. Alors, le soulèvement était populaire; il naissait dans la campagne et allait chercher ses chefs dans les châteaux. Un premier rassemblement se porta à Fonte-Clause, pour offrir le commandement à Charette. Celui-ci refusa, alléguant sa qualité d'officier de marine, impropre à conduire une armée de terre. On revint une seconde fois; même refus. A la troisième, on insista davantage; et on le somma de prendre parti, en déclarant qu'il fallait l'avoir pour ami ou pour ennemi. Il se leva alors, et, les yeux pleins de feu, il déclara « qu'il acceptait, mais qu'il exigerait une discipline sévère et une soumission sans bornes; qu'il

[1] Au château des Moulinets, commune de Sainte-Cécile (Vendée), le 1er septembre 1858.

ferait fusiller tout insubordonné. » Ces paroles furent accueillies avec enthousiasme. Il se mit à la tête des insurgés qui étaient présents, se rendit avec eux à Machecoul, et là, entrant dans l'église, il se prosterna devant l'autel, se fit apporter le livre des Évangiles, et, étendant la main : « J'accepte, dit-il, la mission qui m'est confiée ; je jure de défendre jusqu'à la mort la cause que j'embrasse en ce moment. Que chacun de vous le jure avec moi ! » Le serment fut unanime et prononcé avec le plus vif enthousiasme. — Jamais, ajouta la comtesse, serment n'a été mieux tenu ; car Charette a reçu des offres magnifiques de la République, et il les a constamment refusées.

» Charette était de taille moyenne ; je crois qu'il était châtain ; il avait le visage agréable, le nez petit et les yeux pleins de feu : il était svelte et très-agile. Je l'ai vu dans le salon où nous sommes ; j'avais alors six ans : il me prit sur ses genoux et me fit beaucoup d'amitiés, comme à un enfant. Ce jour-là, — c'était, pendant la pacification de la Jaunaie, — deux de ses officiers se marièrent dans ma chapelle, avec deux demoiselles de Bréthé de la Guignardière, terre qui est à un quart de lieue d'ici. L'un se nommait Bouthiller et l'autre de l'Isle : « Il est de toute fausseté que Charette ait mené une vie dissolue à Fonte-Clause avant la guerre. Il eut, un an après son mariage, un fils qui mourut, faute de soins, dans la métairie où sa mère était cachée pendant la guerre. Mme Charette s'était fort opposée au parti que prit son mari, et n'en ressentit jamais la moindre gloire. Elle ne parla jamais de lui, ni de la guerre ; elle se remaria, après moins d'un an de veuvage, à M. Alexis-Gabriel de l'Espinay du Clouzeau ; elle a vécu jusqu'en 1820. Sa fille, Mlle Charette de Boisfoucaud, issue de son premier mariage, avait d'abord été demandée par Charette ; mais la mère s'interposa, en disant : « Ma fille est trop jeune pour se marier, et je ne suis pas assez vieille pour renoncer au mariage [1]. » Charette comprit et épousa la mère ; mais cette union ne fut pas heureuse ; la jeune fille ne pardonna pas à sa mère ce passe-droit. Charette la maria au général de Sapinaud, pendant la pacification de la Jaunaie. »

[1] Son acte de mariage accuse quarante-un ans.

Le fils de Charette, inconnu de tous les historiens, fut baptisé à la Garnache, le 3 février 1792, sous les noms de Louis-Athanase; il était né la veille; il mourut deux ans après, par suite sans doute des misères de la guerre, dans une ferme où sa mère était cachée sous un déguisement de paysanne.

Mais revenons à l'aide de camp de Charette. Après le récit des faits dont il avait été le témoin, il s'étendit sur les événements de la guerre vendéenne, en dehors de ce qu'il avait vu. Ce récit, d'une vérité approximative, a pour principal mérite d'être le plus ancien document que l'on connaisse de cette héroïque élégie; mais il est tronqué et est bien loin de valoir les narrations formées depuis, à force de recherches, par Mme de la Rochejaquelein, par Beauchamp et Crétineau-Joly. Une seule chose nous frappe: c'est que, par la désignation précise des membres du conseil supérieur militaire, établi à Châtillon-sur-Sèvre, nous découvrons un certain mot d'énigme qui voilait la qualité des compagnons du supplice de d'Elbée, à Noirmoutier. On sait que d'Elbée, généralissime des Vendéens depuis la mort de Cathelineau, fut grièvement blessé à la bataille de Cholet, et qu'il vint chercher un asile dans l'île de Noirmoutier que Charette venait de prendre, et où était née Mme d'Elbée, dont le père avait été gouverneur du château. Il amenait avec lui son beau-frère Duhoux de Hauterive, lui-même ancien gouverneur du château, après la mort de son père, et qualifié, par la Roberie, officier-général, membre du conseil supérieur. Un autre membre du conseil, venu à Noirmoutier, est M. de Boisy de Landebaudière, lieutenant pour le roi. Ceci nous donne l'occasion de relever une sorte d'anonyme qui a toujours pesé sur le nom du malheureux compagnon de mort de d'Elbée. M. de Boisy, tout court, que d'autres écrivent *Boissy*, pour se ranger à une forme de nom plus usuelle, offre un nom vague que l'on ne sait à quoi rattacher; mais le surnom de Landebaudière nous met sur la voie et nous révèle l'ancien propriétaire de ce château, possédé naguère par le général Auguste de la Rochejaquelein. Nous savons alors qu'il s'agit de M. Pierre-Prosper Gouffier de Boisy, l'un des derniers descendants, le dernier peut-être,

de l'illustre famille Gouffier, qui compta parmi les siens l'amiral Bonivet, puis les ducs de Roanès, les comtes de Caravas, de Boisy et d'Oyron. Il était ami intime de d'Elbée, qui se maria chez lui, au château de Landebaudière, le 17 avril 1788. Nous en avons relevé l'acte, qu'un heureux hasard nous a fait rencontrer sur les registres de la Gaubretière, après que nous l'eûmes cherché vainement sur ceux de Noirmoutier. Cet acte nous donne quelques renseignements sur l'origine de d'Elbée, qui est ainsi nommé et qualifié : « Messire Morice-Joseph-Louis Gigost d'Elbée, écuyer, seigneur de la Loge-Vaugiraud, la Gobinière et autres lieux, ancien officier de cavalerie, fils majeur de feu messire Morice Gigost d'Elbée, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, conseiller privé des guerres et général-major d'infanterie du roi de Pologne, et maréchal des camps et armées du roi de France, et de dame Marie-Thérèse de Musseau, de la paroisse de Saint-Martin de Beaupreau, diocèse d'Angers, d'une part; et de demoiselle Marguerite-Charlotte Duhoux de Hauterive, fille majeure de feu messire Jean Duhoux de Hauterive, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant pour le roi dans l'île de Noirmoutier, diocèse de Luçon, et de dame Charlotte de Juliot, d'autre part. » Les témoins de ce mariage sont tous à noter : Pierre-Prosper de Boisy, seigneur de Landebaudière, chez lequel logeaient les époux; Charles-Félicité de Sapinaud, seigneur du Sourdis, qui fut le général vendéen; Louis-Jacques, chevalier de Boisy, qui mourut des blessures reçues au combat de Montaigu, et Joseph de Tinguy, ancien officier d'infanterie, dont nous ignorons le sort ultérieur. On ne peut le confondre avec le commandant établi par Charette à Noirmoutier, lequel se nommait René de Tinguy, et a été fusillé avant d'Elbée. Le petit-fils de M. de Boisy, M. H. de la Gournerie, nous a écrit, le 20 septembre 1866 : « Je ne connais ni la date ni le lieu de la naissance de Pierre-Prosper Gouffier de Boisy, mon grand-père, mais je sais que c'est lui qui a été fusillé à Noirmoutier avec le général d'Elbée. Il était fils de Jacques-Prosper Gouffier de Boisy, seigneur de la Courtaiserie, et de dame Marie-Marthe Escoubleau de Sourdis; il avait épousé Jeanne Pépin de Bellisle.

Louis-Jacques était son frère puîné. » Nous avons trouvé l'acte de naissance de celui-ci, baptisé à la Gaubretière, le 23 décembre 1752. Piet, en ses *Recherches sur l'île de Noirmoutier*, nous apprend que d'Elbée déclara, dans son interrogatoire, être né en Saxe. Piet nous dit comment fut préparée la mise en scène de l'exécution de d'Elbée, de son beau-frère, Duhoux de Hauterive, et de M. de Boisy. C'était dans un souper, où se trouvaient les trois représentants du peuple, Turreau, Bourbotte et Prieur, de la Marne, ainsi que l'état-major de l'armée, et Piet lui-même. Quelqu'un dit : « C'est demain que nous fusillons le général des brigands et ses deux compagnons; quel dommage que la partie ne soit pas carrée ! » — « C'est vrai ! dit Bourbotte. Eh !..... n'avons-nous pas Wieland, ce traître qui a livré Noirmoutier ? » Cette motion passa sans conteste, et la mort de Wieland fut ainsi résolue entre la poire et le fromage. Or, qu'était Wieland ? Un homme natif de la Suisse, établi négociant à Nantes : il fut élu officier supérieur des gardes nationales. Le commandement de Noirmoutier lui était confié, lorsque Charette s'empara de l'île. Le père du littérateur Édouard Richer se fit tuer héroïquement sur sa pièce; mais le reste de la garnison lâcha pied, et le commandant Wieland, abandonné des siens, fut obligé de remettre son épée à Charette, qui la lui rendit et se borna à lui assigner la ville pour prison. C'est cette générosité du chef vendéen qui fut interprétée à connivence contre le commandant républicain et le fit trouver apte à compléter la *partie carrée*. — Le lendemain ils furent attachés à quatre poteaux et expirèrent, sous un même signal, au pied de l'arbre de la liberté. Quelques jours après, vers le 20 janvier 1794, la série des massacres de Noirmoutier, au nombre de 2,000, fut complétée par la mort de Mme d'Elbée et de ma grand-mère, Élisabeth-Victoire Jacobsen, veuve de Charles-Mourain de l'Herbaudière, qui lui-même avait été exécuté sur le remblai des Sables-d'Olonne, le 15 mai précédent.

IV. — Pierre de la Roberie, parti de Noirmoutier le 23 décembre, avait débarqué à Fishguard le 2 janvier, le jour même où l'île de Noirmoutier retombait au pouvoir des républicains. Il était muni

d'un message, signé de Charette et de d'Elbée, ainsi conçu : « De par le Roi : il est ordonné à M. de la R....., aide de camp de l'armée du chevalier Charette, commandant pour le roi en Poitou, sous les ordres de M. d'Elbée, généralissime, de passer en Angleterre pour y solliciter auprès de S. M. britannique les secours que nous espérons de sa générosité. — A Noirmoutier, le 4 décembre 1793. » — (*Journal* du 18 janvier 1794.)

En débarquant, il avait fait connaître sa mission aux autorités de la ville la plus voisine, Pembroke, et de là, il écrivit au ministère pour demander l'autorisation de se diriger sur Londres : il fit connaître, en même temps, qu'il était porteur de lettres et d'argent pour mon père. Celui-ci fut adjoint au messager, envoyé au-devant de la Roberie. En ce temps-là, la tradition des voleurs armés n'était pas encore tout à fait effacée en Angleterre. Au retour, la chaise de poste fut arrêtée dans le bois du pays de Galles. La Roberie n'était pas homme à s'étonner pour si peu ; en un clin d'œil, il eut jeté deux hommes par terre de ses coups de pistolets. Le commissaire anglais, pour qui de pareilles rencontres n'étaient pas imprévues, les accueillait avec une autre tactique, pratiquée alors en Angleterre, comme elle l'est aujourd'hui en Italie, et consistant à composer avec les assaillants. La promptitude de la Roberie avait compromis le succès de la négociation : il fallut descendre de voiture et faire mille excuses à messieurs les brigands de la liberté grande qu'avait prise ce gentleman français, étranger aux usages britanniques. On paya un peu plus cher pour consoler des deux morts, et on continua le chemin. La Roberie fut magnifiquement accueilli et fêté à Londres, installé dans un hôtel, avec voiture à ses ordres, et une table de douze couverts ; il fut de toutes les fêtes aristocratiques. On hâta lentement les secours qu'il était chargé de solliciter, et qui aboutirent aux deux expéditions de Quiberon et de l'île d'Yeu. Dépêché en avant pour annoncer l'approche de cette dernière, il dut descendre du navire anglais dans un esquif pour gagner la plage sablonneuse de Saint-Jean-de-Monts ; le ressac fit chavirer la légère embarcation, et il se noya sans avoir pu gagner la grève.

V. — L'année 1794 s'ouvre, dans la *Correspondance*, par de sombres pressentiments : « L'année qui vient de s'écouler est sans parallèle dans l'histoire des nations. Ce serait la plus affligeante des époques pour l'humanité, si l'année qui commence ne menaçait pas d'éclairer des horreurs pires encore que celles dont 93 a été le témoin. Toute l'Europe est en mouvement autour du volcan qui brûle la France ; et ce volcan, loin de se combler, jette toujours de son cratère des masses de scories et de laves, qui semblent ne pouvoir s'épuiser ni s'éteindre. »

L'évacuation, par les alliés, de la Lorraine, de l'Alsace, celles des lignes de Wissembourg, et enfin celle de Toulon ont signalé la fin de la campagne. L'épisode de Toulon est l'objet de plusieurs rapports et de détails multipliés, parmi lesquels on cherche en vain le moindre aperçu de l'acte de génie qui détermina les Anglais à sortir d'une place si forte, et où ils étaient solidement établis. Le nom de Bonaparte ne paraît pas, et le fort du Petit-Gibraltar est apparemment masqué sous le nom de la *redoute anglaise*, défendue par trois mille hommes et vingt pièces de canon, avec plusieurs mortiers. L'art avait épuisé ses ressources pour rendre cette redoute imprenable : chevaux de frise, feux croisés, tout avait été combiné pour assurer ce point, d'où dépendait la sûreté de l'occupation anglaise. Mais ni ces obstacles, ni un temps affreux ne ralentirent l'ardeur des deux colonnes qui l'attaquèrent, le 16 novembre, à trois heures du matin, ayant à leur tête les généraux Laborde et Dugommier. Le désordre se mit dans la seconde colonne ; la tête se replia sur le centre et y jeta une terreur panique. Les députés Fréron et Ricord rallièrent les deux colonnes et marchèrent à leur tête. La redoute fut prise au bout d'une heure. Dans la nuit du 16 au 17, les alliés évacuèrent le fort Malbosquet et firent sauter le fort Poulet. Ils firent sortir alors leur flotte de la petite rade, après avoir embarqué leurs soldats et la plus grande partie des habitants.

La *Correspondance française*, qui est d'un faible secours pour l'éclaircissement des mouvements royalistes de la Vendée et de la Bretagne, est, au contraire, d'un intérêt majeur pour les faits qui se passèrent à l'intérieur de Toulon, aussi bien qu'à la défense de

Pondichéry et à la révolution de Saint-Domingue, parce que l'on fut plus à portée, en Angleterre qu'en France, d'être instruit de ces événements. Nous ne pouvons transcrire le discours remarquable de M. Villecrose, à l'inauguration du tribunal dont il était le commissaire, expression loyale et ferme des croyances et des illusions de l'époque. Les bornes de cet article ne nous permettent pas, non plus, d'exposer la diplomatie qui eut lieu entre l'autorité de Toulon et les généraux alliés d'Angleterre et d'Espagne, qui occupaient militairement la ville et ses forts. Les Toulonnais voulaient qu'on leur amenât le comte de Provence, comme régent du royaume ; les Anglais et les Espagnols refusèrent d'obtempérer à cette demande par des motifs pleins de convenance, qui furent probablement mal accueillis dans le temps, parce que, alors, tout s'interprétait contre les Anglais. Mais il est évident que, avec une garnison exposée dans un poste périlleux, la responsabilité devait être toute à ses commandants, et qu'il eût été imprudent de compromettre le succès par le partage du pouvoir avec des éléments d'autre nature.

L'histoire de la prise de Pondichéry est un événement remarquable et le seul du genre en ce temps de confusion. Elle se fit contre le drapeau blanc, maintenu jusqu'au bout par le gouverneur, M. de Chermont, et par l'état-major de la garnison, malgré les intrigues et les efforts des agents révolutionnaires, qui se trouvaient là comme partout. M. de Chermont ne se rendit qu'à la dernière extrémité : il demanda un répit pour assurer les dispositions d'intérêts des habitants. On le lui refusa et l'on exigea une capitulation à discrétion, sous vingt-quatre heures : il envoya un officier stipuler les vies et les fortunes sauves, ce qui fut accordé ; il remit alors la ville.

Nous laissons de côté la sanglante obscurité de Saint-Domingue ; nous aimons mieux quelques faits de l'armée de Condé, de la légion de la Châtre, si brave en toute occasion, et dont faisait partie le régiment de Loyal-Émigrant, où nous avons vu périr Nouainville. Nombre de faits sont cités à la gloire de cette légion. En voici un d'héroïsme antique et de chevalerie des plus beaux temps :

« Bruges, 2 mai 1794. — Menin n'était défendu que par de nouveaux remparts de terre, imparfaits, par une garnison de mille cinq cents Hanovriens et quatre cents hommes de Loyal-Émigrant. La ville était mal pourvue de provisions de guerre et de bouche, qui, dans l'espace de trois jours, ont été épuisées. Le secours n'arrivait point : il a fallu prendre un parti. Messieurs de Loyal-Émigrant ont déclaré qu'ils voulaient périr ou s'ouvrir un passage l'épée à la main. Le général des Hanovriens leur a protesté qu'il ne se séparerait pas d'aussi braves gens. Les émigrés lui ont représenté qu'il n'avait pas les mêmes risques à courir en se rendant prisonnier de guerre. Il a insisté, et ce combat de générosité a fini par la résolution suivante : que les émigrés, au nombre de quatre cent trente (ils avaient perdu vingt-un hommes pendant le siége), sortiraient par la porte de Courtray, qu'ils feraient trois quarts de lieue à petit bruit pour gagner la tête du faubourg de Rousselaër. Jamais fait d'armes n'a été conduit avec plus d'intrépidité. A une heure du matin, M. de Villaines, lieutenant-colonel de la Châtre, est arrivé à l'entrée du faubourg avec ses braves de Loyal-Émigrant. La sentinelle et un poste de quarante-huit hommes ont été surpris et mis hors de combat. Les émigrants ont emporté cinq postes successivement, se sont emparés de plusieurs batteries, qui étaient tournées contre la ville, et les auraient emmenées, s'ils avaient eu assez de chevaux; ils n'en ont amené que trois pièces, en sus de celles qui leur appartenaient. Ils sont arrivés à Rousselaër avec leur bagage, les trois canons conquis et quarante prisonniers. Sur quatre cent trente émigrés, deux cents ont manqué à l'appel ; mais on espère qu'il s'en retrouvera beaucoup. Sur seize officiers, neuf ont été tués. J'ai vu passer hier ces braves. Tout le monde, Français, Flamands et Allemands, tous pleuraient d'attendrissement et d'admiration. M. de Villaines, à qui j'en parlai, ainsi qu'à plusieurs légionnaires, m'ont donné les détails que je vous envoie. »

Il y a nombre d'autres hauts faits de cette intrépide légion de la Châtre, consignés dans la *Correspondance*. Ils sont longs à raconter ; nous aimons mieux leur substituer un trait qui berça notre enfance au foyer paternel. Dans cette légion, figurait un nom contemporain

de toute l'histoire de Bretagne, et particulièrement honoré à Nantes. A la bataille de Hondschootte, un général anglais se trouvait cerné et assailli par quatre dragons français : il reconnut, à quelque distance, un grenadier de Loyal-Émigrant : « A moi ! brave La Châtre ! » s'écria-t-il. L'appel est entendu. Le chevalier du Fou, jeune, grand et alerte, accourt, tue le premier dragon d'un coup de fusil, en perçe deux de sa baïonnette, et le quatrième n'ose l'attendre. Le chevalier du Fou a été depuis major de l'armée de Georges dans le Morbihan, puis chef de bataillon dans la garde royale, sous la Restauration, où j'ai connu, non sans émotion, l'intrépide camarade de mon père.

Nous allons terminer par quelques faits pris au hasard dans la *Correspondance :*

— « On a répandu, en Artois, l'invitation suivante : « Vous êtes invités, par M. Charette, à lui faire l'honneur d'assister aux relevailles de Mme Charette, accouchée de deux cent mille garçons, gros et grands, marchant déjà tout seuls. Il n'y aura pas besoin de dragées pour le baptême, le père en ayant fait provision. » (Mars 94). »

— « Liége, le 1er mai. — Mme la comtesse de B....., partie de Bordeaux, dans les derniers jours de mars, est arrivée ici, depuis trois jours, avec ses enfants. L'anecdote la plus intéressante de son voyage, est la rencontre qu'elle a faite, à Tours, le 4 ou le 5 avril, de deux officiers nationaux, revenant de la Vendée ; ils lui ont fait un tableau effrayant de la guerre dans cette contrée et de l'état formidable de Charette dans ce moment ; ils lui ont dépeint l'impossibilité de détruire cette horde innombrable de BRIGANDS, et ils ont fini par lui assurer qu'ils étaient bien malheureux d'être obligés de faire une pareille guerre ; qu'ils préféreraient servir dix ans sur les frontières plutôt qu'un an contre ces *barbares.* »

— *Sur les Mémoires de Dumouriez.* — « On a dit des Français qu'ils avaient passé à travers la liberté. On peut dire de Dumouriez qu'il a passé à travers la gloire. Ce général vient de se *débrillanter* en personne par deux volumes de *Mémoires,* qui ont paru depuis

quelques jours, et qui ne présentent que dans peu d'endroits l'intérêt que l'on s'en promettait. Il n'est pas aisé de deviner pourquoi l'auteur s'est condamné à ne presque rien dire de ce qu'il sait et à parler de beaucoup de choses qu'il ignore ; et s'il n'était pas dans la nature de son caractère d'être inexplicable, on pourrait se demander comment l'homme qui, du fond de la province, a remis à Louis XVI trois plans de contre-révolution, a pu s'enrôler, en 1794, sous les drapeaux imaginaires d'une constitution qui n'a jamais existé, par la même raison que la grande fosse de Maupertuis, au centre de la terre, n'existera jamais. On peut dire que Dumouriez, en *crevant le nuage* qui le couvrait (page 7 de sa préface), s'est dépouillé de cet air d'ouragan qui lui allait si bien.

» Le vainqueur de Jemmapes se plaint de tous les portraits que les journaux ont faits de lui. En voici un qu'il n'avouera peut-être pas, mais qui pourrait avoir de la ressemblance :

» Un petit corps nerveux constitue son physique ; son œil annonce de l'esprit ; sa figure ne lui permet guère de reprocher de la laideur aux autres. Il joint à des moyens peu communs la suffisance qui les rend d'ordinaire insuffisants. La carrière de casse-cou galant, politique et militaire a développé en lui le talent de l'intrigue à un degré très-élevé. L'ambition fait le fond de son caractère et lui a donné de tout temps des formes *aristocratiques* qui ne permettent guère de croire à son *patriotisme*. L'abbé de Mably lui dit, un jour, qu'il n'était fait ni pour le pays ni pour le siècle. « Tu te feras pendre, ajouta cet abbé : il faut des révolutions à des hommes comme toi ; mais prends-y garde : les révolutions mènent aussi à la corde. »

— (27 mars 94). « Le génie de Robespierre, Barrère et Danton l'emporte, Paris et la France sont à leurs pieds. Leurs ennemis ont perdu la vie sur l'échafaud de la Révolution : leur procès n'a pas duré quarante-huit heures. Il n'a fallu ensuite que peu de minutes pour faire tomber leurs têtes. Le 24, à neuf heures du matin, on a vu supplicier Hébert, Ronsin, Momoro, Anacharsis Clootz, etc. : total : 18, tous *convaincus* d'avoir trempé dans une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple. La foule était immense

pour les voir supplicier. A chaque tête qui tombait, le peuple battait des mains : Hébert ne fut guillotiné que le dernier. On cria par dérision : « Vive le père Duchesne ! » Les prisonniers étaient, le 25, au nombre de 6,622 dans Paris. Bientôt, un côté de la ville servira à garder l'autre. »

— « Ceux qui ont cru qu'en exterminant la faction d'Hébert, Robespierre et Danton avaient voulu se ménager un moyen de faire leur arrangement particulier avec les cabinets de l'Europe, sont dans une grande erreur. Jamais il n'y eut plus d'arrestations de ceux qu'on appelle aristocrates et modérés que depuis huit jours. Sur une longue liste que nous avons vue, nous avons remarqué Mme de Charost, M. de la Tour-du-Pin, M. de la Roche-du-Maine, Mme de la Bourdonnaye, Mme de Tourzel, sa fille et son fils, M. de Vergennes, frère de l'ancien ministre, et son fils, M. Le Pelletier de Rosambo, M. Desenne, libraire, la veuve du général Ronsin, etc. Des lettres particulières assurent que les arrestations sont maintenant au nombre de 18,000, au lieu de 6,700 que portent les bulletins publiés par ordre. Mmes de Chamboran et de Lambertie ont été condamnées à mort et exécutées. »

— *Paris, 1er avril.* « Le licenciement de l'armée révolutionnaire (que Ronsin avait commandée et qui était réputée avoir passé à la faction d'Hébert, des Cordeliers), a été suivi d'une mesure non moins hardie du Comité de salut public. Robespierre, qui en est l'âme, vient de faire arrêter Danton, Lacroix, Camille Desmoulins et Phélippeaux. Ces quatre nouvelles victimes vont tomber à leur tour sous cette guillotine où ils en ont envoyé tant d'autres. Arrêtés dans la nuit du 30 au 31, ils ont demandé à venir se justifier à la barre. Robespierre et Barrère les en ont repoussés impitoyablement, en alléguant qu'ils n'étaient que de simples particuliers et qu'ils répondraient à l'accusateur public en la salle de l'égalité. Ceux qui se rappellent tout ce qu'a fait et dit ce Danton, pendant le cours de la Révolution, et cela dans un moment où il n'avait pas honte de recevoir les bienfaits de la liste civile, ne peuvent qu'applaudir à ce nouveau témoignage des punitions célestes. Lacroix

n'était pas moins vénal; il prenait l'argent de toutes mains. Pendant l'assemblée législative, il offrit, un jour, de se vendre à un ministre qui lui fit répondre qu'il ne pouvait rien pour lui, à moins qu'il ne disposât d'une liste civile de coups de bâtons. Tous les deux se gorgèrent de butin, à Liége et dans le Brabant; ils n'ont pas même eu la prudence de cacher leur énorme fortune. Ainsi Robespierre, débarrassé de ses amis et de ses ennemis, va régner. Mais quel règne! ce sera celui de Pygmalion. Entouré d'assassins et d'athées, il a déjà une garde qui l'accompagne dans les rues. C'est par peur qu'il livre au bourreau tout ce qui l'importune. »

Le jugement prononcé le 5 avril, à trois heures, contre Danton, Lacroix, Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, Westermann, Fabre-d'Églantine, etc., au nombre de quinze, fut exécuté à six heures. — Dix-huit minutes suffirent pour faire rouler tant de têtes. Celle de Danton, décollée la dernière, fut seule montrée au peuple, qui fit retentir l'air des cris de : Vive la République! Cette exécution me rappelle un quatrain, probablement inédit, composé par un spectateur qui l'a récité à un membre de ma famille :

Quand quatorze[1] proscrits passèrent l'Achéron,
Danton, le fier Danton, resta seul en arrière.
— Que tardes-tu? lui demanda Caron.
— J'attends Couthon, Saint-Just et Robespierre!

Et, trois mois après, Robespierre, Saint-Just et Couthon répondirent à l'ajournement. Mais le journal, qui se termine le 2 août, ne connaît pas encore la catastrophe du 9 thermidor, — la délivrance du 27 juillet. — Les dernières feuilles sont chargées de listes de guillotine, empruntées, du reste, au *Moniteur*. On y remarque le vénérable maréchal de Mouchy, octogénaire, le marquis de la Roche-du-Maine, M. de Boisgelin, maréchal de camp; puis des prêtres, des femmes, des octogénaires et des enfants; puis des marchands, des ouvriers, des domestiques, etc.

[1] Il y en avait quinze

Le dernier numéro contient un discours de Robespierre à la Société des Jacobins, prononcé le 1er juillet, contre la nouvelle faction des *Indulgents* : « La vérité, dit-il, est mon seul asile contre le crime ; je ne veux ni de partisans, ni d'éloges : ma défense est dans ma conscience. Je prie les citoyens qui m'entourent de se rappeler que les démarches les plus innocentes et les plus pures sont exposées à la calomnie. » C'est vraiment touchant ! Voici de quelles réflexions le journal accompagne ce discours : « Si quelque chose pouvait nous consoler, au milieu de tant de malheurs, ce serait de voir que les succès des républicains ne font qu'augmenter leurs divisions intestines; et cela ne pouvait être autrement. La crainte ne les rapproche plus ; la jalousie ne peut manquer de les désunir. Nous en trouvons la preuve dans le discours que Robespierre vient de prononcer aux Jacobins, contre une prétendue faction d'*Indulgents*. Il accuse jusqu'au Comité de salut public de le traiter de tyran, d'homme avide de sang, de dictateur. Il faudra donc que Robespierre ou une grande partie des gens du Comité, puisque l'Europe n'a pu les vaincre, soient vaincus par leurs victoires. En effet, leurs triomphes ne sont point du bonheur ; des lauriers ne sont pas du pain ; le pillage se consomme et nourrit mal. La France est dans un état d'explosion qui ne demande qu'une étincelle. Une lettre, reçue hier d'un homme qui jouit d'une considération méritée dans le monde politique, et qui habite sur la frontière de France, confirme ces dispositions existantes. « Eh bien ! écrit-il, le croiriez-vous ? les succès du Comité causent autant d'effroi à l'intérieur, sans excepter les patriotes, qu'au reste de l'Europe. Robespierre pérorant, l'autre jour, aux Jacobins, contre les *Indulgents*, épuisa sa féroce éloquence sans recevoir un applaudissement. Il menaça de quitter le Comité : pas une parole pour le retenir ! Du moment où le cri contre l'étranger et la crainte de ses armées disparaissent, la discorde intérieure se ranime. » Ainsi, voilà Robespierre usé par ses triomphes et dirigé vers la guillotine par cette même force d'attraction qui y a conduit ses coopérateurs et prédécesseurs. L'appel de Danton, vrai ou fictif, apparaît comme une aiguille chargée d'aimant dont la force est irrésistible. C'est

ainsi que les révolutions s'accomplissent en dehors des idées et des prévisions de ceux qui les ont appelées, en dehors du profit de ceux qui les conduisent. Et, quant à la Révolution française en particulier, il y a longtemps que je la définis : « Querelle de la bourgeoisie et de la noblesse où le peuple intervient pour frapper sur les deux. » Elle n'a été faite ni pour Mirabeau, ni pour Sieyès, ni pour Robespierre. A son sujet, le philosophe raisonne, l'homme d'État s'épanche en flots d'éloquence, quelquefois réputés d'une haute portée, le guerrier combat et prodigue son sang ; mais Dieu seul conclut.

Les empires détruits, les trônes renversés,
Les champs couverts de morts, les peuples dispersés,
Et tous ces grands revers que notre erreur commune
Croit nommer justement les jeux de la Fortune,
Sont les jeux de Celui qui, maître de nos cœurs,
A ses desseins secrets fait servir nos fureurs,
Et, de nos passions réglant la folle ivresse,
De ses projets par elle accomplit la sagesse[1].

CH. DE SOURDEVAL.

[1] Louis Racine. La *Religion*, chant IV.

M. VICTOR HUGO

ET LA RESTAURATION

Nos lecteurs nous sauront gré de faire un nouvel emprunt au volume que notre collaborateur, M. Edmond Biré, va publier prochainement. Les passages qui suivent sont le premier et le dernier paragraphes du chapitre sur *le Théâtre en 1817.*

(Note de la Rédaction.)

I

« En 1817, dit M. Victor Hugo, les gardes du corps sifflaient Mlle Mars. » Si les gardes du corps sifflaient Mlle Mars, c'était à la sourdine, c'était tout bas, si bas que, pour les entendre, la reine du Théâtre-Français aurait eu besoin de ressembler à cette princesse des contes de fées dont l'oreille était si fine qu'elle percevait même le bruit du brin d'herbe qui poussait dans la prairie et du grain de blé qui germait dans le sillon. Les journaux de 1817, en effet, et particulièrement le *Moniteur*, sont pleins du récit de ses triomphes ; Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille l'applaudissaient avec un égal enthousiasme [1]. Aucun bruit discordant ne vint troubler le concert de bravos et de louanges qui saluait sur tous les théâtres son jeu incomparable et son nom victorieux. Mlle Mars ne fut sifflée qu'une seule fois dans sa vie : c'était en 1815 et dans des circonstances qui doivent être rappelées.

[1] *Moniteur* du 17 juillet 1817.

Lors de la première Restauration, elle avait reçu de Louis XVIII de magnifiques cadeaux que, par une délicatesse de bon goût, le prince n'avait pas voulu faire en argent, comme cela s'était pratiqué sous l'Empire. « Mlle Mars, — raconte à ce sujet, sous la date du 1er juillet 1814, l'auteur de l'*Histoire anecdotique du Théâtre*, M. Charles Maurice, — Mlle Mars a été complimentée ce soir sur la beauté des boutons d'oreilles que le roi vient de lui envoyer. Trop oublieuse en ce moment : *Ce n'est pas*, dit-elle, *l'Autre qui me les aurait donnés.* » Hélas ! souvent femme varie. Le royalisme de Célimène fit bientôt place à des opinions toutes différentes ; après le 20 mars 1815, elle affecta de porter toujours à son corsage des *violettes*, devenues l'emblème du bonapartisme ; des mots qu'elle n'avait peut-être jamais prononcés, celui-ci par exemple : *Il n'y a rien de commun entre Mars et les gardes du corps*, circulèrent sous son nom. Ce qui est certain, c'est qu'elle avait assez parlé pour se trouver, après le second retour du Roi, exposée à des représailles. Elles ne se firent pas attendre, et le surlendemain même de la rentrée de Louis XVIII à Paris, le 10 juillet 1815, l'orage éclata, pendant une représentation de *Tartufe*, sur la tête de l'imprudente *Elmire*.

Le feuilletoniste du *Journal des Débats* a tracé de cette soirée vraiment dramatique une esquisse piquante, dont nous reproduirons les principaux traits. Après avoir, dans son récit, où il n'est aucunement fait mention des gardes du corps, constaté l'effervescence de la salle et les dispositions hostiles de tout le public, il continue en ces termes :

« Enfin, le rideau s'est levé. Mme Pernelle a paru appuyée sur le bras de Flipote. Grand silence ! Baptiste aîné et Firmin, l'un dans le rôle de Cléante, l'autre dans celui de Damis, sont entrés à leur tour ; pas le plus léger murmure ! Enfin se sont avancées aux extrémités opposées du théâtre Elmire et Marianne. A l'instant, la plus violente détonation d'applaudissements et de sifflets a donné le signal de l'orage, qui s'est prolongé jusqu'au milieu du troisième acte. Malgré la confusion des deux signes les plus contraires des dispositions du public, il était aisé de reconnaître à laquelle, de Mlle Mars ou de Mlle Bourgoin, chacun des deux était adressé. A travers tout ce tintamarre, l'intrépide Mme Pernelle adres-

sait à chacun son paquet ; on la laissait dire : les claqueurs et les siffleurs allaient leur train, mais lorsque, se tournant du côté d'Elmire, elle lui lance cette terrible apostrophe :

« Ma bru, qu'il ne vous en déplaise,
» Votre conduite en tout est tout à fait mauvaise;

alors les bravos ironiques ont marqué une application si directe, qu'il n'a plus été possible de s'y méprendre, et que Mlle Mars, objet si constant de la faveur du public, a paru, dans cette fatale soirée, marquée du sceau de la réprobation générale.

» Cependant Mlle Mars, en amazone aguerrie, a fait bonne contenance et n'a pas semblé autrement s'effaroucher du bruit... Elle ne paraît pas au second acte, et il y avait lieu de croire qu'au troisième tout serait oublié et que la pièce marcherait tranquillement jusqu'à la fin.

» Vain espoir ! A peine Elmire s'était-elle assise dans le fauteuil où elle reçoit la déclaration de Tartufe, que les huées, les sifflets, les cris ont recommencé avec plus de véhémence qu'au premier acte; et comme cette fois ils n'étaient mélangés d'aucuns applaudissements, les deux personnages en scène, Fleury et Mlle Mars, devaient prendre naturellement chacun leur part de cette malheureuse symphonie. Après quelques minutes d'un silence obligé, Fleury, d'un air tragique et solennel, s'est avancé près du souffleur : « Messieurs, s'est-il écrié (Silence); Messieurs, celui qui a joué l'*Ami des lois* (Il ne s'agit pas de cela : criez *vive le Roi !*), celui qui a été dix mois en prison..... (Tout cela est fort bien, mais criez *vive le Roi !*) » Fleury a obtempéré d'assez bonne grâce et est allé reprendre sa place près d'Elmire.

» Le public n'était qu'à moitié satisfait, et Elmire s'était jusqu'alors montrée étrangère à ces incidents; elle veut continuer son rôle, les sifflets couvrent sa voix : elle se lève avec un air moins imposant, mais un peu plus mutin que Fleury. On voit qu'elle désire parler, on consent à l'entendre. « Messieurs, le public est trop juste et trop éclairé pour ne pas voir que les désagréments que j'éprouve sont le résultat d'une cabale formée par Mlle Leverd et Mlle Bourgoin. » Cette singulière déclaration compromettait bien gratuitement deux camarades de Mlle Mars. Mlle Leverd n'avait évidemment aucun intérêt dans la question, et si Mlle Bourgoin y paraissait moins indifférente, c'est qu'elle offrait sans doute très-involontairement une comparaison tout à son avantage, comparaison qui naissait d'elle-même, qu'elle n'avait pas eu besoin de provoquer, et que le public avait faite malgré lui, en rapprochant la couleur du ruban virginal qui décorait son front de la couleur sombre et sinistre dont Mlle Mars s'était imprudemment parée il y a environ trois mois.

« Nous ne sommes point les instruments d'une cabale, lui crie-t-on de toutes parts dans le parterre. » Et là-dessus injonction réitérée semblabl

à celle qui avait été adressée à Fleury. « Messieurs, dit Mlle Mars, j'ai déjà crié : *Vive le Roi !* » Le fait est possible, et je le crois vrai ; mais, en historien fidèle, je dois ajouter que personne n'a pu être à même d'en apprécier l'exactitude. Quoi qu'il en soit, la réponse normande de Mlle Mars a calmé pour quelque temps l'effervescence de l'assemblée. Un beau panache blanc qui flottait sur la tête d'Elmire a fait oublier l'indigne violette de Célimène, et un talent enchanteur faisant le reste a consommé la réconciliation du public et de Mlle Mars...

» N'est-ce pas, disait en terminant le critique du *Journal des Débats*, attacher trop d'importance aux actions, aux discours, aux sentiments d'un acteur, d'une actrice, que de leur imposer cette espèce d'amende honorable, cette réparation éclatante pour des délits commis avec bien plus d'étendue, d'éclat et de danger par des comédiens d'un autre genre, qui ont rougi leurs cothurnes et leurs manteaux dans le sang de leurs concitoyens, et qui, insultant à nos regards indignés, se promènent avec une audace impunie sur le théâtre encore fumant de leurs crimes ? Si notre premier besoin n'était pas l'oubli général de toutes les fautes commises, ce serait contre ces histrions politiques que les vengeances seraient légitimes. Eh bien, puisque l'intérêt de l'État réclame le sacrifice des plus justes ressentiments, pourrions-nous, par la plus inique compensation, les réserver pour de malheureux acteurs que l'intérêt, la faiblesse, l'imprévoyance ont un instant égarés, et qui, instruments de nos plus nobles plaisirs, ont besoin, pour nous en assurer la jouissance, de cette confiance en eux-mêmes, de cette sécurité qu'ils ne peuvent tenir que de l'indulgence du public ? [1] »

Notre feuilletoniste avait raison. Le critique Hoffman disait un jour à Mme Saint-Aubin qui se vantait d'être bonne : « Oui, vous êtes bonne depuis là jusque là, » et il montrait la rampe et le fond du théâtre. En dehors de ces limites, le comédien ne relève plus du parterre ; il n'est justiciable du public que *depuis là jusque là*.

Les sages conseils du *Journal des Débats* furent écoutés et suivis ; la bourrasque ne dura pas, ce ne fut qu'une giboulée de mars. Le lendemain, les sifflets avaient cessé, et les applaudissements recommençaient pour ne plus finir que le jour encore bien éloigné, — ce fut le 31 mars 1841 [1], — où la grande actrice prit congé

[1] *Journal des Débats* du 13 juillet 1815.

[1] Et non pas le 18 avril, comme le dit M. Jules Janin dans son *Histoire de la littérature dramatique*, II, 420, 426. Mlle Mars était alors âgée de soixante-deux ans accomplis. Née à Versailles le même jour que madame la duchesse d'Angoulême, le 19 décembre 1778, elle avait débuté le 1er janvier 1793 dans un petit opéra du théâtre Montansier.

du public. Par une coïncidence, qui ne fut sans doute point l'effet du hasard, sa représentation de retraite se composait précisément, comme la représentation du 10 juillet 1815, d'une comédie de Marivaux et du *Tartufe*. Comme Junon, Mlle Mars avait-elle donc fidèlement gardé le souvenir de l'injure qui lui avait été faite vingt-six ans auparavant, — *manet altâ mente repostum judicium Paridis*, — et voulait-elle être, une dernière fois, applaudie avec frénésie, acclamée avec transport, dans ce rôle d'*Elmire*, où elle avait été un jour méconnue et outragée ?.....

VII

Le Théâtre-Français et le Cirque-Olympique, le Grand-Opéra et les Bouffes, l'Odéon et les Variétés, Talma et Franconi, Potier et Forioso, Mlle Mars et Mme Saqui, grands et petits spectacles, petits et grands acteurs ont été tour à tour marqués par M. Hugo d'un trait rapide autant qu'infidèle. Sur ce terrain, qui aurait dû cependant lui être familier et qu'il lui eût été si facile de bien connaître, il a brouillé tous les faits, confondu toutes les dates; selon sa constante habitude, il a attribué à l'année 1817 des incidents qui lui sont étrangers, et il a laissé entièrement dans l'ombre ce qui eût surtout mérité d'être remis en lumière; il n'a fait aucune allusion, par exemple, à l'épisode le plus bruyant et le plus curieux qui se soit produit au théâtre pendant tout le cours de cette année : je veux parler de cette fameuse *Guerre des calicots*, allumée par le *Combat des montagnes*, folie-vaudeville de Scribe et Dupin, que le théâtre des Variétés représenta le 12 juillet 1817.

Vers la fin de 1816, on avait établi à la barrière des Thermes un amusement fort connu à Saint-Pétersbourg et tout nouveau pour les Parisiens. C'étaient des montagnes en bois, surmontées d'une plate-forme du haut de laquelle on descendait avec une rapidité extrême sur un plan excessivement incliné, dans des chars glissant sur des rainures. On appelait cet exercice *se faire ramasser*. La vogue des *Montagnes russes* suscita de nombreuses contrefaçons, et les premiers mois de 1817 virent sortir de terre les *Montagnes*

suisses à la Chaumière, près du Luxembourg, les *Montagnes égyptiennes* au jardin du Delta, dans le faubourg Poissonnière, les *Montagnes Belleville* à la barrière des Trois-Couronnes, les *Montagnes illyriennes*, et enfin, sur l'emplacement de la Folie-Beaujon, les *Montagnes françaises*. Ce fut cette lutte, cette rivalité qui donna naissance au vaudeville de Scribe, l'un des plus spirituels et l'un des plus gais de son répertoire. Cette fois, les montagnes étaient accouchées d'une charmante petite pièce.

Elle alla aux nues, et le succès prit même les proportions d'un événement, grâce à une circonstance qu'il importe de rappeler, car elle est un des signes du temps que nous étudions. Depuis que la France, délivrée des inquiétudes et des douleurs sans nombre que la guerre traîne après elle, jouissait des incomparables bienfaits de la paix, elle caressait avec complaisance ces idées de gloire et de combats, qui lui avaient, hélas! coûté si cher. Avoir été soldat était un titre, fort légitime d'ailleurs, à la sympathie et à l'intérêt; la popularité s'attachait à tout ce qui rappelait le souvenir de nos victoires et de nos conquêtes. De là, pour beaucoup de gens, d'humeur fort débonnaire et qui n'avaient jamais vu le plus petit champ de bataille, une tentation à laquelle ils succombèrent : ils affectèrent de chausser des éperons, de porter la cravate noire et la moustache, attribut qui était alors complétement étranger à la vie civile, de décorer leur boutonnière d'une fleur des champs, pourvu qu'elle fût écarlate, de se donner en un mot des manières et une tournure militaires. Les plus empressés à suivre et à exagérer cette mode et à détourner à leur profit quelques-uns des rayons de l'auréole qui entourait le front de *nos braves* furent les commis marchands; les rayons de leurs magasins n'avaient à leurs yeux ni assez de nouveauté ni assez d'éclat.

Estimant avec raison que ce léger ridicule était justiciable de la comédie, Scribe, qui venait d'obtenir coup sur coup trois succès du meilleur aloi avec le *Nouveau Pourceaugnac*, les *Deux précepteurs* et le *Solliciteur* [1], ce vaudeville que Schlegell préférait tout net au

[1] *Le Nouveau Pourceaugnac*, de Scribe et Poirson, fut joué le 18 février 1817; le *Solliciteur*, de Scribe, Ymbert et Warner, le 7 avril, et les *Deux précepteurs*, de Scribe et Moreau, le 19 juin de la même année.

Misanthrope, Scribe introduisit dans le *Combat des montagnes* une scène dans laquelle un jeune marchand, *M. Calicot,* dont le nom allait devenir proverbial, est pris pour un militaire. CALICOT, *avec des moustaches, une cravate noire, des bottes, des éperons et un œillet rouge à la boutonnière de son habit,* arrive en compagnie de la danseuse *Hortensia,* dans les jardins de Beaujon, où *la Folie* tient ses assises. Voici le passage qui souleva l'orage :

CALICOT.

Nous sommes venus si vite (c'est moi qui conduisais), que j'ai accroché le phaéton de ce gros colonel; ça a manqué d'avoir des suites. J'ai vu le moment où ça allait compromettre. . le vernis de ma voiture.

LA FOLIE.

Ah! vous me rassurez, car, entre militaires, cela pouvait avoir d'autres suites.

HORTENSIA.

Vous vous trompez, ma chère : Monsieur n'est point militaire et ne l'a jamais été. C'est monsieur Calicot.

CALICOT.

Marchand de nouveauté au Mont-Ida.

LA FOLIE.

C'est que cette cravate noire, ces éperons et surtout ces moustaches... Excusez, Monsieur, je vous prenais pour un brave.

CALICOT.

Il n'y a pas de quoi, Madame ...

Le bruit de cette scène, dans laquelle Brunet était merveilleux, pénétra peu à peu dans tous les magasins de nouveautés; les têtes s'échauffèrent, des serments terribles furent échangés, et bientôt la colère des commis ne connut plus de mesures. Ils arrivèrent, le 28 juillet, à la treizième représentation, bien décidés à l'empêcher :

Monsieur *le Calicot* ne veut pas qu'on le joue.

Le vacarme fut affreux, et les gendarmes durent procéder à de nombreuses arrestations. Il fallut interrompre la représentation et baisser le rideau, si bien que l'on disait le lendemain, dans les

boutiques et dans les salons, que *les Calicots avaient fait baisser la toile.* L'émeute de la salle eut son contre-coup en dehors, sur le boulevard Montmartre, et la guerre, qui avait commencé par des chansons, menaçait de finir par la police correctionnelle.

Grâce à Scribe et à son collaborateur, M. Dupin, elle finit comme elle avait commencé. Ils improvisèrent, en deux jours, quelques scènes, qui furent jouées le 5 août 1817, sous ce titre : *Le Café des Variétés,* et dans lesquelles ils eurent l'art de désarmer leurs adversaires en les faisant rire. La paix fut signée, au bruit des bravos, entre les puissances belligérantes, et *la guerre des Calicots* se termina sans effusion de sang.

Pour burlesque qu'il soit, cet épisode ne laisse pas d'être fort caractéristique, et il méritait que M. Hugo ne le passât point sous silence. La comédie-vaudeville du *Combat des montagnes* rentrait complétement dans son cadre, puisqu'elle n'est elle-même qu'une revue des *petits faits* de l'année 1817. Nous y retrouvons la date de l'introduction à Paris de l'éclairage par le gaz hydrogène [1], et l'un des meilleurs rôles de la pièce est celui de *Lantimèche,* l'ennemi des mèches, des quinquets et des réverbères, qu'il va remplacer par le gaz. Le rôle de Lantimèche était joué par Potier.

HORTENSIA.

Eh ! c'est monsieur Lantimèche, l'inventeur de ce nouvel éclairage.

[1] C'est au mois de janvier 1817 que fut exécuté, dans le passage des Panoramas, le premier essai du nouveau système d'éclairage, introduit en France par un Anglais, F.-A. Winsor. Une société, au capital de 1,200,000 fr., fut constituée sous sa direction, et le grand référendaire de la Chambre des pairs, M. de Sémonville, qui était à la tête des actionnaires, obtint que l'on commencerait par éclairer le palais du Luxembourg. La compagnie Winsor s'étant mise en liquidation en 1819, M. Pauwels créa, en 1820, une nouvelle société, qui est aujourd'hui encore en pleine prospérité, c'est la *Compagnie française.* « Louis XVIII, — dit M. Figuier, auquel j'ai emprunté les détails qui précèdent, — voyait avec peine la décadence en France d'une industrie déjà florissante en Angleterre. On n'eut donc pas de peine à obtenir de la liste civile les fonds nécessaires pour continuer l'éclairage du Luxembourg et d'autres quartiers. Le roi devint ainsi, par le fait, entrepreneur d'éclairage. Lorsque cette circonstance fut connue à la cour, on s'empressa de souscrire des actions, et de là est venu le nom de *Compagnie royale* que porta cette société. » Voy. L. Figuier, *Histoire des principales découvertes modernes,* IV, 158.

LANTIMÈCHE.

Lui-même! Mais ne confondons pas. Je ne suis pas de ces éclaireurs obscurs, de ces génies pâles et ternes qui ne sortent point du lampion, ou qui ne se sont jamais élevés plus haut que le réverbère. J'apporte avec moi un foyer de lumière, une invention nouvelle... J'ai proposé d'éclairer tout Paris avec un seul quinquet, un immense quinquet, dont on aurait multiplié les branches à l'infini. Je dis les branches, vous le remarquerez, parce que le gaz hydrogène est l'ennemi juré des mèches! C'est même ce qui assure notre supériorité; quelque vent qu'il fasse, nous ne craignons jamais chez nous que la mèche soit éventée.

Presque au début du *Combat des montagnes*, l'*hermite de la Chaussée d'Antin* esquissait ainsi le tableau de Paris en 1817, et ces petits vers de Scribe nous en apprendront peut-être plus que la prose de M. Hugo sur les théâtres et les amusements de la grande ville à cette date :

Paris est comme autrefois,
Et chaque semaine
Amène
Nouveaux jeux, nouvelles lois,
Et voilà ce que j'y vois :
Des chevaux dans les
Ballets,
Des serins tirant
Au blanc,
Le chien jouant au
Loto [1],
Et le cerf dans son
Ballon [2].....
Don Almaviva [3]
S'en va;
Déjà Monthabor [4]
Est mort;
Feydeau voit chez lui
L'ennui;

[1] Le fameux chien Munito, qui jouait au loto et au domino, dans la salle de la cour des Fontaines, au Palais-Royal.

[2] L'aéronaute Margat s'était élevé en ballon, avec un cerf dressé par lui.

[3] *Almaviva et Rosine*, ballet de la Porte-Saint-Martin.

[4] Spectacle dans le genre de Servandoni, établi rue Monthabor.

L'Opéra souvent
En vend;
Le café Turc est joli,
Mais on n'y consomme guères,
Et l'on va mettre aux enchères
Les nymphes de Tivoli [1].
Que de freluquets
Muets,
Qui brillent par leurs
Tailleurs!
On fait les discours
Très-courts,
Et les pantalons
Très-longs...

En terminant ce chapitre sur les théâtres, je ne puis me défendre d'un sentiment de tristesse, que le lecteur partagera peut-être, au souvenir de tous ces acteurs aujourd'hui disparus, de toutes ces pièces aujourd'hui oubliées, et qui ont été cependant une heure, un jour, la fête et la joie de nos pères. Je ne puis m'empêcher de recueillir, avec un intérêt mélancolique, ces dates, ces anecdotes, ces fragments épars,

Des spectacles d'hier affiches déchirées!

EDMOND BIRÉ.

[1] On venait de vendre les jardins de Tivoli.

LES NOUVEAUX JACOBINS

Cette étude sur la *Science* est extraite d'un livre de M. Eugène Loudun, *Les Nouveaux Jacobins*, que M. Dillet, éditeur à Paris, fera paraître avant la fin du mois. Malgré son titre, ce livre n'est pas politique. Il a pour but de montrer l'influence des détestables principes répandus aujourd'hui en Europe, les applications qu'on en a déjà faites dans la morale, la philosophie, les lettres, les arts, les sciences, etc., et de signaler les conséquences, aussi effrayantes que logiques, que l'on en tirera, et qui aboutiront à une catastrophe sociale.

(Note de la Rédaction.)

LA SCIENCE

Voici une réunion de docteurs; au milieu de l'exposition, longue, pesante, interminable d'une théorie, l'un d'eux jette négligemment ces mots : « Puisqu'il n'y a dans le monde *que la matière...* » L'auditeur étranger dresse l'oreille et paraît surpris. Le premier savant regarde un second savant : c'est évident, dit l'autre, l'hypothèse d'une chose *immatérielle* est entièrement contraire aux faits. » Le pauvre spectateur qui allait réclamer se rasseoit, tout honteux; qu'allait-il faire? montrer sa profonde ignorance à des hommes qui ont tout étudié! Mais ce n'est pas tout; un troisième docteur vient appuyer : « En faveur de l'existence de l'*âme*, dit-il dédaigneusement, il ne peut pas être produit *même l'ombre* d'une preuve [1]. » C'est le coup d'assommoir; que répliquer à cela? l'auditeur est étourdi, il baisse la tête et ne bouge plus.

Le public, en présence de docteurs qui formulent ces propositions froidement, sans hésitation, qui s'entendent entre eux d'un seul mot, ne peut s'empêcher de se dire : Ce sont des savants, moi je ne le suis pas; s'ils le disent c'est qu'ils en sont sûrs, je n'ai qu'à

[1] Voyez Vogt, Buchner, Muller, etc.

me taire. — Eh ! bonnes gens, ils ne sont sûrs de rien ! « Ils n'en savent pas plus que vous et moi ! » comme disait la fameuse Laïs du XVIIe siècle.

LA SCIENCE. — Qu'est-ce que la *science ?* C'est la synthèse, la vue de l'*ensemble* des choses. Autrefois, le nom de *savant* n'existait pas : on appelait Archimède un *géomètre*, Varron un *érudit*, mais non des *savants* ; ils ne possédaient qu'une partie de la science. Le savant, c'était l'amant de la sagesse, le *philosophe* qui expliquait le monde, non avec des livres, des instruments et des expériences, mais par les raisons générales, — les seules vraies et immortelles. Noïse était un savant, quelques autres aussi qui ont embrassé l'ensemble. Par cette observation combien se restreint le nombre des savants ! Par la suivante, il n'y en a pour ainsi dire pas.

On ne saisit l'ensemble que par la connaissance des causes premières, des *principes*. Or, qui connaît les principes ? Ceux qu'on appelle communément *savants* sont des curieux qui collectionnent des faits d'un certain ordre, des *spécialistes*, comme on dit aujourd'hui. Les phénomènes de la nature se comptent par millions ; on a découvert les lois de quelques douzaines ; celui qui connaît une ou deux de ces douzaines, est un *savant :* il s'occupe d'une série, il l'analyse ; l'*analyse* ne forme rien, le mot dit ce qu'elle est, elle dissèque. En vain prétendent-ils avoir découvert, le chimiste une nouvelle combinaison, le naturaliste une nouvelle classe d'animaux, ils ne sortent pas du détail : ce qu'il leur « plaît d'appeler *science*, n'est qu'une réunion de faits épars dont la synthèse est à trouver [1]. »

Lorsqu'on entend les *savants* allemands nier toutes les croyances et les traditions du genre humain sur la terre, le ciel, les races, les langues, les facultés de l'homme, le corps, l'âme, la vie, etc., on ne peut trop s'étonner : Quoi ! ils ont donc étudié tout cela ! ils en savent donc assez pour avoir comparé le vrai et le faux, pour juger accepter, rejeter en connaissance de cause ? Ils sont donc à la fois naturalistes, astronomes, géologues, chimistes, antiquaires, philosophes, historiens ! — Eh bien, non ! l'acquisition des sciences

[1] Dr Chauvet, *Principes de philos. médicale*, et *Observations* sur Buchner, *Science et Nature*.

est trop longue, et la vie trop courte pour qu'un homme puisse véritablement connaître toutes les sciences ; celui qui en possède une seule ne le niera pas. Ils se vantent : ces savants universels sont des *Gascons*. On doit connaître ce mot, même en Allemagne.

Les plus encyclopédistes, Aristote, Leibnitz, Humbold, que savaient-ils ? Humbold était-il philosophe ? Leibnitz naturaliste ? Aristote astronome ? pouvait-il disserter sur l'art militaire, la musique, la mécanique ? était-il même physicien, lui qui, dit-on, se tua pour n'avoir pas compris la cause du courant de l'Euripe ? A plus forte raison, la plèbe des *savants :* la plupart ne connaissent qu'un tout petit côté des sciences, les araignées par exemple, ou les étoiles filantes, ou les champignons ; et, plus ils ont consacré de temps à étudier les champignons, les étoiles filantes et les araignées, moins ils en ont donné à l'ensemble ; mieux ils savent les araignées, les champignons et les étoiles filantes, moins ils connaissent le reste de la création.

Et leur science même les diminue. Qu'est-ce qu'un mathématicien ? un homme qui n'entend rien à la poésie, un archéologue, un helléniste, un hébraïsant, un numismate ? En dehors des antiquités grecques, romaines, de Ninive ou du Pérou, il ne fait pas de différence d'un Raphaël ou d'un Courbet. Un paléontologiste a moins de notions de littérature qu'un élève de rhétorique, et le membre de l'Académie des inscriptions qui m'enseigne les vrais noms des nombreuses dynasties d'Égypte, ne sait pas un mot de l'histoire de l'Europe, que dis-je ? de la France, de son pays. A quelques-uns cette étude est fatale, elle les rend stupides ; j'en ai connu, ils étaient moins éloignés de la *béterie*, comme dit Rabelais, que de l'esprit [1].

Ils sont parqués dans un coin où ils tournent et piétinent, comme des bestiaux dans un pré ; ils allongent leur muffle par dessus les barrières de l'enclos ; au delà de cet horizon ils ne connaissent rien. Vous imaginez-vous les mineurs de l'Oural ou du Hartz prétendre que l'univers ressemble à leurs galeries sombres, parce qu'ils ne voient ni les vallées fraîches, ni les claires rivières,

[1] « Être le premier sur un point, le dernier sur tous, a-t-on fort bien dit, telle est la loi de ces futiles ambitions. » J. Wallon, *M. Cousin*.

ni les hautes montagnes, ni la vaste mer, ni le soleil qui fait tout saillir et resplendir du feu de ses rayons !

S'il faut dire la vérité, voici la définition des *savants : Ceux qui savent une chose et qui ignorent tout le reste* [1].

Ignorance des savants. — Et ce qu'ils savent, c'est le moins important. Ils connaissent les effets, non les causes. Les hommes qui vivent dans les champs, dans les bois, aux bords des mers, déclarent que, plus ils considèrent la nature, moins ils la comprennent : ils sont entourés de *mystères*, c'est le mot qu'ils emploient. Ils ont dit si souvent *comment ?* et *pourquoi ?* qu'ils ont la conscience que jamais ces problèmes ne seront résolus.

Oui, — mais les *savants* proprement dits ? — Les *savants* ne parlent pas autrement : « De cet immense univers l'homme ne connaît presque rien, quoique croyant connaître tout [2]. Ils ont inventé des axiomes, adopté des mots, *fini*, *indéfini*, *forces*, etc. Ce ne sont pas là les principes, ce sont les noms divers de l'ignorance humaine, des conventions auxquelles on se range ; c'est le seul moyen pour commencer à raisonner.

Cependant, aidés de ces béquilles, me feront-ils connaître les *principes*, les choses simples, le ciel, la terre, l'animal, l'homme, la vie, leur origine et leur fin ? Les principes ! oh non ! « il ne nous appartient pas de remonter aux causes premières, nous les ignorons [3]. » — Mais c'est ce qui m'intéresse le plus ! qu'est-ce que des savants qui ne savent pas ?

Malgré les découvertes dont on se vante, je suis émerveillé, non de ce que l'homme est parvenu à connaître, mais de tout ce qu'il ignore. Encore, si l'on avait l'espérance de connaître le reste un jour ! mais l'illusion n'est pas permise : venez voir s'avancer les *savants* l'un après l'autre, et convenir de leur ignorance, et les croyants, et les sceptiques, et ceux d'il y a deux cents ans, et ceux d'aujourd'hui ; bien plus, engager l'avenir, assurer que, s'ils ne

[1] « Les savants ne peuvent exceller aujourd'hui qu'en se renfermant dans une spécialité restreinte ; de là, phénomène analogue à celui qui résulte pour les artisans de l'extrême division du travail : l'homme se *rapetisse* sous certains rapports, à mesure que le savant grandit. » (Le Play, *Réforme sociale*, Introduction, 2.)

[2] Flammarion, *Dieu dans la nature* IV.

[3] Le Play, *Réforme sociale*, 9.

savent pas, leurs successeurs ne sauront pas davantage, que ce sont des *secrets éternels !* Écoutez tout ce qu'ils ignorent.

Le monde physique. — « Pas plus aujourd'hui qu'il y a huit mille ans, nous n'avons de données exactes sur la *nature intime* des choses... Nous appliquons la vapeur aux machines, l'électricité aux télégraphes, etc.; mais qu'est-ce que l'*électricité* en elle-même ? qu'est-ce que la *vapeur* et sa nature propre ? Nous n'en savons rien [1]. » — La vapeur ! l'électricité ! dites aussi « la *contractibilité* et la *chaleur*, et l'*activité* de la moelle épinière [2] ! » — N'exagérons pas : « la science sait aujourd'hui ce que c'est que l'électricité, la chaleur, la lumière et l'attraction; elle les considère comme des effets des vibrations de l'Éther, mais comment les considérera-t-elle demain [3] ? » — Demain ! « je sais les lois, l'économie de l'*attraction*, mais ce que c'est, je ne saurais le dire, et *personne* ne le sait, ni ne le *saura* plus que moi [4] ! » Celui qui se permet de dire *personne* et *jamais*, c'est Newton !

Voici un naturaliste : « Si l'on demande, dit-il, *comment* et *pourquoi* tel agent produit telle modification, nous répondrons franchement, que nous n'*en savons rien ;* comment les plateaux d'Abyssinie noircissent à tel point, que d'Abadie vit son domestique changer de couleur en un mois, — il ne le reconnaissait plus; comment l'Amérique du Nord maigrit et grandit l'Anglo-Saxon, nous ne savons rien de la *cause* de tout cela, nous savons que cela est [5]. » .....

Quel *savant* démentira Diderot, quand il dit : « En physique il y a trois choses : le *phénomène*, les *suppositions* du physicien et le calcul qui *résulte* de ces suppositions. » Un physicien veut calculer la courbe que fait un rayon de lumière en traversant l'atmosphère; voici « les éléments *essentiels* qu'il ne fait pas *entrer en compte*, parce qu'ils lui sont *inconnus*, et dont il est *obligé de prendre son parti :* » la densité des couches de l'air, — la loi de réfraction, —

[1] Babinet, *Revue des Cours scientifiques*, 1865.
[2] Vulpian, *Cours de physiol. comparée.*
[3] Chauvet, *Nouveaux principes de philosophie médicale.*
[4] Newton.
[5] Quatrefages, *Cours d'anthropologie*, 1865.

la nature des corpuscules lumineux, — leur figure, etc. — Cependant son calcul se trouve juste, le rayon prend la courbe déterminée. Qu'est-ce que cela prouve? Ou que ses suppositions se sont redressées, ou qu'elles sont exactes; mais lequel des deux? il l'*ignore*, voilà toute la certitude à laquelle il *peut arriver* [1]. » — S'il en est ainsi de l'explication des phénomènes naturels par les *savants*, quelle confiance, nous autres ignorants, devons-nous avoir en eux! Et eux-mêmes, comment peuvent-ils s'écouter disserter mutuellement sans se dire : Il n'en *sait rien*, ni *moi non plus!* — Voilà pour les lois physiques.

« Jamais, dit Humbold, on ne parviendra à épuiser l'inépuisable richesse de la nature, et aucun savant ne pourra se vanter d'avoir embrassé la totalité des phénomènes [2]. » Soit! mais la *science* peut-elle me dire seulement ce qu'est ce sol sur lequel je marche? comment il a été formé?

Non! « Nous pouvons proclamer avec *certitude* (on va voir tout à l'heure cette certitude) quelles sont les substances qui composent le soleil et les étoiles fixes, mais nous ne saurions dire quels composés recèlent les couches de *notre propre globe* [3]. » En vain les géologues entassent leurs systèmes : celui du feu est aussi plausible que celui de l'eau, ou, pour mieux dire, aussi incertain. Selon Laplace, la terre est un soleil éteint, une étoile refroidie; est-ce incontestable? non, c'est une théorie, « une belle *théorie*, qui a un caractère frappant de probabilité, pleine de poésie et de grandeur, et aujourd'hui généralement adoptée [4]. » — Aujourd'hui, en 1863; mais aujourd'hui, en 1868, la théorie est fausse : on en a imaginé une autre, « une multitude d'autres. » Aujourd'hui la géologie affirme que la surface du globe a été couverte d'une énorme masse de glace, « d'une couche de douze ou treize mille pieds d'épaisseur, » selon Agassiz qui, ayant examiné l'Europe et l'Amérique du nord et du sud, croit pouvoir

[1] *Lettre sur les aveugles*. Le même Diderot termine ainsi sa *Lettre sur les aveugles* : « Savons-nous ce que c'est que la *matière*? nullement. L'*esprit* et la *pensée*? encore moins. Le *mouvement*, l'*espace* et la *durée*? point du tout, etc. Nous ne savons donc presque rien. »

[2] *Cosmos*.

[3] L. Figuier, *L'Année scientifique*, 1863.

[4] L. Figuier, *ib*.

l'assurer. Tous se sont évertués à expliquer ce phénomène : la terre a traversé un espace plus froid ; — des myriades d'astéroïdes ont voilé le soleil ; — le soleil s'est obscurci pendant quelque temps ; — les terres en s'échauffant ont fait le froid ; — cette couche n'était que partielle, etc., etc. [1] D'autres retournent à la théorie de la chaleur : « la température de la terre était fort élevée, et engendra des matières en grandes masses [2]. » D'où viennent ces variations ? les *savants* nous l'apprennent : de ce que « nos lois physiques sont de simples *approximations* qui suffisent généralement, quand nous les appliquons entre les limites où elles ont été observées, mais qui peuvent devenir de plus en plus *fausses* en dehors de ces limites, » c'est-à-dire qu'on ne peut les appliquer « sûrement ni aux inductions sur l'avenir du monde, ni à son passé ; » alors, « la science fait défaut, et l'imagination seule travaille [3]. »

Certes, la science fait défaut, dit un autre, et particulièrement « la noble science de la géologie aux témoignages de laquelle nous sommes beaucoup trop prompts à croire, en raison de l'extrême insuffisance de ses documents [4] ! » Et « nous déclarons, nous sous-» signés, au nombre de plus de deux cents, qui étudions les » sciences naturelles, que les recherches de la vérité scientifique » ont été perverties de notre temps, en jetant des doutes sur l'au-» thenticité des saintes écritures, vu que *les sciences physiques sont* » *fort incomplètes* [5]. »

Est-ce tout ? non, un dernier *savant* accourt pour voter contre la science géologique, précisément un de ceux qui ont émis une théorie géologique : non, dit-il, « nul homme ne pourra dire sûrement : ces rocs, ces terrains, ces sables se sont agrégés ainsi, et ne peuvent l'avoir été autrement ; la preuve invincible ne lui appartient pas, et un second pourra toujours venir, et affirmer que c'est une autre force qui a agi ; car l'un et l'autre *ignoreront constamment* la puissance de cette force dans les premiers âges du

[1] Voy. Contejean, *Revue des Cours scientif.*, mars 1867.

[2] Alf. Maury, *Des Progrès de la chimie organique.*

[3] Collignon, *Exposé de la situation de la Mécanique*, rapport sur les progrès des arts et des sciences à l'Exposition de 1867.

[4] Darwin, *De l'Origine des espèces*, récapitulation et conclusion.

[5] *Acte de la Société royale de Londres*, 1861.

monde, des effets qui se produisaient et des éléments où puisait la vie[1]. » — Ajoutez : « et des circonstances qui ont modifié le type unique de la grande famille du genre humain, » dit un savant auquel les autres ne répliquent pas, donnant à la démonstration comme un coup de massue qui l'enfonce et l'affermit [2].

On a prononcé le mot de *certitude* pour le ciel : le ciel ! « Que savons-nous de l'astronomie et des innombrables mondes *invisibles à tout jamais* et jetés à des distances incommensurables ? s'écrie un astronome [3]. Placés sur un globe qui est parmi les mondes comme un *atome* dans un tourbillon de poussière, éclairés par un soleil à peine comparable à une étincelle de la voie lactée, laquelle à son tour se perd dans l'espace, que savons-nous sur cette complication *impénétrable* de mouvement, de distances, de poids, de volume, depuis que nous observons avec tant d'ingénieuses dispositions ? presque rien. Et, *sans sortir de notre système solaire,* que savons-nous sur son mouvement à travers les constellations, sur sa position, sur sa valeur, son influence, sa constitution même ? *presque rien.* »

Après les lois de Newton qui expliquent l'attraction des mondes, il reste ces mondes eux-mêmes à expliquer. Que sont-ils ? pourquoi roulent-ils dans l'immensité des infinis ? Cette incommensurable étendue qui est au dessus de ma tête, que j'appelle, près de la terre, *air,* et plus loin, dans le bleu, *ciel,* qui me dira où elle finit, et comment elle finit, et comment elle ne finit pas ? Cet infini, comment n'a-t-il pas de bornes, et comment en aurait-il ? comment comprendre l'un et l'autre, et, à plus forte raison, l'expliquer ? Est-il un *savant* qui, avec ses instruments et ses calculs, arrive au bord de l'infini ? De même qu'il y a un point de la terre qu'on ne peut dépasser (à une ou deux lieues de l'écorce, on ne pénètre plus, on ignore ce qu'il y a au delà), c'est le noir qu'il aperçoit au fond des cieux. « La cause de la chaleur n'est point connue, dit un professeur, mais elle a donné lieu à un grand nombre de *savantes* hypothèses [4]. » Alliance monstrueuse de deux

[1] Alf. Maury, *L'Homme primitif.* M. Maury ne croit pas à la création.

[2] Humbold, *Vues des Cordilières,* introduction.

[3] Boillot, *L'Astronomie vulgarisée.*

[4] Helmhotz.

mots qui se repoussent! *Hypothèse* veut dire ce que l'on imagine ; si l'on *sait*, on ne fait pas d'hypothèses ; si l'on fait des hypothèses, c'est qu'on ne sait pas.

La formation de la terre, les lois physiques, les mondes célestes, les *savants* ignorent tout cela, ce sont de trop grands objets ; mais sont-ils plus instruits dans les sciences spéciales, circonscrites à un petit nombre de faits? Pas davantage. En médecine, que de points sur lesquels le praticien appuie en vain son regard! quelle est sa force contre le *cancer*, dont on a dit : nous ne savons ni ce que c'est, ni quelle en est la cause, ni comment le guérir? — Qui n'a vu la *science* vis-à-vis d'une pauvre femme couchée, immobile depuis dix ans, quinze ans, par une maladie inconnue? Les médecins se succédaient autour d'elle, essayaient tour à tour l'eau et le feu ; la maladie, enfoncée dans les profondeurs du corps, restait à l'abri de toutes les atteintes. — A-t-on trouvé encore un remède contre la *rage*, horrible mal où un misérable être humain, plein de vie, se sent entraîner dans la fosse par la main invisible de la mort, comme par la puissance irrésistible d'une machine qui saisit un homme, l'enlève, le livre aux engrenages et le broie entre leurs dents? Seulement, dans la rage, c'est plus long; elle en dévore près de deux cents par an en France, selon la statistique, mesquin instrument de la *science* qui, elle, se tient inerte et inane. — Et la *morve* qui ne tue pas que des chevaux, qui pénètre sournoisement dans les veines de l'homme, y sommeille des années entières, sans signe d'existence, laissant le malheureux dans une entière sécurité ; puis, quand, ainsi qu'une araignée, elle a étendu sa toile dans toute l'organisation, qu'elle tient l'homme à ces mille extrémités, — tout à coup elle se montre, effroyable immédiatement, attaquant les membres, l'intérieur, avec une violence qui déconcerte, trouble et désespère le médecin ; dès le début, il s'avoue vaincu : c'est la morve. Une guérison, écrivait un docteur, est considérée dans la science comme un événement! Et tant d'autres maladies également inconnues, et incurables! Plus un médecin est instruit, plus il se devrait abîmer dans l'humilité, et prosterner devant ce Dieu qui a gardé tant de secrets.

Ils ne savent pas conserver le feu de la vie; ils ne savent pas davantage l'allumer. « La chimie ne le pourra jamais, la théorie des générations spontanées est à jamais ruinée [1]; » et nul n'a encore répondu à la question de Buffon : *Comment un être reproduit-il son semblable?* Mais ils savent du moins ce qui semble le plus simple, ce qu'est la *vie*.

La vie! non! non! apprenez « qu'on est encore dans l'incertitude sur le sens qu'il faut attacher à ce mot, au sujet duquel les hommes les plus éminents ont émis les opinions les plus diversement et souvent les plus diamétralement opposées [2]. » On a inventé successivement cinq systèmes : *physique*, *chimique*, *organiste*, *vitaliste* et *animiste*, et chacun de ces systèmes a produit plusieurs définitions. Il y a les définitions vagues, où le docteur sagace se garde bien de se compromettre : « la *vie* est la manière d'être des corps organisés, qui les distingue des corps bruts [3]; » et cela ne dit rien; — ou « la *vie* est un ensemble de phénomènes qui se succèdent pendant un temps limité dans les corps organisés [4]. » Mais le *sommeil* aussi est un ensemble de phénomènes qui se succèdent, etc.! — Il y a les définitions naïves : « La *vie* est le ressort qui meut les éléments du corps et les transporte sans cesse. [5] » Un *ressort* de quelle espèce? Les machines ont des ressorts, et elles ne vivent pas. — Il y a les définitions gasconnes, qui promettent de vous mener à bonne fin et qui vous laissent à mi-route : « La *vie* est un ordre ou état de choses qui permettent dans un corps les mouvements organiques, et ces mouvements résultent de l'action d'une *cause* stimulante qui les excite [6]. » Oui, mais cette cause? Ici apparaît la définition à raquettes : on se met deux, vis-à-vis, comme au volant : « Qu'est-ce que la *vie?* « La vie est l'*effet* de la force vitale, » dit l'un [7]. » Bien! Et qu'est-ce que la

[1] Alf. Maury, *Progrès de la chimie organique.*

[2] Lacaze-Duthiers, *Cours de zoologie.*

[3] Kysten.

[4] Bichérand.

[5] Cuvier.

[6] Lamark.

[7] Chaussier.

force vitale ? « La force (ou principe) vitale, répond l'autre, est la *cause* qui produit les phénomènes de la vie dans les corps humains [1]. » Réplique excellente, les joueurs sont forts! Si l'une est la cause, l'autre est l'effet.

Il y a les définitions imaginaires, que le professeur donne à ses élèves qui ne le doivent pas interrompre : la *vie* est « une *force* dont une fonction *spéciale* dans les êtres organisés garde le *dépôt* [2]. » Cherchez, jeunes gens ! — Celles-ci sont pourtant commodes en comparaison des transcendentales, où le *savant* applique le mot d'un spirituel prélat : « Quant un homme parle sans comprendre ce qu'il dit, et que ceux qui l'écoutent ne le peuvent comprendre, c'est de la philosophie [3]. » Ainsi : « la *chose* qui se *trouve* dans les êtres vivants et ne se trouve pas dans les morts, nous l'appelons *archée*, principe vital, comme les qualités inconnues des géomètres, X, Y, Z. »

Il manquait la définition *négative* : elle revenait de droit au philosophe qui a le plus profondément écrit sur ce sujet, à l'auteur du livre qui a pour titre : *De la vie et de la mort.* En commençant son ouvrage, Bichat veut définir la vie, et sa définition n'est autre qu'une négation : « La *vie* est l'ensemble des *fonctions* qui *résistent* à la mort. » Il continue, afin de s'expliquer à lui-même cet ensemble de *fonctions*, et qu'aperçoit-il ? les corps étrangers agissant sans cesse sur le corps vivant, tendant sans cesse à le détruire, et le corps vivant réagissant « par un *principe* qui est en lui. » Quel est ce principe? il ne le dit pas. Pour faire comprendre la vie, il est obligé de se mettre en dehors de la vie : il peint les objets extérieurs, il voit leur action; quelque chose gêne cette action, donc il y a là une force; mais quelle est cette force? la réponse est derrière le rideau. Voilà à quoi aboutit la plus grande *science.*

Les *savants*, parce qu'ils assistent aux vastes développements de l'industrie, parce que la vapeur permet à l'homme d'aller plus vite d'un point à un autre, que l'électricité transmet la parole de l'Europe

[1] Barthez.

[2] Alf. Maury, *Progrès de la chimie organique.*

[3] Mgr Darboy, archevêque de Paris.

à l'Australie ou à l'Amérique, que le soleil fixe son image sur un miroir, et que, bientôt peut-être, les ballons soulèveront un peu l'homme dans la brume qui enveloppe la terre, s'écrient que le progrès est indéfini, que la « science finira par tourner la position [1], » et que la nature sera forcée de laisser à nu ses mystères les plus secrets. Je n'en demande pas tant ; je ne demande à en connaître qu'un : qu'ils me disent *ce qu'est la vie*. Alors ils pourront annihiler la *mort*, qui est la destruction de la vie ; l'homme sera éternel, *la position sera tournée !*

Mais il y a un tel trouble dans ces têtes, que l'ordre ne sera rétabli que par un cataclysme effroyable qui renversera, détruira, et anéantira cette *science* et ces *savants*, et leurs livres et leurs machines et leurs systèmes !

Le monde moral. — Ils s'imaginent qu'ils arriveront à connaître par la *science*, aujourd'hui, ou d'ici à dix ans, des vérités de tous temps cachées à l'homme ; ils exaltent « ces courageux chercheurs, dont la vie est dévouée au plus sérieux emploi de l'intelligence humaine, à la solution du *problème* de nos destinées, à la poursuite de cette grande *énigme*, » et ils s'étonnent que l'on n'ait rien trouvé « en ces derniers temps [2] ! »

Ils croient que l'on avance dans la connaissance des choses éternelles, comme dans celle des sciences physiques ou mathématiques. Un enfant commence par l'anatomie, passe à la botanique, puis à la zoologie, à la géologie, etc. ; il augmente la somme de ses connnaissances, et enfin possède l'histoire naturelle. Il peut même découvrir quelque cryptogame, inventer une classification, déterminer des couches de terre, etc. Eux, pensent arriver de la même manière à découvrir l'*âme* ou l'absence de l'âme, *Dieu* ou l'absence de Dieu, la *volonté* ou la fatalité, etc., comme si cela dépendait de l'observation !

Problème ! énigme ! Qui ne voit que, comme cette énigme est donnée à deviner aux hommes depuis six mille ans, ou le mot en est trouvé, où il ne le sera jamais ? Qui fera croire au monde qu'une vérité indispensable au monde ait été cachée au monde depuis

[1] V. Hugo, *Les Misérables*, t. V.
[2] Scherer, Renan, etc.

la création, et que ce sera quelque philosophe de l'Université d'Heidelberg ou de Tubingue, qui, en la révélant, montrera la face d'un dieu sous son bonnet de docteur ? Tous les faits psychologiques ont été observés, et ce qui peut être connu l'est : le reste est rêverie ou puérilité ! Les chercheurs d'or d'Australie ou de Californie, quand ils ont fouillé un champ, reconnaissant qu'il n'y a pas d'or, l'abandonnent et vont ailleurs. Les philosophes et les *savants* au contraire : ils s'obstinent à élever sans cesse des théories, des machines nouvelles au dessus d'un sol défoncé. Il semble voir des émigrants auvergnats — les plus entêtés des hommes, dit-on, — aborder près d'un *placer* qui a été creusé, troué dans tous les sens, y courir et se mettre à l'œuvre, s'imaginant y découvrir le bloc d'or tant désiré. Eh ! pauvres gens ! le bloc a été déterré depuis longtemps, ou il n'existe pas ! Chaque coup de pioche, chaque système est du temps perdu : vous ne trouverez rien ! vous n'aurez fait qu'un nouveau trou !

Quelle suite innombrable d'autres choses inconnues ! La surface seule de notre petite planète, qui la connaît ? Quel marin, ayant fait plusieurs fois le tour du monde, peut se flatter d'en avoir vu la millième partie ? Il a voyagé toute sa vie, il a aperçu quelques points sous différentes latitudes ; voilà tout. Et l'Histoire du monde, et son passé, qui sait réellement ce que furent tel et tel peuple ? Quand on songe aux études immenses, aux efforts accumulés de travail qu'il a fallu à un Augustin Thierry pour apprécier seulement les premiers siècles de l'histoire de France, comprendre les ressorts de l'état social, saisir l'esprit de ses institutions, s'identifier, vivre avec ces temps relativement rapprochés — seule manière de savoir l'histoire, — on peut affirmer que personne, sans aucune exception, ne sait ce qu'était le passé. Ce que l'homme le plus *savant* en connaît est comme un grain de millet dans un grand tas. Qu'importe que l'on possède tout ou partie de ce grain de millet ! C'est toujours la même ignorance.

Et la pensée ? Le Vaillant raconte [1] qu'une chienne qu'il aimait étant disparue, on se mit à sa recherche, et qu'on la trouva au bout de deux jours près d'une chaise qui était tombée de son chariot ;

[1] *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique.*

elle était demeurée là, sans bouger, pour garder ce meuble de son maître. Que s'était-il passé dans la tête de cet animal? Elle s'était donc dit : cette chaise est tombée, — mon maître ne s'en est pas aperçu, — elle serait perdue si elle n'était surveillée, — il faut que je la garde. Mais, qu'est cela, sinon un raisonnement et, pour dire le vrai mot, un *syllogisme*? Un chien raisonne donc, il pense? Et si le chien pense, pourquoi pas le cheval? pourquoi pas l'oiseau? pourquoi pas l'insecte presque imperceptible, et ainsi de suite en descendant dans l'échelle des êtres? Mais ces animaux de la mer, informes, gluants, massifs, que les flots déposent sur le rivage, que l'on coupe en plusieurs morceaux et qui vivent encore, où l'on ne distingue quasi rien que la vie, pensent donc aussi? S'ils ne pensent pas, pourquoi ne pensent-ils pas? s'ils pensent, qu'est-ce qui le prouve? Qu'est-ce donc que la pensée, et quelle différence y a-t-il entre la pensée et l'instinct?

Mais que dis-je? la pensée! qui expliquera la conduite *morale* des animaux? Une fourmi, après avoir tué un petit papillon vingt fois grand comme elle, le saisit avec ses mandibules et l'entraîne vers la fourmilière. C'est dans un bois, parmi des herbes, des mousses, des plantes grimpantes, des feuilles séchées, un inextricable fouillis; elle ne se trompe pas; quoique éloignée, elle va droit devant elle, reconnaissant son chemin dans ces creux et ces monticules, qui sont pour elle aussi hauts et profonds que pour nous les vallées et les pics des montagnes. Seulement il n'y a point de sentier tracé : elle en fait un elle-même et sans hésiter.

A un moment, un amas de feuilles l'arrête avec son fardeau. Comment passer? elle tourne et retourne le papillon, le tire dans tous les sens; impossible. Après maints efforts, arrivent à elle deux ou trois autres fourmis : chacune se met à l'œuvre, l'une à droite, l'autre à gauche, cette autre derrière; on pousse, on soulève, on retourne le papillon sens dessus dessous; le passage est franchi, la route redevient facile. Aussitôt, les voisins auxiliaires s'éloignent, ils ne sont plus utiles, ils vont chacun à leur affaire. Cependant, comme l'opération a duré assez longtemps, elle a attiré l'attention des passants, — qui sait même? des voleurs. A peine la fourmi se

remet-elle en route, elle est accostée par des officieux qui s'offrent à lui prêter secours, ils se placent à côté d'elle, s'attellent à sa charge, — trop lourde pour une seule ; mais la fourmi ne se trompe pas sur les intentions de ces trop aimables aides : elle les reçoit brusquement, rudement même, d'un bon coup de dent (elle en a l'air du moins, j'ignore si elle a des dents) : je n'ai besoin de personne, qu'on me laisse tranquille !

Elle va ainsi d'un pas rapide, courant, roulant, dévalant le long des racines, grimpant les rampes escarpées, avec une énergie, une verve qui ne se lasse pas ; elle traîne après elle son papillon, comme un léger voiturin est emporté au grand trot par un solide et vigoureux percheron.

Autre incident : plus loin les feuilles amoncelées s'élèvent en si grand nombre, qu'elle est tout à fait arrêtée. Elle va, elle vient, elle essaie vingt passages ; il n'y en a pas de praticable. A ce moment, un spectateur, — non pas une fourmi, — un homme, veut lui rendre service : du bout d'une petite branche cassée, il écarte les feuilles, les disperse et ouvre la route. Mais, impression inattendue, ce qu'il a fait est juste le contraire de ce qu'il a voulu. A ce bruit insolite, la fourmi s'est effrayée : ce n'est pas là un effet ordinaire, il y a une puissance inconnue, par conséquent à redouter ! Un tourbillon de vent qui balaie des monceaux de neige dans une gorge devant un voyageur ; un ouragan qui abat, renverse et précipite dans les abîmes des torrents les sapins de cent pieds du haut de la montagne ; une trombe qui passe sur une vallée semée de villages et de maisons, rase tout et laisse le sol nu et désert, — ne frappent pas davantage de terreur l'homme, qui comprend sa débilité et sa petitesse au choc de ces éléments, agents d'une puissance invisible et irrécusable. La fourmi s'enfuit, elle s'enfonce dans la terre, elle disparaît laissant son fardeau, sa proie : qu'importe le papillon, provision de l'hiver ! avant tout, sauvons notre vie !

Le calme se fait pourtant, la tempête a été courte ; tout est redevenu paisible, les feuilles ne bougent plus, le sentier est libre, et au milieu gît le papillon étendu sur le dos, comme un dromadaire mort dans le désert. Mais la fourmi ne reparaît pas : son effroi a été

trop grand ; le bouleversement qu'elle a entrevu plutôt que vu lui a paru si prodigieux, qu'elle s'est mise bien loin à l'écart. Elle va d'un autre côté, elle ne reviendra plus. — Non, plus elle, mais après quelques minutes, tout bruit ayant cessé, rien ne remuant, le passage des autres voyageurs de ce côté recommence : vingt, cent, mille fourmis se succèdent, se croisent, trottent dans le sentier nouveau sans trouble et d'un pas allègre, ne voyant dans le cataclysme qu'un résultat heureux, un large chemin ouvert. Seulement, à la rencontre du papillon établi sur la route, elles s'arrêtent, toutes s'en approchent, l'examinent, puis, après un coup d'œil rapide, s'éloignent, sans y toucher : pas une ne manifeste l'intention de s'emparer de cette marchandise abandonnée et de l'emporter ; toutes ont reconnu que ce papillon appartenait à quelqu'un : à un signe, une empreinte, une incision, que sais-je ? il y a un maître, le maître a été obligé de laisser son bagage sur la route ; il n'en est pas moins à lui, personne n'a le droit de se l'approprier. La multitude innombrable s'écoule, et le papillon reste au milieu du sentier, — comme au pays des Touaregs, des ballots dans le désert, durant des mois, sans qu'aucune caravane passant à côté songe à les ravir, — jusqu'à ce que le propriétaire qui en sait la place, quand il aura le temps, quand la saison sera venue, quand il repassera, le reprenne et l'emporte dans le coin d'une des cases de la populeuse cité.

Avez-vous reconnu dans ce récit les diverses facultés intellectuelles de ce petit insecte ? Esprit de *prévoyance*, elle amasse dans la saison fertile, pour le temps de la saison stérile ; — *association* ; — *compassion* qui porte à se secourir mutuellement ; — droit de *propriété*, elle n'admet pas qu'on le conteste ; — *connaissance* des effets naturels, elle a l'intuition que cette révolution des éléments a une cause supérieure ; — *respect* du bien d'autrui ; plus de société si ce droit est violé ; — sans parler des combinaisons, des ruses, de la tactique qu'il a fallu employer pour vaincre un ennemi pourvu de ressources et d'armes spéciales, et tant d'autres facultés par lesquelles ce petit être assure sa conservation, sa subsistance, sa reproduction et sa vie.

Qui comprend quel travail se fait en cette tête microscopique ?

Qui dira ce qui distingue cet instinct — de l'intelligence, cette conduite logique — du raisonnement, cette équité instinctive — du sentiment du juste? O profondeur! O mystère! O inconnu! ces problèmes que les *savants* des siècles passés n'ont pu expliquer, en est-il un qui osera dire qu'il l'expliquera dans l'avenir? L'homme ne sait réellement qu'une chose, et c'est par là qu'il est supérieur à la fourmi : il sait qu'il saura un jour!

Et lui-même l'homme, l'homme qui vit avec les hommes, connaît-il ces hommes? Celui à côté de qui je vis tous les jours, qui me parle en me regardant, et que je regarde, je ne sais ce qu'il pense. Pas un portrait que je fasse de lui, qui soit vrai : je m'épuise à l'observer, j'énumère ses qualités et ses défauts, cet homme m'écoute et répond : *Ce n'est pas moi!* Il a en lui quelque chose d'innommé, d'insaisissable, qui fait qu'il diffère d'un autre, et que je ne peux ni voir, ni comprendre, ni exprimer. Et ses facultés? d'où vient qu'il est poète, mathématicien, philosophe, artiste? Les protubérances du cerveau ne répondent à rien; il n'y a pas que les philosophes qui aient la bosse de la *causalité*, et les poètes celle de l'*enthousiasme*. Il y a donc, en outre, une chose en lui qui n'est pas chez l'autre? Quelqu'un l'a-t-il vue et peut-il l'analyser?

Mais, il y a plus : l'homme ne se connaît pas lui-même : *Connais-toi toi-même!* disait la sagesse antique : est-ce une dérision pour montrer le comble de la faiblesse humaine? Sais-je ce dont je suis capable en bien, en mal, en force, en intelligence? Ce que je vais penser tout à l'heure? Ce qui me pousse vers la matière? Pourquoi je suis brute souvent, et souvent esprit? D'où vient qu'un être intérieur soudain s'éveille et m'anime d'amour, de piété, de dévouement, d'abnégation? Ai-je ces mouvements quand je le veux? L'avocat d'Artois qui, en 1788, rimait des églogues amoureuses, le médecin qui écrivait des traités de physique et des livres de philosophie presque religieuse, le jeune homme qui laissait échapper le trop plein de ses vingt ans dans une lascive imitation de la *Pucelle*, savaient-ils que, trois ans après, ils demanderaient, celui-là avec haine, celui-ci avec rage, le troisième avec fanatisme, des milliers de têtes pour l'échafaud, et épouvanteraient les siècles des noms sanglants de Robespierre, Saint-Just et Marat?

Un philosophe explique plus tard que l'un agit par amour-propre froissé, sa médiocrité ayant été dédaignée, l'autre par fureur des petits emplois où on l'avait maintenu, cet autre par mépris de l'espèce humaine, suite de l'esprit de débauche. Il l'explique plus tard, il ne l'eût pas probablement expliqué auparavant, et, à coup sûr, eux-mêmes ne s'expliquaient ni ne se connaissaient.

Conclusion. — Je ne connais pas ce qui est au-dessus de moi, au-dessous de moi, autour de moi; je ne connais pas la matière, je ne connais pas l'esprit, je ne connais pas mes semblables, je ne me connais pas moi-même. Qu'est-ce donc que je connais? les effets des choses, — quelques-uns, — non les choses mêmes.

En face de cet universel mystère, ce qui m'étonne donc, c'est l'orgueil de l'homme de ce siècle : par ce qu'il découvre, il doit pressentir l'immensité qu'il a à découvrir. S'il était une fourmi, je comprendrais qu'il se satisfît de son petit horizon. Il est bien une fourmi en effet, mais une fourmi qui a la perception qu'au delà il y a un infini; et il fait le fier, il hausse le front dans cet étroit espace, il se proclame dieu! Pauvre dieu qui ne sait pas même ce qui est en lui, ce qui l'empêche de mourir, ce qui le fait vivre, et qui se résigne à demeurer à tout jamais dans l'ignorance des choses pour lesquelles, depuis le jour de la création, l'humanité palpite de désirs inassouvis!

Eh bien! ma pensée à moi est si haute que je me crois digne de le savoir. Aucun homme n'a trouvé les lettres de l'alphabet de ces mystères; c'est que ces lettres n'ont pas été livrées à l'homme sur la terre. Mais ce noir où j'aboutis de toutes parts, c'est la région de lumière où il me sera donné de connaître, de voir et de saisir (*comprehendere*) le monde infini que pressent ma pensée! Et cette connaissance sera une jouissance infinie. Si l'on ne m'avait pas appris qu'il y a un être supérieur qui me la livrerait, j'imaginerais qu'il existe; il me faut un Dieu pour me satisfaire, et je ne me contente pas à moins que d'être face à face de Dieu qui lèvera le voile de l'infini devant moi, et me dira : *Regarde!* et j'en aurai pour l'éternité à regarder!...

Eugène Loudun.

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

—

MENUS PROPOS

—

En mer, samedi 26 juillet 1862.

Hisse le grand foc! Machine en route! — Et nous voilà partis. Quel encombrement, juste ciel! quelle arche de Noé! quelle tour de Babel que notre bateau! — Ce sont, d'abord, les officiers de hussards, chargés de faire escorte au général Forey. Ils sont accompagnés de cent-vingt chevaux. Nous avons, en outre, trois médecins militaires et un pharmacien de l'armée, sans compter les officiers d'administration et leurs quatre-vingts mulets; puis un baron prussien, le major de S...., qui a intrigué pour être envoyé par son gouvernement à l'expédition du Mexique. Que vient-il faire dans cette galère? Faut-il que cet homme ait une rage invétérée de changement de domicile! Est-il donc si ennuyé des mouches qui l'impatientent en Europe, pendant l'été, qu'il fasse deux mille lieues pour être piqué par des moustiques?

Quel enseignement la Prusse trouvera-t-elle dans cette expédition? J'espère bien qu'elle n'est pas tourmentée de l'envie d'en faire d'aussi lointaines; et comme je l'approuve! Il faut croire que chez nous tout est bien, tout est parfait, que l'œuvre est parachevée, que nous avons atteint le maximum du progrès moral et matériel, puisque nous allons rétablir l'ordre chez les autres, en manière de passe-temps.

Nous avons en tout vingt personnes, logées, quatre par quatre, dans de petites cabines faites pour en recevoir deux. Et encore,

nos passagers auraient tort de se plaindre : il est des bateaux où les officiers ont tout simplement un petit poste, entouré de toile, irrévérencieusement construit dans les écuries, au milieu des chevaux. Moralité : tout n'est pas rose dans le métier de passager. — Le carré étant trop petit, on mange en deux bordées.

La marine vivra-t-elle jusqu'au bout en bonne intelligence avec l'armée? Espérons-le, ô mon Dieu!

A la nuit, nous perdrons de vue les côtes de France. Quand les reverrai-je? Dans six mois? dans un an? — Peut-être jamais!!!

En mer, mercredi 30 juillet.

Voici la monotone, régulière, chronométrique existence de bord qui commence. La mer, toujours la mer! La lame qui s'enfuit semblable à celle qui arrive!

Nos passagers nous observent; nous en faisons autant de notre côté. L'on attend que les caractères se dessinent, pour établir ses sympathies. Pendant ce temps-là, la froideur polie est à l'ordre du jour. Dans cette occurrence, que faire? chercher en soi des distractions; vivre d'espérances ou de souvenirs.

Ténériffe, lundi, 4 août.

La vigie a signalé la terre, dès quatre heures du matin : c'est Ténériffe[1]. J'entrevois quelque chose, à l'horizon brumeux; mais, comme le dindon de Florian,

... je ne sais pour quelle cause
Je ne distingue pas très-bien.

Un épais brouillard, que le soleil, arrivé à son zénith, eut peine à dissiper, enveloppait l'île de toutes parts; cependant je ne pus voir sans émotion cette nébulosité, cette masse informe, qui me représentait la terre étrangère, l'inconnu : on ne doit éprouver

[1] L'une des Canaries. Cet archipel tire son nom, à ce qu'il paraît, de la quantité de chiens que les Espagnols y trouvèrent en débarquant. Je vous donne cette étymologie sous toute réserve. — Jean de Béthancourt trouva aux Canaries les Guanches, belle et infortunée race, si cruellement extirpée du monde par la barbarie espagnole.

qu'une seule fois ces émotions de voyageur débutant. Mon imagination volait vers cette terre que je ne faisais presque que soupçonner, quand le déjeuner vint heureusement me rappeler à la réalité. Pendant que nous étions à table, le navire changea de route ou doubla un cap, et il se mit à rouler avec une violence inusitée. Au premier coup de roulis, tout le monde se raccrocha à la table, pour se maintenir en équilibre; mais nous comptions sans notre poids : la table, sous cette traction, cassa ses amarres et se mit à se promener d'un bord sur l'autre, entraînant à sa suite nos chaises et nous. Il va sans dire que les plats et leur contenu nous roulèrent sur les genoux. Je m'aperçus tout à coup de la disparition de mon voisin de droite. Jugez de mon étonnement! Au moment où la table était venue sur lui, il avait lâché prise, et comme il se trouvait vis-à-vis la porte d'une des cabines, il avait roulé jusque dans les profondeurs d'icelle, avec sa chaise. Hilarité générale à sa résurrection!

Nous approchons de terre ; nous rangeons la côte, que nous pouvons voir très-distinctement. Ténériffe, si mes souvenirs classiques ne m'abusent pas, faisait partie des Iles Fortunées. Hélas! hélas! qu'elle m'a l'air déchu de sa splendeur primitive! Je suis plutôt porté à croire que les anciens, qui en faisaient de si belles descriptions, n'étaient jamais venus y mettre leur nez. Ce que j'en peux distinguer à la lunette m'offre le spectacle de la désolation la plus grande, de la nudité la plus complète, de la stérilité la plus parfaite. Des rochers arides, déchiquetés, tourmentés, déchirant les nues; des pointes aiguës, des angles saillants, qui me font l'effet de fers de lances menaçant le ciel; des teintes grisâtres, l'absence de végétation, voilà ce que vous offre Ténériffe, vue de la mer. Allez ensuite juger les choses par le nom et bâtissez des châteaux en Espagne sur cette dénomination pompeuse et engageante : Iles Fortunées!...

Nous contournons l'île presque entièrement, pour aller mouiller à Santa-Cruz, et, pendant tout le parcours, la côte ne change pas d'aspect : nous avons affaire à des roches volcaniques de la plus belle venue. Ce paysage est imposant, empreint d'une majesté pleine de mélancolie : Sainte-Hélène doit ressembler à cela.

Sur les deux heures de l'après-midi, nous mouillons devant Santa-Cruz. La ville[1], qui, de notre mouillage, a l'air propre et coquet, s'étend sur le bord de la mer, appuyée, d'un côté, à des montagnes, et, d'autre part, à une vaste colline, qui montre, au-dessus de la ville, des terrains cultivés.

Le soir, je descendis à terre, avec tous les officiers passagers.

La première chose qui me frappa, en entrant à Santa-Cruz, fut une belle promenade, qui longe la mer, plantée d'arbres formant la voûte au-dessus des promeneurs, et ornée, à son extrémité, d'une fontaine monumentale. Après l'avoir traversée, j'allai pousser une reconnaissance par la ville, en compagnie de M. G., aspirant du bord.

Les rues, régulières, étroites, se coupant à angle droit, pavées de petits cailloux ronds, presque désertes quand je descendis, sont bordées de maisons, peintes en jaune pour la plupart, percées de grandes fenêtres ornées de balcons, que cachent de longues jalousies vertes ou de grandes pièces d'étoffes. Elles sont presque toutes surmontées de terrasses.

Je me suis toujours fait une délicieuse idée de la beauté espagnole. Aussi, je plongeais assez cavalièrement mes regards dans tous les magasins et dans tous les intérieurs, pour découvrir un type à ma convenance; mais je venais toujours me heurter contre une figure jaune safran, vieille, décrépite, édentée : « Ah! ça, mais on a donc réuni une collection d'antiquailles dans cette ville! »

Au détour d'une rue, je ne fus pas peu surpris de voir, cheminant pacifiquement, deux chameaux à double bosse. Moi qui croyais que ce ruminant sans corne était fait exclusivement pour les pays sablonneux!

Il est huit heures. — Je vais sur le môle, où je jouis du plus gracieux spectacle qui se puisse rencontrer. La population fémi-

[1] J'ai lu dans un bouquin que cette ville, capitale de la province des Canaries, est bâtie sur le lieu même où fut plantée la première croix, signe de prise de possession par Jean de Béthancourt. Et voilà pourquoi elle s'appelle Santa-Cruz. — On trouve, sur la place de la Constitution, une croix en pierre rappelant ce fait.

nine de Santa-Cruz est au bain. Et certes la salle de bain que lui fournit la nature n'a rien à envier à ces palais de marbre et de porphyre que les Romains élevaient à grands frais pour cet usage. Elle a, cette salle magnifique, le ciel pour plafond, la lune pour lustre; des senteurs fraîches et salines sont apportées par une douce brise de mer. A droite, s'élèvent de grandes montagnes noires ; de l'autre côté, le môle, où se presse une foule curieuse; devant, dans le lointain, là où le ciel touche à la mer, l'eau reflète une longue rangée de lueurs rougeâtres, formée par des bateaux pêchant au flambeau. La plage, resserrée entre cette montagne et le môle, est bordée par les arbres de la promenade, maintenant étincelante de lumières.

Deux cents femmes se trouvent là rassemblées. Les unes,— et ce sont celles du grand monde, — accompagnées de suivantes, sont accroupies sur des nattes, où elles se déshabillent; les autres, — et c'est le plus grand nombre, — sont sur le sable nu. On les voit, leurs préparatifs achevés, se mettre à l'eau, traînant presque toutes des enfants à la remorque. Chaque fois qu'une vague vient se ruer à travers cette foule joyeuse, ce sont des cris et des rires inextinguibles. Toutes ces têtes ondulent au passage de la lame, comme un champ de blé sous l'impression de la brise. — De jeunes filles dansent en chantant; il se forme des groupes délicieux, qui composent de ravissants tableaux. Il se fait parfois un moment de silence : c'est qu'alors les baigneuses attendent une lame, qui s'avance plus menaçante que les autres; elle arrive, renverse, culbute, et jette le désordre dans cette gracieuse tribu; puis, les rires recommencent et nous sont renvoyés par les rochers qui forment le fond du tableau.

Ces cris, ces rires composent de joyeuses chansons, que la mer, alors du plus beau bleu, accompagne en manière de basse.

Je restai à contempler cette scène charmante jusqu'à l'instant où cessèrent ces gais ébats. Elles se hâtèrent, car, à neuf heures, venait le tour de bain des hommes. Pendant tout ce temps, des alguazils avaient maintenu la partie masculine de la population à une distance respectueuse du bord de l'eau.

En mer, 10 août.

Hier, nous avons quitté Ténériffe.

Une belle brise nous a vite éloignés de la côte, et, au coucher du soleil, on ne voit plus de l'île, par dessus les nuages, que le pic de Ténériffe. D'ici la Martinique, notre plus prochaine étape, nous n'aurons pour spectacle que la vue du ciel et de l'eau.

Le soir, je vins m'étendre sur les balles de foin qui encombrent notre dunette. La nuit est splendide, le ciel, constellé d'étoiles sans nombre; la mer phosphorescente entoure le navire d'une ceinture de feu, et un long sillage lumineux marque notre trace sur les eaux. Une troupe de marsouins, dont la présence nous est indiquée par la lueur qui les environne, prennent leurs ébats autour de nous; une brise tiède gonfle nos voiles; notre navire, qui a éteint les feux de sa machine, s'avance silencieusement. Les passagers ont formé des groupes et causent à demi-voix. Je partage ma balle de foin avec l'aspirant du bord : — « ..... Je vous disais donc que nous avions un piano dans notre case, à Lorient. C., un collègue à moi, excellait dans le maniement de ce meuble, j'oserais même dire immeuble. N., encore un collègue, jouait du violon, et, il faut le reconnaître, il possédait un talent véritable sur cet instrument. Pour moi, j'étais le public, l'auditoire; je préparais les grogs et je bourrais les pipes. Je faisais, en outre, les honneurs de la maison, quand nous avions des invités; ce qui nous arrivait fréquemment, car notre établissement avait une réputation de gaieté et de belle humeur qui s'était répandue au loin. — Près de la chambre au piano, se trouvait celle d'un vieux capitaine d'infanterie, un soudard fini, dont la trogne allait se cardinalisant de plus en plus, peu sensible aux charmes de la musique et préférant une heure de bon sommeil à l'opéra le mieux exécuté par les artistes de la troupe.

» Un beau soir que, réunis sept ou huit, nous chantions avec feu le morceau du *Crocodile* de *Tromb-al-Cazar*, musique d'Offenbach, nous voyons apparaître un bougeoir, orné de sa bougie allumée, précédant notre capitaine dans un déshabillé galant. Il était rouge comme un homard sortant d'un bain d'eau bouillante, et

roulait des yeux en clous de coffre : — « Corne de bœuf! messieurs, qu'est-ce que cela signifie? Il n'y a donc à espérer ni paix, ni trève dans cette maison!... Voilà assez de musique comme cela, que diable! Il est onze heures passées, et il est plus que temps de cesser votre vacarme! » — « Capitaine, il n'est pas précisément très-courtois d'appeler vacarme la musique que nous faisons. En vérité, nous croyions que vous seriez plus juste appréciateur de notre mérite! »

» Notre homme se retira furieux et fit si bien, qu'il amena notre propriétaire, Mme G., à nous donner congé pour la quinzaine suivante. Ce succès coûta cher à notre voisin, car, pendant tout ce temps, on fit chez nous de la musique jusqu'aux heures les plus indues. Le dernier soir, on donna un grand concert, dont le programme fut collé à la porte du capitaine.

» Le morceau final était un magnifique concerto de pincettes, verres, tambour de basque, castagnettes et autres instruments de fâcheux voisinage, exécuté par toute la troupe. Notre concert attira beaucoup de monde et eut un succès monstre. Trois ou quatre sous-officiers d'artillerie, qui habitaient au troisième, ne voulurent pas demeurer en arrière et firent un bruit infernal. La propriétaire pensa devenir folle, et le capitaine envoya chercher la garde, qui, comme de juste, emmena au violon les sous-officiers tapageurs et nous laissa la paix la plus profonde. Le lendemain, C. et moi, nous abandonnions cette maison inhospitalière, et j'allai occuper une autre chambre. — Un de ces jours, que nous n'aurons rien de mieux à faire, je pourrai vous raconter ce qui m'est advenu dans mon nouveau domicile. En attendant, il doit ressortir de ce qui précède que nous sommes d'insignes gredins et des pas grand'-choses. Là-dessus, je vais me coucher. Bonsoir. »

LÉON BLÉVEC.

(La suite à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

RIMES ET RAISON, par M. Léonce Mazuyer. — Paris, 1 vol. in-12, Douniol, 29, rue de Tournon.

J'ai cinquante ans, ma barbe est grise,
Mon âge mûr tire à sa fin,
Et le printemps, qui me méprise,
M'a renvoyé de son jardin.

Je prends le congé qu'il me donne,
Et, sans trop me décourager,
Je viens demander à l'automne
Une place dans son verger.

Puissé-je y trouver quelques rimes,
Pour orner le sens un peu dur
Des proverbes et des maximes,
Qui sont les chants de l'âge mûr !

Tels sont les premiers vers, telle est la préface d'un volume de poésies intitulé par l'auteur, M. Léonce Mazuyer, *Rimes et Raison*. Jamais frontispice ne prépara mieux à l'intérieur du monument ; jamais titre ne fut plus approprié à l'œuvre. Ce recueil n'a pas la prétention d'être un livre, ces *rimes* ne se disent pas descendues des sommets du Parnasse ; cette *raison* n'emprunte rien à la chaire du moraliste, philosophe ou prédicant. L'auteur vit, cela se sent de reste, dans le meilleur monde, à Paris, l'hiver, dans ses champs, l'été. Homme de foi et homme de sens et de cœur, indépendant, sans parti pris d'optimisme ou de misanthropie, il voit, il observe et il peint. Souvent, le plus souvent, la poésie descend vers le rimeur et lui confie sa palette brillante. Plus rarement, la raison trop absolue

tient l'enchanteresse un peu à l'écart; en ce cas encore, l'homme aimable reste toujours présent.

L'auteur, ai-je dit, est un homme de foi, de sens et de cœur ; qu'on en juge :

Matérialisme.

Je ne professe pas la doctrine insensée
Qui veut que le néant ait créé l'univers,
Que le hasard ait seul composé la pensée,
Et que l'amour ne soit qu'un chef d'œuvre des nerfs.

Et quand, après vingt ans, je vois sur une tombe
Une veuve à genoux, quand l'homme le plus fort
Vient pleurer sur un lit où son enfant succombe,
Je sens que tout en nous n'est pas matière et mort.

Et quand la loi n'est plus que la force du maître,
Le droit s'évanouit, le caprice en tient lieu,
Et je me dis alors qu'il faut bien reconnaître
Qu'il est un juge ailleurs et que ce juge est Dieu !

Citons encore cette boutade :

L'Analyse.

La plupart des discours qu'on entend sont trop longs,
Trop lourds également sont la plupart des livres,
Tel ouvrage qui pèse environ quatre livres,
Peut au moins se réduire à deux, si nous voulons.

Pour savoir ce que vaut une bille de chêne,
Il faut mettre l'aubier et l'écorce en copeaux,
Et pour voir en plein bois des horizons nouveaux,
Il faut percer à jour le buisson qui nous gêne.

Encor n'est-on pas sûr d'arriver à son but !
Le discours tant de fois succombe à l'analyse,
Que vous m'excuserez quand je dors à l'église,
Au Collége de France et même à l'Institut.

Terminons par cette malice :

Les Rosières.

Lorsque le vrai mérite abonde et court les rues,
Les décorations, les honneurs, les statues,

Et les prix de vertu ne se prodiguent pas.
Mais quand il devient rare, et c'est souvent le cas,
On enrubane alors toutes les boutonnières,
Et de quatre vertus on fera huit rosières.

J'aurais encore beaucoup à citer, mais il faut mettre les conseils de l'auteur à profit, et se borner, afin que ce compte rendu n'aille pas « succomber à l'analyse. »

Vte. E. Sioc'han de Kersabiec.

LE DISTRICT DE MACHECOUL, — 1788-1793. — Études sur les origines et les débuts de l'insurrection vendéenne dans le Pays de Retz, par M. Alfred Lallié. — Un vol. in-18 jésus. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, Joseph Albanel, rue de Tournon, 15. — Prix : 4 francs.

Quand les Vendéens et les Bretons se levèrent, en 1793, pour défendre la liberté de conscience, violée odieusement, ils usèrent d'un droit sacré. Républicain ou royaliste, si l'on aime la vérité, on doit le reconnaître. « Le gouvernement tyrannique n'est pas juste, dit saint Thomas d'Aquin.... C'est pourquoi la perturbation de ce gouvernement n'a point le caractère de sédition.... Le séditieux, c'est plutôt le tyran qui entretient des discordes dans le peuple qui lui est soumis [1]. » Cette doctrine, commune aux plus célèbres théologiens catholiques, Gerson, Bellarmin, Suarez, Mariana, approuvée par des conciles œcuméniques et les plus grands papes du moyen âge, est celle que nous crie à tous la conscience. Aussi, quand Bossuet écrit cette phrase : « Les sujets n'ont à opposer à la violence des princes que des remontrances respectueuses, sans mutinerie et sans murmure, et des prières pour leur conversion [2], » puis se jette dans d'étranges subtilités, afin d'empêcher qu'on ne tire des conséquences légitimes de la révolte des Macchabées contre

[1] Rohrbacher, édition de 1845, t. XVIII, p. 503.
[2] *Politique tirée de l'Écriture*, livre VI, article 2, 6e proposition.

les rois de Syrie, il nous montre jusqu'où peut aller un théologien courtisan.

Les Vendéens et les Bretons firent, contre la Convention terroriste, ce que devait faire tout homme de cœur, ce que firent, comme eux, les Girondins proscrits : ils en appelèrent aux armes.

Malgré des excès qu'on ne saurait trop déplorer, il n'est pas dans l'histoire de plus beau spectacle que celui de ces paysans combattant pour leur foi religieuse; car ce fut bien pour défendre leurs autels, et non les vieux abus et les priviléges de la noblesse, qu'ils entreprirent cette guerre de géants. Le livre que vient de publier M. Alfred Lallié le démontre d'une manière irréfutable.

M. Louis Blanc avait déjà dit : « Si les curés fussent restés fidèles à la Révolution, il n'y eût pas eu de Vendée militaire. Mais Camus fit adopter la constitution civile du clergé, et tout fut perdu [1]. »

Oui, la constitution civile du clergé, voilà la cause véritable de l'insurrection. — Le clergé inférieur, dont l'écrivain socialiste reconnaît « la piété sincère » (page 174), et « les instincts démocratiques » (page 175), n'était point hostile aux réformes. Entre autres preuves, j'emprunte celle-ci à M. Lallié (pages 48 et 49) : « La liste des membres du clergé qui votèrent pour la vérification des pouvoirs en commun (lors de la réunion des États généraux), contient les noms de cinq curés du Poitou, sur sept qui composaient la députation de cette province; de trois curés sur quatre pour l'Anjou, et de seize sur vingt-deux pour la Bretagne; c'est-à-dire que les deux tiers des membres du clergé députés par les provinces, que l'on vit plus tard combattre la Révolution avec le plus d'ardeur, s'étaient prononcés, dès le principe, pour la cause populaire. »

Il faut lire, dans le troisième chapitre du livre que nous apprécions, comment l'ordre du clergé abandonna ses priviléges, et l'on verra combien d'erreurs circulent à ce sujet. On y verra aussi que ceux qui ont poussé l'Assemblée constituante à s'emparer injustement des biens de l'Église étaient des gentilshommes, un marquis de Lacoste, un marquis Gouy d'Arcy, un Talleyrand-Périgord, un Mirabeau, tandis que l'un des députés bourgeois de Nantes, Pellerin,

[1] *Hist. de la Révol.*, t. VIII, pp. 175 et 176.

soutenait « avec énergie le caractère de véritable propriété que l'on contestait à la possession de ces biens par les membres du clergé. »

Si les curés des campagnes, dont les intérêts matériels souffrirent peu des mesures prises par l'Assemblée, ne s'effrayèrent point d'abord de la Révolution, les paysans, eux, la désiraient. Leurs cahiers en témoignent, et M. Lallié a écrit un chapitre des plus instructifs, où il analyse ceux des paroisses du Pays de Retz qu'il a pu consulter.

M. Louis Blanc cite [1], du reste, deux documents, qui, comme il le dit, « caractérisent parfaitement l'insurrection vendéenne. » Le premier est une lettre des paysans insurgés, maîtres de Challans, aux administrateurs de cette ville, qui s'étaient réfugiés aux Sables-d'Olonne. On y lit : « Nous demandons : 1° la continuation de notre religion catholique, apostolique et romaine, et des prêtres non conformistes; 2° qu'il ne soit point procédé *au tirement*, etc..... Nous souhaitons de cœur et d'esprit que la fraternité, la liberté, l'égalité, subsistent dans toute leur force entre nous, et, conséquemment, amnistie réciproque. »

Le second document est une proclamation lancée de Remouillé, le 19 mars 1793. « Pendant les six premiers jours que nous avons été rassemblés, disent les révoltés, quoique nous ayons été au nombre de plus de vingt mille, il n'y avait pas un seul individu qui ne fût un paysan. Il est unique qu'il ne s'y soit point trouvé un seul bourgeois, un seul noble. C'est une permission de Dieu qui nous a ainsi réunis, comme c'est tous pour le même objet. Venez donc à nous, tous nos frères. Ne nous servons plus de cette expression d'aristocrate, etc. »

MM. Buchez, Quinet, Michelet ont constaté, eux aussi, le caractère populaire de l'insurrection, et un témoin précieux, M. Lucas-Championnière, a écrit dans ses *Mémoires* (inédits) : « On a répandu que les prêtres et les nobles en étaient les auteurs, j'ai vu tout le contraire. Le soulèvement ne fut général et n'eut quelque succès que parce que les paysans défendaient leurs intérêts. »

Le début d'une proclamation, datée de Machecoul, le 12 mars

[1] Page 201, t. VIII.

1793, m'a paru remarquable ; en voici les termes : « Le peuple du Pays de Retz et pays adjacent, rassemblé de lui-même en *corps de nation* dans la ville de Machecoul, pour arrêter le brigandage, secouer le joug de la tyrannie et reconquérir ses droits et ses propriétés, etc... » On sent encore là l'esprit provincial et breton que l'Assemblée constituante avait si aveuglément voulu détruire, en décidant, le 11 novembre 1789, que les anciennes provinces cesseraient d'exister. La liberté ne peut vivre dans un pays qui n'a pas de nombreux centres d'activité politique. Elle ne ressuscitera en France que le jour où des provinces nouvelles seront fondées.

M. Lallié a mis, en tête de son livre, une préface beaucoup trop modeste. Ce volume n'est pas seulement « une étude de détails, un recueil de pièces ; » plusieurs chapitres sont consacrés à l'examen de questions générales : les élections et les cahiers de 1789, la dépossession du clergé, la nouvelle organisation administrative, le schisme ; et le lecteur sent bien vite qu'il a affaire à un esprit qui juge les choses de haut, avec liberté et amour de la justice. M. Lallié a voulu rectifier des erreurs nombreuses, commises par les historiens révolutionnaires et royalistes, et surtout montrer par quelles vexations, quelles mesures arbitraires, les administrations des départements et des districts poussèrent le peuple à la révolte. Pour cela, il a pris un cadre restreint et avec raison. C'est, en effet, par la peinture des souffrances quotidiennes des paysans, dans leurs rapports avec le nouveau despotisme, qu'il pouvait mieux faire comprendre comment des hommes tranquilles, d'abord favorables à la Révolution, en devinrent les ennemis acharnés. Il a choisi le Pays de Retz, parce que là l'insurrection s'organisa promptement et presque régulièrement, et qu'à Machecoul s'accomplirent ces affreux massacres, que M. Lallié présente sous leur vrai jour et qui servirent de prétexte aux horribles représailles de la Convention.

Cette étude, fruit de patientes et intelligentes recherches, restera comme un des meilleurs livres qu'on ait écrit sur le soulèvement de l'Ouest. Elle est vivante pour ainsi dire. La vérité y paraît, armée de nouvelles preuves, toutes puisées aux sources. On y trouve l'historique à peu près complet des mesures prises contre le clergé

fidèle. L'esprit qui anime l'écrivain est profondément libéral et modéré. Je ne partage point toutes ses opinions, et certaines critiques, qu'il adresse à l'Assemblée censtituante, se changeraient sous ma plume en éloges; mais il cherche la vérité avec tant de bonne foi, qu'il est impossible de ne pas respecter ses convictions. — Son style est celui qui convient à la critique historique, clair, ferme, sobre et allant droit au but. Que M. Lallié prenne confiance en lui-même : il a tout ce qu'il faut pour traiter des sujets plus vastes. Il a « *la force et les nerfs,* » qui, d'après Montaigne, « *ne s'empruntent point,* » tandis que « *les atours et le manteau s'empruntent.* »

JOSEPH ROUSSE.

LES SÉANCES POÉTIQUES DE Mme ERNST

EN BRETAGNE

Mme Ernst, qui s'est acquis déjà une grande réputation dans l'art de déclamer et de bien lire, et dont les conférences à la salle du boulevard des Capucines sont très-suivies, vient de traverser la Bretagne en recueillant sur son passage d'unanimes marques de sympathique admiration et laissant, en échange, à tous ceux qui l'ont entendue le désir de rouvrir les volumes de poésie trop souvent oubliés et réveillant, dans leurs âmes, l'enthousiasme pour les grandes beautés du génie que l'artiste a comprises, et mises en relief.

A Brest, Mme Ernst a joint à son programme un fragment du beau poème de *Velléda* (la description du Raz de Sein et de la baie des Trépassés), de Mme Penquer, et un autre de Brizeux, le mélancolique chantre de *Marie*.

A Rennes, où Mme Ernst s'est encore trouvée en face d'un auditoire avide des jouissances élevées et délicates que procure l'art d'interpréter les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, elle a rappelé, en récitant quelques-uns de ses sonnets, le souvenir d'un autre poète breton : Boulay-Paty.

A Nantes, elle a donné deux séances devant une société qui a pu juger diversement les poésies déclamées, mais qui s'est réunie pour applaudir l'intelligence de l'interprète ; sa diction correcte ; sa belle voix, sonore, timbrée, propre aux grands effets ; son talent souple et étendu, qui lui permet d'aborder, avec une égale et rare perfection, Molière et Racine, si opposés de tous points. Que les critiques qui ont écouté la scène du *Misanthrope* et celle d'*Esther*, malgré cette preuve d'un art sérieux et d'une étude profonde, lui reprochent, dans les poésies lyriques ou fugitives, soit de ne pas toujours avoir cette sensibilité qui est l'expression sortant du cœur

même et faisant tout le charme de certains passages, soit de ne pas être assez sobre de gestes, ni assez maîtresse de sa voix dans les élans de la passion, soit de trop soigner les détails au détriment de l'ensemble de l'œuvre, Mme Ernst ne doit pas s'en étonner. Toutes ces observations peuvent avoir du vrai, et l'artiste fera bien d'en tirer profit. Il n'est pas donné à l'homme d'atteindre un haut degré de perfection dans tous les genres. Lekain et Talma ne déployaient pas également bien dans tous leurs rôles les admirables qualités dramatiques dont ils étaient doués. Mlle Mars n'aurait pu déclamer du Corneille ; Mlle Rachel, qui pourtant avait l'étincelle sacrée, ne conservait pas sa supériorité dans la comédie.

Après avoir constaté le talent de l'éloquente interprète de nos grands poètes, il nous reste un mot à dire du choix des poésies, ce choix n'étant pas sans importance dans la mission que poursuit avec courage Mme Ernst. Il est des poésies n'ayant d'autre valeur que celle de la forme ; il en est d'autres faites pour la solitude, pour être lues au coin du feu, dans le silence et le recueillement; ces œuvres ne sauraient convenir à la majorité du public venant chercher des émotions toutes différentes, des jouissances précises pour l'esprit et pour le cœur, et non de subtiles rêveries d'imagination qu'elle ne comprend pas. Mme Ernst devrait puiser surtout dans notre belle littérature du XVIIe siècle. (Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, ne sauraient être trop étudiés, ni trop entendus); puis dans le théâtre de Voltaire et dans les grands maîtres, dont l'influence se fit sentir sur la génération actuelle : André Chénier, dont les vers furent toute une révélation à une époque où la poésie descriptive était en honneur, de Vigny, Lamartine, Victor Hugo, Victor de Laprade, et Alfred de Musset que le public préfère. En effet, avec sa sensibilité railleuse, sa négligence pleine de grâce, son vers facile, son rire trempé de larmes, son scepticisme attendri dans ses plaintes désespérées, est bien fait pour séduire la jeunesse. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que, si le goût de grossières distractions égara trop souvent son talent, il eut des retours qui lui inspirèrent des strophes immortelles et cette lettre qu'il écrivit à son frère au mois de juin 1840 :

« Je finirai mes vers à la sœur Marceline, (la sœur de Bon-Secours qui l'avait soigné dans sa maladie), un de ces jours, l'année prochaine, dans dix ans, quand il me plaira, et si cela me plaît ; mais je ne les publierai jamais, et je ne veux pas même les écrire. C'est déjà trop de te les avoir récités. J'ai dit tant de choses aux badauds, et je leur en dirai encore tant d'autres, que j'ai bien le droit, une fois en ma vie, de faire quelque strophes pour mon usage particulier. Mon admiration et ma reconnaissance pour cette sainte fille ne seront jamais barbouillées d'encre par le tampon de l'imprimeur. C'est décidé ; ainsi ne m'en parle plus. Mme de Castries m'approuve ; elle dit qu'il est bon d'avoir dans l'âme un tiroir secret, pourvu qu'on n'y mette que des choses saines. »

Théophile Gautier dit, dans son rapport sur les progrès de la poésie : « Le public ne s'occupe guère de chercher si quelque astre nouveau pointe au fond de l'azur ; il se contente de reconnaître, dans la nuit, trois ou quatre étoiles de première grandeur, ne se doutant pas que ces lueurs vagues qu'il néglige parfois sont des mondes considérables. » Que Mme Ernst révèle donc ces œuvres oubliées ou restées trop longtemps dans l'ombre ; qu'elle fasse connaître les richesses poétiques de chaque province. Rien de plus juste, et nous lui savons gré d'avoir emporté tous les ouvrages des auteurs de notre ville pour les lire ailleurs et les faire apprécier à leur véritable valeur. Mais nous lui demanderons toujours de ne pas trop sacrifier la belle poésie classique à l'engouement pour les poésies romantiques, et de ne pas perdre de vue, non plus, que nos prosateurs mériteraient bien une part dans sa savante interprétation.

En équilibrant ainsi ses programmes, en rejetant les fadeurs et les médiocrités, en faisant revivre les œuvres immortelles du grand siècle, en nous initiant aux belles poésies nouvelles, Mme Ernst serait plus à nos yeux que rapsode ou trouvère : elle contribuerait à la culture de l'intelligence et du goût, et ses conférences auraient une grande portée morale et littéraire.

AMÉLIE HUBANS.

PERNETTE

PAR M. VICTOR DE LAPRADE[1]

Les Français ont-ils la tête épique? Notre génie et notre langue sont-ils incompatibles avec l'épopée? Pouvons-nous avoir, du moins, des poèmes rustiques, ou des épopés domestiques? Questions longuement débattues, et qui ont donné lieu à des dissertations aussi savantes qu'inutiles. Pour nous, nous tenons que, si les Anglais, si les Italiens ou les Portugais ont le *Paradis perdu*, la *Jérusalem délivrée* ou les *Lusiades*, les Français pourront avoir un jour même fortune. Que n'a-t-on pas dit contre les poèmes en prose? C'était une œuvre insensée, ridicule, impossible. Châteaubriand est venu; il a composé les *Martyrs*, et les *Martyrs* resteront comme un des plus beaux livres de notre littérature. L'épopée domestique nous avait également été interdite; le génie de notre poésie n'était pas assez familier, assez simple pour nous permettre d'aborder ce genre avec succès : Lamartine a répondu en écrivant *Jocelyn*. Enfin, la critique ne se faisait pas faute d'établir, en toute occasion, que nous devions abandonner à l'Allemagne et à l'Angleterre le *poème rustique;* mais voici M. Victor de Laprade qui arrive avec *Pernette*, et ce qui, hier, était encore une question, n'en est plus une aujourd'hui.

Je n'ai donc pas à la discuter à mon tour, et je m'en félicite, puisque j'aurai plus de place pour analyser *Pernette* et pour faire

[1] Un beau volume in-18; seconde édition. Paris, 1869. Didier et Cie, éditeurs, quai des Augustins, 35.

des citations qui, si étendues qu'elles soient, seront toujours trop courtes au gré du lecteur.

Le poème s'ouvre par les fiançailles de Pierre et de Pernette. Jacques, le père de Pernette, Madeleine, la mère de Pierre, le curé du village, les parents et les voisins sont assis sur la terrasse d'où l'on aperçoit le domaine de Jacques, les trèfles, les froments, les prés, le taillis et la vigne, et, tandis que les deux jeunes gens s'attardent et font durer le chemin,

Se voyant tous les jours, ils ont tant à se dire!

chacun de célébrer leur bon cœur, leur amour du travail, et la grâce de Pernette et le courage de Pierre, et d'invoquer le témoignage du pasteur qui l'éleva:

Le bon prêtre sourit; il aimait comme sien
L'enfant que ses leçons firent homme et chrétien.
Grand vieillard encor vert, austère et plein de grâce,
Et, sous son humble habit, sentant sa noble race,
De l'exil, des prisons, il avait rapporté
Une fleur de tendresse ornant sa charité.
Ayant souffert beaucoup, il aimait plus encore....
Il répondit: « Jamais terre mieux préparée
N'a reçu de mes mains la semence sacrée....
Nul plus exempt de fiel, de ruse, de mensonge,
Plus naïf, moins ouvert aux calculs d'aujourd'hui,
Ne suit plus fermement la voix qui parle en lui....
Des devoirs qu'il s'est faits, dont il rêve en silence,
Rien ne peut détourner son ardente innocence;
Et je songe, à le voir si pur, si plein de feu,
A nos premiers parents sortant des mains de Dieu.
Le père est fortuné qui fonde une famille
Sur ce noble garçon, Jacque, et sur votre fille,
Cette vaillante enfant, belle et qui n'en sait rien,
Et qui vaut par le cœur plus que tout votre bien!
Que l'ombre d'un souci ne trouble pas ces fêtes!
Je puis bénir le joug qui va lier leurs têtes,
Sûr qu'il sera porté par deux amis joyeux,
Et que leur double nom est écrit dans les cieux.
Comprenez, ce jour-là, quand vous verrez, peut-être,
Rayonner le pasteur et pleurer le vieux maître,

Que je vous réponds d'eux, que ce sont mes enfants!
Rien, là-haut, n'émeut plus les anges triomphants
Et le Dieu paternel qui lit au fond de l'âme,
Que la sainte union de l'homme et de la femme. »

Tout à coup, Pierre et Pernette aperçoivent, là-haut, sous les tilleuls, le groupe des parents et des amis qui n'attendait plus qu'eux; ils accourent, et bientôt on s'asseoit à la table rustique, où manque pourtant un convive, aimé de tous, le médecin du village. Il arrive au dessert, et, sombre, il annonce que l'Empereur vient de remporter une nouvelle victoire (nous sommes en 1813), et qu'en conséquence, il lui faut deux cent mille hommes, et que tout ce qui peut marcher sera repris.

Pierre a été racheté trois fois; pour le conserver, sa mère a été obligée de vendre tout ce qu'elle avait, hormis le verger et la maison qu'elle habite. Faudra-t-il donc qu'il parte, qu'il soit arraché à sa mère et à Pernette?

Au chant deuxième, nous assistons, dans la maison de Madeleine, au conseil où s'agite la question de savoir si Pierre, qui a reçu l'ordre de partir, doit s'y soumettre. Pierre ne veut pas quitter sa terre natale. Il ira rejoindre les réfractaires dans la montagne. Le docteur l'y encourage, et aussi Jacques, — le soldat de l'an II, qui a couru aux armes en 1794, à l'appel de la patrie en danger, et qui est resté républicain. — Seul, le prêtre est d'un avis différent :

« La loi reste la loi, même injuste et cruelle;
Sa force vient d'en haut : nul n'est au-dessus d'elle.
Tout un peuple obéit, nous devons obéir;
Dieu jugera plus tard et saura qui punir.
Pour nous, suivons l'exemple et le sort de nos frères;
Nul n'a droit de marcher par des sentiers contraires.
Celui qui, sans orgueil, fait ce que fait chacun,
Et, soumis à la loi, subit le sort commun,
Eût-il le moins bon lot et les plus sombres chances,
Il échappe au remords, la pire des souffrances.
Mais celui qui, rebelle et marchant à l'écart,
Dans les devoirs de tous veut se choisir sa part,
Qui se croit, sans nul titre, excepté du vulgaire,
Et seul contre son peuple ose se mettre en guerre,

Qui des lois et des mœurs veut remonter le cours,
Haï souvent, flétri parfois, vaincu toujours,
Ne sachant plus se prendre à rien de légitime,
Se condamne au malheur.... hélas! peut-être au crime. »

Tous restèrent saisis, le prêtre ayant parlé.

Cependant le docteur persiste dans son premier avis. Pierre, exalté par les pleurs de sa mère, tranche tous les discours d'un coup de volonté; il prend le fusil de son père, pendu à la cheminée, et il annonce son irrévocable résolution de se joindre aux autres réfractaires du pays.

Et la mère, achevant son muet sacrifice,
Pleurait sans écarter l'un ou l'autre calice;
Entre ces deux périls n'osant former un vœu,
Elle ne savait plus que demander à Dieu.
L'arrêt porté rendit à son âme hésitante
La flamme et le ressort qu'usait la pâle attente;
Debout, elle embrassa son fils, et par trois fois
Elle arma le proscrit du signe de la croix,
Et lui dit à voix basse, au bout d'une prière,
Quelques mots.... de ces mots comme en trouve une mère,
Et dont l'or pur étend sur le cœur filial
Une armure d'honneur impénétrable au mal.

Pierre est dans la montagne, où les réfractaires l'ont aussitôt reconnu pour leur chef. Sa maison a été démolie par ordre de l'autorité, et Madeleine a été recueillie sous le toit de Pernette. C'est là que le docteur va porter chaque jour des nouvelles des insoumis; mais un bruit sinistre se répand; des soldats sont en marche sur le bourg. Qui préviendra les jeunes gens? Ce ne peut être le docteur, entouré d'espions.

Or, sans quitter l'ouvrage et sans rompre une fois
Le fil du lourd tricot sous ses agiles doigts,
Sans qu'un geste, un regard trahît son âme tendre,
Pernette écoutait tout, rapide à tout comprendre.
Tenant ses yeux baissés, calme et sans s'émouvoir,
Elle dit ces deux mots : « J'irai, c'est mon devoir. »

Elle part, accompagnée de son chien, et nous assistons, dans le quatrième chant, à l'arrivée de Pernette auprès de Pierre, à

leurs promenades sur les sommets, au goûter près de la source, à la séparation des deux fiancés : idylle admirable, pleine de fraîcheur et de pureté, la plus belle peut-être qui soit en notre langue.

Grâce à Pernette, le danger qui menaçait Pierre et ses compagnons a été écarté ; les événements ont marché ; Napoléon est tombé, mais la France est envahie ; des soldats étrangers sont entrés dans le bourg. Pierre et ses amis supporteront-ils cet affront ? Ce qu'ils ont fui dans les bois, ce n'est pas le péril, c'est la tyrannie ; c'est l'exil et non pas la bataille. Ils redescendent dans la plaine, et, au lever du jour, ils attaquent les étrangers et les chassent du village.

L'aurore flamboyait sur le clocher vermeil ;
Et sur sa croix de fer, doré par le soleil,
L'oiseau sacré, le coq joyeux de cette gloire,
Semblait battre de l'aile et chanter la victoire.

Victoire stérile, hélas ! et pleine de dangers redoutables. Résolus d'étouffer cette révolte et d'en tirer vengeance, les étrangers vaincus reviennent plus nombreux. Tous les habitants du bourg sont obligés de se réfugier dans les bois, avec leurs bestiaux et leurs meubles. Nous retrouvons là tous nos amis, Madeleine, Pernette, et Jacques et le docteur : seul le curé est resté avec les vieillards que l'infirmité a retenus au logis. Pierre, chargé de guider la marche et de protéger tous les siens contre l'ennemi, est plein d'ardeur et de confiance.

Quelle est donc ta vertu d'embellir toutes choses,
O jeunesse, ô printemps qui mets partout des roses ?
Les plus sombres déserts, vus à tes blonds soleils,
S'ornent d'épis dorés et de raisins vermeils.
Ta faiblesse en remontre aux âmes les plus fortes ;
Les dévouements sacrés sont les fruits que tu portes ;
Tu fournis tes combats sans haine et sans orgueil ;
Un espoir t'illumine à travers chaque deuil ;
La mort même t'invite, et, sans rien de farouche,
T'emporte en souriant, une fleur à la bouche.

L'étranger gravit à son tour les pentes qui mènent à la forêt ; la

fusillade retentit, le combat s'engage ; Pierre est une seconde fois vainqueur ; mais, en se retirant, l'ennemi fait une dernière décharge ; Pierre tombe, mortellement blessé.

Le VIIe chant, — *les Noces*, — est celui de tous où le poète s'est élevé le plus haut. La confession de Pierre, la communion qu'il reçoit, le mariage de Pernette avec celui qui va mourir, célébré sur la montagne par le vieux prêtre, assisté de tous les habitants du village pour lesquels Pierre a donné sa vie, sont autant de pages qui resteront parmi les plus belles que la poésie et la foi, ces deux sœurs, aient inspirées. Je n'ai pu me défendre, en les lisant, de songer à celles où Mme Craven nous a raconté le mariage d'Alexandrine d'Alopeus avec Albert de la Ferronnays. M. Victor de Laprade a été, dans son VIIe chant, à la hauteur de cette scène sublime, et les larmes qu'il nous fait verser sont aussi nobles et aussi pures que celles que fait couler le *Récit d'une sœur*.

Dans un *épilogue* intitulé *la Veuve*, le poète nous montre Pernette restée fidèle à la mémoire de Pierre ; il se montre lui-même recevant les dernières leçons du prêtre qui les avait bénis, recevant aussi les leçons de Pernette et puisant dans ses récits la haine de l'injustice et de la tyrannie. Parfois, elle conduisait les enfants loin du village, sur les hauteurs, près de la tombe de Pierre :

Je ne sais quoi soufflait dans l'esprit de la veuve ;
Sa parole plus vive abondait comme un fleuve.
Nous, à sa voix, debout, irrités, triomphants,
Nous sentions une force et n'étions plus enfants.
De Dieu, des grands devoirs, de la liberté fière
Pernette nous parlait sur la tombe de Pierre !
Nos yeux ardents brillaient d'orgueil et de courroux ;
L'âme de son héros semblait passer en nous ;
Nous prenions à témoin le ciel, les monts, la plaine,
Et nous épousions tous son amour et sa haine.

En mourant, elle recommande à l'enfant devenu poète de rester fidèle à la foi des grands parents, au culte des vieux souvenirs :

« Note pour tes enfants quelqu'un de nos vieux airs ;
Exprime les parfums des fleurs de nos déserts ;

Dit ces âmes cachant, au fond de nos retraites,
Tant de vigueur paisible et de beautés secrètes.
Arrache de l'oubli quelque héros obscur
Qui puisse être un exemple et qui soit resté pur;
Montre-le simple et fort sous sa libre bannière....
Sur ta plus noble page écris le nom de Pierre. »

Ainsi a fait M. de Laprade. Le poème que nous venons d'analyser est la plus noble page qu'il ait écrite. Certes, *Psyché*, les *Odes et Poèmes*, les *Symphonies*, les *Poèmes évangéliques*, les *Voix du silence*, les *Idylles héroïques* renferment d'admirables vers, des pièces d'un souffle puissant et d'une rare élévation. Mais aucune de ces œuvres ne réunit au même degré que *Pernette* la grâce de l'idylle, l'énergie de l'épopée, la sobriété et la vigueur de l'expression, l'émotion pénétrante et communicative. On avait pu lui reprocher de ne jamais descendre de sa montagne; il ne l'a pas quittée cette fois encore, mais il y a conduit Pierre et Pernette, et avec eux l'âme, le cœur, la vie.

S'il y a des *sonnets sans défauts*, il n'est point de poème qui en soit exempt, et les œuvres les plus parfaites du génie humain, l'*Iliade* et l'*Énéide* donnent lieu, sur beaucoup de points, à des objections très-fondées. *Pernette* n'est donc pas à l'abri de tous reproches, et voici, pour mon compte, ceux que j'aurais à adresser à l'œuvre de M. Victor de Laprade.

Tous ses personnages sont parfaits. Passe encore pour les deux héros, pour Pernette et pour Pierre; passe aussi, je le veux bien, pour le vénérable curé du village. Mais Jacques, mais le docteur, Madeleine elle-même? Eh quoi! pas un seul petit travers, pas la plus légère faiblesse! Le lecteur et le critique, qui ont leurs raisons pour cela, seraient quelquefois tentés, n'était le prodigieux talent de l'auteur, de trouver un peu monotone cette vertu sans ombre, cette neige sans tache.

Je regrette aussi que le docteur qui joue dans le poème un si grand rôle, et dont nous conservons, en fermant le livre, un si cordial souvenir, ne soit jamais désigné que sous cette appellation vague: le *docteur* ou le *médecin*. Pourquoi ne pas lui avoir donné un nom qui se serait gravé dans notre mémoire? M. de Laprade a

donné au bon *docteur* l'immortalité ; il ne lui reste plus qu'à lui donner un nom, et la chose est assurément plus facile.

A la suite de son *Épilogue*, le poète a placé plusieurs notes dont la première a, sinon pour objet, du moins pour résultat de nous apprendre *que cela n'est pas arrivé;* s'il veut nous en croire, M. de Laprade fera disparaître cette note et avec elle toutes les autres. Un poème n'a pas besoin de notes. S'il est manqué, elles ne le feront pas vivre. S'il est admirable, — ce qui est précisément le cas de *Pernette*, — il n'a que faire de ce bagage, que les poètes doivent laisser aux prosateurs.

Au milieu de tant de beaux vers, simples et fermes, énergiques ou gracieux, élevés et quelquefois sublimes, il en est quelques-uns, en bien petit nombre du reste, que je voudrais effacer.

Au IVe chant, lorsque Pernette va dans la montagne prévenir les réfractaires, elle dit à Pierre :

Je suis pour toi l'éclair et non pas l'arc-en-ciel.

Ce vers ne détonne-t-il pas un peu dans la bouche de Pernette, comme celui-ci dans la bouche de Pierre, le bon laboureur, qui, au moment de mourir, faisant ses adieux à sa mère, à Pernette, à ses amis, leur dit :

J'ai bien fait de braver César et sa fortune ?

A un autre point de vue, je demanderais aussi le changement de ces vers où la césure est un peu trop meurtrie :

Marquant la place où, dans — les vapeurs du matin...
(*Chant IV.*)
Eux, sans rien voir et com — me seuls dans l'univers...
(*Chant VII.*)

Voilà toutes mes chicanes. Je ne saurais m'associer en effet, malgré toute ma déférence pour les opinions et le talent du spirituel causeur du *Samedi*, à la critique que M. de Pontmartin adresse à M. de Laprade. Il lui reproche d'avoir mêlé la politique à son poème et d'en avoir fait un acte d'accusation contre Napoléon et le premier Empire. Autant vaudrait contester à l'auteur le droit de choisir l'époque où se passe son drame : il l'a placé en 1814, comme

c'était son droit, et dès lors quoi de plus naturel, quoi de plus légitime que la peinture des désastres attirés sur la France par l'ambition effrénée de l'Empereur ? Les anathèmes que le docteur lance contre Napoléon sont motivés par le sujet et les événements mêmes du poème, et cela suffit pour qu'au point de vue poétique, — le seul auquel M. de Pontmartin ait voulu se mettre, — ils soient irréprochables. Ils sont, de plus, superbes d'éloquence, d'indignation et de poésie, ce qui ne gâte rien. Chose singulière et assurément digne de remarque ! le plus beau livre de poésie qui ait été publié en France sous le second Empire, — le poème de M. Victor de Laprade, — respire contre le premier Empire une haine vigoureuse et profonde. M. de Lamartine lui-même aura dû être content, lui qui déclare, dans le commentaire de sa méditation sur *Buonaparte*, qu'il a été trop modéré et que ses accusations sont restées bien au-dessous de celles que l'équitable histoire devra porter contre Napoléon Ier.

Je viens de prononcer le nom de l'auteur de *Jocelyn*. Celui de l'auteur de *Pernette* est désormais indissolublement uni à ce nom illustre. Ce sont deux œuvres également admirables, à des titres divers. Si le souffle poétique est plus puissant dans *Jocelyn*, l'inspiration est plus haute et plus pure dans *Pernette*. Avec leurs défauts, avec leurs qualités devant lesquelles les défauts s'évanouissent et s'effacent comme les grains de poussière devant un rayon de soleil, *Jocelyn* et *Pernette* sont deux épopées inscrites au livre d'or de la poésie française et qui compteront parmi les meilleurs titres de gloire de notre langue et de notre littérature.

EDMOND BIRÉ.

CHRONIQUE

—

SOMMAIRE. — Un hommage à nos morts : M. le comte de Saisy, M. le vicomte Lanjuinais. — Berryer à Saint-Mars-la-Jaille et à la Trappe de la Melleray. — La *Société Bourgault-Ducoudray*. — Une nouvelle eau-forte de M. Octave de Rochebrune. — La *Velléda* de Mme Penquer. — Comment Ponsard remplissait les bouts-rimés. — Un second coup de... *sonnet*.

L'an de grâce 1868 a mal fini, et le nouvel an a mal commencé pour la Bretagne : celui-là nous a enlevé un de nos plus vaillants agriculteurs, M. le comte de Saisy; celui-ci, un de nos plus vaillants députés, le mandataire même de la ville de Nantes, M. le vicomte Lanjuinais.

Je connaissais de longue date l'existence si honorable et si féconde de M. de Saisy, mais pas assez cependant pour pouvoir me permettre de la raconter ici. Heureusement, un des amis du noble défunt, qui réside momentanément parmi nous, M. Louis de Kerjégu, président de la Société d'agriculture de Brest, a l'obligeance de me fournir les renseignements qui me font défaut, et je trace, sous sa dictée, le vivant portrait que voici :

« Notre très-respectable et aimé doyen, M. le comte de Saisy, s'est éteint, le 28 décembre, dans son château de Kersaint-Eloy, en Glomel (Côtes-du-Nord), « sans souffrance et sans agonie, après avoir reçu le bon Dieu quelques heures auparavant, » m'écrit tristement, avec la simplicité de la foi et de l'espérance du chrétien, son digne fils aîné, M. le comte de Saisy.

» Après avoir vaillamment, *manu et animo*, durant quarante ans, marché à la conquête d'une vaste contrée, dont on peut dire qu'il a fait la découverte, et où nous allions nous retremper au contact de son in-

domptable énergie, le vieux pionnier, jamais défaillant, jamais vaincu, a été trouvé, par la Providence, debout au poste où elle l'avait placé, — dans le sillon.

» La foule des grands et des petits aura été imposante le jour de ses funérailles, car, au pays breton, on a la mémoire du cœur, et il y reste, pour ce qui est vrai et bienfaisant, le respect. — Personne plus que M. de Saisy ne mérita l'affection basée sur l'estime de tous, car il aimait passionnément son pays, et, entre tous, il aimait surtout la grande famille agricole, qui le lui rendait bien.

« Les vieilles gens s'en vont, » disait Châteaubriand, et la perte que nous faisons aujourd'hui nous fait mieux connaître la vérité pleine d'amertume de cette réflexion. Relevons-nous dans la pensée que leurs vertus restent, et que le devoir des survivants est de les honorer en les imitant.

» Le dévouement à tout ce qui était utile, porté jusqu'au sacrifice, tel est le titre de M. le comte de Saisy à notre respect.

» Sa vie laborieuse, toujours sur la brèche, marchant en tête, se faisant propagatrice, par les conseils, par l'exemple, de tout ce qui paraissait approprié aux conditions culturales de la vaste contrée au centre de laquelle il avait dressé sa tente, demeurera un modèle pour tout le pays.

» Sa bienveillance hospitalière, toujours affectueuse, mais, j'aime à le redire, particulièrement dévouée à cette classe si digne des cultivateurs propriétaires qui, comme de véritables petits lairds, constituent, par leurs habitudes de travail, d'ordre, de sage modération, la force vive de nos campagnes, lui avait concilié leur confiance; il allait à eux, il savait les élever à lui, et eux, sans jamais franchir les distances, ils l'aimaient, le vénéraient et le suivaient comme un grand chef de clan; — grandir lui-même en grandissant les autres, voilà le secret de sa popularité. — N'était-ce point le secret de l'illustre Vendée, dont il portait dans le cœur toutes les nobles traditions?

» Rien de grand ne s'est produit sans son initiative ou son concours, sur le vaste périmètre s'étendant de Pontivy à Brest, au centre duquel il travaillait sans relâche, intrépidement, je veux le répéter, *manu et animo*, comme il convenait à un gentilhomme qui voulait justifier sa devise: « Qui est Saisy est fort. »

» Ce pays manquait de routes; dès 1818, qu'on me pardonne ce rappel du cœur, je le trouve en coopération avec mon frère vénéré, alors maire de Moncontour, travaillant à ouvrir et à faire ouvrir la grande artère qui part de Jugon et aboutit à Quimper.

» A peine le canal de Nantes à Brest commence-t-il à porter bateau, que M. le comte de Saisy, conseiller général et président du comice de

Rostrenen, obtenait des allocations, dont la distribution en primes aidait à la vulgarisation des sables calcaires, importés des rades de Brest et Lorient.

» En 1860, le pays trouva M. le comte de Saisy empressé pour lui servir de trait d'union entre les éleveurs et engraisseurs des contrées de Callac, Corlay, Rostrenen (Côtes-du-Nord), Vannes, Landevan, Gourin (Morbihan), Carhaix (Finistère), à l'effet de fonder à Carhaix un concours central d'animaux de boucherie.

» Enfin, qui parmi nous, fondateurs ou membres du Congrès breton, ne se rappelle la part active, généreuse, que, dans son patriotisme, l'honorable comte de Saisy prenait à ces assises décentralisatrices, dont la fondation demeurera l'honneur de la Bretagne moderne, comme jadis la fondation, en 1755, d'une vaste société d'agriculture, précédant de dix ans la fondation de la Société royale et centrale d'agriculture de France, manifestait chez les hommes qui composaient nos glorieux États le sentiment, au plus haut degré et dans une digne pondération, du respect, de la soumission envers l'autorité centrale, et d'un patriotisme généreux, d'une volonté fière de s'administrer librement, qui sont le caractère de la nationalité bretonne. »

La mort de M. Lanjuinais a été pour nous une surprise cruelle au début de cette année. La veille du jour où la nouvelle en circulait à Nantes, plusieurs de ses amis avaient reçu des lettres de sa main, et l'*Espérance* avait enregistré sa souscription au monument de Berryer. — La perte est grande, et ce n'est pas ici, dans un recueil fermé à la politique, qu'il est possible d'en mesurer l'étendue. Nous n'essaierons même pas de retracer la biographie de M. Lanjuinais : sa vie tout entière a été consacrée aux affaires publiques, et ses meilleurs discours, ceux qui, dans ces dernières années, avaient donné à sa parole une si haute autorité, ont trait à des questions qui ne sont point encore entrées dans le domaine de l'histoire.

Si ce côté le plus brillant de son existence nous échappe, honorons du moins en lui la fermeté du caractère et cette franchise d'allures toute bretonne qui lui avait attiré les sympathies croissantes des partis les plus opposés. Nous, ses amis dévoués, nous nous faisions une fête de causer avec lui, et le temps qu'il passait à Nantes nous semblait toujours trop court. Nul ne songeait que la mort pût nous l'enlever si tôt : on eût dit, à le voir, que les années devaient longtemps encore le laisser au seuil de la vieillesse. Vif, alerte, actif, il se plaisait au milieu des jeunes gens, avides d'écouter les leçons de ce solide champion de la liberté. Riche de souvenirs, il mêlait parfois aux siens ceux de son père, ce courageux Breton qui joua sa tête à combattre la Terreur. Respectueux de la légalité jusqu'au scrupule, l'arbitraire le trouvait inflexible. De tels hommes sont

l'honneur de tous les temps; mais, plus ils se font rares, plus est grande la tristesse qu'on éprouve à les voir disparaître.

Ainsi les deuils succèdent aux deuils. Le vendredi 8 de ce mois nous assistions, dans notre cathédrale de Saint-Pierre, au milieu d'une affluence nombreuse et recueillie, au service funèbre qu'à l'exemple de tant d'autres villes de France et de Bretagne, Nantes a voulu faire célébrer pour le repos de l'âme de Berryer.

Le grand orateur avait plus d'une raison d'aimer notre cité et notre pays, où il a fait, depuis 1832, de fréquentes apparitions. Il nous serait facile, en cherchant un peu, de parler longtemps sur ce sujet; nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs deux traits récents et touchants que nous lisons dans la *Semaine religieuse de Nantes*:

— C'était le 29 septembre dernier. Berryer était venu passer, à Saint-Mars-la-Jaille, quelques jours chez Mme de la Ferronnays, dont le mari, on se le rappelle, est mort subitement à Frohsdorf, dans la voiture de M. le comte de Chambord et à ses côtés.

En cette fête de saint Michel, précieux et touchant anniversaire, la famille de la Ferronnays et son hôte illustre ne pouvaient manquer d'entendre la sainte messe; M. le curé fut prié de la dire. Au moment où il se disposait à la célébrer, Berryer s'offrit pour la répondre; et, en effet, le grand orateur, le prince de l'éloquence, chargé d'années et de gloire, servit dans la perfection la messe du pieux pasteur, comme le plus humble enfant de l'Église. Le curé, ému presque jusqu'aux larmes de cet acte de religion, ne put s'empêcher d'adresser quelques paroles de remerciements et d'éloge à ce chrétien de vieille roche, qui, sans respect humain comme sans gloriole, avait tenu à honneur de servir la messe, à soixante-dix-huit ans, comme il l'avait sans doute servie plus d'une fois en son enfance et dans sa jeunesse. « Ah! monsieur, lui répliqua Berryer, plaise à Dieu que cela me serve pour le ciel! »

Un pareil trait se passe de commentaire.

— Il y a quelques années, Berryer visitait le monastère de la Trappe de Melleray. — Lorsqu'un étranger de distinction se présente chez les bons moines, et surtout lorsqu'il doit passer la nuit à l'abbaye, deux religieux de chœur viennent se prosterner à ses pieds, le conduisent en silence à la chapelle et, après quelques instants de prière devant le Saint-Sacrement, l'introduisent dans la salle de réception; là, on lui lit des fragments d'un chapitre de l'*Imitation*, pris au hasard; ce cérémonial fut observé pour Berryer. Le Père ouvrit le volume et tomba sur le chapitre XX du 1er livre, qui a pour titre : *De l'amour de la solitude et du silence.* « Cherchez un temps propre à vous occuper de vous-même.... Retranchez

les discours superflus, les courses inutiles.... Il est plus aisé de se taire que de ne point excéder dans ses paroles.... Nul ne parle avec mesure, s'il ne se tait volontiers, etc.... » Le lecteur était visiblement troublé : il craignait d'une part de manquer de délicatesse en recommandant le silence à cette bouche d'or, à ce grand défenseur de la liberté religieuse, à ce vaillant champion du droit, et de l'autre, il voulait obéir à la règle; il eût assurément préféré quelques bons coups de discipline, il n'osait lever les yeux, et fut heureux de terminer. Il s'empressa d'aller faire part de son embarras à son supérieur, tout prêt à se confondre en excuses s'il était jugé coupable de maladresse. Le R. Père Abbé, craignant à son tour que l'honorable visiteur ne pût croire à une intention calculée de lui donner une leçon intempestive, se hâta de l'aller trouver et de lui fournir les explications qu'il jugeait convenable de lui présenter. « Oh ! mon révérend Père, répondit Berryer, avec cette affabilité exquise, avec cette douce bonté que connaissent tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher, soyez parfaitement rassuré, ce n'est pas la première fois de ma vie que je reçois de ces sortes d'avertissements providentiels; je vous prie de transmettre mes remerciements à celui qui me les a fait entendre, et je vous conjure de demander à Dieu pour moi la grâce d'en profiter. »

Notre tribut payé à nos morts, rendons justice à ceux qui vivent, et vivent bien (c'est-à-dire, qui accomplissent de leur mieux la mission que Dieu leur a donnée), en jetant un rapide coup d'œil sur quelques manifestations artistiques émanant de nos compatriotes.

Notre jeune maëstro, M. Albert Bourgault-Ducoudray, a fondé, le mois dernier, à Paris, une Société qui porte son nom, et dont le but est de grossir le nombre des personnes dévouées au culte du beau, en musique, et désireuses de faire partager aux autres les émotions qu'il procure. M. Bourgault constate que les grandes œuvres de Palestrina, Bach et Haendel, populaires en Allemagne et en Angleterre, sont à peu près ignorées, en France, des musiciens eux-mêmes. Elles ne sont point interprétées, même à Paris; ou, si elles le sont, c'est dans des conditions d'exécution trop restreintes pour en assurer la vulgarisation. On ne saurait accuser d'inaptitude ou d'insouciance, en matière musicale, la nation où les œuvres de Haydn, Mozart et Beethoven se sont popularisées avec une si prodigieuse rapidité. Si, chez nous, les grandes compositions chorales ne sont connues que d'après les récits des exécutions qui s'en font ailleurs, c'est uniquement parce que nous manquons des éléments nécessaires pour les interpréter. Ce n'est pas avec des chanteurs salariés qu'on peut espérer rendre dignement des ouvrages dont l'interprétation exige une conviction artistique profonde et la chaleur de sentiments vrais. L'institution orphéonique a fait en France un pas immense : le nombre des

Sociétés chorales d'hommes s'accroît tous les jours; mais, au sein de l'activité de ce mouvement musical, on voit avec peine les classes cultivées négliger un art pour la pratique duquel on ne saurait avoir une instruction musicale trop solide et un sens esthétique trop élevé. Ce serait pourtant une noble tâche, et bien digne de séduire des esprits d'élite, que celle de se vouer à l'interprétation et à la vulgarisation des belles œuvres.

C'est là ce que se propose la *Société Bourgault-Ducoudray*, qui ne négligera aucune occasion de se faire entendre, dès qu'elle pourra assurer aux œuvres qu'elle interprétera une exécution digne d'elles. La Société ne proscrira la musique d'aucune époque, d'aucune école. Tout ouvrage ayant une valeur artistique assez grande pour faire désirer qu'il soit connu du public, sera par elle étudié et répandu. Un tel but implique chez les membres de la Société l'obligation d'être lecteurs ou aptes à le devenir. C'est pourquoi dans chacune des réunions, outre l'étude de perfectionnement d'un morceau choisi, et d'exercices ayant pour but d'assouplir et de fondre les voix, il sera déchiffré un chœur nouveau.

Voilà, n'est-ce pas? un zèle admirable, une idée excellente, à laquelle nous applaudissons de toutes nos forces, et qui, nous l'espérons, produira de très-heureux fruits.

Cette ardeur pour l'art que déploie notre ancien pensionnaire de Rome, nous la retrouvons à un égal degré chez notre éminent aqua-fortiste, M. Octave de Rochebrune : les planches suivent les planches, et toutes sont belles, et la dernière est toujours celle que l'on aime le mieux, — comme il en était jadis des discours de Berryer, qui, croyait-on, ne devait pas pouvoir se surpasser, et qui se surpassait chaque fois. — Nous avons devant les yeux une eau-forte récente : *le Grand Escalier de François Ier au château de Blois*, qui figurera au prochain Salon : c'est tout simplement une œuvre splendide. — De même que le héros de Longfellow, M. de Rochebrune n'est jamais tenté de s'arrêter dans sa marche ascendante, et il a bien le droit, lui aussi, d'écrire sur son drapeau : *Excelsior!* Plus haut! toujours plus haut! — Avec un pareil amour de la perfection, jusqu'à quel sommet notre artiste ne gravira-t-il pas?...

La Poésie ne reste point, parmi nous, en arrière de ses sœurs: Mme Penquer vient d'aborder résolûment l'épopée: dans sa *Velléda*, « elle a voulu, comme on l'a dit, évoquer à son tour le vieil esprit celtique qui dort dans les bruyères de sa terre natale. » Un de nos amis exprimera bientôt son sentiment sur cette tentative. Nous, qui ne nous élevons pas jusqu'à ces hauteurs, — *paulo* minora *canamus*, — nous vous offrirons,

comme *bouquet* de cette chronique, deux sonnets qui ne nous semblent point sans mérites.

Le premier, que l'on pourrait intituler: *Le Chagrin de l'Enfant*, a une histoire que je dois vous conter. Alors que notre bibliothécaire, M. Émile Péhant, professait la rhétorique au collége de Vienne, dans l'Isère, il voyait souvent et intimement M. Ponsard. L'auteur de *Lucrèce* et l'auteur de *Jeanne de Belleville* se donnaient parfois, en guise de passe-temps, des bouts-rimés à remplir. Voici comment Ponsard se tira des suivants :

Assis et dans ses mains laissant tomber son. *front*,
Un enfant, ce matin, pleurait sous ma..... *fenêtre*.
Pauvre petit enfant! — Le fruit qui vient de. *naître*
Nourrit déjà le ver qui ronge et qui..... *corrompt*.

A savoir que l'on souffre, hélas! il est bien.. *prompt!*
Je croyais qu'à son âge on ne devait..... *connaître*
Que joie et que santé, que fraicheur et..... *bien-être*,
Jusqu'à ce que du temps on ressentît l'..... *affront*.

Mais pourquoi m'attrister des chagrins de l'.. *enfance*,
Qu'une mère fait naître avec une..... *défense?*
Ce ne sont pas ces pleurs qui rendent l'air... *hagard*.

La fleur a plus d'éclat par la pluie..... *arrosée*,
Et quand l'enfant répand des larmes, son.... *regard*
Luit plus doux à travers ces gouttes de..... *rosée*.

Pour finir, non par un trait de satire, comme Boileau, mais par un second coup de... *sonnet*, (pardon pour ce quasi jeu de mot), permettez-moi de vous transcrire les beaux vers qu'a inspirés à M. Prosper Blanchemain [1] la lecture de *Jeanne de Belleville* :

A MONSIEUR ÉMILE PÉHANT.

Sur les bords de Scyros, que bat le flot sans frein,
Homère allait chantant quelque fière épopée,
Et les Dieux, les héros, dans sa tête occupée,
S'entrechoquaient bruyants avec un bruit d'airain.

[1] Voir, sur les *Poésies* de M. Prosper Blanchemain, l'article de M. Joseph Rousse, dans notre livraison de septembre 1867.

Tout à coup répondit au rêveur souverain
La chanson d'un pasteur, sous la roche escarpée...
Or, laissant les guerriers reposer leur épée,
Le poète écouta le rustique refrain.

Vous aussi vous chantez les combats et les glaives;
Sous l'armure de fer, Du Guesclin et Clisson
Vivent ressuscités, dans l'éclat de vos rêves.

Tandis que votre voix donne aux cœurs le frisson,
J'imite le pasteur qui chantait sur les grèves:
Daignerez-vous, poète, écouter ma chanson?

LOUIS DE KERJEAN.

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ANNÉES DE CAMPAGNE; par un curé de ville. In-18 jésus, 216 p. — Rennes, imp. Hauvespre; Paris, lib. Lethielleux.

ARMORIAL DES ÉVÊQUES DE NANTES; par Stéphane de la Nicollière, inspecteur de la Société française d'archéologie. In-8°, 116 pp. avec blasons. — Nantes, imp. Charpentier.

CATHOLICON (LE) DE JEHAN LAGADEUC. Dictionnaire breton, français et latin; publié par R.-F. Le Men, archiviste du Finistère, d'après l'édition de Me Auffret de Quoetqueneran, imprimée à Tréguier chez Jehan Caluez, en M. CCCC. XCIX. In-8°, 248 p. — Lorient, imp. et lib. Corfmat; Saint-Brieuc, lib. Guyon; Quimper, lib. Salaün.

CHANTS DE LA MESSE, DES VÊPRES ET DES SALUTS; suivis de la messe des morts; à l'usage de tous les fidèles du diocèse de Nantes; par J. M. C., prêtre. In-32, 96 p. — Rennes, imp. Vatar.

FRATRICIDE (LE), OU GILLES DE BRETAGNE, chronique du XVe siècle; par le vicomte Walsh. Nouvelle éd., revue et corrigée. 2 vol. in-18 jésus, 616 p. — Paris, lib. Rigaud.

INDISPENSABLE (L'), petit guide nantais, contenant les renseignements nécessaires à tout le monde, spécialement aux voyageurs. In-32, 32 p. — Nantes, imp. Lemesle..... » 25 c.

NID (LE); par Adolphe Orain. Avec une préface d'Hippolyte Lucas. In-12, 121 p. — Redon, imp. Guillet; Paris, lib. Hachette..... 2 fr. »

ŒUVRES CHOISIES DE CHARLES LOYSON; publiées par Émile Grimaud, avec une lettre du R. P. Hyacinthe et des notices biographique et littéraire par MM. Patin et Sainte-Beuve, de l'Académie française. In-8°, 388 p. et portrait. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud; Paris, lib. Albanel..... 6 fr. »

RÉGION (LA) DU BAS DE LA LOIRE; par M. Audiganne. In-8°, 31 p. — Paris, imp. Claye.

(Extrait de la *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1868.)

TRAITÉ DE NAVIGATION à l'usage des officiers de la marine militaire et de la marine du commerce; par V. Caillet, examinateur de la marine. Partie élémentaire comprenant la première année d'études à l'école navale et le cours des écoles d'hydrographie. 4e édition, revue et corrigée. In-8°, 438 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle; Paris, lib. Robiquet.

VEILLÉES DU FERMIER JEAN-LOUIS (LES); par Adolphe Orain. In-32, 31 p. — Redon, imp. et lib. Guillet.

ZOOLOGIE. Catalogue des mollusques marins, terrestres et fluviatiles observés dans le département du Morbihan; par M. Taslé père. In-8°, 80 p. — Vannes, imp. Galles.

LE CÓLONEL TROUDE*

Dans les dernières années de sa vie, M. Le Gonidec se délassait à recevoir, à Paris, chez lui, après sa journée, quelques jeunes compatriotes; je dis après sa journée, car il était pauvre et travaillait pour gagner son pain de chaque jour. En parlant de la terre natale avec ceux qui en arrivaient, il se consolait de vivre forcément loin d'elle, comme Brizeux l'a si bien dit.

Le plus assidu auprès de lui était le poète des Bretons; il aimait à lui lire ses vers dans leur langue, et n'en faisait pas un sans le lui soumettre : *Telen Arvor* lui doit plus d'une correction heureuse. A son tour, Brizeux aida le vieux maître mourant à revoir les épreuves de la seconde édition de la *Grammaire bretonne*, et j'en vois encore les feuillets épars sur le pauvre grabat d'où l'auteur, tout heureux d'avoir donné à l'imprimeur son dernier *bon à tirer*, vit se lever l'aurore de la renaissance dont nous sommes témoins.

Un des nôtres, qui contribua beaucoup à cette renaissance par de brillantes études dans la *Revue des Deux Mondes*, Emile Souvestre, venait aussi parfois consulter M. Le Gonidec sur le sens de quelques poésies qu'on lui envoyait de Bretagne pour ses articles. L'abbé Sionnet lui apportait le manuscrit de *Sainte Nonne*, le plus ancien texte breton, dont le vénérable docteur de Kergaradec avait com-

* Nouveau dictionnaire pratique français et breton, du dialecte *de Léon, avec les acceptions diverses dans les dialectes de Vannes, de Tréguier et de Cornouaille*, 1 vol. in-8° de 940 et xxvi pages, Brest, J.-B. et A. Lefournier, éditeurs, 1869. — (Prix : 6 fr.)

mencé, mais renoncé à traduire tous les vers, disant, comme le fils aîné du vieillard de la fable : « Je les donne au plus fort. »

Un autre ecclésiastique, l'abbé Le Joubioux, lui montrait de belles poésies de sa façon, comme pièces justificatives de son intéressant dialecte de Vannes. Deux frères diversement distingués, mais également armés d'esprit, l'un déjà préoccupé de ce grand dictionnaire héraldique de Bretagne, où l'on trouve les noms de famille du pays si fidèlement et si heureusement traduits [1]; l'autre qui peignait du *Breton* ce portrait, — vrai chef-d'œuvre qu'on n'a point surpassé, — MM. Pol et Alfred de Courcy, — n'étaient pas les moins exacts à rendre leurs devoirs à notre cher doyen.

Moi-même, le désir de m'instruire me conduisait fréquemment vers lui. Il voulait bien prendre la peine de me donner des leçons d'une langue que je parlais alors sans règle, et s'intéressait vivement aux textes populaires dont j'allais commencer l'impression : ce qu'il y avait d'incorrect dans l'orthographe, les mots ou les phrases, il le redressait; il m'expliquait les expressions obscures, et m'aida plus d'une fois à retrouver le fil à travers le dédale de versions souvent embrouillées. J'ai dit dans la première édition du *Barzaz-Breiz* quelle reconnaissance je lui dois; trente ans n'ont pu la refroidir.

Aux jeunes disciples du vieux maître se joignaient des correspondants : parmi ceux-ci, il y en avait un qu'il citait comme son meilleur élève; les lettres qu'il recevait de lui l'étonnaient par leur sagacité; les observations grammaticales dont elles étaient remplies le frappaient singulièrement, et il ne nous les montrait pas sans un certain orgueil paternel et patriotique.

Cet élève de M. Le Gonidec était un jeune capitaine au 1er Léger, sorti de l'École Polytechnique, dont j'entendais le nom pour la première fois; c'était M. Troude.

Quand, après la mort de M. Le Gonidec, ses disciples, sous le patronage de Mgr Graverand et la direction de l'abbé Henry, fondèrent la revue des *Lizeriou Breuriez ar Feiz*, ils ne manquèrent

[1] *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, 3 vol. in-4°. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, 1862.

pas de faire appel au capitaine bretonnant. Malgré son éloignement de la Bretagne, malgré les rudes campagnes d'Afrique auxquelles il prenait part, en compagnie de nos glorieux compatriotes, Lamoricière, Bedeau et Leflô, il se hâta de répondre au vœu qu'on lui exprimait, et des lettres bretonnes, parfois datées de nos champs de victoire, parfois écrites à la lueur des feux du bivouac, vinrent étonner et charmer le comité de rédaction.

Ainsi, le capitaine Salysbury, mouillé dans les mers de l'Inde, envoyait du pays des Védas au pays des bardes les psaumes traduits en vers gallois; ainsi le bon abbé Dumoulin, curé de Crozon, exilé en Bohême, adressait à ses compatriotes une grammaire latine et bretonne qu'il avait composée pour leur utilité et sa propre consolation.

En emportant avec lui au delà des mers la langue de la patrie, le capitaine Troude n'avait fait, on le voit, que suivre nos bonnes traditions. Si le curé de Crozon écrivit sa grammaire en Bohême, M. Troude entreprit en Afrique son dictionnaire français et breton. Ce livre eut-il le sort du manuscrit d'*Atala?* Fut-il aussi traversé par les balles? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'il arriva sain et sauf à Brest, et qu'il est notre premier dictionnaire français-breton, méthodique et correct. Ceux du P. Maunoir, de Grégoire de Rostrenen, et de l'Armerye, très-utiles à consulter, laissaient beaucoup à désirer; croirait-on, par exemple, qu'aucun d'eux n'indiquait le genre des mots! Le but de M. Troude était de donner un pendant que tout le monde demandait au dictionnaire breton-français de M. Le Gonidec, le seul mis au jour alors, et de faire prendre patience au public jusqu'à ce qu'un éditeur généreux et patriote voulût bien se charger d'imprimer l'autre dictionnaire du même auteur, laissé en manuscrit.

Ayant atteint son but, et en attendant une nouvelle édition de son livre, M. Troude ne demeura pas inactif : le charmant opuscule intitulé *Mignon ar vugale*, les *Divizou gallek ha brezonek*, entrepris avec la collaboration de M. Gabriel Milin, sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, où je le trouve encore uni au même collaborateur, son édition de la *Bible* bretonne de M. Le Gonidec,

ouvrage énorme, dont il a revu le texte et corrigé les épreuves, toujours aidé de l'infatigable compagnon que je viens de nommer; tous ces travaux témoignent d'une activité, d'un zèle, d'une modestie, mais surtout d'un désintéressement au-dessus d'un éloge banal.

Le duc d'Isly, son général, avait pour devise : *Ense et aratro;* notre compatriote La Tour-d'Auvergne a reçu de Brizeux celle-ci, que le colonel Troude pourrait adopter :

Kleze dir er brezel,
Levrik aour em c'hastel.

« Au combat, glaive d'acier,
Livre d'or à mon foyer. »

Avec quel honneur il a manié l'un, je n'ai pas à le dire, ses états de services répondent; j'ai à montrer avec quel soin il a écrit l'autre. Ce qu'il a gagné comme prix du sang, il le mérite comme prix du savoir. Mais cette sorte de décoration, on ne l'obtient le plus souvent que de la conscience et de l'opinion : Berryer n'en a point voulu d'autre, et cependant quelle étoile a manqué à ses funérailles? Il suffit de même à M. Troude d'avoir bien mérité de son pays; la reconnaissance des Bretons capables d'apprécier le dévouement à la science et à la cause nationale, est pour lui la vraie récompense. Le nom qu'il aime à porter, comme une fleur à la boutonnière, est celui du joli petit livre que je citais tout à l'heure, *Mignon ar vugale,* « l'Ami des enfants, » et sa gracieuse *Botanique de Marie et de Gabrielle* n'est pas faite pour le lui ôter.

Son général, qui unissait la charrue à l'épée, n'aimait pas moins les plantes et les petits enfants.

Mais il est temps de parler de l'édition, complétement refondue, que le colonel vient de publier de son ouvrage capital.

Je lis en tête cette épigraphe, tirée de nos proverbes nationaux :

Ar brezonek hag ar feiz
A zo breur ha c'hoar e Breiz.

« Le breton et la Foi sont frère et sœur en Bretagne. »

Un tel signe de croix, dès le début, est d'un cœur vaillant; il me plaît et il plaira; il honore celui qui le fait sans bigoterie, dans la plénitude de sa conviction et de sa liberté.

Avec la cause que sert le colonel, et le but auquel il marche, j'approuve le système qu'il suit. Le titre de son dictionnaire l'indique suffisamment. Ce n'est pas une édition corrigée du précédent, c'est un nouvel ouvrage, et trois fois plus considérable; ce n'est plus un livre rédigé au seul point de vue scientifique, pour faire suite au dictionnaire breton et français de M. Le Gonidec, c'est un travail *pratique*, dans toute la force du terme; c'est un véritable trésor de la langue bretonne usuelle; tous les mots, tous les exemples sont tirés des meilleurs écrits, soit en vers, soit en prose, de notre époque; la plupart des écrivains contemporains ont contribué à l'enrichir; leurs noms y sont inscrits avec leur contribution personnelle; chacun peut dire : *Hæc mea sunt*, et le peuple breton-bretonnant, dans sa grande généralité, le dira lui-même en y reconnaissant son bien et sa monnaie courante.

Le dialecte de Léon est cependant celui que le colonel a adopté de préférence : « Quand on veut embrasser toute une province, dit excellemment M. de Wailly, ne risque-t-on pas de réunir des éléments disparates pour en former un composé artificiel, et ne vaut-il pas mieux borner le champ de ses observations, en s'attachant à un dialecte particulier, tel qu'on peut l'observer dans l'unité du temps et du lieu où il s'est manifesté [1] ? »

Non pas que le dictionnaire de M. Troude ne puisse servir que pour écrire ou parler l'idiome du Léon; il ne remplirait pas son but d'utilité générale; afin de l'atteindre, l'auteur a donné les différentes formes dialectiques des mots; et ceux de Vannes, jusqu'ici réduits au dictionnaire français et breton de l'Armerye, se trouvent cités à leur avantage, et au profit des Morbihanais comme de tous les philologues.

A propos de nos dialectes, le colonel Troude est le premier qui ait indiqué d'une manière exacte la délimitation de chacun d'eux : elle lui a été fournie par une carte manuscrite de M. Hamonnic,

[1] *Mémoire sur la langue de Joinville.*

employé des postes à Brest. On y verra que le dialecte léonnais va de l'anse de Lauberlac'h par Brest, Lannilis et Plouescat, en suivant la côte, jusqu'à Morlaix; puis, de Morlaix, en venant vers le sud, jusqu'au Cloître; et du Cloître, à l'ouest, jusqu'à Daoulas, qui reste en dehors de cette ligne. Le pont de Landerneau en serait la limite, si l'on en croit le proverbe :

Pa vezit war bont Landerne,
N'oc'h nag e Leon nag e Kerne.

« Quand vous êtes sur le pont de Landerneau, vous n'êtes ni en Léon ni en Cornouaille. »

Le dialecte trégorrois s'étend, à l'ouest, depuis Morlaix jusqu'au Cloître; au sud, du Cloître à Saint-Gueltas; à l'est, de Saint-Gueltas jusqu'à la côte, entre Plouha et Pontrieux; au nord, le long de la côte, par Paimpol et Lannion jusqu'à la rade de Morlaix.

Le dialecte de Cornouaille, à l'ouest et au sud, va de Daoulas à Quimperlé, en suivant la côte; au sud-est, de Quimperlé à Loudéac, en allant vers le nord-est; et passant par Arzanô, à l'est, de Loudéac à Saint-Gueltas, en traversant Corlay.

Enfin, le dialecte vannetais suit la côte, au sud, de Quimperlé à Muzillac; à l'est, il va de Muzillac à Loudéac, en passant par Elven et Logonec'h; et au nord, de Loudéac à Quimperlé.

Indépendamment de ces quatre dialectes principaux de la langue bretonne, il en existe un cinquième, dont le colonel ne parle pas, et qu'il serait bien intéressant d'étudier sur le petit espace où il existe encore; c'est l'idiome du bourg de Batz et de quelques villages du pays de Guérande. Étant au collége à Nantes, je pouvais converser avec ceux de mes camarades venus de ce pays-là, et ils ne trouvaient pas une très-grande différence entre mon dialecte cornouaillais et le leur : de mon côté, j'entendais assez bien leurs chansons.

A la géographie des dialectes armoricains, le colonel a joint: 1° une notice sur la prononciation et l'orthographe des mots; 2° un supplément à la grammaire de Le Gonidec, où il indique des règles omises par cet excellent grammairien; 3° quelques remarques sur des idiotismes qu'il croit particuliers au breton; 4° divers tableaux

des noms de pays, de rivières et villes principales, des noms de baptême, des termes bretons francisés en Bretagne et dans quelques provinces de France; enfin, des expressions, ou, pour mieux dire, quelques expressions communes à la langue bretonne et à d'autres langues,— car il y en a bien davantage, — et, au lieu d'un petit tableau, il faudrait un volume.

Comme on le voit, l'auteur a tâché de suppléer, dans ses prolégomènes, à ce que la nature de son dictionnaire ne comportait pas.

Celui-ci me paraît bien justifier la définition donnée par M. Littré d'un bon recueil du genre : c'est un enregistrement très-étendu d'observations positives et d'expériences disposées pour éclairer l'usage et la grammaire.

En ne sortant pas du présent, en ne donnant que les mots de la langue usuelle et de la vie pratique, contrôlés par sa propre expérience, le colonel Troude ne s'est pas interdit, à l'occasion, quand le présent pouvait recevoir quelques lumières du passé, de faire certains rapprochements entre les formes bretonnes actuelles et les formes du moyen âge. Mais d'étymologies, point, et je l'en loue très-fort. Qui de nous n'a pas à regretter d'en avoir fait, avant que les règles sévères de cette science délicate fussent bien établies? De quel poids pèsent encore sur l'opinion les railleries qu'ont fait pleuvoir les imaginations des Bullet, des Le Brigand, et même de notre La Tour-d'Auvergne, qui, pour être le premier grenadier de France, n'en était pas le premier étymologiste! Je ne puis oublier le sourire dédaigneux et moqueur que provoquaient dans ma jeunesse les prétentions étymologiques de nos vieux celtomanes. Elles n'étaient pourtant pas plus ridicules que celles des hellénistes et des latinistes d'autrefois. Pour mettre fin aux imaginations et aux conjectures, pour introduire la règle, la méthode et l'expérience dans les recherches de la science philologique, pour en bannir l'arbitraire, il fallait le génie et l'autorité des Bopp, des Grimm et des Zeuss. Aujourd'hui, aucune étymologie, non évidente par elle-même, n'est admise comme incontestable, si elle ne réunit certaines conditions qu'ils ont reconnues nécessaires; si les racines, le sens et la forme des mots ne s'accordent pas; si les règles de

permutation n'y sont pas observées; si leur origine et leur filiation historique ne sont pas bien établies; s'ils se refusent à subir l'épreuve de la comparaison entre les diverses branches de l'idiome générique. Voilà, dira-t-on, une méthode bien rigoureuse; voilà un instrument bien difficile à manier. Tant mieux! les maladroits ou les ignorants ne s'en serviront plus :

Indocti discant et ament meminisse periti!

D'ailleurs les *periti*, les habiles, sont devenus prudents : l'exemple de D. Le Pelletier leur a profité : quand on aura sous la main un assez grand nombre de textes anciens, on pourra songer au dictionnaire étymologique de nos idiomes [1]. Alors aussi on pourra faire le dictionnaire historique du breton, donner après chaque expression moderne les différentes formes qu'elle a subies en traversant les différentes époques, illustrer chacune d'exemples rangés par ordre chronologique, en un mot, imiter le travail commencé par l'Académie française, et magistralement achevé par M. Littré.

En attendant cette œuvre digne de tenter quelque élève de Zeuss, le savant M. W. Stokes, par exemple, et sur laquelle j'appelle l'attention, soit de M. J. Le Coz, soit de notre historien, M. Morin, qui vient de publier une si bonne petite traduction abrégée de la *Grammatica celtica*, continuons les monographies pratiques comme celle du colonel Troude. Elle joint parfois aux qualités d'un dictionnaire des plus commodes, parce qu'il met à la disposition du lecteur une abondante moisson de phrases, les avantages d'une grammaire. Je recommande principalement les remarques qu'il fait sur l'orthographe de certains mots (p. 846) ; le changement des consonnes muables (pp. 602, 603, 604, 605, 617 et 693); les difficultés et irrégularités verbales (pp. 82, 364, 587,

[1] « Dans leur état actuel, » remarque M. Littré qui leur est très-sympathique, « une circonstance gêne l'usage qu'on en peut faire pour l'étymologie. Les langues néo-celtiques sont infestées de mots latins et, sur le continent, de mots français, si bien que souvent, en trouvant un mot qui est dans les langues romanes, on ne sait si elles ont prêté ou emprunté. » (*Les Barbares et le moyen âge*, p. 354. — Étude sur mon *Grand mystère de Jésus*.)

908 et 909); les vraies constructions grammaticales (p. 729); les tournures les plus conformes au génie de la langue (pp. 506 et 507); les élégances à rechercher (p. 587); les défauts à éviter (p. 738); les modèles à suivre (pp. 843 et 912). Ces remarques prouvent qu'il a porté la méthode expérimentale très avant dans l'étude du breton moderne. En suivant les conseils dont il a semé son dictionnaire, on ne peut manquer de bien écrire; je lis à l'article STYLE (p. 843) une page que je veux transcrire : elle est d'un observateur consommé. « Toutes les langues, dit le colonel, ont deux langages : le langage écrit et le langage parlé, usuel et vulgaire. Dans toutes les langues aussi on passe à ce dernier une foule de licences qu'il faut absolument proscrire dans le style écrit, quand il est grave et relevé. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit à tout homme instruit de comparer ses paroles dans la conversation à ses paroles dans un écrit.... En Afrique, les indigènes lettrés n'emploient pas, même entre eux, *pour parler*, l'arabe littéral dont ils se servent exclusivement *pour écrire*. Les indigènes lettrés ne seraient pas compris des indigènes illettrés, s'ils employaient pour parler l'arabe littéral. Les indigènes lettrés et illettrés emploient les mêmes mots dans la conversation.

» Quoi qu'il en soit, certains Bretons-bretonnants, comme on dit, ne veulent pas admettre cela et font figurer dans leurs écrits le même abandon que dans la conversation. Pour eux, le style écrit et sévère doit être traité comme le style des conversations journalières, comme le style familier en un mot.

» Quant à nous, nous croyons que si de telles prétentions se produisent, c'est par la raison que ces Bretons ne se sont jamais occupés de la langue, au point de vue de la correction, au point de vue du style écrit. On a entendu parler ainsi dans son enfance, et l'on fronce le sourcil quand on entend dire autrement. C'est l'ouvrier français illettré qui trouve étonnant que ses pratiques ne lui disent pas : *Vous v'la don de r'tour? On leur-z-a dit de v'nir. V'la c' qu'y a d'pis*, etc.... Ajoutons, pour l'honneur de la langue bretonne que jamais les gens, même les plus illettrés on Bretagne, ne donnent dans leurs conversations des exemples d'un dévergondage

de langage semblable à celui qui règne dans les trois phrases françaises qui précèdent.

» Le langage doit être épuré, continue l'auteur, soit que l'on écrive en prose, soit que l'on écrive en vers. Dans ce dernier cas, il faut être très-économe de licences poétiques, sous peine de passer, à juste titre, pour *pauvre* ou peu *consciencieux*. Le BARZAZ-BREIZ devrait être pris pour modèle des poésies bretonnes; là, on ne trouve qu'un style épuré, et pourtant vif et concis; là aussi on ne trouve jamais de ces phrases traînantes et redondantes qui lassent si vite le lecteur. Les poésies légères elles-mêmes y sont traitées avec beaucoup d'égards pour la correction du langage. »

« Quant à la prose, ajoute le colonel, nous possédons des ouvrages inédits, où transpire à chaque ligne l'imagination du poète et le génie de la langue bretonne. » Ce sont des contes traditionnels aussi remarquables de concision, de vivacité et d'originalité, que nos chants populaires choisis. M. Troude engage les écrivains à les méditer avec soin, comme faisant battre les cœurs bretons. Il en cite même un entier (p. 912), excellent de fond et de forme, vrai modèle du genre, extrait d'un recueil manuscrit dont la publication est bien à désirer; pourquoi ne l'a-t-il pas traduit? Un plus grand nombre de personnes y auraient pris le plaisir que je viens d'y prendre et que j'y trouvais dans mon enfance, en l'entendant de la bouche d'un vieux conteur qui était la joie de mon foyer.

Le colonel donne, au sujet du style en général, un dernier conseil à ceux pour qui il a écrit dans son dictionnaire. En y cherchant certaines expressions, on a le regret de ne pas les y trouver; telle idée n'ayant pas ou n'ayant plus cours en Bretagne est inexprimable à l'aide des ressources qu'il offre : il est loin de contenir, pour la nomenclature, tous les mots des langues modernes. Que faire quand il faut en rendre quelques-uns? Habiller à la bretonne le terme néo-latin, ou même emprunter purement et simplement au français? Hélas! c'est ce qu'on a fait trop longtemps. M. Charles de Gaulle, qui, sans avoir jamais mis le pied en Bretagne, est parvenu à écrire dans notre langue mieux que bien des Bretons, a proposé soit de restaurer d'anciens mots, tombés en désuétude et

qu'on expliquerait; soit d'en créer de nouveaux à l'aide des radicaux bretons en usage; soit même de recourir aux dialectes gallois ou corniques, lorsque leur richesse peut venir fraternellement en aide à notre pauvreté : le succès de certains néologismes serait assez encourageant. Toutefois, le colonel Troude, plus sévère en ce point que M. Littré, qui n'a pas cru devoir exclure tous les néologismes de son *Dictionnaire de la langue française,* n'en a admis aucun, dans la crainte sans doute de n'être pas généralement entendu, et de ne pas assez justifier le titre de *pratique* qu'il a donné à son ouvrage. Il conseille d'employer parfois les équivalents et la périphrase, « pour ne pas charger le breton de mots étrangers à la langue. » (P. 15.)

La périphrase, en effet, lorsqu'elle sort tout armée d'un cerveau breton, avec la figure, l'éclat et l'éclair naturel, a une puissance incomparable, dont les termes abstraits sont trop souvent privés; ajoutons que ces termes et les idées du même genre sont antipathiques au génie breton, et, la plupart du temps, littéralement intraduisibles : le colonel Troude a raison de le dire et d'insister là-dessus.

En me rangeant, dans la mesure convenable, à un avis aussi prudent, je voudrais qu'on n'en continuât pas moins de creuser de plus en plus, et en tout sens, le sol armoricain, qu'on en tirât tout l'or jusqu'à la plus petite parcelle, qu'aucun point de notre idiome ne restât sans être exploré.

Les trouvailles vraiment sont parfois de nature à payer tous les efforts : il n'est personne qui n'en ait fait; nos médecins en font tous les jours; j'en aurais appelé, dans ma jeunesse, au docteur Laënnec et au docteur Guizouarn; j'en appelle au docteur Hallégueu; à nos ecclésiastiques surtout; demandez-le plutôt à l'abbé Roudot et à l'abbé Étienne; demandez-le à l'abbé Henry : leur ministère les sert heureusement.

Un prêtre du Cap, auprès duquel une vieille amitié me conduisit l'année dernière, M. Hingant, recteur de Plogoff, m'en a donné lui-même la preuve. « Mes paroissiens, me disait-il, ont conservé certaines expressions qu'on ne rencontre plus ailleurs; j'en ai noté

d'intéressantes en ce qu'elles peuvent traduire des mots français dont on ne trouve pas les correspondants dans nos dictionnaires bretons les plus complets. Comment, par exemple, rendriez-vous le verbe *répondre,* dans le sens de répliquer à un supérieur, peu respectueusement, comme un fils à son père ? »

J'avouai mon impuissance; aurais-je déjà connu la manière dont le colonel Troude fait éviter la difficulté, qu'elle ne m'eût pas satisfait : il emploie la périphrase *Komz dichek* (p. 606), (parler avec arrogance), trop forte, à mon avis, et qu'il traduit, du reste, trop faiblement par *murmurer,* en citant comme exemple : « Il murmure contre son père; *Komz dichek a ra oc'h he dad.* »

« Hé bien, poursuivit l'abbé Hingant, une personne de ma paroisse m'a appris le vrai mot breton pour rendre le verbe *répondre* dans le sens que je vous disais : s'accusant à moi d'un certain manque de respect envers son père, elle s'exprima ainsi : EILGERIET *em euz oc'h va zad* (j'ai répondu à mon père).

» En décomposant *eilgeriet,* je n'eus pas de peine à y découvrir l'adjectif *eil* second, et le participe passé *geriet*, de l'ancien verbe inconnu *geria,* parler, dont le radical *ger,* parole, existe seul aujourd'hui; et je vis que la faute accusée par mon pénitent, avec un profond regret, comme très-grave, consistait à avoir, non pas mal parlé à son père, ni même eu avec lui le *dernier mot,* comme nous dirions en français, mais seulement le second, *eil;* et j'admirai encore plus sincèrement le bon peuple dont le cœur a prêté à sa langue une expression aussi délicate. »

Que de locutions non moins exquises et d'une nuance non moins fine nos prêtres pourraient recueillir, surtout de la bouche des femmes et des enfants !

Le dernier Congrès celtique international a émis le vœu qu'un appel, en ce sens, fût fait partout au clergé, et l'Evêque de Saint-Brieuc a bien voulu me promettre, séance tenante, d'y répondre. J'ose appeler sur le même sujet l'attention de Mgr l'Evêque de Quimper, qui a doté notre pays du premier journal breton, et celle de l'Evêque de Vannes, notre compatriote. Grâce à leur haute coopération, nous pourrions avoir, quelque jour, un répertoire complet des mots de tous nos dialectes.

Le colonel Troude se joindra certainement à moi pour la leur demander ; il est loin de regarder son dictionnaire comme achevé ; n'a-t-il pas écrit en tête : « *Un dictionnaire n'est jamais fini : avis aux travailleurs !* » Puissent ceux-ci l'entendre ! Puissent-ils se répandre, chacun dans l'enceinte de son dialecte, pour faire leur provision de miel et l'apporter aux quatre ruches préparées au soleil levant de la science celtique !

Que de fleurs ont passé qu'on n'a pas su cueillir !

disait Brizeux, avec tristesse ;

Sur sa tige oubliée, ah ! ne laissons mourir
Aucune des fleurs de ce monde !

Il reste encore beaucoup à butiner : sans parler des *Bleuniou Breiz*, le jardin du docteur Bijon, de *Doue ha mem bro*, la couronne de Mgr Le Joubioux, des *Burzudo*, ce petit coin de terre si souriant de l'abbé Cabec *(Ille mihi angulus ridet)* ; il faudra dépouiller ce qui vient d'éclore, le FURNEZ AR GEIZ EUZ A VREIZ (*la sagesse des pauvres gens de Bretagne*), glanes précieuses de bons sentiments, de belles pensées, de maximes salutaires, liées d'hier par M. Gabriel Milin, avec l'élégance du Léonnais, la rondeur du Cornouaillais et la pointe du Trégorrois.[1] On aura aussi plus d'une goutte de miel à dérober aux belles guirlandes dont les mains pieuses et habiles de MM. Auguste Dubourg, Le Floc'h, J.-M. Le Jean, Le Mat, J.-P.-M. Le Scour, Le Tourneur, ont paré dernièrement le tombeau de Mgr Le Mintier [2].

Les abeilles bretonnes se garderont d'oublier le champ d'*Abervrac'h*, où l'abbé Goulven Morvan a fait naître une si riche moisson de fleurs de la couleur du sang qu'on y vit couler, mais qui n'en ont pas moins de grâce et de parfum [3].

[1] E Brest, e ti Lefournier, 1 vol. in-18. 1869.
[2] *Translation des restes de Mgr Le Mintier.* (Tréguier, A. Le Flem, 1868.)
[3] *Argad Abervrac'h.* (Kemper, ti de Kerangal, 1868.)

Mais quelle picorée plantureuse à opérer dans les prochaines *Heuriou latin ha brezonek* de M. Le Jean, dans la troisième édition de l'*Histor Breiz*, dans l'inappréciable collection de *Feiz ha Breiz*, dans les premières années des *Lizeriou Breuriez ar Feiz*, dans les *Keloio* du même genre, du pays de Tréguier, dans le *Brediah er fe* de Vannes, et dans bien d'autres textes vulgaires en voie de publication !

Vienne — pour employer tant de richesses, parmi lesquelles je n'ai garde d'omettre la collection de M. de Penguern — vienne un nouvel essaim d'intelligences laborieuses, vienne un troisième, un quatrième, l'essaim rare, l'*essaim d'argent*, l'*arc'hant hed*, comme nous l'appelons !

Mais nous n'en sommes encore qu'au premier, et le chaume de la ruche est loin d'être noirci.

Suivons donc l'avis de Sévère, qui est aussi le vôtre, mon colonel : *Laboremus !* Au travail !

H. DE LA VILLEMARQUÉ,
de l'Institut.

CONTES ET RÉCITS POPULAIRES

DES BRETONS ARMORICAINS *

La littérature orale et traditionnelle des Bretons-Armoricains se divise en deux grandes branches : la *poésie*, qui comprend les chants populaires de toute nature, et la *prose*, qui comprend les contes, les récits, les superstitions. C'est ainsi que les peuples scandinaves ont les *sagas*, à côté des *eddas*, et les Orientaux, les contes des *Mille et une nuits*, à côté des grands poèmes indiens et persans.

Notre poésie populaire commence à être connue, quoiqu'il y ait encore beaucoup à faire sur ce point; mais nos anciens contes de veillées, les récits traditionnels de la muse rustique et les superstitions qui ont cours dans nos campagnes, sont encore presque complétement inconnus. Je n'ignore pourtant pas que quelques écrivains bretons, et même d'autres, qni ne connaissaient en aucune façon la Bretagne, ont publié des contes et des récits plus ou moins populaires, et qui tous avaient la prétention de reproduire fidèlement les traditions qui se sont perpétuées de génération en génération dans nos chaumières et qui y font le charme des longues veillées d'hiver. Mais, malheureusement, dans ces compositions, écrites d'après des souvenirs vagues ou purement imaginaires,

* Je prépare sous ce titre un recueil de contes et de récits bretons, qui paraîtra dans le courant de l'année. (F.-M. L.)

l'écrivain se substituait presque toujours au narrateur rustique, et son imagination se donnait trop libre carrière. Aussi, sauf deux ou trois fois peut-être, dans le *Foyer breton* de M. Emile Souvestre, le vrai caractère de cette littérature traditionnelle n'a-t-il pas été reproduit, le fond n'a pas été atteint, et c'est pourtant le côté vraiment important de la question. Il y a donc là une mine encore inexplorée, plus riche et plus intéressante qu'on ne le soupçonne généralement, et dont l'histoire et la philologie ne doivent pas négliger plus longtemps de s'enquérir et de s'occuper sérieusement. Il sortira de cette étude, j'en suis convaincu, des résultats inattendus et des éléments de comparaison précieux pour l'histoire, l'ethnographie et la mythologie comparées des peuples d'origine celtique.

Nos contes populaires sont incontestablement plus anciens que nos chants; ils sont aussi plus dans le courant des traditions anciennes et, en un mot, plus foncièrement celtiques.

Le merveilleux et l'aventure, le désir de pénétrer l'inconnu et de s'élancer au delà des limites et des horizons terrestres, forment le fond et le caractère principal de nos traditions nationales. C'est aussi dans cette soif toujours inassouvie et toujours persistante d'idéal et d'inconnu qu'un écrivain breton croit trouver, sinon l'excuse, du moins l'explication de ce penchant irrésistible des Bretons à l'ivresse. « Ne dites pas, ajoute-il, que c'est appétit de » jouissance grossière, car jamais peuple ne fut d'ailleurs plus » sobre et plus détaché de toute sensualité : non, les Bretons cher- » chaient dans l'hydromel ce qu'Owenn, saint Brandan et Pérédur » poursuivaient à leur manière, la vision du monde invisible. »

Ce qui nous frappe, en second lieu, dans les contes bretons, c'est la place qu'y tiennent les animaux, transformés par l'imagination en créatures intelligentes, et presque toujours bienveillantes et secourables à l'homme. Aucune race ne conversa aussi intimement que la race celtique avec les êtres inférieurs et ne leur accorda une aussi large part de vie morale. La mansuétude envers les animaux compte au nombre des vertus théologales chez les Brahmanes : « La douceur envers tous les êtres, en action, en pensée, en pa-

» roles, la protection, la libéralité, constituent le devoir des sages. » Chez la plupart des hommes, c'est la force qui domine, mais les » sages exercent la compassion envers leurs ennemis même [1]. » — Dans ces narrations étranges, l'homme et l'animal vivent ordinairement en communion de pensées et d'intérêts; ils conversent ensemble, ils sont amis, presque frères, et se rendent des services réciproques. Tel personnage se présente à nous successivement sous les formes les plus diverses, tour à tour homme, quadrupède, oiseau, poisson ou végétal; et il est peu de contes où le héros ne soit l'obligé d'un animal quelconque, depuis l'aigle et le lion jusqu'au roitelet et à la fourmi; depuis la baleine jusqu'au moindre petit poisson. C'est un naturalisme sans bornes. Parmi tous les êtres de la création, je ne vois guère que le corbeau, le loup et le serpent ou dragon, qui ne soient pas sympathiques à l'homme et disposés à lui venir en aide. Dans la mythologie scandinave, ces trois animaux symbolisent aussi la méchanceté et le mal. Le corbeau est une forme de Loki, principe du mal. Il mit au monde Hela (la Mort), le grand serpent qui fut jeté dans la mer, où il demeure plongé, entourant la terre de ses replis, et le loup Fenris, principe destructeur, et qui dévora la lune.

Un autre caractère distinctif de nos contes, et qui, du reste, leur est commun avec ceux de tous les peuples d'origine celtique, c'est une tendre compassion pour les faibles et les malheureux. Les cadets, les pauvres d'esprit, les *innocents*, comme ils les appellent, sont les héros ordinaires de nos conteurs, et, après une série de travaux prodigieux et d'épreuves surhumaines, ils parviennent toujours à déjouer les trames et les combinaisons les plus perfides de leurs ennemis et triomphent de la force brutale des géants, comme des artifices et des magies des enchanteurs, des sorciers, du diable; en un mot, de tous les mauvais génies. C'est aussi ce que M. Alexandre Chodzko constate dans les contes slaves : « Les héros, dit-il, sont presque toujours autant de cadets de famille, pauvres d'esprit, sots suivant le monde, foncièrement bons, doux, humbles, et qui, à force de longanimité, de patience et de persévérance à pratiquer

[1] *Savitri*, — poésie héroïque, — Eichoff, p. 673.

la vertu, après maintes épreuves, parviennent au but de leurs efforts. Ils sont très-sympathiques envers les animaux, et s'approchent ainsi du modèle dont il y a plusieurs exemples dans les livres sacrés de l'Inde. On n'a qu'à ouvrir une légende du *Mahabharata* où, pour épargner la vie d'un pigeon, et en même temps pour satisfaire la faim d'un faucon qui le poursuivait, le vertueux prince se fit couper, dans sa propre chair, l'équivalent du poids du pigeon. Au dénoûment de la légende, on voit que le pigeon n'était autre chose que le dieu Agni, et le faucon, le dieu Indra, qui, ayant ainsi éprouvé la vertu du roi, le portent, corps et âme, au séjour des bienheureux. Ailleurs, le même prince ne veut habiter le paradis qu'à condition qu'on lui permettra de se faire accompagner de tous ses amis, y compris un chien qu'il affectionnait [1]. »

D'où viennent ces contes, ces traditions? Comment sont-ils arrivés en Bretagne et parvenus jusqu'à nous? — Tout cela vient évidemment de l'Orient, m'écrivait dernièrement M. Ed. Laboulaye, qui, depuis plus de quinze ans, s'efforce de recueillir des contes populaires de tous les peuples. — Oui, tout cela vient incontestablement de l'Orient; mais comment et par où? — Par les Persans et les Arabes, me disait un autre membre de l'Institut à qui je posais la question. — Mais quand et comment les peuples de l'Europe se trouvèrent-ils en rapports assez directs avec l'Asie pour lui emprunter ses contes et ses légendes? — Par les croisades, sans doute, et, antérieurement, par les invasions des Arabes ou Sarrasins dans le midi de la France. Mais, dans le premier cas, ces traditions ne remonteraient pas plus haut que l'année 1096, et, dans le second cas, elles devraient être plus répandues et mieux conservées de l'autre côté de la Loire: et c'est précisément le contraire qui a lieu, si je ne me trompe. Je crois même que les contes populaires du midi de la France doivent différer sensiblement des contes bretons et slaves.

Pour moi, je pense que la plupart de ces traditions, venues jusqu'à nous de génération en génération, faisaient partie du fonds commun que tous les peuples d'origine celtique emportèrent, à différentes époques, de l'Asie dans les diverses parties de l'Europe où

[1] Alexandre Chodzko, *Contes des paysans et des pâtres slaves*, p. 403.

elles s'établirent. Les rapports nombreux, incontestables des contes bretons-armoricains avec ceux qu'ont recueillis en Allemagne les frères Grimm, et différents auteurs, en Lithuanie, en Serbie, en Bohême, dans les pays scandinaves, en Irlande, dans le pays de Galles, en Italie et en Grèce, partout enfin où se fixèrent les tribus celtiques, dans leurs migrations continuelles, viennent à l'appui de cette opinion. En effet, ces rapports sont frappants : même fond de merveilleux et d'aventures, même mythologie, même naturalisme débordant, et souvent même héros et mêmes détails. On est tout surpris, quand on vient de lire le recueil des frères Grimm, ou les *Contes des paysans et des pâtres slaves*, traduits par M. Alex. Chodzko, de rencontrer presque tous les mêmes contes dans nos chaumières bretonnes, à peine modifiés et altérés par les conteurs. Parfois aussi, on y trouve les imaginations des poèmes indiens et les conceptions védiques. Enfin, les lignes suivantes par lesquelles M. Alex. Chodzko définit les contes slaves, s'appliquent parfaitement aux contes bretons, à tel point que l'on dirait qu'elles ont été écrites exprès pour eux :

— « Les conteurs slaves racontent monts et merveilles des chars aériens, des chevaux à la crinière d'or, des magiciens et magiciennes mythiques, des géants, des nains, des poissons et des oiseaux qui parlent, des dragons pourvus d'ailes et vomissant du feu, des oiseaux de flamme, dont une seule plume suffit pour éclairer la nuit, du breuvage de l'immortalité que des corbeaux [1] apportent à leurs protégés, des pelotes dont le fil, comme celui d'Ariane, fait traverser aux héros les déserts et les labyrinthes les plus inextricables ; il y a des mots et des formules d'une puissance tout aussi infaillible que celle des *mantras* indiens ; il y a des ermites pénitents qui, en vrais *richis* indiens, ne vivent que pour mourir, absorbés dans l'union avec Dieu ; il y a des génies malfaisants et bienfaisants qui servent l'homme, des luths harmonieux qui jouent sans qu'on y touche ; il y a tout un monde de créatures ensorcelées, dont il faut briser le charme pour les rappeler à la vie normale, etc... [2] »

[1] Non de bon gré, ceux-là, mais par force majeure.

[2] *Contes des paysans et des pâtres slaves*, p. 402.

J'ai souvent songé à recueillir toute cette littérature orale qui a charmé mon enfance, au foyer du manoir paternel, et aujourd'hui qu'il m'est permis de disposer d'un peu de loisir pour la réalisation de ce projet, je veux y consacrer mon temps et mes soins et y apporter toute la sincérité et l'exactitude désirables en pareille matière. Mon ambition serait, — toute proportion gardée et dans la mesure de mes forces, — de faire pour notre Basse-Bretagne ce que les frères Grimm ont fait pour l'Allemagne. Tous les soirs, je vais m'asseoir au foyer de la veillée, au coin de l'âtre enfumé des chaumières et des fermes bretonnes, et là, suivant l'usage et les formules antiques, les conteurs les plus renommés de chaque village étonnent et charment tour à tour mon esprit par les ressources de l'imagination celtique, si féconde en merveilles, en magies et en enchantements de toute sorte. Je recueille *tout en breton* (mes cahiers sont là pour en faire foi), arrêtant souvent le conteur et lui faisant répéter certains passages, afin de reproduire avec une fidélité aussi rigoureuse que possible le mouvement, les nuances, la physionomie même de ses narrations. Rien de tout cela n'est à dédaigner dans les travaux de cette nature, et une tradition, un chant ou un conte populaire n'a de valeur réelle et d'importance historique ou philologique qu'autant qu'ils sont la reproduction exacte et sans modification d'aucune nature des chants et des récits du peuple.

Le recueil que je prépare sera loin de réunir tous les contes, les récits et les superstitions des Bretons-Armoricains; il faudrait pour cela plusieurs années encore de recherches et de courses à travers nos campagnes; mais j'ose espérer qu'il suffira pour donner une juste idée de l'importance et de la richesse de la mine où gisent ces sources d'information aussi précieuses qu'inconnues, et peut-être mon exemple inspirera-t-il à quelque autre le désir tout patriotique de continuer mes investigations et de compléter mon travail.

F.-M. Luzel.

Plouaret, le 5 janvier 1869.

UNE LÉGENDE INÉDITE

DU PAYS DE RETZ

Nul homme, aujourd'hui, ne sème et ne cueille
Comme ses aïeux au même sillon;
Le chêne est mobile autant que la feuille;
Tout roule entraîné dans le tourbillon.

Victor de Laprade. *Symphonies.*

Les traditions locales, répétées avec autorité par les anciens de la paroisse ou du village, qui tiennent eux-mêmes *la chose* de leurs grands-pères, ont toujours le privilége d'exercer un certain attrait sur ceux qui les entendent raconter, avec la croyance naïve et sérieuse qu'y ajoute le conteur. Faites-vous une excursion dans une contrée nouvelle pour vous? chaque ruine, chaque lieu, caractérisé par un signe plns ou moins marquant, éveille une pensée d'investigation et de curiosité. S'agit-il d'une croix, par exemple? il vous est presque impossible de ne pas demander à votre guide ou à votre hôte le motif qui a déterminé la place du monument. Dans ce chemin creux, c'est un assassinat causé par la vengeance ou la cupidité. Sur cette hauteur, la foudra a frappé une victime. A ce carrefour, jadis ont eu lieu de terribles apparitions. Voici le champ des *Bonnes Dames,* la pièce de la *Fée* ou de la *Folie,* la pierre celtique, dite la *Pierre du Diable,* et nul, à la nuit close, ne se hasarderait à passer auprès.

Dans notre pays de Retz, « l'un des plus plaisants » paysages de Bretagne, comme l'appelle le bon historien d'Argentré, ces légendes traditionnelles se retrouvent presque partout nombreuses et variées. C'est le lac de Grand-Lieu, et le terrible châtiment de la cité d'Herbauges, dont, tous les ans, la nuit de Noël, on entend encore les cloches sonner. C'est Béatrix de Machecoul, la fondatrice de l'abbaye des Fontenelles, qui dévorait les petits enfants. C'est Gargantua, Barbe-Bleue, etc., etc.

Voici une de ces légendes étonnantes, passée à l'état de fait historique incontestable parmi les bonnes gens de la contrée. Elle est, croyons-nous, inédite, ou du moins fort peu connue au-delà des limites de la localité qui en fut le théâtre. Nous l'avons recueillie dernièrement d'un vieillard, dont le regard narquois et les mouvements d'épaules semblaient répondre à notre souriante incrédulité :

— Comment, mon pauvre Monsieur, vous ne savez pas ça, vous? Vous ignorez cette histoire, que le dernier des habitants de la paroisse connaît aussi bien que moi?...

— C'était par une de ces belles journées de juillet dernier, où, malgré la chaleur accablante, les laborieux cultivateurs se livraient avec entrain aux rudes fatigues de la *métive*. Le père Michaud battait à la mécanique. Dans l'aire s'agitaient une soixantaine de personnes très-occupées, tandis que de nombreux couples de bœufs, se succédant à de courts intervalles, faisaient *bromer* la machine qui séparait le blé de sa tige. Assis à l'ombre d'un mulon de foin, nous jouissions de ce spectacle bruyant et animé, si différent de la monotonie de l'ancienne batterie au fléau, quand le père Michaud, qui, malgré ses soixante-seize ans, avait l'œil à tout, vint prendre place à mes côtés pour se reposer et *prêcher* un moment.

De cet endroit nous dominions une vaste étendue : à droite, apparaissait le clocher de Saint-Michel ; à gauche, la mer ; en face, la Loire, sur la rive droite de laquelle se dessinaient, éclairées par un soleil ardent, les masses blanches des nouvelles constructions de Saint-Nazaire.

— Tenez, dit mon voisin, voilà, à côté de Saint-Michel, le moulin de Tharon. Et sa main étendue indiquait l'objet désigné.

— Oui, répondis-je; c'est une ancienne seigneurie. Y a-t-il des ruines?... un château?...

— Oh! non, reprit le père Michaud; il y a seulement une belle maison bourgeoise et deux métairies; mais c'était là qu'était autrefois la ville de Paimbœuf.

— La ville de Paimbœuf! m'écriai-je, sans dissimuler un bon éclat de rire.

— Mais, oui, bien sûr! faut pas rire; c'était pas la ville de Paimbœuf, si vous voulez, mais la ville de Tartare, que Paimbœuf a remplacée.

Quand les Anglais prirent tout le pays, ils voulurent avoir la ville de Tartare. Elle n'était pas facile à prendre, et le siége traînait en longueur. Ces Anglais, — qui, il faut bien le croire, parlaient le français, et même le patois, — ne purent s'empêcher de crier, à plusieurs reprises : « Oh! t'as beau faire, tu t'appelles Tartare, mais *j't'arons, j't'arons,* malgré tout. » De sorte que, tombée enfin au pouvoir des assiégeants, la malheureuse ville fut pillée, et son nom changé en celui de *Tharon,* en mémoire de la prophétie de ses vainqueurs. Plus tard, les sables, amoncelés par les vents d'ouest, recouvrirent successivement les maisons. La ville de Tartare, ou de Tharon, disparut, complétement ensevelie sous les dunes qui bordent cette côte, ne laissant de son existence qu'un vague souvenir à l'état légendaire.

Cette dernière catastrophe excita au plus haut degré les regrets de la reine des Anglais, qui, suivant le père Michaud, pleure encore sa bonne ville de Tharon, chaque fois qu'elle y pense.....

Bien que mis en garde contre les étymologies trop souvent appliquées à des noms de lieux modernes, sans nul souci de la forme latine ou ancienne, la meilleure cependant, nous ne croyons pouvoir mieux faire, ici, que de baisser la tête en présence de la racine du nom de Tharon. C'est, on en conviendra, au moins de la même valeur que celle de Namnetes (Nantes), dérivée du nom de Namnès, l'un des petits-fils de Noë, je crois, ou d'*En ce nid,* à la ville d'Ancenis.

Tharon est une ancienne terre seigneuriale, avec haute, moyenne

et basse justice, s'étendant sur les paroisses de Saint-Michel-de-Chef-Chef et de Saint-Père-en-Retz. Au XVe siècle, elle appartenait à la famille de la Musse, richement possessionnée dans le pays. La maison actuelle de Tharon n'a rien de bien remarquable; elle est située à environ cinq à six cents mètres de la Loire, entre Saint-Michel et le petit port du Cormier. Des dunes, qui présentent le même aspect que celles d'Escoublac, la vue est magnifique et embrasse dans toute sa grandeur le vaste panorama de l'embouchure du fleuve [1].

Une de ces vallées formées par les dunes porte le nom significatif de *Combe de l'Église*. C'est là, me dit encore le père Michaud, qu'il y a une trentaine d'années, en exécutant des travaux, les ouvriers découvrirent des « châsses en coquilles, dans lesquelles étaient encore les squelettes des chrétiens qui y avaient été enterrés. » C'était le cimetière de Tharon. Évidemment, il s'agit de bières en calcaire coquillier, et ce fait, qui m'a été confirmé par de nombreux témoins ayant vu les cercueils et les ossements, est digne d'attention. Il prête un grand appui à la légende, que complétent les détails suivants.

Au pied de la hauteur sur laquelle est bâti Tharon, existe, dissimulée par des ronces et des épines, l'entrée d'un vaste souterrain, sur lequel circulent d'étranges histoires.

On n'y peut guère pénétrer aujourd'hui, soit à cause de l'eau qui en défend l'accès, soit en raison des éboulements qui en ont comblé la voie. C'était là, disent les chroniques villageoises, qu'avaient été cachées et enfouies les richesses de la ville de Tartare. Les massives portes en fer ne s'ouvraient que pendant le chant de l'évangile, aux grand'messes des fêtes annuelles, pour se refermer aussitôt, de sorte que la crainte dominait toujours la curiosité et arrêtait les plus hardis comme les plus entreprenants. Une jeune femme, cependant, céda au désir de contempler ce lieu redoutable,

[1] Chacun sait que le bourg d'Escoublac, sur la rive droite de la Loire, a été englouti dans les sables, à une époque très-rapprochée de nous et toute moderne. Le même fait a été observé à Saint-Brevin, sur la rive gauche, à quelques lieues à peine de Tharon.

et descendit, un dimanche de Pâques. Elle portait entre ses bras son enfant nouveau-né, espérant, à l'aide de cette innocente égide, conjurer les périls qu'elle affrontait. Arrivée sans accident au-delà de la dernière porte, elle fut tellement éblouie par les trésors immenses qui s'offrirent à sa vue, que, déposant l'enfant sur une table, elle se chargea de tout l'or que ses forces lui permirent d'emporter. En revenant chercher son nourrisson, elle trouva les portes fermées, et, le désespoir au cœur, rapporta au logis l'or qui lui coûtait si cher. Bourrelée de remords, la malheureuse mère s'adressa enfin au curé de Saint-Michel, qui lui recommanda de ne pas toucher au trésor maudit et de le reporter, le jour de la Pentecôte. Elle obéit ponctuellement aux ordres du pasteur; mais, hélas! elle ne put rapporter que le corps de son enfant, mort de faim sur la table où elle l'avait follement abandonné.

Plusieurs hommes déterminés tentèrent de parcourir ou d'explorer le souterrain, disent nos mêmes chroniques, mais toujours ils vinrent échouer devant la masse inébranlable des portes de fer.

Une fois cependant, on (ce pronom personnel indéfini est du meilleur usage pour éviter les anachronismes), on y alla en procession, avec la croix de la paroisse Saint-Michel. Le cortége franchit l'entrée ténébreuse et atteint la porte, au moment où elle se refermait. Par une inspiration irréfléchie, celui qui était en tête incline la croix et l'introduit dans l'entrebâillement de la porte; mais la croix se trouve prise et le désolé marguillier n'en put retirer que le manche.

Au commencement de ce siècle, un taureau tomba dans le souterrain, par suite d'un éboulement du sol de l'étable, situé au-dessus de son parcours. Jamais l'animal ne reparut, et le curé de Saint-Michel l'entendit distinctement *bromer* sous son église, à plus d'une lieue de distance.

Dans une de mes tournées autour de Tharon, je rencontrai le sacristain de Saint-Michel qui, avec l'un des marguilliers, *couraient la quête du curé.* Ils me répétèrent ce qu'on vient de lire, ajoutant qu'ils avaient connaissance de ces faits par *la loi naturelle.* Le mar-

guillier ajouta qu'il avait parfaitement souvenance des châsses en coquilles, et que, non loin de là, il avait vu les restes du pavage d'un four, c'est-à-dire, des briques noircies par le feu.

Telle est la légende populaire de Tharon, légende répandue et avérée dans tout le pays, au point que le sacristain de Sainte-Marie de Pornic, interrogé, il y a quelques années, sur la provenance de la dalle funéraire du cimetière de cette paroisse, connue sous le nom de *tombeau du Croisé*, me répondit : — C'est *la tombe du général tué au combat de Tharon.*

En archéologie, il ne faut rien négliger. De ce qui précède, dépouillé du merveilleux dont s'est plu à l'embellir l'imagination des chroniqueurs de village, ressortent trois points : 1° Une ville prise par des étrangers; 2° sa disparition sous les sables ; 3° un souterrain inaccessible. Des découvertes mal appréciées ont apporté un commencement de preuves que des fouilles, mieux dirigées, des travaux plus suivis, le hasard même, peuvent rendre plus complètes. Les habitations troglodytiques, les souterrains-refuges sont, en ce moment, le sujet de nombreuses études. Ces lignes n'ont donc d'autre but que de signaler ce petit coin du pays de Retz comme pouvant offrir les chances d'une moisson fructueuse et de découvertes intéressantes aux amis de la science qui aiment à exhumer de la terre, où elles sont enfouies depuis des siècles, les traces du passé et des faits oubliés par l'histoire.

S. DE LA NICOLLIÈRE.

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

—

MENUS PROPOS *

—

En mer, 12 août 1862.

Je serais très-curieux de savoir à quelle époque remontent les saturnales du passage de la Ligne, et quel est l'historique de cette joyeuse mascarade[1]. Étant dans l'impossibilité, pour le moment, de m'éclairer sur cette grave et intéressante question, je vais raconter tout naïvement les faits dont j'ai été témoin à bord de l'***, pensant bien que la chose doit avoir lieu de la même manière sur tous les navires de l'État, sauf de très-légères variantes.

Le 12 août, nous étions sur le point de traverser le tropique du Capricorne. Or, quand un navire ne doit pas passer l'équateur, — et c'était notre cas, — l'équipage fête le passage de la Ligne au tropique : c'est le sûr moyen de ne rien perdre. Or donc, le 12, à midi, je vis arriver sur la dunette deux personnages qui méritent une mention spéciale : c'était l'astrologue particulier du Père Tropique, suivi de son aide, qui venait observer la hauteur du soleil. Le premier était porteur d'un sextant de la plus belle venue : Dieu du ciel! quel gigantesque instrument! Des plaques de fer-blanc

* Voir la livraison de janvier, pp. 54-60.

[1] En passant la Ligne, on pénètre dans un autre hémisphère, on naît à une nouvelle vie dans un monde nouveau. De là, probablement, cette coutume du baptême qui, peut-être, au début, a été une cérémonie religieuse très-sérieuse et pieusement observée.

tenaient lieu de miroir, et le docte observateur appliquait son œil, pour regarder le soleil, au goulot d'une bouteille solidement fixée à sa colossale machine; un verre à boire, mis là sans doute exprès pour établir le contre-poids, faisait le pendant de la chopine. — Profitons du temps que nos savants emploient à leurs observations, pour les crayonner légèrement : de l'astrologue on ne voit guère, au premier abord, sous le classique bonnet pointu, parsemé d'astres et d'étoiles dorées sur fond bleu, qu'une immense barbe en étoupe, descendant jusqu'à la ceinture, et d'où s'exhume une trogne des plus rutilantes; la robe, comme le bonnet, brille d'étoiles sans nombre. C'est, comme vous le voyez, dans sa vérité la plus scrupuleuse, l'astrologue des temps antiques.

Le costume du suivant sent son Robert Macaire d'une lieue à la ronde. Le chapeau à haute forme, bosselé outre mesure, est à clapet; je veux dire par là que le fond ne tient au reste que par une espèce de charnière, de sorte qu'on voit s'ouvrir agréablement cette soupape, toutes les fois qu'il enlève son caudebec pour s'essuyer le front. Un moulin à café, tenant lieu de compteur, est retenu par une prosaïque ficelle au côté de ce digne personnage. En vous disant maintenant qu'il est orné d'un col menaçant le voisinage, d'une paire de bottes empruntées aux hussards passagers, et d'un habit étriqué par la taille, long de queue, je vous aurai dépeint le sujet.

Après de minutieuses observations, où l'officier chargé des montres fut grotesquement singé, ils découvrirent que, demain, à midi, on entrait dans le domaine du Père Tropique, et qu'on était actuellement à 125 boujarons d'eau-de-vie, 49 rations de lard salé et 87 bouteilles de vin des côtes de la Martinique. Ils firent part du résultat imprévu de leurs observations au commandant.

C'était là le prologue de la comédie. Le premier acte se joua le soir, à quatre heures.

Les frémissements d'une feuille de tôle et des roulements de tambour cherchant à imiter ceux du tonnerre, nous annoncent l'entrée en scène des personnages, et nous font lever les yeux vers la hune de grand mât, d'où part tout ce vacarme. Aux grondements

du tonnerre succède une pluie drue et serrée de *fayots*, spécialement dirigée sur les officiers passagers. Puis, une voix, que le porte-voix grossit, part de derrière une toile environnant la hune, et chargée apparemment de faire l'office d'un nuage protecteur.

— Quel est ce navire qui s'avance dans mes domaines?

— Le transport l'***.

— Avez-vous à votre bord des passagers qui n'ont pas mis le pied dans mon empire?

— Oui, beaucoup.

— Je vais envoyer mon courrier les reconnaître et vous porter mes ordres. Je vous somme de le traiter avec tous les égards dus à sa position et à l'aridité de son gosier.

Nouvelle pluie de fayots, nouveau fracas du tonnerre, hurlements rauques partant de la hune. Pendant ce tintamarre, un postillon, le fouet à la main, descend, à cheval sur le grand étai, en tirant des coups de pistolet. Un homme, marchant à quatre pattes et recouvert d'un drap, simule la monture du postillon. Le personnage qui a la prétention de représenter un âne, au naturel, est tenu en laisse par un meunier. Le trio s'avance bruyamment vers l'arrière.

L'envoyé du Père Tropique remet ses lettres de créance au commandant, qui lui dit :

— Or ça, vous devez venir de bien loin!

— Ah! ne m'en parlez pas, commandant! Sa Majesté Tropiquante habite, — histoire de respirer l'air pur, — à cinq cent mille pieds au-dessus de la lune. Et il y a loin, allez, de là-haut à votre bord!

— Puisqu'il en est ainsi, je vais vous faire servir à boire.

On apporta des verres pour le postillon et le meunier. Celui qui faisait le quadrupède, se voyant oublié, jette son drap de côté et, se relevant de toute sa hauteur, dit : Et moi? On m'oublie donc? — Hilarité générale.

Je me demande quoi diable peut bien porter notre meunier, dans l'immense panier dont il est muni. Je ne tarde pas à avoir réponse à ma question. Je le vois se diriger vers le commissaire,

et, entr'ouvrant son panier : — Monsieur, lui dit-il, vous seriez bien bon de nous faire l'honneur d'accepter des crêpes de notre façon. — Le commissaire, charmé du procédé, allonge déjà la main dans le panier pour prendre la crêpe offerte, quand le meunier lui envoie en pleine face une poignée de farine, en le regardant d'un air si goguenard, que je ne peux m'empêcher de rire aux larmes, quoique j'aie reçu par ricochet une bonne partie de la farine destinée au commissaire. On entoure alors notre homme, et c'est à qui prendra ses crêpes sans être atteint par la farine. Au bout d'un quart d'heure, nous sommes tous déguisés en pierrots, par les soins du meunier, qui ne se retire que quand il n'a plus ni crêpes, ni farine.

En mer, 13 août.

Il est midi; le tambour bat, le clairon sonne; le Père Tropique va faire son entrée triomphale à notre bord. — Tous les passagers sont réunis sur l'arrière, attendant, avec une curiosité mêlée d'une certaine crainte, le moment de leur baptême. Un large rideau, appendu à la passerelle, est tiré; le défilé commence.

Je vois venir un quelque chose velu, informe, gigantesque : c'est un bonnet à poil, écrasant un sapeur aussi poilu que son bonnet; sa dextre, naturellement, porte la hache de rigueur; quatre clairons de hussards, en grande tenue, sonnent une charge de cavalerie, que le tambour de notre bord, peu habitué à ces accents équestres, accompagne de son mieux, à grand renfort de caisse. Il est habillé sensiblement en mousquetaire et ouvre la marche à vingt diables noirs, armés de cornes formidables, ornés de queues en trompette. Ils s'avancent majestueusement, portant à la main des pelles, des gaffes et toutes sortes de ferrailles : ce sont les chauffeurs du bord qui ont été mis en réquisition pour remplir ce rôle..., plein de noirceur.

Au milieu de cette bande diabolique, resplendit notre jeune ami Don Quichotte, le nègre du commandant, à qui il n'a pas fallu de grands frais pour se déguiser en diable; chez lui, c'est la nature qui a tout fait; aussi, est-il éblouissant de laideur.

Voici maintenant des sauvages. Ils n'ont conservé des peuples

civilisés que des bottes à éperons. Une couronne de plumes de coq orne leur tête et une ceinture de paille leur entoure les reins. Ils remplacent le reste du vêtement européen... par leur air martial. Du reste, la plus grande variété règne dans la teinte de leurs peaux, où se trouvent reproduites toutes les nuances de l'arc-en-ciel. L'un d'eux, un Peau-Rouge, remarquable par l'anneau qu'il a dans le nez, par l'amplitude de ses boucles d'oreilles, par l'éclat de ses bracelets, se met à la barre.

Une légion complète de gendarmes, avec des chapeaux grands comme la baleinière du commandant, ouvrent la marche à monseigneur le chapelain du Père Tropique. Celui-ci porte un bonnet pointu, une grande soutane et une paire de lunettes; il marche avec componction, en tenant un gobelet à la main. Il est escorté de deux mousses, vêtus en enfants de chœur.

Enfin, le Père Tropique, accosté de sa tendre moitié (un gabier de grand mât), embelli de sa progéniture, arrive dans un char de triomphe, que traîne à pas lents un bœuf à cornes dorées.

Mon expression de *char de triomphe* me paraît par trop pompeuse et par trop hyperbolique. En narrateur fidèle, je dois avouer que le susdit véhicule est tout prosaïquement la baignoire de l'hôpital, dissimulée, autant que possible, sous des pavillons et grimpée sur une espèce d'affût de canon. Cette machine roulante arriva sans encombre jusqu'à l'arrière et chercha à rebrousser chemin jusqu'au trône qui attendait la famille tropiquante, près du tuyau de la machine. Mais, hélas! ce virement de bord ne devait pas s'effectuer sans malheur, malgré la prudence que déployait le bœuf dans chacun de ses mouvements : c'était, je pense, un parent de celui qui promenait jadis Chilpéric par les rues de la bonne ville de Paris. La roue du char vint heurter contre l'illoire du panneau de l'arrière, et le contenu de la baignoire s'étendit irrévérencieusement à plat ventre. Dans cette chute fâcheuse, madame Tropique nous montra tout ce que la pudeur lui ordonnait de cacher, et, pour comble d'infortune, faillit écraser son fils. Celui-ci se débattait comme un beau diable et administrait à sa très-honorée mère force ruades. Le Père Tropique, ayant enfin retrouvé sa barbe en

étoupe, vint mettre le holà et dégager sa moitié, très-embarrassée dans d'immenses crinolines. Je vous laisse à penser si cet incident nous fit garder notre sérieux.

Mais tout n'était pas encore fini : quand on voulut remettre le char dans sa position normale, on en vit sortir une jambe, puis un bras, armé d'un trident : c'était Neptune qui, depuis le commencement de cette scène, se consumait en vains efforts pour s'extraire des profondeurs de la baignoire. Je n'aurais jamais cru que l'on pût loger tant de monde en si petit espace !

Vous apercevez d'ici, je suppose, le costume classique du vieux Neptune, ainsi que celui du Père Tropique : — grande barbe, trogne avinée, couronne de papier doré. Madame Tropique, qui s'était rasée pour la circonstance et qui avait prodigué la poudre de riz, était fort appétissante. Un mouchoir à la bordelaise lui donnait un petit air mutin et provocateur. Ce qui faisait rire l'assistance aux larmes, c'était l'air penché que se donnait cette bonne dame : elle baissait les yeux avec une candeur et une modestie des plus bouffonnes.

Le chapelain, quand l'intéressante famille fut assise à la place assignée, monta dans une manche à vent et débita un discours sur la *nécessité du Baptême du Tropique*. Le gros sel pétillait dans ce speech, saupoudré de citations latines que Molière n'eût pas désavouées; bref, le discours fut déclaré délicieux et provoqua les applaudissements frénétiques de l'assemblée.

Ce fut, enfin, le tour de la grande cérémonie du Baptême : le néophyte arrive, escorté de six gendarmes, jusqu'au pied du trône du Père Tropique. Là, le chapelain reçoit son offrande et lui fait jurer, sur une chopine pleine, de ne jamais conter fleurette à la femme d'un matelot; après quoi le patient est livré aux bras séculiers. On le rase avec un énorme rasoir de bois, après l'avoir, au préalable, barbouillé de farine. Pour subir cette opération, le catéchumène est assis sur une bâille, recouverte d'une planche et dissimulée sous des pavillons. A un signal donné, la planche est retirée et le patient, les jambes en l'air, les bras tendus au ciel, tombe, le postérieur dans l'eau. Alors, les cataractes du ciel semblent s'ou-

vrir, car toutes les pompes du bord entrent en jeu à la fois. Libre à lui de se retirer maintenant, s'il n'est pas trop aveuglé.

Les officiers passagers se prêtèrent de bonne grâce à ces rafraîchissantes plaisanteries.

Jusqu'à dix heures, l'équipage dansa sur le pont, puis tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Me voilà donc baptisé. Je ne suis plus maintenant un pékin, un bourgeois, un marin d'eau douce. Quand on me demandera si j'ai passé le tropique, je ne hocherai plus la tête en signe de négation : si j'ai passé le tropique ! certes oui ! rien que d'y penser, je sens dans le dos l'impression des douches que j'ai reçues !

En mer, 15 août.

L'abbé R..... dit la messe. — Au dîner, en l'honneur de la fête de l'Empereur, nous avons une omelette au rhum. — Ordre est donné à l'équipage de se réjouir : l'équipage se réjouit beaucoup. Ce qui n'y contribua pas peu, fut l'installation, dans la chaloupe, d'un théâtre de Guignol. L'artiste est un hussard, qui s'en tire avec une verve et un entrain qui lui méritent les félicitations bien senties des matelots. « Dieu de Dieu, ce farceur de pousse-crottin est-il amusant ! ! ! »

En mer, 17 août.

Un poisson volant, étourdi, est venu bêtement se précipiter dans ma chambre, par le sabord ouvert. Il a deux décimètres environ ; son dos est bleu, ses nageoires ont quinze centimètres, sa queue est bifurquée.

Martinique, 21 août.

Dès que je fus débarrassé de mon service journalier, je montai sur le pont.

Nous apercevons l'île Sainte-Lucie, à babord, tandis que, près de nous, se dressent les côtes de la Martinique.

Le délicieux spectacle que j'ai sous les yeux me fait oublier bien vite les longs jours d'isolement que nous venons de subir. La Martinique me produit l'effet d'une corbeille de verdure au milieu des eaux. Les sommets des mornes de cette île, la reine des Antilles,

se perdent dans les nuages. On me montre la montagne du Vauclain, une des plus élevées de la colonie. Les versants sont chargés d'une splendide végétation descendant jusqu'à la mer. Une immense baie s'ouvre devant nous ; c'est celle du Marin. Nous passons. Nous venons reconnaître le Diamant, grand rocher situé au S.-O. de l'île, à un mille du rivage. C'est là que furent délogés les Anglais par les matelots de Villeneuve, pendant les guerres de l'Empire.

Nous voilà à l'entrée de la rade de Fort-de-France, la plus belle rade des Antilles, et qui offre, en tout temps, un abri vaste et commode.

Que vous dirai-je de l'histoire de la Martinique que vous ne sachiez déjà ? J'ai lu, et vous avez pu lire comme moi, qu'elle fut colonisée en 1635 par M. d'Esnambuc, gouverneur de l'île Saint-Christophe ; qu'elle est séparée de la Guadeloupe par quarante-cinq lieues de mer; que sa forme a été comparée à celle d'un sablier; que sa constitution est essentiellement volcanique, qu'elle est très-riche en serpents (trigonocéphales) ; et qu'elle était peuplée par les Caraïbes, dont il ne reste plus trace.

Le pilote est à bord. Nous entrons dans la baie du Carénage, séparée de la rade par le fort Saint-Louis. — L'ancre va tomber; nous sommes enfin arrivés, mais notre pilote juge convenable de nous échouer sur un banc de vase. Voilà, ou je ne m'y connais pas, ce qu'on appelle *échouer au port!* Il faut s'alléger pour se tirer de là.

Grand Dieu! quelle est cette invasion? De tous côtés s'avancent des pirogues chargées de négresses et de mulâtresses. Voilà notre navire pris à l'abordage par un régiment de... sans culottes! Quel bruit! quel vacarme!! quelle cohue!!! Les naturelles, bigarrées des couleurs les plus voyantes, les plus criardes, nous font leurs offres de service, et se ruent comme des forbans sur notre linge, sous prétexte de blanchissage. D'autres offrent des fruits. — « Ché, ça oulez? (cher, que voulez-vous?) sapotilles, mangots, bananes? » dit une mulâtresse d'une quinzaine d'années. — J'éprouve le besoin de vous décrire le costume de cette jeune fille, costume qui est, à peu de chose près, celui de toutes les femmes que nous avons à

bord. Un madras, jaune safran, roulé en turban, surchargé de broches et de bijoux, recouvre sa chevelure laineuse; une chemise, bordée de dentelles, aux manches s'arrêtant au-dessus du pli du bras, cache à peine la partie supérieure de son corps et retombe en s'arrondissant sur la ceinture. Ce vêtement, comme l'appelle, probablement par antiphrase, Xavier Eyma dans ses *Femmes du Nouveau-Monde,* retombant sur un des côtés, laisse complétement à découvert une bonne partie du dos, toute une épaule et l'origine du bras correspondant. La jupe est jaune, à ramages rouges. Mon modèle se promène sans vergogne les pieds nus et est fort gracieux avec ce costume pittoresque; ses grands yeux noirs sont doux, et quand il rit, il montre deux rangées de perles. Je vois parmi nos envahisseuses des femmes que je prendrais certainement pour des blanches, si je n'étais prévenu d'avance.

Tout le monde se précipite sur les fruits, inconnus à la plupart de nous. C'est alors que je fis connaissance, pour la première fois, avec la noix de coco, l'avocat, le mangot, la sapotille, la pomme-cannelle, etc. Je trouvai, tout d'abord, ces fruits détestables. On s'y habitue, dit-on, et l'on finit par les trouver exquis.

Vous devez bien penser que je descendis à terre, dès que la chose fut possible. J'arrivai sur une vaste plaine, qu'on appelle la *Savane,* où campaient les soldats passagers amenés par les différents transports sur rade; elle est entourée de mangotiers, de tamariniers et de sabliers, si mes connaissances botaniques ne me trompent pas. Au centre, se dresse la statue de l'impératrice Joséphine. Cette statue a très-bon air, au soleil couchant. L'impératrice est vêtue du manteau impérial et son front porte la couronne. Si réellement Joséphine ressemblait à ce marbre, elle ne devait point déparer sa cour. Du bord, on m'a montré le lieu de sa naissance; c'est aux Trois-Ilets, de l'autre côté de la rade.

Je poussai une reconnaissance dans l'intérieur de la ville, déjà inondée de *troubadours.* Les rues sont tirées au cordeau, mais bordées, le plus souvent, de chétives cases, où grouillent de noirs essaims.

Fort-de-France (Martinique), 25 août.

L'amiral de Gueydon, actuellement préfet maritime à Brest, était, il y a quelques années, gouverneur de la Martinique. Pendant son administration, il dota Fort-de-France d'un canal, qui va chercher l'eau fort loin, dans un pays volcanique et, par conséquent, très-tourmenté, pour l'amener en ville : bienfait immense, qui lui a acquis la reconnaissance publique. Il eut à surmonter, pour mener son œuvre à bien, des difficultés inouïes. La moindre case possède maintenant son bassin, où coule en murmurant, jour et nuit, une eau délicieuse. Grâce à cette bienfaisante innovation, l'hygiène publique, cela va sans dire, s'est améliorée considérablement : la fièvre jaune n'a pas paru à Fort-de-France, depuis l'établissement de ce précieux canal.

La ville, dominée par le fort Desaix, est limitée par la rivière *Madame*. Un canal achève d'entourer Fort-de-France; mais cette ceinture n'est plus qu'un marais fangeux, foyer miasmatique des plus dangereux, près duquel se trouve malheureusement l'hôpital militaire. Les maisons en pierre se comptent. L'hôtel du gouvernement lui-même est en bois; nécessité amenée par des tremblements de terre trop fréquents.

Le gouverneur, M. l'amiral Maussion de Candé, donna, à l'occasion du passage du général Forey, un bal, auquel je m'empressai d'assister. Je comptais trouver là, dans tous leurs atours, ces délicieuses créoles que je ne connaissais que par le tableau enchanteur que Xavier Eyma en fait dans son livre. Mais elles ont été effrayées, sans doute, par cette avalanche d'étrangers, de soudards partant en guerre, et elles se seront réfugiées sur leurs habitations, loin du bruit des tambours et des clairons; toujours est-il qu'il n'y eut, et encore en bien petit nombre, que les femmes des officiers et employés qui parurent à ce bal. Elles étaient pour la plupart étrangères au pays. Donc, mes espérances furent trompées. C'est pourquoi, après avoir admiré les salons du gouverneur, ornés des portraits en pied de l'Empereur et de l'Impératrice, le jardin, qui est immense, et qui brillait alors de l'éclat de cent mille lampions, je revins à ma case, où je me débarrassai avec bonheur de la grande tenue d'hiver, qu'il avait fallu endosser.

Une partie avait été projetée, pour le lendemain, au piton Didier, à huit kilomètres de la ville. Bon nombre de nos passagers y prirent part. Nous avions comme montures les excellents chevaux arabes des hussards; aussi composions-nous une fort jolie cavalcade.

Je fus, pendant toute la route, dans l'admiration la plus complète, dans le ravissement le plus profond, dans l'extase la plus indescriptible, à la vue de cette éblouissante, étincelante, luxuriante, exubérante nature des tropiques, en présence de cette végétation, dont je n'avais qu'une vague idée, devant cette flore des colonies, toute nouvelle pour moi.

J'étais si bien plongé dans ma béatitude contemplative, que je ne m'aperçus qu'au retour du peu de largeur du sentier, pendu au-dessus de ravins peu rassurants. Je fus très-aise de me trouver sur un de ces chevaux arabes, dont le pied est aussi sûr que celui d'un mulet. Nous passâmes notre journée, — rafraîchie par de fréquentes ondées, — au milieu des mornes, dans une habitation appartenant à un M. Didier, où l'on trouve des eaux ferrugineuses, excellentes (pour les anémiques), et un hôte hospitalier. Cette journée, si agréablement occupée, m'a laissé le plus aimable souvenir.

Deux jours après, nous avons été invités par nos officiers passagers à un grand dîner, à l'hôtel du père Toulouse, un gros vieux noir ventru, que je vous recommande. Pour ma part, je fus flatté de ce procédé, qui prouvait surabondamment qu'à notre bord la marine et l'armée avaient vécu en bonne intelligence. Le dîner fut délicieux et très-gai. Naturellement, on porta des toasts au dessert. En sortant de table, tout le monde voyait la vie en rose.

Deux jours après, nous reprenions la mer. J'emportai le regret de n'avoir pu aller à Saint-Pierre, centre commercial de l'île, ville infiniment plus riante que Fort-de-France, et possédant un jardin public délicieux. En passant, nous aperçûmes ladite ville, étalée en croissant au pied de mornes élevés.

LÉON BLÉVEC.

(La suite à la prochaine livraison.)

M. VICTOR HUGO

ET LA RESTAURATION

F. de La Mennais. *Ce qui se passait aux Feuillantines... vers 1817.* — La toilette de Châteaubriand. Une citation de Henri Heine. — Petit voyage d'exploration à la recherche de l'*Enfant sublime.*

VI *

Tandis qu'il veut rattacher à l'année 1817 des ouvrages qui lui sont étrangers, M. Victor Hugo néglige d'en signaler d'autres, qui appartiennent véritablement à l'année dont nous nous occupons. Je n'en citerai que deux, le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* et le livre du *Pape.*

Le livre de Joseph de Maistre a paru seulement en 1819, à Lyon, mais le *Discours préliminaire* est daté de *mai 1817,* et nous voyons dans la correspondance du grave écrivain avec son éditeur, M. Deplace, qu'il attachait beaucoup d'importance à cette date. Il lui mandait de Turin, le 19 décembre 1818 : « Je tiens beaucoup à ce que l'ouvrage soit daté, ou à la fin du discours préliminaire ou à la fin de l'ouvrage (mai 1817). M. Baillot vous l'aura peut-être marqué [1]. » D'un autre côté, on lit dans la préface mise en tête de l'édition de 1819 : « L'ouvrage que nous publions devait paraître *vers la fin de 1817.* Des obstacles, qu'il ne nous a pas été possible de surmonter et qu'il est inutile de rappeler aujourd'hui, nous ont forcés d'en retarder l'impression jusqu'à ce moment. »

* Ce fragment est extrait du chapitre X, dont il forme la dernière partie. — Voir les deux livraisons précédentes.

[1] *Notice sur Guy-Marie Deplace,* suivie de lettres inédites de Joseph de Maistre à M. Deplace, par F.-Z. Collombet. Lyon, 1859.

Si le livre du *Pape* avait pu paraître vers la fin de 1817, sa publication aurait coïncidé avec celle du premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, et la même année aurait vu naître deux des chefs-d'œuvre de notre langue, deux des plus beaux monuments que le génie ait élevés à la religion et aux lettres. Mis en vente au mois de décembre 1817 [1], le premier volume de l'*Essai* obtint, dès son apparition, un succès considérable. « La Providence bénit d'une manière étonnante ce pauvre livre, écrivait l'auteur à son ami, l'abbé Bruté, le 22 février 1818.... En deux mois, la première édition, c'est-à-dire 1,500 exemplaires, ont été enlevés. Je prépare en ce moment une seconde édition où, d'après le conseil de quelques amis, et contre le gré de quelques autres (car les sentiments ne sont pas d'accord), je retranche et corrige beaucoup de choses. » L'abbé Jean de la Mennais écrivait de son côté, le 11 mai 1818 : « Féli vous a envoyé son *Essai;* livre excellent, admirable, qui finit toutes nos controverses avec les philosophes, comme les ouvrages de Bossuet avaient fini celles de son temps. C'est un coup de massue donné d'un bras vigoureux sur la tête de nos *sages;* aussi frémissent-ils de colère et jettent-ils de beaux cris. Quoi qu'il en soit, la première édition est vendue; la seconde le sera bientôt; il semble que cette malheureuse France, qu'on croyait perdue sans retour, soit affamée de religion [2]. »

L'*Essai* avait été écrit en 1816 et en 1817 [3], durant le séjour de la Mennais dans l'impasse des Feuillantines. Voici en quels termes M. Hugo s'exprime sur le célèbre écrivain et cette période de sa vie : « L'abbé Caron parlait avec éloge, en petit comité de séminaristes dans le cul-de-sac des Feuillantines, d'un prêtre inconnu, nommé Félicité Robert, qui a été plus tard la Mennais. » Dans ces quelques lignes encore, presque autant d'erreurs que de mots.

Pendant la Révolution et l'Empire, le saint abbé *Carron* (M. Victor

[1] *Journal de la librairie*, année 1817, n° 4066.

[2] *Lettres inédites de J.-M. et F. de la Mennais*, recueillies par M. Henri de Courcy, et précédées d'une introduction par M. Eugène de la Gournerie, pages 140 et 142.

[3] Commencé vers le mois d'avril 1816, le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence* a été terminé vers le mois d'octobre 1817. V. *Lettres inédites*, etc., pages 129 et 134. — *Correspondance de la Mennais*, publiée par M. Forgues, lettre du 17 avril 1817.

Hugo, dominé sans doute par la puissance de ses souvenirs classiques, écrit à tort *Caron,)* avait fondé à Somers-town, près Londres, plusieurs établissements charitables, et notamment deux maisons d'éducation destinées à recevoir les enfants des émigrés pauvres; à la première Restauration, il fut invité par Louis XVIII à venir à Paris, amenant avec lui ses élèves et les dames qui s'étaient consacrées, sous sa direction, à cette œuvre de dévouement. « La maison que l'abbé Carron, dit son historien, choisit pour y installer son intéressante colonie était située rue du Faubourg-Saint-Jacques, impasse des *Feuillantines* [1].... Le titre officiel de l'établissement varia. D'abord on l'appelait *Institut des nobles orphelines*. Plus tard, en 1816, sur la demande de l'abbé Carron, Mme la duchesse d'Angoulême consentit à ce que l'établissement prit le nom d'*Institut royal de Marie-Thérèse*. Mais le nom des *Feuillantines* est resté le plus populaire dans l'esprit de celles qui y passèrent les plus douces années de leur vie, et c'est toujours sous ce titre qu'elles aimaient à le désigner entre elles. — C'était un lieu très-propre au but qu'on se proposait. La position était saine et agréable. Il y avait un jardin assez spacieux, de longues allées, et un petit bosquet de marronniers, qui pouvaient servir pour donner la récréation aux élèves, tandis qu'une autre partie de l'enclos était réservée à l'abbé Carron et aux dames directrices [2]. »

Le retour de l'île d'Elbe obligea l'abbé Carron à reprendre le chemin de l'exil; il se trouvait, en effet, compris dans l'un des nombreux décrets de proscription que Napoléon avait publiés à Lyon, dans le *septième*, qui ordonnait aux émigrés rentrés en France depuis le 1er avril 1814 de sortir sur le champ du territoire de l'Empire, sous peine d'être arrêtés et jugés conformément aux lois portées par les assemblées révolutionnaires. Le 28 mars, il mit à la voile pour l'Angleterre, et se retira dans l'un des faubourgs de Londres, à Kensington; il ne revint en France qu'au mois de no-

[1] Au n° 12 de l'impasse des Feuillantines. C'est la même maison que M. V. Hugo avait habitée pendant son enfance, du commencement de 1809 à la fin de 1810, et pendant les années 1812 et 1813. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, tome I.

[2] *Vie de l'abbé Carron*, par un bénédictin de la congrégation de France. Paris, 1866, chez Douniol, p. 501.

vembre 1815. *L'Ami de la religion et du roi*, du 2 décembre, annonçait ainsi son retour :

« M. l'abbé Carron, si connu en Angleterre et en France par ses établissements de charité, vient d'arriver dans sa patrie, qu'il avait quittée de nouveau au printemps dernier. Il a ramené avec lui les jeunes élèves qu'il avait rassemblées à Londres, et occupe la maison qu'il habitait précédemment dans l'enclos des Feuillantines... Il faut espérer que cet homme respectable, qui a honoré son pays, ne sera plus réduit à le quitter une troisième fois, et qu'il pourra donner tranquillement l'essor à cette charité active qui lui a fait faire tant de grandes choses, et qui trouvera à s'exercer au milieu des désastres de la religion et de la patrie. »

La maison des Feuillantines, que l'abbé Carron ne devait plus quitter et où il mourut, le 15 mars 1821, comprenait, en 1817, deux catégories de pensionnaires : les *élèves royales*, au nombre de vingt-cinq, puis de trente, pour lesquelles le roi payait une pension de 600 livres, et les *élèves surnuméraires*, qui étaient une douzaine environ, appartenant presque toutes à des familles bretonnes. « Les pieuses dames qui avaient été, pendant l'exil, les fidèles coopératrices des bonnes œuvres du saint prêtre, au lieu de se fixer, à leur retour en France, dans leurs familles, où leur présence était ardemment désirée, se résolurent, par un généreux dévouement, à ne point quitter leur bon père et à continuer de seconder son zèle [1]. » C'étaient Mme de Cougnac et sa nièce Mme de Chasteigner, Mlles de Trémereuc, d'Ozonville, de Villiers, et enfin Mlle de Lucinière, femme du plus rare mérite et de la plus haute distinction, dont la correspondance avec la Mennais atteste un talent hors ligne [2]. Quelques laïques, le chevalier de Rumédon et le chevalier de la Morinais, neveu à la mode de Bretagne de l'abbé Carron, quelques vieux prêtres, l'abbé le Tourneur, l'abbé Lowenbruck, l'abbé Carrissan, le Père Fauvel, les abbés Dumenildot, Mesnou, Levasseur, habitaient également la maison des *Feuillantines*. C'est là, au milieu de cette famille dont l'abbé Carron était le *père*, que la Mennais passa les plus belles et les plus douces années de sa vie (1816-1819). « L'abbé Féli de la Mennais, lisons-nous dans les *Notes* de Mme Agathe Carron, qui était à cette époque

[1] *Vie de l'abbé Carron*, p. 534.

[2] V. *Correspondance de la Mennais*, publiée par M. Forgues. 2 vol. in-8°.

l'une des *élèves surnuméraires,* habitait aussi sous ce toit béni. D'une chétive santé, d'une vie laborieuse et irréprochable, il ne remplissait aucune fonction sacerdotale autre que sa messe et son bréviaire; mais il consacrait tous ses instants à l'étude et à la composition. Il avait à son service un petit juif, qu'il instruisit et baptisa dans notre chapelle. Souvent ses travaux lui faisaient sentir le besoin de quelque distraction; et comme il était aussi gai que caustique, il s'abaissait avec nous et ses nièces [1] à mille enfantillages..... Tout cela était alors pris en très-bonne part, et l'on admirait sans cesse le grand homme qui se faisait simple avec les simples [2]. » Écoutons maintenant la Mennais lui-même : « Vous me plaignez donc beaucoup, mon excellente amie? écrivait-il de la Chênaie, le 27 janvier 1820, à Mlle de Lucinière; hélas! vous avez raison, puisque je suis loin de vous, loin de notre père, loin de tous nos chers Feuillantins et Feuillantines. » Et plus tard, quand les jours d'orage sont venus et que la tempête a déraciné la foi dans son âme et brisé toutes ses espérances, avec quels amers regrets sa pensée se reporte vers l'humble et paisible maison du Faubourg Saint-Jacques. « Comme vous, écrivait-il à Mlle de Trémereuc, le 6 février 1836, je me rappelle souvent ces jours heureux de Kensington et des Feuillantines, et je remarque tristement combien la vie, — dans son cours rapide et quelquefois trop lent, — va sans cesse se rétrécissant et se colorant de teintes plus sombres. Réunis autrefois auprès d'un si bon père, nous voilà tous maintenant dispersés, tandis que le temps, qui ne s'arrête point, apporte à chacun de nous infirmités, souffrances, misères [3]. »

On le voit, la communauté des Feuillantines, avec ses « dames, » ses jeunes filles et ses vieux prêtres, revenus de l'émigration, ne ressemblait guère à ce que M. Hugo appelle *un petit comité de séminaristes.* Ajoutons que, ni pour les membres de cette communauté, dont il faisait lui-même partie, ni pour aucun de ceux qui s'occupaient à cette époque des questions religieuses, l'abbé de la Mennais ne pouvait être *un prêtre inconnu.* Ne s'était-il pas déjà signalé

[1] Les filles de sa sœur Mme Blaize.

[2] Voy. la *Vie de l'abbé Carron,* p. 560.

[3] *Correspondance de F. la Mennais,* publiée par M. Forgues, I, 85, et II, 446.

par des livres, des brochures et des articles qui attestaient un admirable talent d'écrivain et de polémiste? Son premier ouvrage, les *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle et sur sa situation actuelle* (1808), avait été saisi et supprimé par la police impériale, mais une seconde édition avait paru avec le nom de l'auteur, immédiatement après la Restauration. Il avait aussi publié, en 1814, les trois volumes de la *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques*, fruit de sa collaboration avec son frère, l'abbé Jean. Le succès dépassa les espérances des deux frères, qui écrivaient, le 19 septembre 1814, à l'abbé Bruté : « Notre lettre accompagne un exemplaire de la *Tradition*, qui a pu enfin paraître à l'époque que nous nous y attendions le moins.... *L'impression que cet ouvrage produit ici nous paye assez du travail qu'il nous a coûté.* »

Entraîné vers le journalisme par la fougue de son caractère et l'ardeur de ses convictions, la Mennais publia, de 1814 à 1817, des articles reproduits, pour la plupart, en brochures, et qui eurent un grand retentissement. Nous en citerons quelques-uns : *Sur la dotation du clergé ; De l'Université impériale* (1814); — *De l'influence des doctrines philosophiques sur la société* (1815); — *Du Clergé ; Sur l'observation du dimanche* (1816) ; — *Du droit du gouvernement sur l'éducation* (1817) [1]. Grâce à tous ces écrits, complétés et couronnés par le premier volume de l'*Essai*, le *prêtre inconnu* de M. Victor Hugo jouissait en 1817 d'une célébrité qui était bien près d'être de la gloire [2]. Son nom était dans toutes les bouches, mais ce nom lui-même, quel était-il? Selon M. Hugo, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* se nommait à cette époque Félicité *Robert*; ce n'est que plus tard qu'il se serait appelé la Mennais : assertion non moins erronée que les précédentes.

La correspondance des deux frères de la Mennais avec Mgr Bruté,

[1] Tous ces morceaux se trouvent dans les premiers *Mélanges religieux et philosophiques* de la Mennais, 1819.

[2] Dans un article écrit en 1823, et reproduit à la page 226 de *Littérature et philosophie mêlées*, M. Victor Hugo constate que « l'abbé F. de la Mennais est parvenu, dès ses premiers pas, au sommet de l'illustration littéraire, » et il ajoute que « l'époque de l'apparition de l'*Essai sur l'indifférence* sera une des dates de ce siècle. »

recueillie par M. Henri de Courcy, et qui va de 1806 à 1833, comprend presque exclusivement des lettres écrites de 1806 à 1819. Aucune de ces lettres n'est signée *Robert;* toutes portent pour signature tantôt l'initiale *M.*, tantôt *La M.* et plus souvent *J.-M. Mennais* et *F. Mennais.* Je trouve dans les *Notes et souvenirs* de M. Forgues [1] une lettre de l'évêque de Rennes, datée du 16 avril 1812, et adressée « à M. l'abbé de la Mennais (le jeune) à la Chesnais, près Saint-Malo. » L'édition des *Réflexions sur l'état de l'Église,* qui parut en 1814, porte le nom de la Mennais. C'est aussi le seul qui figure sur les diverses publications indiquées plus haut et qui prennent place entre les années 1814 et 1818. Ce nom appartenait d'ailleurs bien légitimement à l'illustre écrivain, ainsi que l'établit le texte des lettres de noblesse accordées en 1788, sur la demande même des États de Bretagne, à son père *le sieur de la Mennais,* pour sa généreuse conduite et son admirable désintéressement pendant les deux disettes de 1782 et de 1786 [2].

Un jour vint où le fils de Pierre-Louis ne voulut plus de cette noblesse si honorablement acquise; à partir de 1834, il ne signa plus que *F. Lamennais;* mais il ne crut pas cependant devoir pousser l'esprit démocratique jusqu'à se faire appeler *Robert,* nom qu'il n'a jamais porté, si ce n'est pendant quelques jours et dans une circonstance exceptionnelle. Au mois d'avril 1815, menacé ou croyant l'être par le gouvernement impérial, il se réfugia à Guernesey et y vécut quelque temps sous le nom de Patrick Robertson (*Roberts'son,* fils de Robert) [3]. De Guernesey, il se rendit bientôt à Londres, où il alla trouver l'abbé Carron à Kensington et reprit son nom de la Mennais.

Et maintenant, ne sommes-nous pas en droit de conclure de tout ce qui précède que, si M. Victor Hugo nous a peint, en vers admirables, *Ce qui se passait aux Feuillantines vers 1813* [4], il a été fort mal renseigné sur ce qui se passait aux Feuillantines vers 1817 ?

[1] En tête de la *Correspondance de la Mennais;* elle ne commence, dans ce recueil, qu'en 1818.

[2] Voy. *Essai biographique sur M. F. de la Mennais*, par A. Blaize, p. 16.

[3] Forgues, *Notes et souvenirs.*

[4] Voir, dans *les Rayons et les Ombres*, la pièce qui porte ce titre.

VII

A côté de la renommée naissante de la Mennais s'élévait la grande renommée de Châteaubriand, qui était alors à son apogée et qui dominait de la tête toutes les autres : *alias inter caput extulit.*

Dans cette arène où l'on t'admire,
Sois fier d'avoir tant combattu,
Honoré du double martyre
Du génie et de la vertu.
Poursuis, remplis notre espérance :
Sers ton Prince, éclaire la France,
Dont les destins vont s'accomplir;
L'Anarchie, altière et servile,
Pâlit devant ton front tranquille
Qu'un tyran n'a point fait pâlir [1].

Ainsi chantait M. Victor Hugo en 1820. Après les *Odes et Ballades*, les *Misérables* ; après la poésie, la prose : « Châteaubriand, debout tous les matins devant sa fenêtre du N° 27 de la rue Saint-Dominique, en pantalon à pied et en pantoufles, ses cheveux gris coiffés d'un madras, les yeux fixés sur un miroir, une trousse complète de chirurgien-dentiste ouverte devant lui, se curait les dents, qu'il avait charmantes, tout en dictant la *Monarchie selon la Charte* à M. Pilorge, son secrétaire. » Singulière fantaisie, il faut en convenir, que celle de Châteaubriand s'amusant à dicter, tout en se curant les dents, des pages depuis longtemps imprimées ; ou plutôt ignorance singulière de M. Hugo, qui devrait savoir, ce qui est partout, dans toutes les histoires de la Restauration, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, dans la préface et le post-scriptum de la *Monarchie selon la Charte*, que la publication de cet écrit se rattache à la promulgation de l'ordonnance du 5 septembre 1816 ; que ce sont là deux faits, deux événements inséparables l'un de l'autre et qui ont tous les deux une date commune.

Lorsque parut dans le *Moniteur* du 7 septembre 1816 l'ordonnance royale signée le 5, aux termes de laquelle la Chambre de 1815 était dissoute, Châteaubriand corrigeait les dernières épreuves

[1] *Le Génie. Ode à M. de Châteaubriand.*

de son éloquente brochure, manifeste hardi du gouvernement parlementaire, dans sa première partie, et, dans la seconde, pamphlet véhément dirigé contre le système ministériel et en particulier contre M. Decazes.

Blessé au cœur, comme tous les hommes de son opinion, par la dissolution de la Chambre, il ajouta sur le champ à son écrit un brûlant *post-scriptum,* où il protestait contre l'ordonnance royale, n'hésitant pas d'ailleurs à révoquer en doute la conformité de la volonté du Roi avec celle de ses ministres.

Le jour fixé pour la mise en vente, — c'était le 18 septembre, — M. Decazes, se fondant sur ce que l'éditeur, M. Le Normant, avait envoyé un assez grand nombre d'exemplaires dans les départements et même en avait laissé circuler quelques-uns à Paris avant de faire le dépôt exigé par la loi du 21 octobre 1814, ordonna la saisie du livre. Prévenu aussitôt, Châteaubriand se transporta dans les ateliers de M. Le Normant, situés rue de Seine, au numéro 8, et s'opposa, en s'autorisant de son titre de pair de France, à la saisie et à l'enlèvement des exemplaires; les ouvriers, aux cris de: *Vive le Roi! vive la liberté de la presse! vive M. de Châteaubriand!* brisèrent les scellés apposés sur les volumes, les feuilles et les formes par le commissaire de police et les officiers de paix, et cette petite émeute se prolongea jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie.

Cédant à la force, Châteaubriand se retira et se rendit chez un notaire, M. Louis-Marthe Mesnier, qu'il requit de consigner sa déclaration du fait de l'arrestation de son ouvrage.

Une nouvelle édition fut imprimée sans retard; on satisfit cette fois à toutes les formalités légales, et le ministère, pour empêcher la circulation du livre, dut recourir aux tribunaux; mais les magistrats rendirent, le 9 novembre 1816, une ordonnance de non-lieu, et la *Monarchie selon la Charte,* recommandée par le nom de l'auteur et son énergique résistance, par la saisie de la police et les terreurs du ministère, parut enfin avec un succès qu'il est aisé de comprendre et qui eut dans l'Europe entière un immense retentissement.

Ce succès ne laissa pas que de coûter assez cher à l'illustre pu-

bliciste. Le 20 septembre 1816, il fut rayé de la liste des ministres d'État et la pension attachée à cette place lui fut retirée. « Je fus obligé de vendre mes livres, dit-il, à cette occasion, dans les *Mémoires d'outre-tombe;* M. Merlin les exposa à la criée, à la salle Sylvestre, rue des Bons-Enfants. Je ne gardai qu'un petit Homère grec, à la marge duquel se trouvaient des essais de traductions et des remarques écrites de ma main [1]. » La bibliothèque de Châteaubriand fut vendue le 29 avril 1817 et les jours suivants [2]. Il dut en même temps se résigner à un autre sacrifice, celui de la maison de campagne, — *la Vallée-aux-Loups*, — où il avait écrit les *Martyrs* et l'*Itinéraire*.

« On vient de mettre en vente, dit le *Journal des Débats* dans son numéro du 12 avril 1817, une maison de campagne, en partie meublée, située à Aulnay, commune de Châtenay, près Sceaux-Penthièvre, appelée la *Vallée* ou le *Val-de-Loup*. Cette maison, qui n'était qu'une chaumière avec une vigne et un verger quand le propriétaire actuel en fit l'acquisition en 1807, est aujourd'hui une maison agréable, placée dans un parc de vingt arpens enclos de murs et planté avec soin. On y trouve la collection presque entière des arbres exotiques ou naturels au sol de la France. Le tout présente l'aspect d'une vallée solitaire, environnée de bois qui semblent en faire partie. Nous pouvons parler en connaissance de cause de cette demeure charmante, de ces beaux arbres trop tôt ravis aux mains qui les ont plantés; et nous félicitons d'avance celui qui devra à la faveur du sort la propriété d'une campagne qui, comme celle de Tibur et d'Auteuil, sera à jamais illustrée par le nom et le souvenir de son premier créateur. »

La *Vallée-aux-Loups* fut acquise par le vicomte de Montmorency. Il ne restait à Châteaubriand, pour se consoler d'avoir perdu les frais ombrages d'Aulnay, que le ruisseau de la rue de l'Université; c'est en effet dans cette rue, au N° 25, qu'il demeura depuis son retour de Gand, à la fin de 1815, jusqu'en 1818. A cette époque, il échangea le ruisseau de la rue de l'Université contre celui de la rue du Bac, si cher à Mme de Staël [3], et il habita pendant deux

[1] *Mémoires d'outre-tombe*, VII, 227.

[2] *Journal des Débats*, 29 avril 1817.

[3] Mme de Staël qui s'écriait, en face du lac Léman : *Oh! le ruisseau de la rue du Bac!* n'a cependant jamais habité cette dernière rue. Elle occupait, avant son exil, un hôtel de la rue Grenelle-Saint-Germain, auprès de la rue du Bac. (Sainte-Beuve, *Portraits de femmes.*)

ans le N° 42 de cette dernière rue; en 1820 seulement, il se transporta au N° 27 de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain. On peut suivre, dans les volumes successifs de l'*Almanach royal* [1], ce petit itinéraire de Châteaubriand à Paris et constater que M. Hugo se trompe encore lorsqu'il nous le montre en 1817 *devant sa fenêtre du N° 27 de la rue Saint-Dominique.*

VIII

L'erreur de M. Victor Hugo provient sans doute de ce qu'à l'époque où il fut mis, pour la première fois, en relations avec Châteaubriand, au mois de mars 1820, ce dernier demeurait dans la rue Saint-Dominique-Saint-Germain. Nous trouvons, au tome II de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, le récit de la première visite de l'auteur des *Odes* à l'auteur du *Génie du Christianisme;* il avait pour introducteur M. Agier, l'un des écrivains du *Conservateur*. Suivant le *témoin*, dont l'affirmation me semble ici quelque peu suspecte, M. Victor Hugo ne consentit à retourner chez Châteaubriand, malgré son invitation, que *par déférence pour sa mère.* Voici les détails de cette seconde visite :

« Quand Victor entra, M. de Châteaubriand, en manches de chemise, un foulard noué sur la tête, assis à une table, tournait le dos à la porte et faisait une revue de papiers.... Le domestique qui lui avait ouvert apporta une immense cuvette remplie d'eau. M. de Châteaubriand dénoua son madras et se mit à ôter ses pantoufles de maroquin vert; Victor allait se retirer, mais il le retint; il continua sans façon de se déshabiller, défit son pantalon de molleton gris, sa chemise, son gilet de flanelle, et entra dans la cuvette où le domestique le lava et le frictionna. Essuyé et rhabillé, il fit la toilette de ses dents qui étaient fort belles et pour lesquelles il avait toute une trousse de dentiste. Ragaillardi par son barbotage dans la cuvette, il causa avec entrain, tout en se travaillant la mâchoire [2]. »

Est-ce notre faute si cette description qui nous introduit dans le cabinet de toilette de Châteaubriand nous en rappelle une autre, due à la plume de Henri Heine, et où M. Hugo nous apparaît à son tour en déshabillé?

[1] Consulter aussi *Almanach du Commerce*, années 1815 et suivantes.

[2] *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* (Mme V. Hugo), tome I, p. 11.

« Quelqu'un a dit du génie de Victor Hugo : C'est un beau bossu. Ce mot est plus profond que ne le suppose peut-être celui qui l'a inventé. — En répétant ce mot, ajoute l'auteur de *Lutèce*, je n'ai pas seulement en vue la manie de M. Victor Hugo de charger, dans ses romans et ses drames, le dos de ses héros principaux d'une bosse matérielle, mais je veux surtout insinuer ici qu'il est lui-même affligé d'une bosse morale qu'il porte dans l'esprit. J'irai même plus loin, en disant que d'après la théorie de notre philosophie moderne, nommée la doctrine de l'identité, c'est une loi de la nature que le caractère extérieur et corporel de l'homme répond à son caractère intérieur et intellectuel. Je ruminais encore cette donnée philosophique dans ma tête, lorsque je vins en France, et j'avouai un jour à mon libraire Eugène Renduel, qui était aussi l'éditeur de Victor Hugo, que d'après l'idée que je m'étais faite de ce dernier, j'avais été fort étonné de ne pas trouver en M. Hugo un homme gratifié d'une bosse. « Oui, on ne lui voit pas sa difformité, » dit M. Renduel par distraction. — Comment, m'écriai-je, il n'en est donc pas tout à fait exempt? — Non, pas tout à fait, » répondit Renduel avec embarras, et sur mes vives instances, il finit par m'avouer qu'il avait, un beau matin, surpris M. Hugo au moment où il changeait de chemise, et qu'alors il avait remarqué un vice de conformation dans une de ses hanches, la droite, si je ne me trompe, qui avançait un peu trop, comme chez les personnes dont le peuple a l'habitude de dire qu'elles ont une bosse, sans qu'on sache où. Le peuple, dans sa naïveté sagace, nomme ces gens des bossus manqués, de faux bossus, comme il appelle les albinos des nègres blancs. Chose aussi amusante que significative! ce fut justement à l'éditeur du poète que cette difformité ne resta pas cachée. Personne n'est un héros aux yeux de son valet de chambre, dit le proverbe, et de même le plus grand écrivain finira par perdre à la longue son prestige héroïque aux yeux de son éditeur, l'attentif valet de chambre de son esprit; il nous voit trop souvent dans notre négligé humain. Quoi qu'il en soit, je m'amusai beaucoup de cette découverte de Renduel; elle sauve la synthèse de ma philosophie allemande, qui affirme que le corps est l'esprit visible et que nos défauts spirituels se manifestent aussi dans notre conformation corporelle[1]. »

Dans les pages qui précèdent celles que nous venons de reproduire, l'antipathie de Henri Heine pour le chef de l'école romantique éclate avec une telle évidence que je tiens pour invention pure le récit que l'on vient de lire ; je l'ai reproduit cependant, afin

[1] *Lutèce*, par Henri Heine, p. 54.

de montrer combien est dangereuse la voie dans laquelle sont entrés M. Victor Hugo et le *témoin de sa vie*, quand ils ont parlé de Châteaubriand, de sa trousse de chirurgien-dentiste, de sa cuvette et de son gilet de flanelle. Si les grands écrivains veulent que le public les respecte, qu'ils commencent par se respecter entre eux!

IX

Les noms de Châteaubriand et de Victor Hugo rappellent un mot fameux qu'il est difficile de ne pas mentionner ici : *C'est un enfant sublime*, aurait dit un jour, dans les premières années de la Restauration, le chantre des *Martyrs* parlant du jeune auteur de l'*Ode sur Louis XVII*. L'*enfant sublime* a fait son chemin dans le monde ; on le trouve partout, dans les *Portraits littéraires* de M. Sainte-Beuve, dans l'*Histoire de la littérature dramatique* de M. Jules Janin, dans le discours de M. de Salvandy recevant M. Hugo à l'Académie, dans toutes les biographies et jusque dans les *Mémoires* écrits sous ses yeux et presque sous sa dictée par *le témoin de sa vie*. Et pourtant le mot de Châteaubriand, comme celui de Cambronne sur lequel M. Victor Hugo a si savamment disserté, n'a jamais été dit.

Suivant M. Sainte-Beuve [1], on peut le lire dans une note du *Conservateur*. J'ai parcouru avec soin les six volumes de ce journal incomparable dont les rédacteurs s'appelaient Châteaubriand, la Mennais, de Bonald, Fiévée, Genoude, Berryer fils : la *note* à laquelle renvoie le critique des *Portraits littéraires* n'existe pas.

Mme Victor Hugo a une autre version. « La mort du duc de Berri inspira à Victor une ode qui réussit beaucoup dans le monde royaliste. Louis XVIII en récita plusieurs fois devant ses intimes la strophe qui commence par :

» Monarque en cheveux blancs.

» M. de Châteaubriand, causant avec un député de la droite, M. Agier, lui parla de l'ode en termes enthousiastes et lui dit que l'auteur était un *enfant sublime*. — M. Agier fit, dans le *Drapeau blanc*, un article sur l'ode et cita le mot de M. de Châteaubriand. Cette parole fut répétée partout, et Victor entra dans la vraie célé-

[1] *Biographie des contemporains* et *Portraits littéraires*, I, 321.

brité[1]. » Ce récit n'a rien que de très-vraisemblable; malheureusement il pèche par la base. Le *Drapeau blanc* ne contient point l'article dont parle Mme Hugo. M. Agier, qui ne faisait pas partie, en 1820, de la Chambre des députés où il ne fut envoyé qu'en 1824 par les électeurs du département des Deux-Sèvres, publia bien quelques lignes sur l'*Ode* du jeune poète, mais elles parurent dans le *Conservateur ;* les voici *in extenso :*

« Une affreuse catastrophe, dont tous les cœurs français ne se remettront de longtemps, est venue soudainement autant que violemment arracher des mains de M. Victor Hugo le fouet de la satire et demander à sa lyre de douloureux sons. Ceux qu'elle a rendus vont jusqu'à l'âme et la déchirent de nouveau. L'ode sur la mort de Mgr le duc de Berri rend en beaux vers à chacun l'expression du sentiment qu'il éprouve. C'est bien l'inspiration du désespoir commun, de l'indignation générale; c'est bien l'enthousiasme de la douleur[2]. » — De l'*enfant sublime,* on le voit, il n'est fait aucune mention, et le *témoin de sa vie* se trompe, comme s'est trompé M. Sainte-Beuve.

Mais si le mot n'a pas été écrit, peut-être a-t-il été prononcé? Pas davantage; et, à cet égard, je puis invoquer un témoignage formel, celui d'un habitué du salon de Mme Récamier, M. de Loménie : « J'ai entendu de mes propres oreilles, dit-il au tome I de la *Galerie des contemporains illustres,* j'ai entendu M. de Châteaubriand lui-même déclarer positivement que, de sa vie, il n'imagina cet heureux accouplement du substantif *enfant* et de l'adjectif *sublime.* — C'était quelques jours avant la réception de M. Hugo à l'Académie. M. de Salvandy, chargé de répondre au récipiendaire et assez peu *hugolâtre,* comme chacun sait, se lamentait en présence de M. de Châteaubriand sur la difficulté de sa tâche. « Après tout, ajouta-t-il en s'adressant au grand écrivain, je me tirerai toujours bien d'affaire en brodant votre fameux mot. — Allons, vous aussi! s'écria vivement M. de Châteaubriand; mais sachez donc une fois pour toutes que je n'ai jamais dit cette.... (j'atténue l'expression)

[1] Op. cit., II, 5.

[2] *Conservateur,* VI, 468.

plaisanterie. — Comment? répliqua M. de Salvandy, l'*enfant sublime* n'est pas de vous? — Eh! non, vraiment! — Pas possible! Ah! ma foi, tant pis, le mot est consacré, il fait bien et je m'en servirai tout de même. » Et, en effet, le spirituel académicien n'a pas manqué d'orner son discours du *mot consacré;* seulement, par un scrupule de conscience dont l'histoire doit lui tenir compte, il a laissé en blanc le nom de l'auteur [1]. » Eh bien! j'en suis fâché; le mot ne manquait point d'une certaine justesse: *sublime,* M. Victor Hugo l'a été quelquefois; *enfant,* il l'est toujours. Ne se montre-il pas, dans ses derniers livres, léger, oublieux, ingrat, brisant ses hochets de la veille, battant le sein qui l'a nourri, prodigue envers cette Restauration qui l'a élevé de ces gamineries et aussi, il faut bien le dire, de ces méchancetés souvent cruelles, qui ont fait dire à La Fontaine: *Cet âge est sans pitié?*

EDMOND BIRÉ.

[1] M. de Salvandy tourna fort habilement la difficulté: « Nous vous avons vu, dit-il, homme de lettres avant l'âge d'homme, poursuivre et obtenir à quinze ans des palmes dans cette enceinte; composer coup sur coup, à cet âge où Voltaire ne méditait pas encore *Œdipe*, vos premiers poèmes qui vous valurent ce nom d'*enfant sublime* où le mot d'enfant était de trop. » *Académie française,* séance du 3 juin 1841.

DOCUMENTS INÉDITS

—

UN PRIVILÉGE DU THÉATRE DE NANTES

EN 1738

En l'année 1738, M. Charles-Plante, subrogé aux droits de M. de Thuret, jouissait des priviléges accordés par le Roi aux théâtres de la province de Bretagne. La liberté des théâtres n'existait pas alors, ainsi que chacun le sait, et quiconque se permettait de faire représenter « aucunes pièces en » vers françois ou italliens, de donner aucuns spectacles de musique, de » danses et d'y faire aucun concert » devait payer au privilégié de l'Académie royale de musique une légère amende de dix mille livres. — A cette époque, un sieur Hus vint à Nantes, avec une troupe d'artistes, pour jouer la comédie dans la maison de l'aubergiste Tarbouillet, dit Bezié, située *rue du Bignon-Laittard.*[1] Le nouvel arrivant était en contravention. Aussi M. Plante fit-il valoir ses droits, ainsi qu'il résulte de la pièce suivante :

« L'an mil sept cent trante-huit, le quinze jour de mars, environ les 5 heures de l'apres midy, devant nous, notaires du roy en la cour de Nantes, soussignez, a comparu le sieur Charles Plante, subrogé aux droits du sieur Louis Armand Eugène de Thuret, cy devant capitaine au régiment de Picardie, privilegié par Sa Majesté en vertu d'arrest du conseil d'État du Roy du trente may mil sept cent trente trois de l'académie royalle de musique, par acte de subrogation du 5 feuvrier 1737, passé à Paris devant Caron et Roussel, pour ledict sieur Plante jouir dans la province de Bretagne des privileges accordés par Sa Majesté par arrest du conseil d'État du Roy du 1er juin 1730, portant entr'autre chose aux articles 8 et 9 expresse deffense à touttes personnes de faire chanter et exécuter au théatre aucunes pièces de musique en vers françois ou italliens,

[1] La rue du *Bignon-Laittard* ou *Bignon-Lestard*, appelée ensuite *haute rue Rubens*, porte aujourd'hui le nom de rue Scribe.

de donner aucuns spectacles de musique, de danses et d'y faire aucun concert vocal ou instrumental dans aucuns lieux publics et de faire aucuns fonds à cet effet, à peine de dix mil livres d'amende et à tous commédiens, même aux siens de se servir d'aucunes voix externes, de faire chanter plus de 2 voix d'entr'eux dans leurs représentations de comédie, d'y avoir aucuns danseurs et plus de 6 instruments dans leur orquestre, avec injonction de se conformer aux reglements, arrests et ordonnances rendues à ce sujet sur les peines portées par l'article 1er, qui annulle toutes permissions et privilèges qui pourroient cy devant avoir été accordés. Et comme il a apris que le sieur Hus et ses associés commédiens, establis en cette ville, rue *du Bignon Laittard,* pour y représenter la commédie, doivent ce jour représenter une petite comédie nommée : *les Eaux de Bourbon,* à laquelle pièce ils doivent avoir plusieurs chanteurs et danseurs, ce qui ne leur est pas permis conformément au dit arrest du conseil d'État du Roy, pourquoy il nous a requis de nous transporter à ladite commédie, size ditte rue *du Bignon Laittard* dans la maison du sieur Bezié, aubergiste, pour luy raporter acte de ce qui se passera à laditte commédie et a signé. (Ainsi signé : Plante l'aîné.)

» En conséquence duquel requisitoire nous sommes transportés à la maison du sieur Tarbouillet, dit Bezié, size comme dit est rue *du Bignon Laittard,* où se tient la commédie et estants entrés en icelle commédie y avons vû jouer et représenter les grandes et petite pièce de commédie. Dans laquelle petite pièce qu'on a dit estre la representation des *Eaux de Bourbon,* avons vû danser un ballet de six personnes, soit acteurs ou externes et plusieurs autres entrées de danses et avoir vu et entendu 5 à 6 acteurs chanter dont les airs estoient accompagnés par l'orquestre, même executer une pièce de musique par ledit orquestre, dont les partitions estoient sur les pupitres. De tout quoy nous avons raporté acte audit sieur Plante pour luy valloir et servir ou estre devra, lesdits jour et an. (Signé : Gallouin, notaire-royal; Charier, notaire-royal.)

» Controllé à Nantes, le 15 mars 1738; reçu 12 sols. (Signé : Pierret.) »

Nous possédons une expédition de ce procès-verbal.

CHARLES BOUGOUIN.

LA TOURTERELLE

A MA SŒUR CHÉRIE, MARIE LESCOUR

Elle est morte, la tourterelle que j'aimais, la plus belle tourterelle qui fût sur la terre! Je n'entendrai plus sa voix, sa douce voix qui me chantait, chaque jour, les airs les plus beaux.

Le même nid nous vit naître, dans la sombre forêt du Ranou, près de la demeure de la Patronne de la Bretagne; le gai carillon des cloches de Rumengol faisait tressaillir nos cœurs de joie.

ANN DURZUNEL

D'AMM C'HOAR GER, MARI AR SKOUR.

War don : *Kalz amzer amm beuz Kollet.*

Maro eo ann durzunel, ma c'harante, ma far,
Koanta turzunel zo bet biskoaz war ann douar,
Na glevin mui he mouez, ken dudiuz o kana,
O kana din me bemde soniou a re guera.

Hon daou ez omp bet ganet, hon daou er memeuz neiz,
E koat teval ar Rannou, c'harz ti Patronez Breiz,
E tour iliz Remengol, ar c'hleier drant o don
A lake gant levenez da dridal hor c'halon.

Désormais je ne verrai plus ton regard, humide de tendresse, m'embraser de ses feux, quand nous étions tous deux dans notre doux nid : le paradis, sur la terre, est dans deux cœurs unis.

Combien ta gorge était belle, et ton pied léger, quand tu posais sur la branche pour fredonner tes chansons, et quand, à tes côtés, j'entonnais mes refrains! Que nous étions heureux alors, l'un à côté de l'autre!

Avec le printemps nos beaux jours sont envolés; nous mourrons tous deux dans le nid qui nous vit naître. La vie de la tourterelle est courte, mais heureuse; la vie de l'homme est longue, bien longue, amère et douloureuse!

Tu es morte, ma tourterelle, adieu! Mon pauvre cœur se brise de douleur dans ma poitrine; près de toi, sans tarder, je mourrai fidèle; ma tourterelle, adieu, adieu, ma tourterelle!

J.-P.-M. Lescour,
Barde de N.-D de Rumengol.

N'a welin mui da lagad karget a garantez,
O virvi oc'h ma lagad, pa vijemp assemblez;
Hon daou enn hon neizik flour, o pebez joausted!
Baradoz ar bed ma zo, diou galon unanet.

Peger koant voa da vruched ha da droadik bihan,
Pa vijiz war ar brankou c'hirvoudi da richan,
Pa vijen enn da gichen o kana ma zoniou,
Ann eil harp oc'h egile, ni voa euruz hon daou.

Gant ann nevez amzer hon deiou zo tremenet,
Ni hon daou a varvo enn neiz ma zomp bet ganet;
Buez turzunel zo ber, ber meurbet hag euruz,
Buez ann den a zo hir, hir, c'houero, ha poaniuz.

Maro oud, ma zurzunel, kenavo da viken!
Ma c'halonik paour, emm c'hreiz, a frail gant ann anken,
En da gichen, hep dale, me a varvo fidel,
Ma zurzunel kenavo! Kenavo, Turzunel!!!

I.-P.-M. Ar Skour,
Barz ann itron varia Remengol.

RIEN !

—

Je rencontrai naguère un ami, de retour
D'un voyage accompli vers des plages lointaines.
Il me dit tout rêveur : — Je me souviens qu'un jour,
Traversant du désert les monotones plaines,
J'aperçus de bien loin, sur un haut piédestal,
D'un colosse abattu les jambes fracassées.
Dans l'océan de sable aux vagues amassées,
Et couverte à moitié par leur linceul fatal,
A quelques pas de là, gisait la tête énorme.
O miracle de l'art ! ce bloc, d'abord informe,
S'animant autrefois sous la puissante main
Du sculpteur inconnu, Phidias de son âge,
Reproduisit d'un roi la saisissante image.
Dans le sourcil superbe et dans le front hautain,
Dans les plis de la lèvre et les traits du visage,
Malgré l'effort du temps au rude et long outrage,
Se reflétaient encor l'orgueil et le dédain.

Sur le socle en granit, large et solide page,
Il restait quelques mots gravés par un flatteur :
« JE SUIS... Qui ? Plus de nom... ROI DES ROIS DE LA TERRE.
» PASSANT, VOIS MES TRAVAUX, ADMIRE ET DÉSESPÈRE
» DE POUVOIR ÉGALER MA GLOIRE ET LEUR SPLENDEUR. »

Et je cherchais autour de ces débris de pierre.
Eh quoi ! de tant d'éclat et de tant de grandeur
Rien !...
. . . Jusqu'à l'horizon des solitudes mornes,
Un silence éternel et des sables sans bornes.

HIPPOLYTE DE LORGERIL.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

—

VELLÉDA, poème, par Mme Auguste Penquer. — Un vol. in-8o. Paris, Didier.

Après avoir lu le poème en douze chants que vient de publier Mme Penquer, j'ai pris les *Martyrs* de Châteaubriand et j'y ai relu l'épisode de Velléda. Il remplit une vingtaine de pages, d'un style admirable autant par sa sobriété que par sa richesse. De vastes scènes y sont décrites en quelques lignes. L'impression que j'en ressentais m'a fait comprendre une fois de plus combien il est inutile d'accumuler les mots pour produire de grands effets. Tous les volumes de M. Thiers n'en valent pas un de Tacite, et les vingt pages de Châteaubriand me semblent un voisinage redoutable pour les douze chants de Mme Penquer, qui méritent cependant de très-vifs éloges.

Tenter une épopée n'est pas d'un cœur vulgaire, et les poètes vaillants sont trop rares pour que la critique prenne plaisir à les décourager. Mais, si elle veut être utile, il faut qu'elle soit sincère. Aussi je signalerai librement à Mme Penquer les défauts de son œuvre, avant d'en dire les beautés.

J'ai donné à entendre que le poème était bien long. Cela est d'autant plus regrettable, qu'il excite peu la curiosité. L'auteur s'est privé volontiers d'un élément de succès très-sérieux : l'intérêt produit par la nouveauté du sujet. Mme Penquer a choisi une héroïne déjà chantée par un écrivain de génie ; et, chose étrange, elle s'en félicite ! « Le nom de *Velléda*, dit-elle dans sa préface, prématurément prononcé devant la jeune Armoricaine, a semé l'idée dans le

sein du poète. J'habitais alors un vieux château à remparts et à tourelles, situé dans une de ces solitudes que la religion des Celtes a consacrées. La semence a germé ; cela a demandé des années. Enfin, la semence est devenue le fruit, et voilà l'épopée. L'illustre auteur des *Martyrs*, adorateur fervent de la poésie rhythmée, avait dû rêver ce poème en vers. Je ne suis ici que son instrument et son ouvrier. J'ai pris son moule, j'ai fondu le même métal, seulement j'y ai mêlé un peu d'argile. J'ai voulu mettre dans la passion l'attendrissement, dans l'amour la tendresse, dans la sensation la sensibilité, dans l'humanité la faiblesse. Les yeux fixés sur le Grand-Bey, j'ai invoqué l'ombre auguste du chantre de la vestale ; je lui ai demandé l'inspiration et j'ai reçu l'inspiration ; je lui ai demandé la lyre et j'ai reçu la lyre ; je lui ai demandé la voix et j'ai reçu la voix : j'ai chanté. Mais j'ai gardé ma liberté.... J'ai parcouru l'Armorique et foulé la terre sacrée des Druides avec cet autre Eudore que mon rêve de poète a créé, avec cette autre Velléda que mon imagination indépendante a engendrée. Tacite a nommé la divinité, Châteaubriand a révélé la prêtresse ; j'ai mis la femme dans la prêtresse et dans la divinité. »

Ces phrases sonores ne m'ont pas convaincu. L'Eudore et la Velléda qui parlent en vers ne diffèrent point assez de l'Eudore et de la Velléda de Châteaubriand pour être des créations nouvelles ; sans le vouloir, Mme Penquer a fait une amplification poétique, comme en faisaient les Grecs du Ve siècle, Coluthus ou Tryphiodore, sur l'enlèvement d'Hélène et la prise de Troie.

Combien fut mieux inspiré Mistral, le grand poète de la Provence, quand il plaça au centre de ses magnifiques tableaux les humbles figures de Mirèille et de Calendal ! Et, sans chercher si loin, n'avons-nous pas en Bretagne un poète aussi hardi et plus heureux que Mme Penquer ? M. Émile Péhant a trouvé sa Jeanne de Belleville dans l'histoire ; mais il savait bien que la vie tragique de son héroïne n'était connue que des érudits.

Après ces réserves, je m'empresse de louer la passion puissante que Mme Penquer a répandue dans son poème, l'ampleur de sa pensée et de son style, sa prodigieuse facilité. Elle est souvent élo-

quente, et je prends presque au hasard ces cris arrachés par l'amour à Velléda :

Elle dit : « Tu me fuis,... guerrier, tu me méprises!
» Mon cœur se donne à toi, cruel, et tu le brises
» Sans pitié, sans regrets, sans remords, sans douleur,
» Comme un jouet qui n'a ni charme ni valeur!...
» Eudore, c'est en vain que ta main me repousse.
» Vois : l'orage t'apporte, avec ces brins de mousse
» Et de lierre flétris au souffle des autans,
» Velléda, cette fleur livrée aux ouragans!...
» Je te suivrai partout; partout je veux te suivre.
» Mon amour t'importune, ingrat!... mais il m'enivre;
» J'en abreuve ma soif d'ivresse; je le sens,
» Source, dans ma pensée, et, foyer, dans mes sens!...
» Pour toi, je braverais la honte du parjure,
» L'opprobre du scandale et celui de l'injure,
» Si ma voix parvenait enfin à te charmer!...
» Si tu m'aimais enfin!... si tu pouvais m'aimer!

» Entends-tu venir du rivage
» Ce chant si triste, si craintif?
» Entends-tu, dans le vent d'orage,
» Ce cri si poignant, si plaintif?
» C'est mon cœur qui dit sa souffrance;
» C'est mon cœur qui dit ses amours;
» C'est mon cœur qui vers toi s'élance,
» Et que tu repousses toujours!

» Entends-tu, dans la douce haleine
» Du vent à travers les roseaux,
» Une voix qui vient de la plaine,
» Une voix qui monte des eaux?
» C'est ma voix qui se mêle aux brises,
» Qui se mêle aux flots quelquefois;
» Et c'est l'amour, que tu méprises,
» Qui donne ce charme à ma voix!

» N'aimes-tu pas la brise folle,
» Le bruit profond des flots amers?...
» Eh bien, je veux que ma parole
» S'unisse aux bruits qui te sont chers!
» Écoute : je suis la vestale,

» La prophétesse de Séna.
» On dit ma beauté sans égale,
» Et Teutatès me couronna.

» Je peux commander aux tempêtes,
» Des mers apaiser le courroux.
» Je fais courber toutes les têtes,
» Et chacun me sert à genoux.
» Eh bien, je vais si tu l'ordonnes,
» Si tu veux m'aimer un seul jour,
» Mettre sous tes pieds mes couronnes,
» Devenir esclave à mon tour! »

Certains critiques ont déjà remarqué que le talent de Mme Penquer est plus apte à exprimer les sentiments humains qu'à peindre la nature. Cela est vrai; je n'en veux pour preuve que sa description du Raz de Sein. — J'ai vu ce cap sublime, ces roches gigantesques amoncelées par le chaos. A la suite d'un enfant, que j'avais rencontré dans une plaine pierreuse où errent en liberté des chevaux à demi-sauvages, j'ai gravi leurs sommets couverts de mousses blanchâtres, et de là, j'ai contemplé la mer infinie, battue des vents, verte et moirée par des courants terribles, les écueils alignant leurs fronts hérissés, et dans la brume l'île de Sein, l'île des mystères et des souvenirs.

Mme Penquer ne m'a point rendu les émotions qui m'avaient alors si profondément remué.

Elle a lutté partout contre les descriptions de Châteaubriand. Quelquefois, sans être victorieuse, elle a bien soutenu le combat. Voici un épisode où elle s'est inspirée heureusement d'un tableau du maître :

Ils traversaient alors cette lande sauvage
Et triste, que le vent des tempêtes ravage
Depuis les monts rocheux jusques au Raz de Sein.
La même émotion avait brisé leur sein.

Épuisés par la marche et l'ivresse et la lutte,
Ils entrèrent tous deux dans une pauvre hutte
Ombragée à demi par un grand pin marin.
L'hôte les accueillit avec cet air serein

Et froid, particulier à l'être solitaire
Détaché des liens et des biens de la terre :
C'était un vieux berger, un vieux pasteur gaulois,
Tranquille, indépendant, libre, fier et sans lois,
Farouche et vivant seul dans cette lande inculte,
N'ayant que la nature et le désert pour culte.
Sa hutte, au toit conique, est étroite; un chien roux
La garde. L'air y tombe à peine par des trous
Pratiqués dans un mur dont l'argile est brûlante;
Mais le berger, malgré la chaleur accablante,
Porte un sayon en peau de chèvre, épais et lourd.
Il soufflait dans cette outre, instrument rauque et sourd
Dont le pâtre aime encore aujourd'hui l'harmonie,
La sauvage gaîté, la tristesse infinie.
Il en tirait des sons prolongés et vibrants,
Parfois joyeux et doux, ou criards ou navrants,
Et regardait d'un œil contemplatif et tendre
L'étoile remonter, le soleil redescendre,
N'ayant eu jusqu'ici qu'un seul et même amour :
Les astres de la nuit, l'astre unique du jour.
Une large chemise, en grosse étoffe à raies,
Retombait pesamment sur ses flottantes braies,
Et sa barbe, blanchie et rude, s'étalait
Sur les poils du sayon noirâtre et s'y mêlait.

Le berger apporta du lait, des fraises rouges,
Fruits de roi que le bois prodigue aux moindres bouges.
Eudore prit les fruits, Velléda prit le lait.

Déjà le firmament tout entier s'étoilait.

Le pasteur rejoignit ses brebis dans la lande,
Après avoir reçu la généreuse offrande
Du chrétien. Velléda lui fit, avec la main,
Le geste de l'adieu; puis, prenant le chemin
Qui mène à la forêt, elle quitta son hôte;
Elle perdit de vue et la mer et la côte,
Et la lande elle-même, et le toit isolé.

Châteaubriand avait fait dire à Eudore : « Je me souviens encore aujourd'hui d'avoir rencontré un homme parmi les ruines d'un de ces camps romains : c'était un pâtre des barbares. Tandis que ses

porcs affamés achevaient de renverser l'ouvrage des maîtres du monde, en fouillant les racines qui croissaient sous les murs, lui, tranquillement assis sur les débris d'une porte décumane, pressait sous son bras une outre gonflée de vent; il animait ainsi une espèce de flûte dont les sons avaient une douceur selon son goût. En voyant avec quelle profonde indifférence ce berger foulait le camp des Césars, combien il préférait à de pompeux souvenirs son instrument grossier et son sayon de peau de chèvre, j'aurais dû sentir qu'il faut peu de chose pour passer la vie, et qu'après tout, dans un terme aussi court, il est assez indifférent d'avoir épouvanté la terre par le son du clairon, ou charmé les bois par les soupirs d'une musette. » Malgré mon penchant pour les vers, je préfère encore cette prose, et si Mme Penquer voulait m'en croire, elle s'abandonnerait désormais à ses inspirations personnelles et ne moissonnerait plus dans les champs où les hommes de génie ont déjà passé.

JOSEPH ROUSSE.

LES TROMPEURS TROMPÉS, suivis d'une comédie-vaudeville en trois actes et d'une pièce bouffonne, toutes deux inédites, par M. Carou, ancien magistrat. — Nantes, un vol. in-18. Librairie Veloppé. 3 fr.

Nous tenons à mettre nos abonnés au courant de tout ce qui s'imprime en Bretagne et en Vendée, mais les publications sont si nombreuses, que nous avons peine à les mentionner. Signalons aujourd'hui en quelques mots un nouveau livre de M. Carou, auteur d'une *Histoire de Pornic*, des *Controverses religieuses*, des *Aventures d'un prêtre et d'un marin*, etc. Ce volume renferme un récit intitulé *les Trompeurs trompés*, une comédie-vaudeville en trois actes et une pièce bouffonne. Il nous est impossible, faute d'espace, d'analyser *les Trompeurs trompés*. Dans ce récit, l'ancien magistrat se montre souvent derrière le conteur, et plusieurs des personnages qui y figurent sortent peut-être de ses souvenirs.

La comédie-vaudeville, *le Charlatan*, est écrite d'un style vif et gai. Nous lui empruntons une scène, qui rappelle une page célèbre :

GANACHE (le charlatan). — Montrez-moi votre pied.

BANCAL. — Lequel ?

GANACHE. — Mais apparemment celui qui a reçu le coup.

BANCAL. — Hé bien ! c'est le droit, qu'est tout de travers.

GANACHE. — Oui, je vois bien..... Donnez-moi cinq francs.

BANCAL. — Cinq francs ! Hé ! pourquoi ?

JASMIN (valet de Ganache). — Pour avoir regardé votre pied.

BANCAL. — Mais ça l'a pas guéri, que je crois.

JASMIN. — Je vous demande pardon.

Air :

Mon maître a fait l'expérience
Qu'un médecin n'a nul besoin
D'esprit ni même de science,
Pour guérir ceux dont il prend soin.
Au lieu de ces remèdes fades
Que l'on vous vend à si grand prix,
Il se borne à voir ses malades;
Dès qu'il les voit, ils sont guéris.

BANCAL, d'un air niais. — Ah !

GANACHE. — Allons, dépêchez-vous; car j'ai encore plusieurs malades à expédier.

(Bancal tire sa bourse et la présente à Ganache, qui tend la main pour la prendre ; mais Bancal la remet tranquillement dans sa poche.)

GANACHE. — Hé bien ! qu'est-ce que vous faites donc ?

BANCAL. — Je vous paie.

Même air :

Ignorez-vous donc la recette
Dont on fait usage à présent,
Pour se libérer de sa dette,
Sans rien donner de son argent ?
Au lieu d'épuiser sa ressource
A payer tout ce que l'on doit,
On montre au créancier sa bourse;
On est quitte dès qu'il la voit.

Ces couplets sont lestement tournés, et la pièce bouffonne, *les Tribulations conjugales de Fricotin*, comme eux, fait penser qu'un magistrat qui rit de si bon cœur ne devait pas être bien terrible pour ses justiciables.

LOUIS DE KERJEAN.

—

LE NID, par M. Adolphe Orain, avec une préface de M. Hippolyte Lucas. — Un vol. in-18. Paris, Hachette, 2 fr.

Voulez-vous connaître les mœurs des oiseaux qui vivent autour de nous ? Ouvrez le petit livre de M. Orain, et vous verrez passer tour à tour devant vous la fauvette, le rossignol, l'alouette, la grive, la bergeronnette, le rouge-gorge, le bouvreuil, le roitelet, le troglodyte, le merle, la bécasse, la mésange, voire même le canard sauvage ; tous divers de vêtements, de mœurs et de chants ; tous intéressants et charmants à étudier. M. Orain a beaucoup observé ses héros et il éprouve pour eux une vive tendresse de cœur : cela se sent et se communique.

Je ne lui adresserai qu'un reproche : c'est d'avoir abrité son léger *Nid* sous l'écrasante préface de M. Hippolyte Lucas, lequel, — qu'il nous laisse le lui dire tout franc, — à propos de cette modeste étude ornithologique, est allé chercher midi à quatorze heures. N'a-t-il pas, en effet, dans ces deux courtes pages, trouvé moyen d'entasser l'*Astrée*, le grand Corneille, Racine, Segrais, Racan, Théocrite, Virgile, Watteau, Marie-Antoinette, Trianon, Gessner, Alceste, Châteaubriand et Bernardin de Saint-Pierre ; le tout pour arriver à démontrer qu'avant l'auteur du présent *Nid*, aucun écrivain français n'avait su *décrire simplement les habitudes du peuple ailé !*... Et Buffon, qu'en faites-vous, s'il vous plaît ?...

LOUIS DE KERJEAN.

LA ROUE QUI TOURNE. — LES LÉGENDES BRETONNES, par Mlle Gabrielle d'Ethampes. — Paris, Dillet, rue de Sèvres, 15.

Je ne sais vraiment si la *Revue de Bretagne et de Vendée* a quelquefois entretenu ses lecteurs des œuvres de Mlle Gabrielle d'Ethampes, l'une de nos jeunes compatriotes qui font cependant le plus d'honneur aux lettres bretonnes. Que de bonnes pensées, en effet, dans ces œuvres ! Ou plutôt ces œuvres ne sont-elles pas toutes de bonnes pensées ? Sans doute ceux qui se plaisent dans le mouve-

ment des passions n'y trouveront pas la fièvre qu'ils cherchent; mais ceux qui ne tiennent pas à la fièvre y trouvent ce calme de l'âme qui est le seul bien vrai au milieu des épreuves de la vie. Mettre une heureuse imagination et un style aisé au service de tout ce qui est noble, grand, généreux, tel est le but que s'est proposé Mlle d'Ethampes et que, depuis dix ans, elle poursuit avec succès.

J'ai parlé, dans l'*Espérance du Peuple*, il y a quelques années déjà, de ses premiers écrits. Je parlerai aujourd'hui de ceux qui ont paru récemment : la *Roue qui tourne* et les *Légendes bretonnes*. Qu'est-ce donc que cette *roue qui tourne?* C'est une roue qui ne tourne pas toujours. On l'appelle la roue de la Fortune. Combien de gens la voudraient voir tourner et pour qui elle reste immobile, et combien la voudraient immobile, pour qui elle tourne! Elle tourne, par exemple, dans l'ouvrage de Mlle d'Ethampes, et, ce qui est surtout au gré du lecteur, elle tourne à propos. Une pauvre mère et un pauvre enfant, dignes de toute estime, passent tout à coup de la misère à la fortune; et, si une heureuse famille, si une jeune fille pour qui la vie n'était qu'un sourire, éprouvent précisément le sort contraire, la roue du moins ne s'arrête pas, et le bonheur revient avec le surcroît de force que donne un malheur généreusement subi. Je dis *généreusement*, car Edith, la jeune fille douce et rieuse, eût pu se soustraire, jusqu'à un certain point, aux coups de la fortune, en renonçant à la succession de son père et gardant ainsi intacte celle qui lui venait de sa famille maternelle. Les exemples, à coup sûr, ne lui manquaient pas. Mais non : sans hésitation et sans phrases, elle préfère l'honneur de son père à l'habitation de son enfance et à son aisance personnelle.

« Je le veux, je le veux, avait-elle dit à son oncle ; voyez-vous, le jour où il ne pourra s'élever aucun reproche contre la mémoire du plus loyal des hommes, sera pour moi béni entre tous. » Et son oncle n'avait pu que lui répondre : « Tu es bretonne, ma petite Edith ! »

Voilà des sentiments comme on les aime, comme on ne saurait trop les propager, à une époque surtout comme la nôtre, où les jouissances matérielles tendent à tout envahir. La résolution d'Edith

est d'autant plus belle, que le coup a été plus rapide et plus imprévu, qu'il a frappé au milieu d'une fête, et qu'il a frappé deux fois, par la ruine et par la mort. — Si maintenant vous voulez connaître le tour de roue qui suit, vous lirez le livre ; j'en ai assez du sot métier d'effeuiller les fleurs.

Quant aux *Légendes bretonnes*, je ne dirai rien d'elles, par la raison bien simple que Mgr de Saint-Brieuc a tout dit.

« Mademoiselle, écrivait-il, le 21 mars dernier, à l'auteur, j'ai pu lire, dans mes rares moments de loisir, vos *Légendes bretonnes*, et elles m'ont vivement intéressé. Il y a là des études sérieuses et des sentiments toujours élevés et religieux. Ce livre occupera sûrement une place honorable dans la saine littérature de notre temps.

» Marchez dans cette voie, Mademoiselle, vous y trouverez beaucoup de bien à faire, et la légitime influence du véritable talent vous permettra d'atteindre chaque jour plus sûrement le noble but que vous vous proposez : éclairer l'esprit et améliorer le cœur.

» Agréez, Mademoiselle, etc.

» † AUGUSTIN,

» Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. »

Qu'ajouter à un pareil éloge ?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

ALIX, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Paris, Lecoffre, un vol. in-18.

Nous pouvons nous tromper, mais il nous semble bien que la pierre fondamentale du nouveau récit de Mlle Zénaïde Fleuriot, la thèse qu'elle a voulu développer se trouve dans la pensée que voici : « On peut hardiment l'avancer, la provinciale distinguée reste le type de la femme telle qu'on peut la rêver. Elle n'a plus la gaucherie, la lourdeur, la nullité vaniteuse ; elle n'a pas l'aplomb choquant, les allures cavalières, l'impertinent laisser aller. Elle est modeste sans pruderie, gracieuse sans coquetterie, digne sans affectation ; et, quand la nature l'a faite belle, son pouvoir est souverain, deux pages invisibles la suivent : l'amour et le respect. »

Comment Alix, « le lis de Goasgarello, » réalisait ce type charmant, je vous conseille de l'aller voir dans le volume, n'étant, pas plus que notre ami M. Eugène de la Gournerie, de ceux qui aiment à faire « le sot métier d'effeuiller les fleurs. » Vous ne regretterez, j'en suis sûr, ni votre peine ni votre temps, et, le livre fermé, vous lui décernerez cet éloge de La Bruyère : « Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger l'ouvrage ; il est bon et fait de main d'ouvrier. »

Outre l'héroïne, que l'on aime dès les premières pages, qu'elle soit *en bourgeon, en fleur* ou *cueillie* par la main de Dieu, il y a, parmi les nombreux et intéressants personnages de cette touchante histoire, une certaine Mme Crec'h, qui est bien la plus originale figure qui se puisse imaginer ; Mme Crec'h avec son éternel chapeau fané sur la tête et son parapluie sous le bras ; — en un mot, un modèle accompli de *bourrue bienfaisante.* Du reste, l'observation, — et de la plus fine, — abonde dans ces pages. Jugez-en par un exemple :

Que de personnages différents passèrent sous les yeux de Paule en quelques heures ! — Elle trouva de tout dans cette petite ville [de Bretagne], qui ne lui avait paru qu'un très-insignifiant entassement de maisons. De la distinction et de la vulgarité, de l'esprit et de la sottise, des dévoués et des égoïstes, des bienveillants et des jaloux, des humbles et des vaniteux. Dans cette maison il y avait comme un parfum de bonne compagnie et de vertu aimable ; dans cette autre la médisance suintait des murailles. Elle vit des jeunes filles qui avaient de la beauté, elle en vit d'affreuses ; elle trouva des âmes délicates se réfléchissant sur des traits heureux ; elle se heurta à des passions haineuses, mesquines, des passions de clocher inscrites sur des visages maussades portant la griffe de l'irascibilité. Un mot, une contraction dans les traits, un nuage sur le front, un son de voix, une réticence, ne suffit-il pas parfois pour révéler tout un caractère ?

— Allons, vous les avez tous vus, dit Mme Crec'h quand elles reprirent le chemin de la maison de Mme de Guenharic. Qu'en pensez-vous ?

— Beaucoup de bien et beaucoup de mal. Si j'avais eu un calepin, j'aurais noté celles de ces personnes que je ne voudrais pour rien au monde fréquenter intimement.

— Mais au contraire ce sont celles-là qu'il faut voir, répondit Mme Crec'h

en clignant de l'œil. Ce sont des pestes, voyez-vous, et si on ne veut pas qu'elles vous déchirent, il faut les caresser.

Paule hocha la tête négativement.

— Allons, je vois que vous êtes un peu comme moi là-dessus. On laisse crier, égratigner, mordre, et on passe son chemin. Les plus mauvais ont leur coin bon d'ailleurs. C'est à ce petit fétu-là qu'il faut se raccrocher. Et puis sous toutes ces amertumes, sous toutes ces critiques, qui sait ce qu'il y a de déceptions, de souffrances intimes? Cela rend parfois mauvais de souffrir.

Parlant d'*Alix*, Mme la princesse de W*** a écrit dans la *Gazette de France :* « Cette œuvre fait époque dans le talent de Mlle Zénaïde Fleuriot, qui ne pouvait composer une urne plus élégante et plus noble pour y déposer un fraternel et vivant souvenir. » C'est là un jugement que ratifieront tous les lecteurs d'*Alix*, « cet ange attardé ici-bas. »

ÉMILE GRIMAUD.

HISTOIRE DES MOINES ET DES ÉVÊQUES DE LUÇON, par M. l'abbé du Tressay, chanoine honoraire de Luçon. Tome I. — Paris, Lecoffre, in-8o.

Ce fut le rêve des philosophes du XVIIIe siècle d'en finir avec le moyen âge et avec les moines. Pour eux, le moyen âge était une ère funeste où l'Église avait exercé son autorité au profit de la force brutale et de l'ignorance. Une foule d'hommes spirituels apportèrent, à l'appui de cette thèse, leurs mensonges et leurs railleries; l'esprit du siècle s'introduisit jusque dans les monastères, et quand la révolution ouvrit des portes que la philosophie avait déjà ébranlées, les impies purent croire que la société renouvelée ne reverrait plus les moines, ces contemporains abhorrés du moyen âge.

Notre temps aura, du moins, cet honneur d'avoir compris l'histoire, et d'avoir rendu aux ordres monastiques la part d'influence qui leur revient dans le développement de la civilisation. Tandis que l'étude du moyen âge rajeunissait l'art, un grand nombre d'érudits de toutes les opinions s'attachaient à pénétrer le secret de

ses institutions, et la science historique la plus dégagée de toute idée religieuse devait en arriver à proclamer que « le grand agent du salut social au Ve, au VIe et au VIIe siècle fut l'Église [1]. »

« Toute ma reconnaissance philosophique et sociale, dit M. Littré, se tourne vers ceux qui, ayant christianisé le monde ancien, avant qu'il fût livré aux barbares, christianisèrent les barbares eux-mêmes, et jetèrent, du moins, en eux les germes d'une moralité nouvelle [2]... Celui qui est avec la civilisation doit être, lors de la chute de l'Empire, sous l'effort des barbares, avec l'Église et avec les moines, milice de l'Eglise. Cette proposition, qui aurait révolté le XVIIIe siècle, est pourtant vraie [3]. »

N'est-ce pas à M. Guéroult que l'évidence arrachait naguère cet aveu : « Au Xe siècle, la féodalité reconnut les puissances existant alors; l'Église était une de ces puissances. Dans le grand naufrage de l'empire romain, au milieu des dévastations des barbares une seule autorité était restée debout, c'était l'autorité de ces chefs religieux qui avaient su conquérir le monde, et, en donnant l'exemple de toutes les vertus, conquérir la seule autorité morale qui ait survécu à la ruine de l'ancien monde.... Les évêques devinrent des seigneurs féodaux, de grandes richesses leur furent attribuées par la reconnaissance des peuples [4]. »

« C'est une neuve histoire que celle où les armées sont des moines, dit encore M. Littré, les héros des saints, les forteresses des couvents, les victoires des conversions. La lutte est longue, l'issue incertaine, et quand elle se termine, le monastère victorieux élève partout ses pacifiques demeures dans un monde à la fois féodal et pleinement chrétien [5]. »

En effet, là où se rencontrent les ruines d'un vieux couvent, on est certain que, si ces ruines pouvaient parler, elles nous fourniraient quelques pages intéressantes pour l'histoire de la civilisation.

[1] M. Littré, *Journal des Savants*, novembre 1862, p. 650.

[2] *Ibid.*, septembre, p. 528.

[3] *Ibid.*, novembre, p. 652.

[4] Discours au Corps législatif, *Moniteur* du 2 mars 1866, p. 232.

[5] *Journal des Savants*, novembre 1862, p. 660.

Le beau livre de M. de Montalembert sur les moines d'occident ne peut manquer de diriger l'attention de ce côté, et chaque jour se fait cette « neuve histoire, » dont parle M. Littré.

Grâce à M. l'abbé du Tressay, chanoine honoraire de Luçon, la Vendée possèdera bientôt une histoire complète de ses moines et de ses évêques. Le premier volume vient de paraître, et l'on nous assure qu'il n'en faudra pas moins de trois pour le développement complet du sujet. Des plumes mieux autorisées que la nôtre feront ressortir l'érudition de l'auteur, sa fidélité à suivre les textes, sa judicieuse critique à l'égard des légendes; mais il suffit d'avoir le goût des études historiques pour apprécier le mérite d'un récit où rien n'a été omis de ce qui peut intéresser le lecteur, en rattachant les faits locaux aux grands événements qui jalonnent, en quelque sorte, le cours des siècles. Sous quelque forme que l'on interroge le passé, c'est toujours le spectacle de la lutte des passions humaines qui nous attire, et les histoires locales compensent amplement ce qui manque en importance aux événements racontés par l'avantage de les voir de plus près.

C'est à *Durinum*, aujourd'hui Saint-Georges-de-Montaigu, que saint Martin de Vertou aurait, au VIe siècle, fondé le premier monastère du Bas-Poitou; ce point fut le centre d'où le christianisme rayonna sur les populations demi-barbares du voisinage. En 677, saint Filibert fondait à Herio (Noirmoutier) un monastère que vinrent peupler six cents moines de l'abbaye de Jumiéges, et, en 682, plusieurs de ses disciples s'établissaient à Luçon, au milieu d'un pays inculte qui devait peu à peu se transformer par l'effet de leur ingénieuse activité. Dans le même temps, d'autres moines abordaient à Saint-Michel-en-l'Herm, dont le territoire n'était point encore réuni à la terre ferme.

L'histoire de ces deux derniers monastères est le véritable objet de l'étude de M. l'abbé du Tressay, et, après avoir raconté avec détails leur fondation, il les suit dans toutes les phases de leurs prospérités et de leurs revers. Grand fut le danger des invasions normande et sarrasine, mais le calme revint, et avec le calme les longs travaux. Grand fut aussi le danger des richesses et du relâche-

ment ; sur ce point, notre auteur nous paraît professer l'opinion que l'Église n'a rien à taire de son passé et que la seule vérité suffit à sa défense.

Une bulle du 13 août 1317 éleva à l'épiscopat les abbés de Maillezais et de Luçon. Ces deux siéges furent établis avec l'autorisation du roi, et, à partir de ce moment, durant plus d'un siècle, l'évêché de Luçon se trouva confondu avec le monastère. Une notice spéciale est consacrée à chacun des évêques, et le dernier dont il est parlé dans ce volume est André de la Roche, mort en 1462.

Nous sommes loin d'avoir donné une idée suffisante de cet important ouvrage, où l'écrivain passe en revue tant d'époques diverses, en s'efforçant de juger les hommes avec l'esprit des contemporains. Cette méthode est la bonne, la seule qui permette d'être impartial. Au début de son prochain volume, M. du Tressay entrera dans l'histoire moderne ; sur ce terrain, nous espérons le retrouver plus précis encore et non moins riche en faits curieux et intéressants.

ALFRED LALLIÉ.

M. HYACINTHE LAMBRON.

Domalain est une des meilleures et des plus religieuses paroisses de notre pays de Vitré. Elle a déjà envoyé à la défense du Saint-Siége cinq ou six de ses enfants, et de ce nombre deux sont morts à la peine, MM. Orhant et Lambron (Hyacinthe).

Ce dernier, issu de l'une des familles les plus considérées du pays, était encore, l'année dernière, à Rennes, élève de l'institution Saint-Vincent, à peine âgé de 19 ans. Depuis longtemps, il sollicitait de son père la permission de s'engager dans les zouaves pontificaux, sans se laisser ébranler par des refus réitérés et persistants, fondés sur les justes craintes que ne peut manquer d'inspirer à des parents tendres une pareille résolution. Le digne recteur lui-même se mettait parfois de la partie pour remontrer au jeune homme de quel coup serait accablée sa famille si elle venait à le perdre : — « Eh bien ! monsieur le recteur (répondait alors Hyacinthe), si cela arrivait, croyez-vous donc que Dieu ne serait pas assez puissant, assez généreux, pour donner à mes parents et à moi la récompense de ce petit sacrifice ? »

Dieu, hélas ! l'a pris au mot. Malgré son ardeur et son courage, au bout de quelques mois, une maladie, qui ne l'aurait pas atteint en Bretagne, l'a frappé et enlevé le 27 décembre dernier.

Sa famille a voulu se donner la satisfaction suprême de faire revenir son corps de Rome, pour l'inhumer, au milieu de ses parents et de ses amis, dans le cimetière de la paroisse. Ces funérailles ont donné lieu à une démonstration grande et touchante à la fois, à laquelle tout le pays a pris part. Jeudi dernier, 11 courant, le corps d'Hyacinthe Lambron a quitté la chapelle du collége de Vitré, où il était gardé depuis trois jours, et s'est acheminé vers Domalain, escorté d'une quarantaine de voitures remplies de clergé, d'élèves du collége de Vitré (anciens condisciples d'Hyacinthe Lambron), et de nombreux habitants, empressés à suivre et honorer ce noble cercueil. Le long de la route, la population rurale s'attroupait, s'arrêtait, s'agenouillait en récitant des prières au passage du cortége.

A un quart de lieue de Domalain, on a rencontré le clergé. Le cercueil, descendu du corbillard, a été confié aux bras des élèves du collége de Vitré. Cinq zouaves pontificaux tenaient les cordons du poêle, accompagnés d'une députation d'élèves du collége Saint-Vincent.

On s'est rendu à l'église. Je ne dirai rien des tentures, des lumières, de l'office chanté par la psallette du collége de Vitré; tout cela était parfait. Je ne mentionnerai même que pour mémoire (bien qu'elle méritât mieux) une brève, mais éloquente, énergique et saisissante allocution de M. le supérieur de Saint-Vincent. Je n'insisterai pas sur le nombreux clergé (près de soixante prêtres) accouru de tous les points de l'arrondissement de Vitré. Mais ce que l'on ne peut passer sous silence, c'est cette foule, ce peuple énorme venu de toutes parts pour rendre un dernier et ardent hommage à ce jeune et généreux défenseur du Saint-Siége, un témoignage éclatant de sympathie et de dévouement à la grande cause qu'il était allé servir et qu'il a servie jusqu'à la mort.

Dans l'église, il y avait bien deux mille personnes, presque autant au dehors; et quand toute cette foule pieuse, muette et recueillie, s'est ébranlée après l'office en colonne serrée pour suivre le cercueil, a couvert de ses flots l'humble cimetière, et s'est agenouillée une dernière fois devant la tombe du brave soldat de Pie IX, — ç'a été vraiment un grand et touchant spectacle; tous ceux qui l'ont vu ont été saisis et se sont dit : Voilà vraiment une race de croyants ! — Puisse cette belle et sympathique manifestation apporter à la famille du jeune mort un peu d'allégement à sa douleur !

ARTHUR DE LA BORDERIE.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Nécrologie : le baron Noury, l'amiral Charner, MM. Le Mélorel de la Haichois, Rannou, Guillet, le P. Henri de Seré. — Une Lettre de Berryer. — Un plafond du Palais de justice de Rennes. — Dernière eau-forte de M. de Rochebrune. — La Messe d'un neveu de Châteaubriand. — M. de Cormenin remplacé à l'Institut par un Breton.

C'est encore à la nécrologie qu'il nous faut consacrer la première et la plus considérable partie de cette chronique.

— Le baron Noury (Charles-Henri-Gaëtan), capitaine de vaisseau, commandeur de la Légion d'honneur, vient de mourir à Nantes, sa ville natale, à la suite d'une cruelle maladie, dont il avait contracté le germe pendant sa laborieuse carrière.

Né à Nantes, le 17 février 1809, il sortit, à l'âge de quinze ans et à la suite d'un brillant concours, du collége royal de la marine, à Angoulême. Nommé enseigne de vaisseau le 16 mars 1829, il débuta dans la carrière qu'il devait si bien remplir par sept années d'embarquement non interrompu dans les mers du Sud, sur la côte d'Amérique et dans le Levant, avec la frégate la *Surveillante* et la corvette la *Durance*.— Il assista, le 25 janvier 1835, comme second du commandant Brindejonc-Tréglodé, sur le brick le *Rusé*, à l'effroyable tempête dont l'Algérie conserve encore le souvenir. Dans cette circonstance, il joua le rôle actif le plus honorable. Grâce à l'habile manœuvre du capitaine, pendant que tous les navires de commerce sur rade périssaient, le *Rusé* commençait son sauvetage et mettait tout son monde à terre. Mais, le brick ayant été perdu, la loi voulait que M. Brindejonc passât en jugement. M. Noury, jeune officier de vingt-six ans, réclama et obtint l'honneur de le défendre au conseil de guerre. Comme il se levait pour parler, après le récit si simple et si émouvant dans lequel le commandant Brindejonc venait de retracer les divers épisodes du naufrage, l'amiral Leblanc, qui présidait, déclara que la conduite de tous ne méritait que des éloges et que personne n'avait besoin d'être défendu.

Depuis cette époque, il embarqua sur l'*Aréthuse* et partit pour la Plata, où il resta trois ans, se distinguant à bord et à terre, au milieu de la guerre civile qui désolait Montévidéo et les environs, et méritant d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

Après de nouveaux services à la mer, il fut nommé capitaine de frégate, et embarqué, comme second, sur la *Sirène*, qui partait pour

l'Océanie. Il commanda pendant un an la station et l'établissement de Noukahiva, aux îles Marquises, en fit l'évacuation, et rentra en France, après une pénible campagne de plus de quatre ans.

En 1854, les événements d'Orient forçant la France à se préparer à la guerre, il fit l'armement de la *Vengeance*, partit pour la Baltique comme second et entra un des premiers dans Bomarsund. Dès l'année suivante, il prit le commandement de la *Poursuivante* et alla passer trois ans, avec cette frégate, sur les côtes du Brésil et de la Plata. Au retour de cette longue campagne, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et, en 1859, nommé directeur des mouvements du port à Lorient; c'était son premier service à terre depuis son entrée dans la marine. En 1862, appelé au commandement du vaisseau-école le *Borda*, il sut gagner l'estime et l'affection de tous, et contribua, par son intelligence et son dévouement, à la réorganisation de l'école navale, entreprise et dirigée par l'éminent amiral alors préfet maritime à Brest.

A la fin de ce commandement, il revint à Nantes, au milieu des siens, s'intéressant toujours passionnément aux choses de la mer et s'occupant à remettre en ordre les admirables collections qu'il avait recueillies dans ses longs voyages. Il aimait l'histoire naturelle et avait des connaissances en linguistique; mais, sous ce rapport comme sous tant d'autres, la modestie, qui était un trait distinctif de son caractère, égalait son savoir. Il joignait à une extrême bonté, au désir de rendre service à tout le monde et surtout aux marins des environs, qui le trouvaient toujours prêt à leur faire tout le bien possible, une fermeté inébranlable dans l'accomplissement de son service, un sens droit, une sûreté de jugement, une loyauté à toute épreuve. Il lègue aux siens le noble exemple d'une vie tout entière passée au milieu de dangers à vaincre et de rudes travaux à accomplir, sans que jamais le courage et la volonté aient fait défaut, sans que jamais l'idée du devoir ait cessé de tenir la première place dans sa pensée.

— L'amiral Charner (Léonard-Victor-Joseph), qui est mort à Paris, à l'âge de soixante-douze ans, était né à Saint-Brieuc, le 13 février 1797. Entré à l'École navale en 1812, aspirant en 1815, enseigne en 1820, il était lieutenant de vaisseau lorsqu'il fit l'expédition d'Alger, à propos de laquelle il publia un mémoire important sur la durée des évolutions navales. En 1841, il devint capitaine de vaisseau. Il venait d'être fait officier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite lors de l'incendie des ateliers d'artifice du port de Toulon.

Élu représentant du peuple en 1849, par le département des Côtes-du-Nord, il fit partie de la commission d'enquête pour la marine, et prit une part importante à la discussion des questions spéciales. Après le 2 décembre, M. Charner devint chef d'état major du ministère de la marine.

Le 3 février 1852, il fut nommé contre-amiral. Investi d'un commandement pendant la guerre de Crimée, il s'illustra sous les murs de Sébastopol, en soutenant, à bord du *Napoléon*, le feu du fort Constantin, qu'il brava cinq heures, tirant trois mille coups de canon et recevant cent boulets dans sa coque.

Promu vice-amiral en 1855, il entra, au mois de novembre suivant, au conseil de la marine, qu'il présida pendant deux ans. Enfin, il fut élevé à la dignité d'amiral, par décret du 15 novembre 1864, en remplacement de l'amiral Romain-Desfossés.

— La ville de Lorient a perdu, le mois dernier, son député au Corps législatif, qui était aussi son maire, M. Le Mélorel de la Haichois, dont le rôle politique échappe à notre appréciation.

— *Le Breton*, de Saint-Brieuc, nous a appris la mort de M. Claude Rannou, ancien instituteur au bourg de Saint-Michel-en-Grève, près de Lannion. Comme poète breton, M. Rannou avait acquis une certaine célébrité, et ses chants populaires étaient justement appréciés par tous les amateurs de notre vieille langue celtique; ce qui lui avait mérité le titre de *Barde de Roc'h-ell-Las*. Doué d'une imagination ardente, esprit spéculatif, M. Rannou fut, comme tout naturellement, conduit à professer les doctrines les plus radicales. Candidat à la députation, en 1848, il lança une profession de foi qui eut un certain retentissement et entraîna sa destitution d'instituteur primaire. Il avait choisi pour devise : *Bien-être à tous et pour tous*, et le triomphe de son programme devait amener *le bonheur au dedans et l'honneur au dehors*. Revenu de ces décevantes illusions, M. Rannou est mort en bon chrétien.

Saluons enfin d'un hommage tout sympathique deux jeunes hommes qui appartenaient à l'Ille-et-Vilaine : — M. Guillet, de Vitré, avait fait ses premières armes de publiciste à la *Gazette de France*. Il y a sept mois, il avait fondé à Orléans un journal, l'*Impartial du Loiret*, qu'il dirigeait avec un talent et une fermeté que l'on n'eût point été en droit d'exiger de ses vingt-six ans. Il est vrai de dire que, ses études classiques et son droit terminés, M. Guillet avait eu l'honneur d'avoir pour guide Berryer lui-même. La foule était nombreuse autour du cercueil de ce Breton, « qui s'éteignait, si jeune encore, avec une foi et une résignation chrétiennes qu'il a témoignées courageusement devant la mort, comme il les avait manifestées dans les autres actes de sa vie. »

A peu près en même temps, Rennes recevait la désolante nouvelle du décès du R. P. Henri de Seré, jeune prêtre de la Compagnie de Jésus, fils unique de ce digne et excellent M. Henri de Seré, ancien représentant d'Ille-et-Vilaine en 1848. Le P. de Seré, qui n'avait que trente-cinq ans, était, depuis plusieurs années, missionnaire au Maduré (Hindoustan), et il

a succombé, le 28 décembre, à Tuticorin, petite ville indienne sur la côte de la Pêcherie, évangélisée par saint François Xavier.

— Nous avons tout à l'heure écrit le nom de Berryer. Cela nous arrivera plus d'une fois encore, et nous ne perdrons jamais une occasion de montrer la générosité et la bonté de son âme. M. l'abbé Allard, chanoine de notre cathédrale, en a récemment fourni une nouvelle preuve, en publiant, dans l'*Espérance du Peuple*, une lettre que nous allons reproduire, et qui nous appartient, puisqu'elle a trait à un vénérable prêtre qui était attaché à l'Église de Nantes en 89. Le grand orateur, répondant à une demande de renseignements que lui adressait la famille des Essarts, s'exprimait en ces termes :

« Paris, 28 mars 1865.

» Monsieur,

» La lettre que j'ai l'honneur de recevoir de vous fait appel à de bien chers souvenirs de mon enfance. La mémoire du bon père des Essarts m'est restée toujours présente et vénérée. J'ignorais qu'il eût été chanoine et grand-vicaire à Nantes avant la Révolution. Ce docte et pieux oratorien vint partager à Juilly la retraite où quelques-uns de ses confrères s'étaient réfugiés après la dissolution de leur institut. Je l'y trouvai lorsque, pour faire mes études, j'entrai dans cette maison, au commencement de 1796.

» M. François-Ordinaire des Essarts ne fut pas attaché comme professeur à l'une des classes du collége. Chargé de la direction religieuse d'une partie des élèves, il était chéri de tous; sa douceur était angélique; il nous donnait ses enseignements et ses soins avec une grâce qui avait tout le charme des tendresses paternelles. Il eut pour mon enfance étourdie des indulgences et une bonté touchante, qui pouvait être, comme on vous l'a dit, une prédilection.

» Le père des Essarts me fit appeler à l'heure de sa mort. Agenouillé près de son lit, je pleurais sous la main déjà glacée qu'il posa sur ma tête; je reçus sa bénédiction et son dernier soupir. Mon deuil fut partagé par tous mes camarades, qui firent graver sur sa modeste tombe ces simples mots : *Mærentes amici posuêre.* (3 août 1803.)

» Savant et laborieux comme un solitaire de Port-Royal, l'abbé des Essarts consacra presque tous ses travaux à des recherches historiques. Il a laissé de nombreux manuscrits que, malheureusement, sa très-fine et très-mauvaise écriture rendait, il m'en souvient, à peu près indéchiffrables. Ces papiers doivent être restés dans la bibliothèque de Juilly. De temps à autre, il fit des cours d'histoire dans nos diverses classes, et sa charmante causerie nous en donnait d'excellentes leçons, quand, aux beaux jours, il appelait quelques-uns d'entre nous à partager ses promenades dans le parc.

» Vous désirez, Monsieur, compléter la biographie d'un homme de bien qui appartenait à votre famille. Sa vie fut selon l'esprit de cette congrégation de l'Oratoire, où, nous dit Bossuet : *une sainte liberté faisait un saint engagement; où toute l'autorité était dans la douceur; où le respect s'entretenait sans le secours de la crainte.*

» La biographie du père des Essarts est complète dans le peu de mots que je vous adresse. Les trésors d'une vie cachée en Dieu ne sauraient être révélés à l'histoire.

» Je vous remercie de m'avoir donné une occasion de rendre au bien-

faisant ami de mes premiers ans l'hommage de mon inaltérable reconnaissance, et je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur » BERRYER. »

— Un mot des beaux-arts, avant de finir : le plafond de la sixième chambre du Palais de Justice de Rennes vient de recevoir treize grandes toiles, peintes par M. Jobbé-Duval. Le *Moniteur* en a dit beaucoup de bien; le *Journal de Rennes* qui nous arrive est loin d'être satisfait. Nous en reparlerons.

— Large, ferme et calme, tel est le caractère d'une nouvelle eau-forte de M. Octave de Rochebrune, destinée au Salon, comme celle dont nous parlions le mois passé, et dont elle fait, du reste, le pendant. C'est la vue de la cour de l'hôtel de Cluny. Connaisseurs et ignorants, tous sont frappés de la beauté de cette œuvre. Que dire désormais de notre artiste vendéen, sinon qu'il est passé maître dans son art?

— S'il en est ainsi, dans un autre genre, de M. le chevalier de Rauville, neveu de Châteaubriand, et qui habite dans les Côtes-du-Nord, au château de la Bouëtardaye, c'est ce que l'on saura sans doute avant peu; mais voici, en attendant, ce que dit de lui la *Réforme musicale :*

Un amateur distingué, M. le chevalier de Rauville, vient de publier, chez Mme Regnier-Canaux, une messe à quatre voix, avec solos et chœurs. Cette messe a eu les honneurs d'une exécution solennelle à l'église de Notre-Dame des Victoires et elle a valu à son auteur la lettre la plus flatteuse de M. Dufriche-Desgenettes, curé de cette paroisse....

L'auteur n'a pas reculé devant les difficultés du *Credo*. Il a bravement abordé tous les épisodes de cette profession de la foi chrétienne. Il débute par une affirmation de voix à l'unisson. C'est bien simple, mais c'est encore ce qu'il y a de meilleur. L'expression de l'*Et incarnatus est*, la vigueur du *Crucifixus* et le sentiment qui règne dans le quatuor de l'*Et resurrexit* nous montrent que l'auteur n'a rien abandonné au hasard et que tout dans son œuvre est le résultat de la méditation.

Le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* sont empreints d'un esprit religieux qui, du reste, n'abandonne pas un instant l'auteur. Ecrite en style libre offrant à chaque page des mélodies et des couleurs, la messe du chevalier de Rauville sera goûtée du public partout où elle sera exécutée. L'auteur a réussi dans un genre difficile, celui qui tient le milieu entre le style sévère et la musique mondaine. Nous le félicitons de son succès.

— Nous félicitons aussi la Bretagne du succès qu'elle vient d'obtenir dans la personne d'un des fils qui l'honorent le plus : M. Caro, de Ploërmel, jadis professeur de philosophie au lycée de Rennes, et aujourd'hui professeur à la Sorbonne, a été choisi par l'Académie des sciences morales et politiques pour remplacer, dans la section de morale, M. le vicomte de Cormenin. La place, assurément, convient à l'auteur de *l'Idée de Dieu;* mais nul mieux que lui ne convenait à la place.

LOUIS DE KERJEAN.

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ALMANACH ADMINISTRATIF, agricole et statistique de l'arrondissement de Quimperlé, pour 1869. 8e année. In-12. 56 p. — Quimperlé, imp. et lib. Clairet.

ALMANACH ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL DE NANTES et du département de la Loire-Inférieure, pour 1869. In-18, 250 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud..... 1 fr. 25

ALMANACH DES ADRESSES DE RENNES, annuaire d'Ille-et-Vilaine et des tribunaux du ressort de la Cour impériale de Rennes. 32e année. 1869. In-18, 332 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

ANNUAIRE ADMINISTRATIF, industriel et commercial du département d'Ille-et-Vilaine, de la Cour impériale de Rennes et de tous les ressorts du département. Almanach des adresses de Rennes, pour 1869. 37e année. Petit in-8o, 324 p. — Rennes, imp. Leroy.

ANNUAIRE ADMINISTRATIF, statistique et commercial du département de la Vendée. Année 1869. In-12, 240 p. — Napoléon-Vendée, imp. et lib. Sory.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE GRAND-JOUAN; par Jules Rieffel, directeur de l'école. 4e année. In-8o, 159 p. — Paris, imp. et lib. Ve Bouchard-Huzard.

ANNUAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LA VENDÉE. 1869. 13e année. In-8o, 206 p. — Napoléon-Vendée, imp. Ve Ivonnet.

ANNUAIRE DU COMMERCE (Étrennes nantaises) pour l'année 1869; précédé d'une description de Nantes. In-18, 323 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet..... 1 fr. 25

ASSOLEMENTS ou composition de la culture en proportion des ressources, pour tirer de la terre le plus grand profit chaque année, aux moindres frais possibles. Plan général, application; par C. Raffron de Val. Grand in-18, 30 p. — Saint-Malo, imp. Renault.

BULLETIN ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE. Tome 6. In-8o, 360 p. — Rennes, imp. Catel.

CHAMP-DE-MARS (LE) A VOL D'OISEAU. Exposition universelle de 1867; par Max Radiguet. In-18 jésus, 204 p. — Brest, imp. Lefournier; Paris, Lib. nouvelle.

C'HENTA (AR) miz Mari buez ar verc'hez divar scridou an tadou santel da vidita ur pennad bemdez epad ar miz. Scrived e latin er bloaz 1724. Eil moulled e brezonec ac evel nevezed, o lacaat enna traou all c'hoarveed, ha mad da scuer. In-32, 304 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier.

DEUX (LES) BRETAGNES, paroles françaises de M. Ropartz, musique de P. Thielemans, sur des motifs gallois et bretons. In-8o, 4 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

DEVEZ (AN) CHRISTEN, levr e pehini e caver ar pedennou dious ar mintin, graçou dious an nos, gousperou an oll zuliou hac an oll goueliou

epad ar bloas, ê latin hac ê brezonnec, etc.; grêt gant autro u Canevet, chalony evor. Cresquet eus a antienou ar verc'hes, hac eus a gals hymnou. In-18, 316 p. et vignettes. — Landerneau, imp. et lib. Desmoulins.

Essai sur l'attérage et l'entrée de la rade de Brest par un temps brumeux, avec un bâtiment à vapeur; par M. H. de Roujoux, capitaine de frégate. In-8°, 73 p. et 2 planches. — Paris, lib. Bossange..... 2 fr.

Excerpta e Rituali romano ad usum ecclesiæ Ebroicensis. In-16, 243 p. — Rennes, imp. Vatar; Evreux, lib. Leclerc.

Fleurs de Bretagne, légendes historiques; par Mlle Gabrielle d'Etampes. 2e série. In-12, 383 p. — Rennes, imp. Hauvespre; Paris, lib. Girard.

France (la) sous la Terreur. Étude historique; par Ernest Merson. Tome I. In-8°, 515 p. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Dentu... 6 fr.

Furnez ar Geiz euz a Vreiz; par G. Milin. In-12, 144 p. — Brest, impr. et lib. Lefournier.

Guide du touriste autour de Quimperlé, à l'occasion de l'assemblée de Toulfouen ou foire aux oiseaux; par l'auteur des *Études sur la Bretagne* (G.-L. Augustin). In-16, 16 p. — Quimperlé, imp. Clairet..... 25 c.

Guir (ar) Gristen cunduet hac enchet en oll circonstançou eus e vuez. In-18, 328 p. et vign. — Landerneau, imp. et lib. Desmoulins.

Gwerziou Breiz-Izel. Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par F.-M. Luzel. 1re partie. Gwerz. In-8°, 559 p. — Lorient, imp. et lib. Corfmat; Paris, lib. Franck; Saint-Brieuc, Guyon; Brest, Lefournier; Lannion, Le Goffic; Quimper, Salaun..... 8 fr.

Hamlet, tragédie lyrique en cinq actes, musique d'Aristide Hignard; analyse de la partition par Édouard Garnier. In-8° 88 p. — Nantes, imp. Mangin..... 1 fr.

Histoire des moines et des évêques de Luçon; par l'abbé du Tressay, chanoine honoraire de Luçon. Tome I. In-8°, 428 p. — Luçon, imp. Cochard-Tremblay; Paris, lib. Lecoffre fils et Cie.

Levric an Æl-Gardien evit usach ar yaouangis christen. In-32, 160 p. avec fig. — Morlaix, imp. et lib. Lédan.

Nouveau Dictionnaire français et breton du dialecte de Léon, avec les acceptions diverses dans les dialectes de Vannes, de Tréguier et de Cornouailles, et la prononciation des mots quand elle peut paraître douteuse; par A. Troude, colonel en retraite. In-8°, 976 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier.

Reglamant a vuez, evit an dùd divar ar meaz, gant ar pedennou diouz ar mintin ha diouz an nôs, taulennou an oferen, gouspearou ar zul, etc. In-32, 320 p. — Morlaix, imp. et lib. Lédan.

Sur un chemin de fer direct de Paris a Lorient, Vannes et Quimper; par Camille Boudy. In-8°, 14 p. — Paris, imp. et lib. Ve Bouchard-Huzard.

Vie de Matthieu de Gruchy; par l'abbé du Tressay, chanoine honoraire de Luçon. In-12, 306 p. — Luçon, imp. Cochard-Tremblay; Paris, lib. Lecoffre et fils.

LA CAMPAGNE DE 1815

DANS LE MORBIHAN.

—

PRÉCIS DE LA CAMPAGNE FAITE EN 1815 PAR L'ARMÉE ROYALE DE BRETAGNE SOUS LES ORDRES DE M. LE GÉNÉRAL COMTE DE SOL DE GRISOLLE *.

A peine Bonaparte, aidé par une armée qui se grossissait à chaque pas par la trahison de nouveaux corps, eut-il forcé le roi à quitter sa capitale, que M. le général comte de Sol de Grisolle, abandonnant la mesure des levées de gardes nationales, trop suspectes par leur mélange, se jeta dans les campagnes du Morbihan, sanctuaire d'une fidélité autrement solide et courageuse, et témoins de ses anciens efforts.

MM. Joseph et Louis Cadoudal, pleins des mêmes sentiments qui avaient produit les exploits du général Georges, leur frère, s'y jetèrent avec lui, ainsi que MM. Le Thiez, Le Ridant, le chevalier de Sécillon, le chevalier de Margadel, Gambert, Francheville, Joyaut jeune, aide de camp du général de Sol (frère de celui qui fut victime avec Georges), et plusieurs autres braves, échappés aux fers et aux prisons qui avaient moissonné l'ancienne armée du Morbihan.

* Réimprimé sur une brochure du temps, qui est devenue fort rare et qui n'a ni lieu ni date, mais qui a été certainement publiée en 1815. *(Note de la Rédaction).*

Leurs efforts, dans un pays où chaque enfant suce l'amour de son roi avec le lait de sa mère, furent promptement efficaces. Malgré tout le danger dont l'espionnage le plus actif les entourait, en peu de semaines ces dignes soutiens du trône furent sûrs de plusieurs milliers de bras : les armes, les munitions, l'argent manquaient ; le courage, la fermeté de volonté suppléèrent à tout ; et aussitôt qu'il fut su que la Vendée, aidée par les secours de l'Angleterre, arborait l'étendard des Bourbons, les cris de : Vive le roi ! firent retentir les coteaux du Morbihan. De toutes ses chaumières sortirent des soldats ne cherchant qu'un drapeau blanc sous lequel combattre. Sans s'informer si les provinces de l'Europe étaient ou non en mesure de les soutenir, les Morbihannais, abandonnant leurs toits et leurs familles à la seule garde du Dieu dont ils avaient constamment allié l'amour à celui de leur roi, n'eurent plus qu'un cri et qu'un seul sentiment : Le roi ou périr !

Le 23 de mai, après que M. Joseph Cadoudal eut eu balayé les côtes des postes de douaniers qui eussent gêné les secours qu'on attendait éventuellement de l'Angleterre, environ huit cents hommes se réunirent près d'Auray (ville dont tout royaliste ne doit prononcer le nom qu'avec respect). Ils étaient commandés, sous les ordres de M. le général comte de Sol de Grisolle, par MM. Joseph Cadoudal, Le Thiez, le chevalier de Margadel, Gambert, Galles, Rohu, Lainé, François Guillemot, Charles, etc.

Ce rassemblement, le seul qu'on eut pu armer, a été le noyau autour duquel s'est formée l'armée du Morbihan que plusieurs chefs travaillaient à lever, comme le succès qu'il eut dès l'abord a été le fondement de la réputation qu'elle s'est acquise.

Les ennemis du roi, éveillés par la levée de boucliers qui avait eu lieu sur les côtes, sortirent de Lorient le 24, au nombre de quatre cent cinquante, dont moitié fédérés, et se portèrent par Auray sur Sainte-Anne, où étaient les royalistes. Ils marchaient pleins de la confiance qu'ils allaient disperser ce qu'ils regardaient comme une bande de paysans non aguerris ; ils y furent taillés en pièces, quoiqu'ils eussent surpris le poste : environ cinquante seulement rentrèrent dans Vannes ; le reste fut tué, mis hors de combat ou fait prisonnier.

Il est à remarquer, dans cette affaire, que ce fut presque sur le lieu même où les victimes de Quiberon avaient été fusillées vingt ans avant, que les héritiers des fureurs qui avaient donné lieu à cette sanglante tragédie vinrent se faire immoler à leurs mânes. Mais la générosité avec laquelle les vainqueurs traitèrent les prisonniers et les blessés, en fixant sur eux l'estime publique, effaça de la guerre qui s'allumait les caractères d'atrocité que la rage républicaine avait attachés aux guerres précédentes.

Le 28 mai, l'armée, qui se grossissait sans cesse, coucha à Plaudren, le 29, à Sérent; le 30, elle surprit Ploërmel, défendu par deux cents fédérés ou soldats de la ligne, et y entra après une fusillade, qui ne lui coûta que trois blessés, et aux ennemis deux morts et une douzaine de blessés.

Cette surprise de Ploërmel a eu une particularité qui peut faire juger en même temps et le pays du Morbihan et ce que c'est que de faire la guerre dans un pareil pays.

L'armée arriva à Sérent, gros bourg à trois lieues de Ploërmel, au milieu d'une foire où étaient plus de six mille âmes; elle se dirigeait sur cette ville en ligne directe depuis huit lieues, et il ne vint dans l'idée, à qui que ce fût, de cacher le dessein, palpable à tous, d'y marcher le lendemain; plus de cinq cents personnes eurent à la traverser pour retourner chez elles; parmi ses habitants, plus de cinquante de la classe du peuple étaient à la foire; un grand nombre des autres, tous fédérés, gardaient la ville; cependant aucun point de contact entre les deux partis ne donna lieu à la moindre indiscrétion. Les royalistes arrivèrent sous ses murs sans que ses défenseurs sussent que l'armée fût dans le pays; la fusillade seule les en avertit et dissipa en même temps et les postes, qui défendaient la place, et la réunion des nouvellistes, qui lisaient les gazettes à l'hôtel de ville.

Le soir même l'armée se porta sur Josselin, ville connue par son royalisme; elle y fut reçue aux acclamations des habitants et aux lueurs d'une illumination spontanée. Elle y fut jointe par un bataillon de neuf cents hommes, commandé par M. de Francheville qui, dans la nuit du 28, avait eu, au pont Noyal, une forte escarmouche

contre une colonne de deux cents hommes sortis de Vannes, dans laquelle l'ennemi perdit deux hommes tués et plusieurs blessés. Dans le même moment, M. Le Mintier avait, à la Trinité, une affaire, où il fut blessé, et où fut tué M. de Saint-Pern.

L'armée séjourna à Josselin le 31, et revint, le 1er juin, à Ploërmel, coucha, le 2, à Malestroit, où elle se porta afin d'attaquer un bataillon sorti de Rennes, pour parcourir le Morbihan, mais qui évacua sur Redon et rentra à Rennes, après avoir été engagé avec un corps de royalistes commandé par MM. de Sécillon et de Penhouët.

Le 4, l'armée sortit de Malestroit et, après une marche d'environ neuf lieues, par des chemins de traverse, attaqua Redon et s'empara de la ville; environ deux cents soldats ou gendarmes, qui la défendaient, se retirèrent dans l'hôtel de ville et dans la tour crénelée de l'église, qui le joint; ils y firent une défense opiniâtre, que le défaut d'artillerie rendit impossible de surmonter. Cette affaire coûta aux royalistes M. de Langourla, dernier rejeton de son ancienne famille, jeune homme d'une bravoure éclatante, cinq ou six autres morts et une trentaine de blessés, parmi lesquels furent MM. de Courson et de Breteché, officiers de l'état-major, MM. de Pioger, Hervieux et Pierre Le Car, ancien chef de bataillon. Pendant cette affaire, M. de Penhouët occupa le faubourg Saint-Nicolas et le pont d'Arquefer avec une partie de la légion de Sécillon, dont il était major.

L'ennemi perdit dix-sept hommes tués, sans compter les blessés. Cette affaire, en épuisant le peu de munitions qu'avaient les royalistes, fit sentir vivement le retardement des secours de l'Angleterre, que le marquis de la Boëssière, dès le mois d'avril, et MM. Le Ridant et Louis Cadoudal, peu de temps après, y étaient allés solliciter.

Le 5, l'armée évacua Redon, traversa l'Oût, près Peillac, où elle coucha, se porta, le 6, à Rochefort, y séjourna le 7, et le 8, coucha à Questembert; le 9, elle se porta à Muzillac.

En outre du défaut de munitions, l'armée manquait de souliers, constamment en marche depuis plus de trois semaines par des che-

mins de traverse et des chemins affreux, traînant après elle ses blessés, que l'ignorance où on était du sort que leur feraient subir ses ennemis, ne permettait pas de laisser en arrière; elle était dans un dénûment absolu de tout; mais, pleine de courage et de dévouement: sa marche sur Muzillac eut pour but de se rapprocher de la côte et d'y recevoir un débarquement que l'amiral Hotham avait promis à MM. du Hanlay et Renaud. Ces deux officiers s'occupaient depuis longtemps des besoins de l'armée en ce genre, avec une activité égale à leur généreux désintéressement; et c'est par leurs soins qu'ont encore été effectués ceux qui, depuis, ont rendu sa force aussi respectable.

Ce mouvement et sa coïncidence avec celui de la station anglaise n'en laissaient pas le motif équivoque. Le général Rousseau, de concert avec le préfet, M. Julien, avait organisé à grands frais des moyens d'espionnage qui ne laissaient plus, comme lors de l'attaque de Ploërmel, ignorer les mouvements de l'armée. Il sortit de Vannes dans la nuit du 9 au 10, à la tête de toute son infanterie, soutenue par une pièce de 4 et soixante-dix gendarmes à cheval; il arriva sur les postes avancés de Muzillac, suivant à une demi-lieue les cavaliers sortis de ce bourg à la pointe du jour pour éclairer la route, et les attaqua avant qu'on eût eu connaissance de sa marche, la seule dans toute la campagne dont les royalistes n'ont pas été instruits à temps.

La position avait été reconnue la veille par les maréchaux de camp de Sol de Grisolle, général en chef, et de la Boëssière, major général, et les postes en cas d'alerte assignés à chaque corps. Chacun se trouva à sa place lors de l'attaque : elle fut brusque de la part du général Rousseau et encore mieux reçue de celle de M. Joseph Cadoudal, qu'il trouva à la tête de la brave légion d'Auray, au débouché du pont. Après une vive fusillade de part et d'autre, le général Rousseau se replia dans le faubourg de Penesclus, et après avoir garni de tirailleurs tous les jardins de la rive droite du marais, couvert par leur feu, il fit plusieurs essais pour y trouver un gué : ses tentatives à cet égard ayant été infructueuses, il porta sa pièce de canon à mi-côte du coteau pour balayer par sa mitraille la

crête du coteau opposé. Sous sa protection et celle de la mousqueterie de ses tirailleurs, il fit passer sur le pont du moulin une colonne qui gravit la hauteur opposée : la fusillade y fut vive ; mais le chevalier de Margadel s'y étant porté avec son bataillon, à la tête duquel marchait la valeureuse compagnie des Écoliers de Vannes, il culbuta cette colonne avec l'intrépidité qui lui est propre.

Le général de Sol avait envoyé l'ordre à MM. le chevalier de Sécillon et Gambert, cantonnés à Berric et Noyal, de manœuvrer avec leurs troupes sur les derrières du général Rousseau et de l'attaquer : ce mouvement fut exécuté avec autant de précision que de bravoure. Le général Rousseau ordonna la retraite aussitôt qu'il en eut connaissance; elle lui devint difficile sous le feu du bataillon Gambert. Cette excellente troupe, composée uniquement de paysans, l'attendit de pied ferme et soutint la charge de sa cavalerie sur la grande route, qui fut dans un instant jonchée d'hommes et de chevaux. Il eût été facile de lui faire éprouver beaucoup de pertes dans cette retraite ; mais une poursuite plus suivie eût détourné du principal but, celui du débarquement, que cette victoire rendait sûre désormais, et qui devenait d'autant plus nécessaire, que le reste des munitions de l'armée royale était entièrement épuisé. Cette affaire donna lieu à un fait qui caractérise le dévouement du pays. Comme le feu des royalistes, pendant cette action qui dura quatre heures, s'éteignait successivement, faute de cartouches, sur tous les points où il avait été le plus vif, les femmes de la ville se mirent à fondre en balles leurs cuillers et plats d'étain et à faire des cartouches dont elles alimentèrent constamment les points les plus menacés. Les royalistes y perdirent M. de Guerry, officier de l'état-major, dernier héritier de son nom et d'une superbe fortune ; M. Nicolas, capitaine de la compagnie des Écoliers et digne de figurer à leur tête ; dix autres morts et vingt-cinq blessés. Les ennemis ne sont jamais convenus de la perte qu'ils ont faite en blessés, dont ils ramenèrent un grand nombre ; ils laissèrent sur le champ de bataille dix-huit chevaux morts et une trentaine d'hommes, et huit ou dix officiers ou soldats prisonniers.

Cette affaire rendit le débarquement des secours plus facile,

sans cependant dissiper tous lès obstacles qu'on y apportait. Un corps de sept à huit cents hommes marchait de Nantes contre les royalistes et attaquait le soir même la Roche-Bernard ; un autre, d'à peu près même force, venu de Rennes, arriva le lendemain à Questembert, où il fut joint par une partie de la garnison de Vannes. Ce fut entre ces deux corps que le 11 juin l'armée royale reçut, au passage de Foleu, trois mille fusils, deux pièces d'artillerie et des munitions, sans que l'ennemi, qui s'approcha pour troubler le débarquement, osât l'attaquer. Le soir même, l'armée, bien approvisionnée, mais harassée de fatigue, coucha à Rochefort, après deux jours et deux nuits de combats ou de marche sans interruption. Elle y séjourna le 12 et le 13; le 14, au matin, elle eut connaissance de l'ennemi, qui montrait une tête de colonne au moulin de Letrehec, à nne lieue de Rochefort. L'armée marcha sur lui à l'instant, de front, tandis que M. de Francheville, à la tête de son bataillon, se portait sur son flanc, et le chevalier de Sécillon, avec sa légion, sur ses derrières : la promptitude de sa retraite les sauva d'une défaite.

Après deux légères escarmouches, qui lui coûtèrent quelques blessés, le général Rousseau se dirigea sur Questembert, et rentra ensuite précipitamment dans Vannes. Le soir, l'armée se porta sur Elven et Kerfily, dans le dessein de mettre à couvert le convoi de munitions qu'elle traînait après elle, et dont l'attirail était très-gênant dans ses marches. L'accroissement continuel que prenait l'armée royale, dont les chefs refusaient tous les jours des milliers d'hommes qui demandaient des armes, la force qu'y ajoutait le débarquement effectué, celle que lui promettait ceux qui se préparaient, avaient alarmé le lieutenant-général Bigarré, commandant de la 13e division militaire. Il avait mandé des troupes de partout. Des bataillons de canonniers de la marine et de matelots organisés s'étaient portés, à marches forcées, de Brest sur le Morbihan; des troupes marchaient de Nantes; les dépôts et bataillons de marins de Lorient se mettaient en mouvement : ce général voulut avoir un corps principal et en opérer la réunion à Ploërmel, où il se porta avec toutes les forces disponibles qu'il avait à Rennes, et où il manda les garni-

sons de Rennes et de Pontivy, soutenues par tout ce qu'il put réunir de fédérés et de cavalerie. Cette jonction s'opéra le 18 à Ploërmel, sans que l'armée royale, gênée par le convoi dont la dispersion en lieux sûrs l'occupait essentiellement, pût s'y opposer. Le 18, elle se rendit à Plaudren, et le 19 à Auray, afin d'y recevoir les nouveaux secours, qui l'eussent mise à même d'armer tous les hommes qui demandaient à servir. Ce fut contre ce point que le général Bigarré réunit tous ses efforts. Il combina une attaque simultanée de quatre corps de troupes ; le principal, à la tête duquel il marcha, se dirigea de Ploërmel sur Grand-Champ; un autre de Pontivy, par Camors et Pluvigner; le troisième, de Lorient, par Landévan; le quatrième, de Vannes, par Pontsal. Dans cette position, bordée d'un côté par la mer, et où de l'autre aboutissaient quatre routes occupées par des corps attaquants, l'armée royale était forcée de recevoir une affaire : M. le général de Sol préféra de la donner. Le 20, la tête de la principale colonne ayant paru à Sainte-Anne, à une lieue d'Auray, elle y fut resserrée par les tirailleurs de la compagnie d'Auray, et le bataillon de voltigeurs, commandé par MM. Louis et Alexandre Dubot, officiers qui ont constamment montré dans cette campagne autant d'activité que de bravoure. Elle y fut harcelée la nuit par M. Joseph Cadoudal; mais le matin du 21, l'ennemi reprit l'offensive et marcha, fort de trois mille hommes, sur le pont de Breck, pour tourner la position d'Auray. Ce point était défendu par M. Le Thiez, qui n'avait qu'une partie de sa légion; trop faible, il dut céder au nombre, se défendit courageusement dans le bourg de Breck, où il perdit beaucoup de monde, sans pouvoir maintenir la position, qui fut forcée. Au débouché du bourg, l'ennemi trouva en bataille, sur la lande de Poulbaie, une partie de la légion d'Auray et celle de Sécillon, et les bataillons Gambert et Galles; ces troupes, plus faibles que l'ennemi, se replièrent et prirent poste derrière les haies qui bordent la lande de Poulbaie; elles y furent attaquées avec une grande impétuosité par la totalité des forces du général Bigarré; après une fusillade extrêmement vive, qui ébranla un instant l'ennemi, elles furent forcées de se replier. Soutenues par le bataillon de Marga-

del et le feu de deux pièces d'artillerie, elles défendirent quelque temps la position de la Chartreuse; mais la froide intrépidité avec laquelle la colonne ennemie poursuivait sa marche, voyant tomber, sans s'arrêter, les rangs de ses pelotons, surmonta cette résistance. Elle se renouvela à l'entrée de la ville d'Auray, où M. de Francheville, à la tête de deux cent cinquante hommes, soutint une demi-heure les troupes qui se retiraient; mais la crainte que l'ennemi, plus nombreux, n'eût débordé la gauche des royalistes, ayant fait dégarnir leur droite pour couvrir le faubourg du Lock, l'ennemi put pénétrer dans la ville par sa gauche, et coupa, par cette manœuvre, une partie de l'armée. Le gros passa le pont et se défendit vigoureusement dans le faubourg de Saint-Constant, où l'ennemi ne put jamais le forcer, malgré une fusillade qui se prolongea jusqu'à trois heures de l'après-midi : on se battait depuis trois heures du matin. M. le général de Sol ordonna alors d'attaquer la ville, en la tournant par la même route qu'avait tenue l'ennemi; ce mouvement fut entamé, et M. de Francheville, à la tête de son bataillon, avait déjà passé la rivière au pont de Tréauret; mais la marche du corps, sorti de Vannes avec de l'artillerie sur les derrières de l'armée, rendant sa position hasardeuse, elle se replia sur Sainte-Anne, d'où les ennemis étaient partis le matin; et, après avoir fait reposer les troupes, qui avaient passé sur pied deux jours et une nuit, et n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures, le général de Sol se porta sur Plumergat où il coucha.

Cette affaire coûta aux royalistes M. de Langle, riche propriétaire et excellent officier, dernier des trois frères morts au service du roi ; MM. du Couédic, Maillart et Dagorn, tués ; M. de Moëlien, aide-major général, blessé de sept coups de baïonnette et d'un coup d'épée ; une centaine d'autres tués et autant de blessés. La perte des ennemis fut triple, et répandit la consternation parmi eux : leur général rapporté grièvement blessé, ainsi que ses deux aides de camp; vingt-cinq officiers mis hors de combat, ainsi que plus de la moitié des fédérés sortis de Rennes avec lui ; une longue file de charrettes, pleines de blessés, ramenées à leur suite, après avoir laissé tous les hôpitaux d'Auray regorgeant de ceux qui

l'étaient trop grièvement pour être transportés ; un morne silence : tout donna à leur rentrée à Vannes les caractères d'une pompe funèbre plutôt que ceux d'un triomphe.

Une seule circonstance, en effet, donnait à l'affaire d'Auray une apparence d'avantages en faveur des bonapartistes, puisque celui qu'ils avaient obtenu, de se placer entre l'armée royale et la mer, était plus que compensé par des pertes triples ; ils traînaient à leur suite les deux pièces d'artillerie des royalistes.

Lorsque le général de Sol avait fait marcher pour réattaquer Auray par le pont de Tréauret, cette route étant impraticable pour l'artillerie, il avait fait diriger les canons sur Grand-Champ. De faux avis sur les mouvements de l'ennemi firent dévier de cet ordre, et le lendemain ces pièces tombèrent au pouvoir du général Bigarré ; mais ce général et le public savent bien que les circonstances qui lui en procurèrent la possession furent entièrement étrangères à l'armée et à l'affaire de la veille.

Cette affaire fournit aux Bretons une occasion de faire preuve de la solidité de leurs principes : la nuit même qui la suivit, il fut offert aux chefs de l'armée royale des conditions de paix qu'on appuyait de grands exemples, de propositions qu'on croyait qu'ils devaient trouver aussi honorables qu'avantageuses, et pour l'acceptation desquelles leur position actuelle semblait rendre le moment favorable. Tout fut rejeté avec indignation, et prouva que « le Roi ou périr ! » était le cri du Morbihan, aussi bien dans les revers que dans les succès.

Les troupes du général Bigarré avaient épuisé toutes leurs munitions ; le général Rousseau, qui en prit le commandement, s'en pourvut de nouveau, et, après deux jours de repos, rentra en campagne contre l'armée royale. Elle avait couché, le 22, à Saint-Jean-de-Brévelay ; elle y séjourna le 23. Le 24 au matin, l'ennemi montra une tête de colonne sur la route de Grand-Champ, à une demi-lieue de Saint-Jean. Après qu'on l'eut reconnue, et que la supériorité de sa force eut été constatée, l'armée royale fit sa retraite en bon ordre, déroba un mouvement à l'ennemi par une contre-marche, et coucha au village de Sainte-Anne-de-Buléon.

La nuit du 24 au 25, elle fut informée, par une dépêche interceptée, des événements de Waterloo, et de l'abdication de Bonaparte, qui en avait été le résultat ; elle se mit en marche à la pointe du jour, en même temps que les troupes du général Rousseau qui n'avaient couché qu'à une demi-lieue d'elle. Arrivée au bourg de Plumelec, où elle prit quelques rafraîchissements, elle y fut instruite de la marche sur elle du corps du général Rousseau, et continua sa retraite.

Comme elle sortait du bourg, on vit les éclaireurs, dragons ou gendarmes, de l'ennemi couronner les hauteurs qui l'avoisinent, et, peu de temps après, le corps entier parut sur ses derrières. Ses tirailleurs atteignirent l'arrière-garde et la harcelèrent pendant quelques heures sans pouvoir l'entamer. La marche du corps principal des ennemis fut ralentie au pont de la Villejacob, dont MM. de la Voltais et de la Goublaye soutinrent la rupture sous le feu des tirailleurs ennemis avec l'intrépidité qui leur est propre. La retraite de l'armée royale fut couverte depuis ce moment par le bataillon Gambert, séparé d'elle depuis l'affaire d'Auray, qui la rejoignit en ce moment et qui la soutint avec la bravoure qui a toujours caractérisé cette troupe et son chef. L'ennemi perdit quelques tirailleurs ou gendarmes ; l'armée royale ne perdit pas un homme, et, après avoir dérobé au général Rousseau une contre-marche, masquée par la forêt d'Elven, elle vint coucher au bourg de Sérent.

Retardé dans ses projets par l'affaire d'Auray, mais indéconcertable dans leur poursuite et à la tête d'une armée dont rien ne pouvait abattre la persévérance, M. le général de Sol, malgré celle que l'ennemi mettait à le harceler, se dirigea de nouveau, dès le 26, vers la côte, et envoya à bord de la station anglaise, pour préparer la reprise des débarquements qu'il attendait. Après avoir couché, le 26 et le 27, à Kerguesenek, le 28 et le 29, à Baud, il se rendit, le 30, à Pluvigner, où il fut rejoint par la légion de M. Le Douarain, séparée de l'armée depuis quelques jours, et par le M. colonel Berthier, qui arriva de Gand, avec MM. le comte Joseph d'Autichamp, Bertrand de Saint-Gilles et quinze autres officiers de la maison du roi ou autres.

De nouvelles propositions de paix furent faites alors de la part du général Bigarré ; elles furent rejetées par le général de Sol avec la même noblesse que celles qui avaient été faites après l'affaire d'Auray.

Le 2 juillet, l'armée se porta à Locmaria, et y reçut, le 3, un débarquement.

Le général Rousseau, qui n'avait pu entamer les royalistes, les voyant se porter à la côte et ne se sentant pas assez fort pour les y attaquer, fit venir de nouveau des renforts de tous côtés. Ayant mandé tout ce qu'il y avait de troupes disponibles à Lorient et à Vannes, il combina, pour le 5, une attaque sur l'armée royale, qui avait occupé le bourg de Grand-Champ le 3. Le 4, elle eut connaissance d'un des trois corps qui manœuvraient pour la cerner ; elle marcha sur lui à Plescop. Le résultat définitif de l'affaire ne pouvait être incertain, les royalistes étant supérieurs en nombre ; mais elle n'en fit pas moins d'honneur à M. le chef de légion Le Ridant, qui seul marcha directement à l'ennemi, l'aborda avec un front à peine égal au sien, sous un feu bien nourri, et le culbuta en un instant. Ce corps fut entièrement dispersé et aurait été presque anéanti ou fait prisonnier sans les blés dans lesquels tous se cachèrent. Le peu qui put s'en sauver dans Vannes y fut poursuivi par les royalistes, qui engagèrent un feu de tirailleurs assez vif avec les fédérés sortis du faubourg pour soutenir les fuyards. Les troupes demandaient à attaquer la ville, mais on avait connaissance des mouvements du général Rousseau qui arrivait sur les derrières de l'armée royale et qui aurait pu l'inquiéter avant la fin de l'attaque, si elle s'était prolongée : cela, joint aux inconvénients qu'une attaque de nuit aurait pu avoir pour la ville qu'on voulait ménager, détermina M. le général de Sol à la différer. Il se porta sur Elven et le château de Kerleau, où il coucha.

Le 5, l'armée s'y réunit, en partit le soir et arriva, le 6 au matin, à Questembert ; elle y séjourna le 7, et, le 8, se porta à Muzillac. L'ennemi, trop faible désormais pour tenir la campagne contre les royalistes, se resserra dans les places de Lorient, Vannes et Pontivy, qu'il continua de fortifier ou de réparer de tous

ses moyens. Maîtresse absolue des côtes, l'armée royale reçut successivement à Muzillac, à Carnac, dans la Vilaine, plusieurs débarquements, dont la distribution porta les forces du corps principal à plus de 15,000 hommes.

C'est ici que doit être placée l'expression de la reconnaissance de l'armée envers l'amiral Hotham : c'est à lui, c'est à son active persévérance à seconder ses efforts, qu'elle doit les armes, l'artillerie, le matériel et les approvisionnements de tout genre qui en ont fait une force vraiment imposante. Puisse-t-il, ainsi que son généreux gouvernement, trouver, dans cet hommage que lui rendent les guerriers qu'il a armés, le témoignage d'une gratitude dont les Bretons s'honorent toujours autant qu'elle est spontanée de leur part !

La rentrée du roi à Paris n'ayant pas immédiatement fait cesser l'état d'hostilité, les généraux qui occupaient Vannes, dans l'impossibilité de résister, entrèrent en pourparlers. Une première entrevue eut lieu au château de Trémoir entre M. le comte de Floirac, maréchal de camp, ancien préfet du Morbihan, et le général Rousseau, mais sans rien produire. Par suite d'une seconde à Boëlgo, M. le général de Sol occupa, le 22, les faubourgs de Vannes. Les conditions en furent signées, de la part des royalistes, par M. de Kermoysan, chef de l'état-major, connu par la manière flatteuse avec laquelle, en 1814, S. M. l'empereur d'Autriche récompensa de nombreux témoignages d'une valeur peu commune, par la grande décoration de l'ordre de Marie-Thérèse.

Les généraux Bigarré et Rousseau se maintinrent dans l'enceinte sur le qui-vive pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'enfin, le 30, il fut chanté solennellement un *Te Deum*, auquel assistèrent également les royalistes et les troupes de ligne, et à la suite duquel l'armée royale occupa l'enceinte.

Le 8 août, les troupes de ligne évacuèrent Pontivy. Par la convention qui fut passée à cet effet par le général Rousseau, M. Louis Cadoudal dut, en échange, dégager le fort Penthièvre qu'il tenait étroitement bloqué à la tête de deux bataillons de sa légion. Le troisième, commandé par M. de Monistrol, se joignit aux troupes

qui occupèrent Pontivy. Ce traité acheva de rendre les royalistes exclusivement maîtres du département du Morbihan, aux places de guerre près.

Pendant que ces événements se passaient au corps principal de l'armée royale dans le Morbihan, les autres divisions faisaient, sur plusieurs points, de puissantes diversions. MM. Corollet et Julien Guillemot avaient organisé des légions à la tête desquelles ils avaient eu plusieurs affaires dans les cantons limitrophes du Morbihan et du Finistère. Les forces de ce dernier département avaient été tenues en échec par le comte de Cornouailles, qui y commandait une autre légion et y avait été plusieurs fois aux mains avec l'ennemi.

Dans celui des Côtes-du-Nord, M. de Courson de la Villevallio avait organisé une superbe division. Il avait été puissamment secondé par M. de Carfort, dont les suites de nombreuses blessures, reçues dans les autres guerres, et d'une longue détention, ne purent ralentir le zèle; par M. Kirch, qui, depuis, a commandé l'artillerie du corps principal, et par beaucoup d'autres officiers. Après avoir, dès son début, battu, à la tête de soixante-quinze hommes, un corps de deux cent cinquante, il avait soutenu ses avantages et porté l'effectif de ses forces jusqu'à deux mille hommes, au moyen de deux débarquements successifs qu'il dut à l'amiral Freemantle, commandant de la station de la Manche : une foule de bras allait grossir cette division, si la guerre avait continué. MM. de Lourmel et de Pontbriant avaient levé, dans les environs de Lamballe et de Dinan, des légions avec lesquelles ils avaient balayé le plat pays des colonnes mobiles ennemies.

Dans le département d'Ille-et-Vilaine, MM. de Trégomain, de Boishamon, Pillet et autres, avaient levé plusieurs corps à la tête desquels ils avaient eu des succès soutenus. Parmi ces actions, celles de Saint-Jouan, par M. de Boishamon, et la surprise du fort Lalatte, par M. de Heurtel, ont fait infiniment d'honneur à leurs auteurs.

M. le comte de Coislin, de son côté, avait complété l'armement de la Bretagne, pour la cause du roi, en organisant, entre la

Loire et la Vilaine une division qu'il a portée à plus de deux mille hommes, et qui s'augmentait rapidement. Il avait lié momentanément ses opérations avec celles du corps sous les ordres du général de Sol, sur la rive droite de la Vilaine, et avait eu, sur la rive gauche, plusieurs affaires, dont une très-chaude à Guérande, où MM. de Courson, de Soucé, de Lesquen et plusieurs autres braves furent mis hors de combat.

Mais ce qui doit le plus frapper dans l'examen de la crise dont il est ici question, et qui doit attirer l'attention bienveillante du gouvernement sur le pays, c'est l'incroyable dévouement à la cause du roi qu'a montré la population entière des campagnes du Morbihan. En outre que les levées d'hommes y ont été spontanées et constamment au-dessus de ce qu'on en demandait, aussi longtemps que la guerre a duré, ni les dangers, ni la gêne pour les logements de troupes, ni les réquisitions de toutes espèces, ni le dénûment et les privations les plus absolues, rien n'a pu fatiguer leur royalisme ni les faire murmurer. Cet admirable peuple a montré, à un degré touchant, de quoi rend capable l'amour pour son souverain. L'armée en a donné un grand exemple dans le respect religieux avec lequel elle s'est conformée aux vues de clémence du roi; pas un cheveu n'est tombé de la tête de qui que soit, ailleurs que sur le champ de bataille, et le spectacle d'une armée victorieuse et de ses chefs ruinés au milieu de leurs spoliateurs, sans qu'un seul de ceux-ci ait été inquiété, a montré à l'Europe que la magnanimité des souverains alliés, lors de la Restauration, pouvait avoir des imitateurs.

S'il était possible qu'il y eût encore des exemples de trahison envers un roi si aimé, les Bretons seront toujours prêts à montrer au monde celui d'une fidélité inébranlable.

UN ESSAI DE POÉSIE PASTORALE

—

IDYLLES SAINTONGEAISES, paysages et vues d'intérieur, par M. l'abbé A. Rainguet. — 1 vol. gr. in-18. — Montlieu, à la procure du Petit-Séminaire.

On a souvent remarqué, et parfois avec étonnement, que les époques les plus troublées de l'histoire sont toujours celles où la poésie pastorale se plaît à revivre, et à nous présenter ses gracieux tableaux. Au XVIe siècle et dans les premières années du XVIIe, Sannazar, le Tasse, Guarini, Montemayor, Sydney, d'Urfé, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en France, semblent déjà demander aux scènes plus ou moins idéalisées de la vie champêtre, l'oubli des luttes fratricides ou des intrigues dégradantes dont ils sont témoins. Gessner meurt en 1788, l'année où Bernardin de Saint-Pierre nous donne *Paul et Virginie,* à la veille de l'embrasement révolutionnaire, qui trouve encore debout, rêvant à leurs bucoliques, Léonard, Berquin, Florian, André Chénier. Le calme renaît; l'églogue s'efface devant la poésie lyrique; mais c'est pour reparaître à l'heure de nouvelles révolutions, en 1830, au bord du Létà, avec *Marie* et le bon curé d'Arzano; en 1848, dans la vallée noire, entre Germain, le fin laboureur, et les deux bessons de la Bessonnière. Plus près de nous, et même aujourd'hui, Autran dans ses charmants poèmes de la *Vie rurale,* Victor de Laprade dans la touchante histoire de *Pernette,* essaient d'échapper à l'implacable tristesse de nos défaillances en cherchant loin des villes de plus douces inspirations. Les *Idylles saintongeaises,* de M. l'abbé Rainguet, sont aussi le fruit de ce besoin de repos, de cette aspiration vers un lieu de retraite, où l'âme affligée veut se délivrer d'un fardeau qui l'op-

presse depuis longtemps. Nous allons montrer par des citations que jamais la poésie champêtre n'a pris un meilleur chemin pour conduire au but. Il y a plus et mieux ici que la peinture agréable d'une existence laborieuse et simple opposée à nos vaines agitations.

Écoutons d'abord la querelle des deux frères.

SEGUIN.

Tu ne veux pas, Simon, arracher ton noyer?

SIMON.

Non, Seguin; si cet arbre allait dans mon foyer,
Ou chez Brun, le bossu, pour faire des galoches,
Est-ce vous qui de noix me rempliriez les poches?

SEGUIN.

Tu veux rire, mon frère : et pourtant tu sais bien
Que cet arbre grandit et s'étend sur mon bien.
Il faut refaire aussi le *ris* qui nous sépare.

SIMON.

Bon! si tu veux agir ainsi qu'un vieil avare,
Fais courir les huissiers et le juge de paix.

SEGUIN.

Moi, plaider contre toi? Non, mon frère, jamais!
Mais puisqu'ainsi tu veux tout régler à ta mode,
Tu vas avoir bientôt un voisin moins commode.

SIMON.

Qu'est-ce à dire, Seguin?

SEGUIN.

Je vais tout vendre ici.

SIMON.

Quoi! tes prés et tes champs?

SEGUIN.

Et la maison aussi.

SIMON.

Pour aller demeurer?...

SEGUIN.

Oh! la demeure est prête,
Et d'y loger mes gens se feront une fête:
Au Sap.

SIMON.

Le joli trou !

SEGUIN.

Pas déjà si vilain.
Tu connais ma maison, à vingt pas du moulin :
Des chemins ombragés cotoyant la rivière,
De grands prés au couchant, au sud la chènevière,
Le jardin à côté, les fossés tout voisins,
Où la plie et l'anguille attendent mes engins.

SIMON.

Et l'éternel tic-tac du moulin ?

SEGUIN.

Bagatelle !
N'est-ce pas préférable au bruit d'une querelle ?
Il berce, de repos quand le corps a besoin ;
On aime à l'écouter quand on revient de loin.
La maison est charmante et plaît à tout le monde.

SIMON.

Et celle-ci ! D'en haut nous voyons la Gironde ;
Au loin, sur ces hauteurs, le bourg de Saint-Thomas ;
Plus près sont nos moulins, et le clocher plus bas,
Où l'on peut, si l'on veut, et quand la vue est bonne,
Voir le chiffre au cadran avant que l'heure sonne ;
Tous les champs à ta main, et, sous les grands ormeaux,
Le *clône* où tu conduis tes vaches et tes veaux ;
La grange spacieuse et la chambre jolie.
Crois-moi, laisser tout là serait une folie.

SEGUIN.

J'aurai de bons voisins.

SIMON.

N'en as-tu pas ici,
Mon frère, et des meilleurs ?

SEGUIN.

Pas souvent.

SIMON.

Grand merci !

SEGUIN.

La Simonne a toujours quelque chose à redire :
Ou le chien que l'on chasse, ou le chat qu'on attire,

La lessive, le four, les enfants, le bétail.
N'a-t-elle pas, un jour, — et ce n'est qu'un détail, —
Au bord du puits, cassé, la mauvaise chrétienne,
Quand ma corde manquait et que l'on prit la tienne,
Un broc que le marchand ne m'avait point donné?
Je ne sais si ma femme encor l'a pardonné.

SIMON.

Mais l'humeur de ta femme est-elle sans reproche?
Veut-elle se fâcher : à tout elle s'accroche.
Sa langue ouvre des trous malaisés à fermer.

SEGUIN.

Et tes enfants, Simon! je veux bien les aimer;
Mais que de fois par an ont-ils, les pauvres têtes,
Dans ma luzerne en fleur, dans mes blés, mis leurs bêtes!
Ils ne sont pas soigneux.

SIMON.

Et les tiens le sont trop :
Vers le fruit qui mûrit ils courent au galop;
Sur les prunes, les pois, les gains, ils font main basse :
Poires, pommes, raisins, cerises, tout y passe.
Dans l'enclos que tu sais, voilà bien trente mois
Que j'entai deux poiriers sur sauvageon des bois.
Tout réussit au mieux : ils avaient, cette année,
De quatre fruits chacun leur tige environnée.
C'est charmant, me disais-je, avant peu, si je vis,
J'inviterai Seguin, sa femme et ses trois fils;
Nous souperons gaîment d'un poulet en friture;
Les poires au dessert feront bonne figure.
Comme aussi je soignais ces arbres précieux!
J'aimais à voir mûrir leurs fruits délicieux;
Et déjà le soleil avait jauni leur robe :
A demain! — Ce jour même André me les dérobe,
Et les met sous sa dent; ce qu'il ne peut manger,
Il le jette en un coin, ou le donne au berger.

SEGUIN.

A vouloir éplucher des misères pareilles,
On userait en vain sa langue et ses oreilles.
Tu n'as pas oublié Paul, ton charmant garçon,
A ma plus belle poule offrant un hameçon
Où notre drôle avait mis quelque victuaille,
Quand par dessus la haie il pêchait ma volaille.

SIMON.

Tu sais bien qu'avec toi tout le monde en a ri,
Et ta femme en ce point a suivi son mari.

SEGUIN.

Les femmes ! voilà bien le vrai nœud de la chose :
Tout ce que l'une fait il faut que l'autre en glose ;
Ce que l'on mange ou boit, pourquoi l'on vient et d'où ;
C'est une vie affreuse et qui me rendrait fou.
Aussi j'ai résolu de quitter la partie,
De vendre...

SIMON.

La maison par notre aïeul bâtie !

SEGUIN.

Sans doute !... J'hésitais, mais je n'hésite plus.

SIMON.

Et l'acheteur ?...

SEGUIN.

Est prêt, ainsi que ses écus.
C'est Richard, du Tirac.

SIMON.

Quoi ! les biens de nos pères !
Passeraient de tes mains en des mains étrangères !
Nos deux toits, qui mettaient bout à bout leurs chevrons,
Vont être séparés, comme nous le serons !
La maison, j'en conviens, pourrait être plus belle ;
Les murs ne sont point faits à la mode nouvelle ;
Mais nous y sommes nés, et nos parents chéris
Nous ont caressés là, là bercés et nourris.
Ils sont morts dans ce lit, ma mère la dernière ;
D'ici nous les avons portés au cimetière.
En bénissant nos fronts, eût-elle pu prévoir
Qu'une femme étrangère ici viendrait s'asseoir,
Allumer ce foyer, ouvrir cette fenêtre,
Et posséder le toit qui tous deux nous vit naître ?
Notre père, en plantant de vigne ce coteau,
En refaisant ces prés, en dirigeant cette eau,
Ou quand il ajoutait un champ à l'héritage,
Pour nous faire à tous deux un plus riche partage,
A force de travail quand il usait ses jours,
Espérait que ses champs nous resteraient toujours.

Et tu pourrais quitter sans remords et sans crainte
Ces lieux où des parents vit la mémoire sainte ?
Si les bois que mon père a défrichés pour toi
Doivent être vendus, oh ! que ce soit à moi !
Du moins comme acheteur que Seguin me préfère,
Puisque son cœur blessé ne peut souffrir un frère.

SEGUIN.

Toi, mon frère ! Toujours je t'aimai, tu le sais.

SIMON.

Eh bien ! ce sont les miens, mon frère, que tu hais,
C'est ma femme ?

SEGUIN.

Oh ! non pas ; je connais la Simonne ;
Elle est bien vive un peu ; mais je sais qu'elle est bonne.

SIMON.

Ce sont donc mes enfants ? Tu ne les aimes pas.

SEGUIN.

Moi, ne pas les aimer ! Qu'ai-je pu dire, hélas !
Ton Paul est mon filleul, et quoique un peu mutine,
Autant que ma Judith, j'aime ta Clémentine.

SIMON.

Merci. C'est donc à moi que tu vends ta maison ?

SEGUIN.

Non, frère ; tu m'as fait écouter la raison.

SIMON.

A toi ce mot du cœur plus que jamais m'attache,
Et je vais de ce pas en main prendre ma hache.

SEGUIN.

Pour quoi faire ?

SIMON.

Pourquoi ? Pour couper sans pitié
Le noyer qui faillit rompre notre amitié.

SEGUIN.

Je l'entends autrement : Au nom de notre père,
Que le noyer subsiste et grandisse et prospère :
Quand il sera plus grand, à tes jeunes neveux
Tu donneras des noix, mon frère, si tu veux.
Mais, ce soir, avec nous viens souper en famille ;

Amène tes garçons, et ta femme, et ta fille :
La ménagère a mis ses prunes en pâté,
Et le croira mauvais si tu n'en as goûté.

Nous connaissons maintenant le poète de Montlieu, et nous trouvons déjà un enseignement salutaire dans ce dialogue si vrai, si naturel. Quelques pages plus loin, le ton s'élève avec le *Conscrit du moulin de Joyeuse*, et cela sans rien perdre de l'attrait particulier que donnent à ces petites scènes de la vie de famille la simplicité du langage et la réalité des situations. Mais la *Controverse* et la *Chanson de Suzette* nous attirent encore plus haut. Suzette n'est plus qu'un souvenir dans le cœur de ceux qui l'ont connue : elle s'est envolée au ciel peu de temps après sa première communion, et l'une de ses compagnes rappelle ce qu'elle chantait à la veille de ce beau jour. Fidèle ami de la vraisemblance, le poète prévient le doute du lecteur sur l'étonnante précocité que laisseraient supposer de pareilles strophes dans la bouche d'une enfant de douze ans. Sa réponse à cette question délicate est que si l'inspiration appartenait à la sœur, la plume pouvait bien avoir été tenue par le frère séminariste. L'explication admise, on ne lira point sans admiration les beaux vers que nous nous plaisons à citer.

Ah ! ah ! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs ?

Pourquoi donc es-tu gaie, ô charmante alouette ?
C'est que Dieu dans les blés a mis ta maisonnette,
Parmi les blés en fleur, au revers du sillon,
Et qu'il veille d'en haut sur le faible oisillon.
Ta maison est bien bas, ta maison est petite;
Mais la paix l'environne et le bonheur l'habite.

Ah ! ah ! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs ?

Humble aussi, ma charmante, et douce est ta famille;
Cinq petits de leur œuf ont brisé la coquille :
Apporte la provende à leurs becs entr'ouverts,
Des mouches, des frelons, des chenilles, des vers :
Car leur faim à nos blés ne fut jamais nuisible;
Aussi le laboureur laisse ton nid paisible.

Ah! ah! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

C'est plaisir de te voir, au lever de l'aurore,
Monter de nos blés verts, monter, monter encore,
Et palpiter de l'aile, et chanter en volant:
On dirait que ta voix ajoute à ton élan.
Au-dessus de ton nid par degrés tu t'élèves,
Pour retomber d'un coup au doux nid de tes rêves.

Ah! ah! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

Ton nid sous la moisson se cache entre deux mottes,
Les grillons à l'entour ont leurs petites grottes;
Moi, mon nid est plus haut; il est plus beau, mon nid:
Il est dans le rocher, le prêtre me l'a dit.
Quel est ce rocher creux? — Jésus-Christ est la pierre;
C'est là qu'il faut dormir au-dessus de la terre.

Ah! ah! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

Qu'ils sont beaux ces blés verts où ton vol se repose,
Avec leurs frais bluets et la nielle rose!
Mais quand ces verts épis, sous un soleil de feu,
Seront dorés et mûrs, je recevrai mon Dieu.
Mûrissez, épis verts, et donnez la farine
Que l'autel doit changer en une chair divine.

Ah! ah! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

Monte au haut du ciel bleu sous cette voûte pure,
Que comme un riche dais Dieu met sur la nature;
Dépasse le nuage et l'astre aux chauds rayons,
Monte, monte au delà de ce que nous voyons:
Tu n'iras pas si haut dans ces pays de flamme,
Si haut que mes désirs, si vite que mon âme.

Ah! ah! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

Et pourtant, comme toi, je veux être humble et douce,
Toi qui descends du ciel jusqu'à ton nid de mousse.
Mon Dieu s'est fait petit: humble je veux rester,
Et l'amour de mon Dieu seul me fera monter;

Car je dois tour à tour, moi qui suis terre et cendre,
M'élever vers mon Dieu, dans mon néant descendre.

Ah! ah! monte, alouette, et chante tes doux chants;
Es-tu plus gai que moi, petit oiseau des champs?

On le voit, M. l'abbé Rainguet ne se contente point, pour nous arracher un moment à nos discordes, à nos misères, de dérouler devant nous les beautés tranquilles de la nature; il nous emporte avec lui dans les régions sereines de la foi, asile inviolable où la douleur n'est jamais entrée sans y trouver la consolation. L'*Abbaye de Corneille* est encore une de ces idylles chrétiennes dont la pensée appartient à l'ordre le plus élevé. Ailleurs, de poétiques légendes, de frais paysages, de touchants souvenirs d'enfance, tels que l'*Abeille du Paradis*, la *Combe des abeilles*, le *Petit moulin*, ajoutent à la variété du recueil, bien supérieur à la plupart des volumes de vers prônés dans ces derniers temps par la critique parisienne. Il nous semble que Racine lui-même n'eût pas désavoué ces deux strophes sur le mystère de l'*Eucharistie :*

Dieu dans tout l'univers a semé les miracles;
Dans les cieux, sa puissance éclate en traits de feu;
Mais c'est dans nos saints tabernacles
Qu'il rend aujourd'hui ses oracles;
Là surtout il est grand, il est bon, il est Dieu.

Sa voix retentit dans la foudre,
Éclate avec les vents, mugit avec les flots;
Mais ici du pécheur il entend les sanglots,
Sa voix s'adoucit pour l'absoudre,
Il l'entretient comme un ami.
L'Hébreu ne lui parlait que le front dans la poudre;
Mais le chrétien, c'est Jean, sur son sein endormi.

Le poète de Montlieu termine ainsi la préface de ses *Idylles saintongeaises :* — « Et maintenant, va, mon petit livre, non pas comme un vaisseau de guerre lancé sur les flots de l'Océan, où l'attendent les tempêtes, mais comme une de ces feuilles tombées, par un jour d'automne, sur le courant de notre Lary : les enfants

s'amusent à en voir les brusques évolutions, à la pousser au large ou à l'arrêter au passage; et si, après des fortunes diverses, elle s'engloutit tout à fait, le naufrage est peu de chose. »

Le naufrage !... Nous nous rappelons une époque de notre vie où ce mot cruel aurait éveillé dans notre esprit et dans notre cœur les protestations les plus énergiques. Nous avons vieilli depuis ce temps, et l'expérience des années nous a conduit à ne jamais promettre un lendemain au poète, à l'artiste le mieux inspiré. Perdu dans une foule distraite, où chacun interprète à sa façon non-seulement les choses de l'art, mais la religion, la morale, les premières notions de la justice et de l'honnêteté, qui pourrait, aujourd'hui, se fier à l'avenir ? Il est donc possible que les prévisions de M. l'abbé Rainguet se réalisent. Alors, il aura, du moins, la consolation de n'avoir livré aux hasards de la publicité que des pages bénies du ciel ; des pages que les hommes ne comprennent pas toujours, mais que Dieu lui comptera là-haut comme une bonne action.

HIPPOLYTE VIOLEAU.

—

LE CHEVALIER FORTUNÉ.*

Le 12 décembre de l'année 1863, j'étais allé au bourg de Plounevez-Moëdec, pour prendre la diligence, qui devait me conduire à Morlaix. Le temps était très-froid. J'entrai à l'hôtel de *la Grand'-Maison,* pour attendre le passage de la voiture, vers les huit heures du soir. Dès que j'arrivai, je n'eus rien de plus pressé que de m'approcher d'un excellent feu, qui flambait joyeusement dans la grande cheminée de la cuisine. L'hôtesse m'accueillit avec sa gracieuseté ordinaire et me céda la meilleure place au foyer. Toute la famille y était réunie. Elle se composait de la mère et de trois jeunes filles de seize à vingt ans, toutes gentilles, rieuses et mièvres. Elles écoutaient, avec le plus grand intérêt, un paysan, qui leur contait l'histoire merveilleuse et fantastique de *la Femme du diable.* Mon arrivée lui avait fait interrompre son récit; mais, dès que j'en fus instruit, j'insistai pour qu'il continuât et, usant d'un argument aimé des conteurs, je lui fis servir une chopine de cidre. Son conte tirait vers

* Ce conte n'est qu'une variante bretonne du conte des frères Grimm : *Les six compagnons qui viennent à bout de tout*, et de *La Veillée, ou l'homme large, l'homme long et l'homme aux yeux de braise*, du recueil de M. Alex. Chodzko : *Contes des paysans et des pâtres slaves.* — M. Bladé en a également donné une version recueillie en Armagnac, sous le titre d'*Etienne l'habile.*

sa fin, et au bout d'un quart d'heure il l'eut terminé. Comme j'avais encore une bonne heure à attendre la voiture, je réclamai un second conte, qui n'excédât pas, autant que possible, cette limite de temps, et les jeunes filles joignirent leurs instances aux miennes. Je fis venir une seconde chopine de cidre, et le conteur reprit : — Je vais vous conter les aventures du Chevalier Fortuné, un conte charmant, et j'y ferai jouer un rôle à chacune de ces trois jeunes filles qui m'écoutent. Mais, avant de commencer, il faut que je connaisse leur âge et leurs noms. Quelle est l'aînée? — C'est moi, — dit une des trois. — Et vous vous appelez? — Rose. — Un joli nom. J'aurais dû le deviner, en voyant la couleur de vos joues. — Mon conteur, comme vous le voyez, était galant, et, de plus, il était jardinier. — Et la seconde? — C'est moi, et je m'appelle Yvonne. — Yvonne! Je n'entends jamais prononcer ce nom sans songer à une douce jolie, — moins jolie que vous, pourtant, — que j'ai eue jadis, et pour qui j'ai fait bien des bouquets et des chansons. J'étais jeune alors, — et maintenant j'ai les cheveux blancs. — Puis, se tournant vers la troisième : — C'est donc vous, ma jolie voisine, qui êtes la plus jeune? Et vous vous nommez? — Marie. — Eh bien! Marie, c'est vous qui serez la plus belle fleur de mon jardin, et l'héroïne de mon conte....

Comme je trouvais ces préliminaires un peu longs, je fis remarquer au conteur que le temps s'écoulait et que je ne devais guère avoir plus de trois quarts d'heure pour l'écouter. Il poursuivit alors en ces termes :

— Il y avait autrefois, dans un des faubourgs de la ville de Guingamp, un pauvre jardinier, comme moi, qui ne possédait qu'une petite maison avec un enclos, où il cultivait des légumes et quelques fleurs. Sa femme était morte depuis quelques années. Il avait quatre enfants, un garçon et trois filles. Le garçon, âgé de vingt-et-un ans, vigoureux et de bonne mine, l'accompagnait dans les châteaux et les bonnes maisons du pays, pendant que ses sœurs restaient à la maison, occupées à des travaux d'aiguille, car c'étaient d'habiles ouvrières. Parfois aussi elles arrosaient les fleurs et sarclaient les plates-bandes de l'enclos. Elles étaient ordinairement

gaies et rieuses, et les passants s'arrêtaient souvent pour écouter les jolies chansons qui sortaient de cette maisonnette. Quand le temps était beau, il fallait les voir parmi leurs fleurs, entourées d'oiseaux et de papillons, et riant et chantant à rendre jaloux les merles et les fauvettes. Enfin, le bonheur habitait dans cette chaumière. Mais, un jour, les rires et les chants cessèrent tout à coup, et la tristesse et les larmes les remplacèrent. Qu'était-il donc arrivé ? Qu'est-ce qui avait produit un changement si complet ? Voici : Le jardinier Mogerou habitait sur les terres d'un seigneur si riche, si riche, qu'il ne connaissait pas tous ses biens. Or, ce seigneur, en temps de guerre, était tenu de fournir au duc de Bretagne huit cavaliers armés et équipés parmi les plus beaux hommes et les plus forts de ses vassaux. La guerre venait d'éclater entre les Bretons et les Anglais, et le fils Mogerou se trouvait au nombre des huit cavaliers désignés par son seigneur. C'était la ruine de la famille. Le père se faisait vieux, et, son fils parti, il perdrait inévitablement la clientèle qui le faisait vivre, lui et ses enfants. Ce n'était tous les jours que pleurs et désolation dans la maison du vieux jardinier.

Un soir que le vieux Mogerou rentrait de son travail, comme à l'ordinaire, l'aînée de ses filles, Rose, qui était grande, forte et courageuse, vint au-devant de son père, avec un air riant, et lui dit de ne plus se chagriner et se désoler : elle croyait avoir trouvé un excellent moyen de fournir à son seigneur le cavalier qu'il exigeait, tout en conservant son frère à la maison.

— Et qu'as-tu donc imaginé, ma fille ? lui dit le vieillard d'un air incrédule et en secouant la tête.

— Eh bien ! mon père, c'est de partir moi-même à la place de mon frère. Je suis grande, forte, je ne manque pas de courage, et lorsque j'aurai revêtu le casque et la cotte de maille et ceint l'épée de mon frère, personne ne se doutera que je suis une femme.

Le père Mogerou sourit tristement ; cependant comme Rose insistait, il finit par consentir à la laisser tenter l'épreuve, mais à la condition que, si elle était reconnue pour être une femme, elle reviendrait aussitôt à la maison.

Le lendemain matin donc, Rose endossa l'armure destinée à son frère, monta lestement à cheval, et certes personne ne se fût douté que c'était une jeune fille, en la voyant se diriger vers le château, avec toute l'assurance d'un vrai cavalier.

A une petite distance de la maison de son père, elle rencontra une vieille femme qui faisait d'inutiles efforts pour retirer d'une fondrière sa chèvre, qui y était presque entièrement disparue. Du plus loin qu'elle vit venir le cavalier, elle lui cria : — Beau cavalier, qui passez sur la route, au nom de Dieu, aidez-moi à retirer ma chèvre de cette fondrière ! — Rose, qui craignait d'être reconnue, lui répondit impertinemment et en grossissant sa voix : — Fiche-moi la paix, vieille sorcière, et puisses-tu disparaître toi-même avec ta chèvre dans le marais ! — Et toi, jeune drôlesse, reprit la vieille, quittant son ton suppliant, retourne à l'instant chez ton père, et ne t'avise pas plus longtemps de vouloir te faire passer pour un homme ! — Hélas ! se dit la pauvre fille, me voilà reconnue, sans être allée loin, et il ne me reste qu'à m'en retourner à la maison, comme me le dit cette vieille fée.

— Était-ce réellement une fée? dit la plus jeune des trois filles de l'hôtesse, en interrompant le conteur. — Certainement, répondit l'aînée ; dans tous les contes de veillées, toutes ces vieilles femmes, qu'on appelle *grac'h*, se trouvent être des fées. — La suite vous apprendra ce qu'il en est, dit le conteur, et il continua :

— Voilà donc la pauvre Rose qui tourne bride, et s'en revient chez son père, désappointée et toute triste.

Le lendemain, la seconde fille du jardinier, Yvonne, voulut aussi tenter l'aventure. Elle revêt l'armure abandonnée par sa sœur, monte à cheval et prend la route du château. En passant sur la lisière du bois, elle rencontra une petite vieille femme, pliée en deux, et qui cherchait à atteindre une petite vache noire qui courait devant elle, vive et légère, et semblait la narguer. — Au nom de Dieu, jeune cavalier, dit-elle, en s'adressant à Yvonne, soyez assez bon pour descendre un instant et m'aider à atteindre cette méchante bête, qui me donne tant de mal. — Au nom du diable, vieille sorcière, répondit le cavalier, laisse-moi aller mon chemin.

— Et toi, jeune drôlesse, répliqua la vieille, retourne à la maison, et dépose le casque et l'épée, pour prendre la coiffe de lin et la quenouille, et puisses-tu ne jamais trouver à te marier, pour avoir voulu renoncer aux habits et aux occupations de ton sexe, mais surtout pour m'avoir répondu d'une façon si insolente ! — Me voilà reconnue par cette maudite sorcière, dit Yvonne ; il faut m'en retourner à la maison. Ce qu'elle fit en effet aussitôt.

— Ah ! voici maintenant mon tour, dit Marie ; voyons si je serai plus heureuse que mes sœurs. — Oui, dit le vieux conteur, c'est maintenant votre tour. Je vous vois donc partir, par un beau matin, de la chaumière du vieux jardinier, toute bardée de fer et montée sur un cheval fringant. Le soleil levant frappe votre armure, les oiseaux vous saluent au passage et se penchent sur les branches, pour vous admirer et vous souhaiter bon voyage et heureuse réussite. Et vous allez, le cœur gai et rempli de confiance. Dieu, le beau cavalier que vous faisiez ! A peine aviez-vous fait une demi-lieue.... — Vous voulez dire la plus jeune des filles du jardinier. — Oui, mais je m'imagine que c'était vous-même, tant vous lui ressemblez en douceur et en beauté ; mais, pour ménager votre modestie, je veux bien dire la fille du jardinier.... A peine donc Marie Mogerou avait-elle fait une demi-lieue, qu'elle vit, marchant péniblement devant elle, une vieille femme qui succombait sous le faix d'un énorme fagot de bois mort, qu'elle venait de ramasser dans le bois voisin. — La pauvre vieille ! se dit Marie, elle n'en peut plus ! il faut que je la soulage de ce fardeau. Et effleurant légèrement de ses éperons les flancs de son cheval, elle le mit à l'amble et eut bientôt atteint la vieille femme.

— Bonjour, grand'mère, lui dit-elle d'un ton affable et bienveillant ; il me semble que votre fardeau est bien lourd, pour votre âge ? — Oui, bien lourd pour mon âge, répondit la vieille. — Eh bien ! la mère, puisque nous suivons la même route, laissez-moi mettre votre fagot sur mon cheval, puis, je vous donnerai le bras et je vous conduirai jusqu'au seuil de votre porte. — Aussitôt, Marie sauta légèrement à terre, et se disposa à soulager la vieille de son fardeau. Mais grand fut son étonnement de voir celle-ci se

redresser tout d'un coup et lui apparaître sous les traits et les ornements d'une jeune et belle princesse, étincelante de pierreries et de diamants, et de l'entendre lui dire : — Salut, beau Chevalier Fortuné ! car c'est ainsi que vous vous appellerez désormais, et les nombreuses et difficiles épreuves auxquelles vous serez bientôt soumise, et dont vous triompherez toujours, et la brillante fortune qui vous attend justifieront assez ce titre. Je vous connais : vous êtes la plus jeune des filles du jardinier Mogerou ; le motif qui vous a portée à vous déguiser en cavalier est très-louable, mais ne suffirait pas néanmoins pour vous faire réussir dans votre entreprise : il faut avec cela de la douceur dans le caractère, de la charité et de la compassion pour toutes les misères, pour tous les malheurs, — pour la vieillesse surtout, — et c'est pour avoir manqué à ces vertus que vos deux sœurs aînées ont échoué et sont retournées chez leur père, couvertes de honte et de confusion. Je suis une fée toute-puissante, et je vous prends dès ce moment sous ma protection. Écoutez bien ce que je vais vous dire, suivez de point en point mes instructions, et vous saurez plus tard combien je vous veux de bien. Votre intention est de vous rendre auprès du seigneur dont votre père est le très-humble vassal, pour le suivre à l'armée du duc de Bretagne, et y tenir la place de votre frère, resté à la maison, pour ne pas laisser manquer son vieux père et ses deux autres sœurs du pain de chaque jour. Je sais tout cela. Mais, pour la compassion et la charité que vous avez montrées envers la vieillesse, en ma personne, je vous réserve à de plus hautes destinées que celle de chevaucher à la suite d'un vulgaire seigneur et d'aller pourrir peut-être dans les fossés de quelque château fort. Je veux que vous arriviez à la cour du duc de Bretagne, à la tête de sept cavaliers armés et équipés de toutes pièces, les plus beaux et les plus vaillants qui aient jamais été vus à la cour d'aucun monarque. Vous serez le chef et le maître de ces cavaliers, et, grâce à leur aide et à leurs travaux prodigieux, vous sortirez victorieuse de toutes les épreuves les plus difficiles et vous finirez par épouser le prince le plus beau, le plus vaillant, le plus sage, en un mot, le plus accompli du monde !

Marie (la fille de mon hôtesse) écoutait le vieux conteur, comme en extase, la bouche entr'ouverte, les yeux grands ouverts et réellement suspendue à ses lèvres... *Pendet narrantis ab ore,* comme dit Virgile. Elle paraissait avoir quitté le monde de la réalité pour les régions de l'idéal, et quand sa sœur aînée, la poussant du coude, lui dit : — Eh bien! te crois-tu donc déjà assise sur un trône de perles et de diamants, à côté de ton prince? — elle sembla comme sortir à regret d'un rêve céleste. — Poursuivez, dis-je au conteur, car je prévois que je n'aurai pas le temps d'entendre la fin de votre conte, et je le regretterai vivement. Il reprit :

— Alors la fée remit au jeune cavalier une baguette blanche, et lui dit : — Voici le talisman qui produira, à votre volonté, les merveilles que je vous ai annoncées. Dès que je vous aurai quittée, tout en poursuivant votre route, vous rencontrerez, isolément, et à petite distance l'un de l'autre, sept hommes extraordinaires, qui vous seront parfaitement inconnus, mais qu'il vous suffira de toucher du bout de cette baguette pour les changer aussitôt en autant de cavaliers, montés et armés de toutes pièces, et disposés à vous suivre et à vous obéir en toute occasion. Maintenant allez, pleine de confiance, et, au bout d'un jour et d'un an, je vous donne rendez-vous à la chaumière de votre vieux père.

Aussitôt la belle fée disparut, et Marie, tout étonnée, ne vit plus qu'une biche qui s'enfonçait dans la forêt voisine. Le Chevalier Fortuné, — désormais nous l'appellerons ainsi, — tout rêveur et méditatif, suivait la route, au petit pas de son cheval, quand tout à coup il vit un être singulier : c'était un homme d'une taille de géant, qui se tenait en équilibre sur un seul pied, au sommet d'une branche assez frêle, et qui ne fléchissait pourtant pas sous son poids. Il avait les yeux au ciel, et tenait des deux mains un arc tendu, la flèche prête à partir.

— Que faites-vous donc là, mon brave homme, dans une position si gênante? lui dit notre cavalier. — J'attends le passage des corbeaux. — Quels corbeaux? — Tous les jours, à pareille heure, passe par ici un troupeau de cinquante mille corbeaux-fées; mais ils se tiennent à une telle hauteur, qu'à peine peut-on les aperce-

voir avec les meilleurs yeux. Parmi ces cinquante mille corbeaux, il en est un qui tient dans son bec un anneau d'or. Hélas! cet anneau, cause de tous mes malheurs, je l'enlevai un jour, par trahison, à une jeune fille pure et sainte, dont j'étais amoureux; mais elle ne m'aimait pas, parce que je menais une vie déréglée et dissolue. Pour me venger, j'usai de son anneau pour ternir son honneur et la perdre de réputation. La pauvre jeune fille se noya de honte et de désespoir! Une nuit d'été, pendant que je dormais, ma fenêtre ouverte, un corbeau-fée pénétra dans ma chambre et enleva l'anneau. Le lendemain, je fus trouvé mort dans mon lit : l'affreux corbeau m'avait arraché les yeux! Mon âme alla tout droit en purgatoire. Mais on me permit de venir une heure par jour sur la terre, pour essayer de recouvrer mon anneau, dont la possession peut seule me délivrer. Si je pouvais faire passer ma flèche dans cet anneau, au moment où passent les corbeaux, il tomberait à terre. Alors une jeune fille, belle et pure comme le lys, se trouverait là pour le ramasser; elle le mettrait à son doigt, et aussitôt mon supplice finirait. Mais depuis six cents ans que je lance inutilement ma flèche, tous les jours, sans faire tomber l'anneau, je commence à désespérer.

En ce moment passèrent les corbeaux. L'homme lança sa flèche, et, cette fois, l'anneau tomba sur le gazon. Le Chevalier Fortuné sauta aussitôt à terre, le ramassa, le mit à son doigt, et, touchant de sa baguette l'adroit tireur, elle le vit se changer à l'instant en un jeune et brillant cavalier, casque en tête, tout bardé de fer et montant un superbe cheval.

— Mon capitaine, vos ordres? dit-il, en mettant un genou à terre. — Suivez-moi, lui dit seulement le Chevalier.

Et les voilà tous les deux en route. Bientôt ils rencontrèrent un autre géant, qui avait aux jambes deux ou trois entraves, et qui s'exerçait à courir sur une lande immense.

— Eh! brave homme, lui cria le Chevalier Fortuné, que signifie cet exercice? — C'est que, mon beau cavalier, répondit l'homme aux entraves, je voudrais bien prendre un lièvre que vous verrez passer par ici, dans un moment. — Et vous

vous mettez des entraves aux jambes! — Ah! c'est que vous ignorez que je vais si vite, qu'à chaque enjambée je fais au moins une lieue; alors j'ai imaginé de me mettre des entraves aux jambes. Précaution inutile pourtant! car j'ai beau faire tous les efforts possibles pour ralentir ma marche, je passe toujours par dessus le lièvre, qui m'échappe et fuit en me narguant par toutes sortes de grimaces. — Et en punition de quel crime êtes-vous condamné à un pareil supplice? — Ah! c'est que je fus autrefois un terrible chasseur. J'avais dépeuplé tout le pays de gibier; il ne restait plus qu'un vieux lièvre, qui se réfugiait, dès que je le poursuivais, dans la chapelle de saint Gily [1]. On l'avait nommé le lièvre de saint Gily, qui semblait l'avoir pris sous sa protection, et tous les chasseurs le respectaient. Mais un jour que je revenais de la chasse, de mauvaise humeur, parce que je n'avais rien pris, le lièvre du saint passa près de moi. Je crus qu'il me défiait et me narguait, et je tirai dessus. Mon fusil m'éclata dans les mains; je mourus trois jours après de ma blessure, et mon âme alla en purgatoire. C'est saint Gily qui me valut cela. Il me promit ma délivrance, si je parvenais à prendre à la course son lièvre, que je n'avais que blessé, et à le lui porter à la porte du paradis. Mais voilà six cents ans que je cours après ce maudit lièvre, sans pouvoir le prendre! — Eh bien! laisse en paix le lièvre de saint Gily, que tu ne prendras jamais, et viens avec moi.

Et le Chevalier Fortuné le toucha de sa baguette et le métamorphosa en un beau cavalier, comme le tireur d'arc.

Les voilà déjà trois. Leur route les conduisit ensuite dans la forêt de *Coat-an-noz*. Ils y rencontrèrent, assis au pied d'un grand chêne, un vieillard à longue barbe blanche, qui paraissait tout absorbé, comme quelqu'un qui composerait un *gwerz*. Il écoutait, prêtait l'oreille de tous côtés, puis écrivait et traçait des caractères bizarres sur un petit livre qu'il tenait sur ses genoux. Le soleil lui-

[1] Cette légende du lièvre de saint Gily est fort répandue dans le pays, et tous les chasseurs connaissent quelque vieux lièvre qu'ils ne peuvent jamais prendre, et sur lequel s'aplatit leur plomb. — J'ai vu ce saint anachorète figuré dans nos chapelles bretonnes avec un lièvre entre les jambes.

sait, et les oiseaux chantaient partout autour de lui, sur les arbres et dans les buissons. Il était tellement absorbé dans cette occupation, qu'il ne s'aperçut de la présence des trois cavaliers, quoiqu'ils fussent arrivés tout près de lui, que lorsque le Chevalier Fortuné lui adressa ainsi la parole : — Bonjour, mon vénérable père. Quel travail vous occupe et vous absorbe à ce point?

Il leva la tête, et parut tout étonné. Il allait répondre, lorsqu'un merle se mit à siffler sur un arbre voisin. Vite, il traça quelques figures et signes étranges sur son petit livre, et prêta de nouveau l'oreille aux chansons folles d'une fauvette, sans se préoccuper d'autre chose. Saisissant un moment où il lui parut moins occupé, le Chevalier Fortuné lui répéta sa question.

— Mon enfant, lui répondit-il, — car vous me paraissez aussi jeune que vous êtes beau, — je note les chants et les modulations des différents oiseaux, afin d'arriver, par l'étude comparée des sons, des articulations, des harmonies et des phrases musicales propres à chaque espèce, et même à chaque individu..... — Un geai poussa en ce moment, au-dessus de leurs têtes, un cri ironique et moqueur. Le vieillard le nota sur le champ, puis reprit : — Afin d'arriver, dis-je, à la découverte et à la compréhension de la première langue, celle qu'Adam et Ève parlaient dans le paradis terrestre; — laquelle langue est allée toujours s'altérant, se corrompant et dégénérant en articulations et en sons de plus en plus inharmonieux, rauques et barbares, jusqu'au jargon honteux et sans nom que parlaient les hommes quand je mourus, c'est-à-dire il y a six cents ans, — et qui est loin de s'être perfectionné, si j'en juge par les sons affreux dont vous avez blessé mes oreilles.

— Et c'est chez les oiseaux que vous comptez trouver cette langue primitive? — Oui, mon enfant, chez les oiseaux, ces privilégiés, ces bien-aimés du bon Dieu, qui n'ont rien changé à leurs habitudes, à leurs mœurs, à leur langue, depuis le jour où ils sortirent de la main du Créateur. Ce merle, cette grive, cette fauvette, ce rossignol, que vous entendez chanter autour de vous, chantent et louent Dieu dans la même langue, avec les mêmes sons, les mêmes inflexions que le faisaient les merles, les grives, les fau-

vettes et les rossignols du paradis terrestre. Ces mêmes chants ont bercé le sommeil et salué le réveil de nos premiers pères ; pas une note n'y a été changée depuis. Mais les hommes ont la manie, la rage de tout changer, et ce n'est pas en beau ! Chaque peuple, chaque province, chaque village, chaque individu même a son grognement à lui particulier, qu'il n'a pas honte d'appeler sa langue. Les oiseaux ont conservé, sans altération ni modification aucune, la langue qu'ils parlaient dans le paradis terrestre, et qui ne devait être qu'une imitation plus ou moins parfaite de celle parlée par les premiers hommes. C'est donc aux oiseaux seuls qu'il faut demander quelle était cette langue primitive [1].

— En punition de quelle faute, — car ce ne peut être un crime, — vous a-t-on condamné à poursuivre si longtemps un problème et des études qui peuvent avoir leur charme, je n'en disconviens pas, mais qui me paraissent durer trop longtemps, et qui, dans tous les cas, ne valent pas le séjour des élus, dans le paradis de Dieu ; et, enfin, quelle condition est mise à votre délivrance ? — Hélas ! répondit le vieillard, je fus un de ces orgueilleux qu'on nomme des savants sur la terre, et qui prétendent tout connaître et tout expliquer. Je me plongeai corps et âme dans l'étude des problèmes les plus ardus, les plus insondables ; je crus pouvoir tout remplacer par la science, — la famille, le cœur et jusqu'à Dieu lui-même !... Vanité des vanités ! Et voilà pourquoi, bien que connaissant l'impuissance de la science et de la philosophie, quand elles s'attaquent à certains problèmes placés trop haut, ma punition est d'être condamné à en faire mon étude unique, même après ma mort ; et je crains que cela ne dure bien longtemps encore, puisque je ne dois être délivré que par une jeune cavalière allant à la guerre, aussi modeste que charitable, et belle et pure comme le lys virginal. — Et vous doutez, à ce que je vois, que toutes ces vertus et ces qualités puissent se trouver réunies dans la même personne ? — Oh ! la bonté, et la modestie, et la beauté, et la pureté réunies, mais ce serait la perfection ! dit le vieux savant, et....

[1] L'intelligence du langage des animaux est l'objet de plusieurs contes chez les peuples slaves.

Sans lui donner le temps d'achever sa pensée, le Chevalier Fortuné le toucha du bout de sa baguette, et aussitôt le vieillard devint un jeune et beau cavalier, et se rangea avec les deux autres à la suite de leur chef. — Et de trois, et de poursuivre leur route.

Ici le conteur, avant de continuer son récit, eut de nouveau recours à sa chopine, qu'il vida d'un trait.

— Allons, lui dis-je, ne perdons pas de temps, nous entendrons bientôt les grelots des chevaux et le fouet du postillon, et, sûrement, il me faudra partir avant d'avoir entendu la fin de votre conte. Vous avez traité un peu trop complaisamment ce vieil original de savant ; songez donc qu'il nous reste encore quatre cavaliers à faire, quatre malheureux à délivrer ; car, d'après ce que je vois, ce sont autant d'âmes en peine.

— Arrivons donc sans autres détours au quatrième, reprit le conteur. Peu après avoir délivré et armé de pied en cap le vieillard aux oiseaux, nos cavaliers, en sortant de la forêt, rencontrèrent, près d'un étang vide, un homme, un géant étendu tout de son long à terre, sur le ventre, et la tête au-dessus de l'étang, dans le vide.

— Que faites-vous là, dans cette posture, mon brave homme? lui dit le Chevalier Fortuné. — J'attends que l'étang soit plein, pour le boire. — Mais pourquoi, si vous êtes si altéré, ne buvez-vous pas à ce ruisseau, dont l'eau est si fraîche et si limpide? — Vous moquez-vous de moi? Je viens de dessécher l'étang en deux ou trois gorgées, et j'attends qu'il se remplisse, pour le vider encore. Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que ma soif n'en sera pas apaisée; la mer entière, je crois, passerait par mon gosier, sans éteindre le feu qui dévore mes entrailles. — Et qu'avez-vous donc fait, pour mériter un si cruel supplice! — Hélas! j'aimais trop le vin, et le cidre, et l'hydromel, et l'eau-de-vie! Je fus riche un jour; j'avais des fermes, de belles prairies et des bois, des chevaux, des bœufs, des troupeaux de moutons; tout a passé par mon gosier d'ivrogne, et j'ai mis ma femme et mes enfants sur la paille, réduits à la misère et obligés de mendier leur pain de porte en porte. Voilà six cents ans que cette soif cruelle me tourmente et ne me laisse aucun repos! — Le Chevalier Fortuné, pour être court, le touche de sa baguette, et voilà aussitôt un quatrième cavalier...

A ce moment, nous entendîmes claquer le fouet du postillon, sur la route : c'était la voiture qui arrivait. Il fallait partir au beau milieu du conte, et à l'endroit le plus intéressant. Je fis entrer le conducteur, et pendant qu'il faisait charger ma malle et buvait une chopine de cidre que je lui fis servir, pour gagner du temps, je pressai le conteur de questions. — Dites-moi vite ce qu'étaient les trois autres cavaliers, avant leur métamorphose. — Le cinquième était un gourmand, qu'ils rencontrèrent debout auprès d'un four, attendant que le pain fût cuit, pour dévorer la fournée tout entière. — Et le sixième? — Le sixième était un homme aux yeux de feu. Il pouvait, rien qu'en les fixant avec ses yeux, incendier une maison, une forêt, faire bouillir l'eau des étangs et des rivières, et faire tomber l'aigle qui vole au-dessus des nuages. — Et le septième? — Le septième était un homme d'une force prodigieuse. Il avait souvent abusé de cet avantage sur les autres hommes, et même sur les animaux, en punition de quoi il avait été condamné à arracher de ses propres mains tous les arbres d'une immense forêt, de plus de trente lieues de circonférence, et à porter les arbres entiers, avec leurs branches et leurs racines, à l'antre d'une vieille sorcière qui, par un soupirail s'ouvrant dans sa caverne, les envoyait dans l'enfer, pour entretenir le feu sous les marmites et les chaudières des damnés.

— Et que fera maintenant le Chevalier Fortuné avec ses sept cavaliers, tous si formidables? — Tous lui seront utiles et l'aideront à triompher des épreuves difficiles qu'il aura à subir, et des trahisons et des piéges dont la méchanceté et la jalousie l'entoureront bientôt, — et c'est là le plus beau du conte. — En un mot, comment tout cela finit-il? — Le Chevalier Fortuné, sorti à son honneur de toutes ces épreuves, revient, au bout d'un an et un jour, à la maison de son père, le vieux jardinier Mogerou, accompagné des sept cavaliers que vous savez, et sans que personne se fût jamais douté qu'il était une jeune fille. Il retrouva, au même endroit qu'au départ, la même vieille femme chargée du même fagot. Il descendit aussitôt de cheval, la soulagea de son fardeau, comme la première fois, lui donna le bras, et l'amena jusqu'à la

chaumière paternelle. En entrant dans la cour, la vieille fée (car c'était une fée) frappa de sa baguette la pauvre maisonnette du jardinier, et aussitôt un palais magnifique, brillant d'or et d'argent, s'éleva à sa place! Marie, toujours bonne et charitable, maria et dota richement ses deux sœurs et son frère, fit le vieux jardinier l'intendant et le gouverneur de son palais, et épousa, peu de temps après, le fils d'un roi puissant, d'un pays éloigné, que la renommée de ses exploits, de sa bonté et de sa beauté avait attiré auprès d'elle. Ils vécurent heureux et aimés de tous les habitants du pays, des pauvres gens surtout, dont ils étaient la povidence.

— Ce qui prouve, ajoutai-je, qu'une jeune fille prévenante, modeste, douce et charitable, reçoit toujours, tôt ou tard, la récompense due à tant de qualités.

Voilà comme, en quelques phrases, le vieux conteur me donna le résumé de sa narration, qu'il continua de développer devant son auditoire attentif et charmé, pendant que moi je roulais vers Morlaix, tout en rêvant des merveilles que je venais d'entendre [1].

F.-M. Luzel.

[1] Je dois dire que ce conte, écrit de mémoire, huit jours après l'avoir entendu dans les circonstances que j'ai rapportées, diffère un peu, pour quelques détails seulement, du récit du jardinier de Plounevez-Moëdec. Quant aux personnages, aux aventures et à la marche du récit, je puis en garantir l'exactitude. J'ai recueilli une seconde version, qui s'éloigne sur quelques points de celle-ci. Dans cette variante, j'ai reproduit avec plus de soin et de fidélité la narration même du conteur, en *breton*. C'est, du reste, la méthode que j'ai suivie pour toutes les pièces que contiendra le recueil que je prépare sous le titre de *Contes et récits populaires des Bretons-Armoricains*. La présente version n'en fera pas partie.

M. ABEL PERVINQUIÈRE

L'homme dont je vais essayer, malgré mon insuffisance, d'esquisser la physionomie morale, a tous droits aux respectueux hommages de la *Revue de Bretagne et de Vendée :* Breton par l'origine de sa famille, Vendéen par sa propre naissance, il laisse un nom qu'entoure la plus enviable des auréoles, celle de l'honneur ; car sa vie fut telle, en cette époque d'effacement et d'affaissement, qu'il est impossible de ne pas lui décerner ce suprême éloge : *Ce fut un caractère !* un beau, un noble caractère. — Puissions-nous le bien démontrer en ces quelques pages !

Le *Dictionnaire des familles de l'ancien Poitou*, de MM. Beauchet-Filleau et de Chergé, nous apprend l'existence, antérieurement à 1656, d'un Étienne Pervinquière, « honorable homme et bourgeois de la ville de Rennes, » comme s'exprime un certificat délivré par le recteur de la paroisse Saint-Sauveur. Antoine, son fils, dit des Souchaits, né à Rennes et baptisé dans la paroisse de Toussaint, le 16 octobre 1656, alla s'établir en Poitou, d'abord à Saint-Michel-en-l'Herm, puis à Luçon, pour y exercer la profession de chirurgien. Il fut père d'Antoine, qui habita, lui aussi, Saint-Michel et Luçon, et n'eut qu'un enfant, André-Antoine-Léon, lequel se distingua comme avocat à Fontenay, où il publia un petit ouvrage sur l'agriculture.

L'un des enfants de ce dernier, Mathieu-Joseph-Séverin, embrassa la même profession dans la même ville : avocat en parle-

ment, sénéchal de Coulonges et du Payré, il fut, en avril 1789, élu député aux États généraux par la sénéchaussée de Poitiers. « A la séparation de l'Assemblée constituante, il fut nommé membre du directoire, commissaire procureur général syndic du département de la Vendée, le 9 septembre 1791, administrateur du même département, et membre du comité militaire et des subsistances... Fait prisonnier à la prise de Fontenay par les armées vendéennes,... il fut rendu à la liberté par MM. de la Rochejaquelein et de Lescure. Pendant la Terreur, M. Pervinquière fut incarcéré comme *soupçonné d'incivisme, très-modéré dans ses opinions, attaché à la constitution de 1789, ne parlant que de suivre les lois*..... Le gouvernement (de l'an VIII) lui ayant confié l'honorable mission de pacifier la Vendée, il parcourut, en qualité de commissaire spécial, le Bocage, où il reçut la soumission de la plupart des chefs qui avaient confiance en sa parole [1]. »

M. Pervinquière fut membre du Corps législatif en 1811, de la Chambre des députés en 1814, de celle des représentants en 1815. Il avait fait partie, de 1806 à 1810, de la Cour de justice criminelle du département. A la création des cours impériales (1811), il siégea à celle de Poitiers, comme président de chambre, jusqu'à sa mort, arrivée en 1828. — De son mariage avec la sœur du général Belliard, il eut quatorze enfants, dont huit lui survécurent. L'un d'eux était Abel, qui, nous l'allons voir, se montra digne de toute cette vaillante génération d'honnêtes gens. Bon sang ne peut mentir [2].

Né le 10 septembre 1797, à la Beaudonnière, commune de Marsais-Sainte-Radégonde (Vendée), M. Abel Pervinquière tint à honneur de suivre la même voie que son père et son grand-père. Après

[1] *Dictionnaire des anciennes familles du Poitou*, t. II, p. 517.

[2] Nous devons mentionner, parmi les frères d'Abel Pervinquière, Antoine, qui fut secrétaire général de la Vienne et représentant de ce département à l'Assemblée législative, en 1849; — Benoît, juge de paix de Napoléon, depuis 1837, et membre du conseil général de la Vendée; — Martial, professeur de droit à la Faculté de Poitiers, depuis 1829; trois hommes que leurs pères ne renieraient pas.

s'y être préparé par de fortes études, il se fit recevoir, vers la fin de 1817, avocat à la Cour de Poitiers.

Il plaida pour la première fois en 1819, année où il épousa la fille de M. Boncenne, « ce maître illustre dont la renommée rayonne encore de tout son éclat sur le barreau de Poitiers et sur l'école qu'il a dirigée. »

« Les causes, a dit éloquemment M. Bourbeau, doyen de la Faculté, en présence du cercueil de M. Pervinquière, les causes ne manquaient pas au jeune avocat, que cette noble alliance protégeait contre l'obscurité. Les affaires judiciaires avaient, à cette époque, une importance et des difficultés qui ne se rencontrent plus qu'à de longs intervalles. L'état des citoyens compromis par les guerres civiles, les réclamations des émigrés, les revendications dirigées contre les communes, les questions transitoires résultant des droits acquis sous la législation abolie, l'incertitude de la jurisprudence dans l'interprétation de la législation nouvelle, tout concourait à donner un caractère solennel à ces débats judiciaires auxquels le jeune avocat était appelé à prendre part; et il ne faut pas s'étonner que les jurisconsultes, élevés à ce difficile apprentissage, y aient contracté l'habitude du travail assidu, des discussions approfondies, de l'ampleur dans les développements, de la gravité dans la forme. Pervinquière se trouva bientôt à la hauteur de ces grandes causes. Il s'y préparait par un labeur que les forces humaines semblent impuissantes à accomplir. Il s'initiait à la science du droit romain par la lecture des grands jurisconsultes du seizième siècle et par l'étude des textes récemment découverts. Il étudiait avec un zèle égal les anciens feudistes et les commentateurs de nos vieilles coutumes; et quant au droit moderne, il en constituait les théories dans des traités à son usage, où il rassemblait avec amour les trésors de son érudition.

» Comme avocat, nul ne lui était supérieur pour la direction d'un procès, pour la fécondité des moyens, pour les ressources de l'attaque ou de la défense. Son âme loyale accueillait facilement les griefs de ses clients, et sa parole toujours convaincue, sa ténacité souvent heureuse étaient le résultat de cette généreuse confiance dans la légitimité des prétentions qu'il appuyait. La passion du juris-

consulte élevait jusqu'à l'éloquence les accents de sa voix dans ces causes où la théorie prend la première place. En l'admirant, on reconnaissait dans l'avocat l'érudit.

» Sa place était marquée dans cette école de droit où Boncenne occupait, comme au barreau, le premier rang. Une chaire de code civil était devenue vacante en 1834. Il fallut une insistance, à laquelle il finit par céder, pour déterminer Pervinquière à se présenter au concours. Il n'était pas encore docteur en droit. Il obtint ce grade en quelques semaines et fut nommé professeur, aux applaudissements de ses concurrents, le 18 mars 1835.

» Son enseignement laissera dans notre école de grands souvenirs. Devant cette jeunesse que son cœur affectueux aimait, avec quelle lucidité de langage, avec quelle abondance d'aperçus, quelle sûreté de raisonnement, il développait ses théories, éprouvées par l'expérience des affaires! C'est que, dans l'application aux intérêts privés des principes généraux du droit, il donnait chaque jour à son esprit un nouveau ressort, et fortifiait cette autorité et cette sûreté de doctrine qui ont illustré sa chaire. Les devoirs de l'enseignement ne l'avaient pas, en effet, éloigné du barreau... Doué d'une sensibilité que des pertes douloureuses ont souvent mise à l'épreuve, il avait pour toutes les infortunes des sympathies; pour les adoucir, une libéralité inépuisable et un concours dévoué. Et quand il avait entrepris, devant la justice attentive, la défense d'un malheureux, il le protégeait de son ardeur, de ses accents, de ses larmes. Comment énumérer ses bienfaits? On peut les deviner par le nombre des malheureux qui le pleurent.

» Ces grandes qualités, cette science profonde ont souvent attiré sur lui les regards. Deux fois il a refusé les fonctions de doyen qui lui étaient offertes. Un poste éminent dans la magistrature a été refusé par lui. Les affections de la famille remplissaient son cœur, l'amour de la science suffisait à l'activité de son esprit. »

Voilà l'homme tel qu'il a été donné à la ville de Poitiers de le voir, de l'aimer et d'en être fière pendant un demi-siècle. A ce portrait, d'une parfaite ressemblance, nous n'ajouterons que quelques coups de pinceau, qui mettront en pleine lumière les plus intimes vertus de ce grand cœur : la modestie, le désintéressement, la

générosité poussée à des limites qu'elle atteint trop rarement sous nos yeux.

Une multitude de faits, dont la preuve serait fournie par les lettres de ses clients, pourraient servir à cette démonstration: nous en choisirons deux entre cent.

En 1852, M. Abel Pervinquière s'était chargé, pour Mme la comtesse du Cayla, d'une affaire considérable, qu'il sut mener à bonne fin. Mme du Cayla étant venue à mourir avant l'issue du procès, on trouva la clause suivante dans son testament, en forme de lettre missive adressée au régisseur de ses biens :

« J'ai à vous parler aussi de M. Abel Pervinquière, auquel je dois tout le procès de la forêt en ce qui le concerne *personnellement*, et si l'affaire des marais est gagnée par lui, il faudra lui remetttre, après la vente, quarante francs par journal et lui renouveler l'assurance de toute ma gratitude. »

Les quarante francs par journal constituaient un don de vingt mille francs. Le légataire écrivit alors les lignes que nous transcrivons :

« Je, soussigné, Abel Pervinquière, avocat à la Cour d'appel impériale de Poitiers, déclare, par ces présentes, comme je l'avais déjà fait, par lettre adressée à Mme la princesse de Beauveau-Craon, fille de Mme la comtesse du Cayla, aussitôt que j'appris que celle-ci avait disposé en ma faveur, renoncer pleinement et entièrement au legs que ladite dame du Cayla a cru devoir me faire par son testament, voulant et entendant laisser Mme la princesse de Beauveau-Craon, héritière sous bénéfice d'inventaire de madame sa mère, parfaitement libre de régler et fixer, comme et quand elle le jugera convenable, les honoraires qui peuvent m'être dus pour les affaires dont je me suis occupé pour ladite dame comtesse du Cayla.

» Poitiers, 6 février 1853.

» ABEL PERVINQUIÈRE. »

Une autre affaire, celle de la famille de Lusignan, est célèbre dans les fastes du barreau, depuis qu'en séance solennelle de rentrée des tribunaux à Paris, M. l'avocat général Berville la proposa en exemple à ses auditeurs; et cette révélation, il faut le dire, blessa profondément la modestie de M. Abel Pervinquière. Jusqu'à présent, néanmoins, personne n'avait encore été en situation de placer sous les yeux du public les lettres, admirables de part et d'autre, où se déroulent les diverses phases de cette lutte généreuse. Grâce à une bienveillante communication, nous avons la bonne fortune de pouvoir transmettre ces pages à nos lecteurs.

La famille de Lusignan, étant menacée de perdre un immense patrimoine, confia à M. Abel Pervinquière le soin de défendre sa cause. M. Guizot, qui se trouvait, du chef de sa première femme, Mlle de Meulan, au nombre des clients de l'honorable avocat, lui écrivait, le 24 février 1850 :

« J'ai lu, Monsieur, avec une vive satisfaction, votre mémoire sur l'affaire qui m'intéresse. Il est impossible d'étudier plus profondément une question et de l'exposer plus clairement. Tout ce que je désire, c'est que votre mémoire porte dans tous les esprits la conviction qu'il a portée dans le mien. »

Quatre jours après, M. Guizot écrivait encore :

« Je vous remercie, Monsieur, de l'empressement que vous avez mis à m'informer du gain de notre procès. C'est à votre science, à votre talent et à votre zèle qu'est dû surtout ce résultat. La Cour a fait justice, et vous, Monsieur, vous aviez fait la lumière, etc. »

Les procès succédèrent aux procès durant deux années. M. Abel Pervinquière, toujours sur la brèche, les gagna les uns après les autres, et, enfin, au mois de mars 1852, il eut la joie de remporter une dernière et complète victoire.

Donnons ici la parole aux héritiers de Lusignan.

« Monsieur,

» Ma famille, qui sait quels souvenirs m'ont laissés les courts entretiens que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, me charge d'être

auprès de vous l'interprète de sa gratitude au moment où elle se dispose à vous en offrir le témoignage. Tout ce que la science, le talent, l'autorité de l'expérience et de la conscience peuvent apporter dans une affaire importante, vous l'avez apporté dans celle dont nous vous devons la réussite, et nous serons toujours heureux de nous souvenir des sentiments que nous inspirent les services désintéressés que vous nous avez rendus.

» Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de ma haute considération.

» CH. DE RÉMUSAT.

» Bruxelles, 4 mars 1852. »

« 7 mars 1852.

» Au moment où cette grande, longue et difficile affaire est près de se terminer, j'éprouve le besoin, Monsieur, de vous remercier enfin des soins si habiles et si persévérants que vous avez bien voulu y donner. Le succès de la justice vous est dû. Je ne l'espérais guère, quoique je passe parmi mes amis pour optimiste. Vous avez porté la lumière dans les faits et la conviction dans les esprits. Il y fallait toutes les ressources de votre talent et peut-être aussi toute l'autorité de votre nom. Je regrette, Monsieur, que les rapports que j'ai eu le plaisir d'avoir avec vous à cette occasion aient été si rares et si courts. Permettez-moi d'espérer qu'ils ne cesseront pas tout à fait et que, lorsque vous viendrez faire quelque séjour à Paris, vous m'en ferez profiter. J'y tiens plus que je ne puis vous l'exprimer.

» Recevez, je vous prie, Monsieur, avec mes remercîments, l'assurance de toute ma considération et de mes sentiments les plus distingués.

» GUIZOT. »

Le lendemain du jour où cette belle lettre de l'illustre homme d'État parvenait à M. Pervinquière, il en recevait une autre de M. Belin, homme d'affaires de ses nobles clients. — Écoutez ; c'est ici que commence la plus émouvante lutte que nous connaissions entre la reconnaissance et le désintéressement :

« Paris, 8 mars 1852.

» Monsieur,

» Je viens d'être chargé par les héritiers de Lusignan de vous faire parvenir une somme de 25,000 francs, qu'ils vous prient de

recevoir à titre d'honoraires et que je joins sous ce pli en billets de banque.

» Veuillez être assez bon pour m'adresser un simple accusé de réception qui devra me servir de décharge vis-à-vis des déposants. MM. Guizot et de Rémusat, dans deux lettres ci-incluses [1], ont voulu, Monsieur, vous exprimer directement leurs remercîments et se rendre aussi les organes de la reconnaissance de leurs cohéritiers. Ils ne me laissent place qu'à me rendre l'écho d'une profonde gratitude que j'ai entendu exprimer bien des fois par tous les membres réunis de l'hérédité, et je vous demande la permission de rendre aussi mon humble hommage à la science qui a dicté votre victorieux mémoire.

» Agréez, etc. BELIN. »

« 11 mars 1852.

» Monsieur,

» J'ai reçu avant-hier soir votre lettre et les 25,000 francs qu'elle contenait. J'aurais voulu vous répondre dès hier, mais des occupations urgentes, qui ne m'ont pas permis de disposer d'un seul instant, m'en ont empêché.

» Vous avez dû trouver dans les papiers de Mme de Meulan une lettre où je lui disais que je n'étais point dans l'usage de fixer le chiffre de mes honoraires, et qu'après la décision du procès, je m'en rapporterais à ce que les clients jugeraient convenable de faire. C'est ce que j'ai répété plusieurs fois à ses cointéressés. Mais si telle est, en effet, mon habitude, ce n'est pas une raison pour que je doive accepter les honoraires exagérés que dans leur reconnaissance les clients veulent bien m'offrir.

» Quand je me charge d'un procès, j'y suis principalement porté par le désir de faire triompher les droits que je crois légitimes, et je vous avoue que, quoique l'affaire des héritiers de Lusignan m'ait obligé à de longs et fatigants travaux, je croirais manquer à mes devoirs envers mes clients et envers moi-même si j'acceptais une somme aussi forte que celle que vous m'avez adressée en leur nom. J'ai donc l'honneur de vous retourner ci-joints 20,000 francs en billets de banque. Je garde par conséquent 5,000 francs.

[1] Celles que nous venons de citer.

» Vous voudrez bien, Monsieur, m'accuser réception des 20,000 francs que je vous renvoie, et me servir d'interprète auprès de ceux des héritiers de Lusignan qui sont à Paris pour leur exprimer mes remercîments.

» Agréez, etc. ABEL PERVINQUIÈRE. »

« Paris, 13 mars 1852.

» Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception des 20,000 francs qui accompagnaient votre lettre du 11 mars et qui me sont parvenus hier dans la soirée, après le départ du courrier.

» J'ai dû, Monsieur, aller immédiatement donner connaissance à M. Guizot de ce que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire. Il ne convient pas que je vous dise ici tout ce qu'inspire un désintéressement comme le vôtre, exprimé en termes si élevés et si simples à la fois. Il y a des silences qui ne laissent douter de rien. J'ai à vous représenter seulement que les héritiers de Lusignan sont trop pénétrés de ce qu'ils vous doivent pour obéir à une autre voix qu'à celle de leur reconnaissance, et qu'ils sont tous bien convaincus, en raison de l'étendue de vos travaux et de l'importance du succès, que leur remercîment ne présente point une exagération dont votre délicatesse ait à s'alarmer, et je suis chargé de vous prier de permettre que, dans le combat entre vos sentiments et les leurs, le triomphe leur reste : il leur est dû. J'attendrai donc, Monsieur, l'autorisation que je sollicite pour l'accomplissement entier de la mission dont je suis itérativement chargé.

» Veuillez, etc. BELIN. »

« Monsieur,

» Malgré les nouvelles observations que vous voulez bien me transmettre, je ne puis revenir sur ma détermination, que je n'ai prise que parce qu'elle était juste. Je ne puis trop remercier les héritiers de Lusignan de leurs bienveillantes intentions ; mais je les prie de ne pas insister pour me faire accepter des honoraires que je ne trouve en rapport ni avec ce que j'ai fait, quelle que soit l'importance des travaux auxquels je me suis livré, ni avec les usages de notre barre.

» Agréez, etc. ABEL PERVINQUIÈRE. »

Tout commentaire serait superflu. Quant à nous, nous félicitons hautement la Vendée de compter au nombre de ses fils un homme dont la vie ne fut qu'un tissu de pareils actes!

Qui s'étonnerait, après cela, que l'ordre des avocats se soit donné *huit fois* l'honneur de le choisir pour son bâtonnier? que ses concitoyens aient vivement désiré, en 1849, le nommer leur représentant : ce qu'il refusa et ce qui fit porter les voix des électeurs sur son frère aîné; — que l'autorité locale ait voulu le recommander au choix du gouvernement, lors de la création des grands rectorats: avances qu'il repoussa de toutes ses forces, comme il avait refusé la place de procureur général qui lui avait été offerte par un de ses anciens correspondants à la Cour de Cassation, devenu sous-secrétaire au ministère de la justice; — qui s'étonnerait, enfin, qu'il ait été, à trois reprises, député à Paris, une première fois, par le Conseil municipal pour demander la création d'une Faculté des lettres, démarche qui fut suivie d'un plein succès; une deuxième, à l'effet de conserver aux professeurs de droit la liberté de plaider; et, une troisième fois, pour représenter, le 26 décembre 1861, les avocats de Poitiers au banquet de cinquantaine de Berryer?

Après M. Jules Favre, qui avait parlé pour tous « au glorieux stagiaire de 1811, » M. Abel Pervinquière se leva et répondit, comme doyen d'inscription des bâtonniers, au toast que M. Marie, représentant du barreau de Paris, venait de porter « à l'unité fraternelle des barreaux de France. » Prévenu quelques heures seulement avant le banquet, il n'avait eu que le temps de se recueillir pour préparer ce discours, que l'on nous saura gré de reproduire ici :

« Appelé par le triste privilége de l'âge à l'honneur, auquel j'étais loin de m'attendre, de parler dans cette réunion au nom des barreaux des Cours impériales, je devrais être effrayé d'avoir à répondre à l'un des avocats les plus éloquents de ce grand barreau de Paris, qui compte tant de célébrités parmi ses membres. Mais, il vient de le dire lui-même, il s'agit ici d'une fête de famille. C'est le cœur plutôt que l'esprit qui doit parler. Je suis au milieu de confrères bienveillants.... *meus in ventos hic timor omnis eat.*

» Nous devons vous remercier, Messieurs, de l'honneur que vous

nous avez fait, en nous invitant à ce banquet, qui a le double but d'honorer M. Berryer et de resserrer les liens professionnels qui font notre force.

» Comment n'aurions-nous pas répondu avec empressement à votre appel, quand il s'agissait de rendre hommage à cet excellent et illustre confrère qui, par sa bienveillance et son noble caractère, s'est acquis depuis si longtemps tous nos sentiments de dévouement et de respect? N'est-il pas un de ces hommes d'élite que Dieu a doués de ce feu sacré, de cette sainte ardeur avec lesquels on ne sent jamais la langueur de l'âge? Après avoir brillé du plus vif éclat dans tout le cours de sa carrière, ne lui est-il pas donné de déployer encore la plus grande activité intellectuelle? Il est digne de l'affection et de l'admiration de tous, Messieurs, et c'est de grand cœur que nous nous unissons à vous pour lui tresser des couronnes.

» C'est aussi une vive satisfaction pour nous de voir participer à cette *fête du cœur* ces anciens bâtonniers, qui occupent aujourd'hui les fonctions les plus éminentes de la magistrature et de l'État. Nous en sommes bien plus flattés que surpris. Ne s'étaient-ils pas signalés par les plus beaux triomphes dans les luttes du barreau? On a toujours de l'affection pour la profession à laquelle on doit son bonheur et ses succès, et lorsqu'on a fait une course avancée dans la carrière de la vie, on aime à se retrouver avec ceux à côté desquels on a longtemps combattu, et à leur rendre la justice et les hommages qui leur sont dus.

» Comment ne pas être fier d'appartenir à cette noble profession d'avocat, quand on voit le grand rôle qu'elle a joué dans les temps anciens et modernes? Cicéron et tant d'autres hommes célèbres de l'antiquité ne s'honoraient-ils pas d'être avocats? L'histoire de notre pays ne nous apprend-elle pas qu'autrefois comme aujourd'hui des avocats éloquents, de savants jurisconsultes prenaient place dans les conseils des souverains qui ont successivement gouverné la France? N'a-t-on pas toujours vu des avocats user leur existence à défendre la fortune, la vie et l'honneur de leurs concitoyens, et ne connaît-on pas la belle loi de cet empereur qui les honore à l'égal des militaires qui sacrifient leur vie pour leur pays?

» Mais ce que tout le monde ne sait pas peut-être, c'est que Voltaire, ce grand esprit, regrettait presque de ne pas faire partie de

notre Ordre. Il écrivait en 1775, si ma mémoire est fidèle : « J'ai » la vanité de croire que Dieu m'avait fait pour être avocat : je vois » que dans toutes les affaires il y a un centre, un point principal » contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. » Rien n'est plus vrai; mais il n'est pas toujours facile d'arriver droit à ce centre, à ce point principal, en dissipant les nuages qui, bien souvent, l'obscurcissent; c'est là, Messieurs, le mérite de ces grands avocats dont s'honore votre barreau de Paris, de chacun desquels on pourrait dire : *Sermo illius potestate plenus est.* J'ai toujours admiré, quand j'ai eu le bonheur de les entendre, la merveilleuse habileté avec laquelle ils dégagent le fait et mettent en relief la véritable question du procès.

» L'unité du barreau a toujours été considérée comme une règle de l'Ordre des avocats, qui ne forme qu'une grande famille dont les membres sont unis par les liens d'une véritable sympathie. Ces liens doivent se resserrer encore aujourd'hui à l'occasion de la solennité qui nous rassemble.

» Depuis que la facilité des communications établit des rapports plus fréquents entre toutes les parties de la France, on se connaît mieux, et l'on peut aussi mieux s'apprécier les uns les autres. Aujourd'hui le barreau de Paris pourrait être comparé à un grand fleuve qui déborde et fertilise les provinces sur lesquelles il se répand. Nous nous en félicitons, bien loin de nous en plaindre; car, en venant parmi nous, Messieurs, vous faites naître l'occasion de luttes honorables, et, fournissant des exemples salutaires à nos jeunes avocats, vous excitez leur émulation et leur inspirez le plus vif désir de bien faire. A Poitiers, il y a quelques jours à peine, deux des plus célèbres membres de votre barreau, l'éloquent orateur que nous fêtons aujourd'hui et l'illustre bâtonnier promoteur de cette solennité, ne nous ont-ils pas tenus pendant de longues heures que nous trouvions bien courtes, comme suspendus à leur parole, en nous imposant tour à tour les sensations les plus diverses?

» Honneur donc au barreau de Paris, où se pressent tant de talents distingués, tant d'hommes non moins remarquables par leur science, que par leur admirable habileté dans l'art si difficile de bien dire.

» Au barreau de Paris! »

Cinq ans après, l'auteur de ces nobles paroles atteignait lui-même sa cinquantième année de profession, et ses confrères se disposaient à la fêter. M. Abel Pervinquière leur opposa un refus obstiné, alléguant qu'il fallait être Berryer pour accepter un semblable honneur.

L'année suivante, dans la nuit du 2 au 3 novembre, et sans que rien pût faire pressentir ce malheur, la mort rompait subitement le cours de cette existence toute vouée au travail, au bien, à l'honneur; et Poitiers consterné pleura une de ses gloires; le barreau français, un de ses maîtres; la Vendée, un de ses plus dignes enfants. Aussi convenait-il qu'un Vendéen prît la plume pour lui rendre un hommage qu'il a tant mérité, car il est de ceux dont il est permis de dire, avec le poète breton [1] :

Lorsqu'un tel homme meurt, il faut parler de lui !

ÉMILE GRIMAUD.

Nous n'avons pas eu la prétention de faire sur M. Abel Pervinquière une notice définitive. Cette honorable et douce mission incombe, selon nous, à l'un de ses anciens et nombreux secrétaires, dont quelques-uns occupent les plus hautes situations dans le barreau, la magistrature, et l'administration même. La plume d'un des témoins de cette belle vie saura nous représenter au vif et avec une émotion qui partira du cœur pour aller au cœur de tous, cet avocat intègre, ce professeur plein de science, et ce jurisconsulte, que M. Ragon n'hésite pas à proclamer le plus grand parmi ceux dont le pays s'honore [2].

[1] Brizeux, *les Celtes.*

[2] « Malheur irréparable! écrivait M. Ragon, le 5 novembre 1868, car nous savons tous que M. Abel Pervinquière était le plus grand jurisconsulte de France et nous l'avons toujours connu le meilleur des hommes. »

Le cadre de l'étude que nous demandons permettrait de reproduire tous les hommages dont la mémoire de M. Pervinquière a été l'objet : — l'éloge fait par le recteur, M. Magin, à la rentrée des Facultés ; celui de M. Ernoul, bâtonnier de l'Ordre, à l'ouverture des conférences ; le discours de M. Bourbeau, dont on vient de lire un fragment, et celui que prononça M. Calmeil, qui fut, pendant cinquante années, le digne rival du défunt. « Ce combat incessant et opiniâtre, nous écrivait-on de Poitiers à ce sujet, n'a jamais troublé la sérénité de ces deux belles âmes et l'inaltérable amitié qui les unissait. On leur a toujours fait grand honneur de cette modération réciproque, dont on ne citerait peut-être pas un autre exemple. On savait si bien qu'il serait pénible pour l'un de recevoir une distinction qui ne serait pas donnée à l'autre, que l'autorité crut devoir les faire décorer le même jour. » N'est-ce pas encore là un des traits caractéristiques de la vie de M. Abel Pervinquière ?

SONNETS

I

La Pensée.

Vienne, septembre 1835.

Je montais le *Désert* de la Grande-Chartreuse,
Sous un soleil ardent qui brûlait le rocher :
Une grotte s'offrit, et je pus me coucher
A l'ombre, au bord d'une eau limpide, mais pierreuse.

Le torrent grondait seul entre ces monts qu'il creuse,
Quand un aigle, en criant, passe et va se percher
Au sommet d'un sapin, qui, comme un noir clocher,
Cachait dans le brouillard sa cime vaporeuse.

Devant un vol si fier que l'homme était petit !
De ma lèvre indignée un blasphème sortit ;
Mais je rougis bientôt de ma plainte insensée :

Car, dépassant d'un bond la montagne au front bleu,
Et le sapin, et l'aigle, et le ciel, ma pensée
Même par le blasphème arrivait jusqu'à Dieu.

II

La Mort.

Tarascon, octobre 1836.

Voici la fin du jour : si le Couchant en feu
Resplendit de lumière et, sur les eaux du Rhône,
Fait flamboyer au loin toute une ardente zône,
Le soir à l'Orient rembrunit le ciel bleu.

Le soleil, comme un char dont s'est brisé l'essieu,
Roule et tombe, englouti par le fleuve au flot jaune ;
Pourtant la Nuit n'accourt qu'en tremblant vers son trône,
Tant son dernier rayon atteste encor le Dieu.

Ainsi, quand Jésus-Christ, cloué sur la croix sainte,
Voyant son père sourd à sa suprême plainte,
Pâle et le front baissé s'apprêtait à mourir ;

Quoique depuis longtemps, en frémissant de joie,
Elle guettât de loin cette divine proie,
La Mort épouvantée hésitait à venir.

III

Le Messager de Dieu.

A Antoni Deschamps.

Paris, juin 1837.

Que parmi tous mes jours ce jour-ci soit béni !
Mon esprit s'éteignait comme un flambeau qui s'use,
Et, de son impuissance attristée et confuse,
Mon âme invoquait l'heure où tout sera fini.

Mais je vous ai trouvé sur ma route, Antoni,
Et je veux vivre encor ; car, si je ne m'abuse,
Des ailes ont poussé tout à coup à ma Muse,
Et son vol désormais défira l'infini.

Il arrivait parfois, dans l'antique Judée,
Qu'un berger misérable, inculte, sans idée,
Conduisait son troupeau paître sur un haut lieu ;

La montagne soudain, de sa base à son faîte,
S'éclairait, sous les pas d'un messager de Dieu :
Le berger n'était plus, il restait un prophète.

ÉMILE PÉHANT.

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

MENUS PROPOS *

En mer, 10 septembre.

Je n'ai fait, jusqu'à présent, que citer le nom du caïd Osman, individualité des plus curieuses, qui mérite, évidemment, une mention toute spéciale.

Le caïd Osman, lieutenant aux spahis, notre passager, est un homme touchant la cinquantaine, d'une taille élevée, un peu voûté, mais encore d'une force surprenante. Il parle haut, boit sec, montre, en riant, de fort belles dents blanches. Il est couvert de blessures, récoltées sous tous les cieux. Une balle, qui, en Afrique, lui a fracturé le tibia droit, le force à traîner un peu la jambe. Son front est large; sa face a trois couches de bistre. Ses pommettes sont saillantes; ses yeux, gris clair, ombragés par des sourcils châtains, étincellent, lorsqu'il entreprend, avec un accent allemand très-prononcé, le récit piquant d'une de ses innombrables aventures, qui nous captivent tous.

Le véritable nom de notre héros, qui appartient à une grande famille prussienne, se cache derrière cette dénomination de chef arabe.

A vingt ans, il visita les principales capitales de l'Europe, à la suite d'un membre de la famille royale prussienne. A son retour en

* Voir le numéro de février, pp. 114-125.

Prusse, il se battit en duel avec un personnage très-haut placé, le tua, prit la fuite... et fit bien; car on instruisit son procès, on le condamna à mort, et on le pendit... en effigie.

Le fugitif, attiré par la guerre, vint en Algérie (1841 ou 1842), s'engagea, et ne tarda pas à se faire remarquer par son courage. — Au moment où l'on créa les spahis, il obtint d'y être incorporé; mais comme, à cette époque, il fallait être d'origine arabe pour y entrer, le général Bugeaud, qui avait su apprécier notre Prussien, lui fit une généalogie arabe et le baptisa du nom de « caïd Osman, » sous lequel notre héros ne tarda pas à s'illustrer. Maintes fois blessé, il fut, à vingt reprises, mis à l'ordre du jour de l'armée d'Afrique, décoré et fait lieutenant. Malheureusement, les indigènes ne peuvent aller au delà de ce grade. Force lui a donc été de demeurer lieutenant jusqu'à ce jour. Il s'est décidé, ces derniers temps, à se faire naturaliser Français. Par suite, il ne tardera point à passer capitaine.

M. Pierre de Castellane, dans le livre qu'il a écrit sur l'Afrique, consacre au caïd un chapitre tout entier.

Dans l'intervalle des expéditions, le caïd employait ses loisirs à la chasse, où l'accompagnait le fameux Tom. Il vécut heureux ainsi, sous ce beau ciel d'Afrique.

Depuis, notre spahi a couru le monde. Aussi, est-il universellement connu et aimé de la marine et de l'armée. Il a assisté au siége de Sébastopol, a fait la campagne de Chine, et maintenant le voilà en route pour le Mexique.

Placé près de lui à table, je ne perds pas une seule de ses paroles, quand il entreprend le récit d'une de ses odyssées, où il est loin de poser en héros. Il conte avec autant de verve que d'esprit. — « C'est ma dernière expédition, nous dit-il parfois. A mon retour en France, je me laisserai vieillir, en écrivant mes campagnes, et, quand il fera beau, j'irai abattre un lièvre, puis, je retournerai à ma pipe et à mon broc de bière [1]. »

[1] Le brave caïd n'a pu réaliser ses projets : il est mort d'une balle dans la poitrine, au siége de Puebla.

En mer, 15 septembre.

Nous sommes à la veille d'arriver au terme de notre voyage. Quand j'y songe, je ne puis retenir un soupir de satisfaction : il n'est rien que temps ! Si nous avions encore à faire une étape, comme celle de la Martinique ici, l'armée et la marine en viendraient aux mains, c'est certain. Tout, il est vrai, a contribué, dans cette dernière partie de la traversée, à nous aigrir mutuellement le caractère. Depuis notre départ, nous avons eu à supporter une chaleur accablante. Fréquemment, le soir, au coucher du soleil, nous jouissions d'un orage, qui, nous apportant une pluie drue et serrée et une mer houleuse, nous force à fermer les sabords de la batterie. Les malheureux passagers, confinés dans un carré sombre et trop étroit, ou entassés dans leurs chambres exiguës, me produisent l'effet de poissons sur la paille. Il faut voir, aussi, comme ils broient du noir ! Nous ne sommes pas, hélas ! sans ressentir le contre-coup de leur mauvaise humeur.

Pour compliquer la situation, nous possédons à bord un brandon de discorde : c'est un Pandore, — qui l'aurait jamais cru ! — un capitaine de gendarmerie. *Le* ..... nous l'a cédé, à la Martinique, trop heureux de se débarrasser de ce fâcheux personnage, qui avait su s'attirer l'antipathie universelle. Le Pandore incriminé a rencontré ici, pour notre plus grand malheur, un compatriote taillé sur le même gabarit, un pharmacien militaire. Ces dignes gens, lorsqu'ils s'y mettent, *treuveraient poulx en testes chaulves.* Ce dernier avait loué à Nancy une maison, entre cour et jardin, où il espérait attendre bien tranquillement l'heure de sa retraite, quand lui arriva inopinément l'ordre de plier bagage au plus vite et de partir, d'un pied léger, pour le Nouveau-Monde. Et ses petits pois de primeur qui sont à peine levés ! Et sa magnifique collection de giroflées qu'il ne verra pas fleurir ! Corne de bœuf ! les choses ne peuvent pas se passer ainsi ! Il trouve, au fond de sa cervelle, une objection à faire à cette décision brutale, envoie une dépêche télégraphique au ministre de la guerre, en ayant bien soin de lui faire

remarquer que la réponse est payée. Rien ne peut attendrir ce haut, mais inflexible fonctionnaire public : ordre fut donné à mons le pharmacien de déguerpir au plus vite, sans quoi on le ferait conduire à Cherbourg par la gendarmerie... Et le voilà !... Je comprends qu'il ne soit pas d'humeur couleur de rose; mais il devrait songer que nous sentons, comme lui, toutes les fatigues de cette navigation.

Presque aucun de nos hommes, sous l'influence de cette chaleur humide, n'a échappé aux atteintes de la cholérine.

L'aspirant, dépossédé de sa chambre par le gendarme, est venu se réfugier chez moi. La machine n'a cessé de fonctionner depuis la Martinique ! Quelle chaleur ! quelle chaleur ! !... Je ne dois pas oublier de noter une autre source très-abondante de calorique : je veux parler des écuries, dont les émanations arrivent à pleine porte dans le carré, et dans ma chambre, encore plus à portée pour tout recevoir.

En mer, 17 septembre.

On vit sous le vent, pendant la journée, des trombes de taille respectable.

En mer, 17 septembre.

Ce matin, l'on porte à la visite un officier de hussards, qui vient de s'évanouir. Voici dans quelles circonstances : cet officier habite, conjointement avec trois de ses collègues, une petite chambrette dans le carré. La place occupée par les quatre couchettes, superposées deux par deux, ne laisse qu'un étroit espace entre elles; c'est là que vivent, ou plutôt que s'étiolent, ces quatre malheureux. Ils partagent, du reste, la fortune commune, car les autres passagers se trouvent exactement dans les mêmes conditions. Comme la mer est grosse, le hublot est fermé de bonne heure, sinon toute la journée.

Ce matin, M. de M..... éprouva le besoin impérieux d'aller humer l'air sur le pont. Quand, après avoir fait une large provision du fluide réparateur, il voulut pénétrer dans son antre méphitique,

pour parachever sa toilette, il tomba à la renverse, et on l'apporta évanoui. Les chambres des passagers ne reçoivent d'air que par des hublots, (lesquels sont fermés depuis longtemps), et par le carré. Celui-ci se trouve bien dans la batterie, mais il est malheureusement placé sous une dunette interceptant une grande partie de l'air qui lui est indispensable. Les émanations culinaires viennent s'ajouter aux senteurs des écuries, qui nous arrivent par les deux portes du carré; parfums auxquels se joignent encore les odeurs de la machine.

Le simple évanouissement de cet officier en dit plus, du reste, sur nos souffrances, que toutes les doléances auxquelles je pourrais me livrer. — Le grand air a suffi pour remettre, en quelques instants, cette victime de l'encombrement.

AU MEXIQUE.

Sacrificios, 21 septembre 1862.

Dans la matinée, on vit le pic d'Orizaba et le coffre de Pérote. — A deux heures, nous mouillons à Sacrificios. Nous trouvons sur rade, outre deux frégates à roues, *la Normandie*, arrivée depuis une huitaine de jours seulement, et commandée par l'amiral Jurien de la Gravière. C'est le premier navire cuirassé qui traverse l'Océan. L'expérience a pleinement réussi, au plus grand honneur de la France. Reste à voir maintenant comment il va se comporter dans les pays chauds, sous le rapport hygiénique.

Le Mexique, je dois l'avouer, se présente à moi sous un bien vilain jour! Jugez plutôt du tableau : — Par le travers, à babord, une côte sablonneuse, formée de dunes privées de toute végétation; la nudité la plus absolue, la désolation la plus parfaite, voilà ce que peint fidèlement cette triste côte. Cependant, dans un lointain fort nébuleux, je crois entr'apercevoir quelque chose qui me fait l'effet d'arbres; mais je n'en prends pas la responsabilité. Pour rompre la monotonie de ce morne paysage, on voit, de ce côté, le cimetière de la Vera-Cruz. La ville elle-même se montre à fleur

d'eau, par notre avant, avec ses coupoles, ses tours, ses églises et ses toits plats, accommodés en terrasses, pour le plus grand agrément des naturels. Mais, hélas! là, comme dans tous les alentours, la verdure brille par son absence. La ville est entourée de dunes de sable, agréablement entrecoupées, me dit-on, de marais fangeux, distillant perpétuellement des miasmes mortels. Au loin, quand le temps est clair, comme aujourd'hui, se montrent, à cinq mille mètres au-dessus du niveau de la mer, le pic d'Orizaba, dont le sommet, entouré d'une auréole de nuages, est couvert de neiges perpétuelles, et le coffre de Pérote, aux proportions plus modestes.

A tribord, nous avons Sacrificios, et, plus au large, un îlot semblable, appelé *l'Ile verte*, où est mouillé le vaisseau *le Masséna*, actuellement décimé par la fièvre jaune.

Sacrificios est un îlot de sable, environné d'une ceinture de coraux. On y voit quelques roseaux et de nombreuses croix de bois, à moitié couchées par le vent. C'est là que l'escadre vient déposer ses morts.

Vera-Cruz, 26 septembre.

Le général Forey est descendu, hier, à terre, accompagné par les états-majors des navires sur rade. Il a passé la revue des troupes qu'il a amenées avec lui et de celles qui séjournent, depuis un an déjà, dans le pays.

Le général fit un discours aux rares spectateurs de nos évolutions militaires, sur la place principale de la Vera-Cruz. En voici le sens: « Mexicains! nous ne sommes pas venus vous faire la guerre. L'Empereur m'envoie rétablir l'ordre et protéger les honnêtes gens. Aussi, je compte sur leur concours ponr châtier les brigands qui ne vivent que dans l'anarchie. »

Pour débarquer plus facilement nos troupes et notre chargement, nous sommes venus mouiller sous Saint-Jean-d'Ulloa, entre le fort et la ville, fondée par Fernand Cortez. C'est là que le *Conquistador* débarqua, le jour du jeudi saint 1519. Quand je lis cette conquête du Mexique, il me semble que c'est un roman. Cortez n'avait avec lui, à son départ de Santiago-de-Cuba, que 650 hommes et 16 chevaux; mais il avait, — et c'est ce qui fit sa véritable force, — 10

pièces de canon et 4 fauconneaux. C'est avec de semblables moyens qu'il osa s'attaquer à l'immense empire de Montézuma, dont la civilisation était très-avancée et la population au moins triple de ce qu'elle est aujourd'hui sur la même étendue (vingt-quatre millions d'habitants peut-être).

Il ne lui fallut pas plus de trente mois pour soumettre à l'Espagne ce riche pays.

Quand fut établie l'indépendance (1821), le territoire de la République comprenait, d'après un relevé dressé par M. Lucas Alaman, 216,012 lieues carrées; aujourd'hui, il n'est plus que de 106,067. La perte est de 109,945 lieues carrées, plus de la moitié, et l'on sait qu'il n'a pas tenu à l'administration juariste qu'une nouvelle portion du territoire national n'ait été vendue aux États-Unis.

« Si la conquête du Mexique, dit M. Chevalier, prise dans son ensemble, est prodigieuse, les détails ne sont pas moins surprenants. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, dans cette suite pressée d'incidents, car de toutes parts le merveilleux ressort des entrailles des faits, comme du diamant la lumière, comme de la pourpre ou de l'or l'éclat éblouissant. Sera-ce, en effet, l'incendie de la flotte, ordonné par Cortez, afin qu'il faille vaincre ou périr, ou l'audace avec laquelle le Conquistador fait prisonnier Montézuma dans son propre palais, au milieu de ses gardes, au cœur d'une capitale dévouée?..... Auprès d'un tel sujet, le fond de l'*Iliade* paraît bien exigu. »

Devant Carmen, 15 octobre.

Nous sommes devant Carmen, mouillés à quatre milles en mer, vis-à-vis l'embouchure de la lagune de *Los Terminos,* dans laquelle se trouve, paraît-il, la sus-dénommée ville de Carmen, dont je ne dirai point de mal, — et pour cause. — Du point où le manque de fond nous oblige à stationner, la côte nous apparaît sous la forme d'un filet noirâtre à fleur d'eau, égayé, de loin en loin, par quelques maigres bouquets d'arbres.

Il m'a été impossible de descendre à terre, où j'aurais trouvé

cependant une aimable hospitalité, à bord de *la Grenade*, canonnière qui se trouve dans la lagune.

Les communications avec Carmen sont toujours difficiles, à cause de la barre, et souvent même impossibles (trois jours sur quatre, en moyenne). — Délicieux pays !

Pour nous récréer, nous avons, tous les soirs, de jolies brises de S.-E., accompagnées d'éclairs, de tonnerre et de tout le tremblement à la voile ! — Adorable pays ! !

Naturellement, nous nous sommes passés, presque tout le temps, de vivres frais, malgré notre constance à pêcher à la ligne et à jeter le tramail. Et pourtant il est écrit dans la *Genèse*, ch. x, verset 5 : « J'ai mis entre vos mains tous les poissons de la mer. » Le difficile est de les fermer à propos. — Notre plus belle capture a été une scie femelle, d'une longueur monumentale, et une sorte de requin, appelé *peau bleue*. J'ai mangé de l'un et de l'autre : c'est très-coriace. Pour le goût, notre cuisinier — et je l'approuve — avait eu l'idée lumineuse de le masquer tout à fait sous une forte dose de piments.

Vera-Cruz, 22 octobre.

Après avoir séjourné trois mortelles semaines devant Carmen (que le ciel confonde !) où les agréments ont été très-clairsemés, nous sommes revenus à la Vera-Cruz, avec notre chargement de bœufs. Nous nous imaginions naïvement qu'on allait nous renvoyer en France. Illusion profonde, mais de courte durée ! Le commandant nous apprend, ce matin, que nous resterons au Mexique jusqu'à la fin de l'expédition. Pourvu, mon Dieu ! qu'elle ne dure pas aussi longtemps que la guerre de Troie ! Pour ma part, je ne vois point de solution prochaine à l'affaire.

Le Mexique est, depuis la proclamation de son indépendance (1829), livré à l'anarchie la plus complète. Les Américains en ont profité, en 1846, pour s'emparer des provinces les plus riches de la république mexicaine (Texas, Californie). Les Européens ont entre les mains toute l'industrie du pays, c'est-à-dire toute la fortune, car le bien foncier ne rapporte rien, faute de bras. Le gouvernement de ce malheureux pays, toujours disputé les armes à la

main, sans force, sans ressources, est impuissant à maintenir l'ordre et laisse piller et assassiner, sans pouvoir s'y opposer, les nombreux étrangers établis dans la république. C'est pour semblable exaction qu'en 1838, le prince de Joinville et l'amiral Baudin sont venus leur donner une leçon sévère, dont ils n'ont point su profiter, puisque le même fait vient de se reproduire, sous la présidence de Juarez.

La France, l'Angleterre et l'Espagne, également intéressées à venger leurs nationaux égorgés, résolurent, d'un commun accord (1861), d'aller châtier vertement ce gouvernement incapable de se faire respecter. Les Espagnols, partis de Cuba, arrivèrent les premiers et occupèrent sans coup férir la ville de Vera-Cruz et le fort Saint-Jean-d'Ulloa. Français et Anglais ne tardèrent pas à paraître. Mais une difficulté se présenta aussitôt. Avec qui traiter? Entamer des négociations avec Juarez, c'était le reconnaître comme président de la république, et l'on n'en voulait point : il avait fait ses preuves. De là des difficultés, qui amenèrent la retraite de l'Angleterre, puis celle de Mon, qui était venu avec l'espoir secret d'être nommé vice-roi du Mexique. La France resta donc seule devant les embarras de la situation. L'amiral Jurien traita à la Soledad (1861) avec Juarez. Ce traité fut hautement désapprouvé, et l'amiral rappelé. — Le général Laurencez, qui succéda à M. Jurien, trouva moyen, — et c'est un beau titre de gloire, — de se maintenir pendant une année entière à la Soledad, avec une poignée d'hommes, déjouant, au Borrego, la surprise tentée par les Mexicains, repoussant énergiquement et victorieusement toutes leurs attaques. Trompé par de faux rapports, il crut qu'il n'aurait qu'à se présenter devant Puebla, pour voir les portes s'ouvrir devant lui et la population l'accueillir avec enthousiasme. Il essuya là un échec complet. C'est pour venger cette défaite, que le général Forey vient d'arriver, à la tête de trente mille hommes.

Nous battrons les Mexicains à plate couture, cela ne fait pas l'ombre d'un doute; mais avec qui traiterons-nous?

Sacrificios, 25 octobre.

Nous avons reçu, ce matin, de l'amiral, l'ordre d'appareiller de Vera-Cruz pour venir mouiller à Sacrificios. Nous partons par beau temps de Saint-Jean-d'Ulloa; mais, quand nous nous trouvons au milieu des navires à l'ancre, à Sacrificios, le vent de nord s'élève avec une soudaineté et une impétuosité incroyables. Notre machine ne peut pas lutter contre le vent; nous culons et tombons sur la canonnière *l'Éclair,* dont nous cassons le bout-dehors de clin-foc. Notre baleinière est aplatie comme une figue tapée; la vergue de brassiage est cassée, au ras de la galerie du navire. Pour aggraver la situation, des épaves viennent tout à coup arrêter notre hélice; nous culons encore et tombons sur la côte. On mouille tout près de récifs qui nous écharperont, si nous avons le malheur de chasser. Notre salut repose donc tout entier dans la stabilité et la solidité de nos ancres. Le vent augmente, la mer se forme; la nuit sera mauvaise.

Sacrificios, 26 octobre.

Pendant la nuit, j'ai été éveillé par un coup de canon : c'est *le Marteau,* qui prévient l'amiral qu'une de ses chaînes vient de casser. Nos hommes n'ont point perdu de temps : le navire est démâté; les mâts de hune sont calés, les vergues sont sur le pont; les feux sont allumés, une troisième ancre a été mouillée. Nous sommes parés à tout événement!

Ce matin, le *norte* augmente de fureur : j'assiste à l'un de ces ouragans dont le golfe du Mexique et la mer des Antilles ont le triste privilége.

Un trois-mâts anglais est à la côte, couché sur le flanc. Il a conservé son mât de misaine et son beaupré. Le sinistre a eu lieu pendant la nuit et, malgré cette circonstance défavorable, le hasard (ce pseudonyme que prend Dieu quand il ne veut pas signer), l'a porté sur un lit de sable. Il paraît que l'équipage est sauvé : on l'a vu sur la plage.

Derrière nous, on aperçoit un brick, rasé comme un ponton; il chassait; il a coupé sa mâture; mesure énergique qui le sauve.

Il est sept heures. Nous voyons un navire de commerce, qui a son mouillage près de *l'Eure*, partir en dérive. Où donc est passé l'équipage? Ce trois-mâts alla se briser sur des récifs, à deux milles de là.

Je me disposais à descendre de la dunette, quand j'entendis le chef de timonerie dire : — « Commandant, voilà un trois-mâts français qui appareille; il vient sur nous! » Je vois, en effet, un joli trois-mâts qui bondit sur les vagues et qui nous arrive sous son petit foc et son artimon... Nous avons le bonheur de l'éviter. Comme nous sommes presque à pic sur nos ancres, le moindre choc nous eût fait courir les plus grands dangers. Le capitaine est à la barre, et les hommes, au nombre de dix ou douze, sont à leurs postes. Le pavillon français est à la corne. On ne peut pas aller à la mort avec plus d'ordre, ni plus d'ensemble! Il paraît choisir le point de la côte où il veut échouer. S'il allait avoir la chance du bateau anglais de cette nuit! Le voilà sur le récif! La mer le soulève en entier, puis le laisse retomber lourdement. Son grand mât disparaît du coup; à un nouveau choc, c'est le tour du mât de misaine. Au bout d'un instant, il ne reste plus qu'un tronçon de mât d'artimon et de beaupré.

Il est huit heures; je descends dans ma chambre.

Quand je remonte, je vois la plupart des naufragés groupés sur la dunette du trois-mâts. Il y en a trois ou quatre sur le beaupré. Des masses énormes d'eau se ruent à chaque instant sur le navire et sur ces malheureux.

Ils sont, hélas! condamnés à une mort certaine! Et il nous faut assister, inutiles spectateurs, à cette lutte désespérée de l'homme contre les éléments déchaînés! Quel charme terrible et irrésistible se trouve donc dans ce spectacle navrant? Je suis oppressé, je souffre de la détresse de ces infortunés, et je ne puis détacher mes regards de ce navire en perdition! Ce serait folie, avec une semblable tempête, de mettre une embarcation à la mer.

Le *norte* sévit dans toute sa fureur. Des nuages déchiquetés traversent le ciel en courant; le vent, d'une violence extrême, enlève aux lames une pluie fine, qui laisse en s'évaporant une couche

épaisse de sel sur le tuyau de la machine et sur les mâts. Près de nous passent à chaque instant des épaves venant de Vera-Cruz.

A dix heures, il ne reste plus personne sur la dunette du navire naufragé. Un homme se tient accroché au sommet du tronçon du mât d'artimon. Ceux du beaupré résistent encore.

A onze heures, le beaupré et les malheureux qui y ont trouvé un refuge, sont emportés.

A midi, le matelot, qui, depuis quatre heures, se cramponne au mât d'artimon, avec cette énergie surhumaine que donne le désespoir, est emporté à son tour, avec le tronçon du mât.

Ce drame épouvantable, dont nous avons pu suivre, une à une, toutes les péripéties, dure depuis quatre mortelles heures!

A deux heures, il ne reste plus du trois-mâts que quelques débris informes. A quatre heures, il avait complétement disparu.

Jusqu'à présent, à Sacrificios, il n'y a eu à souffrir que les navires de commerce, et ceux-là seulement qui n'ont pas pu dégréer ou qui ont pensé résister avec leur mâture en haut. Deux trois-mâts étaient abrités par *le Saint-Louis* et *le Navarin :* ils ont dû leur salut à cette efficace protection.

La marine militaire a tenu bon ici. La frégate cuirassée *la Normandie,* immobile comme un roc, ne semble pas se douter qu'il vente tempête. Cependant la canonnière *l'Eclair,* notre voisine, chasse, mais résiste au vent, de toute la puissance de sa machine, qui est faible, hélas! Malheureusement, elle n'a plus que pour deux heures de charbon. Elle signale sa détresse à l'amiral, qui lui ordonne de brûler ses mâts, ses cloisons, de jeter ses canons à la mer, d'employer, en un mot, les moyens désespérés. — La position de notre navire n'est pas meilleure. A pic sur ses ancres, il ne peut filer de la chaîne, sans tomber sur des rescifs, où la mer bouillonne avec un bruit sinistre.

A Vera-Cruz, les pertes ont été plus nombreuses. Ce matin, sur les sept heures, nous voyons *le* ....., notre compagnon de route habituel, désemparé, réduit à sa coque, se jeter sur la Lavendera. A-t-il perdu beaucoup de monde? Il est entouré d'une douzaine de navires de commerce, de toutes tailles, à la côte comme lui.

Des navires se jetant à la côte, voilà donc le spectacle que nous avons eu sous les yeux toute la journée. Je me demande si notre tour ne viendra pas.

Dix heures du soir. — Le vent diminue, les rafales sont plus courtes, les moments de répit plus longs. Je m'endors, bercé par la houle, plus lente à s'apaiser que le vent.

Sacrificios, 28 octobre.

Quelle belle, quelle douce soirée! Comme l'air est pur et vif! Le soleil couchant dore de ses rayons les neiges du pic d'Orizaba et y produit le plus charmant effet. Les montagnes du haut pays se dessinent fortement en teintes violettes sur le ciel empourpré. La mer est bleue et limpide; elle n'indique sa présence que par un léger clapotis... et c'est elle qui, hier, emportait sous nos yeux quinze malheureux, accrochés à des tronçons de mâts! Autour de nous, les goëlands prennent leurs ébats. La Vera-Cruz nous montre, au loin, ses coupoles recouvertes de faïence, miroitant au soleil du soir. Les gallinasos volent en foule au-dessus des toits.

Sous l'influence de cette abondante et chaude lumière, qui dore et anime les objets, notre mouillage a perdu son air triste et désolé. O vous qui aimez les contrastes, venez ici!

Sacrificios, 5 novembre.

Nous nous sommes empressés, dès que la chose a été faisable, de changer de mouillage, et nous sommes venus jeter l'ancre en lieux sûrs, entre le vaisseau *le Saint-Louis* et l'île de Sacrificios.

Les nouvelles nous arrivent de tous les côtés : quinze bateaux se sont perdus, tant à la Vera-Cruz qu'ici. C'est raisonnable! — Le trois-mâts qui a péri sous nos yeux s'appelle *le Nautilus,* de Marseille; un seul matelot s'est sauvé, sur les douze qui le montaient. *L'Eure* a recueilli les hommes du navire qui l'a accosté; le trois-mâts a été se perdre tout seul. Oh! alors, bon voyage!

Un navire anglais, ayant à son bord une corvée de vingt-cinq hommes du *Navarin,* a été s'échouer à Medellin, où il est tombé entre les mains des guérillas.

Le capitaine, homme de sang-froid, a porté les matelots sur son rôle d'équipage et, grâce à cette sage précaution, il a sauvé tous nos hommes, en les faisant passer pour Anglais. Les guérillas se sont laissé persuader, et les matelots du *Navarin* sont revenus, sains et saufs, à leur bord. — Je serais heureux d'apprendre que ce brave capitaine a reçu la croix de la Légion d'honneur.

Le Chaptal n'a perdu personne. Son équipage est campé sous des tentes, près du navire naufragé.

Une expédition a été tentée sur Medellin, village situé à quelque distance au sud de Sacrificios, repaire de guérillas, inquiétants pour Vera-Cruz. Cette expédition se faisait par mer, dans les canots, armés en guerre, des navires sur rade. Mais on a rencontré, à l'embouchure de la rivière qu'il fallait remonter, une barre si forte, qu'on a dû se décider à s'en retourner sans avoir pu débarquer.

Par terre, elle a eu plus de succès et les guérillas ont été rudement frottés. C'est, du reste, le seul fait de guerre qui se soit passé depuis l'arrivée du général Forey. Il est actuellement à Orizaba, où il attend des renforts. La grande difficulté, dans cette campagne, vient de l'insuffisance des moyens de transport. Les routes sont impraticables, où plutôt manquent totalement. Tous les convois se font à dos de mulets; d'où le besoin urgent de ces intéressants quadrupèdes. On parle de l'occupation de Tampico, où l'on en trouverait facilement. Il y aura des coups à donner et à recevoir.

Rade Saint-Jean-d'Ulloa, 14 novembre.

Baisse considérable dans le baromètre; on s'attend à un *norte* soigné. Il paraît que les *nortes* pleuvent par ici! On prend des précautions : on amène les mâts de hune, les vergues sont sur les porte-lofs, on mouille une autre ancre.

Trois heures du soir. — Voilà la sérénade qui commence!

Rade Saint-Jean-d'Ulloa, 15 novembre.

Nous sommes si bien abrités par le fort, que c'est à peine si nous nous apercevons du *norte*. Mais je vois la mer briser d'une façon effroyable sur le môle. — A neuf heures, on signale un trois-mâts

anglais, donnant dans la passe du nord. Il file, près de nous, poussé par un vent terrible, avec la rapidité d'un éclair. Il mouille ses ancres ; par malheur, ses chaînes cassent : le voilà défoncé sur les rescifs, tout près de Vera-Cruz. Il coule (dix heures). On ne voit plus que ses hunes, sur lesquelles l'équipage s'est réfugié.

Trois heures du soir. — *La Luna,* vapeur anglais, frété par le gouvernement français, met une embarcation de sauvetage à la mer. Elle se laisse filer le long des navires.

Cinq heures. — La nuit arrive. Que devient le bateau de sauvetage ?

Rade Saint-Jean d'Ulloa, 16 novembre.

Pendant la nuit, le vent s'est calmé, si bien que le canot a pu aller ce matin aux provisions. Chemin faisant, il a rencontré quatre hommes du canot de *la Luna,* en train de se noyer. J'apprends que l'équipage du trois-mâts a été sauvé, et qu'il ne s'est noyé que deux matelots et le second de *la Luna.* Les navires sur rade mettent le pavillon en berne.

En mer, 28 novembre.

Nous voilà en route pour Tampico, traînant à la remorque la canonnière *la Sainte-Barbe,* chargés d'aller porter à l'amiral son courrier et de rapporter un chargement complet de mules.

L'amiral Jurien est parti, il y a une quinzaine de jours, avec la flotte, et maintenant nos soldats occupent Tampico.

Le temps est calme, la mer est belle : tout nous présage un voyage heureux. Permettez-moi donc de *revenir sur les bœufs de derrière,* et de vous narrer un épisode de la tempête du 26 octobre, qui se représente à ma mémoire.

Quand nous arrivâmes, par un vent épouvantable, au mouillage de Sacrificios, *la Normandie,* qui avait, à notre endroit, de grandes inquiétudes, nous envoya un canot monté par douze noirs, avec un faubras (très-fort câble), pour nous soutenir. Le faubras ne pouvait nous être d'aucune utilité ; aussi ne s'en servit-on point. On amarra

solidement l'embarcation derrière. Après le coup de vent, quand le patron du canot, noir du plus beau vernis, vint pour reprendre son embarcation, il ne trouva qu'un morceau de l'étrave et un anneau servant à amarrer la bosse. Il mit l'anneau dans sa poche, et lorsqu'il fut arrivé à son bord : « Où est ton canot? » lui demanda l'officier de quart. — « Voilà, lieutenant! » dit notre homme, en extrayant de sa poche la pièce de conviction, très-léger échantillon d'une superbe embarcation toute neuve... Ce simple fait peut donner une idée de la violence de ce *norte*.

J'ai entendu dire à un pilote du pays qu'on n'en avait point vu de semblable dans le golfe, depuis plus de quinze ans.

Nous venons de rencontrer la frégate à roues *l'Albatros*, qui arrive de Tampico. Elle a l'ordre de ramener à Sacrificios la canonnière que nous remorquons. Nous continuons donc seuls notre route.

En mer, 29 novembre.

J'ai assisté tout à l'heure à un spectacle navrant : on vient de jeter à la mer un malheureux, mort, hier, de dyssenterie. La simplicité toute primitive, imposée par la nécessité à la cérémonie funèbre faite à bord, l'immensité de la scène, la petitesse des acteurs, m'ont saisi vivement. Il est onze heures du matin ; le clairon sonne le rappel de l'équipage ; les hommes se rangent silencieusement sur l'arrière. Le corps, cousu dans une toile grossière, avec un sac de sable aux pieds, enveloppé dans le pavillon français, est apporté sur l'arrière du grand-mât. Le temps est superbe ; quelques nuages légers, blancs et floconneux, se montrent seuls au-dessus de nos têtes. La mer, du plus beau bleu, se ride en petites lames brillantes, sous l'influence d'une brise fraîche, favorable à notre marche. *L'****, légèrement penchée sur la hanche, et coquettement coiffée du panache de fumée qui sort du tuyau de sa machine, laisse derrière elle une longue trace écumeuse. — Le pavillon est en berne. L'état-major, en armes, entoure le commandant. L'officier de quart : « Équipage, portez armes ! — Alignement ! fixe ! — La prière ! » Le chef de timonerie récite le *Pater*, l'*Ave*, le

Credo et lit le *De profundis*. Sa voix, déjà perdue dans cette immensité, est encore couverte par les craquements du navire, qui roule sous le poids de sa voilure. La belle page de Châteaubriand sur la prière du soir à bord, me revient en mémoire. Quel spectacle! Comme nous sommes petits, pauvres vermisseaux, suspendus au-dessus de l'abîme, perdus sous ce ciel sans fin, implorant de notre faible voix, qui ne surmonte pas le murmure de la brise dans les manœuvres, la clémence de Dieu pour le frère mort parmi nous! « *De profundis clamavi ad te, Domine; Domine, exaudi vocem meam!...* » — « Armes, bras! » — Le corps est posé sur une planche inclinée, placée à la coupée de tribord. « Présentez armes! » Le pavillon français est retiré. Au commandement : « Envoyez! » les officiers se découvrent, la planche fait bascule, et on entend le bruit mat d'un corps dans l'eau. *Requiescat in pace!*

30 novembre.

Nous reconnaissons l'île Lobos, une des très-rares îles du golfe, et nous continuons notre route. Le soir, nous sommes tout près de Tampico; mais un violent vent d'est nous force à prendre la bordée du large. Nous roulons beaucoup.

Un vapeur a l'air de nous appuyer une chasse. Qui diable ça peut-il être? Serait-ce un croiseur américain? Il est meilleur marcheur que nous : il nous gagne. On nous fait des signaux avec des fusées. Enfin, nous reconnaissons *le Berthollet*, qui met bientôt une embarcation à la mer. L'amiral, qui est à son bord, nous ordonne de venir mouiller à Lobos, en prévision d'un coup de vent de nord, (ça devient monotone!) dès que nous aurons donné à *la Lance*, canonnière qu'on a fait entrer dans la rivière de Tampico, le courrier arrivé par le packet anglais. — L'amiral continue sa route pour Vera-Cruz, et nous, notre bordée du large.

1er décembre.

Après une formidable bordée au large, où nous avons été secoués de la belle façon, nous revenons mouiller devant la rivière de Tampico, le 30 au soir. En voilà un mouillage! Nous y roulons

plus qu'à la mer. J'aperçois Tampico, à deux lieues, à peu près, dans l'intérieur des terres. — Cette ville me semble bâtie sur une hauteur ; il le faut bien, pour qu'on la voie d'ici. Le pays est boisé : ce n'est pas malheureux ! Je ne suis pas fâché de me reposer la vue sur quelque chose de moins triste que les côtes sablonneuses de Vera-Cruz.

2 décembre.

Nous piquons des deux pour Lobos. Le roulis ne fait que croître et embellir. Décidément, la marine n'est pas une position stable ! Nous mouillons à Lobos, à dix heures du soir.

3 décembre.

Coup de vent, mer très-houleuse, roulis désordonné. Je passe ma journée à bâiller, à pester contre le temps, et ma nuit à ne pas dormir.

« *Pleust à Dieu et à la benoiste, digne et sacrée Vierge que main-* » *tenant, ie diz tout à ceste heure, ie feusse en terre ferme bien à* » *mon ayse ! O que trois et quatre foys heureux sont ceulx qui* » *plantent choulx ! O Parques, que ne me filldstes-vous pour plan-* » *teur de choulx !* » (Rabelais.)

LÉON BLÉVEC.

(La suite à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LES NOUVEAUX JACOBINS, par M. Eugène Loudun. Un vol. in-12. Dillet, Paris, 1869.

Les lecteurs de ce recueil connaissent déjà ce livre dont ici même a été récemment publié un long extrait, le chapitre *la Science*. L'auteur leur est également bien connu, à tous par ses œuvres, à beaucoup par sa personne, et, pour lui, être connu et être sympapathique, c'est tout un. Plusieurs de nos lecteurs, et surtout de nos collaborateurs, sont venus frapper à la porte de ce salon hospitalier de la rue Cherche-Midi, qui, chaque mercredi, s'ouvre à la causerie littéraire ou philosophique, et dont M. et Mme Loudun font les honneurs avec une si franche cordialité. Poètes, prosateurs, journalistes, artistes, savants, voyageurs, membres de l'Institut, personnages officiels, s'y rencontrent; les uns y lisent leurs plus nouvelles productions, les autres narrent leurs aventures, tous causent, discutent, ou se contentent d'écouter, suivant leur fantaisie, car ici règne la plus absolue liberté. Nul, mieux que le maître de la maison, ne sait faire obligeamment valoir ses hôtes et leurs œuvres, prendre sa part de la conversation, ou au besoin, quand elle vient à languir, la fouetter de sa verve toujours prête. Par ce temps de Bourse et de clubs, le salon de M. Loudun est un des rares asiles offerts à la causerie sérieuse, et je suis heureux que

l'occasion se présente à moi d'en remercier pour ma part ceux qui l'ouvrent si obligeamment.

De l'auteur passons au livre. Les *Nouveaux Jacobins* sont la seconde partie d'une trilogie, les *Deux Paganismes,* dont M. Loudun publia la première, il y a deux ou trois ans, sous le titre *l'Antiquité.* Cette fois, il ne s'agit plus du paganisme ancien, mais bien du moderne, du paganisme contemporain, lequel, d'ailleurs, rappelle et reproduit l'autre en tant de points. Il n'est peut-être pas une doctrine, pas un système d'aujourd'hui (et Dieu sait s'il y en a!), dont, en cherchant bien, on ne trouverait l'analogue et l'original dans les temps passés, depuis les atomes de Leucippe et le matérialisme athée de Lucrèce, jusqu'à la « sélection » sociale (lisez extermination des faibles au profit des forts) renouvelée de la *République* du « divin » Platon, et prêchée par nos Darwinistes convaincus. Dans ses *Nouveaux Jacobins* (et par ce mot, il faut entendre les Jacobins de la pensée et non pas ceux de la politique), M. Loudun passe, à son tour, la revue de ces systèmes soi-disant nouveaux et en réalité vieux comme l'erreur elle-même; sous sa plume, ce tableau est, sinon entièrement neuf, du moins aussi vivant que complet, eu égard aux dimensions restreintes du cadre. Morale, science, art, littérature, philosophie, doctrines et docteurs, se succèdent dans un défilé rapide et animé. Le portrait n'est pas flatté, il est même, en certains points, quelque peu poussé au noir, mais il est ressemblant en somme, et peint d'une touche vigoureuse et chaude. Tour à tour railleur et éloquent, amusant comme une comédie ou intéressant comme un drame, ce livre, écrit de verve, se lit d'une haleine malgré le sérieux du sujet. Courte, nette, claire, sobre et pourtant colorée, énergique et hardie, ne reculant jamais devant le mot propre, la phrase de M. Loudun est d'un écrivain. Ces qualités, que nos lecteurs ont eux-mêmes pu apprécier, nous avaient déjà frappé dans ses précédents ouvrages, notamment dans son livre sur *l'Antiquité.* De même que ce dernier, son nouveau livre est comme tissé de textes, et accuse une lecture aussi variée qu'étendue. La plume de l'auteur est un scalpel de fin acier, disséquant sans merci le corps social actuel, mettant à nu ses veines et ses

muscles, suivant dans les plus obscurs replis le poison qui envahit l'organisme et menace de le décomposer. Forme et fond recommandent également ce livre à l'attention du public.

Nous sera-t-il permis toutefois de faire quelques réserves?

La conclusion nous semble un peu trop désespérée. Ce livre sonne comme un tocsin, moins pour appeler les pompiers au secours de l'édifice social qui brûle, que pour nous prédire et pleurer sa ruine prochaine. Il nous reste encore assez de confiance dans la solidité de ses fondements et l'élasticité de ses ressorts, pour espérer que la société ne périra pas encore du coup. Elle a vu d'autres tempêtes, et elle n'a pas sombré. Assez d'éléments conservateurs lui restent pour l'étayer contre les assauts que lui livrent les efforts combinés de l'erreur. A lui seul le christianisme suffirait à soutenir l'édifice ébranlé. Combattre et ne pas désespérer de l'issue de la lutte : telle est la conclusion que nous demanderons à M. Loudun la permission de tirer plutôt de la lecture de son intéressant ouvrage.

Autre réserve. — Dans un passage de son livre, M. Loudun insinue que le protestantisme aurait eu l'honneur d'introniser dans le monde le gouvernement représentatif. Ce n'est là évidemment qu'un de ces artifices de style que l'on se permet en passant pour appuyer une thèse, un argument; M. Loudun sait aussi bien et mieux que nous, que, pour parler seulement de l'Angleterre et en passant sous silence nos États et nos Parlements français, la *Grande Charte*, base des libertés britanniques, date de 1215, et que, dès 1264, trois cents ans avant le despotique et protestant Henri VIII, et sous le catholique Henri III, la Chambre des Communes siégeait à côté de la Chambre des Lords. Six siècles ont à peine modifié la constitution politique dont l'Angleterre a été dotée par ses souverains catholiques. Encore une fois, ces faits sont aussi bien connus de M. Loudun que de nous, et nous ne les rappelons ici que pour ceux de ses lecteurs qui viendraient à les oublier.

Ces légères réserves faites, il ne nous reste plus qu'à louer, et ces réserves elles-mêmes témoignent de la sincérité de nos éloges.

LUCIEN DUBOIS.

—

UN TABLEAU DES ÉVÊQUES DE LUÇON. — Nantes, chez M. Barotin, photographe, rue du Pré-Nian, 2. — Prix : 40 fr.

Au mois de janvier 1868, nous avons annoncé que M. Barotin avait conçu le dessein de grouper dans un même tableau, autour de la grande figure de Richelieu, celles de tous les prélats qui ont gouverné après lui l'Église de Luçon. Nos lecteurs de la Vendée apprendront avec plaisir qu'il est parvenu à réaliser son projet. Le tableau qu'il vient de publier se compose de quinze portraits, fidèlement reproduits et disposés dans l'ordre chronologique. Le portrait de Richelieu occupe le centre et domine par ses proportions ceux de ses quatorze successeurs : chaque évêque est placé dans un médaillon de forme ovale, surmonté des armes du prélat, et au-dessous duquel est inscrite la date de son élection. L'artiste a dédié son œuvre *au clergé de la Vendée et à tous ses compatriotes*, et il en a fait hommage au vénéré successeur actuel de Richelieu, qui a bien voulu lui accorder l'honneur de son patronage. La lettre suivante de Sa Grandeur nous dispense de louer le mérite de ce beau travail :

« Luçon, le 21 février 1869.

» Monsieur,

» J'ai reçu hier le tableau dont vous m'aviez annoncé l'envoi par votre lettre du 18, et dans lequel vous avez réuni, autour du portrait de Richelieu, ceux de tous les évêques qui ont occupé le siége de Luçon depuis l'illustre cardinal jusqu'à nos jours. Ce travail, qui a nécessité plusieurs années d'études et de recherches, est *un vrai chef-d'œuvre*, non-seulement pour la perfection de son exécution photographique, mais encore en ce qu'il présente les véritables portraits des personnages qui y sont représentés.

» Je ne doute pas que le clergé et les pieux fidèles de notre chère Vendée ne vous sachent gré de votre pieux patriotisme, et que le monument que vous avez voulu élever à la gloire du diocèse ne trouve sa place dans les salons des châteaux, comme dans les chambres plus modestes des presbytères.

» Je vous remercie spécialement de l'envoi que vous avez bien voulu me faire, et vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

» † CHARLES, évêque de Luçon. »

On nous saura gré de donner la liste des quinze évêques de Luçon, dont les portraits forment le tableau de M. Barotin : nous ajoutons à leurs noms la date de leur élévation à l'épiscopat, et celle de leur mort ou de leur démission :

1. Armand-Jean du Plessis de Richelieu, évêque en 1607, cardinal en 1622, démissionnaire en 1623.
2. Aimery de Bragelongne, évêque en 1624, démissionnaire vers l'an 1635.
3. Pierre de Nivelle, évêque en 1637, mort le 11 février 1660.
4. Nicolas Colbert, évêque en 1661, démissionnaire en 1671.
5. Henri de Barillon, évêque en 1671, mort en 1699.
6. Jean-François de Lescure, évêque en 1699, mort en 1721.
7. Michel-Celse-Roger Rabutin de Bussy, évêque en 1723, mort en 1736.
8. Samuel-Guillaume de Verthamon, évêque en 1738, mort en 1758.
9. Claude-Antoine-François Jacquemet Gauthier d'Ancyse, évêque en 1758, mort en 1774.
10. Marie-Charles-Isidore de Mercy, évêque en 1775, démissionnaire en 1801.
11. Gabriel-Laurent Pailloux, évêque de la Rochelle et de Luçon, en 1805, mort en 1826.
12. René-François Soyer, évêque de Luçon en 1822, mort en 1846.
13. Jacques-Marie-Joseph Baillès, évêque en 1846, démissionnaire en 1856.
14. François-Augustin Delamare, évêque en 1856, promu à l'archevêché d'Auch en 1861.
15. Charles-Théodore Colet, évêque depuis 1861.

Un grand nombre d'ecclésiastiques et de pieux fidèles de la Vendée voudront posséder les portraits de ces vénérables pasteurs.

AMÉDÉE GALLET.

— M. l'abbé Eugène-Louis Aillery, prêtre habitué à Notre-Dame de Fontenay-le-Comte, est mort, dans cette ville, le 14 février. Né à Nantes, le 3 mai 1806, il était fils de M. Aillery, ancien professeur de Pontivy, lequel, en 1808, fonda à Montaigu un pensionnat

qui devint très-florissant. — M. l'abbé Aillery avait publié, en 1860, un *Pouillé de l'évêché de Luçon*, auquel l'Institut accorda, l'année suivante, une mention honorable, et il laisse en manuscrit une *Chronique paroissiale de l'église de N.-D. de Fontenay*, un *Mémoire sur les origines du culte de la Vierge en Bas-Poitou*, un *État du clergé de la Vendée pendant la Révolution* (1789-1801), et une grande quantité de notes historiques sur les communes de ce département.

— La *Société de statistique, sciences et arts* de Niort avait ouvert un concours dont le résultat a été favorable à l'un de nos compatriotes : M. le docteur Constant Merland y avait présenté un ensemble de dix *Biographies vendéennes : Barnabé Brisson, André de Rivaudeau, Nicolas Rapin, La Popelinière, La Reveillère-Lépaux, Gaudin, Belliard, le Père Bonaventure Giraudeau, le Père Baudouin* et *Richer*. Cette œuvre, fort remarquable, dit la *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*, a remporté le premier prix, qui se composait de quatre cents francs et d'une médaille d'or. — M. Merland avait déjà publié, dans les *Annales de la Société d'émulation de la Vendée*, une notice très-étendue et très-intéressante sur Mlle de Lézardière.

CHRONIQUE

LE PEINTRE LOUIS DUVEAU

Le 21 février, Saint-Malo recevait les restes mortels d'un des enfants qui lui font le plus d'honneur, M. Louis Duveau, décédé, loin de sa chère Bretagne, au mois de septembre 1867. Nous avions omis alors d'annoncer cette perte et d'apprécier l'artiste. M. Amédée Duquesnel veut bien se charger de réparer notre oubli. L. DE K.

Louis Duveau s'est éteint à Paris, à l'âge de quarante-huit ans, épuisé par un travail énorme, dont cet article va donner les preuves. Il était de cette race féconde des Rubens et des Horace Vernet. Ce n'était pas un artiste patient et poursuivant un idéal impossible, comme Ingres, par exemple. Il ne laissera pas une œuvre telle que l'*Odalisque* ou la *Source*, que le peintre de l'*Apothéose d'Homère* gardait pendant des années sur son chevalet; mais il aura improvisé, d'une main vigoureuse et pleine d'adresse, une foule de tableaux offrant de brillantes qualités et quelquefois une expression dramatique terrible, en rapport avec la poésie romantique dont l'explosion se fit vers 1830.

Je me rappelle le jeune Louis Duveau lorsqu'il travaillait ici dans l'atelier de M. Laloue. Un jour, son père m'engagea à aller voir chez lui un devant de cheminée que l'élève, alors âgé de quinze ans, avait brossé en se jouant. C'était une sorte de banquet; les personnages portaient des costumes moyen âge. Je devinai un peintre et je le dis à son père qui s'inquiétait comme tous les parents en voyant leurs enfants se jeter dans l'orageuse carrière des arts ou des lettres.

Peu de temps après, je le retrouvai à Paris, dans l'atelier de Devéria; il travailla aussi chez Léon Cogniet. Depuis, je n'ai eu de rapports avec lui que pendant qu'il peignait les fresques de Saint-Servan.

Il avait vingt-deux ans lorsqu'il remporta le second prix de Rome; le sujet était le *Sacre de David*. L'œuvre de Louis Duveau est aujourd'hui bien dispersée. Nous avons dans notre vieille cathédrale *saint Malo évangélisant* et une fort belle copie du Titien, le *Christ mis au tombeau;* couleur et dessin sont d'une fidélité admirable. Nous remarquons dans le

saint Malo des figures de druides, de diacres, de paysans, d'un caractère plein d'énergie, d'esprit et de grâce. A Saint-Servan, il a brossé des peintures murales avec une rapidité étonnante; on peut regretter çà et là que le sentiment catholique n'y soit pas assez profondément empreint, mais que de belles attitudes ! quelles têtes fières et mâles ! l'expression de l'ange de la mort est très-saisissante. Louis Duveau a deux tableaux dans la chapelle des fonts baptismaux de l'église Saint-Roch, à Paris ; à Reims, aux Carmélites, une *Assomption de la Vierge* et une *Transfiguration.* Caen lui doit les peintures de la chapelle dédiée à la bienheureuse Marie Alacoque.

Le premier des travaux du peintre malouin qui eut un grand retentissement dans la presse artistique est le *Lendemain d'une tempête dans la baie d'Audierne;* nous retrouvons des traces de ce succès dans les journaux du temps : dans le *Commerce,* dans l'*Illustration.* Louis Duveau commençait sa pathétique et terrible série de sujets bretons, dont la *Peste d'Elliant* est peut-être le plus célèbre. Voici en quels termes le journal l'*Artiste* rendait compte, en 1848, du tableau auquel le peintre avait donné le simple titre de la *Rencontre.* La scène se passe en 1793. Deux barques, dont l'une porte des émigrants et l'autre des républicains, sont sur le point de s'aborder : « Ce tableau est plein de mouvement, de terreur et d'angoisse, dit l'*Artiste,* cela palpite et rayonne. »

La *Liberté* du 30 mars 1848 disait, à propos de la même toile : — « Quand il s'est un instant arrêté devant cette terrible scène, le spectateur se sent saisi d'émotion et d'anxiété. Les deux jeunes femmes, la jeune fille dans les bras de sa mère, l'enfant tirant son épée, la vieille Bretonne tendant ses mains décharnées pour saisir le gouvernail que le pilote vient d'abandonner pour se mêler au combat, le jeune homme tué et renversé sur la barque que défend encore la courageuse fille, sa fiancée peut-être !... tout cela est admirablement entendu, très-bien groupé et rendu, et forme le plus dramatique ensemble. »

Avez-vous lu les *Chants de Bretagne,* publiés par M. de la Villemarqué ? Ils sont souvent admirables ; un des plus brillants écrivains de ce temps, Georges Sand, fut étrangement impressionné par ces tableaux si fortement caractérisés, et exprima son enthousiasme dans un de ses articles de la *Revue des Deux Mondes.* Parmi les plus dramatiques, les plus terribles, il faut citer la *Peste d'Elliant,* traduit du dialecte de la Basse-Cornouaille.

« Sur la place publique d'Elliant, on trouverait de l'herbe à faucher,

» Excepté dans l'étroite ornière de la charrette qui conduit les morts en terre. »

Ce sujet a inspiré à Louis Duveau un tableau d'un effet effrayant, qui appartient aujourd'hui au Musée de Blois; nous en empruntons la descrip-

tion à l'*Illustration* du temps : « C'est le soir, le soleil vient de se coucher dans un horizon rougeâtre, au-dessus duquel s'étendent de longues bandes de nuages sinistres... le paysage est nu et désolé ; un tombereau, tout chargé de cadavres, chemine, tiré par une femme en haillons, qui s'y est attelée au moyen d'une corde passée autour de sa poitrine. Ces cadavres sont ceux de neuf enfants d'une même maison... Ce paysan breton qui danse à côté du char, c'est leur père ! il est fou... cette femme attelée comme une bête de somme c'est leur mère !... leur mère qui les traîne au cimetière !

» Certes, nous ne conseillerons pas aux peintres d'aborder souvent des sujets de ce genre; mais il faut reconnaître que l'artiste malouin a empreint cette toile d'une énergie sauvage dont bien peu seraient capables. »

La *Semaine*, en rendant compte du salon de 1849, s'exprimait ainsi : « Tout cela est admirable de vie, de douleur, de désespoir morne !... Vous êtes ému, bouleversé, terrifié. »

La *Presse* du 1er août 1849 consacra un long article à la *Peste d'Elliant*. Nous y remarquons ces mots : « M. Duveau n'a pas été au-dessous de cette sinistre poésie, et il semble que la présence d'un fléau pareil à celui qu'il peignait ait excité sa sombre inspiration, et qu'il ait trempé ses pinceaux dans les teintes livides du choléra. »

La *Peste d'Elliant* obtint la médaille d'or.

L'œuvre de Louis Duveau est bien vaste ; si nous étions en face de ses toiles, nous serions moins laconique ; mais dans les conditions où nous sommes placé, nous nous voyons forcé de nous borner à indiquer les œuvres dont nous n'avons pas encore parlé. Ce sont : *Le baptême de Notre-Seigneur* (1846) ; — *Alexandre le Grand et son médecin* (1847) ; — *Œdipe et Antigone* (1846) ; — *Cincinnatus recevant les députés romains* (1845) ; — *Le Berceau vide* (1853) (ce tableau fut fort remarqué) ; — *Le Doge de Venise, Foscari* (1850), (Musée de Toulouse) ; — *Les Naufragés bretons* (1854) ; — *L'Agonie de Notre-Seigneur* (même année) ; — *La Mort d'Agrippine* (1855) ; — *La Mort de Claude* (1856) ; — *Les Sept Péchés capitaux* (1857) ; — *Le Vendéen* ; — *le Cierge bénit*, sujet breton ; — *Les Exilés* (1858) ; — les *Peintures* du plafond du théâtre de Toulon (1862) ; — les *Peintures* du rideau du théâtre de la Gaieté (1863) ; — les *Peintures* du plafond du théâtre de l'Odéon 1863) ; — *La Messe en mer*, sujet breton, médaille d'honneur (1864), (Musée de Rennes) ; — *Andromède* (1865). — Nous ne mentionnons pas un grand nombre de petits tableaux de genre, de dessins et d'esquisses peintes.

Nous oublions de citer le *Retour du Pardon de Sainte-Anne de la Palud*, en 1859. Nous reproduisons l'article suivant de l'*Illustration* : « L'auteur de la *Mort d'Agrippine*, des *Sept Péchés capitaux*, des *Pay-*

sans bretons, a envoyé, cette année, au salon, le *Retour du Pardon de Sainte-Anne de la Palud*, dont nous donnons aujourd'hui la reproduction. Cette composition, heureuse dans ses détails et dans son ensemble, ajoute encore à sa réputation bien méritée de peintre. Les groupes bien disposés, les types variés se détachent en vigueur sur des fonds très-fins. Les eaux peut être manquent de transparence. Ses nombreux travaux, ses études fortes et persévérantes, placeront, très-certainement avant peu, Louis Duveau au rang qui lui est dû parmi nos meilleurs peintres modernes. »

Voici en quels termes la *Patrie* du 30 mai 1864 rendait compte de *la Messe en Mer* :

« Louis Duveau. *Une Messe en Mer.* — Le jury a décerné une des quarante médailles à l'auteur de ce tableau, et il a bien fait. Est-ce à dire que la critique n'ait rien à reprendre à l'œuvre couronnée? Non. N'oublions pas que le jury encourage autant qu'il récompense, et que là où il voit les germes du vrai talent, il ne tient pas compte de certaines tendances, de certaines imperfections que l'étude, que le travail, que les conseils peuvent faire disparaître.

» On est en pleine mer... et en plein 93! Les églises étaient fermées, dit le livret, les pêcheurs des côtes de Bretagne allaient en mer entendre la messe et recevoir les sacrements. C'est sur une barque que le prêtre officie. Le peintre paraît s'être préoccupé, avant tout, de l'expression de ses personnages, et il y a, ma foi, bien réussi. Quant au ton général du tableau, bien qu'il soit voulu, il n'en est pas moins trop bleu et noir, surtout un peu monotome. C'est, prétend-on, une qualité. Nous ne saurions nous ranger à cet avis; mais nous applaudissons sincèrement à celui du jury. »

On peut dire que Louis Duveau est mort le pinceau à la main; il laisse inachevé un grand tableau : *Giorgione dans l'atelier du Titien.*

Sa maladie a été longue et douloureuse; il était épuisé par le travail excessif dont cette simple nomenclature donne l'idée. Il a succombé après avoir reçu pieusement les sacrements de l'Église. Son œuvre occupe un rang très-distingué dans notre école contemporaine, et fait honneur à notre antique cité de Saint-Malo, si justement fière de ses glorieux enfants.

Amédée Duquesnel.

Nous avons bien volontiers cédé la plume à M. Amédée Duquesnel, pour qu'il parlât à nos lecteurs du regrettable peintre qu'il connaissait mieux que nous. De même nous nous effaçons avec bonheur devant un grand poète, qui nous autorise à répéter ici le témoignage qu'il a rendu au poète immortel, dont il s'est fait un devoir d'accompagner la dépouille jusqu'au caveau de Saint-Point. L. de K.

LAMARTINE

Lamartine est mort. La France a perdu son plus grand poète, le plus beau génie qui ait fait la splendeur de ce siècle avec le génie de Châteaubriand. Prenons le deuil et prions. Ce n'est pas l'heure de juger, d'expliquer cette âme ou de la défendre. L'admiration et la critique doivent laisser la place à la douleur nationale et à l'émotion chrétienne. De tout ce que fut Lamartine, une seule chose suffit à nous remplir le cœur en ce moment. Il a été par excellence, non-seulement de nos jours mais dans toute la durée des lettres françaises, le poète religieux. Pas une lyre humaine, depuis celle du roi-prophète, n'a parlé plus magnifiquement que la sienne, de Dieu, de l'immortalité, de l'infini. C'est par là surtout que cette voix incomparable nous a conquis et nous a dominés. Pendant le funèbre cortége, toutes ces hymnes remplies d'adoration et de larmes se déployaient dans notre souvenir et murmuraient sur nos lèvres comme une prière digne de lui.

Un jour, dans tout l'éclat de sa gloire, dans toute la vigueur de son génie, il avait prononcé ces solennelles paroles :

O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe !

Ce Dieu a entendu son serment. Il a exaucé son vœu, il était présent à son lit de mort. Les amis du poète savent qu'il avait appelé le Christ à son aide longtemps avant l'heure du dernier combat. Il est mort, il a été enseveli dans le Christ. Cette grâce suprême était due à l'homme qui a rétabli dans la poésie française le nom du Christ, le sentiment de la Providence et la contemplation de l'infini. Quelle poésie nous a montré plus clairement que celle de Lamartine l'idée de Dieu à travers les splendeurs de la création ? Laquelle a suscité plus haut dans les cœurs la certitude de l'immortalité ?

Sitôt que la voix de Lamartine s'est élevée, la frivole ironie a cessé de maîtriser les esprits ; par lui, le lendemain du dix-huitième siècle, l'art des vers s'est mis au service de la prière. Cette foule suspendue à ses lèvres, enivrée de ses sublimes harmonies, le poète l'a conduite jusqu'au seuil du temple qu'elle avait délaissé. Il y est en-

tré devant elle et s'est prosterné dans le sanctuaire aux yeux de tous.

Tout ce qui est au pouvoir d'un homme pour transformer les sentiments humains après une crise mortelle et les ricanements de Voltaire, Lamartine l'a opéré dans les âmes par les *Méditations* et les *Harmonies*. Il ne fut pas seulement un poète, il fut la poésie elle-même reparue et reprenant son éternelle mission, la mission d'enseigner et de guérir, la mission de nous consoler du réel en nous dévoilant l'idéal.

Qu'il soit béni au nom de ces milliers d'âmes emportées sur ses ailes loin des tristesses de la vie présente, au nom de tous ceux qui ont goûté par avance, en l'écoutant, les extases de l'immortalité et le spectacle de l'infini.

Le silence qu'il avait demandé a été religieusement observé sur sa tombe. La prière chrétienne s'est fait seule entendre pendant ses funérailles. Le plus éloquent de nos prêtres, le P. Hyacinthe, avait fait la levée du corps au chalet de Passy.[1] C'est à Mâcon, dans la ville natale du poète, que les obsèques ont commencé. Le cercueil avait traversé Paris sans autre suite qu'une douzaine d'amis et de parents. Trente personnes au plus l'attendaient à la gare. L'incognito de l'illustre mort était respecté. La veille au soir, on était venu offrir à la famille des funérailles faites par l'État ; elle avait refusé.

C'est à Saint-Point directement que le corps devait être conduit. Mais, si l'on avait pu dérober ce cercueil aux hommages politiques, il n'y avait pas moyen de le soustraire à ceux de l'affection personnelle et du patriotisme local. La ville de Mâcon s'était levée tout entière pour demander qu'une première cérémonie funèbre eût lieu chez elle. Au sortir de la gare, le jeudi 4 mars, le corps fut transporté à l'église Saint-Vincent : l'église était trop petite ; la foule encombrait la place et les rues voisines. Cette immense multitude a escorté le convoi jusqu'au delà des barrières de la ville. A la suite du cercueil, on avait vu entrer dans l'église M. Émile Augier, directeur, et M. Jules Sandeau, chancelier de l'Académie française. Leur cos-

[1] Nous donnons, à la fin de cet article, les paroles prononcées par le R. P. Hyacinthe sur le cercueil de Lamartine. *(Note de la Rédaction.)*

tume est le seul officiel qui ait paru à la cérémonie avec les uniformes militaires. Les autorités suivaient le deuil, mêlées à la population. L'Académie française a honoré le poète et s'est honorée elle-même, dans cette circonstance, par une éclatante dérogation à ses usages. Jamais les membres du bureau ne s'étaient transportés à une si grande distance de Paris. Par respect pour les volontés de l'illustre mort, le directeur de l'Académie a renoncé à son droit d'être entendu sur cette tombe. Le silence était dès lors imposé à tous.

Au sortir de la ville les funérailles ont pris leur caractère le plus touchant et des hommages passionnés ont été rendus à l'homme par une foule qui n'avait pas connu de lui son génie, mais sa bonté. Toutes les populations rurales, à une grande distance, étaient accourues sur la route. La campagne était couverte de neige, mais éclairée d'un soleil splendide. Chaque commune, son curé en tête, escortait le char jusqu'aux limites de son territoire. Comme il passait devant Monceaux, Milly et sur quelques autres points, les habitants se faisaient ouvrir le corbillard pour jeter de l'eau bénite sur le cercueil, et les femmes l'embrassaient en sanglotant. « Nous avons perdu notre bon monsieur ! » Ces simples paroles, dites par des milliers de bouches qui n'ont jamais récité un seul vers des *Méditations* ou de *Jocelyn*, valent bien des oraisons funèbres, et peignent mieux que tous les discours le vrai Lamartine. Sous le grand poète il y avait un homme de cœur ardemment attaché à ces populations et à ce sol.

Retardé par la marche de la foule, le convoi a mis près de cinq heures pour franchir les vingt-cinq kilomètres qui séparent Mâcon de Saint-Point. A deux heures, Lamartine était couché dans le sépulcre élevé par lui, entre sa mère, sa femme et sa fille.

Et maintenant la postérité commence pour le poète, pour l'orateur, pour le citoyen. Les amis fidèles et les disciples de Lamartine ne craignent pas pour lui le jugement de l'avenir. Plus les ombres se dissiperont autour de cette noble figure, et plus elle grandira. L'histoire triomphera d'une foule de légendes ridicules et envenimées qui circulèrent autour de son nom. Cette œuvre se fera peu à

peu et par bien des ouvriers involontaires, sans parler des cœurs dévoués à cette chère mémoire. Aujourd'hui nous n'avons pas d'autre droit, d'autre devoir que celui de pleurer le maître et l'ami. La France fera comme nous. Jamais elle n'a mené un plus grand deuil.

VICTOR DE LAPRADE.

PAROLES DU R. P. HYACINTHE.

« Je crois interpréter les sentiments de tous en élevant une prière auprès de ce cercueil. Toutes les grandeurs s'inclinent, toutes les douleurs se recueillent devant la mort, et il ne reste plus que l'âme en présence de son juge et de son père.

» Aussi, tandis qu'au dehors la France pleure le grand poète, le grand orateur, le grand citoyen, nous ne nous souvenons ici que du chrétien. Oui, le chrétien! parce qu'il est resté tel à travers les défaillances de l'homme et au sein des enivrements du génie; oui, le chrétien! parce qu'il fut le fils de sa mère, et qu'il avait puisé sur ses genoux et dans ce qu'il a nommé lui-même « le saint lait de son âme, » plus encore que dans son propre génie, ces accents inimitables dans lesquels il a célébré l'âme et Dieu.

» Suivons-le donc en ce moment devant la justice du juge et devant la miséricorde du père, et redisons ensemble ce psaume de la mort, tout rempli de pardon et d'espérance, ou plutôt de certitude dans l'amour et dans la foi :

» *De profundis!* »

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ALMANACH des sociétés d'agriculture et d'horticulture d'Ille-et-Vilaine pour 1869. Calendrier agricole; par J. Bodin, directeur de l'École d'agriculture de Rennes. In-18, 72 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; lib. Verdier.

ANNUAIRE STATISTIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIF DU MORBIHAN; par A. Lallèmand. 17e année. 1869. In-12, 164 p. — Vannes, L. Galles. 1 fr. 25

BROCÉLIANDE EN DEUX JOURNÉES. Guide du touriste à la forêt de Paimpont (Ille-et-Vilaine); par D. B. Petit in-8o, 44 p. et carte. — Rennes, imp. Leroy.

BUE AN EVURUZES FRANSEZA A AMBOAZ, dukes a Vreïz, ha leanez a urs Karmes. In-18, 142 p. — Lanhuon, intanvez ar Goffic.

DISTRICT (LE) DE MACHECOUL. 1788-1793. Études sur les origines et les débuts de l'insurrection vendéenne dans le pays de Retz; par Alfred Lallié. In-12, 452 p., tiré à 350 ex. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud..... 4 fr.

GUIDE (LE) DE L'INSTITUTEUR CHRÉTIEN, suivi du maître d'études; par un membre de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne. In-12, 348 p. — Vannes, imp. et lib. de Lamarzelle.

ILLUSTRATIONS POITEVINES. — LE CHEVALIER DE MÉRÉ, son véritable nom patronymique, sa famille. Études biographiques, accompagnées d'une généalogie inédite de la maison des Gombaud, seigneurs de Briaigne, de Champfleury, de Beaussay et de Méré, en Saintonge et Poitou; par Léon de Beaumont, évêque de Saintes. Une broch. in-8o de 48 p., tirée à 110 ex. — Niort, L. Clouzot.

Extrait de la *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou.*

MATÉRIALISME (LE) DEVANT LA SCIENCE, exposition des doctrines des matérialistes et des spiritualistes, immortalité de l'âme; par Charles Roquette, docteur en médecine. Gr. in-18, 78 p. — Napoléon-Vendée, imp. Ve Ivonnet; Paris, lib. J.-B. Baillière et fils..... 1 fr.

NEUVAINE DE MÉDITATIONS SUR LES VERTUS DE SAINT ARMEL, confesseur, patron de la Bretagne et de la paroisse de Beaumont-la-Ronce; suivie des litanies du saint. In-32, 32 p. — Tours, imp. Bouserez.

PATHOGÉNIE (DE LA) et du traitement de la myopie progressive, d'après les travaux les plus récents; par le docteur C. Calloch. In-8o, 59 p. et planches. — Nantes, imp. ve Mellinet.

(Extrait du *Journal de médecine de l'Ouest.*)

PRIEURÉ (LE) DES COUETS EN 1554; déclaration des terres, rentes et revenus de cette communauté; suivi de l'état des dépenses nécessaires à son entretien; publié par S. de la Nicollière. In-8o, 44 pp. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

RÉGION (LA) DU BAS DE LA LOIRE, LA GRANDE-BRIÈRE ET LE PAYS DE RETZ. In-8o, 30 p. — Paris, imp. Claye.

Extrait de la *Revue des Deux Mondes*, et faisant suite à l'article : *les Paludiers des marais salants et les pêcheurs des côtes.*

Mgr DE BEAUREGARD

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

ANCIEN VICAIRE GÉNÉRAL DE LUÇON

I

Jean Brumauld de Beauregard, d'une ancienne famille de l'Angoumois, naquit à Poitiers, le 2 novembre 1749. Son père, Jean-Charles Brumauld de Beauregard, conseiller au présidial, subdélégué général de l'intendance du Poitou, assesseur de la maréchaussée, mourut le 7 août 1770. Il avait eu, de son mariage avec Anne-Françoise-Renée de Lagarde, treize enfants, dont sept seulement vécurent. Dieu épargna à Jean-Charles Brumauld de Beauregard la vue des maux qui accablèrent sa famille pendant les horreurs de la Révolution. Sa veuve, moins heureuse, traversa ces temps désastreux, exposée à des périls de toutes sortes, tremblant pour elle-même, tremblant surtout pour ses enfants.

Parmi eux, les uns étaient entrés dans la magistrature, d'autres dans l'armée; deux s'étaient faits prêtres. Tel était l'état de la famille en 1789.

A cette époque terrible, tous furent persécutés, deux périrent. Les victimes furent André-Georges, docteur en Sorbonne, chanoine théologal et vicaire général de Luçon, exécuté sur la place de la

Révolution, à Paris, le 27 juillet 1794, et Thomas, émigré, fusillé à Quiberon, au mois d'août 1795. Il faudrait ajouter Amable-Parent de Curzon, leur beau-frère, mort à Verdun, en émigrant, le 14 octobre 1792. Ceux qui survécurent subirent l'équivalent de mille morts. Réunis autour de leur vieille mère, après la tempête, ils comptaient les absents, et la joie d'autrefois ne vint plus s'asseoir avec eux au foyer domestique. Deux d'entre eux furent cependant appelés à jeter de l'éclat dans le monde : Vincent, député au Corps législatif, et Jean, évêque d'Orléans, à la mémoire duquel nous consacrons ces pages.

L'éducation du jeune Jean de Beauregard, commencée sous le toit paternel, se poursuivit avec succès chez les PP. Jésuites de Poitiers jusqu'en 1764, époque à laquelle les libres penseurs d'alors enlevèrent aux disciples de saint Ignace la liberté d'enseigner. L'élève, devenu vieux, nous apprend dans son mandement pour le carême 1839, qu'il ne quitta pas ses maîtres sans verser des larmes. Il lui fallut terminer ses humanités au collége de Poitiers, et l'auteur de sa *Vie* nous dit qu'il trouvait au sein de sa famille « les correctifs et le complément nécessaires aux instructions de cet établissement. » Il se distingua jusqu'à la fin par ses talents et son application à l'étude ; il se distingua encore plus par ses vertus et sa piété.

Sa famille était du nombre de celles qui avaient conservé les traditions chrétiennes et vraiment nationales ; sa mère lui avait, dès ses plus tendres années, inculqué les principes de la foi. Dans ce temps, les salons n'étaient pas changés en solitudes où les femmes s'ennuient dans l'isolement, tandis que les hommes, réunis dans les cafés, fraternisent avec des gens qu'ils rougiraient de saluer dans la rue ; le salon de la famille de Beauregard était fréquenté par les personnages les plus honorables de Poitiers. On s'y entretenait d'autre chose que de futilités : on y parlait religion, science, philosophie ; on y rappelait les plus beaux faits de notre histoire et les exploits de nos héros. Les belles facultés de Jean de Beauregard se développaient dans ces heureuses conditions, et, comme son frère André, il tourna ses désirs vers l'état ecclésiastique. Etant

allé rejoindre André au séminaire de Saint-Sulpice, il y fit de solides études et soutint d'une manière brillante sa thèse en Sorbonne. Mgr Gauthier d'Ancyse, prélat d'un grand mérite, était alors évêque de Luçon. Il sut apprécier les belles et solides qualités d'André et de Jean de Beauregard, et parvint à les attacher à son diocèse. Malheureusement le pieux prélat ne tarda pas à mourir : il fut remplacé par Mgr de Mercy, qui, non moins remarquable peut-être que son prédécesseur sous le rapport des talents, était loin de lui ressembler sous le rapport du sérieux de l'esprit.

André et Jean de Beauregard étaient prêtres, chanoines, grands vicaires; de plus, André était théologal. Ils s'établirent à Luçon, au milieu d'un clergé composé d'éléments assez hétérogènes, et d'une noblesse nombreuse tirée en des sens différents par les idées ayant cours. Parmi les prêtres, se trouvaient des hommes pleins de foi sans doute (et la plupart l'ont bien montré), mais trop amateurs du monde; d'autres se tenaient dans une sorte de milieu entre la vie mondaine et la perfection ecclésiastique; plusieurs enfin visaient continuellement à cette perfection. André et Jean de Beauregard, ainsi que les deux frères Baudouin, étaient de ces derniers. La noblesse, composée de soixante maisons, se divisait à peu près de la même manière. Les quelques familles bourgeoises que possédait alors Luçon, subissaient aussi diverses influences. La figure de l'évêque dominait tout; son entourage ecclésiastique et les notables formaient sa cour. Mgr de Mercy donnait beaucoup de temps aux rapports de société; mais il faisait quand même marcher son administration. Personne ne le secondait avec plus de zèle que les deux de Beauregard.

Parmi les belles institutions dont ces frères, si dignes l'un de l'autre, dotèrent le diocèse de Luçon, figure en première ligne le pensionnat fondé par eux dans la ville épiscopale et connu sous le nom de *Petit Saint-Cyr*. Ce pensionnat était destiné aux demoiselles pauvres. On avait dépensé 45,000 livres à le construire; il était doté d'un revenu assuré de 47,000 livres. Le roi et la famille royale avaient généreusement aidé au succès de l'œuvre; mais l'honneur en revenait aux deux grands vicaires de Luçon. Cependant Jean a

constamment tout attribué à André, comme André a toujours tout attribué à Jean. C'était ainsi qu'ils luttaient de modestie, après avoir lutté de zèle.

La piété de l'abbé Jean de Beauregard était douce et indulgente, dit l'auteur de sa *Vie*. Il était d'une grande aménité de caractère dans ses relations avec les personnes du monde, d'une affabilité remarquable envers ses inférieurs, d'une fermeté constante dans toutes les circonstances. Il eut parfois à souffrir de la part de ses supérieurs et de ses égaux ; et, malgré le soin qu'il prend de renfermer sa douleur en lui-même, elle perce parfois dans ses *Mémoires :* son ton prend quelque chose de mélancolique, et l'on voit qu'il lui a fallu d'autant plus de vertu pour vaincre ses impressions que, dans son caractère, à une grande douceur se serait mêlé, s'il n'y eût pris garde, je ne sais quoi de caustique et d'amer. Il partageait son temps entre la prière, l'étude et les devoirs de sa charge.

Ses études ne se bornaient pas à la théologie : dans ses manuscrits, on a trouvé des notes curieuses sur les évêques de Luçon et ses appréciations sur des faits appartenant à l'histoire profane. Il fit imprimer, en 1780, dans les *Affiches du Poitou*, un *Mémoire sur les pierres d'Avrillé*. Ces pierres sont des monuments celtiques. Le travail de l'abbé de Beauregard reste comme un jalon qui nous montre les progrès qu'a faits la science. Il attribue tout simplement l'érection de ces monuments aux Romains. Dans sa vieillesse, il riait tout le premier de cette fausse opinion. Combien de savants de nos jours jettent dans le public des systèmes non moins hasardés, et n'ont jamais assez d'humilité pour reconnaître une erreur !

L'abbé de Beauregard faisait rentrer ses rapports sociaux avec les prêtres et avec les laïques dans les devoirs de sa charge. « Il aimait surtout à attirer près de lui les ecclésiastiques, dit encore l'auteur de sa *Vie*. Messieurs les curés des campagnes que leurs affaires appelaient à Luçon ne cherchaient plus d'autre asile, et, pour qu'ils ne se reprochassent pas de lui être importuns, il les visitait lui-même souvent. Il les aidait de ses conseils, les soute-

nait de son courage, confirmait leur foi par la sienne : car il comprenait de leur ministère toutes les amertumes, toutes les grandeurs ; il en avait senti les difficultés et l'importance ; il en honorait le mérite peu connu. »

La Révolution le surprit dans ces occupations. Il refusa le serment, comme son évêque, comme son frère, comme ceux mêmes de ses collègues qni n'avaient pas toujours entendu comme lui ce que demandait la sublimité de leur vocation. Son frère, coupable d'avoir adressé une lettre à un curé pour l'engager à demeurer fidèle, fut traduit devant le tribunal criminel de Fontenay, et fut assez heureux pour échapper des mains des commissaires nationaux. Il se retira à Paris, auprès de son évêque ; et l'administration du diocèse resta confiée à l'abbé Jean de Beauregard.

Les commissaires se rendirent à Luçon. Ils étaient accompagnés du général Dumouriez, qui parut coiffé du bonnet rouge et dansa sous les halles avec la populace. L'abbé Jean de Beauregard se présenta devant eux, à la place de son frère. Gensonné le reçut fort durement; Gallois, moins impoli, accorda des éloges à l'abbé André ; mais, à leur retour à Paris, ils firent à l'Assemblée nationale un rapport rempli d'invectives et de calomnies.

La Révolution se démasquait, et la Vendée frémissante s'apprêtait à une énergique protestation. Le peuple refusait d'assister aux offices des prêtres assermentés et de plier sous le joug tyrannique des prétendus amis de la liberté. Les laboureurs allaient quitter leur charrue pour devenir des héros. De son côté, la persécution sévissait avec des rigueurs toujours croissantes.

L'abbé Jean de Beauregard fut jeté en prison à Fontenay. Il y resta trois mois. Dès qu'il en fut sorti, il reprit les travaux du saint ministère, et redoubla de zèle dans l'administration du diocèse de Luçon, au milieu de nouveaux dangers. Le mal devint tel, que, l'année suivante, (1792), le saint prêtre fut obligé de se retirer chez sa mère. Il ne se soustrayait pour un temps à la prison et à l'exil qu'afin de faire bientôt, en faveur de la religion et du salut des âmes, usage de sa liberté et de son courage.

A peine avait-il quitté Luçon, que le district de Fontenay manda

dans cette dernière ville tous les prêtres du diocèse. On se proposait de les amener par des menaces à prêter serment. L'abbé de Beauregard, averti de ce qui se prépare, quitte sans hésiter sa mère, qui, partageant les sentiments héroïques de son fils, ne songe pas même à le retenir.

Il se rend à Fontenay, où sa présence ranime le clergé et déconcerte les meneurs révolutionnaires. Le président du district lui demande avec humeur ce qu'il est venu faire : « J'obéis à vos ordres, répond l'abbé de Beauregard ; je viens présider le clergé. » Le district, irrité de voir ses projets déjoués par l'énergie d'un homme, recourut à l'astuce révolutionnaire, qui seconde si heureusement la tyrannie : il enjoignit à tous les prêtres qui n'étaient pas nés dans le département, d'en sortir dans les vingt-quatre heures. C'était contre l'abbé de Beauregard que cette mesure était dirigée.

Pendant qu'il quittait tristement Fontenay, les petits despotes s'applaudissaient de leur habileté et se décernaient les honneurs dus aux sauveurs de la patrie.

Cependant l'intrépide grand vicaire voulut encore parcourir le diocèse avant de retourner à Poitiers. Il visita, à la Chardière, dans les environs de Chavagnes, les restes du beau pensionnat de Luçon, dont nous avons parlé. Les pauvres élèves étaient là avec leurs maîtresses : elles passèrent avec elles la Loire, à la suite de l'armée vendéenne, et périrent presque toutes. C'étaient d'innocentes victimes offertes au Dieu du jour !

Le cœur navré de douleur, l'abbé de Beauregard se dirigea vers le Pally, paroisse de Chantonnay. Il voyageait à cheval et en habit laïque. Dans une auberge, il rencontra Sapinaud de la Verie, également déguisé. Ce gentilhomme, qui devait bientôt rougir de son sang la terre de la Vendée, l'avertit qu'on commençait à rechercher les prêtres et les nobles [1]. En effet, à peine était-il parti, qu'arriva un gendarme, qui déclara que, depuis trois heures, il était à la

[1] Un volume intéressant sur le chevalier Sapinaud de la Verie vient d'être publié par M. le c^te de la Boutetière.

chasse d'un prêtre. L'abbé de Beauregard ne se tira de ce danger que pour tomber dans un autre. A Saint-Fulgent, un jeune homme bien mis l'aborda, en lui demandant s'il n'aurait pas vu un prêtre qu'on disait être dans le canton. Une réponse brève et ferme, suivie d'un départ au galop, sauva le vicaire général. Il arriva au Pally, chez Mme de Lespinay. Il comptait y prendre quelque repos. Vain espoir : dès le soir de son arrivée, son domestique fut reconnu, et il lui fallut à l'instant partir pour Fontenay, qu'il quitta le lendemain pour regagner Poitiers.

Il se retira à Moulinet, maison de campagne de sa mère, où les vociférations et les blasphèmes des patriotes vinrent encore le troubler. Il y demeura caché pendant trois mois. Ce fut là qu'il apprit qu'un décret de déportation était lancé contre les ecclésiastiques réfractaires.

Le séminaire de Poitiers était rempli de prêtres détenus; le lendemain, on devait, sous une formule trompeuse, leur demander le serment. L'abbé de Beauregard, s'exposant à l'exil et à la mort, pénètre au milieu d'eux, les éclaire, les exhorte, et, après les avoir disposés au martyre, rentre dans sa retraite.

Échappé comme par miracle aux massacres de septembre, l'abbé André vint l'y rejoindre. La famille goûta la joie qu'on éprouve quand on se retrouve après de grands dangers, mais alors que des dangers plus grands encore menacent : joie mêlée de douleur et de craintes.

On était à la mi-octobre 1792. Quelques semaines après, un officier de volontaires frappait à la porte de Moulinet, par un temps triste et froid de décembre. Il se donne comme allié de la famille de Beauregard, dont il porte, ajoute-t-il, le nom. On le reçoit comme ami : c'était un traître. Après s'être assis à la table des proscrits, il court à Poitiers découvrir leur asile. C'en est assez : les deux prêtres sont condamnés à la déportation.

Le 1er janvier 1793, leur mère vint elle-même leur annoncer cette nouvelle. Ils bénirent Dieu, et célébrèrent la messe avec leur calme ordinaire; puis ils se rendirent à Poitiers. Le théologal était malade. Sa mère obtint qu'on le laissât quelque temps en prison à

la Visitation. A l'époque où l'on était, c'était la plus grande faveur que l'on pût attendre. L'abbé Jean partit pour l'Angleterre. Toute la famille de Beauregard était dispersée, et désormais la digne mère d'enfants si malheureux ne devait jamais les voir réunis sous son aile. Elle-même, portant la couronne de soixante-quatorze années d'une vie irréprochable, elle fut conduite en prison comme *suspecte et dangereuse pour la République.*

Dans ce temps des grandes infamies, le crime le plus hideux dont une nation puisse se rendre coupable se consommait : la tête du vertueux Louis XVI tombait, et une minorité exécrable s'imposait à la France. Le sang du roi semblait appeler le sang de ses meilleurs sujets : les échafauds s'élevaient de toutes parts. La propriété était punie plus sévèrement qu'en aucun pays le vol; la vertu était un crime; le crime, les mains teintes de sang, faisait son propre panégyrique, et se tressait des couronnes. Il en coûtait au peuple français d'avoir écouté des charlatans sans honte et sans cœur, qui prétendaient établir leur empire sur des ruines. Leurs efforts furent stériles; mais avant qu'ils exerçassent les uns sur les autres leur rage et qu'ils vengeassent la France en croyant se venger, ils firent disparaître bien de saintes existences. Le théologal de Luçon fut du nombre des victimes. Transféré à Paris, il fut condamné à mort le 27 juillet 1794, et exécuté le même jour. Je regrette de ne pouvoir rapporter ici les détails de ce martyre. La veille, le saint prêtre avait écrit à sa mère une lettre, admirable de piété filiale et de résignation, qui fut imprimée dans le temps et qu'on a souvent citée depuis. Il marcha au supplice avec calme, distribua lui-même ses dépouilles aux personnes du peuple qui le suivaient comme une proie, et mourut comme mouraient les chrétiens des premiers siècles de l'Église [1].

Pendant qu'André était immolé, Jean languissait sur la terre étrangère. Ce fut là qu'il revit Matthieu de Gruchy. Envoyé en Vendée par le comité royaliste, et chargé par lui d'une mission par-

[1] Je donnerai les détails de cette mort et la lettre d'André de Beauregard dans mon *Histoire des Moines et des Évêques de Luçon.*

ticulière près de Charette, Jean de Beauregard fut exposé aux dangers, que j'ai mentionnés dans la *Vie* de son compagnon de voyage[1]. Leur débarquement en Portugal, leur passage à Quiberon, les mille péripéties de leur navigation et de leur voyage à travers le Marais et le Bocage, des rivages de Saint-Gilles aux bois de Belleville, où ils trouvèrent le général vendéen, forment un récit qu'il serait trop long de reproduire. Plusieurs émigrés : un Bascher, un Kersabiec, un Bassetière, un Charette, neveu du général, avaient partagé leurs dangers.

Arrivé à Belleville, l'abbé de Beauregard présenta ses dépêches à Charette. Ensuite il se rendit à Saint-Laurent-sur-Sèvre, qui dépendait alors de la Rochelle. Mgr de Coucy, évêque de ce diocèse, l'avait chargé d'y porter ses ordres. Le grand vicaire de Luçon traversa toute la Vendée. Partout sa présence excita un enthousiasme plus facile à comprendre qu'à décrire. Les prêtres fidèles se portaient à sa rencontre avec leurs peuples, et, loin de l'oreille des bleus, entonnaient des chants d'allégresse. Toutes les maisons encore debout lui étaient ouvertes, aussi bien que les cœurs : ce voyage fut un vrai triomphe.

Ses commissions faites, l'abbé de Beauregard se retira à Beaufou, chez Mme de la Corbinière, et remplit en même temps les fonctions de vicaire général du diocèse et de vicaire de cette paroisse. Il s'entendit avec l'abbé Charette de la Colinière, autre vicaire général, pour réunir en synode, dans l'église du Poiré, les prêtres exerçant le saint ministère dans le diocèse. Donnant l'exemple, après avoir fait les ordonnances, il mettait en pratique, dans son vicariat de Beaufou, ce qui avait été réglé dans l'assemblée synodale. Il parcourait les villages, portant les consolations spirituelles aux vieillards, aux femmes, aux enfants; il paraissait au milieu des soldats vendéens, armés pour leur Dieu, pour leur roi; les prêchait, les confessait, remplissait les fonctions d'aumônier. Confident des princes exilés, il donnait, de leur part, des avis aux chefs, et faisait tous ses efforts pour rétablir la bonne harmonie entre Charette et Stofflet, malheureusement divisés.

[1] *Vie de Matthieu de Gruchy.*

On était en 1795. Un cercle de fer entourait le pays, et, se resserrant toujours, ne laissait bientôt plus un lieu où les Vendéens pussent tenir tête. L'abbé de Beauregard fut contraint de quitter son asile de Beaufou et de se retirer dans la forêt de la Chaize. Les premiers chrétiens avaient leurs catacombes; les Vendéens eurent leurs bois et leurs forêts : l'abbé de Beauregard offrait le sacrifice de la messe sur un autel adossé contre un chêne, pendant que des sentinelles veillaient autour de la pieuse assistance. Dieu seul a pu savoir tout ce qu'il eut à souffrir. Autour de lui tombaient ses amis les plus dévoués; le découragement s'emparait des âmes, les soupçons venaient à la suite des revers; les divisions se multipliaient parmi les guerriers, et le cercle de fer se resserrait toujours. Charette, après avoir jusqu'à la fin combattu en héros, mourait en martyr, et l'année 1796 enlevait le dernier espoir à la royaliste Vendée. Profitant d'un moment de calme, l'abbé de Beauregard retourna à Beaufou : il n'y demeura pas longtemps. Le trop célèbre Dillon, ancien curé du Vieux-Pouzauges, avait en main l'administration du département. Ce mauvais prêtre s'était fait l'ennemi personnel du grand vicaire de Luçon. Sur des avis bienveillants que donnèrent à celui-ci des chefs républicains, il quitta Beaufou et se rendit à Nantes. Dieu l'y conduisait pour qu'il fortifiât par ses écrits des prêtres détenus au Bouffay, et exposés à l'action perfide des révolutionnaires.

Il avait toujours espéré retourner en Vendée. Il ne tarda pas à demander aux autorités de Fontenay la permission de reprendre son séjour de Beaufou. Elles accueillirent sa supplique avec un empressement hypocrite, s'informèrent, comme par marque d'intérêt, de l'époque de son retour, et, lorsqu'elles surent tout ce qu'elles désiraient, elles envoyèrent à Beaufou cinquante soldats pour l'attendre et se saisir de sa personne. Averti à temps, l'abbé de Beauregard changea de direction et tourna ses pas vers Poitiers. La distance était longue, les suppôts des tyrans s'attachèrent à sa poursuite. Il ne put voyager que la nuit, sous des habits laïques. Des guides fidèles le conduisirent ainsi de maison en maison jusqu'à Moulinet, où il arriva le 29 septembre 1796.

Il eut le bonheur d'y retrouver sa mère, qui, de prisonnière était redevenue simplement suspecte. Il se rendit à Poitiers, où se trouvait l'abbé Coudrin. Il se mit à travailler au salut des âmes avec ce saint prêtre; mais bientôt ses forces trahirent son zèle; sa santé, usée dans son exil et dans son apostolat de la Vendée, s'affaiblissait d'une manière sensible. Vers la fin du carême 1797, tout travail lui fut interdit.

La famille de Chassenon lui offrit une généreuse hospitalité au château de Curzay. L'affluence des fidèles que sa présence attira, lui devint funeste. Il reçut avis que l'autorité prenait contre lui des mesures. Il était temps encore, il pouvait échapper; mais il laissait entre les mains des ennemis le vieux seigneur de Curzay, fort compromis par la fuite de son hôte. Il resta, et, le 29 septembre, ils entrèrent ensemble dans la prison de la Visitation de Poitiers. Bientôt le jeune de Curzay, depuis préfet de la Vendée, vint les y rejoindre.

C'était de la Visitation que l'abbé André de Beauregard était parti pour aller à Paris porter sa tête sur l'échafaud; ce fut de la même prison que l'abbé Jean de Beauregard partit pour son exil dans la Guyane. Le 7 janvier 1798, conduit sur une charrette par des gendarmes, il s'achemina vers Rochefort, où il resta sept mois dans une prison infecte, manquant de tout : d'air et de pain. Rien n'était épargné pour rendre ce séjour intolérable. On avait entassé dans le même établissement des prêtres fidèles et des apostats, des laïques honnêtes et des coquins, des vierges chrétiennes et des femmes de toute sorte.

La nécessité fit le contraire de ce qu'auraient voulu les agents du pouvoir : le besoin d'ordre devint si impérieux, que les prisonniers s'accordèrent à s'imposer un règlement; et, comme un président était indispensable pour l'exécution de leur projet, ils appelèrent par leurs suffrages l'abbé de Beauregard à cette charge. La fermeté qu'il fut obligé de montrer dans cette mission difficile, lui attira la haine et les persécutions des prêtres assermentés. Il ne se laissa pas abattre et n'en continua pas moins sa pénible surveillance. Rien ne put altérer son calme et le détourner de son devoir.

La moment du départ arriva; et, le 7 août 1798, il fit à la France et à ce qu'il y laissait de cher, un adieu qu'il crut éternel. « Adieu, écrivait-il, adieu, nous nous reverrons au ciel! »

Cent vingt proscrits étaient emportés sur une corvette vers un lieu où ceux que ne ferait pas périr la traversée, semblaient devoir trouver une mort certaine. Couverts de misérables haillons, nourris d'aliments grossiers, qu'on leur servait dans des baquets qui n'étaient jamais nettoyés, livrés au supplice d'une soif qu'ils ne pouvaient éteindre, et d'une fièvre qui les dévorait, ils devenaient la proie des vers, avant même de mourir. A peine leur permettait-on de respirer de temps en temps sur le pont. Un tel régime venait puissamment en aide à la guillotine : la déportation n'était, en quelque sorte, qu'un moyen plus barbare au fond de se défaire des suspects. Chaque matin, les geôliers comptaient le nombre des victimes mortes pendant la nuit. Quand la putréfaction gênait l'équipage, on se décidait à jeter les cadavres à la mer.

Dans cette extrémité cruelle, l'abbé de Beauregard édifiait ses compagnons d'infortune par sa résignation, sa piété et son ardente charité. Le malheur rapprocha de lui ceux même qui avaient commencé par le persécuter; les gens de l'équipage admiraient ses vertus et les proscrits se pressaient autour de lui comme autour de leur chef. Il leur prodiguait ses soins : il fortifiait les justes et tâchait de convertir les pécheurs. Son action salutaire produisit de grands effets. Les cœurs se tournèrent vers Dieu, et la prière faite en commun témoigna de cet heureux changement.

Le 29 septembre 1798, la corvette mouillait en vue de Cayenne. On débarqua, et les proscrits se séparèrent. Avant de quitter les prêtres, ses frères, l'abbé de Beauregard leur adressa, en latin, une touchante exhortation; puis, le cœur oppressé par la douleur, il s'enfonça dans la solitude qui devenait le lieu de son exil. Il espérait y trouver un repos que la malice et les calomnies des hommes ne lui laissèrent pas. Il lutta contre les obstacles et sut encore rendre son séjour si utile, que, longtemps après son départ, son nom était encore en vénération dans la Guyane.

Les générations passent vite sur cette terre dévorante. L'abbé de

Beauregard se fit de ses propres mains une petite hutte près des tombeaux des exilés, ses prédécesseurs, près du tombeau d'un de ses amis. Là, son esprit et son cœur se remplissaient de souvenirs et de douleur. Il pensait aux morts et aux vivants : à ses amis, à ses parents, à ses frères, à son cher théologal, à sa vieille mère.... « Oh! dit-il lui-même, que le nom de mère est puissant sur le cœur d'un malheureux déporté à la Guyane!... De tous les sacrifices que j'ai faits, c'était le plus douloureux; et, quand j'étais réduit à ces tristes moments où l'âme succombe sous sa peine, je m'écriais : — *Dieu de ma mère, je vous la donne!* Je croyais que cette offrande désarmait le ciel. »

Pendant que ces tristes pensées assombrissaient les jours de l'exilé, sa mère songeait à lui. Pauvre femme! elle tenait son attention fixée sur les événements, épiant le moment où une démarche pourrait lui rendre, s'il vivait encore, son fils, son cher fils, *la lumière de ses yeux*, *le bâton de sa vieillesse*, *la consolation de sa vie* [1]. Ce moment arriva.

La France vit, le 9 novembre 1799, naître le consulat, ou plutôt la dictature de Bonaparte. Une réaction en faveur des persécutés s'opérait; la mère du proscrit en profita pour obtenir son retour. Ce fut lorsqu'il avait renoncé à tout espoir de revoir sa patrie, que pour l'abbé de Beauregard sonna l'heure de la délivrance.

Le 25 août 1800, il quitta la Guyane, après un séjour de vingt-trois mois. La traversée fut heureuse, et déjà on approchait de l'embouchure de la Gironde, lorsque le brick qui le ramenait fut capturé par une frégate anglaise. Les Anglais conduisirent pour la seconde fois le prêtre vendéen à Lisbonne. Il y fut reçu avec enthousiasme par les Français qui s'y trouvaient. Mais, pour revenir à Poitiers, il lui fallait traverser le Portugal, l'Espagne et une partie de la France. Il était dénué de tout, et sa délicatesse l'empêcha d'accepter certaines offres qui lui furent faites. Il se mit en route, et, après bien des fatigues essuyées, bien des dangers évités, il arriva à Bordeaux, où un reste de persécution l'attendait.

[1] *Lumen oculorum nostrorum, baculum senectutis nostræ, solatium vitæ nostræ.* Tob., x, 4.

Il fut jeté en prison : on lui fit subir de nouveaux interrogatoires ; mais on le relâcha bientôt en lui remettant un passeport qui portait qu'il s'était soumis à la constitution civile du clergé, ainsi qu'aux serments. Il s'en aperçut et fut indigné de la perfidie des agents du pouvoir. Au risque de nouveaux malheurs, il refusa de se servir d'une pareille sauvegarde et protesta de la constance inébranlable de ses refus si souvent réitérés. Cette fois, on comprit son invincible répugnance, et sur la feuille qu'on lui donna, il ne fut question ni de soumission ni de serment.

Le 21 janvier 1801, il arriva à Poitiers, et revit sa mère. La joie fut grande sans doute ; mais le théologal André, mais l'émigré de Verdun, mais l'émigré de Quiberon manquaient, et puis c'était le jour anniversaire de la mort de Louis XVI... Les larmes qui se répandirent, ne furent pas toutes des larmes de bonheur!... Pauvre France !...

Il revit sa mère ; mais il semblait qu'elle l'attendît pour lui dire le suprême adieu. « Hélas ! a-t-il écrit lui-même, depuis (mon arrivée), j'ai eu la douleur de fermer les yeux de la meilleure, de la plus tendre des mères ! Sa mort a été d'une sainte, et je ne doute pas que Dieu n'ait accordé mon retour à ses prières pour que je remplisse près d'elle et sur elle les devoirs de mon état, après qu'elle eut pu réunir les restes de sa malheureuse famille. Elle s'est endormie, le 21 avril 1802, dans sa quatre-vingt-troisième année.

» *O mucro Domini... ingredere in vaginam tuam, refrigerere et sile.* — JEREM., XLVII.

» O glaive du Seigneur, rentrez dans le fourreau, refroidissez-vous et ne tonnez plus. »

C'est par ces mélancoliques paroles que l'abbé de Beauregard termine ses *Mémoires*.

L'ABBÉ DU TRESSAY.

(La fin à la prochaine livraison.)

LES
AVENTURES D'IANN AR-BAZ-HOUARN

I

Les maisons isolées sur les routes presque abandonnées qui traversent le Ménez-Arhèz, maisons trop nombreuses encore pour le bonheur des *paotred-kaled* (durs garçons) de la Basse-Bretagne, tristes cabanes qu'une lourde vapeur de cidre environne et dont un fagot de gui orne toujours la façade lézardée; ces maisons-là, vous en conviendrez, sont bien nommées, trop bien qualifiées par ces mots : *chapel an Diaoul*, chapelle ou station du Diable.

Hélas! il n'est que trop vrai, nos paysans bretons y font de trop fréquentes stations : le cidre détestable qu'ils y trouvent a pour eux un goût qu'aucune liqueur n'égale sur la terre. Pour ce liquide, vraiment infernal, ils oublient peines, douleurs, misère; ils oublient femme, enfants, famille; ils oublient intérêts, affaires, religion; ils oublient tout, — jusqu'à leur conscience.

C'est assurément un spectacle bien étrange en Basse-Bretagne que le retour d'une foire ou d'un pardon; mais c'est un spectacle bien triste que ces hommes qui trébuchent dans les chemins creux, trop étroits pour leur marche louvoyante, pareille à celle d'une chaloupe qui tire des bords pour naviguer contre le vent! Et ces

pauvres femmes, épouses et filles, sœurs ou fiancées, qui essaient d'arracher de l'auberge leur mari, leur frère, leur fiancé, leur parent *ivrogne* (c'est le mot obligé, qu'on veuille bien nous le passer), ou qui souvent s'efforcent de soutenir leurs pas chancelants sur le chemin; qui, parfois aussi, s'interposent entre deux camarades sur le point d'en venir aux coups... oui, c'est triste, bien triste, pour des créatures de Dieu!

Telles sont les impressions de mon âge, aujourd'hui; mais, autrefois, je ne le voyais pas ainsi. Non, en vérité! et qu'on me pardonne cet étrange aveu : je trouvais du pittoresque dans ces groupes chancelants, bruyants, chantants; du dramatique dans ces luttes où le poing le plus dur faisait loi; du comique dans ce désespoir des femmes qui, la pipe à la bouche, et trois ou quatre ensemble, relevaient du fond d'une douve, en unissant leurs efforts, un parent ou un voisin aviné; je trouvais enfin un plaisir infini à voir l'ensemble animé, joyeux et assourdissant de nos pardons de Cornouaille.

Cela me remet en mémoire une petite anecdote de ce genre, qui me causa dans le temps (j'ose à peine le dire), une joie infinie.

Nous revenions du pardon de Lothéa, village situé près de la jolie bourgade qui étale ses bosquets, ses prairies, ses délicieux jardins, au confluent de l'Isole et de l'Ellé (de jolis noms, par parenthèse). J'ai déjà parlé ailleurs, je m'en souviens, du pardon de Lothéa, de la petite chapelle, de la fontaine, et surtout du chemin ravissant qui y conduit, au milieu des taillis, en côtoyant la Laita, — la Laita qui vient de *naître* au sein des eaux réunies de l'Isole et de l'Ellé... Mais passons, car je m'oublie au souvenir, hélas! trop éloigné, de ces lieux alors charmants et d'une beauté presque primitive.

Ainsi, on revenait, sur le soir, du pardon de Lothéa. Cela se passait à peu près comme je l'ai esquissé au commencement de ces pages. Le sentier (car le chemin *vicinal* d'aujourd'hui n'existait pas encore, à l'époque *arriérée* dont je parle), le sentier serpentant dans les bois semblait être *bariolé* par les nombreux costumes des pardonneurs, comme un long ruban de couleurs diverses. C'était

original, c'était intéressant et complétement breton. On entendait, dans le lointain, les sons de la bombarde et du biniou, les airs gais et harmonieux que jouait si bien Mathurin l'aveugle. Les *paotred* chantaient, les jeunes *merched* (filles) riaient et cueillaient les derniers *bouquets de lait;* mais le cidre de Perr Lichern avait bien généreusement coulé au pardon, à raison de deux *blank* la chopine : aussi un grand nombre de retardataires attaquaient-ils en revenant les talus du chemin creux, sans souci des épines et de la lande qui garnissaient les bords. Nous regardions tout cela en riant, et ne suivions pas sans plaisir les évolutions des amateurs de cidre ou des meilleuers pratiques de Perr Lichern, le cabaretier du Bois de l'Abbaye.

Il y en avait un surtout qui nous amusait singulièrement par les *embardées* étonnantes qu'il exécutait. Le chemin, assez large quoique fort inégal, à l'endroit où nous nous trouvions alors, se prêtait aux gambades forcées de notre ivrogne. Nous disons forcées, parce que, au moment où l'équilibre lui manquait, il ne rattrapait momentanément son centre de gravité qu'au moyen d'un soubresaut des plus comiques qui le portait alternativement d'un côté à l'autre de la route. Mais cette singulière pantomime ne pouvait durer bien longtemps, à cause de la pente et des inégalités de terrain, et surtout de l'ivresse croissante de notre homme. C'était le dénoûment prévu et inévitable que nous attendions pour achever ce divertissement, à peine avouable. Enfin le roulis qui agitait le paysan devint étonnant, insoutenable, fantastique. Son chapeau avait déjà mordu la poussière à cinquante pas plus loin; il agitait encore le bras pour le ressaisir. On eût dit une chaloupe désemparée et en détresse sur des houles bondissantes. Hélas! le naufrage était inévitable! Un caillou au rebord du chemin fut l'écueil contre lequel notre homme alla sombrer, corps et biens... Et dans quelle position, juste ciel!...

Nous avons dit que les fossés étaient garnis de fortes touffes d'ajoncs, d'épines et de broussailles : ce fut au beau milieu qu'il alla donner, la tête la première, avec accompagnement de huées de tous les passants. Mais nul ne s'occupa de dégager

le malheureux, de l'arracher aux pointes acérées des ajoncs qui devaient lui labourer la figure et la poitrine; on riait, on le poussait du pied, puis on passait. « Il ne pouvait tomber mieux, disait-on; sa tête est à l'abri du serein de la nuit, et ses jambes ne dépassent point l'ornière où le *karriguel-Anankou* (char de la Mort) pourra rouler ce soir sans lui rompre les os. »

Tel est le cas que l'on fait en Basse-Bretagne d'un misérable que le cidre couche sur le chemin. On rit et l'on passe, non sans dégoût, il est vrai; mais on ne s'en préoccupe pas davantage, tant ces scènes sont communes au retour des pardons. Eh bien! on me permettra de le dire : mieux vaut l'ivresse du cidre que celle des mauvais écrits! Mieux vaut un paysan ivre qu'esprit fort! Mieux vaut pour lui la lie du vin que celle qui se trouve au fond de beaucoup de livres!

Mais me voilà bien loin du simple récit que je voulais raconter aujourd'hui. Toute cette longue et un peu rude digression sur le cidre n'a guère de rapport avec ma légende, et elle ne s'est présentée sous ma plume qu'au souvenir de l'endroit où la petite historiette qui suit me fut racontée, pendant une halte de voyage.

Un soir donc que l'excursion de la journée avait été plus longue que je ne l'avais prévu, j'étais entré dans une triste auberge, *chapel an Diaoul*, que l'on rencontre au bord de la route solitaire qui passe au pied du mont Saint-Michel[1]. Je fus bientôt reposé à la douce chaleur d'un feu de tourbe fumeuse; je devrais ajouter *séché*, car la brume du marais, que j'avais côtoyé longtemps, m'avait pénétré, quoique le soleil d'un beau jour d'octobre perçât, de temps à autre, le brouillard toujours étendu sur ce grand lac comblé par des éboulements séculaires.

Il est bien rare, dans ce pauvre cabaret, d'entendre les chants joyeux des *paotred*. Du reste, nous ne sommes pas ici dans la gaie Cornouaille : la montagne aride, sombre et haute, montre de tous côtés à l'horizon sa croupe noire et dentelée de rochers. Les rafales impétueuses de l'Océan, conduites par de longues coulées, y arrivent des grèves de Douarnenez et des anses de Daoulas et du

[1] Saint-Michel, près Botmeur, route de Quimper à Brest.

Faou. Elles passent, avec de lugubres sifflements, détruisant et brûlant toute végétation dans la vallée maudite. Non, ce n'est pas un lieu pour chanter et rire que l'auberge du Saint-Michel. Des postillons, des meuniers attardés, ou des paysans de La Feuillée, vêtus de peaux de mouton et revenant du marché de Braspartz, sont les seules pratiques de Larhantek, le vieux *tavarnour* de ce logis.

— Voilà un aimable feu! lui dis-je, malgré l'odeur de la tourbe, qui était loin de m'être agréable.

— D'autant meilleur, répondit-il, que cela ne coûte rien, rien que la peine d'aller le quérir dans la forêt des pauvres.

— Dans la forêt?

— Sans doute : le marais, c'est le bois du pauvre monde; et puis, qui oserait venir ici de la ville nous disputer le seul bien qu'il plaît à Dieu de nous donner?...

Je vis bien que Larhantek n'achevait point toute sa pensée, et je songeai, comme lui sans doute, que si un jour la spéculation pouvait utiliser cet immense marécage, où des forêts, dit-on, sont enfouies, la tourbe humide et fumeuse cesserait d'être le lot commun des malheureux d'alentour. On regarderait cela comme un nouveau *progrès;* et qu'aurions-nous à y reprendre?

— Vous désirez monter sur le Saint-Michel? continua le tavarnour en soupirant... Je vais vous y conduire par le chemin le plus court, si vous voulez, car il se fait un peu tard ; par le chemin des chèvres...

Cinq minutes après, nous gravissions la pente rocailleuse et escarpée de la montagne ; au sommet se trouve la chapelle élevée en l'honneur de saint Michel Archange. Pour donner une juste idée de nos hautes collines, il ne faut point s'attacher à en peindre l'élévation, qui est réellement peu de chose en comparaison des montagnes renommées du globe ; mais je dirai seulement que les nombreux méandres des vallées, les circuits étranges, les contours arrondis des hauteurs qui, le soir, ressemblent aux flancs noirs de monstres gigantesques échoués ou endormis ; je dirai que les tons variés des vastes plaines, comme partagées en larges bandes brumeuses, claires, éclatantes, selon que le soleil voilé réussit plus ou moins à

percer les nuages ; que les teintes de l'horizon, nuancées d'azur sombre ou lumineux, selon que l'on regarde du côté de l'Océan ou de la terre ; que tout cela, contemplé dans le silence de la solitude, ne peut être sans charme pour les yeux d'un artiste ou d'un penseur.

Le style moderne du modeste sanctuaire, qui couronne la montagne, n'a rien de bien digne de fixer l'attention de l'antiquaire. Quelques pierres de taille, qui ont la prétention de remplacer la tour, soutiennent une petite cloche verdie par la pluie des orages, et que les coups de vent font fréquemment tinter. Mais les traditions populaires racontent que jadis on y remarquait un antique oratoire que saint Michel Archange avait construit de ses mains. Nous nous assîmes un instant sur des débris ou ruines revêtues par le temps d'un tapis de mousse grisâtre. De cet endroit nos regards embrassaient toute l'étendue du grand marais et des crêtes bleues des longues collines de la Cornouaille ; et quand parfois une rafale venait à dissiper, pour un moment, l'épais brouillard dont le vent balançait lentement les ondes, nous pouvions distinguer vaguement à l'horizon de nombreux clochers et les pitons noircis du Ménez-Hom.

Larhantek, avant de quitter ces lieux, où il ne se serait pas aventuré, je crois, sans compagnie à une telle heure, me parla de la *chienne noire* que l'on aperçoit quelquefois sur le marécage, où viennent s'ébattre aussi tous les *poulpiquets* du canton. Tout en descendant assez rapidement la montagne, il me narra (car il était fort causeur) plusieurs histoires dont je pourrai peut-être un jour retracer les détails. Enfin nous rentrâmes à l'auberge, au milieu de l'obscurité ; et là, le feu de la tourbe me parut posséder une chaleur fortifiante que je ne lui connaissais pas. Assis au coin de la cheminée, qu'occupait déjà un paysan de Plonéour, Larhantek avait rallumé sa *korn-butun* et aspirait avec bonheur les bouffées humides de son tabac haché. Le bon tavarnour, bercé par le parfum des spirales échappées de sa pipe et par le bruit strident de la brise de mer dans la toiture, commença, à peu près en ces termes, un de ces récits qui, le soir, font rire et trembler les *paotred kaled*,

autour de l'âtre où flambent en fumant des fagots de lande ou de genêt vert :

II

— Il y avait, une fois, dans le pauvre hameau de *Pen-ar-Quenkis*, du côté de Saint-Sauveur, un jeune *pâtour*, fils d'une pauvre veuve déjà sur l'âge. Il se nommait Iann Houarn : il était assez joli garçon, quoique louche ; de plus, fort comme quatre lurons de Komanna et simple autant que trois niais de Guiscriff. C'est pourquoi sa mère n'avait jamais pu lui faire apprendre aucun état. Au surplus, Iann, qui comptait dix-huit ans, n'aurait pas voulu s'en donner la peine, disant que le bon Dieu avait créé les êtres baptisés pour respirer, boire, manger et courir à l'aise par monts et par vaux, et non pour étouffer et s'ennuyer dans ces tanières que l'on appelle des maisons ; pour regarder en liberté le soleil, les champs, les arbres, et non pour se dégrader ou se creuser la cervelle afin de ramasser, par tous les moyens, des sous et des écus moisis, en hâtant le jour de l'*ankou* (la mort).

Iann disait, en vérité, mes amis, bien d'autres belles choses ; mais comme la bonne femme Jeane avait grand peine, en filant, à gagner du pain pour deux, dont un dévorait plus que quatre, et que du reste Iann avait un bon cœur, il comprit qu'il était temps de *filer* de son côté et d'aller plus loin voir s'il irait *butter* sur une bonne chance ; car pour se donner le souci de la chercher, cette chance rare, en vérité, c'était fort au-dessous de notre camarade.

Le voilà donc parti, un beau jour d'automne, vêtu, aux trois quarts, d'un *bragow* de toile percé, de la moitié d'une chemise, d'un morceau d'habit à son défunt père, et... et c'est tout : Iann ne portait jamais de chaussures. Quant au chapeau, c'était chose inutile, avec une chevelure inculte et aussi épaisse que la crinière d'un bidet de Saint-Thégonnec.

Jugez donc du bonheur d'Iann Houarn au commencement ! Il courait tout le long du jour dans les bois, tuant du gibier, dénichant des nids, se vautrant dans les ruisseaux, et, la nuit, s'endormait

sur la mousse fraîche des pâtures, après avoir remercié son ange gardien de le rendre si heureux.

L'homme, hélas! l'homme, inconstant, finit par se lasser de tout, en ce triste *toul al laz* (trou de douleurs) ! Ainsi en fut-il de notre vagabond, qui en peu de temps avait oublié la moitié de ses bragow sur les épines des buissons. Puis, l'hiver venait à grands pas ; l'hiver et son manteau de neige, *feiz à Zoué !* (foi de Dieu !) Pas de culotte quand il gèle, c'est assez désagréable !...

Comment faire ? Revenir à la maison ? « Impossible, se disait le simplice, avant d'avoir ramassé quelque chose, dix-huit sous, par exemple ; ou avant qu'une bonne aubaine me tombe du ciel toute seule. »

Que de gens, mes amis, qui se croient plus fins que notre Iann, parce qu'ils n'ont pas de trous à leurs chausses et qui pourtant raisonnent tout comme lui !

Enfin, un beau soir, Iann Houarn, en traversant une grande forêt, aperçut une petite lumière au fond d'un sombre fourré. Toc ! toc !

— Qui est là ? répondit une voix enrouée.

— C'est moi, Iann de *Pen-ar-Quenkis*.

— Il y a des Iann partout, fit l'autre, et plus de soixante *Quenkis* dans le diocèse de Léon. Au surplus, que veux-tu ?

— Ce que je veux, moi ? rien du tout, dit le nigaud en regardant autour de lui, la bouche ouverte.

— Tu ne veux rien, l'ami ? Alors pourquoi viens-tu déranger un honnête serviteur de Dieu ?

— Pourquoi, *feiz à Zoué !* pourquoi ? je ne sais pas...

— En ce cas, détale au plus vite, dit le solitaire, qui dirigeait sa lumière par une fente de la porte sur la figure du malencontreux visiteur. Détale prestement, et laisse-moi continuer mes oraisons.

— C'est bien facile ! répliqua Iann, car j'ai les jambes pour le moins aussi longues que les dents. Bonsoir, vieux hibou !

— Hein ? fit l'ermite, intrigué malgré lui ; puis, remarquant l'air de franche simplicité du vagabond, l'homme charitable ajouta :

— Veux-tu souper avec moi ?

— Souper ? oui, assez, répondit le fils de la veuve ; mais j'ai encore plus *affaire* d'une veste et d'un *bragow*, si vous en avez de trop.

— Au fait, l'ami, tu en as bon besoin... Allons, entre ici et soupons d'abord.

Et voilà nos deux camarades en train de *débrider*, aussi bien que le recteur de *Ker-Nitra*[1] et son vicaire, avec du vin bouché, une cuisse de chevreuil et du jambon fumé. Quel souper de bénédiction ! Iann, n'ayant jamais été à pareille cuisine, se disait que la chance tournait bien, pour peu que cela pût durer jusqu'à la fin de ses jours.

Notre anachorète était charitable sans aucun doute, et cela ne l'empêchait pas d'être un jovial compagnon, lorsque l'occasion s'en présentait. Après avoir bien régalé son hôte, il voulut donc savoir ce que le simplice comptait faire.

— Dormir à présent, répondit Iann sans se gêner.

Là-dessus, il s'allongea, tout de son long, sur un tas de fougère dans un coin, et au bout de trois minutes, il ronflait comme un sourd qui a le ventre plein.

L'ermite le laissa faire, ayant même fonction à remplir pour son compte ; si bien que toute la nuit il y eut dans la cabane un concert de ronflements à épouvanter les loups à une demi-lieue à la ronde.

Le lendemain, à l'aube, avant d'aller, selon sa coutume, assister les malheureux dans les villages voisins, le cénobite demanda encore au vagabond de quelle manière il emploierait sa journée et son temps à l'avenir.

— Mon temps ? ma journée ? répondit Iann étonné, je n'en sais rien ; mais, en attendant, mangeons un morceau ; nous verrons après.

On conçoit que le pauvre diable qui, pendant ses courses, ses tours et ses détours, avait jeûné un mois ou deux pour le moins, avait grand besoin de se réconforter un peu. Et, en effet, il faisait, chaque jour, de terribles entailles, des brèches incroyables aux

[1] *Ker-Nitra* : village de rien.

provisions que l'anachorète de la forêt tenait de la libéralité du ciel, (car c'étaient des corbeaux gris qui, presque tous les jours, venaient, à son appel, approvisionner son garde-manger).

Iann Houarn demeura donc pensionnaire de l'ermite pendant trois semaines environ, sans soucis, gai comme un meunier, fainéant comme un tailleur, heureux comme un prince... Ah ! disons mieux, mes amis, heureux comme un fermier qui a trois paires de bœufs et douze vaches laitières dans ses étables, car les fermiers sont plus heureux que les rois.

Au bout de ce temps, le serviteur de Dieu commençait à s'effrayer de la faim soutenue et de la soif croissante du gaillard de Pen-ar-Quenkis, lequel dévorait et buvait sans gêne tout ce que, dans sa charité, le bon ermite avait l'habitude de réserver pour ses pauvres; c'est pourquoi il résolut de conseiller un voyage d'agrément à son pensionnaire.

— Il faut voir le monde quand on est jeune, lui dit-il, afin de trouver un bon état ; il faut faire un voyage...

— Un voyage ! un état ! interrompit Iann en ouvrant une grande bouche et en louchant d'un œil, ce qui était la preuve de sa stupéfaction : un état, mon Dieu ! *da ôber pétra ?* (pour faire quoi ?)

— Pour gagner ton pain, malheureux pécheur !

— Mon pain ! eh ! ne m'en donnez-vous pas ?

— Sans doute, sans doute, mon fils, mais remarque que tu manges la part des infirmes que je nourrissais autrefois.

— Ça m'est bien égal, à moi !

— C'est possible, l'ami ; mais le pain du bon Dieu n'est pas pour les fainéants. Tu es fort, bien restauré, bien engraissé ; je ne puis nourrir un vagabond qui ne veut rien faire pour se tirer de presse.

— Tiens, c'est drôle ! fit Iann en louchant encore plus. Et moi qui croyais que cela ne finirait jamais !

— Tu te trompais, mon fils ; il y a une fin à tout dans ce triste monde..... Mais, écoute, ajouta le bonhomme après avoir ouvert la porte, voilà deux chemins : celui de droite conduit à Montourlez (Morlaix), où tu trouveras beaucoup de gens comme il faut, qui te vendront de l'esprit et autres vieilleries dont ils ne se servent plus.....

Iann l'interrompit en disant : — De l'esprit ! Pourquoi faire ?

Le solitaire ne put s'empêcher de rire et reprit :

— Celui de gauche mène à la forêt de Laz, où il y a un beau château, avec des portes d'or et des fenêtres d'argent ; ce château est habité par le *Roué-ar-baró-dir* (le Roi à la barbe d'acier). C'est une belle aventure à tenter. Choisis : tu n'as qu'à marcher devant toi.

— Pour lors, s'il ne faut que cela, je veux bien aller à l'*aventure*. Je vais à Laz de ce pas.

— Puisque te voilà si raisonnable, je veux te faire un cadeau : tiens, voici un *baz-houarn*[1]; ce bâton est fait pour toi, qui es déjà un homme de *fer*. Prends-le, mon ami. Sire *Roué-ar-baró-dir* est sourd comme une bûche et dort sans cesse d'un sommeil que rien ne peut interrompre. Finalement, comme ce roi voudrait aussi jouir de la vie et gouverner ses sujets (qui pourtant, dit-on, ne s'en trouvent pas plus mal), il a promis sa fille en mariage et la moitié de sa fortune à celui qui le réveillera.

— Sa fortune ! dit Iann ; *da ôber pétra?* (Pourquoi faire?) sa fille! une femme!... ça me gênerait pour...

L'ermite impatienté lança le *baz-houarn* sur le chemin et ferma la porte au nez du vagabond.

— Voilà qui est drôle ! murmura notre louche ; et moi qui croyais... Que ferai-je de ce *pen-baz?*... Réveiller le roi sourd? Mais si je tape dessus avec, je l'assommerai, c'est bien sûr...

Vous voyez que le *gas* de Pen-ar-Quenkis ne raisonnait point déjà si mal pour un nigaud fieffé. Pourtant, après avoir tourné et retourné la trique de fer, Iann, qui la maniait comme une plume, se décida à l'emporter ; et, jetant un dernier regard sur le séjour de bénédiction qu'il allait quitter pour toujours, il soupira dans son pauvre cœur et s'éloigna en sifflant un air de *jabadao*, qu'il avait appris en flânant à la foire de Landivisiau.

Notre garçon prit machinalement la route de la forêt de Laz. Il se disait, chemin faisant, qu'il apprendrait du moins ce que c'est qu'une aventure ; car, pour ce qui était (quand il aurait réveillé ou assommé le roi), d'accepter sa fille ou sa fortune, pour sûr, il n'y consentirait pas, à cause des soucis que tout cela doit donner.

[1] *Baz-houarn*, bâton de fer.

Remarquez pourtant que la curiosité commençait à pousser dans la cervelle fêlée du vagabond, et cela, vous le savez, a déjà conduit loin plus d'un sot. Il est vrai que, sans épouser la fille du *Roué-ar-baró-dir*, Iann pouvait songer à se procurer au château de Laz bien des choses plus utiles, telles qu'un couteau neuf, une ceinture de cuir, des....

— Ma foi, Larhantek, marmotta tout à coup entre ses dents la vieille ménagère du tavarnour qui était rentrée sans bruit après avoir trait ses vaches, faut avouer que vous arrangez joliment les femmes, sans respecter les filles de rois! On dirait que vous en faites fi. Eh bien! sachez que les fermières font tout dans les métairies et sont cent fois plus utiles que des fainéants d'hommes qui ne savent que bavarder, boire et fumer leur pipe. Ne l'oubliez pas! sans quoi...

— C'est bon, c'est bon, interrompit Larhantek, un peu abasourdi par l'apostrophe conjugale; apaisez-vous, Corentine : ce que je dis là, c'est histoire de rire et d'occuper les voyageurs pendant que vous irez faire leurs lits.

— Sans doute, grommela encore la bonne femme, je m'en vais les arranger, car ce n'est pas vous qui seriez capable de...

Le bruit des sabots de la ménagère, qui montait l'escalier ou plutôt l'échelle conduisant à la *gambr'* unique de l'auberge, nous empêcha d'en entendre davantage. Le tavarnour continua, à notre vive sollicitation.

E. du Laurens de la Barre.

(La fin à la prochaine livraison).

PETITS POÈMES VENDÉENS

I

UNE CHRÉTIENNE

1794

A M. A. DE BREM.

Les premiers traits de l'aube éclairent la vallée.
Une âpre bise siffle et la terre est gelée.
Pendant toute la nuit, dans son *refuge* étroit,
Une pauvre famille a grelotté de froid.
Chambre nue et sans jour et sous le sol creusée,
Qu'aux recherches dérobe, habilement posée,
Une claie où verdoie un tapis de gazon,
Pour rester libre il faut vivre en cette prison.

Lentement un jeune homme a soulevé la porte :
Il examine au loin s'il est prudent qu'on sorte.
Bientôt on voit monter deux vieillards — les aïeux, —
Dont le travail usa les bras laborieux ;
Puis une jeune fille, au pâle et doux visage ;
Une femme, un mari, dans la séve de l'âge ;
Leurs quatre enfants, dont l'un a six mois et qu'au sein
Tient la mère.

Animés par un même dessein,
Tous s'en vont, pas à pas et la tête penchée,
Parmi l'herbe glanant quelque branche séchée.

Sous un roc, abrités contre le vent du nord,
Ils entassent enfin leurs fagots de bois mort.
Autour de ce bûcher la famille est assise.
On tend ses doigts transis à la flamme indécise,
Qui tout à coup s'éveille et lance un jet ardent.

O chaleur ravivante !.... O bien-être imprudent !

La fumée à flots bleus dans l'air pur tourbillonne...
Et vers les pauvres gens attire une *colonne*.

Ils sont cernés !
— « A mort ! »
Et les Bleus, triomphants,
Assaillent à l'envi les vieillards, les enfants,
La vierge au doux visage, et l'époux au front mâle.

Or, tandis que chacun près d'elle tombe et râle,
La mère est là, debout, pressant son nouveau-né,
Que jusque sur son cœur frappe un sabre acharné.
Pour qu'ils gagnent le ciel, — au milieu du carnage,
La chrétienne redit : — « Courage, amis ! courage ! »

Les soldats, furieux : — « Paix, brigande ! »
— « Non ! non !
» Je les exhorterais sous le feu d'un canon ! »
Et joignant les deux mains, et les yeux pleins de flammes :
— « Vendéens ! songez-y, songez-y, chères âmes !
» Votre Roi, votre Dieu, — criait-elle bien haut, —
» Sont morts sur une croix et sur un échafaud !... »

Puis on n'entendit plus ses paroles sublimes :
— La terre en paix buvait le sang des neuf victimes.

ÉMILE GRIMAUD.

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

MENUS PROPOS *

Ile Lobos, 4 décembre.

Embellie. — Nous en profitons pour aller visiter Lobos. Cette île, entourée d'une ceinture complète de coraux, peut avoir une demi-lieue de tour. Elle est très-boisée, très-verte, basse sur l'eau. Sa forme elliptique lui donne un air de corbeille qui me réjouit. Vue de près, on s'aperçoit que le sol est exclusivement sablonneux et que les roseaux dominent dans le paysage. Cependant, je distingue avec joie quelques arbres... sérieux. Un enseigne de *la Dryade*, M. L..., a fait faire un chemin assez pittoresque par ses détours, traversant l'île du nord au sud, en passant près de deux puits, que constituent des tronçons d'une cheminée de bateau à vapeur plantée dans le sable. L'eau y est saumâtre : elle sert à laver le linge. On m'a dit que ces puits avaient été confectionnés, l'année dernière, par les naufragés d'un paquebot américain. L'hélice de ce navire se voit encore sur les coraux de l'île. Les hommes de *l'Ardèche* ont trouvé, à leur arrivée ici, un chat, une chatte et sa progéniture, lesquels proviennent sans doute du bateau naufragé. La chatte, prise pour un lapin, dans le fourré, a été tuée d'un coup de fusil et mangée bel et bien par l'équipage de *l'Ardèche*. Le jeune chat orphelin a été recueilli à bord. On lui devait bien cette compensation !

* Voir le numéro de mars, pp. 224-241.

Je trouvai, près de celui des puits qui est encore en activité, les matelots des différents navires sur rade, occupés à faire leur lessive, non sans chanter et sans rire : on avait liberté de manœuvre, et il est si bon de sentir sous le pied autre chose que le pont toujours fuyant d'un bateau !

7 décembre.

Nous sommes, depuis hier soir, de retour devant Tampico, province du Tamaulipas. Le temps est splendide, la barre est belle; nous en profitons pour aller visiter cette ville, située à deux lieues environ dans l'intérieur, sur la rive gauche du Panuco, au confluent de ce fleuve avec le Tamesis. Nous remontons le courant pendant deux heures, tantôt à la voile, tantôt à l'aviron. Les rives sont boisées et offrent, de temps en temps, des échappées magnifiques. Les palmipèdes et les échassiers, qui abondent, nous regardent passer sans se déranger, sans concevoir la moindre inquiétude : ils n'ont pas encore appris, ces honnêtes aquatiques, à se défier de la présence de l'homme; on le leur apprendra bien; un héron lazzarone se chauffe paresseusement au soleil; quatre flamants discutent gravement les intérêts de leur république; une longue bande de pluviers, je crois, s'alignent pour que nous les passions en revue. D'énormes poissons font des bonds prodigieux autour de notre embarcation, et les caïmans viennent mettre leurs têtes à la surface de l'eau. Qui croirait, à voir cette nature sauvage, que nous sommes tout près d'une ville de dix mille âmes, à ce que dit la géographie? De traces de culture, point; d'habitations, encore bien moins. Nous rencontrons cependant, sur la rive gauche, à moitié chemin de la ville, une *hacienda,* qui a été convertie en poste avancé.

Des rires et des éclats de voix arrivent jusqu'à nous : ce sont nos soldats, qui passent le temps à jouer aux quilles. — Enfin, nous voilà à Tampico. Un débarcadère de bois, disloqué et ruiné, est en train de pourrir devant la ville. On s'aperçoit avec plaisir qu'il fut un temps où régnait, le long de cette machine, un escalier confortable et pompeux. Aujourd'hui, on le remplace par une gymnas-

tique savante, mais périlleuse. La ville, qui n'existe que depuis 1824, est bâtie sur une hauteur; disposition qui doit lui donner quelque salubrité. C'est près d'ici que Santa-Anna, à la tête des Mexicains, a gagné, contre les Espagnols, la bataille qui a procuré l'indépendance, en 1829. (Ils ont bien su s'en servir !) Elle est entourée, sur trois de ses côtés, par des lagunes immenses, dont l'une n'a pas moins de vingt lieues de long, et s'étend dans le sud, jusqu'à la hauteur de Lobos, en longeant la côte. La ville n'offre rien de bien curieux. Les Américains ont laissé des traces de leur passage : ils ont fait communiquer l'une des lagunes avec la rivière; grand bienfait pour Tampico, qui a vu de cette façon, par le courant qui s'est établi, disparaître une source abondante de miasmes paludéens. Il en reste bien assez, Dieu merci!

Le 81e de ligne occupe la ville. On le débarqua sur la rive gauche du Panuco, à la Case-aux-Pilotes; puis il s'avança avec précaution, s'attendant à tout moment à une surprise. Craintes vaines! Rien! *Nada!* Ils entrèrent à Tampico sans brûler une amorce. Toutes les maisons étaient fermées; pas une tête aux fenêtres! De sorte que cette entrée triomphale manqua un peu de gaieté; et pourtant, MM. les officiers du 81e avaient mis, pour l'occasion, leurs plus resplendissantes épaulettes. Enfin, un quidam se risqua; c'était un Français. Il dit : « Braves compatriotes, les larmes me viennent aux yeux en vous voyant à Tampico. Certes, voilà bien le plus beau jour de ma vie! Messieurs, je tiens un café dans les environs; vous y trouverez tout..., aux plus justes prix. »

Les habitants se rassurèrent peu à peu; on en vit un, puis deux, puis, enfin, une fourmilière. Nous fûmes reçus par ces braves gens avec cordialité. Pourvu qu'ils n'aient point à regretter leur hospitalité!

M. C....., commis de marine, nous pilote pendant notre promenade, et nous montre obligeamment le cercle, seul monument remarquable de la localité.

Nos matelots profitent des quelques heures de repos qu'on leur accorde, pour s'enivrer, mais si bien, que nous sommes obligés de les porter dans le canot. Une chaloupe à vapeur nous reconduit à bord.

Devant Tampico, 10 décembre.

Naguère, je lisais cette pensée d'un monsieur dont, par malheur, j'ai oublié le nom — car je ne voudrais pas être taxé de plagiat : — « L'homme doit disposer son logement selon ses besoins et sa taille ; je n'aime pas qu'on se désintéresse du milieu dans lequel on vit, qu'on ne s'efforce point d'en tirer tout ce qu'il peut produire. » Je partage complétement ces idées ; c'est pourquoi je me suis efforcé de me rendre agréable ce tout petit coin, que nous, parias de ce bas monde, nous appelons pompeusement *une chambre*. Aussi, je l'aime ce *retiro*, tout plein de mes méditations, de mes rêveries, de mes châteaux en Espagne. C'est là que je me renferme, quand le ressouvenir du pays me monte au cœur ; c'est là que je vous évoque tous, mes bons amis ; c'est là que je viens causer avec vous, en écrivant ce journal. Si, parfois, vous soupirez en remarquant à votre foyer une place vide, bien souvent je songe à vous et à la grande joie que j'éprouverai en vous revoyant tous. Le bonheur est-il donc si peu dans notre nature, que, pour connaître véritablement le prix d'une chose, il faille l'avoir perdue ! De là vient que l'on dit — et je commence à croire que c'est avec raison — que les marins sont les gens qui aiment le plus leur pays et leur famille ; ce qui, tout d'abord, me semblait complétement paradoxal. — Mais revenons à mes pénates ambulants. Mon *palassio* est situé à tribord-derrière, sous la dunette ; oui, mes amis, sous la dunette ; c'est-à-dire que je suis logé comme un capitaine de frégate. Cette chambre, devenue vacante, me fut libéralement octroyée par le second.—Grâces lui en soient rendues ! — Un coin, un coin à soi, mais c'est à bord une richesse que ne valent pas les mines du Pérou ! Il faut avoir ressenti tous les ennuis attachés à cette vie perpétuellement en commun, avec des caractères quelquefois antipathiques (Dieu merci, je ne parle de cela que par ouï-dire), souvent aigris par des peines secrètes, toujours fatigués par les privations qu'entraînent la navigation et la monotonie de la vie de bord, pour comprendre la volupté qu'on éprouve à posséder un réduit.

Tout exigu qu'est mon alhambra minuscule, il me suffit ample-

ment. Vous voyez, mes amis, comme il faut peu de chose pour faire le bonheur d'un homme, et combien il tient peu de place!

Le vestibule du temple, la porte, pour parler en prose, est tendue d'un rideau rouge, rideau d'officier supérieur, oublié là depuis le départ du dernier occupant. La « vile plèbe » des officiers ordinaires (*los subalternos*, comme disent les Espagnols), est gratifiée d'un rideau jaune. Le parquet est revêtu d'une toile cirée, à dessins en arabesques. Mon *buen-retiro* est splendidement éclairé par un sabord, muni d'une vraie fenêtre, avec de vrais carreaux.

Au-dessous, voici ma couchette, large, au plus, comme le sera un jour mon cercueil, (si je jouis de la faveur d'être enterré dans du sapin!) Ce lit de trappiste est débarrassé de toute espèce de rideau: j'aime mieux être chagriné, à l'occasion, par les moustiques, que d'être travaillé, toutes les nuits, par les cancrelats, — dont le ciel vous préserve! — et par tous les autres animaux et insectes malfaisants qui pullulent sous ces bienheureuses latitudes, et qui ne manquent à *s'esbattre* dans les tentures des lits. Remarquez que le susdit lit est ingénieusement placé entre la porte et la fenêtre; avantageuse disposition, à laquelle je dois un agréable courant d'air, et qui n'est pas l'effet du hasard, je vous prie de le croire.

Près du chevet du lit, s'étale avec orgueil la commode réglementaire, en beau bois de noyer, bien verni, et comptant jusqu'à cinq tiroirs, qui recèlent mon linge, rangé en bel ordre. Le tiroir supérieur se rabat en pupitre, à ma grande satisfaction. Voilà, certes, une idée pratique, s'il en fut jamais! Combien de fois j'ai admiré l'intelligence qui préside à l'installation de nos petites ruches maritimes! C'est que nécessité est mère d'industrie.

Cette commode est revêtue d'un surtout, creusé de trous, où s'adaptent différents objets de toilette, aux formes capricieuses: cuvette, pot-à-eau, savonnette, etc., mis ainsi à l'abri des vicissitudes du roulis.

Ce meuble, tour à tour table de toilette, pupitre ou commode, selon les besoins du moment, est surmonté d'une belle glace ovale, que je me suis octroyée à Cherbourg, sur mes avances de campagne. Elle est embellie par la présence de deux candélabres,

symétriquement placés au-dessous d'elle. A droite et à gauche, se balancent au roulis deux petits cadres, contenant les photographies des aînés.

Signalons, en passant, l'armoire en noyer verni, le meuble le plus considérable de céans, et passons à la bibliothèque, le morceau le plus précieux de mon mobilier, quoiqu'elle ne soit composée que de deux planches de sapin, parallèlement disposées. Voilà le remède suprême à tous les ennuis, la consolation à toutes les peines, mon luxe et ma joie : *Trahit sua quemque voluptas!* J'ai longuement réfléchi, avant de la composer; car il me fallait forcément sacrifier la quantité à la qualité. L'expérience m'a fait voir par où elle péchait; aussi, à une prochaine campagne, je réparerai les oublis involontaires.

Si, maintenant, j'ajoute que le dessous de ma couchette est transformé en placard; que je possède deux chaises; qu'au bau, qui traverse mon plafond, sont appendus, d'une part, un rouleau de cartes marines, et, de l'autre, mon inoffensive épée, ma canne et mon parapluie; qu'il règne, autour de ma demeure, une étagère, en guise de corniche, je vous aurai dressé par le menu l'inventaire de mon domicile.

Les meubles étant tous exactement semblables, les chambres sensiblement pareilles, il est difficile, vous en conviendrez, de varier beaucoup l'aspect des lieux. Qui a vu l'une des chambres d'un navire, les a vues toutes; la différence gît dans la disposition des meubles, et il n'y a point là de quoi prêter large carrière à l'imagination et à la fantaisie. Cependant, toujours par quelque endroit la passion dominante se montre et se dessine : celui-ci transforme sa chambre en atelier de peinture; celui-là, coquillard enragé, fait de sa cabine un muséum d'histoire naturelle. Nous avons des empailleurs, des sculpteurs, des tourneurs, des bibliophiles, voire même des tapissiers, qui attachent, pour ainsi dire, à leur demeure un reflet particulier de leur occupation favorite.

Les jeunes officiers cherchent à donner à leur chambre un aspect de boudoir, comme je l'ai vu dernièrement à Vera-Cruz sur une frégate à roues; les vieux, en général, dédaignent ces jouis-

sances sybaritiques et estiment que toutes ces tentures ne sont que repaires à punaises et à cancrelats, qu'il faut rigoureusement proscrire.

Le règlement a prévu l'ordre dans lequel on doit choisir les chambres, à l'armement d'un navire : le médecin du bord passe le dernier. On a retourné, hélas ! en leur *défaveur*, le fameux *Cedant arma togæ*.

Tampico, 15 décembre.

L'expédition de Tampico avait été ordonnée par le général Forey, dans le but de se procurer des mulets, dont le besoin se faisait impérieusement sentir. Il va sans dire que messieurs les Mexicains instruits de nos intentions, s'empressèrent, à la nouvelle de notre approche, de faire filer mules et mulets vers l'intérieur du pays. On en trouva, cependant, quelques-uns, mais à des prix extravagants. Nous étions désignés pour les transporter à Vera-Cruz. On comptait sans la barre de la rivière, qui ne nous permit, pendant plusieurs jours, aucune communication avec la terre. Ne voyant point venir son chargement à quatre pattes, notre commandant se décida à partir pour Vera-Cruz. — Nous prenons quelques passagers.

Sacrificios, 21 décembre.

Nous apercevons Vera-Cruz. — Le ciel est splendide. Une troupe de marsouins s'ébat joyeusement autour de *l'X*... Assis sur la dunette, je hume philosophiquement un cigare, et je roule en mon esprit toute sorte de pensées agréables : — « Léon, mon ami, tu vas donc, pendant quelque temps, jouir de la plus parfaite stabilité, sous ce bienheureux fort Saint-Jean-d'Ulloa; puis, tu vas recevoir des lettres de France; puis, on va nous donner peut-être une mission agréable; car il faut reconnaître que, jusqu'à ce jour, nous n'avons point été gâtés sous ce rapport : ce serait une juste compensation de nos fatigues. »

L'X... s'engage dans le long dédale de récifs de coraux qui entoure les approches du mouillage. — « Ah ! mais, qu'est-ce à dire? Le soleil s'est voilé ! » — Des nuages montent à l'horizon, sans cou-

leur et sans forme, pareils à ces vapeurs que les arbres retiennent sur le bord d'un lac, dans une matinée d'hiver. La brise, qui nous venait du S.-E., a sauté tout à coup au nord et a fraîchi avec une rapidité effrayante. La mer écume déjà sur les récifs, au milieu desquels nous nous trouvons. Un faux coup de barre, et voilà *l'X...* en piteux état! Sentir la terre, toucher au but, penser que les fatigues ne vont plus être que des souvenirs, et être jeté au milieu d'un danger imminent, vrai! c'est jouer de malheur! Si ce *norte*, qui se déclare, eût tardé une heure encore, nous étions parés et bien à l'abri, sous Sacrificios.

On voit au mouillage, à Sacrificios, une grande corvette anglaise, dont l'équipage se réunit sur les bastingages : ils semblent avoir pris leurs places pour nous voir mettre au plein.

La situation s'aggrave d'instant en instant. La mer bouillonne d'une façon sinistre sur les récifs, et le vent fraîchit de plus en plus. Nous sommes tout près de Sacrificios. Voilà une tempête qui doit être bien belle..., vue de terre! — « Babord; mouillez! » dit, de sa voix éraillée, notre commandant. C'est alors que le cri : « Un homme à la mer! » se fait entendre. Je l'ai vu, en effet, tomber de la grand'hune sur les haubans, puis rebondir à la mer. On jette la bouée de sauvetage de babord. Le commandant est magnifique de calme et de sang-froid, donnant, tout à la fois, ses ordres pour le sauvetage et le mouillage.

On a repêché l'homme, tandis qu'il filait le long du bord. Le chirurgien-major et moi avions tout préparé pour le recevoir. Il se présenta lui-même devant nous. « Tonnerre de Brest! je suis trempé comme une soupe! » Nous le faisons se changer, et on lui ordonne un verre de malaga. Il le prend, en nous disant qu'à de semblables conditions, il se laisserait choir tous les jours à la mer.

Le *norte* se déploie dans toute sa splendeur, mais nous sommes mouillés, et bien mouillés, à l'abri de Sacrificios. — Les Anglais de la corvette en seront, cette fois-ci, pour leurs frais de déplacement.

Et moi, qui me réjouissais à l'idée du repos que nous allions prendre, je comptais encore sans mon hôte, car nous roulons d'une façon épouvantable.

Sacrificios, 25 décembre.

Noël. — Le roulis a l'air d'avoir l'intention de diminuer un peu.

Sacrificios, 28 décembre.

La frégate cuirassé *la Normandie* a été cruellement éprouvée par la fièvre jaune. Elle devient inhabitable : l'amiral Jurien met son pavillon sur *le Berthollet.*

La question des navires blindés dans les pays chauds me semble suffisamment éclairée.

Nous recevons l'ordre de nous rendre à Santiago-de-Cuba, pour chercher un chargement de mules. Enfin ! nous allons donc sortir, pendant quelque temps, de cet affreux golfe du Mexique ! Notre charbon est fait, nous partons demain.

En mer, 1er janvier 1863.

Hélas ! l'année qui s'en va emporte avec elle une de mes illusions : je croyais posséder, au suprême degré, la curiosité des voyages, et j'ai acquis la triste conviction qu'il n'en était rien. La folle du logis m'a conduit dans une voie qui n'est pas la mienne. Que n'ai-je longuement commenté, avant de mettre le pied sur un navire, cette pensée vraie d'Alphonse Karr : « C'est une singulière inquiétude de l'esprit que l'amour des voyages, et les voyageurs sont d'étranges gens, qui s'en vont à grandes distances et à grands frais, pour voir des choses nouvelles, sans avoir pris la peine de regarder à leurs pieds ni sur leurs têtes, où ils se passe tant de choses extraordinaires et aussi inconnues qu'on le puisse désirer ; » ou cette autre, non moins profonde : « Sous quelque partie du ciel qu'ils demeurent, de quelque façon qu'ils s'habillent ou ne s'habillent pas, les hommes vivent sur quatre ou cinq passions, toujours les mêmes, qui ne varient pas dans le fond et très-peu dans la forme. » Conclusion : restez chez vous.

Santiago-de-Cuba, 21 janvier.

Nous jouissons ici du calme le plus profond ; la nécessité, du reste, s'en faisait généralement sentir, après notre expédition à Tampico, où le mauvais temps s'est acharné à nos trousses.

Partis le 29 décembre, de Sacrificios, nous avons été gratifiés, en guise d'étrennes, d'un coup de vent de S.-O. qui nous a conduits à quatre-vingts lieues de la Nouvelle-Orléans. Nous n'avons eu de répit qu'après avoir doublé le cap San-Antonio de Cuba. A partir de ce moment, tout a été pour le mieux. Nous longions la côte sud de l'île, et parfois de si près, que des émanations délicieusement embaumées nous arrivaient de terre. Et quelles nuits splendides!

Le 13 janvier, *l'X...* mouillait dans la rade de Santiago, — un vrai lac, quoi!

J'étais tout surpris de ne pas sentir le navire rouler. La rade, complétement fermée, est protégée par de hautes montagnes. On y arrive par un goulet étroit et sinueux. Santiago s'étale en amphithéâtre au fond de cette mer intérieure, et, derrière, se montrent des montagnes à reflets rougeâtres, produisant un tableau ravissant.

Santiago est partagée en deux villes : la *marina*, malsaine, mal bâtie, sur le bord de la mer, dont elle est séparée par une promenade (*alameda*), ombreuse, mais qui me semble fort négligée par les habitants et par l'édilité : l'herbe y croît à plaisir; — et la *ville haute*, beaucoup plus considérable, et dont les rues plus régulières sont bordées de maisons en bois, ornées, sur le devant, de balcons en manière de *varendas*. Les nombreux tremblements de terre qui se sont fait sentir dans ce pays, expliquent ce mode de construction.

L'édifice le plus curieux est certainement le grand marché, situé sur une haute terrasse, de plain-pied, d'un côté, avec la colline; de l'autre, dominant la ville basse et la rade. On jouit de là d'un magnifique panorama. Le matin, l'aspect de ce marché, avec ses vendeuses de toutes les couleurs, son animation, son bruit, offre au flâneur les études les plus curieuses. L'église n'est point belle; comme les églises de Ténériffe et de Vera-Cruz, comme toutes les églises espagnoles, je crois, elle est surchargée d'ornements de mauvais goût. Je remarque des mannequins grotesquement habillés, qui ont la prétention de figurer des saints.

Chez cette population de vingt-cinq mille habitants, notre langue est presque aussi usitée que dans une colonie française; et cette circonstance fait honneur, il faut le dire, à l'antique hospitalité espagnole. Lors de l'affreuse catastrophe politique qui ruina les habitants de Saint-Domingue, nombre de planteurs préférèrent l'expatriation à la lutte sanglante. Les rives de Santiago n'étaient guère qu'à quatorze lieues de l'île désolée où tant de périls menaçaient nos industrieux créoles : ils s'y réfugièrent, et payèrent l'accueil cordial qui leur fut fait, par d'admirables fondations industrielles et agricoles. Le climat est excessivement chaud; la fièvre jaune sévit à Santiago plus que sur tous les autres points de la côte.

Nous faisons la rencontre d'un médecin français, qui exerce ici et qui a été étudiant à Paris en même temps que notre chirurgien-major. C'est un charmant homme, qui nous a fait le plus courtoisement du monde les honneurs de Santiago. Il nous a conduits au cercle français et au théâtre de l'endroit, où une troupe italienne joue des opéras. Je suis très-assidu aux représentations; outre qu'il m'est fort agréable d'ouïr de bonne musique, je ne suis pas fâché de faire connaissance avec la population féminine de Cuba. J'ai vu là de fort belles personnes, habillées à la dernière mode de Paris : les costumes nationaux disparaissent; hélas! la mantille s'en va! Mais elles sont atrocement peintes. A quoi se fier, grand Dieu! Allez donc, ensuite, juger les gens sur l'apparence!

Deux fois par semaine, le régiment espagnol de l'endroit donne une retraite en musique, sur la place du Gouvernement. Cette musique est exécrable; ce qui n'empêche pas que toute la société s'y rend, et, ma foi, elle n'a pas tort, car c'est une place charmante, plantée d'arbres, ornée de quatre jets d'eau et entourée de belles maisons, peintes en bleu pour la plupart, (dont le palais du gouverneur et l'église principale). Ces murs bleus, éclairés par le gaz, donnent à tout cet ensemble une teinte fantastique du plus heureux effet.

Santiago, 1er février.

Quinze jours se sont écoulés, remplis par de nombreuses promenades à terre et par de fréquentes séances au théâtre du lieu. Le

chancelier du consul et le médecin de notre connaissance nous ont offert, à l'hôtel Lassus, tenu par un Français et surtout par une Bordelaise éveillée, sa femme, un splendide dîner, dont nous conserverons le souvenir jusqu'à la consommation des siècles. — Pendant notre séjour, on a célébré la fête du prince des Asturies, à grand renfort de coups de canon. Il y a eu un bal au Gouvernement; par malheur, on ne nous a pas invités. Ces hidalgos sont stupides!

Les mules que nous sommes venus chercher, et le vétérinaire qui les a achetées, sont embarqués; notre provision de charbon est renouvelée; nous repartons pour le Mexique : voici le fort Morro, à l'entrée du goulet. Nous nous éloignons des côtes, qui bientôt disparaissent complétement à l'horizon. Nous sommes de nouveau rejetés dans la solitude la plus profonde. En quelles tristes conditions s'écoule la vie de l'homme de mer! « Inconnu, jeté parmi des inconnus, dont il ne comprend ni les mœurs ni le langage; étranger pour qui tout est vénal et qui ne voit s'empresser autour de lui que des mercenaires; seul, sans appui, sans amitiés, ayant toujours au fond du cœur je ne sais quel vide et quel malaise, il s'étonne, après de naïves espérances, de trouver une vie amère et pleine d'ennuis, que les plaisirs et les frivolités du monde ne guérissent point. Des décisions sans appel le transportent de climats en climats, toujours loin des siens, qu'il revoit à peine à de rares intervalles; rien ne le fixe et ne l'attache; il ne prend racine nulle part; c'est un exilé, qui n'a pour consolation que de changer incessamment d'exil. » — *(Revue Contemporaine.)*

En mer, 2 février.

Notre existence, il faut le reconnaître, a plus d'un rapport avec la vie monastique : même séparation du monde extérieur, même régularité dans les occupations journalières, même vie en commun, et souvent même abnégation.

Les heures des repas sont, je ne vous le dissimulerai point, les moments agréables de la journée. Chacun, tour à tour, entame le chapitre des souvenirs : l'un parle des mers du Sud, l'autre du Sénégal; celui-ci de la Chine, celui-là de la Grèce, et j'apprends de la sorte une foule de choses intéressantes. Le repas fini, on apporte

le café et les pipes, et la conversation va son train. A onze heures, on se sépare; l'officier des montres va observer; la Faculté et l'Administration montent sur la dunette, quand le temps le permet, et se livrent aux douceurs de la promenade ou à la contemplation de l'immensité. A midi, il n'y a plus un chat sur le pont; sauf l'officier de quart, chacun est rentré chez soi. Pour mon compte personnel, je sieste une heure durant; après quoi des ablutions froides me remettent sur pied. Je lis ou j'écris jusqu'à trois heures et demie. Le repas du soir (quatre heures) nous réunit de nouveau; la conversation, il faut s'y attendre, roule forcément dans le même cercle. Parfois, cependant, elle devient plus intime : on songe à ceux qu'on a laissés en France; on parle de ses projets, de ses espérances; puis, tout d'un coup, à un détour de la conversation, on tombe sur une discussion politique. Alors, tout en fumant le calumet de paix, nous agitons le sort des empires.

Quand le temps est beau, on se rend sur la dunette, pour continuer l'entretien commencé. Je garderai toujours, j'en suis sûr, le souvenir de quelques-unes de ces soirées. La brise est fraîche, la nuit étoilée, la mer phosphorescente; toutes les voiles sont dessus; le silence de la nuit n'est interrompu que par le cri de l'homme en vigie : « Ouvre l'œil au bossoir ! » Alors, au milieu de ce spectacle magique, les cœurs se rapprochent, se comprennent et s'épanchent.

5 février.

Une tempête à la mer manquait à mon éducation nautique : je viens d'être servi en enfant de bonne maison ! Rien n'a été négligé pour que la fête fût complète. — Le 5, à huit heures du matin, — nous étions alors sur le banc de Campêche, — le vent de nord se déclare avec sa soudaineté habituelle et une impétuosité remarquable. On met à la cape. On est obligé d'établir des filières, auxquelles les hommes se raccrochent, pour aller d'un point à l'autre du navire. Hélas ! notre déjeuner est renversé dans les cendres par la violence du roulis. Nous essayons, cependant, de nous mettre à table, pour manger de la viande froide : impossible de s'y maintenir. Je prends le parti d'aller me coucher, en compagnie d'une

demi-aune de saucisson de Lyon, d'un pain, de taille respectable, et d'une bouteille de vin de Ténériffe. En m'arc-boutant avec les genoux et les coudes, je me suis maintenu ainsi assez solidement.

Je reçus sur la tête un gros dictionnaire, qui s'élança à l'improviste d'une étagère, située de l'autre côté de ma chambre, tout exprès pour me faire une mauvaise plaisanterie. La douleur fut atroce et le réveil des plus désagréables !

Qu'il est doux de courir le monde,
Ah! qu'il est doux de voyager!

Un gabier, occupé dans la mâture, fut lancé dans l'espace par un mouvement brusque du navire. Chemin faisant, il eut l'insigne bonheur de rencontrer une manœuvre, qui fut son ancre de salut. Il se cramponna au bout de ce fil, avec l'énergie de l'homme qui voit la mort partout autour de lui. On vint le recueillir. L'ébranlement nerveux fut si considérable chez lui, qu'une fièvre intense se déclara, avec congestion cérébrale. On fut obligé de le saigner à plusieurs reprises. Allez donc nier, ensuite, l'influence du moral sur le physique !

Vera-Cruz, 10 février.

Nous arrivons, le 7, à Vera-Cruz. Le *norte*, que nous avons essuyé à la mer, a soufflé ici, de façon à rappeler le coup de vent du 26 octobre dernier : trois navires de commerce ont été jetés à la côte. En atteignant le mouillage, nous apercevons la goëlette *la Esperanza* sur les récifs de la Galleguia.

Le siége de Puebla est poussé vigoureusement, nous dit-on. Le général Forey, qui a besoin, là-bas, de tout son monde, a donné au 81e l'ordre d'évacuer Tampico ; ce qui a été fait. Mais, à ce moment de l'année, l'eau est peu haute, sur la barre de la rivière de Tampico ; on est donc obligé de brûler la canonnière *la Lance*, emprisonnée dans la rivière, pour ne pas la voir tomber entre les mains des Mexicains.

La plupart des familles, qui s'étaient compromises en nous recevant, s'empressèrent d'abandonner la ville, à notre suite, et bien

leur en prit. Elles trouvèrent un abri certain à bord des navires sur rade. Les gens confiants, qui étaient restés en ville, furent pendus haut et court par les partisans de Juarez, dès que nous eûmes les talons tournés.

Le temps était si mauvais, que les navires mouillés devant Tampico furent obligés de dérader sept fois. Ils amenèrent à Vera-Cruz les malheureux réfugiés, auxquels on fut obligé de donner des vivres et des vêtements. La belle chose que la guerre!

Vera-Cruz, 23 février.

J'ai visité l'hôpital de la marine. Avec votre permission, je vais vous servir de cicerone, à travers les salles de cet hôtel de la douleur.

Vera-Cruz compte trois hôpitaux : l'un consacré aux malades de la ville et dirigé par un médecin civil; l'autre destiné à l'armée, et, enfin, celui-ci, qui recevait autrefois les enfants trouvés et les orphelins, comme l'indique une grande statue de la Charité, tenant un enfant endormi sur son sein, laquelle orne le frontispice du monument. Je n'aurais qu'à aller regarder au sommet de l'édifice, pour vous fixer sur la date exacte de la construction dudit hôpital; mais je vous prie de m'en dispenser : il fait si chaud ! Je ne crois pas que ça remonte à 1850; c'est donc de date récente.

L'hôpital est petit, mais beau, et, à mon avis, fort bien entendu. Sa distribution est, du reste, copiée sur l'aménagement de la plupart des maisons mexicaines que j'ai vues jusqu'ici. Les façades sont percées d'immenses fenêtres, qui déversent l'air à flots dans les salles des malades. Des arcades, déliées, gracieuses, entourent la cour intérieure, qui, comme tout le rez-de-chaussée, est pavée de marbre blanc et noir, formant mosaïque, et sur laquelle viennent s'ouvrir des salles, d'une hauteur d'étage qui ne laisse rien à souhaiter. Ce sont : l'appartement du chirurgien de garde, la salle du conseil de santé, la pharmacie, les salles des blessés, etc. Un magnifique escalier à deux branches, surmonté d'une coupole, conduit sans fatigue au premier étage. Je vous prie de remarquer la peinture murale qui embellit la coupole. Des infiltrations malheu-

reuses ont détérioré l'œuvre en maints endroits, mais il n'en reste pas moins acquis, pour moi, que ce tableau est rempli d'entrain et de mouvement : — La Liberté, (celle d'Auguste Barbier), se portant bien, brandit un étendard, où se lit le mot : *Libertad*, et tient, de l'autre, des chaînes brisées. Elle convoque les peuples à l'indépendance, et j'aime à constater que l'artiste, — dont je regrette d'ignorer le nom, — a placé, au premier rang, un soldat français. A sa suite, se montrent des spécimens de tous les peuples ; le Mexicain, comme bien vous pensez, n'a pas été oublié. Vous voyez qu'on se proposait de faire sucer sans retard les bons principes aux jeunes orphelins.

Le premier et unique étage, également pavé de marbre, orné aussi d'une vaste galerie, dans laquelle on place des lits, quand il y a encombrement, reproduit assez fidèlement les dispositions du rez-de-chaussée ; même hauteur d'étage.

Suivez-moi, maintenant, dans cette salle : voici, au N° 25, un matelot, atteint de fièvre jaune. C'est le seul, Dieu merci ! qu'on ait présentement à soigner. Je ne veux pas m'appesantir sur l'histoire de cette cruelle maladie, qui a tant enlevé de malheureux, à l'arrivée des quarante mille hommes du général Forey ; ce fléau frappe aussi bien le Mexicain de l'intérieur, qui descend des hauteurs à Vera-Cruz, que l'étranger nouvellement débarqué. Les habitants de la ville eux-mêmes sont sujets à ce terrible mal, contre lequel il n'y a pas d'acclimatation possible. Cependant, les récidives sont très-rares. Quand donc on a survécu à une atteinte, on peut se considérer désormais comme à l'abri. L'affection disparaît parfois complétement pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, au souffle du *norte*, pour reparaître, dès qu'il se forme une grande agglomération d'hommes à Vera-Cruz, et durant les mois de juin, juillet, août et septembre. Les Terres-Chaudes sont la sphère exclusive d'activité de cette maladie.

Si nous prenions cet escalier, il nous conduirait sur le toit, disposé en terrasse. C'est la seule promenade des sœurs hospitalières attachées à l'hôpital. J'ai nié, autrefois, l'utilité des sœurs de charité dans les grands hôpitaux de la marine, surabondamment pour-

vos d'infirmiers; mais il en est tout autrement ici, où ces nobles femmes rendent des services signalés et sont d'un dévouement à toute épreuve. Celles que nous possédons nous viennent d'une maison française de la Havane, et ont eu, par conséquent, maintes fois l'occasion de vivre au milieu d'épidémies.

Vera-Cruz, 9 mars.

Laissez-moi vous faire faire connaissance avec la ville dont je suis le citoyen.

Vera-Cruz, qui, de loin, ressemble à une ville de l'Orient, à cause de ses nombreuses coupoles et de ses clochers qui jouent assez volontiers aux minarets, a, de près, un cachet espagnol irrécusable.

Que de difficultés on a dû vaincre pour construire, sur cette plage de sable, entourée de marécages pestilentiels, cette ville, qui, dans le moment de sa splendeur, ne comptait pas moins de vingt mille habitants! Il a fallu l'énergie féroce et infatigable du peuple espagnol, pour forcer les malheureux vaincus à assembler ici les matériaux de la nouvelle cité. Tout a été créé, au prix d'inimaginables efforts et au milieu de difficultés inouïes. Le sol fuyait sous les pieds; le vent apportait des effluves mortelles; sous un soleil de feu, point d'eau potable; les pierres manquaient; force fut de les remplacer par les madrépores des récifs.

La ville baigne dans la mer, dont elle n'est séparée que par un simple mur, qui cherche, mais en vain, à se donner des airs de fortification.

Trois rues principales courent, parallèlement au rivage, et sont coupées par une dizaine d'autres voies de communication, qui constituent, avec les premières, les *quadras* ou carrés de maisons. Elles sont larges, bordées de trottoirs, et, pour la punition des péchés du promeneur, pavées de cailloux roulés. Les eaux ménagères les parcourent, à ciel ouvert, et répandent ainsi des émanations putrides, peu flatteuses pour l'odorat. Les eaux courantes manquent complétement, et, si les rues sont propres parfois, c'est grâce aux grandes averses, qui, seules alors, en chassent les mauvaises odeurs.

Les maisons sont généralement grandes, avec une cour au centre *(patio)*, entourée, le plus souvent, d'une galerie *(portales)*, sur laquelle s'ouvrent des appartements très-spacieux, très-élevés d'étage : c'est intelligent et frais, et parfaitement approprié au climat.

Vera-Cruz a subi bien des malheurs, comme l'attestent bon nombre de maisons, éventrées pendant les bombardements successifs qu'elle a eu à supporter, et qui demeurent abandonnées, en attendant des jours meilleurs.

D'affreux oiseaux, appelés *gallinasos* ou *urubus*, qui possèdent la taille et la grâce du dindon, jointes à la voracité du vautour, se montrent en grande foule sur tous les toits. C'est de là qu'ils se ruent par bandes sur les détritus dont est garnie la voie publique. La municipalité condamne à une amende de quatre piastres quiconque tue un de ces intéressants volatiles, auxiliaires inconscients de l'hygiène publique. Du café de *las Diligencias*, je m'amuse, parfois, à les voir s'installer, se disputer, se bousculer sur la coupole de l'église, en face ; c'est véritablement comique !

Les couvents, flanqués d'églises ou de chapelles, occupent un large espace dans la ville. Couvents, églises, chapelles, tout cela est abandonné et en ruines ; une seule église subsiste encore. C'est Juarez, me dit-on, qui a chassé les moines de toutes les couleurs, qui abondaient ici, comme dans les autres villes du Mexique.

Vera-Cruz est entourée de dunes, qu'on appelle *medanos*, au delà desquelles règnent en plein les marécages, submergés pendant la plus grande partie de la saison des pluies.

Les places publiques, au nombre de cinq, n'ont rien de remarquable ; elles sont nues et privées de toute végétation. La nature du sol et le vent du nord ne permettent à aucun arbre d'y prospérer. Je vous laisse, dès lors, à juger si le séjour de cette *ciudad* est agréable !

Le lieu de promenade habituel est une portion de chemin macadamisé, ayant cent cinquante mètres de longueur environ, partant de la porte de la *Merced*. Il se dirige vers le cimetière, distant de deux kilomètres vers le sud. Quelques palmiers et quelques arbres

réduits à l'état de balais, malingres, rachitiques, se voient le long de cette *alameda ;* abrités par les casernes voisines, ils fournissent l'unique ombrage que l'on rencontre à la Vera-Cruz.

Le sol étant très-humide, l'usage est de ne pas enterrer les corps que l'on veut conserver, mais de renfermer la bière qui les contient dans des espèces de petits fours en briques, construits contre les murs du cimetière. Ces loges, de dimensions un peu plus grandes que celles d'un cercueil, sont installées à côté les unes des autres, sur quatre ou six rangs de haut. La bière étant introduite, on en maçonne l'ouverture, et, plus tard, une plaque scellée perpétue le nom de la personne dont les restes y ont été déposés.

Cette modeste baraque en planches, à droite de la promenade, représente la gare du chemin de fer qui doit relier Mexico au littoral. Son parcours est, pour le moment, de cinq ou six kilomètres.

Fort Saint-Jean d'Ulloa, 15 mars.

En face du môle de la Vera-Cruz, à mille mètres au large environ, se trouve le fort de Saint-Jean d'Ulloa, (à l'abri duquel nous sommes venus souvent mouiller), assis sur un îlot madréporique s'étendant beaucoup au delà du fort lui-même et découvrant à marée basse. C'est un pallélogramme irrégulier et très-vaste, à quatre bastions, dont l'un supporte un phare que je sors de visiter. Le mécanisme de ce phare est des plus primitifs. Figurez-vous des tasses, remplies d'une huile dont l'odeur vous prend à la gorge, et reposant sur des planchettes montées dans un triangle équilatéral en bois, qui forme une des faces d'une pyramide triangulaire. Celle-ci est mise en mouvement par un système à tournebroche. Cela se remonte toutes les deux heures. — Dans la muraille du côté de la terre, on voit une profonde fissure, produite, m'a-t-on dit, par l'explosion d'un magasin à poudre, pendant le bombardement par les Français, en 1838.

Ce fort fut construit par les soins des Espagnols. Il domine la ville, qui, sous le feu de ses batteries, peut être rapidement réduite en cendres. Bien que chassés de la colonie en 1821, les Espagnols le conservèrent jusqu'en 1825.

LÉON BLÉVEC.

(La fin prochainement.)

DOCUMENTS INÉDITS

LA FORGE DE POUANCÉ EN 1702

En l'année 1702, sous le règne de Louis XIV, il y avait quelques *points noirs* à l'horizon politique. Les armées françaises guerroyaient par l'Europe, et, pour le printemps, il fallait combler les vides de nos arsenaux et tenir au complet nos parcs d'artillerie, épuisés par de nombreuses batailles. Aussi le souverain fit-il des commandes considérables d'engins destructeurs dans toutes les forges du royaume. Celles de nos contrées de l'Ouest ne furent point oubliées, et elles travaillaient jours et nuits pour satisfaire aux exigences de leur client couronné.

Le document inédit que nous offrons au lecteur, et qui est tiré des archives de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Nantes (minutes de Me Alexandre), concerne la *forge de Pouancé*, située sur les marches de la Bretagne et de l'Anjou, et nous montre l'importance qu'elle avait au commencement du siècle dernier. Elle devait fabriquer, en moins de deux mois, de la fin de février au 25 avril, 5,500 boulets de 24, et, si elle le pouvait, 6,000 autres avant le 1er mai.

CHARLES BOUGOUIN.

Marché de boulets de canon.

« L'an mil sept cent deux, le vingtc faivrier, après midy, par devant les notaires royaux de la cour de Nantes, soussignez, furent présens Joseph TERRISSE, *Receveur general des fermes du Roy à*

Nantes, faisant pour le sieur SAILLANT DES MAZURES, *m^e des forges de Poüancé* et ses associez dans la ferme de ladite forge; demeurant ledit sieur TERRISSE à la Fosse dudit Nantes, paroisse Saint Nicolas, d'une part, — Et Jan CHEROUVRIER sieur DES GRASSIERES, *conseiller du Roy, inspecteur general de la Marine en Bretagne,* demeurant à sa maison en cette ville, rue du Chasteau, paroisse Sainte Radegonde, stipulant pour Sa Majesté en vertu de l'ordre de Monseigneur le comte de PONT CHARTRAIN, *secrétaire d'Etat,* porté par sa lettre missive du vingt unième decembre de l'an dernier mil sept cent un, d'autre part. — Entre lesquelles parties a été fait un marché, par lequel ledit sieur Terrisse, audit nom, promet et s'oblige de fournir et livrer pour le service du Roy, le nombre de *cinq mille cinq cens boulets de canon de vingt-quatre livres,* et de livrer un tiers desdits boulets à la fin du mois de mars prochain, et les deux autres tiers le vingt cinq^e avril aussi prochain *au bureau de la Marine estant à ladite Fosse de Nantes.* Lesquels boulets seront faits à ladite *forge de Poüancé de la meilleure fonte d'icelle,* suivant le calibre qui en a esté fourny au commencement de ce mois pour cet efet audit sieur Terrisse, par ledit des Grassieres. Tous lesquels boulets seront bien ronds, bien chapellez [1] et bien conditionnés et seront visitez et receus par les oficiers de l'artillerie preposez par Sa Majesté pour cet efet. Le prix desdits boulets sera payé audit sieur Terrisse pour ledit sieur des Mazures par le tresorier de la Marine à Nantes, à raison de *soixante cinq livres pour chaque millier pezant* [2], poids de marque, lors de la livraison d'iceux, et lui sera payé et avancé la somme de trois mille livres qui lui sera deduite sur les cens premiers milliers qu'il livrera. Il

[1] Le *chapelage* ou *ramage* consistait à réunir deux ou plusieurs boulets au moyen d'une tige en fer. Ce système, qui était autrefois en usage, donnait un puissant engin de destruction. Les boulets chapelés s'employaient principalement contre les navires, pour couper mâture et gréement.

[2] Les boulets sphériques pleins de 24 valent aujourd'hui 20 ou 22 fr. les 100 kil.; les projectiles de même calibre, creux, cylindro-coniques, munis d'ailettes pour les rainures et la lumière taraudée, coûtent 30 fr. Le prix de 20 à 22 fr. pour les boulets pleins ne comprend pas l'opération du chapelage, que nous ne pouvons évaluer, mais seulement les boulets fondus séparément.

sera de plus fourny audit sieur Terrisse des ordonnences de messieurs les Intendans de Bretagne et de Touraine pour obliger les charretiers des paroisses voisines de ladite forge de voiturer lesdits boulets au *port de Segré* ou d'*Ancenis,* et les mines pour les couler à la forge si il est nécessaire, en payant lesdits charretiers au prix dont ledit sieur des Mazures conviendra avec eux et en cas de contestation à celui qui sera reglé par mesdits sieurs les Intendans, chacun dans leur departemen. Convenu qu'en cas que le fourneau de ladite forge viendrait à crever et qu'il ne pût estre remis assez promtement en estat de travailler pour faire ledit nombre de boulets, ou par autres cas impreveus, lesdits sieurs Terrisse et des Mazures ne pourront estre inquietez pour la quantité qu'ils seront hors d'estat de fournir. Comme aussi est convenu que ledit sieur des Mazures fera travailler à faire lesdits boulets par preference à tous autres ouvrages et le plus promtement qu'il lui sera possible et qu'en cas qu'il puisse en faire un plus grand nombre que lesdits cinq mille cinq cens boulets cy dessus employez et en livrer jusqu'au premier jour de may prochain *six mille autres boulets du même calibre de vingt quatre livres,* ils seront receus et payés au même prix de soixante cinq livres par milier pezant, etc... Fait à Nantes, demeure sus declarée dudit sieur des Grassieres et ont signé. (Signé : Cherouvrier des Grassieres, Terrisse et des notaires.)

» Controllé à Nantes ce 20 février 1702; reçu sept livres dix sols. (Signé : Joseph Letexier.) »

GALERIE DES POÈTES BRETONS

GUILLAUME-RENÉ KERAMBRUN

Pour obtenir des renseignements exacts sur M. Kerambrun, nous avons pensé ne pouvoir mieux faire que de nous adresser à son cousin, notre excellent ami Luzel, l'auteur des *Chants de l'Épée*, de *Breiz-Izel*, de *Bepred-Breizad* et de bien d'autres poésies délicieuses. Voici sa réponse :

« C'est avec bien du plaisir que je vous adresse quelques renseignements sur G.-R. Kerambrun, qui était un peu de mes parents et beaucoup de mes amis. Le pauvre garçon était doué d'une sensibilité excessive et de facultés poétiques vraiment remarquables. Il est aujourd'hui bien oublié et mérite bien que quelqu'un essaye de faire luire un rayon de lumière sur sa vie si modeste et si voilée. — Je suis bien aise que ce soit vous.

» Kerambrun faisait partie du cénacle de jeunes poètes et d'écrivains de cœur et de talent, — de beaucoup de talent, quelques-uns, — qui existait à Rennes aux environs des années 1836, 37, 38. — Rennes était alors une ville toute littéraire, et la jeunesse des écoles et jusqu'aux collégiens étaient remplis d'un bel enthousiasme pour les lettres et les beaux-arts. Les poètes surtout abondaient. On ne jurait que par Musset, Victor Hugo, Lamartine, et l'on vati-

cinait et déclamait odes et ballades, élégies et sonnets, iambes et satires, dans les pensions, dans les cafés, dans les mansardes, etc. »

Guillaume-René Kerambrun naquit à Begar, le 6 juin 1813, de Guillaume et de Marie-Françoise Lagain. Il fit ses premières études au collége de Tréguier, les continua à Saint-Brieuc et les termina, vers 1835 ou 1836, à Rennes, où il fit également son droit. C'est à cette époque qu'il fonda, avec quelques condisciples, le petit journal *le Foyer,* qui contient de lui de ravissantes choses. Voici, par exemple, la première poésie qui s'offre à nos yeux :

Le Poète.

Fou sublime, insulté par des sages vulgaires.
C. Delavigne.

Le poète, ici-bas, au papillon ressemble,
Etre frêle et léger, par un souffle emporté :
L'un va vers toute fleur qui sur sa tige tremble,
Et l'autre vers toute beauté.

Rêver, chanter, aimer, voilà tout le poète:
Il aime le printemps, les vierges et les fleurs;
Il chante ce qu'il aime, ou désire ou regrette,
Et rêve des mondes meilleurs.

Il passe insoucieux des biens que l'on envie,
Acceptant le bonheur quand il vient à s'offrir,
Et quand le malheur ronge et tourmente sa vie,
Ployant la tête pour souffrir.

Mais, qu'il rie ou qu'il pleure, il est toujours fidèle
Au mandat du génie, au but qu'on lui traça :
Image de son temps, reflet limpide et frêle
De l'époque qu'il traversa.

Et puis, le temps venu, comme un autre il s'efface,
Souvent sans que son cœur ait été bien compris;
Souvent sans que ses vers laissent aucune trace;
Souvent abreuvé de mépris.

Le poète, ici-bas, au papillon ressemble,
Etre frêle et léger par un souffle emporté :
L'un va vers toute fleur qui sur sa tige tremble,
Et l'autre vers toute beauté.

Il publia ensuite : *Heureux ceux qui meurent jeunes*, 4 mars 1837; — *Heures de tristesse*, écrites à Trézélan, en 1832, et insérées seulement le 28 janvier 1838 ; — *Le Duel*, 1er avril 1838 ; — *Ma sorcière*, septembre 1838; — *Prière des laboureurs*, 10 mars 1839; — *L'Enfant du pauvre*, 9 juin 1839.

De tous les écrivains du *Foyer*, Kerambrun était, à juste titre, un des plus renommés et des plus appréciés des lecteurs.

Il y avait alors à Rennes un savant professeur dont on se souvient encore à l'heure qu'il est, compatriote du jeune poète et allié de sa famille : c'était à lui que Kerambrun allait lire ses productions et demander des conseils. Mais laissons parler notre trop modeste ami Luzel : — « Il venait très-fréquemment, le soir, causer chez mon oncle Le Huërou, chez qui j'habitais alors, dans la maison Le Tarouilly, lui lire ses poésies fraîchement écloses, prendre ses conseils, (car le savant s'y entendait autant que qui que ce fût), et le tenir au courant de ce qui se passait dans le monde turbulent et enthousiaste des étudiants en droit et autres. Je me rappelle que moi-même, alors élève de cinquième ou de quatrième au lycée, je le voyais toujours arriver avec plaisir, et écoutais avidement tout ce qu'il lisait, tout ce qu'il racontait : je crois même qu'il a été pour quelque chose, — je ne dirai pas dans ma vocation poétique, ce qui serait trop prétentieux, — mais du moins dans le goût, assez malheureux du reste, que je vouai de très-bonne heure à la poésie et aux belles-lettres. »

Ce fut à ce moment que Kerambrun fit paraître à Rennes, chez Marteville, un poème intitulé : *La Submersion de la ville d'Is*, vieille légende bretonne très-émouvante et qui se trouve, je crois, dans le journal *l'Auxiliaire breton* de 1836 ou 1837. Cette œuvre de trois ou quatre cents vers est celui de ses écrits auxquels le poète donnait la préférence. Elle fut traitée, en effet, avec un talent que nul ne sera tenté de contester. L'on y trouve de l'imagination, de l'inspiration et parfois le vrai souffle épique. Il en fit une brochure, tirée à un très-petit nombre d'exemplaires, et qu'il serait bien difficile de retrouver aujourd'hui.

En septembre 1839, Kerambrun acheta la feuille d'annonces de

Saint-Brieuc qui devint, sous son habile direction, un journal d'une certaine valeur, et qui se fondit plus tard dans *le Français de l'Ouest*, rédigé pendant deux ans par M. Geslin de Bourgogne et notre jeune poète. Nous retrouvons de ce dernier des feuilletons et des poésies dignes d'être sauvés de l'oubli. Quel charmant volume ne ferait-on pas avec les œuvres éparses du barde breton?

Pendant son séjour à Saint-Brieuc, il publia un second poème, sous le titre de : *la Prêtresse de l'île de Sein*, espèce d'épisode à la Velléda, qui fut vendu aussi sous forme de brochure, au profit de la souscription ouverte pour élever un humble monument funèbre à M. Pierre Le Grand, ancien recteur de l'académie de Rennes, son compatriote et son ex-professeur.

Il alla à Paris à diverses reprises et écrivit plusieurs articles littéraires dans différents journaux et recueils périodiques de la capitale. Ces œuvres, bien rares en ce moment, portent pour signature : *Un glaneur*. En 1844, il devint le collaborateur de Jules Janin pour l'histoire de Bretagne, ouvrage d'un médiocre intérêt et que Jules Janin a signé seul. La *Revue de Bretagne* (la seconde), contient également de lui quelques poésies et des impressions ou notes d'un voyage en Basse-Bretagne. Il écrivit aussi un roman fantaisiste et poétique en deux volumes : *Les Mémoires de ma femme*, qui n'a jamais vu le jour.

La Biographie bretonne, de Levot, renferme encore de lui diverses notices, et, entre autres, celle de *Julien-Louis Geoffroy*, le créateur du feuilleton littéraire, et celle du dominicain *Lagain*. Enfin, l'économie politique occupa ses dernières années : il fit paraître chez Pillon, à Montmartre, une excellente brochure intitulée : *De l'organisation du travail agricole (opinion* d'un campagnard). Sa dernière œuvre, publiée à Guingamp, a pour titre : *Des inconvénients de la vie à bon marché.*

L'un de ses amis, M. de Penguern, avec lequel il avait travaillé à un recueil de chants bretons, se proposait de lui rendre justice en tête de ce recueil. Mais cet ouvrage n'a jamais paru.

Kerambrun revint de Paris vers 1849 ou 1850, maltraité par les nécessités de la vie littéraire, désillusionné, désolé, mais non aigri.

Il n'avait aucun venin, aucune méchanceté dans l'âme, le pauvre poète ! C'était un garçon de mœurs douces, toujours préoccupé de poésie et de rêves, et ayant, comme cela arrive souvent chez ces natures d'élite, assez peu de souci de la vie matérielle. Il mourut le 2 mars 1852, chez son père, percepteur dans la commune de Prat, arrondissement de Lannion (Côtes-du-Nord), à la suite d'un travail excessif qui avait ébranlé son organisation et lui avait causé une ophtalmie assez grave pour faire craindre une cécité.

En terminant cette trop courte biographie, nous voulons faire revivre ici une des feuilles légères du poète, éparpillées à tous les vents :

Prière du Laboureur.

Christe, audi nos !
(Litanies.

Sur les blés encor verts le soleil vient de luire,
L'alouette s'éveille et monte vers le ciel,
Dans les fleurs on entend les abeilles bruire,
Et la campagne exhale une senteur de miel.

Vous qui venez aux champs pour goûter leurs délices,
Voici venir le jour, hâtez votre réveil :
Venez d'un jour d'été savourer les prémices,
Et voir dans sa splendeur renaître le soleil.

Venez... Depuis longtemps levé pour la prière,
Le pauvre laboureur est debout... Voyez-vous
Là-bas sur le coteau, près de la croix de pierre,
Ces femmes, ces enfants, ces vieillards à genoux ?

De leur chant jusqu'à nous la mélodie arrive,
A travers les sillons, les vergers et les bois.
Le pasteur seul commence, et la foule attentive
Achève le verset avec ses mille voix.

Tous, la foi dans le cœur, des pleurs dans la paupière,
Ils implorent le Dieu qui bénit leurs moissons,
Ce fruit de leurs sueurs et d'une année entière
Passée à retourner de pénibles sillons.

—

Oh ! pour qu'un peu d'aisance entoure leur vieillesse !
Qu'ils puissent respirer après un dur labeur
Sur le seuil entouré d'enfants et d'allégresse,
Exaucez-les, Seigneur !

Pour que le riche oisif se couche sur la soie,
Pour que les voluptés inondent ses palais,
Pour que jamais la faim n'interrompe sa joie,
Seigneur, exaucez-les !

Pour que le voyageur, perdu dans la bruyère,
Trouve pour réchauffer ses mains un peu de feu,
Un abri pour la nuit, la table hospitalière,
Exaucez-les, mon Dieu !

Pour que pendant l'hiver, quand le sentier se glace,
Tous les impôts payés, dans leur mince trésor,
Il se trouve un denier pour l'aveugle qui passe,
Exaucez-les encor !

Pour qu'un travail de corps n'étouffe pas leurs âmes,
Pour que ce siècle impie et plein de mauvais jours,
De la foi, leur soutien, n'étouffe pas les flammes,
Exaucez-les toujours !

ADOLPHE ORAIN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

UN ACTE DE FOI, poésies posthumes d'Édouard Turquety. — Paris, A. Bray, 20, rue Cassette, 1869. Un vol. in-18.

J'ai fermé le livre, après l'avoir lu presque d'un trait; la dernière strophe vibre encore à mon oreille, comme l'écho d'une harpe lointaine, et je me recueille, pour mieux exprimer ma pensée, sur ce testament poétique de mon cher et regretté Édouard Turquety.

Je viens de tracer le mot *testament*, et je m'arrête sur les deux sens divers qu'il offre à la pensée : le testament humain, expression dernière d'une volonté fragile, survivant pour quelques jours à celui qui l'a dictée; et le testament divin, où le chrétien adore l'impérissable monument d'une volonté qui ne doit point mourir.

Dans cette double acception, l'œuvre qui est là devant moi est bien un testament : testament d'une Muse, sujette à périr, comme tout ce qui vient de l'homme; testament aussi d'une âme, exempte de la mort, comme tout ce qui émane directement de Dieu.

Nul titre non plus ne convenait mieux à ce livre, que celui d'*Acte de Foi;* car chaque page y porte empreint ce pieux caractère; chaque vers est un élan de l'âme, fatiguée de la vie, dont elle se détache, non sans regret, mais avec confiance, pour s'élancer tout entière vers le Créateur :

Ame, débris des cieux, lumière indépendante,
Étincelle épurée au feu de la vertu,
Flambeau de l'homme, ô toi qui dans sa route ardente,
Non moins que Béatrice éclairais le vieux Dante,
Aux bornes de la vie, âme, que deviens-tu?

Dans ta prison d'argile, ici-bas enchaînée,
Si tu montais, c'était pour retomber bientôt;
Mais quand l'argile meurt, quelle est ta destinée?
Reine longtemps vaincue et longtemps détrônée,
Vas tu reconquérir ta couronne là-haut?

.....

Ah! que ce soit un astre, une sphère céleste
Qui t'absorbe en entier dans son divin flambeau,
Qu'importe?... ta hauteur n'a plus rien de funeste.
Là, comme dans un monde où l'éternité reste,
L'infini t'appartient : ton sort est assez beau!

De quelle harmonie ne s'imprègne-t-elle pas, à mesure qu'elle s'élève et s'épure davantage, cette âme éprise du divin idéal?

O charme de la Poésie!
Beauté des vers, douceur des vers,
Quand les cieux sont bleus, les prés verts,
Et qu'un vent mêlé d'ambroisie
Annonce le printemps à ce vaste Univers!

.....

Mais mille fois plus tendre encore,
Beauté des vers, douceur des vers,
Quand de pieux et saints concerts,
Du pied de l'autel, dès l'aurore,
S'élancent vers les cieux qui semblent entr'ouverts!

Ah! c'est là ton éclat suprême,
Beauté des vers, douceur des vers!
Comme un pur encens dans les airs,
Monte vers Celui qui nous aime :
Chante éternellement le Dieu de l'Univers!

C'est dans ces divines hauteurs qu'il rencontrait le calme, ce cœur si longtemps éprouvé, meurtri tant de fois dans ses plus

chères espérances ; et s'il avait enfin trouvé le repos, c'était en confondant aux pieds du Christ une autre âme unie à la sienne, dans les dévouements d'un chaste et mutuel amour. Cette compagne, qui lui survit pour l'aimer encore, et qui a consacré toute la puissance de sa tendresse à rassembler, à recopier, l'une après l'autre, ces pages éparses, souvent à peine lisibles, échappées à la main du poète mourant; cette compagne, aujourd'hui solitaire, n'a pas dû tracer, sans les mouiller de larmes, ces strophes si touchantes intitulées :

En Dieu.

Oui, pour deux cœurs, s'aimer, croire et prier ensemble,
Voilà, voilà le sort désirable entre tous;
Un tel hymen rassemble
Les charmes les plus doux.

Oui, passer une vie obscure et solitaire
Au sein du même amour, au pied du même autel,
C'est plus que n'en devrait espérer un mortel;
C'est traverser la terre
A moitié dans le ciel.

.....

Oh! n'être jamais seul! oh! vivre dans un autre!
Quand on a soif d'espoir, de repos, de soutien;
Sentir qu'on a toujours, doux et suprême bien,
Son cœur au fond du nôtre,
Le nôtre au fond du sien!

Se dire en même temps les mêmes mots; s'entendre
Par un simple silence autant qu'en se parlant,
Est-il rien de plus tendre
Et de plus consolant?

Enfin, loin d'un vain monde où l'on n'a que souffrance,
Marcher, marcher ensemble au céleste avenir,
Et tous deux en chemin vivre et s'entretenir
De la même espérance,
Du même souvenir!...

Des pages, empreintes du sentiment le plus vrai, le plus noble, ont été consacrées dans cette même *Revue* à la biographie du

poète ; M. Loïc Petit a su dire, avec un charme inexprimable, ce que nous pensons tous de ce noble et excellent Turquety ; mais pourquoi avoir introduit, dans cette notice exquise, un mot, un seul, qui en dépare la justesse et qui a péniblement affecté mon amitié ? M. Loïc Petit a sans doute lu l'*Acte de Foi* et doit regretter aujourd'hui d'avoir laissé planer sur la mémoire de Turquety le soupçon de *misanthropie*. — Oui, Turquety était triste ; son bienveillant sourire était souvent plus poignant que des larmes ; mais c'est qu'il se sentait mortellement atteint. Dans les derniers temps de sa vie, il luttait avec désespérance contre un mal auquel il n'entrevoyait plus aucun remède ici-bas. Toutefois, cette douloureuse perspective, en imprimant à sa personne une teinte de mélancolie profonde, ne faisait que développer encore les qualités aimantes de son cœur. — Qui ne le sentirait en lisant ces stances :

L'Apôtre préféré du Dieu que tout révère,
Celui qui le suivit au sommet du Calvaire,
L'inspiré de Patmos, qu'un grand aigle enleva
Et jeta palpitant aux pieds de Jéhova,
Le doux Évangéliste, en sa longue vieillesse,
N'avait plus qu'un seul mot, qu'il répétait sans cesse :
« Aimez-vous ! » ô vous tous qu'unit la même foi ;
Aimer pour être aimé, c'est là toute la loi !...

Pourriez-vous rejeter ce précepte si tendre,
Et que le méchant seul n'est pas digne d'entendre ?
Pourriez-vous repousser de vos bras, de vos cœurs,
Vos frères en faiblesse et surtout en douleurs ?
Leur refuseriez-vous l'amour, cette lumière
Dont l'âme a tant besoin dans sa sombre atmosphère ?
Aimez donc, ô vous tous qu'unit la même foi ;
Aimer pour être aimé, c'est là toute la loi !...

Seigneur, accordez-nous cette ineffable grâce
D'aimer d'un tel amour que rien ne le surpasse ;
Inspirez-nous ce feu qui ne peut s'assoupir,
Afin que nous passions, par un sublime échange,
Du saint amour de l'homme au grand amour de l'ange.
Aimons donc, ô nous tous qu'unit la même foi;
Aimer pour être aimé, c'est là toute la loi.

Ce n'est certes pas à celui qui écrivit ces stances et celles intitulées : *Le Juste*, *Montrons-nous bienveillants*, *Jamais de haine*, *Indulgence*, *Pardon*, etc., qu'on pourrait jeter l'accusation même d'une vague atteinte de ce mal qu'on nomme misanthropie ! — Mais il ne faut pas se contenter de lire des strophes détachées du livre, il faut lire : *Messiah ! Hymne à Pie IX*, *l'Enfant du Pauvre*, *la Nuit des Morts*, *Hostia*, *la Maison de Dante*, *Mammon*, *A ma vieille pendule*, ou plutôt, il faut lire le livre tout entier. Il n'est pas long, il le paraît encore moins, et mérite d'être mis au nombre de ceux qu'on relit souvent. Il élève, il calme, il console et repose doucement de notre littérature enfiévrée.

Cette muse de Turquety, que l'amour conduisit à la foi, et qui ne se contenta point d'être chrétienne, mais voulut être avant tout Catholique, cette muse n'a pas eu de déclin. Il semble qu'au lieu d'être descendue sous la terre avec le corps, elle s'est élevée avec l'âme vers le ciel, comme les vapeurs de l'encensoir, qui parfume les autels. Tous ceux pour qui la prière est une consolation aimeront ce doux livre, dont la voix mélancolique a le droit de se faire entendre aux plus chastes oreilles et peut réclamer une place à l'ombre des Évangiles et non loin de l'*Imitation de Jésus-Christ* ; car il affirme, au milieu du doute qui tourmente aujourd'hui les âmes, la protestation calme et sereine de la Foi toujours vivante.

PROSPER BLANCHEMAIN.

Château de Longefont, mars 1869.

POÈMES MODERNES, par M. François Coppée. — Un vol. in-18. Paris, A. Lemerre, passage Choiseul.

Entre les jeunes poètes parisiens, M. Coppée est certainement le mieux doué : il a du souffle, de l'énergie, du sentiment, de la grâce, et il sait peindre la nature. Son nouveau volume : *Poèmes modernes*, plaît à tous les hommes de goût. Il n'est pas gros, mais

il contient de beaux vers, et, pour ma part, j'aime boire à petits coups cette fine et brillante liqueur qu'on appelle la poésie.

Deux pièces, *Angelus* et *la Bénédiction*, me semblent vraiment remarquables. — *Angelus* est un enfant, abandonné, le soir, au seuil d'une église de village, et recueilli, puis élevé avec amour par un vieux prêtre et un ancien soldat, son jardinier, en même temps fossoyeur. M. Coppée a décrit d'uue manière charmante et touchante la joie de ces deux vieillards, leurs soins pour l'enfant et leur profonde douleur, quand ils le voient, après sept ans, s'étioler et mourir.

Le poème commence par ce joli tableau :

Tapi dans les rochers qui regardent la plage,
Au pied de la falaise est le petit village.
Sur les vagues ses toits ont l'air de se pencher
Et ses mâts de bateaux entourent son clocher.
C'est en mai. — L'Océan, dans ces belles journées,
A l'azur tiède et clair des méditerranées.
Il chante, et le soleil rend plus brillante encor
Son écume glissant le long des sables d'or.
L'odeur du flot se mêle aux parfums de la terre.
Et là-bas, le petit jardin du presbytère,
A mi-côte, est rempli de fleurs et de rayons.
Blond, rieur et chassant aux premiers papillons,
Un bel enfant y joue et va sur la pelouse
Du vieux prêtre en soutane au vieux bonhomme en blouse,
Qui sont là, l'un disant ses prières tout bas,
L'autre arrosant des fleurs qu'il ne regarde pas;
Car pour mieux voir l'enfant qui court dans la lumière,
L'un néglige ses fleurs et l'autre sa prière;
Et tous les deux se font des sourires joyeux.

Combien est différente la scène qui suit :

Après un long regard échangé sans rien dire,
Un long regard chargé d'horreur et de délire,
Les vieillards, abattus par un terrible effort,
Tombèrent à genoux devant Angelus mort.
Ils restèrent ainsi, toute la nuit, farouches,

Collant les froides mains du cadavre à leurs bouches,
Atterrés, leurs sanglots muets les étouffant,
N'osant lever les yeux sur le front de l'enfant
Qui prenait la blancheur dure et froide des pierres.
Mais, comme s'il était gravé sous leurs paupières,
Ce visage chéri qu'ils ne voulaient plus voir,
Leurs yeux, leurs yeux fermés, toujours, sur un fond noir
Distinguaient Angelus penché d'un air débile,
Pâle et leur souriant d'un sourire immobile.

Certains détails de ce poème ne sont pas exempts de mièvrerie, d'autres d'un réalisme un peu cru; mais l'auteur a souvent trouvé des images neuves et pittoresques; ses personnages excitent l'intérêt et la sympathie, parce qu'on les sent vivre.

Dans *la Bénédiction,* dramatique épisode du siége de Sarragosse, M. Coppée se montre habile narrateur et brillant coloriste. Il a sans doute étudié beaucoup MM. Hugo et Mérimée, et je crois qu'il a subi une autre influence moins heureuse, celle du boulevard parisien. Ne craignez pas qu'il soit jamais naïf ou ridicule. Il se voit sans cesse en face du public qui lit *le Figaro.* Mais ce public-là n'est pas toujours un bon guide pour les poètes. Le poète devrait ignorer la mode et écrire comme si ses vers s'adressaient autant aux hommes à naître qu'à ceux qui l'entourent. C'est le désir de plaire au public parisien qui a fait commettre à M. Coppée certaines fautes de goût et de jugement, comme ces vers mis dans la bouche du prêtre d'*Angelus :*

Pourquoi, près de la chaire où l'on parle à voix basse,
Ce confessionnal où l'on parle tout bas?

Un vrai prêtre catholique, un curé de village ne parle pas ainsi.

Le style de M. Coppée est quelquefois négligé ou prétentieux. La « vague qui grommelle, » (page 11); « la chose d'employer le fil et les aiguilles, » (page 15); les enfants qui vont au bois « en longue ribambelle, » (page 32); les « doigts ivoirins, » (page 81); « le baiser sombre de la cartouche, » (page 101); « je crois tout revoir presque, » (page 104); voilà des expressions qu'on regrette

de rencontrer dans ses poèmes. Il se permet aussi, sans la moindre raison, les enjambements, l'oubli de la césure, etc. Toutes ces critiques lui paraîtront bien provinciales; qu'importe, si elles sont justes! Il a déjà beaucoup de talent, et pourtant il lui faut encore faire un effort pour arriver au grand art, à l'art pur, qu'atteignent peut-être, par moments, des poètes étrangers au boulevard de Paris, certains rimeurs de Provence et de Bretagne, qui ne sont pas de la Société des gens de lettres, mais qui ne la dépareraient point.

JOSEPH ROUSSE.

VICTOR HUGO ET LA RESTAURATION, ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. Edmond Biré. — Paris, Lecoffre fils et Cie, rue Bonaparte, 90. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud. — Un vol. in-18 de 482 pages, tiré à 300 exemplaires. Prix : 3 fr. 50.

Voici la préface que notre collaborateur a cru devoir écrire pour expliquer les motifs qui ont guidé sa plume dans cette œuvre, dont nos lecteurs connaissent déjà quelques chapitres.

Lorsque parurent les *Misérables*, frappé du nombre et de la gravité des erreurs commises par M. Victor Hugo à l'endroit de la Restauration, je songeai à en dresser la liste : projet imprudent, qui m'a entraîné beaucoup plus loin que je ne le croyais. Je voulais, en commençant, me borner à faire un article de journal; j'ai fini par écrire un gros volume :

Tel qui part pour un an croit partir pour un jour [1].

Je me suis laissé aller au plaisir de lire de vieux journaux, de feuilleter de vieilles brochures, d'assister par la pensée au réveil et au mouvement des esprits pendant ces années qui furent le printemps du XIXe siècle, alors que la France voyait sortir de son sein une magnifique moisson d'hommes d'État et d'Orateurs, d'Historiens et de Publicistes, de Philosophes et de Poètes, de Peintres

[1] Victor Hugo, *le Rhin*.

et de Musiciens, pléiade incomparable, dont les derniers rayons éclairent encore d'une lueur affaiblie nos jours décolorés. Il m'en a coûté, je l'avoue, de m'arracher aux souvenirs de cette époque qui, au milieu de ses faiblesses et de ses misères, eut du moins l'honneur de se passionner pour de nobles causes ; — j'ai eu peine à m'éloigner de ces rives, où je me sentais retenu par un invincible attrait, celui des causes vaincues, des grandeurs tombées et des splendeurs évanouies, — *ripæ ulterioris amore.*

En me décidant enfin à publier ce livre, je ne me dissimule point qu'il est de nature à soulever d'assez nombreuses objections.

On pourra dire que M. Victor Hugo est un poète et un romancier, et qu'il n'y avait pas lieu de consacrer à ses erreurs *historiques* une réfutation en règle. Je réponds que c'est un grand romancier et un merveilleux poète, et qu'il convient de ne dédaigner aucune de ses œuvres. Au troisième chant de l'*Enfer,* Virgile montre du doigt à Dante les ombres de ceux qui, indignes de châtiment comme de récompense, ont traversé le monde sans laisser de mémoire, et il dit à son compagnon :

Fama di loro il mondo esser non lassa...
Non ragionam di lor, ma guarda e passa.

L'auteur des *Feuilles d'automne* et de la *Légende des siècles* n'est point de ceux auprès desquels on passe ainsi sans s'arrêter.

Pour combattre la Restauration, M. V. Hugo s'est placé surtout au point de vue anecdotique : me reprochera-t-on d'avoir attaché trop d'importance aux *petits faits,* devenus une arme entre ses mains ? Mais comment ne pas reconnaître qu'en histoire les petits faits engendrent souvent les grandes erreurs, et que, choisis et groupés avec art, ils ne sont pas plus inoffensifs que ces *petites pluies* dont Mme de Sévigné écrivait dans l'une de ses lettres : « Ce sont les petites pluies répétées qui gâtent bien les chemins ? »

Certains lecteurs, sans nier absolument la légitimité et même l'utilité d'une réponse, s'étonneront peut-être de l'extrême longueur de la mienne : à quoi bon tant de pages pour discuter quel-

ques phrases? Pourquoi un volume entier? Parce que si une phrase, si un mot suffisent à l'attaque, la défense est souvent obligée de multiplier ses preuves. Je n'en citerai qu'un exemple : M. de Sismondi, dans le dernier chapitre de son *Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, avait reproché à l'Église catholique d'exercer sur les peuples une influence funèste ; Manzoni, l'auteur des *Fiancés*, a repoussé ces accusations dans un écrit qui a paru en 1834, sous le titre d'*Observations sur la morale catholique*. Le réquisitoire de Sismondi a douze pages [1], la réponse de Manzoni en a trois cents.

Si je combats M. Victor Hugo, je suis de ceux qui professent pour lui l'admiration la plus vive, et je n'ai garde d'oublier que, s'il ne lui est plus interdit de rentrer en France, il a été proscrit pendant huit ans, du 2 décembre 1851 au 16 août 1859. Je m'incline devant le Génie et devant l'Exil, et je demande la permission de m'approprier ces paroles par lesquelles l'abbé Gorini termine l'ouvrage qu'il a consacré à défendre l'Église contre les erreurs de MM. Guizot, Augustin Thierry, Fauriel, Ampère, Michelet, Quinet, Henri Martin, etc. : « En commençant ce travail, je me suis proposé de n'oublier jamais ce que je dois de respect à mes adversaires, à moi-même et au sujet que je traite. J'ai peut-être manqué parfois à ma résolution... Je rétracte et retire tout ce que n'approuveraient pas la politesse et la charité [2]. »

EDMOND BIRÉ.

L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION DANS LEURS RAPPORTS AVEC LA CIVILISATION MODERNE, par M. le baron de Claye. — Paris, Douniol, rue de Tournon, 29. Un vol. in-8°.

« Tout homme clairvoyant reconnait aujourd'hui que la France et l'Europe sont en présence de deux principes exclusifs : l'Église catholique et la Révolution. Après avoir échoué une première fois

[1] *Histoire des républiques italiennes*, t. XVI, ch. CXXVII, pp. 410-422. Paris, 1818.
[2] *La Défense de l'Église*, III, 516.

dans les sanglantes abominations de la Convention et abdiqué entre les mains d'un dictateur, qui maintint ses principes tout en rétablissant le Christ sur ses autels, la Révolution, qui se voit, en ce moment, maîtresse des plus fortes positions politiques, veut profiter de ses avantages pour établir définitivement son règne. Elle en est venue au point que l'idée même d'un compromis n'est plus possible, et que les peuples vont être mis en demeure de choisir entre l'Église et la Révolution. »

M. le baron de Claye, de qui sont ces paroles, a voulu étudier ces deux principes opposés, montrer leur action dans la société humaine, afin qu'éclairé par des faits indiscutables, le lecteur pût choisir. Il a voulu surtout combattre des préjugés, dissiper des illusions, ôter à la Révolution son masque, ranimer les courages, indiquer les remèdes. Aura-t-il atteint son but? Oui, si, mettant de côté les partis pris, nous étudions sincèrement les faits, décidés sincèrement aussi à reconnaître les conséquences de cette étude, à embrasser et suivre la vérité, dussent notre cœur et surtout nos opinions en souffrir; — non, si, plus attachés à nos sympathies qu'aux vrais principes, nous persistons à n'accepter de lumières que celles qui émanent du petit flambeau que nous nous sommes fait, dédaignant la grande lumière qu'alluma l'Esprit-Saint, dont le foyer, constamment et pieusement entretenu, réside à Rome et dans l'Église.

L'étude entreprise par M. de Claye se divise en deux grandes parties : dans la première, il nous montre l'Église préparant les éléments de la civilisation moderne et leur donnant la forme adaptée à la jeunesse de la société. « Il y a plaisir, dit Mgr l'évêque d'Aire, (un enfant de notre Bretagne), écrivant à l'auteur, il y a plaisir à voir l'Église établissant sur un fondement divin les peuples, les trônes, les sociétés, et même les sciences et les beaux-arts. » Dans la seconde partie, l'auteur nous fait voir comment, arrivée à son apogée sous la tutelle de l'Église, la société se laisse peu à peu ramener, par suite des principes païens qu'elle accepte, au triste point d'où elle était partie : la Révolution détruit successivement les éléments de la civilisation chrétienne ; le despotisme et

l'anarchie reparaissent. « On marche avec tristesse, écrit encore à ce propos l'illustre prélat que j'ai déjà cité, à travers les ruines que la Révolution a faites chez les nations, dans les gouvernements, dans la philosophie, dans la littérature, dans l'enseignement, dans l'organisation politique, dans l'ordre social. »

Ces quelques mots, tombés de si haut, donnent une juste idée de l'œuvre tentée et menée à bonne fin par M. de Claye; on y prendra le désir de profiter soi-même de ces bons enseignements, de ces fortes pensées, de ces larges vues sur l'histoire de notre pays.

L'auteur appartient à la grande école catholique inaugurée par les Joseph de Maistre, les Balmès, les Donoso Cortès, les Rohrbacher ; école qui n'admet aucun compromis et se reconnaît volontiers absolue comme la vérité qu'elle défend. Ceux donc qui liront avec des intentions droites l'ouvrage de M. le baron de Claye, y trouveront plaisir et profit; ils en ont pour garants, non pas mon appréciation qui peut errer, mais bien plutôt les éloges de NN. SS. d'Aire, de Montauban et de Poitiers. « Votre livre, écrit ce dernier à l'auteur, est une des meilleures publications qui aient été faites sur ces matières. On y trouve, avec une connaissance peu ordinaire de l'histoire, une science plus rare du droit public chrétien. Enfin, au mérite assez vulgaire d'indiquer le mal, vous joignez celui de montrer le remède, et vous amenez le lecteur à augurer avec vous que la guérison n'est ni impossible ni éloignée. Il y a lieu de penser en effet qu'en regard de l'effroyable servitude où le conduit de nouveau ce même césarisme païen dont l'Église l'avait débarrassé, le genre humain ne refusera pas de reconnaître que l'organisation chrétienne de la société est son unique chance de dignité et de liberté. »

V^to^ Sioc'han de Kersabiec.

—

LE BACCALAURÉAT ET LES ÉTUDES CLASSIQUES, pour faire suite à *l'Education homicide*, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. — Paris, Didier, une brochure in-18. — 1 fr. 25.

Une analyse, si bien faite qu'elle fût, ne vaudrait pas, pour recommander la lecture de cet éloquent opuscule, inspiré à l'auteur de *Pernette* par son amour pour la jeunesse et son amour pour les lettres, les deux pages que nous lui empruntons sur la manière dont l'histoire est et fut enseignée dans les colléges :

« Comment, nous dira-t-on, vous excluez l'histoire, la Muse libérale par excellence, du berceau de l'homme intellectuel et de la jeunesse du citoyen ! Patience, vous êtes trop prompt à nous accuser d'*exclusivisme*. C'est la forme actuelle de l'enseignement historique, c'est sa précocité que je combats, c'est l'aridité nécessaire d'une nomenclature de faits et de dates qui vont, dans vos programmes, d'Adam à Napoléon III, et de la sortie du Paradis terrestre à l'évacuation du Mexique. J'honore l'histoire, je l'aime et je la cultive de plus en plus à mesure que je vieillis ; elle me console, elle m'inspire des émulations passionnées ; elle m'apprend à mépriser le succès, à ne jamais désespérer des causes vaincues, à vénérer les grandes âmes au-dessus des grands génies. C'est par respect pour la grande histoire, pour l'histoire qui parle au cœur, que je m'élève contre l'abus de la chronologie, contre les manuels et les programmes universitaires.

» Qu'on me permette de rappeler ici ce qui se passait dans l'Université elle-même, avant l'invasion des programmes et l'exubérance du questionnaire historique qui date d'il y a trente ans, comme le déclin des études. La vieille façon d'enseigner usitée dans les colléges du temps de Rollin, régnait encore dans les lycées. Il n'y avait pas de professeur spécial pour l'histoire ; on l'apprenait par l'explication des auteurs classiques, par l'enseignement oral du maître, par la lecture des historiens, lecture déjà trop rare alors, rendue impossible aujourd'hui par l'excès des devoirs écrits et remplacée par l'abrutissante étude des *manuels*. J'avoue d'abord, au grand scandale des auteurs de manuels, et d'un grand nombre

de professeurs d'histoire, que nous étions médiocrement ferrés sur les dates et même sur les synchronismes historiques; que nous n'avions jamais mis les pieds dans une foule de contrées visitées depuis par les questionnaires ; que les annales des grands-ducs de Moscovie et celles des rois de Suède et de Norwége nous étaient absolument inconnues ; enfin, que les deux petits coins de terre qu'on appelle l'Attique et le Latium, nous cachaient, trop complétement peut-être, le reste de la mappemonde. J'avoue encore qu'à mesure que l'on s'avançait à travers la France vers les époques tout à fait modernes, l'enseignement devenait un peu insuffisant et que je suis sorti du collége, muni de mon diplôme de bachelier, sans rien savoir de ce qui s'était passé dans le monde depuis 1789 autrement que par le récit de mes grand'mères. Je ne crois pas être aujourd'hui pour cela un esprit moins libre et plus mauvais citoyen. Mais il est certain, cependant, que nous arrivions alors à la rhétorique et à la philosophie sachant moins l'histoire elle-même avec ses dates, sa chronologie, sa géographie physique et industrielle, ses nomenclatures de tout genre, que ce qu'on pourrait appeler *les beautés de l'histoire*. On nous laissait ignorants, trop ignorants, si vous le voulez, de la théorie des divers gouvernements, des lois de la production et de la consommation, de la question des races, de l'ethnographie des âges primitifs, des divers systèmes de philosophie de l'histoire, on se bornait en quelque sorte à sa poésie et à sa morale. On nous traitait, nous, enfants de douze ans, adolescents de dix-sept, comme l'esprit humain s'était traité lui-même à notre âge, par le régime des légendes, des épopées, des récits héroïques. Nous ne possédions de l'histoire véritable que des lambeaux, mais des lambeaux de pourpre et d'or. Quelques pages d'Hérodote, de Thucydide, de Tite-Live s'étaient gravées dans notre mémoire. Mais nous avions tous, ou presque tous, le privilége de notre ignorance et de notre jeunesse, l'enthousiasme. Nous avions des passions historiques, politiques mêmes ; on n'avait pas produit en nous, à force de savoir, cette magnifique indifférence pour tous les temps, tous les lieux, tous les hommes, et toutes les choses humaines que l'on peut constater chez les bache-

liers d'aujourd'hui. Nous avions des haines et des amours rétrospectifs très-vivaces : qui pour les Romains, qui pour Annibal, qui pour Athènes, qui pour Lacédémone, qui pour Démosthènes, qui pour Alexandre, qui pour Scylla, qui pour Marius, et tous, je dois le dire, contre Jules César. Quelques-uns ont changé d'avis, éclairés par le progrès et les récentes découvertes historiques ; d'autres esprits, moins ouverts, se sont voués dès lors au sobriquet de rétrogrades et au métier de vaincus ; je suis de ceux-là. J'ai dû refaire, je l'avoue, ma mince érudition historique depuis ma sortie du collége, et je suis loin d'avoir acquis toute la science déposée dans les manuels que récitent aujourd'hui par cœur les écoliers. Mais cette science, je l'envie médiocrement, et ce n'est pas celle que je souhaite le plus à mes enfants ; je la donnerais tout entière, avec l'économie politique par dessus le marché, pour les larmes que j'ai versées à douze ans sur Léonidas et sur Caton. »

VICTOR DE LAPRADE.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — La fête du 11 avril. — Réception de M. Autran à l'Académie française. — Côté de l'Institut, côté de l'auditoire. — Le début de la Société Bourgault-Ducoudray. — Mgr Ridel, vicaire apostolique de la Corée.

Le mois dans lequel paraît cette chronique a compté un jour qui a pris rang parmi les jours glorieux que l'histoire inscrit dans ses annales et que le cœur des chrétiens conserve parmi ses plus chers souvenirs. Dans le monde entier, le 11 AVRIL 1869 était attendu avec une joie impatiente par toutes les âmes catholiques; et nous, Bretons et Vendéens, — est-il besoin de le dire? — nous tressaillions d'allégresse en pensant qu'il nous serait donné de manifester, au moins, une bonne fois, et à la face du ciel et des impies, les sentiments d'amour et de vénération dont nous sommes pénétrés pour le plus tendre et le plus ferme des Pères, le plus modeste et le plus majestueux des Rois, le plus saint et le plus grand des hommes de ce siècle, — pour le Souverain Pontife PIE IX!

A Nantes, comme sur toute la surface du globe, on s'est disposé par la prière à célébrer les *noces d'or* de cet auguste vieillard qui représente ici-bas Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. A cet effet, Mgr Jaquemet avait adressé à tous les curés et fait lire dans toutes les églises du diocèse une lettre circulaire par laquelle il prescrivait une neuvaine préparatoire. Les considérations auxquelles se livrait le pieux prélat sont trop belles pour n'être pas reproduites ici :

« Le monde catholique s'est ému en apprenant que nous touchions au cinquantième anniversaire de la première messe de Sa Sainteté le pape Pie IX. Plus d'une fois vous avez vu dans nos religieuses contrées une paroisse s'unir comme une seule famille pour fêter la cinquantaine d'un pasteur à cheveux blancs qui lui a consacré toute sa vie. A peine se trouve-t-il dans son petit bercail un fidèle qu'il n'ait baptisé, qu'il n'ait préparé et admis à la première communion, dont plus tard il n'ait béni le mariage, dont il n'ait consolé les peines. Il est le père spirituel de tous : il les connaît et il en est connu. On comprend que cette paroisse, qui a l'intelligence des choses de la foi, choisisse un jour, après cinquante ans, pour rendre grâces à son pasteur de tous les biens qu'elle en a reçus.

» Mais n'admirez-vous pas comme moi, Monsieur le Curé, que le nom de Pie IX soit devenu aussi populaire dans le monde entier, que le nom du simple pasteur dans la petite paroisse des champs ? Il est connu de tous : tous se sentent redevables à sa sollicitude et à son courage. La foi respire librement, à l'abri de sa vigilance cent fois éprouvée; la vie circule avec une nouvelle énergie dans le corps de l'Église ; malgré la perturbation générale, les catholiques, sous sa garde, se sentent tranquilles sur la conservation de leur indépendance spirituelle : *In pace sunt ea quæ possidet* [1].

» Aussi, sans concert préalable, par un mouvement spontané, l'univers, à l'annonce de ce pieux anniversaire, s'ébranle, se groupe autour du Pontife suprême, comme la paroisse de nos campagnes autour de son pasteur.

» Je ne puis m'empêcher d'adresser à Dieu l'action de grâces la plus vive pour avoir ainsi tiré le bien du mal. A aucune époque, je le dis avec réflexion, l'attaque contre l'Église et contre le Saint-Siége n'a été organisée par l'impiété avec plus d'habileté et avec plus de haine ; et à aucune époque la puissance spirituelle du Pape n'est arrivée à un pareil degré. Tous les regards sont tournés vers lui. Que dis-je : tous les regards? tous les dévouements, toutes les affections, le sang le plus pur des familles, la fortune du riche, les économies du pauvre, tout semble lui appartenir parmi les vrais catholiqnes.

» Cherchez avec moi une situation semblable dans les siècles écoulés : vous ne la trouverez pas. Les plus glorieux pontificats n'ont pas vu le monde s'ébranler ainsi pour le retour d'un anniversaire qui semble appartenir à la piété secrète et privée du Pontife.

» Et, croyez-moi, cette situation générale de la papauté est désormais permanente. Nos successeurs verront les successeurs de Pie IX, quel que puisse être l'avenir temporel, en possession de la même puissance; l'unité de l'Église par le Pape, la primauté romaine, demeureront dans leur force décuplée... »

Essaierons-nous maintenant de peindre, (pour ne parler que de ce que nous avons vu), la fête du 11 avril dans notre fidèle cité? Notre plume n'y réussirait pas : les élans de l'âme se sentent, il ne faut point chercher à les exprimer. Comment, en effet, décrire le recueillement de ces foules qui, dans toutes nos églises, assiégeaient, dès le matin, la table sainte? Comment rendre cet embrasement spontané qui, le soir, prit comme une traînée de poudre, et dans nos rues, sur nos quais, sur nos cours, au faîte des églises, à la façade des plus pauvres comme des plus riches maisons, fit étinceler les plus merveilleuses lignes de feux qu'il nous ait jamais été

[1] Luc, xi, 21.

permis d'admirer! — Oui! nous disions-nous, en présence de cet incomparable acte de foi et d'amour, et en songeant qu'à la même heure, deux ou trois cents millions de catholiques le répétaient d'un bout à l'autre de la terre; oui! nous disions-nous, c'est bien véritablement un « formidable hosannah sorti des entrailles de la chrétienté! » Et les larmes nous gagnaient, et nous nous écriions, avec M. Henri de Riancey : — « Nouveau saint Léon, au jour où Rome garde la mémoire du grand pontife qui fit reculer Attila, Pie IX, l'infaillible docteur et le « bon pasteur » de l'Église universelle, Pie IX, entouré des vœux de ses millions d'enfants, daignera entendre ces acclamations des anciens âges : Gloire, amour, longue vie au Père et au Pasteur de nos âmes! *Ad multos annos!* »

Ce trop faible tribut d'hommage payé à l'immortel successeur de Pierre, rétablissons l'ordre chronologique des faits et reportons-nous à la fête qui, quatre jours avant, le 8 avril, se célébrait sous la coupole de l'Institut. Un poète que nous aimons, parce qu'il est de ceux qui gardent parmi nous le culte du beau, du vrai et du bien, M. Joseph Autran succédait à M. Ponsard. Nous avions eu le regret de ne pouvoir assister à cette intéressante séance, mais un de nos amis a bien voulu nous écrire, à son sujet, la page humoristique que voici : — « ... Comment vous raconter deux discours? Les journaux vous les ont portés et vous avez pu les lire mieux que je ne les ai entendus, assez mal placé que j'étais. Tout au plus, puis-je vous esquisser la physionomie de l'assistance.

» Côté de l'Institut : cheveux blanchissants de quelques académiciens, contrastant avec la brune moustache de leur voisin, M. Prévost-Paradol, l'Eliacin du temple; le prince de Broglie, au visage un peu ramassé, coudoyant M. Cochin, aux longs favoris roux, à la mine d'un gentleman d'outre-Manche; M. Guizot, dont le galbe plus qu'octogénaire s'effile de plus en plus sous la lime du temps; au-dessus de lui, le plantureux M. Saint-Marc-Girardin, un géant à côté d'un nain (au physique bien entendu); vis-à-vis, M. Claude Bernard, l'illustre physiologiste, un immortel de demain, au front puissant, à la physionomie mélancolique et pensive; etc., etc. Et les héros de la fête que j'oubliais! Tout d'abord le récipiendaire, à la physionomie distinguée et fine (autant que la distance m'a permis d'en juger); le président, M. Cuvillier-Fleury, au visage pâle, maigre et ardent, ayant à sa gauche le fauteuil vide de M. Villemain, malade, et à sa droite, M. Jules Sandeau, à la tête ronde et massive, animée de deux yeux fins et doux, image de ses œuvres distinguées, sinon puissantes.

» Côté de l'auditoire : *parterre de ravissantes toilettes* (cliché) de toutes les couleurs, cascades de soieries, de velours, de dentelles, tombant en robes, jupes, sous-jupes, etc. (voir, pour plus de détails, les gravures de modes); par dessus, des cascades de cheveux, blonds, roux,

noirs, rouges, ruisselant sur les épaules et le long du dos en torsades postiches : étalages animés de modistes, de coiffeurs et de *couturiers* (ces dames en arrivent à n'être plus des femmes, mais des enseignes ambulantes, des monuments de falbalas). Est-ce bien la passion pour l'éloquence qui a rassemblé là ce concile de somptueux chiffons ? Je soupçonne que l'occasion d'étrenner une toilette neuve a bien été pour quelque chose dans cet empressement. Ombre de Dupin, qu'en penses-tu !... Comme la partie masculine de l'assistance fait tache au milieu de ce miroitement, avec son uniforme et funèbre tenue ! Sur ce fond noir tranche seul le blanc manteau d'un moine, et ce moine est le P. Hyacinthe, lequel devient l'habitué des fêtes académiques, comme s'il venait marquer d'avance la place qu'il occupera quelque jour sur ces bancs (qu'on s'obstine à appeler des fauteuils) où s'étage en amphithéâtre l'aréopage des lettres et des sciences.

» Et les discours? Un peu longs tous deux. Celui de M. Autran, très-agréablement écrit, dit d'une voix bien timbrée de baryton, a été écouté avec une faveur sensible et a provoqué plusieurs fois les applaudissements. Celui de M. Cuvillier-Fleury, tout criblé de malices, d'allusions, de sous-entendus, de mots spirituels et heureux, brusque parfois avec intention, déclamé d'ailleurs très-habilement, bien que d'une voix un peu sourde, a été souvent interrompu par les bravos. »

Ne sortons pas de Paris sans constater le succès que notre compatriote M. Bourgault-Ducoudray y a obtenu le mois dernier. La Société chorale qu'il a fondée y faisait son entrée en ce monde, le 23 mars, avec une séance donnée au profit des vieillards secourus par les Petites sœurs des pauvres. — La *Gazette de France* nous apprend qu'on y a beaucoup applaudi tout d'abord un chœur final de la cantate écrite pour la fête du docteur Muller, par J.-S. Bach. Ce morceau, pittoresque et intéressant au possible, a même été bissé par le public, ce qui n'a pas empêché la *Passion*, de Hœndel, de recevoir après le meilleur accueil. Cet oratorio, jusqu'ici inconnu à Paris, était fort honorablement exécuté et rencontrait les sympathies générales. Nombre d'amateurs secondaient avec zèle M. Bourgault-Ducoudray, dont le but, nous l'avons déjà dit, est d'arriver, dans une série d'auditions, à exposer les grandes œuvres des maîtres.

— Partout où quelqu'un de nos compatriotes se distingue, soit par ses talents, soit par ses vertus, nous nous plaisons à le suivre, pour l'encourager ou pour lui décerner nos sympathiques éloges. Aussi, notre pensée, franchissant les espaces immenses, va-t-elle saluer, au milieu des barbares qu'il évangélise, le nouveau vicaire apostolique de la Corée. M. l'abbé Félix-Marie Ridel qui vient d'être promu à l'épiscopat et à ce poste si périlleux, est né, il y a trente-six ans, à Chantenay près de Nantes. D'abord vicaire à la Remaudière, il entra au séminaire des Mis-

sions-Étrangères, et fut le seul apôtre qui, en 1866, réussit à échapper au massacre de tous les missionnaires, parmi lesquels se trouvait un Vendéen, le P. Henri Dorie. A cette occasion, M. Ridel écrivait : « Quelle mort digne d'envie ! *j'ai encore de l'espoir ;* je m'y prépare dans ma retraite, et m'applique à faire pénitence de mes fautes, qui sans doute m'ont empêché de partager le bonheur de nos bien-aimés confrères. » Prenez patience, monseigneur ; vous êtes jeune, la haine du christianisme est grande autour de vous : comme Mgr Daveluy, comme Mgr Berneux, je le crains,

Vous cueillerez un jour la palme du martyre !

LOUIS DE KERJEAN.

NÉCROLOGIE

M. Louis Phelippes-Beaulieux.

M. Louis Phelippes-Beaulieux père, avocat et ancien maire de Sautron, qui est mort à Nantes, dans sa soixante-seizième année, avait été l'un des fondateurs de la Société Archéologique de notre ville. Depuis trente-cinq ans, il était membre de la Société Académique, aux *Annales* de laquelle il a fourni une quinzaine de mémoires différents sur des sujets de littérature, de statistique, d'histoire et d'agriculture pratique. En dehors de ce recueil, il a publié divers écrits, dont le plus considérable est la *Monographie de N.-D. de Bois-Garand, en Sautron,* que la *Revue* a examinée lorsque parut, en 1865, la deuxième et définitive édition. — M. Phelippes-Beaulieux laisse de nombreux manuscrits, parmi lesquels on distingue la *Statistique des six communes du canton de la Chapelle-sur-Erdre,* en six volumes in-4o. Cette révision consciencieuse et sévère avait toujours été une des préoccupations de sa vieillesse, et il s'y est livré tant que les forces ne lui ont pas fait complétement défaut. Mais enfin, pour surcroît d'épreuves, depuis plus d'un an, l'affaiblissement très-rapide de sa vue lui avait interdit presque tout commerce avec ses livres qu'il aimait tant. La mort est venue lentement le trouver, et, par une dernière et inestimable faveur de la Providence, en lui laissant, on peut le dire, tout le temps de se familiariser avec elle et de s'y bien préparer. Il s'est éteint doucement, le 8 mars dernier, avec toute la sérénité du juste et le calme et l'espérance du vrai chrétien. L. DE K.

Le zouave pontifical Louis Bretin.

Le mardi matin, 30 mars, un modeste convoi parcourait les rues de notre ville ; l'assistance toutefois était nombrense, recueillie et distinguée. On remarquait dans ses rangs un certain nombre d'ecclésiastiques, de

zouaves pontificaux, de mutilés et de décorés de Pie IX. C'est que celui qui venait de mourir était lui-même un énergique défenseur de la papauté. L'uniforme de sergent de zouaves et la croix de Mentana ornaient son cercueil; mais ces insignes, nobles souvenirs d'un *bon combat* et d'un glorieux jour, ne disaient pas tout ce qu'il avait sacrifié pour Dieu et pour l'Église.

Louis Bretin appartenait à une de ces pieuses familles vendéennes, pauvres devant le monde, riches devant Dieu. Son aïeul prit part à la grande guerre de 93; son père fut du nombre des braves qui protestèrent, les armes à la main, en 1832, contre la Révolution. Il était près de Bonnechose lorsque Bonnechose fut tué. Aussi était-ce lui qui conduisait, il y a peu d'années, l'éminent cardinal de Rouen sur les lieux témoins des derniers instants de son frère.

Louis Bretin trouva donc le courage et le dévouement au foyer paternel et il ajouta son anneau à cette chaîne de nobles traditions. Élève au petit séminaire de Guérande lorsque retentit la fusillade de Castelfidardo, il demanda aussitôt à partir. Son supérieur le retint quelques mois; mais, le 19 avril 1861, il se mettait définitivement en route; il n'avait que seize ans.

Sans doute, comme bien d'autres, il trouva que le service de garnison répondait peu à ses rêves de combat; mais il y vit l'accomplissement d'un devoir, et il remplit ce devoir sérieusement et modestement. La paix continuant cependant toujours, il revint à Nantes après ses deux années d'engagement et entra dans une administration publique. Bientôt il y occupa un emploi de neuf cents francs, qui allait être porté à douze, lorsque l'horizon s'obscurcit de nouveau et fit craindre pour Rome. Douze cents francs! c'était pour lui et pour les siens une fortune; mais Rome! c'était la fortune même de la chrétienté, et il n'hésita pas à briser son avenir pour retourner la défendre. Les sages, les prudents ne lui épargnèrent cependant pas leurs conseils; seuls peut-être ses parents ne lui dirent rien et il partit.

C'était en février 1866; l'armée française allait bientôt quitter les États de l'Église, le Pape allait être abandonné à ses seules forces, l'inquiétude était générale. Louis Bretin reprit alors le service avec son dévouement accoutumé, et quand vint l'heure du combat, il se montra toujours le même, c'est-à-dire l'homme du courage et du devoir en tout et partout. Simple et modeste, il parlait d'ailleurs beaucoup plus de ce qu'avaient fait ses camarades que de ce qu'il avait fait lui-même. Après Nérola, il se félicitait seulement de n'avoir rien senti d'extraordinaire; à Mentana, il était au comble du bonheur d'être à l'avant-garde et de pouvoir être des premiers à ouvrir le feu. En apprenant l'approche des bataillons français, il disait avec un regret involontaire : « Adieu la gloire! »

Mentana fut son plus beau jour; pourquoi faut-il ajouter que ce fut son

dernier beau jour? Atteint, l'année suivante, d'une maladie grave, il dut revenir en France, et sa vie n'a été depuis lors qu'une longue agonie. La vue constante de la mort n'altéra d'ailleurs jamais son caractère. C'était toujours le soldat sous les armes, prêt à tout et ne craignant rien. La lutte néanmoins fut douloureuse. Pendant la Semaine Sainte, il semblait partager la croix de Jésus-Christ; mais enfin, samedi soir, à minuit, c'est-à-dire à la première heure du grand jour de la Résurrection, le vaillant soldat était relevé de son poste, pour être associé, nous n'en doutons pas, au triomphe des cieux.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire les chaleureuses paroles qu'a fait entendre sur la tombe M. du Fougerais, qui avait été souvent témoin de la résignation chrétienne de Louis Bretin :

« Saluons tous une dernière fois, messieurs, avec un religieux respect, ce soldat de Mentana, fils de Vendéen, qui a tout abandonné pour voler à la défense des droits sacrés du Saint-Père et lui offrir son bras et son sang.

» Il est mort comme meurt un soldat chrétien, serrant dans ses mains défaillantes, qui ne pouvaient plus porter le glaive, la croix, son unique espérance, pour laquelle il avait si vaillamment combattu. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

Mlle Reine de Saint-Pern.

Le 7 avril, dans l'église cathédrale de Saint-Brieuc, un nombreux clergé et une nombreuse assistance de parents et d'amis honoraient la cérémonie des funérailles de Mlle Reine de Saint-Pern, qui s'était doucement éteinte la veille, à l'âge de *cent deux ans et trois mois* accomplis; car c'était le 6 janvier 1767 qu'elle était née à Saint-Brieuc, de cette noble et très-honorable famille des Saint-Pern, qui avaient dans leurs veines le sang du parrain de du Guesclin. Les souvenirs de son enfance remontaient ainsi aux dernières années du règne de Louis XV. Que de choses et que d'hommes elle avait vu passer devant elle dans ces temps où hommes et choses passent si vite! Mais comme elle portait bien sur ses nobles épaules le poids de ce siècle entier! Jusqu'à ses derniers jours, elle avait conservé cette vivacité d'intelligence, cette finesse d'esprit, cette courtoisie pleine de dignité et de bienveillance, cette conversation animée d'ingénieuses reparties, qui en faisaient un type vraiment remarquable de cet ancien esprit français dont les grandes traditions tendent à s'effacer de plus en plus et à disparaître. Toutefois, ce qui recommandait éminemment la vénérable centenaire, c'étaient sa foi et sa charité. Elle avait été emprisonnée pour la foi sous la Terreur, et Dieu seul sait tout ce qu'elle a soulagé de misères autour d'elle. Sa vie a été tout entière donnée à Dieu et au prochain : belle vie qu'une vie de cent ans ainsi sanctifiée! — (*Semaine religieuse de Saint-Brieuc.*)

M. A. de Hillerin.

La ville de Luçon tout entière conduisait, le 16 avril, à sa dernière demeure M. Augustin de Hillerin, décédé à l'âge de soixante-huit ans. « Le nombre de ceux qui ont voulu joindre leurs prières à celles de l'Église, écrit M. Alfred Biré, prouve assez combien son aimable caractère, sa loyauté, sa charité, étaient appréciés par tous. » Ce n'est pas nous qui protesterons contre cette allégation. Lorsqu'il nous arrivait, — il y a déjà des années, — de nous rencontrer, dans notre ville natale, avec M. de Hillerin, nous admirions sa cordialité, cette imperturbable bonne humeur, et cette veine de saillies heureuses incessamment ouverte qui nous faisait déplorer, chaque fois, qu'une nature aussi richement douée n'eût eu pour se mouvoir qu'un cercle aussi restreint. Que de publicistes qui se sont fait un nom avec beaucoup moins de rectitude de jugement et de spontanéité d'esprit!

Après la révolution de juillet, M. de Hillerin montra ce dont il eût été capable, en collaborant à une feuille de vive opposition, *le Vendéen*, publiée à Niort, sous la direction de M. Crétineau-Joly. — Plus tard, quand s'ouvrit la lutte pour la liberté d'enseignement, il y prit part, avec toute sa logique, tout son esprit, toute son âme, — trois armes des mieux trempées. Depuis lors, cette plume, qui eût pu lui créer un nom, il la laissait dormir, ne la reprenant, de temps à autre, que pour rendre quelque service. On nous permettra d'en citer un exemple : — Un de ses jeunes compatriotes n'avait pas craint de lancer sur le gouffre de la publicité parisienne un modeste recueil de balbutiements poétiques. Sans retard, M. de Hillerin, toujours charitable et secourable, prend en main la cause de la muse ignorée et la plaide, dans *l'Espérance du Peuple*, avec une bienveillance, une chaleur généreuse, dont le souvenir ne s'est point effacé au cœur de celui qui en était l'objet.

Du reste, si M. de Hillerin n'écrivait pas, on écrivait, tout près de lui, et avec un succès marqué. Je me persuade même qu'une des grandes joies de sa vie a été de voir naître et se produire au jour ces œuvres consacrées par son gendre, M. de Brem, aux gloires de notre Bocage : l'*Histoire populaire des guerres de la Vendée*, et les *Chroniques et légendes*, dont M. Eugène de la Gournerie a pu faire cet éloge : « Comme étude, nulle part le génie vendéen n'a été mieux saisi. »

La mort n'a mis que quatre jours à prendre ce chrétien fervent, qui, sentant approcher l'heure suprême, disait à sa famille et à ses amis en larmes : « Je croyais qu'il était plus difficile de mourir. »

ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ACTUALITÉS POLITIQUES; par un catholique libre-penseur, Paul Kerlor. In-16, 60 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

ALMANACH DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE NANTES, pour 1869. In-18, 105 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

CENDRES (DES) SILICEUSES fournies par le pain et la farine; par Adolphe Bobierre, docteur ès-sciences. In-8o, 24 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.
(Extrait des Annales de la Société académique de Nantes).

CHEVALIER (LE) DE SAPINAUD ET LES CHEFS VENDÉENS DU CENTRE, notes, lettres et documents pour servir à l'histoire des cinq premiers mois de la guerre de la Vendée, publiés par M. le comte de la Boutetière. — Un vol. in-8o, tiré sur papier vergé à bras à 300 exemplaires numérotés. — L. Clouzot, à Niort. 5 fr.

CINQ (LES) LIVRES DES FABLES DE PHÈDRE, affranchi d'Auguste; traduits en vers français par Prosper-Marie Geffroy, docteur en médecine. In-18, 191 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé. 1 fr. 50.

DU 24 FÉVRIER AU 2 DÉCEMBRE; par Ernest Merson. In-8o, 292 p. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Dentu. 3 fr.

ERREURS (LES) DU SYSTÈME DU MONDE; par P. Delestre, ancien élève de l'École Polytechnique. In-8o, 52 p. — Morlaix, imp. Haslé; Paris, lib. J. Baudry.

ÉTUDE SUR LE PROJET DE DÉRIVATION DES EAUX DE LA LOIRE SUR PARIS, au point de vue du droit. Conférence faite à Orléans; par M. Robert de Massy, conseiller municipal. In-8o, 23 p. — Orléans, imp. Chenu.

FRANCS-MAÇONS (LES) DE Mgr DE SÉGUR COMMENTÉS PAR UN FRANC-MAÇON; par Goron. 2e édition in-18, 35 p. — Nantes, imp. Lemesle. 25 c.

GÉODÉSIE, OU DÉCIMAL; par E. Macé, horloger. In-18, 17 p. — Nantes, imp. Mangin.

MARINE (LA) FRANÇAISE DEVANT LE LIBRE-ÉCHANGE; par A. Chérot. In-8o, 15 p. et 2 tableaux. — Saint-Nazaire, imp. Fronteau.

NOUVEAU MANUEL DU CABOTEUR, contenant des notions élémentaires d'arithmétique, de géométrie, d'astronomie, et de calculs nautiques les plus utiles à l'officier du commerce; par deux anciens professeurs de la marine militaire et de la marine du commerce. In-8o, 228 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle; Paris, lib. Robiquet.

NOUVEAU RECUEIL DE PRIÈRES dont la plupart sont enrichies de nombreuses indulgences. 8e édition, contenant les prières réparatrices, le Chemin de la Croix, une notice sur le scapulaire bleu, le scapulaire carme, le scapulaire de la Passion, le Sacré Cœur de Jésus, les stations de Rome et le culte perpétuel du Sacré Cœur de Jésus. In-18, 80 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre; Nantes, lib. de Mlle Meuret. 20 c.

RÉVEIL (LE) DES MUSES; par G. Vidal, Victor Colomb, B. Botherel, J.-B. Rozier, Ch. Cathelin, P. Breton, Peltier, etc. Grand in-18, 215 p. — Rennes, imp. Hauvespre; lib. générale de l'Ouest.
Deuxième série de la *Poésie contemporaine*.

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

LES

PRISONNIERS DE QUIBERON*

TALLIEN A PARIS. — SON DISCOURS A LA CONVENTION, LE 9 THERMIDOR AN III. — TÉMOIGNAGE DE ROUGET DE L'ISLE.

De jour en jour les troupes républicaines qui avaient combattu les royalistes à Quiberon et qui savaient comment les choses s'étaient passées recevaient des ordres de départ. Plusieurs d'entre les officiers républicains avaient fait à leurs anciens adversaires des adieux remplis de tristes pressentiments [1]. Que se passait-il donc à Paris? Que se préparait-il en Bretagne? Pourquoi éloignait-on les auteurs et les témoins de la capitulation de Quiberon?

Ce qui se passait, les prisonniers et les habitants d'Auray ne le savaient pas, mais l'histoire l'a raconté depuis. Hoche s'était hâté de partir. Quelques-uns de ses biographes lui ont prêté, en se trompant sur les dates, une lettre généreuse qu'il aurait écrite à la Convention, immédiatement après son succès, et où se trouverait cette phrase : « L'humanité ne peut-elle élever la voix? Songez-y, citoyens représentants, cinq mille Français! » J'ai inutilement cherché, à la date indiquée, cette lettre dans la *Correspondance du général*

* M. Alfred Nettement n'a pas voulu publier le volume qu'il nomme : *Souvenirs du Morbihan*, et qui sera bientôt en vente à la librairie Lecoffre, sans en offrir obligeamment un extrait à la *Revue*. Nous avons choisi, dans la partie intitulée *Le Champ des Martyrs*, deux chapitres qui montreront bien tout le douloureux intérêt que présentera ce livre à nos compatriotes.

[1] Relation des prisonniers royalistes.

Lazare Hoche publiée à la suite de sa Vie par Alexandre Rousselin en l'an VI. En revanche, j'y ai trouvé d'autres lettres dont on n'a point parlé. Le 2 thermidor (21 juillet), Hoche écrivait au général Chérin, son chef d'état-major et son ami : « Les principaux officiers émigrés sont tués ou blessés à mort. Puisaye, l'astucieux scélérat, demande à parlementer, ce que nous ferons à coups de canon. Les républicains, enrôlés de force dans les prisons d'Angleterre, viennent en foule voir leurs amis ; vous pensez bien qu'avant de les mettre en liberté nous saurons quels y sont ! »

Le même jour, une seconde lettre part à la même destination, et, pas plus que dans celle qu'on vient de lire, on n'y voit percer le sentiment d'une généreuse compassion pour les infortunés prisonniers de Quiberon. Le général républicain semble bien plus préoccupé de faire valoir son succès, en laissant de côté les circonstances de trahison qui l'ont singulièrement facilité :

« Citoyen général, écrit-il, les valeureuses troupes que je commande ont, à deux heures du matin de ce jour, emporté d'assaut le fort Penthièvre et le camp retranché de la presqu'île, dont elles se sont emparées sans faire halte. N'ayant d'autre alternative que de se jeter à la mer ou d'être passée au fil de l'épée, la *noble* armée a mis bas les armes. Elle arrive prisonnière à Auray conduite par quatre bataillons. »

La version d'Hoche sur l'affaire du 20 juillet est déjà là tout entière. Rien qui puisse faire soupçonner qu'il y ait eu des pourparlers entre les républicains et les royalistes, une conférence entre le chef des premiers et Sombreuil. Et cependant, on a vu, on continuera à voir par la suite de ce récit d'une manière plus éclatante encore, qu'il est impossible de douter que cette conférence ait eu lieu, que des promesses aient été faites et qu'elles aient déterminé Sombreuil à rendre son épée et à faire déposer les armes au reste de ses compagnons. Hoche n'en parle point, et quand Sombreuil ne sera plus là pour le contredire, il le niera. Sa lettre a été souvent citée, mais, dans aucune relation, je crois en être sûr, on n'indique la date qu'elle porte ; j'ai vérifié cette date dans l'ouvrage déjà cité [1],

[1] *Vie de Lazare Hoche, suivie de sa correspondance,* par Alexandre Rousselin, publiée en l'an VI.

c'est le 16 thermidor, c'est-à-dire le 6 août 1795, six jours après l'exécution de Sombreuil; dans cette lettre d'envoi, écrite aux journaux, et qui accompagnait une copie de la lettre que Sombreuil avait prié Hoche de faire parvenir au commodore anglais sir John Warren, on lit ce qui suit : « Il y a erreur dans la lettre que je publie; j'étais à la tête des 700 grenadiers qui prirent M. de Sombreuil et sa division. Aucun soldat n'a crié que les émigrés seraient traités comme prisonniers de guerre, ce que j'aurais démenti sur-le-champ. »

Je donnerai plus loin *in extenso* ce document; ici, cette courte citation suffit : elle établit clairement que Hoche n'eut pas le courage de la générosité qu'il avait eue. Il s'est fait sa part, il est juste qu'il la garde devant la postérité.

Reste la lettre où il parle des cinq mille Français. Elle ne s'applique pas aux émigrés de Quiberon, car elle est du 22 thermidor an III (11 août 1795); il y a donc déjà onze jours que les conseils de guerre fonctionnent à Vannes, sept à Auray, et que la grande tuerie a commencé, et l'on va voir par la teneur qu'il s'agit inclusivement des chouans. Cette lettre est adressée au comité de salut public. En voici un fragment :

« Nous avons près de cinq mille chouans prisonniers. Ils sont presque tous réclamés par les administrations des districts qui leur délivrent un certificat de civisme, et l'on est contraint d'attendre le retour de Blad qui est à Nantes pour savoir ce qu'il convient de faire. Ces hommes ont été pris les armes à la main dans un rassemblement; la loi du 25 brumaire est formelle à cet égard. Si l'humanité peut parler en faveur des coupables, c'est sans doute lorsque la politique se joint à elle pour demander que la hache terrible soit suspendue. Cinq mille citoyens français! Si l'on pouvait profiter de cette circonstance pour exiger le désarmement[1] ! »

[1] C'est certainement à cette lettre que Rouget de l'Isle, l'auteur de la *Marseillaise* et l'un des combattants républicains de Quiberon, fait allusion lorsque dans un récit tracé quarante ans après l'événement et auquel nous ferons de nombreux emprunts tout à l'heure, il écrit ces lignes : « En quittant l'armée, Hoche avait écrit au comité de salut public pour lui représenter que d'accord avec l'humanité la politique demandait que les insurgés chouans ou autres fussent épargnés, et que le glaive de la loi ne frappât que les chefs des émigrés. » — La phrase de Hoche est sous les yeux

Après avoir suivi pas à pas Hoche, tâchons de nous rendre compte du rôle de Tallien.

Tallien, qui était allé prendre les ordres de la Convention, car il n'aurait pas osé frapper un aussi grand nombre de victimes sans son commandement exprès, et il aurait encore moins osé leur donner, sans ce commandement, la vie sauve qu'il leur avait promise, Tallien n'eut point le courage de présenter les choses comme elles s'étaient passées. La femme qui l'avait excité à attaquer Robespierre le 9 thermidor, et qu'il avait épousée depuis, Mme de Fontenay, devenue Mme Tallien, avait écrit à son mari, la veille de son départ pour Vannes : « Je vous ai attendu jusqu'à onze heures pour vous conjurer de nouveau de refuser la mission de la Vendée. On veut vous perdre... comment ne le voyez-vous pas? Votre nomination est déjà une vengeance. Que prétendez-vous faire? Ignorez-vous les cruelles proscriptions que vous serez forcé d'exécuter si l'expédition échoue? Deviendrez-vous ainsi le bourreau officiel des malheureux dont vous sauvâtes les familles au 9 thermidor? Voudriez-vous faire croire en descendant si bas, que vous ne cédâtes, à cette époque expiatoire et régénératrice, qu'à une impulsion étrangère? Ah! ne ternissez pas ainsi votre gloire! Refusez cette mission dont les résultats trop faciles à prévoir couvriront de nouveau la France de deuil et d'opprobre. Que craignez-vous par ce refus? De vous rendre plus suspect aux gens dont vous vous séparâtes si honorablement le 9 thermidor? Que vous importe! Vous me répondrez, comme à l'ordinaire, que vous êtes républicain ; que, refoulé dans les rangs des républicains par vos souvenirs et par ceux des gens que la reconnaissance même ne peut faire taire, vous ne pouvez plus suivre une autre ligne sans déshonneur... Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas être assassin. Ne vous irritez pas, le mot est juste; vous ne pouvez pas être autre chose si vous partez pour la Vendée. »

Le lendemain, après le départ de Tallien, Mme Tallien lui écrivait encore :

« Vous êtes parti sans écouter ma voix, celle de votre conscience,

des lecteurs. Hoche l'a écrite, non en quittant l'armée, mais quinze jours après l'avoir quittée, et quand depuis onze jours déjà le massacre était commencé. Il n'y a pas un mot qui concerne les émigrés.

vous êtes parti ! Vous seul n'avez pas compris que ceux qui vous donnaient cette mission ont voulu vous replacer dans leurs rangs avec tous les désavantages d'un homme qui les avait désertés et qu'ils regardent comme un faux frère qu'ils doivent surveiller. Aussi vous ont-ils donné un adjoint. Ainsi vous obéissez au parti que vous avez terrassé. »

Ces deux lettres de Mme Tallien, qui introduisent le lecteur dans les scènes les plus intimes de l'histoire et, qu'on me passe ce terme, dans ce laboratoire secret où se préparent les événements, expliquent la conduite de Tallien, qui avait accompli sa mission sous la surveillance de Blad, député du Finistère, ce régicide qui déclarait que « la constitution de 1793 avait été promulguée au milieu des foudres et des éclairs de la sainte montagne. » Les terroristes, ses anciens complices, lui avaient tendu un piége en lui confiant la mission de Vendée ; Tallien y tomba.

L'histoire possède un précieux témoignage sur les dispositions de ce conventionnel, au moment où il quittait Vannes, c'est celui de Rouget de l'Isle, l'auteur de la *Marseillaise*, qui avait pris part, dans les rangs républicains, à l'affaire de Quiberon, et qui revenait à Paris dans la même voiture que Tallien. Rouget de l'Isle, par respect pour la mémoire du général Hoche, a nié l'existence de la capitulation, dans la relation qu'il a publiée [1]. Son récit vient cependant confirmer d'une manière éclatante les témoignages que nous avons réunis, les preuves que nous avons apportées pour établir la réalité de ce fait historique. Il reste, en effet, évident, après qu'on l'a lu, que Tallien emportait de Vannes l'idée que nous avons trouvée chez le général Hoche, chez le général Humbert, chez tous leurs soldats, c'est que les vaincus de Quiberon devaient être traités en prisonniers de guerre.

« Tallien et moi, dit-il [2], partis de Vannes le 22 juillet, nous arrivâmes à Paris le 28, veille du 9 thermidor. Je dois rendre cette justice à Tallien que, depuis le moment de son départ, il ne fut occupé que d'une idée, sauver les émigrés pris à Quiberon. Elle fut

[1] *Souvenirs historiques de Quiberon*, publiés par Rouget de l'Isle en 1836 dans les *Mémoires de tous*.

[2] Page 126 de l'écrit plus haut cité.

le thème exclusif de nos entretiens, auquel s'associait la recherche la plus active de la meilleure marche à suivre pour atteindre le but qu'il se proposait, et pour diriger vers ce but l'ascendant et la faveur dont, selon toute apparence, il allait de nouveau jouir dans la Convention. La nuit, soit en voiture, soit lorsque la nécessité de ménager nos escortes nous forçait de nous reposer dans quelque auberge, je l'entendais se réveiller en sursaut et m'appeler pour recommencer la conversation de la veille et tâcher de mettre un terme à son *irrésolution* qui s'augmentait à mesure que nous approchions de Paris. Elle ne se fixa qu'à la porte de cette ville. Le plan qu'il adopta fut de ne point ébruiter son retour, et, le lendemain, de paraître à la tribune à l'heure même où, l'année précédente, il y avait dénoncé Robespierre et ses complices. Là, dans un discours où il s'interdirait toute réflexion qui pût trahir une arrière-pensée favorable aux émigrés, de tracer avec feu le tableau de l'affaire de Quiberon, les suites qu'un pareil succès promettait pour l'affermissement et la prospérité de la République, le désespoir, l'humiliation de ses ennemis, l'infatigable intrépidité de nos soldats, l'héroïsme calme et brillant de leur général, et les faits principaux qui avaient illustré cette journée, où peu de troupes combattirent, mais décisive par l'immensité de ses résultats.... Après ce récit, et lorsque l'enthousiasme et les transports qu'il ne pouvait manquer d'exciter dans une assemblée aussi impressionnable se seraient calmés, Tallien devait reprendre la parole, et, faisant un appel à la générosité nationale, au nom de l'humanité, de la victoire, du général et de son armée, demander amnistie entière pour les insurgés, et que la vie ne fût accordée aux émigrés que sous la condition irrévocable d'un bannissement perpétuel. »

Voilà bien la pensée que nous avons trouvée dans tous les esprits, dans tous les cœurs à Quiberon, dans le cœur du général Hoche, du général Humbert et de leurs soldats. Mais à Paris les dispositions de Tallien changèrent, comme il est impossible d'en douter après avoir lu son discours à la Convention. Comment changèrent-elles? Une induction logique, voisine de l'évidence, suffirait pour nous donner le motif de ce changement. Tallien avait mis

cinq jours à venir de Vannes à Paris. C'était trop. Pendant que la pitié marchait ainsi d'un pied boiteux, la colère, la fureur et la haine avaient des ailes. Tallien trouva à Paris des lettres qui y étaient arrivées avant lui. Il trouva la correspondance de son collègue le conventionnel Topsent, écrite de Lorient; celle du conventionnel Corbel, écrite de Brest. L'un disait : « Il faut envoyer sans délai ces messieurs faire leur paradis dans l'éternité. » L'autre : « Il serait trop long de se servir du rasoir national, il faut que la fusillade en fasse raison. » Il put savoir quelles étaient les dispositions haineuses des autorités civiles du Morbihan, qui prenaient les devants sur la décision de la Convention, et dont les dépêches avaient certainement été reçues à Paris avant l'arrivée de Tallien dans cette ville. Dans les pays de guerres civiles, l'intensité des haines est en raison directe du degré de proximité. Le parti révolutionnaire se sentait en infime minorité en Bretagne, en Morbihan surtout; il avait éprouvé une véritable épouvante à la nouvelle de l'expédition de Quiberon; peut-être n'était-il pas encore rassuré, car la flotte anglaise était en vue de la côte, et des colonnes assez nombreuses de chouans sillonnaient la campagne; à sa violence naturelle venaient donc s'ajouter les excitations de la plus cruelle de toutes les passions, celle de la peur. Si l'on veut juger de ce que le directoire du Morbihan pouvait écrire à Paris, il suffit de consulter ses actes. Dès le 7 thermidor (25 juillet) il prenait un arrêté pour témoigner son indignation de la tolérance qu'on montrait aux prisonniers : « Sombreuil était, pour ainsi dire, prisonnier sur parole; plusieurs autres n'étaient pas, pour ainsi dire, détenus, puisqu'ils communiquaient avec les personnes du dehors. » Par le même arrêté, le directoire du Morbihan requérait l'état-major de la 5e division de l'armée des côtes de Brest, sous sa responsabilité, de former une commission militaire de cinq personnes pour juger les prisonniers. En attendant, il serait ordonné que « tous ceux des émigrés, chouans et leurs complices, pris et arrêtés à Quiberon, et qui ne seraient pas actuellement en détention close, y seraient à l'instant rétablis.

Nous touchons ici du doigt les motifs qui ont renversé le plan auquel s'était arrêté Tallien aux portes de Paris, comme le raconte

Rouget de l'Isle. Il a été distancé par les dépêches et les impressions venues de Brest, de Vannes, de Brest, de Lorient.

Il trouve, à son arrivée de Vannes, une situation qu'il n'avait pas prévue. Le témoignage de Rouget de l'Isle, qui a ici tant d'autorité, vient confirmer d'une manière irréfragable les inductions logiques que j'ai présentées :

« Pendant l'absence de son mari, dit-il, Mme Tallien, quoique vivant dans une retraite profonde, recevait les visites journalières de Lanjuinais, qui, Breton et député, attachait un double intérêt aux événements du Morbihan, et venait chercher auprès d'elle les nouvelles très-rares qui en arrivaient ; en même temps, il la tenait au courant de ce qui se passait à la Convention, si orageuse à cette époque. Bientôt il lui annonça que, chaque jour, le gouvernement recevait les dénonciations les plus violentes contre Tallien ; qu'elles le représentaient comme vendu à l'Espagne et au parti de l'émigration ; que, d'autre part, les émigrés divulguaient dans toute l'Europe qu'ils étaient sûrs de lui ; disaient hautement qu'un royaliste seul pouvait avoir fait le 9 thermidor, et que l'événement de Quiberon en ferait foi. Lorsque nous descendîmes chez Tallien, Lanjuinais venait de quitter sa femme, après l'avoir avertie que les dénonciations se multipliaient à l'infini, qu'elles avaient donné de l'ombrage aux comités de gouvernement, et que des bruits sinistres couraient sur leurs intentions. Cette jeune femme, tout effrayée, s'empressa de faire part à son mari des confidences de Lanjuinais. Pendant qu'elle parlait, Tallien me regardait fixement, et je lus dans ses yeux que je ne devais plus compter sur son intervention en faveur des prisonniers. »

Il est impossible de conserver le plus léger doute, après cette révélation d'un témoin oculaire, qui dit ce qu'il a vu, raconte ce qu'il a entendu, et qui, loin d'être hostile à Tallien, était son ami, son protégé, car Rouget de l'Isle lui dut de rentrer dans l'armée active, après avoir combattu comme volontaire à Quiberon. Pour Tallien, la question n'est plus entière. Il faudrait se mettre en travers du courant de la passion révolutionnaire ; Tallien recule. Il y avait, à Rome, une sorte d'esclaves qui appartenaient à la peine à laquelle ils avaient été condamnés ; dans son énergique brièveté

la langue latine désignait le malheureux voué à cette chaîne sous ce nom : *Servus pœnæ*, l'esclave de la peine. Dans la Révolution il y avait des misérables livrés par leurs précédents à la chaîne du crime ; on pourrait dire de chacun d'eux : *Servus sceleris*, l'esclave du crime, car il lui appartenait comme à un maître inexorable. Tallien renonça au second des discours qu'il devait prononcer, celui par lequel il aurait provoqué la clémence de la Convention, il s'en tint au premier [1]. Il eut peur de l'idée de clémence qu'il avait accueillie quand il était à côté du général Hoche et du général Humbert, en face de Sombreuil et de ses infortunés compagnons. Il mit dans le discours qu'il prononça toute la fougue des haines qu'il n'éprouvait pas. Il voulut prouver que, s'il avait frappé Robespierre, il n'était pas devenu pour cela moins révolutionnaire. Il eut peur d'être accusé de clémence, de *modérantisme*, de royalisme peut-être, à cause de ses relations avec les amis de Mme de Fontenay, de son mariage avec une femme appartenant à l'ancien régime ; on sait que cette accusation avait été fatale à plus d'un de ses pareils. Il affecta donc dans son discours un vif enthousiasme révolutionnaire. Après avoir jeté à ces braves soldats qui étaient descendus sur le littoral les armes à la main l'accusation atrocement absurde de porter des poignards empoisonnés et de ne pas s'en être frappés, parce qu'ils connaissaient le venin que cette arme recélait [2] :

[1] Je citerai encore ici le témoignage de Rouget de l'Isle : « Il était tard, dit-il en continuant le récit que j'ai cité, je fus obligé de me retirer sans avoir pu entretenir Tallien en particulier. Le jour suivant, 9 thermidor, je courus chez lui de très-bonne heure, je ne le trouvai plus, et je ne pus le rejoindre qu'à la Convention, au moment où il monta à la tribune. Lorsqu'il parut, la salle retentit de vifs et chaleureux applaudissements. La première partie de son rapport, prononcée telle qu'il l'avait méditée, fut souvent interrompue par de bruyantes acclamations et suivie de cris de joie mêlés d'imprécations contre les royalistes. Mais je ne m'étais pas trompé sur le changement de ses dispositions relativement aux émigrés prisonniers, et la seconde partie de son discours fut supprimée. »

[2] Il y a quelque chose de si absurde dans cette accusation jetée aux royalistes de ne pas s'être poignardés dans la crainte de s'empoisonner avec le venin recélé dans les poignards, comme si le fer ne tuait pas comme le poison, que je me crois obligé de mettre sous les yeux la phrase de Tallien que j'extrais textuellement de son discours dont j'ai un exemplaire devant moi, en écrivant ces lignes : « Je tiens à la main un de ces poignards dont tous ces chevaliers étaient armés, qu'ils destinaient à percer le sein des patriotes, et dont ils n'ont pas fait usage pour eux-mêmes, parce qu'ils savaient le venin que cette arme recélait. Il faut apprendre à toutes les

« Les flots, s'écria-t-il, ont rejeté sous le glaive de la loi le vil ramas des stipendiés de Pitt, ces exécrables auteurs de tous nos maux. Les émigrés ont osé remettre le pied sur la terre natale, et cette terre les dévorera. Après le combat, ils nous envoyèrent plusieurs parlementaires; mais quelles relations pouvaient exister entre nous et ces rebelles? Qu'y avait-il de commun entre nous, si ce n'est la vengeance et la mort? »

Paroles contradictoires qui se démentent d'elles-mêmes; car comment des hommes armés se seraient-ils rendus à un ennemi qui aurait refusé même de recevoir leurs parlementaires? Comment auraient-ils sacrifié à la certitude de la mort les chances qui leur restaient de se défendre les armes à la main ou d'être recueillis par les chaloupes anglaises? Comment se seraient-ils engagés par serment à ne point se dérober par une fuite possible à la mort certaine qui les attendait à Auray? Oui, tout cela est exact; mais Sombreuil n'était point en présence de Tallien pour lui jeter à la face la capitulation conclue. Hoche se taisait. La Convention, que la mort de Robespierre avait affranchie sans l'adoucir, se leva tout entière, et ses applaudissements achevèrent d'enivrer Tallien. Elle acclama tout d'une voix, en passant à l'ordre du jour, la mise en jugement, c'est-à-dire le supplice des prisonniers de Quiberon. Quelques milliers d'hommes à mettre à mort à l'extrémité de la Bretagne, qu'était-ce pour cette homicide assemblée qui avait fait couler tant de sang? Sur les places de Paris, déshabituées des tragédies de la Terreur, elle n'aurait point osé peut-être relever la machine des supplices, que la mort de Robespierre avait renversée il y avait un an jour pour jour, car Tallien, on l'a vu, faisait sa rentrée à la Convention

nations qu'un animal en ayant été frappé, il a été vérifié que la blessure était empoisonnée. » *(L'orateur présente ce poignard.)*

Nous trouvons dans la relation du chevalier de Grandry l'explication de la présence des poignards dans l'armement des officiers émigrés : « Oui, sans doute, dit cet honorable émigré, plusieurs d'entre nous avaient des poignards, c'étaient les officiers qui, comme tous les officiers anglais de ce temps, suspendaient cette arme, au lieu d'épée, à leur baudrier quand ils n'étaient pas de service. »

Tallien ajoute que les poignards étaient empoisonnés pour ajouter à l'effet mélodramatique qu'il ne manqua pas de produire en brandissant cette arme du haut de la tribune. On comprend si cette calomnie était de nature à faire prévaloir les idées de clémence dont Tallien s'était promis de se faire le promoteur.

le 9 thermidor 1795. Mais si loin de Paris, au fond de la Bretagne, qu'importait le sang de quelques milliers de victimes, qui ne rougirait ni le pavé de la place de la Révolution ni celui de la Grève ! Ce sang royaliste versé à flots aurait l'avantage de prouver qu'en abattant Robespierre, ce n'était ni pour la royauté ni pour l'humanité que Tallien avait combattu.

On trouve dans le rapport de Tallien rédigé d'un bout à l'autre de manière à exciter les passions révolutionnaires contre les prisonniers de Quiberon, la preuve qu'il savait qu'à l'heure où il parlait, les exécutions commençaient dans le Morbihan : « Il est une circonstance précieuse que je ne dois pas taire, disait-il, en calomniant l'armée au moment même où il lui rendait hommage, c'est la générosité, l'humanité, avec laquelle se sont conduits les soldats. Hors du combat, il n'a pas péri un seul ennemi ; il n'en a même été insulté aucun. J'en ai vu même soutenir les émigrés malades ou blessés, les traiter avec humanité et leur prodiguant les soins qu'exigeait leur état. — « Représentants, nous disaient ces braves gens, » nous ne sommes pas des assassins, nous nous défendons contre » celui qui est armé, mais nous soulageons le criminel sans défense. » Il existe des lois contre les traîtres. Nous demandons qu'elles » soient exécutées. » Nous leur avons promis que justice serait faite par la commission militaire ; elle est actuellement en activité, et s'occupe de l'application de la loi. »

Le vœu cruel que Tallien attribue à l'armée est diamétralement contraire à celui qu'elle formait, comme elle l'avait déjà montré par des manifestations éclatantes, comme nous allons la voir le prouver encore d'une manière plus claire et plus évidente par une généreuse protestation. Mais Tallien savait le 28 juillet 1795 que le sang commençait à couler à Vannes ; Tallien, rallié par la peur à la politique exterminatrice de la Convention, se mettait à la queue des passions qu'il s'était cru un moment assez fort pour réprimer et contenir. Il ne voulait pas qu'on pût l'accuser de regretter les crimes qu'il ne croyait plus pouvoir empêcher. Il se rangeait à la suite de Blad, que nous allons retrouver dans le Morbihan donnant le signal du massacre.

Les commissions militaires a Vannes, Auray, Quiberon. — Exécution de Sombreuil.

Pendant les six jours d'attente qui avaient succédé à la capitulation, deux faits graves s'étaient passés à Auray. On a vu que Sombreuil avait été séparé, le 24 juillet, de ses compagnons, et tiré de la prison commune pour être renfermé dans une auberge où on le gardait à vue. Le 27 au soir, on le rapporta à la première prison, « sans connaissance, dit le comte Harscouet de Saint-Georges, témoin oculaire de cette scène, le front noirci et comme brûlé. » Que lui était-il donc arrivé? Les prisonniers interrogèrent naturellement les soldats qui rapportaient Sombreuil évanoui. On leur répondit qu'il avait essayé d'attenter à ses jours, et voici comment on expliqua cette tentative peu vraisemblable de la part d'un soldat chrétien et d'un prisonnier sans armes, gardé à vue par des hommes armés. Un officier de gendarmerie, leur dit-on, était arrivé de Vannes à Auray en courrier; il était allé visiter l'officier de gendarmerie, son camarade, chargé de surveiller Sombreuil. Comme la journée était chaude et que le nouvel arrivant était fatigué de sa course, il fit venir de la bière, et, pour se délasser, se débarrassa de sa ceinture, qui contenait ses pistolets, qu'il plaça sur le lit. Sombreuil, qui se promenait de long en large dans la chambre, se serait approché du lit sans être remarqué, et, saisissant un des pistolets, l'aurait appuyé sur son front et aurait fait feu. Soit que l'arme ne fût chargée qu'à poudre, soit qu'elle fût trop fortement appuyée sur le front pour que l'explosion eût lieu, le chef royaliste n'aurait éprouvé qu'une violente commotion qui l'aurait renversé.

Cette histoire rencontra dans la prison de nombreux incrédules, et je trouve dans le récit du comte Harscouet de Saint-Georges la trace de cette incrédulité. Ces cœurs catholiques ne pouvaient croire à un projet de suicide de la part de leur noble chef. Ils aimaient mieux supposer que les deux gardiens de Sombreuil avaient fait sur sa personne une tentative de meurtre pour le dépouiller, dans la pensée qu'arrivant d'Angleterre, et commandant en chef d'une des colonnes expéditionnaires, sa dépouille leur

offrirait une riche moisson de guinées. Ils insistaient sur le peu de vraisemblance du récit des révolutionnaires. Comment un officier républicain aurait-il commis l'imprudence de parcourir la route de Vannes à Auray, longue de cinq lieues, et qui présente plusieurs passages favorables à des surprises, emportant dans ses fontes des pistolets chargés à poudre? Comment aurait-il commis la seconde imprudence de déposer ses pistolets à la portée d'un ennemi jeune, ardent, énergique, brave jusqu'à la témérité? Non, non, cela était impossible; il n'était pas moins impossible de croire que Sombreuil, un chevalier, un chrétien, eût voulu attenter à sa vie. On le rapportait blessé, évanouï, on ne pouvait douter qu'il n'eût été fouillé. Il était naturel de croire à un crime de plus de la part des terroristes, qui avaient commis tant de crimes.

J'ai voulu que l'écho de ce doute pieux que je trouve exprimé dans la relation manuscrite du comte Harscouet de Saint-Georges arrivât à la postérité. Cependant, je dois le dire, telle n'est pas l'opinion du plus grand nombre des contemporains de l'événement. Sans doute, Sombreuil était un chevalier, un chrétien, et, s'il n'avait eu que la mort à braver, la mort à laquelle il était résigné d'avance en signant la capitulation, puisqu'il s'en était excepté, je suis convaincu que le trouble ne serait pas entré dans son esprit. Mais il dut y avoir pour cette âme généreuse un moment terrible, ce fut celui où elle comprit que la capitulation ne serait pas observée. Ainsi, en arrachant les armes de la main de ses braves compagnons, il les avait livrés au bourreau! Il avait enlevé aux uns le bonheur de mourir sur le champ de bataille de la mort du soldat, il avait ravi aux autres les chances du salut que leur offraient les chaloupes anglaises qui croisaient en vue de la côte. C'est pour avoir cru à sa parole à lui, qui avait trop cru à celle des républicains, que tant de braves gens allaient mourir! Je n'approuve pas, je n'excuse même pas la tentative désespérée qu'on prête à M. de Sombreuil, mais je pense qu'en présence d'une pareille pensée, qui devait être le cauchemar de ses nuits, la torture de son âme, l'intelligence la plus ferme se soit troublée, et que l'égarement de la folie ait un instant vaincu la raison de l'homme et la conscience du chrétien. Mourir à la fleur de l'âge, quand on est l'honneur de sa famille et qu'une

chaste et sainte affection doit embellir votre vie, c'est chose douloureuse sans doute ; mais on affermit son âme contre un malheur personnel. Ce qui est presque au-dessus de la force humaine, ce n'est pas le malheur que l'on endure, c'est le malheur que l'on cause. M. de Sombreuil ne vit-il pas un moment par la pensée les scènes de meurtre qui allaient se dérouler à Vannes, à Auray, à Quiberon, et les scènes de deuil qui allaient les suivre, et ne retomba-t-il pas comme écrasé sous ce poids de larmes et de sang ?

Plus j'examine les récits qui sont restés de ces funèbres événements, plus je les compare en les contrôlant les uns par les autres, plus je me sens invinciblement ramené à cette explication. Le R. P. Martin, qui a écrit sur le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray une notice intéressante, dans laquelle il parle du Champ des Martyrs et par conséquent de Quiberon, le R. P. Martin, dont la mère fut au nombre des saintes femmes qui secoururent les victimes au péril de leur vie, admet l'idée d'une tentative de suicide; mais il l'attribue à un moment d'égarement de la part de Sombreuil, désolé de quitter la vie, où il laissait sa fiancée. Je crois l'autre version plus plausible que celle du P. Martin et celle du comte Harscouet de Saint-Georges.

Cette autre version, la voici. On savait le 28 juillet à Auray que la commission militaire nommée pour juger les prisonniers allait entrer en fonctions. La mise en jugement, c'était la mort ; Sombreuil demeura comme foudroyé par cette nouvelle qui rendait son sacrifice inutile et la perte de ses compagnons inévitable ; il se fit conduire chez le général Humbert, au Pavillon d'en haut, il lui reprocha avec amertume la violation de la capitulation. Comme la réponse d'Humbert qui recevait des ordres du général Lemoine et se trouvait obligé de les exécuter n'avait rien de satisfaisant, Sombreuil dans le paroxysme du désespoir eut un moment d'égarement; il saisit un pistolet placé sur la cheminée, et, s'appuyant le canon sur le front, il lâcha la détente. Comme il arrive quelquefois quand on tire de si près, la balle, n'ayant pas toute sa force de projection, ne produisit qu'une forte contusion ; ce fut alors qu'on le rapporta à la prison des officiers dans l'état où le vit le comte Harscouet de

Saint-Georges. L'évêque de Dol représenta alors à Sombreuil avec l'austère fermeté de sa parole épiscopale ce qu'il y avait de coupable et de contraire au christianisme dans cette tentative de suicide. Sombreuil s'inclina sous la voix qui l'avertissait. Il se courba sous la main qui pouvait l'absoudre. Il se releva repentant d'avoir cherché à se donner la mort, et résolu à la recevoir en chrétien et en homme de cœur.

Le lendemain 27, on vint chercher Sombreuil, Mgr de Hercé, et plusieurs de leurs compagnons d'infortune, et on les conduisit devant un conseil de guerre siégeant à Auray. Ce conseil de guerre était présidé par le chef de bataillon Laprade, du 72e, dont le nom mérite d'être conservé à la postérité. Il avait combattu à Quiberon, et les autres membres du conseil avaient, comme lui, pris part à la lutte. Quand Sombreuil parut devant ses juges, on vit commencer la scène si souvent racontée depuis. Il répondit à toutes les questions avec une dignité et une fermeté qui lui concilièrent toutes les sympathies. Il ne demanda rien pour lui ; il s'était voué à la mort; à ce prix on avait garanti solennellement aux siens la vie sauve. Puis vinrent ces solennelles paroles, gravées d'une manière ineffaçable dans la mémoire de ceux qui les entendirent, et qui ont été souvent rapportées depuis :

— Prêt à paraître devant Dieu, je jure qu'il y a eu capitulation et qu'on a promis de traiter les émigrés en prisonniers de guerre.

Puis, se tournant vers les soldats qui remplissent la salle :

— J'en appelle à votre témoignage, grenadiers !

— C'est vrai ! répondent ces braves gens, tout d'une voix.

Et la commission militaire se sépare, en déclarant par la voix du chef de bataillon Laprade, qu'elle n'a pas le droit de juger des ennemis qui ont capitulé.

Le général Lemoine, furieux de la résistance qu'il éprouve, nomme immédiatement une nouvelle commission. Celle-ci se compose du chef du 1er bataillon de la Gironde, Barbarou, de Ducarpe, capitaine au même bataillon, de Moisset, lieutenant au 16e de ligne, de Bouvet, sergent-major, de Cunit, caporal. Le jour même, c'est-à-dire le 27, on conduit devant elle Sombreuil et quinze de ses compagnons, parmi lesquels on remarquait Monseigneur de Hercé, le

comte de Senneville, le comte Joseph de Broglie, le chevalier de la Landelle, de Vannes. Cette commission à laquelle le général Lemoine a déclaré qu'il ne tolérerait pas de refus et qu'il entendait qu'on ne parlât pas de la capitulation, subit son mandat et entra en fonction dans l'après-midi du 28 juillet 1795 (9 thermidor)[1], comme

[1] Ce n'est pas sans peine que nous avons établi cette chronologie. Il y a beaucoup de confusion dans les souvenirs des émigrés échappés à Quiberon, sur les dates de chaque fait. Ils n'apprennent d'ailleurs que par la rumeur publique ce qui se passe, car ils sont en prison. Les directoires du Morbihan et les commissions n'ont pas laissé de procès-verbaux réguliers, ou ces pièces ont été soustraites. Nous avons cependant trouvé un triste document qui fait foi, c'est l'arrêt de mort de Sombreuil et de ses compagnons d'infortune qui comparurent en même temps que lui; le voici :

« *Liberté, humanité, égalité, justice.* Cejourd'hui 9 thermidor (28 juillet), l'an III de la République française une et indivisible, nous Barbaron, chef du 1er bataillon de la Gironde, Ducarpe, capitaine audit bataillon, Moisset, lieutenant au 1er bataillon d'infanterie, Bouvet, sergent-major au 1er bataillon des 83 départements, et P. Cunit, caporal au même bataillon, membres de la commission militaire établie à Auray, nommée par le général Lemoine, commandant de la 5e division, en vertu de la loi du 25 brumaire, 3e année républicaine, et l'arrêté du représentant du peuple Blad, en date du 3 courant, pour juger les prisonniers faits ledit jour 3 dans la presqu'île de Quiberon, avons fait extraire de prison pour comparaître devant nous les dénommés Urbain-René de Hercé, âgé de 60 ans, Charles de Sombreuil, âgé de 25 ans, René de la Landelle, etc., etc. »

Suit la condamnation à mort avec prescription d'exécuter l'arrêt dans les 24 heures. Le 1er thermidor de l'an III tombant, d'après le calendrier républicain, le 19 juillet, il s'ensuit que le 9 thermidor, jour de la condamnation de Sombreuil et de ses compagnons, était le 28 juillet, par conséquent le 10 thermidor, jour de leur exécution, le 29 juillet.

Il résulte de ce document que Sombreuil et ses compagnons furent condamnés à mort le 28 et exécutés le 29. Puisque c'est le lendemain du jour où il a été réintégré, le front contusionné et sanglant, dans la prison dite des Anglais que Sombreuil a été jugé, c'était le 27 qu'il s'était porté à l'acte de désespoir dont il a été parlé. Il résulte également de ce document que le 3 thermidor, 22 juillet, le lendemain même du désastre des royalistes, Blad avait pris un arrêté pour faire instituer une commission militaire. Selon toute vraisemblance, Hoche et Tallien étaient convenus avec lui qu'elle n'entrerait pas immédiatement en fonctions, dans l'espoir que Tallien pourrait faire ratifier à Paris leurs promesses de clémence. Il y avait dès lors un tiraillement entre les deux représentants.

Nous trouvons dans un autre document authentique une lettre adressée par Blad au comité du salut public, après l'exécution de Sombreuil, la preuve indirecte du fait attesté par un grand nombre de témoins oculaires et consacré par la tradition, je veux dire le refus de la première commission de condamner les prisonniers qui invoquaient la capitulation et la création d'une commission nouvelle. Blad, pour ne pas ébruiter cet acte d'*incivisme*, en parla de la manière la plus vague et la plus

le constate la lettre de Blad, que je cite plus bas (la première s'était donc réunie dans la matinée). Le comte de Broglie reprocha vivement au conseil de guerre la violation de la foi jurée. Sombreuil renouvela avec calme sa protestation de la veille, avec la triste certitude qu'elle ne serait pas entendue, puisque la commission qui l'avait accueillie le matin avait été cassée. Alors la commission militaire, sans faire aucune mention de la protestation des accusés, les condamna à mort comme « ayant été convaincus d'émigration et d'avoir porté les armes contre la république, et tous de s'être réunis dans le rassemblement d'émigrés et autres ennemis de la France, descendus sur son territoire. » Le jour même, on les conduisit à Vannes enchaînés sur une charrette. Seize kilomètres seu-

obscure, et n'entra dans aucun détail, mais sa lettre n'en établit pas moins le fait d'une manière irréfragable.

« La commission créée par arrêté du 21 courant, dit-il, est entrée en activité le 27 après-midi. Les individus condamnés ont été fusillés hier vers onze heures du matin. (Ceci nous donne la date de la lettre qui doit être du 30 juillet.) Il nous a paru nonobstant l'assurance que nous avons donnée à cette commission, qu'il n'y avait eu ni pu avoir de capitulation entre des républicains et des traîtres pris les armes à la main; *elle chancelait, elle hésitait à remplir avec fermeté* la tâche qu'elle a acceptée, et *risquait, par des délais hors de saison,* de compromettre la tranquillité de ce pays, dont le plus grand nombre des habitants n'est que trop disposé à une insurrection en faveur des ennemis qui sont détenus à Auray. En conséquence, *nous avons cru devoir supprimer cette commission et en nommer une autre qui fût à la hauteur de ses fonctions et qui mît dans ses opérations la célérité qu'exigent les circonstances et la notoriété du délit.* Le comité sentira la nécessité de cette mesure lorsqu'il réfléchira que les côtes sont menacées par la flotte anglaise, que les chouans continuent leur brigandage à l'intérieur, enfin que le plus léger incident peut délivrer les prisonniers et en inonder le pays. »

Cette lettre, citée par M. Muret (*Histoire des guerres de l'Ouest*, t. IV, p. 193), et dont Rouget de l'Isle (écrit déja cité) confirme le contenu par ce témoignage : « La commission militaire établie à Auray, et devant qui le général Lemoine traduisit les prisonniers, refusa de les juger et se déclara incompétente, » est d'un grand intérêt. Elle établit, par l'aveu même du représentant du terrorisme, Blad, que la capitulation fut invoquée, qu'elle ne fut pas invoquée en vain, que la première commission (celle qui était présidée par le chef de bataillon Laprade), *hésitait, chancelait*, c'est-à-dire qu'elle refusait de condamner à cause de la capitulation. Elle refusa si bien qu'on en nomma immédiatement une autre qui prononça la condamnation demandée. Ce document nous fait connaître aussi les motifs qu'alléguait le parti de l'extermination pour faire prévaloir son système, et justifie l'explication que j'ai donnée plus haut.

lement séparent Auray de Vannes ; ils arrivèrent dans cette ville à minuit. Les derniers bruits de la fête anniversaire du 9 thermidor expiraient quand ils firent leur entrée. Il y avait eu des discours où le procureur de la commune et le président du département avaient prodigué le mot d'*humanité ;* les citoyennes de Vannes avaient chanté des chœurs à la fraternité, puis les danses avaient commencé ; elles duraient encore quand la lugubre charrette passa avec un bruit sourd, emportant les victimes vouées à la boucherie du lendemain. On les enferma dans les deux tours qui surmontaient une des portes de la ville, celle qui est voisine de la Garenne, la promenade favorite des habitants de Vannes. C'était le lieu marqué pour le supplice des honorables et infortunés condamnés. Il y eut encore une généreuse protestation de soldats républicains qui avaient combattu à Quiberon. Des chasseurs faisant partie de la 19e de m-brigade avaient été commandés pour l'exécution ; officiers et soldats refusèrent d'accepter cette tâche d'assassins : ils se souvenaient, eux, qu'il y avait eu capitulation. On a conservé les noms de trois des officiers qui s'honorèrent par ce refus qui n'était pas sans péril dans cette homicide époque où souvent il fallait tuer sous peine de périr : c'étaient MM. Pradal, Fayard et Saint-Clair. Un bataillon des volontaires de Paris accepta la tâche noblement repoussée par d'autres. Pendant que le général Lemoine cherchait des ouvriers pour la besogne de meurtre qui allait commencer, les condamnés se préparaient avec calme à mourir. L'évêque de Dol exhortait avec une onction sainte ses compagnons à pardonner à leurs bourreaux et leur donnait le sublime exemple du pardon. Sombreuil s'était agenouillé à ses pieds et s'était relevé armé du signe de la croix, toujours intrépide, mais soumis cette fois à la volonté de Dieu [1]. C'étaient les deux grandes formes du courage chrétien : le courage du prêtre et celui du chevalier.

Le 28 juillet, à onze heures du matin, on conduisit les dix-huit royalistes, Mgr de Hercé, Sombreuil, le comte de Broglie, la Landelle

[1] Le narrateur du département dit des prisonniers à leur arrivée : « Aucun ne paraissait abattu, et tous causaient de sang-froid. »

et quatorze prêtres à la promenade de la Garenne ; l'évêque de Dol et ses prêtres récitaient les prières des trépassés, et menaient ainsi leur propre deuil. Quand ils furent arrivés sur l'espèce d'esplanade qui domine la promenade, on les avertit qu'ils étaient parvenus au lieu du supplice. Bien souvent dans mes voyages à Vannes, j'ai parcouru les lieux consacrés par cette scène de mort. J'ai cherché la trace des pas des victimes ; j'aurais voulu qu'une simple colonne funéraire me dît : « Ici tomba Sombreuil. » Rien, rien que le vide et le silence, et la mémoire de ceux qui ne sont plus planant sur ces lieux funèbres. Un des exécuteurs offrit à Sombreuil de lui bander les yeux et lui prescrivit de s'agenouiller pour recevoir le coup mortel. Sombreuil repoussa d'une main indignée le mouchoir qu'on voulait lui placer sur les yeux : « J'ai l'habitude de regarder mes ennemis en face ! » s'écria-t-il. Puis mettant un genou en terre : « J'incline celui-ci devant Dieu, dit-il, je tends l'autre à mes bourreaux. » Il avertit les soldats qu'il fallait viser plus à droite pour ne pas le manqner, et après avoir une dernière fois rappelé la capitulation et énergiquement protesté contre la violation de la foi jurée au nom de ses compagnons qu'il avait cru sauver et qui allaient mourir avec lui, il commanda le feu. Les soldats troublés tirèrent mal et, malgré l'observation qu'il avait faite, la première décharge ne l'atteignit qu'aux mains qu'il tenait au-dessus de sa tête ; il fallut recommencer. Les autres condamnés étaient tombés au premier feu, et l'évêque de Dol, avant de recevoir le coup mortel, avait une dernière fois béni ses compagnons et avait ouvert ses lèvres, afin de prier pour ses bourreaux. C'était la mort d'un saint, je l'ai dit, à côté de celle d'un chevalier. Lorsqu'il touchait à son heure dernière, Sombreuil, au moment de se séparer de ce qu'il avait de plus cher au monde pour ne songer qu'à Dieu devant lequel il allait paraître, avait coupé une mèche de ses cheveux, et approchant ses lèvres du portrait de sa fiancée, il avait remis ces chers gages à un officier républicain en le priant de faire parvenir à Mlle de la Blache ces reliques d'une tendresse qui avait eu les derniers battements de son cœur.

Ainsi mourut à vingt-cinq ans Sombreuil, une des plus nobles

victimes de la Révolution ; à la fleur de la jeunesse, d'un courage héroïque, d'une beauté idéale qui frappa ses ennemis eux-mêmes ; aussi bien doué du côté de l'intelligence que du côté du corps ; militaire déjà remarqué pour son aptitude aux choses de la guerre ; caractère magnanime qui ne pouvait croire au mensonge et à la déloyauté, parce qu'il était incapable de tromper et de mentir ; adoré par sa sœur, aimé par sa fiancée, chéri par ses soldats, il voyait se fermer devant lui un avenir de gloire et de bonheur. Cependant il mourut en pardonnant. Le christianisme seul peut rendre l'homme capable de remporter la plus difficile des victoires, celle par laquelle il triomphe de lui-même.

ALFRED NETTEMENT.

LE CHANT DU FRÈRE LAI

POÈME

Abaoué beûzet Ker-Is,
N'eûz ket kavet par da Baris.

Depuis qu'est submergée la ville d'Is,
On n'a pas trouvé le pareil de Paris.

Proverbe breton.

Il est présumable que le *frère lai* composa le chant qu'on va lire vers l'année 999. Nous trouvons, en effet, dans l'une des dernières strophes :

L'an MIL approchait.....

C'était donc plus de quatre cents ans après la submersion d'Is, puisqu'on croit que saint Gwennolé mourut vers 504. Tous les Bretons connaissent Grallon, la folle conduite de sa fille, le vol de la clef et la destruction de la ville dont les bardes ont vanté la splendeur; mais le frère lai, à propos de l'intervention du diable dans cette catastrophe, entre dans des détails que nous ne nous rappelons pas avoir vus ailleurs. D'après la tradition, une fée rappela le roi d'Is à la vie. Le frère lai, probablement plus véridique, le fait sauver par saint Gwennolé, qui le reçoit dans le monastère dont il est fondateur. Ce dut être, sans doute, à Landevennec, puisque le bon roi vécut plus de cent ans, et que cette abbaye jouissait d'un air si pur qu'elle devint à la fois une pépinière de centenaires et de saints [1].

Le roi Grallon-Maur jure par Belen qu'il se fera chrétien. Belen, Belène, Belenus, et peut-être *Belis,* était la principale divinité de quelques cantons celtes et gaulois. Généralement on pense que Belen vient de Baal qui, suivant les lieux, portait le nom de Bel ou de Belus. Sur la médaille britannique de Camden se voit un dieu ou un roi dont la tête est couverte

[1] Montalembert, *les Moines d'Occident.*

de douze globes : autour on lit ce mot *Cunobelino,* qui semble venir du celte *Belen cun,* et signifierait : *A Belen le bienfaisant.* On s'est demandé si Belen n'était pas le mot breton *pelen* ou *belen,* boule, peloton, et si, par suite, Belen n'était pas le dieu boule, le dieu globe? Quelques-uns pensent que Belen est dérivé du grec Béla, nom d'Apollon à Lacédémone, ou de Belos, flèche. Dans cette dernière supposition, Belen serait *Apollon flèche,* et représenterait le soleil des signes ascendants, par opposition à Abélios, *sans flèches,* l'Apollon des signes descendants. Voir Élie Schede *(de Düs Germanicis),* etc., Éloi Johanneau, *Recherches sur Belenus.* Que les savants veuillent bien me pardonner si j'émets une opinion erronée, mais *parbleu* ne vient-il pas de *Par Belen,* et le juron, si parlementaire depuis 1848, *s....bleu!* n'a-t-il pas la même origine?

Le lecteur remarquera sans doute que, dans le cours du poème, se retrouvent çà et là les strophes du *Livaden geris,* qui figurent dans *Barzaz-Breiz.*

Le chant du Glaive et du Vin, tel que l'auteur le donne, diffère un peu de celui que M. de la Villemarqué a publié dans *Barzaz-Breiz.* Le frère lai n'en a reproduit, en quelque sorte, que la substance. On remarquera, certainement, que la fameuse *série* trois y paraît à plusieurs reprises, dans trois substantifs se suivant parfois sans liaison et formant une sorte de progression qui leur donne un certain sens.

A propos de ce chant, je ne puis m'empêcher de me rappeler quelques scènes de mon enfance, dans lesquelles la danse du Glaive s'était à peu près conservée, mais sans le chant primitif. Les fondateurs du christianisme en Bretagne voulurent sans doute remplacer des strophes, très-peu en rapport avec la loi nouvelle, par d'autres chants plus humains, et populariser ceux-ci au moyen de la danse du Glaive. Le fait est que cette danse a duré bien longtemps, adaptée à toute espèce de poésies, modifiée sans doute, mais encore reconnaissable.

Je suis né dans une partie de la Bretagne de laquelle les coutumes celtiques ont presque toutes disparu. Ce n'est certes pas dans les environs de Dinan qu'il faut chercher ces danses savamment pittoresques, ces braies, ces chevelures, ces chapeaux tant aimés du poète et de l'artiste. Eh bien! dans ce pays envahi de tous côtés par la civilisation de la France et de l'Angleterre, je me souviens d'avoir joué, il y a quelque chose comme cinquante ans, un rôle dans une espèce de danse du Glaive, à laquelle j'étais bien éloigné, à cette époque (1819-1821), d'attribuer une origine aussi éloignée que celle que je lui reconnais aujourd'hui.

L'approche des grandes fêtes de Noël et de Pâques remplissait mon cœur d'une émotion toute particulière. A côté des cérémonies de l'Église, qui avaient pour ma pieuse enfance un puissant attrait, il y avait les noëls chantés à la veillée, la *Passion* que les pâtres entonnaient le soir, au clair de lune, d'une voix aiguë et chevrotante, l'*Alleluia* joyeux et moqueur,

dans les dernières strophes duquel le chanteur malin lançait une piquante ironie contre la ménagère trop parcimonieuse, ou comblait d'éloges la main qui lui donnait généreusement quelques œufs frais... J'en rêvais deux mois d'avance, je rêvais surtout à la *Vie d'Hérode* et au *Massacre des Innocents*. Quel bonheur, lorsqu'il m'arrivait d'être invité à assister, dans quelque ferme, à la représentation de la *Vie d'Hérode!* On la jouait alors avec tant de pompe!

Les acteurs se mettaient sur deux rangs, tenant en main un sabre, s'il y avait un sabre, un fusil, s'il y avait un fusil, quelquefois les pinces, la pelle et même un bâton, dans les cas d'extrême pénurie. Ils s'avançaient en sautant et psalmodiant le premier hémistiche de chaque vers; à ce point, ils frappaient les glaives et reculaient en récitant le second hémistiche, et toujours ainsi. — C'était une véritable danse du Glaive, mais avec des paroles moins sauvages.

Mon excellente mère, voulant un jour me récompenser du zèle avec lequel j'avais étudié mon catéchisme et mon rudiment, me promit de faire jouer à la maison la *Vie d'Hérode*, et alla au delà de toutes mes ambitions en me disant qu'elle désirait me voir remplir le rôle de l'héritier présomptif de la couronne, dans le *Massacre des Innocents*. On me fit cadeau d'un intéressant volume, sorti des presses de M. Jean-Baptiste-Toussaint-Robert Huart, imprimeur à Dinan, et renfermant, sous la même couverture, mouchetée de blanc et de rose, les noëls vieux et nouveaux et les pastorales du P. Macé [1]. Les vers naïfs de ce poète furent consciencieusement appris par moi. On me donna, pour la grande circonstance, un costume complet d'officier de cavalerie de la garde royale [2]; il était tout rouge et produisait un grand effet sur celui qui le portait et sur ceux qui le regardaient. On avait mis en réquisition tous les vieux uniformes des soldats en congé ou libérés du service et tous les sabres du pays. Comme j'étais le plus petit des acteurs, on chargea ma jeune main du plus grand sabre et je fus très-reconnaissant de cette attention.

Je récitai mon rôle avec une vigueur de poumons et un aplomb qu'on ne me soupçonnait pas et qui me valurent d'unanimes applaudissements... un triomphe complet...

Tous les fermiers asistaient à cette représentation. Elle avait lieu dans une vaste cuisine dont la grande table avait été enlevée pour nous laisser la liberté de nos mouvements. Il fallait voir comme on riait de bon cœur lorsque les vers avaient la prétention d'être gais! D'un autre côté, qu'il y eut de déchirantes émotions lorsque le fils d'Hérode, menacé par le bourreau, dit :

Mon père n'entend pas
Que l'on livre sitôt son enfant au trépas!

[1] Père ou frère, j'ai oublié le grade.
[2] C'était un costume fort à la mode pour les enfants.

Quelle indignation, quand le farouche bourreau lui répliqua :

Du père il ne m'en chaut, le roi le veut ainsi !

Et combien de larmes sincères, lorsque je m'écriai :

Adieu, belle Judée, la terre où je suis né !

quoique ce vers un peu boiteux ne fût pas de Racine !

Cependant, de la vaste marmite s'exhalaient des vapeurs appétissantes ; le fagot flambait sous la galette de blé noir ; la grande et la petite broche tournaient sous la surveillance du pâtour affairé et attendri.

La danse du Glaive était terminée et je regardais mon grand sabre, tout ébréché par mon ardeur belliqueuse et la force de mon bras. Mon père et ma mère m'embrassèrent en me félicitant : mes sœurs sautèrent à mon cou. Que j'étais fier ! que j'étais heureux !...

Il y a de cela cinquante ans.

I

De la cité d'Is et de la digue qui arrêtait la mer.

Qui donc pour bâtir tes fortes murailles
Et tes vastes tours aux flancs arrondis,
Des monts de l'Armor fouillant les entrailles,
Apporta ces rocs, noble cité d'Is?

— Allez demander au barde, au druide,
— On dit qu'il n'est point de secrets pour eux ; —
Demandez aussi quel ciment solide
A joint et soudé ces blocs monstrueux... —

On ne trouve point, aux temps où nous sommes,
Pour bâtir ainsi, des mains et des bras :
Certes les maçons, s'ils étaient des hommes,
Étaient des géants. — Qui ne le sait pas?

Ils étaient géants et hauts comme un chêne,
Portaient des rochers dans leurs larges mains,
Et jetaient aux flots une lourde chaîne
Que la blanche mer secouait en vain. —

L'Océan bondit autour de la ville,
Le lion dompté rugit de fureur ;

Mais, ô cité d'Is, dors toujours tranquille :
Le vaincu jamais ne sera vainqueur.

Sa chaîne est trop lourde : immense est la digue;
Elle est haute et large et forte à la fois :
Le vent à la mer contre elle se ligue :
« Tombe ! » disent-ils, d'une même voix.

La digue répond : « La terre est bien grande !
» Vous pouvez aller engloutir là-bas
» Le marais fumeux et la noire lande...
» Mer et vent, allez ! Je ne vous crains pas !

» Mer et vent, partez : pour moi, je protége
» Is, la grande ville aux quarante tours.
» Votre rage en vain me mord et m'assiége,
» Je suis encor là ; j'y serai toujours ! »

II

Comment et par qui la porte de la digue fut faite, de la clef d'or et du charme.

Il est sous la digue une large porte
Qui clôt, vers la grève, un noir souterrain :
Jamais forgeron n'en fit d'aussi forte,
Elle est tout en fer revêtu d'airain.

Elle a bien six fois la hauteur d'un homme ;
La hauteur d'un homme est son épaisseur.
Un grand chef, dit-on, l'apporta de Rome :
Celui qui l'a dit était un menteur !

Ce grand chef, s'aidant de toute une armée,
Eût-il attelé juments et taureaux,
N'aurait pu bouger la porte charmée,
Car il est un charme entre ses panneaux !..

— Qui donc l'y plaça ? — Vous pouvez me croire :
Ce fut Salomon, de sa propre main,
Quand il oublia son ancienne gloire
Et que le démon lui servait de nain.

Dieu, pour le punir d'avoir trois cents femmes,
Troubla sa raison, le rendit jaloux :
Écoutant du nain les conseils infâmes,
Le roi fit la porte et les lourds verroux.

Et, pour mieux garder Siloïs la brune,
Avec cette porte il ferme un palais.
Parfois Salomon l'ouvre au clair de lune,
Mais d'autres que lui ne l'ouvrent jamais.

Qui pourrait l'ouvrir ? La porte est charmée,
La petite clef plus charmée encor.
Dès qu'elle a touché la porte fermée,
Celle-ci s'entr'ouvre et suit la clef d'or.

Un sage, un savant m'apprit ce mystère.
Dirai-je comment tout fut apporté ?
Non ! car il me fit jurer de me taire.
Mais ce que j'ai dit est la vérité !

Le roi Grallon-Maur, par droit d'héritage,
Toujours porte au cou la puissante clé :
Seul il peut entrer dans le noir passage
Et voir si le mur n'est pas ébranlé.

Il ouvre souvent, quand la mer est basse,
Avec sa clef d'or la porte de fer ;
Il voit si les flots ont laissé leur trace,
Les flots blancs poussés par les vents d'hiver.

III

Comment saint Gwennolé entra dans la ville d'Is, et comment un prince étranger y entra aussi et qui il était.

Un saint est entré, ce soir, dans la ville,
Par le grand chemin qui vient du levant.
Son regard est doux ; son front est tranquille ;
Ses yeux vers le ciel s'élèvent souvent.

Ne le troublez pas !... le voilà qui prie...
— « Sans secours d'en haut, ah ! que pouvons-nous ?

» Aidez-moi, Joseph, aidez-moi, Marie,
» Cieux, aidez celui qui combat pour vous!

» Is, ô mon Sauveur, t'ignore et t'offense :
» Le divin soleil ici n'a pas lui ;
» Le libertinage et l'intempérance
» Ont séduit ce peuple et sont tout pour lui !

» Fais, Jésus, mon Dieu, que je convertisse
» D'abord Grallon-Maur à ta sainte loi :
» Nul doute qu'au roi chacun n'obéisse,
» Si la vérité brille aux yeux du roi. »

Un prince est entré, ce soir, dans la ville,
Par le grand chemin qui vient du couchant.
Rouge est son manteau ; l'or pur y scintille ;
Son œil tour à tour est doux ou méchant.

« Voici mon pays, dit-il, en lui-même ;
» On veut à Jésus l'attirer en vain ;
» Car il m'appartient, ce peuple qui m'aime.
» Saint, je te jouerai des tours de ma main !

» Corrompons les cœurs pour perdre les âmes,
» Je veux sur le vice établir ma loi !
» Il faut commencer par gagner les femmes :
» Séduisons Dahut, la fille du roi. »

IV

Comment saint Ewennolé et le diable travaillèrent chacun de leur côté.

La première fois que le saint le prêche,
Grallon répondit : — « Vous parlez si bien
» Que, quelque beau jour, si rien ne m'empêche,
» Par Belen ! je veux me faire chrétien !... »

La seconde fois, frappant sa poitrine,
Le bon Grallon-Maur se mit à genoux :
— « Implorez pour moi la bonté divine !
» Je veux adorer le Christ, comme vous !... »

La troisième fois : — « Il faut qu'on baptise
» Ma fille Dahut et toute ma cour ;
» Je veux à Jésus bâtir une église,
» Et qu'elle ait dans Is la plus belle tour ! »

La première fois que Dahut la blonde
Crut voir dans le diable un prince étranger,
Il était plus beau que personne au monde.
Pouvait-elle, hélas ! prévoir le danger ?...

La seconde fois, il parut si tendre !
La main sur le cœur, il parla d'amour ;
Et Dahut la blonde eût voulu l'entendre,
Le jour et la nuit, la nuit et le jour !

La troisième fois, il dit : — « O ma belle !
» Toi, tout mon espoir... tout mon bonheur, toi !...
» Commande à mon cœur : il sera fidèle ;
» Ma rose et mon lis, je t'aime... aime-moi !

» Fleur du jardin frais, viens dans ma patrie,
» Mon trône t'attend, reine aux doux cheveux ;
» Au simple signal de ta main chérie,
» Tous s'inclineront, car, roi, je le veux ! »

Dahut répondit : — « Mon ami, mon maître,
» Jusqu'où vous voudrez, allez et j'irai ;
» Si pour vos sujets reine je dois être,
» Je suis votre esclave et j'obéirai ! »

V

Ce qui advint et ce que dit le diable sur la tour du Septentrion.

Le saint préparait la cour au baptême ;
Son cœur s'épanchait avec onction :
Le diable, jaloux, monta ce jour même
Sur la haute tour du Septentrion.

Il pouvait de là voir toute la ville ;
Dans ses yeux brûlaient deux charbons ardents,

Son visage était jauni par la bile;
Il frappait du pied et grinçait des dents!

— « Par le noir bitume et la rouge braise,
» Tu ne vaincras point, vieux moine au front ras,
» Dussé-je changer tout Is en fournaise,
» Ou l'offrir aux flots qui hurlent là-bas.

» Flot, je te comprends, lion fier et sombre,
» Qui rôdes toujours autour de ces murs,
» Tu veux ces palais et ces tours sans nombre :
» Bien! tu rongeras leurs débris impurs!

VI

La belle promesse que fit le diable à Dahut.

Il va vers Dahut : — « O ma bien-aimée,
» Perle de la mer, fleur du jardin frais,
» Que par ta beauté mon âme est charmée !
» S'il fallait la perdre, hélas! j'en mourrais!

» Le beau lis s'effeuille et le printemps passe,
» Et les cheveux blonds un jour seront blancs :
» Toute ta fraîcheur, tes souris, ta grâce,
» Changeront-ils donc quand viendront les ans?

» Non! que ta beauté demeure éternelle;
» Que tes blonds cheveux restent toujours blonds,
» Quand le triste hiver, de sa main cruelle,
» Découronnera tous les autres fronts!

» Pour te conserver ta rose jeunesse,
» Je connais un charme : il est souverain;
» Il fut par un roi rempli de sagesse
» Placé dans du fer revêtu d'airain.

» C'est une escarboucle aux regards de flamme :
» De qui veut la voir elle éteint les yeux;
» Mais de qui trois fois la touche, homme ou femme,
» Elle rend le corps jeune et radieux.

» Tu connais la clef que ton père porte,
» Petite clef d'or à la chaîne d'or :
» C'est la clef magique : elle ouvre la porte
» Qui, dans ses panneaux, cache le trésor.

» Car sous la serrure est une cachette
» Dont un enchanteur m'a dit le secret.
» L'escarboucle est là, dans une cassette.
» Malheur à celui qui l'enlèverait!

» S'il n'avait appris la grande formule,
» Mis sous son aisselle une peau de loir,
» Et porté sur lui le fer d'une mule,
» Trois dents de blaireau, trois poils d'un chat noir. »

Le diable, en parlant, riait en lui-même.
La blonde Dahut ne l'aperçut pas :
— « Ah! je ferai tout pour celui que j'aime.
» Tu veux cette clef? eh bien! tu l'auras!

» Mon maître et mon roi, surtout prends bien garde
» Que ton cher amour ne te soit fatal :
» L'escarboucle éteint l'œil qui la regarde;
» Mes yeux s'éteindront si les tiens ont mal. »

— « Ma rose et mon lis, je sais la formule;
» J'aurai, sous l'aisselle, une peau de loir;
» Je prendrai sur moi le fer d'une mule,
» Trois dents de blaireau, trois poils d'un chat noir. »

Il riait plus fort... Des flots de fumée
Sortaient par son nez, sa bouche et ses yeux.
L'aveugle Dahut dit, tout alarmée :
— « Dans un tel danger être aussi joyeux!

» A-t-on vu jamais un pareil courage
» Affronter pour moi charme, esprits et feu!
» Je veux l'en aimer encor davantage :
» J'en faisais mon roi; j'en ferai mon Dieu! »

VII

D'une certaine nuit dans le palais du roi. — Ce que dit le saint et comme il partit.

Avez-vous compris ce que le saint prêtre
Dit à Grallon-Maur dans son palais d'Is?
— « De tous mes conseils vous doutez peut-être,
» Mais Dieu m'inspira ce que je vous dis.

» Ne vous livrez point à l'amour des femmes;
» N'allez point, ô roi, chercher le bonheur
» Dans ces vins fumeux qui troublent les âmes :
» Après le plaisir viendra la douleur.

» Qui boit trop de vin verra l'onde amère
» Dans sa coupe d'or couler à longs flots;
» Qui boit trop de vin trahira son père;
» Les crabes broîront sa chair et ses os. »

— « Vieillard, le bon vin ne nuit à personne, »
Répondit gaîment le prince étranger,
» Joie, amour, plaisir, le vin nous les donne;
» O crabes, je bois, venez me manger! »

A ces mots, Dahut éclata de rire
Et fit circuler le vin généreux.
En les contemplant, le bon saint soupire
Et dit au Seigneur : — « Ayez pitié d'eux! »

Il voulut parler : la folle princesse
Par des chants joyeux étouffa sa voix.
Quand il vit gronder l'orgie et l'ivresse,
Le saint, tout en pleurs, s'enfuit dans les bois.

Il dit en partant : — « O cité maudite,
» Que de fois pour toi j'ai prié Jésus!
» Tu crus un instant celui qui te quitte;
» Satan t'a parlé : tu ne me crois plus.

» Sois donc, peuple impur, tout souillé de crimes,
» Sois donc, cette nuit, en proie au démon!
» Mais, Jésus, mon Dieu, de tant de victimes
» Sauvez une au moins, le bon roi Grallon!

» Quand je lui portai le saint Évangile,
» Il accueillit bien votre serviteur.
» Ailleurs, je semai sur un sol stérile;
» Mais plus d'un bon grain germa dans son cœur. »

VIII

Comment le roi étant fatigué voulut se reposer. — Comment, pendant la chanson du Glaive et du Vin, le diable donna à Dahut mauvais conseil et l'entraîna à mal faire.

Quand il eut passé le soir en liesse,
Grallon dit: — « Mes yeux veulent du sommeil.
» Plus que vous, amis, je sens la vieillesse;
» Buvez et chantez... jusqu'à mon réveil.

» Ah! les doux moments! que ne puis-je encore,
» Comme en nos festins si gais autrefois,
» La coupe à la lèvre, attendre l'aurore
» Et mêler mes chants à vos jeunes voix!

» Hélas! ma voix tremble et mon front se penche;
» Je laisse tomber, de ma faible main,
» Les vins empourprés sur ma barbe blanche:
» Buvez et chantez, amis,... à demain! »

Chacun des buveurs se levant de table
Alla saluer le roi Grallon-Maur:
Puis l'air retentit du chant redoutable,
Souvent répété par les fils d'Armor:

— « Glaive et vin! Voici la chanson fatale;
» L'épée à la main, chantons en dansant:
» Vin gaulois vaut mieux que l'hydromel pâle;
» Sang vaut mieux que vin; feu vaut mieux que sang!

» Versez, blanches mains, du lait de la vigne,
» L'ambre, l'or, la pourpre au guerrier breton,
» Et des chants du barde il deviendra digne :
» Sol, chêne et granit, tout saura son nom!

» Prends le vil fumier, ceps, marc, feuilles mortes,
» Gaulois, mais pour nous presse le raisin...
» Oui, ton vin pour nous! ou de tes cohortes
» Nous boirons le sang, ton sang et ton vin!

» Sors de ton fourreau, comme du nuage
» L'éclair, serpent rouge aux langues de feu,
» Père de la mort, amant de la rage,
» Roi de la bataille, ô mon glaive bleu!

» Sors et viens briser casque, écu, framée.
» En moi le vin bout, et mon bras est fort...
» O vin, sang et feu; feu, flamme et fumée!
» Charbon, fer, acier; acier, combat, mort! »

Or, quand ils chantaient, à Dahut la blonde
Le prince étranger disait tendrement :
— « Ma rose et mon lis, le vin nous seconde;
» Sachons profiter de l'heureux moment.

» Avant que le jour ne vienne à paraître
» Et tant que Grallon peut dormir encor,
» Songeons à la clef. » — « Mon ami, mon maître,
» Vous aurez la clef et la chaîne d'or!

» En allant ouvrir la porte charmée,
» Ce qu'il faut avoir, ne l'oubliez pas!
» Le cœur de Dahut, votre bien-aimée,
» Triste et palpitant suivra tous vos pas. »

— « Triste?... pourquoi donc? je sais la formule;
» J'ai, sous mon aisselle, une peau de loir;
» Regarde, voici le fer d'une mule,
» Trois dents de blaireau, trois poils d'un chat noir. »

IX

Comment la clef fut volée et du grand malheur qui suivit.

Quiconque, entr'ouvrant la chambre royale,
Eût pu voir dormir le bon roi Grallon,
Quand ses courtisans dansaient dans la salle,
Eût été frappé d'admiration.

Sur son grand manteau de pourpre éclatante
Tombaient au hasard tous ses blancs cheveux ;
De sa barbe auguste, épaisse et flottante,
La neige ondoyait sur son cou nerveux.

Une chaîne d'or parait sa poitrine ;
Au dernier anneau pendait la clef d'or.
Roi, pourquoi dormir ? O honte ! ô ruine !
Sans ton long sommeil, Is serait encor.

Quiconque aux aguets fût resté dans l'ombre,
Eût vu cette nuit la fille du roi
Se glisser, pieds nus, vers l'alcôve sombre,
Tremblante et sans bruit, palpitant d'effroi.

Elle approche ainsi du vieux roi son père,
Et, bien doucement, ployant les genoux,
Ravit chaîne et clef d'une main légère...
Vieillard insensé, pourquoi buviez vous ?

Déjà sont bien loin la clef et la chaîne...
Le roi dort encor... toujours dort le roi.
Tout à coup un cri jaillit dans la plaine :
— Seigneur roi, la mer !... la mer !... lève-toi !

A cheval ! la mer engloutit la ville,
Car elle a forcé la porte de fer.
La digue est rompue, et tu dors tranquille :
A cheval et fuis !... Oh ! la mer !... la mer ! —

L'océan vainqueur écume de rage
Et frappe les murs comme un lourd bélier :

Le vieux roi Grallon, malgré son grand âge,
Sans aide, monta sur son noir coursier.

Sa voix domina tous les bruits de l'onde :
« Dahut, mon enfant, viens fuir avec moi!
» Mon cheval est fort! » Et Dahut la blonde
Sauta d'un seul bond, à côté du roi.

Le cheval galope à travers la plaine;
Le roi de sa fille entend les sanglots :
« Ah! ma pauvre enfant, je comprends ta peine :
» Tu pleures sur Is que couvrent les flots!

» Tu pleures Mona, ta vieille nourrice!
» Elle t'aimait tant, te soignait si bien! »
— « Qu'Is soit sous les flots, que Mona périsse,
» Pour un cœur blessé tout cela n'est rien!

» Le cœur de Dahut est blessé, mon père,
» Depuis qu'elle voit le prince étranger...
» Mes yeux sont en pleurs, car je désespère
» Qu'il ait pu s'enfuir dans un tel danger! »

— « Vingt chevaux étaient dans mon écurie,
» Tous nourris d'avoine, agiles, nerveux;
» Le bel étranger, ma fille chérie,
» Dès la première heure, a fui sur l'un d'eux. »

— « Je l'ai vu partir hier au clair de lune;
» Il est, à minuit, sorti du palais.
» Qu'est-il devenu, seul, dans la nuit brune?
» Si nous le cherchions? si je l'appelais? »

Et trois fois le cri de la jeune fille
Au loin retentit et perça les airs...
Trois fois sur les flots à ses regards brille
La rouge clarté d'horribles éclairs.

« Me voici! répond une voix stridente;
» Mon trône t'attend; viens, soyons heureux! »
Tout enveloppé d'une brume ardente,
Satan à grands pas s'avança vers eux...

Qui donc a crié du bord de la grève :
— Roi Grallon, fais vite un signe de croix ;
Maudite est Dahut ! que Satan l'enlève !... —
Avez-vous du saint reconnu la voix ?

X

Après.

Tout passe, et la mer dort haute et tranquille,
Où l'on t'admirait, noble cité d'Is :
Tout a disparu, la digue et la ville,
Et les larges tours aux flancs arrondis.

Plus de gais festins, plus de chants du Glaive,
Éveillant l'écho du palais des rois.
Un noir cormoran sur le flot bleu rêve,
Où Satan trompa Dahut autrefois.

XI

Le cheval.

— « Forestier, dis-moi, le cheval sauvage
» Qui porta, loin d'Is, le bon roi Grallon,
» Ne l'entends-tu pas hennir sous l'ombrage ?
» Ne vient-il pas boire en ce frais vallon ? »

— « Il vient sous ces bois, mais dans la nuit noire
» Je l'entends hennir, je compte ses pas ;
» Dans le frais vallon, sans doute, il va boire ;
» Mais il fait si sombre : on ne le voit pas. »

XII

Dahut.

— « Pêcheur, as-tu vu la fille de l'onde,
» Lissant sur la tour ses longs cheveux d'or ? »
— « J'ai vu la tour d'Is, la princesse blonde ;
» Quand les flots sont clairs, je les vois encor. »

XIII

Grallon.

— « Bon moine, quel est, dans ton monastère,
» Ce noble vieillard, aux longs cheveux blancs?
» En passant, j'ai vu ce vieillard austère :
» Quel âge a-t-il donc ? » — « Bien plus de cent ans.

» Ce noble vieillard, au front vénérable,
» Fut un roi puissant : notre saint patron
» Découvrit son corps caché sous le sable,
» Et rendit la vie au bon roi Grallon.

» Est-il un évêque, un anachorète,
» Plus saint que ce roi ? Je ne le crois pas,
» Car toujours il pleure et toujours répète :
« LAUS GWENNOLEO ! VADE, SATANAS ! » [1]

XIV

Par qui et à la requête de quel saint personnage ce chant fut composé, un an avant la fin du monde.

Ce chant, terminé le jour de la fête
De saint Gwennolé, mon puissant patron,
Fut, en son honneur, fait à la requête
Du très-révérend abbé Katgwallon.

Depuis quatre mois, dans son monastère,
Je portais le froc, j'étais frère lai ;
L'abbé m'aperçut et me dit : « Mon frère,
» Tu chantais si bien ; fais-nous donc un lai...

» Parle du grand saint que dans chaque église
» On fête en trois jours au pays d'Armor.
» La fable, ô mon fils, n'est jamais permise,
» Mais aux frères lais moins permise encor.

[1] En français Gwennolé, Guénolé, Guinolé, Guignolé, etc.; en latin, dans les vieilles chartes : *Gwennoleus*, *Wennoleus*, *Wannoleus*, *Winwannoleus*, etc.

» Du bon roi Grallon si tu dis l'histoire,
» N'imite pas trop les bardes menteurs,
» Pour qu'à ton récit chacun puisse croire,
» Mais tu peux l'orner d'innocentes fleurs.

» L'œil d'un bon chanteur aperçoit des trames
» Que nos sens grossiers ne distinguent pas ;
» Il peut pénétrer jusqu'au fond des âmes,
» De l'esprit du mal il voit les combats.

» Un chanteur instruit sait plus d'un mystère
» Qu'à son auditoire il doit dévoiler ;
» Mais quand un serment l'oblige à se taire,
» Qu'il se garde bien de le violer ! »

Je dus obéir : sous mon froc de bure,
Je chantai des vers, comme en d'autres jours ;
Plus qu'en ces temps-là ma voix était pure :
Adieu, ronde et danse, adieu, les amours !

J'expiais mon temps d'ardente jeunesse :
J'avais trop aimé rôtis et biniou ;
J'avais trop aimé bombance et liesse ;
J'avais trop dansé, chanté comme un fou !

L'AN MIL approchait : le saint et le sage
Disaient à la fois : « Les temps vont finir ;
» Quittez les sentiers du libertinage :
» L'ange de la mort est près de venir. »

Je méritais bien l'éternelle flamme !
Au moustoir bâti par saint Gwennolé
Je donnai mon champ pour sauver mon âme :
Depuis quatre mois, je suis frère lai ;

Et j'attends le jour de la fin du monde,
Priant et jeûnant, répétant tout bas,
Comme Grallon-Maur échappé de l'onde :
LAUS GWENNOLEO ! VADE, SATANAS !

25 mars 1869.

HIPPOLYTE DE LORGERIL.

Mgr DE BEAUREGARD

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

ANCIEN VICAIRE GÉNÉRAL DE LUÇON*

II

La gêne, j'allais dire la misère, régnait dans la famille Beauregard, après les désastres de la Révolution. Il fallait vivre, et il ne restait plus de quoi. L'abbé Jean pouvait, mieux que François Ier, dire : « Tout est perdu, fors l'honneur. »

Une peine d'un autre genre avait jeté du sombre sur son retour. Mgr de Mercy avait trop légèrement accueilli des accusations perfides, débitées par un seul homme contre son vicaire général : ne voyant en ce dernier qu'un traître, il lui avait retiré ses pouvoirs. Quel fut le nom du calomniateur? Je ne sais; mais l'évêque de Luçon agit, dans cette circonstance, de manière à faire croire que chez lui l'égoïsme étouffait parfois le cri du cœur.

Ne pouvant plus exercer son zèle dans un diocèse auquel tant de liens l'attachaient, l'abbé de Beauregard chercha autour de lui à satisfaire la soif qu'il avait du salut des âmes. Il disposa un autel dans la maison paternelle. Il y confessait, y célébrait les saints mystères, y annonçait la parole de Dieu. Il parcourait les campagnes, visitait les malades, et administrait les sacrements.

Le substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal correctionnel de Poitiers, le même qui l'avait fait déporter, lui

* Voir la livraison d'avril, pp. 257-270.

adressa par écrit de nouvelles menaces. *Il l'accusait de porter le trouble et la désolation dans les campagnes, d'alarmer les consciences et de diviser les familles,* etc. Il fallut comparaître devant le tyran, qui, cette fois pourtant, se laissa désarmer par la charité de sa victime, et cessa de l'inquiéter.

D'autres agents lui suscitèrent un embarras nouveau. Dans un des jugements précédents, il avait été condamné à cinq cents francs d'amende, et, par une amère dérision, on lui avait réclamé cette somme, alors qu'il était encore en prison. Le receveur avait accompagné cette réclamation de la menace de poursuites *désagréables :* « Citoyen, avait répondu le prisonnier, vous connaissez le *ci-devant* proverbe : *Où il n'y a rien, le roi perd ses droits.* La nation a tout pris, tout vendu, je n'ai rien au monde, ni fonds, ni meubles; je suis en prison et presque au secret : le *désagrément* des poursuites dont vous me menacez, n'est donc pas bien redoutable. »

A son retour en France, les gens de la Révolution réitérèrent leurs menaces, lui offrant toutefois (reconnaissez-les à ce trait nouveau), lui offrant de l'en décharger, s'il voulait faire les actes de soumission prescrits par les lois républicaines. Il ne pouvait ni payer, ni satisfaire aux exigences des soi-disant libéraux. Il s'apprêtait à reprendre ses fers, lorsque le ministre des finances décida qu'on abandonnerait les poursuites pour le recouvrement des amendes prononcées contre les prêtres rentrés.

Dieu se plaisait à éprouver la vertu de son serviteur. Il venait de perdre sa vieille mère, lorsqu'au milieu des embarras de sa position, un nouveau coup le frappa. Après la mort de sa mère, tout son amour filial s'était porté sur son frère : « Recevez, mon frère, lui avait-il dit, avec cette respectueuse affection que les frères avaient autrefois pour leur aîné, recevez la confirmation de mon inviolable confiance, de ma juste reconnaissance, de ma profonde estime. Je vois en vous le chef de notre pauvre famille, mon père et ma mère. Vos conseils auront désormais plus de poids à mes yeux : vous êtes, comme aîné, la voix de Dieu dans la maison. » Ainsi parlait-il vers la fin d'avril 1802. Le 25 septembre de la même année, ce frère si justement aimé expirait entre les bras de son cadet, qui lui montrait le ciel en lui donnant les derniers secours

de la religion. Quatre ans plus tard, c'était à Charles, son autre frère, miné, lui aussi, par les privations et les peines, que l'abbé de Beauregard fermait les yeux. Triste survivant d'une famille si rudement éprouvée, il semblait n'être revenu que pour recevoir les adieux de ses parents et prier sur leurs tombeaux.

Pendant que ces préoccupations, ces chagrins, ces angoisses serraient son cœur, le concordat était en voie d'exécution, et Mgr Bailly, évêque de Poitiers, cherchait un curé pour son église cathédrale. Il jeta les yeux sur l'abbé de Beauregard, qui ne se rendit qu'aux instances affectueuses et réitérées du prélat.

Une fois installé, le nouveau curé se mit à l'œuvre avec toute l'ardeur de son âme. Son affabilité, sa bonté, son zèle, ses aumônes, l'intérêt qu'il témoignait aux moindres de ses paroissiens, lui concilièrent l'estime, la confiance, l'amour de tous, et lui valurent une popularité dont il ne se servit que pour faire aimer et servir Dieu. Il donnait ce qu'il possédait aux pauvres, et n'avait pour presbytère qu'un réduit où, sauf quelques livres et certains objets d'art, tout respirait le dénûment le plus parfait.

Le cadre que je me suis tracé ne me permet pas de suivre l'abbé de Beauregard dans les détails de son ministère, et de le montrer à l'autel, en chaire, au catéchisme, au chevet des malades, édifiant, instruisant, exhortant, conduisant au ciel. Voici cependant quelques faits que je ne saurais omettre.

Le magistrat inique qui l'avait envoyé en Guyane et l'avait persécuté depuis son retour, était son paroissien. Atteint de la maladie qui lui donna la mort, il ne songeait pas à se réconcilier avec Dieu. Il n'y eut pas de démarches que ne fit son charitable curé, pour arriver jusqu'à lui. Tout fut inutile; la porte lui fut constamment fermée; le bourreau ne voulut pas se trouver, à ce moment suprême, en présence de sa victime. A force de saintes industries, l'abbé de Beauregard parvint pourtant à mettre un prêtre en rapport avec le mourant, et lorsque l'Eglise fit des prières sur le cadavre du persécuteur des chrétiens, le curé suivit le convoi de son ennemi : mêlé au deuil, il unit ses supplications à celles du clergé. Ce fut ainsi qu'il se vengea.

L'abbé de Beauregard était vicaire général en même temps que

curé de la cathédrale. Il exerça les mêmes fonctions sous Mgr de Pradt. Un jour, à la fête de la Trinité, il prêchait à la cathédrale. Il fut si éloquent que l'évêque en fut ému. Suivant l'orateur à la sacristie, le prélat se jeta à son cou et lui adressa ces paroles : « Ah! mon cher ami, que votre ministère est beau! Vous m'avez arraché des larmes. Je viens vous demander une grâce que vous ne me refuserez pas, j'espère : il faut que vous me promettiez un second sermon. » Le curé se montra tout disposé à se rendre aux désirs de son évêque. — « Eh bien, poursuivit celui-ci, vous nous prêcherez le jour de la Saint-Napoléon... n'est-ce pas ? » A cette proposition, le rouge monta au front de l'abbé de Beauregard. Dans la crainte de manquer de respect à un homme qui, depuis, se respecta si peu lui-même, il baissa les yeux en balbutiant des excuses. L'évêque insista ; le prêtre ne se rendit pas. — « Eh bien, s'écria Mgr de Pradt, je vous l'ordonne! — Et ce serait à un vieux Vendéen que Votre Grandeur donnerait un tel ordre ?... Non, monseigneur, jamais! » En faisant cette réponse, avec toute la chaleur d'une conviction profonde qui se sent froissée, l'abbé de Beauregard avait attaché sur l'évêque un de ces regards qui font mourir la réplique sur les lèvres. Mgr de Pradt se retira confus, mais n'oublia jamais [1].

Napoléon cherchait à rallier à son parti les honnêtes gens échappés aux massacres de la Terreur. Il fit offrir à l'abbé de Beauregard l'évêché de Perpignan. L'abbé refusa. Louis XVIII revint. On lui offrit le siége de Montauban ; il se décida à accepter. Il se rendit à Paris, en octobre 1817 ; il avait soixante-huit ans. Il se retira à Issy, et se remit à la règle et aux études du séminaire. Voyant que les négociations relatives à sa mise en possession n'aboutissaient pas, il retourna à Poitiers, où il resta jusqu'en 1823, époque à laquelle il fut nommé à l'évêché d'Orléans.

La charge épiscopale l'avait toujours effrayé ; ses terreurs croissaient avec les ans : on eut beaucoup de peine à le décider. Il fallut que le pape lui-même combattît ses scrupules.

L'abbé de Beauregard avait mis toute sa vie sous le patronage de la sainte Vierge ; ce fut, suivant son désir, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, à Issy, qu'il fut sacré par Mgr de Quélen,

[1] *Vie de Mgr de Beauregard.*

archevêque de Paris, le 1er mai 1823. Il était âgé de plus de soixante-treize ans.

Le nouveau prélat ne tarda pas à se rendre dans son diocèse. Il y travaillait avec ardeur, lorsqu'une maladie aiguë le conduisit aux portes du tombeau : Dieu le conserva à l'amour de ses diocésains.

Le saint évêque savait que la sanctification du prêtre est le plus sûr moyen d'arriver à la sanctification du peuple tout entier. Il ne négligea rien pour atteindre ce but. Il fit donner à son clergé des retraites annuelles; il obtint, à force de démarches et de sacrifices, que l'ancien séminaire, converti en caserne, fût enfin rendu à sa première destination. Dans cet asile, les jeunes lévites devaient se former à la vie sacerdotale par la prière et par l'étude. Si le prélat voulait que la science s'unît à la piété dans les élèves du sanctuaire, il voulait aussi que ses prêtres comprissent bien que, pour se sanctifier et sanctifier les autres, l'instruction leur était nécessaire. De là, l'établissement des conférences. Enfin, prenant en grande considération l'état de détresse dans lequel de bons prêtres gémissent, lorsque l'âge et les infirmités les ont rendus incapables de remplir les fonctions du saint ministère, Mgr de Beauregard seconda la fondation définitive d'une caisse de retraite.

Il savait combien est utile à la bonne administration d'un diocèse la connaissance que l'évêque a du cœur des prêtres, la connaissance que les prêtres ont du cœur de leur évêque. Il tâcha d'établir entre lui et son clergé des rapports intimes. « Son palais était toujours ouvert, dit l'auteur de sa *Vie*, à tous les membres de son clergé; ils pouvaient s'y présenter à toute heure : ils n'ont pas oublié sans doute avec quelle bienveillance les y recevait celui qu'ils appellent encore *le bon père de Beauregard*. Il aimait surtout à y voir venir avec lui, au sortir des offices de la cathédrale, ceux qui y avaient assisté. Debout au milieu d'eux, dans son salon, il se livrait à une douce causerie, s'informait des moindres détails de leur vie, compatissait à toutes leurs afflictions, s'intéressait à toutes leurs petites joies. Aussi rien ne l'affectait autant que le manque de confiance ou cette excessive timidité qui y ressemble. Nous l'avons entendu faire à ce sujet de tendres reproches à de jeunes prêtres qui se repliaient dans une trop grande réserve. Il disait un jour à

l'un d'eux : « La demeure de votre évêque est-elle une place de » guerre, où l'on ne puisse entrer qu'on n'entende crier le *qui* » *vive?* »

» Mais si quelque âme rebelle résistait à ses avertissements, à ses exhortations réitérées; si la sévérité devenait pour lui un devoir, il savait se soumettre à cette pénible nécessité ; il ne fléchissait devant aucune crainte. »

Malgré son âge avancé, Mgr de Beauregard consacrait chaque jour de longues heures au travail. Tout son diocèse recevait son impulsion, et son puissant regard ne laissait rien échapper. Il soutenait les œuvres que ses prédécesseurs lui avaient léguées; il en créait de nouvelles. Il s'occupait d'une manière particulière de celles qui avaient trait à l'éducation de l'enfance, et examinait avec soin les livres que l'on mettait entre les mains des élèves. Il savait que souvent des doctrines remplies d'un poison caché étaient l'aliment offert aux jeunes intelligences.

Ce fut au milieu de ces occupations sublimes que l'évêque d'Orléans apprit la mort du roi Louis XVIII et l'avénement de Charles X. Déjà mugissaient les passions révolutionnaires, un instant comprimées, et le gouvernement du faible monarque, intimidé par les menaces, fit des concessions, dont les amis de la religion et du roi tirèrent les plus tristes augures. Ainsi que ses collègues, Mgr de Beauregard réclama. Il sut donner des avis au prince, et lui résister, se montrant en toute rencontre aussi éloigné de l'adulation qu'il était sujet dévoué et fidèle.

Ses avis furent accueillis avec bonté par Charles X, roi très-chrétien; les choses n'en continuèrent pas moins à aller mal : 1830 arriva. La douleur de Mgr de Beauregard fut extrême ; mais le courage survivait chez lui à la force corporelle. Avant la chute du trône, il songeait à la retraite ; la révolution triomphe, l'horizon est en feu : « Non, dit l'évêque octogénaire, je ne déserterai pas au moment du danger, comme un lâche soldat; désormais je dois mourir à mon poste. » Il resta. L'orage sévissait. Le préfet du Loiret lui écrivit pour l'inviter à faire enlever une croix de mission placée en dehors de la cathédrale : « Un évêque, qui porte la croix sur sa poitrine, répondit le courageux prélat, ne peut ni ne doit contri-

buer au renversement de la croix. Il n'est pas en mon pouvoir de m'opposer à ce que vous enleviez ce monument, mais je protesterai de toutes mes forces contre son enlèvement ou sa destruction. » La municipalité lui fit la même invitation; il répondit avec la même dignité. La croix fut abattue et traînée dans la cathédrale, où on la laissa étendue sur le pavé. Le pieux évêque vint prier, en réparation de cette insulte, et fit placer avec honneur, dans l'intérieur de l'église, le monument de l'impiété des Juifs, devenu le monument de l'impiété de quelques chrétiens.

Cet acte de tyrannie révolutionnaire fut comme le signal de la persécution dans le diocèse. Les prêtres des campagnes principalement furent en butte à des vexations de toutes sortes. Mgr de Beauregard leur adressa des instructions remplies d'une sagesse vraiment épiscopale. Sa parole inspira tout à la fois au clergé du courage et de la modération, et le bien qui en résulta ouvrit les yeux à des agents du pouvoir, aveuglés jusque-là par les plus étranges préjugés.

Châtel avait fondé l'*Église française*, et deux paroisses du diocèse d'Orléans avaient été envahies par les sectaires. Pendant près de deux ans, l'évêque lutta contre les influences qui maintenaient le désordre par la présence des prêtres apostats. Il résolut de tenter un nouvel effort. Casimir Périer était au pouvoir; l'évêque lui écrivit en termes nobles et pressants. « Il dénonçait les protecteurs occultes, mais haut placés, des usurpations sacriléges; représentait que la religion n'était pas attaquée toute seule, que la paix de l'État était aussi compromise par la tolérance d'un pareil scandale [1]. »

Casimir Périer comprit la justesse de ces observations. Il se mit en devoir de détruire ce foyer de désordre; et, sous l'action combinée de l'évêque et du ministre, les fauteurs d'anarchie furent obligés de lâcher prise.

Un autre danger menaçait l'Église de France. L'abbé de la Mennais répandait ses pernicieuses doctrines. Mgr de Beauregard fut le premier qui dénonça aux fidèles les entreprises du novateur; plus

[1] *Vie de Mgr de Beauregard.*

tard, il écrivit à ses prêtres, et tâcha par de constants efforts d'empêcher le mal de pénétrer dans son diocèse.

L'espèce de tolérance que le pouvoir afficha pour la religion, les feintes caresses qu'il chercha quelquefois à prodiguer aux évêques, l'avaient étonné : elles l'alarmèrent ensuite. Il découvrit bien vite qu'on était résolu d'en faire un moyen de gouvernement, que Louis-Philippe voulait se servir de la religion, et non la servir. « La nouvelle révolution de France lui apparut alors sous son vrai jour : elle n'était pas seulement politique, c'était une insurrection toute protestante ; dans cette croisade anticatholique, il voyait la suprématie du pape aussi menacée que la légitimité du roi [1]. »

Soutenus par les puissants du jour, des agents protestants parcouraient le diocèse, répandant partout des livres où le dogme et la morale étaient attaqués avec la même fureur ; d'autre part, l'instruction de la jeunesse, soustraite à l'influence du clergé, était, en beaucoup de lieux, confiée à des mains indignes et dangereuses.

L'évêque ne se lassa pas de réclamer contre ces abus auprès des divers ministres qui se succédèrent. Il ne négligea aucune démarche : rien ne put l'intimider.

Voyant l'inutilité de ses efforts, il s'adressa au Saint-Siége, ce refuge des évêques affligés et persécutés, ce centre de l'unité et de la force, ce flambeau toujours ardent d'où la lumière rayonne dans le monde. Le Pape fut ému à la lecture de la lettre du saint évêque, et lui envoya des consolations et des espérances.

Dieu écouta les prières que le Père commun des fidèles faisait pour le diocèse d'Orléans. Le préfet du Loiret, dont l'évêque avait tant eu à se plaindre, fut changé : M. Saulnier le remplaça, et se montra aussi bienveillant pour le clergé que son prédécesseur avait été hostile. M. Saulnier aimait l'ordre ; il était naturellement monarchiste ; peut-être aussi eût-il été chrétien, si le refus maladroit que la Restauration avait fait de ses services, ne l'avait jeté dans le camp de la Révolution. Il se lia d'une étroite amitié avec le vieil évêque, et bientôt leurs joies et leurs peines furent communes.

[1] *Vie de Mgr de Beauregard.*

Mais Dieu préparait au vénérable prélat une nouvelle épreuve. Dans le courant de 1835, M. Saulnier fut atteint d'une fluxion de poitrine qui fit des progrès rapides. Mgr de Beauregard le visitait assidûment et lui portait les consolations les plus amicales. Ces visites faisaient du bien au malade, qui demanda qu'elles devinssent plus fréquentes; mais elles inquiétaient certains hommes de son entourage, qui voulaient, au nom de la liberté, le condamner à mourir sans secours religieux. Pour le soustraire *au fanatisme des prêtres,* ils le conduisirent dans une maison de campagne louée à la hâte. Ils espéraient que là il serait à l'abri des visites d'un vieillard de quatre-vingt-six ans. Ils se trompaient. L'évêque monte en voiture. Il n'emmène aucun prêtre, il veut être seul, afin de ménager les susceptibilités et d'avoir une plus grande liberté d'action. Il frappe à la porte de la nouvelle habitation du préfet; quelqu'un de l'entourage le repousse. L'évêque insiste; on le repousse encore. Il fait remarquer qu'il vient, appelé par le malade, et flétrit par quelques paroles graves et sévères la conduite du libre penseur, qui renonce enfin à son opposition.

Le lendemain, l'évêque est encore à la porte de la maison de campagne. Même refus opiniâtre et injurieux de la part de l'entourage; même insistance de la part du prélat. Ce n'est qu'après une lutte vigoureuse qu'il pénètre dans la chambre du malade. La veille, celui-ci lui avait dit : « Ah! que je voudrais vous ouvrir mon cœur! » Aujourd'hui, ce cœur s'ouvre, et le préfet verse tous les secrets de sa conscience dans le sein de l'évêque. La confession achevée, le vieillard prend l'huile sainte, et fait les onctions sur les membres défaillants du mourant, qui se prête à tout avec un empressement religieux. Mgr de Beauregard est ému, sa douleur est à son comble, des larmes tombent de sa paupière : — « Ah! que vous m'avez fait de bien! lui dit M. Saulnier, vous avez ôté de mon cœur un poids qui m'écrasait. »

» Mgr de Beauregard retourna une dernière fois : la résistance devint insurmontable. — « Il va mourir, lui dit-on; il ne connaît plus » personne, vous n'entrerez pas : il n'y a plus rien à faire pour » vous. » — « Eh bien! monsieur, j'ai un dernier devoir à remplir: » laissez-moi parvenir jusqu'à sa porte, je vous promets de ne pas

» entrer. » On laissa pourtant faire le prélat, et il alla s'agenouiller à la porte ; et tandis que celle de l'éternité allait s'ouvrir pour celui qui agonisait là, sur un lit de douleur, lui, il priait.

» Mais quelqu'un vint à sortir, qui fut touché de ce spectacle et qui eut honte. — « Ah! monseigneur, que faites-vous là? » s'écria-t-il. — « Mon devoir, monsieur. » On aida le vieillard à se relever, et on l'introduisit encore. Il semblait que le mourant attendît cette dernière visite. Tandis que le pieux évêque étendait ses mains pour le couvrir d'une dernière bénédiction, M. Saulnier ouvrit les yeux et jeta sur lui un dernier regard, un regard souriant d'espoir, humide de reconnaissance, puis il mourut; et, grâce au dévouement de son évêque, il mourut chrétien [1]. »

Ce dévouement apostolique de Mgr de Beauregard, on le retrouve à toutes les pages de son histoire, on l'admire dans les circonstances cruelles que fit naître le choléra. Reportons-nous à 1832, et rappelons-nous les deuils et les terreurs de cette époque. Le vieux et intrépide évêque d'Orléans ne se contenta pas d'ordonner des prières publiques, d'organiser un service de secours pour les malades, d'embrigader en quelque sorte ses prêtres dans une légion de bienfaisance ; sachant que le général doit combattre à la tête de ses troupes, il visitait lui-même les victimes du fléau, ranimait leur courage, leur ouvrait les horizons des célestes espérances, et ne se retirait jamais d'auprès des pauvres sans avoir versé dans leur sein d'abondantes aumônes. Il était tout à tous.

Mais autant il était doux et indulgent pour les personnes, autant il était ferme lorsqu'il s'agissait des principes. Le gouvernement de Juillet avait jugé à propos, en vertu de la liberté des cultes, de supprimer les processions ; l'évêque d'Orléans en gémissait. On le savait bien. Un des prédécesseurs de M. Saulnier à la préfecture du Loiret voulut se servir du grand désir qu'avait l'évêque de voir reparaître les processions, pour lui faire renier ses principes politiques. Recourant à l'astuce pharisaïque si familière aux gens de la Révolution, il invite avec des instances réitérées Mgr de Beauregard à dîner, lui promettant en retour de lui rendre les processions. L'évêque, obsédé par ses sollicitations, finit par accepter ; mais,

[1] *Vie de Mgr de Beauregard.*

lorsqu'il fut seul, il vit clairement que les caresses préfectorales n'avaient d'autre but que de l'amener à prendre part à un toast en l'honneur de Louis-Philippe. Mgr de Beauregard subissait le nouvel ordre de choses avec une résignation toute chrétienne ; mais entre subir l'usurpation et l'acclamer, la différence est grande, tout le monde en conviendra. Il ne crut pas devoir se jeter dans le piége et paraître au repas officiel. — « Non, disait-il à ses amis, non, j'ai encore la main chaude du serment que j'ai prêté à Louis XVIII. » Le préfet ne voulait pas lâcher prise ; il recommença ses perfides instances. Vains efforts. — « Que ferez-vous à ce banquet ? lui dit le courageux évêque. *Vous toasterez à Louis-Philippe.....* et vous voudriez que moi, vieux Vendéen.... Ah ! *parbleu,* jamais ! »

En racontant cette conversation, peu de temps avant sa mort, le pontife ajoutait, avec son aimable simplicité : « Oui, il me fit faire ce jurement, mais je m'en suis confessé [1]. »

Le prélat n'en continua pas moins d'adresser au gouvernement ses représentations sur l'abolition des processions. Il finit par obtenir justice ; et, lorsque, pour la première fois, sortit une procession dans la ville d'Orléans, on fut touché jusqu'aux larmes, en voyant le vieil évêque, malade, cassé, suivre d'un pas chancelant le pieux cortége.

Les travaux de son ministère n'empêchaient pas Mgr de Beauregard d'étudier les progrès de la science et de lui donner de précieux encouragements. Ce fut ainsi qu'il favorisa de tout son pouvoir la Société naissante des Antiquaires de l'Ouest, à laquelle il fit plusieurs dons. Il employait ses rares loisirs à des travaux littéraires et scientifiques. Outre son manuscrit sur les Évêques de Luçon, qu'il composa avant la Terreur, et ses *Mémoires,* qu'il fit dans sa vieillesse, il a laissé une *Dissertation sur le Campus vaucladensis;* une autre *Dissertation sur l'église de Saint-Hilaire de Poitiers;* un travail sur l'*Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire;* des notes sur le *Temple Saint-Jean,* sur l'*Église de Notre-Dame,* sur celle de *Sainte-Radégonde,* sur l'*Abbaye de Nouaillé,* sur celle de *Sainte-Croix,* etc. Étant vicaire général de Luçon, il avait formé le dessein de

[1] *Vie de Mgr de Beauregard.*

réunir des notes sur les doyens de cette Église ; la Révolution l'empêcha de mettre ce dessein à exécution.

Mgr de Beauregard, vieilli dans les travaux du ministère apostolique et de la science, touchait à quatre-vingt-dix ans. Un long état de maladie, qui le retint près d'une année sur un lit de douleur, fut regardé par lui comme un avertissement du Ciel. Il avait demandé un coadjuteur ; le gouvernement avait rejeté sa supplique. Le gouvernement avait le tort de confondre un évêque avec un fonctionnaire civil ; il ignorait le bien que font aux âmes la vieillesse et la mort d'un pasteur au milieu de son troupeau. Le prélat donna sa démission : après des adieux touchants, il quitta pour toujours sa ville et son diocèse, et se dirigea vers Poitiers : il venait mourir aux lieux qui l'avaient vu naître.

Les évêques, les prêtres et les peuples des pays qu'il traversa, s'empressèrent de lui témoigner leur respect et leur admiration. Des paroisses entières se portaient sur son passage pour lui témoigner leur respect et se recommander à ses prières. A Poitiers, on lui préparait un triomphe, qu'il évita. Il alla se renfermer à Moulinet, et ne revint que plus tard à Poitiers, où il vécut au milieu des souvenirs d'un autre âge, parlant aux générations nouvelles des actes des générations passées. Il aimait à se voir entouré des membres de sa nombreuse famille ; il s'entretenait avec eux de leurs affaires, de leurs projets et de tout ce qui pouvait les intéresser ; il prenait dans ses bras ses arrière-petits neveux, et se plaisait à faire naître le rire sur leur front encore vierge des soucis de la vie. Sa maison s'ouvrait aussi aux amis que ses belles qualités avaient multipliés jusque dans sa vieillesse. On recherchait des entretiens dans lesquels les leçons de l'expérience venaient se joindre aux agréments d'un esprit et à la chaleur d'un cœur sur lesquels la caducité du corps n'avait pas réagi. Il employait encore ses loisirs à l'étude, et ne perdait pas de vue les bonnes œuvres. Nommé chanoine de premier ordre au chapitre de Saint-Denis, il prenait le moins possible pour lui sur sa pension, seul bien qui lui restât, et donnait abondamment aux pauvres.

Ainsi s'écoulèrent ses années de retraite. Jusqu'au dernier jour, il vécut dans une sainte familiarité avec Dieu, lui parlant, le

priant, s'humiliant devant lui et se jetant avec confiance dans le sein de sa miséricorde. Jusqu'au dernier jour, il se montra bon, affable, compatissant. Il n'oublia jamais son diocèse, et l'effort qu'il avait fait pour s'en séparer avança peut-être sa mort. Il en est de l'amour d'un pasteur des âmes comme de l'amour d'une mère : arracher le troupeau aux soins du pasteur, c'est lui ôter quelque chose de sa vie.

Mgr de Beauregard était entré dans sa quatre-vingt-treizième année lorsque la mort vint, dans la nuit du 25 au 26 novembre 1841, terminer sa longue et fructueuse carrière. Les deux Églises de Poitiers et d'Orléans se disputèrent ses restes mortels. Orléans l'emporta, et le saint évêque dort au milieu de son peuple le sommeil de la mort. Son souvenir est encore en vénération à Orléans, à Poitiers, à Luçon, en Angleterre, et jusque dans la Guyane : partout il a passé en faisant le bien, partout il a été un modèle : *Pertransiit benefaciendo*[1]. — *Exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate*[2].

L'ABBÉ DU TRESSAY.

[1] *Act.*, x. 38.
[2] *Tim.*, I. 12.

LES
AVENTURES D'IANN AR-BAZ-HOUARN*

III

Pour lors, Iann fit une longue route sans s'arrêter. Le troisième jour, il entra dans la forêt de Laz. Le temps était dur; la neige couvrait la terre. Les arbres du bois, couverts de glaçons, ressemblaient à des squelettes balancés par le vent et attendant le jugement dernier. Les ravins étaient remplis de glace et les sentiers, invisibles ou défoncés... N'importe, Iann, comme un vagabond sauvage qu'il était en vérité, ne s'arrêtait pas pour si peu de chose. Cependant, il avait beau marcher, beau courir, le château ne paraissait pas. Iann trouvait cela drôle, mais il allait toujours devant lui. Il aurait fini par trouver le bout du monde, si, un soir, il n'eût aperçu, à travers les branchages, la fumée qui sortait par le toit de la hutte d'un sabotier.

— Toc, toc.

— Qui est là ?

— C'est moi, Iann de Pen-ar-Quenkis.

— Eh bien, Iann, pousse sur la porte et entre, si tu veux.

Le camarade, qui sentait l'odeur d'un morceau de lard aux pommes de terre, chavira à moitié la porte vermoulue, d'un coup

* Voir la livraison d'avril, pp. 271-282.

de poing, afin d'entrer plus vite, et dit au sabotier : — Me voilà!

— Que veux-tu? dit le maître de la hutte.

— Moi? *nitra* (rien du tout).

— Alors, décampe, et laisse-moi creuser mes sabots, car la chandelle brûle à rien faire.

— Il n'y a qu'à souffler dessus, et elle ne brûlera plus, dit le nigaud en louchant avec des contorsions extraordinaires, tant il était content de son idée. Le sabotier examina un moment son singulier visiteur et apparemment qu'il comprit à qui il avait affaire, car il se mit à rire de tout son cœur.

— A présent, faut souper, dit Iann; et il s'approcha de la marmite où le ragoût rissolait à plaisir. Puis il posa dans le coin de la cheminée son *baz-houarn* et s'assit sur un billot de bois, qui se trouvait là fort à propos.

Il examina à son tour la hutte du sabotier. C'était une cabane faite de branches entrelacées de feuillages et de fougères sèches. Elle était ronde comme toujours et la couverture, qui commençait à trois pieds de la terre, se terminait en entonnoir, avec un trou au milieu pour laisser passer la fumée. Le foyer, placé à peu près au centre, se composait de quelques pierres plates, arrangées avec un peu de terre jaune. Tout autour de la hutte, on voyait des outils, des trones de hêtre, des tas de sabots. Le lit de l'ouvrier solitaire, fait de paille et de fougère, se trouvait dans un enfoncement, appuyé contre une pile de sabots mal dégrossis ou mis au rebut. A côté, au-dessus, à droite, à gauche, il y avait une quantité de vieilles images enfumées, que le sabotier amateur avait attachées avec des pointes aux montants et aux solives de la cabane. C'est d'abord l'Enfant Jésus, saint Joseph et la sainte Vierge; puis saint Crépin cousant des *boutou-ler* (sabots de cuir); saint Antoine, patron des solitaires, et son cochon (sauf votre respect), avec une pipe; et *Proserpina* avec un régiment de diables et diablotins à faire trembler; on y voyait aussi le Juif-Errant, son bâton et sa barbe, longue, longue d'une aune ; l'Enfant prodigue et ses pourceaux ; saint Hubert, patron des braconniers, et son chien courant; et d'autres encore, que j'ai oubliés.

Le sabotier était garçon, et travaillait seul, la plupart du temps. Comme cela, il était quitte de se quereller avec sa *moitié de ménage* ou avec des fainéants d'ouvriers. Bref, pour en finir avec le mobilier de l'homme des bois, il n'y a plus qu'à parler de sa *rouillarde à pierre*[1] et à un coup, dont le canon percé était attaché avec du fil d'archal, et de son vieux *briquet* rouge et jaune, encore plein *de feu*, malgré son âge, son *Ronflo* fidèle dont le museau pointu roussissait et jambonnait chaque soir dans les cendres chaudes du foyer. Il paraît que le briquet avait encore du nez, et que le sabotier jouait passablement de la canardière ; à preuve : des peaux de lièvres et de lapins fraîches ou desséchées, lesquelles pendillaient de tous les côtés de la hutte.

Nos camarades soupèrent de compagnie, firent dévotement leur prière du soir, ronflèrent ensuite côte à côte, et, le lendemain, se levèrent en même temps. Iann était de bonne humeur : il avait rêvé qu'il réveillait le roi *à la barbe d'acier*, sans l'assommer tout à fait; que le roi enchanté le *dispensait* d'épouser sa fille, mais qu'il lui assurait une bonne pension, sans rien faire, pour le restant de ses jours. Quel sort! C'est pourquoi Iann se réveilla en éclatant de rire.

— Tiens! Mathurin, fit le sabotier, qu'est-ce qui te *jubile* de la sorte?

— Moi! rien du tout, presque rien : c'est la fille du roi qu'on voulait me donner en mariage, pour sûr.

— La fille d'un roi! Toi, Iann? Es-tu fou?

— Non pas, l'ami, c'est l'ermite qui me l'a dit...

Et voilà notre nigaud de raconter au sabotier toute son histoire, de fil en aiguille. Le sabotier, lui, qui plus d'une fois apparemment avait été à Montourlez, était un malin compère. Il réfléchit à cette aventure, se rappela qu'en effet il courait dans le pays d'étranges bruits sur le fameux *roué ar baro dir*, et résolut de voir s'il ne pourrait en tirer aile ou patte, pour son compte, à l'aide du *bazhouarn* de son compère.

[1] L'anachronisme est curieux, car le temps des féeries est passé depuis *plus de mille ans*.

— Ainsi, tu ne veux pas de la fille du roi? dit le finaud ; tu n'as pas besoin de sa fortune, non plus?

— *Da ôber pétra?* répondit invariablement le *diod* de *Pen-ar-Quenkis,* en avalant coup sur coup trois pommes de terre et cinq bouchées de lard, arrosées de deux chopines de cidre. *Da ôber pétra?...*

— Sans doute, ça ne sert à rien, reprit l'autre; mais je crois, moi, que la fille du roi ne voudra pas de cet arrangement, surtout quand elle aura vu un joli garçon comme le fils de ta mère.

— Hein? fit Iann étonné.

— C'est mon avis, mais il y a moyen d'arranger la chose.

— Ah! bon, bon; voyons ton moyen.

— Je.... je te le dirai, quand il sera temps.

— Moi, je trouve qu'il est temps; car je vais me rendre tout de suite au manoir de ce roi dormeur. Adieu... mais montre moi donc le chemin.

— Il faut que j'aille avec toi; sans cela tu ne t'en tirerais jamais. Surtout n'oublie pas ton *baz-houarn;* nous en aurons grand besoin.

Là-dessus, les lurons burent un bon coup *d'eau de feu;* le sabotier mit sa patraque en bandoulière, siffla son vieux Ronflo et, mettant la clef sous la porte, s'éloigna de la hutte, dont il rêvait déjà de faire bientôt un château de plaisance.

Les voilà donc partis, tous deux, en quête du bonheur, quoique avec des projets différents. Vous voyez que le niais et le finaud vont bien de compagnie, et qu'ils n'ont pas plus de raison l'un que l'autre, quand ils veulent tenter le sort ou changer l'état que Dieu leur a donné dans sa sagesse... Pour revenir à nos aventuriers, Mathurin, connaissant tous les détours de la forêt de Laz, croyait trouver sans peine le chemin du fameux *kastel,* attendu que plus d'une fois il avait vu passer des seigneurs, des valets, des soldats, des clercs, des procureurs, etc., tous aussi fous les uns que les autres, tous morts, ou revenus de ce voyage, un pied chaussé et l'autre nu. Mathurin marchait, courait si vite sur la neige que Iann, tout fort qu'il était, commençait à trouver lourd son bâton de fer, et que Ronflo, essoufflé, tirait une langue démesurée. N'importe, ils al-

laient toujours, toujours, Mathurin piqué par la tentation, Iann sans trop savoir pourquoi.

Enfin, un soir, au passage d'un carrefour encaissé, tout entouré de broussailles et de cavernes, voilà Ronflo qui renifle et s'arrête tout d'un coup en grognant sourdement.

— Attention, Iann! dit le sabotier, prévenu par son limier; *(cric, crac)*, j'ai armé ma canardière; toi, apprête ton *baz-houarn*... J'entends marcher; cachons-nous dans cette brousse. Ici, Ronflo!

Nos deux camarades se cachèrent donc dans une brousse épaisse de lande et de houx et aperçurent, dans l'ombre, à cent pas sur le chemin... quoi, mes amis? une chose abominable : quelque chose comme une femme énorme, de la forme de ce tonneau, qui est là dans le coin, et grande, grande, autant qu'un moulin à vent; une vraie géante, une affreuse ogresse, pour sûr, occupée à tendre, sur les sentiers qui passaient entre les roches, des collets à renard et des *bourliquenn* à bécasse, capables de prendre des chrétiens tout vivants.

— *Da ôber pétra?* dit le nigaud en voyant cela.

— Tais-toi, malheureux! fit l'autre; c'est pour manger ceux qui sont pris.

Iann trembla d'être mangé tout cru, et se tint coi.

Dans ce moment-là, un Cornouaillais bien vêtu, jeune et d'un joli embonpoint, parut dans le chemin creux. L'ogresse se retira en faisant claquer sa langue. Le Cornouaillais, occupé à siffler une gavotte de Quimperlé, qu'il avait *menée* avec *sa douce* au dernier pardon, regardait voler les ramiers. Au surplus, le temps était sombre, le chemin couvert, le soleil se couchait : impossible d'apercevoir les piéges. Le malheureux va y tomber. Que faire? *Va Doué!*...

Pendant que nos camarades réfléchissent et regardent en retenant leur haleine, le voyageur avance toujours... *Zac*... le collet, attaché à un solide baliveau de chêne, se détend sous les galoches du pauvre diable, qui se trouve renversé sur le nez et pendu par la patte, ni plus ni moins qu'un merle. Fallait voir accourir la vieille ogresse avec une fourchette à trois dents pointues et plus longues qu'une fourche à fumier. Aïe! par saint Christophe! elle l'enfonce

dans le *gras* du Cornouaillais, pour le remettre sur ses pieds, et puis...

— Voilà le moment! dit Mathurin. Que saint Hubert soit pour nous! Je vise à l'œil; m'est avis qu'elle n'en a qu'un...

Pan!... La canardière à Mathurin n'est pas de travers et sa balle va, droit au but, se loger dans la prunelle de cette femelle du diable. — Pas de *numéro deux,* ma bonne femme; faut amener pavillon; et toi, Iann, achève vitement cette harpie. Allons, Baz-Houarn, assomme! assomme! et puis, roulons-la au fond de la ravine, où les loups viendront s'en régaler.

Tout cela fut rondement terminé. On se remit en route; mais le nigaud, auquel l'esprit commençait à pousser, imagina d'emporter une des *bourliquenn* de l'ogresse, afin de prendre du gibier quand il se retirerait à Pen-ar-Quenkis, pour y manger ses rentes. Le Cornouaillais, remis sur ses jambes presque au grand complet, vu qu'il ne manquait qu'un petit *morceau,* au-dessus du mollet, refusa d'accompagner ses sauveurs, ayant affaire d'un autre côté, et une peur rouge de tenter de nouvelles aventures. Il avait assez de la dernière, et s'éloigna clopin-clopant, frottant ses reins endommagés.

— Ma foi! voilà une drôle d'histoire, dit le paysan de Plonéour que le chapitre des *bourliquenn* avait tenu éveillé. Tendre des *collets* aux lièvres, aux renards, c'est bon; mais à des êtres baptisés!... Ah! ah!... vous nous en dites de fortes, père Larhantek.

— Oui, s'écria la ménagère, qui venait de descendre; moi je trouve ces contes-là trop longs, car il est temps d'aller se coucher, si vous êtes raisonnables. Y a-t-il du bon sens de brûler ainsi inutilement du tabac et de la chandelle?... Je m'en vas toujours souffler dessus...

Je me hâtai de m'interposer en disant à l'aubergiste que je me chargeais de toute la dépense de la *soirée* et de celle d'un bon déjeuner, qu'elle nous préparerait à tous pour le lendemain matin. La bonne femme, convaincue par cet argument, alluma une nouvelle chandelle, la moucha *proprement* avec ses doigts; et alla se coucher, en grognant... pour la forme.

— Nous disions donc, reprit Larhantek enchanté, après avoir vidé une chopine — ou deux, je ne sais trop ; nous disions que nos voyageurs se remirent en route sans balancer et fort contents de leur première prouesse. Iann ne se possédait pas de joie en considérant sa grande *bourliquenn*, avec laquelle il comptait prendre... Ah ! il ne devait pas tarder à l'essayer pour autre chose que des lapins...

Pour lors, la nuit étant venue, ils s'arrêtèrent, pour dormir, dans les ruines d'un vieux moulin, sur le bord d'un joli ruisseau. On entendait le bruit de la chute d'eau sur les rochers. Le moulin paraissait abandonné, ou peu suivi ; on n'y voyait pas les meules ordinaires ; on n'y sentait point du tout l'odeur de la farine, et la grande roue, à laquelle pendaient de gros glaçons, semblait n'avoir pas tourné depuis longtemps. Nos deux compères ayant avisé, dans un coin, un tas de paille assez engageant, songèrent à y reposer leurs os.

Jésus, *va Doué!* qu'est-ce que Iann regarde-là, sur la terre, à la lueur de la lune qui se lève derrière les rochers de la hauteur ? Qu'est-ce que Ronflo évente ? On dirait qu'il a peur aussi, car il vient se cacher entre les jambes de son maître. Ce qu'il y avait là, mes amis du bon Dieu ? des débris d'ossements humains et des sacs remplis d'une farine qu'aucun grain n'avait fournie .. Ciel et terre ! !... Mathurin s'est souvenu du *moulin des ogres*, dont on parlait alors : un moulin où l'on broyait des os décharnés pour en faire le pain de ces mangeurs de créatures humaines. Juste ciel ! comment faire ? se sauver ?... Il n'était plus temps : quelqu'un descendait lourdement le sentier durci qui menait au moulin : voici l'affreux meunier... *Cric, crac*... Mathurin met sa patraque en joue et fait feu ; mais, *fist*, l'amorce seule a brûlé, en jetant une fatale clarté.

— Baz-Houarn, fais ton devoir à ton tour, s'écrie le sabotier furieux, en poussant Iann, qu'une peur stupide clouait sur place. Si tu assommes ce grand farinier de l'enfer, je te donnerai une pipe au prochain pardon de Lampaul. Allons, n'aie pas peur ; *torr hé ben* (casse-lui la tête).

A l'idée d'avoir une belle pipe, le nigaud se mit à faire le moulinet avec son *pen-baz*, et s'avança au-devant du meunier, lequel avait l'air d'un clocher bâti en pierres de taille. A mesure qu'il approchait, on l'entendait grogner comme un pourceau en colère, et puis il brandissait aussi, en guise de massue, un jeune chêne encore muni de sa souche. Rendu à quinze pas, le meunier voulut décharger, sur l'imbécile qui osait lui barrer le chemin, un coup de massue capable d'abattre une maison; mais il ne faisait pas très-clair, en sorte que Iann put se garer, en sautant promptement de côté. Il allait riposter sans beaucoup de prudence, quand Mathurin lui dit : — Range-toi un peu, que je lui envoie aussi un échantillon de ma monnaie. Bon! voilà la lune qui m'éclaire : je puis viser à ses longues dents jaunes. Ne bouge pas surtout.

Et pendant que le géant relevait sa massue, le coup partit et la balle alla casser la moitié des crocs de ce sanglier abominable, qui poussa un rugissement à remplir la forêt.

— A toi maintenant! s'écria Mathurin; allons, *torr hé ben*... Bon! bon! Iann, profite du moment où il ramasse sa mâchoire... Ah! ah! quel fameux coup!... Il doit avoir les côtes défoncées... Prends garde, Iann, le voilà qui va t'envoyer un coup de massue. On n'y voit guère, attention!... *Allass!* Le nigaud est touché; je ne le vois plus : il est écrasé, mon Dieu! Mais non, c'était une ruse; il s'est relevé... *Draou!* Le farinier est démoli...

Fallait voir Ronflo *crocher* dans le géant étendu à terre, perdant sa cervelle, pareil à un gros têtard noirci et abattu par la foudre. Vous pensez bien qu'ils ne restèrent pas une heure à considérer ce hideux personnage. Ils lui lièrent les jambes avec la *bourliquenn* en question et le traînèrent à eux trois (vu que l'aide de Ronflo n'était pas à dédaigner), du côté de l'étang du moulin, où ils le précipitèrent au-dessus du déversoir. Iann était de plus en plus content, et Mathurin, pour l'encourager à continuer, lui promit, en sus de la pipe, cinq sous de tabac à la foire de Guimilliau. Puis on alla se coucher dans un hangar, où l'on ne sentait pas l'odeur de la farine que vous savez, et, le lendemain, nos aventuriers reprirent le fil de leur voyage.

IV

Il est bien tard, mes amis, et je ne puis, en vérité, vous raconter la moitié des aventures de Iann de Pen-ar-Quenkis; vous saurez seulement qu'à un passage, gardé par un aigle énorme, le sabotier sut si bien tendre la *bourliquenn* de l'ogresse, que l'aigle s'y laissa prendre par la patte et fut encore assommé par le Baz-Houarn.

Enfin, ils aperçurent les tourelles du manoir, dont les girouettes, garnies de givre, grinçaient comme une scie rouillée et brillaient comme de l'argent au soleil de janvier. Les tourelles étaient hautes, et les murs du parc entourant le *kastel* avaient douze pieds d'épaisseur. Il y avait, en outre, au-dessous des murailles, des douves profondes, remplies d'une eau noire et bouillante, malgré le froid de l'hiver; et dans cette eau nageaient des monstres aquatiques, avec des têtes de requins, vomissant le feu et la fumée et d'autres abominations encore.

— J'ai bien envie de retourner à Pen-ar-Quenkis! dit notre nigaud, épouvanté.

— Oui, répondit Mathurin, en faisant faire cric, crac à sa canardière, regarde derrière toi.

Et Iann sentit tout son sang se figer, à la vue d'une demi-douzaine de loups énormes qui regardaient nos camarades, en ouvrant des gueules épouvantables, garnies de belles rangées de dents.

— Si tu veux manger encore de la galette à Pen-ar-Quenkis, reprit le sabotier, faut jouer du *baz-houarn* mieux que jamais. Allons, Iann, j'ajouterai une belle ceinture de cuir et une épinglette en perles aux cadeaux que je t'ai promis si tu m'assommes toute cette canaille. Allons, *stard! stard!* (courage!)

Et voilà la bataille commencée. Fallait voir Iann s'escrimer avec son terrible *baz-houarn*, qui, à chaque coup, écrasait un de ces gros monstres, que c'était déjà un carnage et une puanteur tels, que les gens du manoir vinrent en éternuant sur les murs voir ce qui causait tout ce tapage. Ajoutez à cela que Mathurin, de son côté,

faisait un feu meurtrier sur les habitants des douves, afin de les empêcher du moins de sortir de leur élément. A ce spectacle, les officiers du château (et quels officiers! d'affreux korigans velus, barbus, des nains avec des têtes d'ours et des pieds de boucs!) tous les officiers épouvantés s'en allèrent, en poussant des hurlements sauvages, trouver le *Roué ar baro dir* et lui dirent..... c'est-à-dire qu'ils *dirent* à la princesse sa fille que deux démons, sortis du fin fond de l'enfer, et plus grands que le plus grand chêne de la forêt, venaient d'assommer toute la garnison du château; que, pour sûr, ils pourraient renverser les murailles avec le tonnerre qui sortait de leur petit doigt; qu'il fallait donc venir les apaiser et leur parler poliment; qu'ensuite, on verrait par quel moyen s'en défaire et à quelle sauce on les arrangerait.

La princesse ne fit ni une, ni deux : elle mit son *chupen* (jupon) garni d'argent, puis son *bigouden*, brodé d'or, et suivit les officiers sur les murs. Elle vit donc ce qui se passait, ou plutôt ce qui s'était passé, car tous les loups de la garnison étaient écrasés, aplatis, hachés comme chair à pâté; et puis elle vit Iann et Mathurin au milieu de ce beau carnage, tranquilles comme Baptiste; si bien qu'on eût dit qu'ils venaient de tuer une douzaine de *labousédik* (petits oiseaux), pas autre chose... Ouf!... »

Ici, un premier bâillement de Larhantek. La vieille pendule du cabaret sonna onze heures.

— Des *labousédik*, pas autre chose! reprit le tavarnour, bercé par le son monotone de sa propre voix. Finalement, je vous dirai que la princesse, après avoir reluqué nos deux compères, trouva que Mathurin était fort joli garçon, et que Iann, sauf la bagatelle de son œil de travers, ferait un cavalier magnifique. Son cœur, à vrai dire, balançait entre les deux vainqueurs, car la demoiselle se disait que, pour sûr, ces deux champions accomplis, des fils de rois déguisés sans doute, étaient venus pour réveiller son père et la demander en mariage. Elle se mit donc à leur parler beau et prit sa plus douce voix, une voix de chouette, dont le son argenté alla droit au cœur du sabotier, trop amateur de ce vil métal pour lequel tant d'humains ont perdu et perdront leur âme.

— Entrez, entrez, seigneurs, leur dit la princesse; vous devez avoir soif après tant de besogne.

— *Feiz à Zoué!* répondit le sabotier enchanté, voilà qui s'annonce bien : entrons sans compliment.

Il passa sur le pont, suivi de Iann et de Ronflo, la queue basse, et tous les trois se trouvèrent bientôt dans la cour, puis dans la grande salle du château. Il n'y avait guère de quoi rire en ce lieu maudit, dont les murs étaient tapissés d'habits de marquis, de vestes de Cornouaillais, de guêtres de mendiants, de *bragou* de Léonards et d'autres.

— Qu'est-ce que tout cela, *itron* (madame)? dit Mathurin, déjà moins crâne.

La princesse se prit à rire, un quart d'heure durant, avec les korigans, qui ricanaient comme un tas de démons. Pourtant, c'était une belle personne, une peu forte, il est vrai, avec des lèvres épaisses et des yeux aussi gros que ceux d'un veau de cinq mois...; de plus, elle pouvait bien peser autant que ma plus belle vache; mais, n'importe, elle devait avoir de fameuses rentes, et Mathurin, pour de l'argent, le pauvre homme, eût passé par-dessus tout.

Quand la princesse eut donc fini de rire, elle répondit au sabotier : — Ces guenilles-là ont appartenu à mes nombreux prétendants, lesquels n'ayant pu réveiller le roi, mon noble père, ont été... ah! ah! ah!...

Elle rirait encore, je crois, si Iann, ennuyé de ce manége et mourant de soif, n'eût frappé sur la table de chêne un grand coup de son *baz-houarn*, en disant : « *Da ôber pétra!* »

La demoiselle cessa de rire, et les korigans se ramassèrent dans les coins de la salle, car le coup du *pen-baz* avait démoli la table et fait un large trou dans le plancher. On entendit même un soupir au premier étage au-dessus, du côté de la chambre du roi.

— A boire, à présent! ajouta Iann en colère.

Tous ces démons de korigans trouvèrent des jambes pour le servir de suite, pour chercher du vin, de la viande et de l'eau de feu; et la princesse se dépêcha de rincer les verres... Iann et Mathurin se régalèrent plus que des princes et burent plus de dix fois à la

santé du monarque et autant à celle de la princesse, qui trinquait avec eux, sans compliments. Enfin, ils allèrent se coucher, ou, pour vous dire la vérité, on les traîna dans une chambre garnie de rideaux de velours et meublée aussi bien, si c'est possible, que la chambre de monseigneur l'évêque au presbytère du Huelgoat. Arrivés dans ce paradis..., ô mes amis, disons mieux : arrivés dans cet enfer (car leur âme était bien près d'y tomber), ils essayèrent de se mettre sur leurs jambes... Impossible ! Leur tête, pleine de vin, était vide de raison, et cependant, à quelques pas d'eux, les korigans complotaient... ouf !...

Second bâillement de Larhantek, dont la tête battait la mesure en même temps que le balancier de l'horloge. Douze coups retentirent alors sur le timbre fêlé ; mais nous étions impitoyables : je poussai rudement du coude le malheureux dormeur, au risque de le faire choir sur les tisons. Le pauvre homme, rêvant sans doute au déjeuner du lendemain, reprit, en balbutiant d'abord : — « Une côte de lard au four... Les korigans... avec une chopine de *Roué ar baro dir*... »

A ces mots Larhantek tomba, le nez sur les genoux, et attaqua la plus formidable musique de ronflements que j'aie entendue de ma vie. Nous le disposâmes de notre mieux dans son fauteuil de bois ; la chandelle fut soufflée, les tisons écartés ; et souhaitant le bonsoir au ronfleur, aussi sourd que le héros de son histoire (assez endormante, j'en conviens), nous allâmes nous reposer dans la chambre commune de l'auberge, laquelle était loin de ressembler à celle du presbytère du Huelgoat.

V

Après avoir relu toutes ces *marvailleries* (patience que nul n'aura peut-être), l'auteur est demeuré convaincu de la vérité de l'assertion ci-dessus, et le confesse humblement, quoique ce soit peu poli pour la mémoire de Larhantek et celle de Iann de Pen-ar-Quenkis. Nous allons donc abréger toutes les digressions du tavarnour et finir en trois mots, s'il est possible.

Le déjeuner... inutile d'en parler. Notez seulement que le digne Larhantek avait la langue épaisse et les idées obscures en reprenant l'entretien de la veille. Voici, à peu près, comment il acheva son récit :

— Pour vous revenir, mes amis, nous dit-il, vous saurez que les korigans, jaloux de la force de notre nigaud, et craignant de le voir mettre une fin à la vie de cocagne qu'ils menaient dans le manoir, se mirent à comploter sa mort et celle de son compagnon. Mais le rusé sabotier, s'étant réveillé, sur *le minuit,* aux grognements de Ronflo, entendit un certain bruit de chaînes et de coutelas qu'on aiguisait; alors il poussa son camarade qui ronflait à côté de lui.

— Hein? fit Iann, de mauvaise humeur.

— Réveille-toi vitement!

— *Da ôber pétra?*

— Donne-moi ta *bourliquenn,* je te dirai ensuite.

— Tiens, et laisse-moi dormir...

Le sabotier tendit le collet en travers de la porte et se l'attacha par l'autre bout au bras droit. Il commanda à Ronflo de se tenir tranquille et recommença à rêver à la fille du monarque. Voilà qu'au moment où il rêvait qu'on l'habillait en prince pour la noce, une forte secousse le tira de son sommeil. Il y avait du gibier dans la *bourliquenn* et le gibier essayait de se sauver; mais la corde tenait une patte et Ronflo chatouillait l'autre.

— Tu es pris, mon failli gars, dit Mathurin en serrant la corde et battant du briquet dans sa *korn-butun.* La chandelle fut bientôt allumée et Mathurin aperçut, allongé devant la porte ouverte, le plus méchant des korigans, venu là pour tuer les voyageurs avec un grand coutelas. Les autres sans doute avaient pris la fuite, quand leur chef s'était trouvé pincé dans le *collet.* Le sabotier courut au monstre, lui arracha son coutelas et le menaça de lui couper le cou, s'il ne le conduisait tout de suite à la chambre du roi... Iann s'était également réveillé pendant tout ce tapage, et, armé du fameux *baz-houarn,* il suivit Mathurin, armé de sa canardière; Mathurin suivait le monstre attaché par les poings, et le briquet suivait la compagnie, la queue en trompette, je vous assure; et puis la prin-

cesse, encore plus belle qu'auparavant, sortit de la chambre pour se joindre aussi à ce cortège, aussi superbe pour le moins que celui de *aotrou* (monsieur) le maire de Montourlez, quand il se rend à une fête patriotique, accoté de ses adjoints, du garde-champêtre et des gendarmes.

La compagnie se rendit, par une enfilade de trois quarts de lieue de corridors, à la chambre où le roi reposait sur son trône d'or et d'argent massif. A mesure qu'on approchait de la chambre, on entendait davantage les ronflements terribles du monarque endormi..... Le *roué ar baro dir* ressemblait à un gros *rounfl'* (ogre) en retraite, et quand on fut auprès de lui, nos aventuriers, peu accoutumés à un pareil vacarme, se demandèrent si ce ronfleur éternel n'avait pas un tonnerre dans le ventre. Sa tête de lion était renversée en arrière, et on voyait tout autour une barbe ou une crinière longue et brillante à la lumière comme de l'argent. Cette barbe était toute d'acier : elle étincelait à la clarté tremblotante de plusieurs milliers de vers luisants, qui couvraient les meubles et les rideaux de cette chambre magnifique. Mathurin était stupéfait, aveuglé presque ; Iann tournait et retournait ses yeux louches pour essayer de voir et commençait, pour sûr, à trouver qu'à Pen-ar-Quenkis on ne voyait pas de si belles choses.

Pourtant le sabotier se demandait comment sortir de là. Déjà, par trois fois, il avait crié à son camarade : « Tape donc dessus ! Réveille-le, ou nous deviendrons sourds aussi. » Peine inutile ! Iannn n'entendait rien du tout. Mathurin fit *craquer* sa canardière, chargée à double charge.... *Nitra !* rien, mes amis, pas plus qu'un coup de bonnet dans l'eau. La princesse et les korigans riaient en dessous. A la fin, s'apercevant que le sabotier changeait de couleur et que Iann avait l'air de soupeser avec rage son terrible *baz-houarn,* la prudente fille jugea qu'il était temps d'arranger les affaires. Elle détacha de la cloison un grand voile de fil d'or et le jeta sur la tête du roi, son noble père. Les ronflements continuèrent, mais considérablement amortis, en sorte que l'on pouvait s'entendre en causant haut.

— A la bonne heure ! dit Mathurin, causons et faisons nos con-

ditions. On nous a dit que celui qui réveillerait le monarque épouserait sa fille et aurait une belle dot avec. Est-ce vrai, *itron ar baro dir ?*

— C'est la vérité, répondit-elle.

— Si vous voulez, reprit Mathurin, nous donner la dot, nous vous laisserons volontiers avec votre bon papa, après que nous l'aurons réveillé.

— Vous êtes un sans-cœur, dit la fille en pleurant. Hi.. hi.. hi..

Mathurin se sentit touché en voyant pleurer de si beaux yeux.

— Eh bien ! non, dit-il, moi je vous épouserai, si votre père y consent et si mon ami Iann m'en donne la permission ; mais j'aurai les rentes aussi, pour sûr. Veux-tu me donner la permission, mon petit Iannik ?

— Permission ? fit le louche étonné, *da ôber pêtra?*

— Il consent, dit le tailleur de galoches; allons, Iann, tape sur la barbe du roi. Soulève bien haut ton *baz-houarn*. Bon, frappe, frappe fort...

Le bâton retomba lourdement sur la mâchoire du dormeur, et le manoir fut ébranlé par ce coup épouvantable. La *baro dir* éclata par morceaux en rendant un son formidable, comme sera l'appel du jugement dernier. Le roi, content d'être rasé tout frais, poussa un grand soupir et demanda son bonnet de nuit que Iann avait dérangé.

Quelle prouesse pour un pauvre innocent de village ! Et dire que depuis un siècle les plus célèbres aventuriers n'avaient pu en faire autant. Ah ! ah !

— Mon père et seigneur, dit la princesse, le coup que vous a si bien asséné ce fameux chevalier breton, ne vous a-t-il pas troublé la cervelle ?

— Ma foi, non ! répondit le bonhomme, je veux dire le monarque, à peu près réveillé d'une petite *méridiennée* qui durait depuis cent ans au moins, au contraire, ma fille, car je pourrai désormais entendre, boire, manger comme il convient à un ogre de mon rang, et puis ma barbe d'acier ne tardera pas à repousser, je l'espère. En attendant, j'ai un appétit d'ogre, comme on disait autre-

fois dans la bonne société, et je voudrais bien goûter un morceau... un petit morceau bien rôti... du jarret ou du gigot de ce grand veau, qui a l'air de loucher en me regardant. Hein! ma fille, ça sera tendre à la daube...

Feiz a zouè! fallait voir la figure du nigaud de Pen-ar-Quenkis, à cet agréable discours, bien facile à comprendre, d'autant plus que les korigans aiguisaient leurs coutelas et préparaient la broche.

— Pourtant, ajouta le roi, en examinant les mollets du seigneur sabotier, je crois que celui-ci est plus gras que l'autre : il sera meilleur en fricassée ; hein ! qu'en dis-tu, ma fille?...

La fille ne répondit pas et se mit à rouler son tablier à la mode des *penhérez* [1] amoureuses. Le coquin de sabotier, à son tour, se sentit mal en équilibre sur ses jambes et pestait tout bas contre ses diables de mollets ; mais ce fut l'affaire d'une minute. Il se dit qu'il fallait parlementer et ruser, s'il y avait moyen, et que si l'affaire tournait mal, on verrait à jouer encore du *baz-houarn.*

— Laissez ça, dit-il aux korigans, en train de fourbir une rôtissoire aussi grande que la huche au blé-noir; laissez ça tranquille, tas de moricauds, ou nous allons voir! D'abord, nous sommes venus ici pour réveiller le roi et puis pour avoir sa fille, en récompense, vu que la chose a été affichée partout en *moulées,* à Landivicho, à Montourlez et même à Pen-ar-Quenkis... Est-ce la vérité, *itron ar baro dir?*

— C'est la pure vérité, lui répondit la princesse, subjuguée par l'esprit de Mathurin ; mais puisque c'est vous que je veux épouser, il faut bien que mon père se régale avec l'autre.

— Hein ! c'est bien parlé, tout de même, fit le monarque, à jeun depuis cent trois ans : allons, vous autres, embrochez-moi ce hareng ou je le croque sans beurre ni sel, et vous tous avec ; hein !

— *Goustadik!* Doucement, mes mignons, dit Mathurin en faisant les yeux doux à la princesse, laquelle raffolait déjà du sabotier, doucement, mes agneaux, on ne mange pas ainsi un chrétien, sans boire un coup ; et vous, dame superbe et adorable, sachez que ce

[1] *Pen-hérez* signifie héritière.

gentilhomme, dont le château est à côté de mon manoir, dans le beau pays de Pen-ar-Quenkis, que ce marquis est mon frère aîné : alors, comment voulez-vous que je puisse me marier avec la fille du mangeur de mon frère ?...

— Boh ! fit l'ogre, cela se voit tous les jours dans la bonne société ; et puis vous commencez à me *tarabuter* joliment l'estomac ; allons, voyons : l'un ou l'autre, ça m'est égal...

— Pour lors, c'est moi qui serai mangé, reprit le tailleur de sabots, si la *penhérez* y consent...

La *penhérez* poussa des soupirs, que cela ressemblait à une musique de Biniou qui perd son vent ; et des larmes, des larmes à faire tourner un moulin à tan. C'était pitié de la voir.

— Oui, c'est moi qui *le* serai, continua Mathurin, touché comme de raison, parce que c'est Iann qui a tapé sur la *baro dir* pour réveiller le roi. Personne ne peut dire le contraire, je pense : ainsi, mon ami, Iannik, tu es le vainqueur ; c'est à toi de commander ici.

— *Da ôber pétra?* fit le nigaud, pendant que tout le monde restait interloqué par les raisonnements du farceur...

— Va-t-en embrasser mon beau-père... Et si vous le permettez, madame...

Notre galant sabotier s'acquitta en conscience de sa commission afin d'inaugurer ses fiançailles ; et je vous prie de croire que le pauvre Iann avait plutôt envie de déguerpir que de donner l'accolade à ce roi vorace, capable de l'avaler en l'embrassant. Mais la princesse, ménagère accomplie, envoya à l'office quérir la moitié d'un mouton et le servit à son illustre papa sur un plat d'or, avec un broc de cidre contenant quinze chopines. Ce léger à-compte à son déjeuner réussit à calmer un peu la vieille soif et la faim canine du monarque, tandis que nos fiancés purent se dire des choses tendres, si tendres, qu'aucun *marvailhen* (conteur) ne pourra les redire. Iann, pendant cela, s'amusait à regarder la tapisserie représentant l'histoire de Geneviève de Brabant ; si bien que, fort indigné, il montrait le poing à l'infâme Golo. Enfin, Ronflo, assis sur son *arrière-train,* guettait les petits morceaux de *kik* (viande), à mesure qu'ils tombaient sur le plancher.

C'était joli, bien joli, en vérité, et c'est une tristesse de quitter tant de belles choses à la fois. Par malheur, je ne fus pas invité à la noce... Non, mes amis, tant sont ingrats les hommes ! à preuve que, revenant de la foire aux *marvaillérès*, un soir que j'avais goûté le cidre du père Lichern pour me consoler, je rencontrai Iann de Pen-ar-Quenkis [1] et le briquet Ronflo, lesquels s'en revenaient *maigres-Jean* comme devant, fourbus, pelés, tondus. Iann dit alors, en louchant de plus belle, qu'il avait laissé Mathurin assez content de ses rentes et passablement heureux, si ce n'est qu'il courait risque d'être battu par sa femme ou dévoré par le roi, son beau-père ; que pour lui, préférant la liberté, et même la pauvreté, à de tels inconvénients, il avait pris ses jambes à son cou, en compagnie de Ronflo.

Vous voyez, mes enfants, que le nigaud de Pen-ar-Quenkis, en sa simplicité, avait du moins glané un brin de raison dans ses voyages, ce que n'avait pu faire son malin compagnon, malgré son ambition et son esprit ; car la fortune que le sabotier avait tant poursuivie, menaçait de le *dévorer* dès le premier jour. Il en est toujours ainsi quand on se livre aux ardentes tentations de ses rêves et que l'on prend les songes creux de son imagination pour des réalités.

Finalement, comme le pauvre Iann n'avait pas un sou vaillant dans sa poche et que son *baz-houarn* n'était plus qu'un mauvais *pen-baz* de *klasker-bara* (chercheur de pain), je lui payai à boire, afin de le consoler avant son retour au village, en lui conseillant de demeurer tranquille à l'avenir et de gagner, avec ses deux bras et l'aide du bon Dieu, son pauvre pain et celui de sa mère.

E. du Laurens de la Barre.

Saint-Guen, 31 décembre 1868.

[1] Nouvel anachronisme dont on voudra bien ne tenir aucun compte.

POÉSIE BRETONNE

—

NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE NEUF

—

11 AVRIL AVRIL 1869. — CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA CONSÉCRATION SACERDOTALE.

Ad multos annos !

Pie neuf, vous aimez les Bretons, et vous êtes aimé en Bretagne, vous êtes aimé en Bretagne, homme de Dieu, vous, notre Saint-Père.

Le jour que vous fûtes ordonné prêtre, Dieu vous choisit pour gouverner l'Église, comme il avait choisi saint Pierre, apôtre de la foi.

Hon Tad santel ar Pap, Pii nao.

ANN 11 A VIZ EBRELL. — DEVEZ HE OFERN ANTER-KANT VLOAZ.

War don : O kalon sakr euz ma Jezuz !

Pii nao, c'houi gar ar Vretoned,
Hag e Breiz c'houi a zo karet,
C'houi zo karet e Breiz-izel,
Den Doue, c'houi hon Tad santel.

Enn deiz ma zoc'h bet beleget,
Gant Doue c'houi a voa c'hoazet,
Evit Penn-Sturier d'ann Iliz,
'Vel sant Per, abostol ar feiz.

Il y a aujourd'hui cinquante ans, depuis que vous avez dit votre première messe ; Dieu vous donna sa bénédiction pour conduire les hommes au Paradis.

Dans votre main les clefs du Ciel, vous gouvernez l'Église de Dieu, vous êtes un père miséricordieux, comme Jésus, notre Sauveur.

Vous avez ouvert les trésors du Ciel, pour répandre des grâces sur vos enfants. La Vierge, la Mère des Bretons, par vous a été couronnée.

A Rumengol et à Guingamp, vous avez fait couronner notre Mère ; à Saint-Brieuc, à Josselin, elle a été couronnée ainsi que son divin Fils.

Notre-Dame de Sainte-Anne-d'Auray a été aussi couronnée par vous ; vous avez versé, comme la rosée, les grâces de Dieu sur les Bretons.

Anter-kant vloaz a zo brema,
E larjoc'h hoc'h ofern genta;
Doue a roaz d'e-oc'h he vennoz,
'Vit kas ann dud dar Baradoz.

Enn ho torn alc'houeou ann Ee,
C'houi a c'houarn iliz Doue,
C'houi zo eun Tad karantezuz,
Hevel ouz hor Salver Jezuz.

Digoret c'heuz tenzor ann Ee,
'Vit rei grasou d'ho pugale;
Ar Werc'hez, Mamm ar Vretoned,
Gan-hec'h a zo bet kurunet.

E Remengol hag e Gwengam,
Ho c'heuz gret kuruni hor Mamm,
E Sant Briek, e Josselin,
Kurunet gant he Map divin.

'Nn itron Santez-Anna Wened
Gan-eoc'h zo ive kumnet;
C'houi hoc'h euz skuillet evel gliz,
Grasou Doue war dudou Breiz.

Vous nous avez donné de saints évêques, semblables aux vieux saints de notre Bretagne; ils nous conduisent au Paradis, où nos pères nous attendent.

Nous vous aimons et nous vous aimerons toujours, Bon Pasteur; régnez sur l'univers; donnez votre bénédiction à la Bretagne, pour vous, nous voudrions mourir.

En Bretagne, un enfant sait mourir pour son père; Pie neuf, vous êtes notre Père à tous, notre Mère est la Vierge de Rumengol.

Quand vous pleurez, Saint-Père, nos yeux aussi versent des larmes, notre cœur se brise, lorsque votre cœur est dans la douleur.

Pour vous nous prierons Dieu, la Vierge et les saints de Bretagne; vivez, vivez encore longtemps, Saint-Père, sur la chaire de saint Pierre!

J.-P.-M. LESCOUR,
Barde de Notre-Dame-de-Rumengol.

Roet c'heuz d'emp eskibien santel,
Hevel oc'h sent koz Breiz-Izel;
Hon hencha reont d'ar Baradoz
Leac'h ma hon tud oud hon gortoz.

Ni ho kar, ho karo bepred,
Pastor mad, renit war ar bed;
Roit ho pennos da Vreiz-Izel
Evid-hoc'h ni garfe mervel!...

E Breiz-Izel, eur bugel mad
A oar mervel evit he dad;
Pii nao, c'houi zo tad d'emp-ni holl,
Hor Mamm eo Gwerc'hez Rémengol.

Pa ouelit, Tad santel, Tad mad,
Gouela a ra hon daoulagat,
Hor c'halon ni a ve fraillet,
Pa ve ho kalon glac'haret.

Evid-hoc'h ni bedo Doue,
Ar Werc'hez ha sant Breiz ive;
Bevit, bevit c'hoaz pell amzer,
Tad santel, war gador sant Per.

J.-P.-M. AR SKOUR,
Barz ann Itron Varia Rémengol.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LE R. P. MAUNOIR, jésuite, apôtre de la Bretagne au XVIIe siècle, par M. Edm.-M. P., avocat à la Cour impériale de Rennes. — Un vol. in-18, orné d'un joli portrait du P. Maunoir, chez MM. Vincent Forest et Emile Grimaud, à Nantes; Joseph Albanel, rue de Tournon, 15, Paris; Hauvespre, à Rennes; Lécuyer et Guays, à Vitré; Bréhier, à Fougères, etc. Prix : 1 fr.

Au moment où le procès de canonisation du grand serviteur de Dieu se poursuit activement à Rome et fait espérer une prompte et heureuse issue, un pieux laïc a pensé qu'il était fort utile de publier une vie populaire du grand Apôtre de la Bretagne. On se demande avec étonnement comment il peut se faire que le P. Maunoir soit si peu connu, même dans la province qui lui doit d'avoir recouvré et conservé, depuis deux cents ans, la foi et la piété qui la distinguent éminemment. Cela ne peut s'expliquer que par ce fait, que la vie du P. Maunoir, du reste si pleine d'intérêt, écrite autrefois par le P. Boschet, devient fort difficile, pour ne pas dire impossible, à trouver. Il était donc urgent de faire connaître les vertus et les miracles de l'Apôtre de la Bretagne, au moment où le Saint-Siége, nous l'espérons du moins, va l'élever sur les autels. A cet instant, Dieu ne manquera pas de glorifier son serviteur par des grâces et des faveurs signalées.

Mgr l'archevêque de Rennes a daigné accepter la dédicace de cet ouvrage, entrepris uniquement dans un but de propagande religieuse et morale, et adresser à l'auteur l'approbation suivante :

« Archevêché de Rennes, 15 avril 1869.

» Nous avons lu avec un vif intérêt la *Vie du R. P. Maunoir*, de la Société de Jésus, par M. Edm.-M. P. du V., avocat à la Cour impériale de Rennes. Nous la recommandons d'une manière toute particulière aux fidèles de notre diocèse, convaincu que nous sommes qu'elle ne peut que leur être utile et agréable. »

† GODEFROY, archevêque de Rennes.

Nosseigneurs les évêques de Saint-Brieuc, Vannes, Quimper et Nantes ont aussi daigné approuver ce livre plein d'intérêt et d'édification.

Nous croyons rendre service à bon nombre de nos lecteurs en leur signalant une association des plus utiles aux travailleurs. Les lignes suivantes leur fourniront, à son sujet, tous les renseignements désirables.

La Société Bibliographique, fondée le 6 février 1868, a pour but :

1° De publier et de répandre au plus bas prix possible des livres sérieux et utiles;

2° De faciliter la connaissance des sources : dans le présent, par la publication d'une *Revue Bibliographique universelle* tenant au courant de tout ce qui paraît en France et à l'étranger; dans le passé, en fournissant aux membres de la Société toutes les indications bibliographiques qui leur sont utiles;

3° De réunir, dans une pensée et dans une action communes, tous les hommes d'intelligence et de cœur, qui, ne séparant pas les intérêts de la religion des intérêts de la science, veulent s'opposer aux progrès de l'erreur et travailler à la diffusion des saines doctrines.

La Société Bibliographique se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité.

On fait partie de la Société après avoir été admis par le conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout sociétaire qui fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Chaque sociétaire, qu'il soit membre titulaire ou associé correspondant, paie une cotisation annuelle de 10 francs.

Cette cotisation donne droit aux avantages suivants : 1° Se procurer à prix réduits les publications de la Société; 2° faire faire, avec une remise considérable, ses commissions de librairie par l'agent de la Société; 3° s'adresser à la Société pour tous les renseignements bibliographiques dont on a besoin; 4° profiter du cabinet littéraire établi au siége de la Société.

La Société est administrée par un conseil de quarante membres, choisis parmi les membres titulaires, et qui se réunit au moins une fois par mois. Trois comités, de cinq membres chacun, sont nommés par le conseil : un comité de publication, un comité de rédaction pour la *Revue*, un comité des fonds. Une assemblée générale, où sont convoqués tous les sociétaires, a lieu chaque année.

Le bureau de la Société est ainsi composé : M. de Beaucourt, président; MM. Anatole de Barthélemy et Edg. Boutaric, vice-présidents; M. René de Saint-Mauris, secrétaire; M. Maxime Ribaud, trésorier.

La Société publie, depuis le mois de février 1868, sous le titre de *Polybiblion, Revue Bibliographique universelle,* un recueil mensuel, qui paraît par livraison de six feuilles d'impression, et qui contient : 1° des comptes rendus des principales publications françaises et étrangères; 2° une chronique résumant tous les faits se rattachant à la spécialité de la *Revue;* 3° une correspondance, où sont fournies les indications bibliographiques demandées à la Société par ses membres; 4° une bibliographie méthodique des ouvrages français et étrangers; 5° les sommaires de deux cent vingt recueils périodiques français et étrangers; 6° les sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris

Le prix de l'abonnement est de 15 francs. Ce prix est réduit à 10 francs pour les membres de la Société payant déjà leur cotisation annuelle.

CHRONIQUE

Sommaire. — Deux épisodes de voyage. — Discours d'un poète pour un poète. — Ce que l'on a vu et entendu à Orléans, les 7 et 8 mai.

Vers les premiers jours de ce mois de mai, dont le soleil aura vu s'épanouir, non-seulement les feuilles vertes des jardins et des bois, mais encore, par centaines de mille, les feuilles blanches des bulletins électoraux, j'avais éprouvé le désir d'aller me perdre un instant dans ce *vaste désert d'hommes*, dont M. Haussmann a fait un si vaste chantier de démolitions. Tranquillisez-vous, cher lecteur : je ne prétends point vous imposer un compendieux récit de tous mes faits et gestes pendant cette excursion extra-bretonne. Je ne vous parlerai ni de l'Académie, qui vient d'ouvrir sa porte à trois nouveaux élus : MM. de Champagny, d'Haussonville et Barbier ; ni du salon de peinture, dont j'ai rapidement passé en revue les quatre mille et quelques cents numéros, et dont M. Lucien Dubois vous entretiendra avant peu, au point de vue de nos artistes. Non, je vous demande la permission de toucher seulement à deux épisodes de mon odyssée, lesquels m'ont laissé des impressions qui ne s'effaceront pas de longtemps. Mon étoile m'avait admirablement servi : j'ai eu l'heureuse fortune d'entendre, dans la même semaine, louer avec toute l'éloquence du cœur deux des plus grandes gloires de notre patrie : un poète immortel, que nous perdions hier, et une pauvre fille des champs, dont un bûcher dévora le corps héroïque, il y a juste quatre cent quarante années.

— Le dimanche, 2 mai, dans une salle publique du quartier Saint-Martin, devant un auditoire d'élite, l'auteur des *Symphonies* prononçait un discours au profit de la souscription pour la statue de l'auteur des *Harmonies*. « Lamartine, nous disait M. de Laprade, fut un de ces nobles génies qui font mieux que nous charmer, qui nous élèvent au-dessus de nous-mêmes, qui nous emportent jusqu'aux plus hautes régions de l'esprit. S'il a des égaux dans ce vaste monde des lettres, il n'a pas de maître. Il a fait son domaine, non point d'une des formes de l'art, mais de tous les senti-

ments qui sont l'essence même de la poésie. Ces nobles émotions, ces hautes idées, Lamartine les exprime en des vers d'une telle harmonie, que jamais la langue française, jamais la langue de Fénelon et de Racine n'a chanté aussi mélodieusement que sur ses lèvres. Son style est fait tout entier de musique, comme toute sa pensée est faite de poésie. »

Après avoir esquissé la physionomie du poète, l'orateur nous a montré l'homme public, qui « n'a pas mêlé à sa politique des calculs personnels, des ressentiments ou des convoitises. Il y a mis, comme dans sa poésie si haute et si pure, il y a mis son âme tout entière, une des plus belles âmes qui soient sorties des mains de Dieu, une âme qui a traversé la vie sans une heure de haine... »

Et l'on applaudissait ces généreux accents, et l'enthousiasme redoublait, lorsqu'en terminant, M. de Laprade s'écriait : « Vous allez entendre des vers admirables, interprétés par une grande artiste qui a déjà rendu tant de services à la poésie et qui vient faire ici le plus digne office de son noble talent. La poésie de Lamartine va se présenter à vous vivante, animée, parée de tous les charmes d'une diction harmonieuse... Vous avez apporté votre offrande pour le bronze de la statue; mais le grand homme lui-même en demeure le véritable ouvrier. Ainsi que dans la fable antique, c'est la lyre du poète qui aura bâti son monument. Mais c'est vous qui en goûterez la joie et l'orgueil; car vous aurez prouvé que la France du XIXe siècle était digne de toutes ses gloires et qu'elle a partagé tous les généreux sentiments. »

Alors Mme Ernst, que Rennes, Brest et Nantes connaissent bien, a tenu, pendant plus d'une heure, tout son auditoire suspendu à ses lèvres, en récitant des pages prises au hasard dans les œuvres du grand lyrique. « J'ai voulu, dit-elle en commençant, rechercher les plus beaux vers pour vous les dire, mais ce choix était impossible : je me suis aperçu bien vite, en les lisant tous à votre intention, qu'ils étaient *tous les plus beaux*. »

— Cinq jours après, le vendredi 7 mai, nous sommes à trente lieues du boulevard Saint-Martin. Il est huit heures du soir. Nous attendons, avec la multitude qui se presse autour de nous, la merveilleuse scène qui va s'accomplir sur la place Sainte-Croix d'Orléans. Le porche de la cathédrale resplendit de lumières. Quatorze archevêques et évêques sortent du péristyle, et se placent sur le perron, mitre en tête et crosse en main. Tout à coup, au bruit des fanfares et précédé de torches enflammées, le maire de la ville s'avance vers la basilique, et remet à l'officiant, Mgr le cardinal-archevêque de Rouen, l'étendard de Jeanne d'Arc, en lui adressant une courte allocution, dont voici le résumé : « Éminence, je suis fier de déposer, pour la première fois, entre les mains d'un prince de l'Église, la bannière de Jeanne, notre libératrice. Le maire d'Orléans est particulièrement heureux de faire ce glorieux dépôt à l'archevêque de Rouen,

de cette ville où Jeanne d'Arc a subi son martyre. C'est déjà pour elle une réparation. J'espère que l'Église lui en réserve une plus complète. »

Mgr de Bonnechose répond par quelques paroles éloquentes. « Jeanne d'Arc, dit Son Éminence, est une grande figure, et votre vœu, Monsieur le maire, qui est le plus cher désir de Mgr Dupanloup, ne manquera pas sans doute d'être réalisé. » Le cardinal bénit solennellement l'étendard, les tambours battent aux champs, le portail et les tours de Sainte-Croix s'illuminent de flammes de Bengale, de la base au sommet; les quatorze prélats donnent leur bénédiction au peuple agenouillé; puis, au chant du *Te Deum*, le clergé rentre processionnellement dans la basilique, où il dépose le noble étendard.

Qui n'a pas eu le bonheur de contempler ce spectacle, à la fois si patriotique et si religieux, ne pourra jamais se faire une idée de l'émotion dont il pénètre le cœur. On se rappelle alors, avec des larmes de reconnaissance dans les yeux, que, le 7 mai 1429, après avoir livré sa dernière bataille aux Anglais, Jeanne d'Arc triomphante rentrait dans Orléans et venait, dans cette même église, au milieu des hommes d'armes, et de tout le peuple transporté, rendre grâces à Dieu d'une victoire, qui ne délivrait pas seulement une ville, mais toute les villes du pauvre royaume de France.

Le lendemain, Sainte-Croix, splendidement ornée de bannières et d'oriflammes, aux armes de Jeanne et de ses compagnons, ou représentant tous les saints patrons du diocèse, était remplie par une multitude innombrable : en face de la chaire, étaient assis NN. SS. le cardinal-archevêque de Rouen, les archevêques de Tours, de Bourges, les évêques de Beauvais, de Saint-Dié, de Poitiers, de Troyes, de Châlons, de Verdun, de Nancy, de Constantine et Mgr La Carrière. A l'exception des deux derniers, tous ces prélats gouvernent des diocèses où se sont passés des faits mémorables de la vie de Jeanne d'Arc. — Après la messe, célébrée par Mgr de la Tour d'Auvergne, Mgr Dupanloup montait dans la chaire. « Ce nouveau panégyrique (a dit M. Albert du Boys, près duquel nous nous trouvions à cette fête), excitait une grande attente. Quatorze ans s'étaient écoulés depuis que l'évêque vénéré d'Orléans avait fait retentir la vieille basilique de l'éloge de Jeanne d'Arc. L'impression qu'il avait produite alors avait été si profonde qu'elle était, pour ainsi dire, encore toute vivante. En voyant cette tête blanchie depuis ce temps par les travaux apostoliques et par les grands combats livrés pour la défense de l'Église, en entendant les premiers accents de cette voix, toujours si émue et si sympathique, mais un peu affaiblie par l'âge, on éprouvait je ne sais quel sentiment de crainte et d'anxiété. On se demandait si les forces physiques ne trahiraient pas les élans de cette âme, si jeune encore par l'ardeur du zèle et par la séve de l'inspiration. Heureusement la Provi-

dence a montré qu'elle avait conservé à l'éloquent apôtre assez de santé et de vigueur pour accomplir dignement les tâches les plus pénibles et les plus laborieuses. D'ailleurs, il était animé, dans cette circonstance, par la pensée d'une grande mission à remplir : celle de faire ressortir la sainteté de son héroïne, de demander pour elle à l'Église la gloire la plus éclatante, la récompense la plus haute qui puisse être décernée à une créature humaine, c'est-à-dire la consécration de l'auréole qui orne son front et qui la rendrait digne d'être honorée sur nos autels. »

Que vous dirai-je? Pendant deux heures, toute cette foule demeura palpitante, attendrie, versant des larmes d'orgueil et de pitié, et elle serait ainsi demeurée tout le jour à écouter cette grande voix de prêtre et de citoyen lui retracer l'héroïsme des vertus de Jeanne et peindre « cette figure unique, incomparable, à laquelle rien ne ressemble, ni dans l'histoire, ni dans la poésie, et dont la beauté surpasse l'idéal même. »

Nous ne pouvons pas analyser cet émouvant panégyrique, qui a montré la sainte dans la jeune fille, dans la guerrière, dans la suppliciée, et que tout Français voudra lire, mais nous en transcrirons la dernière page :

« Prédestinée de Dieu, et admirablement fidèle à son élection, elle concentre dans son cœur, comme dans un pur foyer, toutes les angoisses, tous les espoirs, toutes les vertus, tout l'héroïsme français; elle rend du cœur à tout un peuple abattu, console la grande pitié qui était au royaume de France; et puis, tout à coup, trahie, délaissée, elle disparaît dans les flammes d'un bûcher.

» Mais, la victime à peine recueillie dans les cieux, et la flamme du bûcher éteinte, la lumière brille de nouveau au ciel de la France, l'œuvre de Dieu s'achève, la délivrance se consomme; et, purifiée dans ce baptême de sang et de feu, rachetée par ce grand holocauste, la fille aînée de l'Église reprend ses destinées providentielles, et la France, à travers les temps les plus orageux, ne cesse plus d'être le soldat de Dieu, comme dit Shakespeare, et, à l'heure qu'il est encore, dans cette Europe si incertaine et si agitée, c'est le drapeau de la France, c'est son épée qui garde à Rome le tombeau des saints Apôtres.

» O Jeanne, ô sainte enfant, sainte guerrière, sainte martyre, c'est à vous que nous le devons!

» Il y a eu depuis d'autres crimes, d'autres malheurs, d'autres victimes. Qu'en arrivera-t-il un jour? L'expiation est-elle achevée? c'est le secret du Ciel. Puisse du moins ma patrie, toujours fidèle à la foi de Jeanne d'Arc, mériter à jamais le regard et les bénédictions de Dieu!

» O Jeanne, j'ai tout dit.

» Puisse ce dernier discours, ces derniers accents d'un cœur qui fut épris de votre gloire et de vos vertus, être entre votre âme et la mienne un lien éternel! Puissé-je, après ma course qui s'achève, redire avec confiance le nom de celui que vous avez invoqué à votre dernière heure avec tant d'amour, et, reçu à mon tour dans ce paradis, seule récompense que vous ayez souhaitée, vous voir au milieu des vierges et des martyrs marcher, radieuse, sur les pas de l'Agneau qui fut, par vous et pour la France, le Lion vainqueur de la tribu de Juda. *Amen!* »

Ces paroles furent suivies d'un frémissement d'enthousiasme que la sainteté du lieu empêcha de se changer en immenses acclamations. L'âme de la Patrie elle-même applaudissait : oui, son immortelle libératrice ne fut pas seulement une héroïne; dans sa vie comme dans sa mort, la Pucelle d'Orléans fut une sainte !

LOUIS DE KERJEAN.

— Nous étudierons, le mois prochain, l'existence si bien remplie de M. Frédéric Cailliaud, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nantes, mort le 1er mai, à quatre-vingt-deux ans. M. Cailliaud avait mérité d'être surnommé le *Continuateur de l'expédition d'Egypte.*

— Nous avons le regret d'apprendre qu'un de nos jeunes compatriotes, M. Francis Gergaud-Bougoüin, ancien sous-officier au 59e de ligne, adjudant à la légion d'Antibes, a trouvé la mort dans cet épouvantable naufrage du paquebot *Général-Abbatucci*, auquel un autre Nantais, M. Filhol de Rémond, rejoignant aussi la légion romaine, a échappé comme par un miracle.

— L'Académie française a décerné le second grand prix Gobert à M. Alfred Nettement, pour son *Histoire de la conquête d'Alger.* C'est un acheminement au premier grand prix, dont l'éminent historien est digne depuis si longtemps.

— Notre Saint-Père le pape Pie IX vient de nommer notre collaborateur, M. le Vte Edouard de Kersabiec, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

BROUSSAIS ET LAENNEC. Étude comparative; par le docteur Ad. Lecadre. In-8°, 21 p. — Le Havre, imp. Lepelletier.

DEUX CHAPELLES DE LA COMMUNE DU CROISIC; par Charles Bougoüin. In-8°, 8 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

ÉCOLE (L') MAÇONNIQUE, feuille non politique. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran.

Parait chaque mois, depuis le 1er janvier 1869, par numéro de 4 p. in-4° à 2 colonnes. — Prix d'abonnement : un an, 1 fr.; colonies et étranger, 1 fr. 60. — Le numéro 10 c.

ÉGLISE (L') DE NOTRE-DAME-DE-LORETTE A LA FLOCELLIÈRE, diocèse de Luçon; par J. Dalin. In 8°, 19 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*)

EST-CE LA GUERRE? (prose et vers); par Pitre Merlaud. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. Étiembre et Plédran.

GRAND ALMANACH UNIVERSEL ET PERPÉTUEL, prophéties. Extrait d'un ancien manuscrit; par Charles Bougoüin. In-8°, 26 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

LÉGENDE (LA) D'OLIVIER, (poème); par Hippolyte de Lorgeril. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*)

NOTES SUR LE CROISIC; recueillies par Caillo, ancien membre du Conseil général de la Loire-Inférieure. Nouvelle édition. In-8°, 310 p. — Nantes, imp. Charpentier.

NOTICES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES sur les paroisses du canton d'Antrain; par Maupillé. In-8°, 104 p. — Rennes, imp. Catel et Cie.

(Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie d'Ille-et-Vilaine.*)

PETIT MANUEL COMMERCIAL à l'usage des marchands de grains, contenant la conversion des anciennes mesures en quintaux métriques, des tableaux comparatifs pour faciliter les opérations; des modèles de comptes de réception, livraison et solde de compte; des explications concernant les diverses espèces de céréales; le tableau du poids naturel de l'hectolitre de tous les grains des récoltes des dix dernières années, d'après les opérations faites chaque année par les soins de l'administration municipale, etc.; par F. Duval, concierge de la halle aux blés de Rennes. In-16, 36 p. — Rennes, imp. Leroy; se vend chez l'auteur.

RÉGION (LA) DU BAS DE LA LOIRE. III. Le groupe des marins et Saint-Nazaire; par A. Audiganne. In-8°, 32 p. — Paris, imp. Claye.

(Extrait de la *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1869).

ROI (LE) LEAR, de W. Shakespeare, traduction en vers; par M. l'abbé P.-E.-P. Herpin. — Rennes, imp. Leroy, 1869..... 2 fr. 50.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'HORTICULTURE, fondée en 1828. Annales et résumé des travaux du deuxième semestre 1868. In-8°, 102 p. — Nantes, imp. Mme Ve Mellinet.

TARSIAS (LES) de marbre du baron H. de Triqueti. Décoration de la chapelle Wolsey à Windsor; par le baron de Girardot. In-8°, 15 p. et planche. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

—

LE PÈRE

BONAVENTURE GIRAUDEAU

Les hommes que des études et des croyances communes devraient le plus rapprocher, sont souvent ceux qui offrent dans leur caractère le plus de dissemblance. Voilà deux savants d'accord sur toutes les questions de la science et de la religion, deux érudits qu'aucun point de doctrine ne divisa jamais ; vous allez croire que, confondus dans une seule pensée, ils agiront toujours de même sorte, que l'un ne fera pas un pas sans que l'autre le suive, et que, dans leurs actions, l'antagonisme n'est pas possible. Détrompez-vous, c'est souvent le contraire qui arrive. Ainsi, une question capitale dans les lettres ou dans les sciences vient-elle à surgir et à passionner le public ? de nos deux savants, l'un se jette dans l'arène : sa polémique est vive, hardie et peu mesurée ; il attaque plus qu'il ne se défend, et son bras n'a point de repos, qu'il ne sorte de la lutte, vainqueur ou meurtri et déchiré. L'autre se comporte tout autrement : entièrement pénétré de la vérité qu'il enseigne, il semble rester indifférent à ce qui se passe autour de lui, et laisse dire ses adversaires, sans se donner la peine de leur répondre. L'ennemi emporterait d'assaut la ville qu'il habite, qu'il n'en serait pas autrement ému, et que, devant l'arme suspendue sur sa tête, il

n'en continuerait pas moins à chercher la solution du problème qui l'occupe. Les jours d'épreuve arrivent. Tous les deux sont attaqués dans leur foi, avant de l'être dans la position qu'ils occupent. Le premier s'exalte et s'irrite; sa discussion va jusqu'à l'insulte et l'outrage ; il se sert de la plume comme d'un glaive. Le second ne se repose pas non plus ; seulement il ne cherche qu'à convaincre, et quand une main qu'il doit toujours respecter vient à s'appesantir sur sa tête, il s'incline avec respect, se résignant et gardant le silence devant le coup qui vient de le frapper. C'est de ce dernier que je veux parler aujourd'hui.

Bonaventure Giraudeau est né à Saint-Vincent-sur-Jard, le 2 mai 1697. Sa famille occupait depuis longtemps une position honorable dans la bourgeoisie du pays. Son grand-père, Guy Giraudeau, avait été sénéchal d'Olonne en 1650 ; son aïeul du côté maternel appartenait à la religion réformée, et, plutôt que d'abjurer sa foi, avait, au moment de la révocation de l'édit de Nantes, pris le chemin de l'exil et s'était réfugié en Hollande, où il avait publié un traité de géographie. Un de ses oncles ou grands-oncles, le R. P. Giraudeau, cordelier au Lieu-Dieu, en Jard, avait tenu une conduite honorable dans une triste scène monastique que l'on trouve racontée tout au long dans la déclaration des religieux réformés du Lieu-Dieu, en Jard, contre les anciens religieux, page 465 de l'*État du Poitou sous Louis XIV*, par M. Dugast-Matifeux. Son père, enfin, exerçait la médecine.

Bonaventure Giraudeau avait trouvé, comme on le voit, de bons exemples et de bonnes traditions dans sa famille. A cet avantage il faut ajouter les plus heureuses dispositions naturelles qui, dès son enfance, donnèrent de lui à ses parents de grandes espérances. Pour ne pas laisser ces dispositions incultes, ils l'envoyèrent faire ses études au collége des jésuites de La Rochelle, et non pas à Poitiers, ainsi que le prétend l'auteur des *Annales du Poitou*. Il s'y fit remarquer par une aptitude toute particulière pour les langues grecque et hébraïque. En même temps qu'il faisait l'admiration de ses maîtres et de ses condisciples, et que, par les qualités de l'esprit, il était pour eux un objet d'étonnement, il s'en faisait chérir

par celles du cœur. Ses études à peine terminées, l'élève devint maître à son tour, et quitta le banc de l'écolier pour la chaire du professeur; le cours de rhétorique lui fut confié. En 1719, il entra dans la Compagnie de Jésus, mais il ne fit profession des quatre vœux qu'en 1730.

La discussion et plus souvent la dispute entre les partisans et les adversaires des anciens n'était pas finie. Bien que Mme Dacier eût fait un semblant de paix avec Lamotte, ce n'avait été qu'une trève, et la guerre avait repris plus vive que jamais au sujet d'Homère. Le temps n'était plus à ces fortes études du XVIe siècle qui avaient emporté au delà de toute mesure une génération studieuse et enthousiaste. Incapables pour la plupart de lire l'*Iliade*, ses adversaires n'étaient pas fâchés de faire croire que c'était un poème méprisable. A force d'esprit, Lamotte était parvenu à recruter, non-seulement la jeunesse superficielle du jour, mais, chose extraordinaire et qui faisait bondir d'indignation Mme Dacier, il avait un parti jusque dans le sein de l'Académie française. Devant un pareil scandale, la lionne avait poussé un dernier rugissement et s'était éteinte en 1710, blessée à mort, moins encore par les coups qu'elle avait reçus, que par le dépit que lui avait causé le mauvais goût du siècle.

Le Père Giraudeau, dans toute la force du talent et de la jeunesse, était plus propre que tout autre à relever le drapeau que Mme Dacier avait tenu d'une main si ferme. Le grec était devenu en quelque sorte sa langue maternelle, et, comme l'abbé Fraguier, il eût volontiers récité mille vers d'Homère chaque jour, moins pour détourner la contagion qui ne pouvait le gagner, que pour le charme qu'il y trouvait. On devait donc croire que, bouillant athlète, il allait, au cri de : Vive Homère ! se jeter dans la mêlée, et, l'*Iliade* à la main, en écraser ses critiques. Il n'en fit rien cependant. Il laissa ce soin à un savant religieux de son ordre, au Père Hardouin, qui trouva le secret d'être ridicule en défendant la meilleure des causes que personne ne connaissait mieux que lui. Le Père Giraudeau, persuadé que pour aimer Homère, il suffisait de savoir le lire, mit une nouvelle ardeur dans son enseignement; abandon

nant le champ de la polémique à des esprits frivoles et à des érudits un peu lourds.

Un religieux de ce mérite ne pouvait pourtant pas rester inaperçu. Sa compagnie le tenait non-seulement en grande estime, à cause de sa conduite exemplaire, mais le considérait, à juste titre, comme un savant du premier ordre. Il y avait donc longtemps que son nom avait franchi les murs de La Rochelle, lorsqu'en 1731, le général des jésuites l'appela à Rome, pour être un de ses secrétaires. C'était une position que le Père Giraudeau n'aurait jamais osé ambitionner et qu'il croyait bien au-dessus de ses forces. Fidèle à la devise de son ordre, il obéit cependant et se rendit auprès de son supérieur. Dans la capitale du monde chrétien, l'humble professeur ne tarda pas à être apprécié comme il l'avait été à La Rochelle. Sa piété sincère, ses vastes connaissances et sa modestie qui venait les rehausser, lui attirèrent la considération générale. Quoique son emploi exigeât un travail de correspondance de tous les instants, le Père Giraudeau trouva pourtant des loisirs, pour revenir avec passion à ses anciennes études. Bien persuadé que la connaissance des lettres grecques importait à tous ceux qui voulaient étudier les auteurs sacrés et les auteurs profanes, également convaincu que, loin d'être un objet de mépris pour quelques-uns, elles étaient d'un grand prix pour tout le monde, il gémissait de les voir si peu répandues, et en attribuait uniquement la cause au travail long et pénible, travail indispensable pourtant, auquel, avec les méthodes usitées, il fallait se livrer pour apprendre la langue de Pindare et d'Homère. Il entreprit de donner une nouvelle méthode qui permît aux jeunes gens désireux de nourrir leur esprit des chefs-d'œuvre de l'antiquité, de les comprendre, sans passer par ces études rebutantes qui les arrêtaient souvent au commencement de la route. Il s'efforça donc de leur en aplanir les difficultés et de les mettre à même, sinon d'écrire comme Hérodote ou Xénophon, du moins de pouvoir les lire et les comprendre. Avec la méthode qu'il venait d'imaginer, rien ne lui parut plus facile, pourvu toutefois qu'au préalable l'élève auquel il s'adressait connût la langue latine. C'est dans cette idée qu'il composa l'*Introductio ad linguam græcam*, publiée pour la première fois à Rome en 1739.

Cet ouvrage, en texte latin, se divise en trois parties. La première expose les règles de la grammaire, avec les tables des déclinaisons, des conjugaisons et des dialectes. La seconde apprend à connaître les mots de la langue grecque que l'on appelle racines, mots d'où les autres dérivent; la troisième est l'application des deux premières; elle termine l'étude de la langue grecque. On y trouve un poème grec, *Ulysse*, composé de plus de six cents vers, dont presque tous les mots sont une racine. On aura une idée des difficultés que l'auteur dut vaincre, quand on saura que ce poème, dans lequel on rencontre des vers d'Homère, ne manque jamais de suite dans le récit, et pourtant renferme un choix de mots que le Père Giraudeau s'était imposé à l'avance. La traduction en latin se trouve en regard et est suivie de notes explicatives. C'était un tour de force dont peu d'hommes étaient capables et dont notre hellénisté se tira pourtant à son honneur. Le petit poème a eu depuis de nombreuses éditions et a été traduit en français par F.-L. Lécluse.

Un poème devait mieux se graver dans la mémoire que ces malheureuses racines grecques, dans le jardin desquelles nous aimions si peu à promener notre jeunesse, et qui n'offrait comme moyen mnémotechnique que la mesure et la rime. Aussi, à la plupart d'entre nous qu'en est-il resté? Le souvenir des racines? Non, mais l'ennui qu'elles nous donnaient à apprendre.

Giraudeau avait dédié son livre au cardinal de Tencin, qui représentait alors la France auprès du Saint-Siége.

L'*Introduction à la langue grecque* fut acceptée dans l'enseignement, non pas seulement à Rome et en France, mais aussi dans presque toute l'Europe. Pendant longtemps on n'y suivit pas d'autre méthode.

De retour à La Rochelle, vers 1740, le Père Giraudeau professa la rhétorique au séminaire jusqu'en 1763. Les séminaires ayant été retirés aux jésuites avant les colléges, Giraudeau n'est plus désigné, à partir de cette époque, que comme père spirituel au collége de cette ville. Il se renferma toujours dans ses attributions et ses études, s'éloignant tellement du monde, qu'il ne fit pas même partie de la Société académique de La Rochelle, qui aurait été

heureuse de compter au nombre de ses membres un érudit aussi distingué. Il avait pourtant quelques rapports avec elle. Le 13 janvier 1745, on y lisait de lui une critique de la traduction de Virgile de l'abbé Desfontaines.

En 1751, il retoucha, en lui donnant une plus grande étendue, son *Introduction à la langue grecque*. Il divisa cet ouvrage en cinq parties, destinant chacune d'elles, à commencer par la cinquième, aux cinq classes d'humanités ; elles ont été imprimées séparément et forment cinq volumes qui ne comptent pas moins de quatorze cents pages.

Ce long travail terminé, il publia, en 1757, sous le titre de *Praxis linguæ sacræ*, une grammaire et un dictionnaire hébreux, *opus non inutile*, dit-il, avec plus de candeur que de vanité. Il aurait pu ajouter *opus difficile*.

Les langues hébraïques, mortes depuis si longtemps, étaient même de leur vivant sujettes à des interprétations différentes. Dans certaines conditions, elles devenaient des langues presque hiéroglyphiques. Il fallait, quand les signes étaient absents, comme pour les lettres en chiffres, une clef pour les comprendre. Ainsi que le rappelle le Père Arcère, David ayant résolu la mort d'Urie, le chargea lui-même du message qu'à cette fin il adressait à Joab. Urie n'y comprit rien, mais Joab, qui en avait le secret, ne se trompa point sur le sens qu'il fallait y attacher, et n'exécuta que trop bien les ordres du roi. Comme on ne doit pas s'en étonner, les érudits du XVIIIe siècle étaient loin de s'entendre sur la signification que devaient avoir certains passages, suivant la présence ou l'absence des signes. Les fameux points masserhétiques donnaient lieu à des interprétations différentes. Schrevelius et Masclef s'en étaient beaucoup occupés, sans pouvoir tomber d'accord. Le Père Giraudeau crut pouvoir être plus heureux : il se livra à de longues et pénibles reches pour atteindre le but qu'il se proposait. Un mot pourra donner l'idée de ces sortes d'abréviations. Dans la langue hébraïque, la voyelle *o* n'a point de caractère qui la représente. Pour la faire sentir dans la prononciation, il faut savoir qu'on la doit intercaler entre deux consonnes qui se suivent dans la même syllabe.

Exemple : *m l c* se prononcera *Moloc*. C'est par de pareilles interprétations que le Père Giraudeau entreprenait de faire revivre une langue dont la connaissance lui paraissait d'une importance extrême. Il avait même la prétention de pouvoir en rendre l'étude facile à ceux qui voudraient s'y livrer. Il fit, dans cette intention, un travail analogue à celui qu'il avait fait pour les racines grecques, dans son poème d'*Ulysse*. Le sens des abréviations étant pour tout le monde, et surtout pour les commençants, d'une immense difficulté, il composa une table qui en contenait quatorze cents environ, comprises dans trois cent cinquante vers latins.

La controverse religieuse avait succédé, depuis longtemps, à la controverse littéraire. La philosophie du XVIIIe siècle ne se contentait pas d'attaquer des abus qu'elle a eu la gloire de détruire, elle s'en prenait au christianisme lui-même des fautes de quelques membres du clergé. La lutte était vive et passionnée des deux côtés, mais il faut bien reconnaître qu'elle était inégale, moins par la faiblesse et le peu de mérite des défenseurs de la religion, — car tous ceux sur lesquels Voltaire déversait le ridicule n'étaient pas de pauvres écrivains, — que parce que l'opinion publique était favorable à leurs adversaires. Si Voltaire régnait en souverain, cela tenait donc autant à l'état dans lequel il avait trouvé la société, qu'à son prodigieux esprit. Je pourrais dire de l'auteur du *Dictionnaire philosophique* ce qu'un savant professeur de la Sorbonne, le Père Perraud, vient de dire de Luther. Au XVIe siècle, la vente des indulgences et la profonde démoralisation dans laquelle était tombé le clergé, firent la force de Luther ; au XVIIIe, Voltaire trouva la sienne, dans l'intolérance des uns, l'esprit de persécution de quelques autres, la légèreté et la frivolité de presque tous. Le Père Giraudeau se tint encore à l'écart, caché sous sa tente, quand il était de force à se montrer dans l'arène. Ce n'était pas, en effet, seulement un érudit, négligeant, comme il arrive souvent, la forme pour le fond, il avait le trait mordant, et s'il l'eût voulu, il pouvait se servir de sa plume comme d'une arme bien acérée.

Dans un moment de distraction profane, le seul qu'il ait eu à se reprocher dans sa vie, il avait même composé un poème burlesque

sur la prise de l'île d'Aix par les Anglais ; mais il n'avait pas tardé à se repentir du tribut qu'il payait à son siècle, et, rendu au vingt-quatrième vers, il en avait arrêté l'impression. On trouve la marque de son repentir dans une de ses paraboles qui s'attaque évidemment à la débauche d'esprit dont il s'était rendu coupable. L'apologue est tellement transparent que personne ne pourra s'y méprendre.

Un jeune homme a fait un poème mondain, sur lequel il compte beaucoup pour lui faire une grande réputation dans la société. Tout fier du chef-d'œuvre qui doit porter son nom jusqu'à la postérité la plus reculée, il va voir un de ses cousins, religieux à la Chartreuse, pour lui faire part de son projet et de la gloire qui l'attend. « Si cela » est, mon cher cousin, réplique le Père, qui vous empêche » d'acquérir cette grande gloire et une plus grande gloire encore » qui vous viendra après la mort, une gloire que vous ne laisserez » pas après vous, mais qui vous suivra et dont vous jouirez éternel- » lement ? Vous n'avez pour cela qu'à employer le reste de vos » jours, non à corriger votre poème, mais à corriger vos mœurs et » à servir Dieu avec fermeté. » Après de nombreuses objections, le poète se rend aux exhortations du religieux, et se montre même disposé à devenir chartreux pour faire son salut. Le Père lui répond que Dieu ne lui en demande pas tant, que pour être bon chrétien il suffit qu'il mette ordre à sa conscience, qu'il pratique la religion, qu'il fasse de bonnes œuvres, qu'il renonce au monde et qu'il ne songe qu'à *se disposer à paraître avec honneur et gloire au jugement dernier*. « Et mon poème, s'écrie dans un dernier combat le » mondain converti, qu'en ferons-nous ? — Il faut le jeter au feu et » n'y plus penser. »

N'est-il pas vrai que l'histoire de l'*Aixiade* est tout entière dans ce récit, et que, sous les traits du poète, on aperçoit la figure du Père Giraudeau ?

De toutes ses publications, les *Paraboles* du Père Bonaventure sont les plus populaires. Ce petit livre compte je ne sais combien d'éditions et se trouve partout. Il n'a exigé, sans doute, ni science, ni grand travail, comme ses autres ouvrages, mais il offre, sous une

forme que tout le monde aime, et sur un ton presque badin, les meilleures leçons de morale religieuse. Fidèle à l'habitude que j'ai prise de faire connaître le mérite des auteurs dont je parle, bien plus par quelque extrait de leurs œuvres que par ce que j'en pourrais dire, je voudrais bien, avant de quitter les *Paraboles* du Père Bonaventure, reproduire la trente-sixième que je choisis entre toutes. Son étendue m'oblige à en faire un résumé, et à n'en donner *in extenso* que la fin seulement.

Un savant jésuite meurt en voyage, dans un bourg de l'Allemagne où il n'était pas connu. La justice s'y transporte, et en faisant l'inventaire de son bagage, elle trouve une petite boîte d'une structure toute particulière, qui tout d'abord fixe son attention. Un curieux y regarde et voit, ô prodige! un animal énorme présentant ce cas impossible du contenu beaucoup plus volumineux que le contenant. Un fait si contraire aux lois de la physique ne pouvait être que surnaturel, et comme l'animal avait des cornes, on en conclut que ce n'était rien moins que le diable en personne, et que le jésuite qui le renfermait dans une étroite prison, était sûrement un magicien ou un sorcier. Ce raisonnement paraissant péremptoire, le juge le condamna à être privé des honneurs de la sépulture, pendant que, renchérissant sur cette sentence, les esprits forts de l'endroit demandaient une proscription générale de l'ordre auquel il appartenait, tous les membres qui le composaient étant entachés comme lui.

« Dans le temps que tout le monde était occupé de cette mer-
» veille, ou plutôt de ce scandale, que chacun en raisonnait à sa
» façon, et que les esprits étaient dans une agitation et une fermen-
» tation inexprimables, un philosophe prussien passa par le village.
» On ne manqua pas de le régaler de la nouvelle du jour. Mais
» quand il entendit parler d'un jésuite sorcier et d'un diable
» enfermé dans une boîte, il se moqua de la nouvelle et des nou-
» vellistes. Cependant les notables de l'endroit étant venus le
» saluer, ils le prièrent instamment de venir voir lui-même de ses
» yeux les faits étonnants qu'il ne pouvait croire sur leur rapport. Il
» ne put se dispenser de céder à leurs instances. Mais quand on lui

» montra la boîte magique, il jeta un grand éclat de rire. Est-il pos-
» sible, s'écria-t-il, que dans ce pays-ci on ne connaisse pas encore
» la nouvelle invention du microscope? C'est un microscope, vous
» dis-je, c'est un microscope. Mais on ne savait ce qu'il voulait
» dire; le terme était aussi inconnu que la chose, il commençait
» même à devenir suspect à plusieurs et on l'eût pris lui-même
» pour un sorcier s'il ne se fût pressé de détruire le charme et de
» dissiper le prestige. Il prit donc la boîte et en ôta le couvercle,
» dans laquelle la lentille était enchâssée, et ayant renversé la
» boîte, on en vit sortir un petit cerf-volant qui se promena sur la
» table. Le philosophe expliqua ensuite ce moyen d'optique, qu'il
» mit à la portée des spectateurs. Alors une nouvelle admiration
» succéda à la première, et l'animal sur la table parut aussi risible
» qu'il avait paru épouvantable dans la boîte. Alors les soupçons se
» dissipèrent : le juge déchira sa sentence, la mémoire du Père
» fut rétablie, et chacun, en riant, s'en retourna dans sa maison. Il
» se trouva pourtant là une sorte d'honnêtes gens qui publièrent
» partout l'histoire du Père Tanner, ne parlant que de la boîte et
» de la sentence du juge, sans faire mention ni du philosophe ni
» du microscope.

» Cette histoire, toute ridicule qu'elle est, nous fournit une
» instruction bien sérieuse qui devrait nous corriger sur trois
» défauts :

» 1° Sur notre précipitation à juger mal d'autrui. Nous ne voyons
» les défauts des autres que dans un microscope qui grossit énor-
» mément les objets. Ce microscope est notre cœur et la lentille
» notre propre malignité. Qu'est-ce que tous ces crimes, ces hor-
» reurs, ces monstres, que nous voyons dans le prochain? C'est un
» cerf-volant dans le microscope; ôtez la lentille, et il ne restera
» tout au plus que quelque ridicule, digne de compassion et d'in-
» dulgence.

» 2° Sur notre facilité à croire le mal qu'on dit d'autrui. Soyez
» bien persuadé que ceux qui disent du mal d'autrui n'en parlent
» que d'après le microscope. S'ils parlent de ce qu'ils ont vu, ils
» ont vu dans le microscope. S'ils parlent d'après les autres, c'est

» microscope sur microscope. Plus un fait est répété par plusieurs » bouches, plus il est dénaturé et augmenté, plus les microscopes » sont multipliés. Otez toutes ces lentilles, que trouverez-vous? Un » cerf-volant dans le microscope.

» 3° Sur notre démangeaison à rapporter le mal que nous savons » d'autrui. Ne soyez pas d'assez mauvaise foi pour parler de l'ani- » mal monstrueux dans la boîte sans parler du microscope, ou si » vous ne voulez pas parler du second, ne parlez donc pas du pre- » mier, qui n'en vaut pas la peine, et laissez-le pour ce qu'il est, » un cerf-volant dans le microscope. Hélas! qu'il y a encore de » pays, de villes et de maisons où on ne connaît pas l'invention et » l'illusion du microscope! »

Il se trouva pourtant une sorte d'honnêtes gens, est un trait malin et charmant qui, malheureusement, a un autre mérite, celui de la vérité.

Les *Paraboles* du Père Bonaventure parurent en 1766. En les lisant, on ne se douterait guère, au ton calme qu'on y remarque, que lorsqu'il les composa, l'auteur venait d'être frappé du coup le plus terrible qui pût l'atteindre. On n'y trouve, en effet, ni la révolte de l'esprit et du cœur, ni même la résignation pleine de tristesse du chrétien, qui vient d'être atteint dans ses attachements et dans ses intérêts les plus chers, mais une sorte d'enjouement qui témoigne de la sérénité d'une âme qu'aucun événement ne peut émouvoir.

La Compagnie de Jésus comptait des ennemis nombreux et puissants. Le parlement surtout, presque entièrement composé de jansénistes, avait l'œil ouvert sur toutes ses actions, prêt à profiter de la moindre faute pour en tirer une vengeance éclatante. La banqueroute du Père Lavalettè, qui fit connaître les statuts de l'ordre, vint lui offrir l'occasion qu'il attendait depuis longtemps. Après un atermoiement et des propositions d'accommodement, que rejeta Ricci, général de l'ordre, le parlement reprit sa procédure, et, par un arrêt rendu le 10 août 1762, déclara illégales les constitutions des jésuites, approuvées par quinze papes, sécularisa leur ordre et ordonna la vente de leurs biens. Onze ans après, un bref du pape

malheurs. Vous ne doutez point, mon cher confrère, de la ation pénible de mon cœur au spectacle de la destruction miliante de la Société à laquelle je dois tout : vertus, talents, utation. Je puis dire qu'à chaque instant, je bois le calice mertume et d'opprobre, et que je l'épuise jusqu'à la lie ; mais jetant un coup d'œil sur Jésus-Christ crucifié, oserait-on se indre? Le Dieu des miséricordes qui n'afflige ici-bas que pour uver le juste, pour ramener le pécheur, pour justifier le pé- ent, m'afflige d'un autre chagrin personnel : j'ai perdu mon r et respectable frère, le Père Frey. Un reflexit m'adoucit te perte, il a rempli de vertus sa longue carrière et le Sei- eur lui a épargné le triste spectacle de la Société écrasée. Je recommande à vos prières et à celles de nos pères dispersés, suis

» DE NEUVILLE. »

ngtemps auparavant, Mgr de Beaumont, archevêque de Pa- avait appelé auprès de lui le religieux qui n'avait pas cessé eul instant d'être l'honneur de sa Compagnie. Le Père Girau- avait alors soixante-cinq ans, et sa vie, jusque-là si occupée, donnait bien le droit de prendre quelque repos. Heureusement l'oisiveté était antipathique à sa nature, car l'ouvrage auquel consacra les dernières années de sa vie, est, de ses œuvres reli- ses, la plus considérable et la plus estimée : je veux parler de *vangile médité*. Profondément versé dans l'étude de l'Écriture ute, ayant fait de l'Évangile l'objet constant de ses études, nul s que lui n'était propre à donner des paroles du texte une plication claire et à la portée de toutes les intelligences. Pour un prit moins humble, ç'aurait été une entreprise périlleuse que de re suivre la parole divine de la parole humaine, et de mettre suivre de l'homme presque en regard de l'œuvre de Dieu. Le Père iraudeau savait combien ses commentaires seraient pâles à côté u texte, mais une question de comparaison aussi absurde n'avait as pu entrer dans sa pensée. Il n'avait voulu que fixer les esprits frivoles e la réflexion vienne les arrêter, et facili- ter ar es et paresseuses la connaissance d'un

livre qu'elles n'auraient pas toujours compris, s'il ne leur avait été présenté que dans sa sublime simplicité. Que d'hommes, même plus heureusement doués, mais distraits par les préoccupations du jour, auxquels beaucoup des beautés de l'Évangile auraient pu échapper, si un esprit supérieur n'était pas venu les en pénétrer ! Chargés de l'instruction de pauvres âmes ignorantes, les ecclésiastiques de la campagne devaient particulièrement y avoir recours, s'ils voulaient trouver les développements qu'ils devaient donner à leurs prédications.

Tous les matériaux d'un ouvrage d'aussi longue haleine étaient prêts, et le Père Giraudeau se disposait à y mettre la dernière main, quand il fut frappé d'une maladie qui devait le conduire lentement au tombeau. Une paralysie dont les progrès furent incessants et qui finit par devenir générale, en respectant toutefois son intelligence, le força de quitter la plume. Il confia à l'abbé Duquesne, grand vicaire de Soissons, le soin de revoir l'*Évangile médité* et de le mettre en ordre. Mgr de Beaumont, craignant que le nom d'un jésuite ne nuisît à la publication d'un ouvrage auquel il attachait la plus grande importance, ne voulut pas qu'il parût sous le nom de son véritable auteur, mais, dès la seconde édition, alors que Mgr de Beaumont et le Père Giraudeau n'étaient plus là pour lui reporter tout l'honneur d'un livre dont il ne voulait pas plus longtemps être regardé comme l'auteur, le grand vicaire de Soissons déclara publiquement qu'il n'avait été que l'ouvrier qui met en ordre, et non le génie créateur.

Quoiqu'il eût paru dans un siècle d'incrédulité, l'*Évangile médité* n'en obtint pas moins un grand succès. De toute part, même du côté où il devait en attendre le moins, les éloges lui furent prodigués. Un pasteur protestant écrivait à l'abbé Duquesne : « Le » fond sur lequel vous avez travaillé est riche, puisqu'il est divin, » mais aussi vous n'y avez édifié que de l'or, de l'argent, et des » pierres précieuses. Tout y est digne du Fils de Dieu que vous » faites connaître et adorer, tout y répond à la sublimité de sa doc- » trine et à l'excellence de ses saints préceptes. Vos réflexions » touchent et persuadent, tant par leur solidité, leur beauté, que

» par la manière de les exposer, qui est digne d'elles. Tout y est » méthodique, lié, simple, instructif et surtout onctueux. Rien » d'essentiel à l'écart. Quelles analyses de vérités évangéliques ! » Quel secours pour un curé que votre livre ! Quant à moi, je le » dévore, et je ne crois pas que vous ayez un lecteur qui en soit » plus enchanté. »

La première édition de l'*Évangile médité* est à la date de 1773 ; il paraît que le produit de sa vente fut versé entre les mains du Père Giraudeau, puisque, suivant les *Annales du Poitou*, il le distribua presque entièrement aux pauvres : il était pourtant lui-même presque dans le besoin, son principal revenu consistant en une pension de quatre cents livres que lui faisait l'État. Ses infirmités augmentant avec l'âge, il voulut mourir non loin du pays où il était né, et se retira aux Sables-d'Olonne. Par sa patience et sa résignation il édifia tous ceux qui l'approchèrent. Il avait si bien dompté les révoltes de la chair, qu'il ne souffrait plus que par les souffrances des autres, et que si son cœur battait encore, c'était seulement pour les indigents et pour les malheureux. Dans cette disposition d'esprit, on conçoit que l'approche de la mort ne fut point pour lui un sujet d'épouvante. Il la considéra au contraire comme la messagère céleste venant briser les chaînes qui l'attachaient à la terre, et lui apporter la délivrance. Il mourut dans la plénitude de sa raison et avec le sentiment de la piété la plus vive, le 14 septembre 1774, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Le Père Giraudeau a certainement été, par son érudition et son caractère, un des religieux les plus distingués de son ordre. Les langues grecque, hébraïque, latine, italienne, espagnole, lui étaient presque aussi familières que la langue française. La gloire qu'il fuyait lui vint malgré lui, de son vivant, mais elle ne fut complète qu'après sa mort, lorsqu'en 1777, un avertissement placé en tête de la seconde édition de l'*Evangile médité*, vint en faire connaître l'auteur au monde religieux. Ce qui distingue surtout le Père Giraudeau, ce qui ne se dément jamais chez lui, c'est l'amour de la paix et un éloignement invincible pour la lutte, que le sujet en soit sacré ou profane. S'il lui arrive quelquefois de heurter ceux qu'il

rencontre, c'est sans qu'il y prenne garde, et par des généralités dont l'application n'est pas dans sa pensée. Il pourra attaquer les doctrines, jamais les hommes. Il laissera en paix Lamotte et ses adhérents, Voltaire et toute la philosophie du XVIIIe siècle, Choiseul et les parlements. Il habite une ville où les protestants sont en grand nombre, et, à part l'histoire de la conversion d'une vieille huguenote, où encore l'auteur n'a en vue que de recommander le culte à la sainte Vierge, pas une ligne ne sort de sa plume à leur encontre. Si l'on ne savait pas à quel prix et par quels combats intérieurs certains hommes arrivent à ce degré de placidité et de douceur, on pourrait croire qu'il a reçu du ciel une grâce toute particulière. La vie militante n'est pas son fait, il attire et ne s'impose pas, il marche à la conquête des âmes par la pratique des vertus et par les bons exemples qui les élèvent, jamais avec les armes qui peuvent les décourager et les abattre.

Si sa biographie est incomplète, si elle nous laisse dans l'ignorance sur plusieurs circonstances de sa vie, si notamment je n'ai rien dit d'un voyage et d'un assez long séjour qu'il fit en Espagne, ce n'est pas ma faute ; j'ai frappé à toutes les portes, je suis remonté aux sources où j'espérais puiser abondamment : à la Rochelle, à Rome, à Paris, rue des Postes; je n'y ai presque rien appris que je ne susse, par la *Biographie universelle* et par les *Annales du Poitou*. Mais qu'importe quelques accidents particuliers ou des détails qui nous manquent? N'en savons-nous pas assez pour connaître à fond un religieux que les événements de la terre ne touchent guère, parce que ses aspirations sont plus élevées? Avec quelques-uns des traits de sa physionomie, ne pouvons-nous pas peindre cette douce et savante figure, de même qu'avec les débris d'un édifice antique, un savant archéologue peut reconstruire le monument auxquels ils appartiennent ?

C. MERLAND.

ÉTUDES HISTORIQUES

LES MONNAIES DE CHARLES DE BLOIS

« Si je ne me sentais absolument dégagé de tout esprit contentieux et de toute colère polémique, je jetterais la plume. J'ose espérer que la probité qui m'aura lu, ne doutera pas de mes intentions. »

Cte JOSEPH DE MAISTRE,
Du Pape, discours préliminaire.

Nos Bénédictins, dans leur grave *Histoire de Bretagne*, terminent le récit des luttes et de la mort de Charles de Blois par ces paroles :

« Telle fut la fin de Charles de Blois, prince vif, courageux et intrépide; affable et honnête à l'égard de tout le monde; vivant en égal avec la noblesse et en frère avec les pauvres; équitable et désintéressé dans ses jugements; humble dans la prospérité; patient dans l'adversité; dur à lui seul; pieux et austère, autant que les moines les plus pénitents. Sa table était frugale et ses repas accompagnés de lectures saintes. Ses jeûnes étaient fréquents et ses exercices de piété continuels. Il faisait à son corps une guerre sans relâche et dérobait à ses besoins de quoi soulager les indigents... Son amour pour la justice lui faisait toujours choisir les hommes les plus capables de la rendre à ses sujets; il voulait qu'ils se contentassent de leurs appointements et ne souffrait pas qu'ils prissent rien pour les expéditions. »

Ces historiens appuient leur jugement favorable sur des faits bien étudiés, l'on peut s'en rapporter à eux, et sur l'enquête publique contradictoire qui eut lieu, après la mort de ce prince, dont le souvenir était en vénération, et pour qui l'on sollicitait les honneurs des autels.

Depuis, quelques érudits se sont indirectement inscrits en faux contre cette bonne renommée, en prétendant que Charles de Blois manqua de probité, puisqu'il ne craignit pas d'émettre des monnaies fausses et contrefaites. Ils produisent à l'appui ces monnaies, lesquelles seraient des *imitations serviles* des espèces royales, entre autres des doubles tournois fabriqués en mai 1358, par ordre du prévôt Marcel, au moyen du *travestissement des hermines en lis* et de *l'affaiblissement du titre*. D'autres monnaies du même prince seraient des contrefaçons des doubles tournois de 1364, au nom de Charles V, portant REX sous couronne, au moyen de la *falsification* du mot DVX en un *trompe-l'œil* par l'altération du D et de l'V [1].

Je doute de la réalité de cette fraude. Je crois à la probité absolue de Charles de Blois sur le fait des monnaies. Je demande la permission de dire pourquoi.

Charles de Blois, comme duc de Bretagne, avait incontestablement le droit de battre monnaie, sans autorisation royale, aussi bien de la monnaie d'or ou d'argent que du billon, ce que l'on appelait la monnaie noire. Il était libre, en Bretagne, de choisir, de conserver ou de changer le type de ses monnaies, de leur donner la valeur qu'il jugerait convenable, de décrier une monnaie, d'en émettre une nouvelle. Le roi de France ni le Parlement n'avaient, sur notre territoire, aucun droit de contrôle. Sans doute, Charles ne pouvait contrefaire la monnaie de ses voisins; mais je nie qu'il l'ait contrefaite dans le sens mauvais que ce mot implique, c'est-à-dire sans l'autorisation du roi et dans une intention frauduleuse. Je n'ai trouvé aucun document écrit, contemporain ou subséquent, qui constate « bien et dûment les fraudes monétaires de Charles de Blois. » Aussi, dans ce silence, j'estime que les pièces

[1] *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, tome VI, 1er trimestre 1866, page 8.

émises par ce prince l'ont été légitimement et ne disent pas ce qu'on croit leur entendre dire.

I

Les ducs de Bretagne avaient le droit de battre monnaie sans en référer au roi de France : ce droit était complet. Je ne remonterai pas pour prouver ce point dans les ombres de nos origines. Je prends la question au moment où Charlemagne, ayant réduit toutes les indépendances locales à une sorte de silence, réformait et réglementait tout dans son vaste empire. Les *Capitulaires* du grand empereur nous apprennent qu'il fit fabriquer de nouvelles monnaies dans l'enceinte de son palais, et qu'il exigea qu'elles fussent reçues par tous ses sujets et en tous lieux [1]. La Bretagne soumise accepta cette réforme et ces monnaies au type carolin. Cette sage mesure ne subsista pas longtemps : Charles-le-Chauve abrogea l'ordonnance qui instituait la fabrique impériale et conféra, en 864, à plusieurs villes le droit de fabriquer de la monnaie [2]. Il nomma dans chaque établissement un directeur spécial et des officiers chargés de la police intérieure et de la répression des fraudes et des malversations que pourraient commettre les employés. Ces derniers devaient engager leur probité et prêter serment de ne monnayer aucun alliage qui ne fût du poids voulu. Malheureusement pour le pouvoir central, et aussi pour le bon ordre en cette matière, Charles ayant, par son ordonnance de l'an 877, rendu les charges héréditaires, n'en excepta pas celles qui étaient relatives au monnayage. Il s'ensuivit que les seigneurs des villes, — ecclésiastiques ou laïques, — se trouvèrent en possession du droit de battre monnaie ; ils en usèrent ; il y eut bientôt autant d'ateliers que de fiefs importants ; on y fit de la monnaie suivant le type consacré, sorti des ateliers du palais impérial, et cela explique très-simplement et très-naturellement pourquoi toutes les monnaies baronnales fran-

[1] L'an 794, à Francfort. (*Recueil des anciennes lois françaises*, par MM. Jourdan, Decrusy et Isambert. Paris, janvier 1825.)

[2] Édit sur la paix du royaume. (Même recueil.)

çaises, provenant d'une source unique, sont toutes imitées les unes des autres.

Dans notre pays, les choses se passèrent ainsi que je l'indique ; si j'en crois la tradition conservée dans l'admirable chant breton consacré à la gloire de Nominoë, ce chef, gouverneur de la Bretagne pour Charles-le-Chauve, était chargé de composer le tribut en argent destiné au trésor royal, et ce fut en suite de difficultés survenues entre les monnayeurs bretons et les agents du fisc que la révolte éclata vers 840 [1]. Nominoë rendit aux Bretons leur indépendance et mourut craint du monarque français, après s'être proclamé roi. Erispoë, son fils, lui succéda, affermit le trône qui lui avait été légué, et fit sa paix avec Charles-le-Chauve. Salomon, son cousin, l'ayant assassiné, prit sa place. Salomon entretint avec le roi des Gaules des relations d'amitié, et lui fournit souvent des secours contre les Normands. En 873, notamment, il alla aider Charles occupé au siége d'Angers. La campagne se termina d'une façon peu brillante : Salomon seul remporta quelque gloire. Charles, après lui avoir donné les louanges que méritaient son zèle et son habileté, renouvela les accords faits avec la Bretagne, le traita de roi, et consentit qu'il usât de toutes les prérogatives de cette dignité, qu'il portât la couronne royale, la pourpre, et qu'il fît frapper de la monnaie d'or et d'argent. Cette concession fut faite, non-seulement à ce prince personnellement, mais encore à tous ses successeurs au trône de Bretagne. Ainsi donc, si l'on veut une indication formelle du droit de battre monnaie concédé au roi de Bretagne, la voilà telle qu'elle résulte du texte de la *Chronique de Saint-Brieuc* [2].

En quoi consistaient ces droits? Afin de n'être pas suspecté d'exposer ici mes vues personnelles, je transcrirai ce que dit le jurisconsulte Domat, dans son *Traité de la Puissance,* au livre Ier, titre II, section II, cité par Dalloz :

« Le droit de faire le choix de la matière nécessaire à la fabrication des monnaies, et les règlements qui en fixent le poids, le volume, la figure,

[1] *Barzaz-Breiz*, chant XIII : *Le tribut de Nominoë.*

[2] *Preuves de l'Hist. de Bret.*, t. I : *Chronicon Briocense.*

la valeur et y donnent cours dans l'État, n'appartient qu'au souverain seul, car il est le seul qui puisse obliger tous ses sujets à recevoir, pour le prix des choses, la monnaie qu'il met en usage et qu'il autorise par sa figure ou autre marque dont elle est empreinte. C'est ce droit qu'on appelle droit de battre monnaie qui renferme celui [et ici j'appelle l'attention du lecteur], qui renferme celui d'en augmenter ou diminuer la valeur, de décrier l'ancienne et en faire d'autre, selon les circonstances des temps, l'abondance ou la disette de cette matière, les besoins de l'État ou d'autres causes pouvant donner lieu à ce changement. Ces principes sont absolus, et les auteurs sont de tous points d'accord [1]. »

Or, si nous venons de voir que la concession de ces droits régaliens faite sans restrictions à Salomon, l'était aussi bien à ses successeurs, les princes bretons, qu'à lui-même, pourrons-nous, en bonne logique, accuser ces princes de faire un acte illégitime en usant de ces droits concédés? — Les rois de Bretagne en usèrent dans leur plénitude avec intelligence et pour le bien des peuples. Ils conservèrent le type commun consacré par l'usage à cause « des exigences nées de la conformité d'intérêts commerciaux qui liaient les provinces et les seigneuries voisines [2]. »

Les monuments confirment ces textes. J'ouvre le livre de M. Alexis Bigot, *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, et j'y lis : « Maître de la Bretagne, Nominoë conserva le type carolin; j'attribue à ce prince la monnaie suivante, » et M. Bigot la décrit : c'est un denier d'argent. Un peu plus loin, le même auteur, à l'article *Salomon III*, mentionne la reconnaissance des droits régaliens dont nous avons parlé, et il ajoute : « Je ne connais pas de monnaies que je puisse attribuer avec quelque certitude à ce prince. » Mais de ce qu'aucune pièce pouvant être attribuée d'une manière certaine à Salomon n'a encore été trouvée ou reconnue, il ne suit pas que ce prince n'ait pas usé d'un droit si précieux et si récemment concédé. Les guerres civiles, les invasions et les ravages des Normands, le pillage des villes, l'incendie et la misère profonde qui désolèrent en ce temps la Bretagne et le reste du royaume

[1] Voir Dalloz, art. *Monnaies*; — Foucard, *Droit administratif*, etc.

[2] Benjamin Fillon, *Considérations historiques et statistiques sur les monnaies de France*.

suffisent à expliquer cette absence et la rareté des monnaies d'or et d'argent un peu partout. On aurait donc tort d'inférer toujours et sans se rendre compte des circonstances, de l'absence d'un monument confirmant un texte, que ce texte n'a que peu ou point de valeur. Les monuments contrôlent les textes, mais les textes sont indispensables pour donner aux monuments leur véritable explication.

A la mort d'Alain-Barbe-Torte, vainqueur des Normands, une lutte terrible s'éleva entre les comtes de Nantes et ceux de Rennes. Ces derniers l'emportèrent, et Conan Ier, dit le Tors, fut reconnu maître de toute la Bretagne, roi, suivant Raoul Glaber [1], sauf toutefois du comté de Nantes, demeuré fidèle aux derniers rejetons d'Alain. Conan fut tué à la bataille de Conquereuil; son fils Geoffroy lui succéda en tous ses droits, parmi lesquels figure celui de battre monnaie.

« Geoffroy, duc de Bretagne après la mort de Conan, son père, lui succéda au trône d'Armoriqne, dit la *Chronique de Saint-Brieuc*. Il régit d'une manière louable la patrie et le peuple breton, à l'exception du territoire de Nantes; il usa en paix de tous les droits attachés à son duché, tant sur terre que sur mer; il garda inviolablement ses libertés et ses priviléges; il fit battre, comme il le voulut, des monnaies d'argent et de petits deniers noirs par toute l'étendue de son duché [2]. » — On ne peut affirmer plus complétement le droit souverain dont usait le duc de Bretagne, en 992, que ne le fait ici notre chroniqueur par ces mots : « *Monetas argenteas et parvos denarios nigros per totum suum ducatum fecit* PRO UT VOLUIT. » Chaque mot appuie sur le soin que Geoffroy mit à ne laisser diminuer en rien son pouvoir et son indépendance [3].

Geoffroy laissa un fils, Alain III, qui, mort en 1040, eut pour successeur un enfant de trois mois, Conan II, sous la tutelle de

[1] « *Nam more regio, imposito sibi diademate.* » (Glabri Radulphi, *Hist., lib.* II.)

[2] *Chronicon Briocense. Preuves de l'hist. de Bret.*, t. I.

[3] M. Bigot corrobore le témoignage de la *Chronique de Saint-Brieuc* par la citation d'une autre charte extraite du premier volume des *Preuves de l'histoire de Bretagne*, de dom Morice; il ne parle d'aucune monnaie d'argent du duc Geoffroy qui lui soit parvenue.

Berthe de Chartres, sa mère. Mais Berthe avait un beau-frère, Eudes ou Eudon, comte de Penthièvre, qui eut l'ambition de devenir duc de Bretagne, et usa de tous les droits attachés à cette dignité. Parmi les actes qu'il fit pour les affirmer, j'en vois un que le *Chroniqueur* note comme étant caractéristique : il battit monnaie, monnaie d'argent : « *Eudo, vir callidus, subtilis, per aliquot dies regnavit in Britannia tanquam Dux, et fecit monetam argenteam.* » Ici, le monument confirme le texte. Au numéro 80 de son ouvrage, M. Bigot décrit une monnaie du comte Eudon; c'est un denier d'argent : « Curieuse monnaie, ajoute-t-il, unique jusqu'à ce jour, qui a été successivement figurée dans *la Bretagne* de M. Pitre Chevalier, et dans *la Revue numismatique,* où elle a fait le sujet d'un article de M. Ramé, qui a établi d'une manière incontestable son attribution à Eudon de Penthièvre. »

Nous sommes au XIe siècle. Depuis Nominoë et Salomon, les ducs de Bretagne ont, sans discontinuer, battu monnaie, quand et comme ils l'ont voulu; dans la pénurie où nous sommes des monuments de cette époque, deux, néanmoins, ont constaté le droit qu'avaient nos souverains et l'usage qu'ils en firent; — ce droit, quand l'auraient-ils perdu? ou quand auraient-ils consenti à s'en dessaisir? On ne saurait l'indiquer. Saint Louis, il est vrai, règlementa le cours des monnaies dans son royaume; mais rien ne nous conduit à croire qu'il ait songé à priver le duc de Bretagne d'un droit légitime. Sans examiner s'il faut admettre ou rejeter, au fond ou seulement dans la forme, un traité qui aurait été passé entre lui et le duc Pierre Mauclerc, en 1231, que je trouve relaté en entier au tome Ier du *Recueil des anciennes lois françaises* [1], et où il

[1] Publié, en 1825, par MM. Jourdan, Decrusy et Isambert; ce traité, connu de dom Morice et autres historiens, est considéré, je le sais, comme apocryphe. — Un fait cependant me surprend, c'est que, si le texte primitif n'existe pas, d'anciennes copies en étaient déposées à la fois et dans les archives ducales, à Nantes, et au dépôt des archives royales, à Paris. — Nous verrons plus tard, sinon le traité lui-même, au moins les stipulations y contenues, servir de base aux réclamations du duc contre les empiétements de l'autorité royale, sans que les gens du roi les arguent de faux. — On pourrait peut-être soutenir que le texte, tel qu'il nous est parvenu, n'est pas parfaitement authentique, mais que le fond est conforme aux bases arrêtées entre le roi saint Louis ou les négociateurs qu'il employa et les gens de Pierre Mauclerc.

est stipulé, entre autres choses, que le roi reconnaît et promet, pour lui et ses successeurs, de respecter à toujours le droit que le duc de Bretagne a « de forger et faire faire des monnaies blanches et noires, ainsi comme à luy et à ses autres successeurs plaira, » je dirai que, dans la pratique, ce saint roi n'a jamais fait autre chose, relativement à nos monnaies, que d'indiquer les conditions auxquelles il leur permettait de circuler en ses États. L'ordonnance de 1262, qui n'est pas d'ailleurs en contradiction avec l'accord vrai ou faux de 1231, le prouve.

« Il est esgarde, y est-il dit, que nul ne puisse faire monoie semblant à la monoie le roy et que il n'y ait dessemblance aperte et devers croix et devers pille et que elles cessent des-ors en avant. 2° Et que nulle monoie ne soit prinse ou royaume de la sainct Jehan en avant, là ou il n'a point de propre monoie fors que la monoie le roy et que nul ne vende ne achate ne fasse marchié fors à celle monoie. Et peut et doit coure la monoie le roy. »

Dans l'édition de Le Blanc il y a, à la suite : « par tout son royaume sans contredit de nul qui ait propre monnoie ou point. » Le titre 4 de la même ordonnance porte : « Que nul ne puisse recourre ne trébuchier la monoie le roy sus paine de corps et d'avoir. » C'est là tout. Que fait saint Louis? Il règlemente le cours des monnaies de son royaume ; il ordonne de recevoir partout les espèces qu'il fait frapper, et, non-seulement dans les provinces soumises immédiatement à la couronne, mais dans les Etats des grands vassaux, il défend que l'on contrefasse ses coins, il veut qu'il y ait une différence ouverte entre ses monnaies et celles des barons qui procèdent du même type ; il interdit aux monnaies des seigneurs l'entrée de plein droit dans le royaume ; mais il ne s'interdit pas à lui-même d'autoriser cette circulation, suivant les circonstances ; surtout, il n'enlève pas aux seigneurs ayant le droit de battre monnaie le pouvoir qu'ils tenaient de l'édit de Charles-le-Chauve et d'un usage constant. Pour ce qui est du duc de Bretagne, son droit reste le même, après cette ordonnance comme avant. Le roi ne pouvait pas lui interdire la faculté de battre de la monnaie d'or et d'argent, et il ne le fait pas. Chez lui, le duc fera la monnaie

qu'il voudra et lui donnera la valeur qu'il jugera utile ; mais cette monnaie valable dans son Etat n'aura cours au delà de la frontière que si le roi de France le permet, et pour la valeur qu'il aura déterminée.

C'est ce qui a lieu : saint Louis, après avoir défendu le libre cours aux monnaies des barons en général, sur le sol français, le permet quand il l'a jugé utile. La preuve en est dans ce fragment d'un règlement de l'année 1265, trois ans après l'ordonnance plus générale de 1262 : « Et commende, y est-il dit, pour ce que le peuple cuide quil ne soit mie assez de monoie tournois et de parisis que l'on prengne *Nantois à l'écu* et Angevins quinze pour douze tournois et *Mançois* un pour deux Angevins, etc. » Ainsi, le roi, considérant que son peuple trouve le numéraire trop rare, permet l'entrée en ses Etats des monnaies baronnales ; il les nomme et en fixe la valeur comparativement à ses propres espèces. Mais en même temps il réprime les contrefaçons : « Et veut et commande que les monnaies qui sont contrefaites à la senne, c'est assavoir les *Poitevins, Provençaux,* Tholosains ne queurent à nuls pris. » Le roi traite différemment les *Nantais à l'écu;* pourquoi? Parce que nos monnaies avaient pour elles un droit qui n'existait plus pour celles du Poitou, de la Provence ou du Languedoc, provinces réunies à la couronne, devenues l'apanage des frères du roi, à qui des traités solennels n'avaient ni reconnu, ni maintenu pour leur nouvel Etat ces droits régaliens dont jouissaient les ducs de Bretagne. Je poursuis : « Et veut le roy et commande que cest ordonnement soit tenu dans toute sa terre et ès terres à ceux qui n'ont propre monoie » ; ce qui ne nous regarde pas. Voici pour nous : « Et a ceux qui ont propre monoie veut le roi que il soit aussi tenu en leurs terres fors tant que chacun puisse faire prandre sa propre monoie en sa terre et non autrefois que celles qui sont nommez dessus, en telle manière que les monoies dessus dites contrefaites en la monnoie le roy ne soient recues ne prinses en nul lieu ; et veut le roy que cest attirement soit ainsy tenu par tout son royaume. »

Saint Louis reconnaît donc que chaque baron ayant droit de monnayage doit faire recevoir et courir sa propre monnaie dans sa

terre; mais il lui impose comme suzerain l'obligation de recevoir les espèces royales. Il constate implicitement que toutes les monnaies procèdent du même type; aussi veut-il qu'il y ait une différence entre les espèces baronnales et les siennes; il ne dit pas en quoi elle consistera; peut-être seulement en l'exergue. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas parlé de prohibition d'user de l'or ou de l'argent, que nos monnaies étaient jugées régulières, quoiqu'imitant le type français, et qu'elles ont cours en France, tandis que les Poitevins, les Provençaux et les Toulousains sont décriés.

En fait, saint Louis n'intervint jamais dans les différends qui s'élevèrent entre Jean Ier, duc de Bretagne, et les évêques de Vannes et de Nantes, précisément à propos des monnaies nouvelles que ce prince avait émises. Ces difficultés ne furent point portées à son tribunal, ce qui prouve qu'elles n'y ressortissaient pas. Ses successeurs n'imitèrent pas sa loyauté, et il ne tint pas à eux que ce privilége afférent à la couronne ducale ne fût, sinon détruit, au moins amoindri.

Je n'entrerai pas dans le détail de ces chicanes soulevées par les rois Philippe-le-Bel, Louis X, Philippe V, Charles IV, et après eux par Philippe de Valois. Ceux qui ont lu l'histoire de Bretagne les connaissent, et les rappeler m'entraînerait trop loin. Les ducs savaient qu'au XIIe siècle « il n'y avait aucune différence entre les monnaies royales et seigneuriales; que les rois fabriquaient des espèces dans leurs domaines en qualité de seigneurs dont le cours était limité au territoire où elles étaient frappées, et qu'il fallait des conventions spéciales pour qu'elles pussent circuler librement, sans que leurs porteurs fussent astreints au change. [1] » Si, au XIIIe siècle, ils avaient reconnu la suzeraineté de saint Louis en cette matière, en ce sens que les monnaies royales avaient le droit d'être reçues dans le duché, ils prétendaient ne pas aller plus loin et maintenir par ailleurs le *statu quo*, qui était le privilége de leur couronne; ils le maintinrent en effet. Plus les rois renouvelèrent leurs attaques, plus les ducs résistèrent, opposant les déclarations aux déclarations et les actes les plus affirmatifs de leurs résistances et de leur droit

[1] Benj. Fillon. *Considérations hist. et art. sur les monnaies de France.*

à toutes les tentatives ouvertes ou détournées d'envahissement. On ne peut que les en louer. Un seul fait suffira pour prouver qu'ils avaient raison ; c'est que, venant après dix rois et deux cents ans de chicanes, d'entreprises aussitôt désavouées que mises au jour, Louis XI, qui cependant n'avait pas l'habitude d'accorder à ses adversaires et aux grands vassaux plus qu'il ne leur était dû, *reconnut* et non pas *concéda* au duc de Bretagne le droit de battre de la monnaie d'or et d'argent dans ses Etats. Cette ordonnance, que je rappellerai plus tard, met fin à toute indécision et prouve la vérité de ce premier point, à savoir que les ducs de Bretagne avaient, dans les limites de leur duché, le droit de faire « forgier et faire faire de la monnaie blanche et noire, ainsi comme à eux plairait. » Charles de Blois succédant à ces ducs était en possession de ce droit royal ; comment en usa-t-il ?

II

Le duc Jean III étant mort à Caen, le 30 avril 1341, au retour d'une expédition en Flandre, où il avait accompagné le roi, sa succession déchaîna sur la Bretagne une longue et terrible guerre. D'un côté, le comte de Montfort, frère du duc, mais d'une mère différente ; de l'autre, Jeanne de Penthièvre, nièce du défunt, mariée par lui à Charles de Blois, et reconnue héritière du trône, se disputèrent la couronne. Des traités avaient décidé cette question, mais le sentiment des Bretons n'avait pas été consulté ; l'on se dit avec raison que, grâce à ce mariage, le pouvoir allait passer de la forte race des Dreux à la race toute française des Châtillon. Sans doute, les Dreux tiraient leur origine de la grande maison de France ; mais, depuis si longtemps, ils luttaient pour l'indépendance du duché, qu'on ne pouvait se résoudre à les délaisser pour accepter la direction d'un neveu de Philippe de Valois, qui ne serait qu'un lieutenant.

La question se pose ainsi tout d'abord. Le comte de Montfort arrive à Nantes, et les habitants le proclament leur duc ; les évêques, les barons suivent en partie ce mouvement ; sept évêques sur neuf

se déclarent pour lui ; les deux autres et la majeure partie des barons demandent à réfléchir, Montfort y consent; il convoque une assemblée générale, et pendant ce temps, il court à Limoges et se fait remettre les trésors du feu duc, son frère. De retour à Nantes, il trouve l'assemblée divisée; le plus grand nombre des barons craint le ressentiment du roi de France et reconnaît Charles de Blois; les nobles du Léon et de la Basse-Bretagne se déclarent pour Montfort. Les habitants de Saint-Malo se rangent de son parti; il lève une armée et court à la conquête de la Bretagne. Il est partout; il prend Chantoceaux, sur la frontière de l'Anjou, Brest, au nord, Rennes, à l'est, Hennebont et Vannes, au couchant, Auray, Goy-la-Forest, Carhaix, à l'intérieur; il passe en Angleterre pour s'assurer des secours et il revient à Nantes, où il trouve une citation à comparaître devant le roi pour répondre de ses actes. En effet, Charles de Blois, « dont toute la conduite marque un cœur droit et sincère, [1] » comprenant que ses droits ne lui venaient que d'une convention diplomatique en suite de son mariage, n'avait eu garde de faire appel aux Bretons qui n'avaient point concouru à son élévation au trône. Des légistes avaient décidé que sa femme était la légitime héritière du duché par représentation des droits que son père, Gui de Bretagne, aurait eus s'il avait vécu; on l'avait chargé de défendre cette décision; il ne pouvait consciencieusement se dérober à ce devoir, que si les hommes de loi et le roi mieux informés venaient à l'en décharger en déclarant qu'ils s'étaient trompés. Aussi Charles, ne faisant point appel aux armes, avait-il déféré sa cause aux pairs du royaume. Montfort obéit à l'ajournement; il arrive à Paris, accompagné de quatre cents gentilshommes, y maintient fermement ses droits, puis, apprenant qu'on se dispose à l'arrêter, il retourne brusquement en Bretagne. La cause fut instruite; chaque partie fournit ses raisons verbalement et par écrit; plus on parlait, plus on écrivait, moins le droit apparaissait net et clair; il y avait des raisons et des précédents pour, il y en avait contre; l'arrêt intervint le 7 septembre 1341 : c'est ce qu'on appelle l'arrêt de Conflans. Les pairs admirent la

[1] Dom Lobineau; dom Morice.

requête de Charles de Blois, rejetèrent celle du comte de Montfort et déclarèrent que le roi recevrait le premier à faire hommage et serment de fidélité pour le duché de Bretagne en vertu des droits de sa femme. « On a lieu de penser, dit l'historien dom Morice, que les pairs étaient un peu prévenus contre le comte de Montfort et qu'entrant dans l'esprit de Philippe de Valois, ils prirent la résolution de favoriser ouvertement Charles de Blois, son neveu. Guillaume de Saint-André, qui vivait dans le même temps, n'a pas fait difficulté de le dire, et de traiter ce procédé d'injuste et d'outrageux. Mais ces expressions sont trop fortes et peu respectueuses; il devait se contenter de dire que le droit ayant paru douteux au roi, il crut pouvoir favoriser son neveu et recevoir son hommage pour le duché. »

Pour moi, tout est dans ces derniers mots : le droit était douteux ; le roi crut devoir favoriser son neveu ; son affection pour lui l'y poussait, il en était digne, et d'ailleurs, une sage politique faisait une loi de saisir cette occasion naturelle de rattacher ainsi intimement la Bretagne à la France. Mais en Bretagne, on en jugeait différemment ; la susceptibilité nationale s'insurgea et l'arrêt de Conflans fut non avenu pour un grand nombre ; ceci d'ailleurs ne touche en rien à la parfaite intégrité de conscience du prétendant Charles de Blois, qui put et dut se croire obligé de défendre un arrêt de justice. C'est là en effet le rôle de ce prince dans l'histoire; durant cette longue lutte de vingt-deux ans, il ne l'a jamais démenti. Il soutient les droits de sa femme ; il s'en réfère toujours en tout à elle, parce que tout vient d'elle et rien de lui ; il soutient aussi les arrêts du roi de France, parce que pour lui tout vient de la mission qu'il lui a confiée. Mari de la duchesse, il s'intitule à cause de cela duc, mais son autorité s'efface en toutes circonstances où il s'agit de traiter des destinées de la Bretagne, devant la volonté de la vraie souveraine, Jeanne de Penthièvre, comme, lorsqu'il faut diriger les armées, il cède le commandement au connétable de France, au duc de Normandie, au roi lui-même. Il cherche à se conduire par deux inspirations, sinon opposées complétement l'une à l'autre, au moins fort difficiles à accorder : il veut être duc de Bretagne et

lieutenant du roi parmi nous. Dom Morice exprime très-bien cette situation par ces mots : « On voit dans toute la suite de cette histoire que Charles agit plus par des inspirations étrangères que par ses propres mouvements. »

Du côté de la France, la situation s'accentue d'une façon non moins franche : le roi qui a donné le trône à son neveu, lui fournit les moyens de s'y maintenir. Il ordonne au duc de Normandie, son fils, de conduire une armée en Bretagne. Le roi de Navarre, les ducs de Lorraine et d'Athènes, le comte de Vendôme, Milès de Noyers et Robert Bertrand, seigneur de Briquebec, maréchal de France, se mettent de la partie. Cette armée française assiége et prend Chantoceaux, puis Carquefou, puis Nantes. Le comte de Montfort est obligé de se rendre : on l'enferme à la tour du Louvre. Le roi croit la campagne terminée, la Bretagne soumise ; il nomme un lieutenant général dans le duché pour agir en son nom ; c'est un Français, Galois de la Baume, qui devra traiter pour lui avec les partisans de Montfort ; Charles de Blois reste dans l'ombre. Mais on comptait sans une femme : la comtesse de Montfort relève l'étendard tombé des mains de son mari, et commence ces exploits qui ont rendu son nom immortel. Philippe de Valois négocie avec ce nouvel ennemi ; le maréchal de Briquebec et Galois de la Baume, deux Français, sont ses commissaires ; Charles de Blois reste toujours à l'écart. Ces négociations n'aboutissent pas ; alors Charles, qui est à Nantes, et qui n'a de force que par le roi, son oncle, lui écrit pour demander des secours : une nouvelle armée lui est envoyée ; il prend Rennes, mais on échoue devant Hennebont défendue par Jeanne de Montfort. Les Anglais arrivent en Bretagne. Dès ce moment, ce ne sont plus des armées bretonnes qui se choquent et luttent sur notre sol, ce sont des armées anglaises et françaises, commandées par des chefs étrangers. C'est ce qui est parfaitement indiqué par nos historiens, qui, en parlant des troupes qui soutiennent Charles de Blois, les appellent : les Français, comme ils disent les Anglais, pour désigner ses ennemis.

En 1342, l'armée française de Charles de Blois est commandée par le duc de Normandie, et compte parmi ses chefs, outre ceux

que nous avons nommés : le duc de Bourbon, le comte de Blois, Louis d'Espagne, Louis de Poitiers, comte de Valence, les comtes d'Auxerre, de Porcien, de Joigni, de Boulogne, le comte d'Alençon, les sires de Craon, de Couci, de Roye, de Sulli, de Montmorency, le comte de Guines, connétable de France, etc., tous assurément des plus grands seigneurs du royaume et des mieux placés pour renseigner le roi. L'armée anglaise de Jeanne de Montfort a pour chefs Guillaume de Bohun, comte de Northampton, Robert d'Artois, les comtes de Penbroke, de Salisbury, de Suffolk et de Quenfort, d'Arundel, de Warwick et de Winchester, etc. Le 5 octobre de cette année, le roi d'Angleterre lui-même vient se mettre à la tête de ses troupes en Bretagne, et le roi de France s'avance jusqu'à Ploërmel pour en faire autant en faveur de son protégé; des légats du pape interviennent et font signer une trève, le 19 janvier 1343.

En l'année 1343, Olivier II, sire de Clisson, saisi dans un tournoi par ordre de Philippe de Valois, est décapité à Paris. Jeanne de Belleville, sa veuve, prend les armes et le venge. Le roi confisque les biens de ce nouvel ennemi, non-seulement en Poitou, mais en Bretagne, et donne la terre de Blain à Louis de Poitiers, comte de Valentinois. Je relate ce fait à la suite des autres pour prouver que, loin de pouvoir ignorer ce qui se passait dans le duché, on en était au contraire si bien informé en France que le roi agissait chez nous avec la même omnipotence que sur son propre territoire; il ne se passe pas une année qu'il n'en soit ainsi. A la suite de l'exécution d'Olivier de Clisson, le roi d'Angleterre rompit la trève et défia le roi Philippe; la guerre de Bretagne n'est plus qu'un épisode de la grande lutte de la France contre les Anglais; notre sol est le champ clos; Édouard III et Philippe VI y commandent leurs armées; l'hermine se retire dans son trou et reste spectatrice du combat entre Iann-ar-Taru et Guillaou-ar-Bleiz; elle en sortira plus tard[1].

Au point de vue spécial qui nous occupe, les choses se caractérisent de la même façon; il n'y a plus de monnaie nettement bre-

[1] *Barzaz-Breiz*, chant XXVII, l'*Hermine*.

tonne, et cela se conçoit. Tout se fait par les Anglais et par les Français; il faut, pour solder ces secours, des monnaies qui soient reçues sans difficulté dans les camps, par les troupes et les fournisseurs. Cette nécessité a été comprise par les belligérants; aucun historien n'a jamais paru s'étonner d'un fait si naturellement indiqué.

On ne connaît pas de monnaies qu'on puisse rapporter au comte de Montfort, qui fut presque toujours prisonnier, et qui, au début de son règne, avait eu pour payer ses troupes le trésor très-considérable de Jean III, dont il s'était tout d'abord emparé. Ce prince s'étant échappé du Louvre, mourut à Hennebont, le 26 septembre 1345, après avoir institué le roi d'Angleterre tuteur de son fils en bas âge. Édouard accepta, et aussitôt nomma Jean Charueles receveur en Bretagne, sous les ordres du comte de Northampton, qui était son lieutenant général. Au mois de mars 1346, il envoya en Bretagne des monnayeurs chargés de battre des espèces destinées à solder, non-seulement les troupes anglaises qui s'y trouvaient, mais encore tous ceux qui viendraient à lui; il a soin de noter en ces lettres qu'il ne veut pas que cette émission de monnaies, faites par les mains d'ouvriers anglais et en suite de ses ordres, porte préjudice dans la suite aux droits du duc, de la duchesse, ou aux hommes dudit duché de Bretagne. Le texte d'une autre lettre, datée de Westminster, le 15 mars, montre positivement qu'une convention passée entre le roi et Amaury de Clisson, cotuteur du jeune fils de Montfort, met à la disposition de Gautier de Mauny une somme de mille livres, comptées en sterlings, ou en monnaie ayant cours en Bretagne, ou en vaisselle d'argent, qui alors sera convertie en sterlings jusqu'à concurrence de ces mille livres, le surplus devant être converti en monnaies[1]. C'est ici le cas de demander quelles monnaies? Serait-ce trop s'avancer que de prétendre qu'on ne battit pas seulement pour mille livres de sterlings, mais que les imitations anglaises, que M. Bigot signale dans son ouvrage, à l'article *Jean IV*, proviennent du surplus de ces fabrications? C'est son avis, et c'est le mien. Voici donc

[1] *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, tome I.

l'origine de ces monnaies de Montfort historiquement constatées; ce sont des imitations, mais des imitations permises par le roi, qui avait le droit d'accorder cette licence ; elles existent en vertu de cette autorisation dans l'armée et parmi les gens du parti de ce roi, réserves faites des droits du duc mineur : tout cela est licite et régulier.

Ce qui est permis à Édouard d'Angleterre et à Montfort, sera-t-il défendu au roi de France et à Charles de Blois ? Ne pourront-ils passer entre eux une convention identique, et stipuler par écrit ou verbalement que, pour les besoins d'une guerre soutenue en commun, on émettra une monnaie franco-bretonne qui pourra circuler facilement dans le camp et parmi les fournisseurs franco-bretons ? Si nous n'avons pas le texte même, nous avons, par des lettres de service, la preuve de ces conventions passées entre les Anglais et les partisans de Montfort. Dira-t-on que, parce que le texte nous manque pour la partie adverse, cette convention n'a pas existé ? Ce serait faire là un étrange raisonnement, se condamner à nier nombre de faits bien autrement importants en histoire et plus d'un traité dont la lettre est perdue, mais dont la preuve ressort manifeste de l'aveu ou du silence même des plus graves historiens. Il y a des conséquences si impérieuses, qu'elles rendent évidentes les prémisses d'où elles doivent nécessairement être sorties. Les mathémathiques nous offrent plus d'une démonstration de ce genre ; c'est ici notre cas. Il me paraît absurde d'admettre que Charles de Blois, neveu du roi de France, soutenu uniquement par lui dans ses prétentions sur la Bretagne, ait pu imiter *toutes* les monnaies de France sans qu'il y ait été autorisé. C'est aussi la pensée de M. Bigot :

« Charles, pendant son long règne, dit-il, ou plutôt pendant sa longue lutte avec ses deux compétiteurs, imita toutes les monnaies françaises qui avaient alors cours. Les rois de France, si jaloux des droits régaliens, fermèrent les yeux sur une usurpation qu'ils ne pouvaient peut-être empêcher à cette époque si désastreuse. Charles, dont les embarras financiers n'étaient pas moindres que ceux des suzerains, copia, dès leur apparition, toutes les monnaies françaises, et c'est la raison de la grande variété que présentent ses espèces. Beaucoup d'entre elles ne font aucune

mention de l'atelier qui les a émises, les ateliers étant vrisemblablement temporaires et subordonnés aux chances de la guerre, ainsi que l'a fait observer M. de Barthélemy. » *(Revue numismatique*, 1847).

J'ai voulu donner en entier cette citation, parce qu'elle indique déjà ces faits importants, à savoir : 1° que, durant son long règne, écoulé sous trois rois de France, Charles de Blois imita toutes les monnaies françaises dès leur apparition ; 2° que ces monnaies d'or et d'argent, copiées par lui, n'ont excité aucune réclamation ; 3° enfin, que beaucoup de ces monnaies ne font aucune mention de l'atelier qui les a émises, toutes choses d'où nous tirons, pour Charles comme pour Montfort, des conséquences très-naturelles. Je fais d'ailleurs mes réserves sur l'usurpation tolérée, deux termes qui s'excluent et qui dès lors ne veulent rien dire. Si Charles de Blois a imité toutes les monnaies françaises, à mesure qu'elles paraissaient, sans que les rois y aient mis le moindre obstacle, aient fait la moindre opposition, c'est qu'il y était autorisé par eux ; vouloir soutenir le contraire sans preuves à l'appui, est tout simplement une impossibilité ; il n'est point raisonnable de supposer que ces pièces, frappées sous les yeux des rois de France, de leurs lieutenants au duché, de leurs receveurs des guerres, de leurs officiers et de leurs commissaires, tous tenus et enclins à empêcher ou à divulguer ces fraudes, aient passé inaperçues. De deux choses l'une, ou les pièces qui ne portent pas de nom d'atelier ont été frappées, comme le pense M. de Barthélemy, dans le camp de Charles, ou elles proviennent d'ateliers situés hors de Bretagne, — en France alors. Dans le premier cas, l'on sait que le camp était rempli de troupes et d'officiers français, qu'il fut commandé successivement par Philippe de Valois en personne, par le duc de Normandie, depuis le roi Jean II, par le connétable, par les maréchaux de France, etc. On ne peut admettre que tous ces personnages aient ignoré un fait qui n'a pas eu lieu accidentellement, mais qui s'est au contraire poursuivi pendant trois règnes, et cela avec cette aggravation particulière que Charles n'a pas battu d'autres monnaies que des monnaies copiées, des monnaies françaises. Dans le second cas, ces pièces proviendraient d'ateliers situés en

France, et il y a la même impossibilité d'admettre une fraude ou une imitation réprouvée par l'autorité royale. Et qui oserait, au contraire, affirmer que ces pièces sans nom d'atelier ne provenaient pas des manufactures situées en France? Philippe, qui avait décerné la couronne à son neveu, devait lui fournir tous les moyens utiles pour la conquérir : hommes et subsides. J'ajouterai que la politique royale, tendant à assimiler la Bretagne aux autres provinces françaises, devait saisir avec empressement l'occasion qui se présentait d'abaisser une barrière en enlevant à la monnaie bretonne son caractère autonome et en faisant, sous prétexte des nécessités de la guerre, accepter des pièces aux fleurs de lis au lieu et place de celles qui portaient des hermines. C'était créer un précédent dont on pourrait plus tard tirer des conséquences. Le peuple habitué à cette monnaie voudrait-il en changer? Elle resterait au moins comme le témoignage d'une union passagèrement consentie, qu'on pourrait faire revivre; à notre époque, plus d'un traité douanier, plus d'une convention monétaire ont préludé et préludent à plus d'une annexion; c'est leur but le plus certain et le moins avoué. Laissons donc là cette usurpation tolérée, usurpation acceptée, usurpation qui n'en est plus une.

C'est ici le lieu d'examiner la valeur de l'argument tiré d'un jugement qu'auraient formulé « MM. Hucher, A. de Barthélemy, Fillon et tous les numismatistes qui se sont occupés de la question, » lesquels auraient « bien et dûment constaté les fraudes monétaires de Charles de Blois. » La vérité pour moi est que ces messieurs n'ont rien constaté en fait, puisqu'ils ne sont pas d'accord sur l'emblème qui a été employé par le prince accusé, les uns y voyant des hermines travesties, tandis que d'autres y reconnaissent des fleurs de lis [1]. En droit, si ce sont des hermines, qu'y a-t-il à dire? Si ce sont des fleurs de lis, a-t-on prouvé ou tenté de prouver que Charles de Blois n'avait pas le droit de mettre des fleurs de lis sur ses monnaies? Et si cela n'est pas prouvé, quel cas faire d'un verdict rendu sur des faits incertains et sur des allégations sans preuves?

[1] MM. Duby, Ramé, Bigot, de Barthélemy y ont vu des fleurs de lis. (*Revue numismatique.*)

Aussi dois-je rendre à ces messieurs cette justice qu'ils n'ont certainement pas voulu donner à leurs paroles la force d'un jugement; ils ont émis une opinion en termes d'ailleurs absolument vagues. Que veut dire, en effet, M. Hucher, lorsqu'à propos d'une monnaie de Charles de Blois, portant *deux hermines réduites à la moucheture primitive*, c'est-à-dire deux vraies hermines, il écrit : « Cette pièce *pourrait* appartenir à la première période d'imitation, soit que Charles de Blois n'osât pas encore contrefaire complétement les monnaies de Philippe de Valois, soit que ce dernier ne lui eût pas encore accordé une latitude que le roi Jean ne *put* (?) ou n'*osa* (?) plus tard lui refuser [1]. » Peut-on être moins précis ? Où sont les preuves de toutes ces négociations, de ces demandes, de ces refus, de ces luttes ? Quand, comment tout cela s'est-il fait ? On ne s'en préoccupe pas, et l'on insinue que le but était de « tromper le pauvre peuple, qui n'y regardait pas de si près, » comme si, de tout temps, le peuple n'a pas regardé de très-près à la bonté de la monnaie qu'on lui offre ! Au fond, M. Hucher n'est pas sûr que Philippe de Valois ou le roi Jean aient refusé à leur neveu une autorisation qui met à néant l'imitation criminelle des espèces royales. « Si l'on voulait soutenir, dit-il, que Charles de Blois devait être affranchi par la protection avouée que lui avaient accordée Philippe de Valois et son fils, du contrôle auquel étaient astreints les autres barons, NOUS SUPPOSERIONS que le scrupuleux personnage en faisait une affaire d'honneur, qui se réglait au tribunal de sa conscience ; mais nous ne nous porterions pas garants de sa bonne foi dans la circonstance [2]. » Comment accepter un « personnage scrupuleux » qui se fait « une affaire d'honneur » de pratiquer des faux pour le plaisir de les porter « au tribunal de sa conscience ! ! » Un tel raisonnement venant d'un homme sérieux, de la bonne foi de qui nous nous portons très-volontiers garant, de telles « subtilités » s'attaquant à la réputation d'un prince aussi honnête et respecté que le fut Charles de Blois, une condamnation

[1] *De la monnaie noire de Bretagne*, par M. Hucher. Extrait de la *Revue numismatique*, vol. de 1847.

[2] Extrait de la *Revue numismatique*, vol. de 1850.

si grave et si formelle basée si légèrement sur une supposition si gratuite, ne peuvent s'expliquer que par la nécessité où s'est cru M. Hucher d'y avoir recours, pour asseoir la découverte et la théorie dont il est le père. M. Hucher ayant adopté pour la forme particulière des hermines dont s'est servi Charles de Blois, car il ne doute pas que ce ne soient bien des hermines, l'expression de *pseudo-lis*, s'est trouvé entraîné à supposer que cette forme était le résultat d'une usurpation, d'où la conséquence que le prince fut faux monnayeur. Si M. Hucher eût choisi une autre expression, son esprit plus libre eût été plus juste. En admettant, en effet, pour indiscutable le résultat de ses recherches, ne pourrait-on soutenir que cette forme nouvelle donnée à l'hermine, figurée sur cette monnaie particulière de façon à imiter la fleur de lis, est une preuve de plus de l'accord intervenu entre la France et la Bretagne? On conserve l'emblème national, parce que les Bretons y tiennent, et l'on indique, par la disposition qu'on lui donne, la conformité des intérêts et des efforts. Le moyen âge est l'époque des combinaisons symboliques; M. Hucher ne me contredira pas, lui qui a écrit toute une exposition pour prouver le symbolisme et l'identité du lis et de l'hermine. Il eût plus justement appelé l'hermine spéciale à Charles de Blois *hermine fleurdelisforme* plutôt que *pseudo-lis*. Hermine *fleurdelisforme* n'est pas élégant, sans doute, mais il a l'avantage de décrire l'objet sans rien préjuger. *Pseudo-lis* a le tort de ne rien décrire, puisqu'il ne s'agirait pas ici de faux lis, mais d'hermines, affectant par leur disposition la forme du lis. Il resterait encore, pour M. Hucher, à nous dire comment il se fait que les monnayeurs des rois Philippe de Valois, Jean II et Charles V, grands chercheurs de « subtilités, » n'ont jamais découvert les fraudes de Charles de Blois, qu'il a, lui, si facilement éventées, pourquoi ces fraudes n'ont laissé derrière elles aucune protestation, sous aucune forme. Quand ces points divers seront éclaircis, je pourrai me préoccuper de savoir si les dires de M. Hucher formulent un jugement, ou s'ils ne sont, malgré l'érudition de leur auteur, que de simples opinions, qu'il a peut-être déjà modifiées lui-même.

J'ai cherché vainement l'opinion de M. A. de Barthélemy, ou plu-

tôt les constatations qu'il aurait faites. Je n'ai lu de lui que cette phrase : « Cette fraude paraît singulière de la part d'un prince tellement religieux et esclave de sa parole. » Je n'ai point vu la preuve de cette fraude, qui aurait consisté à « imiter surtout les types du roi de France, son protecteur, » et aussi à user des fleurs de lis, de vraies fleurs de lis sur ses monnaies, témoin le spécimen qu'on nous offre de ces monnaies, sous les nos 1 et 2, planche XIX de la *Revue numismatique*, volume de l'année 1847 [1]. Le sentiment de M. A. de Barthélemy n'est donc qu'un étonnement, fort légitime d'ailleurs. — Reste M. Benjamin Fillon, qui s'exprime ainsi : « Charles de Blois et Jean de Montfort copièrent les monnaies du roi Jean [2] : » d'accord ; mais de prouver qu'en ce qui regarde Charles de Blois, ces copies ont été faites avec ou sans autorisation, pas un mot. Que deviennent donc ces constatations prétendues des fraudes monétaires de Charles de Blois, ces jugements rendus par tous les numismatistes qui se sont occupés de la question?

En résumé, il ne résulterait de tout ceci qu'une chose, c'est que Charles de Blois aurait mis sur ses monnaies, tantôt conjointement, tantôt séparément, des hermines, de vraies hermines, des fleurs de lis, de vraies fleurs de lis, et une forme d'hermine particulière à lui, affectant l'imitation de la fleur de lis. Ce qu'il reste toujours à prouver, c'est que Charles, en agissant ainsi, a agi frauduleusement. C'est là l'allégation que je combats; comme elle est jusqu'à présent restée sans preuve, je pourrais demander qu'on m'en fournît, et attendre; mais, en considérant la facilité avec laquelle on adopte et transforme en affirmation ce qui n'a été au début et n'est encore que pure supposition, je veux poursuivre jusqu'au bout cette étude, que je crois par elle-même intéressante.

Vte ÉDOUARD DE KERSABIEC.

[1] *Explication de quelques monnaies baronnales inédites*, par A. de Barthélemy.
[2] *Considérations sur les monnaies de France*, par Benj. Fillon, 1850.

LE LONG DE LA MER

NOUVELLE

I

— « O mer, grande et chaste divinité, toi la pure et la belle par excellence, gémis, éclate, tonne, sois l'élément destructeur; et, tout à coup rassérénée, sois le doux chant joyeux : car ta voix a toutes les voix et ton visage toutes les expressions, depuis la colère livide jusqu'au sourire de l'enfant. O mer, qui, sans cesse changeante, es tour à tour splendeur, grâce, ironie, courroux, ô mer, divinité capricieuse et sublime, déroule sur le sable du bord les plis de ta robe nacrée. »

Qui parlait de la sorte? — Un jeune Breton, un artiste, un peintre.

Assis sur le sable fin qui tapissait l'anfractuosité d'une roche, il prêtait l'oreille aux bruits qui venaient de tous côtés, aux plaintes du vent, aux cris des oiseaux blancs effleurant les flots, et le petit œillet sauvage, pâle et rose, tremblant au moindre souffle d'air, avait avec lui le plus suave entretien.

Il était heureux, le pauvre artiste : souvenirs, rêves, illusions, venant à se réunir et se confondre, formaient autour de lui un poème vague et délicieux. Plus qu'un homme et moins qu'un dieu, tel il était, lorsque plusieurs voix entremêlées, sortant de derrière un bloc de rochers, l'avertirent qu'il n'était plus seul, et, comme une pierre lancée au milieu d'un miroir magique, firent disparaître de sa pensée le poème fugitif auquel il se complaisait.

II

En effet, un groupe de quatre personnes ne tarda pas à se montrer au détour des rochers : c'étaient des baigneurs, braves bourgeois parisiens qui, visitant, chaque année, quelqu'une des villes d'eau, avaient résolu de favoriser enfin le Croisic de leur agréable présence.

Il y avait là une jeune fille, beauté bien portante et, néanmoins, mélancolique, laquelle, accompagnée de Mme Gédéon, sa mère, croyait devoir noter sur un album, qu'elle portait soigneusement sous le bras, les impressions nombreuses qui lui faisaient défaut. A voir son joli visage rose, fraîchement épanoui, où tout était rond, calme et blond, on présageait pour elle dans un cercle de faits harmonieusement préétablis, une longue carrière de placide bonheur, et l'on remarquait aussi des tendances accusées à cet idéal d'embonpoint que sa mère aujourd'hui réalisait si majestueusement. Que de jeunes gens, comparant une jeune fille à sa mère, et mus par un instinct de divination, ont tremblé de cette ressemblance prématurée dont le temps semble devoir, un jour, accomplir les promesses !

Telle ne semblait pourtant pas être la crainte d'un jeune homme fort bien mis, qui causait avec la jeune fille, et qui, malgré les tourments que lui faisait endurer le délicat chevreau de ses bottes trop étroites, n'en montrait pas moins à son égard les plus attentifs empressements. C'était son fiancé !... Spirituel et merveilleux jeune homme, puisse l'avenir te garder le bonheur auquel tu aspires si ardemment ! La société te doit bien quelque chose, à toi qui fais tant pour elle ! Tes grosses mains qui déchirent, tant elles sont comprimées, le mince tissu qui les recouvre ; tes pieds volontairement endoloris ; ton crâne divisé par le peigne en deux lobes égaux dont les extrémités symétriques annulent de leurs mèches tourmentées un front rudimentaire ; et ta barbe soigneusement aménagée, ta barbe, le souci de toutes tes heures ; et ton lorgnon qui te détruit prématurément la vue : ne sont-ce pas autant de sacrifices que tu fais au dieu *Bon ton?* Oh ! tu mérites bien

d'en être récompensé un jour, martyr! Puisses-tu être marié bientôt, bon jeune homme, et livrer à notre admiration de charmants petits êtres qui te ressemblent!

Outre ces trois personnages, il y en a un quatrième : c'est M. Tétard, l'oncle du brave jeune homme. Il a trente ans de plus que son neveu, et pourtant il est plus jeune que lui, — dans les détails. C'est une œuvre de patience. Tout entier aux préoccupations de son désœuvrement, il a oublié de se marier, et se trouve actuellement la plus chère espérance de son neveu, qui est son héritier unique. Pourquoi son neveu le mène-t-il se baigner en pleine mer, quand la mer est plus houleuse que de coutume? Il ne nous est pas donné d'approfondir ce mystère. Constatons seulement que les économies qu'a faites l'oncle en administrant sagement ses folies ne sont pas un suffisant obstacle pour briser le tendre lien qui unit Octave et Emma (ce sont les deux fiancés), et qu'une mère, heureuse, sourit à leur projet.

III

Ce groupe s'avançait donc en causant le long de la mer retentissante.

Notre artiste, pour les avoir vus dans le monde, reconnut aussitôt ces divers personnages, et, afin de n'en pas être aperçu, comme le limaçon dans sa coquille, il se blottit dans son antre..... C'était un misanthrope, on le voit. Que dis-je? c'était un homme foulant trop facilement au pied le convenu et les belles manières. On raconte qu'un soir, dans une société choisie où se trouvaient des dames, il avait cherché à réhabiliter la lune, soutenant que cet astre répond fort peu à l'idée qu'on s'en fait communément, et que, muet avec les imbéciles, il est parfaitement spirituel avec les gens d'esprit : plaisanterie d'un goût douteux qui souleva une juste et universelle réprobation! Bref, à l'exception de ses amis, qui l'aimaient, tout le monde le considérait comme un homme sans élégance..... Rien d'étonnant s'il essaya de se soustraire aux regards d'aimables connaissances.

Quoi qu'il fît, il ne put éviter pourtant de respirer les fleurs déli-

cates d'un double dialogue, accompagné par la voix de la mer, et terminé, hélas! comme on le verra, — par une horrible catastrophe!

IV

Les deux fiancés causaient à l'écart.

Mme Gédéon et M. Tétard échangèrent alors ces remarquables paroles :

— Ah! monsieur Tétard, dit la dame, quels délicieux gants vous avez là! Faites voir, je vous prie. Parfait, en vérité, parfait!

— D'une bien belle nuance, n'est-ce pas, madame? J'espérais qu'ils plairaient à votre excellent goût. Eh bien! ils ne m'ont coûté que deux francs soixante-quinze. Est-ce croyable?

— Non, en vérité. Mais dites-moi où vous les avez achetés : je raffole de cette nuance-là. Serait-ce chez Honoré?

— Justement.

— Mon Dieu! que ne l'ai-je su plus tôt! Et vous dites qu'ils vous coûtent deux francs soixante-quinze?

— Deux soixante-quinze, chère madame... Mais, voyez, je viens de les tacher! Il n'y a pas moyen d'être propre ici.

— La détestable chose que la mer, monsieur Tétard! S'il n'était de bon ton d'y venir passer l'été, je vous jure!...

— Combien je partage votre opinion, madame! Chaque année, je me demande pourquoi mon neveu s'acharne à me conduire aux eaux et à me faire prendre, malgré moi, ces dégoûtants bains de mer. Si du moins à l'hôtel la table valait quelque chose!...

— Seriez vous gourmand, monsieur Tétard? Il ne manquait que cela pour que vous fussiez parfait.

— Eh! que voulez-vous, madame Gédéon, la table est une seconde jeunesse.

Et comme, sur ce trait d'esprit, ils s'éloignaient, la mer de frémir, de frémir sourdement. Et de ce frémissement soudain, chose étrange! montaient des paroles, — oui, des paroles! (notre artiste, il est vrai, était seul à les entendre) — des paroles parfois ironiques et parfois irritées.

— « Que viennent-ils faire ici? disait la mer. Qui a pu leur inspirer l'idée de venir tous les ans m'ennuyer de leurs fades entretiens? Croient-ils donc que je sois bien aise et bien flattée de les recevoir chaque été, tous ces vieux jeunes, tous ces jeunes vieux, tous ces invalides de corps et d'esprit, moi l'éternellement pure, fraîche, splendide et jeune! moi l'épouse du soleil! »

V

Un peu plus haut, sur un tertre fleuri de bruyère, s'élevait, surmontée d'une croix, une tombe en granit; et sur le socle on lisait : — « *A sa femme, morte à vingt ans dans les flots, un époux inconsolable.* »

Les fiancés, en causant, étaient arrivés au pied du modeste monument.

— Voyez donc, cher, dit la jeune fille, la jolie chose! Vous qui vous plaignez du prosaïsme de la mer, voilà, j'espère, de quoi vous réconcilier avec elle? Oh! mais j'y songe, Octave, il faut que je dessine cette tombe et ce paysage : quelle page cela donnera à mon album! Oh! quelle idée! Qu'en pensez-vous, Octave?

— Toutes vos idées sont ravissantes, chère.

— Je veux, Octave, que vous me fassiez des vers à mettre en légende au-dessous. Oh! l'excellente idée! et comme cela va faire enrager mes amies! Vous me composerez une ballade, n'est-ce pas, Octave?

— Je suis à vos ordres en toute circonstance, vous le savez bien, chère..... Pauvre jeune femme! comme elle a dû souffrir! Si jeune, comme elle a dû regretter la vie! Ainsi que vous, elle était adorée, Emma!

Et comme Emma s'était mis en devoir de dessiner et qu'Octave préludait par de la prose poétique aux vers que plus tard il devait enfanter, notre peintre, du fond de son antre, entendit de nouveau gronder ainsi la mer :

— « Cessez, cessez vos doléances. N'ai-je pas des grottes ver-

doyantes, des palais splendides et mille fois plus beaux que ne le peuvent rêver vos étroites cervelles ? L'enfant engloutie dans mes flots est heureuse, infiniment plus heureuse que vous. Elle pleurait d'abord : mes nymphes se sont empressées autour d'elle, ont essuyé ses larmes; et aujourd'hui, écoutant les gigantesques sérénades de mes meilleurs musiciens, elle se promène, joyeuse, dans les immenses jardins de mon immense empire. Peu lui a coûté d'oublier vos vulgaires merveilles. »

VI

Mais notre artiste seul comprenait cette voix : des fiancés, l'un dessinait toujours, l'autre toujours cherchait à fixer son inspiration défaillante.

Tout à coup, mêlé aux imprécations ironiques de la mer, qui venaient d'éclater avec plus de fracas, un cri aigu, un cri de terreur poignante retentit et expira.

Le peintre hasarda un regard ; le fiancé tressaillit; la jeune fille se leva, laissant choir son album. Mme Gédéon, seule sur le rivage, poussait des exclamations lamentables.

Qu'était-il donc arrivé ?

Aimable Tétard! il se promenait en compagnie de Mme Gédéon, et jetait aux airs le parfum de ses aimables saillies, lorsque, étant arrivés tous deux sur le bord d'un entassement granitique, ils aperçurent, épanouie sur une roche, la fleur animée appelée anémone de mer. Le flot capricieux, accourant en vagues folles, tantôt venait recouvrir la roche d'un voile léger d'écume, tantôt en nappe plus blanche que le lait le plus pur, retombait dans le sein de la mer un instant apaisée. Dès que Mme Gédéon eut manifesté le désir de considérer de près l'anémone, M. Tétard, saisi d'un vertige chevaleresque, après avoir sagement calculé le retour probable des lames, s'élança à la conquête de l'élégant zoophyte.... La mer semblait si calme, si douce, si débonnaire à cet instant! qui eût pu croire à une perfidie ?.... Il s'avance donc, il descend, descend, sautille, s'empresse; ses membres craquent; une sueur héroïque

découle de son front : enfin il atteint la roche ; et tout heureux et certain de sa victoire, déjà il avance la main. Mais voilà que cette mer, qui semblait endormie, éclate tout à coup, bondit, pousse en grondant ses bras blancs devant elle, frappe le rocher, jaillit ! et d'un cercle d'écume, comme d'un collier, emprisonne le cou du pauvre Tétard, le serre, l'entraîne, l'entraîne !... Pleurez, Amours, pleurez : Tétard est au fond des flots !....

Comment peindre la désolation qui en résulta ? Mme Gédéon se répandait en plaintes déchirantes ; sa fille cherchait vainement à la calmer ; l'héritier songeait à pleurer le trépas de son oncle ; le peintre se désolait de ne pouvoir porter aucun secours au chevaleresque Tétard. Et, comme pour augmenter les horreurs du drame, la mer semblait rire, elle riait, en vérité !

Hélas ! pauvre Tétard ! infortunée victime de la galanterie ! hélas ! hélas !

VII

La désolation était profonde, elle était complète, lorsque, non loin dans une anse, apparut, roulée sur le dos de la vague une masse informe et noirâtre..... Si c'était l'infortuné Tétard ! Si c'était lui ! mon Dieu !.... Chacun de s'élancer, de courir, de voler jusque-là. ... On arrive, on examine, on remue l'épave..... O bonheur ! c'est Tétard ! c'est lui ! c'est bien lui !.... Mais, hélas ! en quel état !.... plus mort que vif, assurément, pâle, plein d'eau, méconnaissable, vivant, d'ailleurs, vivant !.... Mille tendresses lui furent prodiguées : son héritier, frappé par ce miraculeux hasard, éclata enfin en sanglots.

Cependant les éclats de rire de la mer redoublaient.

— « Ils ont cru, disait-elle en riant, que j'allais garder chez moi pareille chose ! Qu'en aurais-je fait ? grand Dieu ! Mes plus humbles serviteurs, les monstres qui veillent au seuil de mon palais n'y auraient seulement pas voulu goûter. Fi ! fi ! le vilain personnage ! »

M. Tétard en fut quitte pour aller changer de vêtements.

VIII

Quant à notre peintre, à la faveur de ces émotions bien naturelles, s'étant esquivé sans être vu :

— « O mer, murmura-t-il, grande et chaste divinité, toi la pure et la belle par excellence, gémis, éclate, tonne, sois l'élément destructeur ; et, tout à coup rassérénée, sois le doux chant joyeux : car ta voix a toutes les voix, et ton visage toutes les expressions, depuis la colère livide jusqu'au sourire de l'enfant. O mer, qui, sans cesse changeante, es tour à tour splendeur, grâce, ironie, courroux, ô mer, divinité capricieuse et sublime, déroule sur le sable du bord les plis de ta robe nacrée. »

C. Robinot-Bertrand.

POÉSIE BRETONNE

—

LE PÊCHEUR

—

Dédié et chanté, à Guingamp, à Mgr Augustin David, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, le 10 mai 1869.

Quand, la nuit, la mer gronde épouvantablement; quand la tempête souffle dans la montagne et dans la colline, la femme du pêcheur, attendant son retour avec inquiétude, suppose qu'il a péri.

AR PESKETAER.

Kinniget ha kanet, e Gwengamp, d'ann Aotrou Aogustin David, Eskop Zant-Brieg ha Lanndreger, ann 10 a viz mae 1869.

War don : Kalz amzer em euz kollet....

Pa vez ar mor o kroza
Spontuz e krèiz ann noz,
Hag ann avel o c'houeza
Er menez hag er roz,
Greg ar Pesketaer nec'het,
O c'hortoz he zistro,
He c'halon hanter rannet,
A gred e vez maro!

Agenouillée sur la place de la maison, entourée de ses enfants, elle se répand en prières et en larmes devant Dieu, et s'écrie, toute tremblante : « Bonne Vierge de Bon-Secours, il éclaire, il vente, il tonne, et mon homme est encore sur les flots !

» Dites un mot, bonne Vierge, et la mer va se calmer ; et, tôt après, ici, sur le seuil de la porte, la mère et les enfants, tout joyeux, enlaceront de leurs bras le père, et, bien reconnaissants, bonne Vierge, nous vous donnerons des louanges ensuite. »

Sa prière a été exaucée : voilà le pêcheur qui revient, en courant, à sa chaumière ; il est mouillé, sans doute, mais il est content ; les larmes ne coulent plus, la douleur est vaincue, on ne vit jamais, sur la terre, de plus grandes délices !

Daoulinet war leur ann ti
Gand he bugaligou,
Dirag Doue o pedi
Hag o skuilla daelou,
E lavar enn eur grena :
« Gwerc'hez vad Gwir-Zikour,
Tan, avel, kurun a ra...
Ma den zo war ann dour !

» Leverit eur gomz, Gwerc'hez,
Hag e vo sioul ar mor,
Ha kerkent, gant levenez,
Aman, war doull ann or,
Ar vamm hag ar vugale
Ann tad a vriato
Hag, anaoudek braz goude,
Gwerc'hez, ni ho meulo. »

Klevet eo-bet he feden,
Setu ar Pesketaer
O tont d'ar red d'he lochen
Hag hen gleb ha zeder ;
Dizec'het co ann daelou
Ha trec'het ar glac'har,
Biskoaz brasoc'h dudiou
Na oe war ann douar.

— Bonnes gens, soyons ainsi dans l'allégresse, car notre Père, notre Père affectueux, est de retour; il est venu, de la part de Dieu, nous envoyer son Esprit, et donner à nos âmes les grâces dont elles ont besoin pour traverser heureusement la mer du monde.

Sa croix d'or sur la poitrine, sa crosse à la main et la mitre en tête, comme le Grand Prêtre de l'ancienne Loi, il donne à tous sa bénédiction au nom du Sauveur; et, pour nous conduire en paradis, il nous apporte de bien belles grâces!

Lorsque Jésus faisait autrefois son entrée à Jérusalem, le peuple, très-respectueux en sa présence, chantait : « Hosanna! » En Bretagne on chante aussi à l'Évêque : « Hosanna! » On le voit toujours avec plaisir, car il fait beaucoup de bien.

Evel-se bezomp, tud vad,
El laouenidigez,
Rak distro ec'h eo hon Tad,
Hon Tad a garantez;
Deuet eo a-berz Doue
Da zigas he spered,
Da rei grasou d'hon ene
Da dreuzi mor ar bed.

He groaz aour enn he gerc'hen
Hag enn he zorn he vaz,
He vintr gant-han war he benn
Evel ar Beleg-Braz,
D'ann holl e ro he vennoz
Enn hano ar Zalver,
Ha d'hon c'has d'ar baradoz
E tigas grasou kaer.

E Jeruzalem Jezuz
Gwechall pa errue,
Dirag-han ar bobl doujuz
Hosanna a gane;
E Breiz ivez e kaner
D'ann Eskob *Hosanna*,
Gant plijadur hen gweler
Rak kalz a vad a ra.

Puisque notre Évêque béni est aujourd'hui parmi nous, nous chantons gaiement aussi, et nous lui chanterons toujours des louanges et des remerciements; nous, qni sommes ses enfants, nous ne saurions garder le silence.

J.-M. Le Jean.

Pa man hirie enn hon touez
Hon Eskob binniget
Ni a gan, zeder ivez,
Hag a gano bepred,
Meuleudi ha trugarez
D'Ezhan e peb amzer;
Ni a zo he vugalez,
Tevel n'hellomb ober.

I.-M. Ar Iann.

PETITS POÈMES VENDÉENS

II

L'ÉCUREUIL

1793

A M. ALFRED NETTEMENT.

I

La tête sur la main, tristement accoudée,
Elle roule en son âme une funèbre idée,
Et ses lèvres parfois étouffent des sanglots.

La chambre, aux murs blanchis, est vaste. Un christ en os,
Sur l'âtre et sous un buis dont la feuille est fanée,
Penche sa tête aussi, d'épines couronnée.
Le vieux lit, le fauteuil, la table et le prie-Dieu,
Tout est simple : un grand calme au moins règne en ce lieu.

Elle est jeune, et pourtant que sa joue est flétrie !
Ses pleurs ont trop coulé : la source en est tarie.
Leur sillon est resté sur ces traits de vingt ans...
Qu'elle doive la vie à d'obscurs paysans,
On le croirait, à voir son costume vulgaire ;
Mais que prouve un costume en cette affreuse guerre ?
Celle que tant de maux accablent à la fois,
Heureuse, elle a grandi dans le palais des rois.

Celle qui sans repos, à travers les batailles,
Se traîne, misérable... elle est née à Versailles !
Une Fille de France au baptême la tint !
Velours, dentelle, soie, et brocart, et satin,
N'ornent plus son beau corps : son corps porte la bure !

Qui vous reconnaîtrait, ô veuve de Lescure ?...
Quand le *Saint du Poitou* fut mis en son cercueil,
Par cet abaissement s'attesta votre deuil.

II

Une paysanne entre et s'avance près d'elle.
Que tient donc en ses doigts la servante fidèle ?

— « Madame, regardez : quel charmant animal !
» Et qui n'est point sauvage ! et ne fait point de mal !
» Au seuil d'une maison par les Bleus désertée,
» Cette gentille bête à la mine futée
» Accourut à nos gens, qui, l'apportant ici :
— « C'est pour *la bonne dame !* »
— « O braves cœurs ! merci ! »

Elle offre ses genoux à la bête légère.
Grise et noire, la robe indique une étrangère.
En flattant l'écureuil trouvé dans Pontorson,
Sa maîtresse nouvelle aux forêts de Clisson
Laisse aller son esprit par un vol insensible ;
Aux forêts où jadis, sous l'ombrage paisible,
Elle admira souvent ces sveltes animaux
S'ébattant, s'élançant de rameaux en rameaux,
Et s'enivrant d'air libre à la plus haute cime !...

III

On frappe... Qui survient?... Le généralissime,
Ce jeune, ce vaillant, ce fier *Monsieur Henri*.
Une écharpe suspend son bras droit tout meurtri :
Il va vers la rêveuse en tendant la main gauche.
Sur sa figure grave un sourire s'ébauche,
Et s'éteint : le héros recule de terreur.

— « Ami, qu'éprouvez-vous? »
— « Une invincible horreur ! »
— « Vous êtes un enfant ! » lui dit-elle, surprise.
» Approchez... Bien !... Touchez sa robe noire et grise... »

Il touche, mais l'effroi redouble dans ses yeux.

Imposant à sa voix un ton très-sérieux :
— « Vous, Henri ! que partout on tient pour magnanime,
» Pouvez-vous à ce point être pusillanime !...
» Si je raconte un jour nos succès, nos revers,
» Du brillant louis d'or on saura le revers,
» Et le défaut que cache en ses plis la cuirasse...
» Ah ! fi ! vous couvrirez de honte votre race !
» Car nos petits-neveux diront d'un air moqueur :
« Un écureuil faisait trembler ce grand vainqueur ! »

Lui, si bon ! il se plaît à voir la pauvre veuve
Déposer un instant le fardeau de l'épreuve :
S'il n'ose sans pâlir sur lui fixer son œil,
Pour ce bienfait du moins il aime l'écureuil.

ÉMILE GRIMAUD.

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

MENUS PROPOS *

Vera-Cruz, 20 mars.

Voici ce que mon ami S... m'a raconté à propos de la cochenille qui, comme vous le savez, a été l'une des principales sources de richesse du Mexique.

La cochenille, telle qu'elle se trouve dans le commerce, est regardée, généralement, comme une graine, à cause de sa forme orbiculaire. Cependant, c'est le corps desséché d'un insecte : le *coccus*. Les Mexicains plantent, autour de leurs habitations, différents cactiers, sur lesquels ils déposent les femelles des *coccus*, qu'ils ont été chercher dans les bois, avant qu'elles aient fait leur ponte. Ces insectes pondent et meurent, leur corps se dessèche et forme une espèce de rogue, où les œufs éclosent et produisent des milliers de petites cochenilles rouges, qu'on récolte deux ou trois fois par an.

La cochenille n'est connue en Europe que depuis la découverte de l'Amérique. Les Espagnols fixèrent sur elle leur attention, lorsqu'ils entrèrent à Mexico, en 1518. Depuis fort longtemps, les Mexicains l'employaient, pour peindre leurs ustensiles, leurs habitations, et teindre des étoffes de coton. Voulant, après la conquête du Mexique, exploiter à leur profit le monopole de la cochenille, les Espagnols établirent des peines sévères contre quiconque oserait la transporter

* Voir la livraison d'avril, pp. 285-303.

dans d'autres contrées, pour l'y propager. Vers la fin de 1700, un Français, Thierry de Menonville, exécuta le projet qu'il avait formé d'enlever aux Espagnols cet élément de richesse. Il aborda au Mexique et cacha si bien l'objet de sa mission, qu'il parvint à embarquer et à conduire à Saint-Domingue plusieurs caisses, renfermant des cactiers vivants chargés de cochenilles.

Voilà un digne homme, auquel, dans notre siècle de liberté commerciale, nous devrions bien élever une statue.

La cochenille, — pour en finir avec elle, — a beaucoup perdu de son importance, depuis les progrès merveilleux de la chimie, et nous lui faisons, en France, une rude concurrence. Aussi, le kilogramme, qui coûtait autrefois quarante francs, n'en vaut-il plus que dix.

Vera-Cruz, 22 mars.

Vous ne sauriez croire combien j'ai été délicieusement ému, ce soir. En vérité, la musique est une belle et bonne chose !... Mais voici le fait, sans plus de préambule : — Le 7e de ligne vient de nous arriver. Avant de monter dans l'intérieur, ce brave régiment nous a gratifiés de sa musique, une heure durant. Je ne manquai point à l'appel, comme bien vous le pensez ; et, pendant que les échos surpris de la *Plaza-Mayor* de Vera-Cruz répétaient un des plus jolis airs de la *Traviata*, je me laissais bercer par cette suave musique. Le 7e vient de Rome, en droite ligne, et cet orchestre, qui me cause tant de plaisir, exécutait ses morceaux sur les promenades de la Ville éternelle, il y a à peine un mois. *Quantùm mutatus ab illo !* Que les temps sont changés ! Là-bas, un auditoire nombreux et sympathique goûtait avec bonheur ces morceaux, choisis parmi les chefs-d'œuvre des maîtres. Ici, — beau prétexte à contraste, — le public est composé de quelques parias qui, comme moi, sont attachés par le devoir à ce rivage pestiféré !... Pourtant voici quelques *pordioseros* (mendiants), de vrais Murillos ambulants, et quelques Indiennes avec leurs *rebozos* (écharpes), qui leur couvrent la tête et les épaules... Bravo ! l'on entame un morceau du *Barbier de Séville !*

Le monsieur, aux formes athlétiques, à la grosse moustache blanche, au sombrero orné d'un serpent d'argent, qui se promène près de nous, avec ses grosses bottes et le revolver à la ceinture, est le colonel Dupin, qui commande la *contre-guérilla* dans les Terres-Chaudes (300 cavaliers environ).

.... Cette musique est positivement délicieuse !

Pour mener cette bande, — qui n'est pas composée exclusivement d'agneaux sans taches, — il faut avoir une main de fer, et, grâce à Dieu, ce n'est pas ce qui manque au colonel, qui brille, en outre, — est-il besoin de le dire? — par un courage indomptable. Il tient la campagne autour de Vera-Cruz; ce qui nous permet de jouir du calme le plus profond.

Chose bizarre! la place, à laquelle je n'avais point pris garde jusqu'à ce jour, me semble, ce soir, tout à fait grandiose. Influence, sans doute, de la musique, qui embellit tout autour de moi. Du reste, il est juste de le reconnaître, les monuments espagnols ne sont pas étriqués et mesquins, comme beaucoup des nôtres de ma connaissance. Cette vieille église, noircie par le temps, recouverte de son dôme en faïence, dorée par les derniers rayons du soleil, ne manque point de majesté, et l'*ayuntamento*, avec ses arcades et ses clochetons aux deux extrémités, est pleine de grâce et d'élégance.

La retraite bat; la nuit vient. Déjà les réverbères s'allument, et les *serenos* gagnent leur poste, au coin des rues. Je rejoins la case, en chantonnant, l'esprit dispos et le cœur ouvert... Vraiment, c'est une bien belle et bien bonne chose que la musique!

Vera-Cruz, 3 avril.

Ce courrier-ci ne vous apprendra pas encore la nouvelle de la prise de Puebla. Songez que, cette fois, il faudra faire un siége en règle; car les Mexicains ont eu tout le temps, depuis l'année dernière, de la fortifier d'une manière sérieuse. Il faudra donc la prendre d'assaut; prouesse qui ne s'exécutera pas sans large effusion de sang. On nous raconte que les choses vont bien, là-haut; que toutes les troupes sont concentrées; que la place est investie,

et qu'il y a tout lieu d'espérer un prompt succès. Mais toutes ces nouvelles sont bien vagues ; ce sont les journaux de France qui nous donnent les détails les plus précis sur le siége, et Dieu sait pourtant comment ils sont informés !

En fait de garnison, nous n'avons, à Vera-Cruz, que les créoles de la Martinique et de la Guadeloupe. On assure qu'ils sont à l'abri de la fièvre jaune. Aussi va-t-on les employer à garder les Terres-Chaudes, en compagnie des noirs du Darfour, dernièrement arrivés par le transport *la Seine*, et dus à l'amabilité de Sa Majesté le vice-roi d'Egypte.

Si cette gracieuseté n'a pas coûté beaucoup à Son Altesse royale, elle a, je crois, fort chagriné ces bons bachi-bouzouks, qui ne sont venus ici qu'à leur corps défendant. — Le typhus en a tué une vingtaine, en route. — Ils sont tout de blanc habillés, avec vastes culottes à la zouave et fez rouges.

Vera-Cruz, 8 avril 1863.

Nous nous rencontrons ordinairement de bonne heure sur le balcon de notre phalanstère ; comme moi, mes compagnons viennent respirer un peu d'air frais : c'est si bon et si rare dans ce pays brûlé ! Le soleil commence à dorer le sommet des maisons, du côté opposé de la rue, en face de la nôtre. Vous ne vous plaindrez pas, j'espère, de la monotonie du spectacle ; car nos voisins se sont plu à varier la couleur de leurs façades. Le bleu perruquier côtoie le jaune safran, qui vit en bonne intelligence avec le rose tendre de cette grande maison, que vous voyez là-bas. Je signale à votre attention ces grandes gargouilles, qui, comme de longues couleuvrines, s'allongent du bord des terrasses sur la rue, bien au delà du trottoir, et qui servent d'abord de conduits à l'eau du ciel, et, ensuite, de perchoirs aux *zopilotes*. Ceux-ci, réunis en conciliabule, ont l'air de discuter sur le meilleur emploi à faire de la journée. Tandis que les uns parachèvent gravement leur toilette, comme d'honnêtes personnages, avant de se mettre en course, les autres étendent leurs ailes, pour les sécher aux premiers rayons du soleil.

L'*aguador* (porteur d'eau) et sa mule se dirigent de notre côté. Le quadrupède porte deux barils, coquettement peints en vert, et fait joyeusement sonner la sonnette appendue à son cou. L'*aguador*, alerte comme son compagnon de travail, est muni du large sombrero mexicain; c'est un Italien, à la figure énergique, à l'œil noir et vif. Une chemise, d'une blancheur immaculée, et un pantalon de toile, complètent son costume. Il va prendre son eau à l'un des rares réservoirs qui ornent le coin de la rue. L'eau n'est rien moins qne commune ici : presque toute celle que nous buvons est recueillie précieusement dans les citernes, dont sont munies la plupart des maisons, pendant la saison des pluies. Celles du fort Saint-Jean-d'Ulloa sont remarquables par leurs dimensions colossales et ont suffi bien souvent, dans les temps de sécheresse, aux besoins de la ville entière. L'eau que vend notre *aguador* est amenée en ville par un conduit en maçonnerie, qui va la chercher à une lieue. Près des remparts, j'ai plus d'une fois remarqué un moulin à vent dépareillé, qui avait autrefois pour mission d'élever l'eau et de la répandre dans tous les quartiers. Mais ce bon temps est passé, et le moulin n'est plus qu'une ruine.

Maintenant, voici venir les forçats *(presidios)*, armés de balais et la chaîne au pied. Ils sont chargés, sous l'œil diligent d'un argousin, de la propreté des rues, en collaboration avec les *zopilotes*. Ces dignes personnages (je parle des forçats), fort déguenillés, ne sont pas vêtus comme ceux que j'ai remarqués à Santiago; et je le regrette, au point de vue du pittoresque : le costume des convicts de Cuba est orné de grandes bandes horizontales, alternativement blanches et noires, donnant au porteur un petit air arlequin, lequel détourne utilement la pensée de la lourde chaîne, au cliquetis sinistre, qui unit les pieds de ces misérables.

— « Passez-moi donc un cigare, pour masquer le parfum qui monte du ruisseau jusqu'à moi. » — Les rues de la Vera-Cruz manquant complétement de pente, les eaux ménagères croupissent dans l'unique ruisseau établi au milieu de la voie. L'édilité a parfois l'idée, — et je lui en fais mon compliment, — de répandre du chlorure de chaux par les rues. Cette mesure dispendieuse, à laquelle

la nécessité contraint les habitants, montre jusqu'à quel point est funeste la disposition des lieux.

Mais la rue s'anime ; des Indiens, vêtus du *sarape* (pièce d'étoffe munie d'une fente longitudinale, par où passe la tête, et tombant en avant et en arrière du corps), poussent leurs ânes, chargés de *verduras*, et se dirigent vers le marché ; les *mujeres* (femmes), ornées du *ruboso*, vont à la provision. La *panaderia de las animas*, notre vis-à-vis, ouvre ses portes et le pâtissier, notre voisin, qui s'est donné pour enseigne : ELEGANCIA VERA-CRUZANA, attend le chaland, trop rare, hélas ! Déjà les *ninos* se roulent devant les portes ; ils sont nus, comme la Vérité sortant de son puits, et projettent un abdomen des mieux accentués ; particularité due au grand développement du foie et de la rate chez ces pauvres enfants, victimes, dès leur naissance, de la cachexie paludéenne. La mère suit l'enfant de l'œil, tandis qu'elle prépare la *tortilla*, et ce n'est point petite affaire. La *tortilla* est une crêpe de maïs, très-mince, très-sèche, d'un goût fade, remplaçant le pain dans la classe pauvre. Cette préparation est la grande occupation de l'Indienne. Ladite pâte se broie, se tord, se malaxe à grands renforts de bras.

Vera-Cruz, 14 avril.

Nous entendons parler de différentes rencontres dans les Terres-Chaudes, qui sont cependant assez tranquilles pour le moment, car toutes les forces, de part et d'autre, sont concentrées à Puebla.

Tout ce qu'il y a d'hommes valides à Vera-Cruz vient de partir pour conduire quatre énormes canons rayés à Puebla. Ce n'est pas un mince travail, avec l'absence complète de chemins et le grand nombre de guérillas qui battent la campagne. Cent hommes de la *Bellone* sont descendus à terre pour protéger la ville. Nous avons l'ordre de sortir armés : je me suis fait de mon revolver un compagnon assidu.

Vera-Cruz, 21 avril.

Notre existence s'écoule, monotone et régulière ; mais, Dieu merci, l'entente la plus cordiale règne parmi les membres de notre petite colonie. L'arrivée du packet est un des grands événements de

notre vie : comme les pauvres délaissés font piteuse mine! Jusqu'à présent, je n'ai pas eu beaucoup à me plaindre, et les courriers ont été généralement plantureux. Si ceux qui nous affectionnent en France savaient quelle douce émotion l'on éprouve, sur la terre d'exil, à rompre le cachet d'une lettre amicale, ils n'oublieraient jamais d'écrire par chaque courrier.

Après les occupations de la journée, je vais faire une promenade sur le môle : c'est là que se concentre toute l'activité de la ville. Vera-Cruz est, en somme, le port le plus important du Mexique, comme le démontre le produit de sa douane. C'est de là que partent : la cochenille, que produit surtout la province de Oajaca, le café, le jalap, qui vient de Jalapa; (demande : — Jalap vient-il de Jalapa, ou Jalapa de Jalap?) la salsepareille, le tabac, les peaux de bœufs, la vanille, principalement cultivée à Jicatelpec par une compagnie française, etc. Je ne dois point oublier les métaux précieux, qui occupent une large place dans le commerce du pays. Je vois défiler, très-affairés, les *cargadores* indiens (portefaix), espèces de centaures, qui portent sur leurs dos des poids énormes, retenus au front par une large sangle.

De là, je vais au café de *las Diligencias*, vis-à-vis de l'*ayuntamiento*, sur la place de la Constitution. (Je voudrais bien qu'on me montrât une ville, d'origine espagnole, qui n'ait pas sa petite place de la Constitution.) J'y rencontre mes collègues, avec lesquels je m'escrime aux dominos, en prenant du vermouth, importation toute française, que les naturels me semblent adopter volontiers; c'est, à mon avis, une boisson saine, dont l'usage n'entraîne pas les conséquences désastreuses de l'absinthe.

Après le dîner, nous montons sur la terrasse de notre maison, où nous chantons des chœurs :

Vers les rives de France...

revient souvent sur le tapis, et chacun, — je l'ai remarqué, — donne volontiers de la voix, en cette occasion. Les chants sont entremêlés de causeries : ce sont là les bons moments! On fait des châteaux en Espagne; on parle des amis absents, de la famille, du

pays, et souvent les cris plaintifs des crieurs de nuit : « *La media noche y sereno !* » nous surprennent au milieu de nos aimables entretiens. On jette alors au loin le *puro* (cigare) commencé, et l'on regagne sa chambre.

Telle est notre vie de tous les jours. Quelquefois, un ami, embarqué sur un des bateaux de la rade, vient partager notre ordinaire. — Nous ne sommes pas riches en argenterie, comme vous pensez, et je me suis vu bien souvent obligé, quand les convives étaient plus nombreux que d'habitude, de me servir de la cuillère et de la fourchette en bois destinées à la salade. Ces jours-là, je me laisse entraîner au *monte*. Vera-Cruz compte, actuellement, deux principales maisons de jeux, l'une à l'*hôtel des Diligences*, l'autre à celui *de la Louisiane*. On y cultive la roulette, le vingt-et-un et le monte, qui est une espèce de baccarat. On trouve là bon nombre d'officiers de toutes armes, qui viennent mettre leurs piastres à l'abri des tentatives des voleurs, en les perdant résolûment. Vous voyez autour du tapis vert une foule de figures hétéroclites, sorties on ne sait d'où ; des gens déguenillés, auxquels vous ne prêteriez pas un *medio* sur leur mine, et qui jouent des piles d'onces. Vous rencontrerez, demain peut-être, ces braves gens, l'arme au poing au fond d'une gorge. Voilà, en vérité, un bel endroit pour les physionomistes ! Indiens, Français, Mexicains et Yankees se coudoient silencieusement et s'inclinent, avec la même soumission apparente, sous les décisions capricieuses de la Fortune. Les Mexicains se font remarquer par leur impassibilité devant les coups du sort et par leur acharnement au jeu : c'est la passion dominante de ce peuple.

Vera-Cruz, 22 avril.

Je transpire, comme une nouvelle diplomatique. 40 degrés centigrades à l'ombre ! Ouf ! *Que calor ! ! Que muy grande calor ! ! !*

Vera-Cruz, 23 avril.

Il m'arrive souvent, en qualité de chef de gamelle, d'aller au marché, le matin, escorté de M. Victor, noir de la Martinique, cordonnier de son état, que nous avons promu au grade de cuisinier

en chef. C'est un garçon intelligent, qui nous rend de précieux services. Au marché seulement il nous est donné de voir, à peu près à l'aise, les naturels du pays. Tous les habitants qui possédaient les moyens de se réfugier dans l'intérieur, au moment de notre arrivée, se sont empressés d'exécuter cette prudente manœuvre. La ville de Vera-Cruz reste donc livrée aux négociants, étrangers pour la plupart, et aux Français, forcés de tenir garnison en cet aimable séjour.

La halle, d'assez belle apparence, est intelligemment construite. C'est un monument carré, muni de larges ouvertures, au milieu de chacune des faces. Le rez-de-chaussée est occupé par des magasins d'épicerie, s'ouvrant, d'un côté, sur la rue, de l'autre, sur une cour, ou *patio,* entourée d'une galerie intérieure *(portales).* C'est sous ces arcades et dans la cour que les vendeuses, accroupies près de leurs marchandises, attendent le chaland, en fumant la cigarette ou le cigare. Leur costume consiste, tout simplement, en une chemise, d'ordinaire très-blanche, et un jupon d'indienne; une écharpe, appelée *reboso,* recouvre les épaules, les bras, et, parfois, le derrière de la tête, en se fixant au peigne qui retient le chignon. Les unes laissent leurs longs cheveux noirs descendre dans le dos, presque jusqu'à leurs pieds nus, en deux tresses ornées de faveurs à leur extrémité; les autres les enroulent en chignon, à l'aide d'un peigne doré, qui atteint les proportions d'un monument. Ici, un Indien impassible, assis à la turque, ombragé par un immense sombrero, enveloppé du *sarape* national, expose en vente les produits des Terres-Chaudes.

Les fruits, les légumes, les volailles viennent à dos de mulets, d'un village voisin, appelé Medellin. Les œufs se vendent ici un réal pièce (soixante centimes environ), et le reste, à l'avenant. Les poissons sont étalés ailleurs, dans des halles spécialement consacrées à leur usage. Peu ou point de gibier, si ce n'est quelques *palomitas* (espèce de tourterelles), et quelques échassiers sentant fort le marécage.

L'assemblée est très-bruyante, comme bien vous pensez. Les pièces *lizas* sont un interminable sujet de discussion. Ce sont de

malheureuses pièces qui ont eu leurs beaux jours, sans doute, mais qui sont maintenant réduites à l'état de fragments métalliques, auxquels il ne reste plus figure humaine, tant elles ont été polies et rongées par un trop long usage : cela peut être tout aussi bien un bouton de culotte qu'un *medio,* à l'aigle mexicaine. Ces pièces sont fort nombreuses dans la république, qui a autre chose à faire que de les retirer de la circulation. Ce qui ne facilite pas non plus les transactions, c'est l'absence complète de billon, qui, cependant, me dit-on, existe dans l'intérieur. Le *quartillo,* (en argent, et qui vaut 15 centimes), est la plus basse subdivision monétaire dont on fasse usage ici. Viennent ensuite le *medio* (30 centimes), le *réal* (60 centimes), et la piastre ou *peso,* que le gouvernement français nous donne pour 5 francs 37. Le *medio peso,* ou demi-piastre, est aussi très-usité. La monnaie d'or est représentée par l'once, valant 16 piastres, la demi-once et l'*escudo,* valant 4 piastres et demie. L'argent américain est reçu dans tous les marchés.

Vera-Cruz, 29 mai.

Nous venons de remporter à Puebla un succès éclatant. Voici comment les choses se sont passées, à ce que l'on raconte : quelques points importants furent pris d'assaut, non sans peine, par nos intrépides fantassins. Les Mexicains s'étaient fortifiés dans leur place d'une façon formidable : les maisons étaient transformées en citadelles, les rues barricadées; enfin, nous devions, en pénétrant dans Puebla, trouver une seconde Saragosse. Mais ce qui gênait le général Ortéga, c'est que son adversaire, M. Forey, avait su lui couper ses communications avec Mexico. Dans ces circonstances épineuses, Ortéga demanda au général français à faire sortir de la place les bouches inutiles, femmes, enfants et vieillards. « Allons donc, mon bon ami, vous me prenez pour un fameux imbécile! » lui répond l'autre. Ortéga se vit donc dans l'obligation de demander des vivres et des munitions à son ami Juarez, qui attendait bravement les événements à Mexico. On envoya le tout, sous bonne escorte. Malheureusement, les choses n'arrivèrent point à leur adresse, car nos troupiers tombèrent sur le convoi, taillèrent l'es-

corte en pièces, et s'emparèrent des vivres et des munitions. Ortéga n'était pas au bout de ses ennuis : on était arrivé, après mille et une tribulations, à poser en batterie les gros canons rayés, dont je vous ai déjà parlé. Ortéga comprit alors que c'en était fait de lui. Il demanda à sortir, avec armes et bagages. « Mais non, mais non, lui répondit le général ; j'attends un meilleur résultat de mon orchestre. » La question était dès lors tranchée : il n'allait plus rester pierre sur pierre de Puebla. Ce que voyant, Ortéga se rendit sans condition ; de la sorte, quinze mille hommes avec leurs armes, dix-neuf généraux (il paraît qu'on n'en est pas chiche dans l'armée mexicaine!) neuf cents officiers tombèrent aux mains du général Forey. Par-dessus le marché, la ville est à nous, sans qu'il nous en coûte ce terrible assaut, que j'appréhendais. Le jour même, le général Bazaine est parti pour Mexico.

Deux mots encore sur Puebla : c'est une ville de soixante-dix à quatre-vingt mille habitants, en grande odeur de sainteté, dans ce bon pays du Mexique. Le nombre des couvents des deux sexes y était fort grand. Mais Juarez les a transformés en casernes et en redoutes.

LÉON BLÉVEC.

(La fin à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LE CHEVALIER DE SAPINAUD ET LES CHEFS VENDÉENS DU CENTRE, notes, lettres et documents pour servir à l'histoire des cinq premiers mois de la guerre de la Vendée, publiés par M. le Cte de la Boutetière. — Un vol. in-8°, tiré à 300 exemplaires numérotés. — Paris, Académie des Bibliophiles.

Les chefs vendéens écrivaient peu ; ce qui reste de leurs correspondances doit être compté pour rien, si on le compare aux innombrables documents révolutionnaires qui ont été conservés. Aucun d'eux n'a tenu d'une manière suivie le journal des événements auxquels il a été mêlé. La chose eût-elle été praticable, l'idée de l'entreprendre ne leur serait pas venue. Des gens qui, chaque jour, défendaient leur vie pied à pied, avaient de bien autres soucis que celui de préparer des matériaux à l'histoire. Eurent-ils même le pressentiment de tout l'intérêt que la postérité prendrait à leurs exploits? Il est permis d'en douter, puisque le caractère de la véritable grandeur est de s'ignorer elle-même. Ceux des royalistes qui ne combattaient pas n'écrivaient pas davantage. Un soupçon d'incivisme pouvait être plus dangereux qu'un engagement avec les bleus, et la moindre lettre sympathique à la cause vendéenne eût compromis l'auteur et le destinataire.

Les documents royalistes sur les guerres de l'Ouest méritent donc d'être recueillis avec soin, et c'est toujours une œuvre utile de les publier, surtout quand on sait, comme M. de la Boutetière, les encadrer dans un récit bien ordonné et bien écrit. Son volume a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les hommes qui voudront étudier sérieusement la guerre de la Vendée ; il contient

des détails curieux et inédits, ceux-ci que je relève en passant : Sur sept cents prêtres composant le clergé de la Vendée, cinq cent cinquante refusèrent le serment (p. 91). Le 1er février 1793, le Directoire de département prit un arrêté contenant la promesse d'une prime de cent à deux cents livres au dénonciateur d'un prêtre assermenté ou d'un émigré (p. 11).

« On peut s'assurer — dit à ce propos l'auteur — dans les mémoires du XVIIe siècle, entre autres dans ceux de Foucaud, intendant en Poitou, lors de la révocation de l'édit de Nantes, que ce fonctionnaire avait employé, à la satisfaction de M. de Louvois et avec l'aide de ses dragons, des mesures littéralement identiques. Aux deux époques, il y a heureusement la même consolation pour ceux qui ont horreur du despotisme, qu'il soit démagogique ou monarchique. Les crédules habitants de nos campagnes n'ont pas vendu les proscrits pour un peu d'or, et le sang des victimes a protesté contre l'usage odieux de la force brutale. » M. de la Boutetière a raison, la violence, d'où qu'elle vienne, est toujours odieuse ; mais, de plus, il faut dire qu'elle offense le bon sens quand on l'exerce au nom de la liberté. Ce passage, mieux que bien des commentaires, annonce une ferme intention de se placer au-dessus des préjugés de partis.

Je ferai maintenant à M. de la Boutetière plusieurs querelles. Ainsi, je ne puis lui pardonner de ne jamais indiquer la page des volumes qu'il cite. Le luxe avec lequel son volume a été imprimé indique évidemment qu'il le destine aux amateurs et aux érudits, et mieux que personne, il doit savoir que ceux-ci, qui ne lisent pas seulement pour le plaisir de lire, aiment qu'on leur facilite par des indications précises le recours aux sources. Je pourrais signaler aussi un certain nombre de pièces qu'il mentionne comme les ayant trouvées dans les *Papiers Goupilleau*, au risque de leur donner un faux air de documents inédits, et dont plusieurs figurent depuis longtemps dans des ouvrages imprimés, par exemple, la lettre des insurgés de Challans (p. 40), que M. Louis Blanc a donnée, t. VIII, p. 200. D'autres portent la mention *Collection Grille* et se trouvent dans le volume de cet auteur sur le bataillon des volontaires de Maine-et-Loire. Il était également peu nécessaire de

reproduire en entier ce long manifeste du 27 mai 1793, que Savary lui-même a cru inutile d'insérer dans son ouvrage, se bornant (t. I, p. 233) à renvoyer aux historiens qui l'ont publié.

M. de la Boutetière est assez riche de ses propres trouvailles pour ne pas marquer à son coin des pièces qui circulent depuis longtemps. Ces légers reproches, je me hâte de le dire, s'adressent moins à l'historien qu'à l'érudit, qui a placé son volume sous l'égide de l'Académie des Bibliophiles, et a donné ainsi prise aux observations de ses pointilleux confrères.

En revanche, c'est à l'historien de M. de Sapinaud que je me plaindrai de ne s'être point appesanti sur certaines circonstances qui se rapportent à son héros, et qui méritaient quelques éclaircissements en présence des assertions erronées des *Mémoires de Mme de Sapinaud*. Les mémoires sur la Vendée sont assez précieux, au point de vue de la couleur locale, et malheureusement trop peu riches en renseignements exacts, pour qu'on néglige les occasions d'accroître leur valeur en les complétant et en les rectifiant. D'après les mémoires de sa parente (édit. in-8°, p. 38, édit. in-12, p. 69), M. de Sapinaud de la Verrie serait mort le 15 août 1793, et cette date est évidemment fausse, puisque le *Bulletin de la Vendée*, du 1er août, cité par Savary (t. I, p. 404), s'accorde avec la lettre inédite donnée par M. de la Boutetière pour établir que M. de Sapinaud fut tué à Chantonnay, le 25 juillet. Il n'est pas non plus question dans ces documents de la prétendue trahison d'un transfuge dont parle Mme de Sapinaud.

J'ai vainement cherché dans ce volume des explications sur un épisode auquel le nom de M. de Sapinaud de la Verrie ne se trouve mêlé qu'indirectement, mais qui regarde ses compagnons d'armes, *chefs vendéens du centre*. Je veux parler de l'exécution de Monet, chef du bataillon le *Vengeur*, mis à mort par les Vendéens en même temps que plusieurs de ses camarades. S'autorisant d'un récit mal fait, emprunté aux *Mémoires de Mme de Sapinaud*, M. Bonnemère, dans la *Vendée en 1793* (p. 153), avance que les rebelles fusillèrent à Mortagne, durant les premiers jours de mai, trois cents prisonniers qne M. de Sapinaud avait envoyés de Chantonnay.

Il doit être, ce me semble, très-facile d'établir, à l'encontre des

souvenirs de Mme de Sapinaud, que le chevalier de la Verrie était mort à l'époque où Monet fut pris et fusillé, et que le nombre des camarades de Monet faits prisonniers a été fort exagéré. Tout porte à croire que Mme de Sapinaud a fait une confusion en disant que les prisonniers avaient été envoyés par le chevalier de la Verrie, après la bataille de Chantonnay [1]. Les deux engagements auxquels on peut donner le nom de bataille de Chantonnay, eurent lieu, l'un le 25 juillet : le chevalier de la Verrie y fut tué ; et l'autre le 5 septembre 1793, et c'est à la suite de ce dernier que Monet fut pris et fusillé. (Voir Savary, t. II, p. 120 et suiv.). Le nombre de trois cents prisonniers paraîtra aussi bien considérable en présence du rapport de Chalbos, déclarant lui-même « qu'on a peu d'exemples d'un feu aussi vif et aussi soutenu », et ajoutant : « Nous avons à regretter environ deux cents hommes tués ou faits prisonniers, parmi lesquels se trouvent plusieurs officiers de mérite. » Il est clair en effet que si le combat a été très-meurtrier, et que la perte totale en morts et en prisonniers a été de deux cents hommes ; il ne saurait être sérieusement question de trois cents prisonniers.

Je recommande à M. de la Boutetière, qui a trop bien commencé pour s'arrêter en route, l'étude de cet épisode. Je suis persuadé qu'il démontrera que le bataillon le *Vengeur*, signalé pour son courage à la bataille de Luçon [2] et qui se fit encore remarquer la veille de la bataille de Cholet [3], a pu fournir quelques victimes aux vengeances royalistes, mais qu'en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, l'esprit de parti a profité de renseignements inexacts.

Je demande vraiment pardon à M. de la Boutetière de ne pas donner ici l'analyse de son livre ; mais puis-je mieux le louer qu'en engageant à le lire, me bornant à faire porter ma critique sur les points qu'il n'a pas traités ?

ALFRED LALLIÉ.

[1] Voir et comparer les éditions in-8°, p. 26, et l'édit. in-12, p. 48, avec la p. 11 d'une petite brochure intitulée : *Nouvelles notices sur la Vendée*, publiée, sans nom d'auteur, par un M. de Sapinaud.

[2] Le 28 juin 1793. Rapport de Sandos, *Monit.* du 4 juillet 1793, n° 185, p. 798.

[3] Le 17 septembre 1793 : voir Grille, *la Vendée en* 1793, t. II, p. 295.

LE ROI LEAR, de W. Shakespeare, traduction en vers par M. l'abbé P.-E.-P. Herpin. — Une broch. in-8o. Rennes, imp. Leroy.

M. l'abbé Herpin, professeur au collége Saint-Vincent de Rennes, a dédié son *Roi Lear* à M. A. Nicolas, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de la même ville. M. Nicolas, bon juge en pareille matière, a félicité le traducteur dans des termes qui recommanderont mieux son œuvre que ne le feraient tous nos éloges :

« Monsieur, lui écrit-il, j'ai lu avec toute l'attention qu'elle mérite votre belle traduction du *Roi Lear*, et je vous remercie du plaisir que cette lecture m'a procuré. Nous ne possédons pas, en vers français, un assez grand nombre de tragédies de Shakspeare; c'est une louable et généreuse entreprise d'enrichir notre idiome poétique de ces merveilles de l'imagination étrangère. Ducis nous les a fait assez mal connaître. Trop souvent il invente : ses tragédies sont des ouvrages nouveaux; l'imitation ne porte que sur le canevas des pièces anglaises; mais la passion et le style de Shakspeare sont métamorphosés plutôt qu'embellis.

» L'*Othello* d'Alfred de Vigny et le *Macbeth* d'Emile Deschamps ont réparé, à quelques égards, le faux système de leur devancier. Si leur part de création dramatique est moins originale, ils ont contribué, du moins, à faire mieux comprendre le génie du vieux William, et ont répandu, dans notre langue, une foule d'images et de puissantes expressions qui, jusque-là, lui étaient demeurées inconnues.

» C'est la même tâche que votre ambition est de continuer, et tous les vrais amis des Lettres vous accompagneront avec intérêt, dans cette carrière, de leurs suffrages approbateurs.

» *Othello* et *Macbeth*, malgré vos séduisants et redoutables prédécesseurs, et aussi *Hamlet* et *César*, qui n'ont pas encore tenté de fortes plumes, vous appelleront un jour à cette joute glorieuse.

» En attendant, votre *Roi Lear*, mené à bonne fin, suffit à ouvrir dignement cette vaste galerie. Le savoir et le talent ont une égale place dans cette première tentative, et je ne saurais trop vous féliciter du rang que vous avez su prendre parmi nos traducteurs... »

PÉLAGE, tragédie chrétienne, en cinq actes, en vers, par M. l'abbé H. Delor. — Paris, Dupuy, rue Saint-Sulpice, 24. 1 vol. in-18.

Cette tragédie a, sur beaucoup d'autres drames en vers, l'avantage d'avoir été représentée, non point dans un théâtre où l'on entre en payant, non point par des acteurs vivant de leurs rôles, mais sur un théâtre de collége, celui de Felletin, dans la Creuse, et par de

jeunes écoliers qui en ont retiré ce double gain : d'apprendre à bien réciter des vers en public et d'entendre applaudir de nobles et généreux sentiments, souvent exprimés dans une langue que les maîtres de la scène ne désavoueraient pas.

Laissons le poète nous exposer, en quelques lignes de *préface*, le sujet qui a tenté sa plume chrétienne : — « Moins d'un siècle après la mort de Mahomet, nous dit-il, la moitié du monde connu, l'Arabie, la Perse, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, l'Afrique septentrionale avaient subi la loi du sabre et du Coran.

» A travers l'Espagne trahie, le flot envahisseur effleurait déjà les Gaules, les avait même un moment souillées. Et quand, plus guerrier que l'Arabe et non moins enthousiaste, enflammé par des chefs héroïques et des audaces théâtrales, le Maure, mêlé au torrent, en eut décuplé la force dévastatrice, il dut sembler que c'en était fait, et que le destin du monde, enivré des voluptueuses doctrines du Coran, était de s'endormir pour jamais dans les langueurs du despotisme.

» Heureusement, la brutale invasion rencontre enfin un homme : Pélage. Pélage, c'est la vérité triomphant de l'erreur ; c'est la conscience et la virilité européenne ne voulant ni du brigandage du désert, ni de la somnolence asiatique ; c'est le Coran, code du fatalisme, dénoncé enfin et repoussé ; et l'Evangile, code du libre arbitre, vengé et sauvé.

» Contre les furieuses et obstinées agressions du sabre musulman, la liberté a eu des défenseurs immortels : Godefroi de Bouillon, saint Louis, d'Aubusson, Huniade, Scanderberg, saint Pie V, Sobieski. Pélage, le premier, avait tiré l'épée.

» Si Christophe Colomb, fils adoptif de l'Espagne, nous a donné un monde nouveau, l'Espagne, par son fils Pélage, a sauvé l'ancien monde. »

Une courte citation suffira pour montrer que M. l'abbé Delor a l'âme et le style d'un vrai poète. Son héros, resté seul, s'écrie, à la fin du premier acte :

Ce ciel bleu,
Eclatant pavillon de l'éclatante Espagne ;
Cette plaine féconde, et ma fière montagne ;

Ces grands fleuves, roulant parmi tant de cités,
Leur superbe murmure et leurs flots argentés ;
Ce robuste fragment de l'Europe guerrière
Que Dieu ceignit de flots pour qu'une race fière
Vît un lutteur debout dans leur courroux tonnant ;
Ce beau pays, qui rêve, au bout du continent,
Demandant, chaque soir, au jour qui fuit dans l'onde,
S'il ne va pas là-bas chercher un autre monde;....
Ce pays, ma patrie enfin, je les verrais
Par le fer d'un barbare et pour toujours soustraits
Aux divines clartés que sema l'Évangile ! ! !
Que l'univers se taise, et regarde immobile
Le fléau du désert battre les nations,
Moi, je dis qu'il est temps que nous nous réveillions!
Car il s'agit enfin de savoir si la terre
Accepte pour jamais la loi du cimeterre,
Ou si le genre humain doit grandir, abrité
Sous la loi de l'amour et de la liberté.....
— S'endorme qui voudra ! ! ! Debout à l'avant-garde,
Je veille..... Et je vaincrai, car mon Dieu me regarde.

JOSEPH PAGNON, lettres et fragments recueillis par M. Clair Tisseur, avec une préface par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. — 1 vol. in-18, Paris, Girard, rue Cassette, 30.

« Mort à vingt-trois ans, presque sans œuvres, sans que du moins une seule de ses toiles ait conquis la notoriété, longuement malade, l'inconnu qui ressuscite dans ce livre a pourtant quelque chose en son apparence de plus robuste et qui semble promettre une plus longue vie que Maurice de Guérin. Joseph Pagnon est un plébéien, né dans une pittoresque vallée de la Drôme, pareille, dit son historien, à « une poussée du Vivarais qui a franchi le Rhône. » Quoique atteint lui aussi, dans le fond, de ces divines langueurs qui consument le corps et l'âme, sa figure est empreinte de la vigueur des races laborieuses, et contraste avec celle des pâles gentilshommes enlevés comme lui à ce monde par la nostalgie de l'infini. En le suivant dans sa carrière circonscrite entre un groupe d'amis obscurs, à Lyon où il fut transplanté de bonne heure, les ateliers d'Ingres et de Flandrin, et les paysages du Dauphiné, du Vivarais et de la Provence, on respire un air plus vif et plus salubre qu'à travers des existences plus cultivées et plus mondaines...

» Joseph Pagnon n'était pas allé beaucoup plus loin que l'instruction primaire. Tous ses amis affirment qu'il n'avait jamais lu que deux livres; a Bible et Dante, peut-être quelques pages de Châteaubriand. On verra

ses *Fragments,* plusieurs de ses lettres, et on jugera si l'art d'écrire est un don du collége que nous octroie le diplôme de bachelier...

» Il était peintre et ne songeait pas à devenir écrivain. Ses dessins et ses rares toiles sont dispersés et ne sauraient former un monument. Ces quelques pages de lui recueillies par l'amitié suffiront peut-être pour lui assigner une place parmi les poètes qui n'ont pas chanté. A coup sûr, sa biographie formera un des documents les plus intéressants de l'histoire des âmes et des idées de 1830 à 1851. »

Voilà, en vingt-cinq lignes magistrales, crayonné par l'auteur de *Pernette,* le portrait du jeune peintre lyonnais. Le livre où il revit n'est pas de ceux qu'on peut analyser : nous sommes forcé de nous borner à extraire cinq ou six pensées, qui inspireront sans doute l'envie de lire tout le recueil.

« J'aime le Poussin, je puis vous le dire, comme un père. Après Dieu, c'est lui qui a le mieux fait le paysage. »

« L'homme, pour être grand, doit aimer les grandes choses. »

« Les arts sublimes ne peuvent être raisonnés, car ils viennent du cœur. »

« Vase infirme, vase fragile, je louerai le potier qui m'a fait, et c'est par là seulement que l'œuvre peut être digne de l'ouvrier. »

« Mon père, partout la nature est sublime, variée, immense, et toujours pleine de charmes. Elle laisse au cœur une idée calme, un sentiment d'amour, reflet grossier de l'impression de Dieu qui l'a faite. Il en est de la nature comme de toutes les œuvres de Dieu : l'œil qui y cherche le beau y trouvera une perfection antique et nouvelle, tout à la fois sage comme le vieillard et enjouée comme la jeunesse, et partout couverte d'une divine majesté. Et au milieu de cette nature, atome au sein des plaines immenses ou le long des files de hautes montagnes, passe, chose plus immense et plus merveilleuse, l'homme, appelé à comprendre d'abord la nature, puis Dieu. Je ne dis pas rigoureusement, sans doute, mais enfin appelé à comprendre Dieu par la foi, par la foi qui seule nous fait agir avec vaillance. Car la foi est ici-bas au fond de tout. On aime son épouse parce qu'on a *foi* en elle, on *croit* à elle. Ce mot est beau. Mais avoir *foi* en Dieu, il n'y a que cela qui puisse ennoblir notre vie et lui donner un but. »

Ce livre, nous l'avons éprouvé, laisse au cœur une impression excellente : il l'élève, il l'échauffe, il le rend plus capable d'aimer et de souffrir.

ÉMILE GRIMAUD.

Une note à propos de Jeanne de Belleville.

Le *Correspondant* publiait, le 25 mai, un article de M. de Laprade, intitulé : *Une Chanson de geste au XIXe siècle.* C'est une longue et belle étude sur l'œuvre de notre compatriote M. Emile Péhant. Nos lecteurs aimeront à l'aller chercher dans le recueil; mais ce qu'ils n'y trouveront pas, c'est la note suivante, que le défaut d'espace avait forcé de supprimer au dernier instant, et que nous avons été heureux de voir rétablie dans un tirage à part :

« Il appartient au *Correspondant* de faire valoir les titres littéraires de la province, qui ont tant de peine à se faire jour au milieu du tumulte des chroniques parisiennes. La catholique Bretagne, et c'est là un fait digne d'être noté, est à l'heure qu'il est le coin de la France le plus fertile en poètes. A la suite de ce travail sur l'œuvre la plus remarquable qui soit récemment sortie d'une plume bretonne, on lira peut-être avec intérêt une bibliographie poétique de cette noble province, qui n'est pas complète, sans doute, mais qui peut donner une idée de l'activité de l'imagination armoricaine. Après les deux grands génies de la Bretagne, Châteaubriand et Lamennais, rappelons quelques morts bien aimés de la poésie : Brizeux, Boulay-Paty, Turquety, Hippolyte de la Morvonnais. Voici la vaillante et brillante phalange des survivants : Achille du Clézieux, auteur de *Paris, une Voix dans la solitude, une Voix dans la foule,* etc.; — F. du Breil de Marzan, *la Famille et l'Autel;* — Hippolyte Violeau, *Premiers loisirs poétiques, Nouveaux loisirs poétiques, Livre des mères chrétiennes, Paraboles et légendes;* — A. de Beauchesne a donné : *les Souvenirs poétiques, le Livre des mères* avant ses belles histoires de *Louis XVII* et de *Madame Élisabeth ;* — Stéphane Halgan, *Souvenirs bretons ;* — F. Longuécand, *Espérance, les Bluets, le Miroir, la Cigale,* fables ; — Joseph Rousse, *Au Pays de Retz;* — Mme Auguste Penquer, *Révélations poétiques, les Chants du Foyer, Velléda ;* — Ch. Alexandre, *les Espérances, les Grands maîtres ;* — S. Ropartz, les *Paraboles évangéliques, les Deux Bretagnes* ; — Hippolyte de Lorgeril, *une Étincelle, Récits et Ballades, Mes Prisons ;* — Charles Robinot-Bertrand, *la Légende rustique ;* — Anthime Ménard, *Suis-je poète?* — Du Pontavice de Heussey, *les Nuits rêveuses, Sillons et Débris, Poèmes virils,* etc.; Raymond du Doré, *Poésies d'un proscrit ;* — Mme Louise d'Isole, *Passion, Après l'amour ;* — Madame Sophie Huë, *les Maternelles ;* — Émile Grimaud, *Fleurs de Vendée, les Vendéens,* poèmes; *Scènes poétiques, la Bienheureuse Duchesse,* poème, etc. Nous en passons qui seront peut-être un jour notables dans la langue française. Citons quelques-uns de ceux qui sont restés fidèles à la vieille langue celtique et qui président à une renaissance bretonne, comme MM. Roumanille, Aubanel et Mistral, à la renaissance provençale. Ce sont MM. F. Luzel, *Bepred Breizad* (*Toujours Breton*), *Gwerziou-Breiz-Izel* (*Chants populaires de la Basse-Bretagne*) ; un volume de vers français : *les Chants de l'épée ;* — J.-P.-M. Lescour, *Telenn Remengol ;* — Prosper Proux, *Bombard Kerne ;* — Gabriel Milin, *Marvaillou grac'koz.* Enfin MM. Le Jean, l'abbé Henry, Mgr Le Joubioux, qui n'ont pas encore donné de recueils. »

CHRONIQUE

M. FRÉDÉRIC CAILLIAUD.

Nous allons tenir l'engagement pris par nous, le mois passé, d'étudier la vie du regrettable conservateur de notre Muséum d'histoire naturelle.

M. Fredéric Cailliaud est né à Nantes le 10 juin 1787. Destiné par son père à une profession manuelle, il acquit de bonne heure une adresse et une sûreté de main qui lui furent plus tard d'une grande utilité. Mais le travail de l'atelier ne pouvait convenir à une imagination aussi active et aussi avide de l'inconnu que celle de notre compatriote. Tous les instants qu'il pouvait dérober au rude apprentissage qui lui était imposé, il les consacrait à l'étude de la minéralogie, sous la direction de notre savant naturaliste Dubuisson, qui fut le fondateur et le premier conservateur du Muséum nantais. Parcourant les environs de notre ville, Cailliaud recueillait tout ce qui paraissait digne de ses recherches; il polissait les pierres brutes, les échantillonnait, et préludait ainsi aux préparations qui, plus tard, devaient faire la gloire et la richesse de notre Musée.

A force de sollicitations et de persévérance, il obtint enfin de son père de quitter le travail des métaux communs pour entreprendre celui des pierres précieuses et de la bijouterie. D'heureux perfectionnements et d'ingénieuses inventions ne tardèrent pas à lui ouvrir l'entrée des premiers ateliers de la capitale, et il sut y faire marcher en même temps et les travaux de l'orfévrerie et les études minéralogiques. Mais le besoin de voyager et d'étendre le cercle de ses connaissances l'empêchait de prendre une position définitive, malgré les propositions avantageuses qu'on lui faisait. Aussi le voyons-nous, partant pour le nord de la France, passer successivement en Belgique, en Hollande, puis, après de courts temps d'arrêt dans plusieurs localités, parcourir l'Italie, la Sicile, la Grèce, gagner Constantinople et passer en Egypte, où il va trouver enfin un ample aliment à son activité dévorante et à son insatiable avidité de voir et de connaître (1815).

Un premier voyage avec Drovetti, consul de France en Egypte, le conduit jusqu'en Nubie à la deuxième cataracte du Nil. D'intéressantes découvertes sont le résultat de cette première excursion. De retour au Caire, le Pacha lui confie la mission d'explorer les parties orientales de

la haute Egypte jusqu'à la mer Rouge, pour juger des richesses minéralogiques de ces contrées. C'est dans ce voyage qu'il découvre ces mines d'émeraudes de Labarath, abandonnées depuis le temps des Ptolémée, et dont la tradition seule avait conservé le souvenir incertain.

Après une course aussi fatigante que dangereuse à travers plus de soixante lieues de déserts, il arrive à la grande oasis, visitée déjà par plusieurs célèbres voyageurs anglais, mais sans résultats bien satisfaisants. Il n'en est pas de même pour Cailliaud. Les ruines d'importants édifices, de nombreuses inscriptions grecques n'échappèrent pas à sa sagacité persévérante; et, après quatre ans de séjour en Egypte, il revint en France, riche de collections d'histoire naturelle, de plans, de dessins, de documents nombreux et inconnus sur la géographie, l'histoire et la civilisation de peuples dont l'existence était à peu près complétement oubliée.

Ce retour en France (1819) fait enfin connaître la valeur de Cailliaud, dont le nom jusqu'alors était resté confiné dans le cœur et le souvenir d'un petit nombre d'amis et de compatriotes. C'est alors qu'il se révèle au monde savant, non-seulement comme voyageur et dessinateur, mais aussi comme naturaliste et archéologue. Le gouvernement et l'Académie des sciences accueillent avec faveur ses intéressants travaux. Il va marcher maintenant avec un appui efficace et éclairé, sous les yeux et accompagné des sympathies de tous les amis de la science. C'est dans ce voyage qu'il visite l'oasis de Syouah, y relève le plan du temple de Jupiter-Ammon; à travers le désert de la Lybie gagne l'oasis de Falafré, non explorée jusqu'à lui, y découvre de curieux monuments d'une haute antiquité, et arrive au chef-lieu de l'oasis de Thèbes.

De retour au Caire, riche de précieux documents nouveaux et d'abondantes collections (1821), il est chargé par Méhémet-Ali d'accompagner l'expédition militaire qui, sous le commandement d'Ismail-Pacha, va pénétrer jusque dans les parties encore inconnues de la Nubie. A la faveur de cette expédition, Cailliaud parvient à un degré de latitude auquel nul voyageur européen ne s'était encore élevé. C'est dans ce voyage qu'il découvre les ruines de Méroé, antique capitale de l'Ethiopie, dont la tradition seule avait conservé la mémoire.

De retour à Paris, il met en ordre toutes ses collections, rédige la relation de ses voyages, surveille l'impression de ses documents et la reproduction de ses plans et de ses dessins; et son *Voyage à Méroé*, au fleuve Blanc, au delà du Fazoql, dans le midi du royaume de Sennar, à Syouah et dans cinq autres oasis, de 1819 à 1822, paraît, imprimé aux frais du gouvernement. La décoration de la Légion d'honneur et le titre de correspondant d'un grand nombre de sociétés savantes, qui tiennent à honneur de le compter parmi leurs membres, témoignent suffisamment de la haute estime que le monde de la science attache à ses importantes découvertes.

Après une existence aussi active et aussi utilement remplie, Cailliaud sent enfin le besoin du repos; il vient le chercher à Nantes, au sein de sa famille, non pas pour s'annihiler dans les délices d'une improductive oisiveté, mais pour se recueillir, coordonner cette multitude de détails qui ont passé sous ses yeux. Homme pratique avant tout, il recherche dans cette masse de dessins, recueillis dans les hypogées, dans les temples, le côté usuel de ces représentations. C'est alors qu'il publie, de 1831 à 1837, ses *Recherches sur les arts et métiers, les usages, la vie civile et domestique des anciens peuples de l'Egypte, de la Nubie, de l'Ethiopie, suivies de détails sur les mœurs et coutumes des peuples modernes des mêmes contrées.*

L'atlas seul a été publié; le texte, depuis longtemps terminé, par une série de circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur, n'a pas encore été livré à l'impression. Ce mémoire, rédigé et écrit par lui-même, est entre les mains de son fils, qui, nous l'espérons, lui donnera bientôt la publicité qu'il mérite.

Telle est la première phase de la vie de Cailliaud, phase de labeurs sur une large et imposante échelle, phase qui lui a valu honneurs, considération et rang dans la science. Une seconde s'ouvre pour lui, restreinte, modeste, obscure même; il ne la dédaigne pas, car il va la consacrer à sa ville natale. Adjoint pendant plusieurs années à Dubuisson, conservateur du Musée d'histoire naturelle et son premier maître, puis titulaire de la place de ce dernier (1836), il va consacrer toute son activité à la prospérité de l'établissement qui lui est confié. Il ne se bornera pas à soigner les collections acquises; il les complétera et les enrichira, tant avec les siennes qu'avec celles qu'il pourra se procurer par voie d'échange ou autrement.

Mais il reste à remplir une tâche dont Dubuisson avait posé les premières assises : former la collection minéralogique et géologique du département de la Loire-Inférieure. Cailliaud embrasse avec ardeur cette idée de son maître; il la développe, la féconde, la rectifie, la complète, et notre Musée présente au savant comme au curieux, en échantillons admirablement préparés, tous les spécimens minéralogiques, géologiques et paléontologiques, qui caractérisent les diverses formations de notre localité.

Là ne doit pas se borner son œuvre : il va la couronner. La carte géologique reste à faire; il l'entreprend, et, au moyen de teintes savamment disposées, nous pouvons d'un seul coup d'œil saisir, dans son ensemble et dans ses détails, la constitution du sous-sol de la Loire-Inférieure. Mais, pour atteindre ce résultat, que de courses, de fatigues, de peines! Car notre savant a visité, fouillé, sondé *lui-même* toutes les localités relatées dans son mémoire intitulé : *Études géologiques sur le département de la Loire-Inférieure.* Ce dernier, mis au concours annuel de la Société

académique de Nantes, lui vaut (1858) une médaille d'or, décernée avec empressement par ses collègues. La carte, judicieusement appréciée par le jury de l'exposition de notre ville, en 1865, remporte une médaille d'or, grand module.

Ces incessants travaux, ces recherches multipliées, ces courses sur tous les points du département, n'absorbent pas tellement les facultés de notre infatigable savant au profit du règne inorganisé, qu'il ne trouve encore le temps de s'occuper de l'autre règne. Les études conchyliologiques, qu'il avait dû faire marcher de front avec ses recherches paléontologiques, l'amènent naturellement à s'occuper des invertébrés vivants de notre localité ; et bientôt une nouvelle médaille d'or de première classe lui est décernée par la Société académique de la Loire-Inférieure pour son *Catalogue des radiaires, annélides, cirrhipèdes et mollusques marins, terrestres et fluviatiles* du département (1865.) Plusieurs mémoires sur les mollusques des genres éthérie, claussilie, clavagelle, gastrochène, publiés à diverses époques, attestent sa persistance dans ses recherches sur les invertébrés vivants.

Pendant ses courses sur nos côtes maritimes pour s'assurer d'une manière positive de la nature et de l'époque géologique des roches qui les garnissent, les nombreuses perforations qu'on rencontre sur certains points dans ces roches n'avaient point échappé à son attention. Ces faits, connus et étudiés déjà sur d'autres côtes de l'Océan et de la Méditerranée, avaient toujours été expliqués par la sécrétion d'un acide chez certains mollusques, acide au moyen duquel la perforation s'opérait.

Les recherches de Cailliaud lui font découvrir enfin plusieurs bancs de pholades *(pholas dactylus)*. Il peut alors étudier attentivement et l'animal et la roche dans laquelle il se loge.

De ses investigations résulte le fait, authentiquement démontré par lui, que la perforation pratiquée par la pholade est toute mécanique, et que l'intermédiaire d'un acide est complétement inutile. (*Anna'es de la Société académique*, 1852-1853.) Déjà, en 1843, Cailliaud, dans le *Magasin de zoologie*, avait avancé cette explication pour les gastrochènes.

Réfuté à cette époque avec une certaine vivacité par un des maîtres de la science, ce nouveau fait suscita de nouvelles réfutations non moins vives que les premières. Lorsque enfin il put être examiné avec une impartialité sage et dégagée d'idées préconçues, il donna raison à Cailliaud, et son assertion est admise dans la science.

Jusqu'ici, la particularité de perforer la pierre semblait n'appartenir qu'à quelques mollusques bivalves. Il était réservé à la sagacité et à l'esprit investigateur de Cailliaud d'étendre cette propriété à un autre ordre d'animaux. Dans un séjour que Cailliaud fit, en 1850, sur le plateau du Four, il découvrit plusieurs oursins *(echinus miliaris)*, logés dans des cavités lisses et arrondies creusées dans une roche calcaire. Cette particu-

larité le frappa d'autant plus, qu'il avait constaté qu'un échantillon de roches logeant un oursin se trouvait depuis plus de vingt ans dans les collections du Musée de Paris, sans qu'aucun des savants qui ont fait l'histoire de ces animaux eussent signalé cette curieuse singularité. Poursuivant ces recherches sur d'autres points, notre compatriote s'assura que ces faits étaient plus communs qu'il ne l'avait supposé d'abord. Une note sur ce sujet fut adressée par lui à l'Institut de France, qui la publia dans ses comptes rendus (3 juillet 1854).

L'attention éveillée sur ce sujet multiplia la découverte, et l'oursin figure, depuis, au nombre des animaux perforants. Mais comment pratique-t-il ces perforations? C'est encore notre sagace observateur qui vient nous faire connaître, comme il l'a fait pour les pholades, le mode d'opération de l'animal, mode purement mécanique. Dans un intéressant mémoire, accompagné de dessins d'une grande exactitude, ayant pour titre : *Observations sur les oursins perforants de Bretagne* (*Annales de la Société académique de la Loire-Inférieure, 1856*), l'auteur décrit, d'une manière aussi claire que probante, et l'appareil perforant, et le mode d'action par lequel l'animal perce le grès et le granit, aussi bien que le calcaire et le schiste. Comme avec l'appareil perforant des pholades, il a, avec celui des oursins, pratiqué sous les yeux de quiconque a désiré le voir les cavités dans lesquelles l'animal se loge. Le Musée d'histoire naturelle de Nantes renferme des pièces du plus haut intérêt attestant les travaux de ces curieux echinodermes.

Enfin, la dernière œuvre de notre regretté compatriote, œuvre unique et que nul n'a tentée et exécutée avant lui, le sciage des coquilles, ouvre une nouvelle voie à l'étude de la conchyliologie. Jusque-là, les caractères extérieurs seuls servaient de base à la nomenclature; maintenant des particularités d'intérieur viendront s'y joindre et en compléteront l'étude. Ces nombreuses pièces, de la plus délicate et de la plus admirable préparation, n'ont pu être exécutées que par une main d'une adresse et d'une dextérité exceptionnelles, guidée par une connaissance parfaite du sujet et une justesse d'appréciation peu commune.

Ces intéressantes préparations qui ont figuré à l'Exposition nationale de Nantes en 1861, et plus complètes encore à l'Exposition universelle de Paris en 1867, ont valu à leur auteur, outre de nombreuses et chaleureuses félicitations, accompagnées d'une médaille d'or et d'une d'argent, grand module, des distinctions honorifiques bien méritées, entre autres, celle d'officier d'Académie.[1]

Nous ne terminerons point cette notice sur la vie si laborieuse de Cailliaud sans relater la part qu'il a prise à l'édification de notre Musée d'histoire naturelle en voie d'exécution. Depuis son entrée dans cet éta-

[1] La Société Néerlandaise lui décerna, en 1855, une médaille d'or, grand module, pour son mémoire sur les mollusques perforants.

blissement municipal, il avait été à même de juger des graves inconvénients qui s'opposeraient à sa prospérité : nature du quartier, mauvais état des constructions, insuffisance du local, tout contribuait à détériorer les collections. Dans la prévision qu'un jour cet état de chose cesserait, il met à profit ses nombreux voyages tant en France qu'à l'étranger pour visiter les établissements du même genre. Notant tout ce qu'ils offrent d'avantageux ou d'imparfait, tant dans la construction que dans le mobilier, ses remarques sont d'une très-haute utilité pour l'appropriation et l'emménagement futur de notre nouveau Musée. Enfin, couronnant cette vie de dévouement et d'abnégation pour notre établissement communal, il lui lègue sa bibliothèque et toutes ses collections d'histoire naturelle, enrichissant en même temps le Musée archéologique du département de toutes ses antiquités égyptiennes, recueillies par lui au prix de tant de fatigues et de périls.

Dans le cours de cette longue carrière dont nous venons d'esquisser sommairement les traits principaux, Cailliaud a fait preuve d'éminentes et solides qualités qui l'ont élevé au rang des illustrations dont notre ville peut à bon droit s'enorgueillir. Fils de ses œuvres, il brise bien des obstacles devant lesquels tant d'autres auraient cédé. Petit de taille, mais grand d'intelligence, faible de corps, mais fort de volonté, il marche hardiment au but qu'il se propose; climat, privations, périls de toute espèce, rien ne le rebute; il peut ce qu'il veut. Esprit droit et convaincu, la science ne fait qu'affirmer en lui ses convictions spiritualistes et religieuses; enfin, citoyen bienveillant et généreux, il enrichit sa ville natale des fruits de ses recherches et de ses veilles.

LOUIS DE KERJEAN.

— Le général baron Louis-Armand de Lespinay vient de mourir, à son château des Essarts (Vendée). Issu d'une ancienne famille bretonne, établie en Poitou depuis plus de deux cents ans, il naquit à Chantonnay, le 19 février 1789, et suivit la carrière des armes. Il fit toutes les campagnes de l'empire, puis, en qualité de colonel, celle d'Espagne, en 1823. Nommé maréchal de camp en 1828, il rentra dans la vie privée après la chute de Charles X, à l'âge de quarante-deux ans. Elu membre du Conseil général de la Vendée en 1848, le général de Lespinay en était le vice-président depuis 1856. « La Vendée, dirons-nous avec M. de Sourdeval, s'incline avec respect devant cette vie si honorablement remplie au milieu des grands devoirs publics comme au foyer domestique. »

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

CONSEILS SUR LA MISSION ET LES DEVOIRS DE L'INSTITUTEUR; par D. Lame, inspecteur d'Académie. In-8°, 15 p. — Nantes, imp. v^e Mellinet.

DÉPUTÉS (LES) SORTANTS, candidats officiels de la Loire-Inférieure et de la Vendée : MM. Anselme Fleury, Joseph Simon, Thoinnet de la Turmelière, Alfred Le Roux, comte de la Poëze, marquis de Sainte-Hermine; par A. Lallié et J. Rousse. In-12, 71 p. — Nantes, impr. Vincent Forest et Emile Grimaud..... » 50

DRESSAGE DES CHEVAUX DE SELLE; par P. Plazen, directeur des haras impériaux à Perpignan. In-4°, 33 p. — Rennes, impr. Oberthur et fils; Paris, même maison.

ESQUISSE D'UNE THÉORIE DYNAMIQUE DE LA CHALEUR; par Édouard Dufour, président de la Société académique de Nantes. In-8°, 39 p. — Nantes, imp. Mellinet.

GLOIRES (LES) DE SAINTE-ANNE D'AURAY, son culte, son histoire, son couronnement; par l'abbé E. Bernard, professeur à la Sorbonne. In-18, 311 p. — Paris, lib. Douniol; Lecoffre.

GLOIRES (LES) DU SAINT CŒUR DE MARIE; par un docteur en théologie. In-18 jésus, 466 p. et gr. — Rennes, imp. Hauvespre; Paris, au bureau des *Annales de la sainteté au XIXe siècle.*

GUIDE A NANTES, contenant l'indication et la description de tout ce que la ville de Nantes offre de curieux en monuments et antiquités, musées, promenades, etc. Orné de 20 belles lithographies. In-18, 86 p. — Nantes, lib. Mme Veloppé.

INAUGURATION DE LA STATUE DE LAENNEC, A QUIMPER, le 15 août 1868. Discours prononcé par M. de Kergaradec, membre de l'Académie de médecine. In-8°, 11 p. — Paris, lib. J.-B. Baillière et fils.

ISTOR BREIZ, ou histoire populaire de Bretagne; par une fille du Saint-Esprit. 3e édition. In-18, 647 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

LOIS USUELLES ANNOTÉES. Les réunions publiques (Loi du 6 juin 1868), comprenant les réunions électorales. Les élections législatives, décret organique et décret réglementaire (2 février 1852). Texte, annotation, formules; par Giraudeau et Lelièvre. In-18, 184 p. — Nantes, imp. Charpentier; Paris, lib. Dentu..... 1 fr. 50

MON VOTE A PRIORI. Crayonnages sur nos personnalités, dédiés par un électeur brestois à son futur mandataire de 1869. In-8°, 96 p. — Brest, imp. Gadreau..... » 75

ORDO seu calendarium divini officii recitandi missæque celebrandæ juxta ritum Breviarii et Missalis Rhedonensis pro anno 1869. In-12, 27 p. — Rennes, imp. Vatar.

RÉUNIONS (LES) PUBLIQUES. (Loi du 6 juin 1868), comprenant : les réunions électorales, texte, annotations, formules; par Ad. Giraudeau et Lelièvre. In-18, 60 p. — Nantes, imp. Charpentier; Paris, P. Dupont..... » 60

TABLE GÉNÉRALE DU TOME VINGT-CINQUIÈME

ANNÉE 1869. — 1er SEMESTRE.

JANVIER.

Le Journal d'un Nantais à Londres pendant la Terreur, par M. *Ch. de Sourdeval* 5

M. Victor Hugo et la Restauration, par M. *Edmond Biré* 26

Les nouveaux Jacobins. — La Science, par M. *Eugène Loudun* ... 36

De Bretagne au Mexique, menus propos, par M. *Léon Blévec* 54

Notices et comptes rendus. — *Rimes et Raison*, de M. Léonce Mazuyer, par M. le Vte *Edouard de Kersabiec*. — *Le District de Machecoul — 1788-1793* — de M. Alfred Lallié, par M. *Joseph Rousse* 63

Les Séances poétiques de Mme Ernst en Bretagne, par Mlle *Amélie Hubans* 68

Études littéraires. — *Pernette*, de M. Victor de Laprade, par M. *Edmond Biré* 71

Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 80

Bibliographie bretonne et vendéenne 88

FÉVRIER.

Le colonel Troude, par M. le Vte *H. de la Villemarqué*, de l'Institut 89

Contes et Récits populaires des Bretons armoricains, par M. *F.-M. Luzel* 103

Une Légende inédite du pays de Retz, par M. *S. de la Nicollière* ... 109

De Bretagne au Mexique, menus propos *(suite)*, par M. *Léon Blévec* 115

M. Victor Hugo et la Restauration, par M. *Edmond Biré* 126

Documents inédits. — Un Privilége du Théâtre de Nantes en 1738, par M. *Charles Bougoüin* 141

Poésie. — La Tourterelle (Ann Durzunel), par M. *J.-P.-M. Lescour*. — Rien! par M. *Hippolyte de Lorgeril* 143

Notices et comptes rendus. — *Velléda*, poème, de Mme Auguste Penquer, par M. *Joseph Rousse*. — *Les Trompeurs trompés*, de M. Carou; — *Le Nid*, de M. Adolphe Orain, par M. *Louis de Kerjean*. — *La Roue qui tourne*; les *Légendes bretonnes*, de Mlle Gabrielle d'Ethampes, par M. *Eugène de la Gournerie*. —

Alix, de Mlle Zénaïde Fleuriot, par M. *Emile Grimaud*. — *Histoire des Moines et des Evêques de Luçon*, de M l'abbé du Tressay, par M. *Alfred Lallié*. — M. Hyacinthe Lambron, par M *Arthur de la Borderie*..... 146

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 162

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 167

MARS.

La Campagne de 1815 dans le Morbihan..... 169

Un Essai de poésie pastorale, par M. *Hippolyte Violeau*..... 184

Contes populaires des Bretons armoricains. — Le chevalier Fortuné, par M. *F.-M. Luzel*..... 194

M. Abel Pervinquière, par M. *Émile Grimaud*..... 208

Poésie. — La Pensée; la Mort; le Messager de Dieu, sonnets, par M. *Ém le Pehant*..... 222

De Bretagne au Mexique, menus propos *(suite)*, par M. *Léon Blévec*..... 224

Notices et comptes rendus. — *Les nouveaux Jacobins*, de M. Eugène Loudun, par M. *Lucien Dubois*. — *Un Tableau des Evêques de Luçon*, de M. Barotin, par M. *Amédée Gallet*. — M. l'abbé Aillery..... 242

Chronique. — Le peintre Louis Duveau, par M. *Amédée Duquesnel*. — Lamartine, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française..... 248 252

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 256

AVRIL.

Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ancien vicaire général de Luçon, par M. *l'abbé du Tressay*..... 257

Récits populaires des Bretons. — Les Aventures d'Iann Ar-Baz-Houarn, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 271

Petits poèmes vendéens. — I. Une Chrétienne, par M. *Émile Grimaud*. 283

De Bretagne au Mexique, menus propos *(suite)*, par M. *Léon Blévec*..... 285

Documents inédits. — La Forge de Pouancé en 1702, par M. *Charles Bougoüin*..... 304

Galerie des poètes bretons. — Guillaume-René Kerambrun, par M. *Adolphe Orain*..... 307

Notices et comptes rendus. — *Un Acte de Foi*, poésies posthumes d'Edouard Turquety, par M *Prosper Blanchemain*. — *Poèmes modernes*, de M François Coppée, par M. *Joseph Rousse*. — *Victor Hugo et la Restauration*, par M. Edmond Biré. — *L'Eglise et la Révolution dans leurs rapports avec la civilisation moderne*, de M. le baron de Claye, par M. le Vte *Edouard de Kersabiec*. — *Le Baccalauréat et les études classiques*, par M. *Victor de Laprade*, de l'Académie française..... 313

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 328
Nécrologie. — M. Phelippes-Beaulieux, par M. *Louis de Kerjean*. — Le zouave pontifical Louis Bretin, par M. *Eugène de la Gournerie*. — Mlle Reine de Saint-Pern. — M. A. de Hillerin, par M. *Emile Grimaud*..... 332
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 336

MAI.

Les Prisonniers de Quiberon, par M. *Alfred Nettement*..... 337
Le Chant du frère lai, poème, par M. *Hippolyte de Lorgeril*..... 357
Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ancien vicaire général de Luçon *(fin)*, par M. *l'abbé du Tressay*..... 375
Récits populaires des Bretons. — Les Aventures d'Iann Ar-Baz-Houarn *(fin)*, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 388
Poésie bretonne. — Notre Saint-Père le Pape Pie IX, le 11 avril (Hon Tad Santel ar Pap Pii nao, ann 11 a viz ebrell), par M. *J.-P.-M. Lescour*..... 406
Notices et comptes rendus. — *Le R. P. Julien Maunoir, apôtre de la Bretagne au XVIIe siècle*, par M. *Edm.-M. P. du V...*, avocat à la Cour impériale de Rennes. — La Société bibliographique de Paris..... 409
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 411
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 416

JUIN.

Biographies vendéennes. — Le P. Bonaventure Giraudeau, par M. *C. Merland*..... 417
Études historiques. — Les Monnaies de Charles de Blois, par M. le Vte *Édouard de Kersabiec*..... 433
Le long de la mer, nouvelle, par M. *C. Robinot-Bertrand*..... 455
Poésie bretonne. — Le Pêcheur (ar Pesketaer), par M. *J.-M. Le Jean*..... 463
Petits poèmes vendéens. — II. L'Écureuil, par M. *Émile Grimaud*.. 467
De Bretagne au Mexique, (suite), par M. *Léon Blévec*..... 470
Notices et comptes rendus. — *Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre*, de M. le comte de la Boutetière, par M. *Alfred Lallié*. — *Le roi Lear*, de W. Shakespeare, par M. l'abbé *P. E. P. Herpin*. — *Pélage*, tragédie chrétienne de M. l'abbé H. Delor; — *Joseph Pagnon*, de M. Clair Tisseur, par M. *Émile Grimaud*. — Une note à propos de *Jeanne de Belleville*, par M. *Victor de Laprade*..... 481
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 490
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 495

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

Histoire des Moines et des Evêques de Luçon, de M. l'abbé du Tressay, par M. *Alfred Lallié*, 157-160 — Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ancien vicaire général de Luçon, par M. *l'abbé du Tressay*, 257-270, 375-387. — Le R. P. Julien Maunoir, par M. *Edm.-M. P. du V.*, 409.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Le Journal d'un Nantais à Londres pendant la Terreur, par M. *Charles de Sourdeval*, 5-25. — Un Privilége du théâtre de Nantes en 1738, par M. *Charles Bougoüin*, 141-142. — La Forge de Pouancé en 1702, par le même, 304-306. — La Campagne de 1815 dans le Morbihan, 169-183. — Les Prisonniers de Quiberon, par M. *Alfred Nettement*, 337-356. — Les Monnaies de Charles de Blois, par M. le *Vte Édouard de Kersabiec*, 433-454.

BIOGRAPHIE. — Le colonel Troude, par M. *le Vte H. de la Villemarqué*, 89-102. — M. Hyacinthe Lambron, par M. *Arthur de la Borderie*, 160-161. — M. Abel Pervinquière, par M. *Emile Grimaud*, 208-221. — Le peintre Louis Duveau, par M. *Amédée Duquesnel*, 248-251. — Lamartine, par M. *Victor de Laprade*, 252-253. — Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ancien vicaire général de Luçon, par M. *l'abbé du Tressay*, 257-270, 375-387. — Guillaume-René Kerambrun, par M. *Adolphe Orain*, 307-312. — Le Zouave pontifical Louis Bretin, par M. *Eugène de la Gournerie*, 332-334. — M. Louis Phelippes-Beaulieux, par M. *Louis de Kerjean*, 332. — M. A. de Hillerin, par M. *Emile Grimaud*, 334-335. — Le R. P. Julien Maunoir, par M. *Edm.-M. P. du V.*, 409. — Le P. Bonaventure Giraudeau, par M. *C. Merland*, 417-432.

CRITIQUE HISTORIQUE. — M. Victor Hugo et la Restauration, par M. *Edmond Biré*, 26-35, 126-140, 320-332. — *Le District de Machecoul*, de M. Alfred Lallié, par M. *Joseph Rousse*, 63-67. — *Histoire des Moines et des Evêques de Luçon*, de M l'abbé du Tressay, par M. *Alfred Lallié*, 157-160. — *L'Eglise et la Révolution dans leurs rapports avec la civilisation moderne*, de M. le baron de Claye, par M. *le Vte Edouard de Kersabiec*, 322-324. — *Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre*, de M. le Cte de la Boutetière, par M. *Alfred Lallié*, 481-484. —

FAITS CONTEMPORAINS. — Chroniques de janvier, 80-87; février, 162-166; avril, 328-332; mai, 411-415; juin, 490-495, par M. *Louis de Kerjean*.

LITTÉRATURE.

ETUDES LITTÉRAIRES. — M. Victor Hugo et la Restauration, par M. *Edmond Biré*, 26-35, 126-140, 320-332. — Les Séances poétiques de Mme Ernst en Bretagne, par Mlle *Amélie Hubans*, 68-70. — *Pernette*, de M. Victor de Laprade, par M. *Edmond Biré*, 71-79. — *Velléda*, poème, de Mme Auguste Penquer, par M. *Joseph Rousse*, 146-151. — Un Essai de poésie pastorale (*Idylles saintongeaises*, de M. l'abbé Rainguet), par M. *Hippolyte Violeau*, 184-193. — *Les nouveaux Jacobins*, de M. Loudun, par M. *Lucien Dubois*, 242-244. — *Un Acte de foi*, poésies posthumes d'Edouard Turquety par M. *Prosper Blanchemain*, 313-317. — *Le Baccalauréat et les Études classiques*, par M. *Victor de Laprade*, 325-327.

RÉCITS ET NOUVELLES. — De Bretagne au Mexique, menus propos, par M. *Léon Blérec*, 54-60, 115-125, 224-241, 285-303, 470-480. — Les Aventures d'Iann Ar-Baz Houarn, par M. *E du Laurens de la Barre*, 271 282, 388-405. — Contes et récits populaires des Bretons armoricains, 103-108. — Le chevalier Fortuné, 194-207, par M. *F.-M. Luzel*. — Une Légende inédite du pays de Retz, par M. *S. de la Nicollière*, 109-114. — Le long de la mer, nouvelle, par M. *C. Robinot-Bertrand*, 455-462.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Rimes et raison*, de M. Léonce Mazuyer, par M. *le Vte Edouard de Kersabiec*, 61-63. — *Les Trompeurs trompés*, de M. Carou, 151-152. — *Le Nid*, de M. Adolphe Orain, par M. *Louis de Kerjean*, 153. — *La Roue qui tourne ;* les *Légendes bretonnes*, de Mlle Gabrielle d'Ethampes, par M. *Eugène de la Gournerie*, 153-155. — *Alix*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, par M. *Emile Grimaud*, 155-157. — *Poèmes modernes*, de M. François Coppée, par M. *Joseph Rousse*, 317-320. — *Le roi Lear*, de W. Shakespeare, par M. l'abbé *Herpin*, 485. — *Pélage*, tragédie chrétienne, de M. l'abbé H. Delor, par M. *Émile Grimaud*, 485-487. — Joseph Pagnon, de M. Clair Tisseur, par M. *Émile Grimaud*, 487-488. — Une note à propos de *Jeanne de Belleville*, par M. Victor de Laprade, 489.

POÉSIE. — La Tourterelle, poésie bretonne, par M *J.-P.-M. Lescour*, 143-144. — Rien ! poésie, par M. *Hippolyte de Lorgeril*, 145. — La Pensée ; la Mort, le Messager de Dieu, sonnets, par M. Emile Péhant, 222-223. — Une Chrétienne, petit poème vendéen, par M. *Emile Grimaud*, 283-284. — Le Chant du frère lai, poème, par M. *Hippolyte de Lorgeril*, 357-374. — Notre Saint-Père le Pape Pie Neuf, poésie bretonne, par M. *J.-P.-M. Lescour*, 406-408. — Le Pêcheur, poésie bretonne, par M. *J.-M. Le Jean*, 463-466. — L'Écureuil, petit poème vendéen, par M. *Émile Grimaud*, 467-469.

SCIENCES. — BEAUX-ARTS.

Les nouveaux Jacobins : la Science, par M. *Eugène Loudun*, 36-53. — Un Tableau des Evêques de Luçon, de M. Barotin, photographe, par M. *Amédée Gallet*, 245.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 88, 167-168, 256, 336, 416, 496.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

—

BIRÉ (Edmond). — M. Victor Hugo et la Restauration, 26-35, 126-140, 320-332. — *Pernette*, de M. Victor de Laprade, 71-79.

BLANCHEMAIN (Prosper). — *Un Acte de foi*, poésies posthumes d'Édouard Turquety, 313-317.

BLÉVEC (Léon). — De Bretagne au Mexique, menus propos, 54-60, 115-125, 224-241, 285-303, 470-480.

DE LA BORDERIE (Arthur). — M. Hyacinthe Lambron, 160-161.

BOUGOUIN (Charles). — Un Privilége du théâtre de Nantes en 1738, 141-142. — La Forge de Pouancé en 1702, 304-306.

DUBOIS (Lucien). — *Les nouveaux Jacobins*, de M. Eugène Loudun, 242 244.

DUQUESNEL (Amédée). — Le peintre Louis Duveau, 248-251.

GALLET (Amédée). — Un Tableau des Évêques de Luçon, par M. Barotin, photographe, 245.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — *La Roue qui tourne;* les *Légendes bretonnes*, de Mlle Gabrielle d'Éthampes, 153-155. — Le zouave pontifical Louis Bretin, 332-334.

GRIMAUD (Émile) — *Alix*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, 155-157. — M. Abel Pervinquière, 208-221. — Une Chrétienne, petit poème vendéen, 283-284. — M. A. de Hillerin, 334-335. - L'Ecureuil, petit poème vendéen, 467-469. — *Pélage*, tragédie chrétienne, par M. l'abbé H. Delor, 485-487. — *Joseph Pagnon*, par M. Clair Tisseur, 487 488.

HUBANS (Mlle Amélie). — Les Séances poétiques de Mme Ernst en Bretagne, 68-70.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique de janvier, 80-87. — *Les Trompeurs trompés*, de M Carou. — *Le Nid*, de M. Adolphe Orain, 151-153. — Chronique de février, 162-166; avril, 328-332. — M. Louis Phelippes-Beaulieux, 332. — Chronique de mai, 411-415, de juin, 490-495.

DE KERSABIEC (Vte Édouard) — *Rimes et raison*, de M. Léonce Mazuyer, 61-63. — *L'Église et la Révolution dans leurs rapports avec la civilisation moderne*, de M. le baron de Claye, 322-324. — Les Monnaies de Charles de Blois, 433-454.

LALLIÉ (Alfred). — *Histoire des Moines et des Évêques de Luçon*, de M. l'abbé du Tressay, 157-160. — *Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre*, 481-484.

De Laprade (Victor). — Lamartine, 252-255. — *Le Baccalauréat et les études classiques*, 325-327. — Une note à propos de *Jeanne de Belleville*, 489.

Du Laurens de la Barre (E.). — Les Aventures d'Iann Ar-Baz-Houarn, 271-282, 388-405.

Le Jean (J.-M.) — Le Pêcheur, poésie bretonne, 463-466.

Lescour (J.-P.-M.). — La Tourterelle, poésie bretonne, 143-144. — Notre Saint-Père le Pape Pie Neuf, poésie bretonne, 406-408.

De Lorgeril (Hippolyte). — Rien! poésie, 145. — Le Chant du frère lai, poème, 357-374.

Loudun (Eugène). — Les nouveaux Jacobins : la Science, 36-53.

Luzel (F.-M.). — Contes et récits populaires des Bretons Armoricains, 103-108. — Le Chevalier Fortuné, 194-207.

Merland (C.). — Le P. Bonaventure Giraudeau, 417-432.

Nettement (Alfred). — Les Prisonniers de Quiberon, 337-356.

De la Nicollière (S.). — Une Légende inédite du pays de Retz, 109-114.

Orain (Adolphe). — Guillaume-René Kerambrun, 307-312.

Péhant (Émile). — La Pensée; la Mort; le Messager de Dieu, sonnets, 222-223.

Robinot-Bertrand (Charles). — Le long de la mer, nouvelle, 455-462.

Rousse (Joseph). — *Le District de Machecoul*, de M. Alfred Lallié, 63-67. — *Velléda*, poème, de Mme Auguste Penquer, 146-151. — *Poèmes modernes*, de M. François Coppée, 317-320.

De Sourdeval (Ch.). — Le Journal d'un Nantais à Londres pendant la Terreur, 5-25.

Du Tressay (Abbé). — Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, ancien vicaire général de Luçon, 257-270, 375-387.

De la Villemarqué (Vte H.). — Le colonel Troude, 89-102.

Violeau (Hippolyte). — Un Essai de poésie pastorale (*Idylles saintongeaises*, par M. l'abbé Rainguet), 184-193.

***. — La Campagne de 1815 dans le Morbihan, 169-183.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Alix, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 155-157.

Histoire des Moines et des Évêques de Luçon, par M. l'abbé du Tressay, 157-160.

Idylles saintongeaises, par M. l'abbé Rainguet, 184-193.

Jeanne de Belleville, par M. Emile Péhant, 489.

Joseph Pagnon, par M. Clair Tisseur, 487-488.

La Roue qui tourne, par Mlle Gabrielle d'Ethampes, 153-155.

L'Église et la Révolution dans leurs rapports avec la civilisation moderne, par M. le baron de Claye, 322-324.

Légendes bretonnes, par Mlle Gabrielle d'Ethampes, 153-155.

Le Baccalauréat et les études classiques, par M. Victor de Laprade, 325-327.

Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre, par M. le Cte de la Boutetière, 481-484.

Le District de Machecoul, par M. Alfred Lallié, 63-67.

Le Nid, par M. Adolphe Orain, 153.

Le R. P Maunoir, jésuite, apôtre de la Bretagne au XVIIe siècle, par M. Edm.-M.-P. du V., 409.

Les nouveaux Jacobins, par M. Eugène Loudun, 36-53, 242-244.

Le roi Lear, de W. Shakespeare, par M. l'abbé Herpin, 485.

Les Trompeurs trompés, par M. Carou, 151-152.

Nouveau Dictionnaire pratique français et breton, du dialecte de Léon, etc., par M. le colonel Troude, 89-102.

Pélage, tragédie chrétienne, par M. l'abbé H. Delor, 485-487.

Pernette, poème par M. Victor de Laprade, 71-79.

Poèmes modernes, par M. François Coppée, 317-320.

Rimes et raison, par M. Léonce Mazuyer, 61-63.

Souvenirs du Morbihan, par M. Alfred Nettement, 337-356.

Un Acte de foi, poésies posthumes d'Edouard Turquety, 313-317.

Velléda, poème, par Mme Auguste Penquer, 146-151.

Victor Hugo et la Restauration, par M. Edmond Biré, 26-35, 126-140, 320-332.

Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

Directeur : **Arthur de la Borderie**
Secrétaire de la Rédaction : **Emile Grimaud**

TREIZIÈME ANNÉE

TROISIÈME SÉRIE. — TOME VI
(TOME XXVI DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1869. — DEUXIÈME SEMESTRE

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4

1869

NANTES, IMPRIMERIE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 4.

A PROPOS DU SALON

J'aurais dû écrire *des Salons*, car, au lieu d'une, nous avons eu bel et bien deux expositions simultanées; et ce n'est pas celle de peinture qui, à beaucoup près, a obtenu le plus de succès et fait le plus de bruit. Au dedans, des tableaux, des marbres, des plâtres, — toutes choses paisibles et calmes par nature. Au dehors, d'interminables bandes de papier, de toutes les nuances et de toutes les dimensions, — et quel tapage! Les 4230 (un joli chiffre!) toiles et statues exposées au palais de l'Industrie, ne mesureraient guère, mises bout à bout, qu'une longueur de quelques kilomètres, — une misère! Nos artistes, on le voit, y mettent de la discrétion. Pour ce qui est de l'étendue des affiches électorales, une douzaine de géomètres, doublée d'autant de statisticiens, eût à peine suffi à l'évaluer. Cela devait se supputer par lieues. Quelle orgie de papier, de colle... et de *colles* (pardon!) Depuis les beaux jours de 1848, Paris ne s'était pas vu encore à pareille fête. Murailles, quais, ponts, colonnes, piliers, disparaissaient sous ce vêtement multicolore, — véritable parterre de papier imprimé, qui, chaque matin, s'enrichissait d'une nouvelle floraison. Pendant des semaines, Paris s'est vu affublé de cet habit d'arlequin, symbole assez fidèle, du reste, de ses bigarrures morales et sociales. N'était-ce pas, en effet, la digne livrée de la grande ville indisciplinée, colossal Polichinelle, gouailleur, viveur, épicurien comme l'autre, et, comme l'autre aussi, toujours en lutte avec l'autorité, sans cesse préoccupé de dauber le *Commissaire?*

Et il fallait voir comme dialoguaient ces placards, à quelles disputes muettes se livraient ces affiches qui, le plus souvent, se rapprochaient, de parti pris, pour se quereller de plus près, dans un tête à tête plus intime! Une bataille sur chaque mur, sur chaque pilier un duel. Vous alliez sur les quais chercher un peu d'air pur et d'ombre : aux senteurs des acacias fleuris se mariait agréablement l'âcre parfum de la colle fraîche; pour toute verdure, au lieu de feuilles d'arbre, des feuilles de papier, en haut, en bas, à gauche, à droite, partout. — Et quelle inépuisable corne d'abondance s'épanchait de chacune de ces proclamations! La réalisation des promesses contenues dans la plus discrète, suffirait à assurer à jamais notre bonheur, tant public que particulier.

Et, puisque nous causons peinture, c'est bien le moins que nous passions rapidement en revue, — au seul point de vue des couleurs du papier, bien entendu, les nuances politiques ne nous regardant point, — l'exposition des affiches avant celle des tableaux, le salon électoral avant l'artistique.

Tout d'abord, s'épanouit gaillardement le *jonquille* de M. Thiers à côté du *chocolat tendre* de M. Devinck, sur lequel, à leur tour, tranchent les teintes versicolores de leur loquace concurrent, Monsieur le citoyen-comte-ex-pair-de-France-démocrate-radical-socialiste d'Alton-Shée. Plus loin, flamboie le *rouge sang de bœuf* du citoyen non moins comte, non moins démocrate radical et non moins socialiste H. de Rochefort, marquis de Luçay (décidément, la démocratie radicale sociàliste est, en fait de noms, volontiers aristocrate et ne se mouche pas, comme on dit, du bout du pied; il est vrai que, quand on..... en éprouve le besoin, on se mouche comme on peut et on prend ses mouchoirs où on les trouve.)

Ailleurs, un vague parfum de camphre trahit le voisinage des affiches du citoyen Raspail, lequel, grâce au patriotisme des électeurs de Lyon, va pouvoir nous traiter suivant les formules de son *Annuaire de la santé,* et appliquer ses vermifuges à la destruction des parasites politiques et autres qui nous dévorent. — Le *jaune pâle* de M. Guéroult a fini par si bien pâlir que, dès le premier tour de scrutin, il s'est éclipsé pour laisser les affiches rivales de MM. Cochin et Ferry continuer en *duo* leur dialogue aussi vif qu'animé,

dialogue qui, je le regrette, s'est terminé par le silence du premier.

Et les excentriques! Par exemple, l'archi-candidat Gagne, une superbe tête d'égaré, dont Michel-Ange eût pu copier pour son *Moïse* les grands traits, la longue chevelure et la vaste barbe blanche. — Entendez-vous le monumental boniment que déclame, du ton d'une sibylle sur son trépied, cet Alcibiade du réalisme qui, de temps à autre, attache une casserole à la queue de son chien pour ameuter les passants, le citoyen Vallès, dit le *Candidat de la misère?* La misère a fait à son candidat l'aumône de quelques douzaines de voix. En dépit des affirmations de la statistique, la misère serait-elle donc si rare à Paris, ou ne serait-elle qu'une ingrate?

Je ne me rappelle plus au juste la nuance (elle devait être des plus foncées en écarlate) de la proclamation d'un populaire Danton de clubs, que j'entendis, certain soir, au milieu d'un tonnerre de bravos, célébrer les massacres de septembre comme « les plus glorieuses journées de l'immortelle révolution de 93; » — si le citoyen B..... est homme à appliquer ses théories, cela ferait à l'occasion, comme on voit, un terroriste fort distingué. Mes oreilles n'ont pas non plus oublié le style d'un autre citoyen candidat et son éloquence agrémentée de *cuirs* et de *velours*... O Noël et Chapsal! O Athéniens de Paris!

Je n'ai pas besoin de rappeler quels noms le grand jury universel de l'exposition électorale a choisis, à tort ou à raison, et a honorés de ses *médailles*. Par la rapidité fébrile avec laquelle courent, par ce temps-ci, hommes et choses, c'est déjà de l'histoire ancienne. L'autre Salon, celui des beaux-arts, n'est guère moins vieux, et j'arrive bien tard pour en dire un mot.

Que parlé-je de deux Salons ? A bien compter, il y en avait au moins quatre. Le plus odorant et le plus gracieux était, à coup sûr, l'exposition horticole qui, transformant le palais de l'Industrie en jardin, faisait de sa vaste vitrine une serre colossale et encadrait groupes et statues de guirlandes, de verdure et de fleurs. — Et de trois. — Quatrième exposition, celle des chevaux, *salon* hippique, qui précéda l'artistique dans le même local — tour à tour écurie et sanctuaire des arts, — comme un avant-goût des courses de Long-

champs et de la victoire de *Glaneur* sur la perfide Albion, triomphe national pour les chauvins d'écurie qui mettent leur patriotisme dans les quatre fers d'un cheval.

I

Et que dire du Salon, sinon répéter à peu près ce que l'on dit chaque année de chaque exposition? Tous les ans, ne voyons-nous pas défiler devant nos yeux les mêmes kilomètres de peinture, brossés par les mêmes artistes et représentant des sujets, sinon les mêmes, du moins analogues? Cette exposition-ci est-elle supérieure aux précédentes? Oui, affirment les uns. Non, répondent les autres. — Il ne m'appartient pas de trancher une aussi délicate question. Je me bornerai à constater, cette fois encore, la même rareté, sinon absence totale, d'œuvres grandes, d'inspiration élevée, et la même habileté de main. Peu ou point de grand art, — un métier souvent étonnant. Un métier, ai-je dit; la peinture en est devenue un, en effet. On se fait peintre comme on se fait autre chose, sans plus de vocation. Comment s'étonner dès lors que la supériorité d'aspiration soit si rare, et que la médiocrité règne quasi universellement? A cette absence de vocation ajoutez une instruction littéraire nulle ou fort négligée chez la plupart des artistes; partant, point d'idéal, rien pour soulever l'imagination au-dessus de l'esthétique terre-à-terre de l'atelier ou de la brasserie. La foi seule, une foi quelconque, pourrait suppléer à ce double défaut de vocation première et d'instruction, échauffer l'âme et l'élever.

Mais quelle foi résiste à ce souffle délétère du scepticisme et du matérialisme qui est en train de tout dessécher? Quelle âme a les ailes assez robustes pour lutter contre cet air pesant et morne, et planer dans les hauteurs? Voyez plutôt ces spécimens de l'art religieux : ne dirait-on pas qu'il y a là parti pris du laid, gageure de grotesque? Pour nous consoler de cette rareté de sérieuses études artistiques, nous avons, il est vrai, la *Divina tragedia* de M. Chenavard, grande machine symbolico-apocalyptique à l'allemande, qui exagère encore la manière déjà si peu claire des Cornelius et des

Kaulbach ; rébus sacro-saint qu'une page et demie d'explications ne réussit pas à rendre compréhensible, et que la subtile lourdeur d'un Hegel ou d'un Schleiermacher parviendrait malaisément à commenter; panthéon universel, où tous les dieux de l'humanité, y compris le vrai, Jupiter et Odin, le Christ et Thor, le loup Fernis et le monstre Jormoungardour (?), anges, démons et le reste, s'entremêlent dans un chaos que Gœrres serait impuissant à débrouiller; — le tout, dans une gamme blafarde et neutre, rappelant le ton de la faïence vernissée. Il y a là un évident abus de l'étudié et du cherché; M. Chenavard gagnerait à céder à ses voisins ce qu'il a de trop en ce genre et ce dont ils n'ont pas assez. Réfléchir, méditer, s'instruire, savoir choisir son sujet, s'en pénétrer, l'étudier, y *croire*, s'appliquer à le bien rendre : besogne trop longue et trop lourde pour des gens si pressés. La concurrence est grande d'ailleurs sur le marché de l'art; il s'agit d'arriver des premiers, de primer ses rivaux, moins par la qualité que par la quantité. Et si le client, je veux dire la pratique, se fait rare, on *travaille* pour l'exportation, on bâcle des cargaisons de tableaux pour les deux Amériques, à l'instar des modistes ou des tailleurs d'habits confectionnés. Je pourrais citer tel peintre en renom qui, organisant son atelier sur le modèle d'un atelier de couture en gros, fait de sa maison une manufacture de peinture à la toise, et inonde le Nouveau-Monde de toiles brossées à la diable par ses élèves et qu'il signe, — commerce lucratif qui est en train de le rendre millionnaire. Voilà ce qui s'appelle comprendre son époque et être, comme on dit, dans le mouvement.

Étonnez-vous, après cela, qu'un homme d'esprit ait pu proposer presque sérieusement la fondation d'une société « pour le découragement des artistes! » C'est du Mécène à rebours; et pourtant qui oserait nier qu'il n'y ait du vrai sous ce paradoxe? Encourager les vrais artistes, et décourager les faux, ne serait-ce pas rendre à l'art deux services d'un seul coup? Mais qui distinguera les uns des autres, puisque, de par les règlements, le jury d'admission lui-même ne peut se prononcer dans la plupart des cas? Un artiste a obtenu, par hasard, une médaille à l'un des Salons antérieurs; le voilà *exempt* de l'examen du jury à perpétuité; sa médaille lui

confère le droit de se moquer chaque année du public, en exhibant des toiles qui, si elles étaient présentées au jury d'admission par un débutant, seraient refusées avec enthousiasme. Grâce à cette prime offerte à la médiocrité, les *croûtes* les plus avérées qui déshonorent nos salons annuels sont dues à des *exempts* et parfois même à des *hors concours*. Pourquoi ce privilége si préjudiciable à l'art et aux artistes eux-mêmes, qui en sont les victimes bien plus que les bénéficiaires, parce que, assurés par avance de leur admission, ils ne sentent aucun stimulant vers le mieux? Pourquoi la même barrière ne se dresserait-t-elle pas devant tous, exigeant de tous les mêmes efforts pour la franchir? Pourquoi...? Mais j'oublie que je perds mon temps à poser d'inutiles points d'interrogation, et que je n'ai nulle qualité pour discuter un état de choses que je n'ai point fait ni ne puis défaire.

Comme les précédents, le Salon n'est pas exclusivement français, mais bien plutôt cosmopolite et quelque peu universel. Non-seulement à peu près toutes les nations de l'Europe y ont leurs représentants (il s'y trouve jusqu'à un Turc!) mais le Nouveau-Monde lui-même nous a envoyé ses ambassadeurs du pinceau. Le Brésil, le Pérou, le Mexique, le Chili, la république noire de Haïti elle-même, nous ont exhibé des spécimens de leur art, art peu original du reste et fort proche parent de l'art français, son maître et son modèle.

Quasi universel pour les nationalités, le Salon l'est également pour les sexes. Si le sexe laid a à se reprocher la plus grosse part de cette orgie de bleu de Prusse et de vermillon, le beau sexe n'est pas non plus sans reproches : on ne compte pas moins de trois à quatre cents dames ou demoiselles sur cette longue liste de plus de deux mille noms composant le livret. Voilà un pas marqué dans la voie de l'émancipation de la femme, l'un des plus gros problèmes de l'avenir, si nous en croyons nos *humanitaires*.

N'en plaisantons pas trop; l'émancipation est déjà si bien commencée dans le domaine de l'art, que le premier peut-être des portraitistes contemporains est une femme, Mlle Nélie Jacquemart. Demandez plutôt à M. Duruy, dont elle a peint l'expressive physionomie avec tant de puissance, de mâle largeur et de naturel. Les

fins et délicats pastels de M. Cabanel ne sont, à côté, qu'œuvres toutes féminines.

Pour ce qui est des âges, — des quatorze ans de Mlle Charlotte Dubray, le précoce auteur de *Giovanina*, digne fille de l'éminent sculpteur Vital Dubray, aux cent trois ans de M. le comte de Waldeck, un peintre plus que centenaire, près d'un siècle se mesure. C'est le cas de répéter, en le modifiant, le mot d'un bel esprit à propos du premier sermon de Bossuet : Jamais on n'exposa si tôt ni si tard.

Arrivons enfin au chapitre spécial des artistes bretons et vendéens, que leur *nationalité* rend surtout intéressants pour nos lecteurs. Leur mérite les rend également dignes de cet intérêt. Ainsi que nous l'allons voir, la plupart tiennent fort bien leur place au Salon, en même temps que dans l'art contemporain; quelques-uns même sont au premier rang.

II

Est-ce bien l'auteur de la *Fortune et l'enfant*, de la *Perle et la vague*, et autres Vénus peu vêtues, le mythologique décorateur de boudoir, M. Baudry enfin, qui a brossé ce *Portrait de M. Garnier*, avec cette vigueur toute réaliste? M. Baudry délaisserait-il le joli pour la force? Lui qui jusqu'ici n'a guère été que charmant, tendrait-il à *faire grand?* Nous ne pourrions que l'en féliciter, et, malgré son aspect peu séduisant, sa nouvelle toile, ébauchée de verve et traitée avec une rare sûreté de main, nous fait bien augurer, dans son énergique laisser-aller, de la nouvelle manière du peintre et des grandes compositions qu'il prépare pour le nouvel Opéra. Avec ces traits anguleux, ce teint bilieux, cette maigreur quasi cadavérique, ces yeux dilatés et rougis par les veilles, cette physionomie de fou ou d'inspiré, la tête du jeune architecte d'un monument contesté et contestable à bien des égards, n'a rien de commun avec le type de la beauté grecque, et demandait un autre pinceau et d'autres couleurs que ceux dont M. Baudry avait jusqu'ici caressé si amoureusement les harmonieuses formes de ses Vénus

et de ses Apollons. Le jeune, et déjà célèbre artiste vendéen, a su trouver ces couleurs et ce pinceau.

La *Peste à Rome,* de M. Delaunay (de Nantes), un émule de M. Baudry, est un drame dramatiquement peint, dans une gamme sourde, qui ajoute encore à l'effet. Bon ange aux ailes éployées, armé d'un glaive dans la main droite et, de la gauche, indiquant la porte que le mauvais ange frappe de son épieu ; procession chrétienne qui descend là-haut un escalier pour implorer la divine miséricorde; morts gisant déjà, mourants luttant encore contre l'agonie, ou invoquant en vain une statue d'Esculape couronnée d'inutiles guirlandes et qu'une femme menace d'un geste désespéré : tous ces groupes, habilement distribués, concourent à faire de cette composition l'un des meilleurs tableaux du Salon. Voilà de l'art et du vrai. Comme cela tranche sur toutes ces toiles banales du voisinage! Il y a là un cachet spécial qui dénote une étude assidue des maîtres et signale immédiatement une œuvre à l'attention.

Le *Secret de l'Amour,* un tableautin du même M. Delaunay, appartient à un genre fort différent, tout en se recommandant par des qualités relativement égales. Un détail pourtant : l'œil gauche de Vénus se penchant pour recevoir dans l'oreille le *secret* de son mauvais sujet de fils, n'est-il pas invraisemblablement loin du nez?

M. Gustave Delhumeau et ses deux portraits, l'un portant les autres, ont été, cette année encore, fidèles au rendez-vous. Outre une ressemblance que l'on sent frappante, même quand on ne connaît pas les modèles, les toiles du jeune artiste vendéen témoignent d'un soin, d'un fini de travail qui va jusqu'à l'excès. Détails et accessoires, tout est traité avec la même conscience. On se prendrait à désirer un peu plus de largeur de touche et de laisser-aller. Mais qui peut le plus peut le moins. En s'astreignant courageusement à ce travail méticuleux, en se mettant à cette excellente école du portrait, M. Delhumeau, dont les progrès sont évidents, se rend apte à élargir son cadre et son genre, et à aborder des sujets plus complexes. Nous l'attendons au Salon prochain.

M. H. Dubois (de Nantes) a exposé une *Diane* tenant en laisse ses lévriers qui se désaltèrent dans l'eau d'une mare. La divine

chasseresse, fluette et svelte, manque peut-être un peu de l'héroïque prestance que l'imagination lui attribue volontiers. Ce n'en est pas moins là un tableau fort estimable, un digne pendant à l'*Erigone*, qui valut à l'auteur une médaille l'an dernier.

Quel est ce gigantesque fantôme, aux yeux flamboyants, à la moustache hérissée, au panache pyramidal, aux bottes démesurées, qui fend les airs par énormes enjambées, en brandissant un sabre à décrocher la lune, pendant qu'une troupe de nains effarouchés se blottit dans le creux d'un roc? N'avez-vous pas reconnu l'*Ogre et le Petit Poucet*, ce conte ingénieux et au fond si philosophique, qui nous émut tous si fortement quand nous étions petits? Et quel artiste a osé traiter en peinture un si difficile sujet? Qui, sinon M. Yan' Dargent, un audacieux qui n'aime rien tant que de se mesurer avec le fantastique, au risque de ne pas vaincre complétement? Sujet à part, ce tableau n'en est pas moins remarquable par les détails; le premier plan, le rocher où se groupent le Petit Poucet et ses frères, est surtout un excellent morceau.

Dans sa *Promenade sur l'Eure*, la force de M. Yan' Dargent s'est faite grâce. Rien de frais comme ce détour de la rivière fuyant à droite entre un double rideau de saules et de peupliers. Je ne parle pas des figures, un accessoire à peine ébauché.

Bien autrement rapide que l'Ogre de M. Yan' Dargent, et ses bottes de sept lieues, M. Durand-Brager nous transporte, d'une enjambée, en plein Japon, et nous fait assister au *Combat de Simonosaki*, livré le 4 septembre 1864 par l'amiral Jaurès. On sait comme M. Durand-Brager connaît, sur le bout du pinceau, *sa* mer et *son* bateau. L'œuvre du peintre-marin, malgré le coloris grisâtre, qui est le ton trop habituel de sa palette, tiendra dignement sa place dans les galeries historiques de Versailles, auxquelles elle est destinée.

Un ciel chargé de lourds nuages aux teintes cuivrées, que rayent, dans un violent contraste, des bandes d'un vif azur ou d'un rouge sanglant; une mer houleuse, qui roule pesamment au loin ses hautes vagues, dont la cime, teinte des reflets orageux du ciel, se hérisse comme une fauve crinière; — point de vaisseau, nulle voile à l'horizon; pour tout être vivant entre ce ciel et cette mer, un

oiseau qui trempe le bout de ses longues ailes dans l'embrun et joue avec la tempête... — Où ai-je vu ou rêvé ce paysage tropical, cette *marine* si originale de conception, d'une poésie si étrange et traitée d'un si ferme pinceau? Ce rêve, M. Eugène Petit (de Brest) l'a fixé sur la toile en homme qui, souvent, dans ses lointains voyages, en contempla la réalité et put étudier la nature dans ses plus majestueux phénomènes.

M. Toulmouche nous a envoyé ses deux habituels et charmants tableautins de boudoir (la *Lettre d'amour* et la *Toilette du matin*), peuplés des brunes et des blondes que vous savez.— M. Tissot continue à dépenser un énorme travail et beaucoup de talent à un genre tout personnel, et qui tient de l'art chinois par l'absence de perspective et le fini des détails. — M. Félix Thomas nous promène de *Kaki-Skali* aux dunes de Pornic, du haut desquelles un troupeau de cavales projette, au soleil couchant, sa silhouette sur l'azur orangé du ciel et de la mer.

Médaille à M. Lansyer (c'est la seconde en quatre ans), pour son *Château de Pierrefonds* et son *Bac de Port-Ru*. M. Lansyer, dont les débuts nous avaient frappé, il y a quelques années, et auquel il nous était aisé, sans être prophète, de promettre un rapide succès, réalise assez bien, comme on voit, nos pronostics. Par sa touche solide et large, son coloris sobre et cependant brillant, par ce que j'appellerai un certain réalisme poétique, cet artiste, avec les Harpignies, les Hanoteau, est en voie de prendre la tête de la jeune école paysagiste.

Debout sur le rivage, seule avec deux lévriers, dont l'un fixe sur elle un œil intelligemment sympathique, comme pour l'interroger sur la cause de ses chagrins, — *Calypso* plonge un rêveur et triste regard vers la vaste mer qui vient de lui ravir Ulysse, et au bout de laquelle disparaît à demi le disque enflammé du soleil couchant: — toile d'un charme pénétrant et mélancolique, signée Baader (de Lannion).

Quelle furie dans ces *Désespérés* de M. Luminais, fuyant devant les Romains victorieux! Quel geste énergiquement expressif dans ce Gaulois qui, prêt à se ruer dans le gouffre, et comme pris de vertige, croise instinctivement ses deux bras nus sur ses yeux!

Quelle fougue dans ce cheval qui, le cou tendu, rênes brisées, crinière au vent, naseaux en feu, se précipite, et son maître avec lui, dans la crevasse béante! On retrouve là le peintre de la *Bataille des Cimbres.* Un tel tableau, et celui de M. Delaunay, ont dû balancer, lors de la décision du jury pour la médaille d'honneur, les mérites de l'*Assomption* de M. Bonnat, œuvre où l'on désirerait un coloris moins criard, une touche moins heurtée et plus d'idéal religieux.

Perchée sur un arbre, comme un oiseau de proie, avec ses cheveux rouges tombant en tresses, son sayon de peau de bête, son bouclier quadrangulaire,— la *Vedette gauloise,* du même M. Luminais, interroge l'horizon pour surprendre les mouvements de l'ennemi. — Dans une gamme plus reposée, moins violente d'attitude, cette toile se recommande par les mêmes solides qualités.

Qu'il peigne une *Vue de Sorrente*, avec le golfe de Naples et le Vésuve fumant pour cadre, ou qu'il reproduise tout simplement un recoin ignoré du pays natal (les *Bords du Clain),* — et le recoin est charmant, — M. Alfred de Curzon est toujours l'artiste de haute distinction, tenant à la fois de l'ancienne école du paysage dit historique, et de l'école moderne, avec un cachet *sui generis* en plus.

Bien que les paysages de M. Ch. Le Roux, si franchement champêtres et verts comme le symbole même de l'Espérance, n'aient rien de commun avec la question d'Orient ou de Prusse, — en parler, serait risquer de confondre l'artiste avec le député et de glisser dans la politique, domaine qui nous est interdit. Nous sommes heureux, du moins, de signaler la rentrée au Salon d'un paysagiste de talent, que de hautes fonctions en avaient éloigné depuis plusieurs années.

Le *Pique-assiette* de M. Leray (de Couëron) est une spirituelle petite scène à la Fichel. — L'*Olympia Morata* de M. Labouchère (de Nantes) rappelle la manière correcte, distinguée et parfois un peu froide de Paul Delaroche. — Difficilement on trouverait une tête d'un galbe plus fin, aux traits plus spirituellement aiguisés, que ce *Portrait de Mlle Manning*, par M. de la Follie (de Guingamp).

Comme un marin de retour d'une longue traversée, M. Jules Noël (de Quimper) a mis enfin, comme on dit, le pied sur le plancher des vaches. Laissant là, pour une fois, mer et navires, il s'est mis à peindre, en guise d'eau et de mâts, des prairies et des arbres *(Paysage à Hennebont)*; la tentative a été heureuse et de nature à encourager l'artiste à la continuer.

Une jeune femme, parée de tous les charmes, de toutes les grâces; — à ses pieds, grouillent comme une nichée de monstres, nains et culs-de-jatte, chauves, grimaçants, bossus, tordus, lippus, hideux, se disputant un regard de la belle et lui offrant bracelets, colliers, perles, or et bijoux. La dame, ne sachant auquel entendre de ces étranges prétendants, loin de détourner la tête avec le dégoût qu'ils méritent, réfléchit indécise, et se dit : *Pourquoi pas?* — Est-ce une calomnieuse épigramme, ou tout simplement une satirique vérité? Demandez-le, mesdames, à M. de Beaumont (de Lannion), — et peut-être aussi un peu à vous-mêmes. Pour moi, inhabile à résoudre une aussi délicate question de mœurs féminines, je me contente de reconnaître le mérite très-réel de ce tableau (sujet à part), son dessin distingué et son brillant coloris.

Et que de noms j'oublie encore : M. du Châtellier, de Quimper *(Loctudy)*; — M. Fessard, de Saint-Brieuc (*Nature morte)*; — Mlle J. Houssay, de Nantes *(la Devise,* et *Indécision)*; — M. P. Jobbé-Duval, de Carhaix (Portrait); — M. Jolin, de Nantes (le *Pronostic* et *Méphistophélès)*; — MM. Jugelet et Mayer, de Brest, et leurs marines; — M. Le Sénéchal de Kerdréoret, d'Hennebont (*Rivière d'Hennebont)*; — M. Loyer, de Rennes *(Fleurs et papillons)*; — M. Palvadeau, de Nantes, (*Lande et Ravin en Bretagne)*; — Mlle Paviot, de Clisson *(Verre d'eau et fruits)*; — M. Tanguy, de Vannes (Paysage); — M. Chérot, de Nantes *(Vallon d'Orvault,* la *Loire à Nantes en hiver)*; — M. F. Tessier, de Fontenay-le-Comte *(La Laitière et le pot au lait)*; — M. Villard, de Ploaré....., et j'en passe. On le voit, le contingent pictural de la Bretagne et de la Vendée est non moins remarquable par la quantité que par la qualité.

Encore ne puis-je parler ici des nombreux sujets empruntés par les autres artistes à la Bretagne et à son histoire, paysages, scènes domestiques et autres, fêtes populaires ou religieuses. Sous ses

divers aspects, ce pays reste toujours l'un des plus originaux par sa nature physique, par les mœurs de ses habitants et le pittoresque de leurs costumes, l'un des plus riches en inspirations littéraires et artistiques. Aussi n'est-il pas surprenant que le pinceau aime à lui emprunter un recoin de son sol, un épisode de ses coutumes ou de ses annales. Et cela sera ainsi jusqu'au jour, encore éloigné, j'espère, où le niveau moderne aura courbé

La terre de granit recouverte de chênes,

sous l'universelle monotonie, sous la commune platitude. Comme la colombe, fuyant au loin ce déluge grandissant, l'art ne saura bientôt plus où aller cueillir le vert rameau. La Bretagne partage avec l'Orient l'honneur de lui offrir encore un sûr refuge.

Toutefois, je ne puis résister au plaisir de signaler au moins, en passant, deux toiles particulièrement remarquables, le *Lanjuinais* de M. Ch. Muller et le *Pardon* de M. Jules Breton. — Qui ne se rappelle Lanjuinais luttant presque seul et au péril de sa vie, à la tribune de la Convention, le 2 juin 1793, contre la Montagne déchaînée? Il faut voir, dans le tableau de M. Muller, de quel front impassible, bien que pâlissant, le héros breton résiste à ce choc de sans-culottes ivres de fureur, se ruant sur lui, comme une avalanche de bêtes fauves. Pour peindre cet héroïque épisode d'une époque de sang, l'artiste a repris le pinceau si énergique et si ému avec lequel il composa autrefois cet autre drame, resté populaire, l'*Appel des dernières victimes de la Terreur*.

Les cloches sonnent à toutes volées, les bannières flottent au vent, la procession sort de l'église à flots pressés; à droite et à gauche, les femmes, en habits de fête, étalent, comme un double et vaste champ émaillé de fleurs, les bariolures de leurs costumes et de leurs coiffures dans le plus pittoresque désordre. Au milieu, s'avancent les hommes sous leurs vêtements sombres, comme un fleuve aux eaux noires traversant une campagne fleurie. Les visages sont graves et recueillis, aux traits un peu maigres et allongés, empreints d'une rustique noblesse et encadrés de longs cheveux flottants. En tête, marche tout courbé un patriarche

entouré de ses fils et de ses petits-fils ; d'une main tremblante, il tient un cierge éteint dont la mèche fume encore, tandis que près de lui, un enfant allume le sien à une torche voisine : double et touchant symbole. Hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, ont d'ailleurs un visage vivant et vrai, évidemment copié sur le vif. De son *Pardon,* M. Breton a-t-il voulu faire comme le symbole même de la Bretagne ? En tout cas, il a réussi à composer là comme le résumé de ses types divers et de ses costumes, et son tableau, s'il charme l'œil de l'artiste, n'est pas moins digne de l'attention du moraliste et de l'ethnologue. Si jamais disparaissent ces naïves et pieuses coutumes, ces costumes si pittoresques dans leur rustique élégance, cette toile les rappellera et fera regretter un temps et des choses qui ne seront plus.

Au contraire de ces fanatiques de réalisme qui ferment de parti pris les yeux à l'idéal que recède chaque partie de la création, même celles qui en paraissent le plus dépourvues, et s'ingénient à enlaidir même le laid, M. J. Breton s'applique, et je l'en loue fort, à relever les choses les plus humbles, à embellir d'un rayon de poésie la campagne, le paysan, le travailleur, la vie des champs. Il s'est fait là tout un charmant et modeste domaine dont il est le roi. Qui ne s'est arrêté rêveur et attendri devant ses glaneuses, ou ses faneuses de la *Fin de la journée?*

Plus austère et moins riant que sa *Procession de la Fête-Dieu au village,* une des perles du musée du Luxembourg, le *Pardon* de M. Jules Breton n'en est pas moins une page hautement estimable. Qu'il continue à chanter cette Bretagne à laquelle il appartient par le nom, sinon par la naissance, et cette vieille et généreuse terre ne sera point ingrate, et lui inspirera de nouvelles œuvres dignes d'elle et de lui.

III

La section *Dessins, Aquarelles...,* etc., nous offre moins de noms, mais des œuvres également dignes d'attention. Sans parler de MM. de Curzon, Luminais et Labouchère, déjà nommés et appréciés, nous rencontrons ici le peintre céramiste M. Michel Bouquet, dont

les faïences reçoivent chaque année dans ce recueil le tribut d'éloges qu'elles méritent; en dire davantage, serait nous répéter. — La *Plage de Pornichet*, fusain par M. Leduc (de Nantes), m'a fort agréablement rappelé un paysage connu. — Un infatigable et fécond *illustrateur*, rival des Gustave Doré et des Yan' Dargent, M. Riou (de Saint-Servan), a exposé sept des dessins dont il a enrichi le *Voyage* de Paul Marcoy *à travers l'Amérique du Sud;* dans ce duel redoutable avec une nature si follement exubérante, le crayon de l'artiste n'a pas été vaincu et a heureusement lutté avec elle de puissance et de fantaisie.

Une rue à Monségur (Gironde) et *Plaines d'Hyères*, — deux aquarelles, fruits des loisirs d'un haut administrateur, et dont le faire large et sûr serait envié de plus d'un artiste en renom. M. Emile Roux (de Vannes) est d'ailleurs coutumier d'œuvres de cette valeur ; et, sans parler de celles qu'il a semées en prodigue un peu partout, ses albums et ses cartons recèlent tout un trésor de vues, dessins, croquis, esquisses, gouaches, aquarelles, sépias, copiés sur la nature même, dans presque tous les pays du monde, et qui, indépendamment de leur mérite artistique, sont de la plus haute valeur au point de vue géographique et ethnologique. Il y a là de quoi défrayer tout un musée paysagiste, illustrer toute une bibliothèque de voyages. C'est un tour du globe en raccourci; en voyant défiler sous mes yeux, comme dans un kaléidoscope, tous ces paysages de Grèce, de Crimée, de la Troade, du Sénégal, de la Kabylie, de Gorée, du Cap, de la Chine, de la Cochinchine, etc., etc., reproduits avec cette saisissante exactitude et comme pris sur le vif, je me prenais à regretter que quelque monumentale publication, les tirant de leur trop discrète cachette, ne les utilisât pas pour le plaisir et l'instruction de tous. Ajoutons qu'il n'est guère de faits de l'histoire contemporaine de notre marine dans les mers lointaines, que M. Roux n'ait, de son crayon, raconté dans nos recueils illustrés, avec la fidélité d'un témoin en même temps qu'avec l'habileté d'un dessinateur émérite.

Ne passons pas devant le beau dessin de M. de Rudder, représentant *Lamartine sur son lit de mort*, sans saluer à la fois le poète et l'artiste.

Quand j'aurai mentionné l'aquarelle de Mme Pannier (de Poullaouen) et une *porcelaine* de Mlle G. Thuret (de Brest), j'en aurai fini avec le chapitre *Dessins*.

Comme tout ce qui brille, la peinture, souvent si défectueuse sous ses séduisantes apparences, attire le public, dont elle est l'enfant gâté. Je m'aperçois que j'ai fait comme le public, et qu'il me reste bien peu d'espace pour parler comme il conviendrait de la sculpture, art austère et difficile, sans brillants subterfuges qui en imposent, et ne parlant aux yeux que par d'incolores et froids contours, modelés dans le plâtre ou taillés dans le marbre ou la pierre.

Il est vrai que presque tous nos exposants bretons et vendéens sont d'anciennes connaissances, sur le compte desquels nous n'aurions rien de bien nouveau à dire, aucun d'eux n'ayant percé par une œuvre hors ligne, et la plupart se bornant à se maintenir au même niveau. Peu de statues d'ailleurs; le portrait domine. MM. Barré (de Rennes) un médaillon; — Dubois (de Rennes) *Mgr Sibour;* — Ludovic Durand (de Saint-Brieuc), buste d'Adelina Patti; — Gaston Guitton (de Napoléon-Vendée), deux autres bustes; — G. Guilbaud (de Nantes), encore un buste; — F. Houssay (de Nantes), toujours un portrait, il est vrai que c'est celui de Rembrandt, et qu'il est en cire polychrôme, cela nous change un peu. — Je ne vois guère que M. Le Bourg (de Nantes) qui ait exposé une œuvre un peu compliquée, le *Centaure Eurythion enlevant la fiancée de Pirythoüs,* groupe en plâtre, qui témoigne de sérieuses études anatomiques et d'une remarquable entente de la composition.

Bien que M. Cabuchet ne soit Breton ou Vendéen que par ses sentiments et ses sympathies, je ne puis quitter les galeries de sculpture sans jeter un dernier regard à sa statue du curé d'Ars en prière, œuvre si vivante, si remarquable d'expression et d'onction pieuse, où le modèle revit et respire avec une si frappante et si douce énergie. Certes, ce pauvre corps amaigri, cette soutane rapiécetée, collée sur ces membres grêles, ce visage aux traits osseux, émacié par les jeûnes et les veilles : tout cela compose un ensemble qui nous reporte loin de Phidias et des bas-reliefs du Parthénon; le ciseau, qui aime à modeler des contours arrondis,

n'avait ici qu'à se heurter à des angles. Toutes ces difficultés, M. Cabuchet a su, non-seulement les vaincre, mais encore les faire servir à l'effet qu'il voulait produire. Voyez comme de cet ensemble disgracieux en détail se dégage une réelle harmonie ; ces bras qui se lèvent, ces mains jointes dans une ardente étreinte, ce visage rayonnant de ferveur, ces yeux souriant au ciel qu'ils entrevoient, — tout ce corps est une prière, un hymne ; c'est un *sursùm corda* en pierre, après l'avoir été en chair et en os. Vrai symbole de l'idéal chrétien qui, au contraire de l'art païen ou mondain, n'a nul besoin de la beauté physique pour émouvoir et élever, qui transfigure et divinise le vulgaire et le laid.

Inutile d'ajouter que le jury des récompenses, ayant dépensé toutes ses médailles pour les Vénus, les Narcisses et autres déités olympiennes, n'en a pas trouvé une pour la décerner à M. Cabuchet. Il est vrai que la conscience d'avoir fait une belle et bonne œuvre vaut mieux qu'une médaille, et le jeune et habile sculpteur a de quoi se consoler.

A l'article *Architecture,* mentionnons M. G. Bournichon (de Nantes), et sa reproduction du *Tombeau de Philippe le Hardi ;* — M. Charier, de Noirmoutier (*Projet de distribution d'eau à Fontenay*) ; — M. Le Guerranic, du Conquet (*Projet d'église pour la ville de Brest) ;* — M. Loué, de Napoléon-Vendée *(Projet de restauration de l'église d'Airvault) :* — tous artistes et toutes œuvres dignes d'estime à des degrés divers.

M. Demangeat nous a apporté son plan de la place Saint-Pierre, à Nantes, projet qui a obtenu le premier prix au concours de 1868 et qui est en voie d'exécution. Nous n'avons pas à ajouter nos observations à l'ardente polémique soulevée par les décisions de l'édilité nantaise et dont les feuilles locales se sont faites l'écho. Juger un plan sur le papier est d'ailleurs malaisé ; il n'apparaît pleinement avec ses qualités et ses défauts que sur le terrain même d'exécution ; mais alors il n'est plus temps de le modifier. Que de mécomptes sont ainsi nés d'une étude incomplète ! Depuis quinze ans, on a remué des montagnes de moellons, des villes entières ont été rebâties, les maisons neuves se comptent par milliers : — où sont

les monuments? Le vulgaire dans le colossal et le monotone : voilà à peu près le bilan de l'architecture contemporaine. Le premier et le plus nécessaire de tous les arts, les autres n'étant que du luxe et du superflu, l'architecture tourne dans un cercle fermé, ne sachant plus qu'imiter les formes du passé et les imitant mal. L'habileté de main de nos architectes, lorsqu'il s'agit de dessiner et d'ombrer des lignes sur le papier, est prodigieuse; mais il semble que le cerveau soit vide et ne puisse tirer de lui-même une seule idée un peu nouvelle et originale.

M. Abraham (de Vitré) ouvre le chapitre de la *Gravure* avec sa pittoresque eau-forte de la *Forêt de Karnoët*. — M. Octave de Rochebrune continue avec le même bonheur la difficile tâche qu'il a entreprise de reproduire les châteaux royaux et les monuments de la Renaissance. O architectes, mes contemporains, artistes quand vous dessinez, maçons quand vous bâtissez, venez contempler ce merveilleux *Escalier du château de Blois*, guilloché comme une œuvre d'orfévrerie, et cette jolie *Cour de l'hôtel de Cluny*, si élégante dans sa sobriété d'ornementation, et apprenez comment un art se renouvelle, se transforme et s'enrichit. Nous n'avons pas, d'ailleurs, à insister sur les mérites de l'éminent aquafortiste, le vocabulaire des épithètes louangeuses ayant déjà été épuisé dans les précédents comptes rendus.

Nous ne pouvons mieux finir que par le nom de M. le baron de Wismes, un homme des plus dignes d'estime doublé d'un artiste de talent, et qui, le dernier de par le livret et l'alphabet, mériterait d'être des premiers. Son eau-forte le *Château de Pornic et la villa Mérot du Barré* est gravée avec cette liberté de touche et cette franchise pittoresque qui dénotent le praticien exercé.

Ajoutons, en terminant, que nous avons retrouvé ici plusieurs des compositions dont était illustré le beau livre *Sonnets et eaux-fortes*, édité par M. Lemerre au commencement de l'année, et épuisé aussitôt que paru.

LUCIEN DUBOIS.

ÉTUDES SCIENTIFIQUES

LES ENNEMIS DES VIPÈRES *

Les méfaits des vipères sont si nombreux et si graves dans les départements de l'Ouest, et, d'autre part, si peu compensés par des services rendus à l'agriculture, qu'elles passent à juste titre pour les animaux les plus malfaisants de notre contrée. Leurs ennemis sont donc intéressants à connaître, puisqu'ils sont nos alliés naturels. Ils appartiennent à diverses classes.

Certains poissons, le brochet et l'anguille entre autres, avalent sans pitié les ophidiens qu'ils parviennent à saisir, mais ils doivent détruire plus de couleuvres que de vipères, celles-ci étant de mœurs peu aquatiques. « Il n'est pas de pêcheur véritablement digne de ce nom, nous écrit de Champagné-les-Marais M. l'abbé Chabirand, qui n'ait vu un serpent dans la gueule ou l'estomac d'un brochet. » MM. de la Biliais ayant pris, à l'aide d'une nasse, une anguille de taille moyenne, dont le ventre était énorme, l'ouvrirent et y trouvèrent une volumineuse couleuvre.

Les ornithologistes signalent un grand nombre de rapaces diurnes comme se nourrissant de reptiles, mais par ce mot reptiles il faut presque toujours entendre les sauriens et les batraciens. Les espèces à serres puissantes recherchent seules les ophidiens. Parmi les aigles, citons l'aigle botté, *Aquila pennata* Brehm, et surtout le

* M. le docteur Viaud-Grand-Marais a bien voulu détacher pour nous les pages qui suivent de ses *Études sur les serpents de la Vendée et de la Loire-Inférieure*, en voie de publication et devant paraître dans quelques jours.

Jean-le-Blanc, *Circaetus gallicus* Vieillot. Ce dernier, qui niche dans nos grands bois, est très-friand de serpents et de lézards, principalement à l'époque de sa couvée.

Un jour, sur les coteaux de Mauves, M. J. Blandin, auteur du *Catalogue sur les oiseaux de la Loire-Inférieure*, aperçut, planant à une grande élévation, un oiseau de large envergure qu'il reconnut être un Jean-le-Blanc. Il le vit bientôt s'abattre sur la terre et remonter avec un serpent qu'il avala, sans pour cela se donner la peine de redescendre. — M. Arthur de l'Isle a rencontré dans l'aire d'un circaète une couleuvre ayant les reins brisés, mais encore vivante. — Le 26 mai 1869, MM. G. et P. de l'Isle ont tué à la forêt d'Ancenis deux de ces oiseaux, dont l'un renfermait dans son estomac une vipère-aspic, née l'année précédente et encore très-reconnaissable.

Toutes les buses (la buse commune, *Buteo vulgaris* Ray, la buse pattue, *B. lagopus* Vieillot, et la bondrée, *Pernis apivorus* G. Cuv.) font la guerre aux serpents. — M. Alf. Pineau, dans une chasse à Frossay, aperçut une cossarde ou buse commune entraînant dans les airs un long cordon. Il l'abattit d'un coup de feu, et, en tombant, elle laissa échapper de ses serres une couleuvre à collier. — Un des fermiers de l'Écorce, commune d'Aigrefeuille, voulant dénicher sur un arbre un nid de cossarde, y plongea la main, et, au lieu d'œufs, en retira, plein d'effroi, des quartiers de vipères et de couleuvres, parmi lesquels plusieurs têtes remuaient encore (M. Ch. Le Maignan de l'Écorce).

Les busards (le busard des marais, *Circus rufus* Briss., l'oiseau de Saint-Martin, *C. cyaneus* Lath., et le busard montagu, *C. cineracens* Keys. et Blas., les milans, et surtout le milan royal, *Milvus regalis* Briss.), doivent aussi être rangés parmi les ennemis de la vipère.

Quant aux cresserelles, *Falco tinnunculus* L., si communes dans les bois, les tours en ruines et les rochers, malgré leur audace, elles ne peuvent guère, à cause de la faiblesse de leurs armes, attaquer que les jeunes ophidiens, et se rejettent sur les lézards et les grenouilles.

On dit avoir trouvé des débris de vipères et de couleuvres dans les ossuaires de certains rapaces nocturnes, et en particulier du grand-duc, *Ægolius bubo* Degl., qui se rencontre parfois dans les vieux châteaux de la Vendée; le fait est possible, mais il ne nous a été affirmé par aucun naturaliste en ayant été témoin.

Les cigognes, *Ciconia alba* (Briss.) et *C. nigra* Bechst, sont rares dans nos départements, où elles ne paraissent qu'au printemps et à l'automne. Le rôle providentiel que leur attribue Linné y est donc à peu près nul [1].

Les corbeaux, d'après MM. Blandin et L. Soubeiran, et en particulier le corbeau noir, *Corvus corax* L., nous rendent sous ce rapport de meilleurs services.

Il en est de même des volailles de basse-cour. « J'ai été souvent appelé, nous écrit M. de Laleu, par le langage particulier de mes poules, lorsqu'elles rencontraient un serpent, à observer ce qui allait se passer. Quand le reptile était adulte et redoutable, elles se bornaient à l'entourer avec précaution, toujours parlant, comme pour avertir leurs compagnes qui se réunissaient à elles, mais sans oser l'attaquer; si, au contraire, il était jeune, elles se jetaient immédiatement dessus, sans donner l'éveil, le frappaient du bec et finissaient par l'avaler. Elles ont ainsi effrayé les serpents et arrêté leur reproduction au voisinage de ma demeure, et bientôt elles en ont amené la disparition presque complète dans tout le rayon de leur parcours, puissamment aidées par des canards du Labrador et des pintades que je laissais aussi vivre en liberté. »

Les couleuvres, moins sauvages et plus agiles que les vipères, craignent beaucoup moins le voisinage des basses-cours, et on les voit parfois déposer leurs œufs dans le fumier même de certains poulaillers mal tenus.

Le hérisson doit-il être rangé parmi les ennemis des vipères, et est-ce pour cela que Dieu l'a muni de si remarquables moyens de

[1] Voici la phrase aphoristique de Linné sur les ennemis des serpents et les antidotes à opposer à leur venin dans les diverses parties du monde : *Imperans beneficus homini dedit, Indis ichneumonem cum ophirrhiza, Americanis suem cum senega, Europæis ciconiam cum oleo et alcali.*

défense ? « Lorsqu'en 1859, dit M. de Laleu, j'achetai, avec l'intention d'y construire, les ruines du château de Sucé, les fossés d'enceinte taillés dans le roc étaient encombrés de pierres, de ronces et de broussailles, où abondaient à la fois hérissons et serpents. » Cette cohabitation que nous trouvons plusieurs fois signalée dans nos notes, surtout pour les halliers du Bocage, ne prouve pas grand'chose. Si le hérisson fréquente les lieux où fourmillent les vipères, dans le but de se nourrir de celles-ci, il ne semble pas leur faire une guerre d'extermination, puisqu'elles continuent à vivre en grand nombre à ses côtés. D'après M. Béraud [1] cependant, un pépiniériste de Lyon, ayant mis quelques hérissons dans un terrain infesté de serpents, parvint à se débarrasser ainsi de ces hôtes immondes.

Les premières expériences sur l'antagonisme de ces animaux datent déjà d'une trentaine d'années. « Le 24 août, écrivait, en 1832, le professeur Lenz, de Schnepfenthal (*Schlangenkunde*), je plaçai un hérisson dans une grande cage; deux jours après, il mit bas six petits, couverts de piquants, et leur prodigua tous ses soins. Il mangeait avec plaisir les insectes, les vers, les petits rongeurs et même les orvets et les couleuvres. Le 30, pendant qu'il allaitait sa progéniture, je jetai près de lui une grande vipère; elle était assurément venimeuse, car, deux jours auparavant, elle avait tué une souris. Il s'approcha d'elle et la flaira sans se préoccuper de ses morsures, puis il la saisit à la tête, qu'il broya entre ses dents et avala. Il revint ensuite se coucher auprès de ses petits et leur donner à têter. Le soir il mangea une autre vipère et ce qui restait de la première. Le lendemain deux vipereaux furent pareillement dévorés. Les blessures produites par les crochets n'étaient même pas tuméfiées, et le hérisson ne parut point souffrir d'un pareil régime. Ces combats se renouvelèrent pendant plusieurs semaines. Toujours il commençait par broyer la tête du reptile, ce qu'il ne faisait pas quand il s'agissait d'une couleuvre. »

[1] Voir le *Rapport sur les vipères de France* de M. Léon Soubeiran, *Bulletin de la Société impériale d'acclimatation*, t. x, p. 418.

D'après le même auteur, le hérisson serait très-peu sensible au venin de la vipère et aux poisons en général.

M. Cherblanc, maire de Lentilly, a publié, dans le *Salut public de Lyon*, des faits presque semblables. « Qu'on se procure, écrit-il, un hérisson et une vipère, et qu'on les renferme ensemble ; bientôt on verra le combat commencer et la vipère ne tardera pas à avoir le dessous. Le hérisson rabat son casque épineux, se jette sur le reptile avec ses dents acérées, lui casse la colonne vertébrale et lui brise la tête. »

Désireux de renouveler ces expériences, M. l'abbé Gicquiau renferma les deux prétendus ennemis sous une cloche en verre. Effrayés sans doute par la vue des spectateurs, ils ne parurent point disposés à commencer la lutte ; mis en rase campagne, ils ne cherchèrent qu'à s'échapper. — M. de Laleu, dans le même but, plaça dans une volière un hérisson, un aspic et un tropidonote. Le lendemain la vipère n'avait plus de tête ; le second jour la couleuvre était morte et avait la queue rongée. — M. Pradal [1], ayant exposé un hérisson dans une cage où il avait déjà mis deux vipères, trouva le jour suivant l'animal épineux plein de vie, et ses adversaires divisés en tronçons et en partie dévorés.

Il ne faut pas se hâter de tirer des conclusions trop absolues de ces luttes en champ clos. On a vu de pauvres souris, renfermées ainsi avec des aspics, se jeter intrépidement sur la bête maudite et ne mourir blessées qu'après l'avoir couverte de morsures.

Voici une observation beaucoup plus importante : un de nos amis revenait, avec un autre botaniste, d'herboriser aux bois de Verrières (Seine-et-Oise). Il était environ six heures du soir et ils rejoignaient la gare de Sceaux, quand, au moment de quitter la forêt, ils aperçurent le long d'un terrier un hérisson qui se jeta sur une vipère et la coupa sous leurs yeux en deux morceaux. Craignant de manquer le train, ils ne purent malheureusement s'arrêter pour voir ce qui advint ensuite.

Le hérisson attaque donc parfois les vipères, et il est très-ration-

[1] *Procès-verbaux de la section des sciences naturelles de la Société académique de la Loire-Inférieure. — Séance de juillet* 1860.

nel de chercher à le multiplier là où les reptiles abondent; mais il ne faut pas s'illusionner sur l'étendue de ses services comme destructeur de serpents[1]. Les philanthropes qui ont proposé de l'acclimater à la Martinique pour l'opposer au fer de lance, pourraient bien en être pour leurs frais.

La belette, quelque peu parente de l'ichneumon ou rat de Pharaon, fait aussi bonne guerre aux reptiles venimeux. Cela nous a été affirmé par plusieurs témoins de ses luttes. Tantôt l'adroite et courageuse bête attaque le serpent en pleine campagne et le saisit au cou avant qu'il ait le temps de se défendre; tantôt elle se jette sur lui quand il rentre dans son trou et qu'il ne peut se retourner pour mordre[2].

Le blaireau, animal omnivore, déchire aussi à belles dents les vipères qu'il trouve à sa portée. Son pelage grossier, sa peau épaisse et la couche graisseuse qu'elle recouvre, le protégent contre leurs crochets.

Les chiens indiquent assez bien l'aspic et le péliade et les arrêtent par leurs aboiements, mais ils sont de mauvais destructeurs. Quelques-uns d'entre eux saisissent cependant ces reptiles à pleine gueule et finissent par les étourdir et les tuer en les secouant avec violence. — Dans l'Inde, on dresse des chiens à combattre les najas, et ils deviennent alors des gardiens précieux pour les habitations.

Rien n'égale, au contraire, l'adresse que déploient les chats pour s'emparer des serpents. Surpris par le reptile, ils manifestent une grande crainte, mais, s'ils ont pu combiner à l'avance leur plan d'attaque, ils sont vraiment beaux à voir. Tout chat trop maigre

[1] Nos campagnards ont la stupidité de tuer le hérisson partout où ils le rencontrent, quoiqu'il ne vive que d'animaux nuisibles. Leurs empiriques lui attribuent une ridicule influence sur la délivrance des vaches. Les *zingari* ou bohémiens errants, plus esprits forts, le détruisent aussi, mais pour le manger.

[2] La belette blessée par la vipère va, dit-on, se frotter contre les feuilles de la molène *(Verbascum Schraderi* Meg.) ou de la bardane *(Lappa minor* D., C.) et cela suffirait pour empêcher le venin d'agir sur elle. Cette croyance, qui n'a pas de base sérieuse, semble un écho lointain de ce qu'écrivait Pline, au livre VIII, ch. XLI-27 de son Histoire naturelle : *Testudo cunilæ, quam bubulam vocant, pastu, vires contra serpentes refovet; mustela, rutæ, in murium venatu, cùm iis dimicatione conserta.*

passe pour s'être nourri de vipères. *Il a mangé trop de vrin*, dit-on alors en Vendée. Quand ils se sont emparés d'une proie vivante, ils l'apportent à leur maître et jouent avec elle devant lui. Quelques-uns d'entre eux deviennent intolérables par l'habitude qu'ils ont d'introduire ainsi des serpents dans les maisons, et l'on est obligé de s'en débarrasser.

Voici un combat mémorable dans lequel la victoire faillit ne pas rester à l'agile quadrupède. Le fait s'est passé à Chantonnay et sous les yeux de M. de Béjarry : Un chat s'était emparé d'une longue couleuvre; à l'aide d'une patte, il lui maintenait la tête fixée sur le sol et jouait avec le reste de son corps, se complaisant dans les convulsions de sa victime. Le reptile se tordait de douleur et essayait en vain de s'échapper. A un moment donné, un de ses anneaux s'enroula autour du cou de son bourreau. Le chat effrayé appliqua sa griffe plus fortement sur la tête de la couleuvre, mais plus il pressait, plus le nœud vivant se resserrait. Raton hurlait d'une façon étrange qui attira autour des deux lutteurs un cercle de curieux. Après une dizaine de minutes, un jardinier eut pitié de lui, et d'un coup de pelle le délivra de la couleuvre [1].

Le cochon et son frère sauvage méritent ici une mention spéciale. Aux États-Unis et sur divers points de l'Amérique, on élève des porcs aux voisinages des cases pour en écarter les crotales. A la vue d'un serpent, ils font entendre un grognement de satisfaction, qui paralyse de terreur leur adversaire. Ils le croquent alors avec une véritable volupté et sans paraître se préoccuper de ses morsures. — Nos cultivateurs évitent de laisser manger des vipères à leurs cochons sous prétexte qu'un pareil régime les fait maigrir. Les bergers de l'Estramadure, au contraire, attribuent aux vipères avalées par leurs porcs, le goût exquis de leurs jambons.

Dans les bois où se multiplie le sanglier, les vipères cessent d'être nombreuses. « Le parc de Château-Vilain (Haute-Marne), agreste, sauvage et de plus de 200 hectares, fourmillait de vipères avant qu'on y mît des sangliers. A peine ceux-ci y furent-ils, que les

[1] Le chat est très-malade de la piqûre de la vipère, mais il en meurt difficilement. Fontana en a vu guérir, quoique mordus par six de ces reptiles.

reptiles, sans disparaître tout à fait, diminuèrent dans une telle proportion, que la promenade pouvait se faire sans inquiétude. Toutefois, il advint que, comme le parc contenait de bonnes truffières, les gourmands animaux ravagèrent tout pour y trouver et manger les truffes, ce qui força à tuer en 1857 le dernier d'entre eux. Depuis lors, les vipères reparaissent et se font voir en tel nombre, que l'on a résolu d'y remettre des sangliers pour y maintenir un équilibre tolérable. » (Mme A. Passy, 1859. Extrait du rapport de M. L. Soubeiran.)

Les sangliers sont rares en Vendée, et l'on ne laisse guère errer le porc en liberté, car avec son groin il bouleverse les cultures.

Mais le plus grand ennemi des vipères, c'est l'homme. Dès les premiers jours, une inimitié profonde a été mise entre lui et le serpent. Il le tue par instinct partout où il le rencontre, et le fait disparaître du voisinage de son habitation par les habitudes mêmes de sa vie. Plus la culture devient générale et régulière dans un pays, plus on y voit diminuer le nombre des serpents. C'est ce qui se produit pour nos contrées de l'Ouest, par rapport à l'aspic et au péliade. La destruction des halliers, l'ouverture de larges voies de communication, la disparition des jachères, ne permettent plus aux vipères d'y vivre en paix, et les laissent plus exposées aux attaques des buses et des autres animaux qui s'en nourrissent.

Dr Viaud-Grand-Marais.

CONTES POPULAIRES DES BRETONS ARMORICAINS.*

JÉSUS-CHRIST EN BASSE-BRETAGNE

DIALECTE DE TRÉGUIER.

I

Notre Sauveur Jésus-Christ était venu faire un tour en Basse-Bretagne, accompagné de saint Pierre et de saint Jean. Ils allaient partout, chez le pauvre comme chez le riche, et ils prêchaient dans les églises, dans les chapelles, et souvent sur les places, devant le peuple assemblé.

JEZUZ-KRIST EN BREIZ-IZEL

IEZ TREGER

I

Hon Zalwer Jezuz-Krist a oa deut da ober un dro en Breiz-Izel, gant sant Pezr ha sant Iann. Mont a rent dre-holl, da di ar paour evel da di ar pinvik, hag a prezegent en ilizo, er chapello, hag alies en dachenno, dirag ar bopl dastummet.

* Les contes que j'ai recueillis dans nos campagnes se divisent en *contes mythologiques, contes légendaires-chrétiens, contes plaisants et comiques.* Ce que je donne ici appartient à la deuxième catégorie, *contes légendaires-chrétiens.* Les frères Grimm ont aussi recueilli plusieurs petits récits de ce genre.

Un jour, au milieu de l'été, ils montaient une côte longue et roide. Le soleil était chaud, et ils avaient soif, et ils ne trouvaient pas d'eau. Arrivés au haut de la côte, ils virent, sur le bord de la route, une petite maison couverte de chaume.

— Entrons ici, pour demander de l'eau, dit saint Pierre.

Quand ils furent dans la maison, ils virent une petite vieille femme assise sur la pierre du foyer; et sur le banc, près du lit, un petit enfant tétait une chèvre.

— Un peu d'eau, s'il vous plaît, grand'mère, dit saint Pierre.

— Oui, sûrement, j'ai de l'eau, de bonne eau; mais je n'ai guère autre chose aussi.

Elle versa une écuellée d'eau de son pichet, et ils en burent tous les trois. Puis ils s'approchèrent pour regarder l'enfant qui tétait la chèvre.

— Cet enfant n'est pas à vous, grand'mère? dit notre Sauveur.

— Non, sûrement; et pourtant c'est tout comme s'il était à moi. Le cher petit est à ma fille; mais sa mère est morte en le mettant au monde, et il m'est resté sur les bras.

Un dez, en kreiz ann hanv, a oant o pignad ur c'hreac'h hir ha zonn. Tomm a oa ann heaul, ha zec'het ho defoa, ha na gavent ket a dour. Digwêt war-lein ar c'hreac'h, a weljont un ti bihan zoul war vord ann hent.

— Eomp aman da c'houlenn dour, a laras sant Pezr.

Pa oent êt en ti, a weljont ur vroac'hig [1] koz azeet var men ann oaled, ha war ar bank-dosal, ekichenn ar gwele, ur c'havr o rei da dena da ur bugel bihan.

— Ur bannac'h dour, mar plij, mamm-goz, a laras sant Pezr.

— Ia sur, dour am euz, dour mad, met n'am euz ket kalz ouspenn iwe.

Diskenn a rez ur skudellad dour euz ar picher, hag ac'h evjont ho zri. Neuze a tostajont da welet ar bugel o tena ar c'havr.

— N'eo ket d'ac'h ar bugel-man, mamm-goz? a laras hon Zalwer.

— Nann sur; ha koulzgoade ec'h eo vel pa vije d'in. D'am merc'h eo ar bugelig; met marwet eo he vamm o c'henel anehan, hag ac'h eo chommet war ma diouvrec'h.

[1] Tous les diminutifs bretons en *ig* ayant leur pluriel en *igou*, je pense qu'il convient d'écrire le singulier en *ig*, par un *g* et non par un *k*, comme on le fait généralement, et comme je l'ai fait moi-même dans mes précédents écrits bretons.

— Et son père?

— Son père vit, et il va tous les jours, de bon matin, travailler à la journée à une maison riche qui est dans le voisinage. Il gagne huit sous par jour, et nourri, et c'est tout ce que nous avons pour vivre tous les trois.

— Et si vous aviez une vache? dit notre Sauveur.

— Oh! si nous avions une vache, alors nous serions heureux. J'irais la faire paître par les chemins, et nous aurions du lait et du beurre pour vendre au marché. Mais je n'aurai jamais une vache.

— C'est bien. Donnez-moi un peu votre bâton, grand'mère.

Notre Sauveur prit le bâton de la vieille femme, et en frappa un coup sur la pierre du foyer; et aussitôt il en sortit une vache mouchetée, fort belle et dont les mamelles étaient gonflées de lait.

— Jésus-Maria! dit la vieille, comment cette vache est-elle venue ici?

— Par la grâce de Dieu, grand'mère.

— Que la bénédiction de Dieu soit sur vous, mes bons seigneurs! Je prierai pour vous, matin et soir.

— Hag he dad? — He dad a zo beo, hag ec'h ha bemde, kerkent hag ann de, da deweziata da un ti pinvik a zo en-kichenn; hag a c'hone eiz gwennek bemde hag he voued; ha setu holl ar pez hon euz ewit bewa hon zri.

— Ha mar ho pefe ur vuc'h? a laras hon Zalwer.

— Oh! mar hon befe ur vuc'h, neuze a vefemp evuruz; me ac'h afe da vesaa anehi war ann hentjo, hag hon befe leaz hag amann da gass d'ar marc'had, met n'am bo bikenn ur vuc'h.

— Ma! roet d'in ho paz un tammig, mamm-goz.

Hon Zalwer a gommerras baz ar vroac'h-koz, hag a skoas gant-hi un tol war ven ann oaled, ha kerkent a savas ac'hane ur vuc'h-vriz ar c'haera, ha leaz gant-hi a-leiz hi zez!

— Jezuz-Maria! a laras ann hini goz, penoz eo digwet ar vuc'h-se aman?

— Dre c'hraz Doue, mamm-goz.

— Bennoz Doue war-n-oc'h, aotrone geiz! me a bedo ewit-oc'h bep-beure ha bep-noz.

Puis ils se remirent tous les trois en route.

La vieille, restée seule, ne se lassait pas de contempler sa vache : — La belle vache! disait-elle, et comme elle a du lait! Mais comment est-elle venue aussi? En frappant un coup avec mon bâton sur la pierre du foyer! Le bâton m'est resté; la pierre du foyer est toujours là. Si j'avais une autre vache comme celle-ci! Peut-être, pour cela, me suffira-t-il de frapper avec mon bâton sur la pierre du foyer?

Et elle frappa avec son bâton sur la pierre du foyer; et aussitôt il s'en élança un loup énorme qui étrangla la vache sur la place!

Et la vieille dehors, et de courir après les trois voyageurs, en criant : — Seigneurs! seigneurs! — Comme ils n'étaient pas encore loin, ils l'entendirent et s'arrêtèrent pour l'attendre.

— Qu'est-il donc arrivé, grand'mère? lui dit notre Sauveur.

— Hélas! à peine étiez-vous sortis, qu'un loup est arrivé dans la maison, qui a étranglé ma vache mouchetée!

— C'est que vous l'avez appelé vous-même, grand'mère. Retournez à la maison, et vous retrouverez votre vache en vie et bien

---

Hag ec'h ejont are ho zri en hent.

Ann hini goz, chommet ic'h-nnan, na skuize ket o sellet euz hi buc'h: — Kaera da vuc'h ! ha vel ma zo leaz gant-hi ! met penoz eo digwêt aman iwe? O skei un tol gant ma baz war ann oaled! Ar vaz a zo chommet ganen, ar men oaled a zo aze bepred iwe. Mar am befe ur vuc'h-all evel homan a-vad! Marteze n'am euz netra da ober ewit-se nemet skei gant ma baz war ann oaled.

Hag a skoas un tol gant hi baz war ar men-oaled; — ha kerkent a tilampas ac'hane ur pikol Bleiz pehini a dagas ar vuc'h-vriz war al lec'h !

Hag ann hini-goz e-mez hi zi, ha da redek warlerc'h ann tri dremeniad, ha da grial : — Aotronez ! Aotronez ! — Evel na oant ket êt pell c'hoaz, hi c'hlewjont hag a c'hortojont anehi.

— Petra a zo c'hoarveet, mamm-ig-koz ? a laras hon Zalwer.

— Allas ! ur Bleiz braz a zo digwêt bars ma zi, kerkent ha ma 'z oc'h bet êt-kuit, hag hen euz taget ma buc'h-vriz !

— Ia pa oc'h euz galwet anehan, mamm-goz. Distroît d'ar gêr, hag a

portante. Mais soyez plus sage à l'avenir, et n'essayez pas de faire ce que Dieu seul peut faire.

Elle retourna à la maison, et retrouva sa vache mouchetée en vie et bien portante; et alors elle reconnut que c'était le Seigneur Dieu qui avait été dans sa maison.

II

Un jour, ils voyageaient encore tous les trois ensemble. Il était environ deux heures de l'après-midi, et, comme ils n'avaient rien mangé depuis le matin, ils avaient faim. Comme ils passaient devant une maison, sur le bord de la route, ils virent, près de la porte, une servante qui préparait de la pâte pour faire des crêpes.

— Entrons dans cette maison, et nous aurons des crêpes, dit saint Pierre.

Ils entrent dans la maison.

— Bonjour à vous tous dans cette maison.

— Et à vous pareillement.

---

kavfet c'hoaz ho puc'h, beo ha iac'h. Met beet furoc'h en amzer da dont, ha na c'hoantaet ken ober ar pez na c'hall nemet Doue he-unan.

Hag a tistroas d'ar gèr, hag a kavas hi buc'h beo ha iac'h, hag a anaveas neuze penoz a oa ann aotro Doue a oa bet en hi zi!

II

Ur wez-all a oant are en hent ho zri. Digwêt a oa wardro diou heur goude kreizdez, hag evel n'ho defoa debret tamm a-bed aboe ar beure, ho de foa naoun. Pa oant o tremen a-biou un ti war vord ann hent, a weljont en toul ann or ur vates o verrad toaz ewit ober krampoez.

— Eomp en ti man, a laras Sant Pezr, hag hon bo krampoez.

Mont a reont ho zri bars ann ti.

— Demad d'ac'h holl bars ann ti-man!

— Ha d'ac'h iwe!

— Nous sommes trois voyageurs qui sommes depuis longtemps en route, et nous sommes fatigués, et nous avons faim; pourrions-nous avoir quelque chose à manger, en payant?

— Oui sûrement, dit la maîtresse; la servante est à préparer la pâte, et tout à l'heure il y aura des crêpes.

— Si c'est la volonté de Dieu, serait bon à dire, je pense, dit notre Sauveur.

— Oh! répliqua alors la servante, la pâte est faite, et il y aura bien-certainement des crêpes.

— C'est bien, dit notre Sauveur.

Et ils s'assirent pour attendre. — La servante posa alors deux trépieds sur le foyer et fit du feu dessous. Puis elle prit le baquet où était la pâte à crêpes, pour l'approcher du foyer. Mais voilà que le baquet se défonce et tout le contenu se répand par terre! — Et la servante de s'extasier! et la maîtresse de gronder!

— Maintenant, seigneurs, dit-elle, vous pouvez aller ailleurs chercher des crêpes, car pour ici il n'y aura pas de crêpes aujourd'hui!

— Si! si! grâce à Dieu, dit notre Sauveur.

— Ni a zo tri zremeniad, pell a zo en hent, hag a zo skuiz, hag hon euz naoun; kavoud a raemp un dra bennag da debri, ewit arc'hant?

— Ia sur, a laras ar vestres, eman ar vates o verrad ann toaz, ha bremaïg a vo krampoez.

— Mar be bolante Doue, a gredan, a ve mad da laret, eme hon Zalwer.

— Oh! a laras neuze ar vates, gret eo ann toaz, ha krampoez a vo sur.

— Ma! eme hon Zalwer.

Hag ec'h azejont da c'hortoz. Ar vates a lakaas neuze daou drebez war ann oaled, hag a rez tan indan-he. Goude a kommerras ar varac'h a oa ann toaz en-hi, wit hi dostaad d'ann oaled. Met setu ma tifonz ar varac'h; ha skuillet war ann douar holl ar pez a oa en-hi! hag ar vates da estlammi, hag ar vestres da grozal!

— Breman, Aotronez, emehi, ec'h hallet mont da glask krampoez el ec'h all, rag ewit aman navo ket a grampoez fete!

— Eo! eo! gant graz Doue, a laras hon Zalwer.

Et du bout de son bâton il toucha le baquet, qui s'en était allé en éclats, et aussitôt le voilà entier de nouveau, avec la pâte dedans, au grand étonnement de tous ceux qui étaient là! — Et on fit des crêpes, et ils en mangèrent, puis se remirent en route. Mais, avant de partir, notre Sauveur dit à la servante : — Et rappelez-vous, ma fille, qu'il est toujours bon de dire : — *Si c'est la volonté de Dieu!*

Recueilli par F.-M. Luzel,

et conté par Marguerite Philippe, de la commune de Pluzunet, au mois de juin 1869.

Ha gant penn he vaz a stokas ar varac'h a oa et a bezio, ha sëtu-hi da dont kerkent en hi fez, hag ann toaz en-hi. — Ha souezet braz tud ann ti! — Hag a oe gret krampoez, hag a tebrjont, hag ec'h ejont goude en hent are. Met a-rok mont-kuit, hon Zalwer a laras d'ar vates: — Ha dalc'hit sonj-mad, ma flac'h, ez eo mad laret bepred : *Mar be bolante Doue* [1] !

Dastummet gant F.-M. Ann Uhel,

ha kontet gant Marc'harit Fulup, a baroz Plunet.
Miz ewenn 1869.

[1] Les paysans bretons ont sans cesse cette phrase à la bouche, quand ils expriment un désir ou un espoir.

MÉMOIRES DE PAQUETTE

A Madame Loïc Petit.

N'est-ce pas toute l'existence :
Espérer et se souvenir?
(Romance.)

I

On dit vrai : les choses du passé ont quelquefois une saveur qui n'appartient qu'à elles. Pour moi elles ont un irrésistible attrait; je pense que les autres l'éprouvent de même. Et les souvenirs pénibles, les journées néfastes, les mélancolies, les tristesses qui emplissent l'âme, ne sont point bannies du cadre où je me plais à revivifier le passé. J'y reviens, au contraire, avec une certaine complaisance; je m'y arrête, je m'y repose, je m'y réconforte au besoin ; je recueille ces souvenirs, je revois ces objets, ma pensée s'en retourne vers quelques figures simples que j'ai croisées sur mon chemin, et je donne une larme à ces chères images qui n'appartiennent plus à notre monde d'ici-bas.

A ces personnes, un lien de sympathie ou de reconnaissance m'attachait depuis longtemps; il me semble que je les ai toujours, que j'entends encore leurs voix dans mon oreille, que je sens encore sur mon front la chaleur de leurs baisers, comme, en mettant la main sur mon cœur, je trouve chaque jour plus vif le sentiment de gratitude pour le bien qu'elles m'ont fait.

En revanche, il y a d'autres mémoires qui me donnent le frisson; c'est l'impression que produit le contact froid d'un reptile enroulé sous l'herbe. Je l'éprouve aujourd'hui comme autrefois, et de plus je comprends bien des choses que je ne comprenais pas alors : j'ai percé à jour plus d'une intrigue, que j'avais effleurée sans même la soupçonner. Cependant ces mémoires-là, ces impressions, ces images vont s'effaçant chez moi ; j'y aide de mon mieux, et, grâce à Dieu, elles s'atténuent, — ce qui n'est point grand dommage.

Il en reste pourtant toujours quelque chose. Le temps n'est pas un dissolvant assez énergique pour effacer tout à fait en nous les empreintes qu'ont pu laisser les maux dont nous avons souffert, et le spectacle des vices que nous avons heurtés de notre pied dans la route. Je dirais volontiers qu'à cet égard le bonheur a plus de puissance que le temps. Son action n'est point encore complète néanmoins ; je le sens bien, moi qui me pique maintenant d'être heureuse...

Oui, maintenant que je suis heureuse.... — (j'écris lentement, bien lentement ce mot-là, pour me pénétrer de ce qu'il veut dire, pour me convaincre moi-même que je n'ai pas à le rétracter;) — maintenant, dans mes heures de solitude, je reviens volontiers vers ces souvenirs, comme je suis revenue au pays où ils se placent naturellement.

J'ai poussé vers la fenêtre la petite table polie où j'écris ces pages, et, par la baie entr'ouverte, dans ce cadre, qui en largeur mesure si peu, j'embrasse tout le coin de terre où s'est résumée mon enfance. Voilà les sentiers gris où je courais pieds nus avec les autres petites filles de mon âge, lorsque avait sonné, dès la pointe du jour, la cloche du travail, ou qu'à midi on nous renvoyait manger le pain bis que nous avions arrosé de nos sueurs..... quelquefois aussi de nos larmes. Il faisait bien froid, l'hiver, sur ces collines dénudées, dépourvues d'arbres, tristes, sans gazon, que alayait sans cesse un vent chargé de givre. Il faisait froid ; nos misérables vêtements qui s'effilochaient aux ronces couvraient mal nos pauvres petits membres, hâves et violets ; mais nous courions bien fort jusqu'à nos cabanes, et nous revenions de même. Cela

nous réchauffait un peu. Du reste, nous n'avions pas une minute à perdre : cet instant de repos, qui séparait en deux la journée de travail, durait une demi-heure.

Voilà le hangar en planches où j'étais assise du matin au soir, en plein air, entre mes compagnes. Les autres constructions du même genre ont été refaites à neuf, l'an dernier, parce qu'elles tombaient de vétusté ; le hasard a fait respecter celle-là, et j'en suis toute joyeuse. Je sais encore, au bout d'un banc de bois, la place qui m'avait été assignée quand j'entrai à la mine ; c'était auprès d'une petite image de plomb représentant la sainte Vierge, qu'une ouvrière plus âgée avait fixée avec deux clous sur le poteau.

Tout cela est encore rempli de travailleurs, et même le nombre des ouvriers a doublé et triplé ; les *trilleuses* séparent les minerais, —ce fut là mon premier emploi, le plus modeste de tous ; — les *laveuses* balaient nonchalamment leurs petites cases à plan incliné, qu'arrose un mince filet d'eau, et qui ressemblent à des jeux d'enfants ; — les *gigueurs,* qui ont l'air d'idiots, secouent stupidement leurs caisses grillées de fer, afin de séparer, à l'aide de ce mouvement monotone, les minerais de plomb, les minerais de zinc et les cailloux qu'ils contiennent. D'autres entretiennent les *tables à secousse*, remplissent les *débourbeurs ;* les uns rangent les minerais trillés sur des planchers à cet usage ; les autres préparent les sacs, font les pesées et chargent de lourdes voitures.

Oh ! c'est une fourmilière que ce vaste chantier qui s'appelle *une mine !* Et je n'ai encore rien dit des ateliers où sont les grandes machines, ni des *puisarts,* à l'ouverture desquels s'agite cette escouade d'ouvriers noirs, bottés, cirés, trempés, la lampe au chapeau, qui vont au premier signal disparaître à la file dans ce trou béant communiquant avec les entrailles de la terre.

C'est une fourmilière qui s'étage en couches superposées, qui a son *dessus* et son *dessous,* comme disent ceux qui y travaillent.

Au *dessus,* c'est-à-dire sous le ciel, il y a beaucoup de bras qui travaillent, des ordres qui volent, des gens qui s'agitent, de pauvres enfants, aux membres dejetés par des fatigues précoces. Ouvriers avant le temps, ils n'ont eu que la misère pour oreiller ;

on voit là des soucis que nul ne console, des sueurs qui perlent au front et que nul n'essuie.

Au *dessous*, c'est-à-dire depuis la surface de la terre jusqu'à une profondeur de trois cents mètres, il y a, superposées en étages, des tanières dont ne voudraient pas les bêtes fauves pour y mettre leur portée, et dans lesquelles vivent des hommes. De longues galeries, trop basses pour qu'on y marche debout, ténébreuses et humides, se ramifient en tous sens, reliant entre eux les *puisarts* et les centres de travail. Là est distribuée la tâche; à la lueur de la petite lampe fixée à son chapeau, la pioche à la main, l'ouvrier gagne son salaire. L'air vicié ronge sa poitrine, le labeur est dur... qu'importe! Il entend déjà sonner dans sa main calleuse la pièce de monnaie qui est le bout de la semaine et qu'attend sa famille.

Oh! non, si vous n'avez visité qu'en indifférent, en distrait, ces labyrinthes souterrains d'une mine, ou bien les ateliers qu'elle porte à sa surface, vous n'avez pas soupçonné ce qui se rencontre-là de chagrins ignorés, de souffrances muettes, ce qui tombe sur ce sol ingrat d'efforts désespérés ou de pensées courageuses!

Auprès des hangars, derrière les rigoles de planches pour amener les eaux, ce sont les grandes machines : les balanciers gigantesques décrivent lourdement leur course, les chaînes rouillées grincent sur les poulies, les roues à engrenage crient, les trappes s'ouvrent et retombent, l'eau suinte à l'orifice des puisarts, la vapeur siffle. C'est la force inanimée, le travail-machine, celui qui ne reçoit point de salaire. Tout autour, dans une atmosphère chaude et huileuse, se meut la troupe des chauffeurs noircis comme des nègres.

Au loin commence la campagne et verdit la ceinture des arbres, car, sur toute l'étendue de la mine, la terre est complétement stérile; les collines qui la bornent montrent çà et là leur crête chauve, teintée seulement de matières sulfureuses ou de sels de zinc blanchâtres, qui tuent impitoyablement toute végétation. Cet aspect est désolé, sauvage, brumeux, et surtout en hiver profondément triste.

Voilà ce que j'aperçois par le carré de ma fenêtre, par-dessus les fleurs de mon parterre; — *mon* parterre! — oui, j'ai un par-

terre *à moi*. C'est ce même petit jardinet, bordé de tamarins, rempli de résédas, dont j'aspirais autrefois les senteurs avec tant de convoitise, lorsque, petite fille, je passais, en ralentissant la marche, devant la claire-voie peinte en blanc qui sert de clôture.

J'aime cet horizon. C'est là que j'ai vécu ; c'est là aussi que j'ai pleuré.

Seulement, à l'heure où j'écris et à l'instant où je regarde, il descend sur tout cela un large rayon de soleil; — un rayon de soleil qui égaie de lumière et d'ombre cet inextricable agencement de machines et ce rassemblement d'hommes ; un rayon de soleil qui réchauffera les membres des mineurs sortant des galeries souterraines et qui sèchera leurs habits ; qui réjouira là-bas les pauvres enfants dans l'atelier, et qui colorera pour un moment leur teint souffreteux..... Un rayon de soleil ! c'est comme un sourire.

— Moi aussi, j'ai eu mon rayon de soleil !

Maintenant, si je quitte ma place à la fenêtre pour entr'ouvrir seulement un peu la porte de ma maison, du haut du perron, j'aperçois, à gauche, les murailles grises de la métairie de Roche-l'Abeille. Les arbres m'en cachent une partie, mais je la sais tout entière par cœur.

C'est là, tout près, que m'avait recueillie, un jour de Pâques, la bonne Félicité-Julienne, — j'écris son nom avec respect ; — c'est dans cette maison qu'elle a vécu et qu'elle est morte, voilà déjà huit ans. Dieu garde son âme généreuse et bienfaisante !

II

Oh ! oui, ce fut un triste jour pour moi que celui de sa mort ! Triste, car en elle je perdais ma bienfaitrice. Ce jour-là, je sentis qne j'étais seule au monde.

L'idée de l'isolement qui pèse sur lui est une des pensées les plus propres à tourmenter une imagination d'enfant ; plus que tout autre, il a besoin d'aide, de secours, d'une main qui le soutienne. J'affirme cependant que dans la mort de Félicité-Julienne une autre souffrance dominait cette pensée : je songeai moins alors aux difficultés, aux soucis matériels qu'allait m'imposer cette sépara-

tion, qu'au vide immense qu'elle laissait dans mon âme. Par cette mort, toutes mes affections étaient rompues d'un seul coup.

L'égoïsme n'a jamais été mon défaut. J'avais aimé Félicité-Julienne tout naturellement et d'instinct, parce qu'elle était bonne.

Elle avait langui longtemps, la pauvre femme, mais sans se plaindre, en bénissant la main de Dieu qui s'appesantissait sur elle. C'était une de ces natures hautement douées : elle avait compris que l'épreuve est un bien réservé aux prédestinés. Que d'enseignements recueillis à son chevet pendant sa longue maladie ! que de sages conseils, que de prudentes leçons, dont la mémoire m'est revenue plus tard comme un legs précieux !

Un soir, elle me fit venir auprès de son lit. Je remarquai dans sa voix une force inaccoutumée, et je ne sais quoi de calme et de solennel ; elle avait deviné que son heure approchait. Je la retrouve encore dans ma mémoire telle que mes yeux la virent à ce moment, se soulevant à demi sur un coude, afin de mieux m'envisager. Cet air de suprême bonté, que je n'ai pas rencontré ailleurs, mais que j'ai rêvé de voir retracer dans un tableau d'église, — c'est le sien ; voici ce visage régulier, que semble baigner une lumière extrêmement douce ; la bouche un peu grande exprime la bienveillance ; l'habitude du sourire en relève légèrement les coins ; les lèvres sont fines et légèrement amincies ; un double sillon, descendant des ailes du nez, encadre harmonieusement cet ensemble, et donne quelque chose de singulièrement attrayant au bas du visage. Le front est haut, mobile, et ses cheveux gris sont presque cachés sous une coiffe d'une blancheur irréprochable, garnie de dentelle épaisse, comme on en porte à la campagne. Voici surtout son regard, ce regard brun-foncé, franc et droit, qui révélait les replis de la pensée et vous prenait l'âme tout entière dès la première minute.

— Pâquette, me dit-elle, notre existence ici-bas est peu de chose ; Dieu nous a faits pour un monde meilleur que celui-ci. Tu vas rester seule... mais je serai encore avec toi... Approche-toi plus près... plus près encore...

Mes larmes me voilaient les yeux.

— Oui, continua-t-elle, je serai avec toi par la pensée, même après qu'on m'aura portée au cimetière... Oui, Dieu permet cela. Je te parle-là, Pâquette, comme si tu étais grande fille, et raisonnable ; aussi n'est-ce pas pour t'attrister...

Je m'étais agenouillée près du chevet. A la pensée du cimetière qui entoure l'église et à l'entrée duquel j'avais quelquefois vu les porteurs déposer des cercueils en attendant les prêtres, je sentis un gros sanglot me monter à la gorge. Je cachai ma tête dans les couvertures du lit.

— Écoute, Pâquette, tu as égayé les dernières années de ma vie ; tu as effacé en moi jusqu'au souvenir de quelques anciens soucis qui remontaient bien loin et que je ne sais même plus. Quand j'ai été malade, tu m'as soignée comme la meilleure, comme la plus dévouée des filles ; ta présence m'a réjoui l'âme ; pour cela, je le sais bien, Dieu te sera bon. Il t'a déjà bénie : il est toujours juste !

Je m'étais affaissée sur moi-même, sans quitter une de ses mains qui pendait hors du lit et que j'inondais de mes larmes.

— Écoute encore, mon enfant, dit-elle en se redressant presque sur son séant, écoute, et ne pleure pas. Je ne veux pas que tu pleures. Voilà que tu as quatorze ans... Quatorze ans ! c'est bien jeune sans doute, mais il y a des choses que tu peux comprendre aujourd'hui. Jusqu'à présent je t'ai appelée ma fille ; Dieu m'est témoin que je t'ai aimée comme mon enfant ; pourtant mon cœur seul t'avait donné ce nom. Un matin que j'allais au bourg, j'entendis sur la route des cris qui semblaient venir d'un buisson voisin ; je m'approchai, et quand j'eus tourné l'angle du fossé, au bout d'un champ de féverolles, j'aperçus un tas de fougères fraîchement coupées, au beau milieu du sentier, et sur la fougère une toute petite fille, dont la voix était angoissée à force de pleurer. Je la pris, je l'apportai bien vite au logis. Elle y est restée depuis, elle a grandi, elle a considéré Roche-l'Abeille comme sa maison, Félicité-Julienne comme sa mère, et elle a bien fait. Cette enfant, c'était toi.

Elle s'arrêta un instant.

— Il faut bien que les vieux s'en aillent, reprit-elle plus bas ;

c'est l'ordre ; Dieu donne le signal du départ ; je l'accepte sans murmurer. Pourtant...

Félicité-Julienne n'acheva pas. Je compris qu'elle faisait le sacrifice de son dernier désir, et je terminai en moi-même sa pensée. Son corps était usé par l'âge, mais son âme ne l'était point : elle eût voulu aimer plus longtemps ici-bas l'enfant trouvée du chemin du bourg.

— Roche-l'Abeille, c'est ta maison, je le veux, ajouta-t-elle. J'ai tout disposé et j'ai consulté pour cela les hommes de loi ; ils m'ont dit que tout est en règle. J'ai prévenu aussi mon neveu Raimbault, qui sans cela serait mon héritier, mais qui a bien suffisamment de quoi vivre par ailleurs. Le logis, et les meubles, et le champ, entends-tu ? cela sera à toi ; et le puits aussi, et la luzernière, que j'ai achetée l'an dernier et qui va jusqu'à la haie de troènes. S'il était besoin, cela te ferait penser à Félicité-Julienne dans l'avenir. Rappelle-toi surtout mes conseils : l'honnêteté, vois-tu, c'est une fortune, et le désir de bien faire est une noblesse !

J'aurais voulu parler ; de gros sanglots, que j'essayais de comprimer, soulevaient ma poitrine et m'enlevaient la voix.

— Est-ce tout ? Ai-je bien tout dit ? murmura la malade plus bas, comme en se parlant à elle-même. Attends, non, pas encore tout à fait : le jour où je te rencontrai dans le champ de féverolles, en allant au bourg, c'était le jour de Pâques ; je me rendais à la paroisse pour la grand'messe, et, quand je t'eus fait un petit berceau à Roche-l'Abeille, je me dis : Il faut que je lui choisisse un nom ; et je t'appelai *Pâquette*, en souvenir du jour où je t'avais trouvée. Maintenant je crois que voilà tout. Tu penseras au cierge bénit, dans l'étagère du dressoir, là-haut... et tu penseras aussi à l'eau bénite, avec une branche de buis... et tu prieras M. le curé de dire un trentain pour l'âme de Félicité-Julienne.

Elle cessa de parler. Je me jetai sur elle et la couvris de mes baisers.

Pauvre enfant que j'étais ! je croyais qu'avec toute mon affection, j'aurais pu lui rendre un atome de cette vie qui s'en allait.

L'enfance seule a le privilége de ces naïvetés sublimes.

III

Deux jours après, c'était un jour de soleil. On était en septembre; une bande de moineaux familiers voletait dans la haie où jaunissaient déjà les feuilles. Ce soleil-là me paraissait briller d'un éclat terne : j'avais l'âme navrée.

La porte de Roche-l'Abeille était ouverte. Pour assombrir le jour autant que possible à l'intérieur, — car la lumière a sa gaîté, — j'avais poussé dès le matin les volets des croisées. Sur la pierre du seuil où je l'avais vue tant de fois assise à la fin de la journée, après son travail, elle était là, ma bienfaitrice. On avait mis la morte dans sa châsse et j'avais jeté par dessus un drap de grosse toile que le vent agitait et relevait de temps en temps.

Les enfants raisonnent peu; pour eux tout se résume en impressions. J'aimais mieux encore la vue de ce linceul blanc que l'aspect des planches de sapin de la bière. Quand le vent me montrait à nu le cercueil, les planches qui fléchissaient par endroits et les cordes neuves, je me sentais prise d'un effroi que je ne pouvais vaincre. Pourtant je ne sais quoi m'attirait et me retenait près de ce cercueil. Je m'étais bien promis que j'accompagnerais la morte jusqu'à l'église, et de là jusqu'à la fosse, avec les paysans qui étaient venus pour suivre le convoi.

Ces paysans étaient les fermiers des métairies voisines et quelques gens du bourg. Il y avait aussi les pauvres qu'elle avait secourus durant sa vie et qu'elle avait accoutumés à venir à jour fixe à Roche-l'Abeille. C'était justement leur jour. Ils n'y étaient pas tous cependant, car la cour eût été pleine. On savait déjà Félicité-Julienne morte, et l'on espérait peu après elle; c'est-à-dire qu'il n'y avait plus rien à faire... Il arrive quelquefois que la misère endurcit le cœur, et l'égoïsme peut bien trouver place dans la besace d'un mendiant.

Il y avait aussi trois ou quatre personnes que je ne connaissais pas, ne les ayant jamais vues; on me dit que c'étaient les héritiers. Les héritiers... c'était la seconde fois que j'entendais prononcer ce nom. Mon éducation n'allait guère loin : je savais bien ce que c'était

qu'un parent, mais j'ignorais ce qu'on appelait un héritier. Tout ce dont je me souviens, c'est qu'ils parlaient fort haut, donnaient brusquement des ordres comme chez eux, se regardaient sans témoigner nul contentement de se voir et paraissaient ne regretter que médiocrement la défunte. Leur attitude me déplut.

Il y avait surtout parmi eux un homme que je n'avais point remarqué d'abord, parce que je n'avais guère l'esprit aux étrangers venus à Roche-l'Abeille. Il était fort, trapu, d'assez grande taille, haut en couleurs ; son œil était dur quoique bleu; sa voix robuste avait parfois des intonations fausses à l'oreille. Il portait auprès de la tempe une cicatrice qui semblait encore fraîche. Je l'entendis appeler Raimbault, et je pensai que c'était sans doute ce neveu, fils d'une sœur, duquel avait parlé Félicité-Julienne. Je n'y pris pas autrement garde à cette heure-là ; mon chagrin m'absorbait trop entièrement. Ce n'est pas sur les souvenirs, beaucoup trop vagues, de ce jour que j'esquisse ce portrait, sur lequel je reviendrai. Je n'aurais pas même nommé ici Raimbault, si son nom n'avait à reparaître plus loin sous ma plume, et si sa vulgaire et repoussante figure ne devait traverser plus d'une fois ces souvenirs comme un reflet néfaste.

Enfin le convoi quitta Roche-l'Abeille. Autour de moi les choses inanimées même revêtaient un aspect morne, que je trouvais en harmonie avec ce qui se passait. Les pierres grises de la maison, le rosier de la porte, les arbres du verger semblaient tristes. Avaient-ils compris qu'on emportait leur maîtresse?

Au détour du chemin je me retournai, pour jeter encore un furtif regard sur le logis de ma bienfaitrice, croyant que j'allais apercevoir sa figure sous l'auvent qui garantit la porte. Mais je voyais trouble, les larmes m'aveuglaient. Je continuai à suivre machinalement le cortége.

A l'église, la messe des morts, le chant des psaumes, me rendirent un peu de courage. Cette psalmodie monotone parle même à ceux qui ne saisissent pas le sens des paroles ; mon imagination d'enfant l'interprétait à sa guise, mais toujours d'une manière consolante. Les perspectives lumineuses et suaves de la religion m'ont toujours particulièrement attirée. Je me rappelai ce que j'avais ap-

pris du bonheur réservé à ceux qui ont bien vécu, et je me disais vaguement que Félicité-Julienne devait être heureuse. Néanmoins ce repos de mon âme ne fut que passager; quand l'absoute fut terminée, quand nous traversâmes les hautes herbes du cimetière, et que j'aperçus la terre jaunâtre fraîchement remuée par le fossoyeur, le pauvre homme à demi-vêtu, la pelle à la main, tout en sueurs, achevant à peine la première partie de son travail..., prêt à faire l'autre, mes jambes fléchirent sous moi, je crus que j'allais tomber.

Jusque-là, pour moi, les choses de la mort étaient demeurées dans un monde mystérieux; j'ignorais..., et je n'osais à cet égard sonder mon ignorance, dans la crainte d'apprendre ce qui l'aurait dissipée. A cette heure-là, où je perdais tout, les ténèbres de mon esprit se déchirèrent, la réalité se fit jour; seulement l'enseignement me venait avec brutalité. Je l'avais reçu à la dure école de l'expérience.

Le fossoyeur était debout, attendant pour faire sa besogne. Je suivis tout de l'œil; j'entendis les planches grincer sur les cordes jusqu'à un bruit sourd, après lequel les cordes furent retirées; je vis sous les pas des hommes de larges mottes de terre s'effondrer et tomber sur le cercueil. Cela retentissait sourdement dans mon cœur.

Enfin, la dernière de toutes, je vins jeter sur la tombe entr'ouverte les gouttes d'eau bénite, symbole d'espérance, touchant adieu de ceux qui croient, et je m'échappai à travers le bourg, dans la campagne, sans prendre haleine, sans voir personne, sans pouvoir dire quel chemin je pris. Je courus ainsi tout d'un trait jusqu'à Roche-l'Abeille, où j'arrivai épuisée.

LOÏC PETIT.

(*La suite au prochain numéro.*)

PETITS POÈMES VENDÉENS

—

III

UNE IMPRÉCATION

A M. A. DE BEAUCHESNE.

—

C'était un beau vieillard au profil sculptural,
Que le bien ravissait, qu'exaspérait le mal.
Il avait conservé la jeunesse de l'âme :
Sous la neige du front son cœur gardait sa flamme,
Car il était de ceux qui, marchant sans remord,
Regardent sans effroi vers eux venir la mort.

Sur les bords de la Sèvre il vivait dans l'étude.
Je visitais parfois sa fraîche solitude.
Un matin de printemps tout tiède et parfumé,
Tenant entre ses doigts un volume fermé,
Il marchait à grands pas dans l'enclos où ses roses
Souriaient au soleil encore à demi-closes ;

Où parmi les lilas fauvettes et pinsons
Essayaient à l'envi leurs premières chansons.

J'entrai.

Dès qu'il me vit : — « Connaissez-vous ce livre?...
» Il m'arrache des pleurs et de haine il m'enivre!... »

Mon regard se porta sur le titre et je lus :
LOUIS DIX-SEPT AU TEMPLE, — et ne m'étonnai plus.

Il reprit, secouant sa noble tête blanche :
— « Par quelque issue il faut que le trop-plein s'épanche :
» Écoutez donc ces vers, cris, hélas! impuissants! »

Et dans le frais jardin vibrèrent ces accents :

« Quand je vois, sous la nuit des lugubres murailles,
» Cet ange en proie à ce démon,
» La pitié me saisit jusqu'au fond des entrailles,
» Et je te maudis, ô Simon!
» Et je voudrais que Dieu te réduisît en poudre,
» Comme une meule broie un grain,
» Pour que ta cruauté, qu'arrête enfin la foudre,
» Ne fît plus honte au genre humain!...
» D'un coup la bête fauve étrangle sa victime,
» S'en repaît, et rentre en ses bois.
» Qu'elle est loin du geôlier! Lui! savourant son crime,
» Il tue un enfant en six mois!... »

— « Pauvres vers, n'est-ce pas?... Oh! quel immense gouffre
» Entre les mots glacés et notre âme qui souffre! »

Moi, j'admirais le sage au profil sculptural,
Qu'embellissait encor la sainte horreur du mal.

ÉMILE GRIMAUD.

ÉTUDES HISTORIQUES

LES MONNAIES DE CHARLES DE BLOIS*

La suite des faits n'infirme en aucune façon ma manière de voir; tout prouve la vérité de ce que j'avance, à savoir que Charles de Blois n'a pu contrefaire les monnaies royales à l'insu des rois de France, et que dès lors s'il les a imitées et copiées en usant des fleurs de lis ou seulement d'hermines fleurdeliformes, c'est que les rois de France y ont consenti.

Rentrons dans les faits : nous sommes au moment le plus critique de notre histoire ; le royaume est en proie à la plus formidable des guerres; le roi d'Angleterre proteste au nom de son droit héréditaire contre la disposition politique, véritable élection, qui appelle au trône Philippe de Valois; il réclame avec apparence de justice les provinces composant l'ancien patrimoine des Plantagenets; le sort des armes lui est favorable; en France, la victoire de Crécy, en Bretagne, la défaite et la prise de Charles de Blois à la Roche-Derrien semblent lui donner gain de cause (26 août 1346); une crise monétaire, dont l'origine remonte à Philippe le Bel, s'ajoute aux malheurs de la France et les aggrave ; la noblesse est tombée sur

* Voir la livraison de juin, pp. 423-454.

les champs de bataille, la bourgeoisie souffre dans le commerce, le peuple est foulé, le roi sans force, mais peut-on dire qu'il se manque à lui-même et qu'il abdique? Non, et c'est là un grand spectacle; il lutte avec une persévérance indomptable contre une situation qui semble désespérée; il envoie en Bretagne des secours commandés par Antoine Doria, il négocie des trêves, il prépare les moyens de résistances nouvelles, il s'occupe d'administration à l'intérieur, il s'acharne à remettre quelque ordre dans les affaires. Les monnaies sont une plaie vive qui attire son attention. Le *Recueil des anciennes lois françaises* m'offre en preuve de ces travaux et de cette sollicitude s'étendant sur tous les points du royaume de nombreuses ordonnances relatives aux monnaies; aucune ne fait mention des prétendues usurpations commises par les monnayeurs de Bretagne.

Il en sera ainsi sous le règne de Jean II, qui succède à son père le 22 août 1350, et dont Charles de Blois, toujours prisonnier, fera copier néanmoins toutes les espèces. Aucune année ne se passera que le roi Jean ne porte son attention sur les monnaies, qu'il ne lutte contre une disette de numéraire qui est générale, dont il n'est pas responsable, à laquelle une guerre désastreuse, si longue et si acharnée qu'elle doit durer cent ans, ne permet pas d'apporter remède, et parmi les très-nombreuses ordonnances qui nous restent de lui aucune n'a trait à ce qui se passait en Bretagne, aucune ne fait allusion à la moindre malversation, au moindre fait répréhensible. Cependant, il résulte de ces très-nombreuses ordonnances que le roi et les gens de son conseil avaient l'attention fort éveillée sur ces matières.

Jean avait si peu de griefs à reprocher à Charles de Blois qu'il se montra toujours plein d'intérêt pour sa cause et pour sa personne. En 1351, il veut marier Marguerite de Blois, sa fille, avec Charles d'Espagne, comte d'Angoulême, connétable de France, et il s'offre à payer sa rançon. En 1352 (20 mars), il ordonne aux trésoriers de la couronne de lui payer 2,000 livres parisis. En 1353, Charles revint en Bretagne, mais n'ayant pu trouver de quoi se racheter, il retourna vers sa prison. C'est alors qu'on proposa de marier son fils

aîné, Jean de Blois, avec Marguerite d'Angleterre ; mais ce projet manqua, et pour cette raison, que Charles était si attaché à la France que le roi anglais ne pourrait se fier en lui. Quel plus bel éloge faire de ce prince et de sa fidélité à ne manquer en rien à ses devoirs de prince français? Charles resta donc en prison, et pendant ce temps, le roi Jean tint un corps d'armée en Bretagne pour soutenir sa cause, la cause d'un prince infatigablement faux monnayeur! Les chefs en étaient des Français, le maréchal de Mello, d'Andrehan, etc. Est-ce dans le camp de ces officiers français, pendant l'absence de Charles, sous les yeux de Barthélemy du Drach, de Jean Chauvel et des autres trésoriers des guerres du roi, « nostre sire, » que se serait émise, à l'insu de tous, la *fausse monnaie* de Charles de Blois ?

L'an 1356, le 18 septembre, le roi Jean perdit la bataille de Poitiers, fut pris et emmené à Londres, et juste à ce moment, Charles de Blois, ayant parfait sa rançon, revient en France (10 août). Quelle sera son attitude, et n'est-ce point alors que, profitant de l'absence du roi, il va imiter et contrefaire toutes les monnaies de Jean II ? Car n'oublions pas que, pour celles de Philippe de Valois, il aurait déjà commis ce méfait ; quand ? pendant les dix années de captivité qu'il vient de faire, et dans la tour de Londres apparemment.

A la nouvelle du désastre de Poitiers, le duc de Normandie, Charles, premier Dauphin, convoque les États généraux du royaume. Ces États se scindèrent en deux assemblées, l'une, composée des États du Languedoc, qui se réunirent à Toulouse, et se montrèrent pleins de zèle, de dévouement et d'entrain patriotique ; l'autre, des États de la langue d'oil, qui tinrent à Paris. L'ouverture de ces derniers se fit le 15 octobre 1356, moins d'un mois après la prise du roi, dans la grande salle du Parlement. Il n'y avait pas encore eu, dit le procès-verbal, d'assemblée si nombreuse : on y comptait huit cents membres dont quatre cents députés par les bonnes villes. « L'estat des nobles, ajoute ce procès-verbal, était composé de plusieurs de nosseigneurs des Fleurs de lis, ducs, comtes, barons, seigneurs et chevaliers, etc., du nombre

desquelz sont nommez M. le duc d'Orléans, M. de Bretagne, M. d'Alençon, M. d'Estampes, M. de Saint-Paul, M. de Roussy, etc..., lesquels faisaient parler M. de Bretagne au nom de touz les nobles.» Le chancelier de la Forest, archevêque de Rouen, fit le discours d'ouverture; le duc de Normandie parla après lui. Les États, trop nombreux pour formuler une réponse, élurent dans leur sein une commission de quatre-vingts membres, « pour traicter les choses ainsoit qu'il leur semblerait le meilleur. » — Devant cette commission furent lues les requêtes présentées par le Dauphin, et l'on arrêta en réponse certaines remontrances sur les désordres du royaume et sur les remèdes qu'on pensait devoir y apporter. Les États les approuvèrent. Sans entrer dans les détails, disons qu'après avoir fait un tableau lamentable de malheurs trop réels, on y dénonçait les gens du conseil du roi, et, parmi eux, Jean Poillevillain, grand maître des monnaies; qu'on demandait leur mise en accusation; qu'on exigeait que, reconnus coupables ou non, ils fussent éloignés à toujours, et que l'on confisquât leurs biens. On alla plus loin : on voulut imposer au Dauphin un conseil choisi par les États, conseil sans lequel il ne pourrait agir, et qui, par cela même, se trouverait souverain. Les meneurs, par une contradiction étrange avec leurs projets avoués de réformes et de meilleure administration, réclamaient la mise en liberté du roi de Navarre, l'ennemi le plus acharné qu'eût le roi, le prince dont les accointances avec les Anglais et les prétentions sur les principales provinces tendaient à démembrer la monarchie. Étienne Marcel, prévôt des marchands, était à la tête de ce mouvement.

La conduite de Charles de Blois est tout autre, et en contradiction complète avec celle qu'il eût dû tenir, si, comme on le prétend, il eût voulu profiter des malheurs du royaume pour usurper quelques priviléges ou commettre quelque fraude. Dès le premier moment, Charles se rend près du régent; il ne le quitte pas; c'est lui qui le conseille; c'est lui qui prend la parole dans les circonstances difficiles; il montre un courage, une abnégation, un dévouement à toute épreuve. A l'ouverture des États, M. de Bretagne porte la parole pour tous les nobles. Au nom du Dauphin, il entre

en pourparlers avec les députés des États; c'est lui qui reçoit leurs plaintes et leurs remontrances, lui, qui les transmet à qui de droit, et qui annonce au peuple ameuté l'ajournement des États. On fait une ordonnance où il est question de la réforme des monnaies, arrêtée précédemment, et il la signe le 30 mars 1357.

Que lit-on dans les remontrances d'octobre 1356? Que les maux dont on souffrait sur ce point provenaient, non pas des contrefaçons faites par les seigneurs, mais des mutations fréquentes, opérées par les rois eux-mêmes, des désordres commis par les préposés royaux et par les banquiers de l'époque, qui, spéculant sur la rareté des métaux précieux, retiraient du cours les monnaies véritables pour en émettre de falsifiées.

« Item, advisé fust par les dits eleus, que par *les dicts conseilliers et gouverneurs a peu esté regardé* le profict et utilité publique, ni l'honneur et révérence de Dieu, mais tant seulement *comment on eut monnaye et finance, sans adviser et regarder* la forme et manière *comment on l'aurait justement et loyaument*, etc. »

Et plus loin :

« Et si est aisé à croire *que plusieurs qui le fait de la monnaye ont gouverné* et espèrent que encore ils gouverneront *qui tant y ont prins et tant du dict faict en sont enrichis* ont conseillé et conseillent à monsieur le duc les aydes des monnaies plus que les autres faicts... »

Les lettres du Dauphin régent, du 30 mars 1357, ne sont pas moins explicites :

« Pour ce que, pour la clameur du peuple du dit royaume et des subgez, il est venu à nostre cognoissance qu'ils ont été grevez et travaillés plus que nous ne voulsissions .....
.....
par le faict de la mutation des monnayes qui ont été faites par aucuns mauvais conseillers qui estaient lors gouverneurs dudit royaume...

» Pour ce que par le faict de la mutacion des monnayes le royaume a esté et est moult adomagiez... Nous promettons en bonne foy faire faire bonne monnoye dores en avant d'or, d'argent, blanche et noire, etc. »

Le Dauphin s'engage à ne monnayer que des espèces approuvées par une commission nommée par les États, laquelle a pour chef le

prévôt des marchands, et à ne choisir que des officiers agréables à cette commission ; il ajoute :

« Outre, promettons en bonne foy et ferons promettre à nos dix frères, notre cher et amé oncle le duc d'Orleans, nos chers et amés cousins les contes d'Estampes et d'Alençon et oultre ferons jurer aux Saintes Evangiles de Dieu tout le grant conseil de nostre dict seigneur et de nous, les chanceliers, les maistres des comptes, les tresoriers, maitres, gardes et contre gardes et autres officiers des monnoyes presens et à venir que contre les choses de sur dictes, nous, ne euls, ne conseillerons, ne ne consentirons estre conseillés ne estre faict le contraire, mais tenrons et garderons fermement, etc. »

Cette ordonnance, signée du Dauphin au pouvoir de l'émeute, ne peut être soupçonnée de taire les griefs du peuple contre les auteurs des malversations que l'on poursuivait ; il n'y est nullement question de contrefaçons faites par les seigneurs en général, par le duc de Bretagne en particulier. Preuve certaine qu'on n'avait rien à reprocher à Charles de Blois. S'il en eût été autrement, les meneurs eussent-ils manqué de relater hautement et publiquement les fraudes monétaires de celui qui, se montrant le plus fidèle conseiller du Dauphin, méritait par là la haine des émeutiers et des factieux triomphants ? D'un autre côté, qu'on le remarque encore, en promettant d'exiger des princes le serment de garder fidèlement les ordonnances relatives aux nouvelles monnaies, le Dauphin ne nomme pas M. de Bretagne. Pourquoi ? Sans doute parce que l'autorité royale sur ces matières expirait, comme nous l'avons dit, aux frontières de Bretagne, et que l'ordonnance faite pour remédier aux abus dont on souffrait en France n'avait pas de raisons d'être pour notre pays, où le roi ne pouvait intervenir qu'alors qu'on aurait entrepris sur ses droits, en contrefaisant ses espèces. Cette contrefaçon n'existait donc ni pour les députés aux États généraux, ni pour le régent, intéressés cependant, chacun de leur côté, à dévoiler et à réprimer un abus aussi criant, commis avec l'audace et la persévérance qu'on suppose.

Les vrais coupables, d'après les États de la Langue d'oil, auraient été les officiers royaux. Ce fait est également articulé par les États de la Langue d'oc, qui, en donnant au prince les subsides

demandés, le prièrent de les délivrer des employés de la monnaie, appelés les coupeurs, et le régent leur accorda cette requête en ces termes : *Et prœterea quod tollentur cupatores monetarum qui pocius dici possunt depredatores* [1].

Cependant, le Dauphin se soustrayant à la pression de l'émeute et des massacres, sortit de Paris et convoqua les États généraux à Compiègne, pour le 4 mai 1358. Les habitants de Paris, irrités de cette mesure, ne s'y rendirent pas ; mais le régent avait eu soin d'emmener avec lui des représentants de cette ville. En tout cas, Paris n'est pas la France ; les provinces répondirent à l'appel du Dauphin. Le roi envoya de sa prison de Londres des commissaires. Cette assemblée, convoquée par l'autorité compétente, était régulière. Elle s'occupa tout d'abord de la question des monnaies, et cela avec d'autant plus de raison, que les factieux avaient refusé les monnaies nouvelles, émises par le Dauphin. Les termes de l'ordonnance du 14 mai 1358 prouvent tout le soin que les États et la cour mirent à ramener l'ordre en ces matières et à prévenir les mauvais desseins qui déjà se traduisaient en actes :

« Pour ce que nostre peuple estait grandement domagiez pour cause de *noz* monnaies qui estaient faibles nous ferons faire monnaies blanches et noires bonnes et de bon aloy, etc.

» Et par ces presentes nous deffendons et enjoignons estroitement sur toutes les poines en quoi ils pevent encourir envers nostre dit seigneur et envers nous, auz mestres de nos monnoies qui a présent sont et ou temps advenir seront, que icelles ils ne muent changent ou affoiblissent et ne ne sueffrent changier muer, haussier ou affoibloier, par quelconques soustivetez ou maniere, pour quelconque cause, ne de quelconque quantité. »

« *Item*. Pour ce que plusieurs personnes de la dite Languedoyl ont passé en enfreint les ordonnances faites par nostre dict seigneur et par nous sur le fait et le cours des monnoies nous leur quictons, remettons et pardonnons et à chacun d'eulz, ètc... Toutevoye nostre entente n'est mie que nostre dite grâce se estande a ceulz qui ont usé de *fausses monnoies* porté billon hors du royaume achaté monnoies hors du royaume, *compaignons tartes, vaillans* ou autres monnoies que des nôtres et qui ont porté des monnoies de nostre dict seigneur ou des nostres ou billon hors d'icel-

[1] Lettres du lieutenant général portant confirmation de celles du lieutenant du roi dans le Languedoc et rendues en conséquence de l'Assemblée des États. Au Louvre, près Paris, février 1356. (*Rec. des anc. lois franç.*)

luy royaume ; mais voulons qu'ils en soient puni et corrigié selon leurs démérites. »

Si Charles, ce cousin si soumis du roi Jean, ce conseiller si fidèle et si apprécié du Dauphin, n'était pas de ceux qui, ayant « usé de *fausse monnaie* », devaient en être punis et corrigés selon leurs démérites, d'autres en ce moment même frappaient des monnaies fausses et contrefaites, et ceux-là, c'étaient Etienne Marcel et ses complices ; c'est à eux que s'adresse le prince, c'est cette monnaie-là qu'il réprouve. Il ne saurait y avoir aucun doute, lorsqu'on aura lu ces lettres d'abolition que le Dauphin envoya à la capitale, délivrée de ce même Marcel par Jean Maillard, qui le tua, au moment ou il allait livrer les portes de Paris au roi de Navarre et aux Anglais ; elles sont du 10 août 1358.

« Charles ainsné filz de roy de France, regent le royaume, duc de Normandie et Dalphin de Viennois :

» Scavoir faisons à tous presens et advenir, que, comme à l'instigation, enortement et promotion de feu Estienne Martel n'agueres prevost des marchans de la ville de Paris et de plusieurs autres ses alliez, adherans, collateraulx et complices... plusieurs et grande quantité du bon peuple et loyal commun de la dite ville de Paris... Sans l'auctorité, volenté ou consentement de nostredict seigneur ou de nous, ignorant les grandes trahisons et malefices que les Prevotz et ses complices secretement faisaient, pourpensaient et a faire entendaient contre nostredict seigneur, nous, et la majesté royale, se soient consenties de eslever et prendre a gouverneur et deffenseur et capitaine le roy de Navarre ; de faire alliance avec luy et ses complices..... d'aller aux assemblées et congrégations du dit Prevost.... *de refuser et constredire la monnoye pour le cours que nous luy avions ordoné en l'assemblée de Compiegne, et de faire monnoie et de* CONTRAINDRE *noz monnoyez a ouvrer et monnoyer et le proufit de noz monnoys applicquer à leur profit.*

» Pourquoy, nous considerans.....

» Avons pardonné remis et quitté, etc. [1] »

Ainsi donc, s'il est une contrefaçon de monnaie bien et dûment constatée, c'est celle que fit Etienne Marcel ; s'il est une monnaie réprouvée et déclarée fausse, c'est celle-là même qu'on prétend

[1] *Recueil des anciennes lois françaises*, par Jourdan, Decrusy et Isambert.

avoir été spécialement imitée par Charles de Blois, et si hâtivement que cette hâte impossible, quand on suit l'ordre des dates, devient une raison de plus pour rendre cette accusation vraiment insoutenable.

Poursuivons. Le roi Jean, délivré de prison, fit une ordonnance pour la réparation des torts causés par la guerre, pour l'administration de la justice, la levée d'une aide, les monnaies, etc. Cette ordonnance est datée de Compiègne, le 5 décembre 1360. On y parle toujours de la mutation des monnaies, de leur affaiblissement; mais rien qui indique que ces faits soient imputables aux seigneurs féodaux en général, à Charles de Blois en particulier. Le roi fixe la valeur des monnaies :

« Les deniers blans, dit-il, que nous faisons faire *à la fleur de lis*, auront cours pour huit deniers parisis la pièce..... Et les deniers blancs qui ont couru et courent à présent auront cours pour quatre deniers tournois la pièce. »

Ainsi le roi émet une monnaie nouvelle, mais il ne décrie pas la monnaie faible; il en fixe le cours.

« Et deffendons, continue-t-il, à touz que ne soit si ardiz de prandre ne mettre monnoie d'or et d'argent de nostre coing ou d'autre, fors celles dessus dites. »

Les monnaies royales circulaient de droit dans le duché; Charles se hâte de mettre, quant à ce qui le regarde, les ordres du roi à exécution. L'ordonnance est du 5 décembre 1360 : je trouve dans les *Preuves de l'histoire de Bretagne* deux pièces qui me paraissent appuyer ce que je dis. La première est une lettre de Charles de Blois pour Maurice du Parc, son chambellan, datée de Nantes, le 1er mars 1359 : c'est, on le sait, 1360, d'après notre manière actuelle de compter. Dans cette lettre, le prince reconnaît qu'il reste devoir à son serviteur une somme de « dous mille escuz d'or, » qui seront payés par Jehan d'Avaugour, son « recepvour au dict Morice en escuz dou *coing du roi Jehan.* » La seconde est une lettre du duc Charles, dit de Blois, sur le fait des monnaies, donnée à Nantes, le 20 juin 1360, et, comme la précédente, scellée du sceau de sa très-chère compagne, la duchesse. Dans cet acte, Charles, appliquant au duché des prescriptions conformes aux con-

seils qu'il avait donnés précédemment au roi, son cousin et au dauphin régent, et qui allaient être rappelées par l'ordonnance de Compiègne, exige qu'on fasse bonne justice de ceux qui enfreindront ce qu'il a ordonné sur ce que « nulle monnaie *hors le royaume* n'aurait cours par son duché ne ne soit prinse pour nul pris, etc. » Ainsi, voici un prince que l'on accuse de contrefaire la monnaie du royaume, qui défend dans ses États le cours de toute monnaie étrangère, autre que la monnaie française conforme aux ordonnances royales. A moins que, mettant de côté les termes de cette lettre, très-authentique cependant, on ne veuille dire qu'ostensiblement Charles obéissait, tandis que dans l'ombre il contrefaisait; mais, outre que j'ai prouvé l'impossibilité d'une semblable dissimulation, il faudrait encore lui supposer un caractère tout autre que celui qu'il eut et qui est historiquement constaté. Quoi ! ce prince que les plus graves historiens s'accordent à louer comme un prince honnête et ami passionné de la justice, que le roi de France recherche en ses conseils, ce prince serait assez osé, assez pervers pour abuser de cette confiance, pour faire un appel sacrilége à la justice; assez éhonté pour laisser dans toutes les sénéchaussées de son Etat la preuve écrite de son improbité ? Ce serait plus que du cynisme, ce serait de la stupidité [1] !

Tirons au contraire de ces documents la preuve qu'ils contiennent : de ce que Charles de Blois aurait copié toutes les monnaies françaises au fur et à mesure que les rois les émettaient, il s'en suivrait que les rois y consentaient, et que la plus parfaite conformité de vues et d'efforts ne cessèrent d'exister entre lui et le roi Jean, le dauphin et les autres princes fidèles.

Cette même année 1360 nous fournit une autre preuve de ce bon accord, et peut-être aussi une explication des hermines fleurdeliformes. Au mois d'août, Charles arrêta de marier sa fille Marie avec Louis d'Anjou, frère du dauphin, second fils du roi Jean. Le contrat

[1] Je lis dans l'abbé Travers, tome Ier, page 454 : « Ce décri portait sur les monnaies qne les Anglais, alliés de son compétiteur, Jean de Montfort, répandaient dans le diocèse et dans la province. » (*Titre de Saint-Melaine*, D. Morice, t. Ier, p. 1533.)

de mariage est plein d'enseignements : on y examine la question de la succession possible au trône de Bretagne, et il est facile de voir, par les conditions toutes à l'honneur du duché et de ses nobles armoiries qui y sont débattues et stipulées, que cette question des fleurs de lis et des hermines n'était pas de celles sur lesquelles on fermait les yeux en France non plus qu'en Bretagne [1]. La duchesse Jeanne tenait très-fort à ce vieux et illustre blason. Il ressort des soins minutieux qu'elle multiplia pour obtenir que jamais la fleur de lis ne remplacerait l'hermine sur l'écusson de Bretagne, que si cet emblème figurait ou semblait figurer en ce moment même sur nos monnaies, ce n'était que transitoirement, en suite d'un acquiescement nécessité par des causes impérieuses, plutôt subies qu'acceptées ; de là peut-être, pour ménager la susceptibilité bretonne, cette forme particulière donnée aux fleurs de lis de Charles de Blois, qui ne sont, en réalité, que des hermines. C'est là une supposition, me dira-t-on ; soit, répondrai-je, mais alors, supposition contre supposition, la mienne est de tous points conforme aux documents écrits et à l'histoire, tandis que l'autre, celle des fraudes et des pseudo-lis, y est absolument contraire ; contraire même aux monnaies produites ; car, enfin, beaucoup de ces monnaies, données en preuve des faux de Charles de Blois, portent auprès des hermines fleurdeliformes de pures et simples hermines. Je de-

[1] « Et nous Louis dessusd. ne voulons estre teu ne laissé que s'il avenait le duché de Bretagne venir et descendre à nostredite compagne, elle vivant; Nous, lors duc de Bretagne à cause d'elle, porterons et serons tenus porter nos armes que nous tenons à présent, escartellées avec celles de Bretagne. Si par avanture venons au royaume, que nous fussions roy de France, et après le decez de nostredite compagne ou cas prochain dit, si nous avons un seul fils, il portera les armes plaines de Bretagne se il ne succédait au royaume; et se nous avons plusieurs fils, et le royaume ne leur venait, le aisné portera les armes plaines de Bretagne après le decez de nostre dite compagne; ou si le royaume leur venait, les barons de Bretagne pourront choisir ou eslire l'un de nosdits fils puinez pour estre leur duc, auquel esleu le roy sera tenu de bailler la duché, et se il n'y a qu'une fille ou plusieurs, l'aisnée sera mariée o le conseil et assentement des prelats, évesques et desdits barons de Bretagne, ou de la plus grande et saine partie d'iceux, à homme qui portera les armes plaines de Bretagne après le décez de nostre dite compagne; et iceluy qui viendrait à la duché et en porterait les armes jurera à tenir les franchises et libertez anciennes de la duché. » (Dom Morice, *Preuves*, tome Ier.)

mande, en adoptant le système que je combats, qui ces pièces devaient tromper ? Les Bretons qui pouvaient y voir l'emblème français ? Les Français qui y voyaient sans doute possible l'emblème breton ?

Il faut chercher ailleurs que dans une intention de fraude impossible la solution de ce problème. Cette solution ne peut se trouver, je le répète, que dans un accord intervenu entre les rois de France et le duc de Bretagne, leur neveu et cousin, unis d'efforts pour arriver à un triomphe commun. Charles n'a pas plus imité frauduleusement les fleurs de lis qu'il n'a affaibli le titre des espèces royales et pratiqué l'art vraiment par trop fantaisiste des trompe-l'œil. Si Charles n'a pas toujours mis de pures fleurs de lis françaises sur nos monnaies bretonnes, c'est, je le crois, par suite de la résistance qu'il trouva contre ce dessein, non de la part du roi, mais du côté de la duchesse et des Bretons. Car enfin, est-on bien sûr que Charles n'eût pas le droit d'user des fleurs de lis ? A-t-on remarqué sous quel titre « Monsieur de Bretagne » figure près du dauphin aux Etats-Généraux de 1356 ? Il y est qualifié SEIGNEUR DES FLEURS DE LIS.

« L'estat des nobles estait composé de plusieurs de nosseigneurs des Fleurs de lis, ducs, comtes, barons, seigneurs et chevaliers, du nombre desquelz sont nommez M. le duc d'Orléans, M. de Bretaigne, etc... lesquels faisaient parler M. de Bretaigne au nom de touz les nobles. »

Que veut dire cette expression remarquable, relevée curieusement par le collecteur des anciennes lois françaises en ces termes : « Cette expression ne signifie pas prince du sang. » Mais alors que signifie-t-elle ? Je réponds : Cette qualification s'applique à des princes qui, n'étant pas du sang royal, jouissaient néanmoins, en vertu d'une concession ou grâce particulière du roi, de certains priviléges ; les seigneurs des Fleurs de lis étaient peut-être ceux qui, suivant la cause du roi, avaient pris ou reçu comme emblème et marque de leur fidélité la fleur royale elle-même, représentant la couronne de France. Dans le traité de pacification qui eut lieu entre Charles le Mauvais et le roi Jean, contenant amnistie et abolition à tous ceux que le roi de Navarre déclarera, ledit traité passé à Valognes, le

10 septembre 1355, le prince factieux réclame pour lui et ses frères cette qualité de seigneur des Fleurs de lis qu'ils avaient perdue apparemment ou qui leur avait été retirée.

« Art. 13. Est accordé qu'en toutes choses qui toucheront la personne de nous, roy de Navarre, et nostre héritage, Monseigneur le roy nous traittera, comme les anciens Pers de France ont été anciennement, et sont et doivent être traittiez, et nous gardera nos droitz, noblesses et autres libertez appartenant à Pers de France; et traittera monseigneur le roy *nos ditz frères amiablement ainsi comme les autres seigneurs des Fleurs de lis.* »

Quels étaient les priviléges afférents à la qualité de seigneur des Fleurs de lis? Je ne les connais pas tous, mais, comme par un fait exprès, j'ai trouvé dans un autre document de cette même époque une réponse au point spécial qui nous occupe : ce sont des lettres datées de Melun-sur-Seine en 1382, par lesquelles le roi Charles VI met à néant des priviléges octroyés précédemment à trois Lombards, pour faire le commerce et prêter à usure, et leur en concède de nouveaux. On y lit :

« Iceux Lombards ne pourront pranre en gaige sainctes reliques, calices et autres aournemens de sainte Église sacrez, socs, coutres, fers de moulins et ferrements de charrües, ne sur icelles choses rien prester, ne sur autre choses de nous et de nostre hostel et de ceux de nostre sang *des Fleurs de liz* se ilz sont signées aus dictes fleurs de liz, ou par autre voie si cognoissable que il souffise; et se cognoissables ou signées n'estaient, ilz en seront excusez. »

Charles, investi de la dignité de seigneur des Fleurs de lis, avait le droit de marquer les choses lui appartenant desdites fleurs de lis. Pourquoi, le pouvant, aurait-il préféré, dans une intention frauduleuse, travestir ses hermines en fleurs de lis, ou ses fleurs de lis en hermines? En voilà bien assez pour montrer le néant de cette accusation, basée sur la théorie des *pseudo-lis*, des hermines travesties, et aussi des trompe-l'œil [1].

[1] A cette époque, et sans doute par la même raison, les ducs de Bourgogne, de la maison de France, seigneurs des Fleurs de lis, délaissent à leurs bâtards la chouette ou grand-duc, cimier des ducs de la première race, et la remplacent par la fleur de lis. (Voir *Revue des questions historiques*, 3e livraison, p. 304.) Quant aux trompe-l'œil, qu'est-ce que c'est? Où s'arrêter dans cette voie, si l'on s'y engage?

On abandonne l'imitation des monnaies royales à l'insu des monnayeurs et du roi, allégation en effet par trop difficile à maintenir en présence des faits, et l'on dit : Si Charles pouvait imiter les monnaies royales, il devait les imiter en tout. Or, bien au contraire, il a affaibli le titre de ces monnaies : c'est là le crime. Et d'abord, si l'on me concède que l'imitation a été permise à de certaines conditions, que devient le crime d'imitation ? Il disparaît ; j'en prends note. Par ailleurs, où a-t-on vu que Charles, pouvant imiter les monnaies de France, ne pouvait le faire qu'en se conformant aux exigences les plus étroites, quant au titre ? Qui a lu ces conditions ? où sont-elles libellées, en ce qui regarde Charles de Blois ? Si elles n'existent pas, l'accusation, ne pouvant être prouvée, tombe. Je l'admets cependant pour un instant, et je dis que la preuve en est fort difficile à administrer. Pour y arriver, il faudrait, en faisant abstraction de la déperdition de poids que ces pièces ont subie par suite de l'usure, et aussi de la tolérance accordée alors, et qui l'est encore de nos jours, aux fabricants pour l'alliage, il faudrait, dis-je, pouvoir nous dire quel était le titre légal. Pour tous ceux qui se sont donné la peine de parcourir les très-nombreuses ordonnances des rois, depuis Philippe-le-Bel jusqu'à Charles V, et même après, rien n'est plus variable. Presque chaque année, surtout à partir du commencement des grandes luttes nationales entre la France et l'Angleterre, est marquée par une ordonnance changeant ce titre, fixant la valeur des diverses monnaies, réglant le cours des monnaies fortes et des monnaies faibles, dont l'existence constatée ainsi était avouée et acceptée comme une nécessité malheureuse à laquelle on s'efforçait de porter remède. « L'instabilité des monnaies occasionna, sous les rois Jean et Philippe de Valois,

Le cor de chasse de la maison d'Orange devient pour les uns un trompe-l'œil, et cependant ils y voient un cor de chasse ! Néanmoins, cela peut avoir l'apparence de fleur de lis ! Il en peut être ainsi de tout. Le grand sceau de Jean IV, reproduit par Dom Lobineau, porte un cavalier sur un fond losangé, orné, dans chaque losange alternativement, d'un buste d'ange, vu de face, les ailes reposées de chaque côté de la tête, et tenant une épée droite, et d'un dragon, volant de face, les ailes à moitié ouvertes. Je puis y voir, si l'idée m'en vient, avec autant de raison qu'un autre, un semé de fleurs de lis ; la fantaisie ou le coup d'œil de chacun en décideront ; ce n'est plus de la science.

les plus grands abus. Le prix du marc d'or et d'argent était fixé par l'ordonnance du prince. Supposez le marc d'argent à 8 l. 5 s.; un nouveau règlement ordonnait une refonte et que les vieilles espèces fussent prises aux hôtels des monnaies sur le pied de 7 livres le marc ; cela formait pour le profit du prince un bénéfice de 1 livre 5 sous. On compte, *dans une seule année, onze fabrications successives* de nouvelles espèces. Ajoutez à cela les augmentations et diminutions subites de la valeur numéraire, l'infidélité dans l'alliage, dont le secret était recommandé aux maîtres et aux ouvriers des monnaies, sous les peines les plus sévères, les malversations des officiers, etc. » C'est le tableau que nous trace de cette époque désastreuse Villaret, qui, avant de se mettre à écrire l'histoire de France, avait été premier commis de la Cour des comptes, et, comme tel, fort à même de connaître le fond des choses. Or, Villaret n'a pas de ces ardeurs qu'on retrouve trop souvent dans une certaine école, laquelle croit porter la conviction en se servant de mots outrés et impropres. Villaret constate des abus ; il n'accuse ni Philippe de Valois, ni le roi Jean, d'avoir fait de la fausse monnaie; il était trop bon légiste pour le faire. Ces rois subirent de dures nécessités, qu'on ne peut mettre à leurs charges; au plus fort de la tempête, ils ne doutèrent jamais de la fortune de la France, et, en fin de compte, cette fortune, maintenue par eux, triompha sous leur race et par leurs efforts.

Charles de Blois pouvait-il soustraire son duché aux maux dont souffrait le royaume ? Il ne pouvait qu'imiter les monnaies royales, quant au poids et au titre ; c'était une conséquence forcée; s'il eût battu des monnaies de meilleur aloi, que fût-il arrivé ? Ce que nous avons vu se produire à notre époque et sous nos yeux, en temps de paix : des spéculateurs eussent retiré de la circulation toutes les monnaies fortes et les eussent fondues pour réaliser à leur profit la différence du bon métal au mauvais. C'est d'ailleurs ce qui se faisait; les ordonnances royales sont pleines de prohibitions à ce sujet, de peines édictées contre les marchands d'argent qui retirent les monnaies du roi, les fondent et introduisent à leur place des espèces étrangères. Les gens du roi étaient soupçonnés

de se livrer à ces fraudes, Villaret nous l'a dit, et l'on se rappelle en quels termes le régent met fin à la mission des coupeurs de monnaie dans le Languedoc [1].

C'est bien, me dit-on, mais la monnaie noire de Charles de Blois est la pire de toutes. Est-ce bien sûr ? M. A. Bigot, dont les paroles ont d'autant plus de valeur à mes yeux, qu'il est plus calme, me dit en propres termes : « On a beaucoup médit de la monnaie noire de Charles de Blois, et il faut avouer qu'elle est loin d'être passable ; mais elle ne mérite pas seule de pareils reproches. Que dire de celles de son compétiteur, et de celles du roi Jean, qui servirent de modèle ? » Donc, ni les monnaies de Montfort, ni les monnaies de France ne valaient mieux que celles de Charles de Blois ; mais alors est-il juste, est-il raisonnable d'exiger du duc de Bretagne, réduit à toutes les extrémités, plus que du roi, son seigneur, et peut-on, je le répète, le microscope ou la cornue en main, faisant abstraction des circonstances, blâmer ces princes de n'avoir pas rétabli l'ordre et la régularité dans leurs États en proie à des guerres désastreuses, dont leur ambition n'était pas cause ?

Jusqu'à présent, j'ai admis que les imitations des monnaies royales faites par Charles de Blois sont telles qu'elles ne peuvent être légitimées que par une autorisation expresse ou tacite émanée du roi ; est-ce là le vrai point de vue ? Si j'ai consenti à discuter les suppositions de quelques numismatistes, ne dois-je pas en revenir aux principes certains ? D'après ces principes, le duc de Bretagne ayant le droit de battre monnaie en ses États, et ce droit étant parvenu plein et entier à Charles de Blois, tant qu'on ne m'aura pas

[1] Dans son ordonnance du 14 mai 1358, le même prince s'exprime ainsi : « Comme plusieurs commissaires deputez sur le faict des monnaies se soient efforciez et efforcent de jour en jour, pour la convoitise du prouffict qu'ils y prennent autrement, de chercher les marchanz et autres passanz par les païs dudit royaume... et plusieurs marchanz et autres estaient espiez et murdriz en chemin, nous avons ordenne et ordennons et deffendons que aucuns marchanz ou autres ne soient cherchiez en chemin ne en villages, mais seulement auz porz et passages... ne leur monnaie arrestée ne empèchée, s'ils ne sont trouvez prennant ou mettant monnaie fausse ou deffendue, ou portant billon ou vaisselle hors le royaulme... et quant à ce, nous avons rappellé et rappelons touz les dictz commissaires et les povoirs à eulz donnez. »

prouvé le contraire, j'estime qu'on sera obligé de convenir avec Domat que ce prince avait le droit de « faire le choix de la matière nécessaire à la fabrication de ses monnaies, d'en fixer le poids, le volume, la figure, la valeur, d'en augmenter ou diminuer cette valeur, selon les circonstances du temps, l'abondance ou la disette de cette matière, les besoins de l'État, ou autres causes pouvant donner matière à ces changements. » Si Charles a choisi, en effet, pour ses États la matière, la forme, la figure, le poids et la valeur de ses monnaies, qu'a-t-on à lui reprocher? — L'imitation des monnaies royales, dit-on. — Veut-on me dire en quoi consiste cette imitation, et quelle est l'imitation permise et l'imitation coupable ?

Si j'ai recours à l'ordonnance de saint Louis de l'an 1262, je vois que les termes en sont fort larges : « Il est esgarde, y est-il dit, que nul ne puisse faire monnoie semblant à la monnoie le roy et que il n'y ait dissemblance aperte et devers croix et devers pille. » Or, en regardant les monnaies de Charles de Blois, chacun avouera qu'elles sont en réalité dissemblables aux monnaies de France ; celles-ci portent des fleurs de lis et le nom du roi joint à celui des Français ; les autres nous montrent des hermines, tantôt seules, tantôt accolées à d'autres hermines affectant, dit-on, de fort loin, la forme de fleurs de lis ; elles portent en outre cette inscription, qui à elle seule est toute une différence : *Carolus dux Britannorum.* Cette dissemblance paraît « très-aperte » et très-suffisante. On me répond : Non, cela ne suffit pas ; Charles ne pouvait changer sur ses monnaies la disposition des pièces qui les meublaient ; une fois fixées à leur place, elles y devaient demeurer. Jusques à quand ? Toujours ? Et le progrès naturel des choses ? Quoi ! la Bretagne seule sera condamnée à l'immobilité ; alors que tout change autour d'elle et se modifie, elle devra se pétrifier dans l'art et les formes du XIIIe siècle !

Cette théorie n'est pas neuve ; en 1339, le duc Jean III, revenant de Flandres, trouva que, pendant son absence, les officiers des monnaies de Philippe de Valois avaient fait saisir ses coins à Limoges et à Nantes, sous prétexte que ses monnaies étaient si sem-

blables aux monnaies françaises, qu'on les confondait. Le duc réclama hautement ; M. A. Bigot nous donne la réponse des gens du roi ; leurs prétentions sont que le duc, une fois la forme de ses monnaies adoptée et fixée, n'a plus le droit de les modifier : « Se il pouvait faire monnoye si ne puet il celle fourme changer. » Où étaient les bases de cette interprétation ? Quelle sanction a-t-elle reçue ? La querelle finit comme elles avaient toutes fini : le roi maintint pour la forme ses prétentions, le duc n'abandonna rien de ses droits, et, en fin de compte, Philippe renonça à recueillir le montant des amendes que ses gens prétendaient avoir été encourues, et contre lesquelles Jean protestait. Trouve-t-on que les droits du roi en ces matières aient été bien établis et reconnus, que le duc ait perdu quelque chose des siens ? J'en tire la conclusion contraire, et je demande, en outre, comment il se fait que Philippe de Valois, si attentif à poursuivre les prétendues usurpations de Jean III, en 1339, n'a rien dit des imitations beaucoup plus réelles et beaucoup plus multipliées qui auraient commencé à être faites par Charles de Blois, deux ou trois ans après.

Il y a d'autres « dissemblances » encore entre nos monnaies et celles de France ; ce sont précisément celles dont on nous fait un grief : nos monnaies seraient d'un métal différent et d'un titre inférieur. Eh mais ! sur ce point encore, si j'ai recours à ce qui avait lieu sous saint Louis, je vois qu'alors aussi, la monnaie de Bretagne était à un titre inférieur : il fallait quinze *Nantais à l'écu* pour *douze tournois*. Charles de Blois eût été en règle au tribunal de saint Louis. Rien d'ailleurs n'indique que les monnaies de Bretagne dussent être de même titre que celles de France. Je suis même en droit de prétendre que le contraire était agréable, sinon ordonné ; rien ne prouve que les rois Philippe de Valois et Jean II aient permis à la monnaie bretonne d'avoir cours dans le royaume, ou que Charles l'y ait fait circuler indûment, ou qu'il ait dissimulé le titre de ses monnaies [1].

[1] Je lis à ce propos, dans l'abbé Travers, t. Ier, p. 375 : « Le gros tournois, l'an 1265, était à la loi de onze deniers douze grains de fin à la taille de cinquante-huit au marc. Il valait douze deniers tournois ou dix deniers maille parisis. Le Nantais

Ceci dit, qu'importent les ordonnances des rois de France, si elles ne sont pas applicables à la Bretagne? Elles valent ce que valent les ordonnances de confiscation portées contre notre province par le roi et le parlement de Paris. Qu'importe aussi que la chimie déclare que le métal dont sont formées les monnaies noires de Charles de Blois est détestable? Le fût-il encore plus, qu'est-ce que cela prouve? Une seule chose, la pénurie où l'on était de trouver de bon métal; cela ne prouve pas que Charles ait eu tort d'émettre de la monnaie. Valait-il mieux qu'il n'en émît pas? Peut-on refuser de donner du numéraire au peuple qui en a besoin et en demande? Cela prouve-t-il que Charles ait fait volontairement usage de mauvais métal, quand il pouvait en trouver de bon; qu'il ait spéculé sur ses monnaies, que le peuple ait été frustré, que les États provinciaux aient formulé des plaintes pendant le règne ou après la mort du prétendant? — Aujourd'hui encore, veut-on me dire si nous n'assistons pas à des changements de ce genre, à des conversions de rentes? Les refontes de monnaies ont-elles pour but ou pour résultat d'augmenter la proportion des métaux précieux sur ceux qui ne le sont pas? De quel métal étaient formés les assignats? Qu'est-il resté aux mains de ceux qui furent obligés, sous peine de mort, de les accepter en paiement? La France ni la Bretagne du XIVe siècle n'eurent point à subir la banqueroute. Si l'on me répond : Tout cela est ou fut légal; ces désastres sont dus à des nécessités plus fortes; je répondrai : Soit, mais comprenons aussi que ces nécessités ont pesé sur nos devanciers; n'ayons pas deux poids et deux mesures.

En somme, Charles de Blois, seigneur des Fleurs de lis, en don-

fut à neuf deniers de cours sur les terres du roi, depuis son ordonnance; il avait un peu plus d'alliage que le tournois, *les monnaies de France, à raison de la dignité du prince*, dit le Blanc, *ayant toujours eu plus de fin que celles de Bretagne.* » L'on a des preuves du contraire, et que la monnaie de Bretagne a eu, en certaines rencontres, autant de fin et quelquefois plus de fin que la monnaie de France. Je lis encore à la page 435 : « Charles de Blois emprunta du chapitre de Nantes trois cent cinquante marcs d'argent à quatre livres monnaie ou quatre livres seize sols tournois le marc; il fallait qu'il fût un peu billonné, l'argent fin ayant valu cinq livres le marc, l'an 1364, ou que l'argent valût quelque chose de moins en Bretagne qu'en France. » (Le Blanc, *Traité des monnaies.*)

nant à ses monnaies une figure imitée des monnaies françaises, tout en leur conservant par ailleurs une « dissemblance aperte, » était dans son droit, comme il l'était encore en choisissant pour elles un poids, une valeur et une matière telles que les circonstances des temps et les besoins de l'État les exigeaient.

Le roi Jean mourut dans sa prison, à Londres, le 8 avril 1364; son fils Charles lui succéda et fut sacré à Reims, le 19 mai suivant. Le 29 septembre de la même année, Charles de Blois perdit la vie à la bataille d'Auray, et par le traité de Guérande, signé le 12 avril 1365, Jean de Montfort fut reconnu duc de Bretagne, sous le nom de Jean IV. De mai à septembre, il y a quatre mois; c'est dans ce laps de temps si court et rempli pour Charles de Blois de tant d'autres soins, que ce prince aurait contrefait la monnaie du roi à peine assis sur le trône. Cette hâte que rien ne justifie et toutes ces circonstances mettent à néant l'accusation consistant à voir dans certaines monnaies de Charles de Blois une imitation des espèces de Charles, roi, avec la très-gratuite supposition de l'altération du D et de l'U en R et en E.

Après avoir démontré qu'aucun acte ou document émané de Charles de Blois ou contemporain de ce prince n'autorise les accusations élevées contre lui, nous allons voir que rien après sa défaite et sa mort ne vient ternir sa mémoire. Ni Charles, roi de France, ni Jean de Montfort, ne feront quelque déclaration ou quelque acte que ce soit qui ait trait de près ou de loin à ces prétendues fraudes.

Vte Édouard de Kersabiec.

(La fin à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

M. KERAMBRUN.

Un de nos lecteurs veut bien nous écrire de Guingamp :

« Monsieur le Rédacteur,

» Les quelques lignes que M. Luzel a consacrées à la mémoire de M. Guillaume-René Kerambrun [1] contiennent des inexactitudes et des omissions dont il ne sera sûrement point fâché, non plus que le public, de voir réparer quelques-unes.

» M. Kerambrun (les uns l'appelaient *René*, les autres *Guillaume*, et personne, *Guillaume-René*, son vrai nom), n'est point décédé chez son père, percepteur à Prat. Il lui ferma, au contraire, les yeux, après avoir rempli auprès de lui, de la manière la plus touchante, le double rôle d'infirmier et de consolateur, dans une dernière maladie, qui se prolongea beaucoup.

» A peine eut-il accompli cette tâche de la piété filiale, qui l'avait épuisé, qu'il fut lui-même atteint mortellement, à Guingamp, où il s'était retiré chez son frère, alors percepteur de Plouisy et maintenant percepteur de Rostrenen.

» Les deuxième, troisième et quatrième mois de la République de 1848 furent sans contredit l'époque la plus importante de la vie de M. Kerambrun. Appelé à Paris par un membre du gouvernement provisoire, il y travailla très-activement, dans la presse, au rétablissement des saines idées.

» Il avait trop de perspicacité pour ne pas pressentir à temps les

[1] Voir la livraison d'avril, pp. 307-312.

tentatives de juin et trop d'amour de la paix pour les attendre à Paris. A son retour, le 24 juin, je le rencontrai à Bégard, sortant de la voiture. Il me dit avoir *donné un fameux coup de collier*, n'avoir point passé un jour à Paris sans fournir au moins un article. A cette occasion et depuis, il me communiqua les détails les plus intéressants sur les événements et les hommes de l'époque, qu'il venait de voir de très-près, détails qui m'ont été et me sont encore très-précieux en me mettant à même d'apprécier bien des faits.

» Dans son séjour au centre de tout et près de la source des grâces, il n'avait point été sans recevoir des offres très-avenantes. Quelques voyages faits à la suite de hauts agents diplomatiques du gouvernement de juillet et d'où il avait rapporté des souvenirs, dont il charmait souvent les conversations, avaient fait supposer qu'il avait quelque penchant pour la carrière des consulats, et c'était là surtout que ses amis cherchaient à le pousser; mais son goût invincible pour la vie littéraire l'avait fait renoncer, encore presque adolescent, à des études de médecine qu'il venait d'entreprendre. Il l'emporta aussi sur toutes les tentations qui l'assaillirent à cette époque plus que dans d'autres circonstances.

» Je sais cependant qu'il profita des facilités qu'il devait à sa position à Paris, pour s'introduire à la source de secrets historiques et politiques importants. Que sont devenues ses copies, notes et observations?

» M. Luzel a cité et M. Orain a reproduit dans votre *Revue* plusieurs compositions délicieuses de M. Guillaume-René Kerambrun. M. Sigismond Ropartz, dans le *Collectionneur breton*, en a donné plusieurs autres, qui ne sont pas d'un moindre mérite. Mais il ne serait pas nécessaire de beaucoup fouiller pour lui trouver des titres littéraires d'un genre bien plus sérieux dans ses nombreux articles politiques et économiques. »

UN POÈME ÉPIQUE DU P. GIRAUDEAU.

A M. ÉMILE GRIMAUD.

« Monsieur,

» J'ai lu avec grand intérêt l'étude de M. Merland sur le Père Giraudeau. Me permettrez-vous à ce sujet de vous présenter une petite rectification? Trompé probablement par toutes les sources biographiques et bibliographiques précédentes, M. Merland parle d'un poème inachevé du P. Giraudeau sur la prise de l'île d'Aix par les Anglais. Ce poème est bien complet cependant. Dès 1769, *la France littéraire* (page 279) annonçait, à l'article de ce Père : « *L'Aixiade*, ou *l'isle d'Aix conquise par les Anglais*, poème en vingt chants (vingt-quatre vers), 1757. » Cette indication a donné lieu à une méprise : on en a conclu que ce poème n'était que commencé. Ersch le dit expressément dans sa *France littéraire*, t. II, p. 108. La *Biographie universelle*, *Quérard*, ont répété la même chose. Les PP. de Backer, dans la première édition de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, n'ont pas hésité à suivre tant d'autorités imposantes; mais leur seconde édition, en voie de publication, ne répétera pas la même erreur.

» En parcourant l'*Année littéraire* de Fréron, 1757, t. VII, p. 93, j'ai pu rectifier tout ce que ces assertions ont d'inexact. Fréron annonçait d'abord l'apparition de « *L'Aixiade*, ou *l'isle d'Aix conquise par les Anglais*, poème héroïque en vingt chants, dédié à M. le maréchal de Senecterre. Paris, chez la veuve Bordelet, 1757. » Puis il insère la pièce elle-même dans son journal. Je me permets de vous la communiquer, dans l'espoir qu'elle pourra peut-être intéresser vos lecteurs.

Je chante d'Albion la fameuse entreprise,
Si longtemps annoncée à l'Europe surprise;
Aux projets menaçants de cette fière cour
L'un et l'autre hémisphère a tremblé tour à tour.
Les monts sont dépouillés de leurs forêts altières;
L'Océan est couvert de flottes meurtrières.

Hélas! sur quel pays tant de foudres d'airain
Vont-ils vomir la mort qu'ils portent dans leur sein?

Muse, conduis mes pas sur le vaste Neptune;
Des tyrans de la mer apprends-moi la fortune;
Dis-moi par quels exploits, dans quelle région,
Ils ont fait éclater la gloire de leur nom.

Que dis-je? Je les vois : déjà Mordaunt et Hawke
Ont pris de l'île d'Aix l'importante bicoque.
Après un si beau coup et de si grands efforts,
Glorieux, triomphants, ils rentrent sur leurs bords,
Retournent à Porstmouth, annonçant leur conquête,
Tout prêts à la payer, s'il le faut, de leur tête.

De peur d'un pareil sort, Muse, rentrons aussi;
Aix est pris et rendu; le poème est fini.

ENVOI.

J'ai suivi mon héros, et j'ai fait sur la rive
Mon expédition, comme lui, courte et vive.
Senecterre, rends-nous et les jeux et les ris :
La montagne en travail a fait une souris.

» Il était difficile de peindre d'une manière plus spirituelle les grands préparatifs de cette expédition et ses résultats insignifiants.

» M. Merland verra, d'après ce qui précède, que le P. Giraudeau, bien que je l'en croie capable, n'a pas jeté au feu son poème.

» En terminant, je ferai observer que j'ai déjà fait une rectification à ce sujet dans l'*Ami des Livres,* du mois de mars 1862. Mais cette petite revue n'aura pas fait rayonner assez loin la vérité.

» Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de mon profond respect.

» Paris, 29 juin 1869.

» C. SOMMERVOGEL, S. J. »

LA SAINTE-MAISON, ou Histoire abrégée de la maison de la B. Vierge Marie, mère de Dieu, par M. l'abbé Dalin, curé de la Flocellière (Vendée). — Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud; Paris, Lecoffre, rue Bonaparte, 90. Un vol. in-18 : 1 fr.

Dans un style simple, rapide et plein d'onction, M. l'abbé Dalin raconte l'histoire de la Maison de Marie jusqu'à sa première trans-

lation ; les quatre translations qui suivirent ; les premiers honneurs rendus à N.-D. de Lorette par les habitants du pays ; les dons et autres avantages matériels faits à N.-D. de Lorette par les Souverains-Pontifes et les faveurs spirituelles qu'ils lui ont accordées ; les dons offerts par les fidèles de toutes classes ; les visites faites ; les travaux exécutés pour le service et l'embellissement de la Sainte-Maison ; son état actuel, et les pratiques de dévotion envers N.-D. de Lorette.

Depuis le 27 septembre 1868, la paroisse de la Flocellière a le bonheur de posséder un sanctuaire consacré à Notre-Dame de Lorette : « Voilà donc, s'écrie le vénérable pasteur, qui a tant contribué à lui obtenir cette faveur insigne, voilà donc que de la Sainte-Maison de Lorette, comme d'un immense bassin, par le conduit mystérieux de l'affiliation, va s'épancher désormais sur la Flocellière et sur toute la contrée, une source intarissable de ces grâces divines que d'autres sont heureux d'aller puiser aux rivages lointains de l'Italie. »

LES BOUVET, *Voyages et combats*, par M. E. Fabre, — vol. in-8°. Paris, 1869, Challamel aîné.

Voici un livre qui a tous les titres pour que son apparition soit signalée dans ce recueil. Héros et auteur sont également Bretons, fils de ces deux villes sœurs, Saint-Servan et Saint-Malo, — Saint-Malo, fière cité qui de loin vous apparaît comme sculptée en plein granit, féconde pépinière de grands marins, de savants célèbres et d'illustres écrivains.

Disons tout de suite que ce titre, trop restreint pour le cadre embrassé, cette modeste apparence de simples biographies, cachent une œuvre historique relativement considérable et neuve à certains égards. Suivant ses héros dans les diverses phases de leur existence souvent agitée, peu connue et cependant digne de l'être en bien des points, — M. Eugène Fabre a pris à tâche d'encadrer ces intéressantes biographies dans l'histoire des faits généraux auxquels elles se rattachent plus ou moins directement. Et cette histoire n'est rien moins que celle de la marine française pendant la seconde

moitié du XVIIIe siècle, celle de nos célèbres guerres des Indes avec Dupleix, Suffren, La Bourdonnais, d'Aché (un oublié que M. Fabre a remis en lumière), Lally-Tollendal, etc. Puis viennent la Révolution et les luttes de la République, avec Morard de Galles, Villaret-Joyeuse, Latouche-Tréville et Truguet. Pour narrer tous ces faits, en apparence si bien connus, M. Fabre eût pu se borner à copier ses devanciers et à les résumer. Avec une conscience digne d'éloges, il a préféré reprendre par la base l'édifice historique élevé par ses prédécesseurs, et il n'a pas tardé à s'apercevoir que cet édifice n'était pas toujours solidement assis. Recherches dans les archives publiques et particulières, étude des manuscrits originaux et des documents inédits, aucun soin n'a été négligé pour arriver à la vérité. Aussi ce travail est-il nourri et plein, et redresse-t-il, en passant, plus d'une erreur accréditée. Je ne citerai comme exemple que l'expédition d'Irlande, en 1796, sur laquelle M. Fabre nous apporte des renseignements nouveaux et fort curieux, et dont le plan, dressé et envoyé au gouvernement français par les comités insurrectionnels irlandais, a été faussement attribué à Hoche par ses biographes.

Tiré à un très-petit nombre d'exemplaires, ce livre présente une réelle valeur littéraire et historique, et mérite de n'être pas oublié de ceux qui auront désormais à s'occuper de ces questions.

LUCIEN DUBOIS.

VICTOR HUGO ET LA RESTAURATION, par M. Edmond Biré, un vol. in-12. — Nantes, chez les libraires; Paris, Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

De longs extraits, publiés dans ce recueil à diverses reprises, ont suffisamment instruit nos lecteurs du genre de ce livre, du sujet qu'il traite et de la façon dont il le traite, ainsi que de l'érudition déployée par l'auteur, lequel, d'ailleurs, n'avait pas besoin de cette épreuve nouvelle et est ici dès longtemps et si avantageusement connu. Cette érudition est aussi variée que sûre, et il ne fait pas bon avoir maille à partir avec elle. Demandez plutôt à M. Victor Hugo, dont M. Biré épluche les assertions historiques avec un si plaisant acharnement. Que M. Hugo cite un fait, un nom,

une date; aussitôt arrive son infatigable contradicteur, et voilà date, nom et fait réduits en poudre. C'est plaisir de le voir disséquer son illustre patient phrase à phrase, mot par mot, quasi lettre par lettre; on se demande si les virgules et les points trouveront grâce devant ce redoutable scalpel. Des pages entières du grand poète — oublieux ou inexact historien — fondent ainsi sous l'impitoyable science de son critique, comme neige au soleil, et il n'en reste que de l'eau claire. Brochures, livres, journaux du temps, discours parlementaires, jusqu'aux actes de l'état civil, M. Biré a tout lu, tout compulsé. Cette façon d'écrire l'histoire par le menu, cette critique des infiniment petits, cette importance accordée à tant de faits et d'hommes oubliés et souvent dignes de l'être, — amènent parfois un demi-sourire sur vos lèvres, mais cette étendue d'informations vous étonne, et vous êtes instruit en somme. On se demande : une page de roman valait-elle la peine d'être réfutée avec cette surabondance d'arguments et de preuves? Une parole de poète pèse si peu dans la balance de l'histoire! — M. Biré, j'en suis sûr, a été le premier à se faire cette objection, et il avoue que c'est comme à son insu qu'il s'est trouvé avoir accumulé tout cet amas de matériaux. Ce n'est pas un caillou, c'est un rocher que David a mis cette fois dans sa fronde. Aussi Goliath gît-il terrassé du coup. Il est vrai que M. Hugo est, en fait de science historique, un géant fort contestable. M. Biré d'ailleurs, en le réfutant, a eu en vue moins l'historien erroné que ses lecteurs. En suivant de point en point les assertions du poète, il s'est trouvé avoir écrit, sans s'en apercevoir, une histoire en raccourci et anecdotique de la Restauration, une époque si calomniée et à laquelle une tardive justice est enfin rendue, même par ses adversaires. Quel qu'ait été le point de départ et l'imprévu du cadre, il en est sorti un livre curieux et instructif.

Le talent d'écrivain et l'érudition patiente de M. Biré font désirer de le voir aborder quelque œuvre historique de longue haleine. Il paraît fort bien armé pour entreprendre une pareille tâche.

LUCIEN DUBOIS.

LE
CONGRÈS CELTIQUE INTERNATIONAL

DEUXIÈME SESSION

Organisation.

ARTICLE 1er. — La deuxième session du Congrès celtique international s'ouvrira, le 20 septembre 1869, à midi, à l'hôtel-de-ville de Brest.

ART. 2. — Cette session aura pour but :

1° D'étudier les questions d'histoire, d'archéologie, de littérature, de science, d'art, de législation, d'économie publique ou privée, intéressant les populations celtiques;

2° D'arrêter les Statuts d'une Association destinée à rapprocher les peuples d'origine celtique, et plus particulièrement ceux qui ont conservé les idiomes anciens; de travailler au progrès moral et matériel de ces peuples. Ces Statuts seront arrêtés par une Commission composée : 1° des Membres du Comité soussignés; 2° des représentants des Sociétés qui auront souscrit au Congrès; 3° de cinq délégués du Congrès de Brest.

ART. 3. — Le Comité nommé par le Congrès de Saint-Brieuc, réuni aux Délégués de la Société Académique de Brest et de la Société d'Agriculture du Finistère, fait dès à présent appel aux Sociétés savantes et aux hommes de tous pays, qui, dans l'intérêt de la science et particulièrement de la science historique, désirent voir rétablir des rapports suivis entre les divers membres de la famille celtique.

ART. 4. — Feront partie du Congrès :

1° Tous les membres de la Société Académique de Brest et de la Société d'Agriculture du Finistère ;

2° Toute personne qui justifiera de son titre de membre de l'une des Sociétés qui auront souscrit collectivement au Congrès pour une somme de 100 francs;

3° Toute personne qui, ayant versé une somme de douze francs, se soumettra au règlement du Congrès.

ART. 4. — La carte personnelle, constatant la qualité de membre du Congrès, donnera droit à l'entrée aux séances, à la participation aux discussions, aux votes et aux publications. Celles-ci contiendront le compte rendu des séances, et, soit *in-extenso*, soit par extrait ou analyse, la reproduction des travaux présentés au Congrès.

ART. 5. — Les séances du jour seront exclusivement réservées aux membres du Congrès. Aux séances du soir, consacrées à l'art et à la littérature, pourront être admises toutes personnes présentées par un membre du Congrès, par l'Administration municipale ou par l'Administration de la marine.

ART. 6. — Pendant la durée du Congrès, des poésies, des œuvres dramatiques, des œuvres musicales pourront être lues, représentées ou exécutées. — Des excursions et une exposition d'objets d'art ou d'antiquités pourront être organisées.

ART. 7. — Les polémiques politiques et religieuses sont interdites. La liberté la plus entière règnera sur tout autre objet dans la discussion, et n'aura pour limite que le respect des personnes.

ART. 8. — Les Sociétés qui désirent se faire représenter à la discussion des statuts de l'Association celto-bretonne sont invitées à envoyer, le plus tôt possible, leur adhésion à l'un des membres du Comité. — Même invitation aux personnes qui se proposent de souscrire au Congrès.

ART. 9. — On est prié de faire parvenir sans retard l'indication des questions qu'on se propose de traiter, de celles qu'on voudrait voir ajouter au programme, des objets qu'on consentirait à exposer, enfin les ouvrages dont on désire qu'il soit rendu compte au Congrès : l'expérience a prouvé que le temps ne permet pas à la Commission des comptes rendus d'examiner pendant la session les travaux qui lui sont renvoyés. Le tour d'inscription des orateurs sera suivi autant que possible.

Questions proposées.

Outre les questions qui seront ultérieurement proposées et qui seront acceptées par la Direction du Congrès, les suivantes sont dès aujourd'hui mises à l'étude :

1° Études sur les langues celtiques : — Recherches sur les débris de l'ancien gaulois conservés par les historiens de l'antiquité, par les inscriptions et par les noms de lieux, où l'on peut les retrouver plus ou moins altérés. — Études sur les affinités et les différences des deux branches des langues néo-celtiques, la branche bretonne et la branche gaëlique. — Études sur les plus anciennes formes de ces langues comparées aux débris de l'ancien gaulois et aux anciennes langues ariennes

d'Europe. — Études sur les rapports et les différences entre le breton armoricain, le breton gallois et le cornique, aux diverses époques de leur histoire. — Études sur les dialectes armoricains comparés entre eux. Les dialectes armoricains contiennent-ils des éléments étrangers à ceux de la Bretagne insulaire ? — Intérêt que présentent, au point de vue de la morale, du patriotisme, de la science et de l'esthétique, la préservation et la culture de ces idiomes, comme langues vivantes. Quels sont les moyens les plus efficaces pour arriver à ce but ? Quel est, dans les pays de langue celtique, l'état des littératures indigènes ? — Quel est le caractère, le nombre, quelle est la valeur et l'influence des publications qui se font dans les idiomes celtiques ? — Quels sont les manuscrits ou les documents dont la publication offrirait le plus d'intérêt au point de vue des diverses branches des études celtiques ?

2° Mythologie celtique ; noms et caractère des divinités, d'après les inscriptions, d'après les monnaies, d'après l'histoire et la tradition. Études sur le symbolisme des monnaies gauloises. Recherches sur les écrits rares ou inédits des bardes gallois concernant les traditions antiques. Légendes et traditions populaires se rapportant à l'ancienne mythologie.

3° Quelle a été l'influence des Druides sur les destinées de la Gaule ?

4° Quels sont les traits dominants du caractère de la famille celtique en général, et les traits distinctifs de ses diverses branches ? — Étudier la diversité des types physiologiques qui se rencontrent parmi les populations bretonnes, galloises, et aussi parmi celles de l'Irlande et de l'Écosse. Chercher l'explication historique de ces diversités.

5° Quel est le caractère de la femme dans la poésie celto-bretonne ?

6° Comparer les usages et les traditions des divers peuples celtiques.

7° Études sur les législations des peuples celtiques, d'après les lois d'Hoël, les coutumes de Bretagne, les lois des Bretons d'Irlande et les lois écossaises : chercher les points de comparaison avec l'ancienne Gaule et avec les coutumes françaises du moyen âge. — Rechercher ce qui se rapporte à la coutume du *Jureigneur* chez les peuples celtiques, et les usages analogues qui se rencontrent chez les peuples étrangers aux Celtes.

8° Étudier l'art dans les objets de provenance celtique, les ornements, les monnaies et la musique populaire.

9° Études sur les règles et les formes de la poésie bardique galloise.

10° Rendre compte du mouvement intellectuel, depuis le commencement du XIXe siècle, dans les pays de langue celtique.

11° Origine et effet de la quevaise et du domaine congéable.

12° Des diverses formes de baux et des rapports du propriétaire avec le colon.

13° Quel rôle ont joué les herbes marines et les sables coquilliers en agriculture?

14° Quelles données peuvent fournir sur l'état agricole chez les Gaulois et les Germains, les Œuvres de César, de Tacite, de Strabon, de Pomponius Méla, de Pline le naturaliste, et les chants populaires de la Bretagne?

LES MEMBRES DU COMITÉ :

Paris et l'étranger, Henri Martin, rue du Ranelagh, 51, Passy. — Ch. de Gaulle, Grand'Rue, 131, Vaugirard.

Côtes-du-Nord, J. Geslin de Bourgogne, à Saint-Brieuc. — Gaultier du Mottay, à Saint-Brienc. — Prosper Huguet, à Saint-Brieuc.

Finistère, H. de la Villemarqué, de l'Institut, au château de Keransker, près Quimperlé.

Ille-et-Vilaine, A. de la Borderie, rue Saint-Louis, à Rennes.

Loire-Inférieure, S. de Kersabiec, rue Royale, 14, à Nantes.

Morbihan, Dr Closmadeuc, à Vannes.

Brest, Levot, Président de la Société académique de Brest. — Mitrécé, Vice-Président. — L. de Kerjégu, Président de la Société d'Agriculture de Brest. — Villiers, Vice-président.

On nous demande d'adresser à nos abonnés, dans cette livraison, le prospectus d'un nouveau Recueil, particulièrement intéressant pour la Bretagne. Nous nous y prêtons bien volontiers, et faisons des vœux sincères pour le succès de la REVUE CELTIQUE, que va publier M. Henri Gaidoz, avec le concours des principaux savants français et étrangers.

DOCUMENTS INÉDITS.

—

LES CLOCHES DE SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU

(LOIRE-INFÉRIEURE)

1723.

Le gros bourg de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, qui jadis portait avec un certain orgueil le nom de *ville* comme beaucoup de ses égaux, possédait au XVIIIe siècle église et prieuré de l'ordre de Saint-Benoît. L'église avait un clocher et le clocher des cloches. Ces cloches avaient été fondues et placées en l'année 1719. Mais les uns trouvèrent d'un mauvais timbre leur pieux frémissement, tandis que les autres admiraient leur son argentin. Un procès s'ensuivit naturellement, et un jugement fut rendu le 12 décembre 1722 par le présidial de Nantes. — En 1723 on dressa un « estat et procès-verbal des cloches en question [1] » en présence des gens du roi et des parties intéressées. Le « Révérend Père dom François Letexier, prêtre, religieux proffés de l'ordre de Saint-Benoist, congrégation de Saint-Maur, » était à cette époque « prieur titulaire du *prieuré conventuel et regullier de Saint-Philbert de Grand lieu,* ordre de Saint-Benoist. »

Cet « estat et procès-verbal » fut établi par un honorable tabellion de Nantes, Me Alain Lelou. Il se transporta à cet effet, le 8 mars 1723, avec les « gens du roy » et les experts nommés par justice, « en ladite *ville* de Saint Philbert de Grand lieu distant de la ville de Nantes d'environ cinq lieues. » Il y arriva sur les trois heures de l'après-midi et descendit « dans l'auberge où pend pour enseigne le *Lion d'or*, chez la veuve Vrignaud. » La journée étant trop avancée, on remit au lendemain le commencement de l'opération.

[1] Procès-verbal des cloches de l'église de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. (Archives de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Nantes, minutes de Me Lelou, 1723.)

« Et avenant le lendemain 9 mars 1723, environ les 9 heures du matin, ... avons vacqué à la visitte des cloches en question et attendu qu'il ne s'est trouvé aucuns charpentiers pour monter au clocher destaicher les cloches, les descendre, nous avons monté audit clocher où nous avons vu quatre cloches montées, sur lesquelles nous avons vu plusieurs inscriptions; lesquelles cloches nous ont paru estre du poids l'une de six cens livres, une de quatre cens livres, l'autre de trois cens livres et l'autre de deux cens livres ou environ; lequel poids nous ne pouvons donner pour assuré au juste, à moins qu'elles ne soient démontées et dessendues pour les pezer et en attendant la dessente desdites cloches nous nous sommes avec notre greffier retirés en nostre auberge et remis la continuation du présent à demain.....

» Et avenant le lendemain 10e jour dudit mois de mars 1723 environ les 8 heures du matin, ... nous nous sommes transportés dans l'église de St Philbert de Grand lieu pour ayder à la dessente des cloches, ce que nous avons fait avec 4 charpentiers et un serrurier. Après les avoir detaichées et dessendues dans ladite église, où lesdites cloches estant, ledit Richeux (agissant au nom du prieur) nous a requis de les examiner et donner nos avis *si elles sont bien ou mal fondues, de voir les noms qui sont incérés sur icelles, s'il y a quelques escussons* et de faire notre raport ample et détaillé et de pezer lesdites cloches et d'en raporter le poids.

» En compagnie visitant la plus grosse desdites cloches, nous dits experts la trouvons *bien fondue et d'un bon timbre*, qu'au tour d'icelle entre plusieurs cordons qui la cernoient est en relief ce qui suit :

» NOBLE ET DISCRET HONNORÉ NEPVOUET, PRESTRE RECTEUR DE LA PAROISSE DE SAINT-PHILBERT, PARREIN ESCUIER CHRISTOFLE JUCHAULT SEIGNEUR DE LORME, LES JAMONIÈRES, LEPIED PAIN, LE CHAFFAUD, MONCEAU ET AUTRES LIEUX, ET MARAINE DAME PRUDANCE DE SANCTO DOMINGUE, VEUVE D'ESCUIER JAN BIDÉ SIEUR DU BOIS, DAME DU PORT BOSSINOT ET DE LA JURIDICTION DE VIESGUE. 1719.

» Ce qui forme en tout 5 lignes autour de ladite cloche.

» Et qu'au dessus de la pince de ladite cloche, il y a un *escusson en relief, chargé d'une cloche flanquée d'une* N *et d'un* A, à costé duquel est une L majuscule et ensuite en lettre moins grosse le mot AUBRY, que nous croyons estre la marque et le nom de celuy qui a fondu ladite cloche, et que de l'autre costé d'icelle cloche il y a *une croix en relief* et nous n'avons remarqué aucuns autres noms, escussons ny armoiries sur la dite cloche, laquelle ayant pezée par le moyen de la ballance et des poids qui ont esté empruntés, elle s'est trouvée estre du poids de 669 livres.

» Ayant ensuite examiné la *seconde* desdites cloches, l'avons trouvée de *bon timbre*, mais à l'égard de la *fonte, elle a esté manquée*, le métail n'ayant monté qu'au coudement des ances, les quelles sont par ce moyen

demeurées imparfaites, *en sorte qu'elle ne nous parroist pas recevable*, et qu'elle ne sert que par le soutient d'un lien et de plusieurs crampons de fer, qui y ont esté attachés, et avons remarqué sur ladite cloche entre plusieurs cordons qui la cernoient ce qui suit en lettres en relief :

» Mre JAEN GEFFRAY..... DE St PHILBERT DE GRAND LIEU, PAREIN Mre JAN DUPÉ, CHER DE LIANCÉ ET AUTRES LIEUX ET DAME MARQUISE PERINE BOUYER DE LA VEURYE..... FONDUES DES DENIERS DE LA PAROISSE. 1719 [1].

» Et sur la pince de ladite cloche est le *mesme escusson* que sur la précédente avec la lettre L. AUBRY et une *croix en relief* de l'autre costé de ladite cloche, sur laquelle nous n'avons remarqué aucuns autres noms, escussons ny armoiries et elle peze 477 livres.

» Examinant et visitant aussy la *troisième cloche*, nous la trouvons *bien fondue et d'un bon timbre* et sur icelle il y a ce qui suit en cordons tout autour faisant trois lignes :

» PAREIN Mre CHARLES MAILLARD SEIGr DE LA SOUCHAIS, CONr DU ROY ET Mr EN LA CHAMBRE DES COMPTES DE BREne, DAME MARIE JEANNE LE HOUX. 1719.

» Et au bas de la ditte cloche est un *escusson* pareil à celuy des deux précédentes avec le nom. L. AUBRY et une *croix* de l'autre costé, sans avoir veu aucuns autres noms, escussons ny armes et l'ayant pezée elle est du poids de 356 livres.

» Et enfin visitant la *quatriesme* et plus petite desdites cloches, nous l'avons pareillement trouvée *bien fondue et d'un bon timbre* et autour d'icelle entre des cordons il y a ce qui suit :

» PAREIN N. H. JACQUES LE COURT, Sr DE LEENOO ET MARREINE DAMlle JANNE ANGEBAUD, EPOUZE DE Me CHARLES BRUDENT GESSRAY, NOTAIRE ROYAL ET PROCUREUR FISCAL. 1719.

» Au bas de laquelle sur la pince il y a aussi pareil *escusson* que sur les 3 précédentes à l'exception du nom AUBRY, qui n'y est pas. Il y a seulement la lettre L a costé de l'*escusson*, et une *croix* de l'autre costé comme aux autres cloches, sans y avoir remarqué aucuns autres noms, escussons ny armoiries et icelle pezée elle est du poids de 200 livres.

» De tout quoy nousdits experts avons fait raporter le présent procès-verbal pour valloir et servir ainsy qu'il apartiendra et ce fait environ les 7 heures de l'après-midy nous nous sommes retirés en notre ditte hauberge et remis à demain matin pour nous transporter chacun dans nos demeures audit Nantes.

» Controllé à Nantes le 13 mars 1723, reçu 18 sols. (Signé : Bedauld.) »

CHARLES BOUGOUIN.

[1] Les mots remplacés par des points sont illisibles dans l'acte.

CHRONIQUE

Le Plafond de la troisième Chambre, à Rennes

A M. LOUIS DE KERJEAN.

« Monsieur et cher ami,

» Du fond de votre retraite aimable, vous me demandiez, l'autre jour, si vous deviez vous déranger pour venir voir les peintures nouvelles qui décorent le plafond de la troisième Chambre de notre Palais de Justice de Rennes. Vous vous rappeliez avoir maintes fois admiré les magnifiques *Jouvenet* de la première Chambre, les *Coypel* de la grand'salle et les camaïeux d'*Erard*, qui amènent tant de visiteurs à notre beau monument. — Eh bien ! franchement, non ! Restez sur vos désirs et ne hasardez pas un voyage qui pourrait être une déception, dans le but de souhaiter la bienvenue à l'ouvrage de M. Jobbé-Duval... ou plutôt, venez, prenez mon bras, et retournons voir ensemble, en manière de dédommagement, ces toiles si puissamment brossées, qui plafonnent les anciennes Chambres du Parlement.

» C'est au mois de février dernier que l'artiste parisien a fini de mettre en place l'œuvre qui lui avait été commandée. Le public a alors été admis à la juger. Autour de cette nouveauté il s'est fait peu de bruit : les plus timides n'ont rien dit ; les autres se sont demandé si ces toiles resteraient. Un de nos journaux rennais s'est écrié : « L'art se meurt ! l'art est mort ! et c'est le réalisme qui le tue, le réalisme qui est aux beaux-arts ce qu'est l'athéisme aux croyances. » Il est vrai que, pendant ce temps-là, le *Moniteur*, ci-devant *officiel*, appréciait les peintures et brûlait délicatement cinq ou six grains de pur encens à l'adresse de M. Jobbé.

» Le peintre avait à traiter, vous le savez, comme sujet principal, *la Vérité appuyée sur la Justice et sur le Droit, sauvegarde de l'innocence, et vengeresse de tous les crimes.* Que l'allégorie ne soit pas neuve, d'accord; au moins prête-t-elle à une féconde interprétation. « En art, du reste, le bien est toujours nouveau; » c'est M. Jobbé-Duval qui l'a écrit lui-même au bas d'un croquis publié par Pigalle.

» Figurez-vous, dans une atmosphère lumineuse, qui n'est pas à coup sûr la lueur de l'idéal, une grande femme debout, à la chevelure fauve, luxueusement membrée, assez laide, et plus nue que Phryné devant ses juges... Pardon ! la commission a eu le scrupule de solliciter de l'artiste, avant la réception de son ouvrage, un mince raccord qui s'est fait au moyen d'un pan de draperie bleue. Néanmoins, l'aunage de cette draperie est encore très-insuffisant; j'en appelle aux yeux qui s'y sont aventurés.

» Cette femme représente la Vérité. D'une main elle porte un flambeau, de l'autre un miroir; sur sa tête luit une étoile; à sa gauche un vieillard, tenant les tables de la loi, figure le Droit; une femme revêtue d'une cuirasse personnifie la Justice, tandis que la blanche Innocence, dans une attitude suppliante, réclame l'aide dont elle a besoin. Jusque-là, je ne blâme guère que la figure principale, pour le peu de chasteté avec lequel elle est peinte.

» Mais ici commence le groupe épars des criminels pourchassés par la Vérité, et qui, suivant le compte rendu officiel, — *vont s'enfonçant pêle-mêle dans une obscurité croissante.* Deux personnages robustes, aux formes mouvementées, hardis spécimens du type mulâtre, occupent le devant du tableau. Au plan suivant apparaissent deux femmes demi-nues qui blessent l'œil par leurs attaches charnues, la vulgarité de leurs traits, et la posture voluptueuse dans laquelle elles s'étirent. Décidément la conception idéale s'enfuit à tire d'ailes devant les profils réalistes des modèles qui ont posé..... — Notez que nous sommes à la troisième Chambre de la Cour, qui juge les appels de police correctionnelle. Ajoutez à cela une couleur généralement peu harmonieuse, des effets de brosse douteux dans les fonds; en somme, un *faire* assez lâché.

» Défendra-t-on mieux par la science de la ligne anatomique les quatre sujets qui remplissent les tympans des angles? On y voit quatre allégories: la *Force*, la *Science*, l'*Eloquence* et la *Prudence*. Ces femmes assises, vues de trop près, parce que l'artiste a mal calculé ses hauteurs en perspective, semblent trop grandes pour les cadres; elles y sont mal à l'aise. Le peintre essaie alors de se sauver par des raccourcis impossibles, comme dans ce médaillon de la Force — *Robur*, — où le personnage, croisant les jambes, avance hors du panneau un mollet d'augure romain ou de garçon boucher.

» Les camaïeux qui accompagnent cet ensemble sont généralement mieux traités. Certaines compositions ne manquent ni d'harmonie, ni de sentiment; on y remarque un dessin ferme dans la gamme de tons bleus qui leur est consacrée. Ainsi, je vous citerai l'*Avarice*, serrant avidement son trésor; l'*Aumône*, au bord du chemin; le *Travail*, que figurent une fileuse de chanvre et un laboureur défonçant la glèbe, l'*Oisiveté*, la *Famille*.....

» Que dire enfin, mon cher ami? Comme à nos derniers salons de peinture, le nu nous envahit, sous prétexte de *classique*. N'entendiez-vous pas Théophile Gautier, le chroniqueur patenté des expositions, nous prôner ce bel aphorisme: *Le nu est en peinture ce qu'est le contre-point en musique*. Accueillons donc, puisqu'il le faut, et puisque c'est là... du contre-point!

» N'allez pas cependant me taxer de pruderie. Je me demande ce que deviendrait l'art du dessin et de la couleur, si le nu, qui est le principe et la base de toute étude sérieuse, était complétement délaissé? Il y a des

nécessités d'atelier. Que deviendraient la peinture d'histoire et même la peinture religieuse, si nos artistes n'étaient allés là puiser la grande science de la ligne et du modelé?

» Mais qu'on ne s'y méprenne pas, les tendances de la peinture moderne sont autres. L'étude du nu ne lui fait pas défaut, elle en abuse même, en la faisant sortir du cercle ou la circonscrivent l'art et le bon goût. A l'ombre d'un prétexte, on nous inonde de Vénus, d'Hébés, de Lédas et d'Andromèdes. Attendez : voici venir ensuite la pléiade des nymphes, des naïades et des baigneuses. — L'étude classique est bien loin! Ce n'est plus le nu cherché pour la ligne, le nu que voile ou dévoile à propos la draperie; c'est le nu pour la volupté qu'il flatte.

» Aussi les comptes rendus s'en ressentent-ils. Il y a même un langage *ad hoc*, où il n'est question que de *pâleur ambrée*, de *lignes serpentines*, de *cambrures ondulées*, de *flexuosités d'épaules*, etc., etc. Pourquoi le style ne se mettrait-il pas à l'avenant?

» O contre-point de la musique, — toi qui nous fais rêver de Pergolèse, de Bach, de Marcello, sérieuses figures que nous a léguées l'art austère, — contre-point de la musique, où es-tu!...

» Croyez, monsieur et cher ami, à l'assurance de ma meilleure affection. » LOÏC PETIT. »

Notre excellent collaborateur, M. Hippolyte de Lorgeril est frappé par le coup le plus cruel et le plus imprévu : alors qu'il attendait le retour en Bretagne de son fils, jeune officier de marine de la plus grande espérance, la nouvelle de sa mort presque subite est venue lui briser le cœur!... Le *Moniteur de la Flotte*, du 10 juillet, annonçait ainsi ce douloureux événement :

« Après quelques jours de maladie, M. Hippolyte-Marie de Lorgeril, enseigne de vaisseau, a été enlevé à Saïgon, le 26 avril dernier, par une de ces terribles crises connues sous le nom d'accès pernicieux. La colonie tout entière a vivement ressenti cette perte.

» Entré dans la marine comme élève volontaire, M. de Lorgeril, grâce à des services exceptionnels rendus en Cochinchine, était arrivé rapidement au grade d'enseigne de vaisseau. Bientôt, nommé inspecteur des affaires indigènes, il avait à Saïgon d'abord, à Mytho ensuite, fait preuve de connaissances et de talents administratifs qui l'avaient fait appeler, jeune inspecteur encore, à diriger l'arrondissement de Cholen, un des plus importants de la colonie. Là, comme ailleurs, il avait su se montrer à la hauteur de ses difficiles fonctions et se concilier le respect et l'affection des populations indigènes. Doué d'une volonté de fer, rigide dans l'accomplissement de son devoir, M. de Lorgeril cachait, sous une rude franchise et une certaine froideur, une bonté de cœur que n'oublieront jamais tous ceux qui l'ont connu. Le cortége immense d'officiers, de fonctionnaires et de résidents européens et l'affluence de la population annamite et chinoise qui l'accompagnaient à sa dernière demeure, montraient assez combien de sympathies il s'était acquises, combien de regrets il emportait avec lui... Un monument élevé sur sa tombe, par les amis de M. de Lorgeril, perpétuera, dans la colonie, le souvenir de celui qu'ils regrettent. »

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

—

A LA MÉMOIRE DE LAENNEC (vers); par P. M. Geffroy, docteur en médecine. — In-4°, 4 p. — Morlaix, impr. Haslé.

ANNUAIRE de Saint-Malo, Saint-Servan, Dol et l'arrondissement. Année 1869. In-16, 207 p. — Saint-Malo, imp. Renault.

BUHÉ SANT SORLEIN, martyr, quetan escob a doulous ha patrom paraes sarhan (Revé R. P. Ribadénéira). In-18, 36 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

COLLOCOU familier etre cun den curius hac eun den expert var an abuzou commun da bep stadou a veler a rer etoues a bed seurt tud ê Breis-Izel, hac el lec'h-all. Dediet d'ar Vretonet gant eur mignon dezo, hep intantion da choqui den ê particulier. In-32, 40 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé.

CORBEAU (LE), conte fantastique en vers; par Eugène Goubert. In-16, 8 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

ÉLECTIONS (LES) LÉGISLATIVES précédées des réunions publiques. Texte des lois, annotations, formules; par Ad. Giraudeau et J.-M. Lelièvre. In-4°, à 2 col. 52 p. — Nantes, imp. Charpentier; Paris, lib. Dentu. 1 fr. 50

ESSAI MONOGRAPHIQUE SUR LES RUBUS DU BASSIN DE LA LOIRE; par L. Gaston Genevier, pharmacien à Nantes. In-8°, 350 p. — Angers, imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LA NUMISMATIQUE BRETONNE. 6e étude. Hautes curiosités de numismatique franco-bretonne. Monnaies inédites, planches reproduisant ces monnaies; par M.-J.-M.-R. Lecoq-Kerneven. In-8°, 23 p. et planche. — Rennes, imp. Leroy fils.

GWERZ AN ITRON-VARIA-AR-ZALET. In-12, 24 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

PEDENNEU EIT SANTEFICIN EN DEUÉH, eit cleuét en overen, ha receu guet devotion er sacremant a bénigen hag er sacremant a dorabl ag en auter, etc... Edition nehué cresquet a bedonneu hag a hymnen nehué revé er guis romaen. In-18, 572 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

QUIBERON. Souvenirs du Morbihan, par M. Alfred Nettement, ancien représentant du Morbihan. In-18, 333 p., avec 7 gravures intercalées dans le texte. — Paris, Lecoffre. Nantes, Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud..... 2 fr.

VICTOR HUGO ET LA RESTAURATION, étude historique et littéraire; par M. Edmond Biré. In-18 jésus, 486 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud; Paris, lib. Lecoffre fils et Cie..... 3 fr. 50

VIE DE SAINT ARMEL, confesseur, patron de la Bretagne et de la paroisse de Beaumont-la-Ronce; par l'abbé Janvier. In-32, 32 p. — Tours, imp. Rouserez.

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

LE TRIOMPHE DE MARAT

Le 12 avril 1793, le girondin Guadet vient lire à la tribune de la Convention une adresse émanée du club des Jacobins, signée de l'*Ami du peuple* et qui commence ainsi : — « Amis, nous sommes trahis ; aux armes, aux armes! Voici Dumouriez qui marche sur Paris pour donner la main à la criminelle faction qui déifiait cet infâme! Mais ce n'est pas le plus grand des dangers. La contre-révolution est dans le gouvernement, dans la Convention nationale. C'est là que de criminels délégués tiennent les fils de la trame ourdie avec la horde des despotes. Allons, républicains, armons-nous!.... »

L'immense majorité de l'Assemblée n'en veut pas entendre davantage et se lève indignée ; la Montagne reste immobile ; Marat seul est debout, promène sur toutes les parties de la salle son regard effronté, se croise les bras et dit : « C'est vrai. »

En entendant le monstre avouer et confirmer cet appel à la révolte, tous ceux qui, dans la Convention, ne sont pas enrôlés sous les drapeaux de la plus violente démagogie, répondent par des cris de fureur : « Marat à l'Abbaye! — Le décret d'accusation contre Marat! »

Mais celui-ci s'élance à la tribune ; son apparition est saluée par les applaudissements frénétiques des galeries : — « C'est parce que j'ai dénoncé une conspiration réelle que l'on vient m'accuser d'être à la tête d'une conspiration chimérique ; c'est parce que j'ai

demandé la tête d'Égalité fils, la tête du prétendu régent, celles de tous les Capets rebelles, que l'on veut me sacrifier. Il est temps que les conspirateurs soient démasqués et qu'ils expirent sous le glaive de la loi. Quant à l'écrit qui vous a été dénoncé, je reconnais qu'il est signé par moi. J'ai été pendant sept à huit minutes président de la société des Jacobins. On m'a présenté un écrit que je n'ai point lu ; il portait la signature des secrétaires, et, sans savoir ce qu'il contenait, j'y ai apposé ma signature pour attester qu'il émanait de la société. »

Un immense éclat de rire accueille cette étrange justification.

— « Du reste, poursuit Marat, les principes que contient cet écrit, je les avoue. »

On demande de nouveau, et avec plus de force, le décret d'accusation. Danton et Thuriot réclament, au contraire, le renvoi au Comité de législation, qui examinera les faits, et pourra, dans les vingt-quatre heures, rédiger un rapport.

Lacroix, tout en appuyant cette motion, opine pour que Marat soit mis sur le champ en état d'arrestation et envoyé à l'Abbaye. C'est à ce parti que s'arrête l'Assemblée.

Aussitôt après la levée de la séance, un groupe de Montagnards entourent l'*Ami du peuple ;* ils sont bientôt rejoints par un certain nombre d'habitués des tribunes qui, glissant le long des colonnes ou sautant des galeries, pénètrent dans l'enceinte réservée aux députés. Cette masse compacte se présente à l'une des portes de la salle. Les sentinelles de garde veulent s'opposer à la sortie de Marat. Une rixe est sur le point d'éclater; on court chercher l'officier commandant, qui arrive avec l'expédition du décret qu'il vient de recevoir. Mais on reconnaît que, dans leur empressement, le président de la Convention et le ministre de la justice ont oublié de signer. « Ce n'est qu'un chiffon de papier, disent au représentant de la force publique les amis de Marat; prenez garde de vous rendre coupable d'une arrestation illégale. »

Étourdi des clameurs qui éclatent autour de lui et craignant d'engager sa responsabilité, l'officier laisse passer Marat, qui va se cacher dans sa cave habituelle. Une fois en sûreté, il adresse à la

Convention une lettre dans laquelle il la brave et lui déclare qu'il regarde le décret rendu contre lui comme l'effet d'une conjuration liberticide [1]. Cette lettre arrive au commencement de la séance du 13 avril. Après en avoir écouté patiemment la lecture, la Convention passe à l'ordre du jour et donne la parole au rapporteur du Comité de législation, Delaunay jeune.

A peine celui-ci a-t-il lu quelques lignes de son exposé, qu'il est violemment interrompu par la Montagne. « Je demande, s'écrie Bentabolle, que le rapport ne soit pas fait par les ennemis de Marat. — Je déclare à l'Assemblée, répond Delaunay, que le rapport a été lu en entier au Comité de législation et qu'il a été approuvé à l'unanimité. »

La Convention avait renvoyé à l'examen de son Comité non-seulement la dénonciation de Guadet, mais encore toutes celles qui avaient été faites antérieurement contre Marat, et qui, depuis plus de quatre mois, s'étaient accumulées dans les cartons du Comité. C'est pourquoi l'acte d'accusation portait tout à la fois et sur l'adresse des Jacobins et sur plusieurs passages du journal de Marat. Guadet n'avait lu que le commencement de l'adresse, Delaunay la lit tout entière; puis il rappelle le numéro du journal de Marat, en date du 5 janvier, dénoncé par Chabot comme attentatoire à la dignité de l'Assemblée, celui du 25 février, où l'*Ami du peuple* prêchait ouvertement le pillage des boutiques d'épiciers; ceux enfin où le député de Paris provoquait à la dictature, à l'émeute, et demandait deux cent cinquante mille têtes. Le rapport concluait au renvoi de Marat devant le Tribunal révolutionnaire.

Au moment même où Delaunay descend de la tribune, un grand nombre de Montagnards se lèvent et s'écrient : « Si l'adresse des Jacobins est coupable, nous le sommes aussi. Nous l'approuvons, nous sommes prêts à la signer. David, Thuriot, Dubois-Crancé, Camille Desmoulins s'élancent vers le bureau du président, et apposent leur signature au bas de la pièce incriminée. Leur exemple est suivi par une centaine de députés. Les tribunes applaudissent

[1] Cette lettre se trouve *in extenso* au *Moniteur*, n° 106.

avec enthousiasme. Robespierre, pour donner une nouvelle sanction à l'adresse démagogique, propose qu'elle soit envoyée aux départements et aux armées.

« Je le demande également, s'écrie Vergniaud, car il faut que l'on connaisse dans les départements ceux qui proclament la guerre civile. »

— « Gardez-vous d'une pareille mesure, objecte Lacroix; la Convention semblerait donner son approbation à cette adresse; elle appellerait elle-même sa dissolution et la convocation des assemblées primaires. »

— « Eh bien, oui; qu'on les convoque! » s'écrie-t-on à droite.

Cette proposition, appuyée par Gensonné, jette un grand trouble dans l'Assemblée. Cependant un député de la Plaine, étranger à toutes les factions, Vernier, parvient à se faire écouter : « Je ne suis, dit-il, l'homme d'aucun parti, je ne suis mêlé à aucune querelle, j'ai donc le droit de dire franchement mon opinion. Quand vous avez jugé le ci-devant roi, j'ai eu la simplicité de croire que les opinions étaient libres. Je me suis trompé; je suis un de ces scélérats qui ont été assez grands pour voter, sous les poignards, l'appel au peuple et le bannissement du tyran. Si on voulait décider de quel côté était le vrai courage, on ne pourrait pas s'y méprendre. Je suis un de ces scélérats avec qui l'on ne veut ni paix ni trève, et, comme je crains d'échapper à cette noble proscription, je viens me dénoncer publiquement. Avant notre réunion, une coalition funeste était déjà formée dans Paris, entre le club des prétendus amis de la liberté, la Commune, la force armée, les corps administratifs; elle a éclaté dès la première séance de cette Assemblée. On ne pouvait remédier au mal qu'avec une sage lenteur, qu'avec une prudente circonspection. Mais des hommes vertueux trop sensibles, trop frappés de ce qu'ils voyaient, ont précipité les mesures; de là les schismes, les divisions, l'esprit de parti; de là les débats éternels au milieu desquels la chose publique a été si souvent oubliée. Ceux-ci veulent faire à tout prix triompher leurs projets insensés, arrivent avec une opinion toute formée, et pro-

voquent un décret avec autant de hauteur que les candidats de César sollicitaient une place; ceux-là, préoccupés d'une défiance, juste peut-être dans son principe, mais trop active, repoussent sans examen les propositions de leurs adversaires.

» Entre ces deux extrémités sont les hommes mobiles, insignifiants, toujours inutiles au salut public. Il en est qui suivent sans réflexion l'impulsion du moment. Il en est qui, par indifférence ou par pusillanimité, adoptent toujours, comme le meilleur, le dernier avis. Mais les plus dangereux, les plus coupables, sont ceux qui accusent sans cesse, sans raison comme sans motifs. Les plus vils et les plus perfides sont ceux qui s'abaissent à aduler le peuple plutôt que de le servir. Puisque nous sommes arrivés à un tel degré de discorde et de défiance réciproque qu'il nous est impossible, au poste où nous sommes, de bien servir la patrie, que les deux partis fassent preuve de civisme et de générosité, que les plus passionnés de part et d'autre, devenus simples soldats, marchent à l'armée pour y donner l'exemple de la soumission et du courage [1]. »

La motion de Vernier fut accueillie assez froidement; l'attention de l'Assemblée était dans ce moment absorbée par une scène qui se passait au bureau des secrétaires. Plusieurs députés, qui s'étaient précipités sur les pas de David et de Dubois-Crancé, pour mettre leurs noms au bas de l'adresse des Jacobins, étaient venus prudemment biffer leurs signatures. Sommés de donner les motifs de leur rétractation : « C'était, dirent-ils, parce qu'ils craignaient que l'on fît un usage perfide de leur approbation écrite. »

— « Et moi, s'écrie Camille Desmoulins, je m'honore d'avoir apposé ma signature à cette adresse; je ne la retirerai pas. Savez-vous pourquoi on vous parle de l'appel au peuple? C'est parce que les meneurs de la faction savent que les quarante-huit sections de Paris vont venir vous demander l'expulsion de vingt-deux royalistes,

[1] Vernier survécut à la tourmente révolutionnaire. Il partagea, avec Boissy-d'Anglas, le dangereux honneur de présider la Convention nationale lors de la journée du 1er prairial; plus tard, il fut, comme lui, appelé au Sénat, puis à la pairie.

complices de Dumouriez; c'est parce que, se voyant submergés, ils veulent mettre le feu à la sainte-barbe. »

Cette révélation soudaine, échappée à l'enfant terrible de la Révolution, soulève les cris d'indignation de la droite.

« A l'ordre, à l'Abbaye, Camille! Est-ce que les sections de Paris ont le droit de chasser des membres de la Convention? »

A cette protestation de la Gironde, les tribunes répondent par des vociférations et des menaces. Un misérable montre insolemment le poing aux membres de la droite; on le désigne au président Delmas, qui donne l'ordre de l'arrêter. Ceux qui l'entourent résistent et cherchent à le faire évader; force enfin reste à la loi.

Lorsque le tumulte est un peu apaisé, Buzot essaie de ramener l'attention de l'Assemblée, et sur le nouvel appel au peuple, proposé par Gensonné, et sur le décret d'accusation contre Marat.

« Si, dit-il, les sections de Paris ont le droit de se convoquer elles-mêmes pour venir demander l'expulsion de quelques membres de la Convention, les départements ne peuvent-ils pas suivre leur exemple pour sauver la chose publique? C'est dans les assemblées primaires que j'appelle les dénonciateurs; c'est là que je les attends; c'est là qu'on jugera entre eux et nous. Mais comme il ne faut pas qu'une loi soit décrétée par lassitude, je demande qu'on ajourne de quarante-huit heures la discussion des propositions faites par Gensonné. Quant à Marat, je le pense et le déclare, la majorité de Paris applaudira au décret qui chassera cet homme impur du sanctuaire de la liberté; dans nos départements, on bénira le jour où vous aurez délivré l'espèce humaine d'un homme qui la déshonore. »

La Montagne demande que l'on renvoie à trois jours la discussion du rapport de Delaunay, mais la droite veut en finir, et insiste pour qu'on en mette immédiatement aux voix les conclusions. En vain Robespierre entreprend-il de défendre Marat, « auquel on ne peut, dit-il, reprocher que des erreurs, des fautes de style; » en vain le représente-t-il comme une sentinelle nécessaire à la liberté, comme le vrai défenseur de la cause du peuple : l'immense majorité s'obstine à réclamer l'appel nominal sur le décret proposé par le comité de législation.

Robespierre s'écrie : « Quoi ! vous voulez rendre sans discussion un décret qui va être le signal de la guerre civile ? Ce n'est pas contre Marat que l'on veut porter le décret d'accusation, c'est contre vous tous, vrais républicains, dont l'énergie déplaît aux ennemis de la liberté ; c'est contre moi-même peut-être. »

— « Comment, ajoute Lecointre-Puyraveau, lorsqu'un tyran couvert de crimes a obtenu un délai de plusieurs semaines, un représentant du peuple ne pourrait en obtenir un de trois jours ? »

Les vociférations des tribunes se mêlent à celles de la Montagne, l'agitation est extrême, le président se couvre. Le tumulte continue, mais enfin, de guerre lasse, il s'apaise peu à peu.

A dix heures du soir, l'appel nominal commence ; il dure jusqu'à sept heures du matin. Pendant neuf heures, les députés défilent à la tribune, motivant ou ne motivant pas leur vote, hués ou applaudis par les spectateurs des galeries, suivant qu'ils se déclarent pour ou contre l'*Ami du peuple*. Depuis les appels nominaux qui avaient prononcé sur le sort de Louis XVI, aucun vote n'avait été émis avec tant de solennité, aucun ne devait plus l'être désormais. Ni les Girondins, ni Danton, ni Robespierre n'eurent les honneurs d'un appel nominal ; leur renvoi devant le Tribunal révolutionnaire et, de là, à l'échafaud, fut décidé par assis et levé.

Sur les 749 membres de la Convention, 360 seulement répondirent à l'appel de leurs noms. Il y avait un certain nombre de députés en mission, mais beaucoup d'autres, notamment Barrère et Danton, présents à Paris, s'abstinrent de voter. Vergniaud, Guadet, Gensonné, Brissot, Pétion, Kervelégan, Lasource, Salles et Condorcet se récusèrent. Deux ou trois députés proposèrent ironiquement qu'au lieu de déférer l'accusé au Tribunal révolutionnaire, on l'envoyât aux Petites-Maisons. Quelques membres du centre, entre autres Garran-Coulon et Cambacérès, pour ménager l'un et l'autre parti, déclarèrent n'être pas suffisamment éclairés. Lacroix, oubliant qu'il avait la veille provoqué lui-même l'arrestation de Marat, s'éleva contre la précipitation du vote ; sa thèse fut soutenue par tous les députés prudents qui voulaient garder leur popularité sans se rendre solidaires de l'*Ami du peuple*. Robespierre

invoqua hautement cette inviolabilité parlementaire dont il devait faire plus tard si bon marché à l'égard de ses ennemis, et profita de l'occasion pour se livrer à cette phraséologie ampoulée qui lui était familière.

« La République, dit-il, ne peut être fondée que sur la vertu ; la vertù ne peut admettre l'oubli des premiers principes de l'équité. Dans l'accusation portée contre Marat, il n'y a que partialité, vengeance, injustice, esprit de parti ; elle n'est que la continuation du système entretenu aux dépens du trésor public par une faction qui, depuis longtemps, dispose de nos finances et de la puissance du gouvernement, qui cherche à identifier Marat, auquel on reproche des exagérations, avec tous les amis de la République qui lui sont étrangers. Dans toute cette affaire, je n'aperçois que l'esprit des Feuillants, des modérés et de tous ces lâches assassins de la liberté, qu'une vile intrigue ourdie pour déshonorer le patriotisme. Je repousse avec mépris le décret d'accusation proposé. »

Lanjuinais présenta la contre-partie de l'opinion de Robespierre et résuma les griefs de la majorité :

« Marat, dit-il, a provoqué directement, expressément, publiquement, de vive voix et par écrit, le rétablissement de la tyrannie en demandant la dictature du triumvirat. Il a appelé le poignard sur les représentants du peuple ; il a prêché l'anarchie, le pillage et le meurtre ; il s'est fait l'avilisseur perpétuel, le calomniateur banal de tous les fonctionnaires publics. Ces faits ne sont ignorés de personne ; je ne me reconnais pas le droit de faire grâce, je serais un lâche et un traître à la patrie si je ne disais pas : Il y a lieu à accusation. »

De tous les votants, Dubois-Crancé eut seul la juste prévision de l'avenir : « Vous avez, dit-il, en se tournant vers la droite, donné à cet homme, dont l'existence fut longtemps un problème, une consistance qu'il ne cherchait pas. Vous avez cru utile d'effrayer le peuple des départements d'une prétendue secte de *maratistes* pour jeter tout à la fois le ridicule et la calomnie sur le patriotisme de la Montagne, sur cette Montagne que j'habite, sur cette Montagne qui a fait la Révolution et qui la sauvera. Vous avez formulé une dénon-

ciation contre Marat, qu'il fallait laisser seul avec ses lubies, souvent très-lumineuses. Cette dénonciation est absurde, Marat sera absous, innocenté, et le peuple vous le rapportera en triomphe dans cette enceinte. »

L'événement démontra la vérité de cette prophétie, mais l'Assemblée s'était trop avancée pour reculer.

Malgré les vociférations des tribunes qui, pendant neuf heures, ne discontinuèrent pas un instant, deux cent vingt voix se déclarèrent favorables au décret d'accusation, quatre-vingt-douze se prononcèrent contre. Sept députés demandèrent l'ajournement, quarante et un s'abstinrent.

Le décret d'accusation avait réuni les deux tiers des voix.

Marat, qui s'était soustrait pendant une semaine entière au mandat d'arrêt lancé contre lui, se constitue prisonnier la veille du jour assigné pour sa comparution devant le Tribunal révolutionnaire. A peine est-il écroué depuis une heure à la Conciergerie, que plusieurs officiers municipaux et administrateurs de police y accourent pour veiller, disent-ils, à la sûreté de l'*Ami du peuple*. On pourvoit avec une sollicitude toute particulière à ses moindres besoins; quand il veut souper, on a soin de faire accompagner les plats et de cacheter les carafes, comme si on craignait que quelque Borgia n'eût le dessein d'attenter à une vie si précieuse.

Le 22 avril, la salle du Tribunal révolutionnaire regorge de spectateurs, tous dévoués à l'accusé, tous prêts à venger les outrages qui pourraient être faits « à leur fidèle défenseur [1]. » Dès le premier moment, le Tribunal et les jurés reçoivent Marat avec de singulières marques de déférence. C'est lui qui préside, c'est lui qui dirige les débats, c'est lui qui triomphe. Les juges et l'accusateur public ne sont, dans cette ignoble comédie, que des comparses qui donnent la réplique à l'accusé. Celui-ci, après avoir répondu aux questions d'usage, ajoute avec sa modestie ordinaire : « Citoyens, ce n'est pas un coupable qui paraît devant vous; c'est

[1] Ce sont les expressions mêmes dont se sert Marat dans *le Publiciste français*, où il raconte fort peu modestement son procès et son triomphe.

l'apôtre et le martyr de la liberté. Ce n'est qu'un groupe de factieux et d'intrigants qui a porté un décret d'accusation contre moi. »

Le débat se perd comme à dessein dans des incidents puérils, qui n'ont aucun trait au fond du procès. Les témoins que Fouquier-Tinville a fait assigner ne viennent pas déposer contre l'accusé, mais bien contre les rédacteurs du *Patriote français*, qui ont insinué qu'un jeune Anglais s'était suicidé après la lecture d'un numéro du journal de Marat. Que faisait ce suicide, vrai ou prétendu, au accusations formulées par la Convention contre l'*Ami du peuple*?

On se sert de ce prétexte pour mander à la barre du tribunal Girey-Dupré, rédacteur en chef du *Patriote*, et Thomas Payne, dans la maison duquel demeurait le jeune Anglais. Marat veut qu'on fasse comparaître Brissot, qui a, selon lui, rédigé cette note, sur laquelle juges et accusé ont eu l'adresse de faire porter le débat.

Naturellement, cette demande est accueillie par le Tribunal et transmise par les soins du président à la Convention[1]. L'audience continue néanmoins et le président Montané laisse la discussion s'égarer sur les questions les plus oiseuses et les plus étrangères au procès. L'accusateur public n'adresse aucune interpellation au prévenu; il ne le presse sur aucun point. Le président ayant demandé à Marat s'il a quelque chose à ajouter pour sa défense,

[1] La Convention passa à l'ordre du jour sur cette demande et Brissot ne vint pas, comme Marat l'espérait, honorer de sa présence le triomphe de son adversaire.

Nous avons retrouvé la lettre que le président du Tribunal révolutionnaire écrivait au président de la Convention; elle est ainsi conçue :

« Citoyen président,

» La cause de Marat est maintenant soumise aux jurés du Tribunal révolutionnaire. La déposition d'un témoin indique le citoyen Brissot, l'un des membres de la Convention, comme l'auteur d'une note insérée dans *le Patriote français*. Le Tribunal a arrêté, sur les réquisitions de l'accusateur public, que le citoyen Brissot serait invité de se rendre sur le champ à l'audience par votre organe. J'ai l'honneur de vous adresser mon vœu et celui du Tribunal.

» Salut et fraternité.

» Le président du Tribunal révolutionnaire,

» J.-B.-M. MONTANÉ.

» A midi moins un quart, ce 24 avril 1793 an II, dans le Palais de justice et à l'audience. »

celui-ci lit un long discours où il signale à la vindicte publique l'ignorance crasse, l'absurdité, l'iniquité, la perfidie, l'acharnement de ses vils détracteurs. « Le décret de la Cónvention, dit-il, a été rendu par 210 membres de la faction des hommes d'État contre les réclamations de 92 membres de la Montagne, c'est-à-dire par 210 ennemis de la patrie contre 92 défenseurs de la liberté. Il a été rendu au milieu du vacarme le plus scandaleux, durant lequel les patriotes ont couvert d'opprobre les royalistes, et en leur reprochant leur civisme, leurs turpitudes et leurs machinations. Il a été rendu contre la manifestation la plus marquée de l'opinion publique et au bruit des huées continuelles des tribunes [1]. »

Chaque phrase de ce plaidoyer ou plutôt de ce réquisitoire est accueillie avec enthousiasme par le public qui remplit la salle. Le président ne songe pas même un instant à réprimer les bruyantes manifestations de l'auditoire et encore moins à faire justice, par quelques paroles de blâme, des outrages que l'*Ami du peuple* vient de lancer contre l'assemblée souveraine des représentants de la nation. Il se contente de poser au jury la question de savoir si Jean-Paul Marat s'est rendu coupable des délits relevés dans l'acte d'accusation. Les jurés se retirent dans la salle de leurs délibérations, et reviennent quelques instants après avec un verdict d'acquittement.

A peine la foule laisse-t-elle au président Montané le temps de prononcer la formule consacrée. Elle se précipite vers Marat avec des hurlements de joie. Il est entouré, pressé, suffoqué. On semble vouloir l'étouffer sous les embrassades fraternelles et les couronnes civiques. Deux hommes vigoureux l'enlèvent et le placent sur un fauteuil. Des officiers municipaux, des gardes nationaux, des gendarmes, des soldats forment la haie qui protége le triomphateur. Arrivé au haut du grand escalier du Palais, le cortége s'arrête pour

[1] La peinture que Marat lui-même fait de la séance du 13 avril démontre mieux que tous les documents de l'époque l'effroyable pression à laquelle était en butte la majorité de la Convention, toutes les fois qu'elle avait le courage de ne pas obtempérer immédiatement aux injonctions des démagogues et de leurs affidées en jupons, vulgairement appelées du nom de *tricoteuses*.

que les citoyens rassemblés sur les marches et dans la grande cour aient le loisir de contempler les traits du prétendu martyr.

On se met ensuite en marche vers la Convention. Le long de la route, à chaque pas, les ovations se renouvellent. Le misérable folliculaire reçoit avec une touchante modestie les témoignages d'amour de son peuple. La foule, toujours avide d'émotions, s'entasse sur les ponts, sur les degrés des églises, pour voir passer cette mascarade. Depuis le triomphe des quarante Suisses de Château-Vieux, organisé par Collot-d'Herbois [1], jamais spectacle plus étrange n'avait été offert à la badauderie parisienne.

Pauvres gens qui battez des mains, savez-vous à quoi vous applaudissez ? Au triomphe de la démagogie, qui porte dans ses flancs la terreur, la famine et la banqueroute. Ne croyez pas que votre obscurité vous sauvera d'un de ces fléaux. Les hommes des conditions les plus infimes monteront sur l'échafaud aussi bien que les nobles et les aristocrates. La famine, que le maximum, demandé en votre nom, doit nécessairement amener, pèsera lourdement sur vous, sur vos femmes, sur vos enfants. La banqueroute, que prépare la multiplication insensée des assignats, sera tout entière à votre charge, parce que les habiles se déferont à temps de ces chiffons de papier que votre prudence imprévoyante aura conservés dans l'espérance chimérique de les voir reprendre un jour quelque valeur.

Le cortége arrive enfin aux portes de la Convention. Sur tous les bancs se répand la nouvelle de la visite qui menace l'Assemblée. Beaucoup de députés sortent pour ne pas être témoins du scandaleux triomphe. D'autres demandent qu'on lève la séance. Mais déjà la barre est envahie par les soi-disant pétitionnaires. Rocher, le sapeur, est à leur tête, et porte la parole en leur nom. « Nous vous ramenons, dit-il, le brave Marat. Marat a toujours été l'ami du peuple, le peuple sera toujours pour Marat ; nous demandons l'autorisation de défiler devant l'Assemblée. »

Le président Lasource répond : « Citoyens, vous vous réjouissez

[1] Voir *Histoire de la Terreur*, t. 1er, p. 87.

de ce que la loi n'a pas trouvé de coupable. Tout bon citoyen doit s'en réjouir ; car les bons citoyens n'en cherchent jamais et s'affligent d'en trouver. La Convention va examiner votre demande. »

Roux (de la Marne) insiste pour qu'elle soit immédiatement adoptée : « Le Tribunal, dit-il, a déclaré Marat innocent ; le peuple vous l'amène, la Convention doit se faire honneur d'applaudir au zèle des citoyens qui donnent cette marque de confiance à un représentant du peuple. Il est bon d'ailleurs que les départements aient cette preuve du respect des Parisiens pour la Convention nationale. »

Dans ce moment même, la tourbe qui précède le triomphateur se précipite dans la salle, aux cris mille fois répétés de : Vive Marat ! vive la République ! vive la Montagne ! L'*Ami du peuple* paraît, le front ceint des couronnes civiques qui lui ont été offertes. Il est porté, dans les bras de ses séides, jusqu'à la crête de la Montagne. Arrivé à sa place habituelle, il reste debout, et promène un regard orgueilleux sur ses amis et ses ennemis. L'avorton veut jouer le rôle de Jupiter Tonnant. Après avoir savouré à longs traits l'ambroisie du triomphe, il dépose modestement entre les mains de ses voisins les couronnes dont il est surchargé et se dirige vers la tribune. Une triple salve d'applaudissements l'y accueille ; il est obligé d'attendre que l'enthousiasme de ses admirateurs soit quelque peu apaisé.

« Législateurs, dit-il, les témoignages de civisme et de joie qui éclatent dans cette enceinte sont un hommage rendu à la représentation nationale, à l'un de vos collègues dont les droits sacrés avaient été violés. J'ai été perfidement inculpé ; un jugement solennel a fait triompher mon innocence. Je vous rapporte un cœur pur, et je continuerai de défendre les droits de l'homme, du citoyen et du peuple avec toute l'énergie que le ciel m'a donnée. »

A peine Marat est-il descendu de la tribune, que ses amis le forcent d'y remonter pour écouter la réponse du président. Ils veulent faire constater une fois de plus leur triomphe par un de leurs plus violents adversaires, par Lasource lui-même. Mais celui-ci se tire adroitement de cette position embarrassante.

« L'usage, dit-il, est de ne répondre qu'aux citoyens qui présentent des pétitions. Or Marat n'est point ici comme pétitionnaire, mais comme représentant du peuple. »

Les Montagnards sont obligés de se contenter de cette réponse évasive. Mais Danton tient à faire boire à ses adversaires le calice jusqu'à la lie. Il réclame pour les braves citoyens qui ont ramené Marat l'honneur de défiler devant l'Assemblée ; puis, ce défilé accordé et opéré, il demande que lecture soit faite du jugement qui acquitte l'*Ami du peuple*, que le jugement soit inséré au procès-verbal, ainsi qu'au bulletin envoyé aux départements et aux armées [1].

MORTIMER-TERNAUX,
de l'Institut.

[1] Est-il besoin de dire que ce curieux épisode de la Révolution est emprunté au nouveau volume de l'*Histoire de la Terreur* que prépare M. Mortimer-Ternaux, et que nos lecteurs en doivent la communication à la bienveillance de l'éminent historien pour notre recueil ? *(Note de la Rédaction.)*

LE

MARAIS DE BRETAGNE ET DE VENDÉE

MARCHE DE LOUIS XIII CONTRE SOUBISE

On l'a dit justement : la géographie et la chronologie sont les deux yeux de l'histoire. Cette vérité est telle que, si l'un des deux luminaires vient à manquer, l'autre n'y peut guère suppléer, tandis que, dans la vie physique, il suffit d'un œil pour se conduire. Je ne parlerai pas de l'histoire des colonies établies par les Scandinaves en Amérique, avant Christophe Colomb, sur lesquelles les savants du Danemark ont publié naguère de nombreux documents contemporains de l'occupation. Or ces documents sont privés de leurs deux yeux : ils racontent beaucoup de faits plus ou moins intéressants, mais sans dire où, ni quand ils se sont passés. Ces événements m'ont paru s'être accomplis dans le vide, le chaos ou l'Érèbe. Mais, sans aller si loin, tout le monde sait que Louis XIII a marché en personne contre l'armée calviniste, commandée par Benjamin de Rohan-Soubise, et qu'il l'a atteinte dans l'île de ..... Devinez quelle île ! Les uns écrivent île de *Rié* ou *Riez ;* les autres île de *Ré*. Connaissez-vous l'île de Rié ? Non ! Mais vous connaissez l'île de Ré. Aussi, l'existence bien constatée de l'île saintongeaise lui a-t-elle valu la préférence sur la ci-devant île poitevine, aujourd'hui délaissée de la mer, auprès de nombre d'historiens et de narrateurs des deux jours de l'histoire de France qui furent les 15 et 16 avril 1622. Voilà pour les historiens ! Les géographes ne sont peut-être

pas moins en faute. Ainsi, Grégoire de Tours ayant placé une île *Cracina* sur la côte de Poitou, les géographes traduisent *Cracina* par *Ré*, qui est sur la côte de Saintonge. Grégoire de Tours commet peu d'erreurs dans ses désignations. Pour lui, côte de Poitou et côte de Saintonge sont deux, et je soupçonne fort l'île de Rié d'être la patrie de l'infâme Leudaste, fait pour lequel le nom de *Cracina* a été révélé par le père de l'histoire française. L'île de Rié a le très-grand tort, j'en conviens, de ne figurer en aucun livre de géographie, mais cela tient à ce qu'elle avait cessé d'être une île, à l'époque où la géographie ébaucha ses premiers traités. Entre les auteurs qui ont placé l'expédition de Louis XIII dans l'île de Rié et ceux qui l'ont supposée dans l'île de Ré, le choix est facile à faire. Ceux qui ont suivi le roi, en avril 1622, et le roi lui-même, écrivent Rié et désignent clairement une île poitevine ou une enceinte quelconque comprise entre Challans, Le Perrier, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Gilles et Commequiers. Ceux-là seuls qui n'ont pas vu l'expédition et qui n'en parlent que par ouï-dire, lancent au hasard leur île dans la mer, et vous indiquent du doigt l'île de Ré. Ainsi fait, par exemple, l'auteur des Mémoires de Puységur, si exact dans tout ce qu'il a vu; mais, en voulant combler une lacune, il a commis une erreur que bien d'autres ont commise comme lui, qui s'est souvent répétée depuis, et, récemment encore dans cette même *Revue*, l'auteur d'un intéressant article sur les Sables-d'Olonne n'a pu échapper à la contagion [1].

Qu'il nous soit donc permis de rétablir les titres de l'île de Rié, sinon à figurer comme île sur les listes géographiques, du moins à revendiquer son droit comme théâtre d'un événement historique de quelque intérêt, au XVIIe siècle.

Mais, pour la faire bien comprendre, nous croyons qu'il n'est pas inutile de la représenter dans le cadre du pays auquel elle appartient. Ce pays est la plaine d'alluvion marine qui s'étend de Saint-Gilles-sur-Vie et Challans, dans la Vendée, à Machecoul et Bourgneuf, dans la Loire-Inférieure. Ce terrain, que les statistiques de la Vendée appellent le *Marais septentrional*, pour l'opposer au *Marais méridional*, compris entre Luçon et Marans, nous le nom-

[1] Tome XXII, 1867, page 173.

merons, pour la circonstance, *Marais de Bretagne et de Vendée*, puisqu'il étend une partie appréciable de sa surface dans la Loire-Inférieure.

Nous allons commencer sa description par le passage des Mémoires du maréchal de Bassompierre qui a trait à l'expédition d'avril 1622, à laquelle il prit part comme commandant le régiment des Suisses, à la tête duquel il pénétra le premier dans l'île de Rié :

« Le bas-Poitou, dit-il, est ainsi nommé parce qu'il baisse vers la mer, et que les eaux du bas-Poitou y viennent descendre; desquelles il se fait de grands marécages, lesquels, en basse mer, sont secs, hormis plusieurs petites mottes où il y a des maisons bâties en quelques-unes, et les autres servent à retirer le bétail jusqu'à ce que le flux se soit retiré, et parce qu'il y a plusieurs petits pays qui ne sont point inondés, proche de la mer, auxquels néanmoins les eaux douces empêchent les entrées; il y a de longues chaussées qui y conduisent, qui sont faites à quelques saillants, et ces lieux sont nommés îles, parce qu'il n'y a aucun accès sans passer l'eau par ces chaussées. Ainsi est faite l'île de Rié, ainsi celle de Périé, celle de Saint-Jean-de-Monts et autres, et il y a entre elles un canal large comme la Marne, avec un pont qu'on nomme d'Aurouet. »

Voilà un galimatias assez bien approprié au chaos qu'il décrit; on se croit transporté au temps où la terre était encore en travail de formation et pas bien distincte d'avec les eaux.

Sic erat instabilis tellus, innabilis unda;

ou, selon la paraphrase de Du Bartas :

Ce premier monde estoit une forme sans forme,
Une pile confuse, un meslange difforme,
Où tous les éléments se logeoient pêle-mêle,
Où le liquide avoit avec le sec querelle.

Bassompierre était à la Bastille, lorsqu'il écrivit ses Mémoires, dix ans et plus après l'événement. Cela peut faire excuser sa peinture à la fois embrouillée et exagérée. Un fait certain cependant se montre à travers le chaos : c'est l'existence de l'île de Rié,

et d'autres îles encore, également rayées aujourd'hui des nomenclatures géographiques.

C'est que, en effet, la configuration du sol, aidée du témoignage de Bassompierre et de beaucoup d'autres, plus anciens, nous dit que, à une époque inconnue de l'histoire, le rivage des *Pictones* était bordé d'un archipel dont il ne reste aujourd'hui que deux échantillons en pleine mer : les îles d'Yeu et de Noirmoutier, et cette dernière sera probablement reliée au continent avant deux siècles, comme l'île de Bouin a achevé de l'être de nos jours. Dans le marais méridional de la Vendée, il y avait les îles de Maillezais, de Maillé, d'Elle, de Chaillé; dans le marais septentrional, on distingue encore, par leur relief sur le niveau général du sol, les îles de Rié, de Monts, Sallertaine, Chauvet, Bouin, Boisseau, la Vacheresse, Quinquenavent, sans compter Le Perrier, qui n'a pas de noyau rocheux, et *Ampennum*, connu par le séjour des reliques de saint Filbert [1], en 835.

Mais revenons à notre archipel. Toutes ses îles, aujourd'hui soudées les unes aux autres, par l'intermédiaire de l'alluvion marine qui s'est accumulée, représentent assez bien les compartiments de ces *patiences* découpées que l'on donne aux enfants pour leur faire prendre goût à l'étude de la géographie. Les canaux ou étiers *(æstuarii)*, qui séparaient les îles du continent ou entre elles, se sont rétrécis et comblés avec le temps. Il a fallu que l'industrie humaine intervînt, au siècle dernier, pour assurer l'écoulement des eaux pluviales.

L'île de Rié était bordée, au sud-ouest par la mer, au sud par la rivière de Vie, près de son embouchure, à l'ouest, par l'étier de Besse, aujourd'hui totalement à sec. Ce bras de mer, qui séparait l'île de Rié de l'île de Monts, traversait obliquement la dune pendant deux lieues, puis s'évasait en une lagune d'une lieue carrée, qui est aujourd'hui une prairie; il se rétrécissait entre la pointe la

[1] Nous tenons à écrire ainsi ce nom, d'origine gothique, conformément aux plus anciens documents. *Filberthus*, en gothique *Fil-* ou *Ful-berth* (très-noble), dont la signification est la même que celle du nom grec *Polyclète*, de même que Foucaud, *Folk-Valh* (puissance du peuple), a le même sens que Démosthène, Laosthène, ou même Laomédon. Les langues gotho-germaniques n'ont jamais employé de *ph*, qui est une forme essentiellement hellénique.

plus avancée de Monts, où est Orouet, et le flanc de Rié, et se partageait ensuite en plusieurs branches, qui enceignaient les îles de Monts, du Perrier, pour déboucher ensemble à la Barre-de-Monts, en même temps que l'étier venant de Sallertaine et de Ponthabert. Une autre branche se retournait à l'est pour achever d'enclore l'île de Rié, et allait rejoindre la rivière de Vie. Cette branche rencontrait, sur son passage, le ruisseau le Ligneron, et le mettait en communication tant avec la Vie qu'avec tous les étiers du Marais qui, étant d'un seul niveau, dirigeaient indifféremment ses eaux vers les embouchures de la Vie, de Besse ou de la Barre-de-Monts. L'île de Rié, d'une forme très-bizarre, consiste en un massif schisteux, appuyé à la Vie; il finit à Saint-Hilaire-de Rié, d'où partent trois appendices d'autre nature : une dune de sable pur s'étend le long de la mer jusqu'à l'ancienne embouchure de Besse; une autre dune, longue de six kilomètres, comme la première, large de deux cents mètres à peine, et haute de deux à trois seulement, s'élance vers le nord, comme une longue fusée, et semble avoir été formée à l'époque incalculable où la mer en baignait la grève. Mais depuis que la mer est remplacée par la prairie, la dune a cessé de croître ; elle semble avortée, elle est terne et ne présente pas l'aspect brillant des collines au pied desquelles le flot dépose chaque année le tribut d'une parure nouvelle que le vent soulève pour en revêtir la chaîne ondulée. Cette dune, arrêtée dans sa crue, est peut-être un spécimen unique dans le monde. C'est au bout de ce banc de sable qu'est située la ferme des Mattes où se livra le combat dans lequel succomba Louis de la Rochejaquelein. Une pierre, contenue dans un petit enclos, acquis par la famille, bénit par l'Église, et planté d'arbres divers, indique que « sous ce tertre fut trouvé, couvert de terre, le corps de Louis de la Rochejaquelein, tué le 4 juin 1815. » Le troisième massif de Rié est une projection d'argile ocreuse, élancée par un *diluvium*, et recouverte de sable. Elle se termine par le bourg de Notre-Dame de Rié, qui fut autrefois le siége seigneurial, et contint un château dont il ne reste que les fossés. Cette paroisse était peu importante, bien qu'elle s'étendît un peu au delà du pont qui la sépare du massif primitif de Commequiers, par-dessus un très-petit détroit. La paroisse de Saint-Hilaire était beau-

coup plus considérable, puisqu'elle embrassait l'île, du sud au nord, environ dix kilomètres, et s'étendait à l'ouest jusqu'à l'embouchure de Besse, près de Saint-Jean-de-Monts. C'est de son territoire que fut détaché celui qui forme la paroisse de Croix-de-Vie, fondée en 1615, par Marie de Beaucaire, veuve de Sébastien de Luxembourg, et mère de la duchesse de Mercœur.

La seigneurie de Rié a été possédée d'abord par la famille d'Apremont, dont la dernière héritière, Jeanne, épousa Savary de Vivonne V, seigneur des Essarts, de Thors et d'Esnandes, qui fut tué à la bataille de Nicopolis, contre les Turcs, en 1396. Sa fille, Isabeau de Vivonne, porta la terre de Rié dans la maison de Penthièvre, en épousant Charles du Châtillon, dit de Bretagne, arrière-petit-fils de Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray, et petit-fils du connétable de Clisson. Elle laissa une fille unique, Nicole, qui épousa Jean de Brosse, auquel elle transmit, avec d'immenses domaines, le nom et le cri de Bretagne et Penthièvre, et, en outre, la terre de Rié. Cette modeste seigneurie suivit le nom de Penthièvre dans les familles de Brosse, de Luxembourg, de Lorraine-Mercœur, et enfin de Vendôme. Après la mort de César de Vendôme et de sa femme, Marie de Lorraine, elle passa directement à leur petite-fille, Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, duchesse de Savoie et reine de Chypre. En 1715, de concert avec son fils Amédée, duc de Savoie, roi de Jérusalem et de Sicile, elle vendit la baronnie de Rié et celle des Essarts, qui toutes deux étaient dans la famille de Penthièvre depuis le mariage d'Isabeau de Vivonne, à Jérôme Phélippeaux, comte de Pontchartrain et de Palluau, baron de Bouin. En 1770, la seigneurie de Rié était à Sylvestre du Chaffault, et en 1783, au marquis de Martel.

L'île de Monts se composait uniquement d'une dune, ayant la mer d'un côté et le marais de l'autre. Son extrémité septentrionale, dite la Pointe-de-Boisvinet, était, selon Walckener, le *Promontorium Pictonum* des anciens géographes. Notre-Dame-de-Monts, vers le centre, était son chef-lieu seigneurial, et fut, pendant longtemps, sa seule paroisse. Saint-Jean-de-Monts n'avait, en 1390, qu'une chapelle, dépendante de l'église de Notre-Dame. La porte de celle-ci accuse une date du XIe siècle. Notre-Dame avait un

prieuré qui relevait de l'abbaye de Marmoutier, près Tours. La Barre-de-Monts était un village avec une chapelle. C'est à la Barre que débarquèrent les canons envoyés de la Rochelle à Henri IV, alors roi de Navarre, pour faire le siége de Beauvoir, en octobre 1588. L'île de Monts, aussi bien que Beauvoir, a été, de temps immémorial, dans le domaine des seigneurs de la Garnache, qui furent d'abord quatre personnages du nom de Pierre, fondateurs des abbayes de l'Ile-Chauvet, de la Lande-en-Beauchesne, instituée par Robert d'Arbrissel, et, depuis, devenue un simple prieuré de Fontevrault; enfin de l'Abbaye-Blanche de Noirmoutier, à laquelle Pierre IV de la Garnache donna, dans l'île de Monts, le magnifique domaine d'Orouet, sur les bords du canal de Besse. *Totas retractas de la Besse secus Oroest sitas.* (Dom Lobineau, *Hist. de Bret. Preuves. Année 1206.*)

Aux Pierre de la Garnache succéda la famille de Belleville, dont une héritière épousa Pierre de Dreux, comte de Braine et précédemment duc de Bretagne; une autre, la fameuse Jeanne, porta cet héritage à Olivier III de Clisson, père du connétable dont la fille Marguerite le transmit à la maison de Rohan. Celle-ci, après deux siècles, le vendit à Henri de Guénégaud, contrôleur général. D'ancienne baronnie, cette terre fut érigée en marquisat, pour Claude du Châtel, en 1652. Elle passa à la famille de Gondi, qui possédait le duché de Retz et qui la laissa avec ce duché à la famille de Neuville-Villeroi.

L'île de Bouin, qui faisait partie des Marches communes de Poitou et Bretagne, était soumise à l'une et à l'autre juridiction : ses seigneurs furent, pour partie, les sires de Retz, des maisons de Chabot, Laval, Chauvigny, etc. Mais on ne voit figurer aucun fief de Bouin dans la constitution du duché de Retz, en 1581. Les familles de Clérambault, Phélippeaux ont aussi possédé, en partie, la seigneurie de Bouin. Le duc de Nivernais la vendit au roi, en 1769. Le Coutumier était une seigneurie qui n'est marquée sur aucune carte; elle consistait dans les marais de Machecoul et de Bois-de-Céné. Je ne sais où en était la maison seigneuriale : car on ne voit aucune trace de château. Ses seigneurs ont été : la famille de Machecoul, qui l'a portée à celle de Craon-la-Suze; elle a été

membre, ensuite, du duché de Retz. Nous trouvons un aveû de cette seigneurie en l'étude du notaire de Saint-Gervais : il est ainsi conçu : *Aveu à François-Louis de Neuville, duc de Villeroy et de Retz, pair de France, marquis de la Garnache et autres lieux, à cause du marquisat de la Garnache* (il n'est pas question du duché de Retz), par messire Thomas-Tobie de Montaudouin, officier au régiment de Colonel-général de la cavalerie, seigneur de la Bonnetière, les Bouchauds, le Maupas et autres lieux, comme fils aîné de feu messire Thomas de Montaudonin, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine commandant au régiment de Colonel-général-dragon. — Pour la châtellenie et seigneurie du Coûtumier, appartenances et dépendances, aux droits de terrage, naufrages, bris, aubaines d'épaves, biens de bâtards, avec amendes coutumières. L'étendue est de deux mille cent soixante journaux de domaine, sujets auxdits cens et taillées (1,080 hectares). *Item*, la moitié par indivis, avec le seigneur du Coûtumier pour la Bretagne (c'était sans doute le même duc de Villeroy et de Retz). D'un journal et demi de Bossis, lieu établi pour dresser fourches patibulaires, tenant du midi à la chapellenie du pré Bertrand, de l'occident et septentrion à la Charraud (au chemin) de la Denysière au Port-la-Roche. Et tient ladite châtellenie du Coûtumier, d'une part aux domaines de l'abbaye de l'Ile-Chauvet, et à la seigneurie des Salines, l'étier de mer entre deux; d'autre au fief de la Guillaudière et au Dain (canal de Bouin); d'autre à la Malchaussée de Bourgneuf; d'autres, les paroisses de Sainte-Croix et la Trinité de Machecoul, étier de mer entre deux; d'autre au prieuré de Quinquenavent.

Saint-Gervais, sur une presqu'île de schiste, se trouvait au milieu du marais considéré dans sa longueur. Cette position avait paru favorable au commerce, qui en fit le siége de ses opérations pour les achats de jeunes chevaux et de bœufs gras, au moment le plus favorable de la saison, le 11 et le 12 juin. Les familles seigneuriales de Saint-Gervais furent celles de Clérambault, dont Jacqueline, fille de Jacques et de Claude d'Avaugour, porta à Pierre de Montmorency-Laval-Lézay, par contrat de 1550, les seigneuries de Saint-Gervais, Chaveil et les Salines (qui n'en faisaient qu'une). Leur fille, Claude de Laval, apporta ces mêmes terres à René Gil

lier, seigneur de Puygarreau et Marmande (en haut Poitou), et de Faye-la-Vineuse. Saint-Gervais fut ensuite transmis, par Marie-Louise Gillier de Puygarreau et Marmande, à Louis-Bernabé de la Boulaye, écuyer ordinaire du roi, vers 1660.

La forteresse d'*Ampennum*, où stationnèrent les reliques de saint Filbert, est devenue le fief d'Ampan, et a joué un rôle dans la guerre de Cent ans. Ce fief fut confisqué par le roi de France sur Olivier III de Clisson, condamné à mort : il fut restitué à sa veuve, Jeanne de Belleville, par Édouard III, roi d'Angleterre, en 1349. Il a été aussi l'objet de diverses transactions militaires vers le même temps. Ce fief faisait partie de la seigneurie de la Garnache. Il n'a de traces aujourd'hui qu'un moulin à vent, qui en conserve le nom, et un hectare de terre jonché de débris de constructions à travers les récoltes, débris de chaux, de tuiles, d'ardoises et de pierres provenant des délestages de navires, mais ayant fait partie des constructions. Or les délestages de navires semblent former un fond inépuisable de roches dans le pays. Ils composèrent les murs des châteaux de Beauvoir et d'Ampan, à des époques reculées ; ils ont formé un monticule devant l'ancien port de Beauvoir ; ils sont au fond de tous les anciens étiers. Les entrepreneurs de routes en ont fait une consommation immense, depuis trente ans, et la mine n'est pas encore épuisée. Ces témoignages imposants de l'antique navigation du pays nous font remonter à ces *Pictones*, qui, selon César, étaient d'intrépides marins et lui envoyèrent une flotte contre les Venètes. Le foyer de leur navigation a dû être à toutes les bouches des étiers des marais, qui avaient une grande profondeur, et offraient de sûrs abris dans leurs replis. Les sondages ont accusé vingt mètres de profondeur à l'étier du Dain, autour de Bouin, navigable encore, au milieu du siècle dernier, et qui n'a cessé de l'être que vers 1770, par un phénomène dont on a accusé, sans doute à tort, l'incurie des habitants ; il semble qu'il y eut, vers ce temps, un exhaussement naturel du sol, par soulèvement, qui a mis hors de portée des eaux de la mer nombre de bancs d'huîtres : il y a eu, en outre, un redoublement d'envasement quand la circulation des canaux a été moins vive. Un mémoire, adressé, en 1771, au contrôleur général, M. d'Ormesson, dit que soixante mille aires

de marais salants ont cessé de produire, à cette époque, dans les marais qui séparent Machecoul de Bouin, et Fresnay de Châteauneuf et Bois-de-Céné. Des fouilles faites, il y a quatre ans, par un pêcheur de l'ancien port de Beauvoir, ont mis à découvert plusieurs objets dignes d'attirer les méditations de la science. En creusant dans son jardin, pour y établir un puits, il rencontra d'abord, à trente centimètres au-dessous du sol, un banc d'huîtres parfaitement stratifiées; au-dessous de ce banc, qui avait soixante centimètres d'épaisseur, se trouva une terre de déblais contenant des débris d'ardoises, dont plusieurs étaient percées des clous qui les avaient attachées à des toits : enfin, au-dessous de ces déblais, à deux mètres au-dessous du sol, se trouvait une charpente en madriers de cœur de chêne. Cette charpente a dû être posée dans l'étier du Dain, soit au fond, soit sur une de ses parois intérieures; elle eut, sans doute, pour objet, quelque service de la navigation, soit comme estacade, soit à tout autre titre. Quel est l'âge de cette charpente, qui, depuis qu'elle a été enfouie, a été recouverte d'un remblai de terre avec débris d'ardoises, et, par-dessus celui-ci, d'un banc d'huîtres auquel la mer ne saurait atteindre aujourd'hui, si ce n'est peut-être dans les plus hautes marées, en la supposant dégagée des digues qui la retiennent?

Le marais, compris entre Beauvoir et les Moutiers, compte sur son rivage cinq mottes ou *tumulus*, à Beauvoir, à Châteauneuf, à Bois-de-Céné, à la Garnache et à Prigny, près Bourgneuf; celles de Châteauneuf et de Bois-de-Céné étaient liées à des constructions romaines; celle de Beauvoir contient une citerne sur ses flancs. Il existe à Saint-Gervais des ruines romaines importantes.

Le Marais a vu naître, sur ses bords, deux personnages éminents : le brave François de la Noue, dit Bras-de-Fer, né à la Noë-Briord, en Fresnay, l'an 1531, et tué au siége de Lamballe, en 1591, à l'âge de soixante ans, et Mademoiselle Charlotte Robert de Lézardière, le savant auteur de la *Théorie des lois de la monarchie française*, née au château de la Vérie, en Challans, en 1754, décédée au château de la Proutière, en 1835.

CH. DE SOURDEVAL.

(La fin à la prochaine livraison.)

MÉMOIRES DE PAQUETTE

IV*

Quelqu'un m'y avait précédé. La porte était béante, et j'en fus surprise : j'étais bien sûre de l'avoir fermée à double tour et d'avoir emporté la clef en partant. Celui qui était entré, s'il faisait partie du convoi funèbre, n'avait à coup sûr assisté qu'à une partie de l'office, puisqu'il était revenu avant moi à la métairie. A l'aide d'un instrument quelconque, il avait forcé le pène de la serrure, qui d'ailleurs n'avait pu lui opposer qu'une faible résistance, car la porte était vieille.

Dans d'autres circonstances j'aurais eu peur; je n'y songeai même pas. Je pénétrai dans l'appartement. Au fond, dans la pénombre, il y avait un homme courbé qui me tournait le dos. Au bruit que je fis en entrant, il se releva, se retourna à demi, et fronça le sourcil en me reconnaissant.

Je l'avais reconnu aussi moi. C'était celui que j'avais entendu appeler Raimbault. Il essaya de me sourire. Pourtant ce sourire dissimulait mal son embarras; évidemment il n'avait pas compté être si tôt dérangé.

— Eh bien! petite, fit-il en affectant un air dégagé, la vieille sorcière s'est donc laissée mourir!

Je sentis mon cœur se serrer de nouveau.

* Voir la livraison de juillet, pp. 38-48.

— On la disait honnête femme, la vieille drôlesse, continua-t-il, mais les réputations ne coûtent guère par le pays. Si je me reproche une chose, c'est de l'avoir peu fréquentée de son vivant. J'y serais peut-être devenu meilleur, qui sait? Les patenôtres ne l'ont pourtant pas sauvée de la mort, celle-là!... Ah! ah!... avec toutes ses momeries... Parsembleu, petite, elle a dû bien sûrement te parler du neveu Raimbault, qui est le fils de sa sœur, n'est-ce pas? Le neveu Raimbault, ah! ah! je veux être pendu par une corde si l'on me montre quelqu'un qui ne le reconnaisse pas pour un joyeux compagnon!

Et il entremêlait ses paroles de rires bruyants qui me déplaisaient encore plus. Il se rapprocha de moi et poursuivit :

— J'ai pressé le pas, vois-tu, parce que j'ai pensé qu'il y aurait par ici quelque ordre à mettre avant que la loi n'y passe. Et Raimbault ne remet jamais les bonnes choses au lendemain. La loi..., ça ne badine pas... C'est droit comme un bâton et rude de même... Voilà pourquoi il n'y avait pas un instant à perdre. C'est donc toi, ma belle enfant, qu'on appelle ici la petite Pâquette, et que la satanée coquine a ramassée un beau matin sur le bord de la route? Connues, ces histoires-là!... Eh! eh!... à d'autres! Ça vous tombe du ciel, on ne sait d'où, et ça mange comme quatre à la maison... Quel âge avons-nous, ma mignonne?

Il s'approchait encore plus près, en s'efforçant d'adoucir sa grosse voix. J'aurais voulu ne pas répondre; je commençais à être effrayée un peu : son langage était une profanation de cette chambre, de ces murs, qui me semblaient encore comme illuminés du dernier regard de Félicité-Julienne, comme sanctifiés par son dernier soupir. Espérant me débarrasser plus tôt de ses questions, je répondis :

— Quatorze ans, monsieur.

— Quatorze ans, reprit-il, c'est jeune encore pour rester seulette quand on n'a de rentes que dans la lune, et déjà des yeux qui ne demandent qu'à regarder du côté du mal. Heureusement que l'esprit pousse vite aux filles, et que les oncles d'Amérique arrivent toujours à temps pour les doter. Ça se voit dans les comédies et dans les livres. Eh! que saurions-nous faire, ma belle? Petite be-

sogne, n'est-ce pas? Mais nous avons fier appétit. Il était bon, hein! le pain de la vieille marraine! Vieille folle, avec ces trouvailles-là qu'elle nous a faites pour endetter son héritage!... Eh! bien, dis-moi, petite, veux-tu, pour être bonne à quelque chose, m'aider à passer en revue cette armoire..., à cause des hommes de loi?

Je fis ce qu'il désirait, et, comme il me demandait si j'avais jamais entendu parler de Jean-Claude, je lui répondis que je n'en avais jamais entendu parler. Une expression de contentement se peignit aussitôt sur son visage.

— Le Jean-Claude n'est pas venu, se dit-il à lui-même; c'était le plus à craindre. Et le petit cousin Mathurin Chevet? fit-il tout haut.

Ma réponse le satisfit également, paraît-il, car le même sourire reparut sur ses lèvres.

— Élagué, le Mathurin! murmura-t-il avec un geste grossier. Et Jacques Barbedienne, est-il venu ici sur la fin de la vie de la bonne femme?

J'allais répondre qu'il n'était pas venu plus que les autres, mais il me sembla ne s'inquiéter que médiocrement de Jacques Barbedienne : toute son attention était fixée par un objet qu'il venait de découvrir, caché sous un vieux livre de prières, noirci à force d'usage.

C'était un papier plié en quatre. Il l'ouvrit précipitamment et je vis que la feuille portait au coin certaines empreintes que j'ai su depuis être les armoiries du fisc. Il lut, et fronça les sourcils; une ride perpendiculaire se creusa dans son front. Chacun des traits de Raimbault était régulier, mais ils étaient tous fortement accentués; ses yeux étaient beaux, sa taille était celle d'un hercule. Malgré ces avantages, toute sa personne était empreinte de je ne sais quoi de répugnant; sa tête était lourde, massive, son regard aviné; de temps en temps et selon les impressions qu'il ressentait, son front se sillonnait de cette ride profonde, perpendiculaire, qui venait mourir entre les deux yeux. Je ne connais point de laideur plus affligeante que ces beautés hardiment ébauchées, quand les perversités morales et les mauvaises passions y ont imprimé leurs

stigmates : c'est l'œuvre de Dieu avec la force de sa nature première, mais déshonorée, flétrie par un ongle de fer qui s'y est attaché.

A la fin de sa lecture, Raimbault feignit un air indifférent, auquel je fus complétement prise.

— Ça n'est rien, fit-il. Vieilles habitudes de ramasser un tas d'inutiles paperasses! On dit qu'il y a des maisons qui sont pleines de ces anciens papiers-là, et que de fieffés imbéciles passent leur temps à les déchiffrer, sans y rien comprendre.

Je n'eus garde de le démentir, surtout lorsque je le vis froisser le carré de papier entre ses mains et le jeter à terre. Il alla rouler jusqu'au pied de la table. Evidemment ce papier était bien ce qu'il disait, un grimoire sans importance.

Puis Raimbault poursuivit tranquillement ses recherches. Au prix de tout mon sang, j'aurais voulu ne pas le voir là; sa présence dans ce lieu me blessait, sans que je pusse bien me rendre compte pourquoi. Sa visite était intempestive, quoi qu'il en dit, et son langage grossier me choquait. Je le laissai pourtant continuer sa revue, puisqu'elle était nécessaire, disait-il, à cause des hommes de loi.

Il allait d'un meuble à l'autre, fouillant tout, sondant tout, scrutant de la main et de l'œil, frappant les vieux bahuts, comme s'ils eussent dissimulé quelque retraite cachée et revenant plus que je ne le jugeai nécessaire au tiroir où Félicité-Julienne plaçait son argent. Rien ne dut lui échapper. Pendant ce minutieux examen, qui eût défié le zèle d'un huissier dressant un procès-verbal de saisie, il chantonnait avec un ton gai qui ravivait encore mon chagrin :

Il était un p'tit homme
Qui s'app'lait Guillery...

— Ma belle enfant, dit-il en s'interrompant tout à coup, la défunte a-t-elle fait part de ses intentions dernières?

— Je sais qu'elle ne m'a point oubliée, répondis-je. Félicité-Julienne a voulu faire le bien même après sa mort.

— N'a-t-elle jamais devant toi parlé de testament?

J'ai dit que j'ignorais alors la signification du mot *héritier;* je savais encore moins ce que c'était qu'un *testament.*

— Non, répondis-je à Raimbault.

Il fit encore quelques pas dans la chambre et fredonna :

S'en allait à la chasse,
A la chasse aux perdrix,
Guillery.

— Jamais? insista-t-il en repassant près de moi.

— Jamais.

Il se mit à faire de nouveau le tour de l'appartement et à chanter encore :

Il monta sur un arbre,
Pour voir ses chiens courir...

En approchant de la table, son pied fréla le carré de papier froissé ; il s'arrêta une minute, l'œil fixé à terre et reprit à marcher au rhythme de la chanson de *Guillery.* Au tour suivant, il fit encore une pause, et se baissa à demi comme pour mieux considérer le papier froissé, qu'il ne releva cependant pas.

— Les portes ferment-elles bien, petite? Je crois que non : la serrure m'a paru en mauvais état. Un coup de genou et la chose a cédé. Il faudra y voir. Et nous, ma charmante, avons-nous songé à trouver un gîte? Ce soir encore, Roche-l'Abeille, ça va sans dire ; pour la suite, Félicité-Julienne, qui était si bonne femme, aura songé à te faire un sort. On verra cela avec les hommes de loi, s'il se découvre un testament.

— Est-ce que les hommes de loi viendront? demandai-je.

— Puis ne trouve-t-on pas à vivre partout! fit-il en poursuivant sa pensée, quand on n'est ni repris de justice, ni condamné à la surveillance de la police. Les routes sont larges et nombreuses; on se tire toujours d'affaire, parbleu... surtout avec un gentil minois comme le nôtre, ma mignonne... Les hommes de loi, dis-tu, petite? Eh! oui, sans doute, ils viendront. Ça ne se passe jamais sans eux. En voilà de rusés compères pour voir clair aux choses! Par ma tête, en voilà pour dérouter rien que d'un regard tous les pipeurs de successions! Une fois qu'ils ont passé, vois-tu, on peut

dormir tranquille et être certain que tout est en règle, comme de voir les feuilles de chêne tomber quand il gèle ! Force est toujours à la loi.

A ce moment Blouck entra bruyamment dans l'appartement, ròda à droite et à gauche, gronda entre ses dents en flairant l'étranger, puis vint mettre sur mes genoux sa grosse et bonne tête poilue.

Je n'ai encore rien dit de Blouck. C'était un grand chien de berger, qui s'était donné depuis peu à Roche-l'Abeille. Félicité-Julienne avait tout fait pour retrouver son maître, et comme ses recherches n'avaient point abouti, on l'avait gardé par droit d'aubaine. Blouck était énorme, vigoureusement muscié ; il avait des yeux brillants comme deux escarboucles, perdus sous ses longs poils gris-fauve. Les amateurs de cette race de chiens, qu'affectionnait le roi Charles, ne l'auraient assurément pas trouvé beau. Moi, je l'aimais ; il était devenu pour moi un ami ; sa fidélité et son dévoûment ont même atteint ces limites où commence l'héroïsme. Blouck mériterait qu'on lui consacrât des mémoires comme au chien de Montargis.

— Ah ! nous avons un chien ! dit Raimbault. Encore un qui a de fières dents et qui doit bien savoir manger ! Nous ne garderons pas ça non plus !

Il me serait impossible de dire si Raimbault resta encore longtemps à Roche-l'Abeille ; il me parla de nouveau, mais je ne sais ce que je répondis : je ne l'entendais qu'indistinctement, toutes mes perceptions devenaient confuses. Après les scènes de la matinée, un profond engourdissement pesait sur mes membres ; mes idées se prirent à flotter comme à l'état de rêve, et si je crus voir encore Raimbault gagner à plusieurs reprises le caveau qui est au bout de la maison, je ne saurais dire si c'est bien vrai. Quand je sortis de cette torpeur qui chez moi succède aux impressions trop vives, je m'aperçus que j'étais seule. Le neveu Raimbault était enfin parti.

V

Il me fallut quelques minutes pour revenir à la triste réalité. Hélas! plus d'une fois depuis, à mon réveil, je devais chercher autour de moi Félicité-Julienne. A quatorze ans, — et plus tard encore, — le sommeil, c'est l'entier oubli des peines que nous avons; c'est mieux que le repos, c'est le retour animé des bonheurs qui appartiennent au passé.

L'illusion fut de courte durée. Bientôt je me rappelai tout, les recommandations de celle que j'avais tant aimée, ses dernières paroles, la veillée des morts que j'avais voulu faire moi-même près d'elle, l'office à la paroisse, l'absoute, et... l'autre cérémonie. Je me rappelai aussi mon retour à la maison grise, la porte ouverte de force, et la sombre physionomie de Raimbault qui passait et repassait devant mes yeux, tranchant sur le reste comme un ton criard sur une image douce quoique triste. Chaque détail me revint au cœur, et les larmes me montaient aux yeux; chaque expression du cynique langage de cet homme résonna de nouveau à mes oreilles. Je sentis comme d'instinct que Raimbault allait me devenir odieux.

Je pensai ensuite au carré de papier plié en quatre qu'il avait froissé, et j'allai voir au pied de la table. Au pied de la table il n'y avait plus rien. — C'était singulier, me disais-je, que Raimbault eût songé à emporter ce papier froissé, puisqu'il était inutile, et qu'il s'était moqué de ceux qui perdaient leur temps à en déchiffrer de semblables. Mais au demeurant ce papier ne devait avoir aucune importance : Raimbault l'avait assuré. Ma pensée n'alla pas plus loin : il n'y a que l'expérience qui fasse naître le soupçon. Le sentiment de ma solitude m'absorbait seul. D'ailleurs, qu'avais-je à craindre? Raimbault avait bien fait quelque allusion à mon avenir. Ce que j'allais devenir?... cela le préoccupait, en vérité, plus que moi. N'avais-je pas Roche-l'Abeille, le logis et les meubles, les champs, le puits et la luzernière auprès? Tout cela était à moi; Félicité-Julienne l'avait dit : elle disait toujours vrai.

De grand matin, je m'acheminai vers le bourg. J'allais rendre

visite à ma bienfaitrice; je me l'étais promis à moi-même; une voix mystérieuse me disait que Félicité-Julienne le saurait et que, du fond de sa tombe, ou plutôt de là-bas où elle était, elle en serait heureuse et contente.

Il y avait des gaîtés partout sur ma route; comme la veille, le soleil était radieux, septembre riait aux métayers; les alouettes montaient droit dans le ciel avec de petits cris qui se perdaient dans l'azur; des étoiles roses ou bleues fleurissaient tous les talus. Pourtant je ne détournais pas même la tête aux belles touffes des haies, ni aux grappes noires qui pendaient des mûriers sauvages. Tout cela m'eût plutôt fait pleurer. Que font, en effet, les objets extérieurs, qu'importe leur gaîté, quand nous sommes tristes? Nos impressions, nos chagrins, nos bonheurs, nos joies, sont comme autant de prismes au travers desquels les choses du dehors nous parviennent.

Arrivée au cimetière, je demeurai longtemps agenouillée sur le petit tertre de terre fraîchement remuée. A cent pas de là, dans une aire, retentissait le rhythme des fléaux retombant sur la gerbe. Tout enfant, j'ai aimé cette cadence, et je me suis prise à la regretter, quand sont venues de la ville les machines qui économisent le temps et les bras, mais qui donnent moins de pain aux pauvres gens. Ce jour-là pourtant, les *accords*, comme on dit à la campagne, frappaient mon oreille, mais n'entraient point dans mon âme : j'entendais sans entendre et je voyais sans voir. Dans une atmosphère plus élevée, Félicité-Julienne, séparée désormais de moi, m'apparaissait rayonnante, dépouillée de ces riens terrestres auxquels s'attache parfois notre affection; elle était rajeunie, purifiée, plus douce encore, toujours aussi aimante : une sainte du paradis.

Je retrouvai, au retour, Raimbault occupant Roche-l'Abeille, comme le jour précédent. Cette figure sinistre s'accrochait à moi. J'hésitai à entrer, et si je le fis, c'est que Raimbault n'était pas seul.

On verra qu'il n'avait pas perdu de temps : plusieurs personnes étaient réunies dans la principale chambre de la métairie, où la lumière tombait à pleines fenêtres. Un grand désordre régnait par-

tout ; on allait, on venait, on parlait haut, on sondait les armoires, on bouleversait les lits. Un personnage entre deux âges et qui était difforme griffonnait du papier sur le coin de la table ; un autre, dont le maintien était plus grave, du moins en apparence, et qui portait une perruque blonde, se faisait présenter objet par objet le contenu des armoires, et estimait chaque chose d'une voix dolente, comme si chacune de ses paroles eût été une faveur. — C'étaient les hommes de loi. Raimbault allait de l'un à l'autre, les activait, et témoignait encore plus de contentement que la veille.

Bientôt un de ceux qui avaient pour mission de fureter partout découvrit le petit sac où Félicité serrait son argent. Il l'apporta d'un air imposant et compta trois fois le petit trésor. Raimbault, dont les yeux pétillaient à la vue des doubles louis rangés sur la table, ne le quitta pas d'une semelle pendant toute cette opération ; il voulut recompter encore en palpant chaque pièce par lui-même. Il eût volontiers fouillé son compère pour bien s'assurer qu'il n'en dissimulait point quelqu'une dans un pli de ses vêtements.

— Nous approchons de la fin, dit le greffier difforme, en essuyant sa plume à ses cheveux.

— Il me reste à vous communiquer une circonstance importante, fit l'homme à la voix dolente : il ne s'est pas trouvé de testament !

Le greffier répéta en écho : — Il ne s'est pas trouvé de testament.

— Cela nous surprend quelque peu, ajouta le premier. Avez-vous bien cherché ?

— Parfaitement.

— Pas de testament olographe, rumina la voix dolente. Et il prit une note.

— Ceci vous surprendrait moins, messieurs, intercala Raimbault, si vous saviez comme moi ce qu'était la défunte. Quoiqu'elle fût vieille et renforcée bigote, elle ne pensait guère à la mort. L'idée, il est vrai, n'est point riante. Quand on sonnait un glas, la bonne femme fermait sa fenêtre... Pour ses dernières volontés, elle se sera dit, comme tant d'autres : Plus tard.

En entendant ainsi parler, le sang me monta au visage : — Vous mentez, monsieur Raimbault ! m'écriai-je. Messieurs, Félicité-Julienne n'a pas été surprise par la mort : elle s'y préparait depuis longtemps ; elle m'a confié ses dernières intentions, en me disant aussi de faire prier pour son âme.

Raimbault haussa les épaules.

— Il n'y a pas de testament, gloussa l'homme de loi ; les héritiers du sang, une fois investis du patrimoine du *de cujus*, agiront à leur idée et convenance en ce qui concerne le legs pieux.... attendu que ce legs n'est pas écrit.

— Ainsi je ne suis pas tenu de faire dire des messes pour la défunte ? demanda Raimbault.

— Legs verbal n'oblige pas, fit la voix dolente.

— Je m'en doutais, riposta Raimbault, mais je ne suis pas fâché d'avoir ici l'avis de la loi.

— Entendons-nous, reprit l'autre, j'ai parlé en droit, en droit strict ; mais il y a des obligations qui lient notre délicatesse, ce sont les obligations naturelles. Pour celles-là on est tenu et l'on n'est pas tenu, il y a obligation et il n'y a pas obligation ; tout dépend du point de vue.

Et il se bourra le nez de tabac en manière de conclusion.

— C'est bien cela, répéta Raimbault, on est tenu et l'on n'est pas tenu : c'est-à-dire qu'on peut ne rien faire.

Le greffier difforme fit un signe d'assentiment de la tête.

— Ainsi vous voilà seul héritier présent, monsieur Raimbault, dit-il, et quand vous aurez prêté serment de n'avoir commis aucun détournement, toutes les formalités seront accomplies. Point de scellés à apposer... attendu que nul n'en requiert... héritier majeur...

— Mon Dieu ! c'est comme vous le dites, reprit Raimbault. Il faut bien accepter les jours tels qu'ils viennent. J'avais un frère plus âgé que moi de deux ans, Étienne Raimbault, mais son histoire est une triste histoire, je ne sais s'il est encore vivant et j'y pense le moins possible. A sa majorité, il fut appelé sous les drapeaux ; c'est la loi, et il faut que force soit à la loi. Moi, je l'ai toujours respectée. Il ne voulut pas partir à cause d'un jeune fille des

environs qui lui était promise. Il préféra être réfractaire et se cacha dans le pays. La gendarmerie chevaucha jour et nuit par tous les chemins ; elle était en déroute ; enfin à force de recherches elle finissait par prendre le vent, mais il fut plus rusé et s'embarqua pour l'étranger. — « Tire-toi de là comme tu pourras, lui avais-je dit quand il partit ; il ne fait pas bon se mettre entre son frère et la oi. » Aussi je me félicite encore de ne l'avoir aidé en rien dans son affaire.

— La complicité est une mauvaise action, plaignit la voix dolente.

— Une mauvaise action, appuya le greffier.

— Punie comme le crime même, ajouta l'homme de loi.

— Comme le crime même, fit le greffier.

— Voyez dans quel guêpier il allait me mettre, reprit Raimbault si j'avais fait de cela une affaire de sentiment.

— Mais, reprit l'homme de loi, de ce que vous venez de raconter, je déduis une observation fort juste. La voici : Etienne Raimbault, nous dites-vous, a disparu : il n'est peut-être pas *absent* dans le sens légal du mot ; il n'est peut-être que *non présent*. Le code a soigneusement distingué. Que disent les dernières nouvelles ? Quelle date portent-elles ? Comment vous sont-elles parvenues ?

— Le fait est que ce point ne manque pas d'importance, opina le greffier.

— Il est capital, assura l'homme à la voix dolente.

— L'inventaire peut être nul !

Le greffier hocha la tête autant que le lui permit sa difformité.

— Les dernières nouvelles sont déjà bien vieilles, dit Raimbault que cet incident paraissait inquiéter. Assez peu de temps après le départ de mon frère, je sus d'une manière certaine que son navire avait touché sur les rochers et qu'il était allé rejoindre les grondins au fond de la mer, du côté du cap la Hogue. Ainsi s'il n'est pas enterré, il est au moins mort.

— Vous me soulagez, glapit l'homme de loi. Grâce à Dieu, il n'y a pas de nullité, le timbre eût été perdu. Greffier, vous mentionnerez cette dernière déclaration à la fin de l'inventaire. Mon

cher monsieur Raimbault, la chose est faite, vous êtes ici chez vous, il nous reste à prendre congé.

Raimbault alla les reconduire assez loin. Quand il revint, il m'adressa un regard qui me fit baisser les yeux. Cet homme rentrait en maître dans la maison de Félicité-Julienne.

— Petite, me dit-il brusquement, tu partiras demain matin. La bonne femme aura pourvu à ton sort, je ne m'en inquiète donc plus.

Je crus avoir mal entendu. Raimbault s'en aperçut à mon attitude, car il reprit :

— J'ai dit, petite sotte, que tu déménagerais demain matin. J'espère que tu as compris cette fois-ci et que lorsque j'ai parlé, c'est clair. Je n'aime point à me répéter, petite, soit dit en passant..., surtout quand l'histoire est aussi simple qu'ici !

Je résumai toutes mes forces, et je dis à demi-voix :

— Monsieur Raimbault, Félicité-Julienne m'a donné Roche-l'Abeille....

— Roche-l'Abeille?... Ah! ah! petite, tu veux rire! Roche-l'Abeille!... je trouve ceci d'un très-beau déniché, et nous ferons notre chemin, par ma foi!... Roche-l'Abeille à vous?... Bravo! Où est le testament qui porte cela?

— Le testament?... qu'est-ce qu'un testament, monsieur Raimbault?

— Bien! on est heureux pourtant d'avoir recours à l'expérience des autres : un testament, mignonne, c'est l'acte qui fait preuve que la bonne femme t'a donné sa métairie.

— La preuve! monsieur Raimbault, mais à quoi bon, puisqu'elle m'a donné....

— A quoi bon, ma belle enfant? car il faut te rendre compte de tout; à quoi bon?... parsembleu! parce que lorsqu'on n'a ni preuve ni écrit, c'est nul, voilà! Écoute, Pâquette, puisque je veux bien m'expliquer avec toi là-dessus. Félicité t'a donné son bien, dis-tu? Et la loi me le donne à moi. Lequel vaut mieux?... La loi, vois-tu, domine tout; en face d'elle, il n'y a pas de testament qui tienne, quand même tu en aurais un à montrer. Or il ne s'en est point trouvé. Qu'on me mette sous les yeux seulement un testament grand

comme l'ongle, et la volonté de la défunte sera exécutée; mais je ne puis pas, pour une petite vagabonde comme toi, me réduire à la mendicité. Les bonnes œuvres, c'est pour son propre compte à soi, et ça ne s'impose point aux autres. D'ailleurs, comme j'entends que tu n'aies pas à te plaindre de moi, ni que tu m'accuses de manquer de générosité, je veux te faire un cadeau : tu emmèneras Blouck avec toi demain matin, je te le donne.

VI

A la tombée de la nuit, on eût pu voir plusieurs ombres se glisser furtivement dans la direction de la métairie, pénétrer dans la cour et heurter la porte. A chacun des arrivants le neveu Raimbault allait discrètement ouvrir. Il s'agissait d'une fête à peu près analogue à ce qu'on appelle, je crois, la pente de la crémaillère. On prenait possession, et cela se faisait avec les amis. Mais comme il y a fête et fête, il y a aussi amis et amis. Ceux de Raimbault me parurent tels, que malgré moi je me mis à pleurer dans un coin, à la seule pensée de voir la maison envahie par eux. Pendant ce temps-là le cidre et le vin commençaient à circuler au milieu de la grosse joie des invités. Pour que ce fût plus commode, Raimbault avait défoncé un tonneau où l'on puisait à même.

Personne ne s'occupait de moi; cependant Raimbault m'ayant lancé un coup d'œil à l'improviste, s'aperçut que je pleurais; il se leva sans mot dire, me saisit brutalement et me jeta à la porte par les épaules, sans que j'eusse poussé un cri. J'avais la poitrine angoissée; du reste, ma voix se serait perdue parmi les rires des buveurs. Que fait une enfant qui pleure à des gens qui s'enivrent? Personne ne s'interrompit, et Raimbault revint à sa place.

Eh! bien, j'affirme, sans m'en faire gloire, que je n'en ai point voulu à Raimbault de cette méchante action. Il avait compris juste : un regret, là, à cette heure, était déplacé, une larme était disparate; tout l'en bannissait : — c'est toujours une chose sainte et pure qu'une larme.

Pourtant il se faisait tard, et j'étais sans abri. J'aurais voulu quitter aussitôt la métairie de Roche-l'Abeille, d'où l'on chassait

un à un chacun de mes souvenirs. Mais à pareille heure, où aller? que devenir? Quelle porte s'ouvrirait pour moi? Sans doute, je connaissais dans les environs plus d'une personne dont j'espérais émouvoir la pitié. On avait aimé et estimé ma bienfaitrice; quelque parcelle de cette estime et de cette affection retomberait peut-être sur moi, sa protégée; ce serait là son meilleur héritage, au moins la loi ne me l'enlèverait pas. Mais à dix heures du soir les campagnes sont désertes, les rencontres sont mauvaises; s'il faut aller loin, les chemins creux s'enchevêtrent comme un écheveau de fil brouillé.

Un sentiment que je connaissais peu s'éveillait d'ailleurs dans mon imagination d'enfant : j'avais peur.

Au bout de la cour était la grange, dont la porte n'avait pas de clef; je pensai que j'y serais à couvert, et, la porte fermée derrière moi, j'y aurais l'obscurité complète, que je préférais encore aux demi-ténèbres de la cour et de la campagne. Cette grange qui servait aussi de cellier, était encombrée d'une masse d'objets qu'on y avait déposés pêle-mêle. La provision de paille pour l'étable était dressée le long d'un mur, je m'y blottis toute tremblante et je m'efforçai de dormir.

Autour de moi je ne distinguais rien, le silence était profond.... un silence qui lui-même commençait aussi à m'effrayer. J'écoutais : un éclat de rire violent, prolongé, suivi d'un bruit de querelle et de verres entrechoqués, me vint du côté du logis. Il me réconcilia avec le silence qui m'avait d'abord effrayé; je me dis que, pour moi, tout valait mieux que le spectacle de cette réunion qui manquait ainsi de respect au lit de mort de Félicité-Julienne.

Puis de nouveau j'essayais de fermer les yeux, lorsque j'entendis la porte de la grange s'entr'ouvrir doucement. La lueur d'une chandelle jeta à l'intérieur une longue traînée rougeâtre. Deux personnes glissant à pas de loup parurent.

Raimbault marchait devant, c'était lui qui portait la lumière, son visage brusquement éclairé semblait plus animé que de coutume, ses yeux nageaient dans l'orbite avec une expression plus triviale, la ride perpendiculaire, accusée par une ombre plus forte, mettait au front un sillon plus profond.

Derrière lui venait une femme du voisinage que j'avais entendu ppeler la Matoche. C'était une laide créature, de réputation interope, aux couleurs rougeaudes, au regard âpre. Elle aussi m'avait oujours causé une répulsion instinctive, peut-être pas uniquement pour son teint fouetté, sa chevelure rousse et sa toilette plus que débraillée.

Il paraît que Raimbault avait d'abord cru être seul, car il se retourna après avoir passé le seuil de la grange et dit à celle qui venait sur ses pas :

— Tiens, Matoche qui se croit le droit de me suivre?

— En ma qualité de petite cousine, répondit-elle d'une voix ravinée par l'eau-de-vie, je veux savoir la première si ce nouveau cidre, que tu veux nous faire goûter, est bon. Moi, je juge d'avance, et je dis hardiment qu'il ne vaudra pas ton vin, Raimbault. Le gueux m'a tourné la tête ce soir.

— Sacrebleu, reprit Raimbault, je veux qu'il soit dit dans toute la commune que le neveu de la vieille a bien fait les choses. Il ne s'en flûte pas tous les jours de pareil à Rennes aux meilleures tables de bourgeois; quant à celui des cabarets de la mine, ce n'est plus en comparaison du mien qu'une endiablée piquette!

— Ainsi te voilà riche? fit la Matoche en abaissant autant qu'elle en fut capable le timbre éraillé de sa voix.

— Chut! commanda Raimbault. Là-dessus silence! Entends-tu, mauvaise langue? ou je te tordrai.

— Bah! reprit la Matoche, vous le prenez de haut! De la discrétion là-bas, devant les autres, je ne dis pas non; mais ici, mon petit Raimbault, quand nous sommes seuls, et que nous nous connaissons, de par le diable... Voyons, voyons, combien en terres? combien en écus sonnants? il faudra bien que tu me contes cela, mon maître, maintenant que...

— Vous avez toutes la langue trop longue d'un pouce, mes commères!

— Vilain propos que cela, ricana la femme. L'argent vous rend fiers, vous autres qui faites les messieurs, même quand vous le recevez sans l'avoir beaucoup gagné; mais il ne délie point les promesses : chose promise est due.

— Eh! quoi donc t'ai-je promis, méchante torpille?

— Ah! voyez-vous, monsieur le galant qui s'emporte et perd la mémoire parce qu'il a hérité. A moi de la rafraîchir, s'il le faut, mon maître : tu m'as promis que je serais ta femme, ni plus ni moins ; il y a des témoins de cela... nous verrons bien!

— Oh! oh! doucement! fit Raimbault qui esquiva une caresse comme il eût repoussé l'étreinte d'un coupe-jarret.

Heureusement le reste ne parvint pas jusqu'à moi ; la Matoche me parut poursuivre le cours de ses séductions intéressées, et je ne sais plus ce que Raimbault répondait à ses avances. Pourtant bientôt la discussion s'apaisa, et la mémoire revint au neveu Raimbault. J'en jugeai ainsi au ton de l'entretien qui changea et ne fut plus entrecoupé d'aussi grossières épithètes.

Ces deux figures diversement accentuées par le reflet vacillant de la chandelle me causaient en même temps de la répugnance et de l'effroi. Je fermais les yeux bien fort pour ne plus les voir. D'un autre côté, j'avais peur d'être découverte dans ma cachette, lorsque Raimbault quitterait la grange. Il devait passer tout près de moi, je me disais qu'il dirigerait nécessairement sa lumière et ses regards vers le coin où j'étais blottie ; la sueur perlait déjà sur mon front, déjà je sentais son bras pesant sur mon épaule...

Par bonheur l'affreuse Matoche souffla la chandelle que portait Raimbault, puis j'entendis son gros rire par lequel elle s'applaudissait de sa spirituelle plaisanterie, puis encore des chuchotements qui se rapprochèrent, passèrent devant moi et bientôt s'évanouirent tout à fait. La porte de la grange s'était ouverte pour se refermer ensuite. Un instant après, j'étais seule.

LOÏC PETIT.

(La suite à la prochaine livraison.)

ÉTUDES HISTORIQUES

—

LES

MONNAIES DE CHARLES DE BLOIS*

III

Avec le traité de Guérande et l'arrivée au trône de Jean IV, tout rentre dans l'ordre, au moins en Bretagne. Il n'y a plus sur notre sol d'armées étrangères à solder; dès lors, les conventions monétaires qui ont pu exister cessent. Les monnaies redeviennent absolument bretonnes avec un prince breton qui a conquis son trône, qui est jaloux de ses priviléges et tient à maintenir entre lui et la France une ligne de démarcation bien tranchée. Un des premiers actes de Jean IV, après son retour de France, où il avait été, en 1369, faire hommage au roi, prouve ce que j'avance : il fait battre une nouvelle monnaie à ses armes et à son nom, et il assemble les États, afin de rétablir le bon ordre et la tranquillité partout[1]. Cette monnaie nouvelle, émise pour ramener les choses en leur état normal, a donc deux différences avec l'ancienne : le nom, ce qui est tout simple, mais encore les ARMES. Jean devait, en effet, changer en cela les monnaies, d'abord, parcequ'il voulait les remettre dans l'état où elles étaient avant la guerre; ensuite, parce qu'il n'avait pas le droit d'y mettre autre chose que ses armes, les armes de Bretagne. Charles, seigneur des Fleurs de lis, a usé des fleurs de

* Voir la livraison de juillet, pp. 51-70.

[1] *Hist. de Bretagne* de dom Morice.

lis; Montfort, qui n'a pas ce titre et n'y tient pas, n'a pas l'usage du privilége; il reprend l'hermine, à la grande joie du peuple breton. C'est ce que le poète populaire a chanté dans les chaumières : la lutte entre *Iann ar Taru* et *Guillaou ar Bleiz* est finie; l'hermine s'en félicite et sort de sa retraite [1]. D'autre part, si nous persistons à nous mettre au point de vue de Charles faux monnayeur, nous arrivons à ne plus pouvoir expliquer d'une manière sensée la conduite de Charles V, non plus que celle de Montfort.

Les enfants de Charles de Blois, répondant au sentiment de vénération populaire qu'avaient mérité les grands exemples de vertu qu'il avait donnés, et les miracles qui, disait-on, illustraient son tombeau, demandèrent qu'on procédât à une enquête publique, afin d'arriver à une canonisation. Le Pape y consentit et l'ordonna, et Charles V, ce roi dont Charles de Blois aurait falsifié les monnaies, se hâta, le 20 juillet 1371, de donner mille francs d'or pour les frais de cette enquête. Certes, on l'avouera, ç'eût été pousser loin, trop loin, l'oubli des injures et l'oubli des devoirs de chrétien et de roi. De quelque sentiment politique qu'on suppose Charles V animé en cette circonstance, on ne peut admettre qu'il ait pu le porter jusqu'à faire mettre sur les autels un contrefacteur des monnaies royales, le tout pour contrister un prince mal en cour ou peu sympathique. C'eût été là donner une prime d'encouragement à ceux qui eussent tenté d'imiter de semblables fraudes; ç'eût été, en outre, une bévue impardonnable; car Montfort n'eût certes pas manqué de retourner l'arme contre celui qui aurait tenté d'en user. Montfort n'eût pas hésité à prouver que son ancien adversaire, dont on voulait se servir encore contre lui d'une façon si redoutable en en faisant un saint, n'avait été qu'un faussaire. D'un mot, il eût ruiné à jamais et les prétentions de la maison de Blois et les projets de Charles V. — Mais ni Charles ni Montfort ne dirent ou ne firent rien de semblable : preuve sans réplique que les monnaies de Charles de Blois, qui alors étaient encore entre toutes les mains, ne soulevaient aucune difficulté, ne disaient pas ce qu'on leur fait dire, n'étaient pour personne ni fausses ni contrefaites.

L'année suivante, 1372, le duc de Bretagne s'allia au roi d'An-

[1] *Barzaz-Breiz*, chant cité.

gleterre, et nous fûmes de nouveau en guerre avec la France. La convention monétaire qui avait jadis existé entre le duché et les Anglais se reforma : il fut stipulé que la monnaie bretonne aurait cours en Angleterre, et réciproquement. Du Guesclin entra avec une armée en Bretagne et le duc se réfugia chez ses alliés (en 1373). Charles V eut alors plusieurs fois l'occasion de s'occuper de l'administration de notre province, qu'il convoitait d'unir à la monarchie; tous ses actes concourent à la réalisation de ce projet; il y travaille avec ardeur, persévérance, habileté. Il nomme son frère, le duc d'Anjou, gendre de Charles de Blois, à la lieutenance générale ; les monnaies appellent son attention; il n'a plus à faire une convention monétaire avec un homme à lui comme était Charles de Blois, mais la même pensée qui avait conduit les rois de France à créer une monnaie commune pour les intérêts communs à la France et à la Bretagne, et surtout à abaisser les frontières entre le royaume et le duché, conduit Charles à émettre le mandement du 17 septembre 1374, que M. Bigot nous donne à la fin de son ouvrage (p. 372).

Suivant cet acte, « Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, » mû par le grand amour et affection qu'il a au gouvernement et peuple de Bretagne, « et afin que ledit peuple y puisse vivre en paix et union sans avoir de discors ni dissentions en la prise de la monnoye qui a eu et aura cours au dit païs et duché, » a « par grant et mure délibération ordonné qu'au dit pays seraient faites de nouvelles monnaies. » Ces monnaies, il les fait ouvrer et forger par son général maître des monnaies, Martin de Foulques. Ce sont des « monnaies blanches et noires, de poids, loi et cours comme celles qui dernièrement ont été faites au dit pays, excepté que par devers l'écu qui est des armes de Bretaigne là où il dit *Johannes dux Britannie* on mettra en ce lieu *Moneta Britannie* seulement; » sitôt que ces monnaies seront faites, elles auront cours partout ledit païs sans que nulle autre monnaie paravant faite au dit pays y ait dorénavant cours. »

Cette ordonnance nous replace dans la situation où nous étions pendant la guerre de succession. Seulement, comme il n'y a pas de prétendant avoué, et que le roi, qui se réserve la proie, n'ose encore

le montrer, la monnaie bretonne sera une monnaie de transition : on biffe le nom du duc; il y a interrègne jusqu'à ce que le roi ait prononcé.

Notons encore et toujours qu'il n'est point ici question de monnaies fausses qui eussent été frappées, soit par Charles de Blois, soit par Montfort; ce qui n'eût pas manqué d'être mis en avant par le roi, amené naturellement à parler de griefs et de fautes qui auraient servi sa politique. On constate même que des monnaies blanches et noires ont été battues et ont cours en Bretagne ; ce qui prouve qu'il n'y avait sur ce point aucune discussion possible.

Lorsque Charles V crut le moment venu, il fit ce que son grand-père, Philippe de Valois, avait fait en pareille circonstance : il déféra le duc de Bretagne au Parlement de Paris. Le Parlement, instrument docile, appela Montfort à sa barre pour le 7 septembre 1378. Nous avons la longue série des accusations portées; il n'y a rien de relatif aux monnaies. Mais un incident inattendu se produisit. La veuve de Charles de Blois, Jeanne de Penthièvre, se fit représenter et fit opposition à la confiscation du duché, disant qu'au cas où Monfort serait déclaré déchu de ses droits, cette déchéance ne pourrait mettre à néant les siens, réservés par le traité de Guérande. Les gens du roi vont-ils répondre, à cette réclamation intempestive, que Charles de Blois lui-même a été coupable en son temps, qu'il a notamment contrefait toutes les monnaies royales, usurpé les fleurs de lis, altéré le titre et la valeur des espèces publiques, qu'il a fait de la monnaie fausse et qu'il a, par ses fautes contre la majesté royale, mérité de voir sa cause abandonnée et sa succession enlevée à sa veuve, qui a partagé ses malversations? Non ; roi et parlement, qui étaient décidés à méconnaître les droits si clairs de Jeanne de Penthièvre, et à confisquer le duché, n'articulèrent rien de semblable. Ce prétexte même n'existait pas pour colorer l'injustice. On passa outre; la nation bretonne s'insurgea, et Jeanne de Penthièvre fit entendre de solennelles protestations. La cour, partageant les convoitises et les passions royales, « accusa cette princesse d'avoir mis tous les esprits dans ses intérêts, pour se venger du tort qu'on lui faisait par l'arrêt de confiscation. On y débita aussi que Henri de Bretagne, » un des fils de Charles de

Blois, « allait se mettre à la tête des Bretons pour combattre les troupes du roi. Le duc d'Anjou, beau-frère de Henri, lui écrivit, le 11 mai, pour le détourner de ce dessein. Ce prince, gendre de Jeanne de Penthièvre, écrivit aussi, le 15 mai 1379, à la comtesse, pour l'exhorter à ne point favoriser une révolte contraire aux intérêts de la France et à ceux de sa maison[1]. » On ne trouve en ces écrits rien qui ait trait de près ou de loin à des fautes commises par Charles de Blois, couvertes par un pardon royal : tout au contraire y rappelle la vieille union qui existait entre les deux familles et la communauté des intérêts de la maison de France et de celle de Châtillon.

La comtesse de Penthièvre va-t-elle se soumettre et comprendre les sous-entendus, si l'on veut qu'il y en ait? Qu'on se détrompe, elle agit hautement, franchement, dans toute sa liberté, non comme une personne qui a des ménagements à garder, pour elle ou pour les siens. Montfort est rappelé par les Bretons : il débarque à Saint-Malo, le 3 août 1379; il arrive à Dinan le 6, et là, qui est-ce qui l'attend et le félicite? — C'est la veuve de Charles de Blois, la vraie Bretonne, qui, écartant d'une main le souvenir de son époux tué à la bataille d'Auray et du trône qu'elle a perdu, par un sublime effort, tend l'autre vers le vainqueur en qui se personnifie l'indépendance. Femme héroïque, plus grande à mon sens que son illustre adversaire, l'autre Jeanne, grave, sérieuse, résignée, elle ne connaît pas les transactions : pour elle, le droit est ou n'est pas. Jadis, préférant la lutte et les chances contraires à la division du pays, elle avait dit : Tout mon héritage ou rien. Aujourd'hui qu'elle est vaincue, elle s'écrie : Cette Bretagne que vous possédez, ne souffrez pas qu'on l'attaque et qu'on l'amoindrisse. — Trois jours après l'arrivée de Montfort, la comtesse assiste au conseil avec les barons de Bretagne, et recherche avec eux les moyens de résister aux Français. Si Jeanne de Penthièvre eût eu à faire oublier des entreprises contre la majesté royale, eût-elle ainsi rompu avec le roi? Si ces contrefaçons eussent existé, le roi ne les eût-il pas rappelées?

Charles V mourut le 16 septembre 1380; Montfort aussitôt tenta

[1] Dom Morice, *Histoire de Bretagne*, tome Ier, livre VIII, p. 365; — Du Chastelet *Preuves*, pp. 468-469; — *Actes de Bret.*, t. II, pp. 223-224.

de traiter avec son successeur, le jeune Charles VI; cet accord eut lieu le 15 janvier 1381 et fut signé à Guérande dans la chapelle de Notre-Dame de la Blanche, le 4 avril suivant. — Le duc fit hommage au roi à Compiègne le 27 septembre.

En 1383, le duc suivit le roi en Flandres. Je note ceci, parce qu'à la suite de cette campagne, il y eut entre Charles VI et Jean IV un échange de déclarations : « Le roi reconnut que, s'il avait obtenu ce secours, ce n'avait point été à titre de devoir auquel le duc fût obligé; et le duc, à son tour, déclara que, si le roi avait permis l'usage de la monnaie de Bretagne en France pendant que les troupes bretonnes y serviraient, il ne prétendait point par là acquérir un droit nouveau en France [1]. » On était donc, de part et d'autre, très-ferme sur son droit, très-peu disposé à laisser entreprendre sur son terrain; on maintenait bien tranchée la ligne de démarcation.

Cet esprit de contention devait amener de nouvelles difficultés; le fait des monnaies fut de nouveau invoqué contre le duc. Ce prince, en 1386, saisit le moment où les États du duché étaient assemblés pour faire une déclaration de ses droits et une ordonnance très-explicite, qui nous a été conservée par Dom Morice dans les *Preuves de l'Histoire de Bretagne* [2]. Les États l'accueillirent comme une affirmation d'un droit incontestable afférent à la couronne ducale, et l'on ne voit pas qu'en France, cette affaire ait eu d'autre suite pour le moment. Cependant, on y était mal disposé pour nous : le connétable de Clisson, ennemi personnel du duc, envenimait les rapports et soutenait par son influence, par son argent et bientôt par le mariage d'une de ses filles avec le fils aîné de Charles de Blois, les espérances rivales de cette famille, qui n'avait pas renoncé à toutes prétentions au trône, et servait d'instrument aux intrigues françaises. La grande comtesse était morte [3]. Pour mettre fin à ces tiraillements, il fut convenu que des conférences se réuniraient : Tours fut le lieu choisi, le roi s'y rendit; le duc de Berri, son oncle, vint à Nantes pour engager Jean IV

[1] *Hist. de Bret.* Dom Morice. Livre VIII, p. 387.

[2] Tome II, col. 514.

[3] En 1391.

ı ce rendez-vous. Dans les conférences préliminaires qui se tin-·ent en notre ville, les ambassadeurs du roi firent connaître ses ;riefs ; ils reprochaient, entre autres choses, au duc de faire battre monnaie. C'est bien là la question qui nous occupe, posée dans tout son entier; elle revient devant nous à la fin de ce travail, pour que nous puissions, encore une fois, l'examiner, de concert avec les gens du roi, et que nous enregistrions la réponse qui fut faite à ces prétentions et qui fut acceptée par « les monnoyers » d'alors, comme un résumé péremptoire de toute cette discussion et un jugement à l'encontre duquel les numismatistes d'aujourd'hui n'ont pas à s'inscrire.

Les ambassadeurs se fondaient sans doute, pour appuyer les prétentions du roi, sur ce que, dans le traité passé, en 1381, entre le duc et Charles VI, il avait été dit que le roi jouirait en Bretagne de ses droits royaux, tels que les avaient ses prédécesseurs du temps de Jean III; ils tiraient, comme on va le voir, de ces termes vagues, des conséquences qui réduisaient les ducs de Bretagne à des conditions de vasselage ignorées jusqu'alors. Le duc fut si étonné de ce qu'il entendait qu'il se crut insulté et faillit faire arrêter les envoyés; mais, sur les instances de la duchesse, il se calma et promit d'aller à Tours. Il y fut, en effet, au mois de janvier 1392. Ici, je laisse la parole à l'historien Dom Morice :

« Le roi voulut que le duc s'expliquât nettement sur les priviléges de son duché. Pour cet effet, les ducs de Berri et de Bourgogne allèrent le trouver, le 26 janvier, sur les neuf heures du matin, et lui demandèrent, de la part du roi, de quelle nature était la soumission de la Bretagne. Le duc répondit que l'on y reconnaissait le roi pour souverain; mais il soutint qu'il n'y avait point d'appel au parlement de Paris que dans le cas d'un faux jugement ou d'un déni de justice; et que les ajournements des Bretons au parlement en premières instances étaient contre les droits de son duché. Les deux princes l'assurèrent que le roi empêcherait désormais toutes les entreprises contre les priviléges de la Bretagne... A l'égard du droit de régale et de celui de battre monnaie blanche : le duc dit qu'il en jouissait conformément à l'ancien usage et à l'exemple de ses prédécesseurs [1]. »

L'accord eut lieu et le duc revint en ses États. Son premier soin fut de faire faire une enquête sur la manière dont les ducs avaient

[1] D. Morice, *Hist. de Bret.*, I, 410.

coutume de recevoir le serment de leurs vassaux, et sur la qualité des monnaies qu'ils faisaient battre.

« Les principaux témoins entendus sur ces matières furent : Accaris, seigneur d'Iffer, ancien chevalier, de l'âge de quatre-vingts ans, et qui avait suivi cinq fois en Flandres le duc Jean III ; M. Robin de Raulon, âgé de soixante et dix ans, et frère Jean le Bart, abbé de Saint-Melaine, neveu de Macé le Bart, chancelier de Bretagne. Ils déposèrent que de tout temps les ducs avaient reçu les serments avec ces mots : *Plus proche au duc que à nul autre ;* qu'ils avaient fait battre des monnaies blanches et noires, sans compter celles de cuir ; qu'on avait trouvé un grand nombre de ces espèces dans la Tour-Neuve de Nantes, après la mort du duc Jean II ; que *les ducs avaient tous les droits royaux dans leur duché* ; et qu'il n'y avait d'appel d'eux au roi qu'en cas de mauvais jugement ou de déni de justice ; ce qui n'avait lieu que depuis un duc qu'ils ne nommèrent pas [1]. »

Mais, s'ils ne le nommèrent pas, l'historien sagace l'a deviné, quand il ajoute : « C'était vraisemblablement Pierre Mauclerc. »

Ainsi, après avoir contesté l'authenticité de l'accord qui serait intervenu entre ce duc et saint Louis, Dom Morice se sent ramené vers cette idée même par les termes dans lesquels s'affirment les prétentions de Jean IV.

De ce point de vue général, déjà si concluant, si je descends au sujet particulier qui m'occupe, aux monnaies de Charles de Blois, je tire de la déposition des témoins entendus dans cette enquête, des conclusions en faveur de ce prince qui me paraissent inattaquables. En ce qui touche le fait des monnaies, parmi d'autres souvenirs, le sieur Accaris :

« Bien se recorde que mons. Charles de Blois que se appelait duc, et tenait la duchée, fit monnoyer en plusieurs citez et villes en Bretagne, monnoyes blanches et noires et autres, et usa par li et ses officiers, et tout le païs en fut gouverné le temps durant qu'il occupa ledit duché *sans débat que cest temoing veist ne oist* [2] »

De son côté, frère Jehan le Bart dit que :

« Ou temps de monsieur Charles que Dieu absolle qui en fit de ces monnaies blanches, ou en usa, etc. [3] »

[1] D. Morice, *Ibid.*, 412.
[2] D. Morice, *Preuves*, II, 596.
[3] *Ibid.*, 597.

Que veut-on ajouter, et ces déclarations ne sont-elles pas ce n'on peut souhaiter de plus concluant? Le débat s'est ouvert encore une fois sur toutes ces questions brûlantes; on est décidé à ne pas se ménager; c'est la cour de France qui attaque; le duc se défend, et il appuie sa défense et son droit, sur quoi? Sur la pratique de Charles de Blois! Je bats, dit-il, de la monnaie blanche, parce que Charles de Blois en a battu de telle avant moi; j'en use comme il en a usé; il en a couvert le duché, il en a inondé l'armée royale; jamais il ne s'est élevé entre vous et lui le moindre débat sur ce fait; et personne, parmi ces légistes, ces monnoyers, ces commissaires royaux, ne lui fera cette réponse si simple et qui coupait court à tout: Cette monnaie dont vous arguez fut une monnaie fausse, contrefaite, condamnable et condamnée... Non, personne, si dégagé de scrupules qu'on le suppose, si dévoué à la politique royale qu'on le veuille, n'osera le dire, parce que personne ne le peut dire. La fausse monnaie de Charles de Blois n'existait pas au XIVe siècle; il était réservé au XIXe d'ajouter cette découverte à beaucoup d'autres de même valeur.

Que reste-t-il donc pour nous? — Il reste les pièces de Charles de Blois telles qu'il les a battues et émises, ayant pour lui: — le droit régalien inhérent à sa dignité ducale de battre monnaie d'or, d'argent et de billon quand et comme il jugerait à propos de le faire; — le droit particulier qui a pu résulter en sa faveur d'une convention monétaire, et d'une concession royale, lui permettant de copier les monnaies françaises et d'user des fleurs de lis au lieu et place des hermines ou conjointement. — Ces droits furent simplement et loyalement exercés, j'en ai pour garant l'assentiment de la France qui n'y fit jamais opposition, celui des États provinciaux de Bretagne, du peuple et de l'armée qui tous acceptèrent cette monnaie et ne s'en plaignirent jamais.

Nous nous sommes trop longtemps entretenus de cette question des monnaies pour la quitter brusquement; le lecteur veut savoir ce qui advint dans la suite et comment se terminèrent ces longues discussions: disons-le en peu de mots.

Les successeurs de Jean IV usèrent de leur droit dans toute son

étendue. Ils battirent des monnaies d'or, d'argent et de billon sans se préoccuper de savoir ce qu'en pensaient la France et le Parlement de Paris. Les historiens de Bretagne nous ont conservé plusieurs actes authentiques qui prouvent cette indépendance. — En 1420, Jean V accorde à ses monnoyeurs des priviléges; il insiste dans cette ordonnance sur le droit qu'il a d'en user ainsi, après « ses prédécesseurs roys, ducs et princes de Bretaigne; » il y parle de son « autorité et pouvoir royal et ducal; » et cette déclaration, il a soin de la faire en pleine séance des États de Bretagne, qu'il prend à témoin et dont l'approbation sanctionne ses paroles. — En 1455, le duc Pierre II affirme ces mêmes droits royaux de sa couronne, et il prouve ses dires par une enquête publique. — En 1459, François II réforme ses monnaies, et débute par signifier qu'il agit ainsi en suite de la plénitude de ses droits « royaux, souverainetez et noblesses en suivant les anciennes usances des feux roys, ducs et autres princes de Bretaigne ses prédécesseurs, » disant que c'est à lui « et à non autre » qu'appartient « l'établissement et ordonnance des monnaies de nostre pays. » — Six ans après, en 1465, à la suite de longues discussions relatives toujours à ces droits royaux contestés par la France, le roi Louis XI, — qui ne cédait pas facilement cependant, — reconnut au duc de Bretagne le droit de battre de la monnaie d'or, par une ordonnance que j'ai indiquée précédemment et dont voici le considérant :

« Considéré qu'il nous est duement apparu que les prédécesseurs ducs dudict duchié ont par cy devant fait forger monnoie d'or oudict duchié, voulans nostredict nepveu estre entretenu *ès droicts et libertez* dont ses prédécesseurs ducs ont joy, à icelly nostre nepveu ensuivant l'usage que ses prédécesseurs ont par cy devant eu de forger monoie d'or oudict pays, avons permis et par la teneur de ces presentes permectons, voulons et nous plaist que il et ses successeurs ducs de Bretaigne puissent et leur loise faire forger toutes et quanteffoiz que bon leur semblera monoye d'or oudict pays, et que icelle monoye dor avecques la blanche et noire que de présent on y forge, ait cours et mise par tout nostre royaulme, en gardant quant à l'or, poix et aloy selon les ordonnances royaulx faites sur le faict des monoyes. »

Cette déclaration est conforme aux prétentions des ducs de Bre-

tagne et reconnaît l'usage qu'ils en ont fait. Nos ducs avaient donc raison.

Il n'y avait qu'un moyen de mettre fin à cette lutte prolongée, c'était celui qui avait été entrevu par Philippe-Auguste, faisant épouser Alix, héritière de Bretagne, à Pierre de Dreux, et que Philippe de Valois avait cru depuis réaliser en mariant Jeanne de Penthièvre avec Charles de Blois, son neveu, qu'il savait docile et qui fut en effet, toute sa vie, un instrument soumis. Ces tentatives avaient échoué, parce que la Bretagne ne pouvait se donner à la France en descendant au rang de vassale. On le comprit enfin : Anne, unique héritière des Montfort, épousa successivement deux rois de France, Charles VIII et Louis XII. Grâce à elle, car elle était restée duchesse, la fleur de lis se montra sur nos monnaies près de l'hermine, qui lui fit place. Il fallut un troisième mariage, celui de Claude, fille de la duchesse-reine, avec François Ier, pour arriver à unir enfin notre Bretagne à la France. Et ce ne fut même pas encore alors l'affaire du premier jour. Les monnaies du roi François Ier ayant cours en Bretagne, montrèrent longtemps l'hermine couronnée près de la fleur royale. C'est que notre droit était incontestable et qu'il fallait un travail constant de la royauté, et surtout le consentement des Bretons pour arriver à confondre en un seul, — le droit royal de France, — ces droits particuliers dont nous étions d'autant plus épris, qu'ils avaient été plus longtemps contestés et que nous les avions mieux défendus.

Vte ÉDOUARD DE KERSABIEC.

PETITS POÈMES VENDÉENS

IV

DANS UN FAUTEUIL

9 JANVIER 1794

À OCTAVE DE ROCHEBRUNE.

I

Un matin de quinze août, ce grand jour, ô Marie,
Où l'église pour vous est parée et fleurie,
Où l'âme, en sa ferveur, du pied de votre autel,
Bientôt comme vous monte au séjour immortel;
Dominant les rochers qui hérissent Préfailles,
Granits tout découpés de bizarres entailles,
Au lointain je voyais, d'un tertre de gazon,
Noirmoutier qui s'allonge et ferme l'horizon.
Mon esprit s'agitait dans mon corps immobile,
Et suivait les destins si divers de cette île.
Une brise de terre, un souffle frais passa :
Ma pensée avec lui sur les flots bleus glissa.

Un coup d'aile la porte à la riante plage
Où le bois de la Chaise étale son feuillage,
Ses chênes verts, ses pins, qui, penchés sur les eaux,
Des lames et des vents aiment les longs assauts.

Vers la ville, prochaine, un bruit croissant m'attire...

Oserai-je tracer cet acte de martyre?

II

Hier le drapeau blanc semé de fleurs de lis
Au sommet du donjon faisait flotter ses plis.
La fortune aujourd'hui tourne, et la République
Replace sous son joug la forteresse antique.
Oui! pauvre île, tu vas trop t'en apercevoir!
Ne faut-il pas du sang pour sceller ce pouvoir?
Où sont ceux qui priaient dans tes deux monastères
Et transformaient ton sable en de fécondes terres?
Toi, pleure sur ta ville, en proie aux assassins,
Pleure là-haut, Filbert! son patron chez les saints!

Tu les entends, ces cris d'horreur et de détresse!....

A cent pas de la place où le château se dresse,
Au sein d'une maison, se passe, en cet instant,
Une scène effroyable et digne de Satan.

Tronc où la hache ouvrit d'insondables entailles,
Quand d'Elbée, écrasé du poids de dix batailles,
Sentit sa noble épée abandonner sa main,
Il laissa ses amis sur leur sanglant chemin,
Et, navré, se tordant sous les vives morsures
Qu'aiguisaient en sa chair ses quatorze blessures,
N'ayant plus rien à faire ici-bas... qu'à souffrir,
Chercha dans Noirmoutier le repos pour mourir.
Calmant le mal du corps et l'angoisse de l'âme,
Sur son lit s'inclinait un doux ange : sa femme!
Sa femme, jeune, aimée, et suppliant les Cieux
D'écarter tout péril d'un front si précieux.

Mais l'île — ô désespoir! — est reprise!...

Quelle heure,
Celle où l'on profana cette auguste demeure!
Et celle où le captif, vaincu sans lutte, hier
A ses accusateurs répondait, calme et fier!...
On l'arrache à présent de cette triste couche.
Sa femme, l'œil hagard, haletante, farouche,
Fait à celui qu'elle aime un rempart de son corps;
Mais quatre mains de fer enchaînent ses efforts.
Elle a pourtant rompu leurs liens, et s'élance
Au fauteuil où d'Elbée, en un sombre silence,
Voit ce débat cruel, invoquant Dieu tout bas :
Car c'est bien le plus dur entre ses durs combats!

Elle s'attache aux pieds du siége qu'on entraîne.
La prière en ses yeux vient d'éteindre la haine :
« Par vos mères! soldats, que j'implore à genoux,
» Oh! ne séparez pas l'épouse de l'époux!
» Que cette joie, au moins, ne me soit pas ravie,
» D'expirer sous le feu qui va briser sa vie!... »

Ils vous réuniront,... mais demain!

Sur le seuil,
Apparaît le martyr, porté dans le fauteuil.
Livides sont ses traits que le mal creuse et plombe.
N'est-ce point un cadavre exhumé de sa tombe?
Un ou deux jours, que dis-je! une heure ou deux encor,
Et vers le ciel cette âme aura pris son essor.

Non! ce flambeau qui meurt, ils tiennent à l'éteindre!
Non! d'un tel sang leurs bras ont besoin de se teindre!

Quelle honte, ô mon Dieu! qu'à de pareils excès
Quelques lâches nous aient ravalés, nous, Français!
Et nous aient fait trembler comme un ramas d'esclaves,
Nous, les fils des Gaulois! nous, humains! nous, si braves!...
Mais à vous, proconsuls, nos maîtres, je vous dis :
— Vous serez à jamais abhorrés et maudits,

Pour nous avoir jetés dans ces fureurs infâmes,
Égorgeurs de mourants, de vieillards et de femmes !...

Le cortége fatal marche vite, et bientôt
La victime est assise en face du château.

Les hommes se sont tus ; seule, au loin, la mer gronde.

Sur lui traçant la croix qui racheta le monde,
Le chrétien a prié ; puis, d'un stoïque effort,
Le général tient haut son front blêmi, mais fort,
Comme lorsqu'il menait au choc la Grande Armée...

— « Feu !... »

Sa tête en avant se penche, inanimée,
Et le sang a jailli du fauteuil sur le sol.

Libre enfin, vers le ciel l'âme fuit d'un plein vol !

Parmi les spectateurs pas un cri sur la place.
Sont-ils donc sans pitié ? Non, mais la peur les glace !

III

Or mon cœur indigné bondissait...

Tout à coup
Sur l'épaule une main me frappe un léger coup,
Puis une chère voix au présent me rappelle :
— « La messe est commencée !... entrons dans la chapelle...
» Mon ami, vous souffrez ? Humides sont vos cils :
» Pourquoi, près de couler, des pleurs y tremblent-ils ?... »

Moi, m'essuyant les yeux : — « Ah ! chassez vos alarmes.
» Je vous dirai bientôt la cause de ces larmes ;
» Mais mon cœur veut d'abord être pacifié
» Par la Mère d'un Dieu qui fut crucifié ! »

ÉMILE GRIMAUD.

DE BRETAGNE AU MEXIQUE

MENUS PROPOS *

LE RETOUR.

Vera-Cruz, 1er juin.

On m'embarque sur la frégate *le D.....*, qui rentre en France; j'accepte avec empressement. Je vais donc enfin quitter le Mexique! Voilà une campagne qui m'aura procuré plus de fatigues que d'agréments. Je partirai sans connaître ce pays, et je le regrette. Les officiers qui reviennent de l'intérieur me font de merveilleux récits sur la beauté du Mexique, sur sa fécondité, dont malheureusement les naturels ne savent pas tirer profit, sur sa richesse métallurgique (or, argent, mercure), sur la beauté de ses sites et sur sa végétation luxuriante. Je suis obligé de me contenter de leurs descriptions; pourtant, je caressais avec grand plaisir l'idée de pousser une pointe dans les terres hautes.

Le général Bazaine est en route pour Mexico, qui n'offrira point de résistance, nous dit-on. Que fera-t-on ensuite? On prétend que le peuple mexicain est gangrené jusqu'à la moelle. Le sens moral n'existe pas. La classe riche doit sa fortune à la rapine; les liens de la famille sont des plus relâchés; les Indiens sont abrutis par un asservissement pire que l'esclavage; enfin, du haut en bas, le vice

* Voir la livraison d'avril, pp. 285-303.

s'étale avec impudence. Et quelle est la cause de ce mal, peut-être sans remède? l'exécrable race espagnole, avec sa domination despotique et son fanatisme stupide. Quelle corde faire vibrer maintenant chez ce malheureux peuple? Fera-t-on du Mexique une colonie française? Ce serait mentir effrontément à notre mission, à la conduite que nous avons tenue jusqu'ici, et exciter la colère de l'Amérique du Nord. On n'a pas voulu traiter avec Juarez; avec qui traitera-t-on?

Rade de Saint-Jean-d'Ulloa, 5 juin.

Nos camarades de la Vera-Cruz sont venus nous accompagner jusqu'au Môle, un dernier serrement de main, pousse, et en quelques coups d'avirons je suis à bord du *D.....*, mouillé sous Saint-Jean-d'Ulloa, à la place qu'occupait *la Créole*, montée par le prince de Joinville, lors du bombardement de Vera-Cruz, en 1838. Je jouis, en nature, du tableau d'Horace Vernet (musée de Versailles).

J'apprends que nous aurons à transporter les officiers supérieurs faits prisonniers à Puebla. On installe des lits dans la batterie.

J'apprends aussi, — et cela me désole, — que nous ne relâcherons nulle part : moi qui comptais sur ma traversée de retour, pour voir ou la Havane, ou New-York! Nous allons d'abord à Brest; ensuite, à Lorient.

Rade de Saint-Jean d'Ulloa, 7 juin.

Nos prisonniers sont embarqués. *La Cérès* prend six cents capitaines, lieutenants ou sous-lieutenants; nous, treize généraux et soixante officiers supérieurs.

Il paraît que, parmi les clauses de la capitulation, s'en trouvait une qui disait que le général Ortéga remettait sans condition hommes, armes et canons entre les mains du général Forey. Mais, dans la nuit qui précéda la reddition de la ville, Ortéga fit enclouer ses canons, brûler les fusils, et licencia les troupes, dont la plus grande partie se trouva, au jour, convertie en moines de toutes les couleurs. Grande colère du général Forey qui, dès son entrée à Puebla, réunit les officiers mexicains et leur annonça, d'un ton fort

bourru, la bonne nouvelle qu'il les envoyait prisonniers en France. On les dirigea donc sur Vera-Cruz; mais, en route, une centaine d'entre eux, — parmi lesquels Ortéga, — trouva moyen de s'évaporer.

Ils sont arrivés, aujourd'hui, à neuf heures, à Vera-Cruz, par le chemin de fer, dont la voie se prolonge jusque sur le quai d'embarquement. La place de la Douane était entourée de troupes et un canon était braqué sur chaque rue aboutissante. Des embarcations toutes prêtes les ont transportés, les uns à notre bord, les autres à bord de *la Cérès*. Quelques-uns étaient accompagnés de leurs femmes : longs adieux, larmes abondantes de ces malheureuses; air résigné et digne des hommes. Ce spectacle, que je me proposais de regarder en simple curieux, finit par m'émouvoir, et je vais m'enfermer chez moi. Pauvres diables, qui ont défendu avec courage le sol de la patrie! La guerre est une bien triste chose!!

Je viens de fumer une pipe : il n'y a rien de tel pour développer la philosophie, et je reprends mon récit : — Parmi nos nouveaux venus, on remarque deux types bien tranchés, que j'ai souvent observés, pendant mon séjour à terre. Les uns sont de race espagnole : figure très-allongée, grands yeux noirs, cheveux noirs et fines moustaches, formes élégantes. Les autres nous montrent des échantillons du type indien, plus ou moins croisé : figure aplatie, pommettes saillantes, cheveux plats, yeux écartés, noirs, petits, vifs et durs, tête aplatie par en haut, mâchoire large. Les femmes tiennent à l'un ou à l'autre de ces deux genres. Elles ont, en général, de beaux grands yeux; les cheveux sont disposés en deux tresses, qui tombent dans le dos; elles portent la mante espagnole; c'est gracieux, mais, en revanche, elles montrent des pantalons, qui descendent jusque sur les talons et même plus bas, ce qui leur donne des airs de poules à pattes emplumées : elles doivent avoir la jambe bien mal faite, pour la cacher si soigneusement! Dans ce jour de deuil, elles ne sont pas ornées de la fleur traditionnelle, artistement posée dans leurs cheveux noirs.

Une coutume, que je trouve charmante, c'est celle qui existe ici, de se faire une parure avec une espèce de luciole volante, dix fois

plus volumineuse que celle que nous connaissons en France. Ces lucioles possèdent, pour leur plus grand bonheur et pour le plus grand contentement des naturelles coquettes, un intervalle vide, suffisant pour passer une épingle entre la tête et le corselet. On peut donc les attacher dans les cheveux ou les arranger en collier sans les faire trop pâtir. On m'a dit qu'il existait, ici, de petites boules en verre, disposées en pendants d'oreilles, et pouvant recevoir les lucioles dans leur intérieur. Une femme parée de la sorte doit être ravissante, au milieu des reflets phosphorescents qui se dégagent de sa vivante parure.

Sacrificios, 9 juin.

Nous sommes venus, hier, mouiller à Sacrificios, et nous partons ce soir. Nos treize généraux mangent dans la batterie; ils sont nourris par le commandant; les autres, lieutenants-colonels, aides de camp, etc., etc., ont été mis à la ration de l'équipage, par un ordre exprès du général Forey. Ils prennent donc leur pitance dans un bidon en bois, où chacun, à tour de rôle, vient plonger sa cuillère en plomb; les vieux, — et il y en a quelques-uns, qui peuvent montrer un râtelier démantibulé, — ont du pain à la place de biscuit : à quelque chose malheur est bon. — Je trouve qu'on tutoie un peu l'armée mexicaine, et qu'ils ont droit de proférer le *Væ victis!* des temps barbares.

La machine se met en marche. Nous précédons *la Cérès*, avec laquelle nous allons naviguer de conserve jusqu'en France... Nous sommes en dehors des récifs, et déjà nous ne pouvons plus apercevoir les signaux de l'amiral. Il peut nous rappeler maintenant!... Le pic d'Orizaba et le Coffre de Pérote disparaissent aussi... Nous voilà donc en route pour la France!

En mer, 10 juin.

J'ai été contraint par mon service, pendant tout le temps que j'ai passé au Mexique, de séjourner sur les côtes. J'ai donc peu vu cette contrée; aussi, pour m'édifier sur ce pays et sur ce peuple, il m'a fallu interroger ceux qui, plus chanceux que moi, étaient restés longtemps dans l'intérieur, et les auteurs qui ont écrit sur cet inté-

ressant sujet. Voici, en résumé, l'opinion que j'ai pu me former de cette façon :

Le Mexique est divisé en trois zônes naturelles : — la *Tierra caliente* ou terre chaude, bande étroite de terrains marécageux, qui borde la mer; — la *Tierra templada* ou terre tempérée; — enfin, la *Tierra fria* ou terre froide. Grâce à cette heureuse disposition des lieux, on rencontre au Mexique un échantillon de tous les climats et de toutes les productions végétales. C'est un admirable pays, d'une beauté qui ne le cède à aucune autre contrée, d'une fécondité incroyable, d'une richesse inouïe, et qui ne demande que des bras pour payer au centuple la peine du travailleur.

L'histoire de la nation mexicaine est navrante. L'Espagne a réduit à l'état d'ilotes ces Astèques, si hospitaliers, si braves, si doux, si intelligents. Le régime despotique, systématiquement entretenu, a été le mode de gouvernement des vice-rois, qui ont renfermé ce peuple chez lui, pour que les idées d'indépendance ne lui arrivassent pas, dans les colis d'exportation de l'étranger. Ils ont entretenu les Mexicains dans l'ignorance la plus complète, pour qu'il leur fût impossible de se gouverner eux-mêmes. Les vice-rois ont été servilement aidés dans cette tâche odieuse par un clergé ambitieux, qui a employé le fanatisme comme moyen de domination.

Les Mexicains, après des siècles d'asservissement, ont chassé les Espagnols. Malheureusement, cette révolution s'est accomplie au profit du clergé, qui s'est tout simplement substitué aux vice-rois. Les Mexicains y ont gagné de passer d'un maître étranger à un maître indigène; mais jamais le clergé n'a essayé d'entreprendre leur éducation morale, et cette ignorance explique l'anarchie dans laquelle a vécu le Mexique, depuis la proclamation de son indépendance.

Si, semblable au sang des martyrs, le sang de nos compatriotes qui a coulé sur cette terre, a été la semence de la liberté et de la régénération de ce peuple, nous aurons bien agi, quel que soit le dénoûment de notre campagne, et là encore la France n'aura pas manqué à sa mission.

En mer, 15 juin.

Nous commençons à nous créer des relations parmi nos passagers, et je vois que le nombre de ceux qu'on peut fréquenter est beaucoup plus restreint qu'on pourrait le croire. Et, pourtant, nous avons la fine fleur de l'armée mexicaine.

Le plus élevé en grade de nos prisonniers, le général Mendoza, homme d'une soixantaine d'années, a une figure vénérable : ses compagnons d'infortune le tiennent en haute estime. — Le général Colombres, commandant du-génie, est un petit homme, très-savant, dit-on, — *rara avis*, parmi la bande, — ayant beaucoup vécu aux États-Unis. C'est lui qui a fortifié Puebla.

Les étrangers sont moins nombreux que je l'aurais cru, d'après les journaux. Nous n'avons guère qu'un colonel du génie, Carlos de Gagern, un Allemand, fourvoyé au Mexique, et un Italien, Hercules Saviotti, un intrigant très-insinuant. Les officiers que nous recherchons le plus sont M. Rafael Etchinique, lieutenant-colonel d'état-major, M. Alejandro Casarin, jeunes gens parfaitement élevés l'un et l'autre, ayant longtemps habité la France (M. Casarin dessine à ravir), et M. Thomas-y-Terran, jeune capitaine de cavalerie, parlant très-bien le français.

En mer, 20 juin.

Nous sommes allés reconnaître la Havane. Je regrette bien que nous n'y ayons pas fait un temps d'arrêt.

Nous nous engageons dans le canal de la Floride, où un fort courant, celui du gulf-stream, nous entraîne avec rapidité. Voici la description qu'en donne Maury, dans son admirable livre sur les courants : « Il est un fleuve au sein de l'Océan. Dans les plus grandes » sécheresses, jamais il ne tarit; dans les plus grandes crues, ja- » mais il ne déborde. Ses rives et son lit sont des couches d'eau » froide, entre lesquelles coulent à flots pressés des eaux tièdes et » bleues : c'est le gulf-stream! Nulle part dans le monde il n'existe » un courant aussi majestueux. Il est plus rapide que l'Amazone, » plus impétueux que le Mississipi, et la masse de ces deux fleuves

» ne représente pas la millième partie du volume d'eau qu'il » déplace. »

A sa sortie du golfe du Mexique, la largeur du gulf-stream est de quatorze lieues, sa profondeur de mille pieds, et la rapidité de son cours, qui s'élève d'abord à huit kilomètres par heure, diminue peu à peu, en conservant toutefois une vitesse relative, encore considérable, dans toute l'étendue de son parcours. — C'est charmés par ce fleuve admirable, que nous allons atteindre les côtes de la Bretagne.

Iles Bermudes, 25 juin.

Un voyageur, passant devant une île à laquelle il n'avait point abordé, avait écrit sur ses notes de voyage : « Les habitants de ce » pays me semblent aimables. » J'en puis dire autant au sujet des Bermudes et avec autant de raison, car un ordre sévère nous a tous cloués à bord, pendant les huit jours que nous avons passés à Georgetown. Quelques officiers anglais sont venus nous voir. Ces gens-là boivent ferme!

Bermudes, 29 juin.

Il paraît que la découverte du groupe des Bermudes, qui se compose de trois ou quatre cents petites îles, est due à un naufrage : un Espagnol, du nom de Juan Bermudas, se rendant à Cuba, y échoua en 1522. Un Anglais, Georges Somer, y arriva aussi de la même manière, imitant en cela Henry Mary, qui avait éprouvé le même malheur en 1593. Les Anglais vinrent s'y établir, et en ont toujours été maîtres depuis. C'est une position très-importante, à laquelle ils consacrent beaucoup de soin, car elle est pour eux une sentinelle avancée, qui se trouve sur la route des Antilles en Europe, et qui surveille les côtes d'Amérique. Elle leur offre, en même temps, un point de ravitaillement précieux en cas de guerre dans ces parages.

Cette colonie jouit d'une grande réputation de salubrité : la fièvre jaune, qui y a paru quelquefois, y a toujours été importée, au dire des habitants.

Pendant les guerres civiles d'Angleterre, ces îles ont servi de refuge à un grand nombre d'émigrants distingués.

Les Bermudes, toutes très-basses sur l'eau, sont enveloppées de coraux, contre lesquels viennent se briser les longues lames de l'Océan. Deux ou trois passes, d'un accès difficile, existent dans cette muraille protectrice. Aussi ne serait-ce pas une mince entreprise que de tenter un coup de main sur ce fleuron de la couronne britannique.

Il n'y a point de rivière sur ces petits îlots ; et à cela rien d'étonnant. L'eau de pluie, heureusement très-abondante, est chargée de satisfaire à tous les besoins.

Les Bermudes sont situées dans la zone des ouragans. De là, de temps à autre, ces tempêtes abominables, que l'on y éprouve, témoin *le Vauban*, qui, revenant du Mexique, est arrivé ici, il y a trois mois, complétement désemparé.

On me raconte que la principale production du pays est la pomme de terre. Comme, d'un autre côté, les bœufs y deviennent très-beaux et très-gras, je vous laisse à penser si les sujets de la reine Victoria doivent se priver d'excellents beefsteaks !

Les principales villes sont Saint-Georges et Hamilton. L'arsenal, où nous sommes mouillés et qui m'a l'air d'un établissement fort sérieux, est situé sur l'île d'Ireland.

Après avoir renouvelé notre charbon et pavoisé, à l'occasion de la fête du prince de Galles, nous repartons, en compagnie de *la Cérès*.

En mer, 5 juillet.

« La vie de bord, il faut s'y attendre et s'y résigner, ne peut être que monotone. Elle offre nécessairement l'uniformité du cadre restreint dans lequel ses évolutions journalières s'accomplissent. Les variations de l'atmosphère en forment, à peu près, les seuls événements. Les conversations roulent presque toujours sur cet inépuisable sujet : comment le vent a soufflé, comment il souffle, et comment on peut augurer qu'il soufflera. Ce thème invariable alimente de longues discussions. L'un y trouve l'occasion de raconter pour la centième fois ses campagnes ; l'autre, de débiter ses pronostics ou ses aphorismes, de ce ton magistral et ambigu que prenaient autrefois les oracles. La route que suit le commandant est

rarement réputée la meilleure; la voilure qu'il prescrit n'est pas souvent celle qu'on devrait porter. — Puis, tout à coup, surgit du sein de ces questions techniques quelque haute question d'histoire, de philosophie ou de morale : on s'échauffe, on s'aigrit; les sarcasmes s'en mêlent, et, si l'on ne se hâtait de lever la séance, il y aurait peut-être de sérieux propos d'échangés. Parfois, aussi, c'est le prochain seul qui fait les frais de l'entretien. La dernière promotion ou la promotion à venir forment un excellent texte à d'intéressants commentaires.

» Ce sont là les conversations générales. Les entretiens secrets sont bien différents, et là, — j'aime à le dire, — se révèle, dans toute sa candeur, l'âme honnête du marin. On dirait un triton, sorti, le matin même, de sa grotte de cristal. Il n'est pas de ce monde, et notre globe de fange est un pays étranger pour lui. La plupart du temps, il n'en soupçonne pas les embûches, et s'avance, sur un terrain semé de fondrières, avec l'enthousiasme et la foi naïve d'un pèlerin. »

— Cette page charmante et vraie a été arrachée aux *Souvenirs d'un amiral,* par M. Jurien de la Gravière.

En mer, 16 juillet.

Nous nous trouvons, à peu près, à la hauteur des Açores. Encore huit jours, et nous sommes en France. Nous avons perdu de vue notre conserve *la Cérès,* dans un grain pendant la nuit. Je mets cet incident au nombre des événements heureux : nous ne serons plus obligés de ralentir notre marche, pour attendre cette paresseuse!

Un navire, faisant des signaux, apparaît à l'horizon; mais, comme il se sert du code Marryat, que nous n'avons pas, on ne se comprend point. Pourquoi n'adopte-t-on pas un code de signaux commun à toutes les nations [1]? On court dessus. C'est un trois-mâts anglais. Il met une embarcation à la mer et nous accoste. Ce navire est chargé de thé, et revient de Chine. Il n'a pu relâcher à Sainte-

[1] Par un traité, en date de 1865, les principales nations maritimes ont pris cette sage mesure.

Hélène, et en est à ses cent vingt jours de mer : ses vivres sont épuisés. Depuis huit jours, les malheureux ne se soutiennent à bord qu'avec du thé et un peu de biscuit. — On leur donne des vivres en abondance, et nous nous remettons en route. Que le ciel nous préserve de semblable malheur!

En mer, 20 juillet.

La vigie signale Ouessant. Caramba! Sarpejeu!! Voyons donc un peu, s'il vous plaît. J'écarquille les yeux, et je jurerais presque que j'aperçois quelque chose. « Vous voyez? Là, dans cette noirceur.— Oui! oui!! Mais que c'est noir!!! » C'est égal, le cœur me bat, et je ne puis rester en place. — Je vous conseille, gens sédentaires, de vous exiler pendant quelque temps, rien que pour vous mettre en état de ressentir le bonheur du retour : c'est une joie sans mélange.

Je viens d'entendre un : « Pare à virer! » qui me glace d'effroi. Qu'est-ce à dire? Que se passe-t-il? Le commandant perd la tête; il faut qu'on le saigne aux quatre membres!... Un brouillard intense s'est élevé, la mer se forme, et l'on prend prudemment la bordée du large. Hélas! hélas!

En mer, 21 juillet.

On *resignale* Ouessant; mais, comme hier, le temps est trop mauvais pour que nous puissions attérir. On reprend encore la bordée du large. Il n'y a pas de raison pour que ça finisse!

Et vous croyez que ce n'est pas à en devenir hydrophobe!

J'entendais, au loin, dans le brouillard, le grondement de la mer contre les rochers de cette côte inhospitalière, rochers qui ont si bien inspiré Brizeux. La poésie polit les mœurs et calme les impatiences; laissez-moi donc vous rappeler ce passage; vous y gagnerez de beaux vers, et moi une bonne dose de philosophie :

Ils étaient là, debout, pêle-mêle et sans nombre,
Devant eux sur la mer projetant leur grande ombre;
Les flots couraient sur eux avec leurs mille bras,
Cabrés contre les flots, ils ne reculaient pas;
Hérissés, mugissants, inondés de poussière,
Ensemble ils secouaient leur humide crinière.

De leur masse difforme ils effrayaient les yeux;
L'oreille s'emplissait de leurs cris furieux;
Et l'homme tout entier, en face de ces roches
Dont les oiseaux de mer seuls bravaient les approches,
Sur son mince vaisseau, pâle et dans la stupeur,
Se voyant si chétif, sentait qu'il avait peur.

En mer, 22 juillet.

Dieu merci, le soleil est aujourd'hui étincelant! Le pilote est à bord... Voilà le goulet!... Voilà Brest!!... Nous suivons une grande frégate, qui revient de Chine. C'est *la Renommée.*

La Cérès entre, une heure après nous. Le médecin sanitaire est le long du bord. Il apprend à notre commandant qu'il est capitaine de vaisseau; mais il nous décerne trois jours de quarantaine d'observation... Qu'il aille au diable!

Brest, 27 juillet.

On nous donne, enfin, la clef des champs! Descendons vite fouler le sol de la patrie. Je cours comme un fou à travers les rues de Brest, et il me semble que tout le monde remarque le nouveau débarqué. — « C'est moi, mes braves gens, ma parole d'honneur! Je suis aise de me trouver au milieu de vous. Il faut être insensé, n'est-ce pas? pour aller loin de son pays, loin de ses amis, loin des siens! et pour quoi voir, je vous le demande!... Comme les arbres du cours d'Ajot sont superbes! Comme les femmes sont belles! et blanches, donc! — Tiens, c'est toi, mon bon ami, comment te portes-tu? Je reviens du Mexique! »

LÉON BLÉVEC.

LES FIACRES AU XVIIIE SIÈCLE

SIMPLE NOTE HISTORIQUE.

Depuis l'antique et primitive charrette, encore en usage dans nos campagnes, et si bien décrite par Boileau dans ces vers harmonieux connus de tout le monde :

> Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
> Promenaient dans Paris le monarque indolent,

jusqu'au moderne vélocipède, si vite adopté par la mode, que de progrès et de perfectionnements !

L'immense extension donnée au réseau des routes, l'emploi du système Mac-Adam, ont vulgarisé tous les genres de voitures aux modèles aussi variés qu'élégants et légers. Qui songe aujourd'hui, sans sourire, à ces énormes et lourdes machines roulant péniblement avec un bruit strident de ferrailles, à ces vieux coches encore si nombreux à la fin du siècle dernier ?... Une révolution complète s'est opérée dans l'art de la carrosserie, dont sans doute nous sommes loin d'avoir le dernier mot.

Dans ces procédés nouveaux de locomotion, un Nantais eut une large part en créant les *Omnibus*, dans les dernières années de la Restauration. Les premiers essais tentés à Nantes même, ne furent pas très-heureux pour leur auteur, tandis que maintenant l'exploitation s'en fait à Paris sur une vaste et fructueuse échelle.

Si au moyen âge les chevaux avaient quelque peu remplacé les bœufs des rois fainéants, les véhicules étaient encore d'une cons-

truction massive et grossière, nécessitée du reste par l'état déplorable des voies de communication. Malgré le poids et les dimensions de ces chars, un grand luxe présidait parfois à leur décoration. M. de la Borderie nous a donné le compte du velours, de la toile et des rubans destinés au *queurre* (currus) du duc François II, qui, sans les autres accessoires, montaient à 283f, 6s, 8d, soit 8,500f de notre monnaie. (*Annuaire historique de Bretagne*, T. I, pp. 208-210).

Les fiacres ne datent que du milieu du XVIIe siècle. « On appelle ainsi à Paris, depuis quelques années, un carrosse de louage, à cause de l'image Saint-Fiacre, qui pend pour enseigne d'un logis de la rue Saint-Antoine, où on loue des carrosses. »

Telle est la définition que donne Ménage dans son livre des *Origines de la langue française*, publié en 1650, qui fixe ainsi la date de cette innovation, dont chacun soupçonnait l'étymologie, sans se rendre exactement compte de son origine énigmatique.

En 1704, il n'existait à Nantes que des chevaux de louage, comme nous l'apprend la délibération du Bureau de ville du 24 janvier, par laquelle il est ordonné à tous les loueurs de venir faire au greffe la déclaration du nombre de chevaux qu'ils possèdent, sous peine de 10f d'amende.

Louis XIV, par lettres patentes, enregistrées en 1713, accorda au comte d'Armagnac, grand écuyer de France, le droit d'établir des litières dans toutes les villes du royaume [1]. La litière, dite ainsi de *lectus* (lit), parce qu'elle contenait ordinairement un coussin et un matelas, était une espèce de voiture suspendue par des brancarts et portée par des mulets. Celles des Romains étaient portées par des esclaves, et en Chine le nombre des porteurs du palanquin indique le rang de la personne.

Or, en 1718, le prince Charles,

> ..... On ne s'attendait guère,
> A voir *un prince* en cette affaire,

jouissait de ce droit qu'il avait affermé 2,300f en Bretagne. Beau

[1] Louis de Lorraine, de la branche d'Elbœuf, comte d'Armagnac, de Charny, de Brionne, etc., etc.,.. grand écuyer de France, épousa Catherine de Neuville-Villeray. Le prince Charles était le septième garçon issu de cette union.

denier, n'est-ce pas? qui permettait au prince de rouler carrosse, surtout en admettant qu'au minimum sa ferme valût autant pour chacune des trente-deux provinces. Mais les États bretons, réunis au mois de juillet, chargèrent leur procureur syndic de se pourvoir au Parlement de Bretagne, afin d'empêcher l'exécution de ce bail. La solution de cette controverse, dans laquelle intervint Mgr de La Vergne de Tressan, évêque de Nantes, ne nous est pas connue. Les membres du tiers inclinaient à donner au prince une rente annuelle de 3,000f, en échange de l'abandon de son privilége en faveur des États, tandis que la noblesse, désireuse de ne pas surcharger la province d'une somme aussi forte, voulait laisser le grand écuyer en possession de « ses prétendus droits. »

Une réclamation présentée au lieutenant général de police, au maire et échevins, nous apprend que Pierre Saget avait, le 1er septembre 1746, adressé une requête pour obtenir la permission « de lever et faire rouller des carrosses *de remise*, dans la ville et fauxbourgs de Nantes et aux environs. Par ordonnance du 14 septembre 1748, il avait été enjoint de marquer les voitures d'un numéro. Pierre Saget protesta contre cette mesure disant qu'à Paris, « où la police est portée à son dernier point pour le bon ordre, » les carrosses de *remise* sont distingués des carrosses de *fiacre* par « des cercles de fer d'une seule pièce pour la ferrure des roues, » et les fiacres par un numéro peint; et qu'il avait établi à Nantes les carrosses de remise, et Noël Acloque « les carrosses de fiacre, pour rouller à l'heure et se tenir sur les places publiques. » Sa protestation fut accueillie et ses voitures exemptes de numéro.

Le hasard a fait tomber sous nos yeux un règlement pour les fiacres de Nantes, arrêté, en présence de Louis XVI, par le Conseil d'Etat, le 15 février 1781. Cette pièce, qui concède le privilége à la municipalité, nous a semblé assez intéressante pour être publiée à la suite des notes qui précèdent.

Si, dans l'origine, les voitures de place, d'abord très-restreintes, ont été l'objet de l'intervention de hauts personnages, leur multiplicité les a fait bien déchoir, en les assujettissant aujourd'hui au simple ressort de la police.

Sur ce qui a été présenté au roi étant dans son conseil, que la manière dont se fait le service des fiacres dans la ville de Nantes par Pierre Mesnard et Pierre Le Duc, commissionnaires du privilége des fiacres et carrosses de remise, excite journellement pardevant les juges de police des plaintes, fondées tant sur le mauvais état des voitures que sur le prix arbitraire qui est exigé par chaque course, et encore sur ce que le nombre des voitures établies est insuffisant pour le service public, que pour remédier à ces abus, plusieurs particuliers ont offert de faire le service avec de bonnes voitures en telle quantité que la ville et communauté de Nantes jugeroient convenable, et de fixer le prix des courses à un taux modéré, que les officiers municipaux eussent désiré de pouvoir accepter ces offres vu l'avantage qui en résulterait pour le public, mais qu'ils ne peuvent le faire qu'autant que Sa Majesté voudra bien ordonner le rapport du brevet accordé le 15 may 1772, à Pierre Mesnard et Pierre Le Duc son beau-fils, les mémoires et certificats des officiers militaires et municipaux de la ville de Nantes, des officiers de la Chambre des comptes et autres notables habitants de ladite ville, les requêtes de Jean Bourlier, loueur de carrosses, des maires et échevins de ladite ville de Nantes, l'avis du sieur intendant et commissaire departy dans la province de Bretagne et autres pièces et mémoires joints aux dites requêtes; ouy le rapport du sieur Moreau de Beaumont, conseiller d'État ordinaire et au conseil royal des finances : le roy étant en son conseil ayant égard aux requêtes et mémoires des officiers municipaux et habitants de la ville de Nantes, a ordonné et ordonne ce qui suit :

Art. 1er. — Le brevet accordé le 15 mai 1772 à Pierre Mesnard et à Pierre Le Duc son beau-fils, en vertu duquel ils jouissent du privilége exclusif de louer des fiacres et carrosses de remises dans la ville, fauxbourgs et banlieue de Nantes pendant l'espace de dix années à compter du trois juin 1778 sera rapporté, fait deffens auxdits Mesnard et Le Duc et à leurs représentants de s'en servir à l'avenir, à peine de tous dépens, dommages et intérêts et de 3,000 # d'amende.

Art. 2. — Sa Majesté a concédé et concède à la ville et communauté de Nantes et aux officiers municipaux la représentant pour en jouir pendant neuf années à compter du premier avril prochain, la faculté de mettre et faire mettre sur les places publiques de la ville de Nantes des carrosses de louage en tel nombre qu'il sera nécessaire pour le service public et de faire rouler lesdites voitures tant dans ladite ville et fauxbourgs de Nantes que dans la banlieue, en se conformant aux règlements de police, et à la charge par les officiers municipaux d'indemniser s'il y a lieu lesdits Mesnard et Le Duc ainsi qu'il sera réglé par le sieur..... intendant et commissaire départy en la province de Bretagne, à qui Sa Majesté en attribue la connaissance sauf l'appel au conseil.

Art. 3. — Lesdits commissionnaires ou leurs représentants ne pourront faire rouler lesdits fiacres ou carrosses de remise hors de la ville et banlieue sur les routes desservies par les Messageries Royales, leurs fermiers et sous-fermiers sans en avoir pris la permission du Directeur des Messageries et en avoir acquitté le droit conformément à l'arrêt du Conseil du 7 août 1775, lequel droit ne pourra être exigé desdits commissionnaires lorsqu'ils feront rouler leurs voitures uniquement sur les routes de traverse non desservies par les Messageries.

Art. 4. — Il sera payé par lesdites voitures de place, dans la ville,

quinze sols par course pour l'aller et le retour, vingt-quatre sols la première heure, et cinq sols par chaque quart d'heure commencé, après ladite première heure et vingt-cinq sols les suivantes, sans que les cochers puissent exiger d'être payés à la course lorsqu'il conviendra aux particuliers de les payer à l'heure pourvu qu'ils ne sortent pas de la ville et des faux-bourgs.

ART. 5. — La ville et communauté de Nantes et ses officiers municipaux, pourront céder, vendre et transporter ledit privilége, en tout ou en partie, à qui bon leur semblera et aux clauses et conditions qu'ils aviseront bon être, et feront tels marchés ou baux qu'ils voudront avec les particuliers auxquels ils permettront de mettre des carosses sur les places, et lesdits baux ou marchés ainsi passés de gré à gré en bonne forme devant notaire ou autrement seront exécutoires dans tous les cas.

ART. 6. — La ville et communauté de Nantes et ses officiers municipaux ou représentants, ne pourront dans aucun cas et pour quelque cause que ce soit, même de remboursement des avances, être dépossédés avant lesdites neuf années révolues de ladite concession, et il ne pourra pareillement être accordé pendant ledit temps, à qui que ce soit, aucune concession, privilége ny permission qui puisse nuire au privilége ci-dessus accordé.

ART. 7. — Fait Sa Majesté très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de quelque état et condition qu'elles soient de faire aucun établissement de voitures pour le même service sans la permission de la ville et communauté de Nantes ou de ses officiers municipaux et représentants, à peine contre les contrevenants de confiscation des voitures et chevaux et de trois mille livres d'amende, dont un tiers applicable aux hôpitaux de la ville de Nantes, et les deux autres tiers à ladite ville et communauté.

ART. 8. — La ville et communauté de Nantes et ses officiers municipaux seront tenus de payer par forme de redevance annuelle à compter du jour qu'ils entreront en jouissance du susdit privilége et pendant tout le temps de sa durée une somme de six cens livres par an au Trésor royal.

ART. 9. — Ordonne Sa Majesté que toutes les contestations qui surviendront sur le fait desdites voitures, entre ceux qui s'en serviront et les cochers ou voituriers, seront portées pardevant les juges de police et par appel au Parlement, et sur le présent arrêt toutes lettres seront expédiées, si besoin est.

Fait au conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 15 février 1781.

Signé : AMELOT.
GELLÉE DE PREMION, [*maire de Nantes.*]

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

QUIBERON, Souvenirs du Morbihan, par M. Alfred Nettement. — Un beau vol. in-18, orné de 7 gravures. — Paris, Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

Au mois d'avril 1849, lors des élections les plus libres qui furent jamais et qui rappelèrent, par l'élan populaire qui les produisit, les mémorables élections de 1789, le Morbihan envoya à l'Assemblée législative dix représentants, dont voici les noms : Dahirel, Harscouet de Saint-Georges, de la Rochejaquelein, Monnier, Mgr Parisis, de Kéridec, Pioger, l'abbé Lecrom, Alfred Nettement et Paul de Kerdrel.

Les électeurs du Morbihan avaient choisi en dehors de la Bretagne deux de leurs représentants : Mgr Parisis, évêque de Langres, qui avait été l'un des plus énergiques champions de la liberté d'enseignement, et M. Alfred Nettement, un journaliste loyal, intrépide, sincère, fidèle, un Breton de Paris.

M. Nettement avait obtenu 53,065 suffrages. Depuis cette époque, il a noblement payé sa dette envers le Morbihan, par sa conduite à l'Assemblée législative pendant toute sa durée et le jour où elle tomba, par les beaux ouvrages qu'il a publiés depuis vingt ans et où il a si bien défendu toutes les grandes causes chères au pays qui lui avait délivré en 1849 des lettres de naturalisation. Cette dette inoubliable, il l'acquitte aujourd'hui d'une manière plus particulière encore par le nouveau livre que nous annonçons.

Le livre de M. Alfred Nettement se divise en trois parties : *Sainte-Anne d'Auray, l'Expédition de Quiberon, le Champ des Martyrs.*

Dans la première, l'auteur a retracé les impressions et les souvenirs des différents voyages qu'il a faits dans le Morbihan en 1850

:t en 1851, en 1860 et en 1868. Il a supérieurement rendu le :aractère sévère et triste, grandiose et doux de cette contrée, fer-ile en héros et en poètes, et qui a vu naître Brizeux et Georges Cadoudal, ce terrible Georges dont M. Sainte-Beuve, — qui depuis.... mais alors il n'était pas sénateur, — a tracé un si beau portrait, le célébrant comme « une des plus belles natures loyales et valeureuses,... un admirable général et un héros de guerre. »

Au milieu des descriptions et des récits de cette première partie du livre de M. Nettement, véritables impressions de voyage où l'auteur se met en scène avec une aimable discrétion et où il fait mentir le mot de Montaigne : *Le moi est haïssable*, le sanctuaire et le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray occupent, comme il convient, la place principale. C'est le point culminant de ces *Souvenirs du Morbihan*, destinés, dans la pensée de l'auteur, non-seulement à peindre, mais encore à faire aimer ce pays si pittoresque, ces populations si catholiques : jamais but ne fut mieux atteint.

L'Expédition de Quiberon, qui remplit toute la seconde partie du volume, est un chapitre d'histoire étudié aux sources originales, un récit complet et définitif, pour lequel M. Nettement a pu s'éclairer de documents peu connus ou même entièrement inédits, notamment de la précieuse relation manuscrite laissée par M. Harscouet de Saint-Georges, l'une des victimes échappées au massacre.

On sait que l'éminent historien de la Restauration a su résoudre ce problème presque insoluble, d'être impartial sans être neutre. Dans son beau travail sur *l'Expédition de Quiberon*, il a donné une nouvelle preuve de cette impartialité, qui chez lui s'allie si bien à l'ardeur des convictions et à la chaleur des sentiments. Il a étudié avec un soin minutieux et il a éclairci un point resté jusqu'ici obscur, celui de la capitulation. Il a fait d'une main équitable la part de chacun, des émigrés et des républicains, de Sombreuil et de Hoche, de Puysaie et de Tallien, du général Lemoine et du général Humbert, — *le lion amoureux* de M. Ponsard, singulièrement inspiré, il faut l'avouer, le jour où, voulant choisir un héros aux mains pures et au grand cœur, il est allé le prendre à Auray, parmi les bourreaux des victimes de Quiberon.

La dernière partie du livre, *le Champ des Martyrs*, est consacrée à cet affreux égorgement qui s'est prolongé pendant vingt-huit jours. Commencé le 29 juillet 1795, il a duré jusqu'au 26 août, sur trois points différents à la fois, à Vannes, à Quiberon et à Auray, où commandait le général Humbert. L'auteur a retracé ce long martyrologe avec une émotion contenue qui ajoute encore à l'effet de ces pages éloquentes : *Sunt lacrymæ rerum.*

Le volume se termine par la liste de tous les noms gravés sur le monument funèbre érigé près du Champ des Martyrs. « Nous empruntons cette liste, dit M. Alfred Nettement, à un écrit publié en novembre 1829, à Vannes, sous ce titre : *Quiberon, nouvelle morbihannaise,* par V... L... On y trouve les noms inscrits tels qu'ils le sont sur le monument. L'honorable M. Eugène de la Gournerie, à qui nous aimons à exprimer ici notre reconnaissance, a bien voulu contrôler cette liste ; il y a fait des rectifications et des additions, en s'appuyant le plus souvent sur les correspondances que M. Charles Hersart du Buron, secrétaire de la commission du monument de Quiberon pour la Loire-Inférieure, avait entretenues avec un grand nombre des familles auxquelles appartenaient les victimes. »

Par ces indications sommaires et bien incomplètes, on peut voir que le livre de M. Alfred Nettement présente un vif et puissant intérêt. Il est tour à tour curieux et piquant, comme un journal de voyage, édifiant comme un livre de piété, instructif comme une page d'histoire, émouvant comme le dernier acte d'un drame.

Dans sa préface, l'auteur de *Quiberon* nous apprend qu'il a écrit son ouvrage pour payer au Morbihan une dette de reconnaissance : il l'a fait de façon à justifier une fois de plus le proverbe : *Qui paie ses dettes s'enrichit.*

EDMOND BIRÉ.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Les grands vicaires de Mgr Affre aux journées de juin. — Mort de Mgr Testard du Cosquer, archevêque de Port-au-Prince. — Succès récents de nos compatriotes.

L'anniversaire des journées de juin 1848 avait donné au *Figaro* l'idée de mettre sous les yeux de ses lecteurs un récit de la mort et des funérailles de Mgr Affre. Or, le lendemain de la publication de cet article, le même journal insérait la lettre que voici :

« Paris, 26 juin 1869.

» Monsieur,

» Permettez-moi de rectifier une ligne de votre journal d'hier, où vous racontez d'ailleurs si noblement la mort de l'Archevêque de Paris.

» A la page 3, colonne 5e, vous dites : « L'Archevêque est ainsi placé entre deux » feux, il ne s'en étonne point et ne songe ni à reculer, ni à fuir. Calme, il fran- » chit les quelques pas qui le séparent encore de la barricade, et entreprend de la » gravir. *Ses deux grands vicaires ne le quittent pas...* »

» Ceci n'est pas exact. Deux grands vicaires avaient accompagné l'Archevêque de Paris : Mgr Jaquemet, aujourd'hui évêque de Nantes, et Mgr Ravinet, aujourd'hui évêque de Troyes. Tous les deux disparurent au premier coup de fusil, et se sauvèrent du côté de la troupe, tandis que l'Archevêque s'avançait vers la barricade, poursuivant sa médiation héroïque. L'un, Mgr Jaquemet, eut son chapeau traversé par une balle pendant qu'il s'abritait en fuyant derrière le garde-fou qui bordait alors le canal : on ne put le retrouver qu'à onze heures et demie, pour le ramener auprès de Mgr Affre, qui ne cessait de le demander.

» L'autre, Mgr Ravinet, rentra à l'archevêché.

» Je sais que quelques récits contemporains ont présenté ces faits comme votre journal. Il était pénible alors de les rétablir dans leur vérité authentique : personne ne voulait mettre une ombre à ce grand tableau; mais après vingt ans, c'est l'histoire qui parle et reprend ses droits.

» Je suis d'ailleurs convaincu que la modestie bien connue des deux grands vicaires a été souvent troublée qu'on les admît ainsi à l'honneur sans avoir été à la peine.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

L'abbé FABRE,

» Chanoine honoraire de Paris, neveu de Mgr Affre. »

Aux étranges assertions de M. l'abbé Fabre des dénégations énergiques devaient être opposées. Tout d'abord un témoin occulaire, M. Jules Bré-

chemin, adressa la lettre suivante au *Figaro*, qui se garda de la reproduire et qu'à son défaut, le *Monde* accueillit :

« 14 juillet.

» *A Monsieur le Rédacteur du journal le* FIGARO.

» Monsieur,

» Les faits relatifs à la fin de Mgr Affre, que vous avez *publiés dans la lettre signée du nom de M. l'abbé Fabre*, vous ont paru à vous-mêmes tellement graves, que vous vous retranchez derrière la signature de celui qui les raconte. Vous avez raison, Monsieur, et je dois m'efforcer en quelques mots de les rectifier.

» *M. l'abbé Fabre tient à ce que l'histoire parle et reprenne ses droits.* Comme témoin oculaire et actif, je crois pouvoir rendre compte de l'action qui s'est passée, d'une *manière plus exacte que M. l'abbé Fabre qui n'y assistait pas.*

» Voici la vérité : Les deux grands vicaires, M. Jaquemet, aujourd'hui évêque de Nantes, M. Ravinet, aujourd'hui évêques de Troyes, qui étaient avec Mgr Affre, que j'eus moi-même l'honneur et le bonheur d'accompagner depuis l'Archevêché jusqu'à la Bastille, n'ont jamais été au-dessous de la noble tâche qu'ils s'étaient librement et volontairement imposée.

» Comme parlementaire, je marchais devant eux avec le colonel Bertrand, devenu général, qui avait fait suspendre un instant le feu, et je *dois à la vérité d'affirmer que les deux grands vicaires n'ont point quitté Mgr Affre, avec lequel ils avaient aussi traversé la place de la Bastille.*

» Seulement, au moment de la décharge, et par suite du désordre inexprimable qui en résulta, ils *s'en trouvèrent forcément séparés*, malgré tous leurs efforts pour le suivre. Du reste, Mgr Affre n'a jamais pu, quoi qu'on ait écrit, gravir une barricade qui s'élevait à la hauteur de deux étages, et, pour parvenir vers les insurgés, il avait été obligé de traverser, en la tournant, la place de la Bastille, et de passer ensuite par une boutique à double issue, formant le coin de la rue du Faubourg-Saint-Antoine et de la rue de Charenton. Il est contraire à toute justice d'écrire aujourd'hui que la modestie des deux grands vicaires *ait pu être troublée qu'on les ait admis à l'honneur sans avoir été à la peine!* Je retrouvai, vers dix heures du soir, sur la place de la Bastille, M. Ravinet, qui cherchait ce qu'était devenu Monseigneur, et me demanda avec émotion si j'avais de ses nouvelles.

» Quant à M. Jaquemet, qui avait eu effectivement son chapeau percé d'une balle au moment de la décharge, il avait trouvé le moyen de rejoindre, vers onze heures, l'Archevêque, dès qu'il eut pu savoir que Monseigneur avait été blessé derrière la barricade et transporté au presbytère des Quinze-Vingts.

» Le mérite du dévoûment volontaire des deux grands vicaires ne saurait donc être justement amoindri; il leur reste tout entier, et loin de le laisser contester, on doit à la vérité de l'histoire de le reconnaître et de le publier hautement.

» Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

» Jules BRÉCHEMIN,

» Propriétaire, 6, rue Royale, à Versailles. »

Mgr l'Évêque de Nantes prit la parole à son tour; mais la porte du *Figaro* ne lui fut pas moins fermée qu'à M. Bréchemin, et Sa Grandeur dut recourir, le 26 juillet, à l'*Espérance du peuple*, de Nantes, pour faire connaître la réponse que lui avait inspirée l'allégation de M. l'abbé Fabre.

On comprendra sans peine que la *Revue de Bretagne et de Vendée* ait tenu à insérer cette page, qui a toute l'importance d'un document historique :

« Monsieur le Directeur du *Figaro*,

» Je lis, dans le numéro du 2 juillet courant de votre journal, une lettre de M. Fabre qui tend à établir que les grands vicaires qui avaient l'honneur d'accompagner, au mois de juin 1848, Mgr Affre aux barricades du faubourg Saint-Antoine auraient manqué à leur devoir. M. Fabre a reçu, il aurait pu au moins, s'il en avait eu le désir, recevoir bien souvent les explications qui auraient dissipé ses doutes. Ces explications, je vais les donner ici : ce sont quelques additions secondaires aux faits si souvent racontés.

» Le 25 juin 1848, vers les huit heures et demie du soir, l'Archevêque de Paris, après s'être séparé de l'armée de l'ordre et avoir obtenu une suspension du feu, traversait rapidement la place de la Bastille, se dirigeant vers la barricade, entre ses deux grands vicaires. Dans la crainte d'être séparés de lui par un mouvement imprévu, chacun de nous tenait un de ses bras.

» Arrivés au pied de la barricade, deux gardes mobiles, qui nous avaient suivis imprudemment pendant la courte cessation du feu, furent saisis par les insurgés descendus de leur barricade et demandaient du secours. Je quittai un moment l'Archevêque et réussis à les dégager. Je me retournais promptement pour rejoindre Monseigneur, dont je ne m'étais séparé que de quelques pas, quand la fusillade recommença aussi vive que jamais, et je n'aperçus plus le Prélat, qui avait, dans ces courts instants, tourné la barricade pour pénétrer dans le faubourg par une petite maison à deux issues, l'une sur la place, l'autre sur la rue du faubourg. En même temps, et dans le terrible tumulte causé par la reprise du feu, à laquelle on ne s'attendait pas, je fus jeté au pied de la colonne de la Bastille, non du côté de la troupe, mais du côté de la barricade. Un ouvrier, revêtu d'une blouse, qui se trouvait à côté de moi, me fit remarquer que cette situation entre deux feux n'était pas tenable, et il me proposa de traverser en courant la place de la Bastille. Nous nous élançâmes en effet en courant, non vers la troupe, mais en lui tournant le dos et en cherchant à atteindre les habitations qui se trouvaient en communication avec le faubourg. Une porte hospitalière s'ouvrit, après toutefois que nous eûmes essuyé un dernier coup de feu parti d'une maison voisine.

» Je demandai à l'hôte bienveillant qui m'avait accueilli si je ne pourrais pas, par les jardins et par les cours de derrière, être conduit dans l'intérieur du faubourg Saint-Antoine, où je devais retrouver mon Archevêque. C'est au milieu de ces recherches qu'on vint m'apprendre qu'il avait été blessé, et je me hâtai de suivre les guides qui voulaient bien me conduire au presbytère de la paroisse de Saint-Antoine, où Monseigneur, blessé, avait été porté. La nuit n'était pas close : il n'était donc pas onze heures et demie. Les chirurgiens avaient sondé la blessure. Je pus recevoir la triste assurance qu'elle était d'une gravité extrême. Le saint Archevêque voulut savoir de moi la vérité. Le danger était si pressant que je dus la lui dire. Il offrit sa vie à Dieu pour le salut de son peuple avec une sérénité héroïque. Il me demanda à se confesser. Dans le cours de la nuit, il voulut recevoir les sacrements des mourants; il le fit avec une piété simple et profonde. Mais ce n'est pas ici le lieu de rappeler toutes ces belles et touchantes paroles, dignes d'un saint martyr de la charité. Je

les ai racontées bien souvent. Aujourd'hui, on suppose que nous avons pu abandonner notre Archevêque volontairement un seul instant : on me force de dire l'emploi de mon temps pendant notre séparation involontaire. Je viens de le faire, et je pense que ces explications suffiront à tous.

» Je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien insérer cette lettre dans un de vos plus prochains numéros, et recevoir l'assurance de ma considération distinguée.

» † ALEXANDRE,

» Evêque de Nantes. »

Pour parler comme les gens de loi, la cause est entendue, et nul désormais ne sera admis à contester à Mgr Jaquemet le droit de porter sans remords sur sa poitrine la croix sanglante qu'il reçut des mains du *bon pasteur* expirant.

— Cette gloire de donner sa vie pour son troupeau n'a pas été réservée à ce jeune prince de l'Église dont la Bretagne déplore la perte récente.

« Mgr Martial-Guillaume Testard du Cosquer, archevêque de Port-au-Prince, dit la *Semaine religieuse de Paris*, a succombé à Rome, le 27 juillet, à une fièvre typhoïde contre laquelle il luttait vainement depuis plusieurs semaines. Mgr du Cosquer a été frappé à l'âge de quarante-neuf ans, aux pieds du trône de saint Pierre, dont il avait été toute sa vie un défenseur convaincu et intrépide.

» Né le 22 septembre 1820, à Lesneven, petite ville du Finistère, d'une famille des plus honorées et des plus dignes de l'être, le jeune Martial Testard du Cosquer, après avoir fait au lycée de Napoléonville de brillantes études, s'était fait recevoir docteur en droit à la faculté de Paris. C'est là que la grâce divine vint le prendre pour le conduire à Rome, où il reçut l'onction sacerdotale. A ce moment, la Ville Eternelle était cernée par l'armée française envoyée par le gouvernement de la République pour défendre contre la Révolution le domaine de saint Pierre. Le nouveau prêtre voulut consacrer les prémices de son ministère à ses compatriotes, qui tombaient en grand nombre sur le champ de bataille. Il parvint à se glisser au milieu de l'armée française, et fut, à l'admiration de tous, dévoué comme un prêtre et brave comme un soldat. Il reçut, sur la demande formelle du général Oudinot, la croix de la Légion-d'Honneur.

» Après avoir assisté au retour triomphal du Souverain-Pontife dans la ville de Rome, il revint lui-même dans son diocèse. Mgr Graveran, qui était alors évêque de Quimper, s'empressa d'attacher l'abbé du Cosquer à son grand séminaire en qualité de professeur d'histoire ecclésiastique. Tous ceux qui l'y ont connu se rappellent avec émotion de quelle respectueuse sympathie l'environnaient ses élèves séduits par les charmes de son esprit et l'aménité de son caractère.

» Quelques mois plus tard, Mgr Lacarrière, évêque nommé de la Basse-Terre, faisait appel au dévouement du jeune professeur en lui offrant des lettres de vicaire-général. M. l'abbé du Cosquer, dont le courage n'avait pas fléchi devant les balles de l'insurrection romaine, n'hésita pas à affronter sur les plages lointaines de nos colonies les périls du climat et les fatigues d'un laborieux ministère. Forcé par le mauvais état de sa santé de revenir en France, il redemanda à Mgr de Quimper la chaire d'histoire, dans laquelle le vénérable prélat le vit remonter avec

une joie égale à la douleur qu'il avait éprouvée lorsqu'il l'en avait vu descendre.

» Mgr Sergent, en arrivant dans son nouveau diocèse, ne tarda pas à remarquer, au milieu des prêtres de sa ville épiscopale, le professeur distingué auquel il confia, peu de temps après, la fondation d'une nouvelle paroisse dans la ville la plus importante du département, à Brest, où le nouveau curé rencontra tant de sympathies et laissa tant de regrets.

» Lorsqu'il s'agit d'arrêter avec la république d'Haïti les bases d'un concordat que souhaitait ardemment le Saint-Siége, le Souverain-Pontife, qui n'avait pas perdu le souvenir du courageux aumônier de l'armée française, fit appeler le curé de Notre-Dame-du-Carmel de Brest et l'envoya, avec le titre de légat, rétablir la hiérarchie ecclésiastique au sein de ces populations turbulentes et si souvent bouleversées par l'esprit révolutionnaire. Mgr du Cosquer réussit au delà de toute espérance, et le Souverain-Pontife lui confia, comme archevêque, la direction de cette église dont il avait si heureusement contribué, comme légat, à obtenir la fondation.

» Personne n'ignore les luttes violentes qu'il a eu à soutenir et les cruelles péripéties qu'il a eu à traverser au milieu de ce peuple où l'ambition des innombrables compétiteurs du pouvoir rend si difficile le pacifique exercice de l'autorité pastorale. A plusieurs reprises, il fallut toute la finesse et l'énergie du prélat pour sauver du massacre et de l'incendie les prêtres et les édifices religieux, auxquels s'attaquait, là comme partout, la révolution triomphante. A la suite des derniers événements qui désolèrent la république d'Haïti, Mgr du Cosquer crut devoir retarder son retour dans son diocèse, qu'il n'avait d'abord quitté que pour quelques mois, à l'occasion du Centenaire de saint Pierre.

» Vers le milieu du mois de juin dernier, Sa Grandeur partait pour Rome afin de prendre les dernières instructions du Saint-Siége qui, en présence de la gravité de la situation faite à l'Eglise dans la république haïtienne, s'opposait formellement au départ de l'archevêque. Ce n'était pas seulement l'obéissance qui allait retenir le vénérable prélat loin de ces contrées qu'il avait déjà arrosées de ses sueurs et auxquelles il avait consacré les meilleures années de sa vie, la mort devait l'en séparer sans etour... »

Son corps repose maintenant dans la terre natale, à Lesneven, où lui ont été faites de magnifiques obsèques. M. l'abbé de Léséleuc y a prononcé, avec cette éloquence du cœur qu'on lui connaît, l'oraison funèbre de l'illustre défunt.

— Nous ne clorons pas cette chronique sans constater les succès récemment obtenus par quelques-uns de nos compatriotes : M. Luc-Olivier Merson a remporté le premier grand-prix de Rome ; M. F.-M. Luzel, une médaille de 500 francs, décernée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres à son *Gwerziou Breiz-Izel*. Ont été nommés, dans l'ordre de la Légion d'honneur, officier, M. Paul Baudry; chevaliers, MM. Luminais, Émile Beaussire, C. Merland, médecin de l'hôpital de Napoléon-Vendée, et M. Fresneau, curé de Notre-Dame-de-Bon-Port de Nantes : les pauvres de cette paroisse ne protesteront pas !

LOUIS DE KERJEAN.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. Tome 39, année 1868. In-8°, 357 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet. ..... 5 fr.

AN DEVEZ mad, pe fêcon da zantifia an devez, laget en brezonec evit utilite an oll, mes ispicial evit an dud divar ar mêz. In-32, 256 p. — Morlaix, imp. et lib. Ledan.

BALAFRÉ (LE). A la mémoire du général comte Auguste de la Rochejaquelein (vers); par Émile Grimaud. In-8°, 7 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

Tiré à 100 exempl. — Ne se vend pas.

BUEZ ha vertuziou sant Joseph al levr-ma a zo greet, gant an otrou kerlan person pouldraizic. In-18, 357 p. — Brest. imp. et lib. Lefournier.

BUEZ hor zalver Jesus-Christ ha buez ar verc'hez santel gant eur hennad skrit var ar c'henta misteriou. Scrifet e gallek gant an tad Giry, etc. In-18, 451 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

CHATEAU (LE) DE LARGOET EN ELVEN; par M. l'abbé Piéderrière, recteur de Saint-Gravé, et M. L. Galles, conservateur-adjoint du musée archéologique de Vannes. In-8°, 10 p. — Vannes, imp. Galles. 1 fr. 25 c.

CHIRURGIE ET BARBERIE EN BRETAGNE AVANT LA RÉVOLUTION; par G. de Closmadeuc. In-8°, 16 p. — Vannes, imp. Galles.

COMPTE RENDU DES ÉPIDÉMIES, DES ÉPIZOOTIES ET DES TRAVAUX DES CONSEILS D'HYGIÈNE DU MORBIHAN, EN 1867; par le Dr Alfred Fouquet, médecin des épidémies de l'arrondissement de Vannes. In-8°, 28 p. — Vannes, imp. Galles.

DE L'ESPÈCE EN BOTANIQUE. Discours prononcé par M. Arrondeau en prenant la présidence de la Société Polymathique du Morbihan. In-8°, 11 p. — Vannes, imp. Galles.

ÉLOGE DE LAENNEC. Discours prononcé à l'occasion de l'érection de sa statue à Quimper; par M. le professeur Bouillaud, membre de l'Institut. In-8°, 16 p. — Paris, imp. Malteste et Cie.

ENQUÊTE AGRICOLE. 2e série. Enquêtes départementales. 7e circonscription. Vendée. Deux-Sèvres. Loire-Inférieure. Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. In-4°, 777 p. — Paris, imp. impériale.

ÉPÉE (L') DE DAMOCLÈS ET LA MORALITÉ DES POTENTATS. (Élégies sur l'attentat à la vie d'Alexandre II, empereur de Russie, et sur le sort de Berezowski. Ode sur l'Amérique, le Mexique et Maximilien Ier); par Édouard Guillard, homme de lettres. In-8°, 8 p. — Nantes, imp. Merson; Cugand (Vendée), l'auteur.

ÉTUDES SUR LA GÉOGRAPHIE FÉODALE. Les Arrière-fiefs de la seigneurie de Guémené; par M. L. Galles, conservateur-adjoint du Musée archéologique. In-8°, 48 p. — Vannes, imp. Galles.

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD.

VUE DE ROME ANTIQUE*

Rome avait été entourée par Servius Tullius d'un mur qui avait un peu plus de soixante stades (11 kilomètres, 97 mètres), ce qui justifie la comparaison établie par Denys entre l'enceinte de Rome et celle d'Athènes, qui atteignait précisément ce chiffre.

Cette première enceinte demeura, pendant de longs siècles, comme sacrée. La population croissait, les édifices encombraient et recouvraient le rempart, de manière à le rendre quelquefois invisible; ils envahissaient même le bord des routes et formaient, au delà des portes, des rues nouvelles. A l'intérieur de la ville, les habitations se serraient, les étages se multipliaient, les voies devenaient de plus en plus étroites et obscures, et cependant l'enceinte légale restait toujours la même. Un dieu ne permettait pas d'y toucher, disait-on. Le premier qui agrandit le *Pomœrium* paraît avoir été Sylla. César l'agrandit à son tour, puis Auguste; mais toujours dans des proportions restreintes. Tibère créa près des murs, à peu de distance des portes Colline et Viminale, un camp pour les neuf cohortes prétoriennes instituées par Auguste. Les vestiges de ce camp, de forme carrée comme tous les camps romains, et flanqué de tours, sont encore visibles. On ne peut passer près d'eux sans se représenter Néron montant à cheval pour se rendre à la villa de

* M. Eugène de la Gournerie veut bien nous communiquer en épreuve l'article suivant, qui fait partie du grand ouvrage sur Rome que publie en ce moment notre compatriote, M. Charpentier.

Phaon, et entendant tout à coup les clameurs qui partaient du camp des prétoriens, clameurs contre lui et pour Galba, *et sibi adversa et Galbæ prospera ominantium* [1]. Il sentit alors tristement qu'il n'était plus le maître du monde.

Claude, nous nous le rappelons, avait étendu les limites du *Pomœrium* par delà l'Aventin; Néron et Trajan lui firent des additions nouvelles; mais la fortune de Rome était telle qu'on ne songeait plus ni à élever de nouveaux murs ni à restaurer les anciens. On ne savait où commençait la ville et l'on ne savait où elle finissait. Les faubourgs s'allongeaient dans toutes les directions, sans autre défense que le seul nom de Rome et le respect du monde [2]. Quand sonna toutefois l'heure de la décadence et que les barbares descendirent des Alpes, on sentit le besoin d'une fortification. Elle fut construite par Aurélien et embrassa la colline des Jardins et le Champ-de-Mars. Sur les anciennes collines, la ligne de circonvallation fut, en même temps, reculée. La nouvelle enceinte était à la fois, dit Eutrope, plus forte et plus étendue; et cependant elle était loin encore de comprendre l'agglomération sans fin d'habitations de tout genre, *villa* du riche, *tugurium* du pauvre, qui s'était formée autour de Rome. La ville légale, *urbs*, ne s'étendait pas au delà du *Pomœrium;* mais Rome allait d'Otricoli à Boville.

Les empereurs Tacite et Probus achevèrent l'œuvre d'Aurélien; Constantin supprima les prétoriens qui avaient combattu pour Maxence, et réunit leur camp à la ville. Sous Honorius et Arcade, les murs sont renouvelés, *instaurati;* les *sept monts* se rajeunissent d'un nouveau mur, s'écrie Claudien avec enthousiasme :

Cinctosque coegit
Septem continuo montes juvenescere muro.

Mais les Goths et les Vandales, Alaric et Genseric, portent à l'enceinte de rudes coups. Théodoric la rétablit avec les marbres tombés des amphithéâtres. Vitigès et Totila la détruisent sur une

[1] Suétone, *in Nerone.*

[2] « Tout le pays, dit Denys d'Halicarnasse, se lie et se confond avec la ville et présente l'aspect d'une cité dont l'étendue est infinie. »

ande étendue; Bélisaire la relève avec une précipitation qui ne ent plus compte de l'art, mais de la nécessité du moment. Les erres sont entassées à la hâte, parfois même sans ciment. La di-ction du mur est changée çà et là; on profite d'un aqueduc, d'un nphithéâtre, d'un tombeau pour se faire des moyens de défense. a porte Saint-Paul, qui a succédé à la porte *Trigemina*, laisse oir encore les deux portes, celle de Bélisaire et celle d'avant Bélisaire. Cette dernière a deux ouvertures ou, comme on disait, eux Janus, l'un pour l'entrée, l'autre pour la sortie, comme la plupart des portes de l'ancienne Rome.

Après Bélisaire, Narsès compléta l'œuvre commencée. Il est facile de reconnaître, dans les murs existants encore, cette succession de travaux qu'ont suivie ceux des pontifes romains, de Grégoire II, entre autres, d'Adrien Ier, etc. « Ici, dit Panvinius, ce sont de grandes pierres carrées; là, le petit appareil réticulaire. En tel endroit, le mur est de briques; en tel autre il est arqué, et ailleurs autrement[1]. » Quant à son étendue, l'enceinte ne paraît pas avoir varié depuis Bélisaire, sauf dans la partie transtibérine, où tout un quartier, le *Borgo*, a été réuni par Léon IV à la ville.

L'enceinte d'Aurélien avait un peu plus de treize milles; c'était quatre milles de plus que celle de Servius, qui dépassait huit, mais n'atteignait pas neuf. Au temps des guerres gothiques, la longueur de l'enceinte, mesurée par le géomètre Ammon, était de vingt et un milles, en comprenant évidemment les moindres sinuosités du mur, c'est-à-dire réellement de seize à dix-sept milles[2].

Rome était divisée en quatorze régions, qui comprenaient ensemble 423, ou, suivant une autre version, 324 quartiers, et 46,602 îles (on appelait *île* toute réunion de maisons qui était circonscrite par des rues). Le nombre des *case* (on entendait par là les édifices isolés qui avaient atrium et péristyle, suivant les données de Vitruve) atteignait 1,790. « Si, à chaque île, dit Canina, on attribue

[1] Les anciens murs étaient de pierres carrées; ceux d'Aurélien furent de briques.

[2] Le mille romain était de 1,479 mètres 26 centimètres. Treize milles faisaient, par conséquent, 19 kilomètres 230 mètres; dix-sept, 25 kilomètres 149 mètres, et vingt et un, 30 kilomètres 26 mètres.

50 habitants, et à chaque *casa* 30, on arrive à un chiffre de 2,383,800 pour la population entière.

Supposons maintenant qu'il nous soit donné de revoir Rome antique, Rome dans toute sa gloire de maîtresse des nations, et notre surprise sera certainement très-grande. Nos villes modernes, et Rome, entre toutes, s'annoncent au voyageur par les monuments religieux qui les dominent, tours, flèches, coupoles. Ce sont autant de pensées d'en haut qui s'élèvent au-dessus des pensées de la terre, autant d'aspirations de l'art, dans le domaine de la foi et de la poésie, et l'impression qui en résulte agit à la fois sur l'imagination et sur le cœur. Qui n'a été ému, en approchant de Rome, à la vue du dôme de Saint-Pierre? Rien de semblable dans l'antiquité. Les temples, ainsi qu'on peut en juger par le Panthéon d'Agrippa, s'élevaient à peine au-dessus des habitations communes, et, si quelques thermes, quelque amphithéâtre, quelques tombeaux attiraient l'attention par leur masse imposante, on ne pouvait y voir que des amas de pierres dont la signification au loin restait indéterminée. Ne l'eût-elle pas été, quelle émotion eussent pu produire des thermes, monuments de volupté, des tombeaux trop grands pour un peu de cendre, et des amphithéâtres, ou, en d'autres termes, des abattoirs de chair humaine, où le peuple était à la fois le sacrificateur et le Dieu!

Si, de cette impression générale, nous passons aux impressions du chemin, la surprise ne sera pas moindre. Nous nous figurons la voie Flaminienne, la voie Aurélienne, et surtout la voie Appienne, avec leur pavé de lave, leurs trottoirs de gravier, *glareâ ducti*, et leurs bordures de tombeaux, comme de magnifiques et splendides avenues [1]. Elles l'étaient peut-être par le luxe de la construction, et, ce qui est certain, c'est qu'elles firent longtemps l'admiration des peuples. Écoutons cependant Procope : « La voie Appienne s'étend de Rome à Capoue, dit-il, et telle est sa largeur que deux

[1] Le nombre des voies romaines aboutissant aux portes de la ville était de vingt. Mais la plupart se ramifiaient, souvent même à peu de distance des murs. La *Claudia* se détachait de la *Flaminia* après le pont Milvius; la *Laurentina* de l'*Ostiensis*, après la basilique de Saint-Paul, etc. En comprenant tous ces embranchements, on arrivait au chiffre de vingt-huit.

chars, courant en sens contraires, y peuvent librement passer, *sed ea latitudine ut duo plaustra ex adverso invicem occurentia liberè hùc queant pervadere.* De toutes les voies, ajoute-t-il, elle est certainement la plus digne de remarque, *spectatu dignissima.* » Se figure-t-on, à l'entrée de nos villes, des avenues tout juste assez larges pour donner passage à deux voitures ?

« La route était d'ailleurs formée, nous dit Procope, de grandes pierres très-dures, apportées de loin et si bien jointes, sans soudure ni ciment, qu'elles semblaient bien plutôt disposées par la nature que par l'art. » Ni la multitude des chars, ni le temps n'avaient pu, à son époque, soit les disjoindre, soit les entamer, soit même leur faire perdre leur éclat.

On le voit, c'étaient surtout des monuments que ces voies romaines. Il n'eût pas d'ailleurs toujours été prudent de s'arrêter pour les admirer. On parle beaucoup aujourd'hui des brigands romains ; peut-être en parlait-on plus encore au temps de la République. Dans son discours pour Milon, Cicéron dit nettement que la voie Appienne, aux environs du temple de la Bonne-Déesse, était infestée de voleurs, *insidioso et pleno latronum loco.* Le temple de la Bonne-Déesse était aux portes de Rome.

Le grand orateur nous parle, avec un respect ému, dans ce même discours, des tombeaux qui ornaient la route. « Lorsqu'on sort par la porte Capène, disait-il, et qu'on voit les sépulcres des Calatinus, des Scipion, des Servilius, des Métellus, peut-on croire ces hommes malheureux ? » Mais, à côté de ces tombeaux célèbres, combien d'autres qui l'étaient peu, et ce n'étaient pas toujours les moins magnifiques ? Ainsi, sur cette même voie Appienne, non loin du tombeau de Cœcilia Metella, était celui du corbeau dont Pline nous raconte les merveilles [1]. Pourquoi s'en étonner ?

[1] Pl. *Hist. nat.* L. X. c. 43. Ce corbeau, éclos sur le temple de Castor et Pollux, se jeta, en essayant ses ailes, dans la boutique d'un cordonnier, qui le reçut comme venant d'un lieu saint et le tint en singuliere recommandation pour cette cause. Chaque matin, le corbeau, devenu habile, allait au Palatin saluer Tibère, Germanicus, Drusus, les nommant par leurs noms. Or, un jour il fut tué par un cordonnier voisin de son maitre, jaloux sans doute, mais qui prétendit qu'il avait sali ses chaussures. L'indignation du peuple fut alors telle que le meurtrier, traîné dans la

Les corneilles de Junon n'avaient-elles pas un autel sur le Janicule? Dans la direction de Laurentum, le tombeau le plus connu était celui qu'Auguste érigea à l'une de ses esclaves qui avait eu cinq enfants d'une seule couche [1]. Sur la route d'Ostie, c'était la pyramide de Cestius, que nous admirons encore. Caïus Cestius ne fut ni consul, ni tribun, ni prêteur, mais il fut un des chefs des épulons qui préparaient les festins de Jupiter. Sur la route de Tibur, c'étaient le fameux tombeau du *Boulanger*, et, un peu plus loin, celui de Pallas, l'affranchi de Claude, à l'occasion duquel Pline écrivait à son ami Montanus : « Vous allez rire, puis vous indigner, puis vous rirez encore, lorsque vous aurez lu la chose incroyable que je vais vous dire. On voit, sur la route de Tibur, à un mille de Rome, le tombeau de Pallas, avec cette inscription : *Pour récompenser son attachement et sa fidélité envers ses patrons, le Sénat lui a décerné les marques distinctives de la préture avec quinze millions de sesterces. Il se contenta de l'honneur.* Grande leçon, continue Pline, sur la momerie et les impertinences des épitaphes ! [2].

Sur la voie Flaminienne, les monuments qui attiraient le plus l'attention étaient également ceux de deux affranchis, Pâris et Glaucius. « Qui que tu sois, voyageur, qui suis la voie Flaminienne, écrivait Martial, au sujet du tombeau de Pâris, ne passe pas sans t'arrêter devant ce noble marbre :

» *Noli nobile præterire marmor.* »

Sur la voie Salaria, à la seconde pierre, était l'insigne monument de Licinus, le barbier d'Auguste, dont Varron disait : « Licinus repose sous un tombeau de marbre, tandis que Caton n'a qu'un petit sépulcre et que Pompée n'en a même pas un. Prendrons-nous vraiment ces derniers pour des dieux? »

rue, périt sous les coups. Puis des funérailles somptueuses furent faites au corbeau: bouquets et couronnes de fleurs, flûtes et hautbois, rien n'y manqua. La mort de Scipion Emilien n'avait pas été vengée; cette remarque est de Pline. On voit comment le fut celle-ci, par la vie d'un citoyen romain.

[1] Aulu-Gelle. *Nott. Attic.* L. X.

[2] Pline. *Epist.* L. VII. Ep. XXIX.

Marmoreo tumulo Licinus jacet, et Cato parvo,
Pompeius nullo ; credimus esse deos !

Enfin, aux portes de Rome étaient trois monuments qui effaçaient tous les autres. Le plus imposant était le tombeau d'Adrien, sur la rive droite du Tibre, tour immense, recouverte de marbre de Paros et couronnée de statues que dominait celle du mort. Le mausolée d'Auguste occupait la rive opposée du fleuve ; il s'annonçait de loin par ses deux obélisques et par le tertre ombragé d'arbres verts qui le recouvrait, bosquet élyséen dont la base était de marbre. Le troisième sépulcre était celui de la famille Domitia, sur la colline des Jardins. On apercevait, du Champ de Mars, son seuil de porphyre et les marbres de Luni et du Thase dont il était orné. Un jour trois femmes, deux nourrices et une courtisane, — les nourrices faisaient, en quelque sorte, partie de la famille dans les mœurs antiques, et les courtisanes furent quelquefois fidèles au malheur, — trois femmes obscures déposèrent furtivement dans ce tombeau les restes de celui qui, la veille, était Néron.

Voilà sous le poids de quelles impressions on entrait à Rome ; partout des hommages à la vanité, à la puissance ou à l'argent, hommages qui, loin de grandir ceux à qui ils étaient adressés, les rapetissaient comme tout ce qui est disproportionné et vise au gigantesque. Chose étrange que la seule impression un peu douce vous vienne de trois pauvres femmes et du tombeau de Néron !

Que dire maintenant de l'aspect de cette ville qui, à elle seule, se croyait le monde, *communc totius terræ oppidum, urbs urbium* [1], etc. Nous avons vu la voie Appienne citée pour sa largeur, parce que deux chars pouvaient s'y croiser aisément. On peut douter que les rues fussent aussi magnifiques. Cicéron les représente, en effet, très-étroites, *angustissimæ*. Après les ravages des Gaulois, chacun avait bâti au hasard, *promiscuè*, dit Tite-Live. De là une absence complète de régularité et d'ensemble ; des voies tortueuses, anguleuses, encombrées, des habitations surplombant et d'une hauteur qui effraya plus d'une fois les édiles. Auguste crut devoir interdire les constructions de plus de soixante-dix pieds de haut. Trajan,

[1] Aristide de Smyrne.

plus sévère, fixa, comme *nec plus ultrà*, le chiffre de soixante, mais on montait toujours et indéfiniment. La hauteur de l'île Felicles, entre autres, était telle que Tertullien se plaisait à voir sur ses toits la demeure des dieux [1].

Écoutons maintenant Juvénal : « Ce n'est qu'à grand'peine, dit-il, qu'on dort en cette ville ; voilà ce qui nous tue. Les chars embarrassés dans un détour étroit, les imprécations d'un muletier contraint de s'arrêter réveilleraient de vieux maris. Si le riche a quelque affaire il est porté à travers le peuple qui s'écarte, par de grands Liburniens. Chemin faisant, il lit, écrit, ou dort, car une litière fermée provoque au sommeil. Cependant il arrive avant nous, retardés comme nous le sommes par la foule qui précède, pressés par la foule qui suit. L'un me heurte du coude, l'autre d'un chevron ; ma tête frappée par une solive va donner contre une cruche ; on m'éclabousse jusqu'à la ceinture ; mes pieds sont écrasés par des pieds énormes [2]..... »

Et cependant Juvénal écrivait après l'incendie de Néron et la reconstruction qui suivit sur un plan vaste et uniforme. « Les maisons, dit Tacite, ne furent point rebâties comme après l'incendie des Gaulois, au hasard et confusément. On aligna, on élargit les rues, on réduisit la hauteur des édifices, on ouvrit des cours et l'on ajouta des portiques qui ombragèrent la façade des bâtiments. Néron promit de construire ces portiques à ses frais, de livrer aux propriétaires l'emplacement purgé de tout décombre, et de récompenser, en proportion de leur rang et de leur fortune, ceux qui auraient achevé leurs maisons avant un certain terme... On régla que les édifices, dans certaines parties, seraient construits sans bois et seulement en pierres de Gabies et d'Albe ; qui sont à l'épreuve du feu... Chacun put trouver, en outre, sous sa main, des secours contre l'incendie. On décida aussi qu'il n'y aurait plus de murs mitoyens et que chaque maison aurait son enceinte séparée. Ces règlements, adoptés pour leur utilité, contribuèrent aussi à l'embel-

[1] *Contra Valentin.* C. VII. — L'île Felicles était comprise dans la IXe région, celle du cirque Flaminius.

[2] *Sat.* III.

ssement de la nouvelle ville. Quelques-uns cependant croyaient que l'ancienne forme convenait mieux à la salubrité, parce que les rues étroites et les hautes maisons ne laissaient pas, à beaucoup près, un passage aussi libre aux rayons du soleil. Maintenant au contraire, poursuit l'historien romain, tous ces larges espaces découverts et que ne protége aucune ombre, sont autant de foyers d'une chaleur lourde et brûlante [1]. »

Les prescriptions dont parle Tacite furent-elles longtemps observées? On peut en douter en considérant le tableau que trace Juvénal, et il est permis de croire que les maîtres de quartiers *(vico-magistri)* n'étaient pas des surveillants très-actifs. « Considérez, dit encore Juvénal, les dangers de la nuit. Contemplez la hauteur des maisons d'où la tuile pleut sur nous; et les vases fêlés, les vieux tessons, ne les jette-t-on point par les fenêtres! leur chute ne laisse-t-elle point de traces sur le pavé? On peut bien tenir pour paresseux et imprévoyant quiconque va souper sans avoir pris ses dispositions dernières. Autant de fenêtres éclairées sur son passage, autant de morts à craindre. On ne désire qu'une chose, triste et misérable vœu, c'est d'être simplement arrosé [2]. »

Faisons la part de la satire et il restera encore un croquis peu séduisant. Malgré les lois qui limitaient la hauteur des édifices, les écroulements étaient continuels, *lapsus tectorum assiduus.*

Ainsi, des rues angustiées et irrégulières, des maisons à quatre étages, peu de jour, peu d'air, tel était l'aspect de Rome avant Néron, et tel il fut encore, dans plus d'un quartier, après Néron; mais çà et là vous rencontriez de vastes places, des jardins immenses, avec lacs, nymphées, bois profonds, *sylva inter columnas,* comme dit Martial, c'est-à-dire toutes les magnificences de la nature et de l'art, et partout des temples, des portiques, des thermes, des statues. C'était, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral, le luxe sous toutes ses formes, nobles et raffinées, à côté de la misère sous toutes ses expressions les plus pénibles, maisons exiguës, sombres, chancelantes, véritables palais néanmoins, près des caba-

[1] Tacite, *Ann.* I. XV. c. 43.

[2] *Sat.* III.

nons souterrains de l'Ergastule [1]. Même contraste pour la partie pensante et vivante de la cité : ici des sénateurs entourés de leurs clients, comme un prince de sa cour, des chevaliers enrichis par l'usure, des proconsuls traînant après eux les dépouilles du monde, et, autour d'eux, un peuple nourri dans l'oisiveté par les *frumentations*, au-dessus d'un peuple enchaîné pour le travail ; en d'autres termes, un peuple mendiant dominant fièrement un peuple d'esclaves.

Vingt voies aboutissaient aux portes de Rome et quelques-unes de ces voies se prolongeaient dans l'intérieur de la ville, telle qu'elle fut surtout après les agrandissements d'Aurélien. Ainsi le Corso actuel n'est que l'ancienne VIA FLAMINIA et l'ancienne VIA LATA qui lui faisait suite. La *via Flaminia* était le grand chemin de la haute Italie et de l'Europe. Une autre voie, venant également du Nord, arrivait à Rome par le mont Marius et la rive droite du Tibre, qu'elle traversait sous l'hospice actuel du Saint-Esprit. Elle parcourait ensuite la portion méridionale du Champ de Mars et entrait dans la ville par une porte que nous avons indiquée à mi-distance des deux portes Flumentane et Carmentale. Cette voie, désignée quelquefois par le nom de VIA RECTA, était celle que suivaient le plus souvent les triomphateurs, ce qui lui valut, à elle et à la porte qu'elle franchissait, le nom de *Triomphale*. Les triomphes se dirigeaient ensuite par le Velabre et le grand cirque, vers la *voie Sacrée ;* ils traversaient le Forum et, par le *Clivus Capitolinus*, gagnaient le faîte du Capitole. On dit qne la *voie Sacrée* devait son nom au traité de paix et d'alliance qui fut juré entre Romulus et Tatius. Mais elle le devait aussi, si nous en croyons Ovide, aux pompes sacrées qui la parcouraient :

> ..... *A sacris quæ via nomen habet.*
>
> (TRIST. I. III.)

La VOIE SACRÉE commençait au sanctuaire de Strenia, la déesse des Étrennes, qui se trouvait entre le Palatin et le Cœlius, au lieu qu'a occupé depuis l'arc de Constantin. Elle gravissait ensuite la

[1] La demeure des esclaves.

elia, [1] passait devant la demeure du roi des sacrifices et suivait le côté sud du Forum jusqu'au pied du Capitole. Une branche de la même voie suivait le côté nord de la place.

Le CLIVUS VICTORIÆ devait son nom à un petit temple de la Victoire qui était sous la Velia. Il conduisait de la porte Romaine, qui en occupait la partie inférieure, au sommet du Palatin.

La SUBURA fut célèbre dès les premiers temps. Elle est, en effet, nommée parmi les lieux où s'accomplissaient les sacrifices du *Septimontium*. Sa position nous est indiquée par l'église de Sainte-Agathe *in Subura*. Elle partait donc de la base de l'Oppius [2] et se dirigeait vers les hauteurs voisines. Nous savons, en effet, par Martial, qu'elle était très-montueuse.

Alta Suburrani vincenda est semita clivi [3].

Puis, il ajoute : « Ses pavés sales ne peuvent jamais être franchis à pied sec. A peine y peut-on échapper aux longues files de mulets traînant, à force de cordes, des quartiers de marbre. » Cette voie, humide, ardue, encombrée et retentissante de cris, *clamosa*, était, en outre, une des plus mal famées de Rome. Martial, qui s'y connaissait, ne tarit pas dans ses épigrammes sur les *obscènes créatures* de la Subura [4]. C'était le quartier des tondeuses, *tonstrix*, car le métier de coiffeur était quelquefois exercé par des femmes [5], le quartier des marchands de fard et de drogues, chez lesquels, suivant Martial, on se faisait pour le jour un visage postiche qui ne dormait pas avec vous [6]. C'était le quartier des marchands de comestibles; mais ce fut aussi le quartier de Caïus Gracchus et de César.

[1] On donnait le nom de Velia à l'appendice du Palatin que couronne l'arc de Titus.

[2] L'Oppius et le Cispius étaient les deux cimes de l'Esquilin, l'Oppius celle de Saint-Pierre-ès-Liens et le Cispius celle de Sainte-Marie-Majeure.

[3] L. V, *Ép.* 22.

[4] L. XI, *Ép.* 61, et XII, 18.

[5] Ainsi Martial, l. II, *Ép.* 17, parle d'une *tonstrix* qui demeurait, dit-il, à l'entrée de la *Subura*, et il ajoute : « Là où pendent les fouets ensanglantés du bourreau. »

[6] L. IX, *Ép.* 38.

Peut-être ne fut-ce pas sans intention que ces deux hommes, qui visaient à la popularité, vinrent habiter un quartier populaire.

Entre la Subura et la voie Sacrée était le quartier élégant des Carines, la demeure des financiers, des riches bourgeois, et, par sa proximité du Forum, des jurisconsultes. Les CARINES étaient sur les pentes de l'Oppius, du côté du Cœlius, *et cum Cœlio conjunctæ Carinæ,* dit Varron. La petite église de Sainte-Marie *in Carinis* en conserve encore le souvenir. Virgile a peint ce quartier en deux mots, *lautis Carinis,* les brillantes Carines.

La VIA SCELERATA devait son nom au crime de Tullie poussant ses chevaux épouvantés, *consternatos equos,* dit Tite-Live, sur le cadavre de Servius, son père. « Le Superbe a ravi le sceptre à celui dont il était le gendre, écrivait Ovide. Servius, tué au pied des Esquilies, sur lesquelles était son palais, tomba sanglant sur une terre dure. Cependant, sa fille, montée sur un char, s'en allait, haute et fière, à travers les rues, vers les pénates paternels. Or, comme son cocher, apercevant le cadavre, arrêtait ses chevaux en versant des larmes, elle reprit vivement : — Avanceras-tu, ou compterais-tu, par hasard, obtenir une récompense pour ta pitié ? Marche ! dusses-tu faire passer les roues, malgré elles, sur sa tête. »

Duc, inquam, invitas ipsa per ora rotas[1].

« Et il y a, poursuit le poète, un témoignage certain du fait; car c'est de là que le *vicus Sceleratus* a pris son nom; le crime reste ainsi marqué d'une note éternelle ! »

Nibby croit reconnaître la voie *Scélérate* dans la rue actuelle de Saint-François-de-Paule, et c'est cette opinion qui a prévalu jusqu'à présent, dans le monde des ciceroni. Mais Tullie se rendait au palais paternel, qui était sur le Cispius (Sainte-Marie-Majeure), et, en prenant la direction de Saint-François-de-Paule, bâti sur l'Oppius, elle s'en fût évidemment détournée. Aussi Canina voit-il, par ce motif, le *vicus Sceleratus* dans la rue actuelle de Sainte-Marie-des-Monts. Ampère le place plus loin et au pied même de l'Esqui-

[1] Ovid., *Fast.,* VI, V. 608.

in, *sub Esquiliis,* comme dit Ovide. Suivant lui, Tullie, venant du Forum et se rendant vers l'emplacement actuel de Sainte-Marie-Majeure, devait prendre la direction de la *via Urbana,* qui aurait été le *vicus Ciprius* de Tite-Live. On sait que c'est à l'extrémité de ce *vicus,* et au moment où Servius allait monter, par le *clivus Virbius,* à son palais, qu'il avait été tué. Si l'on suit la *via Urbana,* on se trouve, en effet, entre le Viminal et l'Esquilin, et, si l'on prend à droite la rue de Sainte-Marie-Majeure, on arrive précisément au sommet du mont, vers lequel conduisait le *clivius Virbius.* Ce serait donc à la rencontre des voies *Urbana* et *Santa-Maria-Maggiore* qu'aurait eu lieu cette scène tragique.

Le VICUS TUSCUS, ou quartier étrusque, mettait en communication le Forum et le Velabre. Horace, mettant en scène le débauché Nomentanus, nous le représente mandant solennellement, un matin, le pêcheur, le fruitier, l'oiseleur, le parfumeur, tous les misérables du *vicus Tuscus :*

Tusci turba impia vici[1].

Qu'était-ce que ces misérables, que cette tourbe *impie,* pour parler comme Horace? Les commentateurs répondent : C'étaient les pourvoyeurs de débauche, *lenones,* qui abondaient en ce quartier. Plaute dit, de son côté : C'est au *vicus Tuscus* que sont les hommes qui se vendent :

Ibi sunt homines qui ipsi se venditant[2].

Enfin, le *vicus Tuscus* était le quartier des riches magasins. Martial, se plaignant des exigences de son *amie,* note qu'en fait de soieries, elle n'en veut que du *vicus Tuscus*[3]. C'était évidemment une sorte de bazar où tout avait son prix, toutes les denrées et toutes les hontes. On y voyait la statue d'un dieu étrusque, de Vertumne. Ce même quartier était aussi appelé *vicus Thurarius,* mot qu'expliquent naturellement les marchands de parfums qui l'habitaient.

[1] *Sat.* III, v. 229, l. II.

[2] *Curcull.*, Act. IV, Sc. 1re.

[3] *Ép.*, l. XI, 7.

Tout près du *vicus Tuscus* était le VICUS JUGARIUS, qui s'étendait du Forum à la porte Carmentale, en côtoyant le pied du mont Tarpéien. Il devait son nom à un temple de Junon-*Juga*, la déesse du joug, c'est-à-dire du mariage. On voyait, dans ce quartier, un temple d'Ops et de Saturne, et une place célèbre sous le nom d'Æquimelium. Elle rappelait cette maison de Spurius Mœlius, qui fut rasée comme infâme après le meurtre, en plein Forum, de son propriétaire. La générosité de Mœlius, dans un temps de cruelle famine, l'avait rendu populaire; ce fut là surtout son crime.

Le VELABRE séparait le Palatin du Tibre et du Capitole. Au nord même, il s'étendait jusqu'au pied du Quirinal. C'était une vallée basse, fréquemment inondée par le fleuve, et dont la position en entonnoir, au pied de quatre collines, avait fait un marais fangeux. A en croire Properce, le nautonnier y naviguait quelquefois à la voile, au milieu de la ville.

Nauta per urbanas velificabat aquas [1].

Ce serait même de ces voiles du nautonnier que serait venu le nom de *Velabre*. Ovide ne nous fait pas un plus brillant tableau de ce quartier, qui devint ensuite l'un des plus beaux de Rome. « Là où sont maintenant des forums, fait-il dire à une vieille, dans ses *Fastes*, fut d'abord un marécage où l'on ne pouvait passer que pieds nus, et le Velabre traversé aujourd'hui par les pompes solennelles qui vont au cirque, n'était peuplé que de roseaux et de saules [2]. »

Le grand égoût de Tarquin, *cloaca Maxima*, fut une première et énergique tentative de desséchement; le terrain fut ensuite exhaussé et la terre devint solide et sèche, dit Ovide, *solida siccaque*.

Le Velabre était un des quartiers les plus populeux de Rome. Aussi formait-il un vaste marché où l'on trouvait tout ce qui était nécessaire à la vie, même la plus délicieuse, *ubi prostabant omnia quæ ad victus rationem et délicias pertinebant* [3]. On y voyait une

[1] Élég. V, 9, 6.

[2] *Fast.*, VI, V. 405.

[3] *Scol. cruq.*, in Horatio, *Satir.*

statue d'Apollon, une d'Hercule couronné d'olivier et un grand nombre de monuments.

L'ARGILETUM était le quartier des savetiers, d'après ce que nous dit Martial; mais nous savons également par lui que c'était aussi le quartier des libraires. « Tu aimes donc mieux, petit livre, t'en aller aux boutiques d'Argilète que de rester sur mes rayons, » dit-il au fruit de ses œuvres, dans une de ses Épigrammes [1]. Dans une autre, il nomme même son libraire : « Vous êtes un habitué de l'Argilète, dit-il à Lupercus. Or, près du Forum de César se trouve une boutique dont la devanture est toute couverte de titres d'ouvrages, de sorte qu'on y lit, d'un coup d'œil, les noms de tous les poètes. Demandez-moi là, en vous adressant à Attrectus; c'est le nom du libraire. Du premier ou du second casier, il tirera un Martial, poli à la pierre ponce et orné de pourpre. Le prix est de cinq deniers. — C'est trop cher, dites-vous; vous avez raison, Lupercus [2]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] *Ép.*, l. I, 4.

[2] *Ép.*, l. I, 118. — Martial cite ailleurs le libraire Tryphon, chez lequel on peut également trouver ses œuvres. L. IV, *Ép.* 27.

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

L'ABBÉ PRONZAT DE LANGLADE

VICAIRE-GÉNÉRAL ET CHANOINE DE NANTES,

CURÉ DE PAIMBŒUF.

Parmi les prêtres qui, à l'époque de la Révolution, exilés en Angleterre, en Espagne, en Portugal, en Allemagne, etc., surent se concilier l'estime et l'admiration de leurs hôtes compatissants et empressés, en donnant au loin une si haute idée du clergé français, le diocèse de Nantes compte de nombreux représentants. L'un des plus dignes de ces vétérans du sacerdoce, ayant traversé l'ère des persécutions, fidèles à leurs devoirs et à leur caractère sacré, est sans contredit M. Pronzat de Langlade, successivement vicaire de Chantenay, chanoine de la Collégiale, recteur de Rouans, curé de Paimbœuf, vicaire général et chanoine honoraire de Nantes, mort à sa cure en 1824.

Quelques notes éparses, pieusement conservées par ses petites-nièces, nous furent communiquées par hasard. Nous avons aussitôt songé à ne pas laisser disparaître ces feuilles légères, que tant de causes peuvent égarer ou détruire, sans essayer de les utiliser. Déjà, du reste, ce nom, qui avait frappé notre oreille d'enfant, s'était retrouvé plus tard sur les registres de Notre-Dame de Nantes. Ce n'était donc pas celui d'un inconnu; aussi saisissons-nous avec empressement l'occasion de rendre un respectueux hommage

à la mémoire de l'un des dignitaires de cette insigne église dont nous avons eu l'honneur d'être le modeste historien.

Maurice-Justin Pronzat de Langlade naquit à Nantes le 13 décembre 1745, de Maurice Pronzat de Langlade et de dame Jeanne-Jacquette Le Forestier, son épouse. M. Pronzat père, issu lui-même d'une famille recommandable depuis longtemps fixée à la Guadeloupe ou à Saint-Domingue, vint s'établir à Nantes, au milieu du siècle dernier. Il avait un frère, dont le fils assista le curé de Paimbœuf, son oncle, à ses derniers moments. Celui-ci, retourné à Saint-Domingue, y épousa Mlle de Brillancourt ou Billancourt. Revenu en France, il fut nommé président du tribunal d'Ancenis, puis conseiller à la cour de Rennes. Il laissa en mourant trois enfants qui lui survécurent peu, et une fille mariée à M. du Bourblanc, de Rennes, en sorte que le nom est éteint aujourd'hui [1].

Le jeune Pronzat se fit remarquer de bonne heure par la rectitude de son jugnment, ses dispositions heureuses, et une imagination brillante, présage de ce qu'il devait être un jour. Entré au petit séminaire, ses succès rapides et soutenus le placèrent, sans conteste, en tête de son cours, à la suite duquel il commença l'étude de la médecine. Non moins distingué par sa piété, sa douceur et sa modestie, que par sa facilité et son goût pour le travail, lorsque sa vocation ecclésiastique fut décidée, il mérita d'être rapidement promu aux ordres mineurs et de recevoir la prêtrise avant l'âge exigé par les décrets canoniques. Il débuta comme vicaire de la paroissse de Chantenay, en 1768, et sut montrer dans cet emploi combien il était apte à diriger les consciences et à s'attirer l'estime et la confiance des fidèles.

Nommé à l'une des prébendes de la Collégiale, le 9 avril 1772, l'abbé Pronzat dut résigner son canonicat dans le courant d'octobre de la même année, pour obéir à son évêque, qui le destinait à d'autres fonctions. La cure de Rouans étant devenue vacante,

[1] Un cachet d'argent, époque Louis XV, conservé par Mme Nivelot de la Brunière et Mlle Sophie Gazeau de la Brandannière, sa sœur, petites-nièces de l'abbé Pronzat, porte un écusson de ... à trois flèches de ... posées en fasces, au coq de ... en chef; les émaux ne sont pas indiqués. Ce bijou passe pour avoir appartenu au père de l'abbé Pronzat.

Mgr de la Musanchère voulut, de préférence à beaucoup d'autres, en donner la direction au jeune chanoine. « Allez, lui dit le prélat, allez, et faites qu'on ne s'aperçoive pas que vous êtes jeune, en montrant à vos paroissiens toutes les vertus de l'âge mûr. »

Nul, mieux que le nouveau curé, ne pouvait remplir cette belle tâche et justifier l'espérance si justement fondée dont il était l'objet. La bonté, qui faisait le fond de son caractère, se traduisait par une aménité inaltérable. L'urbanité exquise et naturelle empreinte dans ses paroles, dans ses gestes, dans tous ses actes, était bien cette vraie politesse, ainsi définie par un habile maître : « l'habitude des procédés au moyen desquels les autres sont contents de nous et d'eux-mêmes ; » art délicat, puisé dans l'éducation de la famille et les relations distinguées et choisies, qui forment l'esprit et le cœur, auquel tant de gens prétendent, que si peu atteignent, et que l'égoïsme et le système scolaire d'aujourd'hui rendent de plus en plus rares.

A la mort de son père, en 1774, M. l'abbé Pronzat recueillit un riche patrimoine, qui lui permit de donner libre carrière à son ardente charité. Des connaissances étendues en botanique et en médecine lui fournissaient les moyens de soulager les souffrances et les infirmités de ses paroissiens, auxquels il prêchait par son exemple l'amour du bien et la pratique d'une solide piété. Une pharmacie, composée des remèdes les plus usuels, était constamment et gratuitement ouverte à la cure.

A quelque heure qu'on recourût à son ministère, il était prêt à panser les infirmes, à secourir les indigents, à porter le viatique. Un hiver, pour assister un malade, il s'engagea sur les glaçons recouvrant les vastes marais de la Chenau, quand le dégel déjà commencé menaçait d'ouvrir à chaque instant un abîme sous ses pas, sourd aux prières et aux sollicitations des habitants qui, groupés sur les rives, tremblaient, sans pouvoir arrêter cet élan généreux.

L'ancien presbytère de Rouans tombait en ruines ; le curé le fit reconstruire de ses propres deniers, sur un plan beaucoup plus large, et le transforma en une habitation aussi commode qu'agréable. Il en augmenta le pourpris, par l'acquisition de diverses

pièces de terre et rendit enfin cette résidence l'une des plus confortables du diocèse. Incendiée pendant la Terreur, mais seulement dans la partie haute et la toiture, elle fut restaurée par la commune, lors du concordat.

Cependant les années s'écoulaient rapidement, et, le 2 juillet 1791, l'Assemblée nationale décrétait la constitution civile du clergé. La Révolution marchait à grands pas dans son œuvre ; encore exempte de crimes et d'excès, elle était saluée comme une ère brillante de liberté par les esprits avides de nouveautés et de réformes, invinciblement entraînés dans le mouvement qui allait les déborder et dont ils ne prévoyaient pas les fatales conséquences. Partagé en deux camps, sous les dénominations de *premier* et *second ordre*, le clergé vit la division se glisser dans ses rangs. Les ecclésiastiques compris dans la dernière de ces prétendues catégories, séduits par un semblant de retour à la discipline primitive, flattés dans leurs secrètes ambitions, déterminés par des convenances d'intérêt personnel, trouvèrent là de spécieux prétextes à une faiblesse impardonnable. Encore, un grand nombre de prêtres assermentés se rétractèrent-ils bientôt d'une façon éclatante, réduisant ainsi à des proportions minimes le chiffre de ceux qui persévérèrent dans l'erreur.

Placé dans cette alternative, qu'allait faire l'abbé Pronzat ? Depuis dix-neuf ans, il était curé de Rouans ; les liens les plus étroits l'attachaient à sa paroisse, à sa famille, à sa demeure ; son patrimoine avait été presque en entier sacrifié à ses bonnes œuvres ; enfin, il fallait opter entre la patrie et l'exil. De tous côtés de pressantes sollicitations lui arrivent avec les promesses les plus flatteuses. Mais il sait puiser dans sa foi profonde la force de résister à ces faciles entraînements ; son esprit droit et juste n'éprouve pas la moindre hésitation ; sa religion n'admet pas le plus léger doute. « Il n'y a, » disaient ses persécuteurs en visitant la charmante maison qu'il venait d'abandonner, « il n'y a que l'homme de bien qui sache faire à sa conscience de pareils sacrifices. »

Les registres de la paroisse de Rouans contiennent sur cette époque de la vie de M. Pronzat un détail qui fait trop d'honneur au

curé et aux officiers municipaux pour être passé sous silence. Vers les premiers jours de mai 1790, le curé reçut la lettre suivante, du frère de l'archevêque de Paris, considéré comme le seigneur du pays et de la paroisse :

Paris, ce 1er mai 1790.

Je m'empresse, Monsieur, de vous adresser une copie de la déclaration que vient de faire une grande partie des membres de l'Assemblée nationale ; elle a cru le devoir à sa conscience comme catholique, et au respect qu'elle conserve pour les serments. Votre zèle pour notre sainte religion et pour le bonheur de vos paroissiens, dont elle est la source, ne vous permettront pas de leur laisser ignorer que nous luy sommes fidèles.

L'impiété s'est répandue sur la surface du royaume. L'égalité de culte que l'on veut établir entre toutes les religions prouve assez qu'on ne tient plus à aucune, et cette indifférence condamnable ouvre la porte à toutes les suites philosophiques et même à l'athéisme. Sans religion il n'y a point de mœurs, et sans mœurs point de société, et par conséquent point d'empire. Ce sont ces vérités effrayantes qui ont déterminé notre conduite.

Je suis, etc. *Signé*, LE MARQUIS DE JUIGNÉ.

Le 23 mai, le curé de Rouans, du haut de la chaire, donna lecture de cette lettre et de la déclaration qu'elle renfermait, ayant rapport au refus formulé le 12 avril par l'Assemblée d'adopter la proposition du chartreux Dom Gerle, demandant que la religion catholique fût toujours celle de l'État.[1]

[1] Dom Christophe-Antoine Gerle, cité alors comme l'un des membres les plus distingués de son ordre, élu en 1789 député du clergé aux États généraux, par la sénéchaussée de Riom, fit ensuite partie de l'Assemblée nationale. Plus tard, il se lia intimement avec Robespierre et devint le grand prêtre de la fameuse Catherine Théos, dite *la mère de Dieu*. Voici, d'après le *Moniteur*, les termes de sa proposition à la séance du 12, pendant l'orageuse discussion de la vente des biens ecclésiastiques : « On nous a dit qu'il y avait un parti pris dans les comités ; j'affirme que dans le comité ecclésiastique on n'en a pris aucun ; pour fermer la bouche à ceux qui calomnient l'Assemblée, en disant qu'elle ne veut pas de religion, et pour tranquilliser ceux qui craignent qu'elle n'admette toutes les religions en France, il faut décréter que la religion catholique, apostolique et romaine, est et demeurera pour toujours la religion de la nation, et que son culte sera le seul autorisé. » A la fin de la séance du lendemain 13, l'Assemblée prononça l'ordre du jour sur cette motion.

M. Chevas, *Hist. manusc. de Rouans*, BIBLIOTH. PUBL., nous a fourni la lettre du marquis de Juigné, extraite des registres de la municipalité de Rouans, qu'il a vraisemblablement parcourus au greffe de Paimbœuf, où doivent avoir été déposés les papiers du district.

Après l'office, l'abbé Pronzat fit prier, par M. l'abbé Gogué, son vicaire, le conseil municipal de copier ces deux pièces sur le registre des délibérations. — « Sur quoi délibérant, porte le procès-verbal de la séance, avons pour preuve de la reconnaissance que nous avons à M. de Juigné, pour nous avoir instruit de l'état de crise où est mise la religion, par ce décret, et pour donner nous-mêmes un témoignage authentique de notre zèle et de notre attachement à la religion catholique, apostolique et romaine, avons fait inscrire les pièces susdites, et déclaré adhérer de cœur à la protestation ci-dessous, en tout ce qu'elle contient, et protestons également contre le décret et contre les suites fâcheuses qu'il peut avoir. — Arrêtons au surplus qu'il sera envoyé copie de la présente à M. le marquis de Juigné, pour en faire tel usage qu'il croira bon pour la cause de la religion sainte que nous professons et professerons avec la grâce de Dieu jusqu'à extinction de nos jours. »

Les membres du district de Paimbœuf, ayant eu connaissance de ce fait, députèrent des commissaires qui rédigèrent procès-verbal. Mais le conseil de Rouans protesta de son innocence, assurant qu'il ne voulait que prouver son amour à la religion, sans chercher à se mettre en opposition avec l'Assemblée, et les choses en restèrent là.

La garde nationale du Pellerin, mise en requisition par le district, reçut l'ordre de venir à Rouans, sous prétexte d'enlever les armes confiées à la municipalité, mais en réalité avec la mission d'arrêter le curé et le vicaire, M. Gogué; car déjà étaient commencées les persécutions accomplies au nom de la nation contre les *prêtres réfractaires*, c'est-à-dire restés fidèles à l'Église [1].

La nuit avait été choisie pour exécuter le projet. Prévenu au der-

[1] En 1791, M. Pronzat avait deux vicaires; l'un, M. Thébaud, fut emprisonné et déporté en Espagne; l'autre, M. Gogué, frère du chouan de ce nom, ne fut pas arrêté. Il rejoignit l'armée vendéenne, devant laquelle il célébra souvent la messe, et mourut en 1794. Le 15 mars 1791, un administrateur du district et douze dragons, vinrent de Paimbœuf procéder à l'installation du curé constitutionnel. La municipalité de Rouans refusa de faire mention de l'installation et le district, afin d'obtenir cette formalité, envoya un fort détachement, aux frais des officiers municipaux.

nier moment, l'abbé Pronzat se réfugia en toute hâte dans un moulin, situé à peu de distance, et revêtit des habits de paysan, tandis que la bande avinée livrait le presbytère au pillage et se répandait dans le village, cherchant le curé chez les habitants effrayés, accablés d'outrages et de mauvais traitements. Au point du jour, le fugitif gagna la forêt de Princé. Il y resta caché plusieurs semaines, errant au plus épais des bois, passant les nuits, tantôt chez l'une de ses sœurs, dont l'habitation était située au milieu de ce pays solitaire, tantôt dans les fermes ou les maisons voisines.

Ce genre d'existence, si pénible et si précaire, qu'une incommodité rendait encore plus dangereuse, ne fit que l'affermir davantage dans son refus de prêter un serment à la faveur duquel il pouvait reprendre ses fonctions et jouir d'un peu de repos. Pressé de songer à sa conservation, il consentit enfin à céder aux instances de ses amis, et, à l'aide de son déguisement villageois, réussit à se rendre sans encombre à Nantes, chez son beau-frère.

Passer à l'étranger n'était pas chose facile. On parvint pourtant à obtenir un passeport, au nom du neveu de M. Pronzat, âgé de vingt ans, qui allait en Angleterre, accompagné d'un homme de confiance, afin d'étudier à fond la langue anglaise et le commerce.

L'oncle et le neveu partirent, munis de lettres de recommandation, destinées à aplanir les difficultés inévitables de la route et à leur faire obtenir un accueil favorable de l'autre côté du détroit. Le trajet s'effectua en chaise de poste et faillit être malheureusement interrompu à Rennes, où ils eurent les plus grandes peines à se procurer des chevaux. Arrivés à Saint-Malo, ils subirent une minutieuse visite, à laquelle M. Pronzat eut la chance de soustraire son bréviaire qu'il n'abandonnait jamais, et dont la découverte eût compromis sa vie en révélant son caractère. L'entremise d'un personnage influent leur procura une autorisation d'embarquement, et bientôt un navire de Guernesey les éloigna des côtes de France. A peine quittait-on le rivage que le saint prêtre, ouvrant son bréviaire, le récita joyeusement, savourant ainsi le bonheur de ne plus se cacher pour prier Dieu en liberté.

Après un court séjour à Guernesey, nos voyageurs visitèrent

ortsmouth, puis Londres, et vinrent se fixer à quelques milles de a capitale, dans la petite ville de Croydon. L'anglais leur devint romptement familier, et M. Pronzat put s'adonner avec ardeur à exercice du saint ministère parmi les catholiques du voisinage. Les imanches, il célébrait la messe au bourg de Mitcham, distant d'une lieue de Croydon, chez M. French, propriétaire d'une jolie maison, où les Français exilés étaient accueillis avec la plus parfaite cordialité. C'est là que le curé de Rouans passa paisiblement la première année de son exil, et sut, par sa piété et sa douceur, se concilier au plus haut degré non-seulement l'affection des catholiques, mais encore des protestants, dont plusieurs lui donnèrent la consolation de revenir à l'orthodoxie.

Mais les événements politiques se succédaient en France avec une effrayante rapidité. Louis XVI avait porté sa tête sur l'échafaud; la Terreur régnait dans toute sa violence. Ceux qui pouvaient échapper à la déportation ou à la mort, cherchaient un refuge à Londres. Les membres épouvantés du clergé de France y descendaient en foule. Groupés autour de leur évêque, les prêtres de chaque diocèse, sauvés miraculeusement pour la plupart, s'agenouillaient autour du premier pasteur, rendant grâces à Dieu de leur délivrance et consacrant par un acte religieux et solennel le premier pas sur la terre étrangère. Ce spectacle frappa le peuple anglais d'étonnnement et de respect. Un comité s'établit à Londres pour subvenir aux plus pressants besoins de si nobles infortunes. Plusieurs membres du clergé, désignés par leurs confrères, devinrent les distributeurs de ces utiles secours. Dès l'origine, l'abbé Pronzat fit partie du conseil d'administration de l'œuvre, qui allouait à chaque prêtre quatorze schellings par semaine, soit environ deux francs quarante centimes par jour, et subsista pendant plusieurs années.

Cependant, l'oncle et le neveu apprirent que les personnes de leur famille restées à Nantes ou dans les environs, étaient vivement poursuivies et traduites devant les tribunaux révolutionnaires, comme accusées de les entretenir à l'étranger. Ils résolurent donc de quitter le sol anglais. Le premier, vers la fin de 1794, prit pas-

sage sur un navire, venant en France, confondu avec l'équipage, dont il passait pour être le cuisinier, tandis que le second s'embarquait pour les États-Unis.

Caché à Nantes, mais ne pouvant y demeurer longtemps sans compromettre ses hôtes, M. Pronzat réussit à sortir de la ville et rejoignit, non sans péril, l'armée vendéenne, commandée par Charette. Alors, au milieu des vicissitudes de la guerre, il donna libre carrière à son inépuisable charité, pansant les blessés sans acception de parti, prodiguant indistinctement ses soins et les secours de la religion. A diverses reprises, le sort des armes le fit tomber aux mains des soldats de la République; il dut son salut et sa liberté à sa réputation d'humanité et de bienfaisance, connue et appréciée dans les deux camps.

Dans une de ces rencontres sa délivrance tint presque du prodige. Surpris à Saint-Martin-des-Noyers (Vendée), où, sur la foi d'un armistice, il exerçait le saint ministère, il vit tout à coup sa chambre envahie par des soldats chargés de l'arrêter. Un violent accès de fièvre le clouait au lit. Tandis que Simon, son ancien et fidèle jardinier, venu plein d'empressement servir son maître, cherche à occuper les soldats, sûrs de leur prisonnier, en les faisant boire outre mesure, l'abbé Pronzat se lève en sueur, tout tremblant, dissimule ses mouvements et parvient à s'évader par une porte qui, de l'alcôve, communiquait avec l'église. La neige en ce moment couvrait la terre; il fuit à travers champs, nu pieds, à peine vêtu, et sa santé n'éprouve aucun accident fâcheux d'une aussi rude secousse.

Afin de le soustraire aux continuelles recherches dont il était l'objet, les paysans construisirent dans cette même partie de la Vendée, avec des débris et des branchages, une hutte, située au milieu des bois touffus et des halliers, sous laquelle il vécut avec son dévoué domestique, nourri par ses modestes protecteurs. Entouré de dangers sans cesse renaissants, sa gaieté naturelle ne lui faisait jamais défaut, et si le hasard lui fournissait l'occasion d'envoyer des nouvelles à sa famille alarmée, il signait : *Jean des Bois*, allusion à son séjour habituel.

Quand, après la lutte opiniâtre des Bretons-Vendéens, les esprits fatigués semblèrent aspirer vers un peu d'ordre et de repos; quand le régime de la Terreur, s'adoucissant, pour ainsi dire, malgré lui, fit place à des mesures plus pacifiques, le clergé catholique des provinces de l'Ouest reprit en silence l'exercice de ses travaux, si longtemps interrompus. Devant le retour marqué de l'opinion populaire, les agents du pouvoir fermèrent les yeux sur le rétablissement du culte dans les oratoires particuliers et dans les églises de la campagne.

L'ambitieux génie du premier consul saisit habilement ce nouveau moyen de popularité, et la religion entra promptement dans la voie de son rétablissement. M. l'abbé Pronzat n'avait pas attendu cet instant pour revenir à son ancienne paroisse. Dès qu'il en avait entrevu la possibilité, il s'était rendu à Rouans, au sein d'une population amie, ardemment désireuse de le revoir. Ne pouvant habiter le presbytère, dévasté et sans toiture, une chaumière étroite et délabrée, joignant l'église, devint son refuge. Son zèle, aidé du concours empressé des paroissiens, lui procura les moyens de restaurer les autels.

Dans un état voisin de l'indigence, le digne curé ne regrettait nullement l'élégance et le confortable de la première demeure créée par ses soins, et dans laquelle il avait passé jadis des jours heureux, en compagnie de parents et d'amis, la plupart disparus. La satisfaction qu'il paraissait éprouver semblait annoncer, au contraire, que cette pauvreté évangélique, cet isolement, cette vie plus que modeste, convenaient mieux à ses goûts simples et mortifiés. Sous l'humble toit de chaume, le savant, l'homme du monde, l'agréable causeur, le vrai chrétien, paraissait au-dessus des coups de l'adversité. Les pauvres seuls n'avaient rien perdu, car toujours il savait, pour les soulager, trouver des ressources inattendues.

Son unique ambition était de rester parmi ses chers villageois, villageois lui-même et pauvre comme eux. Mais la Révolution avait creusé de grands vides dans le clergé diocésain, et les qualités précieuses de l'abbé Pronzat le désignaient pour une mission plus importante. Sur l'ordre de Mgr Duvoisin, il se vit obligé de quitter

à regret sa paroisse bien-aimée pour celle de Paimbœuf, chef-lieu de sous-préfecture, à laquelle il fut nommé le 26 janvier 1803.

Le nouveau troupeau confié à ses soins avait besoin d'un pasteur aussi éclairé. Les esprits fermentaient encore. Parmi quelques fidèles appelant de tous leurs vœux le rétablissement du culte, se trouvaient des adversaires nombreux de l'ordre et de la religion, de ces hommes qu'on rencontre partout à la suite des troubles et des bouleversements sociaux, et alors plus particulièrement réfugiés dans une population formée en partie d'étrangers et de marins de toutes nations, se ressentant de la licence des mœurs de l'époque.

Les plaies ouvertes par la Révolution n'étant pas cicatrisées, les partis, nés de la différence d'opinions politiques, du schisme et de l'intrusion, se trouvaient encore en présence. Le jour de l'installation de M. Pronzat, une femme de la lie du peuple l'invectiva de la façon la plus grossière, et s'emporta même, dit-on, jusqu'à le frapper. Le digne prêtre reçut ces injures sans s'émouvoir, et opposa une patience inaltérable aux violences dirigées contre sa personne. Au reste, la mort imprévue et soudaine de celle qui avait ainsi abjuré toute retenue, dépouillé toute honte, arrivée peu après cette scène d'emportement, frappa de crainte les esprits les plus prévenus, et fit taire tout à coup une opposition aussi malveillante que peu méritée.

Le curé assermenté résidait encore à Paimbœuf. Aidé de ses partisans, qui n'étaient ni les moins turbulents, ni les moins audacieux, il disputa le terrain avec une opiniâtreté soutenue. Une autre faction mettait également en avant ses exigences : elle demandait, au lieu de M. Pronzat, le retour de M. de la Ville, ancien curé, que l'autorité diocésaine avait chargé de la cure de Clisson; respectable ecclésiastique dont le nom, bien malgré lui, servait de prétexte aux mécontents[1].

Malgré tant d'obstacles, le nouveau pasteur, animé du désir d'as-

[1] M. Donatien de la Ville, chanoine de la collégiale de Notre-Dame, en 1783, démissionnaire lorsqu'il fut nommé curé de Paimbœuf, exporté en Angleterre, nommé curé de Clisson par Mgr Duvoisin, chanoine honoraire de Nantes, décédé le 7 mars 1824, à l'âge de soixante-quinze ans.

surer l'exécution des ordres de ses supérieurs, eut bientôt gagné l'estime et mérité le respect de tous ses paroissiens. Son irrésistible vertu acheva de lui soumettre cette population cosmopolite, et dès lors commencèrent pour Paimbœuf les années heureuses d'une administration pastorale dont cette ville ne perdra jamais la mémoire.

Les sous-préfets, comme les maires, qui successivement eurent en main la direction des affaires, marchèrent toujours d'accord avec le sage curé, dont parfois ils sollicitaient le conseil. Sa réputation s'étendait au loin. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis son arrivée, lorsque le gouvernement lui proposa un siége épiscopal. Mais sa modestie lui fit immédiatement décliner un tel honneur; et ce doit être un glorieux souvenir pour l'église de Paimbœuf qu'une semblable preuve d'attachement donnée par un tel pasteur. Aussi, Mgr Duvoisin, juste appréciateur du mérite, le nomma-t-il vicaire général honoraire, le 6 septembre 1805.

Ces pouvoirs, dans un temps où les communications étaient difficiles et si lentes qu'il fallait presque une journée, passée dans une barge incommode, pour descendre de Nantes à Paimbœuf, le mettaient à même d'aider ses confrères et de leur rendre beaucoup de services. Il devint donc le conseiller naturel des prêtres de la contrée, déjà tous ses amis, heureux d'écouter ses avis et de suivre son excellente direction.

En 1819, Mgr d'Andigné appela l'abbé Pronzat à faire partie du chapitre de la cathédrale comme chanoine honoraire, restituant à ses vieux jours une dignité qu'il avait abandonnée presqu'au début de sa carrière, pour exercer activement le saint ministère.

Paimbœuf lui est redevable de plusieurs institutions pieuses et utiles. Il contribua puissamment à l'érection du beau calvaire qui domine la ville ainsi que la rade, et sert à diriger les navigateurs. Une école de charité pour les jeunes filles pauvres lui doit sa fondation. Mais, par dessus tout, il chercha à développer la piété et la religion, et ses succès furent d'autant plus satisfaisants qu'il y avait plus à faire. Nombre d'ecclésiastiques, de sœurs de la Sagesse, de sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, sont sortis de cette population maritime.

Sa charité inépuisable savait prendre toutes les formes pour distribuer ses aumônes parmi les nombreux indigents, qui, à des heures accoutumées, assiégeaient le presbytère. Souvent il ne fallait rien moins que le respect et la reconnaissance pour contenir les exigences impérieuses des gens rassemblés en foule autour de lui, toujours trop disposés à considérer comme un droit acquis les dons de la bienfaisance.

Doué d'une complexion assez robuste, M. Pronzat éprouva dans sa vieillesse plusieurs infirmités douloureuses qui, sans l'empêcher de remplir ses fonctions, l'obligeaient parfois à les suspendre. Son zèle, cependant, semblait s'accroître à mesure que ses forces diminuaient. Les soins multipliés de sa paroisse le trouvaient toujours prêt, malgré ses vives souffrances, qui n'avaient pas altéré son air habituel de santé, lorsque, dans le cours d'une mission donnée en 1824, par les missionnaires de Saint-François, — aujourd'hui de l'Immaculée-Conception, — il se sentit tout à coup arrêté par la maladie. L'alarme gagna bientôt la ville et les campagnes. La porte de la cure était heurtée à chaque instant par une foule avide de connaître ce qu'il y avait à espérer pour la conservation d'une existence si précieuse. De son lit de douleur, le mourant députait vers elle son neveu, qui, après avoir prononcé quelques paroles de consolation, remontait près de son oncle chargé des vœux les plus ardents formulés par les visiteurs désolés. Au moment de paraître devant le souverain juge, il ressentit un instant cette crainte qui, à l'heure suprême de la mort, saisit le juste lui-même. « Espérez, disait son neveu, que vos bonnes œuvres plaideront éloquemment votre cause devant Dieu. » — « Le penses-tu, mon fils? » demanda-t-il une dernière fois, et, sur l'assurance réitérée de cette consolante assistance, son âme montait jouir des célestes récompenses dues à ses travaux et à ses vertus.

Il serait difficile de peindre la douleur des habitants de Paimbœuf, à la nouvelle de cette mort qui, quoique prévue, retentit comme un coup de foudre dans le pays de Retz. Un concours immense suivit les funérailles; chacun voulait contempler, une fois encore, le prêtre vénérable dont la vie avait été un long acte de

charité. Un étranger, voyant dans la bière les traits nobles et calmes du pieux ministre des autels, laissa tomber de ses lèvres ce touchant témoignage, appréciation vraie d'un si beau caractère : « *Quand les regrets de tout ce peuple ne me diraient pas que l'homme qu'il pleure était un homme de bien, je l'aurais reconnu à son seul aspect.* »

L'année suivante, Mgr de Guérines accomplissait à Paimbœuf sa tournée pastorale. Sa Grandeur se rendit au cimetière et remarqua plusieurs tombes. L'une d'elles touchait les marches de la croix; Mgr demanda le nom du défunt. L'assistance était nombreuse; des gémissements et des sanglots révélèrent à l'éminent évêque que là reposaient les restes d'un de ses dignes collaborateurs, dont pouvait s'honorer le diocèse.

Ce modeste tombeau tire son plus bel ornement de celui dont il renferme la dépouille mortelle. Sur la pierre qui le recouvre, avec la date du décès, « 11 septembre 1824, » sont gravés les noms de M. Pronzat, et ces simples paroles de l'*Ecclésiaste :*

DILECTUS DEO ET HOMINIBUS;

réminiscence du verset : *Et placebat tam Deo quam hominibus*, que M. l'abbé Dandé avait pris pour texte de l'oraison funèbre qu'il avait prononcée à Paimbœuf, au service anniversaire, le 11 septembre 1825.

Citons, pour terminer, un littérateur dont les travaux et le nom sont fort connus dans les départements de l'Ouest. En écrivant la notice de sa ville natale, destinée à figurer dans le bel ouvrage intitulé : *Nantes et la Loire-Inférieure, par H. Charpentier, 1850,* Pitre Chevalier s'exprime ainsi à l'égard de M. Pronzat : « Il fut jusqu'à sa mort le pasteur, le père, le médecin de son troupeau. Deux générations de pauvres ont écrit son panégyrique avec leurs larmes, et le plus bel éloge qu'on puisse faire de son successeur, M. l'abbé Aupiais, c'est que la paroisse entière le réclama pour remplacer celui qui est vénéré comme un saint. »

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

MÉMOIRES DE PAQUETTE

VII *.

Rien ne me rattachait plus désormais à Roche-l'Abeille : mon cœur se brisa pourtant, quand il fallut m'en séparer. Ce fut aux premières lueurs du jour. Tout était silencieux ; la maison semblait endormie, mais de ce sommeil de plomb qui est le lendemain des orgies. Tandis que les métairies du voisinage, matinales et empressées, s'éveillaient une à une pour les travaux, avant même que le soleil eût paru sur l'horizon, celle-ci ne donnait aucun signe de vie : les volets de bois demeuraient fermés.

Je m'en réjouis dans ma tristesse ; au moins, mes pleurs n'auraient pas de témoins ; je pouvais une dernière fois voir en paix, sans craindre un importun, cet asile de bonheur qui m'avait été si cher. J'étais sûre que les invités de Raimbault ne viendraient pas compter mes larmes, que mon dernier regard ne rencontrerait pas l'œil courroucé du nouveau maître. Ce fut avec recueillement que je m'approchai du seuil de pierre où, deux jours auparavant, on avait déposé le cercueil de Félicité-Julienne : je m'y agenouillai un instant.

Tout près, entre la porte et l'une des croisées, poussait un rosier blanc qui avait été de la part de ma bienfaitrice l'objet de soins

* Voir la livraison d'août, pp. 113-128.

privilégiés. Un jour deux petites feuilles vertes avaient paru entre les pierres mal jointes ; Félicité-Julienne les avait aperçues. Les deux petites feuilles avaient grandi ; la maîtresse du logis avait alors doucement écarté les pierres, et la plante plus à l'aise s'était un peu développée. Plus tard elle était devenue un arbuste, qui s'était couvert au printemps suivant de gros boutons dont j'avais voulu suivre heure par heure chaque progrès. Je m'étais même surprise à leur adresser la parole comme à des êtres animés qui eussent pu m'entendre. Félicité-Julienne m'avait appelée « petite folle, » et m'avait demandé pourquoi son rosier avait à un si haut point conquis mes prédilections.

A cette question j'étais devenue tout à coup sérieuse et je n'avais rien répondu ; mais j'avais songé en moi-même que le rosier blanc était sans doute mon frère, puisque c'était le ciel qui l'avait semé là, entre deux pierres, et que la même main avait protégé sa destinée et la mienne.

Ce souvenir, que je livre ici dans toute sa naïveté, rentra dans ma mémoire à cet instant du départ ; il avait cette fraîcheur, cette vivacité, qui n'appartiennent qu'aux souvenirs d'enfance. L'arbuste était en fleurs : non sans quelque scrupule et me demandant si j'en avais encore le droit, j'y dérobai une rose que je mis dans mon sein.

— Mon pauvre rosier suivra ma destinée ! me dis-je. Aujourd'hui c'est moi qui pars ; lui, reste ; mais dans cette maison on n'aimera plus les fleurs, et peut-être l'arrachera-t-on demain !

Je fis ensuite mon adieu à chaque chose. Oh ! je le sentais bien ! — malgré le changement survenu, — tout me retenait encore là ! Roche-l'Abeille avait été pour moi le monde entier ; le cœur de Félicité-Julienne l'animait ; il en avait été le centre, et je m'étais accoutumée à ne rien voir par-delà les bornes de cet univers. Au reste, n'en déplaise aux philosophes, les choses ont leur âme, à leur manière, un je ne sais quoi qui nous lie étroitement à elles. Il n'y a pas que la séparation des personnes qui nous déchire l'âme : j'en ai fait par moi-même l'expérience, et j'y ai appris à connaître, entre les choses, les lieux et nous-mêmes, une parenté intime qui n'échappe qu'aux blasés ou aux indifférents.

Enfin je m'éloignai, retenant mal mes sanglots. Pour être courageuse, je pris la résolution de ne plus me retourner après que j'aurais franchi le portail de la cour pour entrer dans le chemin. Je hâtai donc le pas.... mais j'avais compté sans moi-même, car à quelque distance, au point où la route fait un coude pour aboutir à la mine, j'oubliai ma résolution. Revenant en arrière, j'attendis, comme si quelqu'un allait sortir de la maison, j'écoutai comme si une voix allait retentir pour me rappeler.... Tout resta muet, aucune voix ne se fit entendre, mes larmes me cachaient déjà tous ces objets si chers, je tournai l'angle de la route et ne regardai plus derrière moi : Roche-l'Abeille ne me rappela pas.

Qu'on ne m'accuse pas d'oubli : ainsi que Raimbault m'avait permis de le faire, j'avais détaché Blouck ; le fidèle animal avait quitté sa loge de terre battue d'un air morne, sans aucun de ces ébats auxquels il se livrait d'habitude lorsqu'on lui donnait la liberté. Avait-il compris aussi lui que ce n'était plus l'heure de la joie ?...

Où allais-je ?... Une semblable question m'eût si fort embarrassée que je n'osais pas me la poser à moi-même, et dans la crainte qu'on ne m'eût interrogée là-dessus, j'évitai, en prenant les sentiers des champs, deux ou trois villageoises qui allaient de bon matin vendre à la ville les fruits de leur verger. Puis j'eus honte du sentiment qui me faisait me cacher, je revins à la route, que je suivis machinalement où le hasard voulut me conduire. C'est ainsi que je me trouvai bientôt, sans y avoir pris garde, devant le vieux portail de Montmorin.

Je n'eus point de peine à le reconnaître, car j'avais fréquemment accompagné Félicité-Julienne à Montmorin, dans les promenades que nous faisions chaque dimanche. Aussi la rencontre de ce vieux portail délabré sous son lierre fut-elle pour moi comme le sourire d'un ami : j'avais toujours aimé Montmorin.

VIII

Les habitants du voisinage appellent quelquefois Montmorin, « le château ; » mais ce terme n'a rien dans leur bouche qui puisse

effaroucher personne ; aucune idée d'une suprématie quelconque n'y demeure attachée par eux. C'est seulement dans leur langage une façon de désigner un logis plus important que les autres : que les murs, du reste, soient lézardés çà et là, que les girouettes à gueule de chimères ne puissent plus même tourner sur leurs axes rouillés, et que les vieux toits menacent ruine dans plus d'une place, cette circonstance n'est pas faite pour les arrêter, mais elle enlèverait à coup sûr tout ombrage à qui aurait la pruderie d'en concevoir en entendant le paysan répéter : — Nous allons au « château. »

Quant aux propriétaires de Montmorin, ils sont moins ambitieux, ils appellent tout simplement Montmorin « Montmorin, » s'y plaisent, et viennent chaque année y passer une partie de la belle saison. La poussière s'accumule sur leurs anciens parchemins, que nul intendant ne compulse, l'herbe croît à plaisir dans leur cour, le lierre envahit tout à l'aise les écussons brisés qu'on a oublié de faire relever, et une nombreuse volée de pigeons bleus roucoulent du matin au soir dans la chambre haute de la tourelle où logeait jadis le héraut d'armes. C'est qu'auprès de ces choses et de ces souvenirs que le temps égrène jour par jour, la nature reste toujours jeune et Montmorin toujours frais.

Si vous pénétrez dans la cour par le portail dont j'ai parlé et qui reste sans cesse ouvert, comme pour indiquer que l'hospitalité n'est là jamais refusée, vous laissez à gauche les bâtiments de la ferme et vous dépassez un vieux chêne que je n'ai jamais regardé sans éprouver pour lui un certain sentiment de vénération. Il compte des siècles et encore des siècles, et le temps ne lui a presque rien enlevé de sa vigueur. Au printemps, pas un bourgeon ne manque à l'appel, et, bientôt après, c'est une couronne large verdoyante, touffue, qui dispense l'ombre à tout un petit royaume et abrite une légion d'oiseaux. Des instruments d'agriculture, des herses, des charrues, des chars à foin sont placés sous les basses branches de l'arbre, près du tronc, auprès de pièces de bois à la chair rose que les charpentiers sont en train de débiter. Tout cela égaie l'œil du passant ; il n'y manque qu'un grave vieillard assis et

autour de lui quelques personnages drapés à l'antique, pour qu'on y trouve la mise en scène d'un épisode de la vie patriarcale.

Dans la baie du portail s'encadre la partie du manoir qui lui fait face ; la tourelle octogone, en pierre d'un ton gris et fin, prend tout d'abord le regard ; les premiers degrés d'un grand escalier en colimaçon jaillissent sous l'ombre de la porte cintrée ; par chacune des fenêtres supérieures apparaît à chaque étage le dessin de l'escalier. Au-dessus le toit s'allonge en poivrière, flanqué ça et là de cheminées hautes, étroites, et de lucarnes ornementées.

La famille de Montmorin habite une aile de bâtiment qui s'étend vers la gauche ; celle de droite est beaucoup plus délabrée ; on n'a pas songé à la rétablir. Près du portail, une ruine de chapelle, que soutiennent mal les lierres et les scolopendres qui l'enveloppent ; une autre tour plus basse, carrée de forme, emprisonnée aussi sous la verdure et que surmonte une girouette en tête de dragon ; une rampe extérieure faite de larges pierres violettes qui oscillent sous le pied ; une claire-voie qu'escaladent des houblons ; de belles vignes folles qui rougissent comme du feu à l'automne ; de grands acacias blancs et roses entre la cour et les jardins, tout près de la maison dont ils viennent caresser les vitres ; sous les arbres des bancs de bois qui invitent mieux que les plus moelleux divans : voilà l'ensemble, et je comprends qu'on s'y plaise.

J'appartiens, ai-je dit, à l'école de ceux qui prêtent aux choses un sens et une physionomie, aux pierres, aux murailles et aux arbres une sorte de langage qui sait se faire comprendre. Or la physionomie de Montmorin n'est ni apprêtée ni luxueuse ; elle a ce qui vaut mieux, ce qui ne se rend que par un de ces mots qui n'ont pas de synonymes : elle est sympathique.

Pour moi ces lieux ont toujours été empreints, dans leur modestie demi-rustique, d'un attrait que je ressens encore aujourd'hui à l'heure où j'écris, et qui sera mon excuse si l'on me reproche de m'y étendre avec complaisance : on s'arrête où l'on se plaît, et là l'atmosphère me semblait plus sereine, toute parfumée de calme et de repos. Mes meilleures promenades étaient toujours celles que Félicité-Julienne dirigeait de ce côté. La présence même des hôtes

ne nous éloignait pas durant l'été; bien plus, les simples gens y étaient attirés et toujours bien accueillis.

Alors quelle franche gaîté j'y ai vu régner, quand les jeunes de Montmorin revenaient de Paris à l'époque des vacances! Quels ébats dans la cour verte, en face de ces constructions d'un autre âge qui semblaient se dérider à ce contact juvénile; quels éclats de rires sonores sous les arbres et dans le jardin! Que de parties animées dans ces longues allées dessinées à la française! Que de courses sans but, que d'heures passées à la recherche de beaux insectes endormis sous les mousses ou sous les écorces!... J'ai tout cela dans la mémoire, — mieux encore, dans le cœur. Ne me suffit-il pas de fermer les yeux, pour revoir avec la couleur de la réalité cette vieille porte cintrée, à l'air si honnête, qui ouvrait sur la salle à manger, et devant laquelle, au dehors, s'étalait sous l'auvent un parvis de dalles violettes? Ne voilà-t-il pas, en face de la porte, au fond du salon, sur la cheminée, cette petite glace de Venise dans laquelle se reflétaient toutes les basses branches des acacias et la claire-voie balançant ses clématites? Puis, à gauche, cloué à la muraille, cet énorme plan colorié, représentant les galeries souterraines de la mine, avec ces chiffres et ces figures qui m'intriguaient si fort. Dans l'appartement suivant, plus gai, parce qu'il avait une porte vitrée au midi, voici la console, chargée de livres dans lesquels on nous faisait quelquefois la lecture, quand nous avions beaucoup couru; dans les vases de grès, des bouquets de bruyère; au-dessus des bouquets, les gravures anglaises enluminées qui représentaient, l'une, un lord brodé sur toutes les coutures, montrant dans un fol et éternel accès de rire trente-deux petites dents aiguës et blanches, et faisant de la main le geste de désigner quelqu'un; l'autre « *John and Darby,* » un vieux barbon et sa commère, l'un en veste bleue, l'autre en cotte jaune; tous les deux assis sous une treille, et au-dessus d'eux, figurés sous forme d'emblème, pour John une cruche de *pale ale,* pour Darby, une belle pie bavarde, bariolée de noir et de blanc.

Au pied de la maison, du côté opposé à la cour, une petite rivière bourdonnait sous les saules; l'eau jaillissait vivement au barrage des moulins et s'échappait en formant divers courants qui laissaient

au beau milieu de la rivière de petits îlots de sable. Ces îles faisaient notre bonheur, et nous y abordions nu-jambes, fiers comme des Colombs découvrant une Amérique. La conquête faite, nous y creusions des bassins, des lacs, des écluses, nous y construisions des barrages, avec des myriades de canaux lilliputiens, et des roues de moulins à aubes que le courant faisait mouvoir.

Après Roche-l'Abeille, c'est Montmorin que j'ai le plus aimé, car dans ces lieux, sous ce toit, par une exception rare, le bonheur, — un capricieux, s'il en fut, — semblait avoir élu domicile.

Un domestique voûté par les années traversa lentement la cour verte ; il me souhaita le bonjour en passant et ce premier mot d'accueil fit trêve à ma rêverie. D'ailleurs un projet subit venait de se former dans ma tête à l'instant où j'avais aperçu Montmorin. Je suivis le vieux domestique : j'avais une demande à lui adresser.

Échanger le séjour de Roche-l'Abeille pour celui de Montmorin m'eût paru doux dans mon malheur ; ayant à gagner désormais par mon travail d'enfant le pain que je mangerais, je préférais le recevoir de mains que j'aimais déjà. Sans doute ce que je savais faire était bien peu de chose, mais aux champs on s'occupe de bonne heure ; plus tôt qu'à la ville les enfants ont leurs attributions : ils peuvent au moins garder les troupeaux. C'est un soin qu'ils partagent avec les vieillards, tant il est vrai que les extrêmes se touchent.

Je transmis donc timidement ma demande au vieux garde, non sans avoir beaucoup hésité. Il me considéra d'un air bon, mais surpris, et se mit à hocher la tête.

— N'es-tu pas la petite Pâquette, de Roche-l'Abeille ?

Là-dessus il m'entretint avec de bonnes paroles de Félicité-Julienne. Pour moi, je n'eusse pas osé le ramener à l'objet de ma requête ; heureusement qu'il y revint de lui-même. Mais l'emploi que je sollicitais n'était pas vacant et la famille de Montmorin était absente. Mme de Montmorin m'eût peut-être néanmoins gardée, ajouta-t-il, parce qu'elle avait l'âme généreuse et qu'elle ne connaissait point le refus vis-à-vis de pauvres enfants comme moi. Le domestique ne pouvait rien, malgré son désir : c'eût été depuis soixante-dix ans la première décision qu'il eût prise sur lui.

Après avoir entendu sa réponse, qui au fond ne pouvait être autre à laquelle je n'objectai rien, je descendis lentement la cour et urnai l'angle de la maison. Le banc des acacias était solitaire, les olets des fenêtres étaient poussés, les portes closes, la joie absente. n bel épagneul de chasse, blanc et orange, insouciant de sa liberté, tait nonchalamment étendu devant le seuil. A mon approche, il vait dressé sa tête intelligente, pour voir si ce n'était point quelqu'un de ses jeunes maîtres qui revenait au logis, puis il avait repris son attitude somnolente.

La verdure était cependant riante comme de coutume; un vent léger balançait aux barreaux en losanges de la claire-voie des guirlandes fleuries et parfumées; la lumière matinale glissait sous les arbres; on eût dit une invitation aux bienheureuses gaîtés du passé... mais nul n'y répondait, les parfums se perdaient, les belles roses d'automne s'effeuillaient non cueillies dans le jardin : les hôtes n'étaient pas là.

IX

Je tournai l'angle de la maison pour suivre le sentier qui domine la rivière. Jusque-là, devant le vieux garde, je m'étais contenue; en dépit de ma timidité naturelle, j'avais voulu lui paraître remplie de courage, mais quand je fus seule, ce courage me fit défaut tout à fait. La solitude est une mauvaise conseillère : la veille au soir, elle avait éveillé chez moi le sentiment de la peur; elle ranimait maintenant celui de mon isolement et de mon impuissance. Heureusement le sentier que je suivais aboutit au pont du moulin. A Montmorin c'est l'animation, l'activité, les allées et venues de la clientèle, les chansons si originales du piqueur de meules, le bonjour des meuniers, le bruit cadencé de la roue, le tic-tac des blutteries, les eaux du déversoir où la lumière rejaillit en mille étincelles, les courants frais où jouent les poissons; c'est la vie, le mouvement, et, ce qui en est inséparable surtout pour l'enfant qui passe, la distraction.

Je ne sais donc pas combien j'avais passé de temps aux alentours de Montmorin, quand je le laissai derrière moi. Où allais-je?

Je n'aurais pu le dire à personne et je n'osais point m'interroger là-dessus, craignant de ne savoir que répondre.

Sous l'épais ombrage des arbres, je suivais une longue avenue verte que côtoie un petit affluent de la rivière. Ce canal vient de la mine et charrie les eaux qu'on y emploie au lavage des minerais. Il faut bien dire que la teinte rougeâtre de ces eaux à la démarche lente ne fait rien gagner au paysage : l'industrie fait ici tache. Pourtant dans le voisinage, les arbres sont beaux, nerveux, pittoresquement agencés sur les bords du canal; au-dessus du sentier ils forment presque partout une voûte fermée, mystérieuse comme une alcôve; les linottes y chantent : elles sont dans leur royaume.

Cependant je ne prenais plus garde à tout cela, pas plus qu'au gazon touffu, fin comme des cheveux d'enfant, sous lequel le sentier se perdait. Un instant oubliés, mes soucis avaient repris le dessus; ils m'absorbaient. Bien plus, un tourment inconnu de moi jusque-là était venu s'y joindre : j'avais faim. Mes tristesses se heurtèrent à cette souffrance physique; la douleur de la pauvre enfant vagabonde peut bien s'endormir une heure aux distractions de la route, mais la faim est un tyran bien autrement despote, qui ne donne ni répit ni trève; on ne compte pas avec lui. Aussi à cette parole entendue le soir au détour d'une rue, sous la lueur du réverbère, à ce cri suprême jeté au passant : « J'ai faim ! » comment résister, comment demeurer sourd, quand on n'a qu'à se souvenir pour avoir compris !

Je m'arrêtai et voulus m'asseoir en m'efforçant de penser à autre chose. Je songeai de nouveau à Montmorin, et je me représentai la vieille cour, comme je l'avais quelquefois vue le vendredi de chaque semaine, remplie de mendiants, de vieillards perclus, de pauvresses au teint hâlé qui venaient, chacun à son tour, recevoir un gros morceau de pain noir distribué au nom des maîtres du logis. Plus d'une fois je m'étais prise à contempler la joie des enfants, l'attendrissement des mères, l'empressement de tous... et je me sentis jalouse d'eux. Que n'allais-je les imiter? Le vieux majordome était encore là... Je ne sais quelle fausse honte me retint. Je repris donc ma route en remontant du côté de la mine.

A peine avais-je fait vingt pas dans l'allée que je me trouvai en

face d'un étranger qui, levant sur moi un regard plus curieux que rébarbatif, ne me laissa ni le temps ni la possibilité de la retraite.

X

C'était un personnage à l'air digne et d'une obésité recommandable. Des favoris luxuriants, d'une couleur ardente, accompagnaient son teint, d'une écarlate un peu trop vive; un col haut et étroit prenait son menton frais rasé. Il portait une légère vareuse sur un gilet à ramages et une casquette de cachemire blanc terminait sa toilette. Un domestique en livrée circulait autour de lui en exécutant ses ordres. Ce dernier portait deux gibecières, qui laissaient passer à travers les mailles de leur treillis des touffes fauves de poil et de plume. Il va sans dire que le maître ne pouvait se charger lui-même de ce surcroît de poids; c'était bien assez d'avoir à conserver par champs et par vaux, malgré la chaleur, malgré le soin de son beau fusil damasquiné, un maintien aussi irréprochable.

Pour le moment le plantureux chasseur, attiré par la fraîcheur de l'avenue, faisait une petite halte et s'occupait à l'employer de son mieux : près de la berge où il était assis, deux superbes *pointers* anglais, couchés à ses pieds, suivaient d'un œil intéressé chacun de ses mouvements. Mon regard à moi s'arrêta avec complaisance sur un large exemplaire de journal, — le *Times* apparemment, — étendu sur le gazon en guise de nappe. Il disparaissait pour ainsi dire tout entier sous les reliefs d'un repas à faire venir l'eau à la bouche... C'étaient d'appétissantes viandes froides, flanquées de petits pains blancs, deux poulardes, dont on ne voyait plus que les carcasses; une troisième, encore intacte sous ses bardes de jambon; dans une terrine, un pâté délicat à demi consommé, qui semblait vouloir entamer un entretien avec trois ou quatre flacons emprisonnés jusqu'au col dans une enveloppe d'osier.

— Dick, fit le confortable personnage en s'adressant à son domestique, je prié vos dé interrodger cette petite boy.

Dick m'expliqua alors, non sans périphrases, que sir John Richardson, régisseur de la mine, était depuis quelques heures en

train de chasse. Il venait de manquer à cent mètres une volée de perdreaux qui avaient donné un crochet sur la gauche; j'avais dû les apercevoir et j'avais à le renseigner sur leur direction exacte.

Tandis qu'il me parlait j'étais un peu distraite, car je voyais Dick ramasser une à une dans la besace chaque pièce froide du repas, le pâté, les pains et les flacons. Il me sembla qu'à ce moment sir Richardson, bien rassasié, me jeta un regard d'intérêt. Je baissai timidement les yeux et me sentis rougir.... J'avais si faim! — Par malheur le riche Anglais ne comprit pas.

Le ton bienveillant des questions qu'il m'adressa me rendit néanmoins quelque courage et je répondis tant bien que mal. Du reste, sitôt que j'eus nommé Roche-l'Abeille, sir John m'épargna toute autre explication. Habitant en sa qualité de régisseur la mine qui est voisine, il apercevait par sa fenêtre chaque matin en s'éveillant la maison de Félicité-Julienne; or ce jour-là même, en se rendant au laboratoire de son chimiste, il avait entendu parler de sa mort et de l'orpheline qu'elle laissait. Il me témoigna donc davantage son intérêt et finit par se lever. A ce signal ses deux chiens s'élancèrent follement par une brèche de la haie; je les vis un instant après quêter dans les hautes pailles. Il fallut plus de temps à sir Richardson pour se remettre en campagne. Avant de disparaître derrière les arbres il se retourna :

— Dick, ordonna-t-il, gardez sur voter note-book le nom de cette young boy dont le tenioue été véritèbeulment pâfaite.

Puis il ajouta qu'il trouverait sans doute un emploi pour moi à la mine, qu'il en entretiendrait M. Martins. Il me donna rendez-vous pour le lendemain et me salua d'un geste imperceptible.

Je restai appuyée au pied d'un arbre en méditant ces paroles d'espoir, j'y fus probablement longtemps plongée dans mes rêveries, car lorsque j'en sortis la nuit était venue et sir Richardson n'était plus qu'un point à l'horizon.

XI

Les enfants ont par dessus tout l'âme crédule. Il ne faut pas leur en faire un reproche : n'est-ce pas chez eux l'exagération de cette

qualité qui se nomme la confiance ? J'avais conservé comme un talisman un beau sou brillant dont voici en deux mots l'histoire.

Dans ma petite enfance, Félicité-Julienne à laquelle je devais tant m'avait donné mes premières leçons de lecture, et, à la première de toutes, j'avais reçu comme récompense un sou tout neuf, resplendissant comme un louis d'or, qui depuis plusieurs semaines faisait mon envie. C'était un matin, et j'avais précieusement serré mon cadeau, que je considérais comme le commencement de ma fortune. Mais, l'après-midi du même jour, en me promenant seule aux environs de Roche-l'Abeille, j'avais rencontré, au carrefour des chemins, une pauvre femme déguenillée qui pressait fiévreusement sur sa poitrine un enfant presque nu, violet de froid, se mourant d'inanition. La mère s'était dépouillée elle-même de ses loques pour le réchauffer ; au passage elle m'avait tendu la main ; cela m'avait saigné le cœur, et j'avais donné sans hésiter ma pièce de monnaie. A mon retour, quand Félicité-Julienne m'avait demandé à revoir ma récompense du matin, j'avais balbutié bien bas, en baissant la tête, que je l'avais perdue. C'était mon premier mensonge... j'avais beaucoup rougi. Mais, le lendemain en m'éveillant, je ne fus pas peu surprise de trouver dans ma main droite un sou de cuivre neuf, tout semblable à celui que j'avais donné la veille. Dans la journée on parla d'une mendiante dont l'enfant était mort de froid, et je pensai que c'était lui qui, en allant au paradis, m'avait remis dans la main ma pièce de monnaie dont il n'avait pas eu besoin sur la terre. Je l'avais soigneusement gardée, et lorsque, après le départ de sir Richardson, mes idées eurent repris leur cours triste, le hasard fit que mes yeux tombèrent sur mon talisman, que je portais avec moi. Je me rappelai alors l'enfant mort de faim ; je le revis inanimé contre le sein de sa mère.

Pourtant cette pensée ne me découragea pas, au contraire ; je me levai plus ferme et me remis à marcher. Le souvenir d'une action généreuse, si petite qu'elle soit, a toujours en lui quelque chose de réconfortant. J'allais enfin quitter l'avenue, quand j'aperçus, dans le même sentier et se dirigeant vers moi, un jeune homme d'une vingtaine d'années, grand et bien pris sous sa blouse d'ouvrier. Il portait des instruments de travail qui ne semblaient pas peser à son

épaule ; sa démarche était alerte et preste ; sur son visage rayonnait cette expression si pleine d'attrait que donne le calme de l'âme, la plus pure des séductions. A l'instant où il passa près de moi, il ralentit un peu sa marche et me regarda d'un honnête et franc regard ; ce n'était point la curiosité qui se peignait dans ce regard, ni la pitié non plus, mais quelque chose de plus doux, de meilleur, la bienveillance, l'intérêt, la sympathie, le dévouement, je ne sais quoi enfin, ou bien un mélange exquis de tout cela.

Si j'avais été une petite fille romanesque, je dirais que cette minute-là fut décisive dans ma vie, que ce regard avait donné un but, une consolation, un lien, à cette existence errante que je venais de commencer. De ceci je ne raisonnai rien, agissant d'instinct, comme une plante qu'une rafale de vent aurait déracinée et qui retrouverait au flanc d'un rocher un petit angle où s'accrocher, se blottir, avec un peu de terre végétale pour reprendre racine. On m'avait tendu la main ; je n'avais vu que cela : cette première parole d'intérêt vrai avait rempli subitement mon âme. Aussi trouvai-je naturel d'accepter l'offre que me fit ce jeune homme de l'accompagner jusqu'à Mérolle, où il habitait avec une vieille femme nommée mère Peluche.

— Le chemin n'est pas long, me dit-il, et mère Peluche ne sera point fâchée de vous recueillir pour la nuit, puisque vous n'avez plus où vous retirer.

Je me mis donc à marcher à côté de lui, m'offrant même à lui porter un des instruments de travail qu'il avait sur l'épaule. Mais il refusa, et comme je mourais de faim, je n'attendis guère sur son invitation à entamer un gros pain rond qu'il m'avait mis dans les mains. — Pauvre morceau de pain bis ! comme tu me parus cent fois plus savoureux que les mets recherchés que sir Richardson n'avait partagé avec personne !

C'est si bon, ce pain noir de nos campagnes, si bon et si sain, quand on le mange simplement, autour de la table de la famille, entre personnes qui s'aiment, et que les malheureux en ont les miettes ! Il y a tant de gens dans ce monde dont ce serait le salut de revenir vers ce pain noir de leur enfance !...

Daniel était ouvrier à la mine ; il n'appartenait pas au pays.

N'ayant point de famille, il avait pris gîte chez la mère Peluche dont nous atteignions maintenant la cabane.

— Bonsoir, mère Peluche, fit-il en pénétrant le premier dans un réduit bas, étroit, mal éclairé et tout rempli d'une fumée âcre produite par des genêts qui achevaient de brûler péniblement dans le foyer.

A sa voix, une vieille, qui me sembla au moins octogénaire et qui était accroupie auprès des genêts en cendres, tourna la tête vers la porte. Elle plaça sa main ridée au-dessus de ses yeux, comme pour mieux diriger son regard : c'était par habitude qu'elle avait conservé ce geste, car elle était aveugle. Ses oreilles seules, dont la perspicacité s'était accrue à mesure qu'elle avait perdu la vue, l'avaient avertie que Daniel ne rentrait pas seul à la maison.

— Quelqu'un t'a suivi, Daniel, dit-elle.

Sa voix exprimait un sentiment d'anxiété ou de préoccupation défiante.

— Quelqu'un t'a suivi, t'en es-tu aperçu ? reprit-elle en élevant la voix et en tenant toujours sa main demi-courbée, comme pour ramener un dernier rayon à ses pauvres yeux éteints.

— Rassurez-vous, la mère, répondit le jeune garçon, celle qui m'a suivi et dont vous avez entendu le pas derrière le mien, est une petite fille qui vous tiendra compagnie quand vous serez trop seule. Les héritiers de Roche-l'Abeille n'en ont pas voulu ; ils l'ont mise à la porte. C'est charité que de la recueillir, et je sais bien que ce n'est pas vous qui direz que j'ai mal fait.

— Heu ! heu ! grommela la mère Peluche entre ses mâchoires, il faudrait être mécréant pour avoir le courage de refuser un quartier de mauvais pain au pauvre chien abandonné qui quête à votre porte. Comment dis-tu qu'on l'appelle ?... Pâquette ?... heu !... On lui fera pour cette nuit son lit au pied du mien.

LOÏC PETIT.

(La suite à la prochaine livraison.)

LE

MARAIS DE BRETAGNE ET DE VENDÉE

MARCHE DE LOUIS XIII CONTRE SOUBISE *

Nous avons voulu donner un aperçu du marais de *Bretagne et de Vendée* avant d'arriver au fait qui nous a mis la plume à la main, l'expédition de Louis XIII contre Soubise.

Benjamin de Rohan-Soubise portait ce dernier nom du chef de sa vaillante mère, Catherine de Parthenay-Soubise. Il était le frère cadet du duc Henri II de Rohan, célèbre chef des calvinistes. Benjamin avait été investi par l'assemblée protestante de la Rochelle, en 1621, du titre de commandant général des provinces de Poitou, Bretagne et Anjou. Mais il fut bientôt assiégé dans Saint-Jean-d'Angély par le roi en personne, qui le força de capituler, lui pardonna et lui fit prêter serment de fidélité : serment si mal observé, que, dès le mois de février suivant, Soubise accepta un nouveau commandement et vint, avec une armée de trois mille calvinistes, débarquer à la Faute, dans l'embouchure du Lay, s'empara de Mareuil, où il laissa son lieutenant, Henri Bastard de la Cressonnière, et vint assiéger la Chaume et les Sables, qui se rendirent avec une capitulation dont il viola les termes.

Cependant, le gouverneur de Poitou, François de la Rochefoucauld, père de l'auteur des *Maximes*, rassemblasses milices pour

* Voir la livraison d'août, pp. 103 112.

les opposer à Soubise, dont l'armée s'était accrue considérablement dans le pays. Il s'adressa particulièrement au lieutenant général du roi, Gabriel de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaud (en la commune de Saint-Germain-le-Prinçay), et lui commanda d'aller se mettre dans Talmond, que Soubise menaçait d'assiéger. M. de Châteaubriand partit des Roches-Baritaud avec M. de l'Eschasserie et quatre-vingts cavaliers. Mais La Cressonnière, informé, s'avance pour les attendre à un gué de la rivière d'Yon, près de Nesmy ; il arrive trop tard : l'ennemi avait passé ; il veut le poursuivre, et bientôt se trouve en vue. Châteaubriant se retourne et voit que les ennemis sont en nombre triple de sa petite troupe. Néanmoins, confiant dans la justice de sa cause, il accepte le combat inégal. Il y perd son cheval, est blessé, ainsi que son fils, le comte de Grassay. MM. de l'Eschasserie, de la Logerie et le jeune René de Baudry d'Asson, chevalier de Malte, furent tués, aussi bien que le chef adverse, Henri de la Cressonnière, dans ce combat qui fut long et acharné, mais qui se termina à l'avantage des catholiques.

Châteaubriant et son fils se retirèrent au château de la Vergne-Greffaud, pour faire panser leurs blessures.

Soubise, sachant Talmond bien défendu, tourna ses vues d'un autre côté : il se mit à rançonner le pays et voulut s'emparer des îles du Marais. M. de la Rochefoucauld le suivit en le harcelant, ne pouvant l'attaquer de front; il envoya un courrier au roi, qui avait quitté Paris à la nouvelle du débarquement des protestants et se trouvait alors à Nantes. Le duc de Vendôme y résidait, comme gouverneur de Bretagne, et avait déjà envoyé deux gentilshommes aux informations. Ceux-ci revinrent, annonçant que Soubise dirigeait sa marche vers les îles de Rié et de Monts. Le roi partit de Nantes, le 12 avril 1622, avec une armée de sept mille hommes de pied et huit cents chevaux, mais sans artillerie : il ne voulut pas en attendre. L'armée de Soubise était égale en nombre ; elle avait de plus sept à huit pièces de canon.

Le roi, alors âgé de vingt ans seulement, comptait autour de lui le prince de Condé, qui commandait en chef sous le roi, le jeune

comte de Soissons, le duc de Vendôme (à la belle-mère duquel, duchesse de Mercœur, appartenait alors la seigneurie de Rié), et le grand prieur de France, son frère, les maréchaux de Vitry, de l'Hospital et de Praslin, le duc d'Orléans-Longueville, duc de Fronsac, avec son fils, le jeune comte de Saint-Paul, qui fut tué dans la campagne, le duc de Retz, les marquis de Nesle et de Souvré-Courtanvaux. Louis de Marillac, qui depuis fut maréchal, commandait les gardes-françaises; Bassompierre, les Suisses; Jacques de Clérambault, seigneur de Palluau, et Frontenac conduisaient, l'un le régiment de Navarre, l'autre celui de la Normandie. La cavalerie, formée des gendarmes de la garde du roi, était aux ordres de Henri de Schomberg; les chevau-légers étaient conduits par Zamet, le fils du fameux financier de Henri IV (tué, trois mois après, au siége de Montpellier). Le 12 avril, au soir, on coucha à Vieillevigne; le 13, à Legé, et le 14, à Challans. Là, on tint conseil; on avait appris que Soubise était entré dans l'île de Rié en comblant le lit de la rivière de Vic avec des fascines; on résolut aussitôt de l'attaquer par deux côtés, par l'île de Monts et par le bourg même de Notre-Dame-de-Rié. Pour la première direction, le maréchal de Vitry, commandant l'avant-garde, partit le soir même de Challans et arriva, à minuit, à l'entrée du Marais. La chaussée était étroite et glissante, à cause de récentes pluies. Deux cavaliers y tenaient à peine de front, et deux larges fossés pleins d'eau semblaient prêts à les engloutir. Le maréchal mit pied à terre, le fit mettre à ceux qui le suivaient et renvoya les chevaux. Il s'avança à pied sur la chaussée, par une obscurité profonde, arriva au Perrier et, sans s'y arrêter, il marcha droit à l'île de Monts, qu'il atteignit à huit heures du matin. Mais fort peu accompagné, — quatorze compagnies s'étaient égarées dans les labyrinthes du Marais, — il fut trop heureux de n'être pas attaqué et culbuté par l'ennemi. Le prince de Condé partit de Challans de grand matin, avec les chevau-légers de Zamet, et, trottant hardiment sur la chaussée, il fut moins exposé à glisser qu'en allant doucement. Il arriva peu après le maréchal, et, augurant bien de la position, sur ce terrain sablonneux, il dépêcha aussitôt un courrier au roi pour l'engager à venir lui-même

ttaquer de ce côté. Il fit sonder les gués de l'étier de Besse, et eux furent indiqués comme devant être praticables pendant la basse mer. On ne pouvait attaquer par le pont d'Orouet, que Souise avait fait rompre, dont il avait barricadé les approches, et qu'il semblait vouloir défendre en personne.

Le roi s'était réservé pour l'autre attaque sur le bourg de Rié. Dans ce but, il était parti de Challans, à quatre heures du matin, avec ses gendarmes à cheval, « cavalerie la plus belle et la plus leste du monde, » dit un des auteurs. Il marcha vers la lande de Commequiers, où devait se trouver M. de La Rochefoucauld avec ses milices. Le roi les passa en revue et on marcha aussitôt vers Rié. L'attaque se fit sans succès. Que pouvaient, en effet, des milices sans canon contre des troupes exercées, munies d'artillerie et protégées par un bras de mer qu'une chaussée étroite et un pont sans largeur rendaient peu abordables ? Ce fut donc avec bonheur que le roi reçut, vers midi, l'envoyé du prince de Condé. Il rappela aussitôt ses cavaliers, confia à M. de la Rochefoucauld le soin de garder les passages de la Vie, depuis Rié jusqu'à Saint-Gilles, et revenant par Soullans, il gagna la chaussée du Marais, et arriva, à six heures, à la ferme de l'Épine, dans l'île de Monts. Il était à cheval depuis quatre heures du matin ; il soupa sur l'herbe, fit distribuer ses provisions aux soldats, et se jeta sur un lit de paille en attendant l'heure de la marée qui devait être basse à minuit. Mais il dut partir dès dix heures du soir. Chemin faisant, il rencontra l'infanterie qui n'avait pu franchir le gué indiqué pour elle ; il la rallia et marcha vers l'autre gué ; celui-ci était à cinquante pas de la mer, selon Bassompierre ; cet officier général se mit le premier à l'eau et passa à la tête des Suisses, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. « Le canal, dit-il, était large comme la Seine devant le Louvre. » L'autre bord n'était pas gardé ; aussi à peine l'eut-il touché, que le roi et toute l'armée entrèrent de front dans cette large grève et la franchirent en moins d'un quart d'heure. On alluma des feux pour faire sécher les vêtements, ce qui n'était pas très-prudent, et l'on attendit le jour pour se mettre en marche. Vitry, toujours à l'avant-garde, se dirigea sur Rié ; mais il apprit, en chemin, que ce poste était évacué

et que l'ennemi s'était porté vers Croix-de-Vie où il s'embarquait en toute hâte. Il se dirigea de ce côté, et trouva les huguenots dans une grande confusion ; ils se précipitaient dans leurs navires, qui étaient à sec et ne pouvaient démarrer ; les soldats jetaient bas les armes et offraient de se rendre. Mais les paysans armés qui accompagnaient les troupes royales avaient eu tant à se plaindre du pillage et des mauvais traitements des calvinistes qu'ils se ruèrent sur eux et les massacrèrent sans pitié. Le jeune roi arriva au galop en cette triste mêlée et fit de grands efforts pour épargner le sang ; il offrait, dans ce but, de racheter, à dix livres, chaque prisonnier pour sa marine, « aimant mieux Sa Majesté en peupler ses galères que les enfers, » dit une plaquette du temps. Mais le roi, n'ayant pu pénétrer jusqu'aux navires échoués, le massacre y fut grand, « si bien, dit la même plaquette, qu'au lieu de passer à la Rochelle, ils passèrent en l'autre monde. » Il y eut environ quinze cents morts et deux mille prisonniers. Tous les chefs furent pris : parmi eux, le comte de Marennes, Régnier de la Planche, et Saint-Surin, avaient commandé les trois régiments de l'armée calviniste. Saint-Surin, à la tête de deux cents cavaliers, avait rendu seul un combat sérieux; mais l'arrivée du prince de Condé avec les chevau-légers le força de se rendre. Il fut réclamé par M. d'Humières, qui avait été son prisonnier, l'année précédente, au siége de Royan, et en avait été bien traité ; M. d'Humières fut jaloux de rendre ce bon procédé à son loyal adversaire. Le roi passa à Saint-Gilles et se rendit à Apremont, le même soir.

Mais, dans ce désastre de l'armée calviniste, on ne vit point paraître son chef. C'est que, en entrant en campagne avec le parjure de Saint-Jean-d'Angély sur la conscience, il avait écrit à son frère, le duc de Rohan : « Si je n'ai affaire qu'à M. de la Rochefoucauld, je le battrai ; si M. d'Epernon (qui commandait une armée en Saintonge) survient, je combattrai ; mais si le roi se présente, je ne combattrai pas. » Or, ce fut cette dernière éventualité qui se présenta. Fidèle alors à sa promesse, il donna le conseil et l'exemple de la fuite. On sut, par Saint-Surin, que, dans un conseil tenu le soir précédent, à Rié, il avait proposé une retraite, qui était im-

possible, puisque les issues de l'île étaient gardées. Voulant alors mettre à profit pour son salut ce qu'il avait proposé pour celui de tous, il prit, avec lui, soixante cavaliers des mieux montés, et, se dirigeant vers l'embouchure de la Vie, il la franchit, à marée basse, en suivant la barre de sables mouvants qui obstrue l'entrée du port. C'est le seul acte d'audace qu'il lui ait été donné d'accomplir en ces honteuses journées.

Il arriva, le troisième jour, à la Rochelle, où il fut accueilli par des huées et obligé de se cacher.

On trouve, à la Bibliothèque impériale, une satire fort plaisante composée en cette occasion : « Aussitôt, y est-il dit, que la nouvelle de la mémorable expédition de Rié fut arrivée à la Rochelle, les députés, tout réjouis, furent d'opinion que M. de Soubise, revenant ainsi victorieux, devait être reçu magnifiquement et récompensé par des arcs triomphaux pour en laisser une glorieuse mémoire à la postérité. Mais le mal était que ledit sieur de Soubise, diligent capitaine en ses retraites, ne leur laisserait pas le temps d'y travailler suffisamment. On proposa diverses inscriptions à sa louange, en italien, en espagnol, en latin. Mais M. Dumoulin, ministre de la défunte église de Charenton, [1] les repoussa toutes comme profanes, et voulut un texte tiré des Livres saints ; il proposa celui-ci : MARE VIDIT ET FUGIT, qui réunit tous les suffrages ; mais on n'eut pas le temps de le graver ; car M. de Soubise venait à si grande hâte qu'on le trouva déjà avancé entre le tape-cul et le pont-levis. Il avait un appétit extraordinaire pour avoir fait un jeûne sans commandement de plus de vingt-quatre heures. Il pria M. Dumoulin d'être court en sa harangue; le ministre se contenta de le remercier de ses bons devoirs à l'augmentation de la cause et de ce que, par son moyen, les églises réformées avaient de quoi allonger le nombre de leurs martyrs, ne s'en étant fait un si grand nombre à la fois depuis la bataille de Montcontour. Il ajouta que l'on eût tiré le canon, si, pour le bien de la cause, il ne l'avait laissé à la garde

[1] Pierre Dumoulin, ministre calviniste, né au Vexin en 1588, enseigna la philosophie à Leyde, fut ministre de Charenton, puis attaché à Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, sœur de Henri IV. Il a écrit un livre intitulé : *L'Anatomie de la Messe.*

de Rié, avec les vaisseaux. Les femmes aussi prirent part à l'allégresse commune et firent choix, entre elles, de celle qui avait le bec le mieux affilé pour faire, au nom de la bande, un compliment propre à se conjouir avec ce grand chef d'armée, de ses valeureux exploits et de son retour si prompt : « Vous soyez, monsieur, le bienvenu, et votre compagnie, qui est si petite, nous est bien plus agréable que si elle était plus nombreuse; car, après les ruines que nous a causées le duc d'Epernon, en prenant nos moissons et nos vendanges, si vous aviez ramené beaucoup de gens, nous n'aurions su comment les nourrir. Il vaut bien mieux qu'ils soient restés à faire des momies de leurs corps dans les sables de Rié et d'Olonne, ou qu'ils soient aller ronger le biscuit du roi dans ses galères que d'être venus affamer notre ville. Reste à vous remercier de nous avoir si honnêtement déchargées d'un grand nombre de fâcheux maris, aussi inutiles au ménage qu'insupportables en leur humeur.

» Nous avions l'intention de vous faire un présent de fruits bien choisis; mais ne s'étant pas trouvé un seul bon chrétien dans notre ville, nous sommes réduits à vous offrir un panier de poires d'angoisse, qui sont fruits du mois d'avril, cueillis naguère en l'île de Rié. » M. de Soubise les remercia très-gracieusement de leur bon vouloir, mais, quant à leurs poires, il leur dit qu'elles ne devaient pas se mettre en si grands frais, d'autant que lui et sa troupe en avaient tant mangées sur les lieux que leurs dents en étaient encore agacées; que tous, en général, avaient éprouvé, en les mangeant, de grandes défaillances de cœur, et qu'il était survenu à beaucoup d'entr'eux des estranguillons dont les paysans du lieu s'étaient montrés fort habiles à les guérir radicalement [1]. »

Telle est cette expédition de Rié que nous avons esquissée ici en quelques mots, après l'avoir publiée *in extenso* dans un autre recueil [2]. Avant de faire notre rédaction, en 1860, nous avions employé plus de quinze ans à rassembler les matériaux et à étudier

[1] *Relation véritable de ce qui s'est passé à la Rochelle en la réception de M. de Soubise.* A la Rochelle, chez le Libertin, imprimeur de la ville.

[2] *Annuaire de la Société d'Émulation de la Vendée.* 1861.

les lieux. Nous avons donné la liste bibliographique des documents auxquels nous avons puisé, au nombre de trente-deux. La plupart sont écrits avec un défaut de précision que l'on ne connaît plus aujourd'hui. On n'y trouve ni topographie, ni chronologie. Nous avons rétabli la première à l'aide des récits du maréchal de Bassompierre et du maréchal de Vitry, mais surtout par nos explorations réitérées sur les lieux, et par la carte manuscrite des marais de Monts et de Rié, dressée par Masse, en 1705. Nous avons complété le marais entre Beauvoir, Machecoul et Bourgneuf d'après nos propres observations et nos recherches assidues. C'est faute de topographie que tant d'écrivains, depuis 1622 jusqu'à nos jours, placent, quand ils n'ont pas étudié suffisamment la question, l'épisode de Soubise dans l'île de Ré. Tous les récits que nous avons consultés ne sont pas moins confus, tant pour l'ordre des faits que pour le théâtre où ils se sont accomplis. Bassompierre, qui raconte fort bien ce qu'il a vu, se contente d'indiquer vaguement la marche particulière du roi sur Commequiers, et sa réunion avec M. de la Rochefoucauld pour donner un assaut devant Rié; d'autres supposent que le roi emmena toute l'armée avec lui à Commequiers. Pour rétablir l'ordre dans les faits, nous avons dû surtout nous adresser à l'auteur, en apparence, le plus insignifiant, de cette campagne, au médecin Hérouard, dont le journal[1] est uniquement consacré à l'hygiène du roi, mais qui nous apprend, jour par jour, heure par heure, ce que fait Louis XIII, à son réveil, à sa toilette, à ses repas, etc. Grâce à ce chronomètre si précis, il nous a été possible d'assigner à chaque fait sa place et son instant. Le bras de mer qui embrassait l'île de Rié, en 1622, paraît s'être comblé vers 1700, d'après l'état où le marque la carte de Masse. Une large et profonde dépression en indique aujourd'hui la trace, à travers les dunes, entre Saint-Jean-de-Monts et Orouet. Mais il est absolument effacé dans le Marais, à l'ouest et au nord de l'île. La carte de Masse indique, comme existant à l'état de ruines, le pont d'Orouet, dont

[1] Manuscrit de la Bibliothèque impériale. On en prépare depuis plusieurs années la publication. Le journal commence en 1605 et finit en 1627, au siége de la Rochelle, pendant lequel mourut Hérouard.

parle Bassompierre, et celui des Mattes, au nord de l'île. Nous avons cherché l'emplacement de l'un et de l'autre. On nous a montré le lieu qui s'appelle le pont d'Orouet. Ce nom est uniquement employé pour désigner un quartier de quelques champs; mais il n'y a trace ni de pont, ni de canal, et, à deux cents mètres près, nous n'avons pu préciser le lieu où fut le pont (de bois, sans doute). Il en est ainsi du pont des Mattes; un pré a hérité de son nom, mais il n'y a pas plus de pont que de canal. Aussi, n'avons-nous pas la prétention de restituer à Rié son caractère *d'île géographique*, mais seulement de lui conserver son titre *d'île historique*. Nous ne voulons pas l'imposer aux géographes, mais seulement la recommander aux historiens.

CH. DE SOURDEVAL.

LA CONFRÉRIE DE SAINT-BLAISE

A CHATEAUBRIANT *

De 1560 à 1598, le commerce eut à traverser une crise terrible : trente ans d'une guerre civile et religieuse avaient interrompu les communications et ruiné les manufactures en France. Notre pays fut moins longtemps troublé, mais l'épreuve n'en dura pas moins près de quinze ans (1583-1598). Avec la paix et la sécurité, on vit refleurir les arts et le commerce. Dès le commencement du siècle suivant, nous voyons, à Châteaubriant, les corps de métiers réunis sous les bannières de leurs saints patrons : les boulangers sous la bannière de saint Honoré ; les maréchaux sous celle de saint Eloi ; les sergers sous celle de Notre-Dame, et les peigneurs de laine sous celle de saint Blaise. Ces réunions de marchands et artisans en corps de communautés d'arts et métiers étaient une institution du XIIIe siècle. Depuis saint Louis, elles étaient en vigueur dans toutes les villes et bourgs du royaume.

..... La religion, bien plus que l'intérêt, fut toujours l'âme et le lien de ces corporations. Au-dessus de l'organisation civile, il y avait l'élément religieux qui réunissait les esprits et les individualités de chaque corps de métiers en un seul esprit, en un seul et même corps, c'était la confrérie. Il ne sera pas sans intérêt de faire connaître ce genre d'association, commun à tous les arts et mé-

* Cet article est extrait du manuscrit de l'*Histoire de Châteaubriant, baronnie, ville et paroisse*, par M. l'abbé Goudé, avec la collaboration de M. l'abbé Guillotin de Courson. Cet ouvrage qui formera un in-8° de 700 pages, paraîtra dès que sera close la souscription, ouverte chez M. Goudé à Châteaubriant. Le prix, 7 fr. 50, ne sera versé qu'après réception du volume. — Nous faisons des vœux pour le succès de cette œuvre, si intéressante pour le pays.

tiers. Il suffira pour cela de mettre sous les yeux du lecteur ce que nos archives municipales nous ont conservé de la vénérable confrérie de Saint-Blaise, établie en l'église paroissiale de Saint-Jean-de-Béré. En faisant connaître celle-ci, nous aurons fait connaître toutes les autres.

Dès l'année 1630, les maîtres sergers s'étaient réunis pour former une confrérie sous l'invocation de la sainte Vierge, qu'ils regardaient comme leur patronne; mais les compagnons, les apprentis et les peigneurs de laine n'en faisaient point partie. Ils devaient d'autant plus désirer jouir des avantages de cette institution, que seuls entre tous les autres corps de métiers ils en étaient privés.

« Enfin, grand nombre de marchands peigneurs, ou faisant travailler au mestier de peigneur de laine en la ville et faubourgs de Châteaubriant se réunirent par acte passé devant notaire, le 25 janvier 1678, par l'avis du vénérable et discret missire Pierre Blays, doyen de Châteaubriant et recteur de Saint-Jean-Béré. L'association fut érigée avec indulgences, par bulle d'Innocent XI, en date du 17 septembre 1680, en l'église parrochiale dudit Béré. Les confrères choisirent saint Blaise, évêque et martyr, pour leur patron, *comme ayant été égratigné et déchiré avec des peignes de fer dans son martyre.* » (Mémoires du D. Blays.)

Les extraits suivants des délibérations des confrères vont nous initier au gouvernement et au régime le plus intime de la confrérie :

En l'assemblée des confrères de la confrairie de Saint-Blaise congrégés en forme de corps politicque sous le chapiteau de l'Eglise de Béré, à l'issue de la grande messe de ladite confrairie y célébrée, ce jour de saint Blaise, vendredi 3 febvrier 1679..... a été délibéré par les confrères de continuer ledit Felon en la qualité de procureur, pour gérer les affaires de ladite confrairie pendant l'année présente.

... A été aussi délibéré qu'à l'avenir, à commencer de ce jour, les particuliers qui voudront se faire enroller en lad. frairie, paieront 20 sols pour leur réception, et de plus 5 sols par an pour l'entretien de la frairie; les quels 5 sols se paieront huit jours avant la fête de saint Blaise; et lors du décès d'un confrère, les héritiers apporteront les 5 sols entre les mains du procureur pour l'année du décès, en lui donnant avis de faire assigner le service pour le défunt, suivant la fondation.

... Délibéré aussi que les enfants des confrères, qui apprendront le

métier de peigneur, ne paieront point les trente sols portés par la dite fondation pour tout apprentif travaillant chez un confrère.

... Délibéré pareillement qu'il ne sera point fourni de cierges par ledit procureur pour porter avec la *Torche* de la frairie aux jours du *Sacre*, attendu que cela ne cause que du désordre et du coûst inutile. Et pourra ledit procureur changer et augmenter quelque chose pour l'ornement et embellissement de la *Torche*, s'il le juge à propos, au moindre coûst qu'il lui sera possible faire. *(Suivent les signatures de tous les confrères qui assistaient à la délibération.)*

A partir de cette dernière assemblée, les procureurs furent élus pour deux ans.

La torche dont nous venons de parler occupait une place trop importante dans la confrérie pour n'en pas faire une mention particulière. Nous nous occuperons ensuite des comptes de ses procureurs, qui ne sont pas sans originalité.

Cette torche était comme le drapeau de la confrérie : c'était son symbole, c'était sa gloire; aussi l'entourait-elle de toutes sortes d'honneurs.

Qu'on se figure une base rectangulaire, au milieu de laquelle s'élevait, *sicut cedrus Libani*, le cierge colossal. Des rubans, des franges d'or, des étoffes de satin à fleurs, du brocard, garnissaient la partie inférieure, tandis que les quatre faces étaient sculptées ou présentaient aux spectateurs des peintures dévotes. Toutes ces richesses étaient abritées sous un *dosme* recouvert d'une toile imprimée et reposant sur quatre colonnes surmontées de pommettes. De chaque côté de la torche paraissaient invariablement deux peigneurs de laine, costumés comme on pourra le voir dans les comptes ci-après, et tenant en mains les insignes du métier.

Peu à peu, le génie inventif des confrères se donnant carrière, ils en vinrent à représenter, au moyen de figures en cire, habillées selon leurs rôles, des scènes bibliques ou évangéliques, comme l'*Enfant prodige*, le martyre de saint Blaise, l'enfer avec ses flammes et les anges noirs du ténébreux séjour. Le saint Patron y tenait toujours la place d'honneur, et l'on peut tenir pour certain que, ce jour-là, rien ne manquait à la toilette épiscopale. Les artistes étaient sur une pente glissante : c'est pourquoi, afin de prévenir les abus, le

procureur de chaque confrérie était tenu, à peine de 10 livres d'amende, de faire visiter la torche le matin de la Fête-Dieu, par le procureur fiscal de la Baronnie, avant qu'elle marchât en procession, pour s'assurer si le sujet ou mystère qui y était représenté, était convenable à la religion, aux bonnes mœurs et à l'édification du public.

C'était, on le voit, un véritable monument que la torche de la frérie de saint Blaise, et, sauf l'art et la matière, il nous rappelle tant de dévotes sculptures, et les beaux calvaires où les *tailleurs d'imaiges* bas-bretons ciselaient en pierre, presque au même temps, la vie et la passion de Notre-Seigneur.

Aussi, comme ils étaient fiers les dévots compagnons peigneurs, en voyant leur torche s'avancer majestueusement au milieu de leurs rangs pressés ! Comme elle réjouissait leurs oreilles la clochette du sonneur qui précédait la marche ! qu'ils étaient joyeux les airs du hautbois ou de la vèze qui assurait le triomphe de la confrérie sur toutes les confréries rivales !

Maintenant il faut revenir aux comptes de nos procureurs qui, sans ce commentaire, auraient pu renfermer plus d'un mystère pour les lecteurs.

Pour façon et fournissement de bois et ferrures de la torche, ledit Felon a payé..... 25# 5s »

A honorable homme Mathurin Langlais, marchand, ledit comptable a payé pour de la cire blanche pour faire les figures. 27# 10s »

A honorable homme Mathurin Bellanger, pour du satin à fleurs, du brocard, de la cire blanche et façon de huit testes et mains pour orner et garnir la torche..... 50# 7s 6

— Pour six *raspenades* (tours de cheveux) et une petite perruque à servir aux figures de la torche..... » 30s »

— Pour la toile imprimée servant à couvrir le dosme et les quatre pommettes de la torche..... » 40s »

— Pour le bougran employé à doubler la chappe, étole et mitre de l'image de saint Blaise, pour la façon, fil, soie étoffe..... 3# » »

— Pour le port de la torche aux processions du sacre et de l'octave a couté seulement 40 sols, les porteurs n'ayant voulu autre salaire. Dans la suite, les porteurs exigèrent 4# 10s, deux pots de vin et autant de *citre*.

Dans les comptes des années subséquentes, on trouve que le comptable a payé pour le sonneur..... » 10f »

— Pour la fumée de l'Ange-Noir et six raspenades pour servir aux figures de la torche..... » 40f »

— Pour un peigne. — Pour un sceptre..... » 25f »

— Pour une petite couronne. — Pour les flammes. — Pour les cartes et peintures. — Un broc de fer..... » 10f »

Pour une aulne de serge rouge pour habiller l'exécuteur, y compris la façon de l'habit..... » 25f »

Pour le joueur de haut-bois ou de vèze ..... » 15f »

Pour deux peaux de mouton à faire deux culottes aux deux peigneurs qui sont à la torche, et deux bonnets..... 3f 8f 6d

Pour blanchissage de linge aux Sibilles (figures)..... » » »

Pour un bois garni de filasse pour les Sibilles..... » » »

Toutes ces choses étaient conservées dans le trésor de la confrérie et chaque procureur en fournissait l'inventaire exact à celui qui lui succédait.

Pendant plus de vingt ans, ce fut Pierre Féré qui fut en possession d'orner la torche, c'est-à-dire de choisir le sujet ou mystère à représenter, et d'habiller les personnages. La dépense allait souvent au-delà de vingt livres. Après lui, on ne fit rien de plus ni rien de mieux. A partir de 1718, tout alla en déclinant, de sorte qu'en l'année 1734, les confrères considérant que les frais de la torche ruinaient la confrérie qui n'y était point autorisée par lettres patentes, délibérèrent qu'on ne la ferait plus porter à l'avenir ; et qu'au lieu de cette dépense inutile, outre le service qu'on fait faire pour chaque défunt le jour ou le lendemain de son décès, on dirait une autre messe basse le lendemain, et une autre messe basse le premier vendredi de chaque mois pour tous les confrères, avec prière nominale.

On voit encore figurer dans les comptes les dépenses pour les services solennels des confrères défunts et jusqu'à 2f 6d pour publication à prône de messe de divers avis donnés aux confrères.

En 1706, la confrérie fit faire six torches octogones en bois avec des plaques de fer-blanc peintes, représentant l'image de saint Blaise, et autres peintures au pied, tout autour. Elles devaient être portées par les confrères, tant aux processions qu'aux enterrements des confrères.

Cette confrérie comptait à peine quinze ans d'existence, et déjà elle était en état de construire à ses frais un fort bel autel en tufeau et marbre, qui lui coûta la somme de 522 livres 17 sols. Pierre Carré en fut l'architecte, 1694. Cet autel, qui a heureusement échappé au vandalisme des iconoclastes de 93, est du même style que le maître-autel, avec lequel il s'harmonise parfaitement [1].

La vénérable confrérie de Saint-Blaise prospéra pendant un siècle; elle allait croissant en nombre quand arriva la néfaste année de 1792 [2]. Le 11 février, le curé constitutionnel Turoche la présida pour la dernière fois. Julien Morisseau en fut le dernier procureur.

Outre la Révolution qui, à elle seule, était bien capable de tuer l'industrie des peigneurs de laine, comme elle en tua tant d'autres, plusieurs autres causes vinrent successivement lui porter des coups mortels, comme la vente et le partage des terrains communs ou vagues, le défrichement des landes, et enfin l'introduction du coton dans la confection des tissus; de sorte qu'aujourd'hui, nous ne voyons plus les petits moutons de bruyère, ni les landes, ni les sergers et peigneurs de laine, et probablement nous ne les reverrons jamais.

L'abbé Ch. Goudé.

[1] Il était à juste titre l'orgueil de la confrérie et digne de recevoir le beau reliquaire qu'elle avait fait exécuter pour recevoir les reliques de son saint patron. — En 1682, par les soins du doyen Blays, M. Jan Luette, recteur de Saint-Louis de Rome, avait envoyé, par maître Jan Luette, sieur de Fourneaux, son neveu, fils de maître René Luette, sieur de la Pilorgerie, son frère (c'est ainsi que s'exprime le naïf manuscrit), une relique considérable de saint Blaise, évêque et martyr.

[2] Elle comptait alors plus de six cents confrères.

POÉSIE

LA POUPÉE

A ÉMILE GRIMAUD

L'enfant s'ébat joyeuse, en bouquet éphémère
Unit les fleurs, de tout s'enivre innocemment,
Et, sur son cœur, que trouble une douce chimère,
Tient la poupée amie et chante en l'endormant.

Elle sourit ou gronde et croit être sa mère;
Elle a de l'avenir comme un pressentiment;
L'âme la plus livrée à sa douleur amère
Devant ce gai tableau revivrait un moment.

Quel trésor de tendresse en cette enfant! quel monde!...
Mais soudain, ô surprise, ô souffrance profonde!
La poupée en débris a roulé sous ses pas!

Des larmes!... Pleure, enfant: les larmes sont divines!
Peut-être, quelque jour, devant d'autres ruines,
Tes yeux voudront pleurer et ne le pourront pas!

L'IDOLE DE CÉRÈS

A ÉMILE PÉHANT

I

Des flots ioniens jusqu'à la Propontide,
Dans l'air avaient passé des accents inconnus,
Criant : « Le mont Olympe est désert, le ciel vide;
L'univers n'a point d'âme et le dieu Pan n'est plus! »

En ces temps-là, non loin d'Athènes, près des rives
Où le doux Ilissus promène ses eaux vives,
Des fruits d'un champ loué que sa main cultivait,
Avec ses trois enfants une femme vivait,
Pauvre veuve livrée au travail. Dès l'aurore,
Prenant son jeune fils qui bégayait encore,
Elle posait l'enfant sous un arbre voisin,
Et de la terre ingrate elle écorchait le sein.
Quel que fût son courage à déchirer la plaine,
La récolte souvent lui suffisait à peine;
Et, pour comble de maux, quand le jour déclinait,
Et que, pâle, brisée, elle s'en revenait
Rapportant au foyer quelque branchage aride,
Elle entendait passer les accents inconnus
Criant : « Le mont Olympe est désert, le ciel vide,
L'univers n'a point d'âme et le dieu Pan n'est plus! »

II

— « Toi, disait-elle, ô toi que la Parque jalouse
Ravit si jeune encore aux baisers d'une épouse,
Réponds, ô Palémon, cher époux qui m'aimais,
Me faut-il renoncer à te revoir jamais !
Se peut-il que ces bois peuplés d'ombres augustes
Et ces champs vénérés où les âmes des justes,

Après avoir souffert, vivaient des jours heureux,
Soient détruits, et l'Olympe éternel avec eux?
Comment croire aux accents de cette voix qui passe?
Ah! les dieux, pour confondre une impudente race,
Sans doute sur les cœurs, étrange châtiment,
Ont jeté ce délire et cet aveuglement! »
Et puis, se prosternant au pied d'une statue
De Cérès, en airain, d'un peu d'or revêtue,
— Présent de son époux! souvenir d'un beau jour! —
Pieuse, elle invoquait la déesse, à l'entour
Suspendait en festons les fleurs de la prairie,
Et du tendre passé charmait sa rêverie.
Elle disait : — « Cérès, ô mère, soutiens moi :
Tu sais si jusqu'ici j'eus confiance en toi,
Tu sais que la misère atroce qui me presse
N'a pu me décider à te vendre, ô déesse;
Et pourtant l'or qui ceint ta robe aux plis nombreux
Nous aurait soulagés en ces temps rigoureux :
Rends donc ma main active et la terre féconde,
Et fais, un jour, Cérès, ô nourrice du monde,
Que la mère, voyant ses enfants élevés,
Goûte un peu des bonheurs que la vierge a rêvés!
Je souffre; mais mon cœur de tendresse est avide.
Je souffre; mais pour moi les accents inconnus
N'ont point crié : — « L'Olympe est désert, le ciel vide;
L'univers n'a point d'âme et le dieu Pan n'est plus! »

III

Or, un jour qu'en ces mots s'élançait sa prière
Et qu'un ruisseau de pleurs inondait sa paupière,
Le maître altier du champ qu'elle avait affermé,
Marchand d'esclaves riche, et, partant, estimé,
Un sage ayant gagné dans son commerce infâme
Beaucoup d'or et d'amis, en entrant lui dit : — « Femme,
Pourquoi te lamenter, pourquoi frapper les cieux
De ta plainte, et pleurer tous les pleurs de tes yeux,

Lorsque tu pourrais vendre une impuissante idole ?
Femme sans énergie, écoute ma parole !
Je fus pauvre moi-même, et j'ai servi longtemps
Sous le joug odieux de maîtres insultants ;
Mais habile à flatter, à parler, à me taire,
J'obtins d'être affranchi, j'achetai de la terre,
Et je devins bientôt, par mon habileté,
Le plus riche marchand de toute la cité.
C'est qu'il n'est rien, vois-tu, hors de l'adresse humaine ;
La prière et les pleurs sont chose absurde et vaine ;
De leurs fables berçant l'esprit de nos aïeux,
Les poètes, conteurs de récits merveilleux,
Ont peuplé les vallons et toute la Nature
De dieux qu'ils adoraient : périssable imposture,
Les dieux ont vécu ; l'homme enfin règne sur soi. »
— « Cérès, disait la veuve, hélas ! protége-moi ! »
— « Mais, j'y songe, ajouta le maître au dur langage,
O femme, de ce champ tu me dois le fermage ;
Je le veux : souffre donc que j'emporte au logis
L'idole qui pour toi n'est qu'un objet sans prix ;
Donne. » — Et comme, à ces mots, sur l'Idole sacrée
Le marchand élevait une main abhorrée,
La pauvre veuve, avec ses enfants à genoux,
Le suppliait, disant : — « Ayez pitié de nous !
Faudra-t-il donc encor perdre la sainte image,
Unique souvenir d'un passé sans nuage,
Témoin de ma douleur et de mon abandon,
Image que jadis adorait Palémon ? »
— Et le marchand : — « O femme, au cœur faible et stupide,
Huit statères par toi ne me sont-ils pas dus ?
L'idole m'appartient. D'ailleurs, le ciel est vide ;
Ton culte est sans objet puisque Cérès n'est plus. »

IV

Venu sans bruit, le front couronné de lumière,
Un étranger, pensif, — du seuil de la chaumière,

Écoutait les discours du marchand orgueilleux,
Et le courroux souvent éclatait dans ses yeux...

— « Il est vrai que Cérès n'est plus ! dit-il ; mais, veuve
Pour qui la vie, hélas ! fut une dure épreuve,
Lève toi ! calme toi ! console toi ! ton cœur
Du plus riche trésor dépasse la valeur :
Une flamme nouvelle en ton sein est visible.
Laisse à ce vil marchand un métal insensible :
Tes enfants désormais ne manqueront de rien ;
Le Maître que je sers à présent est le tien.
Ce Maître est juge ; il voit au fond de l'âme humaine
La charité divine, il voit aussi la haine ;
Des bonheurs du méchant il interrompt le cours,
Et, s'il tarde à frapper, c'est qu'il le peut toujours. »

Quel est cet étranger à l'austère parole ?
Sur ses cheveux quelle est cette blonde auréole ?
Un homme a-t-il ces yeux plus ardents que l'éclair ?
Si c'était le grand dieu lui-même, — Jupiter ?...

Le marchand a pâli ; la terreur grandissante
Courbe son front ; il tremble ! et sa main languissante,
Soudainement séchée en ses ressorts secrets,
Laisse choir sur le sol l'idole de Cérès.
Et la veuve, baisant les pans de la tunique
De l'étranger, disait : — « Roi de l'Olympe antique ! »
Mais lui : — « Relevez-vous et connaissez-moi mieux ;
Je ne suis qu'un mortel. » — « Il n'est donc plus de dieux ?
La terre, les enfers, le ciel, tout est donc vide ?
Palémon, cher époux, je ne te verrai plus ! »
— « Vous le verrez, ô femme aimante, ô cœur limpide :
Car apprenez qu'il est un Dieu. » — « Lequel ? » — « Jésus ! »

LE PAYSAN

—

Des ombres de la nuit la campagne est voilée.
Nul astre aux cieux. Le vent d'automne dans les bois
Passe, souffle et murmure, et remplit la vallée
De sifflements pareils à de lugubres voix.

Malheur au vagabond qui, malade et sans gîte,
Par ce temps lamentable erre loin des hameaux !
Malheur au sein pensif où la douleur s'agite,
Et qui veille écoutant la plainte des rameaux !

L'ombre s'étend profonde. En vain le cri sonore
Du coq, ardent guetteur de nuit, prédit le jour ;
Au brumeux orient aucun rayon encore :
Le monde est ténébreux comme un cœur sans amour.

Mais que font les clameurs du vent et la nuit sombre
Au rude défricheur du sol, au paysan ?
Le paysan sommeille, enveloppé par l'ombre,
Dans la sécurité dont il est l'artisan.

L'ombre lui dit : « Je suis la paix, la récompense
Des devoirs accomplis et de l'âpre labeur ;
L'oubli des maux passés, c'est moi qui le dispense. »
Le grave paysan de l'ombre n'a point peur.

Voyez ! avant le jour le voilà qui s'éveille.
Il va vers le foyer où, sous la cendre, dort
Le reste d'un tison recouvert de la veille :
De la cendre, à son souffle, un jet de flamme sort.

La flamme éclate et brille, et l'âtre s'illumine;
Et lui, près du foyer crépitant et joyeux,
Recueilli, vers le monde inconnu qu'il devine
Il élève en priant son cœur religieux.

Il prie : en doux espoirs abonde sa prière.
« Si j'ai faibli, dit-il, mon Dieu, pardonne-moi ! »
Et Dieu se communique à son esprit sincère.
O paysan, mon cœur ému prie avec toi !

La prière a rendu pure son âme forte ;
D'un morceau de pain noir il a fait son repas ;
De l'antique logis ouvrant l'étroite porte,
A présent vers l'étable il dirige ses pas.

Les grands bœufs, à genoux au milieu de la crèche,
Mêlaient aux bruits de l'air leur long mugissement;
Il pose devant eux l'herbe tendre et l'eau fraîche,
Puis il lie à leur front le joug solidement.

Il les conduit alors à la dure journée,
Et, pendant qu'il chemine, il chante un gai refrain;
Et la charrue, avant que l'aube ne soit née,
A plongé dans le sol son éperon d'airain.

Le pauvre paysan poursuit sa tâche austère
Sous les pleurs du matin et sous le froid brouillard ;
Mais, qu'importe ? le soc aigu fouille la terre
Où la blonde moisson ondulera plus tard.

C. Robinot-Bertrand.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LES MOINES ET LES ÉVÊQUES DE LUÇON, par M. l'abbé du Tressay, tome deuxième. — Un vol. in-8°. Paris, Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

Le second volume de l'*Histoire des Moines et des Évêques de Luçon* vient de paraître, et si l'impression du troisième volume est poussée avec une égale activité, avant peu nous posséderons dans son entier cet important ouvrage. Il serait à souhaiter, nous l'avons déjà dit, qu'une plume plus compétente que la nôtre rendît hommage à la science de l'auteur, car nous ne sommes guère en mesure d'apprécier autre chose que le sérieux mérite de sa narration. Ce volume embrasse une période de deux siècles ; il commence avec l'épiscopat de Nicolas Boutaud qui prit possession du siége de Luçon l'année même où Louis XI monta sur le trône, en 1461, et il finit à la mort de Pierre de Nivelle qui arriva en 1660.

Plusieurs de ces biographies peignent au vif les mœurs du temps. Au seizième siècle la mitre n'avait point encore divorcé complétement avec la cotte de mailles, et l'on voit Pierre de Sacierges quittant son diocèse pour aller dans le Milanais guerroyer avec Louis XII et recevant à son retour une véritable avalanche de dignités. « Le cumul, dit à ce propos l'auteur, est quelquefois une nécessité : il était alors un abus déplorable, dont la commende avait favorisé le développement. » Dans son chapitre IV l'auteur fournit, sur l'origine de cet abus et sur ses formes diverses, des renseignements détaillés.

Un peu plus tard c'est Milon d'Illiers traçant dans ses *Constitutions synodales* un curieux chapitre des modes et des usages des gens du monde, qu'il conseille à son clergé d'éviter. Rien ne mon-

tre mieux que ces constitutions avec quelle sollicitude l'Église s'occupait de se réformer paisiblement, tandis que sous le nom de Réforme de hardis novateurs se préparaient à sacrifier la foi des peuples aux convoitises de despotes alléchés par les richesses de l'Église.

A ce propos nous relèverons en passant une erreur de date, page 82; il nous parait difficile d'admettre que Calvin ait prêché à Poitiers en 1525, par la raison que cet hérésiarque, né en 1509, ne publia son *Traité de la clémence* qu'en 1532. Ce dut être plus tard, vers 1535, au temps où Calvin avait trouvé un refuge à Nérac à la cour de la reine de Navarre [1].

La biographie la plus étendue et aussi la plus importante sans contredit est celle de Richelieu. L'esprit ne se lasse pas d'étudier dans ses plus petits détails la vie des hommes qui ont influé sur les destinées du monde; il semble qu'à les voir de plus près on surprendra mieux le secret de leur génie, mais si loin qu'on pousse ses investigations il faut toujours finir par reconnaître que le génie est une force mystérieuse que Dieu dispense à certains hommes selon sa volonté, et que rien ne remplace. Le Richelieu que nous présente M. l'abbé du Tressay, est l'évêque de Luçon plutôt que l'homme d'État dont la vie se consuma dans les luttes contre le calvinisme, la féodalité et la maison d'Autriche, mais quelques traits font pressentir la puissance du caractère.

Théologien savant, le jeune évêque de Luçon se montra, dès le principe, appliqué à ses devoirs d'évêque, et gouverna réellement son diocèse. On lui doit l'établissement d'un séminaire pour lequel il fit des sacrifices à une époque où sa fortune était plus que modeste. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pu mettre à profit pour la jeunesse de Richelieu un travail tout nouvellement publié dans la *Revue des questions historiques* et dû à la plume de M. Avenel, le savant éditeur de la correspondance du cardinal. Tous ses doutes auraient été levés sur quelques points obscurs, notamment sur le lieu de naissance de Richelieu, dont on a retrouvé à Paris l'extrait de baptême dans les registres de la paroisse Saint-Eustache, et il

[1] V. Audin, *Hist. de Calvin*, édit. in-12, t. I, p. 65.

aurait pu ajouter à toutes les preuves qu'il donne de la piété de Richelieu dans sa jeunesse celle d'un vœu qu'il fit pour obtenir la guérison d'horribles maux de tête.

Fidèle à son titre d'historien des moines de Luçon, M. du Tressay raconte l'établissement dans cette ville d'un couvent de capucins en 1627, et d'une communauté d'Ursulines en 1631. Un peu plus tard, en 1645, l'évêque Pierre de Nivelle attirait dans son diocèse les missionnaires de Saint-Lazare, congrégation fondée par saint Vincent de Paul.

Un résumé substantiel des affaires du jansénisme termine ce volume, où l'on trouvera racontés à leur date de nombreux épisodes des guerres de religion.

ALFRED LALLIÉ.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Les obsèques de l'amiral Charner à Saint-Brieuc. — Mgr Chigi, nonce du Saint-Père, à la retraite pastorale de Nantes. — Le P. Hyacinthe. — Connaissez-vous M. Samouël? — *Mon pays! rêve de l'exilé.* — M. Hernot fils et M. Elie Delaunay. — La *Gazette de l'Ouest.* — Mort du jeune Hernot.

M. l'amiral Charner, mort à Paris au mois de février, avait manifesté la volonté de dormir son dernier sommeil dans sa vieille terre natale. Notre confrère, M. Louis d'Estampes, a rendu compte de cet imposant retour, dans les colonnes du *Breton*, dont il est le rédacteur en chef. Il nous permettra de faire passer son récit sous les yeux de nos lecteurs :

— Selon le vœu de l'illustre défunt, la dépouille mortelle de M. l'amiral Charner repose maintenant dans le cimetière de Saint-Brieuc, où elle a été transportée, hier mardi (24 août), au milieu d'un concours immense de population qui se pressait autour du cortége officiel. Notre ville a fait de magnifiques funérailles au vaillant marin dont la France entière déplore la perte; c'était à la fois un grand exemple et un touchant spectacle que la fête funéraire par laquelle a été célébré le retour dans sa cité natale du corps de cet enfant du peuple, parvenu, par son seul mérite, aux plus hautes dignités de l'État.

A l'arrivée du train de Paris (8 h. 05 du matin), le cercueil a été porté par douze seconds-maîtres de la marine sur le char funèbre, décoré aux armes de l'amiral. Derrière le corbillard se trouvaient :

MM. le capitaine de vaisseau Galibert, aide-de-camp du ministre de la marine, et Didier, lieutenant de vaisseau, délégué par M. le Préfet maritime de Brest.

MM. Victor Charner, sous-préfet de Montreuil, et F. Charner, fils et frère du défunt, conduisaient le deuil, accompagnés par MM. Hérault, maire de Saint-Brieuc, Flaud, maire de Dinan, et M. Boucher (de Rostrenen), l'aumônier de la flotte qui avait administré à l'amiral, son ami et compatriote, les derniers sacrements.

Venaient ensuite les diverses autorités civiles, militaires et judiciaires,

les membres du conseil municipal et du conseil général, les notabilités de notre ville et de notre département, et plusieurs officiers de la marine, parmi lesquels MM. les capitaines de vaisseau du Quillio; Tricault, commandant supérieur de la station du littoral nord; Jaurès et Petit, capitaines de frégate, et les états-majors des avisos l'*Ariel* et le *Curier*, mouillés en rade du Légué, et qui s'associaient par des salves d'artillerie à la cérémonie funèbre.

MM. E. Carré-Kérisouët, de la Tour, Le Calvez, députés des Côtes-du-Nord, avaient pris place dans les rangs.

Les cordons du poële étaient tenus par M. le général comte de Goyon, président du conseil général; M. le général Saurin, commandant la subdivision des Côtes-du-Nord; M. le vice-amiral Lafon de Ladebat, directeur général du personnel au ministère de la marine, et M. le contre-amiral Simon, major-général à Brest.

Derrière le corbillard, un second-maître de l'*Ariel*, la poitrine constellée de neuf croix ou médailles, portait sur un coussin les insignes des dignités dont fut revêtu, durant sa vie, l'amiral Charner.

La cathédrale était décorée avec beaucoup de goût. Des piliers de la nef, recouverts de draperies noires aux armes du défunt, se détachaient des écussons où nous avons lu les noms suivants, qui sont les noms des victoires auxquelles le mort vénéré avait coopéré de toute sa bravoure et de tout son talent : Alger, Kertch, Sébastopol, Peï-Ho, Tien-Tsin, Tong-Keou, Saïgon, Ki-Hoa. On avait oublié Pékin, d'où, ferme comme toujours sur les lois les plus strictes de la probité, Charner ne rapporta que de la gloire pour butin. « Il faisait, disait-il, la guerre, mais non la piraterie. » Des avirons en croix ornaient le bas des piliers. Le catafalque, simple et sévère, était entouré de quatre pyramides surmontées d'urnes lacrymales; des faisceaux d'armes et d'emblèmes marins en garnissaient les deux côtés.

Mgr Croc, évêque de Laranda, et qui était lié par l'affection avec le défunt, a officié, et conduit le corps jusqu'à sa dernière demeure; Mgr David a donné l'absoute.

Trois discours ont été prononcés au cimetière : M. le général de Goyon a parlé au nom du conseil général, et nous avons remarqué dans son improvisation le récit d'un fait encore inédit et qui montre la modestie de l'homme de bien et de mérite qui s'appela Charner. Quand celui-ci fut élevé à la plus haute dignité de la marine, M. de Goyon voulut lui céder les honneurs de la présidence de notre assemblée départementale; mais l'amiral, informé de cette intention, refusa énergiquement le fauteuil qui lui était offert, et, pour mettre fin aux instances dont il se voyait l'objet, il se démit de son mandat de conseiller général.

Nous reproduisons ci-après le discours de M. le vice-amiral Lafon de Ladebat, qui a rendu un chaleureux hommage à celui dont il avait été, tour à tour, en Crimée, en Chine et en Cochinchine, le capitaine de pavillon ou le chef d'état-major. Il a surtout vivement ému l'auditoire, lorsqu'il a adressé les derniers adieux à son ancien chef et ami.

Mme la princesse Poniatowska, accompagnée de Mme du Clézieux et de Mme Boucher, amies de la famille, assistait à la triste cérémonie.

Nous avons relaté aussi fidèlement que possible les détails de la pieuse cérémonie par laquelle notre ville a tenu à célébrer le retour dans son champ funéraire du corps d'un grand citoyen qui, en s'élevant lui-même, honora à la fois et sa province et sa patrie.

Disons-le en terminant, ces hommages s'adressaient encore plus à l'homme de bien, à l'honnête homme qu'à l'amiral.

En présence d'un cercueil, il n'est pas possible de ne pas faire de sérieuses réflexions sur le néant et la vanité des grandeurs humaines. Que reste-t-il aujourd'hui du marin illustre? — Une froide dépouille, un souvenir gravé dans la mémoire de ses concitoyens et dans les fastes de nos annales. Mais ce marin illustre vécut et est mort en chrétien. Et c'est là une suprême consolation pour sa famille; c'est là aussi un bel exemple qu'il laisse et qui compte plus en sa faveur aux yeux de Dieu que tous les titres pompeux et les croix brillantes dont, du reste, l'amiral Charner eut à la fois la modestie et la fierté de ne jamais, comme tant d'autres, se laisser éblouir!

Voici le discours de M. le vice-amiral Lafon de Ladebat :

« MESSIEURS,

» Le 16 février 1869, les troupes de la garnison de Paris couvraient l'esplanade des Invalides. Une foule recueillie remplissait l'église; les grands corps de l'État, les hauts fonctionnaires, l'armée et surtout la marine en deuil venaient rendre les derniers devoirs à S. Exc. M. l'amiral Charner, sénateur, grand-croix de la Légion d'honneur.

» Aujourd'hui, la dépouille mortelle de l'illustre amiral est rendue à sa ville natale. Sa famille, ses amis, ses concitoyens, parmi lesquels je vois les plus hautes notabilités du département, ses plus fidèles compagnons d'armes se sont donné rendez-vous pour se retrouver, une fois encore, près de celui qu'ils ont aimé et vénéré, près de celui dont ils sont fiers; car aux sentiments pieux qu'excite toujours une pareille cérémonie, se mêlent de glorieux souvenirs et un légitime orgueil.

» Ce n'est pas ici, Messieurs, que je pourrais vous retracer la longue carrière si vaillamment et si noblement parcourue par celui que nous pleurons. A cet égard, la Crimée, la Chine ouverte à nos armes, la conquête de la Cochinchine assurée par de sanglants combats et par une sage admi-

nistration, parlent plus haut et plus éloquemment que je ne saurais le faire. Tout à l'heure encore, les vieux piliers de la cathédrale vous montraient les noms glorieux de Sébastopol, de Kertch, du Peï-Hô, de Ki-Hoa et de Mythô, qui vous redisaient les hauts faits du défunt.

» Dès son entrée dans la marine, l'amiral Charner faisait pressentir ce qu'il serait un jour. Il était à peine enseigne de vaisseau, qu'un de ses chefs, le commandant Gourbeyre, lui donnait la note suivante : « On peut » prédire qu'il sera toujours fait pour son grade, même quand la fortune » militaire l'aura élevé aux emplois supérieurs. » Ces paroles prophétiques font honneur à l'officier qui avait si bien deviné le futur amiral. A mesure qu'il avançait en grade, on voyait grandir ses facultés; mais ce qui distinguait par-dessus tout l'amiral, c'était le sentiment, je dirais presque la religion du devoir. C'est là ce qui lui donnait ce calme avec lequel il affrontait le danger, cette vigueur qui lui faisait supporter, sans jamais faiblir, les fatigues, les privations et les plus rudes travaux. Jamais son âme n'a connu ces défaillances que subissent parfois les plus vaillants et les plus forts, et c'est ainsi qu'il est arrivé au plus hautes dignités. Nommé vice-amiral en Crimée; grand-croix de la Légion d'honneur et sénateur après la campagne de Chine et de Cochinchine, il avait été élevé en 1864 à la dignité d'amiral, juste et magnifique récompense de tant de services éclatants.

» Sa robuste constitution nous faisait espérer de le conserver longtemps, quand une maladie dont rien ne put arrêter les progrès vint l'enlever à sa famille éplorée, à la marine dont il était une des gloires, à la France qui a perdu en lui un grand citoyen. Il est mort, le 12 février, avec le courage du marin et la résignation du chrétien, comme il avait vécu.

» Et maintenant que la tombe va se refermer, faudrait-il, amiral, vous adresser un éternel adieu? Loin de nous cette pensée désolante. Vous êtes ici au milieu des vôtres, dans la ville qui vous a vu naître, vous reposez dans le sein de cette noble Bretagne qui, de même que la marine, conservera pieusement votre souvenir. Votre âme immortelle continue à veiller sur nous tous, et, d'une génération à l'autre, on se redira respectueusement votre nom, comme un touchant symbole d'honneur et de loyauté. »

Après l'amiral Lafon de Ladebat, M. Hérault, maire de Saint-Brieuc, prononça un discours que le défaut d'espace ne nous permet pas de reproduire. — Disons, enfin, qu'une souscription a été ouverte pour élever un monument à l'amiral Charner, et qu'elle se couvre de signatures.

— Une allocution que nous ne passerons point sous silence, c'est celle que M. l'abbé Richard, vicaire général de Nantes, a eu l'honneur d'adresser à Mgr le Nonce, à la clôture de la retraite ecclésiastique. On le sait,

Mgr Chigi vient, chaque année, depuis plusieurs saisons, se reposer quelques jours sur la côte du Pouliguen. C'est en rentrant à Paris qu'il a fourni à M. Richard l'occasion de lui parler ainsi :

« MONSEIGNEUR,

» Les jours bénis de la Retraite pastorale viennent de s'écouler rapidement sous le charme de cette union fraternelle qui fait le bonheur et la force de la vie sacerdotale. Une pieuse et éloquente parole nous a rappelé avec une autorité modeste les devoirs et les grandeurs du ministère divin qui nous est confié. — Me sera-t-il permis d'ajouter qu'une vieille amitié de séminaire me rendait doublement heureux de tout le bien que le Prédicateur de la Retraite [1] faisait à nos âmes? — Et pourtant un sentiment de tristesse se mêlait aux saints exercices. Le Pasteur aimé de ce diocèse manquait pour la première fois à cette grande assemblée de prêtres. Sans doute, dans ces dernières années, il n'avait pu nous faire entendre sa voix, mais il était parmi nous, il priait avec nous, et ses laborieuses souffrances, qui ne lui enlevaient rien de son activité pour le gouvernement de notre chère Eglise de Nantes, semblaient nous rendre sa présence plus précieuse encore. La Providence nous ménageait une grande consolation, en vous amenant, Monseigneur, au milieu de nous.

» Notre vénérable Évêque a bien connu le cœur de tous ses prêtres, en pensant que nulle joie pour eux ne serait plus douce que celle de se serrer autour de l'éminent Représentant du Saint-Siége, de renouveler entre ses mains leurs promesses de dévouement au service de Notre-Seigneur et de la sainte Église et de retourner dans leurs paroisses fortifiés par sa bénédiction. Que Votre Excellence reçoive aujourd'hui l'hommage de notre profonde reconnaissance pour le bienveillant empressement qu'Elle a mis à se rendre au désir de notre Évêque.

» Vous avez bien voulu dire quelquefois, Monseigneur, que vous veniez volontiers dans le diocèse de Nantes. Je ne sais si nous pouvons alléguer beaucoup de titres pour mériter votre bienveillance. Mais il en est un que nous revendiquerons toujours. Votre Excellence trouve ici des prêtres dévoués du fond de l'âme à notre glorieux et bien-aimé Pontife Pie IX. Je n'ai pas besoin de porter mes regards bien loin pour apercevoir parmi nous un aumônier de l'armée pontificale que nos vœux fraternels accompagnaient sur le champ de bataille de Mentana, et si je cherchais dans cette assemblée, je reconnaîtrais peut-être quelques jeunes prêtres qui ont porté l'uniforme de zouave pontifical avant de revêtir la soutane. Beaucoup, jeunes ou vieux, ont eu le bonheur de s'agenouiller aux pieds de Pie IX, et ils gardent de cette heure bénie entre toutes l'impérissable mémoire que la sainte et douce majesté du Pontife et du Père laisse dans

[1] M. l'abbé Guiol, vicaire général de Marseille.

l'âme de tous ceux qui l'approchent. Tous, nous n'avons qu'une seule ambition, c'est que Dieu daigne nous accorder la grâce de combattre jusqu'au dernier jour de notre vie, sans hésitation et sans faiblesse, pour la sainte Eglise Romaine notre mère.

» Oserions-nous espérer, Monseigneur, que vous conserverez le souvenir de cette journée qui restera inscrite dans l'histoire de nos Retraites Pastorales, et que vous prierez Pie IX, notre Père, de bénir ces prêtres bretons, ces prêtres nantais, qui sont à lui à la vie et à la mort? »

Son Excellence le Nonce a répondu à cette allocution par quelques paroles vraiment parties du cœur. Il a exprimé combien il était heureux de se trouver au milieu de cette assemblée de prêtres dont la tenue tout ecclésiastique l'avait vivement frappé; il a ajouté qu'il emportait les meilleurs souvenirs de la fidèle et catholique Bretagne, et qu'il se ferait un devoir et un bonheur de le redire au Souverain-Pontife. L'accent de piété avec lequel Mgr Chigi a prononcé ces quelques mots, l'émotion qui le gagnait visiblement, ont pénétré profondément les religieux assistants. Des larmes sont venues aux yeux de plusieurs. « En vertu des pouvoirs que m'a conférés le Saint-Père, je vais vous donner la bénédiction papale, » a dit le Nonce en terminant; tous se sont agenouillés pour la recevoir, et se sont relevés en faisant éclater leur amour pour Pie IX par des acclamations unanimes.

Voilà, d'après la *Semaine religieuse* de Nantes, ce qui se disait et se passait, le 3 septembre, dans le Grand-Séminaire de notre ville; puis, le lundi 20, une seconde retraite y réunissait les professeurs des maisons ecclésiastiques du diocèse; *le lundi 20!* c'est-à-dire, le jour même où retentissait à Paris comme un coup de foudre ce lamentable cri de rébellion du P. Hyacinthe, — du P. Hyacinthe, qui avait été naguère, dans cette sainte maison, un de leurs confrères, de leurs maîtres ou de leurs amis!...

Quelle amertume a rempli jusqu'aux bords le cœur de ces prêtres fidèles! Quelle affliction remplit le nôtre!... Le P. Hyacinthe, dirons-nous avec le chroniqueur du *Correspondant*, « aura la douleur de voir son nom servir d'argument contre la foi, et se placer comme une pierre dans la fronde de tous les méchants!... Nous prions notre commun Maître d'apaiser son âme en révolte et de lui redire à l'oreille : « *Mon joug est doux et mon fardeau léger*, » et nous ne cessons pas, en le blâmant hautement, de le plaindre, de l'attendre et de l'aimer! »

— Un homme dont le nom n'éveille point d'écho, c'est M. Samouël. Connaissez-vous M. Samouël? Pas plus, sans doute, que je ne le connaissais moi-même avant d'avoir lu la petite notice nécrologique que M. Adolphe

Drain a consacrée à sa mémoire et que nous nous approprions, d'après ce principe, que l'on prend son bien où on le trouve.

Les employés de la trésorerie générale de Rennes conduisaient lundi dernier (20 septembre), au cimetière de cette ville, la dépouille mortelle de leur ancien collègue, M. Samouël (Amand-François), mort presque subitement dimanche matin.

La vie de ce modeste employé s'écoula loin du monde, dans le silence et l'obscurité. Et cependant M. Samouël n'était pas un homme ordinaire. C'était un savant, un littérateur distingué et un poète de talent.

Occupé tout le jour à des travaux ingrats et peu rétribués, il n'avait, le matin et le soir, que l'étude pour toute distraction. Bibliophile habile, il avait su se faire, à peu de frais, une bibliothèque vraiment précieuse d'ouvrages rares et d'éditions épuisées.

Tout est encore là dans sa petite chambre, où il s'attardait souvent en admiration devant les chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Ses pauvres chers livres! Où vont-ils aller? Que vont-ils devenir? Dans quelles mains tomberont-ils? Jamais, à coup sûr, ils ne seront aussi bien soignés, ni aussi tendrement aimés que par lui!

Nous avons de M. Samouël des lettres admirablement écrites, mais malheureusement trop confidentielles pour être publiées. Voici, en revanche, une ravissante poésie de lui, écrite en juillet 1838, et qui eut un véritable succès à Rennes, lorsqu'elle fut mise en musique, d'abord par M. T. Simon, et ensuite par Mlle Loïsa Puget.

A peu près oubliée aujourd'hui, nous avons voulu faire revivre un instant cette jolie fleur bretonne.

MON PAYS!

RÊVE DE L'EXILÉ.

Oui, je t'aime d'amour, ô ma chère Bretagne,
Oui, je t'aime d'amour, avec ta pauvreté,
Avec ton sol de pierre et ta rude campagne,
Avec tes longs cheveux et ton front indompté.
L'étranger te délaisse
Et dit : « Sombre pays! »
Mais c'est de ta tristesse
Que mon cœur est épris;
Car toujours une mère
Est belle pour son fils!
Je t'aime, pauvre terre,
Car c'est toi mon pays,
Oui, c'est toi mon pays.

Voyez sur ces rochers ce petit héritage,
Sol aride et brûlant, sans tour et sans manoir;

On n'y voit point de fleurs, on n'y voit point d'ombrage,
Quatre murs seulement près d'un champ de blé noir.
Mais mon cœur, pauvre chaume,
Qui vis mes premiers pas,
Pour le plus beau royaume
Ne t'échangerait pas;
Car toujours une mère
Est belle pour son fils, etc.

Oh! bonheur!... j'aperçois la passerelle en planches,
Et le torrent sauvage où j'aimais tant à voir
Nos Bretonnes, pieds nus, avec leurs coiffes blanches,
S'en aller en chantant du gros bourg au lavoir.
Ton image chérie
Fuit avec le sommeil;
O ma douce patrie,
Je te pleure au réveil!...
Car toujours, ô ma mère!
Tu fus belle à ton fils!
Je t'aime, pauvre terre,
Car c'est toi mon pays,
Oui, c'est toi mon pays!

M. Samouël naquit le 12 septembre 1818. Il fut successivement employé à Rennes dans les bureaux de M. Duboys, le payeur, de M. Louchet et de M. de Castelvecchio. Un surcroît de travail trop au-dessus de ses forces l'obligea, il y a quelque temps, de quitter la trésorerie générale, et le chagrin qu'il en ressentit n'a pas peu contribué à abréger ses jours.

Il laisse une veuve et une fille inconsolables de cette perte inattendue.

— Deux nouvelles artistiques en finissant :

Parmi les médailles accordées par l'Académie des Beaux-Arts, nous remarquons avec plaisir (section de sculpture), le nom de M. J.-B. Hernot, de Lannion, élève de M. Dumont, de l'Institut. Tous les amis de la sculpture religieuse dans notre pays applaudiront au succès du jeune artiste, qui compte désormais s'associer à son père et le seconder dans ses nombreux travaux.

— L'exposition internationale de Munich vient de décerner à notre compatriote M. Élie Delaunay une médaille d'or, pour son tableau exposé dernièrement à Paris : *la Peste à Rome*, acheté par l'administration des Beaux-Arts pour le Musée du Luxembourg, et pour une belle étude que l'artiste fit en Italie, alors qu'il était pensionnaire de la Villa-Médicis : *la Leçon de flûte*, étude qui devrait être au Musée de Nantes.

Nous empruntons cette dernière note au premier numéro de la *Gazette*

de l'Ouest, Écho de Vendée et de Bretagne, journal politique quotidien fondé à Nantes le 15 septembre, et dont le rédacteur en chef est un Vendéen, M. Emmanuel de Rorthays.

Nous faisons les vœux les plus sincères pour la prospérité de ce nouvel organe catholique. LOUIS DE KERJEAN.

P. S. — Au moment de mettre sous presse, le *Breton* nous apporte la désolante nouvelle que voici : — « La ville de Lannion vient d'être douloureusement impressionnée par la mort de M. Jean-Baptiste Hernot, fils de notre habile sculpteur, et âgé seulement de vingt-deux ans. Ce jeune homme était depuis quelques jours à peine de retour de l'école des Beaux-Arts, où il avait obtenu de nombreux succès. Il est mort le 19 de ce mois, à la suite d'une courte maladie. Puisse sa fin chrétienne et pleine d'une édifiante résignation adoucir un peu pour sa famille éplorée une douleur qui est partagée par de nombreux amis ! »

Le Secrétaire, ÉMILE GRIMAUD

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ALTÉRATION (DE L') des doublages de navires; moyens d'en préjuger la nature. Communication faite au congrès des Sociétés savantes et à la Société Académique de Nantes; par Adolphe Bobierre, directeur et professeur de chimie de l'École Supérieure des Sciences de Nantes. In-8°, 15 p. et planches. — Nantes, imp. V° Mellinet.

ANNUAIRE DES CÔTES-DU-NORD, publié par une société d'écrivains du département. 32e et 33e années. Nouvelle série. Tomes 17 et 18. In-18, 393 et 315 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

ANNUAIRE HISTORIQUE, administratif et commercial de la ville et de l'arrondissement de Brest, contenant une notice sur les francs-fiefs et les lods et Ventes à Brest avant 1789, etc. 5e année. 1869. In-18, 314 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier.

APPEL AUX JUIFS DU XIXe SIÈCLE; par Mme Bompar. In-18, 70 p. — Rennes, imp. Hauvespre; Paris, lib. Lethielleux.

BULLETIN ANNUEL DU CERCLE DES MÉCANICIENS DE SAINT-NAZAIRE. N° 1. Année 1867-68. In-8°, 42 p. — Saint-Nazaire, imp. Girard.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE à l'usage du clergé et des fidèles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, pour l'an de grâce 1869. In-18, 124 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

CATALOGUE DES MOLLUSQUES TERRESTRES ET FLUVIATILES recueillis dans le département de la Vendée, et particulièrement dans l'arrondissement de Fontenay-le-Comte; par M. Letourneux. In-8°, 44 p. — Paris, imp. et lib. Mme Bouchard-Huzard.

CONNAISSANCE ET AMOUR DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. 4e partie. Sa passion; par l'abbé U. Onfroy-Kermoalquin. In-18, 182 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

COURONNEMENT (LE) DE NOTRE-DAME-DU RONCIER, A JOSSELIN; par Louis de Kerjean. In-8°, 7 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.
(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.)

DU 24 FÉVRIER AU 2 DÉCEMBRE; par Ernest Merson. 2e édition. In-18, 144 p. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Dentu..... » 50 c.

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES. Corbilon, Samnites, Venètes, Namnètes, Bretons de la Loire; par le vicomte Sioc'han de Kersabiec. In-8°, 173 p. et carte. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud..... 3 fr.

GÉNÉRAL (LE) TRAVOT (vers); par E. Pol. In-8°, 15 p. — Quimper, imp. Lion.

GRAND PAROISSIEN ROMAIN très-complet, contenant, en français et en latin, les offices de tous les dimanches et de toutes les fêtes de l'année, qui peuvent se célébrer le dimanche, avec le Propre du diocèse de Vannes. 4e édition. In-18, 1080 p. — Vannes, imp. de Lamarzelle; lib. Lafolye.

HARPE (LA) DE GUINGAMP (TELEN GWEGAM); par J.-P.-M. Le Scour, barde de Notre-Dame de Rumengol. In-18, 31 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

IMPRESSIONS D'UN VIEUX GROGNARD DANS SES VISITES AUX ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ DE LA VILLE DE NANTES. Aux amis de l'ordre public. In-12, 48 p. — Nantes, imp. Charpentier..... » fr. 50 c.

LAENNEC. Notice historique; par le docteur Emmanuel Lallour. In-8o, 20 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

LAST (THE) of the Garayes and other poems by an english woman, dedicated to the british residents at Dinan. In-4o oblong, 83 p. — Dinan, imp. et lib. Huart.

LYS (LE) FLEURISSANT PARMI LES ÉPINES, OU NOTRE-DAME-DU-RONCIER TRIOMPHANTE DANS LA VILLE DE JOSSELIN; par le P. I. de I. M., carme et prédicateur de cette ville. Nouvelle édition, augmentée d'une dissertation sur les Aboyeurs, suivie d'une notice historique; par M. E. de Bréhier. In-18, 132 p. — Vannes, imp. Galles.

MARAIS (LES) SALANTS DE L'OUEST justifiés par l'enquête de 1867; par M. E. de la Rochette, ancien représentant du peuple. In-8o, 44 p.—Nantes, imp. Bourgeois.

MEDITATIONEU eit bout groeit durant naudé, eit hum breparein de houil santès Anna, eit bout groeit quên monet e perpindet d'hé chapél ha quent er gouil e péhani é receuei er gouronnen a berh hue tad santel er pab. In-18, 36 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

MON PRGRAMME; par un électeur nantais démocrate, anticommuniste, antisocialiste, antiautoritaire. In-12, 23 p. — Nantes, imp. Étiembre et Plédran..... » 25 c.

MORT (LA) DE BRUTUS, scène tragique en deux tableaux, représentée à Rennes, le 25 octobre 1868. in-8o, 19 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

MOUEZ AR GALOUN (VOIX DU CŒUR), vers; par G. Milin. In-8o, 31 p. — Brest, imp. Lefournier.

MUSIQUE (LA) DE CHAMBRE. Feuilleton du *Phare de la Loire.* (8 décembre 1868); par Édouard Garnier. In-18, 36 pp. — Nantes, imp. Mangin.

NOTES SUR UN ÉPERON DU XIIe SIÈCLE, trouvé au Bernard (Vendée), par l'abbé Ferd. Baudry. In-8o, 7 p. et planche. — Poitiers, imp Dupré.

NOTICES HISTORIQUES SUR L'ANCIENNE PAROISSE DE CARENTOIR (MORBIHAN); par l'abbé Guillotin de Corson. In-8o, 15 p. — Vannes, imp. Galles.

PAYS (LE) DE RAIS ET REZÉ SA CAPITALE; par l'abbé Belley, d'Anville et Lagedant, avec notice biographique; par Dugast-Matifeux. In-8o, 40 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet, lib. Petitpas.

PÈLERINAGE (LE) DE SAINTE-ANNE D'AURAY. Suivi d'une notice historique sur les environs; par le P. Arthur Martin, de la Compagnie de Jésus. 7e édition. In-18, 287 p. et gravures. — Vannes, imp. et lib. Galles.

PETIT ORDO DU PAROISSIEN ROMAIN noté en musique, renfermant l'indication détaillée des offices célébrés les dimanches et jours de fêtes de l'année 1869; à l'usage du diocèse de Nantes. In-18, 36 p. — Nantes, imp. Charpentier..... » 10 c.

PLANCHES MURALES D'HISTOIRE NATURELLE; par Achille Comte. Zoologie, botanique, géologie. Légendes. 2e édition. In-18 jésus, 76 p. — Nantes, imp. Charpentier; Paris, lib. Victor Masson et fils.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ. Le présent et l'avenir, ou Études sur les départements de l'Ouest, en 1868, au point de vue de la situation productive du revenu foncier dans ses rapports avec les besoins de l'époque. Exposition des différentes cultures propres à ces contrées : le vin, l'eau-de-vie, le sel, les huîtres, les coquillages, le poisson; par L. Cassou de Saint-Mathurin. In-8o, 96 p. — Paris, lib. internationale.

RECHERCHES HISTORIQUES DANS LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES DU MORBIHAN; par L. Rosenzweig, archiviste. — Archives communales. 1-18, 172 p. — Vannes, imp. Galles.

RÉVÉREND (LE) PÈRE JEAN EUDES, apôtre des Saints-Cœurs de Jésus et Marie, instituteur de la congrégation de Jésus et de Marie de l'ordre de Notre-Dame de Charité du refuge et de la Société des Enfants du Cœur admirable de la mère de Dieu. Ses vertus; par le R. P. Hérambourg. Nouvelle édition, entièrement revue par le R. P. A. Le Doré. In-8o, 636 p. — Rennes, imp. Hauvespre; Paris, lib. Lethielleux.

SEIH (ER) SACREMANT ispliquet. In-18. 103 p. — Vannes, imp. Galles.

SUBSTITUTION DE LA FORCE CENTRIFUGE AU PRESSURAGE DU VIN ET DU CIDRE. Procédé de M. Leduc, ancien élève de l'École Centrale, filateur à Nantes. Exposé du procédé; par le docteur Anizon. In-8o, 39 p., tableau et plan. — Nantes, imp. Ve Mellinet.
(Extrait des Annales de la Société académique de Nantes).

TRANSFORMATION DE LA BASSE-LOIRE ET DU PORT DE NANTES; par M. C. Lechalas, ingénieur en chef des ponts et chaussées. 2e édition, in-8o, 16 p. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Dounod.

TROIS AGES EN PLEUCADEUC (MORBIHAN); par le Dr A. Fouquet, président de la Société Polymathique du Morbihan. In-8o, 10 p.— Vannes, imp. Galles.

UN PRÉFET DEVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL; par Boucher d'Argis, membre du conseil général de la Loire-Inférieure. In-8o, 32 p. — Nantes, imp. Bourgeois; lib. Libaros; Paris, Dentu.

UNE NOUVELLE MESSE EN BRETAGNE, eun oferen nevez e Breiz-Izel; par J.-P.-M. Lescour, barde de N.-D. de Rumengol. In-32, 31 p. — Lannion, imp. et lib. Ve Le Goffic.

USAGE (DE L') immodéré de l'alcool et de ses résultats physiques et moraux dans le Finistère; par Roussin. In-4o, 24 p. — Quimper, imp. de Kerangal.

VACANCES (LES) D'UN ARCHÉOLOGUE, ou notes d'excursion dans les communes de Château-Thébaud, Aigrefeuille, Remouillé, Maisdon, Saint-Lumine-de-Clisson et Saint-Hilaire-du-Bois; par Charles Marionneau. In-8o, 18 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.
(Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes.*)

VISITE (UNE) AU CERCLE CATHOLIQUE DE COLOGNE (Gesellen-Vereins), août 1868; par l'abbé Stanislas Peigné, missionnaire de l'Immaculée-Conception. In-8o, 16 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.
(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*)

UN PROJET DE VERRIÈRES

POUR LA

CATHÉDRALE DE NANTES

ÉTUDE HISTORIQUE

Le rétablissement de la liturgie romaine dans le diocèse de Nantes, en 1858, devint l'occasion d'études sérieuses sur l'histoire et le culte des saints qui appartiennent à nos pays. La Commission, instituée par notre vénérable Évêque, se livra pendant plusieurs années à des recherches non interrompues pour recueillir les documents historiques et liturgiques que nous avaient transmis les siècles passés. Le résultat de ces recherches est consigné dans un mémoire imprimé qui fut présenté à l'examen de la Sacrée Congrégation des Rites, et imprimé sous le titre : *Missæ et Officia propria Diœcesis Nannetensis, SS. D. N. Pii PP. IX correctioni et approbationi, cum filiali reverentiâ proposita ab Antonio Matthiâ Alexandro Jaquemet, Episcopo Nannetensi*[1]. De nombreuses notes ajoutées au calendrier du diocèse et à l'office de chaque saint, éclaircissent les

[1] Ce mémoire, tiré seulement à cent exemplaires, n'a pas été mis dans le commerce ; il en existe un exemplaire à la Bibliothèque de la Ville, sous le n° 1302.

questions d'histoire et de liturgie qui s'y rattachent. Des dissertations spéciales sont consacrées aux points qui présentaient plus d'importance et de difficulté : l'Apostolat de saint Clair, le Patronage de saint Donatien et de saint Rogatien, etc.

Les travaux de la Commission firent revivre le souvenir des saints dont le nom avait été oublié, comme celui de saint Emilien, ou dont le culte n'avait pas encore reçu la consécration exigée par les règles canoniques, comme celui de la bienheureuse Françoise d'Amboise.

En même temps que la Commission poursuivait ses études, on mettait de nouveau la main à l'édification interrompue de notre vieille cathédrale. Pourquoi, se demanda-t-on bientôt, l'histoire de nos saints, mieux connue et mieux étudiée, ne serait-elle pas aussi écrite sur les verrières, dans les décorations de notre église embellie et achevée? Les arts du dessin et de la sculpture se sont de tout temps associés à la liturgie sacrée. Nous aimerions à retrouver, dans les pages éclatantes de nos verrières, ces pages que tous peuvent lire, les traits sublimes et touchants que nous ont légués les générations chrétiennes en passant sur notre sol. Pendant que nous chanterions leurs louanges dans l'enceinte sacrée, leurs images parleraient à nos yeux, et leur souvenir resterait plus profondément empreint dans les cœurs. Telle est la pensée qui a inspiré l'*Étude historique* qu'on va lire, et qui a déjà reçu un commencement d'exécution dans les trois verrières qui ornent la cathédrale. On nous avait plusieurs fois demandé de la livrer à la publicité. Nous avions hésité à le faire; mais cette esquisse, tout imparfaite qu'elle soit, contribuera peut-être à propager la connaissance et l'amour de nos saints nantais. Un intérêt toujours croissant s'attache à l'achèvement de notre cathédrale; faire revivre le passé glorieux qui s'y rattache sera peut-être aussi une œuvre d'opportunité.

Si nous cherchons à scruter les origines de notre histoire religieuse, nous rencontrons dans l'Eglise de Nantes une tradition constante, unanime, reproduite par tous les vieux monuments, et

ayant obtenu à plusieurs reprises les suffrages des maîtres de la critique hagiographique. Cette tradition nous affirme que saint Clair, notre premier évêque, arriva dans nos contrées vers les dernières années du premier siècle de l'ère chrétienne, ou vers les premières années du second. Il consacra une église ou oratoire sous l'invocation des saints apôtres Pierre et Paul, et y déposa le clou qui avait percé la main droite du Prince des apôtres sur la croix. Cette humble église, berceau de la Chrétienté nantaise, fut placée en dehors des murailles de la cité romaine. Les anciens monuments liturgiques nous apprennent que saint Clair, en butte à l'opposition païenne, ne put établir dans l'enceinte même de la Ville le lieu de prière où se réunirent les premiers élus de la population nantaise [1].

C'est là tout ce que nous ont laissé nos pères sur la première église ouverte à Nantes au culte du vrai Dieu. Quel fut son emplacement? Il est difficile de le conjecturer. Ce modeste sanctuaire ne fut peut-être qu'un oratoire dont le lieu changeait suivant les exigences des persécutions. Nous ignorons si saint Clair eut des successeurs immédiats, ou s'il ne fut pas un de ces évêques régionaires qui déposaient dans un pays, dans une ville la bonne semence que la bénédiction divine devait plus tard faire croître et multiplier. Toujours est-il que Nantes a gardé un impérissable souvenir de son apôtre, et que le nom de saint Pierre et de saint Paul donné par lui au premier oratoire chrétien est demeuré le titre de la Cathédrale de Nantes, depuis bientôt dix-huit siècles.

L'Église fondée par saint Clair avait grandi dans le silence et dans l'humilité, lorsqu'au milieu de la persécution qui précéda le triomphe de la Religion de Jésus-Christ sous Constantin, elle apparut pleine de force et de virilité avec ses jeunes martyrs Donatien et Rogatien.

[1] On peut consulter sur les origines de l'Eglise de Nantes la note qui a pour titre : *De l'apostolat de saint Clair et de la première prédication de l'Evangile en Bretagne*, n° I, parmi les *Notes et Pièces justificatives* qui accompagnent la *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise*, t. I, p. 301. On y trouvera indiqués les documents historiques sur lesquels repose la tradition nantaise.

La Croix avait vaincu l'enfer; le sang des martyrs avait été, à Nantes comme partout dans le monde, la semence des Chrétiens. « Alors, disent nos bréviaires manuscrits racontant l'histoire primitive de notre Cathédrale, alors que Constantin ordonna par un édit impérial que Jésus-Christ Notre-Seigneur pût être prêché librement dans le monde entier, et que des églises pussent être édifiées en son nom, sous l'autorité des Pontifes, les évêques de Nantes osèrent, pour la première fois, bâtir dans l'enceinte de la cité une église en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul. Ils la construisirent dans la partie orientale de la ville, avec trois petites cryptes ou chapelles souterraines; et cette modeste église demeura ainsi jusqu'à l'époque de Clotaire, fils de Clovis [1]. »

Nous avons toujours lu avec bonheur cette première page de l'histoire de la Cathédrale, qui nous la montre contemporaine du triomphe de l'Église. Quinze siècles se sont écoulés depuis cette époque; la Cathédrale a subi bien des vicissitudes, et le grand édifice où nous prions aujourd'hui est bien différent de la modeste église que nos premiers évêques avaient bâtie; mais le lieu est resté le même, et nous prions là où nos pères ont prié.

Dans le courant du sixième siècle, une magnifique basilique vint se substituer à l'église primitive. L'évêque Eumélius en avait jeté les fondements, et saint Félix en fit la consécration solennelle, l'an 560 [2]. C'était une grande époque pour le diocèse de Nantes. Le nom de saint Félix est parvenu jusqu'à nous, entouré d'une auréole de gloire; et il s'est trouvé un saint, Fortunat, évêque de Poitiers, son ami, pour chanter les splendeurs d'un temple qui le disputait en beauté aux plus célèbres édifices de l'Orient et de l'Occident [3].

La basilique de saint Félix disparut au milieu des invasions des barbares; elle fut remplacée, vers le dixième ou le onzième siècle,

[1] Bréviaire manuscrit de 1400, conservé à la Bibliothèque de la ville de Nantes. Bréviaire imprimé de 1518: il appartenait, en 1857, à la collection de M. Saullay de Laistre, président de la Société Archéologique de Saint-Brieuc.

[2] *Ibid.*

[3] Acta sanctorum. *De S. Felice episcopo et confessore*, T. II, mensis Julii, ad diem 7.

par de nouvelles constructions dont il nous est difficile de préciser l'époque et l'importance. Le chœur nous présente encore aujourd'hui la plus belle partie de ces constructions successives du moyen âge. Enfin, l'an 1434, le duc Jean V et l'évêque Jean de Malestroit posaient la première pierre de la grande église dont les générations chrétiennes se sont légué la tâche, et dont notre vénérable évêque, fidèle aux traditions de Mgr de Guérines et de Mgr de Hercé, n'a cessé de poursuivre l'achèvement avec persévérance, comme l'une des œuvres principales de son épiscopat.

Tel est, en quelques mots, le résumé de l'histoire de notre Cathédrale. Ces notions historiques nous ont semblé utiles, avant d'expliquer le plan général d'iconographie, ou, si l'on veut, de décoration, adopté pour la première église du diocèse.

Notre but est surtout de faire connaître l'ensemble des verrières, et, plus spécialement, des verrières destinées aux fenêtres des nefs latérales, au nombre desquelles sont comprises celles qui ont été déjà placées dans la chapelle de saint Clair et dans la chapelle du Sacré-Cœur. Mais, avant d'entrer dans cette exposition, nous devons dire quelques mots des sculptures et des statues.

Depuis plusieurs années déjà, on voit sur les piliers qui soutiennent la tribune de l'orgue, en face de l'autel, quatre statues; six autres ont été placées dans les niches du pilier de droite, près de la porte principale. Or, ces statues n'y ont pas été mises au hasard. Les quatre premières sont, à droite en entrant, celle du duc Jean V qui posa la première pierre de l'église et, près de lui, l'évêque saint Félix; à gauche, l'évêque Jean de Malestroit qui bénit la première pierre posée par le duc Jean V; saint Clair est placé près de lui. Il était juste que les deux fondateurs de notre Cathédrale moderne eussent leur place à l'entrée du temple. L'église conserve toujours avec reconnaissance le souvenir des fondateurs, parce qu'elle juge qu'édifier un temple au Seigneur est une grande œuvre : *Opus enim grande est.* Selon le pieux usage suivi par les artistes chrétiens, le duc et l'évêque sont représentés à genoux, offrant à Dieu leur bonne volonté et leur labeur; et deux saints,

Clair, le fondateur du siége épiscopal, Félix, le plus illustre des évêques qui ont travaillé à l'édification de la Cathédrale, debout à côté d'eux, sont en quelque sorte leurs présentateurs près de la majesté divine : expression simple et vraie de la protection dont les saints nous couvrent près de Dieu.

Les six statues placées sur le pilier, à droite de la porte principale, forment comme deux groupes. Le premier comprend les statues d'Abel et de nos premiers parents, Adam et Eve. Le second nous offre celles de Noë, d'Abraham et de Melchisedech. Ce sont les premiers personnages d'une série de figures, qui mettront sous nos yeux les saints les plus illustres de l'Ancien Testament : Moïse, Aaron, Josué, Samuel, David, Salomon ; les prophètes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel ; puis Judith, la mère des Macchabées et Judas-Macchabée. Toutes ces statues, à l'entrée du lieu saint, nous rappellent que l'ancienne alliance a été l'introduction de la loi nouvelle ; que les patriarches, les prophètes, les justes, ont été les témoins anticipés du Sauveur ; qu'ils ont été les dépositaires des promesses divines, fidèlement transmises d'âge en âge ; que J.-C., selon la magnifique expression de l'apôtre, était hier, qu'il est aujourd'hui, et qu'il sera dans les siècles des siècles[1].

Nous devrions ajouter que si Dieu nous donne de voir les travaux de la Cathédrale arriver à leur complet développement, ce n'est pas l'intérieur seul de l'église qui recevra sa décoration des mains du sculpteur ; la façade extérieure attend aussi des statues qui orneront les niches vides.

Au centre de la porte principale, on verra, dans tout le rayonnement de sa douce majesté, la bienheureuse Vierge Marie. C'est par elle que nous allons à J.-C., son fils ; et son image, placée à la porte du temple, est l'expression de cette doctrine pleine d'espérances qu'enseignent avec amour les Pères et les théologiens : Dieu a voulu que nous ayons tout par les mains de Marie[2]. Autour d'elle, de chaque côté de la porte principale, se rangeront les

[1] *Jesus Christus heri, et hodie, ipse et in sæcula.* Ad Hebr., XIII, 8.

[2] *Sic est voluntas Ejus qui totum nos habere voluit per Mariam.* S. Bernardus. *In Nativ. B. M. V.* Sermo de aquæ-ductu.

douze Apôtres. Ce sera Marie présidant le sénat apostolique comme au jour de la Pentecôte. Ce seront les Apôtres se montrant au dehors comme prédicateurs de la vérité dans le monde entier.

Au centre des deux portes secondaires de la façade seront placées, à celle de droite, la statue de saint Pierre, à celle de gauche, la statue de saint Paul, les deux patrons titulaires de la Cathédrale, les deux colonnes de la sainte Eglise. Leurs images, placées à l'entrée du temple, rappelleront à tous que leur patronage n'a point fait défaut à ce sanctuaire, gardé depuis plus de dix-sept siècles sous leur glorieuse invocation.

Ces quelques mots suffisent pour faire comprendre la part que la sculpture doit avoir dans l'ornementation de la Cathédrale.

Nous venons aux verrières. C'est là une des magnificences dont l'art chrétien a trouvé le secret de revêtir nos cathédrales gothiques, et si Dieu bénit les projets dont l'exécution est à peine commencée, notre Cathédrale de Nantes ne le cédera à aucune autre pour l'éclat et le symbolisme de ses verrières.

Toute église particulière forme une famille, qui a sa vié, son histoire, ses épreuves, ses triomphes ; mais elle ne demeure point isolée dans le monde ; elle fait partie de la grande famille catholique. Nous chantons dans notre Symbole : *Credo in unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam.* « Je crois en l'Eglise, qui est une, sainte, catholique et apostolique. » J.-C. est le centre unique, il est le Chef de ce corps mystique qui est la sainte Eglise, notre mère ; les Eglises particulières sont les membres de ce corps, vivant de la même vie, souffrant des mêmes douleurs, glorifiées des mêmes gloires, et concourant chacune, selon les desseins de la Providence, au complément de cette grande œuvre qui recevra son achèvement dans le Ciel, lorsque Dieu sera tout en tous[1].

Or, c'est cette merveilleuse unité de l'Eglise, avec la vie propre de notre famille chrétienne, que nous voudrions reproduire à tous les regards sous une forme sensible dans les sujets des verrières de la Cathédrale.

[1] *Ut sit Deus omnia in omnibus.* I AD COR., XV, 28.

Les fenêtres peuvent se partager en trois ordres, comportant chacun un ensemble de sujets distincts, et formant comme les trois parties de ce grand livre qui nous raconterait les gloires de la sainte Eglise catholique, et les traditions spéciales de notre Eglise de Nantes. Nous avons les fenêtres de la grande nef, auxquelles il faut rattacher celles du transept; les fenêtres des chapelles absidales qui rayonneront autour du chœur; et celles des deux nefs latérales.

Les premières, celles de la grande nef, seront consacrées aux sujets qui appartiennent à l'histoire et à la vie générale de l'Eglise. Si Dieu nous donne de voir s'achever les travaux qui se poursuivent depuis trente ans, lorsque le chœur de notre belle Cathédrale apparaîtra avec toute la splendeur d'une œuvre nouvellement terminée, les fidèles, en levant les yeux, apercevront dans les fenêtres qui formeront la couronne de l'abside, la figure bénie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, celles de la divine Vierge, sa mère, de saint Jean-Baptiste le Précurseur, des saints Apôtres, des saints Martyrs, des saints Confesseurs, des saintes Vierges, des saintes Femmes; en un mot, de tous ces ordres de bienheureux que l'Eglise honore dans sa liturgie, avec une harmonie de louanges qui est comme un écho des concerts célestes. Nous voudrions que ce fût comme une apparition de la Jérusalem céleste dont saint Jean nous laisse entrevoir les magnificences dans son livre mystérieux des révélations.

Les deux verrières du transept seront consacrées à nous rappeler les saints, auxquels nous unissent des relations spéciales. Notre Église de Nantes fait partie de l'Église de France; nous ne pouvons oublier qu'à ce titre nous appartenons à la nation qui a porté, depuis Clovis, le nom glorieux de *fille aînée de l'Eglise*. L'une des verrières, celle du transept Nord, a donc été consacrée aux saints les plus illustres de la France.

Nous sommes aussi Bretons, et nous devons une place, dans notre cathédrale, aux gloires religieuses de notre Bretagne. N'est-ce pas une dette de reconnaissance à payer envers Dieu, qui a si merveilleusement conservé, au milieu de nos populations, l'antique énergie de la foi et de la piété chrétienne? N'est-ce pas aussi un solennel

ıvertissement donné aux fidèles de garder soigneusement le riche lépôt des vertus et des pratiques saintes que nos pères nous ont égué ? Ce sera donc aux saints de l'Église de Bretagne que sera réservée la grande verrière du transept Sud.

Là nous retrouverons tous les grands évêques qui civilisèrent et sanctifièrent la Bretagne : saint Melaine, de Rennes; saint Patern, de Vannes; saint Brieuc, saint Malo, saint Pol, de Léon, saint Corentin, dont le souvenir fut si cher aux peuples, que les villes dont ils avaient été les premiers pasteurs changèrent leurs anciens noms pour prendre ceux de leurs évêques ; puis les saints abbés Gildas, Guignolé, qui, selon la belle expression des Écritures, firent fleurir les solitudes de notre pays, en y établissant des familles cénobitiques vouées à la prière et à la pénitence ; sainte Ursule et les milliers de Vierges, ses compagnes, ces pures et héroïques enfants des familles bretonnes, que Notre-Seigneur décora de la palme du martyre, au milieu des désolations d'un siècle de barbarie ; et d'autres encore dont nous ne pouvons écrire tous les noms. A la place d'honneur, parmi les saints de la Bretagne, nous aimerons à voir l'image vénérable de sainte Anne, la patronne aimée de notre pays, la patronne de notre dernière Duchesse, dont le nom est toujours populaire après trois siècles.

Cette verrière du transept Sud n'est encore qu'une espérance; celle du transept Nord est déjà une réalité. Il est nécessaire de l'expliquer en passant.

Au centre apparaît radieuse la Très-Sainte Mère de Dieu. Un auteur a dit en parlant de la France : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.* « La France est le royaume de Marie. » Il fallait que la glorieuse Vierge fût placée comme Reine au milieu de l'assemblée de nos saints. Autour d'elle, des anges nous rappellent que Marie est la Reine des anges et des hommes, et que c'est un des princes de la cour céleste qui, le premier, l'a saluée pleine de grâce. La date de 1854, qui se lit sur la banderole que déploie un ange placé au milieu de la fenêtre, nous rappelle une des grandes époques du culte de Marie, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ; et l'on sait toute la part que la France a prise à cet éclatant hommage, rendu par le monde catholique à la Mère de Dieu.

Autour de Marie se rangent les saints évêques qui ont été comme les pères et les instituteurs de la nation française : saint Denis, le disciple de saint Paul et le fondateur de l'Eglise de Paris; saint Irénée, le grand évêque de Lyon, qui, dès le second siècle de l'ère chrétienne, a rendu un magnifique témoignage à la primauté de l'Eglise romaine; saint Saturnin, le célèbre martyr de Toulouse; saint Hilaire, le docteur de Poitiers, le champion invincible de l'Eglise dans ses luttes contre l'arianisme; saint Martin de Tours, l'homme humble et puissant en œuvres, à qui l'Eglise donne cet éloge : qu'il a mérité le second rang après les Apôtres[1]; saint Remi, qui a baptisé nos pères, et appris aux Francs à courber leur tête superbe sous le joug de Jésus-Christ.

Puis viennent Charlemagne et saint Louis : Charlemagne, le protecteur de la sainte Eglise romaine; saint Louis, mort en combattant pour la délivrance du tombeau de Jésus-Christ, et l'affranchissement des populations chrétiennes qui gémissaient sous l'esclavage des mahométans; et laissant au sein des chrétientés de l'Orient un ineffaçable souvenir qui leur fait bénir encore aujourd'hui le nom des Francs.

Avec les rois et les empereurs, nous trouvons les pieuses princesses que Dieu a placées, de distance en distance, sur le trône de France, pour répandre sur notre nation les plus suaves influences de la piété catholique : sainte Clotilde, dont la prière convertissait Clovis ; sainte Radegonde, qui apprenait au monde que l'humilité de la vie religieuse est plus précieuse pour une âme chrétienne que l'éclat du diadème royal; la bienheureuse Jeanne de Valois, fondatrice d'un ordre religieux spécialement consacré à honorer les vertus de la Mère de Dieu; et, à côté de ces princesses, d'humbles filles des champs que Notre-Seigneur a faites leurs égales dans son royaume : Geneviève, la patronne de Paris, et Germaine de Toulouse, ces deux bergères, que dix siècles séparent, et que la même foi a sanctifiées et rendues glorieuses par le don des miracles qui se multipliaient sous leurs mains.

La fécondité du sol religieux de notre France n'a cessé de pro-

[1] Brev. Rom. *In festo S. Martini*, ad diem 11 nov.

duire des saints dans toutes les conditions ; aussi nous retrouvons dans cette assemblée d'élite : saint Bruno, le père des Chartreux ; saint Bernard, le grand abbé de Clairvaux, héros de cette famille cistercienne, dont les trappistes conservent encore, sous nos yeux, la règle austère et la vie pénitente ; saint Roch, le courageux pèlerin, dévouant sa vie au soin des malades ; saint François Régis, le jésuite missionnaire des pauvres ; saint Vincent de Paul, dont le nom mille fois béni renferme toutes les profondeurs de la charité de Jésus-Christ, et sainte Jeanne Françoise de Chantal, la fondatrice de la Visitation.

Tel est l'ensemble de cette grande verrière ; et vraiment en se rappelant les noms des personnages dont elle fait briller les images à nos yeux, on s'écrie en quelque sorte involontairement : *Mirabilis Deus in sanctis suis.* « Dieu est admirable dans ses saints [1]. »

Dans la partie ogivale, de gracieux emblèmes rappellent les invocations des litanies de la sainte Vierge. C'est la Tour d'ivoire, la Rose mystérieuse, la Porte du Ciel, et tant d'autres symboles des vertus et des priviléges de Marie. C'est comme l'hymne que l'Eglise chante à sa Reine, que la France chante à sa Patronne. Au bas de la fenêtre, les armes de Mgr de Guérines, de Mgr de Hercé, de Mgr Jaquemet, consacrent le souvenir des trois pontifes qui ont repris l'œuvre de la construction de notre Cathédrale, si longtemps interrompue.

La seconde classe de verrières sera formée des fenêtres ouvertes dans les chapelles absidales. Un usage constant a réservé à la sainte Vierge la chapelle qui forme le fond des grandes églises. C'est là aussi que, dans la Cathédrale achevée, sera le sanctuaire de Marie. Toutes les verrières de cette chapelle seront des pages sur lesquelles on lira la vie de cette Mère bénie entre toutes, et que jamais on ne louera assez : *De Maria nunquam satis.* Dans les chapelles qui se succéderont autour de l'abside, se succéderont aussi pour les verrières, selon la destination de ces chapelles, les sujets les plus chers à la piété : l'adorable mystère de l'Eucharistie, le culte de la sainte Croix ; la dévotion à saint

[1] Ps. LXVII, v. 36.

Joseph, à sainte Anne; celle des âmes du purgatoire, etc. Ce sera la vie chrétienne avec ses secours, ses pratiques, ses espérances, ses épreuves et ses consolations. Nous ne pouvons qu'indiquer ces sujets, dont les détails seraient infinis et ne devront être étudiés que dans un avenir encore trop éloigné de nous, au gré de nos désirs.

Nous avons hâte d'arriver à la troisième série de nos verrières, celle qui est réservée à notre histoire locale. Elle se compose de toutes les fenêtres des nefs latérales; le premier et le dernier anneau de cette série historique sont placés aujourd'hui sous nos regards dans la verrière de saint Clair et dans celle de la bienheureuse Françoise d'Amboise.

Toute notre histoire religieuse se déroulera en commençant à la fenêtre de saint Clair et en suivant la nef latérale du sud, pour remonter par la nef latérale du nord, et venir se terminer dans la chapelle de saint Jean. Cet ordre a une analogie remarquable avec celui que les processions suivent dans nos églises, d'après les règles de la liturgie.

Selon le langage si profond de la théologie, l'homme ici-bas est voyageur, *homo viator, homo in viâ;* c'est au Ciel seulement qu'il sera arrivé au terme. Toujours fidèle à élever l'âme de ses enfants vers les choses de Dieu, la sainte Église attache un sens mystérieux à toutes ses cérémonies. Les processions sont pour elle l'image de la vie présente, du voyage; nous marchons sous la conduite de la croix de Jésus-Christ et nous venons nous arrêter au pied de l'autel, où repose le Dieu caché de l'Eucharistie, le même qui sera notre repos dans le Ciel. Or, la pensée qui place dans nos verrières des nefs latérales, les images des saints qui nous ont précédés dans la vie, s'harmonise admirablement avec le symbolisme des processions que chaque dimanche et chaque jour de fête ramènent dans nos cérémonies sacrées. La série des tableaux où s'offriront à nos regards les générations successives de notre Église, sera en quelque sorte la traduction de ce passage de saint Paul : *Tantam habentes impositam nubem testium, per patientiam curramus ad propositum nobis certamen, aspicientes in auctorem et consummatorem fidei*

nostræ, Jesum. « Nous avons au-dessus de nos têtes une grande nuée de témoins et c'est sous leurs regards que nous courons par la patience au terme du combat, tenant les yeux fixés sur Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi[1]. »

Il est important de donner ici un détail artistique, nécessaire pour faire comprendre l'unité et la variété du plan suivi dans l'exécution des verrières qui nous occupent.

Ces verrières offriront alternativement deux dispositions diverses. Dans les unes, il y aura au milieu de la fenêtre un grand tableau, et au-dessous, de petits médaillons. La verrière de saint Clair offre le modèle des fenêtres de ce genre. Dans les autres, une série de sujets de dimensions égales, partagera la fenêtre en trois zones. C'est la disposition que l'on voit dans la fenêtre de la bienheureuse Françoise d'Amboise.

Ces explications préliminaires données, nous ne pouvons mieux faire que de suivre l'ordre des verrières. C'est l'histoire de l'Église de Nantes que nous allons raconter.

I. — Chapelle de saint Clair.

C'est à notre premier Évêque qu'est consacrée la verrière de cette chapelle, placée sous son invocation. L'antiquité nous a transmis peu de chose sur un apostolat qui remonte aux premiers âges du Christianisme. Mais la mémoire fidèle de nos pères a conservé deux souvenirs qui jamais n'ont été effacés dans l'Église de Nantes[2] :

Saint Clair reçut la mission du Pontife romain : *Iste Clarus fuit primus episcopus ecclesiæ Nannetensis, qui missus a Romano Pontifice ad eamdem ecclesiam, Clavum, quem beatus Petrus ad dexteram habuit in passione, secum detulit, quem in maxima veneratione habemus.* C'est là ce que nous lisons dans le plus ancien monument liturgique de Nantes, l'Ordinaire de 1263, où le grand chantre

[1] Ad Hebr., XII, 1-2.

[2] Voyez les dissertations sur saint Clair dans les *Missæ et Officia propria diœcesis Nannetensis.* On y trouve indiqués les documents historiques et les divers endroits où les Bollandistes ont parlé de la mission de notre premier évêque.

Elie recueillait avec amour les traditions les plus authentiques de notre Église ;

Saint Clair, consacra le premier oratoire ou la première église de Nantes aux saints apôtres Pierre et Paul et il y déposa le clou qui avait percé la main droite de saint Pierre sur la croix.

Le fondateur de l'Église de Nantes était accompagné, dans sa mission, du diacre Adéodat et, après avoir porté la lumière de l'Évangile dans toutes nos contrées, il s'endormit en paix dans le Seigneur, au village de Reguigni, dans le diocèse de Vannes, où l'on vénère encore aujourd'hui son tombeau.

Les générations chrétiennes qui ont vécu sur ce sol que nous foulons, ont toujours vénéré saint Clair comme leur père dans la foi. Pour elles, il fut le grand illuminateur; son nom de Clair, *Clarus*, était le symbole de sa mission providentielle; elles l'invoquèrent pour la guérison des maladies des yeux, aimant à penser que celui qui avait dissipé les ténèbres spirituelles dans lesquelles vivaient nos pères, avait aussi reçu de Dieu le don de dissiper les ténèbres corporelles.

Tout cet ensemble de traditions est fidèlement reproduit dans la verrière de saint Clair. Le grand tableau du milieu représente saint Clair guérissant les aveugles; c'est tout à la fois le souvenir de la dévotion populaire et le symbole de cette grande illumination par la foi qu'il apporta à nos contrées. Au-dessous, deux médaillons nous représentent saint Clair recevant sa mission du Pontife romain, et fondant cet humble oratoire des bienheureux apôtres Pierre et Paul, dont le titre ne devait pas périr, mais demeurer la gloire de notre Cathédrale.

Dans la partie ogivale de la fenêtre, nous apercevons représentés, le mystère de la Très-Sainte Trinité, et au-dessous, les quatre Évangélistes : idée heureuse qui nous rappelle que saint Clair accomplit parmi nous la mission donnée par le Sauveur à ses apôtres : *Euntes docete*, allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit; et que la foi qu'il nous a annoncée est appuyée sur le témoignage des quatre Évangélistes.

Telle est la première page de notre histoire religieuse : sur cette page est écrite l'indissoluble union contractée entre l'Église de Nantes et la sainte Église romaine qui nous a vraiment enfantés à la foi, en nous envoyant notre apôtre, et qui en nous donnant le clou de saint Pierre, cette inestimable relique que les générations chrétiennes se transmirent pendant onze cents ans et qui a disparu au milieu des malheurs du XIVe siècle, semblait présager un dessein tout spécial de la divine miséricorde de nous affermir dans la foi catholique et le dévouement au Saint-Siége.

II. — Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié.

La seconde page de notre histoire racontera le martyre de saint Donatien et de saint Rogatien; et c'est la verrière de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, sur laquelle cette page aussi glorieuse que touchante doit être écrite.

Nous connaissons tous, les actes de nos jeunes martyrs [1]. Donatien et Rogatien étaient issus d'une famille illustre de la cité nantaise. Donatien, le plus jeune des deux frères, fut le premier appelé à la foi. La crainte du Seigneur le dirigeait au milieu des tempêtes du monde, et le préservait des écueils [2]. Courageux soldat du Christ, il prêchait hautement la foi au peuple [3]. Rogatien, son frère aîné, ressentit les influences que la vertu de Donatien répandait autour de lui, il fut gagné à Jésus-Christ; mais il n'avait point encore reçu le baptême, lorsque arriva l'heure de confesser la foi.

C'était au commencement du troisième siècle, pendant la per-

[1] On peut consulter les Acta sanctorum au 24 mai, *T. V. maii*; et les dissertations historiques et liturgiques qui se trouvent dans le volume *Missæ et Officia propria diœcesis Nannetensis*. L'office liturgique de saint Donatien et de saint Rogatien, tel qu'on le lit aujourd'hui dans le Propre de Nantes, est extrait textuellement de l'Ordinaire de 1263.

[2] *Donatianum autem inter procellas spiritualis nequitiæ, ne lapsum incurreret, timor Domini semper prospere gubernabat.* In officio Translationis SS. Don. et Rog., ad diem 16 octobris.

[3] *Scuto fidei armatus, triumphum Christi miles fortissimus populo decantabat.* Ibid.

sécution de Dioclétien, lutte suprême du paganisme romain contre la religion chrétienne. L'évêque Similien, que saint Grégoire de Tours appelle un grand confesseur de Jésus-Christ, occupait alors le siége de Nantes, selon les plus anciennes traditions. Jamais la violence de l'enfer n'avait été plus extrême; jamais les témoins de Jésus-Christ et de son Eglise ne furent plus héroïques de foi et d'intrépidité. Dieu voulut que notre ville eût sa part dans ces glorieux combats et dans ces glorieux triomphes, et l'on peut dire qu'il a fait cette part belle et riche aux yeux de la foi.

Saint Donatien et saint Rogatien se montrent à nous avec la double auréole du martyre et de l'amour fraternel[1].

C'est ce double caractère de nos jeunes saints, que nous voudrions faire éclater à tous les regards dans la verrière qui leur sera consacrée. Elles sera partagée en trois zones égales. Dans celle du milieu, seront disposés deux tableaux. Le premier représentera saint Donatien et saint Rogatien dans la prison qu'éclaire une lumière céleste. Ils viennent de prier ensemble. Donatien a consolé son frère, qui s'afflige de n'avoir pas encore reçu le saint baptême, en demandant à Dieu que la foi et l'effusion du sang lui tiennent lieu du baptême de l'eau et de l'onction du saint chrême[2]. Les deux frères se donnent un dernier baiser plein des espérances de l'immortalité. Ce sera la traduction de cette strophe que nous chantons à la fête de nos martyrs :

Credebat hoc signaculum
Lavacri fore mystici,
Si mereretur osculum
Fratris sui catholici.

« Rogatien croyait recevoir dans le baiser de son frère catholique le gage de la grâce divine attachée au baptême. »

Le second tableau représentera les deux frères achevant la

[1] *O quam dulcis et beata Donatiani et Rogatiani fraternitas! o quam gratiosa et colenda fidei eorum immensitas! O urbs Nannetica, quam felix et meritis tantorum Martyrum inclita!* Ibid.

[2] Voyez les ACTA SANCTORUM et l'office de S. Donatien et de S. Rogatien au propre de Nantes.

confession, dans les derniers supplices qui éprouvent leur constance. Rogatien est déjà tombé sous le coup mortel, il a versé son sang comme une victime pure, et près de lui, Donatien, qui a gagné l'âme de son frère, attend avec calme le moment d'aller se réunir à lui dans le Ciel. « Et c'est ainsi, chanterons-nous avec l'Eglise de Nantes, que ces deux saints sont parvenus à la gloire : le bienheureux Donatien a gagné son frère à Dieu et Rogatien a mérité la couronne du martyre; Donatien lui a procuré le salut, et Rogatien devient sa récompense et rend plus belle la palme de son triomphe. » *Sic ad Christi gloriam pervenerunt sancti : beatus Donatianus lucratus est germanum suum, et germanus meruit martyrum; iste fit illi causa salutis, ille fit isti palma mercedes*[1].

La zone supérieure sera destinée à nous rappeler la gloire de nos jeunes martyrs dans le Ciel, et la zone inférieure leur gloire sur la terre.

Dans la zone supérieure, nous verrons Notre-Seigneur Jésus-Christ siégeant sur son trône, avec les insignes de sa royauté divine. L'Eglise ne l'appelle-t-elle pas le Roi des martyrs : *Regem martyrum Dominum, venite adoremus.* Près de lui, et à sa droite, sera assise Marie, la Reine des martyrs, la protectrice de l'Eglise. Debout, près du Sauveur, seront les deux apôtres saint Pierre et saint Paul, les titulaires de notre église. Au pied du trône, se présenteront saint Donatien et saint Rogatien, portant la palme du martyre dont ils viennent faire hommage à notre divin Roi et Seigneur Jésus-Christ. Saint Clair, notre premier évêque, présentera au Sauveur les deux fils les plus illustres de sa famille spirituelle, les *Enfants Nantais* par excellence, comme les ont si bien nommés les générations chrétiennes parmi nous. Autour du trône du Sauveur, les anges chanteront la gloire des martyrs; d'autres anges accompagneront les triomphateurs nouveaux, et des banderoles, se déroulant entre leurs mains, laisseront lire les paroles du Sauveur à ses élus : *Venite, benedicti patris mei.* « Venez, les bénis de mon père, posséder le royaume que je vous ai préparé dès l'origine du

[1] *Ibid.*

monde. » Ce sont les paroles que nous chantons à l'introït le jour de la fête de nos saints patrons.

Dieu n'a pas voulu seulement couronner nos martyrs dans le Ciel ; il a permis que leur gloire éclatât sur la terre. Nous choisirons, pour en faire le sujet du tableau de la zone inférieure, un des sujets les plus célèbres de nos annales religieuses, consigné par saint Grégoire de Tours dans son livre : *de la Gloire des Martyrs*[1]. Nous en lisons encore, chaque année, l'histoire dans l'office de saint Similien.

Sous le règne de Clovis, une armée de barbares, conduite par un chef nommé Chillon, assiégeait la ville de Nantes. Voilà qu'au milieu de la nuit, les barbares aperçoivent deux processions qui s'avancent : l'une sortait de la basilique élevée sur le tombeau de saint Donatien et de saint Rogatien, là même où existe encore l'église paroissiale qui leur est dédiée; l'autre venait de l'église de Saint-Similien. Les deux processions se dirigeaient l'une vers l'autre, et, s'étant rencontrées, se donnèrent le baiser de paix. Les barbares, effrayés à cette vue, levèrent le siége, et quelques jours après, Chillon, leur chef, touché de la grâce divine, recevait le baptême.

C'est le fait que reproduira le tableau de la zone inférieure de la verrière que nous expliquons. Au centre, apparaîtra l'antique Cathédrale de Nantes, et aux deux extrémités opposées, les deux basiliques de Saint-Similien et des Saints-Donatien et Rogatien. Ce tableau réunira ainsi le souvenir des trois églises les plus vénérées de l'antiquité nantaise, en même temps qu'il rappellera l'éclatante protection accordée à la cité par ses martyrs. Les deux processions célestes se confondront dans un mutuel embrassement près de l'église des Saints-Apôtres. Sur un premier plan, Chillon et ses barbares s'arrêteront effrayés devant la vision céleste; et Chillon, dans l'attitude de la prière, semblera déjà entrevoir les premières clartés de la foi.

Dans la partie ogivale de la fenêtre, des anges porteront triom-

[1] C. 60.

›halement les instruments du martyre de nos Enfants Nantais, de-
'enus aujourd'hui les signes de leur gloire : les fouets, la hache du
icteur, la lance militaire. Quelques paroles de louanges, emprun-
:ées à l'office de saint Donatien et saint Rogatien, seront inscrites
;ur des phylactères que les anges offriront au regard. Nous aime-
rons à lire entre autres passages cette antienne qui renferme un
pieux souvenir donné à la mère des deux jeunes saints : *Dignum
erat plane ut quos eadem genitrix uno fudit ex utero, una mater
Jerusalem victores exciperet in sinu.* « Il était digne de vous, Sei-
gneur, que notre Mère, la Jérusalem céleste, reçût ensemble,
victorieux dans la gloire, ceux qu'une même mère avait portés ici-
bas dans son sein [1]. » Malgré le silence gardé par les Actes des
Martyrs sur leurs parents et sur leur famille, le souvenir donné à
leur mère dans les louanges de l'Eglise ne semble-t-il pas nous dire
que la bénédiction divine, répandue sur les enfants, a rejailli sur
celle qui fut choisie pour leur donner le jour?

L'ABBÉ F. RICHARD.

(La fin à la prochaine livraison.)

[1] Office de saint Donatien et de saint Rogatien.

—

POÈTES BRETONS

—

LE BOUVIER DES MORTIERS

Urbain-René-Thomas Le Bouvier des Mortiers, né à Nantes, le 1er mars 1739, mort à Nantes, le 11 mars 1827, a laissé un volume de vers, imprimé en 1818, sans nom d'auteur, sous le titre de *Babioles d'un Vieillard*[1].

Voilà, dira-t-on, un poète bien inconnu, du moins comme poète ; car, comme historien, comme biographe de Charette, il est connu de quiconque a étudié la merveilleuse histoire des guerres de Vendée. La *Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette* (Paris, 1809, deux parties in-8°, avec un *Supplément*, publié en 1814), restera de toute façon le meilleur livre de Le Bouvier, son meilleur titre à l'attention de la postérité.

Ce n'est pas seulement un ouvrage intéressant ; ce fut aussi un acte de vertu. Charette, pendant les guerres de Vendée, avait deux fois sauvé la vie à Le Bouvier ; mais Le Bouvier, pour

[1] Babioles d'un Vieillard. — Se vend à Paris, chez Dentu, libraire au Palais-Royal, 1818. — In-8° de 256 pages, plus 2 feuillets liminaires pour le titre et la préface, et 2 feuillets de table paginés à part.

défendre la mémoire de son sauveur, se livra lui-même aux persécutions de la police impériale. Il fut emprisonné, vivement poursuivi, jamais jugé (c'était l'habitude sous l'Empire), et toute l'édition de son livre — 2,600 exemplaires — administrativement confisquée. Une partie fut détruite, mise au pilon; mais comme l'ouvrage était curieux et recherché, MM. de la police, au lieu de continuer cette destruction, trouvèrent mieux leur compte à le vendre, et se mirent à le débiter clandestinement. Si bel et si bien, qu'en 1814, à la Restauration, Le Bouvier ayant obtenu la restitution de son livre, ne retrouva plus au dépôt que 300 exemplaires. Osez encore, après cela, médire de la police impériale[1].

Outre ses travaux historiques, il s'occupa activement de sciences naturelles, de physique et de chimie; il avait étudié sous Sage et Fourcroy; il publia même en ce genre des travaux sérieux et intéressants, entre autres : un *Mémoires sur les sourds-muets de naissance* (1800), des *Recherches sur la décoloration du bleu de Prusse* (1801), l'*Examen des principaux systèmes sur la nature du fluide électrique et sur son action dans les corps organisés et vivants* (1813), où il rend compte de fort curieuses expériences faites par lui-même.

Voir d'ailleurs l'entière énumération de ses œuvres dans la *Biographie bretonne* (II, 196), très-complète à cet égard, beaucoup moins complète, malheureusement, en ce qui touche la vie même de l'auteur. — Il était d'une famille de robe, d'un père conseiller à la Chambre des Comptes de Nantes; lui-même y remplit avec honneur, pendant vingt-cinq ans, la charge de conseiller-maître, et fut député en cour par sa compagnie, en 1774, pour féliciter Louis XVI sur son avénement. Une fois à Paris, il s'y attarda, suivit (comme je l'ai déjà dit) les cours de Fourcroy et de Sage, et se forma un riche cabinet de physique. — « Lorsque la » Révolution éclata (ajoute la *Biographie bretonne*), il en adopta » les principes; mais à la vue des excès dont elle était accompa- » gnée, il se retira dans la Vendée, où il éprouva tous les maux » qu'entraînent les dissensions civiles. Ses propriétés furent incen-

[1] Voyez à la fin de cette notice la relation originale de cette affaire.

» diées, et son cabinet de physique passa en d'autres mains. Plus » tard, il revint à Nantes, où il mourut, le 11 mars 1827, des » suites d'une attaque d'apoplexie. » — Et c'est tout.

Les *Babioles d'un Vieillard* ajoutent à ces notions un peu brèves quelques renseignements intéressants. Ainsi dans une pièce à *M. ***, peintre*, on lit :

Quand des Jacobins pleins de rage,
Dans leur vandalisme infernal,
A défaut de l'original,
Guillotinèrent mon image,
Le ***, pouvais-je prévoir,
Qu'un jour de ton pinceau la savante magie
Reproduirait cette effigie
Sous des traits plus vivants que ne fait un miroir[1] ?

Ce qui veut dire apparemment que l'auteur fut exécuté en effigie, ou tout au moins condamné à mort par contumace : condamnation qui, avec les désastres de la Vendée, força Le Bouvier à émigrer en Angleterre. Les *Babioles* contiennent effectivement plusieurs pièces relatives à son séjour dans l'émigration, et très-propres à faire connaître la nature de son esprit et de son caractère.

Voici d'abord l'histoire de ses démêlés avec les brouillards de la Tamise :

Si vous voulez être enrhumé,
Venez aux bords de la Tamise :
Le froid, le brouillard et la bise
Vous auront bientôt costumé.
Le rhume est un vieux personnage
Fort redouté dans ces climats ;
Son corps est couvert de frimas,
La fièvre amaigrit son visage.
Toussant, crachant à chaque pas,
Il pousse vers le noir rivage
Force gens qui n'y songeaient pas.
Je n'aime point les embarras
Ni les risques de ce voyage.

[1] *Babioles*, p. 144.

Certain jour donc, de mon grenier,
Voyant (le cas est singulier)
En plein midi la nuit profonde,
Je me doutai que, vers le soir,
Peut-être autour de mon manoir,
Notre brutal ferait sa ronde.
Pas n'y fit faute ; et moi, craignant
Qu'un jet de sa toux meurtrière
Ne m'envoyât trop brusquement
Dormir au prochain cimetière,
Entre mes draps fort prudemment
Je me tapis. Porte et fenêtre,
Tout était clos. Mais le vieux reître,
Enveloppé dans le brouillard
Qui nous dérobait la lumière,
Perçait partout, et sur le tard
Entra chez moi par la chatière [1].

Le malheureux en eut pour huit jours de toux, de fièvre et migraine. Encore au bout de ce temps, quoique convalescent, n'osait-il guère se lever, n'ayant aucun vêtement chaud à se mettre sur les épaules. Un jour pourtant, nous dit-il, j'étais

Devant mon feu. Pour l'ordinaire
Feu d'émigré ne chauffe guère ;
Et je tremblais de tout mon corps,
Vêtu par trop à la légère [2].

Tout à coup on frappe, et un commissionnaire lui apporte une bonne et lourde redingote de la part d'une généreuse compagne d'exil, la comtesse de la B***, qui, embarrassée peut-être elle-même de savoir comment payer le tailleur, avait pris soin de confectionner ce vêtement de ses propres mains. Aussitôt Le Bouvier de rimer un remercîment, d'où sont extraits les vers qu'on vient de lire, et où la reconnaissance l'égare jusqu'à lui faire qualifier cette bienheureuse, mais vulgaire houppelande de *manteau divin*, *manteau magique*, etc.

[1] *Babioles*, p. 88-89.
[2] *Babioles*, p. 90.

Un autre jour, ce n'est pas de redingote qu'il manque; c'est un vêtement plus indispensable encore, dont l'état de vétusté et de délabrement lui fait craindre la ruine complète. Le Bouvier n'en perd pas sa belle humeur, et tout en rafistolant sa guenille, il rime cette plaisante épître sur *les Émigrés sans culottes :*

Certaine chose m'inquiète;
Je voudrais bien faire l'emplette
D'une culotte. Or, sans argent,
Le cas devient embarrassant.
La mienne est à fin cependant;
Je raccommode incessamment
Les jarretières, l'aiguillette,
Et le derrière et le devant.
Mais malgré cet heureux talent,
Je crains d'offrir à tout venant
Dans peu ma nudité complète.
— On sait bien que la nudité,
Quoique personne ne l'envie,
A son mérite dans la vie
Et surtout sa commodité.
Cette importante vérité
Sur un fait très-connu se fonde :
C'est pour plus de facilité
Que, lorsqu'on entre dans le monde,
Personne n'y vient culotté.
— Du moins je n'ai pas ouï dire
Que dans le sublunaire empire
Autrement il en ait été. —
Le fait n'étant pas contesté,
Nous pouvons justement conclure
Que c'est le vœu de la nature,
La volonté de son auteur.
Car enfin, si l'on considère
Que des hommes le premier père
Sortit des mains du Créateur
Grand au moins comme père et mère
Et nu comme un ver, — j'en infère
Qu'une culotte au vrai bonheur
N'était point du tout nécessaire.
Aussi le livre des Hébreux

Dit-il, au texte et dans les notes,
Qu'Adam ne fut vraiment heureux
Que lorsqu'il vécut sans culottes[1].

Suit le développement — facile d'ailleurs — de cette assertion, puis les mentions de certains personnages sacrés qui, comme Adam, se sont passés d'*inexprimable*, — David, entre autres, qui, selon notre auteur, dansa devant l'Arche, sans culotte. Sur quoi Le Bouvier bâtit cette belle conclusion :

Dans la plus haute antiquité
Si nous trouvons ces témoignages
En faveur de la nudité,
Consolons-nous; avec gaîté
Imitons ces saints personnages
Au temps de leur félicité.
Contractons l'heureuse habitude
D'aller sans culotte : il n'est rien
Que ne fasse tout bon chrétien
Pour gagner la béatitude;
Et peut-être, dans ses décrets,
L'impénétrable Providence
Veut ainsi ramener sans frais
Les pauvres émigrés français
Au premier état d'innocence[2].

C'est son ancien professeur, le savant physicien et naturaliste Sage, membre de l'Institut, qui obtint sa radiation de la liste des émigrés et par là lui permit de rentrer en France. Dans une pièce composée pour le jour de sa fête, Le Bouvier l'en remercie avec effusion, — en vers d'abord :

Inscrit sur la liste fatale
Qui ravit biens et liberté,
J'errais dans un vaste dédale,
Toujours proscrit et rejeté.
Après bien des démarches vaines
Je suis enfin amnistié :

[1] *Babioles*, p. 94-96.
[2] *Babioles*, p. 99-100.

Par qui vois-je briser mes chaînes ?
C'est par la main de l'amitié;

— en prose ensuite, dans une note où Le Bouvier, pour expliquer les périphrases un peu trop énigmatiques de ces vers, dit simplement, mais clairement : « J'étais inscrit sur la liste des émigrés. » M. Sage m'a procuré dans quinze jours l'amnistie que je sollici- » tais en vain depuis plusieurs années[1]. »

Il semble être rentré en France vers les commencements du Directoire (en 1795 ou 1796), régime contre lequel il dirigea de nombreuses épigrammes, insérées dans ses *Babioles*. Exemple, ce *couplet sur l'impôt du sel :*

Le sel, de la corruption,
Préserve bien des choses.
Voilà pourquoi la nation
Le prend à fortes doses[2];
Et dans cet éminent danger,
Le cas est très-notoire
Qu'il faudrait, pour l'en préserver,
Saler le Directoire[3].

Et dans une chanson sur *les Miniatures*, qui étaient alors fort à la mode, il dit :

Grâce à la Constitution
De moderne fabrique,
J'en vois[4] de plus d'une façon
Dans notre république :
Nos bons amis les Directeurs
Sont-ils pas, d'aventure,
Des nains au faîte des grandeurs,
Des rois en miniature ?

[1] *Babioles*, p. 150.

[2] Le Bouvier explique ce vers par une note ainsi conçue : « Le sel vaut sur les lieux *deux deniers* la livre, et l'impôt est de *deux sous* par livre. »

[3] *Babioles*, p. 130.

[4] Des miniatures. — La *constitution de moderne fabrique* dont il est question au vers précédent est celle de l'an III.

Si nous avons la liberté,
  Comme on le dit en France,
J'en suis fort aise, en vérité,
  Mais, dans la jouissance,
Demandons au gouvernement
  Une égale mesure:
Pour les coquins elle est en grand,
  Pour nous en miniature.
Vertus, talents, sont sans valeur;
  On peut, à la justice,
Être ministre sans honneur,
  Ainsi qu'à la police.
Voici pourquoi dans ce bon temps
  Qu'à tort chacun censure,
Justice, honneur, vertus, talents,
  Tout est en miniature[1].

Le Corps législatif, — composé alors de deux conseils (des Cinq-Cents et des Anciens) où la Convention s'était réservé les deux tiers des places, — ne lui inspire pas plus de confiance que le Directoire; il le recommande en ces termes *aux commissaires-vérificateurs des banqueroutes :*

O vous, honnêtes commissaires,
Qui des banqueroutiers fraudeurs
Épluchez si bien les affaires,
Dites un mot de leurs confrères,
Nos vertueux législateurs[2].

Et en 1797, quand de nouvelles élections, en expulsant des conseils la moitié des conventionnels restants, y introduisent cette majorité modérée contre laquelle les Jacobins feront le 18 fructidor, Le Bouvier ne perd pas cette occasion de frapper rudement sur ces derniers tenants de la Terreur, naguère couverts de sang, aujourd'hui de boue. Comme le Corps législatif se renouvelait par tiers, il oppose l'un à l'autre *les Deux tiers*, le nouveau, le tiers modéré, installé le 1er prairial an V (20 mai 1797), et l'autre, le tiers sortant,

[1] *Babioles*, p. 77-78.
[2] *Babioles*, p. 130.

ou pour mieux dire le tiers expulsé, tout composé de Jacobins d'une réputation plus qu'équivoque :

Le nouveau tiers est installé :
Rendons grâce à la Providence !
Décente et modeste apparence,
En arrivant, l'a signalé ;
C'est le médecin de la France.
— Le tiers sortant s'en est allé
Jurant, buvant, faisant bombance,
Chargé d'opprobre et de finance :
Dieu fasse qu'il soit empalé,
Car c'est trop peu de la potence [1] !

Sous l'Empire, Le Bouvier des Mortiers continua de faire des épigrammes; toutefois, il n'en a publié dans son recueil qu'une seule, relative à cette époque; mais elle est historique, elle suffirait à *illustrer* son auteur. C'est l'épigramme si souvent citée et même rafraîchie de nos jours, mais dans le principe dirigée contre.... le Sénat du premier empire et le critique des *Débats*, le célèbre Geoffroy, non moins connu par ses feuilletons dramatiques que par ses flatteries outrées envers l'empereur, que Le Bouvier caractérise en quatre rimes énergiques :

Si l'Empereur faisait un pet,
Geoffroy dirait qu'il sent la rose,
Et le Sénat aspirerait
A l'honneur de flairer la chose [2].

Cette épigramme circula partout : toute la France la répéta avec un rire étouffé mais universel; seulement, on le devine de reste, elle circula inédite, et l'auteur prit le plus grand soin de se cacher. Aussi, quoique ces vers soient souvent cités, jamais je n'en avais vu nommer l'auteur. Ç'a donc été pour moi une vraie bonne fortune de les rencontrer dans les *Babioles d'un Vieillard :* j'ai pu me dire dès lors que si Geoffroy (né à Rennes) avait par son indécente

[1] *Babioles*, p. 131.
[2] *Babioles*, p. 102.

courtisanerie déshonoré le caractère breton, Le Bouvier l'a réhabilité par cette ruade lancée en pleine... *post-face* au Sénat et à Geoffroy, qui en gardent l'un et l'autre une marque indélébile.

Je ne vois d'ailleurs nulle raison de contester à Le Bouvier la paternité de cet heureux quatrain ; il est vrai que presque toujours on le cite avec une légère variante, en remplaçant dans le quatrième vers le mot *flairer* par le mot *prouver* et en suspendant le sens par quelques points à la fin du troisième. Comme cela, le tour est plus fin, plus heureux, mais plus recherché ; *flairer*, plus brutal, est aussi plus naturel ; évidemment, c'est la version primitive, et si Le Bouvier l'a retenue quand l'autre, plus achevée, circulait déjà, ce ne peut guère être (à mon sens) que par amour-propre d'auteur.

Si l'on objecte que les épigrammes de Le Bouvier précédemment citées sont loin de valoir cette dernière, en voici deux qui ne lui cèdent en rien, sinon par le sujet, du moins par l'aisance du tour et par la vivacité du trait :

Damon a fait un livre, et sa femme un enfant.
Le livre de Damon n'est que pur verbiage ;
L'enfant ressemble au père; — et je conclus d'autant
Que chacun d'eux a fait un fort méchant ouvrage [1].

Et cette autre, à l'adresse d'un certain M. Prévôt, « *avocat du Roi au présidial de ***, qui avait fait un discours très-long et inintelligible sur le cœur humain :* »

Monsieur Prévôt, vous parlez bien;
Avec justice on vous renomme.
Votre discours ressemble au cœur de l'homme :
C'est un chaos où l'on ne comprend rien [2].

Après l'épigramme, le genre où Le Bouvier réussit le mieux, c'est la chanson. Citons seulement — à titre d'exemple — quelques

[1] *Babioles*, 145.
[2] *Babioles*, 145.

couplets d'une chanson assez drôle sur *le Magnétisme*, composée évidemment quelques années avant la Révolution, au temps de la plus grande vogue de la doctrine de Mesmer :

Le magnétisme est un fluide
Qui circule dans tous nos sens,
Et qui, dans sa course rapide,
Nous endort comme des enfants.
En cet état, chose étonnante !
Fillette qui ne savait rien,
Mais rien, non rien,
Tout en dormant devient savante !
Ah ! que ce sommeil fait grand bien !

Dormir n'est pas chose nouvelle,
Dira peut-être un mécréant,
On sait d'ailleurs que mainte belle
Quelquefois en fait le semblant.
Messieurs dorment à l'audience
Et les chanoines au sermon,
Hom, hom, hom, hom;
Oui, mais voyez la différence,
En sont-ils plus habiles ? Non.

De tous les maux que la nature
Sur le genre humain répandit
On peut enfin braver l'injure;
Le magnétisme les guérit.
Pour procéder avec méthode
Je dois vous apprendre comment,
Comment, comment
Les nouveaux docteurs à la mode
Opèrent dans leur traitement.

D'abord, autour d'un baquet vide
Tous les malades sont rangés;
Vous lisez sur leurs fronts livides
Les maux dont ils sont affligés.
Vient un magnétiseur habile
Qui gesticule à s'en pâmer,
Pâmer, pâmer;
Quand le fluide les enfile,
On voit les crises commencer.

Parmi les cures magnétiques — et plus ou moins drôlatiques — racontées par la chanson je n'en citerai qu'une, qui semble un épisode du *Lutrin* :

Un chanoine à large poitrine
Se plaignait que depuis trois jours
Il ne dormait plus à matine
Et qu'à table il ronflait toujours.
Pour ce mal extraordinaire
Trois fois près du baquet on fit,
On fit, on fit
Dire au malade son bréviaire,
Et ce remède le guérit.

Inutile de dire que ces rimes un peu légères (et cela nous fera excuser de les avoir citées) ne sont aux yeux de l'auteur qu'un jeu d'esprit sans malice et un badinage sans conséquence. Là-dessus lui-même s'explique formellement dans le dernier couplet :

Finissez, nigaud que vous êtes,
(Me dit un raisonneur brutal)
De nous débiter ces sornettes
Avec votre ton doctoral :
Puisque telle est l'extravagance
De l'art que vous nous annoncez,
Allez, allez,
Le magnétisme qu'on encense
Est l'idole des insensés [1].

Par toutes les citations qui précèdent on voit que Le Bouvier, sans être poète dans le haut et vrai sens du mot, était largement pourvu d'esprit, d'aisance à tourner le vers, d'habileté à aiguiser et à lancer le trait.

Outre ses chansons et ses épigrammes, — les meilleures de ses rimes, — on trouve dans ses *Babioles* quelques fables et contes, quelques épîtres, et un grand nombre de pièces fugitives dans ce genre, trop cher au XVIIIe siècle, où la galanterie musquée ne perd

[1] *Babioles*, 83 à 87.

sa fadeur que pour s'égarer dans le sensualisme, et même parfois tomber de là dans le libertinage, — écueil que Le Bouvier malheureusement n'a pas toujours évité. Aussi n'ai-je nullement l'idée de recommander la lecture de ses *Babioles*, au contraire; d'ailleurs, à cet égard, le danger n'existe guère, ce bouquin étant des plus rares, au point que je ne l'ai encore rencontré qu'une fois. Si j'ai tenu à en parler ici, c'est qu'il y avait vraiment intérêt à faire connaître l'auteur de la fameuse épigramme contre Geoffroy; c'est que le nom et le souvenir de cet auteur méritent d'être conservés à l'histoire.

Encore, au reste, malgré ses licences, on aurait tort de croire Le Bouvier infecté de cette lèpre du matérialisme, si commune de son temps. Même dans sa jeunesse il y échappa, et j'en puis citer pour preuve les vers suivants, extraits d'une épître composée par lui à vingt-sept ans (en 1766) :

Réponds-moi, Lysimon, de quel œil verras-tu
Loger dans un corps sain un cœur si corrompu ?
Apprends à mépriser une forme grossière :
C'est l'esprit qui fait l'homme, et non pas la matière.
Le corps, vil instrument par l'esprit animé,
N'est qu'un vase d'argile où l'or est renfermé.
Au feu des passions cet or sacré s'épure
Quand il a pour creuset l'honneur et la droiture;
Mais quand du vice affreux les traits l'ont avili,
A jamais dans la fange il reste enseveli [1].

Restons-en sur ces beaux vers, où la noble doctrine du spiritualisme est si hautement arborée, et qui d'ailleurs dépassent de beaucoup, par la hauteur du ton, tout le reste du bagage poétique de Le Bouvier.

YAN KILPENNEC.

[1] *Babioles*, p. 189.

LE BOUVIER DES MORTIERS

—

APPENDICE

—

Dans la notice ci-dessus on a dit un mot des persécutions administratives qu'attira à Le Bouvier des Mortiers son ouvrage sur Charette, imprimé en l'an 1809. Nous croyons que l'on nous saura gré de donner ici le récit original de ces traverses, composé par l'auteur même et inséré dans l'avertissement de son *Supplément à la vie de Charette*, publié en 1814. On verra là, en action, les principes et procédés du premier Empire en matière de tyrannie de la presse.

« ..... Je portai mon manuscrit à la censure (en 1807). Mais je reçus pour réponse des censeurs que la Vendée, n'étant pas encore tranquille, l'ouvrage ne pouvoit paroître dans les circonstances actuelles, et qu'il y faudroit faire de grands changements qu'on m'indiqua. Je remis mon manuscrit dans le portefeuille, et il y resta deux ans...

» Alors (au bout de ces deux ans, c'est-à-dire en 1809), je crus devoir sacrifier l'amour-propre d'auteur à la justice et à la reconnoissance qui me faisoient une loi de venger la mémoire de celui qui m'avoit conservé la vie (c'est-à-dire de Charette). *Je fis donc tous les changements indiqués, et plusieurs autres que je crus pouvoir entrer dans les vues des censeurs.* Je mutilai en quelque sorte mon ouvrage pour n'y rien laisser qui pût déplaire au gouvernement... Je communiquai l'ouvrage avant l'impression à des hommes en place, à des administrateurs éclairés, qui m'assurèrent n'y avoir rien trouvé de répréhensible.

» Au commencement de décembre 1809, j'en remis un exemplaire à M. Lacretelle, l'un des censeurs; j'en déposai à la bibliothèque alors

impériale, à la préfecture de police et dans les bureaux du ministre, où *l'on me dit que je pouvois le mettre en vente*. A peine y étoit-il que quatre hommes, dont un porteur d'une écharpe tricolore, qu'il tira de sa poche, et d'un ordre signé *Saulnier*, secrétaire-général du ministère, vinrent saisir mon ouvrage, mes papiers, ma personne, et me conduisirent à la préfecture, où je fus incarcéré comme un malfaiteur ou un criminel d'Etat. Je supprime tous les détails des recherches rigoureuses et des procédés inouïs, qu'on employa dans cette expédition depuis onze heures du matin jusqu'à cinq du soir.

» Le soir même, je subis un interrogatoire d'une heure et demie devant M. Veyrat, inspecteur-général de la police du 3e arrondissement, qui eut pour moi des égards et me fit donner une chambre à feu. L'interrogatoire fini, je priai M. Veyrat de hâter l'instruction et mon jugement le plus qu'il seroit possible.....

» Le lendemain dimanche, à 8 heures du soir, M. Veyrat me fit appeler. — Malgré la vacance des bureaux, dit-il, je suis venu vous interroger pour mettre plus d'expédition dans votre affaire. — L'interrogatoire dura trois heures...

» Le lundi, sur les 11 heures du matin, il me fit appeler, et me dit qu'il avoit rendu compte à M. le préfet de mes interrogatoires ; qu'il avoit cru pouvoir l'assurer que j'étois un parfait honnête homme et incapable de rien entreprendre contre le gouvernement ; mais qu'il y avoit dans mes papiers des choses qui faisoient voir que je ne l'aimois pas, et qu'on n'y avoit rien trouvé en sa faveur. — Pour vous tranquilliser, ajouta-t il, je peux vous dire que demain ou après-demain vous serez libre. — En effet, le mardi matin on permit à ma domestique d'entrer dans ma chambre, et le soir je fus mis en liberté. Lorsque l'inspecteur-général me l'annonça, il me dit en me serrant la main qu'il étoit bien aise de m'avoir témoigné, dans cette circonstance, l'intérêt qu'il prenoit à moi, *ainsi que son respect*. Cette dernière expression me surprit beaucoup...

» Je lui représentai que, parmi mes papiers saisis, il y en avoit d'absolument étrangers à l'histoire de la Vendée, et auxquels j'attachois quelque prix comme objets de littérature ; que je désirois les ravoir, ainsi qu'un exemplaire de mon ouvrage, dont il ne me restoit pas un seul. — Attendez huit jours, me répondit-il ; vous ferez une petite pétition à M. le préfet, et je la lui présenterai.

» Tous ceux à qui je racontai la manière dont M. Veyrat en avoit agi avec moi ne revenoient pas de leur étonnement. Comme je ne l'avois vu que sous des traits favorables, je m'applaudissois de ma bonne fortune ; mais lorsqu'après la huitaine j'entrai dans son bureau pour lui remettre la pétition qu'il m'avoit offert si obligeamment de faire valoir auprès du préfet, je commençai à craindre les effets du génie malfaisant qui a fondé sa réputa-

tion. Au lieu de cet air honnête et affable que je lui avois toujours vu, il affecta une morgue, un air menaçant et un ton fort dur en me disant de m'asseoir.

» A peine eut-il jeté les yeux sur ma pétition qu'il me dit avec colère : — Quoi ! vous osez défendre un ouvrage que le gouvernement condamne ! Vous lui faites une nouvelle offense. C'est une grâce que M. le préfet vous a faite de vous rendre la liberté. Il y a de quoi vous faire renfermer pour le reste de vos jours. — Mais, monsieur, puis-je espérer d'avoir mes papiers ? — Non. — Et en jetant sur une chaise la pétition qu'il ne daigna pas lire : — Faites vous-même vos demandes, me dit-il. — Monsieur, lui répondis-je, d'après ce que vous venez de me dire, je n'ai rien à demander. — Et je sortis.

» Le lendemain de ma triste aventure, deux des hommes de la police qui m'avoient arrêté, vinrent chez moi. J'étois sorti. Ma domestique effrayée courut me chercher dans toutes les maisons où je vais habituellement ; elle me rencontra chez mon ami, M. Sage, à la Monnaie. D'après ce qui s'étoit passé la veille, je ne doutai pas qu'on eût le projet de m'arrêter une seconde fois, et comme la première m'avoit dégoûté de la préfecture, je crus qu'il étoit prudent de sortir de Paris. Le maire de la commune où je me réfugiai, et qui me connoissoit, voulut bien aller le lendemain chez Veyrat pour savoir ce qui avoit donné lieu à de nouvelles rigueurs contre moi. Veyrat lui dit qu'on n'en avoit point donné l'ordre; que j'étois parfaitement libre, mais que j'eusse à ne parler ni de mon ouvrage ni de mon arrestation; que M. le préfet étoit furieux de ce qu'on m'avoit mis en liberté, et qu'il y avoit matière à me livrer à une commission militaire.

» Comment, après avoir examiné mes papiers pendant quatre jours, après cinq heures d'interrogatoire, après m'avoir dit que j'étois un parfait honnête homme incapable de rien entreprendre contre le gouvernement, enfin, après m'avoir rendu la liberté avec des témoignages d'intérêt et des assurances de respect, le même homme pouvoit-il tenir un pareil langage ? C'étoit pour moi une énigme plus obscure que celle du sphinx. J'appris bientôt par différentes voies que ces messieurs de la police étoient dans l'habitude de saisir les ouvrages pour les vendre à leur profit. Ils ont volé l'ouvrage du comte de *** sur la Vendée lorsqu'il étoit détenu au Temple; ils l'ont fait imprimer et en ont donné poliment un exemplaire à l'auteur en lui ouvrant les portes de la prison. Ils ont saisi un dictionnaire biographique imprimé à Leipsick, dans lequel tous les grands acteurs de la Révolution sont peints sous leurs couleurs naturelles. Vous croyez qu'ils cherchoient à supprimer les preuves de leurs mauvaises actions ? Point du tout; ils ne vouloient que de l'argent, et cet ouvrage en quatre volumes qui ne se vendoit qu'un louis, ils le vendoient quatre.

» Ils m'ont volé *deux mille trois cents* exemplaires de mon ouvrage, et ils l'ont vendu le double de ce que je le vendois. Je connois des personnes qui en ont acheté plusieurs exemplaires. Le préfet d'Angers, où l'ouvrage a été imprimé, eut ordre de le faire emballer sous toile et de l'envoyer à Paris. L'imprimeur fut chargé de faire l'emballage dont on lui paya les frais, et le préfet y apposa son cachet. Quand on veut supprimer un ouvrage, on ne fait pas des frais pour sa conservation.

» Ces messieurs m'ont encore volé le cuivre du portrait de Charette, qui ne m'a été rendu que brisé. Les ministres, les généraux, les chefs et principaux employés de la police, le sieur Happe, architecte de la préfecture et propriétaire de la maison où je loge, en ont eu des exemplaires et moi je n'ai pu en obtenir. Voici ce qu'on appelle les petits profits du métier, dans lesquels j'ai éprouvé une perte de 20,000 livres. M. Julienne, avocat de la préfecture, voulut bien présenter pour moi à M. Dubois, alors préfet, un placet où je réclamois la restitution de mes papiers étrangers à mon ouvrage ; Son Excellence ne daigna pas répondre. Quelle Excellence ! Ceci donne, sur un point capital, la mesure du régime de Buonaparte et de la probité de ses agents.

» Il étoit resté dans les dépôts de la préfecture environ trois cents exemplaires, qui m'ont été rendus [après la chute de l'empire] sur ma simple réclamation verbale. »

Ce curieux récit ne méritait-il pas d'être reproduit? Il peut d'ailleurs se passer de tout commentaire.

Y. K.

MÉMOIRES DE PAQUETTE

XII *

C'est ainsi que se fit mon installation chez la vieille Peluche. Blouck, qui a toujours été un animal de flair et de tact entre tous les chiens, s'y fut bientôt aménagé comme chez lui; en un instant il eut parcouru toute la maison, examiné chaque recoin, comme une sentinelle vigilante qui fait sa ronde et veut s'assurer d'abord que le poste est sûr. Cela terminé, il était revenu gravement se camper devant le feu de genêts jusqu'au souper. Son attitude calme signifiait que rien n'était suspect, qu'on pouvait se livrer sans crainte.

La suite me démontra qu'il ne s'était point trompé dans son intelligence de chien.

En effet, la mère Peluche, dont le visage flétri m'avait d'abord causé presque de l'effroi, était au fond une digne et excellente femme, quoiqu'elle fût d'un caractère peu communicatif, défiant, souvent même d'humeur quinteuse, par nature ou par maladie. Elle avait un peu connu Félicité-Julienne, et j'eus un véritable bonheur à l'entendre quelquefois parler d'elle; peut-être fut-ce le vrai motif qui me fit aimer peu à peu la cabane, et m'apprit ces

* Voir la livraison de septembre, pp. 188-211.

mille soins propres à alléger les souffrances de la pauvre malade, à la distraire, à me l'attacher et à m'assurer finalement toutes ses bonnes grâces.

Je passai donc chez la mère Peluche la seconde journée comme la première, et la troisième de même. J'obéis ainsi au désir de ceux qui m'avaient recueillie et qui, ne possédant rien, n'avaient pas besoin de compter avec l'avenir. Il paraît que la vieille aveugle s'en trouva bien : elle vit bientôt que le babillage d'une enfant parvenait à l'égayer. La jeunesse a toujours une note joyeuse à jeter dans l'air, et ceux qui sont sur le déclin de l'âge aiment surtout à l'entendre, pour sa fraîcheur, et parce qu'elle leur vient toute parfumée de chers souvenirs.

Puis quelques voisines qui avaient rendu visite à la mère Peluche, dans les jours suivants, l'avaient complimentée sur le bel ordre qui régnait dans sa maison, sur l'arrangement du vaisselier, la propreté des meubles. L'aveugle avait souri de contentement; or elle savait bien quelle main avait donné le lustre à la vieille table noire, au fauteuil de bois de noyer, qui avait rangé le linge, disposé la faïence coloriée sur le dressoir, et définitivement chassé du modeste réduit la fumée si mauvaise à l'aveugle.

D'ailleurs, j'allais n'être plus tout à fait une charge pour la maison. Grâce à la Providence et à sir Richardson j'allais compter bientôt pour quelque chose sur la terre, pouvoir enfin dire comme les autres « mon travail » et « le pain que je gagne. »

Je devais cependant le dire encore bien timidement et tout bas, car je compris bien que si je tenais ma place au travail, cette place était infiniment petite. Mon salaire était moindre encore. Il aurait même été loin de me suffire, je le savais et je m'en serais tourmentée, si Daniel ne m'avait défendu d'y penser. Il m'assura qu'il n'entamait point pour cela sa paie; son affirmation me tint lieu de la vérité que j'ignorais, et je ne le questionnai pas davantage.

Désormais en possession d'un abri, je commençai à aimer la chambrette que je partageais avec mère Peluche, et les journées de chaque semaine se mirent à passer rapidement. Les dimanches seuls tranchaient sur la monotomie de mon existence, parce que ce

jour-là j'allais à l'église et qu'ensuite je lisais, pour m'instruire, dans les anciens livres qu'on serrait précieusement sur la plus haute planche du dressoir. Celui qui avait mes prédilections était un abrégé de la Bible, dont chaque feuillet jauni portait une image. Je n'aimais rien tant qu'aller m'asseoir sur la pierre de la porte, avec le livre sur mes genoux, pour lire pendant de longues heures ces grands et beaux poèmes qui sont les origines du monde et de notre religion. Chaque personnage du livre vivait dans ma pensée : Jacob, Tobie, Rébecca, Noémi et les autres avaient pour moi leur physionomie propre, leur regard, leur voix; je conservais dans ma mémoire chaque figure colorée comme il convenait de cette chaude lumière du ciel hébraïque.

Les autres volumes étaient des ouvrages de dévotion et quelques œuvres plus profanes. La mère Peluche les tenait d'un parent qui était mort desservant d'une petite paroisse voisine : cela avait été son seul héritage, mais, disait Peluche, moins on recueille, mieux on garde.

Mes lectures terminées, je consacrais alors quelque temps à des promenades aux environs, dans les bois ou à Montmorin qui accueillait toujours comme par le passé. Aussi le retour du dimanche était-il impatiemment attendu. Le reste de la semaine s'écoulait d'ailleurs assez lestement, les heures ainsi que de petites folles me semblaient courir les unes après les autres; je les comparais aux baguettes luisantes du dévidoir où mère Peluche enroulait ses écheveaux de chanvre et qui s'enfuyaient si rapidement quand la besogne allait son train. Les journées faisaient comme les heures; à leur tour les semaines s'envolaient à tire d'aile comme des fuyardes brassant l'ouvrage, pressées d'aller se rejoindre dans le passé.

C'est que mes semaines et mes journées étaient remplies, et le vieux jardinier de Montmorin qui parlait peu mais bien, m'avait dit un jour en bêchant ses carrés que lorsqu'on travaille le temps *ne dure pas.* Son expression n'est pas sortie de ma mémoire, plus que jamais je trouve aujourd'hui qu'il avait raison.

Chaque matin je quittais dès l'aurore la maisonnette de Mérolle pour me rendre à la mine où l'on m'avait donné un emploi. J'ai omis de dire comment cela s'était fait.

Encouragée par les dernières paroles de sir Richardson, j'étais allée me présenter à son contre-maître. A mon entrée dans son cabinet, M. Martins, — c'était le contre-maître, — n'avait pas même dirigé son regard de mon côté, c'eût été me faire trop d'honneur, il était resté penché sur un grand registre couvert d'écritures; son œil suivait de bas en haut, pour s'assurer de l'exactitude d'un calcul, une monumentale colonne de chiffres. Parvenu au sommet de sa course cet œil était tombé sur moi, — un œil gris-bleu, métallique et rébarbatif qui me glaça la parole sur les lèvres.

— Qu'est-ce ? fit-il après un instant. Que veut-on ?

J'avais appris par cœur une phrase simple, mais convenable qui devait me servir d'introduction près de lui ; par malheur son registre et son regard me glacèrent la mémoire, je ne trouvai plus rien à dire.

— Qui vous envoie ?

— M. le régisseur que j'ai rencontré l'autre jour chassant près de Montmorin.

— Que ne le disiez-vous plutôt, petite ! C'est vous qui vous appelez..... le nom qui est là sur cette carte ?

Et il ne se dérangea pas d'un pouce.

— Oui, monsieur, c'est cela même, Pâquette. Je viens. ...

— Assez, petite, vous vous appellerez désormais numéro 312 et vous travaillerez à la table numéro 3, atelier des trilleuses. Allez.

Je sortis après avoir salué. En passant le seuil de la porte ma phrase me revint tout entière, mais qu'importait ? Fait-on des phrases avec ces hommes-chiffres qui savent juste le nombre de coups de piston que donne une machine à vapeur dans une semaine, les centièmes de litres d'eau qu'elle soulève à la surface de la mine, et qui se disent sans doute que s'ils accordaient au dernier venu de leurs subordonnés une seconde de leur journée, il ne leur en resterait plus que huit mille six cent trente-neuf pour leur usage personnel ?

XIII

Au moins le numéro 312 eut-il ceci d'heureux qu'il me fit assigner au bout de l'atelier, tout à l'extrémité du hangar en planches, une place d'où je pouvais en travaillant apercevoir un coin de ciel au-dessus de ma tête.

A mes côtés une quarantaine de petites filles à peu près de mon âge, assises devant une table grossière séparée en casiers par des planchettes, étaient occupées du matin au soir au même travail que moi.

Des filles plus grandes et plus fortes que nous apportaient sur leurs épaules des corbeilles remplies jusqu'au bord de minerais de zinc, d'argent et de plomb mélangés qui sortaient des *débourbeurs* et des *tables à secousse*. Le contenu de ces paniers nous était livré, il fallait soigneusement triller les minerais humides et les séparer suivant leur grosseur ou leur qualité. Cette besogne se renouvelait sans cesse et sans cesse était la même, les corbeilles apparaissaient toujours pour vider devant nous leur inépuisable contenu. A l'heure de midi retentissait au-dessus de nos têtes un bruit de méchantes ferrailles liées entre elles qui faisaient pour nous l'office de cloche. En une minute, l'atelier était désert ; on avait une demi-heure pour aller prendre son repas. Alors seulement nous pouvions parler entre nous, car à l'atelier un silence sévère était de rigueur. A cause de cela, je ne connaissais encore que bien peu mes compagnes. C'étaient pour la plupart de pauvres enfants mal vêtues, tristes et souffreteuses, portant sur leurs traits pâles, trop tôt mûris par la misère, que c'était parce que le pain avait manqué chez elles qu'on les avait envoyées à la mine. Aussi sous l'auvent des petites *trilleuses*, la joie était-elle souvent absente, pour ne pas dire inconnue. Une main de fer semblait accrochée déjà à toutes ces petites épaules, la dure nécessité s'appesantissait sur elle jusqu'à les faire fléchir, à l'âge où l'enfance ordinairement se développe, s'épanouit, court, sourit et joue. Les sourires que j'ai surpris là sur de pauvres petites lèvres étiolées, bleuâtres, m'ont fait mal comme la vue de ces fleurs

avortées qui n'ont pas eu la force de naître. D'autres sourires m'ont navrée encore plus..... ou plutôt ce n'étaient pas des sourires, car le sourire vient du ciel.

De grand matin je quittais Mérolle pour me rendre à mon travail. A cette première heure de la journée où tout est si riant et si jeune, je me sentais aussi moi alerte, toute radieuse, en parcourant les sentiers qui conduisaient à la mine. Les tons veloutés des gazons, l'écorce argentée des arbres, les gouttes de rosée perlant à la pointe des genêts, les détours imprévus de la route, tout pour moi était gaîté. Mais bientôt lorsque j'arrivais à la mine, l'aspect de ces plaines stériles et désolées faisait subitement courir dans mes veines un frisson glacial. J'étais obligée de faire effort sur moi-même pour continuer ma route et gagner ma place à l'atelier. Il m'a fallu du temps, beaucoup de temps, pour me débarrasser de je ne sais quelle idée superstitieuse qui me représentait comme frappé de malédiction ce sol où les fleurs du bon Dieu ne voulaient pas pousser. Avec le temps je m'y suis accoutumée, ou plutôt c'est une puissance autre que le temps, plus forte que lui, qui m'y a attachée.

Une puissance..... — oh ! non ! ce n'est pas trop dire et je ne me rétracte pas, — car de quel nom nommer cet échange de pensées, ce partage d'âmes, ce sentiment surhumain et idéal qui nous ravit, change pour nous la face des choses, illumine par enchantement un ciel gris et empli d'ombre, fixe notre âme à une âme sœur, lie notre existence à la sienne jusqu'à les confondre, nous fait lire par les yeux d'un autre, penser par sa pensée et sentir par son cœur. Similitude de goûts, attrait instinctif, entraînement généreux, et, je l'ai dit, puissance d'autant plus énergique qu'elle ne s'est pas révélée d'abord, qu'elle a été si petite qu'on ne s'est pas défendue contre elle, qu'on l'a portée dans un repli secret de son âme, que de jour en jour elle a grandi, doublé, décuplé ses forces, et qu'elle a conquis enfin tout le royaume où elle doit régner.

Quand je fouille aujourd'hui cette époque de ma vie qui a été mon adolescence, suite monotone de jours se ressemblant à peu près entre eux, je n'y vois apparaître que quelques figures se dessi-

nant à des plans divers. Ce sont d'abord mes compagnes, c'est mère Peluche, c'est Daniel. Çà et là, de loin en loin, un trait sombre sillonne cet horizon, une tache noire perce sur cette trame uniformément grise, c'est l'œil de Raimbault qui darde sur moi un faux regard au passage.

J'aime mes compagnes parce qu'elles partagent ma tâche quotidienne, j'ai pitié des plus faibles, comme Daniel et mère Peluche ont eu pitié de moi. J'aime la vieille Peluche avec cette partie du cœur qui se nomme la reconnaissance, mais je sens bien qu'elle ne remplacera jamais celle que j'ai perdue, Félicité-Julienne. Raimbault me répugne et m'effraie ; je ne songe pas même à me demander si Daniel m'est indifférent.

A l'atelier des trilleuses, quelques-unes de mes compagnes m'attiraient plus particulièrement. L'une d'entre elles, nommée Jane, avait ma préférence ; elle était un peu plus jeune que moi, d'une complexion délicate, elle avait le teint pâle, les cheveux blonds, de grands yeux noirs très-doux, les tempes transparentes laissaient voir les veines bleues. Toute sa personne était empreinte d'une irrésistible mélancolie. Elle avait évidemment beaucoup souffert, quoique bien enfant encore, et cela me rapprochait d'elle. Mais comment savoir ce dont elle souffrait ? Comment arriver à son cœur pour obtenir le secret de ce souci qui creusait dans ses joues des sillons précoces ? Plus encore que les hommes, les enfants ont la pudeur de la douleur, ils la devinent avec des yeux inquiets, ils ne l'interrogent pas, ils la respectent jusqu'à garder le silence devant elle.

C'est aussi ce que je faisais, me contentant d'observer, de temps en temps, ce regard qui en disait plus que de longues phrases.

Tout se sait pourtant, le mal surtout. J'appris enfin d'où venaient les angoisses de la pauvre enfant. Un matin, elle arriva, à la nuit, pâle et défaite, elle avait beaucoup pleuré, les grosses larmes qu'elle ne pouvait retenir coulaient encore sur ses joues ; j'eus bien vite remarqué qu'elle n'avait pas de bas, et qu'elle marchait les pieds nus. Nous étions alors en décembre.

Ma voisine d'atelier me souffla à l'oreille que son père l'avait

abandonnée depuis deux jours, et que la justice avait fait la vente à leur porte.

— Comment! on a eu ce courage?... dis-je.

D'un signe ma voisine m'indiqua le contre-maître qui passait, nous baissâmes la tête sur notre besogne; mais le soir je ne quittai celle qui m'avait parlé que lorsqu'elle m'eût raconté tout ce qu'elle savait de l'histoire de Jane.

Jane était la fille d'un ouvrier étranger venu de Guernesey, auquel son aptitude spéciale avait valu un emploi largement salarié dans une manufacture du voisinage. Malheureusement depuis quelques mois, comme si une haleine perverse l'eût touché, il s'était livré à l'inconduite; ses économies et celles de sa famille s'étaient dissipées au cabaret,on l'avait chassé de la fabrique où son travail n'était plus que fort irrégulier; ce parti extrême mais juste n'avait fait que l'irriter, et cette irritation était retombée en méchantes paroles, en mauvais traitements, sur sa jeune femme et sur son enfant. Leur seule vue lui était à charge, comme un reproche vivant qu'il eût voulu fuir ou étouffer de ses mains. Une nuit qu'il était rentré ivre et que sa femme lui avait opposé encore plus de douceur que d'habitude, il s'était emporté jusqu'à d'infâmes accusations, jusqu'à menacer d'incendier sa propre maison : puis, armé d'un instrument de travail, il en avait frappé sa femme au front. Le sang avait jailli à flots. Insensible alors à ce sang mêlé de larmes qui baignait le visage de l'infortunée, insensible aux sanglots de sa fille, il les avait jetées toutes deux à la porte, demi-nues, au milieu d'une de ces nuits froides et claires où les étoiles elles-mêmes semblent glacées au firmament.

Il était parti ensuite, après avoir mis le feu à l'angle du toit. Les créanciers avaient dès le lendemain forcé cette porte qui s'était refermée derrière une femme et une enfant sans asile.

Cette histoire m'avait tellement émue, que j'avais peine à croire qu'elle fût vraie, et qu'un cœur aussi dur pût battre dans une poitrine d'homme. Les jours suivants je me surprenais à regarder la pauvre Jane, ses yeux noirs agrandis encore par la maigreur de ses traits, ses petits pieds rouges qui s'étaient déchirés par places aux

sentiers rocailleux de la mine... En la regardant, je commençais à supposer possible tout ce qu'on m'avait raconté, j'imaginais chaque détail de ce qui s'était passé à la maison de Jane; je voyais l'homme ivre, le sang jaillissant de la blessure, j'éprouvais la sensation piquante du froid de la nuit, et je bénissais Dieu au fond de moi-même de ne m'avoir pas donné un père barbare comme celui de Jane.

Un père..., ce fut la première fois que je songeai au mien. Quel était-il? Il m'avait abandonné! Oh! cette plaie-là m'arracha aussi des larmes, je me trouvai malheureuse. Puis en y pensant davantage, je me dis que la petite Jane était bien plus malheureuse que moi, que si l'on m'avait abandonnée, aucune scène cruelle n'avait précédé cet abandon, que c'était en avril, en plein jour, par le soleil, dans les hautes herbes de la marge d'une prairie, sur le chemin de la messe où Félicité-Julienne allait passer.

XIV

La pensée des pieds rouges de Jane me poursuivait.

Je les voyais sans cesse en idée par les sentiers se déchirer aux angles de cette grosse pierre verdâtre, qu'on extrait du fond des puisards où elle enveloppe le filon, et qu'à la mine on appelle mal à propos *porphyre*.

Mais qu'y faire? La paire de sabots la plus simple coûtait au moins seize sous. Il me fallait bien des journées de travail pour entasser cette somme.

Je me proposais de faire ma confidence à Daniel, le dimanche suivant qui était l'avant-veille de Noël. Je l'avais accompagné ce jour-là jusqu'à un vieux pont, pour voir les longues aiguilles de glace qui pendaient à la voûte, en étincelant sous la lumière avec des reflets de pierres précieuses. Au loin, la rivière était entièrement prise, l'épaisse couche de glaçons soulevée par l'effort des eaux inférieures éclatait par endroits avec un bruit sonore.

— Que c'est beau! m'écriai-je en battant des mains. On dirait

un arc-en-ciel emprisonné dans du cristal. Que j'aimerais à avoir une de ces aiguilles qui pendent là-bas !

Daniel courait au devant de tous mes désirs : ce souhait ne fut pas formé, qu'il avait descendu la berge de la rivière, sans prendre garde à son habit de drap bleu qu'il portait pour la première fois, et qui lui allait à ravir. En un clin d'œil il se hissa adroitement aux pièces de la charpente du pont, et atteignit le milieu de l'arche en s'aidant seulement de ses mains. Cela ne lui fut point difficile, parce que tous les exercices de corps lui étaient familiers, et une minute après il me rapporta ce que j'avais demandé.

Je le grondai légèrement, quoiqu'au fond je ne fusse point tout à fait fâchée qu'il eût affronté ce petit danger pour moi.

— Je n'oserai plus rien désirer devant vous, Daniel, lui dis-je : franchement ce désir était si futile que vous deviez me refuser.

Il me regarda un instant sans parler, puis il répondit en baissant un peu la voix, quoiqu'il n'eût à éviter aucune oreille puisque nous étions seuls :

— Enfant, que vous êtes ! Vous désirez, j'obéis. Ne voyez-vous pas que cela ne fait qu'un ?

Je ne compris pas d'abord complétement; mais je me sentis rougir un peu, et, pour sortir d'embarras, je repris hardiment comme pour me rassurer moi-même :

— Eh bien ! Daniel, puisque cela ne fait qu'un, je meurs d'envie d'avoir une paire de sabots !

Il parut étonné, car j'avais une paire de sabots coquets et tailladés, qui étaient encore la semaine précédente à l'étalage du marchand.

— Je crois, continuai-je, qu'une pièce de seize sous y suffirait. On pourrait les avoir bien simples, sans peinture ni ciselure, plus petits que pour moi.

— Plus petits que pour vous? demanda Daniel, qui ne savait où j'en voulais arriver. Ce n'est donc pas pour vous, Pâquette ?

— Non apparemment, repris-je vivement, à moins que ce ne soit pour m'en faire un joujou comme de ces pauvres morceaux de glace qui me pleurent à présent dans les doigts. Comment ne

voyez-vous pas que c'est une surprise que je veux faire à mère Peluche, dont la fête vient le mois prochain !

Daniel comprit bien que je plaisantais, Peluche ne sortait plus, d'ailleurs son pied était d'un tiers plus grand que le mien. Quand je crus l'avoir suffisamment intrigué :

— Allons, monsieur Daniel, dis-je, vous voyez bien que vous n'y êtes pas. Ecoutez ma confidence, à la condition toutefois que vous ne me trahirez pas, et que désormais vous me refuserez net quand je vous demanderai des enfantillages comme tout à l'heure.

Et je lui contai en deux mots l'histoire de Jane.

Le lendemain, il me rapporta du bourg une mignonne paire de sabots sans ornementation, sans peinture, si brillante néanmoins et si bien dorée par le feu, si parfumée encore de cette flamme de genévrier qui l'avait colorée, que je m'extasiai devant elle en félicitant Daniel de son bon goût. Pour le pied qui devait la chausser, je jugeai au premier coup d'œil qu'elle était juste de la taille qu'il fallait.

Ce furent là mes sabots de Noël, et je n'en sais point qui aient fait plus d'heureux à la fois.

Daniel m'aida à les apprêter : nous y clouâmes d'abord avec grand soin de petites brides de cuir rouge qu'il avait achetées en même temps, ce qui releva encore leur air coquet. Je ne me lassais plus ensuite de les contempler ; il me vint en tête que si nous les remplissions de fleurs, le cadeau ne laisserait plus rien à désirer. Nous étions au milieu de l'hiver, mais Daniel m'apporta une gerbe de perce-neiges. Ces délicates petites clochettes ressortaient sur le feuillage vert d'une branche d'yeuse qu'il avait coupée à la porte de mère Peluche.

Comme là-dessus allaient vigoureusement trancher le cuir rouge des brides et la teinte dorée du bois ! C'était une véritable œuvre d'art, à rendre jalouses les pantoufles de Cendrillon.

Sous cet arrangement de clochettes blanches, de brides rouges et de feuilles vertes, Daniel glissa des bas de laine bien chauds, au fond desquels il avait mis deux pièces de cinq francs en argent.

J'avouai qu'il m'avait surpassée par cette idée, et j'aurais voulu

saisir sa main pour la serrer bien fort. Comme la mienne était trop petite pour y parvenir, ce fut lui qui tendit sa bonne et rude main, j'y plaçai les deux miennes à la fois. Il faisait cela avec une certaine gaucherie, cet excellent Daniel, il riait en regardant les petits sabots, et en m'étreignant les mains, mais j'étais si ravie qu'en vérité cette gaucherie elle-même ne me déplut pas trop.

Jane trouva les sabots sur la table à triller, dans l'atelier, à sa place accoutumée, le matin du jour de Noël. Cela lui fit oublier peut-être qu'elle n'avait plus de foyer à elle pour regarder brûler la grosse bûche de la messe de minuit.

Pauvre enfant! elle en fut reconnaissante et bien heureuse.

La plus heureuse ne fut pas elle.

LOÏC PETIT.

(La suite à la prochaine livraison.)

POÉSIE BRETONNE

—

LE CHATEAU DE TONQUÉDEC*

LÉGENDE

I

Deux chevaliers âgés, venant de loin, — la barbe inculte, le regard farouche, — et tout couverts de leur armure rouillée, — heurtent à la porte principale.

KASTEL TONKÉDEK

WAR DON : *Eur werz anavezet.*

I.

Daon varc'hek koz o tont a-bell,
Hir ho baro ha du ho sell,
Goloet a houarn melget,
War ann or vraz ho deuz skoet...

* Voyez Jollivet, page 170 et suivantes : *Arrondissement de Lannion*, Habasque, tome premier, page 35, note.

Pan! pan! pan!.... — C'était ici mon beau château, — dit le plus âgé des deux, — en soupirant et versant des pleurs!...

Je n'y vois plus de pont-levis, — les douves sont comblées de terre, — les tours sont démantelées, — mais les murailles sont encore solides!

Voilà l'étang de nos vieux pères; — son eau est verte, on y voit des roses aquatiques, — car il y a longtemps qu'elle n'entoure plus — ce vieux château pour le garantir.

— Qui est là, à cette heure? — J'entends minuit qui sonne au bourg! — Mais j'entends bruire les éperons... — Et mon sang dans mes veines se fige!...

— Ouvre donc, vile portière, — et ne fais pas tant de tapage; — les chevaliers n'entendent pas — être tenus trop longtemps devant une porte.

Dao! dao! dao! dao! dao! dao! dao! dao!
Aman e oa ma c'hastel brao!...
A lavar ann hini kosa
Oc'h hirvoudi hag o wela!...

Eat eo kuit ar pont war winteiz,
Ann toufleiou douar ho leiz;
Ann touriou a zo didoet...
Armogeriou zo mad bepred!. .

Sell aze stang hon zadou koz
Glaz eo he dour, enn hi zo roz;
Rag breman na ra ken ann dro
D'ar c'hoz-kastel-man pell a zo!...

— Piou a zo aze d'ar c'houlz-man?
Hanter-noz er vourc'h a glevann?
Hogen me glev trouz ar c'hentrou!...
Ma gwad a sklas em goaziou.

— Digor aman, porjerez louz,
Ha ne ra ket kement a drouz;
Ar varc'heien ne c'houllont ket
Beza re-bell er meaz dalc'het.

— Otons la barre et ouvrons, — quelque grande que soit notre frayeur... — Armons-nous du signe de la croix... — Venez quand vous voudrez, chevaliers!

— « Salut à toi, château, demeure de mes vieux pères ; — tel qu'un mendiant tu es couvert de haillons ; — mais moi, l'un des Koatmen, je t'aime toujours, — comme le berger ses brebis.

» Au milieu de ta première cour, est un arbre fruitier ; — c'est un pommier ou un poirier ; — autrefois je ne voyais ici — que des pommes de fer et des silex.

» Que sont devenus tes canons? — Tiens! tes meurtrières sont vides... — Si j'en juge par ce que je vois, tu n'es plus rien — qu'un simple appui au lierre rampant!

» Si je veux aller dans ta cour d'honneur, — j'en trouve la porte toute grande ouverte ; — je heurte souvent des pierres roulantes, — et la ronce s'attache à mes vêtements.

— Lamomp ar sparl ha digoromp,
Daoust peger braz spontet ma-z-omp !...
Ha sin ar groaz enn hor c'herc'hen!...
Deuit pa gerot, marc'heien...

— « Salut d'it, kastel ma zadou,
Evel eur paour out enn druillou,
Ha me, *Koatmen*, az kar bepred
Vel ar mesaer he zenved ! !...

E kreiz da borz zo eur wezen,
Eur wezen aval pe beren ;
Gwechall me a wele aman
Avalou houarn ha mein tan.

Peleac'h e man da ganoliou
Sell, goullo eo ho gweleou ! ! !
War a welann n'out netra ken
Nemet eunn harp d'ann illaouen.

Mar karann mont er porz enor
E kavann digor frank ann or ;
Mein ruil a stokann aliez,
Euz ma dillad e stag ann drez.

Tes cachots ne résonnent plus — des cris de rage des guerriers prisonniers, — et la terre noire qui s'y trouve — n'en écarte cependant pas l'horreur.

Tes souterrains sont obstrués, — tes habitations sont écroulées, — et rien ne reste de ta chapelle, — que quelques jolies petites fleurs !

» Rien ici n'a sa forme d'autrefois, — hormis la lune et l'eau de la rivière ; — cependant ces murailles et ces tours — résisteront encore nombre d'années !...

II

» Petit lièvre [1], viens ici près de moi, — que je contemple ton collier blanc ; — dis-moi, est-il toujours, dans ce lieu, des âmes — qui, dans leurs souffrances, poussent des gémissements ?

Enn da vac'hiou na gleveur ken
O iudal ar vrezelourien ;
Ann douar du a zo ebarz
Kouskoude euz ar spont ne harz !...

Da doullou-douar zo stoufet,
Ha da lojeiz a zo kouezet ;
Euz da chapel n'ez euz netra
Nemet bleunigou ar brava.

N'en deuz aman, vel em amzer,
Nemet al loar ha dour ar ster...
Hogen, mogeriou ha touriou
A harzo c'hoaz kalz bloaveziou.

II.

Deuz aman, Gadik, d'am c'hichen
Ma welinn da c'harlantez wenn :
Lavar d'in hag ann eneou
A losk c'hoaz aman ho c'hriou ?

[1] Bon génie de la famille des Kostmen (tradition locale).

» Y a-t-il encore des Huguenots, — dans le souterrain, ici enchaînés? — Est-ce que leurs peines ne sont pas finies? — Dis-le moi, petit lièvre au cou blanc?...

» Est-ce que les cors retentissants du château — résonnent encore dans les siéges? — Les canons grondent-ils toujours? — Et les épées se choquent-elles avec force?... »

— « Seigneur, on n'entend plus rien; — si ce n'est le murmure de l'eau, — les gémissements de la chouette — et le vol des chauves-souris.

» Quelquefois on entend les coups de feu — du chasseur dans les montagnes, — et la voix des chiens qui persécutent — votre petit lièvre ici présent!

» Il n'y a d'autres mêlées ni d'autres guerres, — au dehors comme au dedans du château, — que celles que font le lézard et l'araignée, — cherchant à s'emparer de la mouche.

Bez a zo c'hoaz Hugunoded
Enn toull-du aman chadennet?
Ne-ked echu ho finijenn,
Lavar d'in, Gadik he gouk gwenn?

Ha trompillou skiltr ar c'hastel
Zon a reont c'hoaz er brezel?
Kana ra kaer ar c'hanoliou,
Stoka ra stard ar c'hlezeiou? »

— Aotrou, na gleveur netra mui
Nemed ann dour oc'h iboudi,
Ar gaouen oc'h huanada,
Al logod dall o tarnija.

Awechou e kleveur tennou
Ar chaseer er menesiou
Ha mouez ar chas oc'h heskina
Ho kadik koant a zo ama!

N'euz ken emgann na ken brezel,
Enn dro nag ebarz er c'hastel,
Met gant glazard ha kefniden
O klask tapont ar gelienen.

» Le château de Tonquédec est ruiné ; — il ne renferme ni chiens ni chevaux ; — il ne renferme ni hommes ni animaux domestiques, — on n'y voit que des insectes !... »

— « Je viens tous les cent ans visiter ces lieux — et le cœur brisé je verse beaucoup de larmes !... — Mais, cher petit lièvre, nous retournons à la tombe... — Dieu ! ayez pitié de nous !... »

III

Et la portière entendit — un grand vacarme dans la nuit : — c'étaient les deux chevaliers qui chevauchaient — pour se rendre à l'église de Tonquédec [1].

C'est là qu'ils dormiront maintenant — jusqu'à la centième année passée ; — alors ils viendront de nouveau — faire une promenade au château.

Trec'het eo kastel Tonkedek,
N'euz ebarz na chas na kezek,
N'euz ebarz na tud na loened
Netra nemed amprefaned !... »

— Bep kant vloaz aman e teuann
Ha gant rann-galon e welann !...
Gadik keiz, ni a ia d'hor bez...
Doue ! bezit ouz-omp truez !...

III.

Hag ar borjerez a glevaz
E kreiz ann noz eunn dourni vraz
Gand ann daou varc'hek o redek
Da vont da iliz Tonkedek.

Eno e maint breman kousket
Ac'han da gant vloaz tremenet ;
Neuze e teuint adarre
War zu ar c'hastel da vale.

[1] Les corps des seigneurs de Tonquédec sont déposés dans un caveau sous le chœur, mais ce caveau est condamné depuis plusieurs années.

A moins que le Dieu des miséricordes — ne leur donne, au nom de Jésus, — la rémission de leur péchés — et ne les conduise au palais de la Trinité. — *Amen.*

Dès lors personne ne verra — le joli lièvre des seigneurs de Koatmen ! — Plus de bruit de chaînes ni de chevaux, — la nuit, au château de Tonquédec.

Mais chacun pourra voir, — à son gré, les vieilles murailles ; — il n'y en a pas de plus belles en Bretagne, — et longtemps encore elles seront debout.

Recueilli et traduit par J.-M. Le Jean.

Au château de Tonquédec, 1er avril 1869.

Nemed Doue trugarezuz
A rofe, enn hano Jezuz,
Pardon d'ezho euz ho fec'hed
D'ho c'has da balez ann Dreinded ! Amen.

Neuze na vezo gwelet ken
Gadik koant aotrounez *Koatmen.*
Na trouz chaden na trouz kezek,
Enn noz e kastel Tonkedek !...

Hogen pep-hini a welo
Ar c'hoz mogeriou pa garo ;
N'euz ket bravoc'h e Breiz-Izel,
Hag enn ho za e vezint pell.

I.-M. Ar Iann.

E kastel Tonkedek, 1. Eost 1869.

HISTOIRE

DE

JEAN DE LAVAL ET DE FRANÇOISE DE FOIX

SEIGNEUR ET DAME DE CHATEAUBRIANT

La vie de Jean de Laval, baron de Châteaubriant, et de Françoise de Foix, sa femme, a été dénaturée de toutes les façons par les romanciers et même par quelques historiens. Nous n'entreprendrons point ici de discuter avec Varillas, Lesconvel, M. Paul Lacroix (le bibliophile Jacob), ni même avec notre illustre avocat Pierre Hévin; nous voulons simplement raconter les faits tels que nous les présente l'histoire, et de ces faits mêmes sortiront nos conclusions.

Jean de Laval naquit au mois de janvier 1487 de François de Laval, baron de Châteaubriant, et de Françoise de Rieux. Il avait à peine atteint quatorze ans que la reine Anne de Bretagne, dont il avait l'honneur d'être parent, le reçut à sa cour dès l'an 1501. Le jeune homme fut admis parmi les pages de la reine qui prit un soin particulier de son éducation aussi bien que de celle de son frère Pierre de Laval. Tant que vécut la bonne duchesse, Jean de Laval fut couché sur l'état de la maison royale, à deux mille livres de pension annuelle, ce qui était une somme assez considérable à cette époque.

An reste, dès 1503, le baron de Châteaubriant François de Laval étant mort, Jean de Laval hérita des grands biens de son père et prit le nom de baron ou plutôt, — selon la mode qui s'introduisait déja de grandir les titres des seigneuries, — de comte de Châteaubriant, nom qu'il porta toute sa vie.

La cour de la reine Anne était, comme l'on sait, une véritable école de chevalerie, de goût et de politesse : « ce fut la première reine qui commença à dresser la grande cour des dames, dit Brantôme; elle avait très-grande suite de dames et de filles et n'en refusa jamais aucune. » Parmi ces demoiselles élevées ainsi par la bonne reine-duchesse se trouvait une de ses parentes nommée Françoise de Foix. Elle était fille de Jean de Foix, vicomte de Lautrec, et de Jeanne d'Aydie [1]; elle avait beaucoup d'esprit, beaucoup de beauté, mais peu de fortune. Ses trois frères Odet, Thomas et André étaient, comme Jean de Laval, élevés avec elle à la cour de la reine.

Ce fut ainsi que se forma tout naturellement la connaissance du jeune baron de Châteaubriant et de Françoise de Foix. Anne de Bretagne résolut alors de marier ensemble ses deux protégés; ayant fait un voyage en Basse-Bretagne, en 1505, la reine-duchesse s'y fit suivre d'une partie de sa cour et réalisa à Morlaix le projet d'union qu'elle rêvait. Le 4 septembre de cette année-là eurent lieu, en effet, dans cette ville les fiançailles de Jean de Laval et de Françoise de Foix. La reine voulut honorer cette cérémonie de sa présence et elle fit don à la jeune fille, à cette occasion, d'une somme de vingt mille livres, promettant de lui faire donner en outre par son père le sire de Lautrec dix mille autres livres pour sa portion d'héritage. [2]

[1] Anne de Bretagne et Françoise de Foix étaient cousines à la mode de Bretagne, la reine étant elle-même fille de Marguerite de Foix.

[2] Il n'est nullement certain que le mariage de Jean de Laval ait eu lieu à Morlaix en 1505, à la suite de ces fiançailles, comme le dit Dom Lobineau. Il parait au contraire fort probable que ce mariage, retardé pour des raisons qui nous sont inconnues, — peut-être pour cause de parenté entre les deux conjoints, — ne fut célébré qu'en 1509, ainsi que l'assure le P. du Paz. Ce qui confirme ce dernier sentiment, c'est le titre de « *socie seu dilecte,* » *compagne et amie,* au lieu d'« *uxoris,* » *épouse,* donné en 1508, à Françoise de Foix, relativement à Jean de Laval, à l'occasion de la naissance de leur fille Anne de Laval. (Voir l'*extrait de baptême* de cette enfant, conservé à Châteaubriant.)

« Les deux jeunes gens, dit M. de Lescure [1], durent à partir de cette époque vivre dans leurs terres » de Bretagne, car on ne trouve point le nom du seigneur de Châteaubriant dans la liste des gentilshommes qui accompagnèrent Louis XII dans les guerres d'Italie en 1507 et 1509. L'on voit, au contraire, que la reine Anne appela Jean de Laval à Nantes au mois de mai 1507 pour assister à la translation solennelle du corps de Marguerite de Foix, duchesse de Bretagne et mère de la reine, de la cathédrale dans l'église des Carmes.

Françoise de Foix accoucha d'une fille le 11 mars de l'année suivante. Cette enfant fut baptisée dans la chapelle du château de Châteaubriant et fut nommée Anne par Pierre de Rohan, maréchal de France, et par Gilette de Coëtmen, dame d'Acigné, et Françoise de la Bouexière. Jean de Laval n'eut point d'autre enfant et eut encore le malheur de la perdre à l'âge de treize ans. Anne de Laval mourut, en effet, le 12 avril 1521 et fut inhumée, croit-on, dans l'église conventuelle de la Trinité de Châteaubriant.

En 1514 un grand deuil couvrit notre pays : la bonne reine-duchesse, Anne de Bretagne, l'idole de son peuple, rendit le dernier soupir au château de Blois, le 9 janvier. Le baron de Châteaubriant accourut aussitôt à la cour pour y rendre les derniers devoirs à son illustre protectrice. Il fut accompagné à Blois par son frère Pierre de Laval, seigneur de Montafilan, et ils eurent tous les deux l'honneur de porter le poële funèbre de la reine avec les sires de Penthièvre et de Candalle. Ils suivirent ensuite le convoi jusqu'à Paris et à Saint-Denis, occupant toujours les premières places auprès du corps.

Jean de Laval revint ensuite dans ses domaines et y demeura, semble-t-il, quelque temps, car il n'assista point au couronnement ni à l'entrée de François Ier. Mais le roi appela peu après à sa cour le baron de Châteaubriant et y fit venir aussi la femme de ce seigneur qui devint, croit-on, dame d'honneur de la reine Claude.

[1] Dans son livre : *Les Amours de François Ier*, — ouvrage plus sérieux que ne semble l'indiquer son titre, — M. de Lescure a publié une étude très-intéressante sur madame de Châteaubriant.

Quoi qu'ait dit Hévin, on ne peut nier, je crois, la coupable passion de François Ier pour madame de Châteaubriant. Il semble malheureusement trop avéré que Françoise de Foix eut la faiblesse de consentir à devenir la maîtresse du roi. Cependant on ne sait pas positivement quand commencèrent ces amours adultères qui firent, dit nettement Brantôme, la fortune des trois frères de Françoise.

Le roi ne tarda pas à se débarrasser du baron de Châteaubriant, dont la présence à la cour devenait gênante ; il l'envoya guerroyer en Italie sous les ordres de son beau-frère Odet de Foix, Sgr de Lautrec, gouverneur de Milan. Jean de Laval se battit bravement à la journée de la Bicoque, où le comte de Montfort, son cousin, périt à ses côtés ; plus heureux, le seigneur de Châteaubriant échappa au désastre de cette funeste affaire et revint sain et sauf en France.

De retour à Châteaubriant, Jean de Laval y commença la construction d'un nouveau château en 1524. Quant à Françoise de Foix, elle était encore à la cour l'année suivante, lorsqu'arriva la nouvelle de la captivité du roi fait prisonnier à Pavie. C'en était fait du pouvoir de madame de Châteaubriant ; elle le comprit et vint rejoindre son mari en Bretagne. Ce fut alors que Jean de Laval résolut de lui donner toute sa fortune, ce qui prouve que les deux époux vivaient alors en bonne intelligence. Mais, comme la coutume de Bretagne s'opposait à cette donation, il fit don de ses biens au sire de Lautrec, son beau-frère, par un acte notarié passé à Lyon ; puis, par un autre acte, qui devait rester secret, il transporta la donation entière, du vouloir et consentement exprès de Lautrec, à la dame de Châteaubriant, en considération « du grand amour et dilection, obéissance et loyauté que ladite dame et bonne femme et loyale épouse lui a porté et lui porte, et des bons et commendables services, traitements et plaisirs qu'icelle dame lui a faits et continue de lui faire pendant leur mariage. »

« Je sais bien que c'est là de l'éloquence de notaire, dit avec justesse M. de Lescure, et que cette rédaction n'engage pas le comte de Châteaubriant. Mais l'acte en lui-même proteste de sa confiance ou de son pardon. » [1]

[1] *Les Amours de François Ier*, 195.

Il semble, au reste, qu'à partir de cette époque, madame de Châteaubriant changea complétement de conduite. On peut bien supposer avec le bibliophile Jacob que les vers adressés par François Ier captif étaient à l'intention de cette dame et qu'elle y répondit par d'autres vers galants ; rien toutefois ne prouve cette interprétation d'une correspondance anonyme qui ne fut peut-être qu'un badinage.

D'ailleurs la valeur de ce recueil de poésies « gît surtout dans les allusions qu'on y trouve à l'agonie de la passion de François Ier pour madame de Châteaubriant. » Le roi, de retour en France, prouva bien qu'il avait oublié Françoise de Foix, en donnant publiquement son amour à mademoiselle d'Heilly, qu'il fit duchesse d'Etampes.

Brantôme a raconté cette rupture du roi et de la baronne de Châteaubriant en citant une anecdote que tout le monde connaît. François Ier, dit-il, ayant redemandé à Françoise de Foix « tous les plus beaux joyaux qu'il lui avait donnés, non pour le prix et la valeur, mais pour l'amour des belles devises qui y étaient mises, engravées et empreintes », madame de Châteaubriant fit fondre tous ces joyaux et les envoya au roi « convertis et contournés en lingots d'or », en ajoutant au messager ces paroles : « Allez, portez cela au roi, et dites-lui que puisqu'il lui a plu de me revoquer ce qu'il m'avait donné si libéralement, que je le lui rends et renvoye en lingots d'or. Pour quant aux devises, je les ai si bien empreintes et colloquées en ma pensée et je les y tiens si chères, que je n'ai pu permettre que personne en disposât, en jouît et en eût le plaisir que moi-même. »

Si ce récit est vrai, il prouve malheureusement que madame de Châteaubriant ne quitta la cour que parce qu'elle s'y vit supplantée par la duchesse d'Etampes, qui l'en fit partir, selon la pittoresque expression de Brantôme, « ainsy qu'un clou chasse l'autre » ; il prouve aussi que cette dame conservait en son cœur un amour criminel pour le roi ; il justifie, enfin, la réputation trop équivoque que laissa de ses mœurs à la cour de France cette Françoise de Foix si soigneusement élevée par la sage reine Anne, mais perdue par les folles joies des courtisans de François Ier.

Toutefois n'exagérons rien : pourquoi oser dire que madame de Châteaubriant partageait ses faveurs entre le roi et l'amiral de Bonnivet ? Pourquoi lui attribuer l'histoire très-graveleuse des trois veuves plaisantées par M. d'Albanic[1] ? Brantôme, qui a raconté tant d'histoires en ce genre — et beaucoup trop assurément, — ne les met point nettement sur le compte de Françoise de Foix. Laissons donc cette triste légende des amours de la comtesse de Châteaubriant, déplorons sa conduite criminelle et arrêtons-nous désormais sur un côté moins odieux de son histoire.

Monsieur et madame de Châteaubriant reprirent vers 1525 leur premier genre de vie en Bretagne. Jean de Laval faisait alors construire à Châteaubriant, comme nous l'avons déjà dit ; il y bâtit, dit le P. du Paz, « un beau et excellent château et une des plus plaisantes, agréables et salutaires demeures qui se puissent trouver. » La tradition ajoute que Jean de Laval orna avec un soin particulier les appartements destinés à sa femme ; il lui donna cette *chambre dorée* qui est restée si célèbre dans le pays et dont on admire encore aujourd'hui les magnifiques sculptures. Ce seigneur voulait probablement faire oublier par ses délicates attentions le séjour de la cour à Françoise de Foix et lui témoigner ainsi qu'il lui conservait, ou plutôt lui rendait son amour.

Du reste, si l'on ajoute foi au bibliophile Jacob, « Françoise de Foix dirigeait elle-même les constructions *à la moderne* qu'elle ajoutait à sa maison de Châteaubriant ; de concert avec son mari, elle fit bâtir, dit Hévin, la belle et magnifique façade que l'on y voit, ornée dans les entre-fenêtres de bustes de marbre blanc, parfaitement achevés, représentant la maison royale »[2]. Ce fut à des artistes amenés d'Italie que le baron de Châteaubriant confia le soin de construire le nouveau château de Châteaubriant, demeure vraiment princière.

Mais bientôt Jean de Laval dut reprendre les armes. Les *Mémoires de Langey* nous apprennent, qu'en 1526, il se trouvait en Italie, à la tête d'une compagnie de cent hommes d'armes des

[1] *Les Amours de François Ier*, pp. 164 et 190.

[2] *Curiosités de l'Histoire de France*, p. 190.

Ordonnances, emploi très-distingué à cette époque. Il revint en France, au mois d'octobre de cette année-là, et visita avec l'évêque de Conférans les enfants de son beau-frère, le sire de Lautrec, qui venait de mourir à Naples. Il accepta même la tutelle de ces orphelins, et amena avec lui, à Châteaubriant, sa nièce, Claude de Foix, qu'il éleva dans sa maison.

A peine Jean de Laval était-il de retour, que le roi l'honora du collier de Saint-Michel, voulant le récompenser par cette haute distinction des services qu'il lui avait rendus dans la guerre d'Italie « où il acquit de l'honneur et de la réputation, » dit le P. du Paz. Mais la faveur du roi ne se borna pas là ; le comte de Laval, gouverneur de Bretagne, étant venu à mourir sur les entrefaites, François Ier donna un nouveau et éclatant témoignage de sa satisfaction au baron de Châteaubriant, en le nommant assitôt lieutenant-général et gouverneur de Bretagne, le 9 juin 1531.

Jean de Laval, devenu de la sorte le premier en Bretagne après le roi, fit une entrée des plus solennelles à Rennes, capitale de son gouvernement. Alain Bouchard a résumé en quelques lignes cette fête qui fut, paraît-il, splendide et dont le seigneur de Châteaubriant fut le héros. « Auquel seigneur, dit notre vieil historien dans son naïf langage, a été fait aussi noble entrée comme l'on eût pu faire à la personne du roi ou de la reine ; car vous devez considérer et entendre que à ladite entrée se sont trouvés les plus grands personnages et nobles de ladite duché de Bretagne, comme évêques, abbés, barons et autres seigneurs tant ecclésiastiques que séculiers, pour lui faire honneur et révérence ainsi qu'ils y sont tenus.

» Dieu donne la grâce, ajoute en terminant Alain Bouchard, à ce noble et puissant seigneur Monseigneur de Châteaubriant, homme savant, preux et magnanime, de faire son acquit de la charge et gouvernement qu'il a reçus, ainsi qu'il y est tenu[1]. »

Pendant quelque temps les fêtes se succédèrent pour le nouveau gouverneur ; puis le roi vint lui-même en Bretagne, et alla naturellement loger chez son lieutenant-général. Ce fut au mois de mai, dit dom Lobineau, que François Ier vint à Châteaubriant (1532) ;

[1] *Les Grandes Chroniques de Bretagne.*

il séjourna six semaines chez Jean de Laval, pendant que l'on disposait tout pour la tenue des Etats de la province, à Vannes. C'est alors que le roi fit don à madame de Châteaubriant, le 31 mai, du revenu des seigneuries de Sucinio, l'Isle-de-Rhuys et d'Estrénic. François Ier quitta enfin Châteaubriant [1], et se rendit à Vannes, où il obtint des Etats ce qu'il désirait si vivement, c'est-à-dire l'union de la province de Bretagne au royaume de France.

Toutefois, pour consoler ceux des Bretons qui regrettaient l'ancien état de choses et le gouvernement de la bonne duchesse Anne, le roi voulut que son fils, le Dauphin, fût solennellement couronné duc de Bretagne, sous le nom de François III. Cette cérémonie se fit à Rennes, avec une magnificence inouïe, au mois d'août de cette même année.

Les fêtes de ce couronnement commencèrent le lundi (12 août 1532), par l'arrivée du Dauphin, qui alla coucher, selon l'usage, à l'abbaye de Saint-Melaine, accompagné du baron de Châteaubriant, gouverneur de la province.

Le lendemain, le Dauphin se présenta à la Porte-aux-Foulons où l'attendaient l'évêque de Rennes et le seigneur de Châteaubriant; ce dernier commanda alors au comte de Laval, gouverneur de Rennes, de faire ouvrir cette porte. Puis, après que l'évêque eut reçu le serment du Dauphin, « d'entretenir l'église de Bretagne en ses droits et anciennes libertés, » le seigneur de Châteaubriant fit prêter au prince un pareil serment « pour la noblesse, pour les villes et pour le peuple, de les entretenir en leurs droits, priviléges et anciennes libertés. » Le Dauphin put seulement alors entrer dans la ville. Il se rendit à la cathédrale, et s'y plaça, du côté de l'évangile, sous un riche dais de drap d'or; le baron de Châteaubriant s'assit, vis-à-vis, du côté de l'épître; on chanta les vêpres, et, au *Magnificat*, l'évêque de Rennes porta lui-même l'encens au Dauphin et à Jean de Laval; puis, l'office étant terminé,

[1] L'*Itinéraire des rois de France*, dressé par le marquis d'Aubaïs, nous apprend que François Ier était déjà venu à Châteaubriant en 1521 et en 1531, mais nous n'avons point de détails sur ces deux royales visites.

les deux seigneurs se retirèrent au palais épiscopal où ils passèrent la nuit.

Le mercredi, le Dauphin, accompagné, à sa droite, du cardinal de Grammont et, à sa gauche, du seigneur de Châteaubriant, revint à Saint-Pierre, pour y recevoir la couronne ducale. Jean de Laval remit d'abord au prince le collier de l'Ordre de Bretagne, puis il le conduisit devant l'autel et l'évêque de Rennes posa la couronne sur la tête du nouveau duc.

Le cardinal de Grammont et M. de Châteaubriant firent ensuite faire le tour de l'église au prince nouvellement couronné, puis l'on commença en sa présence la sainte messe en laquelle Jean Jamois, chanoine et prieur de Beré, fit l'office de sous-diacre. Durant cette messe, le baron de Châteaubriant tint le sceptre ducal et se plaça à la droite du duc. Le saint sacrifice achevé, le cardinal et Jean de Laval reconduisirent François III au manoir épiscopal et eurent l'honneur de dîner à sa table. [1]

Quatre jours plus tard, Nantes eut des fêtes à son tour. Le baron de Châteaubriant se rendit dans cette ville et y reçut solennellement François III, en sa qualité de gouverneur de Bretagne, le 18 août.

Au mois d'octobre suivant, Jean de Laval dut interrompre toutes ces brillantes fêtes pour prendre le deuil; sa mère, la pieuse baronne de Châteaubriant, Françoise de Rieux, vint à mourir. Elle avait fait avec une grande dévotion, en 1502, accompagnée de quarante prêtres, le voyage de Rome et d'Italie. De retour en Bretagne, elle avait vécu « vertueusement et religieusement, exerçant les œuvres de miséricorde envers les pauvres. » Elle mourut au château de Châteaubriant, le 30 octobre 1532, et son corps fut inhumé près celui de son mari, François de Laval, dans le chœur de l'église conventuelle de la Trinité.

L'année 1535 vit encore Châteaubriant en réjouissance. Il s'agissait du mariage de Guy XVII, comte de Laval, neveu du baron de Châteaubriant, avec Claude de Foix, nièce de la baronne. Louis d'Acigné, évêque de Nantes, vint en cette circonstance à

[1] Extrait du manuscrit de Champion : *Entrée du duc François III.*

Châteaubriant, et bénit très-solennellement l'union des deux jeunes époux, en présence du gouverneur de Bretagne et de sa femme, de la comtesse douairière de Laval, de Charlotte de Laval, sa fille, de madame de Montejean et des seigneurs de Scepeaux, d'Acigné, de Maure, d'Espinay, et d'une foule de dames et de gentilshommes. Pour rendre la fête plus publique, on prépara la grande halle de la ville, où l'évêque de Nantes bénit d'abord les fiançailles, le 22 octobre ; puis le lendemain, ce prélat célébra le mariage dans la chapelle du château, dédiée aux saints Cosme et Damien. A cette occasion des fêtes longues et brillantes se succédèrent à Châteaubriant, et Françoise de Foix en fit les honneurs de concert avec Jean de Laval [1].

La jeune comtesse de Laval avait été élevée, avons-nous dit, par la baronne de Châteaubriant, sa tante, ayant perdu son père, le sire de Lautrec, dès 1528, et ayant été placée sous la tutelle de Jean de Laval. Après son mariage avec Guy XVII, elle continua de séjourner fréquemment au château de Châteaubriant, et elle s'y trouvait lorsqu'au mois d'octobre 1537, une maladie subite et rapide enleva tout à coup Françoise de Foix. Cette mort imprévue de la baronne de Châteaubriant donna lieu à d'étranges suppositions que nous examinerons plus loin.

L'ABBÉ GUILLOTIN DE CORSON.

[1] Elle revêtit de sa signature le contrat de mariage. — *Réfut. de la prétendue hist. de Mme de Châteaubriant*, par P. Hévin.

(La fin à la prochaine livraison.)

LE CHATEAU DE LA HAUTIÈRE

PRÈS NANTES.

NOTE HISTORIQUE.

M. le commandant Nicolazo de Barmont vient de publier dans le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes* [1], une étude sur *les Seigneurs et le château de la Hautière.* Nous avions, depuis longtemps, recueilli quelques matériaux sur le même sujet; nous saisissons au vol l'occasion qui se présente de leur faire voir le jour, non point pour tracer l'histoire de ce modeste castel, mais simplement pour compléter le travail de notre honorable collègue. Nous regrettons de n'avoir pas eu connaissance de cette notice avant son insertion au *Bulletin,* car nous aurions de grand cœur fait abandon de nos minces renseignements à M. de Barmont.

La *Hautière* ou *Haultière,* comme on l'écrivait autrefois, située aux portes de Nantes, sur les carrières de *Miséri,* était une terre fort importante de la paroisse de Chantenay.

« Au nord du monastère, sur le plateau, dit M. J.-J. Le Cadre, était la place des Garennes, aujourd'hui sillonnée de carrières. C'est à son couchant que l'on voit *la très-ancienne maison seigneuriale de la Hautière,* appartenant à la famille Carré de Lusançay,

[1] 1er trimestre 1869, p. 61.

autrefois unique propriétaire de tout le canton. *Il est parlé de la Hautière dans les plus vieilles chroniques, telles que celles de Nantes et de Saint-Brieuc, qui y placent le lieu de la retraite d'Alain Barbe-Torte, dans son combat, en 937, contre les Normands.* La tradition populaire nous apprend que, au tems passé, on tirait la *quintaine* dans l'avenue du château, laquelle est maintenant sans arbres et sans verdure [1]. »

Une observation en passant. Nous sommes parfaitement d'accord avec M. Le Cadre quand il dit que la Hautière était « une très-ancienne maison seigneuriale. » Mais nous ne croyons pas que c'est d'elle dont il est question dans nos chroniques. La rencontre d'Alain Barbe-Torte et des Normands eut lieu sur la rive droite de l'Erdre, dans la *prairie de Nian ou d'Anian,* qui s'étendait de la Loire au pont de l'Ecluse. Les collines de la *Hautière,* qui dominaient cette vallée de mémorable souvenir, n'étaient pas les hauteurs occupées par le château dont il s'agit, et qui étaient éloignées de plus d'une lieue du champ de bataille, mais l'espace compris de nos jours entre le Marchix, le boulevard Delorme et la place Graslin.

Le texte que nous venons de citer est d'ailleurs en contradiction avec les phrases suivantes précédemment écrites par le même auteur dans un article intitulé : *Eclaircissement d'un point devenu douteux dans les annales bretonnes :*

« Ceux-ci diffèrent encore entre eux sur un point particulier : le lieu de la retraite momentanée du vainqueur. Plusieurs ne parlent que d'une *hauteur* ou *colline;* quelques-uns nomment le *Coteau de la Hautière,* en Chantenai; et, selon nous, le plus grand nombre donne à penser que ce pourrait bien être *Sainte-Marie,* près de la place de Bretagne, etc...

» ... Il n'est pas à croire que le preux Alain se soit enfui au loin, par le bas sentier de la Fosse, vers la Hautière.... D'ailleurs, pour se rendre ainsi à l'Hermitage, il lui aurait fallu traverser péniblement les marais, alors dangereux, de la Chésine... Si, par un partage proportionnel, nous rapportons au milieu de ces deux époques opposées la moitié de la puissance décroissante de la Chésine,

[1] *Lycée armoricain,* tome VI, p. 43.

nous la trouverons encore assez forte au Xe siècle, pour avoir dû mettre obstacle à la retraite de la petite armée d'Alain, sur le plateau de la *Hautière*, lieu qui, par sa position relative, se trouvait, pour cette troupe déjà fatiguée, au delà d'une rivière ou au moins de marais difficiles à franchir...

» Quoi qu'il en soit, nous nous croyons suffisamment autorisé, par cette dissertation,... à préférer l'opinion qui place le champ de bataille d'Alain Barbe-Torte dans la plaine où se trouve maintenant *le quartier Sainte-Catherine*, et à induire de cette position, selon nous mieux indiquée, que la retraite instantanée du libérateur breton a dû se faire naturellement sur la *hauteur la plus voisine : celle que couronnent aujourd'hui la rue Contrescarpe et la place Bretagne* [1]. »

Les seigneurs de la Hautière avaient pour voisins, du côté de Chantenay, les sires *du Fonteny*. L'antique et vaste manoir de ce nom, bâti sur le roc, est toujours solide malgré le fardeau des ans, et vient d'être restauré avec intelligence par son propriétaire. Son pont-levis est pour jamais abaissé sur ses douves desséchées, sa chapelle détruite, ses armoiries effacées; de ses quatre avenues il n'en reste plus qu'une, de sa magnifique forêt plus de traces. Malgré ces mutilations et ces ravages du temps et des hommes, cette vieille demeure a grand air encore, et nous nous rappelons toujours avec plaisir le parc et le manoir où se sont écoulés les jours heureux de notre enfance.

Les seigneurs de la Hautière et du Fonteny, au lieu de vivre en bonne amitié, étaient continuellement en querelle, nous ne savons pour quel motif. *L'histoire de leurs batailles* fait souvent le sujet des causeries pendant les longues veillées d'hiver. Nous avons bien des fois entendu raconter ces *batailles* par les vieux de la ferme, dans leur naïf et pittoresque langage. Ces chers voisins étaient d'humeur fort belliqueuse, et ils se livraient entre eux des siéges en règle avec le ban et l'arrière-ban de leurs gens et de leurs vassaux. Ils se saluaient à coups de canon, et les traces de ces aimables visites existent encore sur les murailles du Fonteny. Dans le grand

[1] *Lycée armoricain*, tome v.

bâtiment faisant face à l'avenue, près la porte cochère, l'on peut voir deux boulets, dont l'un de gros calibre, fortement incrustés dans la pierre et religieusement conservés lors des diverses réparations.

Il nous reste maintenant à donner la liste des seigneurs de la Hautière :

1479, de Bellouan; — 1500, Perrine Lespervier, puis Marie du Pé, épouse de Claude du Houlle; — 1535 à 1539, Claude du Houlle ; — 1554, Julien Jarnigan ; — 1563, Jeanne Chrestien ; — 1587, Pierre Charette ; — 1608, Marcel Ragaud ou Ragault, contrôleur général pour le roi en la prévôté de Nantes, échevin en 1611, député en 1612 aux États tenus à Redon avec Guichard de Bouteville, échevin, et Guiho de Tregonnet, procureur syndic ; — 1640, Pierre de Kermeno vend la Hautière à René Foucaud, maître des comptes ; — 1678, François Bonnier, Sr de la Chapelle-Coquerie ; — 1702, Salomon Bonnier ; — 1721, de Carné.

Telle est la pauvre moisson que nous avons recueillie au profit du château de la Hautière.

CHARLES BOUGOUIN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

ÉTUDES DE MYTHOLOGIE CELTIQUE, par M. Jules Leflocq, ancien élève de l'École normale, ancien professeur de rhétorique au lycée d'Orléans. — Orléans, Herluison, 1869. — Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel. In-12, xxij-307 p. Prix : 3 fr. 50.

Quoique ne renfermant que des fragments, des études incomplètes, ce livre est un des meilleurs qui aient été publiés depuis longtemps sur les matières qu'il traite. La publication en est due aux amis et collègues de l'auteur au lycée d'Orléans.

M. Leflocq, nourri de fortes études puisées aux meilleures sources, servi par un jugement droit et un esprit investigateur, et appuyé sur une excellente méthode critique, était appelé, j'en suis convaincu, à porter quelque lumière dans les questions si obscures encore des origines et surtout de la mythologie celtique. Malheureusement la mort l'a surpris, l'année dernière, au milieu de ses travaux restés tous inachevés. Un sentiment de tristesse s'empare de nous, en songeant aux services qu'il aurait pu rendre aux études celtiques, si arriérées chez nous, et en voyant ses travaux si brusquement interrompus, à peine commencés. *Pendent opera interrupta.*

M. Leflocq était d'origine bretonne, et il aimait à se le rappeler. Sa famille avait quitté le pays depuis longtemps et il était né à Orléans. Son nom francisé, mais très-reconnaissable néanmoins, devait s'écrire originairement Le Floc'h, ou plutôt *Ar Floc'h*, ce qui signifie chez nous, *l'Écuyer*. Ce nom est très-répandu dans toute la Bretagne. — Après avoir fait de brillantes études à l'École normale supérieure, il fut successivement professeur aux lycées de

Périgueux, d'Orléans, de Brest; et c'est à Orléans, où il était revenu comme professeur de rhétorique, qu'il est mort, à l'âge de trente-sept ans.

Son livre se compose de quatre fragments, qui sont : — *La Religion des Gaulois; — le Mystère des bardes de l'île de Bretagne; — la Fascination de Gulfi*; — *la Légende d'Obéron.*

La Religion des Gaulois est le morceau le plus important et le meilleur du volume. Ce travail, destiné à lui servir de thèse pour le doctorat, devait se partager en trois parties, — 1° une exposition historique; — 2° une discussion critique; — 3° un essai philologique.

L'auteur, avec un esprit critique ferme et délicat, et parfaitement dégagé des illusions qui s'emparent souvent des plus savants et les aveuglent, quand ils mettent le pied sur le terrain celtique, commence par réfuter les systèmes plus séduisants que solides de l'école théologique du siècle dernier, comme de l'école philosophique et néo-druidique de nos jours. Le manuscrit s'arrête au milieu de l'exposition de ce second système, de sorte que nous ne possédons que le côté purement négatif de la thèse.

Voici comment M. Leflocq semble résumer la première partie de son travail :... « Rien n'a survécu du génie poétique de la Gaule que la sèche mention de son goût pour le rhythme prosodique, quelques vagues souvenirs de ses temples, et des débris informes ou contestés de ses statues. Nous en savons assez pour affirmer que, dans sa forme hiératique aussi bien que dans son développement populaire, la religion nationale des Gaulois fut un polythéisme analogue à celui des autres nations païennes de l'antiquité. » (Page 15.) C'est là une conclusion tout opposée aux idées qui ont généralement crédit aujourd'hui sur ce sujet, et il est bien fâcheux que l'auteur n'ait pas eu le temps de faire la preuve.

Dans le morceau suivant, *le Mystère des bardes de l'île de Bretagne*, qui se rattache au premier, M. Leflocq constate d'abord que l'authenticité littéraire de ce document gallois n'a jamais été sérieusement soutenue ; puis il cherche à se rendre compte de la valeur exacte de ce recueil, de ce qu'il contient, comment il a été com-

posé, à quelle époque il remonte et par quel chemin il est arrivé jusqu'à nous. Enfin il démontre que ces triades sont fortement imprégnées de christianisme et conclut en disant qu'elles sont extraites arbitrairement d'une sorte de code poétique à l'usage d'une école de bardes et que le tout ne remonte pas au delà du XVIIe ou au plus du XVIe siècle. C'est du moins là sa thèse, ce qu'il se proposait de démontrer, car ce morceau est aussi resté inachevé et on est vraiment impatienté d'être encore abandonné si brusquement au milieu d'une démonstration si intéressante.

Dans *la Fascination de Gulfi*, qui vient après, l'auteur semble vouloir essayer, en quelque sorte, sur un sujet scandinave, la preuve et la vérification de son système sur la mythologie celtique. — *La Légende d'Obéron*, inachevée comme les autres morceaux, quoique plus étendue, termine le volume. Ce fragment paraît un peu confus et l'idée ne s'en dégage pas d'une manière bien nette. Ce n'est là, assurément, qu'un premier jet et il est certain que M. Leflocq y aurait introduit plus de lumière et de précision, si la mort ne se fût trop hâtée de l'enlever à son œuvre à peine commencée. Il semble croire qu'Obéron n'est autre que Merlin; mais ses preuves manquent encore à l'appui de cette opinion, nouvelle dans la science.

Enfin, tel qu'il est, ce livre est rempli de renseignements précieux et la lecture n'en peut être que très-profitable. La Bretagne perd en M. Leflocq un enfant qui l'aimait et l'honorait déjà et dont elle doit être fière à juste titre.

F.-M. LUZEL.

LE SENTIMENT DE LA NATURE CHEZ LES MODERNES, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française. Nouvelle édition.

Dans notre livraison d'avril 1868, M. Edmond Biré rendait compte d'un ouvrage que venait de publier M. Victor de Laprade : *Le Sentiment de la nature chez les modernes*, qui « restera, disait notre collaborateur, comme un des plus beaux livres de notre temps. » Il s'agissait alors de l'édition in-8°. Nous croyons devoir annoncer que la maison Didier vient d'en donner une dans le format in-12, à trois francs. On peut dire que c'est la vraie publicité qui commence.

CHRONIQUE

Mgr ANGEBAULT, ÉVÊQUE D'ANGERS

La Bretagne s'honore d'avoir donné le jour au vénérable et saint évêque qui rendait son âme à Dieu le samedi 2 octobre dernier.

Né à Rennes, le 17 juin 1790, Mgr Angebault remplit d'abord les fonctions de vicaire dans notre paroisse de Saint-Donatien; puis il devint secrétaire de Mgr l'évêque de Nantes, et il était chanoine et vicaire général, quand, en 1842, il fut promu au siége épiscopal d'Angers.

La famille de Mgr Angebault habite notre ville.

Nous n'entreprendrons point le récit des vertus dont cette existence de quatre-vingts ans fut tout embaumée. Nous laissons avec bonheur ce soin à Mgr l'archevêque de Tours, qui voulut célébrer lui-même le saint sacrifice de la messe, à la cérémonie des obsèques, le mercredi 6 octobre, et, après l'absoute, donnée par lui-même et par NN. SS. de Luçon, de Laval, du Mans, de Limoges, de Carcassonne, et le R. P. abbé de la Trappe de Bellefontaine, prononça cette belle allocution :

L. DE K.

Messeigneurs, mes Frères,

Je ne viens pas en ce moment vous adresser de longs discours, ni vous retracer l'histoire du digne évêque dont nous pleurons la mort. Cette grande vie ne peut être racontée en quelques moments; je laisse ce soin pieux à l'orateur qui fera plus tard entendre sa voix à l'occasion du service funèbre. Pour moi, surmontant le sentiment de ma douleur, je me bornerai à quelques brèves paroles, dernier temoignage d'une vieille amitié, déposé sur le bord de cette tombe près de se fermer.

Guillaume-Laurent-Louis ANGEBAULT a été un grand et saint évêque, parce qu'il avait tout fait pour écarter de lui cette sublime dignité. Quand elle lui fut proposée, sa modestie s'en effraya. Il hésita longtemps et ne consentit à courber la tête sous ce pesant fardeau, que contraint par les conseils et l'autorité de ceux qu'il avait choisis pour guides dans toutes les actions de sa vie.

Rien n'est plus légitime, M. T.-C. Frères, que le sentiment de crainte, je dirai même de sainte terreur, dans celui qui est appelé au gouvernement spirituel des peuples. Il faut pour ce ministère si haut et si difficile, qu'on peut appeler l'art des arts, il faut une si profonde science, une abnégation si parfaite de soi, une prudence si consommée, une charité si ardente, que nul ne peut avoir la hardiesse d'y aspirer, à moins qu'il ne comprenne pas l'étendue des devoirs et la responsabilité que cette redoutable mission entraîne avec elle. C'est le sentiment que la vue de l'épiscopat a toujours inspiré aux hommes les plus saints et les plus éminents de tous les siècles.

Il faut que les pouvoirs, investis par l'Eglise de la faculté de désigner au Vicaire de Jésus-Christ les prêtres destinés à monter sur les siéges épiscopaux, se pénètrent bien du grand devoir que ce privilége leur impose. La manière dont ils l'auront exercé sera pour eux le sujet d'un compte sévère devant Dieu, devant l'Eglise et devant les peuples. Qu'ils sachent que, s'il suffit de choisir des sujets *dignes* pour les postes inférieurs dans l'Eglise, quand il s'agit de donner des pasteurs aux diocèses, la loi de la conscience oblige d'appeler *les plus dignes*. Qu'ils éloignent donc, avec un soin scrupuleux, ceux qui manifesteraient une ambition si téméraire et si déplacée, et qu'ils fixent leur choix sur des hommes dont la modestie égale le mérite.

Autant notre prélat avait éprouvé de répugnance pour la charge épiscopale, autant, quand elle lui fut imposée, il apporta de fidélité à l'accomplissement des devoirs qu'il avait acceptés.

Il savait que l'évêque, pour répandre les dons célestes sur son peuple, doit prendre dans la plénitude de son cœur. Aussi se tenait-il toujours étroitement uni à Dieu par la prière et la méditation des choses saintes. Ceux qui ont été les témoins de sa vie intérieure savent qu'il avait conservé toute la régularité et les habitudes de sa jeunesse cléricale. Ses exercices de piété étaient les mêmes qu'il avait pratiqués au séminaire. Il aimait à passer de longs moments en présence de Jésus-Christ, dans son oratoire particulier. C'est là, dans ces entretiens intimes avec le Sauveur, qu'il délassait son esprit des fatigues incessantes du ministère pastoral et qu'il puisait des forces nouvelles pour recommencer ce labeur chaque jour renaissant. Il avait aussi pour la très-sainte Vierge un amour tout filial, et il s'efforçait de la faire aimer des autres par ses prédications et

par ses exemples. Il l'associait à ses peines et à ses travaux, et bien souvent il a ressenti la douce influence de sa protection maternelle.

Toutes les œuvres qui pouvaient contribuer à la gloire de Jésus-Christ et à l'honneur de son Eglise, lui étaient chères. Il les favorisait de tout son pouvoir et bien souvent au prix des plus grands sacrifices. Le nombre des prêtres qu'il a envoyés dans les contrées lointaines pour y annoncer la foi chrétienne, ou qu'il a donnés aux communautés religieuses est prodigieux. Quel génereux appui il a toujours prêté à la propagation de la foi, pour soutenir les ouvriers évangéliques dans les pays infidèles! Quand j'ai entrepris de relever le culte de saint Martin et de reconstruire sa basilique renversée par le malheur des temps, il m'a encouragé de tous ses efforts, et je ne fais que remplir un devoir de reconnaissance, en proclamant que son diocèse est un de ceux qui m'ont apporté les plus généreuses offrandes.

Est-il nécessaire, N. T.-C. F., de vous rappeler ici tout ce que votre vénérable prélat a fait pour la dignité et la splendeur du culte divin? Par son impulsion, par sa vigilance incessante, la plus parfaite régularité a été établie dans l'administration des paroisses. Des ressources nouvelles ont été créées partout. Aussi les vieilles églises, qui tombaient en ruine, ont été reconstruites; on a réparé et agrandi, en proportion des besoins des fidèles, celles qui étaient insuffisantes; toutes ont été ornées et embellies, et l'on peut dire que nulle part le culte divin n'est célébré avec plus de décence et d'éclat que dans votre diocèse.

N'oublions pas de parler de son zèle pour l'instruction chrétienne de son peuple. Il n'ignorait pas toute l'influence que l'éducation bonne ou mauvaise exerce sur les destinées de la société. Bien souvent, dans nos entretiens, nous avons gémi ensemble sur les maux que produit, de notre temps, l'éducation fausse et incomplète que reçoit généralement la jeunesse. C'est de là que naissent les vices qui désolent notre époque. On se plaint tous les jours de l'oubli des belles et simples vertus de nos pères, de l'absence de tout respect pour l'autorité, du débordement des mœurs, de l'abaissement des caractères, de l'amour du luxe et des plaisirs, de cette fièvre universelle qui pousse aux changements et aux révolutions. Comment s'étonner de ce désordre dans les esprits, quand, dans l'éducation de la jeunesse, on ne se préoccupe plus que de l'enseignement d'une science étroite et sans profondeur, et qu'au lieu des grands principes de la morale chrétienne, on se borne à formuler devant les jeunes gens quelques froides et vagues maximes d'honnêteté naturelle, dénuées de toute sanction? Le péril des temps actuels est là, et on ne le supprimera qu'en supprimant la cause.

Aussi notre saint évêque s'est-il occupé, avec le zèle qu'il apportait en toutes choses, des soins que demande la formation de la jeunesse, dans

l'intérêt de la religion et de la société. Il a multiplié ces précieux établissements auxquels les familles peuvent avoir une pleine confiance, assurées que leurs enfants, tout en recevant l'instruction convenable pour les diverses carrières de la vie, conserveront la foi et la pureté des mœurs. Ces maisons, qui rendent d'immenses services, ont toujours été l'objet de la plus vive et plus tendre sollicitude de votre premier pasteur. Il y a dépensé non-seulement le zèle de son âme, mais une grande partie de sa fortune personnelle.

Il aimait et protégeait, comme doit le faire un évêque, toutes les communautés religieuses; il pensait que le ministère ordinaire du prêtre, surtout dans les temps difficiles où nous vivons, n'est pas toujours suffisant pour maintenir la foi et la piété parmi les peuples, et surtout pour réparer les pertes que l'esprit d'impiété a fait subir à la religion. Docile, en ce point, aux recommandations du Saint-Siége, il a appelé de nombreux ouvriers évangéliques, qui sont autant de précieux auxiliaires du clergé séculier dans les villes et dans les campagnes.

Il s'est appliqué surtout à développer, avec un zèle incomparable, les communautés religieuses de femmes, destinées à élever les jeunes filles et à préparer pour l'avenir des mères vertueuses et chrétiennes. Il visitait souvent ces maisons, il adressait aux religieuses de fréquentes exhortations, il exigeait que les novices reçussent une instruction solide et étendue; il a institué une commission composée de prêtres instruits pour l'examen de ces pieuses institutrices, et il ne permettait pas qu'elles fussent appliquées à l'enseignement avant d'avoir reçu un brevet délivré par lui, constatant leur aptitude pour cette délicate et difficile fonction.

Le zèle qu'il mettait à former ceux qui doivent instruire la jeunesse, il l'apportait aussi pour maintenir dans son clergé l'amour de l'étude et des connaissances ecclésiastiques. Les lèvres du prêtre ont toujours été les gardiennes de la science; le défaut de science est une irrégularité qui empêche de monter au sacerdoce. Cette condition est plus nécessaire que jamais, depuis que l'instruction a été répandue dans toutes les classes de la société.

Aussi notre saint prélat s'est-il appliqué à élever de plus en plus le niveau des connaissances parmi ses prêtres, soit en fortifiant les études dans les établissements où sont préparés les jeunes lévites, soit en établissant des examens sérieux pour ceux qui ont été récemment promus au sacerdoce, soit enfin en veillant à la tenue régulière des conférences cantonales, où les prêtres viennent, à des jours fixes, discuter entre eux sur les matières ecclésiastiques. C'est à ces soins persévérants que l'Eglise d'Angers doit l'honneur d'avoir l'un des clergés les plus distingués et les plus instruits.

Je ne vous ai point parlé encore, N. T.-C. F., de l'amour de votre évêque pour la sainte Eglise, de son dévouement au Saint-Siége et au Vicaire de Jésus-Christ. Sur ce point je n'ai rien connu de plus parfait.

Toutes les opinions qui s'écartaient plus ou moins des grandes traditions catholiques, lui étaient suspectes. Il est demeuré invinciblement attaché à l'enseignement de la chaire de saint Pierre. Dans ses doutes et dans les difficultés, il consultait fréquemment l'oracle de Rome et se conformait fidèlement à ses décisions. Plusieurs fois il est allé de sa personne visiter le tombeau des saints apôtres, et déposer l'hommage de sa vénération et de son amour aux pieds du Souverain-Pontife. Nous avons fait ensemble ce pieux pèlerinage, et je ne saurais peindre ici les élans et les effusions de son âme, toutes les fois que nos entretiens avaient pour objet le dévouement à la sainte Eglise romaine et au représentant de Jésus-Christ.

En effet, Nos Très-Chers Frères, l'honneur de l'évêque et son premier devoir est de rester intimement uni à l'Eglise principale, mère de toutes les autres Eglises. S'il s'en séparait, il se mettrait hors de l'unité, et s'il laissait se relâcher les liens avec le centre de la vie, son ministère languirait et perdrait de sa fécondité. Notre pieux prélat, dont l'esprit si pénétrant embrassait de son regard toutes les difficultés de la situation présente, sentait parfaitement que ces liens sacrés devaient se resserrer davantage, en présence des pénibles épreuves du moment. En tout temps nous devons aimer l'Eglise notre mère, mais c'est quand elle est délaissée et livrée aux attaques de ses ennemis, que ses enfants fidèles et les évêques surtout doivent se serrer autour d'elle, pour la consoler et la défendre.

Votre vénérable évêque a rempli ce pieux devoir avec un dévouement et une générosité dont Pie IX s'est montré vivement touché. Dans les circonstances critiques où le pouvoir temporel de l'Église était menacé des plus sacriléges violences, il s'empressait d'écrire au Souverain-Pontife pour lui exprimer toute la part qu'il prenait à ses douleurs. Il excitait, par ses mandements, l'amour pour notre Père commun, et l'on sait à Rome que le diocèse d'Angers est l'un de ceux qui ont apporté les secours les plus efficaces pour le soutien de la cause sacrée de Pie IX.

Souvent j'ai béni le Seigneur d'avoir mis au cœur de votre premier pasteur et des évêques de notre illustre province, les pensées dont je me sentais animé moi-même, pour la défense de la sainte Église. Ce parfait accord nous a fortifiés et soutenus dans les saints combats. Il semble que nous avons rempli fidèlement le devoir de sentinelles vigilantes, selon la signification sublime du nom que nous portons : les fidèles ont été instruits des périls de la religion ; des prières ont été prescrites pour invo-

quer la protection du ciel ; nous avons adressé en commun aux pouvoirs publics de respectueuses et graves remontrances. Plût à Dieu que nos paroles, inspirées par le patriotisme le plus pur, autant que par notre amour pour l'Église, eussent été écoutées! Nous n'hésitions pas à annoncer que, si on laissait ébranler le pouvoir du chef de l'Église qui est la pierre angulaire de l'ordre social, tous les autres pouvoirs seraient affaiblis et ébranlés du même coup. C'est ce qui est arrivé, et aujourd'hui la société est tellement troublée, que les hommes amis de l'ordre sont déconcertés et effrayés, dans la prévision des malheurs qui la menacent. Elle est comme un malade qui s'agite et se retourne en tous sens sur son lit de douleur. Je crains bien que tous les remèdes que cherche à cette situation alarmante une politique incertaine, parce qu'elle a cessé d'être chrétienne, ne soient que de vains et impuissants palliatifs. La véritable cause du mal est à Rome. C'est là qu'il faut en couper la racine. Quand la paix et la sécurité seront rétablies dans ce centre du monde, elles renaîtront partout, et l'agitation qui trouble les peuples s'apaisera d'elle-même, comme les flots de la mer se calment avec la tempête qui les soulevait.

Je ne dois pas terminer ce trop insuffisant éloge, sans relever un trait de la vie de notre saint prélat, qui n'est pas le moins glorieux de sa longue carrière. Vous savez qu'aujourd'hui c'est une maxime commune à tous les gouvernements, qu'il faut diminuer l'Église et restreindre son influence dans les limites les plus étroites. Chacun de ceux qui prennent successivement la direction des affaires, se fait un mérite d'emporter un lambeau du peu qui reste de liberté ecclésiastique. Il fut donc décidé, dans les hautes régions, contrairement au concordat (art. 17), raisonnablement interprété, qu'on ne permettrait plus désormais que l'Église reçût directement des libéralités pour l'instruction de la jeunesse et pour les besoins des pauvres. Pour atteindre ce but, il fallait violer le respect dû aux dernières volontés des mourants, refaire, par décret, les testaments, et porter une atteinte manifeste au droit sacré de propriété. On ne s'arrêta pas devant ces scrupules et la décision fut portée.

Notre vénérable prélat, qui avait des notions exactes et fort étendues sur le droit, prit en mains la défense de l'Église et des principes sacrés de l'équité naturelle. Il adressa au gouvernement les réclamations les mieux motivées. Il composa sur ce sujet de savants Mémoires, approuvés par tous ses vénérables collègues. Il invoqua même l'autorité des tribunaux. Plusieurs d'entre eux lui ont donné complétement raison, et l'on peut espérer que le haut tribunal administratif de qui émane cette nouvelle et si extraordinaire jurisprudence, reviendra aux vrais principes, qui doivent être respectés de tous, et surtout de ceux qui ont le soin des affaires publiques.

Rien ne me touchait et n'excitait mon admiration comme le zèle et l'activité de ce vénérable vieillard arrivé à l'âge de quatre-vingts ans, luttant contre une erreur de l'autorité, pour la défense du droit et de la justice. C'est bien là la mission du véritable évêque. Il faut qu'il combatte sans relâche, toute sa vie, les fausses doctrines, partout où elles se produisent. Il est le gardien officiel de la vérité; son devoir est de la protéger avec courage, sans complaisance, contre toutes les atteintes qui pourraient en altérer la sainteté.

Je m'arrête, saint évêque et vénérable ami; je suis étonné de moi-même et je ne comprends pas comment j'ai pu imposer silence à ma douleur, pour adresser ces quelques paroles à votre peuple, si heureux autrefois d'entendre la voix de son pasteur et de son père. Vous avez été admirable dans votre vie et dans votre mort. Votre existence tout entière s'est consumée au service de Dieu et des âmes qu'il vous avait confiées, et quand la fin vous a été annoncée, vous l'avez acceptée avec cette résignation chrétienne qui est le couronnement de tous les autres mérites.

Je viens d'offrir pour vous le saint sacrifice au milieu des regrets et des hommages de ces illustres prélats, que vous aimiez et qui étaient pénétrés pour vous de la plus respectueuse affection; de ce digne chapitre, de ce nombreux clergé, pour lequel vous étiez un guide si sûr et si éclairé; de ces honorables magistrats, de ces fonctionnaires distingués, avec lesquels vous entreteniez des relations pleines d'estime; enfin, de tout ce bon peuple angevin, que vous avez si souvent béni comme votre famille et qui vous aimait comme un père; tous ont voulu vous donner cette dernière marque de leur respect et de leur amour.

Le sang de l'Agneau sans tache aura effacé les légères imperfections qui pouvaient rester, ce que je ne crois pas, dans votre très-noble et sainte âme, et vous recevez maintenant, dans le sein de Dieu, la récompense de vos vertus et de vos longs travaux.

Du haut du ciel vous veillerez encore sur ce troupeau fidèle, vous lui obtiendrez par vos prières un successeur selon le cœur de Dieu, digne de vous et du siége dont vous avez si bien soutenu l'honneur. Enfin, vous vous souviendrez, dans la gloire, de ces vénérés collègues ici présents qui furent vos amis; et vous demanderez pour celui qui vient de parler trop faiblement de vos mérites, mais qui vous fut tendrement dévoué, la grâce d'imiter vos vertus pendant le peu de temps qu'il lui reste à vivre et d'être réuni à vous dans le sein d'une éternelle amitié.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ANALYSE DU TRAITÉ de la carie dentaire de M. Magitot : par le docteur Georges Bertin, professeur de chimie à l'école professionnelle municipale. In-8°, 31 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

Extrait du *Journal de Médecine de l'Ouest.*

COLONEL (LE) TROUDE; par H. de la Villemarqué de l'Institut. In-8°. 14 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

ÉTUDES MÉDICALES sur les serpents de la Vendée et de la Loire-Inférieure; par le docteur A. Viaud-Grand-Marais. 2e édition. In-8°, 260 p. — Saint-Germain, imp. Toinon; Nantes, tous les libraires.

EXCURSIONS DANS LE FINISTÈRE; par M. Le Mesle du Porzou. In-12. 20 p. — Guingamp, imp. Le Goffic.

FÊTES DU 11 AVRIL 1869. Cinquantaine sacerdotale de Pie IX; par J. Desplantes, rédacteur de l'*Espérance du peuple.* In-18, 52 p. — Nantes, imp. Bourgeois ; lib. Mazeau.

GARDIEN (LE). Poème; par Hippolyte de Lorgeril. In-8°, 52 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

GAZETTE (LA) DE L'OUEST. Echo de Bretagne et de Vendée. Rédacteur en chef : Emmanuel de Rorthays.

Paraît, depuis le 15 septembre, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, dans le format grand in-f°. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

Abonnements : Nantes, un an, 42 fr., six mois, 22 fr., trois mois, 12 fr. — Loire-Inférieure et départements limitrophes, un an, 44 fr., six mois, 23 fr., trois mois, 12 fr. — Départements non limitrophes, un an, 50 fr., six mois, 25 fr., trois mois, 13 fr.

Les abonnements et les annonces sont reçus : A Nantes, place du Commerce, 4; à Paris, chez M. Havas, rue Jean-Jacques Rousseau, 3, et chez MM. Laffite, Bullier et Cie, place de la Bourse, 8.

HISTOIRE DU MONT SAINT-MICHEL AU PÉRIL DE LA MER ET DU MONT TOMBELAINE, avec un guide-livret du visiteur; par l'abbé J. Deschamps du Manoir. In-8°, 325 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

MÉLANGES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES sur la Bretagne; par Anatole de Barthélemy. 2e série. 1er fascicule. In-8°, 149 p. — Saint-Brieuc, imp. Hillion; Paris, lib. Aubry.

MÉMOIRES D'UN GARDE DU CORPS DU ROI DE LA COMPAGNIE DE NOAILLES; suivis de souvenirs d'Allemagne et de Russie (1812); par Édouard Dechy. In-8°, 239 p. — Dinan, imp. Bazouge; Paris, lib. Dentu.

Mgr AUGUSTIN LE MINTIER, dernier évêque de Tréguier (vers); par P.-J.-M. Le Scour, barde de Notre-Dame de Rumengol. In-12, 11 p. — Saint-Brieuc, imp. Prudhomme.

QUATRE (LES) CANDIDATS à la députation dans la circonscription de Saint-Malo; par Francis Bazouge. In-8°, 96 p. — Dinan, imp. Bazouge.

LE CLERGÉ VENDÉEN

AU DÉBUT DE LA RÉVOLUTION.

Les Etats généraux furent convoqués par une ordonnance royale du 27 décembre 1788 et se réunirent le 4 mai suivant. Près de trois millions de Français se pressèrent dans les assemblées électorales, et, malheureusement, parmi les méchants, personne ne manqua. De ce concours sortit l'élection de douze cents députés : trois cents de l'ordre du clergé, trois cents de la noblesse et six cents du tiers-état, qui, cette fois, était le privilégié.

Le Poitou prit sa part au mouvement général. L'assemblée de son clergé fut présidée par les évêques de Poitiers et de Luçon. Avaient été convoqués les bénéficiaires et les chapitres, les monastères réguliers rentiers, les curés, les simples prêtres. La faculté de voter par procuration fut donnée aux prélats, prieurs, abbés commendataires et aux curés. Chaque chapitre nommait pour le représenter deux chanoines sur dix. Les réguliers rentiers envoyaient un électeur par maison. On voit, d'après cela, de quels éléments se composait l'assemblée électorale. A la séance du 21 mars, l'évêque de Poitiers présida. On nomma des commissaires pour la rédaction des cahiers à présenter aux Etats généraux.

Furent élus : Mgr de Mercy, MM. de Rozan, grand-vicaire, Noirot, curé de Sallertaine, Marouilland, curé de Talmond, Dillon, curé du Vieux-Pouzauges, Gergaud, curé de Beauvoir-sur-Mer

Guillon, curé de Soullans, Rodrigue, curé de Fougeré, Poupart, curé du Payré-sur-Vendée, et Dom Gros, prieur de la Blanche de Noirmoutier.

Le 27, on choisit les scrutateurs, qui furent : MM. Lacesve, curé de Sainte-Triaise, Dillon, curé du Vieux-Pouzauges, et Ballard, curé du Poiré-sous-la-Roche-sur-Yon.

Le 30 mars, les élections commencèrent. Voici, dans l'ordre alphabétique, les noms des députés : MM. Ballard ; Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers ; Dillon ; Jallet, curé de Chérigné ; Joyeux, curé de Châtellerault ; Lacesve ; Marsais, curé de Nieul-sur-Dive ; de Mercy ; Richard de la Vergne, recteur de la Trinité de Clisson (marches communes de Poitou et de Bretagne) ; de Surade, chanoine régulier de Sainte-Geneviève.

Les deux évêques ne passèrent pas les premiers. Le désir d'humilier les hautes positions avait envahi tous les ordres. La hiérarchie pesait à certains prêtres, et prenant des prétextes plus ou moins plausibles, sous lesquels ils cachaient les vraies raisons, ils travaillaient à élever leur influence personnelle sur les ruines de l'autorité épiscopale. Peu à peu on arriva du mépris de la personne de l'évêque au mépris de sa dignité, et, en déclamant contre les abus, dont quelques-uns n'étaient que trop réels, au lieu de se contenter de les corriger, les novateurs les remplacèrent par des monstruosités.

La première séance des Etats généraux eut lieu, à Versailles, le 5 mai 1789. Le clergé et la noblesse refusèrent d'abord de se réunir au tiers-état pour la vérification des pouvoirs. Les membres des ordres privilégiés qui se rendirent les premiers dans l'assemblée du tiers-état furent trois curés du Poitou : Ballard, Lacesve et Jallet. Le 13 juin 1789, à l'appel de la sénéchaussée du Poitou, ils s'avancent vers le bureau, et l'abbé Jallet, parlant au nom de tous, rend compte de leur démarche commune en termes où rien n'annonce le prêtre ni le chrétien. Bien entendu, la salle retentit d'applaudissements, et pour récompense on le place au bureau.

Une fois ce premier pas fait, les masques tombèrent, et les

mauvais prêtres vinrent tour à tour commencer un acte d'apostasie qui devait bientôt se consommer par leur adhésion à la constitution civile du clergé. Le lendemain, parut une autre bande, ayant à sa tête Dillon, curé du Vieux-Pouzauges. Dillon prononça le discours, et comme les révolutionnaires avaient des enthousiasmes pour toutes les défections et toutes les hontes, sa parole excita le plus bruyant enthousiasme.

Quelques mois suffirent aux Etats généraux, transformés en *Assemblée nationale*, pour renverser toute l'ancienne organisation de la France. Par les décrets des 4, 6, 7, 8 et 11 août 1789, le régime féodal fut entièrement détruit. De plus, tous les priviléges des provinces furent abolis, pour le triomphe de la révolution autoritaire, et non pour celui de la liberté : la centralisation n'a jamais produit que l'esclavage, et peu importe que le pouvoir central soit exercé par un ou par mille, le peuple n'en est pas moins pressuré. Le pouvoir du roi, excessif depuis Louis XIV, passait à l'assemblée : quelques abus allaient tomber, des horreurs allaient se produire, et l'histoire pendant plusieurs années ne s'écrira qu'avec de la boue et du sang, tandis que la religion éplorée verra renaître les jours des Néron et des Dioclétien. En effet, la Révolution, qui vit de l'abaissement des caractères, en voulait surtout à la religion du Christ, qui proclame la sainte liberté et fait résister à quiconque commande contrairement à la loi de Dieu.

Tout en proclamant haut le règne de la justice, la Révolution s'empara des biens des églises, du clergé et de la noblesse ; elle ne parlait que de la liberté de conscience, et elle chassait les religieux de leurs monastères ; bien plus, elle prétendit faire plier la conscience du prêtre sous le joug de la *Constitution civile du clergé.* Ces grandes et pitoyables transformations furent décrétées le 13 février 1790. La députation du clergé poitevin ne fut pas unanime dans son vote ; et tandis que les évêques de Poitiers et de Luçon protestaient contre l'empiétement de l'assemblée sur les droits sacrés de l'Église, ils eurent la douleur de voir plusieurs de leurs prêtres, députés comme eux, saluer d'un vote approbateur un

acte qui, en s'attaquant extérieurement à la discipline, atteignait sournoisement la foi. C'est le fait de l'erreur de se glisser sous un nom supposé : on tâcha d'enlever aux choses leur odieux en enlevant aux mots leur signification. Plusieurs se laissèrent tromper, et pourtant il était facile de voir où l'on voulait en venir. Entre autres choses, la Constitution civile ordonnait qu'à l'avenir les évêques seraient nommés par les électeurs, comme les fonctionnaires, et seraient investis de leurs charges par le métropolitain, choisi de la même manière : il leur était permis d'écrire une lettre de politesse au pape pour lui notifier leur élection. Le même décret supprimait les cent trente-cinq évêchés existant en France, et les remplaçait par quatre-vingt-trois évêchés *civils*, suivant le nombre des départements que l'assemblée, afin d'absorber au profit de Paris toutes les forces vitales de la France, avait substitués à l'ancienne division, si populaire, des provinces. Louis XVI refusa d'abord de ratifier ce décret tyrannique, et en référa au Souverain Pontife. Malheureusement trompé plus tard par une fausse décision donnée par deux prélats sincèrement attachés à la foi, mais qui n'avaient pas envisagé la question à son vrai point de vue, il céda, et l'apposition de sa signature à l'acte hypocrite et impie de la Révolution donna une existence légale au schisme, et ouvrit à deux battants les portes à la persécution.

Pendant qu'à Rome, on avisait aux moyens de conjurer l'orage, trente évêques français signèrent, le 30 octobre 1790, une profession de foi devenue célèbre sous le titre d'*Exposition des principes sur la constitution civile du clergé*. Les signataires réclamaient en faveur de la juridiction de l'Église. Ils rappelaient qu'à elle seule appartient le droit de fixer sa discipline, de faire ses règlements, d'instituer des évêques et de leur donner une mission. Ils se plaignaient de la suppression des monastères, et demandaient, en terminant, qu'on ne fît rien sans l'intervention de l'autorité pontificale ; qu'on s'adressât au pape, *sans lequel il ne se doit traiter rien d'important dans l'Église*. Les évêques de Poitiers et de Luçon se distinguèrent parmi les prélats qui concoururent à la publication de cette déclaration, dont le rédacteur était Mgr de Boisgelin, ar-

chevêque d'Aix. Leur voix ne fut assez forte, ni pour briser le parti pris des persécuteurs, ni pour imposer silence aux prêtres révolutionnaires de l'assemblée. Ceux-ci, irrités du langage à la fois énergique et modéré des évêques, résolurent de leur répondre, ne fût-ce sans doute que pour se mettre avec des grandeurs déchues sur le pied de l'égalité.

Des curés du Poitou eurent la triste gloire de se montrer des plus ardents à la lutte. Trois d'entre eux opposèrent à l'écrit des évêques une brochure intitulée : *Les Trois Curés du Poitou, membres de l'Assemblée nationale et de la chambre du clergé, à NN. Prélats, députés du clergé.* Le trop fameux Dillon, curé du Vieux-Pouzauges, tenait la plume, et son écrit prouve qu'il était depuis longtemps initié au jargon révolutionnaire, ou qu'il y avait fait des progrès bien rapides.

Il cherche à cacher sous de grandes protestations l'odieux des principes les plus subversifs, et, nouveau Judas, il trahit par un baiser celles des saintes institutions qu'il n'a pas encore livrées. Jallet, curé de Chérigné, y va plus franchement, et remplace l'hypocrisie par le cynisme. Il publie aussi sa brochure, et la résume dans le long titre que voici : *Pourquoi ne jurent-ils pas, puisqu'ils savent jurer? ou lettre de M. Jallet, curé, membre de l'Assemblée nationale, à M.-C.-I. de Mercy, député de la même assemblée, ci-devant évêque du département de la Vendée.* Les prêtres, qui par leurs suffrages avaient envoyé Dillon, Jallet et consorts à l'assemblée, durent se repentir de leur trop grande confiance.

Le 4 janvier 1791 avait été fixé aux ecclésiastiques de l'assemblée nationale pour la prestation du serment. Les révolutionnaires attendaient ce jour avec impatience, heureux de torturer la conscience des amis du Christ, eux qui ne parlent que de liberté de conscience. Les députés sont réunis. Une multitude aux gages des Pharisiens du jour assiége le lieu de l'assemblée, comme autrefois les Juifs le prétoire de Pilate, et fait retentir des cris de mort contre les prêtres qui aimeront mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Le moment est solennel. Le président appelle d'abord Mgr de Bonnac, évêque d'Agen : « Messieurs, dit le prélat, les sacrifices de la for-

tune me coûtent peu ; mais il en est un que je ne saurais faire, celui de votre estime et de ma foi. Je serais trop sûr de perdre l'une et l'autre, si je prêtais le serment qu'on exige de moi. » Mgr de Beaupoil de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, monte à la tribune : « Messieurs, dit-il, j'ai soixante-dix ans : j'en ai passé trente-trois dans l'épiscopat. Je ne souillerai pas mes cheveux blancs par le serment exigé dans vos décrets. Je ne jurerai pas. » A ces mots, le clergé de la droite se lève, applaudit et annonce qu'il est tout entier dans les mêmes sentiments.

Ce fut beau, grand, héroïque. Le cœur bat à ce passage des annales de la foi, et les lèvres immobiles d'admiration restent sans parole. Les grands scandales amènent les grands actes de vertu, afin que l'humanité, humiliée par les uns, mais relevée par les autres, voie sa honte s'effacer sous sa gloire, et montre encore, après l'orage, un front où brille l'honneur.

L'Église s'applaudira toujours de cette victoire du clergé français, et le Bas-Poitou, qui devenait la Vendée, restera fier de la conduite que tint en cette circonstance son évêque. Elle fit contraste avec celle de certains de ses prêtres députés : heureusement ceux qui les avaient envoyés ne les suivirent pas dans leur défection. Presque tous demeurèrent fidèles.

Cependant l'assemblée, vaincue par la résistance des confesseurs de la foi, décréta que le gouvernement choisirait de nouveaux évêques et de nouveaux curés à la place de ceux qui n'avaient pas prêté le serment; comme si l'État avait reçu de J.-C. le pouvoir d'administrer l'Église et de donner l'investiture et la juridiction à ses ministres. Sur trois cents ecclésiastiques siégeant à l'assemblée, soixante-quatre adhérèrent à la constitution schismatiqne. Beaucoup d'entre eux étaient jansénistes : fait à noter. Les évêques dispersés dans les provinces suivirent l'exemple de leurs collègues réunis à Paris, et, sur cent trente-cinq évêques français, quatre seulement s'engagèrent sous l'étendard du schisme. Mgr de Mercy, évêque de Luçon, n'hésita pas un instant. Inébranlable dans la confession de la foi, il préféra l'exil à l'apostasie.

Une assemblée électorale, composée de citoyens de toutes les

croyances et de citoyens ne croyant à rien, se réunit, et choisit pour évêque constitutionnel de la Vendée l'abbé Rodrigue. Né à Nantes, ce prêtre apostat avait d'abord été curé de la Crosnière, petite paroisse aujourd'hui réunie à Beauvoir. Il était passé de là à la cure de Fougeré. Il avait figuré parmi les commissaires chargés de rédiger le *Cahier des demandes, plaintes et doléances de l'ordre du clergé du Poitou,* en 1789. « C'était un esprit sans élévation, un cœur où tous les nobles sentiments étaient étouffés par une sordide avarice [1]. » Il accepta sans difficulté la position qui lui était offerte contrairement aux canons de l'Eglise, et reçut sacrilégement l'onction épiscopale, le 29 mai 1791. Par là, il devenait évêque réellement, quoique indignement, mais non évêque de Luçon. Ni le gouvernement, ni le peuple n'avaient reçu de Dieu autorité ponr lui donner le pouvoir d'administrer le diocèse. Tous ses actes de juridiction étaient nuls ; et Luçon n'avait pas d'autre évêque que Mgr de Mercy.

Rodrigue ne s'en prépara pas moins à se saisir du siége. A cette nouvelle, la consternation se répandit dans le clergé.

« Avant l'arrivée de l'évêque intrus, M. le curé de Luçon s'appliqua à fortifier la foi de ses paroissiens. Son attention se porta particulièrement sur les enfants qui se disposaient à s'approcher de la table sainte. La première communion devait avoir lieu huit jours après la Fête-Dieu, qui tombait cette année le 23 juin ; elle fut avancée d'une quinzaine de jours. M. Baudouin jeune, chargé de donner les instructions préparatoires, le fit avec tout le soin qu'on devait attendre de son zèle dans les graves circonstances où l'on se trouvait. Alarmé des attaques dirigées contre la religion, il traça avec les plus vives couleurs le tableau des malheurs dont elle était menacée ; il encouragea les enfants et tous ses anditeurs à persévérer dans la foi, et à tout sacrifier pour rester fermement attachés à l'Eglise catholique. Les fidèles assistaient en foule à chaque catéchisme, plus avides que jamais de recueillir les paroles qui sortaient de la bouche du vertueux prêtre. On était profondément ému quand on l'entendait s'écrier d'une voix pathétique : « Oh ! que de maux vont fondre sur la France ! »

[1] *Vie du R. P. Louis-Marie Baudouin.*

» Au jour de la première communion, les MM. Baudouin prirent tour à tour la parole, s'adressant tantôt aux enfants, tantôt à leurs pères et à leurs mères, tantôt à tous les assistants, les exhortant à demeurer fidèles au milieu des épreuves qui les attendaient. Emus et attendris à la pensée qu'ils ne pourraient plus distribuer le pain des anges à ces chers enfants, qui venaient de le recevoir pour la première fois, ils conjurèrent la Reine des cieux de les couvrir de sa protection maternelle.

» Bientôt l'évêque constitutionnel arriva à Luçon. Pendant qu'il se rendait à la cathédrale, accompagné de la force armée, M. Louis-Marie Baudouin lui fit parvenir un billet contenant les paroles adressées par le divin Maître à Judas, au moment où celui-ci se présentait pour le livrer aux Juifs : *Ad quid venisti*[1] ? Quels vifs et profonds remords ne dut pas en ressentir un cœur où la foi, sans doute, n'était pas entièrement éteinte ! Mais lorsqu'on a été entraîné par l'ambition dans la carrière du crime, il est rare qu'on s'y arrête.

» Rodrigue ne fut point retenu par l'avertissement qu'il avait reçu ; il poursuivit sa marche vers l'église. M. Baudouin, pénétré de douleur, lui envoya un second billet, sur lequel étaient écrites ces autres paroles de Notre-Seigneur : *Juda, osculo Filium hominis tradis*[2] ! Rodrigue lut encore ce second billet, et n'en consomma pas moins son intrusion sacrilége.

» Les prêtres du diocèse, attachés du fond des entrailles au centre de l'unité catholique, refusèrent, comme ils le devaient, de communiquer avec l'évêque intrus ; mais aucun d'eux ne montra plus d'éloignement pour lui que les deux MM. Baudouin. Vainement Rodrigue se flatta de détruire ce qu'il appelait leurs préjugés ; les tentatives qu'il fit pour les gagner à sa cause tournèrent à sa confusion. Espérant triompher de leur résistance s'il parvenait à s'aboucher avec eux, il se présenta pour les voir ; mais les deux frères, se souvenant que l'Esprit-Saint défend d'avoir aucun commerce avec celui qui n'obéit pas à l'Église, lui refusèrent l'entrée du presbytère. Il se retira convert de honte, dévorant en silence l'affront qu'il

[1] Pourquoi êtes-vous venu ? *Matth.* XXVI. 50.

[2] Judas, vous trahissez le Fils de l'Homme par un baiser ! *Luc.* XXII, 48.

s'était attiré. Peu de temps après, il lui fallut éprouver une autre humiliation, qui lui fut encore plns sensible.

» M. Baudouin jeune ne pouvait continuer ostensiblement à l'hôpital les fonctions de son ministère ; mais il avait trop de zèle pour abandonner, au moment du péril, ceux dont le salut lui était confié. Il usa de mille industries pour leur offrir en secret les consolations de la religion, et plus d'une fois il s'exposa sans crainte aux rigueurs de la persécution, quand leurs intérêts éternels le demandaient.

» Un jour on vient l'avertir qu'un malade de l'hôpital, près de mourir, témoigne le désir de le voir. Il y court à l'instant ; mais il a été devancé par Rodrigue, qui est au chevet du moribond. A la vue de l'apostat, le zèle du prêtre fidèle s'enflamme : « Vous n'avez aucun pouvoir, dit-il d'un ton énergique à l'évêque constitutionnel ; vous ne pouvez sans sacrilége administrer les sacrements au malade, et il ne sera pas dit que vous les aurez profanés en ma présence. » Ces paroles atterrent l'intrus, qui s'éloigne interdit, confondu, et le dépit dans le cœur. L'homme de Dieu entend la confession du malade, lui administre les derniers sacrements, et se retire comblé de joie.

» Bientôt un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. Il fut saisi et conduit au corps-de-garde, pour y passer la nuit. Ecoutons-le raconter lui-même ce qu'il eut à y souffrir : « Oh ! que cette nuit me » parut longue ! jamais je n'avais entendu tant de blasphèmes ni » tant d'horreurs ! Ma présence excitait sans doute la fureur des » malheureux qui me gardaient. C'était à qui vomirait le plus d'a- » bominations ; et dans cette nuit affreuse, je pus me faire une » idée de ce que notre bon Sauveur eut à endurer de la part d'une » tourbe impie et furieuse, pendant la nuit de sa passion. »

» Le lendemain, après lui avoir fait essuyer de nouveaux outrages, on l'amena à Fontenay-le-Comte, où il fut jeté en prison. C'était le premier prêtre du diocèse de Luçon qui eût l'honneur d'être incarcéré pour son attachement à la sainte Église.

» Les plus mauvais jours de la Révolution, où, sur la simple accusation d'être attaché à l'Église catholique, on était condamné et traîné à l'échafaud, n'étaient pas encore venus : les juges déclarèrent qu'ils

ne trouvaient pas de motifs suffisants pour prolonger la détention de M. Baudouin, et les portes de la prison lui furent ouvertes. Il profita de sa liberté pour retourner à Luçon et reprendre en secret l'exercice du saint ministère. Mais bientôt, en vertu d'un arrêté pris par le directoire du département, le 9 mars 1792, contre les prêtres *non assermentés*, il dut se rendre de nouveau à Fontenay, et y demeura sous la surveillance de la police, avec l'obligation *de s'inscrire tous les jours, à onze heures du matin, au secrétariat du département sur un registre ouvert à cet effet*. Il choisit pour demeure un pauvre grenier, où peu après vint le joindre M. Lebédesque, qui, pour avoir lui aussi refusé le serment qu'on exigeait du clergé, avait à subir les mêmes vexations que son ami. Dans l'impossibilité de suivre les inspirations de leur zèle pour la sanctification des âmes ils se préparèrent par les exercices de la vie intérieure aux grandes épreuves qu'ils entrevoyaient dans l'avenir.

» Cependant le flot de la Révolution montait sans cesse. Le 26 août 1792, l'Assemblée législative rendit un décret qui condamnait à la déportation les prêtres non assermentés. Louis XVI refusa de le sanctionner; mais l'autorité expirante de cet infortuné prince n'était plus assez forte pour contenir les factions déchaînées. De tous côtés les prêtres fidèles étaient insultés, arrêtés, emprisonnés. Louis XVI lui-même fut enfermé dans la tour du Temple. Le décret de déportation fut renouvelé et mis partout à exécution. Il fallut donc que M. Baudouin, bien déterminé à ne jamais devenir prévaricateur, prît le chemin de l'exil, ou qu'il cherchât en France quelque asile secret pour se soustraire aux lois de proscription. Ce dernier parti était celui qu'il voulait prendre, dans l'espérance que son ministère pourrait être utile à bien des âmes, qui allaient rester sans secours; mais M. le curé de Luçon, dont l'exemple et les conseils avaient sur lui tant d'empire, lui fit connaître sa résolution d'aller en exil, les raisons qui l'y déterminaient, et le désir qu'il avait de le voir lui-même quitter la France : « Mon frère, lui disait-il, défions-nous de » notre faiblesse; suivons ce conseil du divin Maître : *Si l'on vous » persécute dans une ville, fuyez dans une autre.* »

» M. Baudouin jeune se rangea, quoique à regret, à cet avis. Au mois de septembre, après avoir célébré la fête de la Nativité de la

sainte Vierge, il s'embarqua aux Sables-d'Olonne, avec son frère et un grand nombre d'autres ecclésiastiques, parmi lesquels se trouvaient M. l'abbé Gabriel-Laurent Paillou, vicaire-général de Mgr l'évêque de Luçon, et M. Lebédesque. En s'éloignant du port, il tourna vers la France ses regards attendris, implorant avec ferveur Marie, l'auguste protectrice de son infortunée patrie et la bienfaisante étoile de la mer. »

Cet exil du clergé de France eut à la fois quelque chose de solennel et d'extrêmement douloureux. Ils partaient, ces pasteurs vénérés qui avaient si longtemps arrosé de leurs sueurs le champ confié à leur sollicitude. Ils disparaissaient emportés par les vaisseaux rapides, et faisaient de loin, alors qu'on ne les apercevai presque plus, leurs derniers adieux à la patrie, à leur famille, à leur troupeau chéri. Du rivage, quelques signes timides leur marquaient qu'en France, restaient encore des cœurs chrétiens. Au milieu de ces scènes désastreuses, Dieu veillait sur les âmes fidèles. Si tous les prêtres étaient restés, on en eût fait une horrible boucherie, et le clergé, après la tourmente révolutionnaire, eût mis trop de temps à se recruter; s'ils fussent tous partis, que serait devenue la France, que serait devenue la Vendée ? Beaucoup partirent, quelques-uns restèrent et se cachèrent dans les bois, dans les marais.

Parmi les fidèles les plus distingués par leur naissance et par leur fortune, les uns émigrèrent et combattirent vaillamment pour la France contre la Révolution dans l'armée des Princes; d'autres étaient restés dans le pays, non moins braves, non moins dévoués, mais réservés pour des événements dont Dieu seul avait le secret. Comme leurs frères d'outre-Rhin, ils lutteront contre les Barbares des temps modernes et arroseront de leur sang ce sol français dont l'épée de leurs ancêtres traça laborieusement les frontières. Nous avons pu nous faire une idée, par ceux que nous avons connus, de ce qu'étaient ces hommes d'autrefois. Sans doute, pour la noblesse comme pour le clergé, la Révolution fut une expiation; ajoutons qu'elle fut aussi une épreuve. Elle fut une expiation pour les coupables (et quel ordre n'a pas les siens ?); mais elle fut une pr euve pour les justes, et dans la noblesse, comme dans le clergé,

les hommes vertueux, les vrais chrétiens étaient nombreux. Je ne sais pourquoi on ne veut s'arrêter qu'aux défauts sans mettre les bonnes qualités dans la balance. Ces gentilshommes, fils des croisés et dont quelques-uns aussi étaient fils des calvinistes, tous aujourd'hui enfants de l'Église, pressant dans le malheur la croix sur leurs cœurs généreux, sauront mourir sur le champ de bataille ou sous le glaive des bourreaux, martyrs dans l'un et l'autre cas, et dignes des plus pieux de leurs ancêtres.

Enveloppés dans la même proscription, parce qu'ils ont la même foi, le clergé et la noblesse, oubliant des dissentiments passagers, se serrent la main, et s'avancent, saintes et glorieuses victimes, offrant à Dieu leurs souffrances pour l'Église et pour la France. Tout leur est disputé, leur vie et leur conscience, en même temps que leurs biens, et leurs bourreaux poussent le patriotisme jusqu'à se parer de leurs dépouilles, à devenir propriétaires de leurs domaines, parfois à prendre leurs noms et leurs titres.

La désolation fut grande dans le Bas-Poitou, lorsque, après le départ des prêtres et des nobles, se répandit, avec la rapidité de l'éclair, la nouvelle sinistre : Le roi est mort ! Les enfants des Pictons, que César n'avait pu entièrement soumettre : ces Français, qui avaient secoué le joug de l'Angleterre, ces catholiques que n'avaient pas asservis les seigneurs protestants, les Vendéens, peuple jeune par le nom et par la vigueur, mais vieux par les traditions, les Vendéens souffraient impatiemment le départ des prêtres et des gentilshommes qu'ils aimaient, l'absence du culte catholique et les charges plus lourdes dont les gratifiait la Révolution au nom de la liberté.

Les Vendéens, brandissant leurs bâtons en guise d'épées, se ruaient sur les bataillons vomis par la Révolution, et repoussaient de leur Bocage et de leur Marais les soldats des tyrans. A l'égal des nations les plus guerrières, la Vendée a porté sa gloire jusqu'aux extrémités du monde, et cette gloire atteindra les dernières limites des temps.

L'ABBÉ DU TRESSAY.

UN PROJET DE VERRIÈRES

POUR LA

CATHÉDRALE DE NANTES

ÉTUDE HISTORIQUE *

III. — Chapelle de Sainte-Anne.

Nous traversons environ deux siècles et demi écoulés depuis le triomphe de nos martyrs, et nous arrivons à l'une des plus belles époque de l'Eglise de Nantes, celle de saint Félix.

C'est le grand évêque des premiers temps de notre histoire [1]. Appartenant par sa naissance aux familles les plus illustres de l'Aquitaine, saint Félix fut à la fois évêque et gouverneur de la cité. Sous son pontificat glorieux, l'Eglise de Nantes fut féconde en saints. Ce fut lui qui choisit et ordonna saint Martin de Vertou, l'une des lumières de la vie monastique en Occident. Les classes les plus humbles de la société eurent leur part dans cette grande expansion de vie chrétienne qui signala l'épiscopat de saint Félix. Alors vécurent les deux solitaires de Besné : le diacre saint Secon-

* Voir la livraison d'Octobre, pp. 249-267.

[1] Acta sanctorum. *De S. Félice, episcopo et confessore*, vii mensis julii, ad diem 7.

delle ; saint Friard, le pieux laboureur, l'ami de son évêque qui vint le bénir à sa dernière heure et lui fermer les yeux. Attentif à tous les besoins de son peuple, saint Félix détournait le cours de la Loire dont il amenait les eaux près de la ville; et portant sa sollicitude aux extrémités de son diocèse, il convertissait les peuplades saxonnes qui étaient venues s'y fixer. Mais ce que la postérité a considéré comme l'œuvre par excellence de l'épiscopat de saint Félix, ce fut l'achèvement de la cathédrale, magnifique édifice que les contemporains appelèrent l'ornement des Gaules.

La verrière de la chapelle Sainte-Anne sera donnée à saint Félix.

Au centre un grand tableau représentera la consécration de la cathédrale, faite l'an 562. La liturgie de la consécration des églises est pleine de rites mystérieux. L'un des moments les plus solennels est celui où le pontife consécrateur introduit dans le nouveau temple les reliques des saints. Le clergé précède avec des lumières et de l'encens ; le peuple suit la procession, et l'on chante cette belle prière : « Faites votre entrée, ô élus de Dieu, voilà la demeure que le Seigneur vous a préparée; voyez le peuple fidèle qui suit vos pas avec allégresse ; priez pour nous la Majesté divine. » *Ingredimini, sancti Dei, præparata est enim a Domino habitatio sedis vestræ ; sed et populus fidelis cum gaudio insequitur iter vestrum, ut oretis pro nobis majestatem Domini. Alleluia*[1]. C'est cette cérémonie solennelle, et si nous pouvons parler de la sorte, cette prise de possession par les saints de leur nouvelle demeure, qui sera le sujet du tableau principal de la verrière de saint Félix.

La longue procession du clergé se déroulera dans la nef de la nouvelle cathédrale ; les prêtres, portant les reliques, franchiront le seuil de la porte principale, et saint Félix y introduira les évêques qui accompagnent les saintes reliques, Euphronius de Tours, Victurus de Rennes, Domnolus du Mans, Domitianus d'Angers, Maracharius d'Angoulême. La foule du peuple de Nantes suivra les pas des saints et des évêques.

Deux médaillons placés au-dessous du tableau principal représenteront, l'un, saint Secondelle, et l'autre, saint Friard. La mémoire

[1] PONTIFICALE ROMANUM. *De consecr. ecclesiæ.*

de ces deux saints est encore vivante dans la paroisse de Besné, où ils ont vécu et où ils sont morts. Le chœur de l'église renferme leurs tombeaux ; une modeste chapelle indique le lieu où fut la cellule de saint Secondelle, et près de là une tradition non interrompue depuis treize cents ans, montre le petit champ que le solitaire cultivait de ses mains. La piété des habitants, secondée par la générosité de notre vénérable évêque, l'a récemment enclos de murs, et y a élevé une statue en l'honneur du saint.

L'un des médaillons pourra donc représenter saint Secondelle près de son humble cellule, donnant, en cultivant son champ, l'exemple de la vie pauvre et laborieuse sanctifiée par la prière.

L'autre médaillon sera consacré à saint Friard. Nous choisirons le moment de sa mort, dont le récit nous a été conservé par saint Grégoire de Tours, récit plein de charme et de naïveté. Le saint vieillard, sur son lit de mort, reçoit la visite de son évêque, saint Félix, qui vient le bénir. Saint Friard attendait cette bénédiction pour mourir, et il se plaint à son évêque d'avoir retardé l'heure de son passage à la vie bienheureuse : « O Pontife saint, lui dit-il, pourquoi avez-vous apporté un si long retard au voyage que je dois entreprendre[1] ? »

Dans la partie ogivale de la fenêtre, des emblèmes empruntés à l'office de la Dédicace, compléteront la pensée du tableau principal : ce sera la Jérusalem céleste de l'Apocalypse, avec ses murailles d'or, et ses portes ornées de pierres précieuses ; l'Échelle mystérieuse de Jacob, etc.

IV. — Chapelle de Saint-Vincent.

L'époque de saint Félix a été si riche et si féconde pour l'Église de Nantes, qu'une seule verrière ne suffisait pas pour en épuiser toutes les gloires ; nous lui en donnerons une seconde, et cette seconde sera consacrée à raconter la vie de saint Martin de Vertou.

Six tableaux de grandeur égale, comme dans la verrière de la

[1] *Grandes mihi moras de itinere debito facis, o sancte sacerdos.* S. Gregorius Turon. *De vitis patrum.* Cap. 10.

bienheureuse Françoise d'Amboise, se partageront la fenêtre et exposeront toute la suite de la vie du saint abbé. Il ne faut pas s'étonner de voir une fenêtre entière attribuée à saint Martin. Au jugement des Bollandistes, il fut un des principaux propagateurs de la vie religieuse dans les régions occidentales de la Gaule, et doit être placé au premier rang parmi les chefs de cette milice sacrée, auprès de saint Benoît, de saint Colomban, etc.[1]

Saint Martin était né à Nantes, d'une famille noble, vers l'an 527. Sa jeunesse fut pure, et un talent précoce annonçait ce qu'il devait être un jour dans l'Église de Dieu. A l'âge de vingt-cinq ans, saint Félix l'ordonna diacre, et connaissant sa prudence et son habileté, lui confia les fonctions d'archidiacre de son église. L'ordination de saint Martin par saint Félix formera le sujet du premier tableau. *Cum factus esset ævi probatissimus, a sancto Felice electus diaconus, Ecclesiæ communem curam suscepit*[2].

Un des grands faits de la vie de saint Martin fut sa prédication à Herbauges, ville obstinée dans le désordre et l'idolâtrie, qui jusque-là avait repoussé la prédication de l'Évangile. Elle repoussa encore les efforts de saint Martin, et une tradition demeurée populaire parmi nous raconte que la ville coupable fut engloutie dans les eaux. Quoi qu'il en soit des circonstances merveilleuses ajoutées par l'imagination du peuple au fait primitif; qu'Herbauges ait péri par un cataclysme, résultat de causes naturelles, ou frappée d'un châtiment miraculeux par la justice divine, toujours est-il que les recherches modernes de la science historique n'ont fait jusqu'ici que confirmer le récit de la prédication de saint Martin à Herbauges et de la punition subie par cette ville coupable pour avoir refusé d'entendre la voix de l'homme de Dieu. Saint Martin s'éloignant d'Herbauges, après avoir inutilement épuisé les efforts de son zèle près des habitants endurcis, ce sera le sujet du second tableau. *Infelix populus non solùm verbum Dei non recepit, sed ministrum pacis ab omni hospitalitatis gratia seclusit*[3].

[1] Acta Sanctorum. x octobris, ad diem 24. Lettre du R. P. de Buck à M. l'abbé Richard.

[2] *Office de saint Martin, dans le Propre de Nantes.* Cette antienne est tirée de l'*Ordinaire de* 1263.

[3] *Ibid.*

Saint Martin, dans la douleur profonde que lui causa la perte de cette ville infidèle, se sentit attiré vers la solitude. Il renouvela dans sa vie et ses austérités ce que nous lisons des plus célèbres religieux de l'Égypte et de la Syrie. L'esprit de Dieu le conduisit à Vertou et il y fonda un monastère qui devint une pépinière féconde d'où sortirent de précieuses colonies qui se répandirent dans toute la Neustrie. Saint Martin fondant le monastère de Vertou, ce sera le troisième tableau. *Regressus ab eremo Martinus, admonitus in somnis ab angelo, ad locum qui Vertavus dicitur, properavit* [1].

Entre toutes les fondations du saint abbé, mérite d'être mentionnée celle du monastère des Deux-Jumeaux dans le diocèse de Bayeux. Deux enfants jumeaux étaient morts sans baptême; le saint, touché de la douleur du père, les rendit à la vie, et dans le champ que cette famille reconnaissante lui offrit en don, fonda le monastère qui dut son nom au miracle que nous venons de rappeler. Saint Martin ressuscitant les deux enfants, en présence du père qui lui offre le témoignage de sa religieuse gratitude, voilà quel sera le sujet du quatrième tableau [2].

Le cinquième représentera la mort de saint Martin, dans le monastère de *Durivum*, aujourd'hui Saint-Georges, près Montaigu. Le saint abbé, sur son lit de mort, entouré de ses frères, repoussera les derniers assauts des esprits de ténèbres qui lui apparaissent, en prononçant ces belles paroles : « Que cherchez-vous en moi? Je n'aurai rien de commun avec vous, parce que je suis racheté par le sang de Jésus-Christ. » *Quid in me quæritis? non ero particeps vestri, quoniam redemptus sum sanguine J.-C.* [3].

Dans le sixième tableau sera représentée la translation du corps de saint Martin au monastère de Vertou. Les moines rapporteront les dépouilles vénérées de leur Père au lieu qu'il sanctifia par sa présence, pendant qu'il vivait sur cette terre. La foule se presse sur le passage du cercueil, et Dieu fait éclater la gloire de son serviteur en opérant des miracles. Un aveugle recouvre la vue, et

[1] *Ibid.*
[2] Voyez les ACTA SANCTORUM, *loco citato.*
[3] *Office de saint Martin*, déjà cité.

un paralytique retrouve la liberté de ses membres, au contact du voile qui couvre le cercueil.

Tel est l'ensemble de cette page, l'une des plus belles que nous offre la vie monastique dans le diocèse de Nantes.

La partie ogivale de la fenêtre pourra contenir dans de petits médaillons les figures des religieux les plus célèbres qui, sans appartenir à l'Eglise de Nantes, s'y rattachent par quelques liens : saint Colomban qui, dans le cours de ses exils, séjourna quelque temps dans nos murs ; saint Philbert, dont les reliques reposèrent momentanément dans l'église de la paroisse qui porte aujourd'hui son nom ; et au milieu d'eux des anges montreront aux regards les promesses du Sauveur à ceux qui ont tout quitté pour le suivre, et que l'Eglise nous fait relire dans l'office des saints abbés : *Omnis qui reliquerit domum, vel fratres, vel sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros, propter nomen meum, centuplum accipiet et vitam æternam possidebit* [1].

V. — Chapelle (aujourd'hui salle des Registres).

Il reste encre une fenêtre dans la nef latérale du sud, et nous voudrions y grouper en quelque sorte les fleurs de la vie monastique écloses sur divers points du territoire nantais : saint Vital, ou saint Viaud, saint Victor de Cambon, saint Benoît de Macérac et sa sœur sainte Avénia.

L'ordre chronologique appelle ici saint Vital et saint Victor, qui vécurent vers le sixième ou le septième siècle ; saint Benoît les suit dans le huitième. Nous ne pouvons donner à chacun d'eux une fenêtre à part, et nous réunirons par le souvenir ceux qu'unit la même profession des conseils évangéliques.

Saint Vital vécut solitaire sur une colline qui s'élève non loin de Paimbœuf et c'est lui qui a donné son nom à la paroisse de Saint-Viaud [2].

Saint Victor se sanctifia dans la paroisse de Cambon [3].

[1] Matth. XIX, 29.
[2] Acta sanctorum. VII Octobris, ad diem 16.
[3] Acta sanctorum, VI Augusti, ad diem 30.

La vie de l'un et de l'autre s'écoula dans l'humilité de la solitude et dans une pureté qui la rendit tout angélique. Les hommes ont oublié les détails de cette existence cachée en Jésus-Christ; mais elle a laissé, selon l'expression de l'Ecriture, le parfum délicieux que la mémoire du juste répand après elle.

Saint Benoît, né à Patras, en Grèce, fut conduit dans nos contrées par la Providence divine avec sa sœur Avénia et neuf compagnons. Avénia se sanctifia à Nantes, dans un monastère de Vierges, placé près de l'église de Saint-Clément. Benoît se retira dans la solitude à l'extrémité du diocèse, sur les rives de la Vilaine [1].

Les quatre grandes figures de ces saints occuperont le centre de la fenêtre; au milieu, saint Benoît et sainte Avénia doublement frères par les liens du sang et par ceux de la sainteté; à droite, saint Vital, et à gauche, saint Victor.

Au-dessous de ces quatre grandes figures, des médaillons représenteront les monuments de leur culte qui existent aujourd'hui dans le diocèse. Pour saint Benoît, ce sera son tombeau conservé dans l'église de Macérac, et le monument récemment élevé sur les rochers que la tradition populaire appelle la chaire du saint abbé, parce que c'est là qu'il enseignait ses disciples. Pour saint Victor, ce sera son tombeau caché dans la modeste chapelle qui lui est dédiée près de Cambon; et pour saint Vital, la grotte où il vécut, renfermée maintenant dans la belle église dont il est le patron.

Au-dessus des figures de nos saints, dans la partie ogivale de la fenêtre, seront symbolisées les béatitudes prêchées par le divin Maître : *Beati pauperes spiritu — beati mundo corde — beati qui esuriunt et sitiunt justitiam — beati pacifici,* etc. [2].

VI. — Chapelle des Fonts. — 1re fenêtre.

Nous entrons dans la nef latérale du nord. La chapelle des fonts nous offre deux fenêtres : la première, c'est-à-dire la plus rapprochée de la porte, sera consacrée à saint Hermeland qu'appelle

[1] Acta sanctorum. IX Octobris, ad diem 22.

[2] Matth. V, 3 et Seq.

la liste chronologique, puisqu'il a vécu à la fin du septième et au commencement du huitième siècle.

Depuis la translation solennelle de ses reliques faite par Mgr de Hercé, en 1848, le nom de saint Hermeland a acquis une nouvelle célébrité dans le diocèse.

Vers la fin du septième siècle, l'évêque saint Paschaire, ou Pâquier, était assis sur le siége de Nantes. C'était un enfant de la cité. Il était, dit sa légende, d'une foi robuste, d'une espérance patiente, d'une charité ardente [1]. Tout entier au service de son troupeau, et craignant de ne pas faire encore assez pour accomplir le ministère pastoral, il appela à son aide les religieux du célèbre monastère de Fontenelle, dans le diocèse de Rouen. Douze moines ayant à leur tête saint Hermeland accoururent à son appel et fondèrent près de Nantes, dans l'île d'Aindre, un monastère qui devint un centre de piété pour toute la contrée.

Le grand tableau du milieu de la fenêtre représentera saint Pâquier et saint Hermeland dans l'île d'Aindre. Le saint évêque viendra accompagné de ses chanoines, comme le raconte l'histoire, consacrer la nouvelle église du monastère que saint Hermeland et ses moines viennent d'édifier en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul. Ce tableau conservera ainsi la mémoire du saint Pontife et du saint abbé qui furent unis dans la pensée de glorifier Dieu en sauvant les âmes [2].

Au-dessous du tableau principal deux médaillons reproduiront les lieux plus spécialement consacrés, dans le diocèse, par le culte de saint Hermeland. Ce sera dans l'un l'église de Saint-Herblain, qui depuis la translation de 1848 a recouvré le corps du saint abbé, son patron. Dans l'autre ce sera l'oratoire de l'île d'Indret, antique cellule du saint.

Dans les compartiments de la partie ogivale de la fenêtre, on placera de petits sujets qui rappelleront les miracles les plus célèbres d'Hermeland : le saint abbé rallumant, en la bénissant, la lampe éteinte de l'église, ou bien multipliant par sa bénédiction

[1] *Office de saint Pâquier*, dans *le Propre de Nantes*.

[2] ACTA SANCTORUM, Martii ad diem 25, et III Julii, ad diem 10.

un poisson qui sert à nourrir ses frères dans la détresse. Au sommet le saint vieillard apparaîtra conduit au ciel par les anges, après avoir prolongé sa course en ce monde au-delà de quatre-vingt-dix années.

VII. — Chapelle des Fonts. — 2e fenêtre.

Nous arrivons à saint Emilien, ce grand pontife, si longtemps oublié, et que Dieu nous a si heureusement rendu. Les fêtes solennelles de sa translation sont encore présentes à tous les esprits et les admirables paroles par lesquelles le successeur de saint Hilaire a loué le courage de l'évêque mort pour la défense de la sainte foi chrétienne sont encore redites par toutes les bouches [1].

C'est la croisade de saint Emilien qui se déroulera dans les six tableaux de la verrière.

Dans le premier, Emilien apparaîtra offrant l'adorable sacrifice et fortifiant par le pain eucharistique les guerriers qui vont avec lui combattre les infidèles. *Die profectionis fixo, magnus bellatorum numerus in ecclesiam cathedralem, Nannetas congregati sunt; quos sanctissimus pontifex missam celebrans, corpore ac sanguine D. N. J.-C. refecit et munivit* [2].

Le second tableau représentera l'armée bretonne partant de Nantes, sous la conduite de son pontife. *Inter fletus civium, viduarumque lamenta et orphanorum, viam arripuit generosum agmen* [3].

Dans le troisième tableau, ce sera l'entrée triomphante d'Emilien dans la ville d'Autun après sa première victoire.

Le quatrième sera consacré à décrire la dernière lutte d'Emilien

[1] *Notice historique et critique sur saint Emilien*, par M. l'abbé Cahour. — *Récit de la translation solennelle des reliques de saint Emilien* dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, novembre 1859. — *Discours de Mgr Pie, évêque de Poitiers*, tome II de ses Œuvres. — *Mandement de Mgr Jaquemet, évêque de Nantes, pour la translation solennelle des reliques de saint Emilien*, 20 octobre 1859. — Acta sanctorum. V Junii, ad diem 25.

[2] *Office de saint Emilien* dans le *Propre de Nantes*.

[3] *Ibid.*

et sa mort sur le champ de bataille où il s'est élancé, en s'armant du signe de la croix, et en poussant ce cri de la force et de la résignation chrétienne : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* [1].

Les deux derniers tableaux rappelleront les faits principaux du culte de saint Emilien. Dans le cinquième on verra l'oratoire élevé sur son tombeau à Saint-Emiland, près Autun, et on pourra y représenter la translation de son corps faite au XIe siècle dans l'église paroissiale de ce village. Autour de l'oratoire seront placés quelques-uns des nombreux sarcophages en pierre des compagnons d'armes d'Emilien.

Enfin le sixième et dernier tableau représentera la translation de ses reliques dans l'église cathédrale de Nantes. Ce sera le retour triomphal du Pontife dans sa ville épiscopale, onze siècles après son départ pour la guerre sainte.

Dans la partie ogivale de la fenêtre, de petits médaillons rappelleront les plus célèbres personnages des croisades, dont saint Emilien avait si généreusement pris l'initiative. Le Souverain-Pontife Pie V sous lequel fut gagnée la bataille de Lépante, triomphe définitif de la foi chrétienne sur la barbarie musulmane, occupera le centre et le sommet de l'ogive : symbole de la papauté inspiratrice de toutes les grandes choses dans l'Eglise. Au-dessous de lui Pierre l'Hermite et saint Bernard, les deux éloquents prédicateurs des guerres saintes ; Godefroy de Bouillon et saint Louis, les deux valeureux capitaines de la chrétienté, armée pour la délivrance du tombeau du Christ.

VIII. — Chapelle des saints Donatien et Rogatien.

L'an 843 de l'ère chrétienne vit s'accomplir dans la ville de Nantes l'une des grandes catastrophes de notre histoire, et, au milieu des désolations de nos pères, éclater un nouveau triomphe pour notre foi.

Les Normands envahirent la ville ; toute la population chrétienne

[1] *Office de saint Emilien* dans *le Propre de Nantes.*

réunie autour du saint évêque Gohard, homme d'une admirable innocence de vie, disent nos légendes [1], priait dans la cathédrale. Le pontife offrait la victime sainte pour son peuple, au moment où les païens se précipitèrent dans l'église. Saint Gohard fut immolé sur l'autel, pendant que dans le calme de la foi il prononçait les paroles de la liturgie sacrée : *Sursum corda*. Les prêtres, les moines, les fidèles, enfants, femmes, vieillards, furent massacrés en haine de la foi avec leur évêque [2].

Nous lisons encore aujourd'hui dans le Bréviaire le récit écrit l'année même de l'événement, récit tout empreint d'une douleur profonde au souvenir des calamités présentes ; de même que les prières qui accompagnent ce récit et que nous chantons toujours dans l'office divin, respirent l'allégresse surnaturelle des âmes chrétiennes qui aperçoivent, à travers les voiles de deuil de la cité, la gloire dont Dieu couronne les martyrs dans le ciel. Car Nantes a toujours honoré comme martyrs le saint pontife Gohard et les fidèles tombés avec lui sous le fer des infidèles, en confessant la foi de Jésus-Christ.

C'est cette grande scène de désolation que représentera le tableau principal du milieu de la fenêtre. Saint Gohard sera à l'autel, revêtu de la chasuble que garda longtemps le trésor de la Cathédrale, aussi bien que le calice dans lequel il célébra sa dernière messe [3] ; autour de lui, les prêtres, les fidèles de tout âge et de toute condition offrant à Dieu le sacrifice de leur vie, et sanctifiant l'église, mère des églises des diocèses, par le sang des chrétiens versé à grands flots.

La partie ogivale de la fenêtre sera consacrée à représenter la glorification céleste de cette légion nantaise de martyrs. Saint Gohard apparaîtra au centre, couronné par Jésus-Christ le prince des pontifes, et dans les compartiments multiples de cette partie de la fenêtre seront représentés tous les ordres, tous les âges, enfants, vieillards, prêtres, guerriers, femmes, jeunes hommes, tous

[1] Acta sanctorum. VI Junii, ad diem 24 junii, in supplemento.

[2] *Office de saint Gohard* dans le *Propre de Nantes*, extrait de l'*Ordinaire* de 1263.

[3] Une bulle de Léon X du 26 mars 1518 mentionne, parmi les reliques précieuses que conservait la cathédrale de Nantes, la chasuble, l'étole et le calice de saint Gohard.

portant la palme de la victoire. Ce sera la traduction de cette belle antienne de l'office de saint Gohard: *O quam felix es, Nannetensium civitas, tot martyrum cruore perfusa, qui, cum suo pontifice, gentilium gladio trucidati, æternæ vitæ adepti sunt bravium.* « O que tu es heureuse, cité de Nantes, toute revêtue du sang de tes martyrs, comme d'une pourpre royale ! Tombés avec leur pontife sous le glaive des païens, ils ont mérité la récompense de l'éternelle vie [1]. »

Au-dessous du grand tableau, deux médaillons compléteront l'ensemble de la verrière.

Le premier rappellera la reconnaissance des reliques de saint Gohard, faite dans la collégiale de Saint-Pierre d'Angers, l'an 1523, et on lira près du tombeau l'inscription simple et touchante qui marquait la sépulture de notre père dans la foi : *Humilis Gohardus, Nannetensium pater et martyr.*

Le second médaillon représentera la reconnaissance solennelle des reliques de saint Donatien et de saint Rogatien, faite en 1145 dans la cathédrale, par Albéric, évêque d'Ostie et légat du Saint-Siége. Il nous semble que nous pouvons, sans trop nous écarter de l'unité du sujet, réunir dans une même verrière les souvenirs qui se rattachent à nos martyrs des divers âges. Puis cette reconnaissance de nos saints patrons a été un des événements religieux de l'Église de Nantes, et nous en faisons chaque année la mémoire le 16 octobre [2]. Il est juste qu'elle trouve sa place dans cette grande série de tableaux destinés à rappeler les faits les plus remarquables de notre histoire religieuse.

IX. — Chapelle du Sacré-Cœur.

Cette verrière, déjà exécutée, est tout entière donnée à la bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne [3].

[1] *Office de saint Gohard* dans *le Propre de Nantes*. Cette antienne se trouve dans *l'Ordinaire* de 1263, ainsi que les autres antiennes de l'office de saint Gohard.

[2] *Office de la translation de saint Donatien et de saint Rogatien*, dans *le Propre de Nantes*.

[3] On peut consulter la *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise*, par l'abbé Richard, — la *Bienheureuse Françoise d'Amboise*, par le vicomte E. Sioc'han de Kersabiec, — les documents réunis pour la cause de la béatification, et conservés aux archives de l'Évêché de Nantes.

Nous ne savons s'il y a beaucoup de vies de saintes qui portent autant le cachet de la plus suave piété, que la vie de la bonne duchesse.

Fille du seigneur d'Amboise et de Thouars, Françoise, encore enfant, fut amenée à la cour de Bretagne et confiée aux soins de la duchesse Jeanne de France, épouse du duc Jean V. Dieu avait manifestement prévenu cette enfant des bénédictions de sa douceur; dès l'âge de cinq ans, Yves de Pontsal, évêque de Vannes, la jugeait digne de faire sa première communion. A quinze ans, elle épousait Pierre, second fils de Jean V, et à vingt-trois ans, elle était appelée avec son mari à porter la couronne ducale. Modèle d'innocence virginale au milieu des dangers du monde et de la cour, de patience inaltérable dans les plus dures épreuves de la vie, de douce et constante piété, elle se consacrait, après la mort de son époux, en 1457, aux pratiques les plus parfaites de la vertu chrétienne; puis, montant toujours dans ce chemin de la perfection, elle méprisait, pour l'amour de Jésus-Christ, toutes les gloires du siècle, revêtait le pauvre habit du Carmel, et venait mourir près de Nantes, en 1485, dans le monastère de Couëts fondé par elle, laissant comme testament, à ses filles éplorées, sa devise de prédilection: *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.*

C'est cette vie si pure dont les principales scènes se déroulent dans la verrière placée en 1860.

Le premier tableau, en commençant par le bas, à gauche, est celui de la première communion faite par la bénite enfant à l'âge de cinq ans. C'est l'évêque de Vannes qui lui donne le corps de Notre-Seigneur, en présence du duc Jean V et de la duchesse Jeanne.

Dans le second tableau, est représenté le mariage de la bienheureuse avec Pierre II, et dans le troisième, son couronnement comme duchesse de Bretagne, avec le prince son époux.

Le quatrième tableau demande quelques explications : c'est un des souvenirs qui doivent être chers au peuple de Nantes. Le duc Pierre était mort au Château; son corps avait été déposé dans le sépulcre qu'il s'était préparé dans notre ville, à la Collégiale de

Notre-Dame. Les oncles de la pieuse duchesse, inspirés par des projets d'ambitieuse politique, voulaient la forcer à contracter une seconde union, bien que déjà elle eût dans son cœur renoncé au monde pour aimer uniquement Notre-Seigneur Jésus-Christ. Or, pendant le séjour que Louis XI fit en 1461 dans la ville de Nantes, un jour que la bienheureuse se rendait à la Collégiale pour prier sur le tombeau de Pierre, un de ses oncles voulut la contraindre à le suivre pour se rendre en France et y consentir à un second mariage. « Comment, lui dit avec dignité la sainte duchesse, êtes-vous bien si osé que d'attenter sur ma personne en une ville de Nantes? » Et à l'instant le peuple, ému du péril de la bonne duchesse, se réunissait et veillait en armes près d'elle pendant qu'elle priait à la Collégiale. C'est la mémoire de ce fait qui atteste l'amour des Nantais pour notre sainte que nous avons voulu consacrer dans le quatrième tableau.

Dans le cinquième, nous voyons la bienheureuse Françoise recevant l'habit du Carmel des mains du Père Jean Soreth, général des Carmes, et avec elle quatre de ses filles qui la suivirent dans la vie du cloître. « Ne m'appelez plus ni duchesse, ni madame, disait-elle aux » religieuses, car j'ai laissé tous ces titres et qualités, en entrant » céans, et n'en veux plus désormais ouïr parler. Je m'appellerai, » s'il vous plaît, sœur Françoise, servante de Jésus-Christ. »

Le sixième tableau nous représente la Bienheureuse mourant au monastère des Couëts, et au sommet de la fenêtre un ange déroule la maxime qui lui était chère : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé;* tandis que deux petits médaillons nous rappellent l'humilité et la charité de la sainte Duchesse. C'est Françoise lavant les pieds à de pauvres filles, vêtissant un petit enfant, et pratiquant ainsi la leçon du Sauveur : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. [1]

X. — Chapelle Saint-Jean.

La verrière de cette chapelle sera réservée pour représenter la dédicace de l'église actuelle. Ce serait le sujet d'un grand tableau,

[1] *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* MATTH. XI, 29.

occupant tout le milieu de la fenêtre et où la cathédrale achevée apparaîtrait avec ses belles proportions dans tout l'éclat d'une fête solennelle.

De petits médaillons placés au-dessous du tableau principal rappelleraient les divers âges de la cathédrale de Nantes. Dans le premier, on verrait l'humble oratoire de saint Clair, déjà dédié sous l'invocation des saints apôtres Pierre et Paul. Le second nous montrerait l'église de l'époque Constantinienne, avec ses trois cryptes ou chapelles souterraines. Le troisième, la basilique romaine de saint Félix; et l'on tâcherait d'y retracer quelques traits de la description faite par saint Fortunat. Enfin dans le quatrième médaillon serait reproduit le chœur roman que nous avons encore sous les yeux, comme étant l'expression la plus complète des constructions successives de la période du moyen âge.

Au sommet de la partie ogivale de la fenêtre brilleraient les figures des deux apôtres, titulaires de la cathédrale. Dans les deux petits médaillons que comporte cette partie, on pourrait retracer, d'une part l'évêque Jean de Malestroit bénissant la première pierre du portail de la cathédrale actuelle en 1434; et de l'autre, Mgr de Hercé, de sainte mémoire, bénissant en 1839 la première pierre du transept à la reprise des travaux. Les figures des évêques les plus célèbres de l'Église de Nantes seraient disposées dans les encadrements des divers tableaux de cette dernière fenêtre.

Nous avons achevé l'exposition des verrières destinées aux nefs latérales de la cathédrale. Celle de Saint-Clair et celle de la Bienheureuse Françoise sont placées comme deux jalons aux deux extrémités de la route que nous venons de parcourir. Dans cette route, nous avons descendu le cours de dix-sept siècles et vu se dérouler sous nos yeux toutes les gloires de notre Église, se résumer toute son histoire.

Dans la première fenêtre, c'est saint Clair et la prédication de l'Évangile par l'envoyé du Pontife romain. Nous avons les origines de l'Église de Nantes.

La seconde verrière nous offre cette Église triomphant par le

martyre ; elle raconte la gloire dans le ciel et sur la terre de nos saints patrons, Donatien et Rogatien, les Enfants Nantais, auxquels se rattache le grand évêque et confesseur, saint Similien.

Dans la troisième verrière, nous trouvons le glorieux épiscopat de saint Félix, avec son cortége de saints personnages et de grandes œuvres.

Saint Martin de Vertou se montre à nous dans la quatrième verrière. C'est une belle page de la vie monastique, qui complète l'histoire de l'Eglise de Nantes au VIe siècle. Cette page nous la montre exerçant, par saint Martin, une influence féconde sur les contrées occidentales de la Gaule.

La cinquième verrière groupe les fleurs de la vie monastique écloses sur divers points du diocèse dans le cours du VIe, du VIIe et du VIIIe siècle, en réunissant saint Victor, saint Vital, saint Benoît et sa sœur sainte Avénia.

Dans la sixième verrière, c'est la fin du VIIe et le commencement du VIIIe siècle, avec le saint évêque Pâquier et le saint abbé Hermeland, qui ornent l'Eglise de Nantes de la double couronne des vertus épiscopales et monastiques.

La septième verrière nous raconte la croisade de saint Emilien. C'est l'Eglise de Nantes prenant, sous la direction de son pontife, la généreuse initiative des guerres saintes.

Dans la huitième verrière, l'Eglise de Nantes nous apparaît dans la grande tribulation du IXe siècle, lorsqu'elle est dévastée par le glaive des barbares ; mais en même temps dans la splendeur du triomphe qui naît de cette tribulation, lorsque la multitude de ses enfants cueille la palme du martyre avec Gohard, son angélique pontife, pour parler le langage de notre antique liturgie.

La neuvième verrière nous représente l'une des gloires les plus pures de notre Eglise, dans la bienheureuse Françoise d'Amboise, la pieuse duchesse de Bretagne et l'humble fille du Carmel.

Enfin la dixième verrière viendrait clore le cycle de notre histoire par le grand tableau de la dédicace de notre cathédrale. Dans le symbolisme de la liturgie, la dédicace du temple est l'image de la gloire du ciel. De rudes labeurs accompagnent la

construction de l'édifice qui s'élève au prix des sueurs, souvent des larmes, et quelquefois du sang. Au jour de la dédicace, ce sont les cantiques de joie qui célèbrent l'achèvement d'une œuvre par laquelle Dieu a été glorifié. De même, l'Eglise militante poursuit son œuvre de la sanctification des élus au milieu des pénibles vicissitudes du temps. Au jour de l'éternité, le Seigneur habitera en ses saints, comme dans son temple, et il n'y aura plus que des cantiques de joie et l'éternel alléluia de la Jérusalem céleste.

Cette dernière page de nos verrières formera la conclusion naturelle du livre que nous voulons écrire en l'honneur de nos saints, à la plus grande gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il nous reste une dernière observation à faire : elle fera comprendre l'intérêt spécial qu'offre pour la cathédrale l'exécution de notre projet.

La cathédrale, avons-nous dit, est, dans chaque diocèse, le centre de la vie religieuse, parce que là est placée la chaire de l'évêque, et que c'est par l'évêque, uni au Souverain-Pontife, que la séve divine se répand dane les églises particulières. Toute l'histoire religieuse d'un diocèse se rattache donc à sa cathédrale, et nous pouvons le constater facilement en nous rappelant le sujet de nos verrières.

Saint Clair fonde un oratoire sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul : ce titre reste l'héritage de la Cathédrale.

C'est dans la Cathédrale qu'ont reposé longtemps les corps de nos saints patrons Donatien et Rogatien ; parce que, disent nos vieilles chroniques, il était convenable que les princes de la cité fussent honorés dans la basilique du prince des Apôtres ; et c'est à la cathédrale que le légat du Saint-Siége faisait solennellement, en 1145, la reconnaissance authentique de leurs reliques.

Saint Félix doit surtout sa gloire à l'édification de la Cathédrale. C'est là que saint Martin, son disciple, remplit les fonctions d'archidiacre.

Nul doute que saint Benoît et sainte Avénia, ces pieux pèlerins de l'Orient, ne soient venus prier dans la Cathédrale à leur arrivée.

C'est ici que saint Pâquier et saint Hermeland se rencontrèrent, et prièrent le Seigneur de bénir la fondation du monastère d'Aindre.

C'est ici encore que saint Emilien prêcha la croisade, et qu'il nourrit de la sainte Eucharistie les fidèles qui devaient combattre et mourir avec lui.

Ici même, Gohard est mort martyr de Jésus-Christ, en poussant ce cri sublime : *Sursum corda;* et le sol que nous foulons a été sanctifié par le sang des martyrs de tout âge et de tout rang immolés avec leur pontife.

La bienheureuse Françoise d'Amboise était présente quand on bénissait la première pierre de la Cathédrale où nous l'honorons aujourd'hui; et bien des fois, pendant son séjour à Nantes, elle a prié Dieu dans cette même église où nous prions.

Si nous sommes portés à entourer d'une pieuse vénération les sanctuaires que les saints ont honorés de leur présence, l'église Cathédrale ne mérite-t-elle pas toute notre vénération, tout notre amour? N'a-t-elle pas été mille fois bénie par la présence des saints? N'a-t-elle pas recueilli les influences que les amis de Dieu laissent autour d'eux en passant sur la terre? Puissions-nous bientôt voir se réaliser le projet que nous avons tâché d'expliquer! Les images radieuses de nos saints, en frappant nos regards, en nous environnant pour ainsi dire de leurs célestes apparitions, deviendront le perpétuel enseignement de la maxime de nos divines Ecritures : « Nous sommes les fils des saints, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne manquent jamais à la foi qu'ils lui ont promise. *Filii sanctorum sumus, et vitam illam expectamus quam Deus daturus est his qui fidem suam nunquam mutant ab eo.* [1] »

L'ABBÉ RICHARD.

[1] TOBIE, II. 18.

MÉMOIRES DE PAQUETTE

XV*

Ainsi se passait ma première jeunesse sans que rien de marquant ait à prendre place dans ces simples notes. La mère Peluche allait atteindre sa quatre-vingt-deuxième année, la maladie l'avait tout à fait brisée; mais, à mesure que les années s'appesantissaient sur elle, les angles de ce caractère si facilement irritable s'atténuaient peu à peu. A ne plus vivre isolée et triste, elle s'était adoucie. Pour moi, pendant ces quatre ou cinq années sur lesquelles je glisse, je m'étais transformée, j'étais devenue jeune fille et j'allais avoir mes dix-sept ans, lorsque des circonstances inattendues me remirent en présence de l'héritier Raimbault.

Le vingt-neuf septembre est la date d'une foire célèbre, qu'on appelle la Saint-Samson et où l'on se rend en grande affluence. Ces réunions sont loin d'être exclusivement des rendez-vous où l'on conclut des marchés; à celle-ci en particulier s'attache dans tout le pays une idée de fête.

Ce jour-là les ateliers de la mine étaient fermés.

Levée de bonne heure, j'avais profité de ma liberté, pour donner quelques soins au jardinet de la maisonnette. Cette activité matinale m'avait épanouie, et en revenant de la fontaine avec ma houle pleine d'eau, je chantais, je crois, lorsque mon attention fut

* Voir la livraison de Octobre, pp. 285-296.

éveillée par ce qui se disait dans la maison. La porte était restée entr'ouverte.

— Oh ! que j'aurais de vrai plaisir à vous accompagner ! disait la mère Peluche à Daniel, cela me rappellerait mon jeune temps... voilà bien des années que ce fut pour la première fois !

— Je ne crois pas qu'elle y tienne, répondit Daniel. Elle est si gentille, si bonne, et elle a tant de satisfaction à se dévouer pour vous, qu'elle préférera rester. Quant à la coquetterie qui fait que les autres rêvent à la toilette, elle ne s'en doute même pas.

— Allons, Daniel, tu ne connais rien aux idées des jeunes filles ! Je te dis, moi, qu'elle grille d'envie d'aller à l'assemblée, et c'est de son âge ; mais elle ne le laissera pas voir, elle ne le demandera pas, c'est à toi de le proposer.

Il n'en fallait pas si long pour me mettre au fait. Je dois dire, pour être véridique, que je fus à peu près de l'avis de mère Peluche, et qu'en un saut je me trouvai dans ma chambrette en face d'un morceau de miroir que j'avais attaché au mur, au-dessus de la table.

Je ne me servais de mon miroir que dans les grands jours. Eh bien ! je suis sincère, ce matin-là j'y restai avec un peu de complaisance, tant il me semblait que cet affreux flatteur, tout ébréché, tout mutilé qu'il fût, se plaisait obstinément à me représenter une bouche rose avec un teint frais et brun. Pour ma toilette, en un tour de main la chose fut faite ; j'avais une jolie robe de laine grise, au cou un simple mouchoir, et pour compléter ce menu, une petite coiffe bien blanche dont les barbes étaient garnies d'un doigt de dentelle. Je voulus voir l'effet que faisait cette dentelle sur mes cheveux lissés, et je revins près du mur à mon morceau de glace. Si c'eût été un vrai miroir bien au complet, je m'en serais peut-être fait un reproche ; mais quand cela est si petit, il faut bien forcément y regarder à plusieurs fois. Puis comment se défier d'un ennemi si discret et en somme si complaisant ?

Enfin, les pieds me brûlaient sur place, et comme mère Peluche insistait afin de nous faire partir, nous la quittâmes, Daniel et moi, pour monter les sentiers qui mènent à Saint-Samson.

Il y a plus d'une grande lieue, pourtant le chemin nous parut court, parce que bientôt nous rencontrâmes dans les forières qui bordent les champs, une foule de gens qui allaient à la foire comme nous. Les uns étaient nos voisins, d'autres nous connaissaient pour nous avoir vus au bourg ou à la mine, si bien que la route se fit joyeusement, égayée qu'elle fut par les causeries de chacun. Nous atteignîmes les coteaux de la Noë-Blanche et peu après les chemins creux de la Riolais. Le versant est plus âpre, il faut ralentir le pas pour gravir le sentier, les vieillards s'attardaient en s'appuyant sur leur bâton de houx garni d'une courroie, les groupes des jeunes gens plus ingambes et surtout plus impatients prenaient les devants; nous dépassions déjà l'if qui est sur la lande, auprès d'une croix rongée par le temps, puis les premiers arbres de la forêt, les pins à large tête, les mélèzes qui oscillent comme des mâts de navires en s'entrechoquant à la moindre brise. Nous les laissions, à droite, pour longer la lande toute violette de bruyère jusqu'à ce que nous apparût le clocher du bourg, auprès duquel se tient l'assemblée.

Une vague rumeur l'annonçait de loin. C'était au premier coup d'œil une vaste fourmilière qui se mouvait en tous sens, et qui m'étourdit par son bruit, ses couleurs bariolées, ses clameurs et ses annonces de toute sorte. Il me sembla qu'il y avait là des milliers de personnes, et qu'on arrivait encore de tous les côtés. Cela me fit l'effet de l'un de ces rêves dont on a peine à saisir l'ensemble ; je n'avais jamais rien vu de si nombreux et par conséquent de si beau.

Ma première impression fut que je ne pourrais suffire à regarder tant de choses, qu'il y avait là une telle quantité de boutiques, d'échoppes, d'éventaires, de jeux, de musiciens en plein vent et de marchands de chansons, qu'une année entière ne serait pas trop longue pour passer tout en revue. Il fallait cependant commencer et nous prîmes au hasard la première direction qui s'offrit à nous. J'aurais bien voulu m'arrêter à écouter un charlatan, qui râclait du violon sous un grand parapluie rouge; les cordes de l'instrument grinçaient, la voix de l'individu piaulait là-dessus, et il y avait foule

autour de lui. Pensant que nous y reviendrions, j'allai plus loin en voir un autre, qui monté sur la caisse de sa voiture resplendissait sous un casque à panache, et remuait à l'aide d'une pelle cinq ou six boisseaux de pièces de cinq francs en argent. Je songeai à Jane et je passai.

A vingt pas de là, sous les rayons du soleil, on faisait la cuisine en plein air, les viandes grillaient dans les poêles, les saucisses grésillaient dans le beurre. Il en montait aux narines un fumet savoureux, qui attirait les gourmets mieux qu'une enseigne. A gauche on buvait, et pour plus de confortable des tentes avaient été dressées ; on ne voyait pas une place vide autour des tables, le cidre circulait, les verres se heurtaient, la gaîté débordait de tous les groupes, on eût pu écrire sur un poteau : « Ici les soucis n'entrent pas. »

Sous une tente, j'aperçus Raimbault attablé. Je ne l'avais pas vu depuis longtemps, car ses occupations à la mine ne l'amenaient qu'assez rarement du côté des trilleuses. Il buvait en compagnie d'un petit bossu dont l'œil fauve disparaissait sous d'épais sourcils; ce dernier regardait d'un air narquois, Raimbault très-animé parlait haut, et accompagnait ses phrases de coups de poing sur la table, près de lui se dessinait le profil rougeaud de la Matoche, dont, on le sait, j'avais peur.

Nous n'échappâmes point au groupe des buveurs, je vis l'œil de Raimbault se fixer résolûment sur moi, et en même temps il échangea un coup de coude avec sa déplaisante voisine. Comme il continuait à regarder avec effronterie de mon côté, je saisis vivement le bras de Daniel et l'entraînai. Raimbault se leva alors, brandit son chapeau au bout de son bras et cria je ne sais quoi. C'était une invitation qu'il me faisait. En entendant mon nom prononcé par lui, les battements de mon cœur s'étaient précipités. Sentant toujours sur moi le regard de Raimbault, par un mouvement instinctif je m'appuyai plus fort au bras de Daniel, je me blottis près de son épaule, afin de mieux m'assurer moi-même que j'avais là quelqu'un pour me protéger. Cette pensée vague que Daniel me protégerait me revenait comme un sourire. Lui mar-

chait toujours, ne paraissant pas prendre garde à ce qui se passait... Au bout d'un instant, j'eus un peu honte, je me sentis rouge comme une cerise et je laissai son bras. J'avais bien peur qu'il ne m'eût vue rougir ainsi, heureusement que les baraques de la foire prenaient toute son attention.

Pour moi aussi elles vinrent faire diversion. C'était positivement le supplice de Tantale qu'elles me faisaient subir. Faut-il avoir sous la main, me disais-je, ou plutôt sous les yeux tant de belles choses, et ne pouvoir d'une façon complète me rassasier de les regarder toutes !

Elles ne m'attiraient pas également sans doute : les Cafres mangeurs de feu ne piquaient que médiocrement ma curiosité, l'odeur de fer rouge et de peau roussie qui s'échappait de la tente sous laquelle on les montrait, me remplissait d'inquiétude, quand je passais dans leur voisinage ; l'aspect seul des chevaux de bois me tournait la tête ; je préférais beaucoup les souris blanches apprivoisées, qu'un homme faisait voir, tout en débitant un grand nombre de dictons et de proverbes aux badauds.

Ce que j'aurais voulu admirer encore, c'était « *la Création du Monde,* spectacle fort curieux et tout moral, en trois tableaux, » ou bien *les Mystères de la nécromancie,* expliqués par un personnage à la toilette si couverte de paillettes clinquantes, que c'était pour le moins un prince ou un pacha.

La parade de la ménagerie vint ensuite ; on y faisait l'exhibition d'animaux étrangers, qui me frappèrent légèrement par la ressemblance qu'ils présentaient avec les animaux de notre pays. Les hyènes du Maroc avaient la physionomie pantelante et délabrée, le poil moins hérissé qu'on ne l'aurait cru, et l'air de vieux chiens de ferme en retraite ; les deux ours des montagnes Rocheuses étaient également mal léchés, alourdis, somnolents, retenus seulement par des chaînes en mauvais état, dont on avait remplacé les anneaux absents par de simples ficelles. Un type caractéristique les rapprochait des hyènes du Maroc, auxquelles ressemblait aussi le loup-cervier. Le chacal d'Afrique avait, à s'y méprendre, l'apparence de ces petits roquets jaunes, à museau pointu, qui paraissent

toujours disposés à vous chercher querelle ; l'aigle des Cordilières et le vautour du Caucase étaient, à n'en pas douter, de la famille des chats-huants ; enfin, les boas constrictors empaillés sentaient la toile cirée fraîchement repeinte. En revanche, le pître était d'une humeur joyeuse, il sautait, riait, faisait des cabrioles comiques, marchait sur les mains, jonglait avec des sabres nus, les avalait, défiait les animaux, les menaçait en prenant diverses poses, maniait une grosse massue de bois, et finissait par laisser bêtes et gens sous le charme magique de son regard.

— Mon Dieu ! exclamai-je, que tout cela est merveilleux, et que les gens riches n'ayant rien à faire sont des gens heureux, puisqu'ils peuvent tous les jours, même hors de la foire, dépenser leur temps à admirer de pareilles choses !

XVI

A l'instant où je faisais tout haut cette réflexion, un nuage de poussière s'éleva sur la route, et j'en vis sortir un équipage à deux chevaux. Les paysans se rangèrent en tirant leurs chapeaux jusqu'à terre sur le passage de la voiture. Un monsieur très-bien vêtu, avec une rosette à sa boutonnière, occupait le siége du fond qu'il partageait avec une dame déjà âgée. J'entendis nommer M. et Mme Lénaerts, et prononcer d'un ton mystérieux le mot *millionnaire.*

Millionnaire !.... et les yeux s'écarquillaient.

— Les as-tu vus? disait l'un. Est-ce vrai que les gourmettes de leurs chevaux sont en or fin?

— On dit que Mathurin leur a relevé un fer au bourg, et qu'il a eu cinq francs pour sa peine !

— Eh bien! ça fait plaisir d'envisager des gens riches, et ça fait du bien de les voir assis dans une si bonne voiture, avec un air si tranquille que ça repose l'œil....

— Et monsieur *de* Lénaerts le fils, en voilà un galamment troussé dans sa petite jaquette bleue écourtée, un habit fait chez les tail-

leurs de Paris, et qui vous le serre !.. pantalon clair, cravate blanche.... un jeune marié d'il y a huit jours.

En effet, auprès de M. *de* Lénaerts fils, sur le banc faisant face à celui du fond, était assise une jeune femme en toilette bleu ciel, rayée de blanc. Ses cheveux très-blonds, relevés en boucles, formaient une sorte d'édifice sur sa tête et faisaient valoir la somptueuse carnation du visage. Un petit chien, enroulé comme une boule de laine blanche, dormait sur ses genoux.

Je la regardais tout ébahie, quand elle s'écria d'une petite voix de cristal en apercevant le nécromancien :

— Gaston ! Gaston ! demandons l'avenir à ce manant.

La voiture s'arrêta et le « manant, » qui portait une robe de brocart avec un turban constellé, s'approcha du marchepied. Il leur débita gravement plusieurs sentences et leur apprit qu'une vieille tante de Mme Gaston de Léanerts allait mourir prochainement en Normandie. Il ajouta que sa chère petite nièce était sa légataire universelle.

Ceci fit beaucoup rire les quatre personnes de la voiture; en signe de réjouissance, Mme Lénaerts mère daigna battre des mains. M. Gaston demanda le chiffre de la fortune de la vieille tante qui existait effectivement.

— Vingt-deux mille francs de rente en herbages dans la plaine de Caen, répondit Mme Lénaerts en espaçant ses syllabes.

— Bravo ! bravo ! s'écria M. de Lénaerts fils. J'estime fort les herbages de Normandie. Vous avez là, ma chère Laure, une tante pleine d'esprit... Une vieille fille ?

— Oui, Gaston, une sœur de mon grand-père, soixante-dix-huit printemps et un tour de cheveux blond cendré !

— Une antiquaille !

— Une tante fossile !

— Oh !.... dorée sur tranche ! Permettez, je suis archéologue.....

On jeta deux ou trois pièces d'argent au pacha confondu qui regagna à pied son temple de l'avenir, tandis que la voiture, reprenant sa course, continua au trot des chevaux de parcourir les curiosités de la foire.

Je ne sais pourquoi ce jeune couple m'avait déplu : je m'étais imaginé que ces premiers jours de la lune dite de miel devaient s'écouler en plein azur, et je trouvais qne l'azur de ceux-ci était vulgaire et tout terrestre, qu'il s'y mêlait comme un reflet de pièces de vingt francs.

A part quelques paysans qui en parlèrent un peu librement quand la voiture fut éloignée, et qu'ils eurent remis leurs chapeaux, je compris que le sentiment général, à l'endroit de la famille Lénaerts, était une profonde admiration. Les hauteurs attirent toujours le regard.

Je me retournai pour demander à Daniel ce qu'il pensait du nécromancien, mais une vive inquiétude me prit lorsque je m'aperçus que mon compagnon n'était plus près de moi. Je le cherchai des yeux ; la foule était très-compacte, elle se repliait à droite et à gauche avec des oscillations que je ne saurais mieux comparer qu'aux divers courants d'une nappe d'eau.

On trouvera peut-être singulier qu'une simple paysanne comme j'étais alors, ait été prise d'inquiétude en s'apercevant qu'elle est seule, habituée qu'elle doit être à courir les landes et les chemins sans la compagnie d'une caméristе. Eh bien ! à ce moment, au milieu de la foule, je me sentis isolée. Je fus sur le point d'appeler Daniel, mais je n'osai prononcer son nom. Il me semblait déjà l'entendre retentir en moi-même comme un écho.... A ma voix, on allait s'arrêter, me montrer du doigt peut-être..... et les gens se demanderaient : — Quelle est cette jeune fille ? quel est ce Daniel ? le connaissez-vous ? quel regard a-t-il ? est-ce son frère ?...

Je regrettais, à part moi, d'être venue à la foire, surtout d'y avoir été si distraite. La journée n'était pas encore très-avancée, je ne savais que devenir, je me sentais désœuvrée, il me semblait que j'avais tout vu, tout admiré. Cependant j'avais placé le matin dans un coin de ma poche une petite pièce d'argent, afin d'acheter quelque objet en souvenir de la Saint-Samson : ce projet n'avait pas encore été réalisé ; dépourvue de tout conseil, j'hésitais à fixer mon choix. Le matin toutes les boutiques étaient engageantes, maintenant à laquelle aller ? Il y en avait une que j'avais remarquée, parce

qu'elle était tenue par une femme de notre connaissance, je m'orientai donc dans sa direction, espérant y rencontrer Daniel.

Tout à coup j'entendis prononcer mon nom près de moi.

— Bonjour, mademoiselle Pâquette, bonjour. Eh ! parsembleu ! laissez-vous dire deux mots au passage, mignonne !

C'était Raimbault.

— Une jolie foire que la Saint-Samson, continua-t-il. Corbleu, mademoiselle Pâquette, je suis aise de vous revoir, car j'avais quelque chose sur le cœur en ce qui vous concerne.....

Je voulais me soustraire à cet entretien, mais Raimbault me suivait de plus près, encore un pas et il touchait mon vêtement.

— Bonjour, monsieur Raimbault, hasardai-je.

— Or, ma belle, je me reproche quelque chose à votre endroit, par exemple, d'avoir été un peu rigoureux le lendemain de la mort de Félicité-Julienne.... quand vous quittâtes Roche-l'Abeille. A qui la faute ? Les affaires sont les affaires, tout le monde sait ça. Mais on pourrait revenir là-dessus.... et, parbleu, j'ai en tête une idée !...

— Monsieur Raimbault, interrompis-je pour me débarrasser de lui, vous n'avez pas mal agi, puisque vous avez agi suivant le droit. N'en parlons plus, je vous prie.

— Suivant la loi, oui, mademoiselle, c'est bien ; ça se dit, et il n'y a guère plus jolie que vous à pouvoir le répéter. Pourtant, sacrebleu, on pourrait réparer le passé, j'ai là-dessus mon idée. Je veux que nous en reparlions, ma petite Pâquette, d'autant que vous voilà déjà grandette.... Avez-vous vu la boutique de la Claudine ? J'entends vous en offrir la primeur. Il faut que le neveu Raimbault fasse voir aujourd'hui la couleur de ses écus !

Nous étions près de l'étalage de la Claudine, un des plus brillants de toute la foire.

— Allons, dit Raimbault, par ici, la Claudine, pas de discussion sur le prix, faites-moi voir votre plus belle bague !

Je refusai d'accepter son cadeau, il insista. Je me défendis de plus belle, sans consentir même à jeter les yeux sur la bague qu'il

m'offrait, et que j'avais remarquée pourtant le matin à l'éventaire, à cause de la pierre précieuse qui y était enchâssée. Cette pierre était d'une eau verte, aussi limpide qu'une goutte de rosée. J'avais entendu appeler cela une émeraude. Je l'avais trouvée jolie, très-jolie.... et j'avais fini par me dire que je ne devais pas aimer ces pierres-là. Je me défendais donc toujours contre l'insistance du neveu Raimbault, et avec d'autant plus d'énergie que cette pierre verte m'avait plu davantage. La marchande, intéressée à terminer une affaire dont elle avait déjà touché le prix, me glissait de force dans la poche de mon tablier sa belle bague au chaton vert.

— Nous en parlerons, répétait Raimbault, que j'entendais à peine, tant j'étais confuse. C'est une gentille métairie que Roche-l'Abeille, hein!

Et il clignait de l'œil d'une façon singulière.

— Une gentille métairie où l'on mettrait une gentille métayère: qu'en pense mademoiselle Pâquette?

— Monsieur Raimbault, répondis-je, laissons-là Roche-l'Abeille. Il faut que je vous quitte, mais je veux vous demander auparavant si vous avez aperçu Daniel aux environs des boutiques, Daniel, le chef d'atelier de la mine, vous savez, celui qui habite Mérolle, chez la mère Peluche? Nous étions venus ensemble à l'assemblée, et il a disparu dans la foule.

La ride perpendiculaire de Raimbault se creusa profondément dans son front au-dessus de ses yeux qui lancèrent un éclair.

— Oui, mignonne, dit-il, je le connais, votre Daniel, Daniel de Mérolle, parbleu, vous n'avez pas besoin de le désigner avec tant de soin. Par ma tête! je le connais plus que de nécessité.... Ah! ne vous ai-je pas vus? Vous êtes venus ensemble à la foire comme deux petits saints en pèlerinage, et vous vous êtes perdus, mes amours!..., vous voulez donc que je vous aide à le retrouver, mademoiselle Pâquette. A votre disposition, ma belle enfant, je suis sans rancune, voyez-vous; mais ce Daniel, ajouta-t-il en baissant la voix, celui qui habite Mérolle, oui, lui-même.... je ne veux pas en dire tout le mal que j'en sais, ni même le quart de celui qu'il m'a fait à moi. Un

jour l'eau manqua à la pompe d'épuisement au fond de la mine : on avait oublié de surveiller, il aurait suffi de maintenir le corps de pompe au-dessous du niveau des eaux à épuiser. Le surveillant, c'était moi, on prétendit que je m'étais endormi sous la galerie, on alla même jusqu'à dire autre chose, et ce fut Daniel qui, descendu sous la mine, me confondit le premier. Il est vrai de reconnaître qu'il ne m'accusa pas devant les chefs comme il aurait pu le faire, mais c'est égal, le poids de sa réprimande m'est resté sur le cœur. Quant au surplus, Mlle Pâquette, je veux me taire, puisqu'il a agi de même à mon égard, mais s'il m'était permis de vous donner un conseil, je vous dirais : Fuyez ce Daniel, je le connais, moi qui vous parle, prenez garde à lui ; prenez garde à la mère Peluche, qui est une satanée coquine..... et prenez garde aussi au bois de Mérolle ! Sans adieu, mademoiselle Pâquette.

Il s'esquiva là-dessus avec le petit bossu, qui clopin-clopant venait de le rejoindre.

Pour moi, ne me rendant guère compte de ce qu'il m'avait dit, ni de ce qui s'était passé, je me résumai dans une seule impression. On se rappelle la fascination étrange qu'avait toujours exercée sur moi le regard assuré de Raimbault lorsque j'étais enfant. Lui parti, je respirai à l'aise. Comme une fauvette retenue un instant sous l'influence maligne d'un oiseau de proie, et qui échappe enfin aux orbes de son vol, je recouvrais ma liberté. L'oiseau de proie avait disparu.

Quelques minutes après, je me trouvai face à face avec Daniel. Depuis plus d'une heure, il parcourait la foire dans tous les sens, coupait obliquement les groupes où il croyait apercevoir des gens de nos connaissances, et il les interrogeait sur moi.

— Daniel ! m'écriai-je en lui prenant les deux mains dans un mouvement spontané, mon cher Daniel, voulez-vous m'accorder un plaisir ? La Saint-Samson ne m'intéresse plus, partons !

— Mais, Pâquette, nous avons encore du temps, mère Peluche est avertie que nous ne reviendrons que ce soir. Le soleil a encore deux grandes heures au-dessus de l'horizon.

— C'est égal, partons, Daniel. Nous avons tout vu, ce bruit me fatigue, et depuis une heure j'ai pris de l'ennui.

— Qu'à cela ne tienne, si c'est votre volonté, fit-il.

Et nous partîmes.

A mesure que nous marchions en tournant le dos à la plaine où se tenait l'assemblée, le tumulte s'éteignait peu à peu. Ce ne fut plus bientôt qu'une note lointaine bourdonnant à nos oreilles comme une basse monotone sur laquelle se détachaient çà et là quelques bruits à peine perceptibles.

Nous avions repris les sentiers qui s'étalent sur la lande violette et la raient en tous sens. Une demi-heure après nous touchions à la forêt. Au lieu d'en suivre la lisière, ainsi que nous avions fait le matin, nous choisîmes une allée sauvage qui la traverse dans toute sa longueur. Il y régnait ce parfum pénétrant des grands bois, plus subtil encore à l'heure où le soleil descend vers son coucher. On se laissait prendre malgré soi à ce charme si reposant de la solitude. Autour de nous, les aspects les plus variés se succédaient dans la forêt, les troncs noirs des chênes ployés au hasard ou couchés à terre se dessinaient au loin sur des trouées d'un vert transparent; un calme profond, un repos enivrant nous environnaient, nos pas, amortis par la mousse et les bruyères, n'éveillaient pas d'écho, dans les rayées horizontales de soleil, des essaims d'éphémères ondulaient en murmurant; de temps en temps, un gros scarabée, voletant à l'étourdie, nous frôlait de ses ailes, les ramiers regagnaient leur abri au sommet des arbres, tandis que les derniers traits d'une lumière rasante illuminaient de poussière d'or les masses de feuillage.

Je marchais silencieuse, repassant dans ma mémoire les émotions de la journée. Raimbault pouvait revenir maintenant, il pouvait m'adresser la parole, essayer sur moi la domination de son regard!... Daniel n'était-il pas là? Raimbault pouvait m'avoir épiée, m'avoir suivie de loin, seul ou doublé du méchant bossu, au détour d'une allée il pouvait surgir de l'ombre et s'élancer sur moi... Qu'avais-je à craindre de ses robustes bras ou de ses paroles mielleuses?... Daniel était avec moi.

Pourtant que m'avait-il murmuré à l'oreille sur le compte de Daniel? me défier de lui comme on se gare d'un péril inconnu?

Soupçonner aussi mère Peluche? Redouter tout le monde pour ne me confier qu'à lui, Raimbault? que voulait-il dire? était-ce la rancune qui le faisait parler, quoiqu'il s'en défendît? était-ce un autre sentiment? Et la scène au fond de la mine?... Daniel et Raimbault, seuls en présence, loin du jour, dans les entrailles de la terre ; Raimbault, endormi, éperdu, troublé sans doute d'ivresse, convaincu d'avoir manqué à son devoir, calculant les suites de sa faute, se voyant honteusement chassé de la mine, si Daniel dit un mot au dehors. Daniel, debout devant lui, le front haut, l'œil ferme, la parole sévère, promettant néanmoins de garder le silence pour conserver à l'ouvrier sa place, et tenant ainsi Raimbault, son subordonné, son antagoniste, son ennemi, son rival, courbé sous le fardeau d'une reconnaissance irritante pour un cœur ouvert aux mauvais sentiments.

J'aimais Daniel ainsi, dans cette attitude qui m'attirait, me séduisait et me tourmentait à la fois. Puis je m'effrayais sans savoir bien de quoi, l'idée d'un danger imprévu naissait dans mon esprit: je me disais qu'un homme vindicatif peut, à un moment donné, devenir une puissance avec laquelle il faut compter.

Telles étaient les pensées qui m'absorbaient pendant que nous nous enfoncions dans la forêt. Daniel, s'apercevant bien que j'étais soucieuse, n'osait m'interroger. Il paraissait triste. J'aurais voulu lui parler, je ne savais par où commencer, un sentiment nouveau me remplissait la poitrine, j'étais troublée.

L'épisode de la bague d'émeraude se représentant à ma mémoire, je n'eus qu'à plonger ma main dans la poche de mon tablier pour y sentir sous mes doigts le petit anneau que la Claudine y avait glissé malgré moi. Ce contact me donna un léger frisson. Je tirai la bague de ma poche et, me rejetant d'un pas en arrière pour ne pas être remarquée de Daniel, je la considérai dans le creux de ma main Malgré le soir qui descendait plus tôt dans l'intérieur de la forêt que sur la lande, le chaton jeta une étincelle éblouissante, une flamme verdâtre qui paraissait s'échapper du centre de la pierre et en lécher les contours. La bague elle-même était d'or, finement travaillée sur les côtés, et petite, petite comme

pour le doigt d'une fée. Une demi-minute, j'eus la tentation de la passer à mon doigt pour voir si elle entrait.... — Entends-tu bien, Raimbault ? ta bague au doigt de ma main gauche !....

— Non, non ! fis-je à haute voix, ce serait un péché !

Et de toute ma force je lançai l'anneau d'émeraude loin de moi dans le fourré voisin.

Les branches du fourré ne se séparèrent même pas, je ne l'entendis pas tomber dans les hautes herbes.

Ensuite je passai mon bras sous celui de Daniel.

— Savez-vous bien, lui dis-je, que j'ai oublié de faire à la Saint-Samson l'emplette que j'avais projetée, afin d'en rapporter un souvenir. Il est trop tard pour retourner sur nos pas ; remplaçons cela, voulez-vous me cueillir un bouquet de bruyères dans la forêt ?

Il le fit aussitôt et nous atteignîmes peu à peu la lisière, la croix et l'if, les chemins creux et Mérolle.

.....

Rien ne se conserve aussi longtemps que la bruyère sèche cueillie sous les grands arbres, elle ne se décolore même pas. Si vous en voulez la preuve je vous montrerai sur cette petite étagère un coffret de bois d'ébène qui contient ce que j'ai de plus précieux. Vous y verrez mon bouquet de bruyère.

XVII

Un soir de l'été suivant après une de ces journées étouffantes, pendant lesquelles pas une brise ne s'élève sur la terre, j'étais assise devant mes petits casiers où je jetais les uns après les autres des morceaux de minerai choisi. Je ne sais pourquoi j'avais le cœur serré, et, comme une enfant, j'aurais voulu verser des larmes qui m'eussent peut-être soulagée. Pensive, j'interrompais souvent mon travail, et retournant les minerais dans ma main, je regardais leurs facettes brillantes et polies, tandis que ma pensée se perdait dans des horizons lointains.

C'était l'heure où la cloche sonne pour donner le signal de la descente des travailleurs dans la mine. Je les vis tous, à quelques pas de moi, disparaître à la suite les uns des autres dans le puisard voisin. Ils étaient douze, parmi lesquels Daniel qui m'adressa, en descendant les premiers échelons, un sourire tout plein d'affection. Mon cœur se serra plus fort quand il eut disparu tout entier dans le souterrain. Pourtant j'étais heureuse, il m'avait envoyé amicalement ces deux mots : « Au revoir, » mais presque chaque jour je le voyais descendre ainsi, sans que j'eusse jamais éprouvé une semblable impression. Je me remis avec peine à ma besogne, plus triste encore que l'instant d'auparavant, incapable de me défendre contre ce sentiment qui m'assiégeait.

Dix minutes s'étaient écoulées depuis la descente des douze mineurs, quand je vis venir Raimbault dans l'équipement des travailleurs du dessous. Il y avait, ce soir-là, je ne sais quelle agitation dans ses traits, il portait à la main une lampe de mineur, sur son épaule une pioche, et je crus voir passé dans sa ceinture un objet que je pus mal distinguer, à cause de l'ombre : je pris cela pour le manche d'un couteau. De quelle nature était donc l'ouvrage qu'il allait accomplir au fond des galeries? Ce n'était point un des instruments ordinaires de son travail. Cette remarque me jeta dans l'âme une vague terreur.

Il marchait vite, et s'avançant vers le hangar des trilleuses, il traversa le chemin devant moi et se mit à rire en me regardant. Ce rire tenait de la grimace, il me fit frissonner et glaça tout mon sang. Les yeux de Raimbault étaient plus rouges, plus avinés que d'habitude. Il passa sans mot dire près de moi : je crus pourtant le voir porter la main à sa ceinture, tandis que ses yeux se dirigeaient vers l'ouverture du puisard.

A ce geste, j'avais pâli ; mon petit marteau s'était échappé de mes mains... Il me vit ainsi au moment où il se retourna une dernière fois vers moi ; de ses yeux jaillit un éclair infernal, puis il disparut à son tour dans les ténèbres.

Je voulus reprendre mon travail pour parvenir à chasser les inquiétudes dont j'étais assaillie ; d'abord sans forme ni précision,

elles me jetaient cependant dans un trouble impossible à dire. Toutes les circonstances dans lesquelles je m'étais trouvée face à face avec Raimbault remplissaient ma mémoire, la dernière Saint-Samson surtout et la bague d'émeraude, enfin certaine mauvaise rencontre que j'avais faite l'hiver précédent et dont je n'ai pas encore parlé.

Quelques mois auparavant, un soir, ou plutôt une nuit, la mère Peluche s'étant sentie plus malade, j'avais pris en toute hâte le chemin du bourg pour y aller chercher un prêtre. Blouck seul m'avait suivie. Tandis que je longeais la lisière d'un petit bois très-fourré, auprès de Mérolle, Raimbault surgissant tout à coup d'un buisson sur le bord du bois m'avait interpellée d'un air menaçant. Il était clair qu'il m'avait parfaitement reconnue, car il m'avait offert de m'acccompagner jusqu'au bourg. J'avais eu peur, et prenant la fuite, j'avais mis une profonde douve entre lui et moi, pas assez vite néanmoins pour éviter quelques phrases équivoques qu'il me lança, où il était question d'argent et de ma rentrée à Roche-l'Abeille.

— Pâquette enfin, dit-il, lorsqu'il vit bien que j'allais lui échapper, j'ai foi dans votre parole comme dans un serment. Jurez-moi sur le salut de votre âme que vous n'êtes pas promise à Daniel!...

A ce moment je franchissais le talus qui joint le chemin du bourg. Blouck, depuis quelques minutes, grondait entre ses mâchoires, prêt à bondir sur Raimbault si j'avais fait un geste.

Ces souvenirs revenaient à mon esprit; mon imagination surexcitée les noircissait encore. Raimbault était l'ennemi de Daniel; quelque chose les séparait, et de Raimbault je redoutais tout. D'un autre côté je cherchais vainement le motif qui avait pu amener ainsi Raimbault dans le petit bois, au milieu de la nuit. Qu'y venait-il faire? Il me paraissait avoir entre ses mains un instrument de travail ou bien une arme; j'avais encore aperçu derrière lui une ombre qui se mouvait. Peut-être n'était-il pas seul, peut-être n'était-ce qu'une branche balancée par le vent... et je me perdais en mille conjectures.

Puis laissant cela pour penser à ce qui venait d'arriver :

— Pourquoi, me disais-je, m'a-t-il lancé un regard si sombre?

Pourquoi n'est-il pas descendu comme de coutume, en même temps que les autres? Pourquoi était-il armé? Que signifiait son geste effrayant?... Et à moi-même d'où me venaient de si noirs pressentiments? Quelles craintes étranges me serraient le cœur?

Une voix intérieure me répétait : « Pâquette, ton seul ami sur terre, celui qui veille sur toi et qui te protège, Daniel court un péril ce soir. »

Et puis je songeais à ce dernier sourire de Daniel, j'entendais cet « Au revoir. » Si ce sourire était un sourire d'adieu, si cet « Au revoir » n'allait pas se réaliser !... Et ma folle pensée s'égarait de plus en plus, je me perdais en suppositions toutes plus tristes et plus rembrunies les unes que les autres.

Ainsi absorbée, je n'entendis pas la cloche qui annonçait la fin des travaux sur la mine. Chacun était parti, mes compagnes avaient disparu sans s'occuper de moi, et j'étais demeurée toute seule. La nuit descendait, en même temps il s'était amoncelé dans le ciel de gros nuages gris qui volaient en sens contraire. Je m'approchai du puisard où j'avais vu disparaître Daniel; j'y plongeai les yeux sans rien distinguer, et je sentis un frisson glacé parcourir tout mon être.

— Oh ! me disais-je, si cet homme cruel allait abuser de sa force et de son arme contre lui ! Il l'a menacé tant de fois, il est si méchant, si haineux, ce Raimbault, qu'il tuerait Daniel, seulement parce que Daniel est doux, bon et aimé de tout le monde.

Et cette crainte prenait des proportions gigantesques, j'étais torturée par une indicible anxiété. J'écoutai : aucun bruit ne troublait la solitude, je n'entendais que les frémissements cadencés de la pompe à feu qui continuait son œuvre durant la nuit. De larges gouttes de pluie commençaient à tomber, l'heure avançait, l'orage grondait sur les coteaux de Saint-Samson; mère Péluche devait s'inquiéter de ne pas voir Pâquette rentrer à la cabane.

Je partis, mais à peine avais-je fait dix pas que la voix de Daniel m'appela, ou du moins je crus l'entendre crier : « Au secours ! » Je m'arrêtai toute frémissante, et prêtant l'oreille, je n'entendis plus rien. C'était une illusion. Je repris donc ma route en hâtant le pas, enveloppée dans ma mante de futaine brune. Pendant que je marchais, la même voix que j'avais entendue me disait au cœur, me

criait au fond de moi-même : — Daniel est en danger, Daniel va mourir !

Ce cauchemar confus qui me poursuivait éveillée devenait si étrange que je suspendis de nouveau ma course, la main sur mon cœur pour en comprimer les battements précipités.

Qu'était-ce donc? Pourquoi la seule idée d'un malheur venant frapper Daniel me comblait-elle d'émotion? Jamais je n'avais songé à ne plus le voir à Mérolle, sa présence m'était devenue accoutumée, et voilà que depuis une heure, sur une crainte folle, mes yeux se remplissaient de larmes.

Je m'assis un instant sous un toit abandonné qui avait autrefois abrité un atelier de trilleuses, et là je tentai de nouveau de surmonter mes inquiétudes. Vains efforts, le fantôme grandissait, les craintes devenaient des certitudes, je ne doutai plus que Raimbault ne fût descendu avec le dessein maudit de chercher Daniel sous la mine pour le frapper mortellement. Je voyais l'infortuné sans aucune défense, aux prises avec cet homme dont le regard seul blessait; je voyais leur lutte corps à corps au fond des souterrains, Daniel surpris par derrière défendre inutilement sa vie, tomber baigné dans son sang; ses cris étaient étouffés, ses yeux appelaient quelqu'un, puis le dernier soupir râlait dans sa poitrine.

Dieu! et ne pouvoir alors lui tendre les bras !...

Ou bien il me semblait que Raimbault n'aurait pu résister à mes prières, à mes supplications; je serais tombée à ses genoux, j'aurais pris ses mains..... oui, ses mains... à cet être odieux !... Je l'aurais peut-être ému, mon cœur eût mis sur mes lèvres des paroles si douces, si persuasives, ma voix eût été si suppliante qu'il eût épargné Daniel. En proie à toutes ces terreurs, j'étais poursuivie toujours davantage par la pensée qu'il était peut-être encore temps de lui porter secours.

— Pâquette, Pâquette, me disais-je, écoute cet avertissement secret, cours, vole, il en est encore temps... Dans une heure il serait trop tard et tu resterais seule sur la terre.

Cependant la pluie tombait à torrents, les roulements du tonnerre retentissaient de la forêt à la mine, d'un horizon à l'autre; j'étais transie, ramassée sous ma mante, loin de toute maison, loin de toute

personne qui pût porter secours à Daniel, l'avertir tout au moins. N'y tenant plus, j'aurais tout donné pour courir à son aide au fond de la mine. Mais comment arriver ? Sans guide, comment descendre au fond de ces abîmes que je ne connaissais que par les descriptions de Daniel ?

Je tombai à genoux dans le sable inondé par la pluie et prenant une ferme résolution, je me relevai et marchai vivement, sans hésiter, dans la direction du puisard. Je ne m'arrêtai qu'à l'extrémité de l'échelle perpendiculaire qui plonge dans la mine ; à ce moment le ciel craquant dans un immense éclair me permit de distinguer l'ouverture béante. Sous l'abri en planches qui existe à l'entrée de chaque puisard je trouvai une lampe de mineur oubliée ; au centre de cette sorte de guérite fumaient encore quelques cendres. J'attisai rapidement ces restes de feu et j'allumai ma petite lampe, puis j'écoutai au-dessous de moi.

Je n'entendis rien que le bruit de l'eau tombant régulièrement en grosses gouttes aux étages inférieurs. Je posai en tremblant le pied sur le premier échelon, un sentiment surhumain m'entraînait vers l'échelon suivant, en même temps il semblait que mes forces étaient doublées. C'est ainsi que je descendis la première échelle, tout entière poussée par une main invisible, éclairée à peine par cette petite lampe que le vent menaçait d'éteindre à chaque minute en s'engouffrant dans le puisard, et qui était l'étoile de ma course périlleuse. De mon mieux je me cramponnai aux barreaux glissants et je poursuivis jusqu'à un plancher d'une très-petite largeur où je m'arrêtai haletante.

Ah ! Raimbault, tu ne m'effrayais plus, tant j'étais armée d'énergie et de détermination !

Bien souvent, lorsque depuis j'ai songé à cette soirée, j'ai eu peine à me reconnaître moi-même, timide et craintive, dans cette jeune fille qui affrontait pareille descente sous la mine. Rien ne me préoccupa moins que d'analyser ce qui me donnait tant de hardiesse. J'ignorais ce que c'est qu'aimer... je ne savais qu'une chose : il fallait sauver Daniel.

LOÏC PETIT.

(*La fin au prochain numéro.*)

POÉSIE

LES SOLDATS BRETONS

A PAUL BENOIST.

Dans les Alpes, gardant la frontière de France,
Un vieux fort est debout, blanchi par les frimas.
Sur ses murs crénelés sont penchés en silence,
Aux approches du soir, quelques jeunes soldats.

L'un d'eux vint à siffler l'air d'un chant de Bretagne,
Et les autres bientôt sifflèrent avec lui,
Tandis que les torrents tombaient de la montagne,
Roulant dans leurs flots verts les glaçons et l'ennui.

L'air fini, les soldats reprirent le silence :
L'ennui les consumait, car c'étaient des Bretons ;
Tous leurs traits amaigris trahissaient la souffrance ;
Ils semblaient s'oublier dans des rêves profonds.

Entourés de glaciers, ils pensaient à l'ombrage
Que l'on trouve, en été, le long des chemins creux,
Sous les buissons touffus où la mûre sauvage
Se pend aux prunelliers chargés de leurs fruits bleus.

Ils songeaient aux courtils qu'embaume la lavande,
A l'antique ossuaire au pied de leur clocher,
Aux étangs où buvaient leurs troupeaux dans la lande,
Au soleil, sous les bois, quand il va se coucher.

Ils pensaient à la mer, et l'entendaient en rêve,
Aux humides rochers couverts de goëmons bruns,
D'où montent, quand les flots ont délaissé la grève,
Dans l'air calme du soir d'âcres et frais parfums.

Au bord d'une futaie, ils voyaient la chaumière
Où leurs frères gaîment reviennent du labour;
Les enfants de leurs sœurs courent, pieds nus, dans l'aire;
L'aïeule est au foyer, attendant leur retour....

La nuit froide tombait, et de pâles lanternes
S'allumèrent de loin en loin sur les remparts;
Puis le clairon sonna dans la cour des casernes
Et rassembla bientôt tous les soldats épars.

Descendus les derniers, les Bretons en silence
Se rangèrent devant ceux qui lisaient leurs noms;
Et, mornes, dans leur cœur ils maudissaient la France
Dont la loi les tenait exilés sur ces monts.

AD SUMMA

A ALFRED LALLIÉ.

Vous vous plaisez parmi les archives poudreuses;
Moi, j'aime la mer bleue et l'ombre des yeuses :
Malgré ces goûts divers, Dieu nous a faits amis.
Nous avions aperçu tous deux la même étoile;
Sur elle se guidaient votre char et ma voile,
Et c'est le but commun qui nous a réunis.

Vous avez traversé la campagne romaine
Et vu ses vieux bergers dispersés dans la plaine,
Gardes silencieux drapés dans leurs manteaux.
Quand les clochers de Rome annoncent la prière,
Ils tombent à genoux, regardant vers Saint-Pierre
Dont la coupole brille au loin sur les coteaux.

Bien des cœurs sont unis ainsi sans se connaître.
Si deux de ces bergers, dans le calme champêtre,
Ramènent leurs troupeaux par le même chemin,
Quelques mots échangés à propos de leurs chèvres
Peut-être éveilleront d'autres mots sur leurs lèvres:
Ces inconnus d'hier seront amis demain.

Vous cherchez la lumière aux sources de l'Histoire,
Avare de mépris, défiant de la gloire,
Tant que vos yeux n'ont pas surpris la vérité;
Moi, je cherche le Beau dans l'art et la nature,
Et le Beau, c'est le Vrai qui sur notre âme obscure
Jette un reflet lointain de la Divinité.

Oui, le Beau, c'est le Vrai, mais c'est aussi le Juste.
Rayons mystérieux de ce triangle auguste
Qui du monde céleste éclaire les hauteurs,
Vous brillez dans les saints, les savants, les poètes!
Pourquoi le nimbe d'or qui couronne leurs têtes
Trop souvent devient-il un cercle de douleurs?

Quand, après bien des ans de vertu, de souffrance,
Devant le palais noir de l'ingrate Florence,
Le grand Savonarole arrivait au bûcher,
Il voyait du milieu de la foule en délire,
Parmi les cris de mort et les éclats de rire,
Pour piquer ses pieds nus des enfants s'approcher.

C'est le sort des héros altérés de justice.
Ils aiment; on les hait : mais ils vont au supplice
Calmes, sachant que Dieu leur garde l'avenir.

Il faut gravir penché les plus belles collines;
Aux flancs âpres des monts le cèdre à ses racines,
Et qui veut être grand doit apprendre à souffrir.

Dans notre obscurité nous avons à combattre :
Les grands combats n'ont point toujours un grand théâtre,
Et nos vrais ennemis sont cachés dans nos cœurs.
C'est un sombre tournoi sans témoins, sans lumière,
Où l'ennemi jamais ne lève sa visière,
Mais Dieu nous applaudit quand nous sommes vainqueurs.

Cherchons la Vérité, la Beauté, la Justice!
La douleur est la loi : Dieu veut qu'on la subisse,
Mais à deux on franchit, moins triste, le chemin.
Si l'un cueille un bouquet, on le respire ensemble;
Parfois le cœur vaillant soutient celui qui tremble :
Pour aller jusqu'au bout, ami, voilà ma main!

LE PARDON DE LA PALUD

A M. ARTHUR DE LA BORDERIE.

Sur les dunes, parmi des tentes innombrables,
Autour d'une chapelle, au brûlant soleil d'août,
Tout un peuple, qui prie en silence, est debout.
On n'entend que la mer se brisant sur les sables.

Douze tambours soudain battent un roulement:
Du clocher de granit s'élance une volée;
Et voilà qu'à travers la foule amoncelée
Des bannières, des croix s'avancent lentement.

Salut, vieux étendards! salut, dômes gothiques!
Saints bretons, bénissez votre peuple à genoux!

Avec ses longs cheveux et ses habits antiques,
Si riches au soleil, le reconnaissez-vous?

C'est lui, toujours fidèle à sa vieille croyance,
Et dans ses maux tournant son regard vers les cieux,
C'est lui, toujours fidèle à la voix des aïeux,
Et fermant son oreille aux bruits venus de France.

Qui ne vous admirait, vierges au doux maintien,
Filles de Plonevez, dans vos robes dorées,
Portant votre patronne avec un air chrétien,
Graves comme sainte Anne et comme elle parées?

Quand parmi le clergé brilla la châsse d'or,
Les aveugles tendaient leurs mains vers les reliques;
Ils poussaient des sanglots, et les paralytiques,
Prosternés, imploraient le merveilleux trésor.

Douze vieux paysans, jadis soldats de France,
Ébranlaient la vallée aux éclats des tambours.
Les pèlerins suivaient, en multitude immense:
Et ce jour-là je vis la foi des anciens jours!

A l'ombre des ormeaux, auprès de la chapelle,
Quelques hommes venus des lointaines cités,
Des Français, avec soin du soleil abrités,
Regardaient en riant cette fête si belle.

Ils repoussaient du pied, tout remplis de dégoûts,
Les infirmes traînant devant eux leurs ulcères;
Ils juraient pour répondre au langage si doux
Des enfants demi-nus quêtant avec leurs mères.

Sceptiques au cœur froid, ce peuple vous connaît!
Raillez sa foi sublime, il vous laissera dire.
A ses Pardons longtemps vos enfants pourront rire:
Si vous riez toujours, sa foi toujours renaît.

JOSEPH ROUSSE.

HISTOIRE

DE

JEAN DE LAVAL ET DE FRANÇOISE DE FOIX

SEIGNEUR ET DAME DE CHATEAUBRIANT *

Le corps de Françoise de Foix fut inhumé dans le chœur de l'église de la Trinité de Châteaubriant, après être demeuré trois jours exposé dans une chapelle ardente.

Jean de Laval fit élever à la Trinité un beau monument à la mémoire de sa femme. On ouvrit une arcade dans le mur du chœur, du côté de l'évangile, et l'on y plaça un tombeau « élevé de quatre à cinq pieds » et surmonté de la « figure » de Françoise de Foix « en ronde bosse. » Au fond de l'arcade fut gravé l'écusson de la défunte, qu'Hévin nous a conservé : *Parti au 1er de gueules semé de fleurs de lys d'or, qui est Châteaubriant ; au 2e écartelé : aux 1er et 4e d'or à trois pals de gueules, qui est Foix ; au 2e et 3e d'or à deux vaches de gueules passantes, accornées et clarinées d'azur, qui est Béarn ; et sur le tout de l'écartelé, d'or à deux lions léopardés de gueules, qui est Bigorre.* »

Au-dessous de ces armoiries fut posée « une pierre verte avec inscription, épitaphe et lettres d'or et d'argent, dont est PEV DE TELLE; l'un des costés portant PROV DE MOINS; l'autre costé : POINT DE PLVS, et le corps dudit épitaphe référant en ces termes :

* Voir le numéro d'octobre, pp. 304-313.

SOVBS CE TOMBEAV GIST FRANCOISE DE FOIX
DE QVI TOVT BIEN CHACVN SOVLLAIT DIRE,
ET LE DISANT ONCQ UNE SEVLE VOIX,
NE S'AVANZA D'Y VOVLOIR CONTREDIRE.
DE GRANT BEAVTÉ, DE GRACE QVI ATTIRE
DE BON SAVOIR, D'INTELLIGENCE PROMPTE
DE BIENS, D'HONNEVRS, ET MIEVX QVE NE RACOMPTE
DIEV ESTERNEL RICHEMENT L'ESTOFFA.
O VIATEVR, POVR T'ABREGER LE COMPTE,
CY GIST VN RIEN LA OV TOVT TRIOMPHA.
DECEDE LE XVI OCTOBRE, 1537.

Le dernier vers de cette épitaphe est d'un grand poëte; aussi croit-on généralement qu'elle fut composée par Clément Marot, à la prière du baron de Châteaubriant, son protecteur et son ami [1].

Cependant, Jean de Laval, qu'on n'a pas craint de représenter comme l'assassin de sa femme, tomba dangereusement malade quelques jours après la mort de cette dernière. La cause de cette maladie fut-elle la douleur d'avoir perdu Françoise de Foix, je n'en sais rien et je n'oserais pas affirmer, comme M. de Lescure, que le baron de Châteaubriant fût « près de suivre au tombeau, par affection, celle qu'on l'accuse d'avoir tuée [2]. » Mais il est au moins constant que ce seigneur fut alors atteint d'une grave maladie, et qu'il éprouva, ainsi que sa nièce, mademoiselle de Laval, « un bien grant regret » de la mort si inopinée de la baronne. Heureusement que la reine de Navarre leur vint, à cette époque, rendre visite à Châteaubriant, et fit ainsi diversion à leur peine.

Marguerite de Valois, sœur de François Ier et reine de Navarre, était une amie de madame de Châteaubriant; aussi prétend-on reconnaître cette dernière dans l'entourage de la reine racontant son *Heptaméron*. Nomerfide, dit le bibliophile Jacob, est le masque

[1] Ces détails sont donnés par Sagon, dans les vers qu'il consacra à Mme de Châteaubriant, par le doyen Blays, dans ses *Mémoires inédits*, et par Hévin, dans sa *Réfutation de la prét. hist.* — Voir aussi *le procès-verbal des Églises de Châteaubriant, en* 1664.

[2] *Les Amours de François Ier*, p. 198.

ou le pseudonyme dont se couvre la belle Françoise de Foix dans les *Nouvelles de la reine de Navarre*[1].

Le vicomte de Rohan, beau-frère de Marguerite de Valois, s'étant trouvé dans un pressant danger, la reine de Navarre vint en Bretagne, quelques jours après la mort de la baronne de Châteaubriant. Après avoir rétabli les affaires du seigneur de Rohan et séjourné quelques jours à son château de la Gascherie, où de magnifiques fêtes furent données en son honneur, Marguerite de Valois se rendit à Châteaubriant et écrivit au roi ce qui suit :

« De la Basse-Bretagne, novembre 1537.... J'ai vu monsieur de Châteaubriant qui a été si près de la mort, que à peine le pouvait-on reconnaître, *et si a eu bien grant regret de sa femme.* Mais le bon traitement qu'il vous a plu lui faire[2] et la joie qu'il a eue de me voir l'a fort amendé. Et, à ce que j'ai pu entendre de vos bons serviteurs, vous eussiez fait une grande perte; car il n'a regard ni à son profit, ni à complaire à nulluy pour votre service, dont ceux de la Basse-Bretagne le tiennent pour mauvais Breton, mais pour trop bon Français.... »

Dans une autre lettre adressée vers le même temps à M. de Montmorency, la reine de Navarre parle encore de Jean de Laval : « Il faut que je vous dise deux choses : l'une, que j'ai vu à Châteaubriant, le seigneur de la maison ayant encore un peu de fièvre, dont il a été guéri à ma venue et m'a fait telle chère que vous pouvez penser.... L'autre point, est de mademoiselle de Laval qui est si fort ennuyée depuis la mort de sa tante et s'y fait une grande despérance[3]. »

Comme l'on voit, la mort de madame de Châteaubriant ne passa point inaperçue en France. Les contemporains de Françoise de Foix célébrèrent à l'envi cette femme si justement célèbre par sa beauté et par son esprit. Nous venons de voir Marot pleurer, en beaux vers, celle en qui « tout triompha; » un autre poète, Nicolas

[1] Introduction à l'*Heptaméron.*

[2] Aussitôt après la mort de Mme de Châteaubriant, le roi s'était empressé de donner à son mari, le 26 octobre 1537, l'usufruit de Sucinio et de Rhuys, dont jouissait cette dame.

[3] *Lettres de la reine de Navarre*, pp. 164 et 341.

Bourbon, précepteur du fils aîné de Lautrec, pupille de Jean de Laval, publia, en 1538, une épitaphe de Françoise de Foix, en vers latins, que nous a conservée Dreux du Radier[1]. François Sagon, — poète aussi lui, — composa, en l'honneur de la mémoire de cette dame, « *le regret d'honneur féminin et des trois grâces sur le trépas de noble dame Françoise de Foix, dame de Châteaubriant, et miroir de noblesse féminine.* » Enfin, dit M. de Lescure, François Ier lui-même paya à cette chère mémoire son poétique et funéraire tribut dans le rondeau suivant :

Ici dessous, cy gist, en peu d'espace,
De fermeté la montagne et la masse,
En amitié seul chef-d'œuvre parfait!
Elle a souffert qu'en son vivant l'aimasse :
O quel record que le temps point n'efface!
L'âme est en haut; du beau corps c'en est fait,
Ici dessous!

[1] Voici cette épitaphe, suivie de sa traduction :

De Franciscæ Fuxeæ Castribrientii dominæ
heroidis incomparabilis
tumulus.
Viator, hoc saxum vide, sta paululum.
Francisca Fuxea hic jacet, quâ non fuit,
Dum vixit, altera melior nec pulchrior.
Ut cui Deus (si nunquam alii heroidum)
Naturaque omnes prolixe et larga manu
Dotes animique, corporisque indulserant.
Ossa hic quidem cubant, ut felix anima.
Nunc cum suis majoribus, cumque inclyto
Heroe fratre Lautreco tunc fruitur Dei
Præsentiâ æternisque deliciis. Vale,
Viator amice, multum oculis debes tuis.

« Passant, considère ce marbre et arrête un moment. Françoise de Foix gît ici : pendant qu'elle vécut, elle fut la femme la plus estimable et la plus belle qu'on pût voir. Dieu et la nature, prodigues de leurs dons, la comblèrent de toutes les qualités de l'esprit et du corps, autant que princesse qui fut jamais. Son corps repose ici, mais son âme bienheureuse, réunie à celles de ses aïeux et à celle de Lautrec son frère, ce héros célèbre, jouit de la présence de Dieu et des plaisirs sans fin. Adieu, passant, tu dois beaucoup à tes yeux. » (*Mémoires historiques et anecdotes des reines de France.*)

Ah! triste pierre! Ains as-tu tant d'audace
De m'empêcher cette tant belle face
En me rendant malheureux et défait!
Car tant digne œuvre en rien n'avait méfait
Qu'on l'enfermât avec sa bonne grâce
Ici dessous[1].

Pendant que les rois et les poètes donnaient ainsi au baron de Châteaubriant et à la mémoire de sa femme des témoignages éclatants de sympathie et d'admiration, ce seigneur mettait la dernière main à la splendide demeure qu'il s'était construite à Châteaubriant et écrivait, en terminant, sur une porte de son château, cette inscription pleine d'une mélancolique satisfaction :

DE MIEUX EN MIEUX
POUR L'ACHEVER JE DEVINS VIEUX.
JEAN DE LAVAL. 1538.

Peu de temps après, le baron de Châteaubriant, qui n'avait jamais aimé les membres de sa famille, et qui, depuis la mort de sa femme, se souciait peu des seigneurs de la maison de Foix, résolut de frustrer ses héritiers de tout ce qu'il pourrait.

Il commença par renoncer à la tutelle du fils de Lautrec, et cassa ensuite la donation qu'il avait faite à ce seigneur, en 1525. Puis, dit Hévin, il fit les États de Bretagne réformer un article de *la coutume de cette province*, portant que « l'homme de bon sens pouvait donner à d'autres qu'à ses héritiers le tiers de son héritage, pourvu qu'il ne le fît pas par fraude et *inimitié* contre ses héritiers. » En faisant effacer de *la coutume* le mot *inimitié*, Jean de Laval assura l'exécution de ses desseins.

En effet, le 5 janvier 1539, le baron de Châteaubriant donna au connétable Anne de Montmorency le tiers de sa fortune, s'en réservant l'usufruit durant sa vie. L'acte de cette donation fut ratifié en Bretagne, le 7 mars suivant, et le 5 mai 1540, le connétable prit possession des importantes seigneuries que venait de lui donner Jean de Laval[2].

[1] *Les Amours de François Ier*, pp. 201 et 202.

[2] C'était les baronnies de Châteaubriant, Derval et Candé, les châtellenies de Chanzeaux, Vioreau, Nozay, Ville-au-Chef, Issé et Teillay, les seigneuries de Rougé, le Teil, Jans, Beauregard et Guémené-Penfao.

L'année suivante ce dernier seigneur reçut un nouveau gage de la faveur royale; Henri de France, duc de Bretagne et fils de François Ier, lui donna l'usufruit de la baronnie de Fougères, qui avait été unie à la couronne.

Toutefois, Jean de Laval profita peu de ce cadeau; il expira le 11 février 1543, dans son château de Châteaubriant, sans que nous puissions donner de détails sur sa fin. Après sa mort, le corps du baron de Châteaubriant fut provisoirement déposé dans la chapelle des saints Cosme et Damien, au château, parce que l'église de Saint-Nicolas de Châteaubriant, choisie par ce seigneur pour être le lieu de sa sépulture et réédifiée par ses soins, n'était pas encore achevée. La dédicace de cette église fut faite le 5 novembre 1561 par le coadjuteur de l'évêque de Nantes; « et le même jour fut aussi transféré audit Saint-Nicolas et inhumé sous le dôme le corps de Jean de Laval, seigneur de Châteaubriant, et menaient le deuil messieurs de Bois-Briant et de Montmartin. » On donna en cette circonstance à la paroisse de Beré « une chasuble armoriée, pour servir auxdites funérailles. » On voyait encore au temps du doyen Blays — qui nous donne ces détails dans ses *Mémoires* — le portrait de Jean de Laval dans les verrières de la chapelle septentrionale de Saint-Nicolas, ses armoiries dans plusieurs endroits de cette église et son sépulcre consistant en une pierre tombale que recouvrait habituellement une fausse châsse. Le dernier baron de Châteaubriant affectionna toujours Saint-Nicolas; il ordonna même par testament la fondation d'une collégiale dans cette église, mais cette pieuse volonté de Jean de Laval ne reçut point d'exécution.

Ce seigneur de Châteaubriant est une des figures les plus caractéristiques de son époque. « Homme singulier en toutes choses, » dit d'Argentré, Jean de Laval acquit dans la carrière des armes assez « d'honneur et de réputation » pour être récompensé de « ses mérites et de sa valeur » militaires; gouverneur de Bretagne, il se montra « preux et magnanime, homme plein d'esprit, prudent, avisé et fort magnifique », ayant « loyauté, prudhommie, vaillance, expérience et bonne diligence. » Simple particulier, il « eut quelque connaissance des lettres, » dit d'Argentré, et fut même « savant, »

ajoute Alain Bouchard ; il protégea les poètes, et particulièrement Clément Marot, qui lui dédia un livre d'épigrammes. Jean de Laval se présente enfin comme étant, aux yeux de ses contemporains, un grand seigneur instruit et un guerrier brave et dévoué. Il tint durant sa vie à Châteaubriant une véritable petite cour, dépensant noblement les considérables revenus dont il jouissait, et représentant avec beaucoup d'éclat le gouvernement du roi en Bretagne.

Mais à côté de ces témoignages flatteurs, accordés par la postérité au baron de Châteaubriant, il faut rapporter quelques autres sentiments qui lui sont moins favorables, pour avoir un portrait complet de ce seigneur.

Comme homme politique, Jean de Laval ne sut pas se faire aimer de la province dont il fut gouverneur pendant douze ans. On l'accusa hautement d'être concussionnaire ; lorsqu'eut lieu, en 1536, la réformation de la noblesse en Bretagne, on prétend qu'il accepta tellement d'or de certaines familles compromises dans cette affaire, qu'il fut cause que cette réformation devint plus tard une sorte d'objet de mépris. Qnand les Etats de Bretagne décidèrent la canalisation de la Vilaine, les deniers recueillis à cet effet restèrent, dit-on, dans la poche du gouverneur. On alla même jusqu'à oser dire que les belles constructions du château de Châteaubriant étaient payées plutôt par la province, frauduleusement dépouillée, que par Jean de Laval lui-même.

Il doit y avoir de l'exagération dans ces graves accusations, et il nous semble en trouver quelque preuve dans le tableau que la reine de Navarre nous trace de la politique du seigneur de Châteaubriant. Ce gouverneur « n'a égard, dit-elle, à complaire à nulluy *pour le service du roi,* dont ceux de la Basse-Bretagne le tiennent pour *mauvais Breton,* mais pour *trop bon Français.* » Il était naturel d'ailleurs que certains Bretons vissent d'un mauvais œil le gouverneur qui avait fait voter aux Etats de Vannes l'union de leur province à la France. Jean de Laval était trop évidemment dévoué à la cause française, il était trop ouvertement le favori de François Ier, pour pouvoir conserver l'estime d'un peuple qui ne pardonnait pas à Duguesclin lui-même d'avoir préféré le roi à la Bretagne. Le

baron de Châteaubriant était trop *mauvais Breton* et *trop bon Français*, pour être jugé équitablement par ses compatriotes au lendemain des luttes intestines qui avaient amené la Bretagne à se réunir à la France. Je crois que, d'après cela, il ne faut pas attacher une importance trop grande aux récriminations des Bretons contre leur gouverneur, tout en louant ceux-ci d'être « gens difficiles à courber sous le despotisme [1]. »

Il est beaucoup plus difficile d'excuser Jean de Laval dans sa conduite envers sa femme. Il paraît certain qu'il fut un mari fort dur, qui ne craignait même pas d'employer envers Françoise de Foix de déplorables corrections manuelles. C'est ce qui ressort de la lettre suivante, adressée en 1521 par la reine de Navarre (alors duchesse d'Alençon), à M. de Montmorency : « ..... Je trouve fort étrange que le seigneur de Châteaubriant *use de main mise;* mais c'est pour dire gare à ceux qui lui voudraient faire un mauvais tour; *au regart de la dame*, l'on dit volontiers : tel se mire qui n'est pas beau, et *tel se baigne qui n'est pas net*. Il y en a ici qui ne feront pas tant de mines, s'y a-t-il assez de beauté, de grâce et de parole pour donner trente à l'autre et le premier des deux avecques. » (C'est-à-dire pour lui rendre trente points et la main).

Le caractère violent de monsieur de Châteaubriant et la conduite trop longtemps légère, — pour ne pas dire coupable, — de sa femme ont naturellement fait naître dans le peuple cette idée si profondément encore enracinée de nos jours, que Jean de Laval assassina Françoise de Foix.

Nous ne pouvons terminer cette étude sans examiner, au moins brièvement, cette grave et difficile question. En effet, presque tous les historiens qui ont parlé du baron et de la baronne de Châteaubriant se sont demandé : 1° si Françoise de Foix fut vraiment la maîtresse de François Ier; — 2° si cette dame fut mise à mort par son mari; 3° quels motifs portèrent Jean de Laval à donner le tiers de sa fortune au connétable de Montmorency.

Et d'abord est-il vrai que madame de Châteaubriant ait eu le

[1] Pour ce portrait de Jean de Laval, cf. d'Argentré, du Paz, Dom Morice, Alain Bouchard, Hévin, M. de Courson, etc.

malheur de consentir à la passion du roi de France et de devenir publiquement sa maîtresse ? Hévin a nié ce fait avec la plus grande véhémence et — j'aime à le croire, — avec la plus parfaite sincérité ; mais il faut bien avouer qu'il n'a point apporté de preuves sérieuses contre ce qu'il appelle « une indigne calomnie. » Brantôme et la reine de Navarre, qui connaissaient trop bien toutes les intrigues scandaleuses de leur temps, dénoncent malheureusement cette liaison coupable entre le roi et Françoise de Foix. On peut objecter, il est vrai, que ces deux auteurs n'ont pas une grande autorité dans l'histoire sérieuse, mais leur assertion dans le cas présent est confirmée par une tradition soutenue et universelle. On ne peut donc pas, semble-t-il, laver Françoise de Foix de cette honteuse tache, mais l'on peut heureusement croire — et c'est là notre sentiment, — que cette passion, d'abord très-coupable, se changea plus tard, avec le temps et par suite des circonstances, en un sentiment d'amitié plus noble et moins dangereux. Durant les dernières années de sa vie, madame de Châteaubriant mena, de l'avis de tous, une conduite régulière et tâcha de faire oublier ainsi les fautes de sa jeunesse.

Varillas, dans son *Histoire de France*, a raconté une vie toute romanesque de Françoise de Foix; depuis le prétendu et ridicule départ de cette dame pour la cour jusqu'à sa mort datée de 1526, tout le récit de cet historien est un long mensonge rejeté maintenant de tous les gens sérieux ; nous ne nous arrêterons donc pas à réfuter ces contes [1].

[1] Varillas raconte, le plus sérieusement du monde, que Jean de Laval, ayant épousé Françoise de Foix, la « tint confinée » en Bretagne le plus longtemps qu'il put. Mais le roi ayant entendu parler de la beauté de Mme de Châteaubriant, ordonna à son mari de l'amener à la cour.

Celui-ci partit toutefois seul, espérant s'excuser près du roi, sur la prétendue timidité de sa femme; mais avant de quitter Françoise, « il fit faire deux bagues semblables, en retint une et donna l'autre à la comtesse en lui disant qu'il allait à la cour où il serait peut-être obligé de lui écrire de venir elle-même; mais qu'elle n'ajoutât aucune foi à ses lettres, si elle n'y trouvait enfermée la bague qu'il réservait. » François Ier, très-surpris de ne pas voir Mme de Châteaubriant, parvint à connaître le secret de Jean de Laval; il fit faire une bague semblable à celle de ce seigneur, et l'envoya à Françoise de Foix, qui accourut aussitôt, croyant que son

Mais Varillas, en prétendant que madame de Châteaubriant fut assassinée par son mari, s'est-il trompé comme sur tout le reste? Là se trouve une véritable difficulté. Je sais bien qu'il y a une foule de preuves historiques apportées en faveur du baron de Châteaubriant; nous avons vu, nous-mêmes, en parcourant la vie de ce seigneur, qu'aucune trace de cet assassinat ne s'y trouve. On peut lire, dans le savant et consciencieux plaidoyer d'Hévin sur cette question, qu'un grand nombre de faits prouvent au contraire l'union qui existait entre Jean de Laval et sa femme après le retour de celle-ci à Châteaubriant. L'histoire écrite dément donc la mort violente de Françoise de Foix; mais, très-fâcheusement pour le seigneur de Châteaubriant, les traditions sont unanimes au contraire pour l'accuser de cet horrible crime.

Longtemps avant que parût l'histoire de Varillas, Jean Le Laboureur avouait que la tradition voulait que le comte de Châteaubriant eût donné ses terres à Montmorency, « pour se tirer de la poursuite qu'on faisait contre lui *pour la mort de sa femme dont il était accusé.* » [1]

A la même époque, Pierre Blays, doyen de Châteaubriant, constatait dans ses propres *Mémoires* les « soupçons de violence » qui avaient accompagné la fin de Françoise de Foix et dont on conservait toujours souvenir à Châteaubriant même. De nos jours, non-seulement cette ville, mais encore les environs, sont remplis des lugubres et sanglantes traditions de la mort de Françoise de Foix. A Joué, où Jean de Laval possédait le château de Vioreau, on

mari la désirait. Le comte de Châteaubriant reconnut alors qu'il avait été trahi et partit sur le champ pour retourner en Bretagne, de peur d'être témoin de sa honte. » Mme de Châteaubriant s'empara complétement du cœur du roi, mais pendant la captivité de François Ier, elle fut forcée, par la reine-régente, de regagner le domicile conjugal. Elle revint donc à Châteaubriant où elle ne trouva qu'une horrible prison et une cruelle mort. Jean de Laval « enferma sa femme dans une chambre obscure et tendue de noir et l'y laissa languir pendant six mois. »

Un jour enfin, il y entra, accompagné de six hommes masqués et de deux chirurgiens qui saignèrent la comtesse aux bras et aux jambes et la laissèrent mourir dans cet état. » Tout ce tissu de faussetés a été reproduit et augmenté d'autres erreurs par quelques auteurs tels que de Lesconvel.

[1] *Additions aux Mémoires de Castelnau.*

raconte que la dernière dame du lieu fut assassinée par son mari ; or, personne ne connaît peut-être à Joué Françoise de Foix, qui a cependant été la dernière dame de Vioreau résidant dans le pays. Tout s'accorde donc dans les traditions populaires pour accuser Jean de Laval du crime d'assassinat.

Mais n'oublions pas ici quels furent pendant un certain temps les rapports du seigneur de Châteaubriant avec sa femme. Le *mémoire justificatif du connétable de Montmorency* rédigé par M. Séguier, parle « des malheurs qui ont accompagné la vie de M. de Châteaubriant, si connus, dit-il, de toute la France qu'il est inutile de les rapporter. » Il est aussi question de la « mésintelligence du mari et de la femme. » Nous avons enfin nous-même raconté à quels excès de violences se laissait aller Jean de Laval envers Françoise de Foix. La conduite de ce seigneur dut donc le rendre aussi odieux que malheureux aux yeux de bien des gens ; or, Françoise de Foix ayant succombé à une courte et rapide maladie, il est facile de se figurer les soupçons qui naquirent aussitôt relativement à la mort d'une femme qu'on savait avoir été infidèle à son mari et maltraitée par lui. La tradition — qui seule nous semble avoir quelque valeur contre Jean de Laval — ne prouve donc pas complétement, je crois, l'assassinat dont on accuse ce seigneur, mais elle prouve seulement les fautes de monsieur et madame de Châteaubriant.

Mais, objecte-t-on, si Jean de Laval n'a pas tué sa femme, pourquoi donna-t-il le tiers de ses biens au connétable de Montmorency, puisqu'il n'avait pas besoin de sa protection ? Certains historiens prétendent, en effet, que cette donation fut faite au connétable par le baron de Châteaubriant, afin d'éteindre les poursuites qui menaçaient ce dernier, à cause de la mort de Françoise de Foix, dont on l'accusait. Mais Hévin a fort bien montré que cette assertion est entièrement gratuite ; rien ne prouve qu'on ait poursuivi Jean de Laval, ni pour assassinat, ni pour concussion, quoiqu'on l'ait accusé de ces deux crimes.

Les motifs de cette donation, tels qu'ils sont exposés dans les actes publics de 1539, sont eux seuls très-plausibles : Jean de Laval, y est-il dit, donnait le tiers de sa fortune à Anne de Mont-

morency à cause « de la parenté des deux maisons de Laval et de Montmorency,[1] » et de « l'amitié qui unissait le baron et le connétable. » A ces motifs, on eût pu ajouter, sans crainte de se tromper, une troisième et puissante raison : la répulsion que Jean de Laval éprouvait pour ses parents de Bretagne, tous d'ailleurs fort éloignés. Le maréchal de Vieillevigne dit bien dans ses *Mémoires* qu'il y eut encore d'autres motifs moins avouables, qui déterminèrent monsieur de Châteaubriant à donner sa baronnie à Anne de Montmorency ; toutefois, les détails fournis par Vieillevigne « établissent seulement l'existence d'un lien secret, qui, ajouté aux liens publics qui unissaient le comte et le connétable, ne donne cependant pas à la donation de Châteaubriant le caractère d'un pacte et d'un marché ; » mais il faut terminer. J'ai essayé de prouver que Jean de Laval, détesté des Bretons, qu'il gouvernait trop à la française, mal vu de sa famille, qu'il n'aimait pas et qu'il dépouillait, marié enfin à une femme qu'il maltraitait à cause de ses infidélités, devait nécessairement amonceler sur sa tête de terribles haines. Ses nombreux ennemis profitèrent de tout, de ses fautes politiques comme de ses malheurs domestiques, pour le perdre de réputation. Il ne succomba pas toutefois tant qu'il vécut, et conserva jusqu'au bout l'amitié de son roi ; mais, après sa mort, sa mémoire devint la victime de tant de sentiments hostiles, et, s'il ne fut pas innocent de tout ce qu'on lui imputa, — comme il y a lieu de le croire, — il fut du moins jugé trop sévèrement et très-probablement même calomnié.

L'abbé GUILLOTIN DE CORSON.

[1] On sait que, depuis plusieurs siècles, la maison de Laval était une branche de Montmorency qui avait pris le nom de Laval tout en conservant une partie des armes de Montmorency.

NOTICES HISTORIQUES.

—

LE CHATEAU DE SUCINIO

PRÈS SARZEAU (MORBIHAN)

« Témoin de cette lutte, à travers les ruines
» Le voyageur pensif remonte le passé;
» Et, soulevant la mousse, écartant les épines,
» Il retrouve un reflet du travail effacé. »

ELISA MORIN, *les Ruines.*

Sur les rivages pittoresques du Morbihan, dans la presqu'île de Rhuis, à une faible distance de la petite ville de Sarzeau, se dresse, fièrement campée sur le granit de la falaise, l'antique forteresse de Sucinio, dont *la masse indestructible a fatigué le temps.* La légende a passé sur ce *paradis terrestre,* mais nous ne sommes point conteur, nous ne sommes que méchant historien; aussi, en écrivant ces pages, nous laissons de côté Raymondin, comte de Forêt, et Mélusine, la célèbre fille de Pressine et d'Élinas, roi d'Albanie, en renvoyant le lecteur, amoureux des fées, au livre de messire Jehan d'Arras.

Nous ne tenons pas le premier la plume sur ce sujet; d'autres, bien plus savants, nous ont précédé. Cette courte notice contiendra donc peu de documents inédits, nous en faisons ici la très-humble déclaration. Comme il n'est point dans notre habitude de nous parer des plumes du paon et que nous voulons laisser à chacun le mérite de ses œuvres, nous avons soin d'indiquer la source des documents pillés dans les ouvrages de nos devanciers.

Le fondateur du château de Sucinio fut Jean Ier le Roux, fils de Pierre de Dreux. Il reçut la couronne ducale lors de l'abdication de son père en 1237.

D'accord sur le nom du fondateur, les historiens diffèrent sur l'époque de la fondation.

« Vers l'an 1229, dit M. Miorec de Kerdanet, il fut bâti par le duc Jean le Roux dans un pays charmant appelé le *paradis terrestre* ou *l'île fortunée* [1]. »

La première édition du *Dictionnaire de Bretagne* donne la date de 1249, mais la seconde rapporte que « c'est en 1229 que le duc Jean Ier le Roux fit construire le château de Sussinio sur les ruines d'un ancien monastère et non en 1249 [2]. »

D'après la Chronique de Saint-Brieuc (Chronicon Briocense), « Iste comes Johannes vocatus Rufus fundavit illa monasteria in ducatu suo et ædificavit primo manerium de Succeniou [3]. »

Selon M. le chevalier de Fréminville, « ce château fut bâti vers l'an 1260 par le duc de Bretagne Jean le Roux [4]. »

Enfin d'autres auteurs citent les années 1236, 1239, 1240 et 1250.

Comme on le voit, les avis sont partagés, bien que la date ne nous semble pas douteuse. Pour nous, nous croyons pouvoir affirmer que le château de Sucinio fut construit, ou plutôt commencé, en 1229 par Jean le Roux, qui alors était seulement prince et non duc de Bretagne. En tous les cas, il est certain que la forteresse était achevée en 1238. Les faits qui suivent le prouvent surabondamment.

A l'exemple de son père, Jean le Roux persécutait sans relâche moines et évêques. Il avait détruit pour édifier Sucinio « un ancien monastère de l'isle de Rhuis. Cet attentat ne fit qu'augmenter la haine du clergé, mais ce prince éclairé se mocquoit de son ressentiment [5]. »

[1] *Lycée armoricain*, tome IV, p. 230.
[2] *Dictionnaire de Bretagne*, Ogée, deuxième édition, tome II.
[3] Dom Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, tome I, col. 41.
[4] *Antiquités de la Bretagne, Morbihan*, p. 157.
[5] Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, 1re édition.

Ce fut Jean le Roux qui fit enclore de murs « le parc que le duc Geoffroy Ier avait acquis de saint Félix, abbé de Rhuis, dès l'an 1001 [1]. » Ce parc, qui faisait suite au château, était d'une étendue de 400 hectares.

Messire Jean avait choisi en habile homme cette partie du duché pour y fixer sa tente. C'était « un pays d'aussi beau et bon seiour, fertil et aggréable que nul autre de Bretagne [2]. »

Ainsi parlait d'Argentré et tous les écrivains ont à leur tour célébré la magnificence et l'agrément de cette *île fortunée, de ce paradis terrestre.* Le nom de cette seigneurie n'indique point d'ailleurs un séjour morne et triste. Car Sucinio est une altération de la désignation primitive qui était *Soucy-n'y-ot* (Souci n'y eut.) C'était la demeure affectionnée de nos ducs et de nos duchesses. Aussi quand la politique et la guerre leur laissaient quelque temps de repos et de paix, c'est là qu'ils s'empressaient de venir se délasser des difficultés de l'une et des fatigues de l'autre, c'est là qu'ils aimaient « à soy esbattre et desduire à la chasse, » dans ce parc immense que Jean le Roux avait entouré de hautes murailles. Il ne reste plus aujourd'hui de ce parc considérable et de cette forêt que les murs d'enceinte tombant en ruines. Les landes ont pris la place des arbres et des vignes. Ces vignes étaient fort belles et le vin qu'elles produisaient fort estimable, paraît-il, puisque le duc de Mercœur en offrait à la cour de France au roi Henri IV. L'auteur du XVIe siècle que cite Pol de Courcy est d'un avis tout contraire et il appelle ce vin « un des plus âpres et des plus verts du royaume de France. » Si ce vin a été trouvé digne autrefois de figurer sur la table de nos ducs, il a bien dégénéré depuis lors. Car celui que nous avons goûté dans l'unique auberge de Saint-Gildas, était tout au plus buvable pour quiconque meurt de soif. Aussi nous ne contredirons pas ce « chien d'un conseiller au parlement de Bretagne, equel, après avoir mangé une grappe de raisin breton, aboya le cep de vigne, comme protestant de se venger de telle aigreur qui jà commençoit lui bouillir le ventre [3]. »

[1] Albert le Grand, *Vies des Saints de Bretagne,* p. 616.

[2] Bertrand d'Argentré, *Hist. de Bretagne,* p. 57, verso.

[3] Pol de Courcy.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, c'est en 1237 que Pierre de Dreux abdiqua en faveur de son fils Jean Ier le Roux.

L'année suivante, Olivier, baron de Lanvaux, qui s'était révolté contre le duc de Bretagne avec plusieurs autres seigneurs, fut vaincu dans la lutte, fait prisonnier et enfermé dans les prisons du château de Sucinio. « Orta est guerra inter Joannem ducem Britanniæ Ruffum et baronem de Lanvaux et fuit idem baro in bello superatus, et Petrus de Craonio ejus complicem; quas idem Joannes detinuit in carceribus videlicet dominum de Lanvaux in Succenio et Petrum de Craonio in Boueffedio Nannetensi et confiscavit Lanvaux [1]. » — « Et depuis cette baronnie unie au duché fut appliquée à la fondation d'une abbaye de ce nom de Lanvaux, qui encores à présent y est [2]. »

Le baron de Lanvaux eut l'étrenne de ces sombres cachots. Il dut trouver bien ironique le nom de ce château qui, pour lui, était loin d'être une demeure *sans souci*.

« La duchesse [3] avait eu une fille en 1243, dont elle estoit accouchée au mois de juin (le 11) dans le château de Sucinio, *demeure ordinaire de son époux*, et l'on avoit nommé cette fille Alix [4]. » Cette princesse eut l'honneur d'être baptisée par le pape Grégoire IX.

C'est de Sucinio que le duc partit en 1270 avec son fils pour la huitième croisade, dite Croisade de Saint-Louis. Ils s'embarquèrent à Aigues-Mortes le 11 juillet. « Et, selon les chronicques annaux, le jeudy des feries de Pasques ensuivant en l'an 1270, partirent Jean, duc de Bretaigne, et la duchesse Blanche, sa femme, Jean, comte de Richemont, leur fils, et la comtesse Béatrix, sa femme, du Sussinio pour aller avecques ledit Louis oultre-mer [5]. »

Jean le Roux revint la même année de cette expédition qui « ne fut véritablement qu'une longue suite de funérailles et de malheurs sans gloire [6]. »

[1] Dom Morice, Preuves, t. I, col. 111, Chronicon Britannicum.
[2] D'Argentré, *Hist. de Bretagne*, p. 244, recto.
[3] Blanche, épouse de Jean Ier le Roux.
[4] Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 255.
[5] Pierre Le Baud, *Hist. de Bretagne*, chap. XXXI, p. 246.
[6] Michaud et Poujoulat, *Hist. des Croisades*, chap. XXXIII.

Le fondateur de Sucinio mourut en 1286, laissant la couronne ducale à son fils Jean II.

Ce prince affectionnait beaucoup la demeure paternelle. Par son testament, il donna 6,000 ₮ aux pauvres des neuf évêchés de Bretagne, « mais il distingua particulièrement ceux de Ruis qui lui estoient plus chers que les autres à cause qu'il faisoit sa résidence le plus ordinairement au Sucinio [1]. » — « Tous les meubles et joïaux que le duc destinoit pour l'exécution de ce testament, estoient en partie en la tour neuve du chasteau de Nantes et le reste à Sucinio [2]. » — Ce testament fut fait en septembre 1304.

Jean II mourut à Lyon le 18 novembre 1305. « Les exécuteurs de ses dernières volontés travaillèrent quelques mois après à l'inventaire des meubles et des effets qui estoient dans le chasteau de Sucinio et dans la tour neuve de Nantes [3]. »

L'inventaire fut fait à Sucinio par Guillaume de Rochefort, trésorier de Saint-Brieuc, commissaire de l'Evêque, en présence de l'abbé de Prières, des gardiens de Nantes et de Vannes, du prieur des Carmes de Ploërmel, de Jacques de Saint-Lou, chanoine de Nantes, Aubri ou Aubin de Baudement, chanoine du Mans, Thibaud, seigneur de Rochefort, Thibaud de la Feuillée et Geffroy de Guignen. « On y trouva 19,000 ₮ en monnoie et en vaiselle 336 marcs d'argent [4]. »

« Par lettres données au chasteau de Sucinio, au mois d'avril 1341, il (le duc) assigna pour la subsistance des moines (les religieux de la Merci du couvent des Trinitaires de Sarzeau) et des pauvres malades qu'ils devoient recevoir chez eux comme dans un hôpital, 200 ₮ de rente à prendre sur les domaines de la presqu'isle de Rhuis [5]. »

Pendant la guerre qui ensanglanta la Bretagne après la mort du duc Jean III, le château de Sucinio fut occupé tour à tour par les

[1] Dom Lobineau, *Hist.*, t. I, p. 289.
[2] *Id.*, p. 290.
[3] Dom Morice, *Hist.*, t. I, p. 225.
[4] Dom Lobineau, *Hist.*, t. I, p. 292.
[5] Ogée, 1re édition, p. 401.

troupes des deux prétendants. Pris par Jean de Montfort en 1346, il fut repris la même année par Charles de Blois.

En 1355 la forteresse était commandée par le chevalier Yves ou Yvon de Tromiel, nommé par Edouard III, roi d'Angleterre, qui soutenait la cause de Montfort.

Jean de Montfort n'ayant pu faire ratifier à son rival le traité d'Evran, s'empara en 1364 de Sucinio, où Charles de Blois tenait alors garnison. « Quand vint la saeson de l'esté de l'an 1364 » Montfort « refist nouvelle assemblée de ses subjets et de ses amis et manda en Normandie missire Robert Quenolle (Knolle), missire Gaultier Huet, missire Mathieu de Gournay et missire Hue de Carnallay (Hue de Caverley)..... Lesquels quatre chevaliers vindrent tous au service dudit comte..... Et print plusieurs chasteaux à force et par especial Succenio et la Rocheperier et puis alla assiéger Aulroy [1].

» Lors il [2] assaillit maintz chasteaux,
» Et en printz de fortz et de beaux ;
» Par especial Succeniou
» Avecque la Rocheperriou [3]. »

En 1373 un arrêt du parlement de Paris avait déclaré Jean IV coupable du crime de lèse-majesté et la Bretagne réunie au royaume. Pour en obtenir bonne et prompte exécution, Charles V envoya aussitôt des troupes françaises sous la conduite de Bertrand du Guesclin. Un grand nombre de villes ouvrirent leurs portes, mais d'autres résistèrent et leurs défenseurs furent massacrés. « Vannes se rendit comme Dinan. Sussinio refusa de suivre leur exemple, le conestable le prit d'assaut et passa tout au fil de l'épée [4]. » Le capitaine du château était un officier anglais, dont nous ignorons le nom.

Albert le Grand s'exprime ainsi à ce sujet : « L'an 1372, les barons, marris de ce que le duc mettoit des garnizons anglaises ès

[1] Dom Lobineau, *Hist.*, t. I, p. 322.

[2] Montfort.

[3] Dom Lobineau, preuves, tome II, col. 705. — *Histoire de Jean IV*, par Guillaume de Saint-André.

[4] Dom Lobineau, *Hist.*, tome I, p. 406.

meilleures villes de son Estat, surprirent les places de conséquence et appellèrent à leur secours Bertrand du Guesclin..... Le vicomte de Rohan surprit Vennes, où peu après arriva du Guesclin qui y tint un parlement, marcha à Sussinio qu'il prit aussi, etc... [1] »

Nous avons déjà vu à Sucinio des Bretons, des Anglais et des Français. En 1380, nous y rencontrons des Espagnols, venus à la demande du roi de France.

« Et côme l'an 1380 l'admiral et capitaine d'une troupe d'Espagnols, venuz au service du Roy de France, eut abordé en l'Isle de Ruys, ledit de Malestroit qui gardoit le chasteau de Sussinio les chargea et deffit, en tuant une partie, prenant les autres prisonniers et le reste se retirant en leurs navires [2]. »

Dom Morice cite le nombre des combattants, et ces chiffres montrent une fois de plus qu'en Bretagne on ne calcule pas les rangs de l'ennemi, on n'écoute que son courage et la voix de l'honneur, confiant dans ce vieil adage : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

« Il (l'amiral) s'arrêta à la côte de Ruis, où il mit cinquante hommes à terre pour piller le pays. Jean de Malestroit ne leur donna pas le temps de faire beaucoup de dégâts. Secondé par dix bonnes lances, il attaqua les Espagnols, en tua trente-trois et fit les autres prisonniers. Après ce second échec, l'amiral n'osa plus faire de descente et se retira couvert de confusion [3]. »

Certes, nos lances bretonnes avaient bien « besoigné » en la circonstance et nous enregistrons avec orgueil ce fait d'armes dans les annales de Sucinio.

Jean IV avait recouvré son duché; mais sans cesse poursuivi par les troupes françaises, il confia aux Anglais la place de Vannes et « se retira au chasteau de Sussinio en l'isle de Ruix [4], » où il se fortifia.

En 1382 « le duc ratifia le second traitté de Guerrande au Sussi-

[1] Albert le Grand, p. 620.

[2] Du Paz, *Hist. généalogique des maisons de Bretagne, hist. généalogique des seigneurs de Malestroit*, p. 184.

[3] Dom Morice, *Hist.*, tome I, p. 368.

[4] D'Argentré, *Hist.*, livre VIII, chap. XII.

nio, présent nostre prélat qui l'accompagna en Guerrande, où il jura solennellement d'observer ledit traitté en présence de grand nombre de seigneurs en la chapelle de Notre-Dame la blanche [1]. »

Jean IV qui était à Sucinio en 1386 se fit présenter un nain du pays, âgé de trente-cinq ans et haut de vingt-six pouces.

« En celuy an 1388 au mois d'octobre, enfanta Mme Jeanne de Navarre, duchesse de Bretagne, femme d'iceluy duc Jean, au château de Succenio, une fille, laquelle fut baptisée en la chapelle dudit chastel, par messire Guillaume de Sainct André, scolastique de Dol [2]. »

La princesse Jeanne, qui était née le 21 août 1387, « mourut en cest an 1388 le huictième jour du mois de décembre au Sucinio et fut ensepvelie en l'abbaye de Saint-Gildas de Ruis, devant le grand aultier de l'église [3]. »

Jean IV avait pris sous sa protection Pierre de Craon, l'assassin du connétable Olivier de Clisson. Craon était un riche seigneur de l'Anjou et parent du duc de Bretagne. Il avait tenté d'assassiner le connétable à Paris, dans la nuit du 13 au 14 juin 1392. Clisson se rétablit de ses blessures. Pierre de Craon fut condamné à mort par contumace ; ses biens furent confisqués. Le meurtrier s'était réfugié en Bretagne et habitait à Sucinio. Jean IV, sommé de le livrer aux gens du roi venus pour le réclamer, répondit « qu'il ne l'avait point en son pouvoir. » Charles VI regarda cette réponse comme une insulte et partit pour la Bretagne. C'en était fait de Montfort et de ses Etats, quand apparut le fantôme du Mans. La démence du roi sauva Jean IV et la Bretagne, mais la France tomba dans le malheur.

CHARLES BOUGOUIN.

[1] Albert le Grand, *Vies des saints de Bretagne. Catalogue des évêques de Vannes*, p. 620.
[2] Le Baud, *Histoire de Bretagne*, chap. XLIV, p. 402.
[3] Idem.

(La fin à la prochaine livraison.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS

A TRAVERS LES ARTS, causeries et mélanges, par M. Charles Garnier, architecte du nouvel Opéra. — Paris, Dentu, 1869.

Ce livre, écrit d'un style franc, sympathique et plein de verve, devrait être lu par tous ceux qui aiment les arts. L'auteur a un mérite assez rare de nos jours et que Paul-Louis Courier prisait tant dans Salluste : « Il sait de quoi il parle. » Architecte du nouvel Opéra, qui est, quoi qu'on en ait dit, un chef-d'œuvre et dont tout homme de goût est forcé d'admirer le plan grandiose et les lignes superbes, M. Garnier a parlé des arts comme il le devait faire, en maître. Sa puissante imagination, soutenue par un sens pratique qui étonne chez une âme si ardente, lui a fourni des vues ingénieuses et souvent profondes sur les questions qui touchent aux progrès de l'architecture. Aussi le succès a vite couronné son livre et on peut le lui dire sans flatterie : ce succès ira en grandissant.

Bien que formé d'articles déjà publiés dans les journaux et les revues, et traitant de sujets très-divers, puisqu'il renferme un chapitre piquant intitulé : *Du rire causé au théâtre par la répétition,* à côté d'autres sur l'enseignement artistique, la décoration des monuments, les marbres, les mosaïques, les pierres, les fers, etc., etc., ce volume a néanmoins une certaine unité. M. Garnier est avant tout et partout architecte et il ne cherche point à cacher « l'oreille de M. Josse. »

Il a voulu principalement livrer au public des notions saines sur l'architecture, cet art « qui s'impose sinon toujours par sa pureté, au moins toujours par ses dimensions. » Il faut avouer qu'en France

on a besoin d'instruction artistique et M. Garnier a raison mille fois de dire : « Le goût français est un mauvais goût... En musique on aime les pas redoublés tout en prétendant n'aimer que les grandes harmonies ; en peinture on n'aime que les petits sujets, les petits tableaux et les petites exécutions ; en architecture on n'aime pas grand'chose ; en sculpture on n'aime rien du tout, et cependant chacun se croit infaillible. »

Cela me rappelle le mot du poète anglais Coleridge qui s'écriait en voyant des officiers français rire de la barbe et des deux rayons du *Moïse* de Michel-Ange : « C'est singulier que le Français soit le seul être à forme humaine qui n'ait jamais rien pu comprendre à l'art et à la religion. »

Pour réformer le goût, M. Garnier demande qu'on vulgarise l'étude du dessin et qu'on rétablisse l'Institut sur ses anciennes bases, afin de rappeler aux vrais principes les artistes qui, selon l'expression de Montaigne, veulent s'émanciper « des règles pour s'abandonner à la vagabonde liberté de leurs fantaisies. » On lira avec un vif intérêt la page où il indique le résultat qu'il attend de cette réorganisation : « Je suppose donc l'Institut régnant de nouveau sur les arts, je suppose donc les jurys permanents, je suppose enfin une autocratie artistique puissante, une coterie, si l'on veut, et je me sers de ce mot dans le sens le plus élevé, mais aussi le plus strict, et j'assiste à la bataille qui va se livrer ; car alors il y aura bataille, tumulte et protestations ; mais c'est là précisément à quoi il faut aboutir, si l'on veut que l'art se mouvemente et progresse. La coterie officielle, la grande coterie organisée groupera autour d'elle les artistes qui partagent ses pensées et ses doctrines, qui croient qu'il est bon de progresser, mais qui pensent qu'il n'est pas nécessaire pour cela de répudier tout le passé et de repousser toutes les traditions. Puis les autres artistes, ceux qui jugeront différemment, les autres intelligences, qui auront l'imagination plus vive et plus excitable, se ligueront alors entre elles pour résister à cette pression. Les grandes rivalités produiront de grands efforts, les individualités se manifesteront, mais elles profiteront surtout à l'un ou à l'autre camp. La querelle au lieu d'être personnelle sera collective et par suite plus noble et plus fière ; elle intéressera le public qui prendra

parti pour celui-ci ou pour celui-là. L'artiste qui illustrera sa bannière sera remarqué, et comme il deviendra bientôt un symbole, sa renommée grandira, ses productions s'élèveront et de tous ces combats loyaux et passionnés sortiront la vie et le mouvement ! »

Nous entendons dire sans cesse que les architectes d'aujourd'hui n'ont pu réussir à créer un nouveau style. Des reproches analogues étaient adressés aux artistes sous François Ier et Louis XIV. M. Garnier prouve combien le public est injuste, et après avoir analysé avec précision les caractères des architectures passées, il décrit ainsi le style actuel : « Le principe de sa composition est grec ou romain, du moins il emploie l'arcade et la plate-bande ; il emploie de même l'arc brisé et se rapproche du style Louis XIV par mainte entente de masse. En somme, il se sert des errements connus, car il ne faut pas délaisser le bien et le beau pour courir après l'originalité, mais il indique surtout une grande tendance à la vérité. Les extérieurs des édifices sont en harmonie avec les intérieurs, et la raison, ainsi que l'aspect, y trouve son compte. Cette fidélité à la raison, cette franchise, modifient certainement l'aspect extérieur des monuments, et leur donnent un caractère particulier. Depuis les Grecs, nulle époque n'a eu autant de souci de se débarrasser des placages, des supercheries et des inconséquences ; nulle époque n'a autant cherché l'assemblage de la grandeur et de la sincérité. C'est certes là un retour vers le bien qui suffirait déjà pour produire une haute manifestation de l'art. » Les détails « procèdent directement du grec et du grec de la plus belle époque, mais ils gardent néanmoins le caractère individuel de l'artiste, en même temps que le caractère de notre temps. » Comme exemples de ce style, on peut citer l'École des Beaux-Arts, par M. Duban, la Bibliothèque Sainte-Geneviève, par M. Labrouste, le Palais de Justice, par M. Duc, le nouvel Opéra, etc. Je crois, avec M. Garnier, que les architectes d'à présent doivent avoir « confiance dans le jugement sincère des générations futures. » Il s'est fait depuis vingt ans une tentative sérieuse, et les monuments dont on vient de parler ont certainement une physionomie particulière qui les fera toujours distinguer avec honneur des édifices construits depuis l'Empire jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe.

M. Garnier, comme tout artiste qui mérite ce nom, est l'ennemi déclaré de l'art industriel et de cette architecture qui veut se servir du fer en dehors de certaines limites. Il recommande, en s'appuyant sur des arguments irréfutables, l'emploi des marbres et des mosaïques pour décorer l'extérieur et l'intérieur des monuments. Quiconque a parcouru les villes italiennes sera de son avis. « Que de monuments, dit-il, ne doivent leur brillant aspect qu'à leur parure de marbre et aux mille combinaisons de la couleur! Que serait sans cela l'église Sainte-Marie-des-Fleurs, à Florence! que serait le campanile du Giotto, si pur, si fin, si complet! l'une serait une lourde bâtisse, l'autre une tour vulgaire. Et qui donnerait à Saint-Marc de Venise cet aspect unique, miroitant et fantastique, qui lui donnerait cette couleur chaude et merveilleuse, si ce n'étaient ses mosaïques et ses marbres. »

L'usage qu'il en a fait lui-même dans la décoration de la grande façade de l'Opéra, gagnera le public à son système, dès que le temps aura fait disparaître ce qu'il appelle heureusement « quelques brutalités d'harmonie. »

A propos des missions artistiques et des dessins exposés en 1857 au palais du Champ-de-Mars, M. Garnier rend hommage au talent de quelques-uns de nos compatriotes. Il donne les plus justes éloges à M. Joyau, pour sa belle restauration du temple du Soleil, à Palmyre, et à M. Ambroise Baudry, le brillant lauréat du récent concours de Vienne qui, envoyé il y a deux ans dans la Mœsie inférieure afin d'étudier les camps romains, y découvrit la station de Troësmis, jadis occupée par la cinquième légion macédonique, et a fait voir, avec une science remarquable, cette ville restaurée et soutenant un siége.

Après avoir aussi apprécié les beaux dessins de M. Félix Thomas, représentant les Propylées et des fragments du Parthénon, et « sa charmante aquarelle de la chaire de Pise, » M. Garnier entre dans des détails fort intéressants sur les deux missions de cet artiste. La première a été racontée par M. Oppert, dans un volume intitulé : *Expédition française en Mésopotamie,* par MM. Fulgence, Fresnel, Félix Thomas et Jules Oppert, qui renferme douze gravures à l'eau forte de M. Thomas. La seconde, qu'il accepta sur les

instances de M. Victor Place, alors consul à Mossoul, fut remplie par des fouilles considérables dans les ruines de Ninive, et nous a valu les splendides essais de restauration exécutés pour le grand ouvrage que M. Place publie sur l'ancienne capitale de l'Assyrie. « Si la découverte de Ninive est un événement, dit M. Garnier, les restaurations de M. Thomas le grandissent encore. M. Place a retrouvé la ville, M. Thomas la fait connaître ; il nous montre ces grandes portes simples et imposantes, ces frises émaillées, ces taureaux à tête d'homme, ces grands mâts à palmiers, d'un aspect si original. Grâce à ses dessins, une architecture quasi inconnue est révélée, un monde éteint revit à nos yeux. Toutes ces restaurations ont été faites pour ainsi dire preuves en main; les fouilles, les bas-reliefs, les fragments découverts ne laissent aucun doute sur le caractère général de cette puissante architecture; c'est là un fait capital qui ne doit pas passer inaperçu. »

M. Garnier ajoute que M. Thomas, délaissant l'architecture, se livre maintenant « à la peinture, où il apporte toutes ses facultés d'artiste. » On sait que le Musée de Nantes possède un admirable paysage de lui, *les Bords du Tibre*. Quand ce tableau fut exposé à Paris, voici dans quels termes en parla, dans le journal *le Monde* du 5 juin 1864, M. Claudius Lavergne, un de nos meilleurs critiques d'art. Il terminait son jugement par les lignes suivantes : « Ce qu'il y a de certain, c'est que l'architecte en question est le plus fort paysagiste que nous ayons rencontré au bord du Tibre depuis Nicolas Poussin. »

Témoignage bien désintéressé, puisque le critique et le peintre étaient l'un pour l'autre des inconnus !

Dans un des derniers chapitres de son livre, M. Garnier mêle, à d'excellents conseils adressés à un jeune architecte partant pour la Grèce, des anecdotes curieuses qui révèlent un vrai talent de conteur. Déjà les restaurations des monuments antiques, faites par les élèves de l'Ecole de Rome, lui avaient offert l'occasion de courtes descriptions qu'on dirait écrites par un poète. Cela n'a rien d'étonnant, car ainsi que l'a dit Vico : Les arts sont de la poésie *réelle*.

JOSEPH ROUSSE.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — La cause de la béatification du P. Montfort. — Le chœur de la métropole de Rennes. — MM. Ambroise Baudry et Demangeat, lauréats à Vienne. — Nécrologie : M. le comte Arthur de Chevigné, M. Berger, M. Alfred Nettement.

Si notre chronique du mois dernier n'avait pas été entièrement consacrée à l'allocution de Mgr Guibert, nous n'eussions pas manqué de prendre acte de la décision récente de la Cour de Rome, qui a réjoui tous les cœurs catholiques de la Bretagne et de la Vendée. Nous voulons parler du décret de N. S.-P. le Pape au sujet de la cause de béatification du Père de Montfort, Breton par sa naissance et devenu, pour ainsi dire, par sa mort à Saint-Laurent-sur-Sèvre, le patron même de la Vendée. Nous lisons dans ce décret :

« Parmi les hommes apostoliques que la nation très-illustre des Français a produits continuellement jusqu'à nos jours, on devra compter le vénérable Louis Grignon. Il naquit en 1673 dans une petite ville de Bretagne, appelée Montfort, d'où il prit son surnom. Il passa très-pieusement son enfance et sa jeunesse dans la crainte du Seigneur. Après avoir fait ses études littéraires et philosophiques à Rennes, il fit son cours de théologie à Paris, dans le séminaire de Saint-Sulpice, et mérita d'être élevé au sacerdoce. Il commença aussitôt à rendre aux pauvres réunis dans les hospices toutes sortes de services et à leur enseigner les vérités élémentaires de la religion. Mais, touché de compassion pour les infidèles assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, il souhaitait de voler à leur secours ; il voulut néanmoins, avant d'exécuter ce projet, se rendre dans notre illustre ville, pour visiter le tombeau des apôtres et communiquer son dessein au Souverain Pontife Clément XI, de sainte mémoire.

» Ce Pape décida que le serviteur de Dieu avait été choisi par la Providence plutôt pour l'utilité de la France que pour le salut des Barbares, et

qu'il était appelé à combattre vaillamment l'hérésie des jansénistes, qui faisait alors beaucoup de ravages. Excité par les paroles du Vicaire de Jésus-Christ, le vénérable de Montfort brûla de zèle pour la maison de Dieu dans l'esprit et la vertu d'Elie, et, revenu en France, revêtu du titre de Missionnaire apostolique, il se dévoua entièrement, toute sa vie, au ministère des missions, et, avec un tel succès, qu'il ramena dans le chemin du salut un nombre presque infini de pécheurs, même des plus égarés, et fit rentrer dans le bercail de Jésus-Christ un grand nombre d'hérétiques; qu'il changea partout les mœurs des lieux qu'il évangélisait, et éloigna du clergé le fléau du jansénisme. De plus, il institua deux Congrégations : l'une de prêtres, appelée du *Saint-Esprit*, qui devait s'adonner à l'œuvre sainte des missions dans les diverses parties de la France; l'autre de pieuses vierges, auxquelles il donna le nom de la *divine Sagesse*, et qui devaient se consacrer au soulagement de toutes les misères des pauvres.

» Enfin, ce vaillant imitateur d'Elie, épuisé de forces par le poids accablant de ses travaux, tourmenté par les persécutions, harcelé par les calomnies, rassasié d'opprobres, parvint à la fin de sa vie. Fortifié par les Sacrements de l'Eglise et désirant ardemment la mort pour être avec Jésus-Christ, il se reposa très-doucement dans le baiser du Seigneur, le 28 avril 1716. Sa réputation de sainteté, qui, pendant sa vie, fleurit toujours, malgré les outrages multipliés de ses calomniateurs, après sa mort, se répandit de jour en jour davantage dans toute la France. »

Le décret conclut ainsi : « Il est certain que le vénérable serviteur Louis-Marie Grignon de Montfort a pratiqué les vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, et les vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force et de Tempérance, et les vertus morales qui s'y rapportent, dans un degré héroïque, tellement que, dans le cas et à l'effet dont il s'agit, l'on peut procéder à la discussion des quatre miracles. »

Espérons donc, avec Pie IX, que le vénérable P. de Montfort sera bientôt au nombre de nos intercesseurs reconnus et vénérés par l'Eglise.

C'est à la gloire des intercesseurs de la Bretagne que Mgr l'archevêque de Rennes consacre les grands et beaux travaux de décoration de sa cathédrale. L'œuvre demandera du temps encore pour être achevée ; mais il est déjà possible de se faire une idée de ce que sera l'ensemble. Notre collaborateur, M. S. Ropartz, publie, à ce sujet, dans la *Semaine Religieuse de Rennes*, des réflexions qu'il nous permettra de reproduire :

« Les immenses travaux de restauration, dit-il, que Mgr l'archevêque a ordonnés, pour rendre sa cathédrale digne d'être la Métropole d'une province où le moyen âge a prodigué les indestructibles preuves de la foi et de la piété bretonne, peuvent être aujourd'hui appréciés d'une manière sérieuse et décisive. Les échafaudages qui, depuis deux ans, encombraient

le chœur, viennent d'être enlevés, et un certain nombre de personnes ont été admises à visiter les stucs et les peintures murales. C'est véritablement une œuvre splendide, d'une richesse éblouissante, et l'on ne se serait pas douté que les murailles si nues et si froides auxquelles on n'accordait pour tout mérite que l'ampleur et la régularité des lignes, pussent devenir l'objet d'une pareille transformation.

» Obligé de respecter le gros œuvre, l'architecte chargé des travaux d'ornementation, M. Langlois, s'est efforcé de corriger, autant que possible, le peu d'élévation des voûtes ; il en a fort heureusement et fort ingénieusement distribué les divisions et a modifié d'une façon excellente les pénétrations des fenêtres. M. Crapois, auquel étaient confiés les stucs, a justifié la réputation qu'il s'est depuis longtemps acquise. L'imitation des marbres précieux est si parfaite, qu'au toucher même on s'y méprend. M. Jobbé-Duval, peintre décorateur, a montré de son côté une très-grande habileté. Les nombreux ornements dont il a semé les voûtes sont dessinés et peints avec une heureuse facilité, une rare élégance et une parfaite régularité.... Le centre, où tout converge, auquel tout le reste, dans l'agencement des tons, se subordonne, c'est la grande fresque peinte par M. Le Hénaff dans l'hémicycle de l'abside. C'est là, suivant la tradition de l'art chrétien primitif, que la figure du Christ rayonne sur un fond d'or, au milieu du collége apostolique. La Métropole étant dédié à saint Pierre, la scène indiquée d'avance était *la Dation des Clefs*, l'institution solennelle et symbolique de cette primauté pontificale devant laquelle tous les siècles et tous les peuples catholiques se sont inclinés et s'inclinent. On peut concevoir cette scène de deux façons absolument différentes ; on peut en faire une peinture historique ou une peinture hiératique. C'est à ce dernier parti qu'a dû s'arrêter M. Le Hénaff, et on ne saurait trop l'en louer. Il ne s'agissait pas ici d'un tableau proprement dit où l'artiste est maître absolu de sa manière, sa toile devant être considérée isolément et abstraction faite de tout ce qui ne doit l'entourer qu'accidentellement et temporairement. La peinture murale fait partie intégrante de l'édifice, elle se mêle à l'architecture, elle doit en avoir la solidité et, suivant l'expression technique, il faut qu'elle *tienne au mur*. Or, dans ces conditions, il est impossible d'admettre que l'artiste s'affranchisse des règles traditionnelles et purement conventionnelles consacrées par l'expérience de quinze siècles et par la raison elle-même. Tout le monde comprendra que si la scène est représentée d'après les lois de la perspective ordinaire, si l'on figure le ciel, des nuages, des lointains, on fera un véritable trou dans l'édifice même que l'on est chargé de décorer ; les murs ne le soutiendront plus, ils auront disparu. J'insiste sur ce point, parce qu'il faut bien s'en convaincre pour juger le rôle éminent de la peinture dans la décoration des grands édifices religieux. Ces représentations ne sont pas de la terre; elles figurent toujours le monde futur ; il n'y faut point chercher l'expres-

sion brutale ou efféminée des passions humaines dont les bienheureux sont éternellement affranchis ; et c'est pour cela que ce genre de décoration, dont les basiliques des premiers siècles offrent les admirables types dans leurs mosaïques indestructibles, convient exclusivement aux édifices chrétiens. Personne n'échappera à l'impression à la fois calme et élevée de cette grande peinture, qui n'exclut, M. Le Hénaff l'a bien prouvé, ni la beauté des types, ni l'élégance des ajustements, ni l'harmonie des groupes, ni la vigueur et l'éclat des tons. La fresque de M. Le Hénaff, grave, religieuse, riche et solide d'aspect comme une véritable mosaïque, est une œuvre des plus remarquables, et elle a produit, sur tous ceux qui ont été admis jusqu'ici à la visiter, la plus grande et la plus heureuse impression. C'est un succès incontesté, et nous en félicitons le consciencieux et habile artiste, en remerciant le prélat dont le patriotisme éclairé a voulu confier la plus grande œuvre religieuse entreprise en Bretagne au pinceau d'un peintre breton et franchement chrétien. »

— Avant de quitter le chapitre des beaux-arts, mentionnons un autre brillant succès obtenu récemment par deux artistes qui nous appartiennent, M. Ambroise Baudry et M. Demangeat.

Un concours avait été ouvert entre tous les architectes d'Europe pour la construction d'un hôtel de ville à Vienne (Autriche). M. Ambroise Baudry, de Napoléon-Vendée, frère du peintre éminent de ce nom, a obtenu un premier prix. Il est placé le second dans le classement général. Le concurrent qui le précède est M. Schmit, architecte de la cathédrale de Cologne et de celle de Vienne, qui avait obtenu une 1re médaille à l'Exposition universelle.

Le 1er des seconds prix a été accordé à M. Demangeat, de Nantes.

Tous les autres lauréats sont Allemands. Il y avait 64 concurrents, dont 24 Français.

La valeur du prix échu à M. Ambroise Baudry est de 10,000 fr. — Les prix étaient divisés en trois séries de 10,000 et 2,500 fr., avec quatre nominations dans chaque section. Il n'y a eu en tout que douze récompenses décernées.

— Après ceux qui, pleins de séve et d'ardeur, ne sont encore qu'au début de leur œuvre, saluons d'un dernier et sympathique regret ceux qui se reposent à jamais de leur travaux accomplis. Ce mois, hélas ! nous a apporté, sous ce rapport, les plus douloureuses surprises.

L'un des hommes dont nous déplorons la perte était encore dans toute la première vigueur de l'âge : M. le comte Arthur de Chevigné n'avait que trente-six ans, quand la mort l'a frappé, au château de Cheverny, chez son beau-père, M. de Vibraye ! Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien officier du duc de Modène, intelligence élevée et noble cœur, M. de Chevigné avait mis, dès le premier jour, ses connaissances militaires et sa bravoure au service du Saint-Siége. Ses funérailles ont eu lieu le

4 novembre, dans l'église de Saint-Etienne-de-Montluc. Le prêtre officiant était le supérieur du collége de Redon, où l'aide-de-camp de Lamoricière avait commencé ses études. Le cercueil repose dans la chapelle du château de Saint-Thomas.

« Cette mort, dit la *Gazette de l'Ouest*, est un grand deuil pour la famille de Chevigné, frappée si inopinément; mais cette vie, qui a été si courte, reste comme un grand honneur pour elle. Digne héritier d'une longue génération de preux, M. Arthur de Chevigné a su ajouter à l'illustration de sa race; il ne s'est pas contenté d'avoir des aïeux, il a su marcher sur leurs traces. Son nom demeure lié aux souvenirs à jamais glorieux que réveille le nom de Castelfidardo, et l'on peut dire de ce noble jeune homme qu'il avait depuis longtemps déjà payé sa dette envers l'Eglise et envers son pays ! »

Le 1er novembre mourait à Paris un Breton qui s'était conquis une renommée comme professeur à la Sorbonne. M. Berger était né à Nantes en 1810, dans une humble condition : son père était ouvrier cordier et sa mère concierge. Après avoir terminé ses études au collége de notre ville, il entra à l'Ecole normale, et, dès 1829, il était agrégé des classes supérieures. Après avoir enseigné dix ans en province, notamment au collége de Cahors, il se fit recevoir docteur ès-lettres en 1840. Il subit avec éclat des épreuves pour l'agrégation de la Faculté des lettres, et fut appelé à Paris, en 1841, à occuper la chaire en qualité de suppléant de M. Saint-Marc Girardin. De 1842 à 1857, il professa la rhétorique à Charlemagne. En 1844, il avait été nommé maître des conférences de littérature latine à l'Ecole normale. Ecarté de ces fonctions, en 1852, lors de l'application du système de M. Fortoul sur la bifurcation, il fut appelé, en 1857, avec MM. Sainte-Beuve et Nisard lorsqu'on se préoccupa de relever le niveau des études littéraires. M. Berger était en dernier lieu professeur d'éloquence latine, et son enseignement était fort apprécié de ses auditeurs. On a pu dire de lui qu'il était le plus docte des beaux esprits et le plus spirituel des humanistes.

Quant à la troisième mort qu'il nous reste à enregistrer, elle nous a frappé au plus intime du cœur : M. Alfred Nettement n'avait-il pas toujours été notre collaborateur, notre ami, notre maître à nous tous, Bretons ou Vendéens, qui manions une plume ? Aussi, quand l'*Union* nous apprit, le lundi 15, que, la veille au soir, l'auteur de *Quiberon* et de la *Vie de Mme de la Rochejaquelein* avait rendu sa belle âme à Dieu, nous sentîmes-nous frappés comme par ce *coup de foudre* dont parle Bossuet dans une de ses oraisons funèbres.

L'un de nous retracera bientôt cette généreuse existence; voici, en attendant, la Poésie qui lui paie un premier tribut d'hommage.

LOUIS DE KERJEAN.

VIR PROBUS

A LA MÉMOIRE DE M. ALFRED NETTEMENT.

Sur notre France, ô Dieu, vous frappez sans relâche !
A quel sombre avenir sommes-nous réservés ?...
Nos meilleurs ouvriers n'achèvent pas leur tâche ;
Vous en êtes jaloux et nous les enlevez.

Pour féconder ces champs, notre domaine immense,
Il faut de vaillants bras, il faut des cœurs vaillants.
Epine, ronce, ivraie, étouffent la semence,
Sans ces hommes toujours courbés, toujours veillants;

Sans ces chefs à l'œil sûr, à la volonté ferme,
Enchaînés au devoir et sobres de repos,
Qui, l'aube à peine éclose, ont visité la ferme,
Préparant pour le jour serviteurs et troupeaux.

Ils vont usant leur corps à ces labeurs sans trêve ;
Puis d'un long glas, un soir, les échos ont gémi...
Et la contrée au loin se croit jouet d'un rêve :
— Le moissonneur robuste en Dieu s'est endormi !...

Venez le contempler sur sa funèbre couche :
Quelle ineffable paix brille dans son maintien !
L'éloge de sa vie abonde en chaque bouche :
— Nul n'aima plus la France et ne fut plus chrétien.

* *

C'est vous, ô Nettement, ce travailleur, cet homme
Qui sur le champ du Bien s'est penché quarante ans.
Si quelqu'un servit mieux l'Honneur, qu'on nous le nomme! ..
Ah! nul front n'a porté de plus purs cheveux blancs.

Elle est brisée, hélas! cette plume loyale
Qui, combattant l'erreur, resta vierge de fiel;
Qui toujours défendit la bannière royale,
Et dont pas un seul mot n'est indigne du ciel!

Ecartons de la tombe où ce grand cœur repose
Les mensonges pompeux, ce sacrilége abus:
Au nom de nos pays en larmes, je propose
D'y graver une croix, et dessous: VIR PROBUS.

Nous planterons, au lieu d'arbres à tige altière,
Nos arbustes à nous, qui la parfumeront,
Vendéens, le genêt, et, Bretons, la bruyère;
Car ce cœur fut à nous, et nos fleurs le diront.

EMILE GRIMAUD.

Nantes, 22 novembre 1869.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

A M. DE LAMARTINE (vers). In-8°, 8 p. — Nantes, imp. Étiembre et Plédran.

ABREGE EUS AN AVIEL, gant meditationou evit an oll Suliou ha Goueliou nobil eus ar bloas, evit ober oraesoun a galon, etc... Augmentet eus a c'housperou ar sul. In-18, 324 pp. — Landerneau, imp. et lib. Desmoulins.

ANTIQUITÉS RARES DE LA NORMANDIE. Notice sur une cassette d'ivoire de la cathédrale de Bayeux; par M. André, conseiller à la cour impériale de Rennes. In-8°, 11 p. — Rennes, imp. Catel et C°.
(Extrait des Mémoires de la Société d'Archéologie du département d'Ille-et-Vilaine).

ANNUAIRE départemental de la Société d'Émulation de la Vendée. 1867. 14e année. In-8°, 310 p. — Napoléon-Vendée, impr. Ve Ivonnet.

ARCHIVES DE L'OUEST. Recueil de documents concernant l'histoire de la Révolution, 1789-1800. Série B. Administrations locales. N° 1. Poitou (Deux-Sèvres, Vendée, Vienne). Gr. in-8°. 240 p. — Saint-Maixent, imp. Reversé; Paris, lib. internationale.

BROCHURE (LA) TOULGOËT ET M. DE FALLOUX EN MAI 1869; par M. Léon Audé. In-8° vergé, 8 p. — Nantes imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

BUEZ SANTEZ GERMENA COUSIN GUERC'HEZ HA MESAEREZ, heuliet eus litaniou hac eus eur beden da santez Germena lakeat e brezounek gant; an Otrou Perrot, person taole, missioner apostolik. In-18, 36 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé.

CANTIQUES seuls en usage dans les missions et retraites par les prêtres missionnaires de la Compagnie de Marie, de Saint-Laurent-sur-Sèvre; suivis d'un abrégé de la *Doctrine Chrétienne* et des *Mystères du Rosaire*. In-12, 72 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud... 20 c.

CATALOGUE du Musée départemental d'Archéologie de Nantes et de la Loire-Inférieure; par M. F. Parenteau. 2e édition. In-8°, 148 p. et 12 pl. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud..... 6 fr.
(Tiré à 200 exemplaires.)

CINQUANTAINE (LA) DE PIE IX. Les Espérances (vers); par M. P. In-8°, 4 p. — Nantes, imp. Bourgeois.

CONTES ET RÉCITS POPULAIRES DES BRETONS ARMORICAINS, par M. F.-M. Luzel. In-8°, 22 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.
(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.)

DE L'IMPÔT SUR LE SEL. Nouvelles observations à l'*Enquête sur les sels*; par M. Gustave Goullin. In-8°, 182 p. — Nantes, Morel, rue Crébillon, 20.

ÉTUDE SUR UNE SOURCE FERRUGINEUSE du département de Maine-et-Loire; par M. A. Andouard, pharmacien et professeur. In-8°, 8 p.— Nantes, impr. Merson.

FRANCE (LA) AGRICOLE; par M. Gustave Heuzé, professeur à l'École impériale de Grignon. Région de l'Ouest ou région des bruyères. Vendée,

Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Mayenne, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne. In-18 jésus, 252 p. Vign. et 1 carte. — Paris, lib. Hachette..... 1 fr. 25

FRANÇOIS ARAGO, SON GÉNIE ET SON INFLUENCE. Caractères de la science au XIXe siècle, 2e éd., mise au courant des progrès industriels; par M. A. Audiganne. In-18, 124 p. — Paris, Capelle, 18, rue Soufflot.. 1 fr. 25

ILLUSTRATIONS VENDÉENNES. — LAREVEILLÈRE-LÉPEAUX, par M. C. Merland. In-8o, 57 p. — Niort, L. Clouzot.
(Extrait des *Mémoires de la Société de Statistique, Sciences et Arts des Deux-Sèvres.*)

KYSTE DE L'OVAIRE pesant vingt livres chez un enfant de douze ans et demi; ouverture du kyste par la méthode Récamier; ovariotomie consécutive; guérison par seconde intention; par le docteur Joüon, professeur à l'École de Médecine de Nantes. In-8o, 15 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.
(Extrait du *Journal de Médecine de l'Ouest.*)

QUELQUES ARTICLES DÉTACHÉS; par M. le comte de Rorthays. In-8o, 47 p. — Nantes, imp. Bourgeois.

QUIBERON, souvenirs du Morbihan; par M. Alfred Nettement, ancien représentant du Morbihan. In-18 jésus, 336 p. avec vignettes. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud; Paris, lib. Lecoffre fils et Cie.

SIMPLES NOTIONS sur l'achat et l'emploi des engrais commerciaux, exposé élémentaire des faits qu'il importe aux cultivateurs de ne pas ignorer; utilité des laboratoires de chimie agricole; par M. Adolphe Bobierre, directeur de l'École supérieure des sciences et des lettres de Nantes. Avec planches coloriées et figures intercalées dans le texte. In-16, 157 p. — Paris, lib. V. Masson et fils.

ORDO divini officii recitandi sacrique perageni ad usum societatis Mariæ, anno 1869. In-32, 26 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

PIÈCES INÉDITES, rares ou curieuses, concernant le Poitou et les Poitevins, publiées par H. Beauchet-Filleau, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. 1er fascicule. In-8o, 32 p. — Melle, imp. et lib. Moreau et Lacuve; Niort, lib. Clouzot.

POURQUOI (LE) la France n'est pas libre; par un Français ancien et moderne. In-8o, 100 p. — Saint-Brieuc, imp. Guyon.

RÉCITS FAMILIERS dédiés aux enfants des campagnes; par Mme C. Des Prez de La Ville Tual. In-12, 143 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre.

RÉFUTATION D'UNE CRITIQUE ARCHÉOLOGIQUE; par le Dr A. Fouquet, président de la Société Polymathique du Morbihan. In-8o, 10 p. — Vannes, imp. Galles.

SCIENCE (LA) du cœur et la science acquise; réfutation par le moyen de la simple raison, des principes de la philosophie antichrétienne touchant l'existence et la permanence de l'âme; par M. Ferdinand de Cameru. 2e édition. Gr. in-18, 94 p. — Rennes, imp Leroy.

MÉMOIRE sur l'envasement et le dévasement du port de Saint-Nazaire; par M. Leferme, ingénieur des ponts et chaussées. In-8o, 40 p. et 2 plans. — Paris, lib. Dunod.
(Extrait des *Annales des Ponts et Chaussées*, 1869.)

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

MORT

DE

Mgr L'ÉVÊQUE DE NANTES

Dans la nuit du 8 au 9 décembre courant, à une heure du matin, Monseigneur l'Evêque de Nantes est mort à sa campagne de Talence, aux portes de sa ville épiscopale.

C'est là un des coups les plus cruels qui puissent frapper non-seulement le diocèse de Nantes, mais toute la Bretagne.

Né à Grenoble (6 septembre 1803), rattaché au Midi et à Bordeaux par les origines de sa famille, Mgr Jaquemet n'en était pas moins un vrai Breton, par le cœur, le caractère, l'intelligence.

Il avait toute la loyauté bretonne, la ténacité dans le bien, le courage indomptable, mais aussi la mesure et la patience.

Toutes les grandes causes chères à la Bretagne, toutes les belles traditions, toutes les gloires de notre vieille province, il y était dévoué profondément, il se plaisait à les exalter.

Je ne veux ni ne puis raconter ici son épiscopat. Mais au moins faut-il rappeler ces trois grandes journées, toutes consacrées à la gloire de l'Eglise et de la cité de Nantes, qui resteront à jamais inscrites dans l'histoire de cette ville :

Translation de saint Emilien ;
Béatification de Françoise d'Amboise ;
Oraison funèbre de Lamoricière.

Temps barbares, moyen âge, époque moderne, toute l'histoire, toutes les gloires de Nantes et de la Bretagne tiennent entre ces trois noms.

Le dernier rappelle invinciblement 1848, le triomphe du grand capitaine breton sur les barbares socialistes. Mgr Jaquemet fut, lui aussi, de ce combat et de ce triomphe; lui aussi il alla aux barricades, il y reçut deux balles dans son chapeau, il y recueillit le dernier soupir du grand archevêque martyr, Mgr Affre, qui s'immola pour son peuple.

Mais, disons-le de suite, dans la vie de Mgr Jaquemet, cet illustre combat a été le moindre : la grande, la terrible bataille qu'il a eu à livrer, à soutenir pendant

plus de dix années, ç'a été contre la maladie qui l'a frappé, rongé peu à peu, — sans pouvoir un seul instant abattre son cœur.

Toujours il a été debout, toujours sur la brèche pour défendre la société et l'Eglise.

Dans ce corps chétif et usé vivait et commandait une grande âme.

Ce long combat vient de finir : le combattant est dans la gloire du triomphe.

Il nous laisse un impérissable deuil.

Dans ce deuil commun au diocèse de Nantes, à la Bretagne et à l'Eglise tout entière, la *Revue de Bretagne et de Vendée* a le droit, ou plutôt le devoir, de revendiquer modestement sa place.

Mgr Jaquemet l'avait encouragée, à ses débuts, avec une exquise bienveillance: cette bienveillance a porté bonheur à notre œuvre et elle restera toujours pour nous le plus cher et le plus précieux des titres.

Le Directeur de la *Revue de Bretagne et de Vendée,*

ARTHUR DE LA BORDERIE.

UN COUP D'ŒIL SUR L'ALGÉRIE*

A l'époque où j'écrivais l'*Histoire de la conquête d'Alger* à laquelle j'avais l'intention de donner sa suite naturelle, l'*Histoire de la conquête de l'Algérie,* je me rendis à Bruxelles pour consulter les généraux Changarnier, Lamoricière et Bedeau, auxquels, par suite des événements du 2 décembre 1851, le territoire français était alors fermé. Je suis loin de dédaigner les documents écrits, et j'ai lu consciencieusement tout ce qui a été publié sur la conquête de l'Algérie. Mais je préfère, sans hésiter, les documents vivants avec lesquels on peut discuter le témoignage qu'ils donnent, engager un débat contradictoire, fertile en éclaircissements, auxquels on pose, sur des points bien définis, des questions précises qui provoquent des réponses catégoriques. Je ne doute pas que M. Thiers, sans préjudice de son talent incomparable, ait dû une grande partie de l'immense succès de l'*Histoire de la Révolution* et de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, à l'enquête intelligente et opiniâtre qu'il a poursuivie auprès des contemporains, des acteurs même des grands drames qu'il avait à raconter. Qu'il fût question d'administration, de finances, de politique, de guerre, il allait droit au personnage dont les souvenirs personnels pouvaient l'éclairer. Comme

* Ces pages forment l'introduction d'une édition nouvelle de l'*Histoire de l'Algérie,* dont notre regrettable collaborateur M. Alfred Nettement corrigeait les dernières épreuves, quand la mort l'a frappé. Il nous avait autorisé à extraire un chapitre de ce beau livre, digne pendant de cette *Histoire de la conquête d'Alger,* qui a valu à son auteur le second grand prix Gobert; mais cette couronne, l'Académie a eu le regret de ne pouvoir la déposer que sur la tombe du vaillant écrivain.

(*Note de la Rédaction*).

un juge d'instruction, il interrogeait les témoins, en mesurant l'autorité de leur témoignage au rôle rempli par eux dans l'action, à la sûreté de leur jugement, à celle de leur caractère. Celui-ci savait admirablement tel épisode d'une bataille, c'était lui qui commandait la charge qui avait décidé le sort de la journée ; l'historien le prenait à partie, mettait le doigt sur la page qui était la gloire de sa vie, le replaçait sur le champ de bataille où il avait eu un quart d'heure de génie, et évoquait autour de lui tous les souvenirs du combat où il avait été si grand. Alors ce n'était plus un froid récit qui sortait de la bouche du vieux soldat à qui l'on rendait pour un moment sa jeunesse, son ardeur, son épée depuis longtemps suspendue à la muraille du foyer et le chant belliqueux de la trompette. C'était la bataille elle-même qui se déroulait ardente, échevelée, avec le bruit du canon, le roulement des tambours, les charges rapides de cavalerie, les grands mouvements d'infanterie, les manœuvres décisives, les sanglantes péripéties, la victoire enfin, si belle, malgré tout ce qu'elle coûte, et qui remplace pour le vainqueur, selon le mot de Tacite, tout ce qui lui manque et tout ce qu'il a perdu. S'agissait-il de finances? l'historien provoquait les souvenirs du comte de Corvetto ou du duc de Gaëte ; de diplomatie? ceux du prince de Talleyrand ou de M. de Narbonne ; de législation? ceux de Cambacérès. Voilà pourquoi son histoire, au lieu de cheminer lentement, marche à grands pas, pourquoi elle vit, pourquoi elle entraîne le lecteur.

Je parle de cette manière d'écrire l'histoire, non pas seulement par ouï-dire, mais en homme qui en a éprouvé les avantages. J'en ai plus appris dans quelques heures de conversation avec l'amiral du Petit-Thouars sur les motifs qui déterminèrent l'expédition d'Alger, que dans tous les livres et dans tous les journaux du temps. C'est dans mon entretien avec le duc des Cars, le général Colomb-d'Arcines, le fils du maréchal de Bourmont, M. Barchou de Penhoen, et quelques autres officiers de la glorieuse armée expéditionnaire, que j'ai trouvé la solution d'un grand nombre de questions qui, sans cela, seraient restées pour moi insolubles. Je vois encore la bataille de Staouëli se dérouler vivante et animée aux récits du

comte Louis de Bourmont, et ce chemin qui marche, ouvert par le corps du génie, en suivant les progrès de notre armée.

Quand il s'est agi de raconter la conquête de l'Algérie, la parole militaire des généraux Changarnier, Lamoricière, Bedeau, a de même évoqué devant mes regards les réalités de la guerre. Je crois encore entendre le général Lamoricière dans le salon de l'hôtel qu'il occupait, rue Ducale, 19, près du Parc-Vert à Bruxelles. J'avais d'abord essayé de l'interroger sur ses campagnes, sur la part qu'il avait prise à cette guerre aux expéditions rapides, aux vives escarmouches, aux impétueuses razzias, aux surprises soudaines, aux poursuites acharnées. Entreprise inutile! Parmi tant de qualités, Lamoricière n'avait point celle d'écouter et de répondre; il ne laissait point prendre l'initiative, il la prenait. Les souvenirs de ses jours de gloire lui revenant en foule, je le vis se transfigurer. Il marchait à grands pas dans son salon, la tête haute, l'œil en feu, la voix stridente comme le clairon qui sonne la charge. C'était peu de la sonner, il la conduisait. La guerre était là avec sa fièvre ardente, son haleine de feu, ses alertes, ses élans sublimes. Je cherchais de l'œil les zouaves s'élançant au pas de course derrière leur vaillant chef qui leur avait communiqué les vives allures de son caractère et de son génie. Je voyais Abd-el-Kader pousser des pointes rapides du côté où il n'était point attendu, puis disparaître en un instant avec son insaisissable cavalerie, pour reparaître de nouveau, toujours repoussé, sans être découragé. Je voyais Lamoricière s'acharner à sa poursuite, le chasser de proche en proche, le refouler vers le désert, jusqu'à ce qu'enfin l'infatigable émir vînt se remettre dans les mains de son vainqueur, après avoir eu l'honneur de balancer pendant quelques années, en Afrique, la fortune de la France. Tous ces événements revivaient devant moi, j'y assistais.

J'avais interrogé le général Lamoricière sur la guerre de l'Algérie, il avait frappé du pied la terre, et la guerre elle-même en était sortie, en disant : « Me voilà! » Puis, quand j'avais ainsi écouté, la plume à la main, le général Lamoricière, je prenais le chemin de fer de Malines qui me conduisait rapidement chez le général Changarnier qui habitait un petit appartement, place de la Cathédrale, à

l'hôtel de la Grue. De nouvelles pages de la guerre d'Afrique se déroulaient alors à mes regards dans les récits de l'illustre général. J'assistais à cette glorieuse affaire du col de Teniah défendu par les troupes régulières de l'émir et tous les Kabyles des provinces d'Alger et de Titery, et où Abd-el-Kader avait fait exécuter de grands travaux, des redoutes reliées ensemble par des branches de retranchements et qui couronnaient tous les saillants de la position, et, sur le point le plus élevé du piton, un réduit presque inaccessible, muni d'artillerie.

La première colonne d'attaque se met en mouvement conduite par Duvivier et Changarnier, et gravissant une pente escarpée où il faut s'aider de ses mains pour monter, elle est destinée à s'emparer du grand pic de Mouzaïah, appelé par les Arabes Djebel-Enfour. La seconde colonne d'attaque, commandée par le colonel Lamoricière, se met à son tour en mouvement, elle se porte aussi vers les crêtes, mais en abordant la montée moins à gauche. Après avoir atteint une arête boisée, prenant naissance à droite du piton, elle s'élance sur cette pente presque impraticable, enlève successivement deux redoutes à la baïonnette, mais, tout à coup, elle arrive en face d'un troisième retranchement, dont elle est séparée par une gorge aux pentes abruptes et où elle a à subir deux décharges meurtrières.

La position était difficile. Le maréchal Valée, qui dirigeait cette colonne, eut un moment d'anxiété pénible ; mais bientôt il entendit la marche du 2e léger qui débouchait sur les derrières de l'ennemi. Ce fut un beau et dramatique moment que celui où le chant guerrier des clairons du 2e léger, arrivant aux oreilles de la seconde colonne, placée dans cette situation critique, lui annonça comme à toute l'armée que l'ennemi était tourné par le général Changarnier.

J'aimais aussi à interroger le général Bedeau que j'allais chercher dans le logement qu'il occupait rue de l'Esplanade, 15, près d'un boulevard de Bruxelles. Mais que d'efforts il fallait faire pour amener ce vrai chevalier chrétien à parler de lui ! Quand il s'agissait des faits d'armes de ses vaillants camarades, les paroles

venaient se placer d'elles-mêmes sur ses lèvres éloquentes. Fallait-il au contraire raconter une action militaire où il avait rempli le rôle principal, il devenait silencieux, taciturne, gêné. Un jour que je dînais avec lui et le général Changarnier, chez le général Lamoricière, j'interpellai celui-ci et je lui dis : « Général, j'avais entendu dire qu'un chef militaire nommé le général Bedeau avait eu quelque part aux guerres d'Afrique, mais je vois bien qu'il n'en est rien ; car, depuis que je suis ici, je n'ai pu obtenir un seul mot de lui sur ses campagnes. » Les trois généraux rirent de cette boutade, et Lamoricière et Changarnier aidant, je déterminai enfin le général Bedeau à parler.

Ce fut de lui que j'obtins les renseignements les plus intéressants sur les Kabyles. Il les avait souvent combattus, il avait traité avec eux, et, après les avoir vaincus, il les avait pacifiés. L'esprit conciliant et plein d'équité du général Bedeau, joint à un talent remarquable d'organisation, fut une de ses forces dans cette guerre. Il achevait par la confiance et l'estime qu'inspirait sa parole qui valait un traité, les succès obtenus par son épée. « Débarrassé de l'Émir, dit l'annaliste de l'Algérie, le général Bedeau, qui, en 1842, commandait la division de Tlemcen, s'occupa aussitôt à consolider par la paix ce qu'il venait d'obtenir par la guerre. La ville de Tlemcen sortit de ses ruines et se repeupla, les bonnes relations s'établirent entre les Français et les indigènes. Par sa conduite supérieure aux petites passions, le général Bedeau parvint en peu de mois à faire du pays le plus récemment conquis une des contrées les plus soumises de l'Algérie. »

Dans un de nos entretiens du soir, le général Bedeau me raconta que, dans une de ses expéditions chez les Kabyles du mont Aurès, il lui arriva une aventure étrange, et qui le frappa vivement parce qu'elle touche à une question intéressante d'histoire. Il était dans l'Aurès, et un Arabe appartenant à l'aristocratie de sa tribu, et nommé Ben-Daoud, l'y avait suivi. C'était un homme au courant des habitudes européennes, et qui, ami des Français, avait obtenu la croix de la Légion d'honneur par d'utiles services rendus à notre cause. Le jour où, après la soumission des tribus, les différents

chefs vinrent chercher leurs burnous d'honneur au camp français, l'Arabe Ben-Daoud crut devoir leur faire politesse. Il alla les recevoir, leur fit prendre le café, et, à titre de coréligionnaire, il leur expliqua tous les avantages moraux et matériels qui résulteraient pour eux de leurs relations avec les Français. Il parlait avec éloquence, en homme habitué à discourir et qui connaît les affaires. Quand il eut fini de parler, un des chefs dont les yeux bleus et le teint blanc contrastaient avec les yeux noirs et le teint basané de Ben-Daoud, lui répondit : « Tu parles bien, et celui qui t'a appris la rhétorique n'a pas perdu son temps ; mais tu perds le tien avec tes recommandations. As-tu oublié que tu es Arabe et que nous sommes Kabyles, que nos ancêtres ont connu les chrétiens, que plusieurs étaient fils des chrétiens, et que nous sommes plus rapprochés des Français que des Arabes. » Ben-Daoud resta interdit. Le vieux Kabyle disait vrai : dans les montagnes de Bougie on a trouvé des populations aux cheveux blonds, aux yeux bleus, formant des agglomérations séparées, et parfaitement connues par les agglomérations indigènes qui les entouraient comme descendants des anciens Vandales.

La différence si marquée qui existe entre les Kabyles et les Arabes a frappé tous ceux qui ont étudié sérieusement l'Algérie. Ce sont deux types entre lesquels il n'y a que des contrastes ; la race, les mœurs, les usages, les goûts, la manière de vivre, rien n'est semblable ; un seul lien les rapproche, le mahométisme. La population kabyle est supérieure en nombre, dans l'Algérie française, à la population arabe et mauresque, que les calculs les plus autorisés portent actuellement à 1,500,000 âmes. Au physique, il est impossible, quand on voit un Kabyle et un Arabe l'un près de l'autre, de les confondre. L'Arabe a les yeux et les cheveux noirs, le visage allongé, le cou long ; le Kabyle a souvent les yeux bleus, son teint est généralement plus blanc que celui de l'Arabe ; sa tête carrée et posée sur un cou court est rapprochée de ses épaules. L'Arabe se couvre la tête de plusieurs calottes surmontées d'un *haïk*, espèce de voile maintenu avec des cordes tissées en poils de chameau ; il s'enveloppe de son burnous qu'il ne quitte que pour travailler. Le

Kabyle marche tête nue, hiver comme été; il est ordinairement vêtu d'une simple tunique de laine, et couvre le bas de ses jambes d'espèces de guêtres. Les mœurs et les habitudes des deux races ne diffèrent pas moins que leurs physionomies et leurs costumes. Le Kabyle est laborieux, et va chercher au loin le travail quand il ne le trouve pas à sa portée : c'est le Savoyard ou l'Auvergnat de l'Algérie ; il est sobre, quelques figues, trempées dans l'huile, suffisent à sa nourriture; il est économe, l'argent qu'il gagne lui sert à acheter des choses utiles, et il place à intérêt ce qui lui reste, quand il a un fusil, un bœuf, une femme, je n'établis pas arbitrairement cet ordre d'achats, comme on l'entend bien, je me contente de l'indiquer tel que le Kabyle le suit. C'est un piéton intrépide qui traverse de grandes distances sans avoir besoin de monture, et qui, lorsqu'il s'agit de combattre, devient un admirable fantassin. L'Arabe, au contraire, est paresseux; on l'a vu, dans la dernière famine de l'Algérie, préférer les angoisses de la faim au travail. Il fait des dépenses folles pour ses plaisirs. Il aime passionnément les chevaux ; quand l'argent lui manque pour en acheter, il voyage sur un âne ; mais il est au comble du bonheur et de l'orgueil quand il peut caracoler sur un cheval de prix : l'Arabe est un admirable cavalier. La manière de faire la guerre des deux peuples n'est pas moins différente que le reste de leurs habitudes. L'Arabe exécute des pointes rapides, des charges impétueuses; il arrive comme un ouragan, il disparaît de même par une fuite précipitée. Le Kabyle, au contraire, attaque de pied ferme, il soutient bravement le choc et regarde comme une honte de fuir. Les femmes kabyles, qui aident leurs maris dans les combats et leur apportent de la poudre, les accuseraient de lâcheté, si elles les voyaient reculer, et feraient, avec du charbon, de larges croix noires sur les chemises de laine de ceux qui manqueraient de courage, pour les dénoncer au mépris de tous.

On a souvent dit que l'on pouvait juger des mœurs et de la civilisation d'un peuple par la condition qu'il fait aux femmes. Rien de commun entre la femme kabyle et la femme arabe. La première est traitée comme la mère de famille et la maîtresse de maison ; elle

mange à la même table que son mari. Un étranger se présente-t-il? elle lui fait les honneurs de chez elle comme pourrait le faire une femme en France. Elle sort le visage découvert, elle fait les provisions de la maison; c'est elle qui se rend au marché pour acheter ou pour vendre. A l'intérieur, elle file la laine et la tisse, elle fait aussi de la toile avec le lin qu'elle a recueilli et préparé. Rien de pareil, on le sait, pour la femme arabe : elle n'est point l'égale de l'homme, elle est son esclave. Elle n'a point d'âme, elle n'entre point dans la mosquée; qu'aurait-elle à y faire? Elle ne sort jamais de son intérieur. Si un étranger pénètre sous la tente, elle doit disparaître à l'instant; comme si tout regard devait la flétrir, elle est toujours voilée. Après avoir obéi à son père, puis à son mari, elle obéit à son fils. Un voyageur français racontait avec étonnement une rencontre qu'il avait faite sur la route : « Nous nous croisâmes, dit-il, avec un jeune Arabe monté sur un beau cheval et couvert de riches habits. Il voyageait au grand pas de sa bête. Une vieille femme chargée d'un lourd fardeau pressait sa marche en avant, un peu sur le côté. Le jeune Arabe n'avait pas voulu trop charger son cheval; cependant par pitié pour la vieille, et dans la crainte peut-être qu'elle ne succombât, il avait attaché une petite corde au fardeau qu'elle portait, et en tirant à lui du haut de sa monture, il allégeait un peu les épaules de cette pauvre femme; or cette femme était sa mère! » Jamais un jeune Kabyle n'eût traité sa mère comme ce jeune Arabe traitait la sienne.

Au lieu d'être comme les Arabes un peuple nomade, les Kabyles sont un peuple sédentaire et cultivateur. Au lieu de séjourner une nuit sous des tentes enlevées le matin, ils habitent des maisons de pierre. Ils savent labourer, fumer le sol; le drainage même ne leur est pas inconnu. Quand notre armée pénétra dans les montagnes du Jurjura qui s'élèvent non loin d'Alger, et qui sont entièrement peuplées de Kabyles, nos soldats, par un mirage facile à comprendre, se crurent en France, à la vue de belles cultures, de villages bien bâtis et qui offraient l'aspect de nos villages européens. Pour compléter l'illusion, ajoutait le général Bedeau, nous entendîmes une musique qui nous rappelait la musique d'Auvergne et le biniou

de la Bretagne. Un officier de la colonne expéditionnaire écrivait à ce sujet : « Qui n'a pas parcouru cette contrée ne saurait se faire une juste idée de sa fertilité et de sa richesse. La France n'en présente aucune qui lui soit supérieure. C'est la terre promise des oliviers : ils y sont comparables pour la vigueur du tronc et l'ampleur de la couronne à nos chênes ordinaires. On les rencontre, non plus à l'état de plan ou même de bois, mais de forêts de plusieurs lieues d'étendue. Tous sont francs et surchargés de fruits. Les greffes nombreuses, pratiquées sur de jeunes oliviers sauvages, les petits sillons pour la conduite des eaux et l'irrigation des arbres, les travaux préparatoires pour l'ensemencement, quelques parties même fumées, prouvent l'entente d'une bonne culture. Les moissons, belles en général et même luxuriantes, s'étendent presque sans interruption sur la vallée dont la largeur varie de une à deux lieues; les terres sont cultivées dans la montagne jusqu'au sommet des grands pitons. Sur les deux versants opposés et latéraux, on voyait de distance en distance de beaux, grands et nobles villages bâtis à mi-côte et plus généralement même sur les pitons les plus élevés; vous eussiez dit des nids d'aigle d'où le Kabyle, dominant la plaine, semble défier ses ennemis. »

Quelle est donc l'origine, ou plutôt quelles sont les origines de ces populations kabyles, si profondément séparées de la race arabe, ce qui ne les empêche pas, cependant, de différer souvent beaucoup les unes des autres ? Selon toutes les probabilités, les populations kabyles descendent des peuples qui occupaient l'Afrique avant l'invasion arabe. Ces populations, on le sait, n'appartenaient pas toutes à la même race, puisque cette partie de l'Afrique avait subi plusieurs invasions, entre autres l'invasion romaine et l'invasion vandale. Lorsque le flot des armées mahométanes se répandit sur l'Afrique, on peut croire que les populations vaincues, débris de l'empire romain et de la chrétienté africaine, se réfugièrent dans les montagnes et s'y amalgamèrent avec les Libyens, qui étaient en Afrique le peuple autochtone. Ces peuples plus ou moins mélangés ensemble, car il y eut des points où la fusion ne fut pas complète, et où même les populations gardèrent leur caractère original, sont

aujourd'hui désignés sous le nom de Kabyles. Ils occupent toutes les montagnes du Tell, depuis Tunis jusqu'au Maroc, et il est remarquable qu'on les rencontre surtout dans le voisinage des anciennes cités romaines. Ainsi les Kabyles Béni-Mnacer occupent les environs de Cherchel, *Julia Cæsarea*, capitale de l'une des Mauritanies. Les Mouzaïas et les Ouzeras, d'origine kabyle, occupent les premières cimes de l'Atlas, au-dessus de Blidah et des ruines de l'ancienne colonie romaine de Sufasar. Comme la place manquait sur les montagnes pour recevoir tous ces réfugiés de l'Afrique romaine et chrétienne, ils émigrèrent dans le Sahara et y multiplièrent les oasis. C'est là surtout qu'on a pu les étudier avec le plus de succès, parce qu'ils avaient moins subi le contact des Arabes. On a retrouvé chez eux la trace des municipes romains et le souvenir d'anciennes lois dont le nom seul suffit pour déceler une origine chrétienne : les canons. Au lieu de l'organisation féodale et militaire des Arabes, ils ont une organisation toute municipale fondée sur l'élection. Les villages des montagnes kabyles et les oasis du Sahara nomment à la majorité des voix une djemma, conseil composé d'une douzaine de membres élus. Ce conseil administre le village et son territoire, et délibère sur les intérêts communs. Il choisit un chef, nommé *amine*, chargé du pouvoir exécutif, soit pendant quelques mois, soit pendant une année tout entière. Ce chef prend l'avis du conseil dans toutes les affaires. Au lieu des taxes et des impôts levés arbitrairement et violemment par les chefs arabes, il y a un budget régulièrement voté. Ce peuple, chez qui l'égalité, au lieu d'être proclamée par des déclarations de principes, est fidèlement pratiquée, a les vertus d'un peuple libre. Il est fier, généreux, intrépide, fidèle à sa parole, hospitalier. Les Arabes, qui n'aiment pourtant point les Kabyles, reconnaissent que, si quelqu'un se réfugie en Kabylie, les habitants mourront plutôt que de le livrer. Dans la saison des fruits, les propriétaires permettent aux voyageurs d'entrer dans les jardins et d'en manger à discrétion, il leur est seulement défendu d'en emporter. Les pauvres dans chaque village sont nourris aux frais de la communauté. Quand les dattes mûrissent, chaque famille est tenue de désigner un palmier de son

jardin dont les fruits portés à la mosquée, sont distribués aux indigents. Ces palmiers portent un beau nom, on les appelle les *palmiers de l'amour de Dieu.* Il y a en Kabylie des usages auxquels il est impossible de ne pas reconnaître une origine chrétienne. Je citerai en première ligne les *zaouïas.* Ces établissements, qui sont tenus par les marabouts, personnages universellement respectés pour leur piété et leur vertu, semblent calqués sur les établissements du moyen âge, où l'église s'élevait entre l'école et l'hôpital, qui, comme son nom l'indique, était d'abord une hôtellerie hospitalière. Ces trois institutions se retrouvent dans les *zaouïas.* L'église, c'est le kouba, petit dôme qui recouvre ordinairement la tombe d'un marabout. A côté du kouba, s'élève l'édifice hospitalier, entretenu par une portion de la dîme, par les offrandes des habitants du voisinage et par les dons des riches pèlerins, qui reçoit, héberge pendant trois jours tout voyageur qui se présente, riche ou pauvre, en haillons ou bien vêtu. Ne reconnaissez-vous pas là l'usage établi dans tous nos monastères de la Trappe? Tout près de cet hospice est situé le bâtiment destiné à l'école, à l'école primaire d'abord, où l'on reçoit tous les enfants kabyles ou arabes; à l'école supérieure ensuite, où l'on vient se perfectionner. On peut presque dire que l'enseignement est gratuit, car chaque enfant ne paie à l'école primaire, pour tout le temps de son séjour, que quatre douros ou trente francs, et moyennant cette modique somme il est non-seulement instruit, mais nourri et habillé. Les élèves de l'enseignement secondaire paient encore moins : huit francs pour toute la durée de leur séjour. Ils apprennent là la théologie, qui comprend les commentaires sur le Coran et les conversations du prophète, le droit et l'étude du Coran, au point de vue légal, les sciences, ce sont : l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie; les lettres, ce sont : la grammaire et la versification. Quand j'aurai ajouté qu'à l'exception de l'*échour* et le *zekka* dont le produit sert à entretenir les mosquées, à défrayer les écoles, à secourir les pauvres, les Kabyles ne paient aucun impôt, qu'ils ont pu exclure de leur code la peine de mort, et que, contrairement aux idées reçues chez les Arabes, ils n'ont point voulu admettre la baston-

nade, comme attentatoire à la dignité humaine, j'aurai, je crois, le droit de demander pourquoi nous les appelons des Barbares.

Je m'arrête. On retrouvera ces détails dans mon récit. J'ai voulu dire où je les avais puisés. Des trois illustres hommes de guerre que j'étais allé visiter à Bruxelles, et de la bouche desquels je tiens la plupart des renseignements sur la période de l'histoire de la conquête de l'Algérie, qui s'étend depuis 1830 jusqu'en 1847, époque de la prise d'Abd-el-Kader, un seul survit, le général Changarnier. Il sera mon témoin. Le général Bedeau est mort, mort à la peine; la blessure morale qu'il avait reçue au cœur, à la fin de 1851, ne s'est jamais fermée. Le général Lamoricière, plus heureux que lui, a pu encore une fois tirer l'épée, et tirer l'épée pour le Saint-Père, dans cette journée de Castelfidardo, où la gloire a été du côté de la défaite, et où la cause des vaincus a plu à Dieu, puisque c'était pour son vicaire qu'ils combattaient.

ALFRED NETTEMENT.

LES LETTRES

ET LES SCIENCES A ROME*

Rome antique eut longtemps un profond dédain pour les travaux de l'intelligence, et, chose singulière, Cicéron et Virgile, qui leur durent toute leur gloire, se faisaient cependant encore les échos, sous César et Auguste, de ce dédain plus ou moins affecté. Cicéron, plaidant contre Verrès, traitait le goût des arts de futile, *nugatorium*; il s'excusait de savoir les noms des grands artistes de la Grèce, et il ajoutait, en parlant de leurs chefs-d'œuvre : « Les Grecs admirent ces choses que nous méprisons [1]. »

Et Virgile! qui ne connaît les paroles qu'il met dans la bouche d'Anchise :

Excudent alii spirantia mollius æra.

« D'autres (je le veux bien) sauront mieux que toi inspirer à l'airain le souffle de la vie; ils feront sortir du marbre des images vivantes; ils sauront mieux plaider une cause; ils mesureront le ciel avec le compas et diront les évolutions des astres; mais toi, Romain, souviens-toi qu'il t'appartient de gouverner les peuples et de leur imposer l'habitude de la paix. Ce seront là ta science et tes arts : pardonner aux soumis, accabler les superbes. »

* Extrait sur épreuves du grand ouvrage, *Rome dans sa grandeur*, que publie en ce moment notre compatriote, M. Charpentier.

[1] *In Verr.* II, 4, 14, 34, 60.

On ne peut donc s'étonner que Tacite réduisît à trois les objets des études des anciens Romains : la guerre, le droit et l'éloquence, *res militaris, juris scientia, eloquentiæ studium* [1]; mais la guerre s'apprenait surtout dans les camps, le droit au tribunal du prêteur, et l'éloquence autour de la tribune aux harangues. Cicéron se plaît à raconter, à la fin d'un de ses dialogues (le *Brutus*), de quelle manière s'était faite son éducation oratoire. Elle s'était faite au Forum où il se livrait avec passion au plaisir d'écouter, *cupidissimus audiendi*. C'était le temps de Metellus Celer, de L. Varius, de C. Corbon, de Cn. Pomponius, lesquels, suivant son mot, *habitaient* les rostres ; de retour dans la maison de son père, il lisait, il écrivait, il comptait. Voulant connaître à fond le droit civil, il s'attacha à Q. Scœvola qui, dit-il, sans se charger d'instruire personne, répondait aux consultations et donnait des préceptes à ceux qui désiraient l'entendre. Les femmes de la famille de Scœvola eurent aussi leur part dans la culture de son esprit par leurs connaissances variées et le charme de leur conversation ; puis, lorsque Philon, le chef de l'Académie, vint d'Athènes à Rome, Cicéron se sentit entraîné vers la philosophie par un *goût extraordinaire et il s'y livra tout entier*. Il prit ensuite chez lui le stoïcien Diodote qui ne le quitta plus et mourut dans sa maison. Diodote lui apprit la dialectique que Cicéron appelle une *éloquence abrégée*. De son côté, il travaillait nuit et jour, écrivant des déclamations en latin et surtout en grec. Lorsque approcha enfin le moment d'entrer en scène, il voulut avoir des leçons d'un plaideur accompli, d'un grand acteur de causes, suivant son expression, *actor summus causarum*. Le même motif lui faisait fréquenter le théâtre où il étudiait avec soin les intonations et les gestes des acteurs.

Telle était l'éducation dans les derniers temps de la République, éducation qui était la même pour tous, car la guerre en faisait partie. Cicéron interrompait momentanément ses études pour faire une campagne contre les Marses, comme plus tard il prendra congé de la tribune pour aller commander l'armée de Cilicie. César en faisait autant ; il plaidait et il guerroyait ; nous savons par Tacite

[1] *De Orat.* XXVIII.

qu'il n'avait que vingt et un ans lorsqu'il prononça son discours contre Dolabella.

A ces premières occupations se joignaient souvent des voyages, surtout en Grèce. Pomponius Atticus passa une partie de sa jeunesse à Athènes, et Cicéron, après son plaidoyer pour Roscius qui fut son premier triomphe, partait aussi dans la crainte peut-être de Sylla, mais en même temps dans la pensée de perfectionner ses études. « Non content des maîtres que Rome lui avait fournis, dit Messala dans le dialogue de Tacite, il parcourut toute la Grèce et toute l'Asie. Aussi s'aperçoit-on bien, en lisant ses ouvrages, que ni la géométrie, ni la musique, ni la grammaire, ni aucune des sciences utiles ne lui étaient inconnues. Il étudia les finesses de la dialectique, les leçons de la morale, les lois du cours des astres, les principes de la physique, et c'est ainsi, c'est de ces vastes études, de cette érudition étendue, de ces connaissances universelles que se forma, que se grossit ce fleuve inépuisable d'éloquence [1]. »

Mais, indépendamment de cette éducation libre, au grand air de la tribune et du Forum, il y avait dès lors des écoles nombreuses où grammairiens, rhéteurs, philosophes, se disputaient les auditeurs et les élèves. Le premier grammairien qui passe pour avoir enseigné à Rome fut Cratès qui, député au Sénat par le roi Attale, entre la deuxième et la troisième guerre punique, et ayant eu le malheur de se casser la jambe en tombant dans un égoût, près du mont Palatin, occupa le temps de sa maladie à enseigner et à disserter. Son exemple fut suivi. On commença par lire en public et par commenter le petit nombre d'auteurs qu'avait produit jusque-là la littérature romaine, Nevius, Ennius, Pacuvius, Lucilius; on corrigeait même parfois leurs vers et l'on finissait par soumettre à des règles l'art d'écrire. Cet art prit ainsi de jour en jour plus de faveur, et l'on compta bientôt à Rome, dit Suétone, plus de vingt écoles célèbres. La plupart étaient tenues par des affranchis. Suétone cite, entre autres, Lutatius Daphnis que Q. Catulus avait acheté 200,000 sesterces (40,000 fr.), et qu'il affranchit immédiatement à cause de sa science. Un chevalier romain du nom d'Eficius Calvinus, donnait

[1] *De Orat.* XXX.

à un autre grammairien, Lucius Appuleius, 400,000 sesterces par an (80,000 fr.) pour tenir école; Appuleius fit de nombreux élèves. Le Gaulois Antonius Gniphon, qui fut le premier maître de Jules César, était un enfant trouvé, affranchi par celui qui lui avait tenu lieu de père. Il enseignait chaque jour chez lui et déclamait tous les neuf jours. Staberius Eros avait été acheté sur les tréteaux où l'on exposait les esclaves, et il dut son affranchissement à ses progrès dans les lettres. Ce fut sous lui que se formèrent Brutus et Cassius. Leneus était un affranchi de Pompée; il le suivit dans toutes ses guerres; puis, après sa mort et celle de ses fils, il ouvrit école aux Carines, près du temple de *Tellus*, c'est-à-dire dans le quartier où avait été la maison de ses maîtres. Julius Hyginus était affranchi d'Auguste qui le mit à la tête de la bibliothèque palatine. C'était un ami intime d'Ovide; son école compta beaucoup d'élèves. Mélissus commença par être grammairien en titre de Mécène, puis, après son affranchissement, il fut chargé, par Auguste, de la bibliothèque du portique d'Octavie. Verrius Flaccus introduisit l'usage des luttes entre élèves, sur un sujet donné, luttes dont le vainqueur obtenait toujours une récompense. Cette récompense était ordinairement quelque ancien livre, beau ou rare. « Auguste, dit Suétone, le choisit pour l'éducation de ses petits-fils, et le précepteur passa dans le palais du prince avec toute son école, mais à la condition de ne plus recevoir de nouveaux élèves. C'était dans le vestibule de l'ancienne maison de Catilina qu'il donnait ses leçons [1]. »

Citons encore Pomponius Marcellus, puriste impitoyable, qui portait dans la critique les habitudes du pugilat dans lequel il s'était d'abord exercé; citons Remurius Palémon, orateur, improvisateur, glorieux, débauché, tenant boutique de grammaire qui lui rapportait annuellement 400,000 sesterces (80,000 fr.) et boutique d'habits qui n'était pas moins fructueuse; et cet Orbilius Papillus, dont la férule avait laissé de si vifs souvenirs dans l'esprit d'Horace. Cet Orbilius, de douloureuse mémoire (*plagosus Orbilius*) [2], était,

[1] Qui se trouvait sur le Palatin, comme celle d'Auguste, et avait été comprise dans les dépendances du palais.

[2] Hor. II, Ep. I, 70.

comme nous dirions aujourd'hui, un officier de cavalerie en retraite qui, à l'âge de cinquante ans, se mit à enseigner et porta dans l'école l'âpre sévérité des camps. Bénévent, sa patrie, lui érigea une statue de marbre dans son Capitole.

Cornutus, le maître de Perse, n'est pas resté moins célèbre ; mais, plus heureux qu'Orbilius, il dut en partie sa célébrité à la reconnaissance de son élève. On ne peut lire, sans émotion, les vers que Perse lui adresse dans sa cinquième Satire : « Dès que j'eus quitté la pourpre, protectrice de ma timide enfance, et consacré mon anneau d'or à nos Lares... à l'âge où l'homme sans expérience tremble et hésite entre les routes opposées, je me mis sous ta discipline et tu reçus ma tendre jeunesse dans le sein de Socrate. Bientôt tu sus habilement tromper mes répugnances et imposer une règle à mes penchants indociles; mon esprit, pressé par la raison, résista vainement et prit sous tes doigts une forme nouvelle. Je me souviens que nous passions ensemble les journées entières; le travail, le repos nous était commun; ensemble nous donnions les prémices de la nuit à un repas modeste qui nous délassait de nos études sérieuses. »

Les grammairiens enseignaient la grammaire et la mythologie. Les rhéteurs, qui les suivirent de près, réduisirent en règles, préceptes et formules, ce qu'il y a, ce semble, de plus spontané et de plus individuel, l'éloquence. Aussi les prit-on pour des comédiens ; et quand on vit que leurs *scènes*, suivant le mot de Tacite, attiraient la foule, qu'on se pressait à leurs *suasoriæ*, à leurs *controversiæ*, débats fictifs et imaginaires, où l'art se faisait une tactique et un jeu de la persuasion et de la conviction, on les mit à la porte comme un danger public. Mais le nouveau genre de spectacle avait déjà trop d'adeptes pour que l'expulsion pût être maintenue longtemps, et il arriva aux rhéteurs ce qui était arrivé aux prêtres d'Isis, c'est qu'ils ne furent jamais plus nombreux et plus puissants que le lendemain du jour où l'on croyait s'en être délivrés.

Les rhéteurs, comme les grammairiens, sortaient presque tous de la classe servile, car, nulle part plus qu'à Rome, le travail de

l'esprit ne fut réputé longtemps une dérogeance [1]. Ce préjugé, loin d'être moderne et monarchique, est antique et républicain.

Ainsi Otacilius Pilitus, dont le grand Pompée suivit les leçons, avait commencé par porter la chaîne, comme *Janitor*, c'est-à-dire comme portier ou même comme chien de garde, car on sait que le *Janitor* était enchaîné à sa loge. Epidius, qui eut pour élèves Auguste et Antoine, n'avait pas été esclave, mais il avait été flétri comme calomniateur, *calumniâ notatus*, dit Suétone [2]. Un autre rhéteur célèbre, Albutius Silus, commença par être édile à Novare, sa patrie ; mais des plaideurs qu'il avait fait condamner l'ayant tiré par les pieds et fait tomber de son tribunal, il prit la fuite sous le coup de cette humiliation et courut jusqu'à Rome pour y chercher l'oubli et la fortune.

Ce ne fut donc point la position des rhéteurs qui fit leur succès, ce fut leur faconde, et, l'on peut ajouter, la faconde toujours naturelle aux imaginations vives et impressionnables du Midi. Avant eux, l'habitude dans les écoles était de déclamer en grec, ce qui maintenait le discours dans une sphère élevée, parce qu'elle était peu accessible à la foule ; mais Plotius Gallus s'étant mis à déclamer en latin, tout le monde courut à ses leçons, les plus studieux comme les autres. C'était à l'époque de l'enfance de Cicéron qui gémissait, nous dit-il, de ne pouvoir les suivre, mais il était retenu par l'autorité des plus savants hommes qui estimaient les exercices grecs meilleurs pour la nourriture de l'esprit [3]. La déclamation devint, en définitive, un goût, une habitude, une fureur. Tite-Live l'avait déjà fait entrer dans l'histoire ; elle pénétra désormais jusque dans la vie privée. Pompée déclamait chez lui afin d'être toujours prêt à déclamer au Forum ; Auguste et Antoine déclamaient sous la tente, afin de ne point être pris au dépourvu, un jour de combat. Aussi les professeurs de déclamation se multiplièrent-ils sans nombre et arrivèrent-ils souvent, non-seulement à la fortune, mais aux hon-

[1] Il faudrait cependant excepter l'histoire qui fut le plus souvent écrite par des personnages de naissance distinguée, ce qui s'explique parce que l'histoire était l'expression active et pratique, la seule qui parût noble aux yeux d'un Romain.

[2] Suétone, *de Claris Rhetoribus*.

[3] *Ap. Sueton., de Claris Rhetor.*

neurs. Les méthodes d'enseignement variaient d'ailleurs suivant les maîtres. Les uns s'adonnaient de préférence à la narration et à l'amplification; quelques autres traduisaient les écrits des Grecs; la plupart donnaient des espèces de joûtes auxquelles prenaient part les élèves. — Des pêcheurs d'Ostie, disait-on, qui avaient vendu un coup de filet, prirent dans leurs mailles une corbeille pleine d'or; à qui appartient la corbeille, aux pêcheurs ou à ceux qui leur avaient acheté d'avance leur poisson? — Des marchands d'esclaves ont introduit frauduleusement à Rome un jeune et beau garçon, en lui faisant prendre la bulle et la robe prétexte, et ont éludé ainsi les droits du fisc, peuvent-ils ensuite réduire de nouveau à la chaîne cet esclave auquel ils ont donné volontairement les insignes de la liberté? — C'était ce qu'on appelait des *controverses*. Celles-ci étaient *judiciaires* et reposaient sur des questions de droit qui ne sortaient pas des limites de la vraisemblance. Mais il y en avait de complétement *fictives* et où le débat n'était plus que jeu d'esprit. « Quelles controverses, bons Dieux, s'écrie Messala dans le dialogue de Tacite, et quelles suppositions incroyables! Aussi arrive-t-il que le sujet jurant avec la vérité (*abhorrenti a veritate*), on a recours à la déclamation. Tantôt il s'agit de savoir si le meurtre d'un tyran est digne ou non de récompense, si une fille enlevée doit désirer la mort ou la main de son ravisseur; il s'agit de l'inceste d'une mère avec son fils, de l'immolation d'une vierge pour faire cesser une peste, et autres questions non moins bizarres qu'on agite journellement en style emphatique... » Ceux à qui leur âge ne permettait pas encore de jouer leur rôle dans ces luttes, avaient néanmoins, eux aussi, leurs thèmes de déclamations. C'était ce qu'on appelait des persuasions, *suasoriæ*. Ils s'efforçaient de persuader à Caton de ne pas trancher sa vie; à Alexandre, de se contenter de la terre sans prétendre aspirer à la conquête de l'Océan. Ce qui caractérisait ces écoles, dit très-bien M. de Champagny, c'était une combinaison de l'esprit alambiqué, puéril et disputeur des Grecs avec l'esprit tendu, lourd et emphatique des Romains [1]. »

Quintilien lui-même, le plus grave et le plus sensé des rhéteurs,

[1] *Les Césars*, t. Ier, p. 314.

se laisse aller de temps en temps à des minuties emphatiques qui trahissent le naturel du pays. Telles sont entre autres, dans son XIe Livre, ses théories sur l'attitude, sur le geste, sur le vêtement. « Il est bon que la robe fasse des plis un peu au-dessus du bas de la tunique. Si elle ne descend pas perpendiculairement, c'est une négligence qui se remarque. Il est bon de retrousser une partie de sa tunique, puis on relèvera sa robe sur l'épaule droite, en la prenant par l'extrémité, ce qui n'est pas sans grâce. Il faut éviter de se couvrir entièrement les épaules, autrement on serait trop empaqueté et l'on perdrait cette sorte de dignité que donne une large poitrine. » C'est aussi l'avis de Tacite : « Quel air ignoble, disait-il, n'ont point donné à l'éloquence ces *pénules* dans lesquels nous sommes serrés et emmaillotés ! »

Mais ce n'était pas tout ; il fallait un aménagement divers dans la toilette pour les diverses parties du discours, et ce n'était que dans les moments de vive animation, d'indignation surtout, qu'il était permis à l'orateur de rejeter robe et tunique en arrière pour n'y penser plus.

Les recommandations n'étaient pas moins détaillées et précises pour les gestes. « Que vos mouvements partent du tronc du corps, avait dit Cicéron, et donnez à vos reins une flexibilité qui n'ait rien que de mâle. » Le même Cicéron reprochait à Calidius de ne se frapper jamais ni le front ni la cuisse. Se frapper la cuisse, c'était un signe d'indignation. Crassus était célèbre pour le parti qu'il savait tirer de son premier doigt, soit qu'il voulût réprimer, soit qu'il voulût indiquer, et de là était venu à ce doigt le nom d'*index*. Plier le doigt du milieu contre le pouce et tenir les trois autres déployés, c'était, disait-on, le geste qui convenait le mieux pour l'exorde ; rapprocher les deux doigts du milieu du pouce était un geste plus pressant ; se moucher souvent était peu convenable ; se retrousser le nez avec la paume de la main était malhonnête.

En reproduisant ces enseignements de l'école, nous avons pour but de faire comprendre l'importance extrême qu'on attachait chez les Romains à ce que j'appellerai la mimique du discours. On parlait sur un grand théâtre, en plein Forum, et par suite on tenait à

ce que l'attitude fût non-seulement noble, mais même un peu théâtrale. Tacite gémissait amèrement de ce que, à son époque, le théâtre eût diminué et que, par suite, l'éloquence se fût amoindrie. « Quel nerf, dit-il, n'ont point ôté au discours les salles et les greffes où se débattent aujourd'hui la plupart des causes ; car, s'il faut à de nobles coursiers une lice et de l'espace pour prouver leur vigueur, il faut aussi à l'orateur un champ où il puisse se développer avec liberté, sans quoi il languit et perd tout ressort... Il lui faut des cris, des applaudissements, il lui faut un théâtre, et c'est précisément ce qu'avaient tous les jours les anciens orateurs. Le Forum suffisait à peine à contenir les citoyens illustres et la multitude des clients, et les tribus, et les députations des villes, et l'Italie enfin qui venait assister les accusés. Il n'était pas de jugement alors où le peuple romain ne crût sa dignité engagée... Et ce peuple, continuellement assemblé avec le droit d'attaquer ce qu'il y avait de plus puissant, la gloire des inimitiés qui en étaient la conséquence, gloire telle que la plupart des habiles parleurs (*diserti*) n'épargnaient pas même un Scipion, un Sylla, un Pompée, et qu'on voyait jusqu'aux histrions profiter de leur ascendant sur la multitude pour insulter, comme c'est la nature de l'envie, les premiers hommes de l'Etat, ce peuple, cette gloire, n'étaient-ce pas autant de foyers ardents pour échauffer, pour enflammer le génie[1] ? »

Voilà ce qui explique, mieux que tous les préceptes des rhéteurs, la grande éloquence des Celius, des Calvus, des Brutus, des Asinius, des Hortensius, des Messala, des César et des Cicéron, c'est-à-dire des derniers jours de la République. Mais, puisque nous traitons des écoles, nous ne pouvons taire leurs maximes. Quintilien exigeait de l'orateur qu'il fût philosophe, parce que la philosophie est la science de la sagesse ; géomètre, parce que la géométrie est la science de l'ordre ; musicien, parce que la musique est la science de l'harmonie dont le discours n'a pas moins besoin qu'un tableau, un concert, que toutes les œuvres de la nature. Nous avons ouï parler de ces orateurs qui prenaient le *la* d'un joueur de flûte. Beaucoup allaient plus loin, car Cicéron leur reprochait de mettre du chant dans leurs

[1] *De Orator.*, XXXIX et XL.

péroraisons ; mais au moins, dit Quintilien, ce chant avait quelque chose d'un peu sévère, tandis qu'aujourd'hui nous ne gardons plus aucune mesure. Je le demande pourtant, est-il naturel de chanter lorsqu'il s'agit d'un meurtre, d'un sacrilége, d'un parricide, et mieux encore de chiffres, de comptes et du plus simple litige? Autant vaudrait alors se faire accompagner par des flûtes, des instruments à cordes et surtout par des cymbales dont les sons repondraient dignement à un aussi sot abus [1]. » On en était venu, en effet, à ce que beaucoup d'orateurs tiraient gloire de ce qu'on pouvait, disaient-ils, chanter et danser leurs plaidoyers [2].

On pense bien qu'en même temps, la simplicité ancienne avait disparu. « Parler avec éloquence et noblesse, ce n'est autre chose, disait admirablement Cicéron, qu'exprimer d'excellentes choses en termes excellents [3] ; mais, au lieu des termes excellents, c'est-à-dire d'une justesse qui unit la précision à la distinction, on voulut bientôt des phrases ornées et poétiques, des traits brillants, des formes riantes, de l'or, des pierreries, en un mot, comme disait Messala, le fard et les atours d'une courtisane [4]. Les rhéteurs ne furent-ils pour rien dans cette déviation de l'art? On peut en douter; mais les temps y furent pour beaucoup. Moins était grande l'importance des questions et plus l'orateur s'étudiait à les relever par des mots d'esprit et des ornements superflus. L'éducation, d'ailleurs, avait changé, et il faut lire dans Quintilien et Tacite les regrets que ce changement éveillait en eux.

« Autrefois, dit Tacite, ce n'était pas dans la cellule d'une nourrice achetée, mais au foyer et au sein maternels qu'étaient élevés les fils nés d'une chaste mère. Une mère, en effet, ne connaissait pas de plus grand honneur que de garder sa maison et se dévouer à ses enfants. On choisissait, en outre, quelque parente d'un âge mûr et de mœurs éprouvées à qui l'on confiait toute la jeune famille et devant qui on n'eût osé rien dire ni rien faire qui blessât l'honnêteté. Ce n'était pas

[1] *De Inst. Orat.* XI, 3.

[2] Tacit. *de Orat.* XXVI.

[3] *Orator.* LXVIII.

[4] Tacit. *De Orat.* XXVI.

seulement l'étude et les occupations sérieuses qu'elle surveillait ; les délassements eux-mêmes et les jeux étaient tempérés dans leur folie par sa modeste et religieuse décence. C'est ainsi, nous le savons, que Cornélie, mère des Gracques, Aurélie, mère de César, Attia, mère d'Auguste, dirigèrent l'éducation de leurs fils et qu'elles en firent les premiers hommes de leur temps... Mais aujourd'hui, sitôt qu'un enfant est né on l'abandonne à quelque servante grecque à laquelle on adjoint un ou deux esclaves, les plus vils souvent de la troupe et impropres à toute fonction sérieuse. Leurs contes et leurs erreurs sont la première semence qui germe dans ces jeunes et molles intelligences, et personne dans toute la maison ne se préoccupe de ce qu'ils disent et de ce qu'ils font devant cet enfant qui sera un jour le maître. Que dis-je ? Les pères eux-mêmes, loin d'accoutumer leurs fils, dès le bas âge, à la modestie et aux bonnes mœurs, sont les premiers à autoriser leurs libertés et impertinences, que suivent bientôt l'effronterie, puis le mépris des autres et de soi-même. Un autre défaut, particulier à cette ville, et que nos enfants prennent en quelque sorte, dès le sein de leur mère, c'est l'amour des histrions et la passion pour les gladiateurs et les chevaux ; or, quelle place peut-il rester pour les nobles connaissances dans un esprit que de pareilles futilités occupent et assiégent ? A la maison, les enfants parlent-ils d'autre chose ? A l'école, saisissons-nous d'autre sujet d'entretien ? Les maîtres, eux-mêmes, n'ont que ces fadaises à la bouche, dans leurs conversations avec leurs élèves. Ce n'est point, en effet, par leur sévérité et leur talent qu'ils s'attirent des auditeurs, mais bien par les manéges de l'intrigue et les cajoleries de l'adulation[1]. »

Mêmes plaintes de la part de Quintilien : « Cette mollesse de l'éducation, que nous traitons d'indulgence, ôte tout ressort au corps et à l'âme. Que ne voudra-t-il pas, quand il sera jeune, l'enfant qui a rampé sur la pourpre ?..... Nous formons son palais avant sa langue ; il grandit en litière, il ne touche la terre que soutenu à droite et à gauche. Nous aimons à trouver sur ses lèvres des paroles impertinentes ; nous l'aimons et nous l'embrassons pour des mots

[1] *De Orat.* XXVIII et XXIX.

qu'on ne devrait point passer à des bouffons alexandrins... C'est de nous qu'il les entend. Nos repas ne résonnent que de chansons obscènes; la bouche n'ose dire ce que les yeux y voient; et le malheureux enfant s'imprègne de nos vices avant même de savoir que ce sont des vices [1]. »

Le tableau est vivant et l'on pourrait y reconnaître d'autres époques et d'autres pays que le temps de Vespasien et que Rome.

Nous avons dit que les méthodes d'enseignement étaient aussi variées que les maîtres. Il résulte néanmoins d'un passage de Quintilien, que l'usage des concours entre les élèves, usage introduit, nous nous le rappelons, par Verrius Flaccus, produisait dès lors les plus heureux effets. « Je me souviens, dit-il, d'un usage que nos maîtres avaient adopté et qui leur réussit merveilleusement. Ils distribuaient les enfants par classes et assignaient les rangs pour parler, suivant le degré d'instruction de chacun, en sorte que plus on faisait de progrès, plus on montait dans le rang. On ne pouvait toutefois monter ainsi sans subir un jugement. Mais aussi avec quelle ardeur on se disputait la palme, et quel honneur que celui de marcher en tête de sa classe, *ducere classem* ! Cette distribution des élèves n'était pas d'ailleurs irrévocable; tous les trente jours, elle était soumise à la chance de luttes nouvelles. De la sorte, le vainqueur ne s'endormait pas sur ses lauriers et le vaincu trouvait dans sa douleur même un aiguillon qui l'excitait à laver la honte de sa défaite [2]. » Ces souvenirs ne sont-ils pas les nôtres ?

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] *De Inst. Orat.* L. I, 2.
[2] *De Inst. Orat.* L. I, 3.

MÉMOIRES DE PAQUETTE

XVIII *

Oh! que de choses se sont passées durant cette heure-là! Tous ces souvenirs sont confus..., sans doute à cause de cette fièvre qui m'emportait à exécuter un semblable projet. Essayons cependant de ressaisir quelques-uns des événements de cette fatale soirée.

Les eaux d'orage s'engagent de toutes parts dans le puisard au-dessus de ma tête, entraînant avec elles une boue grisâtre qui ruisselle d'étage en étage; ma lampe menace à chaque instant de s'éteindre; je tremble à chaque souffle qui la fait vaciller, parce que dans les entrailles de la terre, au milieu de ce dédale de couloirs, les ténèbres c'est la mort.

Au-dessus de moi un morceau de ciel apparaît encore blafard à cause des éclairs, lumineux malgré la nuit, de plus en plus petit à mesure que je descends. Si mon pied manque un échelon, s'il glisse sur ces boues délayées, au-dessous il y a le vide..., et mes mains se crispent aux barreaux, je frémis, j'ai froid, j'ai peur....., il semble que mon courage va m'abandonner.

Au plancher qui est au pied de la seconde échelle, j'hésite encore un instant... C'est si noir, le vide! Il attire, mais c'est pour tromper. Puis les campagnes qui sont là-haut sont si gaies par un clair soleil,

* Voir la livraison de Novembre, pp. 359-377.

quand l'air court doucement sur les jeunes haies, comme pour inviter chacun à le respirer à pleins poumons !

Mon cœur a battu à se rompre, à l'instant où j'ai cessé de voir le ciel. Ce moment-là a été comme un adieu fait à un ami. Maintenant de grosses poutres me le cachent; ma lampe en laisse voir les extrémités rouillées et projette au-dessous des ombres bizarres. A chaque planche, une ouverture livrant à peine le passage à un homme communique avec l'échelle inférieure; l'eau ruisselle toujours, les ténèbres croissent, l'air devient plus rare, âcre à la poitrine, rempli d'émanations sulfureuses. Il fait froid dans ce puits, tout ce qu'on y touche est humide, fangeux, glissant, les parois sont rouges et suintent; quelques pierres se détachent parfois et retombent au fond du puisard. Aucun autre bruit ne vient troubler l'horreur de cette solitude.

J'ai franchi ainsi presque d'un trait dix-sept échelles, dix-sept étages. Epuisée, j'atteins le dernier plancher; l'échelle finit, mais non le gouffre où je plonge ma lampe avec effroi... Nul barreau, plus d'échelle... On entend dans un immense lointain des vagues souterraines qui clapotent on ne sait où. Que devenir? Le puisard continue plus bas; à droite je rencontre en tâtonnant une ouverture haute de quelques pieds pratiquée dans le côté du puits. Plus de doute, je suis à l'entrée des galeries; c'est par cette issue qu'il faut pénétrer. Le sol est fangeux, par place une eau croupie et fétide reflète comme à regret la lueur de ma lampe, j'avance avec crainte, posant le pied tantôt sur une solive, tantôt dans les larges flaques. Le plafond est bas, supporté par d'énormes poutres qui fléchissent sous l'effort des terres; au-dessus pèse amoncelée une masse haute de trois cents mètres.

Il faut marcher plus vite, car peut-être chaque minute est-elle une vie. Daniel m'attend, il est sans doute dans cette direction, une secrète providence me guide. Mais si je m'attarde, si l'anxiété me ralentit parfois, si je suspends ma course pour m'assurer que c'est bien l'écho des souterrains qui répète derrière moi un bruit de pas semblable aux miens, le découragement est à l'entrée de mon cœur, je le sens qui va défaillir... La galerie s'agrandit pourtant, pour

avancer il ne faut plus marcher courbée, j'arrive enfin à un carrefour auquel aboutissent plusieurs couloirs. Ici peut-être respirera-t-on plus à l'aise; mais un autre embarras va surgir : quelle direction prendre ? Où est Daniel ? Où est Raimbault ? Dans quelle galerie m'enfoncer ?

A l'entrée de l'une d'elles, il y a une pioche souillée de boue, je l'examine en me rappelant celle que Raimbault avait accrochée à son épaule lorsqu'il est descendu. Il a dû passer par là. De plus tout porte à croire que cette galerie est fréquentée par les ouvriers : elle est plus haute et à la voûte scintillent les mille facettes du minerai cristallisé : c'est la galerie en exploitation.

Je m'engage donc de ce côté, mais dès l'entrée un courant d'air violent souffle ma lampe et l'éteint. Un cri d'angoisse meurt sur mes lèvres. Portant ma main à mon front je m'aperçois qu'une sueur ardente colle mes cheveux à mes tempes, tandis que mes épaules frissonnent sous mes vêtements traversés par l'eau des galeries. Une seconde ma tête se perd, mais un éclair de volonté succède promptement à cette défaillance, je me précipite au hasard dans l'obscurité.

Il me semble que le couloir devient à chaque pas plus étroit, et cet indice me fait craindre de m'être trompée en prenant cette galerie pour une des grandes artères de l'exploitation. Qu'importe ! je persiste encore à marcher en avant, je me traîne courbée, me heurtant le front çà et là, tombant sur les genoux, reprenant encore ma route jusqu'à ce que je sente mes forces me trahir. Un sentiment plus fort surgit tout à coup dans mon âme, l'horreur d'une telle situation me saisit à l'improviste. Alors seulement je mesure sans illusion l'impasse où je me suis lancée si follement. Devant moi se dresse le péril avec sa brusque réalité. Avancer, demeurer, tenter de revenir sur mes pas, n'est-ce pas tout un ? Comment arriver jamais à reprendre le fil de ces labyrinthes?... Comment rejoindre les échelles dans l'obscurité qui m'environne?

Plus loin la muraille se redresse un peu ; elle s'enfonce en formant une grotte en retrait, je m'y appuie désespérée.

— C'est en fait! me dis-je, à moins d'un miracle de Dieu, il

faudra mourir ensevelie vivante sous la mine, car je ne retrouverai jamais l'issue de ces galeries qui s'enchevêtrent dans tous les sens.

Le bruit d'eaux courantes que j'ai déjà remarqué se fait toujours entendre, mais il me semble qu'un autre clapotement s'y mêle cette fois. Dans les ténèbres l'oreille perçoit les moindres nuances : ce bruit assez distinct quoique éloigné encore est rhythmé comme un pas d'homme. Pour mieux entendre je suspends ma respiration... non, je ne me trompe pas ; le bruit approche, il devient plus clair, c'est un soulier ferré qui le produit en tombant lourdement et par intervalles réguliers sur le sol de la galerie.

Oh ! si c'était Daniel !...

Bientôt une faible lueur éclaire la partie du couloir que j'ai parcourue, la lueur grandit à mesure que les pas se rapprochent. Plus de doute, quelqu'un vient.

Mon sauveur n'a pas encore atteint le coude que fait la galerie, je l'entends sans le voir, mais la lampe qu'il porte l'annonce déjà par les rayons qu'elle projette.

L'homme paraît !... Vivrais-je cent ans, je n'oublierais jamais ce moment suprême, ma poitrine se serra comme sous un étau, et je sentis la vie s'arrêter dans mon cœur...

L'homme qui venait, c'était Raimbault !

Raimbault allait la tête baissée comme s'il eût cherché quelque chose ; à quelques mètres de l'endroit où je suis blottie dans l'enfoncement naturel des terrains, il s'arrête là où la voûte remonte, et se relève de toute sa haute taille. Sa figure est éclairée, mais seulement par places, les ombres sont plus accusées et donnent à son expression une dureté à la fois féroce et fantastique.

Ses épaules largement charpentées soutiennent un cou pesant, sa barbe salie par la boue des galeries est d'une couleur livide, sur ses lèvres court un sourire qui vient de l'enfer, et au milieu de son front se creuse toujours cette grosse ride perpendiculaire qui m'effraie. Ses yeux farouches dardent du feu.

Oh ! quelle vision repoussante ! Quel cauchemar à troubler mes rêves de jeune fille, que cette fatale apparition !

Raimbault passa ; son haleine empestée arriva jusqu'à moi.

Il passa sans me voir ; le pan de sa vareuse de toile effleura mes cheveux... Je demeurai éperdue, immobile dans l'obscurité.

Mes yeux le suivirent : je le vis se courber pour obéir à la construction de la galerie ; il murmurait en s'en allant de sourdes paroles, où le nom de Daniel me semblait mêlé à des menaces.

— Malheur !... disait-il.

Je ne l'avais donc que trop bien deviné, il cherchait Daniel pour le frapper, j'avais été bien guidée, Daniel vivait, il était temps encore.

Il fallait marcher sur ses traces sans balancer. Je suivis Raimbault à trente pas, la poitrine gonflée, l'haleine suspendue, évitant le moindre bruit qui lui aurait appris qu'on l'épiait. N'y a-t-il pas des heures solennelles dans la vie où les faibles deviennent les forts, où les âmes inexpérimentées trouvent en elles-mêmes un ressort inconnu qui leur montre le chemin des nobles entreprises et le secret des dévouements impossibles ?

Ce souffle m'emportait invinciblement, et à mesure que je marchais je m'imaginais que le meurtrier perdait en force pour le mal tout ce que je me sentais gagner en énergie.

Cependant la marche était devenue plus difficile, mes vêtements trempés par l'eau du puisard embarrassaient mes genoux, je perdais du terrain sur Raimbanlt, des éblouissements passaient sur mes yeux et me forçaient à m'arrêter, il me fallait l'appui de la paroi pour ne pas tomber. Dans ces vertiges je croyais voir à la voûte des taches de sang et un visage pâle qui ressemblait à Daniel. Puis bientôt, ces hallucinations dissipées, j'entendais de nouveau les pas résonner dans la galerie, je recueillais mes forces et reprenais la piste de l'homme armé.

Celui-ci marchait toujours plus vite ; moi je suivais plus ardemment, sans prendre garde au sol entrecoupé d'espace en espace par de larges poutres transversales. Mais tout à coup mon pied placé à faux sur une de ces poutres la fait basculer... Au bruit de la planche qui retombe dans une flaque d'eau, Raimbault s'est arrêté.

Je m'arrête du même coup.

Il écoute, puis se retourne en dirigeant de la main la lueur de sa

lampe de travail. Le rayon court au-devant de lui et m'éclaire vaguement.

— Qui va là ? demande Raimbault d'une voix rauque.

Un silence succède.

— Qui va là ? répète-t-il.

La lampe toujours en avant, il fait quelques pas sans me reconnaître encore. Il approche, relève son fanal, et soudain une main de fer serre violemment mon poignet.

En sentant le poignet qu'il a saisi ployer sous son étreinte, Raimbault recule en ricanant, comme s'il était indigne de sa force d'hercule de torturer un faible bras qui ne peut lui résister.

— Holà ! la belle ! dit-il en adoucissant sa voix, es-tu donc endiablée pour être ici en pleine nuit !... Vrai Dieu ! c'est bien la Pâquette que voilà en personne ! Par ma tête, tu n'es point descendue seule ici à cette heure, et je jure que quelque galant t'aura donné la main.

Et en parlant ainsi il me touche de si près que sa respiration immonde passe sur mon front.

Mais à cette heure décisive, l'enfant, la jeune fille devenait femme ; la voix ne me manqua pas, il me monta au cœur un flux de courage et je répondis avec assurance :

— Monsieur Raimbault, vous pensez mal de moi ; mais je n'ai pas peur, il faut que vous me disiez ce que vous cachez là sous votre vareuse, ce que vous avez passé dans votre ceinture..... Que voulez-vous ? Qui cherchez-vous ?..... N'allez pas mentir surtout. N'est-ce pas que c'est Daniel ?

Il rit pour toute réponse.

— Ma belle mignonne, ajouta-il, tu te préoccupes sans cause. Calme-toi d'abord, et puisque sans doute tu cherches aussi quelqu'un ou quelque chose, nous allons nous entr'aider en besogne.

Jusque-là je n'avais pas pris garde au tutoiement dont Raimbault usait à mon égard. Dans nos campagnes c'est une habitude assez répandue ; je n'étais plus cependant l'enfant abandonnée de Roche-l'Abeille, comme au jour où il me mettait à la porte de la métairie. Un certain sentiment de fierté s'éveilla en moi, il me sembla que cette familiarité me blessait comme un outrage.

J'allais lui interdire de me parler ainsi, mais rompant là-dessus, je réfléchis que peut-être des supplications trouveraient mieux le chemin de son cœur, et surmontant toutes mes répugnances instinctives :

— Raimbault, dis-je en joignant les mains, n'est-ce pas que je me suis trompée ! De grâce, dites-moi que je me suis trompée, que ce qu'on n'a appris de vous n'est pas vrai... dites que vous ne voulez pas de mal à Daniel. Il ne vous en désire pas, lui; il est si bon ! Dites que ce n'est pas pour mal faire que vous êtes armé comme je vous vois. Promettez-moi au moins que de sa tête pas un cheveu ne tombera !

— Holà ! doucement, ma jolie fille, reprit-il, je ne suis point aussi méchant que tu te l'imagines. Mais où diable as-tu rêvé ces cent folies-là ? Laisse-moi donc là ton Daniel et regarde-moi plutôt. Tu ne connais donc pas Raimbault, Pâquette ; tu crois qu'il te veut du mal, tu n'as donc jamais lu dans ses yeux ? Regarde et cesse d'avoir peur, Pâquette. Aimer n'est pas si mal faire, petite, et voilà ce que mes regards te disaient depuis longtemps déjà. N'aie pas peur, corbleu, Raimbault le paysan pourrait, s'il le voulait, couvrir de pièces d'or les coutures de sa blouse du dimanche, et Raimbault le farouche, entends-tu, saurait sur un signe de toi devenir le plus doux de tous les hommes !

Dans l'ombre son bras enlaça ma taille à demi. Par un mouvement aussi rapide je bondis et lui échappai.

— Arrière ! m'écriai-je en frémissant jusqu'à la pointe de mes cheveux. Arrière, Raimbault ! je sais tout, ne cherchez pas à me cacher vos horribles projets ; vous poursuivez ici Daniel, et vous le poursuivez pour le tuer, parce qu'il est bon et que vous êtes infâme !... Mon Dieu, que j'aurais voulu me tromper ! Que j'aurais voulu pouvoir rejeter de mon âme comme insensées toutes mes craintes, toutes mes imaginations !... Allez maintenant, Raimbault, à quoi bon dissimuler... je m'attache à chacun de vos pas. Daniel est seul à son travail, il ne se doute pas même de vos pensées, il est sans défense : allez le surprendre par derrière !... C'est moi qui vais le défendre contre vous !

Raimbault avait reculé en baissant sa large tête comme un animal prêt à se ruer; il la releva par un mouvement subit :

— Tu le défendras, dit-il avec ironie, tu le défendras contre moi! Mais as-tu bien réfléchi que cela est insensé !

L'écho des galeries souterraines retentit à son rire et répéta :

— Insensé !...

Epuisée je m'adossai aux pans de la grotte ; Raimbault courbé comme un arc reprenait sa marche dans la galerie : il se retourna encore une fois et la lampe mit de nouveau son front en pleine lumière.

— Eh bien! Pâquette, qui prétends tout savoir, ta science est en défaut : tu n'auras point à te mesurer à ma force, pauvre paille que d'une main je briserais si je voulais, il est trop tard !... Ah! tu ne veux pas m'aimer!..... Tu es promise à Daniel; il t'aime et vous devez vous épouser !..... Eh bien, regarde, à mon couteau dont le fil est bon, il y a du rouge! Ton Daniel, il est couché là-bas... prends la première galerie à gauche, écoute à la fin des échelles l'eau courir au-dessous, on ne sait pas où vont ces courants, c'est le fond du précipice, il a cent cinquante pieds; appelle Daniel.. .. peut-être ton amoureux te répondra-t-il ! Ah! ma belle, vous avez manqué au rendez-vous; par ma barbe!... ce n'est plus comme à la Saint-Samson!... Il a la poitrine ouverte du coup, et tu peux être sûre qu'il ne t'aime plus, car je lui ai pris le cœur avec la pointe de mon couteau... Va le chercher, Pâquette, et qu'on te marie avec lui ! Oh! je ne suis plus jaloux maintenant... On dit que c'est froid la caresse d'un mort! On racontera demain à la mine qu'il s'est frappé la tête contre une poutre basse et qu'il a disparu au fond du puisard du midi. On n'essaiera pas d'en retirer son cadavre, car on ne descend jamais là, et après-demain on ne parlera même plus de lui.

En entendant Raimbault tout mon sang reflua vers mon cœur, mes jambes défaillirent, je m'affaissai sur moi-même, le plafond de la galerie tourna autour de moi, une sueur froide inonda mon front, mille bourdonnements remplirent ma tête. Mes yeux restaient cependant ouverts encore, et j'aperçus confusément, comme les choses qu'on voit en rêve, des lumières s'agiter à l'extrémité du couloir:

il me sembla entendre des gens qui venaient, des voix qui chuchotaient.

Un instant ma respiration se suspendit tout à fait, les pas et les voix se rapprochèrent de plus en plus, du moins j'en avais vaguement conscience, sans pouvoir me rendre compte distinctement des lieux où je me trouvais.

Une minute après ces voix parlaient tout près de moi, des hommes m'entouraient, Raimbault répondait à leurs questions :

— A quoi songent ces jeunesses-là ! disait-il. Il faut qu'elles voient tout, même le fond de la mine. Le froid l'a saisie, la folle qu'elle est, et si le hasard ne m'avait amené à passer par là, dans la galerie, je crois qu'elle y serait morte.

Les autres voix questionnaient, c'était un murmure indécis, d'autres mineurs arrivaient par le couloir... A ce moment une sensation indéfinissable s'empara soudain de moi et m'absorba tout entière. Parmi les voix des nouveaux venus il y en avait une bien connue qui me frappait particulièrement. A la lueur des lampes qu'on agitait une ressemblance à peine saisie m'avait éblouie. Daniel!..... Mes sens m'abandonnèrent tout à fait, et je me sentis doucement balancée par un des songes de mon enfance.

Je redevenais plus jeune, les années joyeuses où vivait Félicité-Julienne passèrent et repassèrent devant mes yeux; la vieille métairie flottait dans ma vision, l'air était pur, je l'aspirais à pleine poitrine, dans le ciel bleu volaient quelques nuages floconneux, l'atmosphère était sereine, les hirondelles commençaient leurs nids sous les chaumes du toit, il y avait une neige de pâquerettes dans les prairies. Félicité-Julienne me regardait de son regard suave.

Oh! Roche-l'Abeille! Roche-l'Abeille !...

Puis tout s'effaça et je retombai inanimée.

XIX

Je me réveillai dans la chaumière de mère Peluche.

Lorsque la fièvre m'eut quittée, j'eus quelque peine, malgré le

calme qui m'environnait, à retrouver le fil de tous ces événements. Je promenai lentement les yeux autour de moi : Daniel et la vieille Peluche penchés sur mon lit me pressaient les mains.

— Daniel, murmurai-je en fixant mon regard sur le sien, ai-je rêvé ? Tout cela est-il bien vrai ? Ai-je rêvé ?

— Non, répondit-il à voix basse, comme l'on parle dans la chambre d'un malade. Mais ne vous préoccupez pas de tout cela, chère Pâquette ; le repos vous est ordonné.

— Mais le souterrain ? Ma lampe éteinte ?..... Raimbault ?..... Cet évanouissement ?... Comment m'avez-vous rapportée ici ?

— Chut ! continua-t-il en posant légèrement sa main sur mes lèvres : n'y pensons plus, c'est déjà vieux de trois jours.

. . . . . .

Je traversai alors les diverses phases de la convalescence, douce période qui est une renaissance, où nos perceptions sont si vives et toutes les images si neuves. Un sang plus frais s'élance avec une puissance plus généreuse du cœur dans les veines, chaque sensation est une jouissance d'enfant, la pensée monte au cerveau comme une émanation printanière, et il semble que l'essai de nos forces, l'exercice de nos facultés un instant engourdies soit une nouvelle prise de possession de nous-mêmes.

A mesure que je me sentais mieux, une inquiétude mal définie se mêlait pourtant au bien-être général qui rajeunissait tous mes membres. Un danger planait sur Daniel, je le savais désormais. Tout en faisant la part autant que cela était possible à la crise que j'avais traversée, aux craintes folles, à cette sorte d'hallucination même qui m'avaient poussée à entreprendre sous la mine une descente si aventureuse, je me répétais sans cesse qu'il y avait à tout cela un fond de vérité, et cette pensée faisait renaître tout mon effroi.

Chaque jour Raimbault et Daniel allaient se trouver en présence, leurs travaux les rapprochaient, la colère de l'un croîtrait avec la modération de l'autre, jusqu'à ce que quelque éclat vînt terminer fatalement pour Daniel cette haine invétérée. Pour mettre le comble à l'irritation de Raimbault, celui qui en était l'objet venait d'obtenir

dans la direction de la mine un poste de confiance que lui avaient valu l'estime et l'affection de l'ingénieur. On lui avait proposé la place de contre-maître. C'était pour Daniel un avantage inespéré, car en cette qualité et avec des émoluments assez forts, il allait habiter au centre même des travaux la maison de son prédécesseur. Cette maison construite sur une éminence était confortable et gaie; elle était entourée de ce parterre qui m'attirait tant lorsque j'étais petite fille, et où fleurissaient les tamaris. Mère Peluches'y transporterait, on y rangerait dans une chambre au premier étage son modeste mobilier teint de fumée mais brillant malgré cela; sans doute la meilleure rémunération de l'excellent Daniel était de voir la joie de la vieille aveugle qui, malgré son grand âge et ses souffrances, souriait d'aise à la pensée d'aller finir ses jours dans un logis si somptueux, elle qui n'avait jamais habité qu'une pauvre chaumière de terre battue.

En apprenant le bonheur de Daniel, Raimbault s'était senti mordu au cœur par le démon de la jalousie. Bien plus, il allait devenir le subalterne, presque le serviteur de cet homme qu'il détestait, il aurait à lui obéir, à écouter ses remontrances, à redouter sa sévérité, à encourir peut-être l'expulsion de la mine si ses mauvaises habitudes forçaient le contre-maître à la prononcer. Raimbault aurait préféré voir un malheur fondre sur lui-même que d'assister au triomphe de son adversaire.

Il hésita à quitter les travaux, craignant de déserter d'avance un conflit vers lequel ses mauvaises passions ne le poussaient que trop.

Un autre intérêt que je n'ai connu que depuis l'empêchait aussi de partir : il avait à assurer la réalisation de certaines entreprises déloyales à l'issue desquelles il entrevoyait un profit. Tel était cet homme dont les forces avaient sombré dans l'égoïsme; tiraillé par ses convoitises, rongé par ses vices, obéissant aux uns, maîtrisé par les autres, menant de front l'orgueil, la luxure et le vol.

En proie à tant d'incertitudes j'hésitais encore à prendre un parti, quoique chaque jour ce fût une plus grande nécessité.

— Que dois-je faire? me disais-je. Comment me taire à moi-

même que je suis la première cause du péril qui menace Daniel? Sans moi, sans cette rencontre inopinée qui me fit connaître la chaumière de mère Peluche, surtout sans la protection que j'y ai trouvée, Daniel n'aurait jamais été qu'un indifférent pour Raimbault. Ces deux hommes, c'est moi qui les divise..... et l'enfant recueillie par charité ce jour-là peut bien, si elle n'y prend garde, faire entrer le deuil chez ses bienfaiteurs. Mais non, Pâquette n'agira pas ainsi : si l'éloignement devient un devoir pour elle, un devoir de reconnaissance, elle partira... son cœur dût-il en être brisé.

Depuis une semaine mon plan était arrêté à part moi; la mère Peluche et Daniel ne seraient pas prévenus, car je me défiais autant d'eux que de moi-même. Je profiterais du jour où le nouveau contre-maître s'installerait, et le matin de ce jour-là qui devait être si heureux pour nous trois, je prendrais silencieusement, en cachette, le chemin de la ville. Une distance de quelques lieues seulement nous en séparait. La Providence m'inspirerait le reste.

Combien chaque journée me fut alors pesante! Quelle torture j'endurais d'être obligée de refouler mon projet au-dedans de moi, afin de laisser croire à Daniel que je les suivrais dans leur nouvelle habitation!

Enfin nous arrivâmes à la veille de mon départ secret; la force me manquait, j'avais l'âme déchirée, l'œil sec, j'envisageais tristement tout ce qui m'entourait, cette campagne à laquelle je m'étais insensiblement attachée, ceux que j'affectionnais et qui m'avaient secourue, Daniel surtout auquel je me sentais si fortement liée. Il n'y avait pas jusqu'aux sentiers de la mine qui ne me retinssent, comme si j'avais laissé tomber une parcelle de mon cœur sur ce sol ingrat. N'était-il pas placé entre le champ de féverolles où j'avais été trouvée, Roche-l'Abeille où j'avais vécu, Mérolle où j'aimais sans le savoir?

Ce soir-là Daniel rentra subitement avant l'heure à laquelle finissaient les travaux. Il était pâle et visiblement ému.

Voici ce qu'il nous raconta :

Depuis quelques jours la haute administration de la mine était en émoi. Dans les expéditions de minerai faites en Angleterre

pour la fusion, un important déficit venait d'être découvert. Les comptes avaient été passés en revue, tous les livres compulsés avec soin, mais inutilement; ils ne contenaient aucune erreur.

Presque en même temps, un enfant qui gardait un troupeau auprès du bois de Mérolle, jouant avec un tas de branches sèches auquel il voulait mettre le feu, avait retiré à son grand étonnement un petit sac de toile noirâtre enfoui sous les feuilles. Le sac était fortement lié et d'un poids énorme. En remuant le sol, il avait mis au jour un autre sac semblable, puis deux, puis trois, enfin une fosse creusée de main d'homme, soigneusement dissimulée sous des branchages que cachait une couche de terre végétale avec des touffes de bruyère replacées par dessus. La fosse était toute pleine de ces sacs, pareils à ceux dont on se servait à la mine pour mettre le minerai prêt à être expédié. Cette découverte s'était rapidement ébruitée : le fermier de Mérolle avait couru l'annoncer à sir Richardson, qui était venu en personne avec l'ingénieur visiter la cachette et reconnaître le minerai.

Une enquête avait été immédiatement commencée, on avait averti la gendarmerie qui avait prévenu le parquet. Tout ce monde auquel rien n'échappe s'était mis en campagne, car il s'agissait, à n'en pas douter, d'un détournement frauduleux, qui devait mener quelqu'un sur le banc de la cour d'assises.

Comme presque toujours, autour de l'enquête tenue secrète, les langues allaient bon train : on accusait déjà un étranger venu depuis un mois à la mine, mais les vols de minerai remontaient au delà. De vagues soupçons planaient dans l'air sans se fixer encore sur personne. En attendant chacun se tenait à son poste ; toutefois le mineur étranger avait quitté les travaux à l'improviste. On disait que les accusations atteignaient une personne influente dont le nom restait inconnu.

Raimbault lui-même, outré de la découverte, avait montré beaucoup d'empressement à signaler certains détails qui pouvaient mettre sur la trace du coupable : on l'avait entendu un des premiers.

— La mèche s'éventera bientôt, répétait-il partout; avec la justice on a tort de badiner. Rit bien qui rit le dernier!

Mais le matin de ce jour, la gendarmerie était arrivée à cheval, on venait de mettre la main sur une pièce écrite qui contenait la signature du vrai coupable : il écrivait à son complice. L'indice avait paru si décisif que le brigadier portait l'ordre d'arrestation paraphé du juge d'instruction.

Celui qui avait signé la lettre adressée au complice... c'était Raimbault.

Je me rappelai de suite la rencontre que j'avais faite en longeant le bois de Mérolle, la nuit que mère Peluche avait failli mourir et qu'on m'envoya au bourg. Voilà ce que faisait Raimbault lorsqu'il m'avait apostrophée. Depuis longtemps déjà il employait ainsi criminellement les heures de répit que lui laissait son travail à transporter nuitamment le minerai à mesure qu'il le volait, et à l'enfouir dans la fosse. Quand sa cachette était remplie, il se servait de l'ouvrier inconnu pour faire passer les sacs à l'étranger, où ils étaient vendus.

L'arrivée de la brigade au galop fit sensation sur la mine. L'histoire de la lettre saisie circulait depuis une heure de bouche en bouche, les commentaires se succédaient, tous les esprits étaient dans l'agitation. Comme la justice procède rondement, on avait dès le lendemain opéré une visite domiciliaire à Roche-l'Abeille, où habitait l'ouvrier accusé. Tout s'y trouva dans l'ordre accoutumé, cependant la porte était fermée et Raimbault parti. On l'avait vu descendre dans le puisard du Midi avec une escouade de mineurs, quoiqu'il eût la nuit même achevé ses dix heures de travail, et que le règlement lui accordât dix heures de repos.

Personne n'y avait attaché d'importance néanmoins, tant cela était explicable en soi pour qui ne connaissait pas encore les nouvelles charges auxquelles il allait avoir à répondre.

Le brigadier, le mandat d'arrestation à la main, se présenta d'abord aux chefs d'ateliers, et les somma, au nom de la justice et de la loi, de lui remettre la personne de l'accusé.

— Qu'on descende dans les puisards ! commanda sir Richardson. Deux heures après, les galeries avaient été fouillées et parcourues en tous sens.

Dans une partie éloignée du centre d'exploitation, on trouva le cadavre de Raimbault suspendu par le cou à une basse poutre du plafond. Le misérable s'était pendu lui-même en apprenant l'arrivée des gens de justice sur la mine.

L'expression du visage était hideuse à voir; les pieds traînaient à terre, il avait dû faire d'affreux efforts pour en finir.....

XX

Quelques mois plus tard je reçus une grosse lettre qui portait cinq cachets de cire rouge. Une telle missive à mon adresse fit grand bruit dans le pays, car le facteur l'avait déjà montrée à plusieurs curieux avant de me la remettre. Excepté sir Richardson, nul ne recevait de lettre chargée à la mine, c'était un événement pour tous, et cela méritait de faire époque dans l'histoire des trilleuses.

Je rougis vivement en rompant les cinq cachets; mes mains se prirent à trembler si fort que, pendant quelques minutes, il me fut impossible de lire. La lettre était écrite par un homme d'affaires dont le nom m'était entièrement inconnu; elle contenait un papier timbré qui paraissait avoir été anciennement froissé.

C'était le testament de Félicité-Julienne.

Voici comment était conçue la lettre qui l'accompagnait :

« Mademoiselle,

» J'ai été récemment chargé de régler la succession de Raim-
» bault dont la fin misérable a ému le pays que vous habitez. Cet
» homme avait pour seul et unique héritier son frère Etienne
» qu'il avait à tort fait passer pour mort dans un prétendu nau-
» frage au cap La Hogue. Etienne Raimbault est parfaitement vi-
» vant, il fait le commerce en Danemark où il a acquis une fortune
» plus que suffisante pour lui. Cependant il s'est porté héritier

» de la succession ouverte et m'a envoyé tout pouvoir pour agir
» en son nom. Conséquemment j'ai dû procéder à un inventaire
» à son domicile. Vous trouverez sous ce pli le testament olographe
» de Félicité-Julienne par lequel elle vous institue légataire uni-
» verselle de ses biens : Roche-l'Abeille vous appartient donc en
» pleine propriété. Je ne sais comment ce testament si précieux
» pour vous et dont vous n'avez pas encore usé jusqu'ici a pu se
» rencontrer parmi les papiers de Raimbault. »

Voilà comment je suis rentrée à Roche-l'Abeille par la volonté de Félicité-Julienne en laquelle j'avais toujours eu confiance. La métairie a été la dot que j'ai apportée l'année dernière à Daniel en l'épousant.

Seulement je n'habite plus Roche-l'Abeille, puisque Daniel occupe en sa qualité de contre-maître à la mine la jolie maison que j'ai décrite avec son parterre plein de résédas et sa claire-voie peinte en blanc.

A part cela, rien n'a changé. Blouck est toujours là, il n'a fait que vieillir; il aura tant qu'il vivra sa place à notre foyer.

J'aime à aller de temps en temps revoir les trilleuses, mes anciennes compagnes de travail, et à m'entretenir avec elles. Je ne voudrais pas qu'on m'accusât d'être devenue fière en devenant riche. Le cœur est resté le même — je suis toujours la petite Pâquette.

Mais voilà qu'à l'instant où j'achève ces lignes, mon mari apparaît à la porte du jardinet. Le sable de l'allée crie sous ses pas.

Je ne l'aurais pas aperçu que sa démarche seule l'aurait trahi.... je reconnaîtrais ce pas-là entre mille !

Il monte le perron ... il a la main sur le bouton de cuivre de la porte.

Tout à l'heure par dessus mon épaule Daniel lira ce que j'écris, — ce que j'écris et bien d'autres choses encore ! En parcourant à deux ces pages, n'allons-nous pas retrouver nos mutuelles pensées, revivre ces chaudes journées d'automne, effeuiller un à un

ces souvenirs toujours présents, retrouver au fond de nos âmes l'instant de la première rencontre, notre première inquiétude, notre première pensée songeuse, nos soucis déjà vieux, et nos joies qui sont d'hier ?

Je m'arrête : qu'ai-je désormais à confier à ces notes ? — Le bonheur intime ne se raconte pas.

Encore une seconde, il entre... c'est *lui !*

Il a le sourire aux lèvres...

— Bonjour, méchant, pourquoi me laissez-vous si longtemps seule !

LOÏC PETIT.

V

UN BAISER

A M. VICTOR DE LAPRADE.

Le soleil sur Paris brillait; tout le matin,
Nous avions parcouru le vieux Quartier latin,
Mon bras à votre bras, sans souci de la foule
Qui sur nos pas rêveurs grondait, vivante houle :
Nous n'eussions pas été plus seuls au fond des champs.

Tour à tour, notre siècle et ses honteux penchants,
La force qui nous rive à son joug implacable,
La muse et le dédain si profond qui l'accable,
Le foyer d'où s'en vont et la paix et l'amour,
La foi que dans les cœurs on sape chaque jour;
Tout ce que l'avenir cache de noirs présages,
S'amassant sous nos yeux, attristait nos visages.
Enfin, nous remontions vers ce temps odieux,
Où coula par ruisseaux le sang de nos aïeux :
Je disais mon pays révolté, mon Bocage,
Qu'une *armée infernale* écrase, brûle, outrage;
Et vous me répondiez en peignant à grands traits
La Terreur imposée à votre cher Forez.

Or, sans quitter le fil de notre causerie,
J'avais guidé nos pas vers la Conciergerie.
Je sonnai : du guichet roulèrent les verroux.
Vous, reculant : — « Où donc, ami, nous menez-vous ? »

— « Poète ! n'a-t-il pas, le palais où vous êtes,
» Enfermé les martyrs de nos causes défaites ?...
» Une fois en sa vie il faut les voir, ces murs,
» Où le Crime vainqueur n'admit que des fronts purs. »

Au dehors, le printemps et ses parfums salubres ;
Là, de fades odeurs et des couloirs lugubres.
Sur les fleurs, au dehors, les doux rayons de mai ;
Là, le gaz à midi sous la voûte allumé.

Pas d'autres bruits que ceux de nos pieds sur la dalle.
Nous nous taisions ; parler nous semblait un scandale.
Dans l'église on se tait, par respect pour l'autel :
Ce lieu ! c'était un temple, un marchepied du ciel !...

— « Entrez, » dit le geôlier au chantre de *Pernette* :
Il ouvrait le cachot de Marie-Antoinette !...

Nous entrâmes, fronts nus et cœurs battant d'effroi,
Dans ce bouge où vécut la compagne d'un Roi !...
Oui ! ce sol but le flot de ses larmes amères !
Quand son cri : « J'en appelle à vous toutes, ô mères ! »
Eut tonné comme un coup d'éloquence vengeur,
La mère ici voila sa sublime rougeur...

Lampe encor suspendue, oh ! que je vous envie !
Vous avez contemplé de cette noble vie
L'instant le plus cruel, mais l'instant le plus beau :
La Vertu s'achevant pour entrer au tombeau !...

C'est vous, croix, aliment de sa force secrète,
Qu'elle embrassa, quand vint la hideuse charrette ;
Bois auguste à ce point, à ce point précieux,
Que les anges devraient vous emporter aux cieux !...

Ce christ, pieusement tous deux nous l'effleurâmes
D'un baiser plein du feu qui brûlait dans nos âmes.

Faites, ô saint baiser, que, vivant sans remord,
Nous égalions la Reine en face de la mort !

Nantes, 4 juin 1869.

VI

AU PIED D'UN CHÊNE

19 MARS 1794

A ÉMILE PÉHANT.

I

Loué soit Dieu, l'hiver agonise, et la plaine
Sent frémir sous le ciel une plus tiède haleine.
Héritier de l'hiver, le printemps vient... Allons
Saluer le printemps, à travers les vallons,
Les prés tout reverdis, les bois tout pleins de mousse,
Et les champs où le blé perce la glèbe et pousse.
Un livre sous le bras, un bâton dans la main,
Par ce beau jour de mars je vais donc, sans chemin.
Fuyant à pas pressés la ville turbulente,
Je n'aiguillonne point ma pensée indolente;
Je regarde en rêveur et je n'ai qu'un souci :
Jouir de la nature et de l'air adouci.

Loin de tous bruits humains j'ai suspendu ma course.
Au bord d'un sentier creux où s'écoule une source,
Un haut talus, d'où l'œil découvre l'horizon,
M'invite, et je m'assieds sur son lit de gazon.
Là projette son ombre un chêne séculaire
Et qui des ouragans méprise la colère :

De la nef d'une église on dirait un pilier.
Sur ses flancs gris serpente un lierre familier,
Et la séve déjà, fendant l'écorce dure,
Pose au bout des rameaux ses gouttes de verdure.

Or, tout à coup, rompant le fil de mes pensers,
Se lève un souvenir qui sort des temps passés :
Ce mois, ce jour, cet arbre, aux regards de mon âme
Évoquent de la tombe un triste et noble drame.

II

Là-bas! entendez-vous?... Il se livre, là-bas,
Depuis l'aube, le plus disputé des combats.
Parfois, des cris perçants ; parfois, des rumeurs vagues,
Telles que sur le sable un murmure des vagues ;
Puis le clairon résonne, et, bientôt, le tambour.
Épaisse, la fumée enveloppe le bourg ;
Les Clouzeaux sont témoins d'une lutte acharnée :
Il s'y joue à cette heure un coup de destinée.
Deux champions sans peur sont là : Charette, Haxo.
Haxo veut à sa gloire enfin mettre le sceau.
Du partisan fameux, du moderne Protée,
Il faut que la fortune à l'instant soit domptée.

Cent jours d'un rude hiver, il vient de le chasser :
Quand tout semble fini, tout doit recommencer.
La République, émue, anxieuse, contemple
Ce duel de trois mois, ce duel sans exemple.
Il va finir! déjà sa main tend le laurier
A son fils, fier vainqueur du *brigand* meurtrier.

Vers ce champ de genêt le combat se déchaîne.

Voici qu'un cavalier s'enfuit, et du vieux chêne,
Qui de ses bras noueux domine le fossé,
Courbé sur son cheval, approche... Il l'a lancé.
Qu'au-dessus du buisson l'animal saute... ensuite
Son maître n'aura plus à craindre de poursuite.

Sur ses jarrets dressé, le cheval prend son vol;
Mais il bondit tout seul... Cet homme sur le sol,
Atteint d'un coup de feu, tombe, aux clameurs de joie
Des *gars* qui vont saisir une si belle proie.

Plus fort que la douleur, Haxo — car c'était lui —
Se relève, et voilà qu'un double éclair a lui :
Deux des cinq assaillants ont mordu la poussière.

On peut — c'est un péril ! — l'attaquer par derrière ;
Puis le sang de sa jambe incessamment jaillit :
Son corps si vigoureux par degrés s'affaiblit...
Le général recule et s'adosse au grand chêne.

« Rendez-vous ! »

Il leur lance un regard plein de haine,
Et se bat, toujours droit, toujours le sabre au poing.
« Rendez-vous ! Rendez-vous ! »

Haxo ne répond point.

Oh ! comme il vous bénit, Providence divine !
Là-bas, deux cavaliers accourent... il devine :
Un casque de dragon brille et trahit l'un d'eux.
« A moi ! fait-il. »

Ce sont des Vendéens tous deux !

Les coups pleuvent sur lui comme sur une cible.
On croirait cependant qu'il s'estime invincible,
Tant il montre d'ardeur en son geste, en son air !
Tant le pli de sa lèvre est dédaigneux et fier !
Tant son large front nu, — qu'a blanchi la vieillesse
Et que rougit le sang, — rayonne de noblesse !...

Ah ! le lion traqué doit céder aux chasseurs :
D'un coup terrible Haxo blesse un des agresseurs.
Le gars met pied à terre, et, visant la poitrine,
Décharge avec fureur sur lui sa carabine.

Sans pousser une plainte, Haxo meurt à l'instant,
Et s'affaisse dans l'herbe.

Or soudain l'on entend
Le rapide galop d'un cheval, qu'on arrête
A trois pas du vaincu des Clouzeaux : c'est Charette.

Il se découvre... et lui, peu prompt à s'attendrir,
Il laisse sur sa joue une larme courir;
Puis contemple longtemps ce mâle et beau visage,
Comme pour le graver en son cœur.

— « Quel dommage
» Qu'on ait tué, dit-il, un semblable héros!...
» S'il fût tombé vivant en nos mains de *bourreaux*,
» J'eusse remis aux siens un chef aussi célèbre. »

Cette larme et ce mot, quelle oraison funèbre!...

III

Depuis le jour de mars où j'avais dit : « Allons
» Voir le renouveau poindre à travers les vallons,
» Les prés tout reverdis, les bois tout pleins de mousse,
» Et les champs où le blé perce la glèbe et pousse; »
Chaque fois qu'à mes yeux s'offre, depuis ce temps,
Un chêne qui bourgeonne au souffle du printemps,
Haxo m'apparaît, pâle, à ses pieds; — et Charette,
Son loyal adversaire, accourt... et le regrette.

—

O chênes vendéens! troncs creusés par les ans,
Qui cachiez en vos cœurs nos pauvres paysans,
Ah! prenez un langage, et que soient révélées
Les scènes qui se sont pour vous seuls déroulées,
Lorsque, plantant le soc au milieu des sillons,
Le *peuple de géants*, de héros en haillons,
Se dressa, libre, fort, grand comme vous, ô chênes!
Et préféra la mort à d'infamantes chaînes!

EMILE GRIMAUD.

NOTICES HISTORIQUES.

—

LE CHATEAU DE SUCINIO

PRÈS SARZEAU (MORBIHAN)*

Jeanne de Navarre, épouse de Jean IV, accoucha à Sucinio, le 24 août 1393, d'Arthur, comte de Richemont, l'une des gloires de la France et de la Bretagne. Élève de l'écuyer Péronit, qui le forma à l'art militaire, il guerroya dès sa jeunesse et devint l'un des premiers capitaines de son temps. Créé connétable de France par le roi Charles VII en 1425, à la mort de l'Ecossais Jean Stuart ou Stewart, comte de Buchan, tué à la bataille de Verneuil, Richemont eut l'honneur de sauver le royaume avec Jeanne d'Arc. « La France, dit M. Pitre Chevalier, qui a élevé une statue à Jeanne d'Arc, en doit une au moins à Richemont; car si Jeanne rendit l'espoir à Charles VII et aux Français, Richemont leur rendit la France [1]. »

A la mort de Pierre II, en 1457, le connétable devint duc de Bretagne sous le nom d'Arthur III.

En 1402, « le duc, de retour en Bretagne, faisoit travailler au Suceniou [2]. »

Bertrand d'Argentré [3] cite comme capitaines de Sucinio, pendant la minorité de Jean V, dit le Pacifique ou le Sage [4], Perrot de Comelan, Olivier et Guillaume de la Brunetière et Hervé Guy-Hemarou. La lettre de ce dernier porte la date du 8 novembre 1402.

En 1413, Pierre Eder fut nommé gouverneur de Sucinio.

* Voir la livraison de Novembre, pp. 395-402.

[1] Pitre Chevalier, la *Bretagne ancienne et moderne*, chap. XIV, p. 496.

[2] Dom Lobineau, tome II, pr., p. 810.

[3] *Histoire de Bretagne*, livre X, chap. III.

[4] Jean V fut déclaré majeur en 1404.

« Obligation d'Olivier de la Brunetière et Guillaume de la Brunetière fils dudit Olivier, seigneur du Ponceau, pour la capitainerie de Sucinio, Scellé du sceau d'Alexandre Papin. Janvier 1419 [1]. »

« Obligation de Guyon de la Chapelle pour Sucinio en juillet 1420. Scellé du sceau de Jehan de Maurre [2]. »

« Eon Tonquedec fevre de Suceniou. Eon l'Espervier et Jehan Briend forestiers de Suceniou [3]. »

« Le 7 août 1421, le duc Jean V donna un fermail d'or à Jean de Kermelec, son chambellan, pour l'aller porter à madame [4] à Sucinio [5]. »

Jean Periou, écuyer du duc, remplaça, en 1430, dans la capitainerie de Sucinio, Simon Delhoye, écuyer du corps et de la chambre, chambellan et conseiller.

Le 17 mai 1432, Jean V reçut à Sucinio un poursuivant d'armes, envoyé par le sire d'Ulbi à propos du siége de Saint-Célérin.

Jean V en mariant son fils aîné François avec une princesse de Sicile, Yolande, sœur du roi, avait constitué à Yolande une rente de 4,000 ₰ à prendre sur sa terre de Sucinio. Et quand François, devenu veuf, épousa Isabelle d'Ecosse en 1441, il lui assura un douaire de 6,000 ₰ sur la même châtellenie.

« Le duc [6] estoit à Sucinio au commencement de l'année suivante (1448), et quoique le prince Gilles ne fust pas encore en liberté, il ne laissa pas, pour mieux couvrir les sentimens de son cœur, de lui faire présent d'une coupe et d'une éguière, le premier jour de janvier, aussi bien qu'au connestable et à Pierre de Bretagne. [7] »

Tout le monde connait cette lamentable histoire. Gilles de Bretagne périt en avril 1450, le jour de la Saint-Marc, dans le château de la Hardouinaye, étouffé par ses infâmes gardiens. Le religieux cordelier qui avait confessé le prince en secret par la fenêtre de sa prison, rencontra sur la grève du mont Saint-Michel le duc François qui rentrait dans son duché après la prise d'Avranches et le cita, au nom de son frère, à comparaître, dans un délai de quarante jours, au tribunal de Dieu.

Le 22 janvier 1449, François Ier, duc de Bretagne, comte de Montfort et de Richemont, fit son testament dans lequel nous remarquons le passage suivant : « Item, ordonnons nostre treschiere et tres amée sœur et compagne la duchesse estre endouai-

[1] Dom Morice, *preuves*, tome II, col. 711.

[2] Id.

[3] Dom Lobineau, *preuves* tome II, col. 916.

[4] Jeanne de France.

[5] M. Miorec de Kerdanet, *Lycée armoricain*, tome IV, p. 230.

[6] François I, duc de Bretagne.

[7] Dom Lobineau, hist., tome I, p. 630.

rée, pour tout meuble et douaire, ez seigneuries de Sucenion et Guerrande o leurs appartenances; et le cas de nostre deceix (quand Dieu plaira) advenu que d'illecques en avant nostre dite sœur et compagne joisse durant son vivant des chastel, chastellenies, terres et seigneuries dudit lieu de Suceniou et généralement de tout ce qui nous appartient en l'isle de Reuys [1]. »

François Ier mourut le samedi 17 juillet 1450, vers l'époque de l'assignation suprême que lui avait donnée le pauvre Gilles. Sa veuve se fixa au château de Sucinio. L'échanson de la duchesse était Pierre de Francheville, chevalier, seigneur de Trémelgon, officier de la cour.

Par lettres en date à Nantes du 19 octobre 1457, Ancelot Malenfant fut institué chapelain du château [2].

Jehan de Malestroit, maréchal de Bretagne, fut nommé capitaine de Sucinio le 3 octobre de la même année. Il « donna pour pleges Jehan de la Rivière et Henry de Villeblanche [3]. »

Le 27 décembre 1470, Pierre de Maurre qui lui avait succédé « donna pour pleges Rolland de Bresseillac et Gilles du Maz [4]. »

En 1474, Henri de Richemont et le comte de Pembrock furent pendant quelque temps prisonniers dans la forteresse de Rhuys. « Il est vrai, dit Lobineau, que, après la ruine entière du parti du comte de Warwick, Henri comte de Richemont, de la maison de Lancastre par sa mère, et Gaspard, comte de Pembrock, son oncle paternel, mirent tout leur salut dans la fuite, et que s'estant jettez dans une barque, ils taschèrent d'aborder aux costes de France ; mais la tempeste les aïant poussez sur celles de Bretagne, le duc n'en eut pas plustost esté averti, qu'il les fit arrester et garder sûrement, non pas à Vannes, mais à Sucinio d'abord [5]. »

Jean de Francheville, l'un des ancêtres du propriétaire actuel, fut institué capitaine de Sucinio en 1480, après le décès du seigneur de Treslan, grand veneur de Bretagne. Les armes des Francheville sont *d'argent au chevron d'azur chargé de six billettes d'or*.

L'armée française assiégeait en 1487 la petite ville d'Auray. « Le duc craignant que l'on ne fist quelque insulte à la duchesse Isabeau d'Ecosse qui faisoit sa résidence ordinaire à Sucinio, l'envoïa quérir par Pierre Le Pennec et Pierre Le Bouteiller et la fit amener à Guerrande [6]. »

[1] Dom Lobineau, *Preuves*, tome II, col. 1115 et suivantes.

[2] Dom Morice, *Preuves*, tome II, col. 1712.

[3] Dom Lobineau, *Preuves*, tome II, col. 1632, et Dom Morice, *Preuves*, tome III, col. 392.

[4] Dom Lobineau, *Preuves*, tome II, col. 1633, et Dom Morice, *Preuves*, tome III, col. 393.

[5] Dom Lobineau, *Hist.*, tome I, p. 722.

[6] Dom Lobineau, *Hist.*, tome I, p. 777.

Le 28 novembre 1487, René de Kerboullart fut nommé capitaine de Sucinio après la destitution de Guillaume Le Moyne. Il reçut en même temps la maîtrise des eaux et forêts de Rhuys [1]. Le duc le chargea « de rendre à la duchesse Isabeau, qui s'était retirée à Guerrande, tous les meubles lui appartenant audit lieu [2]. »

Après le décès du ministre Pierre Landais, qui fut pendu à Nantes sur la prairie de Bièce le 19 juillet 1485, monseigneur Jean de Châlons, prince d'Orange, comte de Tonnerre et de Penthièvre, seigneur d'Arlay et de Châtel-Bélin, hérita des bonnes grâces et de l'amitié de François II, qui le nomma gouverneur du château de Nantes et lui fit don de la terre de Sucinio.

François II mourut à Couëron le 8 septembre 1488, laissant la couronne ducale à sa fille Anne. Charles VIII attaqua alors la Bretagne et obtint par la trahison ce qu'il n'avait pu obtenir par la force des armes. Le 20 mars 1491, le sire d'Albret livra le château de Nantes aux troupes françaises ; la ville et le duché se soumirent ensuite. Notre chère Bretagne, sans avoir été conquise, allait être rayée de la liste des Etats Européens. Elle fut *offerte dans une corbeille de mariage* au noble pays de France, dont elle est et a toujours été l'un des plus beaux fleurons de sa couronne. Le 6 décembre 1491, l'union des deux pays fut solennellement contractée à Langeais, en Touraine; Charles VIII épousait Anne de Bretagne.

Le roi de France renouvela en 1492 les largesses de François II à l'égard du prince d'Orange, « en considération de plusieurs bons, grans et recommandables services [3] ». Telle était la récompense de ce traité fameux qui avait ruiné l'autorité ducale et porté un coup mortel à l'indépendance de la vieille Armorique.

La reine Anne confirma à Jean de Châlons la propriété de Sucinio, mais à la condition de pouvoir la recouvrer en lui payant une somme fort ronde, ainsi qu'il résulte de la donation suivante, en date à Châteaubriant du 8 octobre 1498 : « Anne, par la grâce de Dieu royne de France, duchesse de Bretaigne, comtesse de Montfort, de Richemont, d'Etampes et de Vertus, à tous ceux qui ces présentes lettres verront ou orront, salut. Comme par cy-devant feu Monsieur et père le Duc, que Dieu absolve, eut baillé, cédé, donné et octroyé à nostre tres-cher et tres-amé cousin le prince d'Orange, les chasteaux, chastellenies, terres et seigneuries de Sucenio et de Touffou, et toutes et chacune leurs appartenances, appendances et dépendances, entièrement et sans reservation, pour en jouir la vie durant de nostredit cousin, etc... Avons à nostredit cousin donné, cédé et

[1] Dom Lobineau, *Preuves*, tome II, col. 1479.

[2] Dom Morice, *Preuves*, tome III, col. 576, et Dom Lobineau, *Preuves*, tome II, col. 1478.

[3] Dom Morice, *Preuves*, tome III, col. 706, 707. — Dom Lobineau, *Preuves*, tome II, col. 1534.

transporté et par ces présentes donnons, cédons et transportons héréditellement et à jamais en perpétuel, pour lui, ses heoirs de lui créez en loyal mariage, lesdits chasteaux de Sucenio et de Touffoc, etc... Nous et nos successeurs pourrons avoir et recouvrer lesdites choses, par baillant à nostre dit cousin et à ses successeurs, la somme de 50,000 écus d'or, ensemble les quests et édiffices qu'il y aura faicts [1] ».

Le prince d'Orange fut forcé d'accepter la clause restrictive contenue dans les dernières lignes de l'acte qui précède, et il dut s'estimer encore bien heureux de posséder à si bon compte ces magnifiques résidences.

Les titres de propriété étaient loin de manquer à Jean de Châlons ; ils étaient établis dans de beaux actes de libéralité, comme nous venons de le voir. Charles VIII avait ratifié la donation de François II ; la reine Anne de Bretagne avait confirmé cette ratification. C'en était assez, il nous semble, pour assurer au prince la possession de Sucinio. Cependant la reine Anne, après son mariage avec Louis XII [2], se crut dans la nécessité de donner une nouvelle édition du titre de 1498, ce qu'elle fit à Paris le 15 juin 1501, « aussi bien que Louis XII, qui accorda au prince, dans le mesme mois, des lettres patentes sur le mesme sujet, à l'exemple de la Reine [3]. » Il est inutile de citer ici l'acte de 1501, qui n'est qu'une répétition de celui de 1498.

Ces titres royaux ne tardèrent pas à être déchirés par une main royale. La seigneurie de Sucinio avait été donnée à Jean de Châlons « héréditellement et à jamais en perpétuel, pour lui, ses heoirs de lui créez en loyal mariage ». Cependant, en l'année 1520, François Ier confisqua ce domaine, qui appartenait alors au fils de Jean, Philibert de Châlons, prince d'Orange. Philibert était coupable de trahison envers le pays et venait de prendre du service dans l'armée de l'empereur Charles-Quint.

« Il paraît, dit M. Cayot Délandre, que cette terre passa ensuite dans la maison de Rieux, car des lettres-patentes du 16 octobre 1531 prononcent la réunion au duché de Bretagne des terres de Rhuys et de Sucinio, « que tient le sieur de Rieux [4]. »

En 1532, le roi François Ier étant en Bretagne, « fit don à la dame de Chasteaubrient (la belle Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriant), le 31 de mai, du revenu des seigneuries de Sucinio et de l'isle de Ruis et du chasteau de l'Estrenic, sa vie durant [5]. »

Françoise de Foix, fille de Jean de Foix, vicomte de Lautrec, et de Jeanne d'Aydie, fut élevée à la cour de la reine Anne de Bretagne,

[1] Dom Morice, *Preuves*, tome III, col. 805.

[2] Ce mariage fut célébré le 8 janvier 1499, dans la chapelle du château de Nantes.

[3] Dom Lobineau, *Hist.*, tome I, p. 818.

[4] *Le Morbihan, son histoire et ses monuments.*

[5] Dom Lobineau, *Hist.*, tome I, p. 842.

sa parente. Pendant quelques années, elle fut la maîtresse du roi François Ier, qui la délaissa pour Mlle d'Heilly, duchesse d'Etampes.

La comtesse Françoise trépassa le 16 octobre 1537. « Le roi ne fut pas plustôt averti de sa mort que, pour consoler en quelque sorte le mari de cette dame de la perte qu'il avoit faite, il lui accorda, le 26 du mesme mois, la continuation de l'usufruit des terres de Ruis et de Sucinio [1]. » Le seigneur de Châteaubriant s'était couvert de gloire dans la guerre d'Italie. Le roi, en récompense de ses services, le nomma chevalier de son ordre, puis lieutenant général et gouverneur de Bretagne.

En 1546, Sucinio appartenait à Claude de Lorraine, duc de Guise, comte d'Aumale, marquis de Mayenne et d'Elbœuf, baron de Joinville, pair et grand veneur de France, chevalier de l'ordre du roi. Il était né le 20 octobre 1496 et avait épousé, le 18 avril 1513, Antoinette de Bourbon. Il mourut le 12 avril 1550.

Catherine de Médicis eut, sa vie durant, la jouissance de cette châtellenie. Née à Florence, le 13 avril 1519, elle devint reine de France par son union avec Henri II, le 25 octobre 1533. Elle rendit son âme à Dieu le 5 janvier 1589.

Le 26 juin 1554, Olivier d'Aradon établit la liste des gens d'armes envoyés au château de Sucinio. « Rolle et déclaration du nombre des gentilshommes par nous, Olivier d'Aradon, seigneur de Kerdrean, Kerart, Botbleizuen, lieutenant du capitaine du ban et arrière-ban de l'évesché de Vennes, prins et levés partie de nostre garnison assise en la ville d'Aurai et une autre partie assise en la ville de Vennes, pour estre renvoyée à l'isle de Ruis pour la défense et garde dudit isle, etc... [2] » Le capitaine de Sucinio était alors le sire de Bouverel.

Au temps de la Ligue, la forteresse fut occupée par les troupes de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, frère de madame Claude, reine de France [3].

A la même époque « Antoine, roi de Portugal, dont les Espagnols avaient envahi les Etats, s'était retiré à Sucinio ; il fut sur le point d'être livré aux Espagnols par Montigny qui commandait la place : mais il se sauva au château du Plessis-Kaïr, près d'Auray, où il se cacha dans une cave obscure [4]. »

Dans la dernière moitié du XVIe siècle et dans les premières années du XVIIe, la capitainerie de Sucinio fut successivement exercée par trois seigneurs de Montigny, le père, le fils et le petit-fils : Guillaume en 1560.

Dans l' « estat abrégé de la despance nécessaire pour la solde et payement des gens de guerre qu'il convient entretenir en garnison

[1] Id.

[2] Dom Morice, *Preuves*, tome III, col. 1118.

[3] Mercœur fut nommé gouverneur de Bretagne le 5 septembre 1582.

[4] M. Miorec de Kerdanet, *Lycée armoricain*, tome IV, p. 230.

aux places cy-après pour la conservation d'icelles et maintenir le pays, » nous remarquons cet article : « Chasteau de Succinyo. A celuy qui commande audict chasteau XXXIII escuz tiers, à trante harquebuziers la somme de IX^XX^III escuz tiers [1]. »

Le 5 juillet 1593, Henri IV donna l'usufruit de la seigneurie de Sucinio à Gaspard de Schomberg, comte de Nanteuil, gouverneur de la Haute et Basse-Marche, colonel-général des reîtres [2]. Le roi voulait ainsi l'indemniser des dépenses qu'il avait faites en Allemagne en recrutant des troupes pour le service d'Henri III. « C'était, dit Moréri, un homme d'une grande expérience dans l'art militaire, d'une grande habileté pour les négociations, d'une éloquence mâle et persuasive et d'une humeur officieuse, ce qui lui attiroit l'amour de tout le monde [3]. »

Gaspard de Schomberg fut naturalisé français en 1570 et mourut le 17 mars 1599.

La famille de Schomberg a fourni à la France des officiers généraux d'une grande distinction et plusieurs maréchaux, parmi lesquels un auteur, dont nous ne nous rappelons plus le nom, cite Gaspard de Schomberg. Celui-ci ne fut jamais élevé à cette dignité, nous sommes en mesure de l'affirmer. Les trois maréchaux de ce nom furent :

1° Henri de Schomberg, comte de Nanteuil et de Duretal, marquis d'Espinay, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, maréchal de camp des troupes allemandes, maréchal de France en juin 1625, décédé à Bordeaux le 17 novembre 1632 à l'âge de 49 ans. Il était fils de Gaspard.

2° Charles, fils d'Henri, duc d'Halluin, comte de Nanteuil-le-Hardouin et de Duretal, marquis d'Espinay, pair de France, colonel général des Suisses et des Grisons, gouverneur des ville et citadelle de Metz et du pays Messin ; chevalier des ordres du roi, maréchal de France le 26 octobre 1637, décédé le 6 juin 1656, à l'âge de 56 ans.

Et 3° Frédéric-Armand, duc et grand de Portugal, milord et duc d'Angleterre, gouverneur de Prusse, ministre d'Etat de l'Electeur de Brandebourg et généralissime de ses armées, chevalier de l'ordre de la Jarretière, maréchal de France le 30 juillet 1675, mort au champ d'honneur le 10 juillet 1690, au combat de Boyne.

D'après M. Cayot-Délandre, « le 12 octobre 1596 Gaspard de Schomberg subrogea dans ses droits MM. de Talhouet, de la Grationnais et de Sévérac ; ce dernier était gouverneur de la ville de Redon [4]. »

[1] Archives de Rennes. *Collection des Etats de la Ligue.*

[2] Cavalerie auxiliaire allemande.

[3] Louis Moréri, *Grand dictionnaire historique*, tome IX, p. 274.

[4] *Le Morbihan, son histoire et ses monuments.*

M. Cayot-Délandre fait erreur en citant ces trois acquéreurs. L'histoire n'en nomme qu'un seul, qui réunit d'ailleurs ces trois noms. De cette union naquit l'erreur. Le nouveau propriétaire était Louis Redon, comte de Talhouet, de la Grationnaye et de Sévérac, capitaine-enseigne des gardes du corps de Sa Majesté, gouverneur des ville et château de Redon, époux de Jeanne du Levier.

Talhouet « se trouva en état d'acquérir du comte de Schomberg pour 200,000 fr. qu'il paya comptant, le domaine de Rhuys et de Sucinio [1]. »

C'est de l'usufruit seulement qu'il est ici question, car la nue-propriété, appartenant à l'Etat, était inaliénable.

En 1626 le château de Sucinio fut mis à la disposition du commerce, ainsi que le prouvent les documents suivants :

« Edits du roi pour l'établissement du commerce au hâvre du Morbihan, donnés à Nantes l'un en juillet, l'autre en août 1626. Dans le premier, le roi approuve et reglemente pour toujours la société et compagnie des cent associés, faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, à lui proposée par ses chers et bien amez Guillaume de Bruc et Jean-Baptiste du Val, pour le commerce général, tant par mer que par terre, etc. Pour faciliter ledit établissement, le roi fait concession à la société de l'isle, terre et seigneurie de Rhuis, le vieil château de Sucinio et la seigneurie de Musillac et l'autorise à y construire une ville libre [2]. »

Dans la lettre de juillet 1626, il est stipulé qu'il ne sera « par nous ny nos successeurs establi aucuns gouverneurs, lieutenants, ny capitaines, ores ny à l'advenir [3]. »

Ces édits n'eurent point de suite ou ne furent que partiellement exécutés, car nous trouvons des capitaines à Sucinio jusqu'à la révolution.

Nous avons déjà mentionné trois seigneurs de Montigny comme gouverneurs de la forteresse; trois membres de la famille du Cambout, le père, le fils et le petit-fils, obtinrent également au XVIIe siècle le même commandement.

Jérôme du Cambout, chevalier, seigneur dudit lieu, fut nommé capitaine de Sucinio, le 24 janvier 1641 ; il prêta serment le 15 octobre de la même année.

René du Cambout, fils de Jérôme, chevalier, seigneur marquis dudit lieu, Carheil, Espinay, Villeneuve, etc., remplaça son père le 14 septembre 1654 et prêta serment le 18.

[1] M. de Piré, *Hist. de la Ligue en Bretagne*, tome II, p. 368.

[2] *Inventaire des archives municipales de Nantes*, par M. Etiennez; arts et métiers, commerce, série A, p. 31.

[3] *Archives municipales de Nantes*, série A, arts et métiers ; carton commerce, n° 1 ; dossier n° 5.

Son fils Jacques lui succéda à sa mort.

Un édit du 18 décembre 1660, enregistré le 20, défendait le « port d'armes à feu. » Le 5 février 1662 René du Cambout présenta une requête afin « qu'il fust procédé contre le nommé Francheville, ses cochers et laquais, suivant la rigueur des ordonnances pour la contravention et désobéissance par eux commise à ladite déclaration : procez-verbal d'enqueste fait par la cour royale de Rhuis le 6 février ensuivant contre les sus-nommez pour raison dudit port d'armes [1]. »

Le 3 septembre 1680, René du Cambout fit la déclaration suivante devant MM. Le Vaillant et René Rio, notaires royaux à Vannes. Nous citons textuellement ce document inédit, qui nous fournit de précieux renseignements :

« Déclaration que messire René du Cambout, cher Sr Mis dud. lieu, Carheil, Espinay, Villeneufve et autres lieux, gouverneur pour le roy au chasteau de Succinio, isle et costes de Ruis, ville de Sarzeau, isles de Houët et Hedic de Morbihan, pors et havres de Penerff, du fort de Pornavaleo, garde du parc, munitions, jardins, orloge dud. chasteau de Succinio, et autres lieux y adjassant et en despandant, dt ordinairem^t aud. chasteau de Succinio en la parroisse de Sarzeau, isle de Ruis, fournist est presante au roy devant messire Guillaume Dondel, cher, sgr de Pendreff, conseiller du roy au parlement et cy devant maitre ordinaire en sa chambre des comptes de Bretagne, commissaire nommé par arrest du conseil d'Estat et lettres patentes de S. M. données au camp devant Yprès le dix neuffiesme mars et 19e novembre 1678 pour la refformation du domaine des eveschés de Vennes, St Brieuc, Treguier, Cornouailles et Lannion et à Monseigr Me François Cillart, Sr de Grampoul, seneschal en la seneschaussée de Ruis, pour satisfaire aux ordonnances de Mrs les commissaires publiées au prosnes des grands messes de la ville et parroisse de Sarzeau aud. Ruis, chasteau de Succinio, ses apartenances et despendances, attributz, droictz, honneurs, profitz et esmolumentz dont il est en droict de jouir et profiter en laditte quallité de capitaine et gouverneur dud. chasteau, isles et costes de Ruis en la ville de Sarzeau et autres lieux susnommés à cet effet.

» Déclare Que S. M. l'ayant pourveu et gratiffyé dud. gouvernem^t et charge de capitaine dud. chasteau, isle e costes de Ruis, de la ville de Sarzeau, isles de Houet et Hedic et autres plasses, havres et ports refferés en ses provisions du 13e septembre 1654, la demizion en faict par messire Jerosme du Cambout, son feu pere, saditte Majesté le luy a donné à sa vie durante pour et en consideration de bons services luy randus et autres

[1] Arthur de la Gibonais. *Recueil des édits, ordonnances et règlements concernant les onctions ordinaires de la Chambre des comptes de Bretagne*, tome I, p. 83.

causes, pour l'avoir et tenir soubz l'authorité de saditte Majesté, aux honneurs, authorittez, prerogatifves, préminances, franchises, gaiges, fruictz, profiltz et esmolumentz apartenans aux gouvrs dud. chasteau de Succinio, quy sont pour les gaiges du consierge et gardes des meubles et munitions dud. chasteau en denier 25# monnoys, un tonneau de froment, 2 thonneaux de seigle, — pour les gaiges du concierge du petit parc 8# monnoye, un tonneau de seigle; de plus pour les gaiges de consiergerye et gardes des jardins 25# monnoye, un tonneau de froment, — au recepveur 30# monnoye, — au couvreur pour l'entretiennemt du chasteau. 20# monnoye, un thonneau de seigle et outre les frais de justice ainsi qu'il est justiffié par l'extrait de la chambre des comptes du 18 juin 1598.

» Outre est led. sr gouvr. en droict de jouir ainsi que ses predecesseurs gouvrs dud. chasteau, ville de Sarzeau, isle et coste de Ruis et autres plasses susnommées, de *deux cens escus* par chacun an, avecque les jouissances des fruictz, garaines, prée devant la porte dud. chasteau, jardins, estangz et des autres terres de labour estantz dans l'enclos du parc dud. chasteau, sans qu'aucune autre personne s'y puisse entremettre n'y en prétendre aucune chose que par le commandt et consentemt du gouvr, soubz quelque pretexte que ce soit, comme le tout est plus emplement raporté aux lettres patantes de Henry IV roi de France, d'heureuse mémoire, des 18 juin et 13 d'aoust 1598, donnez en fabveur des Srs de Montigny, précedanstz gouverneurs des lieux et chasteau de Succinio et ses despandance, et que le Sr du Cambout a droict aujourdhuy de jouir sa vie durante come avoit faict le feu Sr son pere avant luy, conformément aux provisions leurs octroyées par saditte Majesté le 23 janvier 1641 et 13 septembre 1654.

» Auquel chasteau de Succinio, et aux gouvrs et capitaines d'icelluy sont deubz les debvoirs suivants :

» Scavoir : tous ceux du bourg de Sarzeau doibvent la petite corvée qui est faire les foins, curer et nettoyer le chasteau.

» Les habitans de l'isle d'Ars et du Hego sont tenus de curer les douves dud. chasteau.

» Ceux de Penmerc et de Landressac doibvent le charroi du bois et chauffage et les autres doibvent les grandes corvées, le tout suivant l'extrait et rantier de Ruis, tiré de la chambre des comptes du 10e avril 1680.

» Tous les quels droictz, rantes, revenus, debvoirs, honneurs et prerogatifves, missire Jacques du Cambout, Sr Mis dud. lieu, fils dud. Sr déclarant, aura droict de jouir après le deceix du Sr son pere, aux fins de provisions de survivance aussy luy octroyées par le roy le 25 mars 1679, etc.. ce jour 3 septembre 1680 avant midy. »

Plus bas est écrit :

« Par sentence de Monseigr de Beauregard Guitton, commissaire reformateur du domaine de Rhuis, estant au vol. 3e, folio 121, dattée du 16 novembre 1683, la déclaration cy dessus a esté receue, pour jouir le déclarant des revenus employez en icelle ainsy qu'ont faict ses prédécesseurs gouvrs de Rhuis pour luy tenir lieu de parties de ses gaiges et appointements, et au regard des corvées ordinaires en sera usé comme il est reglé par arrest du parlement de Paris, rendu entre le père dud. déclarant et la dame de Talhouet et pour le nettoyement des douves du chasteau de Succinio suivant la sentence du président commissaire reformateur du domaine de Rhuis. (Signé : JARDIN, greffier.) » [1].

Louis XIV fit don de l'usufruit de Sucinio à Mlle de Blois, princesse de Conti. Cette dame était fille du roi et de la duchesse de la Vallière. Au décès de la princesse, le souverain donna la seigneurie au duc de la Vallière.

Le comte de Sérant fut le dernier capitaine de la forteresse. Sa nomination porte la date de 1780.

En 1793, le château de Sucinio fut mis en vente comme propriété nationale, et en 1795 il figure une dernière fois dans les fastes de l'histoire. Il fut pris à cette époque par un détachement de l'expédition de Quiberon, commandé par le marquis de Tinténiac.

Le vieux manoir fut acquis en 1824 par M. Lange, qui le vendit, le 20 décembre 1852, à M. le vicomte Jules de Francheville, décédé il y a quelques années. Son fils, M. le vicomte Alban de Francheville, en est propriétaire depuis le 26 janvier 1865.

A la fin du XVIIIe siècle, alors que les derniers feuillets de ses annales étaient tracés avec du sang, le château de Sucinio était une forteresse imposante. Encore intact et solide à l'extérieur, il est de nos jours complétement ruiné à l'intérieur. Cette immense cour, dont on ne peut fouler le sol sans songer à d'impérissables souvenirs, ne présente de tous côtés que des ruines regrettables et des dégradations navrantes.

Mais il a fui le temps de la chevalerie,
Et du manoir désert le front s'est incliné !
La douve, où l'eau dormait, lentement s'est tarie,
De gramen le donjon un jour s'est couronné;
Aux fentes des parois le lierre a pris racine;
Sur les créneaux la ronce a posé son feston;
Et le violier jaune, ami de la ruine,
S'est implanté sur le fronton.

[1] Archives de Nantes, chambre des comptes, B. — 769.

Les brèches sont partout, la tourelle s'écroule;
Au pied du bastion dort le mâchicoulis;
La toiture n'est plus, la porte qui s'éboule
Va remplacer le pont-levis [1].

Les fenêtres et les portes ont disparu, les sculptures sont détruites, tous les escaliers, à l'exception d'un seul, ont été enlevés pierre par pierre. (Ces pierres se vendaient 3 fr. la charretée.) Cette destruction est l'œuvre d'un des derniers propriétaires, dont nous voulons taire le nom et que M. Bizeul (de Blain) flétrit par ces énergiques paroles : « Là, la main du vandalisme s'est largement exercée, non pas ce vandalisme révolutionnaire qui trouve peut-être quelque excuse dans ses propres fureurs, mais ce vandalisme à froid, ce vandalisme hébété du spéculateur en moellon, qui a brisé les marches en granit d'un admirable escalier, dans un pays où le granit est la roche que partout on foule aux pieds [2]. »

Dieu merci! ces dégradations se sont arrêtées et ne recommenceront plus tant que les Francheville seront là.

L'antique château ducal, bruni par les siècles, dégradé par une avide spéculation, triste, malgré son nom, lui qui était autrefois si joyeux, entouré de champs dénudés et arides, jadis boisés et fertiles, l'antique château, disons-nous, est encore par sa masse inébranlable, ses hautes et sévères murailles, et les souvenirs qui s'y rattachent, l'ornement de la presqu'île de Rhuis et l'une des ruines les plus belles de la Bretagne.

CHARLES BOUGOUIN.

[1] Elisa Morin, *Les Ruines*.
[2] *Revue de l'Ouest*, 1853.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

LIVRES D'ÉTRENNES

Les Naufragés des Aukland, par F.-E. Raynal, un vol. gr. in-8°, orné de 40 gravures. — *L'Enfant du naufrage*, par sir Samuel-W. Baker, un vol. in-8°, illustré. — *Perdus dans les glaces*, par Isaac-J. Hayes, un vol. in-8°, illustré. — *Voyages aériens*, de MM. Glaisher, Camille Flammarion, Gaston Tissandier et W. de Fonvielle, un vol. in-8°, illustré. — *Les Pierres, esquisses minéralogiques*, par L. Simonin, un vol. gr. in-8°, orné de gravures, de cartes et de chromolithographies. — *L'Homme primitif*, par Louis Figuier, un vol. in-8°, illustré de 263 dessins. — *Les Merveilles célestes* et *Contemplations scientifiques*, par Camille Flammarion, 2 vol. in-12; — Paris, 1870, Hachette et Cie.

Cette année encore, comme les précédentes, la librairie Hachette vient d'offrir au public ses étrennes de nouvel an. Cette riche, hardie et intelligente maison ne cesse de rendre à la littérature et à la science des services éminents que l'on ne saurait méconnaître sans injustice et sans ingratitude. D'une activité qui ne connaît pas le repos, elle ne se lasse pas de produire, entassant volumes sur volumes, les dispersant à tous les vents, non à l'aventure, mais intelligemment, aidant à leur succès par une immense publicité (éloquent exemple pour nos éditeurs religieux, si parcimonieux de publicité, si timides, pour ne rien dire de plus). *Bibliothèques* de tout genre, *Rose*, des *Merveilles*, des *Chemins de fer*, classiques, ouvrages scientifiques, livres de luxe, publications illustrées, syllabaires à deux sous, monuments artistiques et littéraires de plusieurs

centaines de francs : la maison Hachette entreprend tout, ne reculant devant aucune difficulté, aucuns frais. Chez elle, l'enfant des écoles primaires, le collégien, l'étudiant, l'homme du monde, l'artiste, le savant, chacun trouve ce dont il a besoin pour s'instruire ou se distraire. Il faut voir ces vastes magasins du boulevard Saint-Germain, si admirablement aménagés et ordonnés; ce va-et-vient fiévreux, cette foule d'acheteurs servie par cette foule de commis; cet ordre, cette régularité dans ce tourbillon, pour se faire une idée d'une grande et puissante maison, la première de la France en ce genre, l'une des premières du monde. Ajoutons que la librairie Hachette a trop le respect d'elle-même et de son immense clientèle, pour accueillir chez elle les œuvres de scandale ou simplement équivoques, offensant les croyances ou les mœurs. Ces livres-là s'en vont ailleurs frapper à la porte de spéculateurs avides de bruit ou moins scrupuleux, qui s'empressent de la leur ouvrir.

Ceci dit, en façon de préambule, essayons de passer succinctement en revue les livres divers dont nous avons transcrit plus haut les titres et que MM. Hachette et Cie viennent d'ajouter à leurs précédentes publications. Chacun d'eux mériterait un compte rendu long et détaillé. Le défaut d'espace nous condamne à ne lui consacrer qu'une courte mention.

— Il nous souvient que déjà, l'an dernier, à cette place, nous avons parlé de M. Raynal, un Robinson pour de vrai, authentique, et, qui plus est, un Robinson français. Son intéressant et émouvant récit, que nous annoncions par avance, vient de paraître et va devenir, je n'en doute pas, l'un des livres préférés des grands et des petits enfants, que charme à tout âge l'étrangeté des aventures, surtout lorsque celles-ci sont vraies et racontées par le héros en personne. Sous ce dernier rapport du moins, on peut l'affirmer sans crainte, le légendaire Selkirk de Daniel de Foë est dépassé. Ceux qui, comme moi, ont pu entendre M. Raynal lui-même narrer sa touchante histoire, ceux qui auront l'émouvant plaisir de la lire dans son livre, de s'apitoyer sur ses malheurs, d'admirer cette sagacité, cette inépuisable ingéniosité pour redécouvrir les arts

élémentaires de la civilisation, cette énergie incessante pour lutter contre la mort sur un récif désert du Pacifique austral, et cela pendant vingt mois, cette fuite désespérée sur un esquif construit clou par clou, cette délivrance quasi miraculeuse, — ceux qui ont entendu ou liront cela seront d'accord pour déclarer que cette autobiographie, écrite d'un style simple, sincère, ému, peut être sans désavantage comparée au célèbre roman anglais, avec le mérite de l'authenticité et de la réalité en plus.

— L'*Enfant du naufrage*, dont sir Samuel-W. Baker nous raconte les aventures, à son tour, se rapproche beaucoup plus du héros de son compatriote de Foë que de notre ami Raynal exilé sur son îlot des antipodes. Essayer seulement de retracer ces courses sur terre et sur mer, élégamment traduites par Mme Pauline Fernand, demanderait beaucoup de temps et d'espace. A chaque page on retrouve les souvenirs du grand voyageur. Certains passages sur l'Afrique m'ont rappelé cette soirée où j'eus le plaisir d'entendre le célèbre découvreur du lac *Albert-N'yanza*, tout nouvellement revenu des mystérieuses régions du haut Nil, avec sa charmante jeune femme, une frêle et blonde Anglaise, qui, vingt fois, avait failli périr avec lui. Pendant que j'écris ces lignes, M. et Mme Baker, ce couple d'héroïques aventuriers, sont en chemin pour retourner à la recherche de ces introuvables sources du Nil, que, de son côté, Livingstone, le Colomb de l'Afrique australe, affirmait récemment avoir decouvertes à plus de deux cents lieues au sud de l'équateur.

— *Perdus dans les glaces:* Si quelqu'un avait le droit d'écrire un livre sous ce titre, c'était assurément le hardi compagnon de l'infortuné Kane, le second découvreur de la mer libre au nord du Groënland, celui qui dans deux voyages, bloqué par les glaces du détroit de Smith, apprit à se familiariser avec les régions arctiques, leurs dangers de toute sorte, leurs aspects farouches et grandioses, et aussi leur charme étrange. Bien que la donnée de ce livre soit en partie romanesque, tout ce qui est de la nature et du pittoresque est copié sur le vif. C'est quelque chose comme les ingénieuses

fictions de notre ancien condisciple au petit séminaire de Nantes, Jules Verne, qui a entrepris, avec le succès que l'on sait, de faire le roman des dernières découvertes géographiques dont nous-même nous avons essayé d'écrire l'histoire. Ajoutons que le docteur Hayes a trouvé dans notre distingué collaborateur au *Correspondant*, M. Léon Renard, un traducteur aussi élégant que fidèle.

— Les *Voyages aériens* (nous ne sortirons pas décidément des voyages) nous racontent les ascensions en ballon opérées ces dernières années, tant en Angleterre par M. Glaisher, l'un des directeurs de l'observatoire royal de Greenwich, qu'en France par un trio de jeunes et hardis savants, MM. Camille Flammarion, Gaston Tissandier et Wilfrid de Fonvielle;— ascensions entreprises, non point pour satisfaire une banale curiosité, mais en vue d'enrichir le domaine scientifique de notions nouvelles. M. Glaisher, à lui seul, n'a pas entrepris, dans ce noble but, moins de trente voyages dans les espaces célestes. Il s'est élevé, une fois entre autres, jusqu'à 11,000 mètres, près de trois lieues, plus de deux fois la hauteur du Mont-Blanc, à 4,000 mètres de plus que le point atteint par Gay-Lussac dans sa célèbre ascension. Jamais homme n'avait encore pénétré aussi avant dans les inaccessibles régions du ciel ; jamais souffle humain ne s'était exhalé si près du soleil, source de toute vie. Si ses jeunes émules français n'ont pas suivi le téméraire aéronaute jusqu'à cette vertigineuse altitude, ils ont eu du moins le mérite d'ajouter à ses observations les leurs propres. A part le côté pittoresque de leurs descriptions souvent émouvantes (paysages célestes, phénomènes solaires et lunaires, jeux de la lumière et des nuages), l'intérêt scientifique est vivement excité par l'étude des faits météorologiques, aux diverses altitudes, — variations thermales, barométriques, anémométriques, hygrométriques, etc., — sans parler de leur influence physiologique sur les phénomènes vitaux. Une riche série de vignettes, de gravures et de chromolithographies achève de faire de ce livre un des plus magnifiques parmi ceux que voit éclore cette époque de l'année, si féconde en belles publications.

— Le nom de M. Flammarion que je viens de prononcer, m'amène tout naturellement à dire un mot de ses deux autres livres *les Merveilles célestes* et *les Contemplations scientifiques*, deux voyages encore, l'un à travers le ciel, l'autre à travers la nature terrestre. Les *Merveilles célestes* sont, comme le laisse entendre le titre, un traité abrégé de cosmographie, suivant les plus nouvelles données: c'est sans conteste, et par son seul objet, le plus merveilleux livre de cette *Bibliothèque des merveilles* dont il fait partie. Ainsi que le dit l'auteur lui-même dans sa préface, les *Contemplations scientifiques* composent une série de tableaux où défilent successivement végétaux, animaux, microzoaires, l'homme primitif et le moderne, la nature et ses grands phénomènes, — des merveilles aussi. Au contraire de ces écrivains impassibles qui dissertent des plus étonnants miracles de la création, d'un ton gourmé et froid qui vous glace, le jeune et déjà populaire savant, qu'il décrive les harmonieuses évolutions des astres, ou qu'il nous peigne notre monde terrestre, parle de ces grandes choses d'un style élevé, vif et souvent ému ; chez M. Flammarion, le savant est doublé d'un poète. Il est vrai que, par ce temps de matérialisme et d'athéisme systématique, M. Flammarion est, dans le monde scientifique, une exception originale et quasi étrange : il croit en Dieu, et, qui plus est, il ose le dire !

— Les *Pierres* de M. L. Simonin sont également un voyage, non plus aux antipodes, au pôle nord ou dans les nues, mais au sein de la terre, dans les ténébreuses entrailles de notre planète. En homme qui connaît les détours de cet obscur dédale, qui est allé étudier les mines et les minéraux un peu partout, en Californie, chez les Mormons, au Pérou, sur les bords du golfe Arabique, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, et même dans notre Bretagne, notamment à Piriac, — le jeune ingénieur a plongé du regard, et souvent de sa personne, à travers les couches superposées qui composent la mince écorce terrestre, et il en est revenu les mains pleines de pierres brutes ou précieuses, de diamants, de charbon, cet humble frère du diamant infiniment moins précieux que lui. Il faut voir de quelle verve notre spirituel et docte confrère de la Société

de Géographie disserte de tout cela. C'est tout un cours de géologie, agrémenté d'estampes qui le rendent encore plus attrayant. Avec la science ainsi étudiée et traitée, M. Simonin a de quoi se consoler de sa récente mésaventure électorale, dont il a trop d'esprit pour ne pas rire lui-même tout le premier.

— Qu'est-ce que l'*Homme primitif* de M. Louis Figuier, sinon un voyage encore, et non dans les régions les moins aventureuses et les moins inconnues,— dans ce passé encore si mystérieux de notre race? Dans un travail compact et nourri, le célèbre vulgarisateur a su grouper tous les faits plus ou moins probants et authentiques, qui, récemment découverts dans les deux mondes, ne jettent encore qu'un jour crépusculaire sur la formidable question de l'antiquité de l'homme. Ainsi que nous en fîmes un jour nous-même la remarque dans ce recueil [1], M. Figuier constate que la chronologie biblique variant suivant les calculs des commentateurs, n'est pas engagée dans ce grave débat autant que l'ont avancé des juges prévenus. La question est loin d'ailleurs d'être élucidée. Depuis M. l'abbé Bourgeois, qui ne craindrait pas de reculer la présence de l'homme sur la terre jusqu'à l'époque tertiaire, à une date effrayante de fabuleuse antiquité, jusqu'à M. Elie de Beaumont qui refuse même la qualification de terrain quaternaire ou *diluvium* aux sables d'Abbeville d'où a été déterrée la fameuse mâchoire du Moulin-Quignon, la marge est immense. En attendant que ce problème se résolve, s'il se résout jamais, M. Figuier a rendu un véritable service en résumant l'état actuel de la question. Un ouvrage aussi sérieux aurait pu s'épargner le luxe de ces images fantaisistes prétendant figurer des scènes du monde primitif. Le réel suffisait.

LUCIEN DUBOIS.

Suez, histoire de la jonction des deux mers, par M. Elie Sorin, vol. in-18, Paris, Brunet.

Suez : s'il est un nom dit et redit d'un bout du monde à l'autre, c'est bien celui-là ; c'est assurément le plus universellement populaire de ce temps-ci, et à fort juste titre. Mais, parmi ceux qui

[1] *Cinq heures en Espagne*, 1866.

parlent de l'isthme et de son canal, combien en est-il qui sachent au juste l'histoire de l'un et de l'autre? Un jeune écrivain angevin, M. Elie Sorin, a entrepris de l'écrire dans un résumé rapide et substantiel, depuis les Pharaons jusqu'à Ismaïl-Pacha, depuis Néchao jusqu'à M. de Lesseps. Sans rappeler le passé tout biblique de cette contrée que visita Abraham, le berceau de Moïse flottant au milieu des roseaux de la branche Tanitique du Nil, dont le lac Menzaleh est aujourd'hui le dernier vestige; la vallée de Gessen, cette riante *terre des pâturages*, si féconde au temps de Joseph et de Jacob, et à laquelle le *Canal d'eau douce* est déjà en voie de rendre sa fertilité depuis longtemps perdue; le passage de la Mer Rouge par les Hébreux (vraisemblablement à la hauteur des *Lacs Amers*, jadis reliés à la mer de Suez); les douze *sources de Moïse* et leurs 70 palmiers, encore existants; la source salée de *Mara*, dont Moïse rendit l'eau potable en y jetant un *certain bois*, procédé encore employé par les chameliers arabes qui viennent s'y abreuver; l'*Arbre de Marie*, à l'ombre duquel, suivant une légende locale, se reposèrent Marie, Joseph et Jésus fugitifs; sans rappeler tous ces souvenirs vénérables ou sacrés, que dire de l'avenir réservé à cette voie nouvelle ouverte au commerce du monde? M. Sorin n'a pas non plus oublié de faire mention de ce curieux épisode de Leibniz, cet étonnant génie qui sur tant de points a devancé son époque, proposant à Louis XIV d'entreprendre cette expédition d'Egypte que devait, un siècle plus tard, réaliser Bonaparte, d'après les plans mêmes du philosophe, assure-t-on, et d'ouvrir la route des Indes par ce percement de l'isthme de Suez que nous étions destinés à voir s'accomplir. Écrit d'un style ferme et châtié, le livre de M. Sorin est d'une lecture aussi instructive qu'agréable. Deux cartes et un plan panoramique permettent de suivre sans fatigue l'auteur dans les détails de son très-intéressant exposé.

LUCIEN DUBOIS.

PERNETTE, par M. VICTOR DE LAPRADE, de l'Académie française. — Édition illustrée de 27 dessins, par Jules Didier; gravés par Gauchard.

Le poème de *Pernette* semble fait pour fournir aux peintres des sujets de tableaux; il n'y en a pas dans notre langue qui se

prêtent plus heureusement aux *illustrations*. Les scènes sont plus animées et plus variées, les paysages moins somptueusement, mais plus nettement décrits que dans Jocelyn, chaque épisode est mieux saisi par le regard. C'est donc une très-heureuse idée qu'a eue la maison Didier de publier de ce livre, réimprimé pour la quatrième fois depuis moins d'un an, une magnifique édition ornée de dessins. Le peintre, qui s'est chargé de compléter le poète est M. Jules Didier, jeune paysagiste d'un talent très-remarqué déjà, un des grands prix de Rome qui ont tenu tout ce qu'ils avaient promis. Nous n'avons pas besoin de revenir sur le mérite littéraire de *Pernette*, consacré par le plus grand succès que la poésie ait obtenu en France depuis bien des années.

Ce poème, d'un genre tout à fait neuf dans notre histoire littéraire, est de ceux qui pourraient devenir classiques. Son irréprochable pureté en fait une de ces lectures dont on peut charmer les veillées d'un foyer d'honnêtes gens. La fierté du sentiment patriotique s'y associe aux plus douces et aux plus poignantes émotions de la famille. Un critique illustre disait de ce livre, dans le *Journal des Débats*, que la France avait, enfin, un poème à opposer à l'*Hermann et Dorothée*, de Goëthe. On pourrait ajouter que si cette œuvre n'a pas la perfection constamment égale et un peu froide du poète allemand, elle a un charme plus pénétrant par la vivacité de l'accent et la passion même de l'auteur. Simple, sans affecter comme Goëthe la simplicité des formes homériques, libre de toute imitation, de toute convention et de tout système, M. de Laprade a fait une composition originale qui a sa place avec *Paul et Virginie*, dans cette élite de livres charmants, en vers ou en prose, qui retrempent l'âme à la source des émotions pures, des joies saines et des sentiments généreux. Les dessins de M. Jules Didier sont extrêmement remarquables, surtout les paysages ; l'exécution typographique de ce splendide volume fait le plus grand honneur aux presses de M. Simon Raçon.

ANT. G.

CHRONIQUE

MONSEIGNEUR JAQUEMET

Dans toutes les églises du diocèse de Nantes, les fidèles entendaient lire, à la messe du dimanche 12 décembre, ce mandement, émané du Chapitre de la cathédrale et portant la date du 9 :

Votre piété filiale, Nos Très-Chers Frères, pressentait avec une douloureuse anxiété le malheur qui vient de frapper l'Église de Nantes.

Après de longues et cruelles souffrances endurées avec un patience admirable, Monseigneur Antoine-Mathias-Alexandre Jaquemet a succombé ce matin au mal profond et incurable qui, depuis longtemps, paralysait ses forces, sans pouvoir attiédir son zèle ni interrompre ses travaux. Jusqu'au dernier instant, il a vécu et souffert pour son diocèse, réalisant chaque jour sa belle devise : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. (Joann., x, 15.)

Chargés de vous porter la triste nouvelle de sa mort, nous sentons par notre propre douleur quelle sera la vôtre, quand vous envisagerez dans toute son étendue la perte que nous venons de faire.

Dieu nous avait visités dans sa miséricorde en nous donnant cet éminent Prélat. Rarement on vit un plus heureux mélange des dons et des vertus qui font les grands et saints Évêques : la fermeté jointe à la douceur, le courage et la mesure, le zèle qui fait entreprendre les grandes choses, et la sagesse qui sait les accomplir. Aussi les vingt années de ce laborieux et fécond épiscopat laisseront-elles dans nos cœurs un perpétuel sujet de regrets et de reconnaissance, et dans le diocèse entier des traces ineffaçables.

Nous ne craindrons pas d'ajouter que l'Église de France perd, en Monseigneur Jaquemet, l'une de ses lumières, et l'auguste Chef de l'Église universelle un de ses fils les plus soumis et les plus dévoués.

Un grand devoir nous était imposé, N. T.-C. F. : celui de pourvoir à l'exercice de la juridiction spirituelle dans le diocèse pendant la vacance du siége. Nous avons cru répondre au vœu du clergé et des fidèles en nommant MM. Richard et Laborde vicaires capitulaires.

Le samedi 11, le corps de Mgr Jaquemet était transporté de sa campagne de Talence à la cathédrale, et exposé dans le transept nord, transformé en chapelle ardente. Le mardi, 14, avaient lieu les funérailles, au milieu d'un immense concours de population, avec une solennité et un recueillement vraiment dignes de celui qui en était l'objet. Mgr de la Hailandière les présidait. La province métropolitaine : Tours, Angers, le Mans, Laval; les évêchés de Bretagne: Rennes, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc, et ceux de Luçon et de la Rochelle, avaient député des représentants à cette funèbre cérémonie.

Maintenant que le corps de notre saint évêque repose au milieu de ses vénérables prédécesseurs, nous voudrions jeter un rapide coup d'œil sur son existence tout entière.

Mgr Antoine-Mathias-Alexandre Jaquemet est né le 6 septembre 1803, à Grenoble (Isère). Lorsqu'il vint au monde, c'était, comme le poète l'a dit de lui-même,

> Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix;
> Si débile qu'il fut, ainsi qu'une chimère,
> Abandonné de tous, excepté de sa mère,
> Et que son cou ployé comme un frêle roseau
> Fit faire en même temps sa bière et son berceau.

Tout le monde disant à sa mère qu'il ne vivrait pas et qu'elle avait tort de tant s'attacher à lui : — « Vous vous trompez, répondait-elle, il vivra pour la gloire de Dieu et le bonheur de sa famille. » Nous savons aujourd'hui s'il était possible de mieux prophétiser.

Son père, M. Jacques Jaquemet, mourut directeur des contributions indirectes à Saint-Jean-d'Angély. C'est dans cette ville, au petit séminaire, que le jeune Alexandre fit ses études classiques, avec un grand succès. Chose remarquable, dès cette époque, le sentiment qu'il inspirait, non-seulement à ses condisciples, mais à ses maîtres eux-mêmes, était celui du *respect :* tout en lui faisait déjà pressentir l'homme supérieur.

En 1820, il partit pour Paris. Après avoir fait sa philosophie à Issy, maison de campagne de Saint-Sulpice, il consacra six années à l'étude de la théologie en ce célèbre séminaire. A ce moment, celui-ci renfermait une élite de jeunes hommes, qui ont marqué depuis dans l'Église de France : l'abbé Jaquemet, de l'aveu de ses compagnons d'études, brillait entre eux tous. Or, pour n'en citer que quelques-uns, ce n'étaient pas de médiocres émules que l'abbé Dupanloup, l'abbé Dupuch, mort évêque d'Alger, l'abbé de Rohan, mort cardinal-archevêque de Besançon, l'abbé d'Héricourt, évêque d'Autun, l'abbé du Pont des Loges, évêque de Metz, l'abbé Pallu du Parc, évêque de Blois, l'abbé de la Hailandière, ancien

évêque de Vincennes, aux États-Unis, l'abbé Chalandon, archevêque d'Aix, l'abbé Pététot, fondateur du nouvel Oratoire de France, l'abbé Jégou, vicaire général de Quimper, l'abbé Lacroix, mort récemment clerc national à Rome, l'abbé Lacordaire, l'abbé de Ravignan, etc., etc. Parmi ses meilleurs amis au séminaire, nous rencontrons et nous nous faisons un devoir de nommer l'abbé Vrignaud, qui fut son vicaire général à Nantes.

Le 13 août 1826 l'abbé Jaquemet fut ordonné prêtre, à Saint-Etienne-du-Mont, par M. Philibert de Bruillard, curé de cette paroisse, et qui venait d'être promu à l'évêché de Grenoble. Au sortir de Saint-Sulpice, il entra comme préfet des études dans la maison des clercs de la chapelle du Roi, rue du Regard à Paris, maison qui avait pour supérieur M. l'abbé Poiloup, dont le souvenir est resté si vivant dans le cœur de la jeunesse de ce temps.

Après les événements de 1830, l'abbé Jaquemet se retira dans la famille de sa plus jeune sœur, mariée à M. Alfred Laroque, à Bordeaux. En 1831, Mgr Bernet, évêque de la Rochelle, l'appela dans son diocèse, auquel il appartenait par agrégation. Il y fut d'abord professeur de théologie dogmatique au Grand-Séminaire ; puis chanoine théologal, aumônier des Dames-Blanches, et membre du conseil épiscopal.

Mgr Bernet, transféré en 1835 à l'archevêché d'Aix, l'emmena en qualité de vicaire-général, et là il eut pour collègue M. Ginouilhac, actuellement évêque de Grenoble.

C'est ce séjour de cinq années que fit l'abbé Jaquemet en Provence, la sécheresse du climat et la rigueur des vents qui achevèrent d'ébranler sa santé délicate; il y contracta une laryngite qui l'obligea à quitter ce pays, à rentrer dans sa famille, à Bordeaux, et à demeurer plusieurs années inactif, ne sortant de sa retraite que pour aller se soigner aux Eaux-Bonnes.

Pendant cette période de repos l'archevêque de Bordeaux, Mgr Donnet, sut distinguer le mérite du jeune prêtre, qui reçut de lui des lettres de vicaire-général. Un des visiteurs les plus assidus de l'abbé Jaquemet était alors le Père Lacordaire, qui prêchait à la Cathédrale ces conférences dont la grande cité n'a jamais perdu le souvenir.

Mgr Affre, ayant été nommé archevêque de Paris, prit en 1842 pour vicaire-général l'abbé Jaquemet, qui fut chargé des rapports, toujours si difficiles, avec le gouvernement, et qui y acquit ce tact, cette mesure, cette prudence que l'on a toujours tant remarqués en lui.

Nous n'avons point à nous appesantir sur la noble et courageuse attitude du vicaire-général de Mgr Affre aux barricades de Juin : cette page de sa vie n'est ignorée de personne. Qui ne sait aussi qu'il reçut de l'archevêque mourant sa croix encore teinte de son sang et son anneau pastoral ? Ces

reliques si précieuses, la Bretagne a l'honneur d'en hériter, puisque Mgr Jaquemet, comme on nous l'apprend, en a assuré la possession à ses successeurs parmi nous.

Quelque temps après les néfastes journées de Juin, M. l'abbé Vrignaud, vicaire-général de Nantes, allait demander au gouvernement de nommer l'abbé Jaquemet à la place de Mgr de Hercé, que son grand âge et ses forces chancelantes avaient déterminé à se démettre de sa charge. Un arrêté du général Cavaignac, président du conseil chargé du pouvoir exécutif, donna, le 21 novembre 1848, satisfaction au saint vieillard, « qui laissa tomber de sa plume, ou plutôt de son cœur, cette lettre attendrissante où il exprime à M. l'abbé Jaquemet, avec une exquise délicatesse, toute sa reconnaissance :

Nantes, le 27 novembre 1848.

Monseigneur,

Pardonnez si ma main infirme se borne à vous offrir l'hommage de ma joie et de mes remerciements de votre bonté à céder à ma prière. Le plus fidèle des diocèses vient se présenter à votre zèle ; mais c'est Dieu qui vous a désigné par mon faible organe, pour y faire le bien, et je m'endormirai avec consolation, en pensant que je le laisse confié à des mains aussi pieuses et aussi expérimentées. Vous arrivez, Monseigneur, entouré de cette auréole dont vous a couronné votre belle conduite autour de votre saint prélat, et on s'est écrié : « C'est Dieu qui l'a nommé ! — C'est donc de la main divine, Monseigneur, que nous vous recevons !... » [1].

Mgr de Hercé n'eut pas la consolation de voir son coadjuteur : il mourait deux mois après, le 31 janvier 1849. Mgr Jaquemet, préconisé dans le consistoire tenu à Gaëte par S. S. Pie IX, le 2 avril, ne fut sacré que le 29 juillet, à Bordeaux, d'où il adressait à son diocèse cette touchante lettre de prise de possession, inaugurant si bien toute cette belle série de mandements, qui resteront un des principaux titres de gloire du vénérable prélat.

Nous avons lu dans vos annales, disait-il à son peuple, les noms de cette longue suite d'évêques qui, dès les premiers âges, ont gouverné votre Église. Rien n'y manque; nous y avons trouvé l'illustration du sang, la science, les hautes vertus, et surtout le zèle apostolique et la sainteté. Nous n'avons rien de toutes ces choses, pas même peut-être la force que réclament les travaux de l'épiscopat. Et toutefois, osons le dire, nous sentons en nous un immense dévouement à vos intérêts éternels. Nous sentons que le sang d'un martyr de la charité, en coulant sur nous a allumé le feu sacré dans notre âme, nous a imposé de grands devoirs, et nous a armé de courage pour les remplir. Après avoir vu de nos yeux comment meurent les grands évêques, nous serions bien coupable si nous n'étions pas prêt aussi à donner

[1] *Vie de Monseigneur Jean-François de Hercé, évêque de Nantes*, par M. l'abbé Maupoint, pp. 466-467.

notre vie pour la gloire de Dieu et le salut de nos frères. *Je viens au milieu de vous pour y offrir un sacrifice*, disait à son entrée dans le diocèse de Paris l'illustre archevêque dont nous rappelons le souvenir, et dont tout l'univers catholique célèbre encore la glorieuse immolation. Nous aspirons comme lui à l'honneur de nous immoler pour vous: et si nous sentions jamais s'attiédir notre dévouement, s'ébranler notre courage, nous presserions sur notre poitrine la croix ensanglantée que nous avons reçue de sa main mourante, l'anneau, gage de son inviolable fidélité à son Église; et Dieu, invoqué, par ces souvenirs sacrés, nous dirait de nouveau au fond du cœur ces douces et énergiques paroles: *Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus suis.*

Ces sublimes paroles furent la devise qu'adopta le nouvel évêque, et qui surmonta ses armes : *d'azur à la croix épiscopale d'argent, en chef* (croix qui figurait celle de Mgr Affre), *accompagnée en pointe d'une clef d'or et d'une épée d'argent en sautoir.* (La clef et l'épée sont les armes mêmes du chapitre de la cathédrale de Saint-Pierre.)

Ce n'est pas dans l'étroit espace qui nous est accordé qu'il nous serait possible de retracer comme il convient ce fécond épiscopat de vingt années. Nous avons donc le regret de n'en pouvoir offrir qu'un aperçu très-superficiel.

A peine entré dans son diocèse, Mgr Jaquemet se rendit au concile provincial de Rennes, où du premier coup il donna sa mesure, et acquit une autorité considérable, par la sagesse de ses idées et son expérience des choses et des hommes. M. Carrière, de Saint-Sulpice, avait accepté d'y être son théologien.

Au nombre des Œuvres fondées ou développées par Mgr Jaquemet, citons l'adoration du Saint-Sacrement dans les églises et chapelles de Nantes; — la fondation de la magnifique maison conventuelle qui joint la chapelle de l'Immaculée-Conception, maison où furent établis les missionnaires diocésains; — le rétablissement de la liturgie romaine en 1858; — la reconstruction du grand séminaire; — l'extension de la maison de philosophie; — la fondation de l'externat des Enfants-Nantais, si apprécié dans notre ville; — la forte impulsion donnée aux études dans les séminaires et les colléges ecclésiastiques; — la fondation de l'œuvre des missions décennales, assurant à chaque paroisse du diocèse une mission tous les dix ans; — la continuation des travaux de la cathédrale, dont l'achèvement, grâce à sa persévérance, est aujourd'hui assuré ; — l'édification de la chapelle de la Salette; — la reconstruction d'un grand nombre d'églises à Nantes et dans tout le diocèse, etc., etc.

Quant à l'attitude de Mgr Jaquemet dans la question romaine, elle fut d'une fermeté invariable. Nous en avons pour éloquents témoins ses mandements sur Castelfidardo, avant et après la bataille de Mentana, pour le service de La Moricière, en 1864, etc.

Quelle riche moisson de grandes, fortes et généreuses pensées n'aurions-nous pas à recueillir, s'il nous était permis de feuilleter pour nos lecteurs toutes ces pages où se reflète l'histoire religieuse de notre diocèse depuis 1849, et où respire l'âme de notre évêque! *Defunctus, adhuc loquitur*. Qu'on en juge par quelques courts fragments.

Mgr Jaquemet nous convoque-t-il à la fête de la translation des reliques de saint Émilien, il nous dit :

Nous vous invitons à venir apprendre la grande leçon de l'immortalité de vos âmes, de l'immortalité de vos corps... Comprenons que dans les solennels hommages rendus aux reliques des Saints, dans cet or, ces étoffes précieuses qui recouvrent des ossements, aujourd'hui encore poussière et cendre, il y a comme un reflet de la gloire que les âmes bienheureuses répandront sur leurs corps au jour de la Résurrection dernière.

Sept ans après, il s'exprime ainsi en annonçant un triduum solennel en l'honneur de la bienheureuse Françoise d'Amboise :

Il est une parole de notre Bienheureuse digne d'être écrite en lettres d'or, disaient nos anciens historiens. Cette parole est devenue sa devise, tant elle lui était familière durant sa vie, et ce fut la dernière qui tomba, comme un adieu, de ses lèvres mourantes : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.* Familles chrétiennes et bretonnes, n'oubliez jamais la loi de votre mère, ajouterons-nous avec le Sage de nos livres saints. Le Seigneur a voulu que sa pieuse servante passât successivement par les divers états de la vie, pour vous être un modèle dans tous les âges, et toutes les conditions : enfant angélique et vierge modeste, femme dévouée, princesse heureuse et puissante, veuve persécutée, religieuse sainte, austère et aimable tout à la fois, elle a laissé sortir de son cœur une parole qui résume toute sa vie : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé.* Que la devise de notre Bienheureuse, nos Très-Chers Frères, soit la devise de toutes vos familles.

Ordonnant, après le guet-apens de Castelfidardo, *un service funèbre pour les officiers et soldats morts en défendant l'indépendance du Saint-Siége,* le vaillant pasteur prononce ces énergiques paroles, qui ont retenti bien au delà des limites de son diocèse :

Je ne sais, monsieur le curé, quels événements nous sont réservés; mais n'oublions pas un de nos plus impérieux devoirs, celui de ne pas laisser s'égarer le sens moral des peuples commis à notre garde spirituelle. Quoi qu'il arrive, maintenons les grands principes, les principes éternels de la vérité et de la justice : ainsi répétez à vos fidèles ces maximes qu'aucun pouvoir humain ne saurait détruire :

La force ne constitue pas le droit;

Le succès ne justifie rien;

La félonie et la trahison sont de mauvais appuis d'un trône;

Les rois et les puissants ont au Ciel un juge sévère, qu'on n'apaise pas, en appelant la violence contre les faibles du nom de raison d'État;

Dieu est patient parce qu'il est éternel;

Et enfin : l'Église catholique est immortelle, et elle poursuivra sa marche, à travers les persécutions ou les triomphes, au milieu des empires détruits ou des dynasties oubliées.

Combien d'entre nous, en allant, il y a quelques jours, contempler une dernière fois les traits de notre vénérable Pasteur, dormant son dernier sommeil sur un lit d'honneur élevé au lieu où se dressera le monument de La Moricière, combien auront retrouvé dans leur mémoire ces accents émus par lesquels Mgr Jaquemet avait annoncé le service « pour le repos de cette âme d'élite, » et préludé à l'admirable oraison funèbre de l'évêque d'Orléans :

Nous voulons, au nom de la religion, honorer la mémoire du plus généreux défenseur du Saint-Siége. Nous voulons, en entourant d'honneurs exceptionnels cet illustre vaincu, protester au nom d'une sainte faiblesse contre les brutalités de la force, au nom du droit le plus éclatant et le plus auguste contre une oppression tyrannique.... Quels que soient le prestige du succès et la faiblesse apparente du Saint-Siége poursuivi par tant d'outrages, il sortira du fond de la conscience du genre humain un cri puissant qui étouffera tôt ou tard les clameurs victorieuses de l'injuste et de l'impie. En rendant nos tendres et affectueux hommages au grand général, nous serons à la fois, sachons-le bien, les précurseurs de cette protestation de l'avenir et les interprètes du monde catholique, qui s'incline avec nous devant cette belle mémoire et devant cette sainte cause à laquelle le guerrier chrétien a dévoué sa gloire, ses triomphes passés et sa vie.

L'Église sera présente à ce service par sa hiérarchie sacrée; la France y sera par beaucoup de ses notabilités des divers ordres; la Bretagne y sera avec la représentation de tous ses dévouements; Nantes y sera, triste et glorieuse à la fois. La nombreuse famille du général entourera son catafalque, et sous leurs voiles de deuil, nos regards attendris discerneront peut-être ses jeunes filles qui demeureront à jamais les enfants chéries de l'Église [1].

[1] Nous achevions de transcrire ce passage, quand nous lûmes dans la *Gazette de l'Ouest*, du mardi 21 : « Une douloureuse nouvelle nous arrive de Rome. Mme la comtesse François de Maistre, née Henriette de La Moricière, vient d'être enlevée à l'amour des siens et à l'affection de tous ceux qui connaissaient cette jeune femme accomplie. Sa noble mère, la vaillante veuve de l'illustre général, était, il y a quelques jours encore, en notre ville : elle avait voulu assister aux obsèques de Mgr Jaquemet et rendre ce dernier devoir de filial attachement au grand Évêque qui avait si bien compris La Moricière et que La Moricière avait en si haute estime. Le surlendemain, une dépêche télégraphique l'appelait précipitamment à Rome auprès de sa fille gravement malade d'une pleurésie. Elle a pu arriver à temps pour recevoir son dernier soupir, hier 20 décembre. C'était le 20 juillet de cette même année que se célébrait, au château de Prouzel, entre le comte François de Maistre, capitaine d'état-major dans l'armée pontificale, et Mlle Henriette de La Moricière, une union qui semblait réunir, comme à souhait, tous les gages du vrai bonheur pour ce monde... C. G. »

Pour vous, Monseigneur, qui agissiez, pensiez et parliez ainsi, nous croyons fermement — et l'histoire ne nous démentira pas — que votre place est marquée parmi les grands évêques dont s'honorera toujours l'Église de France.

Pour nous, nous gardons précieusement le souvenir de vos enseignements, de vos vertus, de vos longues souffrances si patiemment supportées; nous rappelant ce que vous fûtes au milieu de votre peuple, nous recueillons avec un religieux respect ces dernières paroles, — merveilleux résumé de votre vie, — que d'une voix éteinte vous prononciez, au moment où votre âme allant à son Dieu se purifiait en recevant l'indulgence *in articulo mortis : « Je meurs pour l'Église, pour le Pape, pour le Concile, pour mon diocèse, pour les âmes qui me sont chères. »*

ÉMILE GRIMAUD.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

ALMANACH populaire de la Bretagne. 1870. In-18, 108 p. — Rennes, imp. Cartel..... 15c.

EUGÈNE, ou les Caraïbes, drame en cinq actes et en prose; par Matty de Latour. In-18, 248 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

HISTOIRES DU FOYER, (*Une Soirée de jeu ; — Simple histoire ; — Jehan Butel*), par M. Louis d'Estampes. — In-18, 98 p. — Paris, Ch. Blériot; Nantes, Morel, rue Crébillon..... 1 fr. 25, *franco*, 1 fr. 50.

LETTRES CHINOISES sur l'état présent de la France, mises en français par Louis Gobretod-Willeming. In-18, 249 p. — Nantes, imp. Charpentier; lib. Libaros.

MON SILLON; par Mlle Zénaïde Fleuriot. In-18, 328 p. — Paris, P. Brunet, 31, rue Bonaparte.

MONUMENTS MÉGALITHIQUES. Tumulus, dolmens, menhirs et cromlechs; par J.-M. Délivré, inspecteur de l'instruction primaire à Vannes. In-8°, 43 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Paris, même maison.

MOULINS (LES) PRIMITIFS. Première étude archéologique sur le territoire de Guérande; par M. le docteur J. Foulon-Menard. In-8°, 18 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.
(Extrait du *Bulletin de la Société Archéologique de la Loire-Inférieure.*)

MUSIQUE (LA) DE QUATUOR; par Édouard Garnier. In-32, 39 p. — Nantes, imp. Mangin.

NOTICE SUR ABEL PERVINQUIÈRE; par Émile Grimaud. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.
(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*)

OFFICIA SANCTORUM A PP. CAPUCINIS in Gallicis provinciis recitanda. In-12, 48 p. — Rennes, imp. Hauvespre.

PÈRE (LE) EUDES, missionnaire apostolique et ses instituts, 1601-1869; par Ch. de Montzey. — In-12, 395 p. — Rennes, imp. Lethielleux.

QUELQUES MOTS SUR L'ILE D'YEU; par M. l'abbé du Tressay. In-18, 62 p. — Luçon, imp. Cochard-Tremblay.

QUESTION (LA) DES FOIRES EN VENDÉE. — *26 août 1869* — ; par M. Léon Audé. In-8° vergé, 16 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

RADICAL (LE) DE L'OUEST, journal populaire du dimanche. — Evariste Mangin, rédacteur en chef. — Premier numéro, 24 octobre 1869, 4 p. in-f°. — Prix : pour Nantes, 6 mois, 2 fr. 50, un an, 5 fr.; hors Nantes, 6 mois, 4 fr., un an, 6 fr. — On s'abonne, à Nantes, quai de la Fosse, 25. — Nantes, imp. Ev. Mangin et Giraud.

RELATION DE LA FÊTE DE N.-D. DE LORETTE A LA FLOCELLIERE. In-12, 24 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

SOCIÉTÉ (LA) D'ÉMULATION DE LA VENDÉE; par l'abbé Ferd. Baudry. In-8°, 23 p. — Saint-Maixent, imp. Reversé; Niort, lib. Clouzot.
(Extrait de la *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou.*)

TABLE GÉNÉRALE DU TOME VINGT-SIXIÈME

ANNÉE 1869. — 2e SEMESTRE.

JUILLET.

A propos du Salon, par M. *Lucien Dubois*..... 5

Études scientifiques. — Les Ennemis des vipères, par M. *le Dr Viaud-Grand-Marais*..... 23

Contes populaires des Bretons armoricains. — Jésus-Christ en Basse-Bretagne, contes recueillis par M. *F.-M. Luzel*..... 37

Mémoires de Pâquette, par M. *Loïc Petit*..... 38

Petits poèmes vendéens. — III. Une Imprécation, par M. *Émile Grimaud*..... 49

Études historiques. — Les Monnaies de Charles de Blois (suite), par M. *le Vte Édouard de Kersabiec*..... 51

Notices et comptes rendus. — M. Kerambrun. — Un poème épique du P. Giraudeau, lettre du *P. C. Sommervogel*. — *La Sainte-Maison*, par M. *l'abbé Dalin*, curé de la Flocellière. — *Les Bouvet*, voyages et combats, de M. *E. Fabre*. — *Victor Hugo et la Restauration*, de M. Edmond Biré, par M. *Lucien Dubois*. 71

La deuxième session du Congrès celtique..... 78

Documents inédits. — Les Cloches de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Loire-Inférieure), 1723, par M. *Charles Bougouin*..... 82

Chronique, par M. *Loïc Petit*..... 85

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 88

AOUT.

Le Triomphe de Marat, par M. *Mortimer-Ternaux*, de l'Institut... 89

Le Marais de Bretagne et de Vendée. — Marche de Louis XIII contre Soubise, par M. *Ch. de Sourdeval*..... 103

Mémoires de Pâquette (suite), par M. *Loïc Petit*..... 113

Études historiques. — Les Monnaies de Charles de Blois (fin), par M. *le Vte Édouard de Kersabiec*..... 129

Petits poèmes vendéens. — IV. Dans un fauteuil, par M. *Émile Grimaud* 19

De Bretagne au Mexique, menus propos (fin), par M. *Léon Blévec* .. 14

Les Fiacres au XVIIIe siècle, simple note historique, par M. *Stéphane de la Nicollière-Teijeiro* 15

Notices et comptes rendus. — *Quiberon*, souvenirs du Morbihan, de M. Alfred Nettement, par M. *Edmond Biré* 16

Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 16

Bibliographie bretonne et vendéenne 16

SEPTEMBRE.

Vue de Rome antique, par M. *Eugène de la Gournerie* 169

Études biographiques. — L'abbé Pronzat de Langlade, vicaire général et chanoine de Nantes, curé de Paimbœuf, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro* 181

Mémoires de Pâquette (suite), par M. *Loïc Petit* 188

Le Marais de Bretagne et de Vendée. — Marche de Louis XIII contre Soubise (fin), par M. *Ch. de Sourdeval* 213

La Confrérie de Saint-Blaise à Châteaubriant, par M. *l'abbé Ch. Goudé* 221

Poésie. — La Poupée, — l'Idole de Cérès, — le Paysan, par M. *C. Robinot-Bertrand* 227

Notices et comptes rendus. — *Les Moines et les Évêques de Luçon*, de M. l'abbé du Tressay, (deuxième volume), par M. *Alfred Lallié* 234

Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 237

Bibliographie bretonne et vendéenne 246

OCTOBRE.

Études historiques. — Un Projet de verrières pour la cathédrale de Nantes, par M. *l'abbé F. Richard*, vicaire général du diocèse 249

Mélanges extraits d'une petite bibliothèque bretonne. — Poètes bretons. — Le Bouvier des Mortiers, par M. *Yan Kilpennec* ... 268

Mémoires de Pâquette (suite), par M. *Loïc Petit* 285

Poésie bretonne. — Le Château de Tonquédec, (Kastel Tonkédec,) légende, par M. *J.-M. Le Jean* 297

Histoire de Jean de Laval et de Françoise de Foix, seigneur et dame de Châteaubriant, par M. *l'abbé Guillotin de Corson* 304

Le Château de la Hautière, près Nantes, par M. *Charles Bougouin* . 314

Notices et comptes rendus. — *Etudes de mythologie celtique*, de M. Jules Leflocq, par M. F.-M. Luzel. — *Le Sentiment de la nature chez les modernes*, par M. *Victor de Laprade*. Nouvelle édition 318

Chronique. — Mgr Angebault, évêque d'Angers 321

Bibliographie bretonne et vendéenne 328

NOVEMBRE.

Le Clergé vendéen au début de la Révolution, par M. *l'abbé du Tressay* 329

Études historiques. — Un Projet de verrières pour la cathédrale de Nantes (fin), par M. *l'abbé F. Richard*, vicaire général du diocèse 341

Mémoires de Pâquette (suite), par M. *Loïc Petit* 359

Poésie. — Les Soldats bretons, — Ad Summa, — le Pardon de la Palud, par M. *Joseph Rousse* 378

Histoire de Jean de Laval et de Françoise de Foix, seigneur et dame de Châteaubriant (fin), par M. *l'abbé Guillotin de Corson*. 383

Notices historiques. — Le Château de Sucinio, près Sarzeau, par M. *Charles Bougouin* 395

Notices et comptes rendus. — *A travers les arts*, de M. Charles Garnier, par M. *Joseph Rousse* 403

Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 408

Vir Probus, stances, par M. *Emile Grimaud* 413

Bibliographie bretonne et vendéenne 415

DÉCEMBRE.

Mort de Mgr l'Évêque de Nantes, par M. *Arthur de la Bordérie* 417

Un Coup d'œil sur l'Algérie, par M. *Alfred Nettement* 421

Les Lettres et les Sciences à Rome, par M. *Eugène de la Gournerie*. 433

Mémoires de Pâquette (fin), par M. *Loïc Petit* 445

Petits poèmes vendéens. — V. Un Baiser; — VI. Au pied d'un chêne, par M. *Emile Grimaud* 462

Le Château de Sucinio (fin), par M. *Charles Bougouin* 468

Notices et comptes rendus. — Livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois* 480

Chronique. — Monseigneur Jaquemet, par M. *Émile Grimaud* 488

Bibliographie bretonne et vendéenne 496

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

La Sainte-Maison de M. l'abbé Dalin, curé de la Flceollière, 74-76. — L'abbé Pronzat de Langlade, vicaire général et chanoine de Nantes, curé de Paimbœuf, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*, 184-197. — Histoire des Moines et des Evêques de Luçon, de M. l'abbé du Tressay (2e volume), par M. *Alfred Lallié*, 234-236. — Un projet de verrières pour la Cathédrale de Nantes, par M. *l'abbé F. Richard*, vicaire général du diocèse, 249-267, 341-358. — Mgr Angebault, évêque d'Angers, 321-327. — Le Clergé vendéen au début de la Révolution, par M. *l'abbé du Tressay*, 329-340. — Mgr Jaquemet, par M. *Émile Grimaud*, 488-495.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Les Monnaies de Charles de Blois (suite et fin), par M. le *Vte Edouard de Kersabiec*, 51-70, 129-143. — Le Triomphe de Marat, par M. *Mortimer-Ternaux*, de l'Institut, 89-102. — Le Marais de Bretagne et de Vendée : Marche de Louis XIII contre Soubise, par M. *Ch. de Sourdeval*, 103-112, 212-220. — Les Fiacres au XVIIIe siècle, simple note historique, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*, 155-159. — Vue de Rome antique, par M. *Eugène de la Gournerie*, 169-183. — La Confrérie de Saint-Blaise à Châteaubriant, par M. *l'abbé Ch. Goudé*, 221-226. — Un projet de verrières pour la Cathédrale de Nantes, par M. *l'abbé F. Richard*, vicaire général du diocèse, 249-267, 341-358. — Le Château de la Hautière, près Nantes, par M. *Charles Bougoüin*, 314-317, 383-394. — Le Clergé vendéen au début de la Révolution, par M. *l'abbé du Tressay*, 329-340. — Le Château de Sucinio, près Sarzeau, par M. *Charles Bougoüin*, 395-402, 468-479. — Un Coup d'œil sur l'Algérie, par M. *Alfred Nettement*, 421-432.

BIOGRAPHIE. — L'abbé Pronzat de Langlade, vicaire général et chanoine de Nantes, curé de Paimbœuf, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*, 184-197. — Le Bouvier des Mortiers, poète breton, par M. *Yan Kilpennec*, 268-284. — Histoire de Jean de Laval et de Françoise de Foix, seigneur et dame de Châteaubriant, par M. *l'abbé Guillotin de Corson*, 304-313, 383-394. — Mgr Angebault, évêque d'Angers, 321-327. — Mgr Jaquemet, évêque de Nantes, par M. *Emile Grimaud*, 488-495.

CRITIQUE HISTORIQUE. — M. Kerambrun, 71-72. — Un poème épique du P. Giraudeau, lettre du P. C. Sommervogel, 72-73. — Victor Hugo et la Restauration, de M. Edmond Biré, par M. *Lucien Dubois*, 75-77. — Quiberon, de M. Alfred Nettement, par M. *Edmond Biré*, 160-162. — Etudes de mythologie celtique, de M. Jules Leflocq, par M. *F.-M. Luzel*, 318-320.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chroniques d'août, 163-167; septembre, 236-245; novembre, 408-412, par M. *Louis de Kerjean*; décembre, Mort de Mgr Jaquemet, par M. *Émile Grimaud*, 488-495.

LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Contes populaires des Bretons-armoricains : Jésus-Christ en Basse-Bretagne, par M. *F.-M. Luzel*, 31-37. — Mémoires de Pâquette, par M. *Loïc Petit*, 38-48, 113-128, 188-211, 359-377, 445-461. — De Bretagne au Mexique, menus propos (fin), par M. *Léon Blévec*, 144-154.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — La Sainte-Maison, de M. l'abbé Dalin, curé de la Flocellière, 74-76. — Les Bouvet, voyages et combats, de M. E. Fabre, par M. *Lucien Dubois*, 75-76. — Le sentiment de la nature chez les modernes, de M. Victor de Laprade, 320. — Les Lettres et les Sciences à Rome, par M. *Eugène de la Gournerie*, 433-444. — Livres d'étrennes, par M. *Lucien Dubois*, 480-487.

POÉSIE. — Une Imprécation, petit poème vendéen, par M. *Émile Grimaud*, 49-50. — Dans un fauteuil, petit poème vendéen, par le même, 140-143. — La Poupée; l'Idole de Cérès; le Paysan, par M. *C. Robinot-Bertrand*, 227-233. — Le Château de Tonquédec (Kastel Tonkédek), légende, poésie bretonne, par M. *J.-M. Le Jean*, 297-303. — Les Soldats bretons; *Ad summa*; le Pardon de la Palud, par M. *Joseph Rousse*, 378-382. — *Vir probus*, stances, par M. *Émile Grimaud*, 413-414. — Un Baiser; Au pied d'un chêne, petits poèmes vendéens, par M. *Émile Grimaud*, 462-467.

SCIENCES. — BEAUX-ARTS.

A propos du Salon, par M. *Lucien Dubois*, 5-22. — Les Ennemis des vipères, par M. le docteur *Viaud-Grand-Marais*, 23-30. — La Deuxième session du Congrès celtique, 78-81. — Le Plafond de la troisième Chambre, à Rennes, par M. *Loïc Petit*, 84-87. — A travers les arts, de M. Charles Garnier, par M. *Joseph Rousse*, 403-407.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 88, 168, 246-248, 328, 415-416-496.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

BIRÉ (Edmond). -- *Quiberon*, de M. Alfred Nettement, 160-162.

BLÉVEC (Léon). — De Bretagne au Mexique, menus propos (fin), 144-154.

DE LA BORDERIE (Arthur). — Mort de Mgr l'Evêque de Nantes, 417-420

BOUGOUIN (Charles). — Les Cloches de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (1723), 82-84. — Le Château de la Hautière, près Nantes, 314-317. — Le Château de Sucinio, près Sarzeau, 395-402, 468-479.

DUBOIS (Lucien). — A propos du Salon, 5-22. — *M. Victor Hugo et la Restauration*, de M. Edmond Biré, 75-77. — Livres d'étrennes, 480-487.

GOUDÉ (Abbé Ch.). — La Confrérie de Saint-Blaise à Châteaubriant, 221-226.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — Vue de Rome antique, 169-183. — Les Lettres et les sciences à Rome, 433-444.

GRIMAUD (Émile). — Une Imprécation, 49-50. — Dans un fauteuil, 140-143 (petits poèmes vendéens). — *Vir probus*, stances, 413-414. — Un baiser; Au pied d'un chêne (petits poèmes vendéens), 462-467. — Mgr Jaquemet (chronique de décembre), 488-495.

GUIBERT (Mgr), archevêque de Tours : Allocution prononcée aux obsèques de Mgr Angebault, évêque d'Angers, 321-327.

GUILLOTIN DE CORSON (Abbé). — Histoire de Jean de Laval et de Françoise de Foix, seigneur et dame de Châteaubriant, 304-313.

DE KERJEAN (Louis). — Chroniques d'août, 163-167; septembre, 236-245; novembre, 408-412.

DE KERSABIEC (Vte Édouard). — Les Monnaies de Charles de Blois (suite), 51-70, 129-143.

KILPENNEC (Yan). — Le Bouvier des Mortiers, poète breton, 268-[illegible]34.

LALLIÉ (Alfred). — *Histoire des Moines et des Evêques de Luçon*, de M. l'abbé du Tressay, 2e volume, 234-236.

LE JEAN (J.-M.). — Le Château de Tonquédec (Kastel Tonkédec), légende, poésie bretonne, 297-303.

LUZEL (F.-M.). — Contes populaires des Bretons-armoricains : Jésus-Christ en Basse-Bretagne, 31-37. — *Etudes de mythologie celtique*, de M. Jules Leflocq, 318-320.

MORTIMER-TERNAUX. — Le Triomphe de Marat, 89-102.

NETTEMENT (Alfred). — Un coup d'œil sur l'Algérie, 421-432.

DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (S.). — Les fiacres au XVIIIe siècle, 155-159. — L'abbé Pronzat de Langlade, vicaire général et chanoine de Nantes, curé de Paimbœuf, 184-197.

PETIT (Loïc). — Mémoires de Pâquette, 38-48, 113-128, 188-211, 359-377, 445-461. — Le Plafond de la troisième chambre à Rennes, 84-87.

RICHARD (Abbé F.) — Un projet de verrières pour la cathédrale de Nantes, 249-257, 341-358.

ROBINOT-BERTRAND (C.). — La Poupée; — l'Idole de Cérès; — le Paysan, poésies, 227-233.

ROUSSE (Joseph). — Les Soldats bretons; — *Ad summa*; — le Pardon de la Palud, poésies, 378-382. — *A travers les arts*, de M. Charles Garnier, 403-407.

SOMMERVOGEL (Le P.). — Un poème épique du P. Giraudeau, lettre, 72-73.

DE SOURDEVAL (Ch.). — Le Marais de Bretagne et de Vendée : marche de Louis XIII contre Soubise, 103-112, 212-220.

DU TRESSAY (Abbé). — Le Clergé vendéen au début de la Révolution, 329-340.

VIAUD-GRAND-MARAIS (le Dr). — Les Ennemis des vipères, 23-30.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A travers les arts, par M. Charles Garnier, 403-407.

Études de mythologie celtique, par M. Jules Leflocq, 318-320.

Histoire des Moines et des Évêques de Luçon, par M. l'abbé du Tressay, 234-236.

La Sainte-Maison, par M. l'abbé Dalin, curé de la Flocellière, 74-76.

L'Enfant du Naufrage, par sir Samuel Baker, 482.

Les Bouvet, voyages et combats, par M. E. Fabre, 75-76.

Les Naufragés des Aukland, par M. Raynal, 481-482.

Les Pierres, par M. Simonin, 484-485.

Le Sentiment de la nature chez les modernes, par M. Victor de Laprade, 320.

L'Homme primitif, par M. L. Figuier, 485.

Perdus dans les glaces, par M. Isaac Hayes, 482-483.

Pernette, par M. Victor de Laprade, édition illustrée, 486-487.

Quiberon, par M. Alfred Nettement, 160-162.

Suez, par M. Élie Sorin, 485-486.

Victor Hugo et la Restauration, par M. Edmond Biré, 75-77.

Voyages aériens, par M. Glaisher, Flammarion, Tissandier et de Fonvielle, 483-484.

Nantes, imp. VINCENT FORREST ET EMILE GRIMAUD, place du Commerce, 4.